



REVUE

DES

DEUX MONDES.

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET Cie.

REVUE

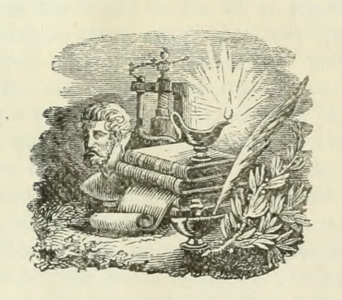
DES

DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS RECUEILS ET REVUES PÉRIODIQUES.

TOME PREMIER. — 1844.



Bruxelles,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE FOSSÉS-AUX-LOUPS, N° 74.

—

1844

LES

FEMMES ILLUSTRES

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Dans un grand siècle, tout est grand. Lorsque, par le concours de causes différentes, un siècle est une fois monté au ton de la grandeur, l'esprit dominant pénètre partout : des hommes peu à peu il arrive jusqu'aux femmes, et, dès que celles-ci en sont touchées, elles le réfléchissent avec force, et le répandent par toutes les voies dont elles disposent, incomparables, dans leur vive nature, pour exprimer et propager les qualités à la mode, sérieuses ou futiles, vertueuses ou dépravées, mais jamais rien à demi, et toujours extrêmes en bien ou en mal, selon le vent qui souffle autour d'elles. Ainsi, dans le XVIIe siècle, ce type immortel de la vraie grandeur, je n'admire pas moins les femmes que les hommes. Charles Perrault a fait un livre sur les hommes illustres de son temps (1), où des portraits de la main de Lubin et d'Édelinck, de courtes et exactes notices, mettent en lumière les personnages célèbres de cette grande époque. Si j'étais plus jeune, ou si j'avais plus de loisir, si je pouvais dérober quelques heures à d'austères études, je trouverais un plaisir inexprimable à composer un recueil pour servir de pendant à celui de Perrault, et que j'intitulerais à mon tour *les Femmes illustres du dix-septième siècle*. J'en voudrais faire un livre où il n'y aurait presque rien de moi et où je déposerais toute mon âme. Si je vaux quelque chose, c'est par l'admiration de ce qui est beau, et cette tendre et profonde admiration pour ce qu'il y a de plus beau au monde après un grand homme, c'est-à-dire une femme digne d'avoir une place à côté de lui, selon le dessein de la divine Providence, je voudrais la marquer, je

(1) *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, par M. Perrault, de l'Académie française; 2 vol. in-f°, tome Ier, 1696; tome II, 1700. Il en a été fait une réimpression, à La Haye, en 1736, sans portraits, 2 vol. in-12.

voudrais la rendre, s'il était possible, contagieuse par toutes les ressources de l'art et d'une érudition sobre et choisie. L'art ici, ce serait la typographie et la gravure, et nullement la rhétorique, qui serait assez peu de mise devant ces graves ou charmantes figures. Le beau format in-folio, des portraits authentiques, retracés sous mes yeux par un burin fidèle, des biographies plus exactes encore et tout aussi brèves que celles de Perrault, à peine un modeste avant-propos sur les sources où j'aurais puisé : voilà tout l'ouvrage.

Comme Perrault, je ne ferais aucune classification ; je mettrais ce qui est beau à côté de ce qui est beau, sans rechercher si toutes ces beautés se ressemblent. Il n'y aurait pas d'autre ordre que celui de la chronologie. Le mouvement, le progrès, ou plutôt le déclin insensible du siècle y paraîtrait à découvert par la succession de ces différentes figures, d'abord si sévères et si grandes, puis de plus en plus délicates et gracieuses. On y verrait, bien mieux que dans Perrault, la différence profonde qui sépare le siècle de Richelieu de celui de Louis XIV (1).

Les femmes qui se sont distinguées par leurs écrits auraient aussi leur place dans cette galerie, mais j'y ferais une grande différence de la femme d'esprit et de la femme auteur. J'honore infiniment l'une et j'ai peu de goût pour l'autre. Ce n'est pas que je sois de l'école de Molière sur les femmes. L'homme et la femme ont la même âme, la même destinée morale ; un même compte leur sera demandé de l'emploi de leurs facultés, et c'est à l'homme une barbarie et à la femme un opprobre de dégrader ou de laisser dégrader en elle les dons que Dieu lui a faits. Les femmes ne doivent-elles pas savoir leur religion, si elles veulent la suivre et la pratiquer comme des êtres intelligents et libres ? Et dès que l'instruction religieuse leur est non pas permise, mais commandée, quel genre d'instruction, je vous prie, pourra paraître trop relevé pour elles ? Encore une fois, ou la femme n'est pas faite pour être la compagne de l'homme, ou c'est une contradiction inique et absurde de lui interdire les connaissances qui lui permettent d'entrer en commerce spirituel avec celui dont elle doit partager la destinée, comprendre au moins les travaux, sentir les luttes et les souffrances pour les soulager. Laissons-la donc cultiver son esprit et son âme par toute sorte de belles connaissances et de nobles études, pourvu que soit inviolablement gardée la loi suprême de son sexe, la pudeur qui fait la grâce.

La femme est un être domestique (2), comme l'homme est un personnage public. Celui-ci, né pour l'action, agit encore en écrivant ; il peut poursuivre une carrière publique avec sa plume aussi bien qu'avec la parole ou avec l'épée. Un homme sérieux n'écrit que par nécessité et parce qu'autrement il ne peut atteindre son but. Cela est si vrai, qu'il n'écrit bien qu'à cette condition ; et ce n'est pas une remarque de petite conséquence, que les plus grands écrivains n'ont pas été des auteurs de profession. Descartes, Pascal et Bossuet sont-ils des gens de lettres ? Pas le moins du monde. Ils n'écrivent point pour faire montre de leur esprit, mais pour défendre une noble cause confiée à leur courage et à leur génie. Otez la persé-

(1) Voyez, sur cette différence, les *Fragments littéraires*, Paris, 1843 : *Lettres inédites de la duchesse de Longueville*, p. 282.

(2) Sur le vrai rôle de la femme, il est impossible de rien trouver de plus vrai et de plus charmant que le cinquième livre de l'*Émile*. En tout, Rousseau a mille fois mieux compris l'éducation de la femme que celle de l'homme, et ce qu'il a écrit sur ce grand sujet est aujourd'hui beaucoup trop négligé.

cution odieuse exercée sur Port-Royal, et vous n'auriez jamais eu *les Provinciales*. Ce n'était pas là pour leur auteur un divertissement, une parade, un tournoi oratoire; c'était une lutte sérieuse et tragique, pleine d'exils et de lettres de cachet, derrière laquelle on entrevoyait la Bastille de M. de Saci (1) ou le donjon de Vincennes de M. de Saint-Cyran, avec les interrogatoires de Lescot et de Laubardemont (2), ou la fuite du grand Arnauld et son dernier soupir exhalé sur la terre étrangère. Pascal combattait dans *les Provinciales* pour la morale éternelle, comme Démosthène avait combattu deux mille ans auparavant à la tribune d'Athènes pour la liberté de sa patrie, comme Bossuet le faisait encore dans la chaire chrétienne pour l'autorité de la foi, et Descartes, dans sa retraite de Hollande, pour l'indépendance de la pensée et le bill des droits de la philosophie. Ces combats-là sont-ils moins sérieux, sont-ils moins mémorables dans l'histoire de l'humanité que ceux de Salamine, d'Arbelles ou d'Arcole? Au lieu des philosophes, des orateurs et des moralistes, voulez-vous prendre les historiens ? Mézeray est un homme instruit qui, pouvant écrire sur beaucoup d'autres sujets, et par là soutenir honorablement sa famille et se faire une position convenable, a été conduit, par diverses circonstances et par sa charge d'historiographe, à écrire sur l'histoire de France; et là-dessus il a composé un ouvrage que, pour ma part, je trouve excellent et bien au-dessus de sa réputation. Mais qu'a de commun, je vous prie, ce travail estimable avec les mémoires de Comines ou de Richelieu, avec les annales de Machiavel ou de Guichardin, de Polybe ou de Thucydide, hommes d'état ou guerriers qui écrivaient dans un but politique et pour continuer auprès de la postérité le rôle sérieux qu'ils avaient joué auprès de leurs contemporains? Et remarquez que je vous fais grâce de César et de Napoléon. Dès qu'un homme écrit pour écrire, pour briller ou pour faire fortune, il écrit mal ou du moins il écrit sans grandeur, parce que la vraie grandeur ne peut sortir que d'une âme naturellement grande qui s'émeut pour une grande cause. Hors de là il n'y a plus de pathétique, il n'y a plus de vraie beauté; il n'y a plus par conséquent de grand effet; tout se réduit à une industrie intellectuelle habilement exercée, à des succès qui en Chine font monter un mandarin d'une classe à une autre, et en France nous envoient à l'Académie. L'homme de lettres est un artisan distingué qui contribue aux plaisirs publics, mérite et obtient une juste considération et a droit à tout, par exemple à la pairie, telle que nous l'avons faite, à tout, dis-je, excepté à la gloire. La gloire est à un autre prix : elle est le cri de la reconnaissance du genre humain, et le genre humain ne prodigue pas sa reconnaissance : il la lui faut arracher par d'éclatants services.

Si je parle ainsi du lettré, que dirai-je de la femme auteur ? Quoi! la femme qui, grâce à Dieu, n'a pas de cause publique à défendre, s'élance sur la place publique, et sa pudeur ne se révolte point à l'idée de découvrir à tous les yeux, de mettre en vente au plus offrant, d'exposer à l'examen et comme à la marque du libraire, du lecteur et du journaliste, ses beautés les plus secrètes, ses charmes les plus mystérieux et les plus touchants, son âme, ses sentiments, ses souffrances, ses luttes intérieures ! Voilà ce que j'ai beau voir tous les jours, et dans les femmes les plus honnêtes, et ce qu'il me sera éternellement impossible de comprendre. J'appartiens par là, je l'avoue, à une autre génération et à un autre âge. Si quelqu'un venait me dire et prétendait me prouver que Mme de Sévigné destinait au public et

(1) *Mémoires* de Fontaine.
(2) *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740.

à être insérées dans le *Mercure de France* ces lettres où elle épanche en mille incroyables saillies les flots de sa tendresse maternelle et de sa verve inépuisable, je répondrais sans hésiter : D'abord vous me gâtez M[me] de Sévigné ; c'était une mère passionnée et pleine de génie, vous m'en faites un bel esprit. Ensuite vous vous trompez. Quand on écrit pour être imprimé et pour être lu de tout le monde, on écrit bien différemment. On peut écrire encore très-agréablement, mais non pas avec ce naturel, avec cette grâce involontaire et ces airs charmants que le cœur seul inspire, et que la plus habile coquette ne trouve pas devant son miroir. Toute femme qui écrit sur ses sentiments pour le public entreprend de le tromper ; elle fait un personnage, et partant elle le fait assez mal ; elle écrit avec plus ou moins de chaleur et de feu extérieur, mais sans âme, car si l'âme l'inspirait, elle la retiendrait aussi : la règle est sans exception. Bien entendu qu'il ne s'agit point ici des poëtes, hommes ou femmes, enfants aimables ou sublimes, qui ne savent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font, chantent ou écrivent, comme l'enseigne Platon (1), sous l'empire d'un démon qui leur souffle tout ce qu'ils disent. Le poëte est un être sacré ; et quand, dans ce délire qu'on appelle l'inspiration, égaré et hors de lui-même, il se montre nu à la foule, c'est un corps transfiguré qu'il expose à la vue, et les saintes bandelettes ne le quittent jamais aux yeux de ses vrais adorateurs. Mais la prose est une Muse sobre ; elle sait ce qu'elle fait, et elle en est responsable. Quand donc une femme écrit en prose, elle est de sang-froid, et si elle parle d'elle-même, selon moi, elle fait une faute. Je ne connais à la condition de femme auteur que deux excuses, un grand talent ou la pauvreté, et je m'incline avec bien plus de respect encore devant celle-ci que devant celui-là (2).

Quelle que soit mon admiration pour *la Princesse de Clèves*, et bien que je la

(1) Traduction de Platon, t. IV, *Ion.*, p. 249.

(2) La pauvreté n'est pas seulement une excuse admissible, c'est une raison légitime et sacrée. Si on éprouve un sentiment pénible en voyant aujourd'hui tant de jeunes filles pauvres qui pourraient, en embrassant une profession utile, parvenir, avec du travail et de la conduite, à une situation modeste, mais indépendante, se jeter, sans vraie instruction et sans études sérieuses, dans ce qu'elles appellent la carrière littéraire, se mettre aux gages des libraires et à la merci des journaux, contraintes, pour plaire à la foule des liseurs de cafés, de simuler les travers, hélas ! et quelquefois les vices à la mode, entretenant le public d'elles-mêmes, de leur vie intime, de leurs fautes même, se traînant ainsi et vieillissant, entre le mépris et la pitié, dans cette sorte de mendicité littéraire ; si en vérité on sert à la fois la cause de la morale et celle du bon goût, si on mérite bien de la société et surtout des femmes quand on refoule, par une critique un peu vive, toutes ces jeunes folles vers des métiers mille fois plus honnêtes que celui qu'elles font, empressons-nous d'ajouter qu'il n'est pas de destinée plus digne d'intérêt et de respect que celle d'une femme qui, ayant reçu une éducation distinguée et orné sa jeunesse d'une instruction solide et agréable, tombée, par un revers de fortune, dans une situation difficile, appelle à son secours les connaissances autrefois amassées pour un autre usage, et nourrit vertueusement sa famille du fruit de ses veilles. Heureuse une telle femme, si au talent elle joint la prudence, si elle recherche les travaux modestes, les ouvrages utiles, empreints d'un caractère moral et pieux, le plus souvent des traductions publiées sous le voile de l'anonyme ! Ou s'il faut paraître pour se faire un nom et tirer meilleur parti de sa plume, si encore elle a reçu du ciel une imagination ardente avec le don infortuné de la beauté, *dono infelice di bellezza*, oh ! alors, puisqu'elle est condamnée à la renommée, qu'elle cache au moins sa vie, qu'elle fuie les sentiers où sont le bruit, l'éclat et la foule, qu'elle demeure auprès du foyer domestique, célèbre et ignorée, contente de répandre autour d'elle un bonheur obscur, le respect et l'affection !

mette à peine au-dessous de *Bérénice*, j'ai besoin de quelque effort sur moi-même pour la pardonner à Mme de La Fayette ; et le métier tout gratuit de femme auteur que faisait la noble dame me rappelle malgré moi qu'elle avait donné ses dernières affections à un bien triste personnage, grand seigneur intrigant, homme de lettres frivole, d'un esprit fin et petit, de la plume la plus habile comme la plus effrontée, qui mit sa vie en maximes, l'amant sans cœur, l'amant ingrat de la duchesse de Longueville (1).

Après Mme de La Fayette, je n'aperçois plus guère au XVIIe siècle que trois femmes de lettres distinguées, si on veut bien me passer cette expression, Mlle de Scudéry, Mme Deshoulières, et Mlle Lefèvre, devenue Mme Dacier ; et en vérité, si j'avais à choisir pour ma sœur ou ma mère entre ces trois dames, je choisirais le sort de Mme Dacier, femme excellente, pleine d'instruction, qui a très-peu parlé d'elle, et n'a guère fait que des traductions qui dureront plus que bien des ouvrages prétendus originaux. La traduction de l'*Iliade* par Mme Dacier est encore aujourd'hui la seule version qui se puisse lire de l'antique et naïve épopée. Il y a par-ci par-là quelques contre-sens : on y chercherait en vain notre exactitude littérale, la grâce non plus n'y est pas ; mais la simplicité, mais l'abondance, mais l'énergie et le mouvement n'y manquent point, et l'impression générale qu'elle fait sur l'esprit du lecteur est précisément celle que produit le vieil Homère. J'avoue que les bergeries de Mme Deshoulières me surpassent et ne sont pas faites pour moi, pas plus que celles de Racan et de Fontenelle, pastorales de boudoir, jeux d'esprit qui ne divertissent pas le moins du monde, industrie innocente, mais futile, à laquelle il y a très-peu d'industries honnêtes que je ne préfère, celles par exemple qui mettent dans ma cellule un chaud tapis, des meubles solides et une bonne cheminée. Mlle de Scudéry était, comme on disait alors, une fille d'esprit qui a fait d'ennuyeux romans et quelques jolis vers, parmi lesquels on a retenu le quatrain sur les œillets du grand Condé. Elle vaut un peu mieux que monsieur son frère, le *bienheureux Scudéry* de Balzac et de Boileau. Celui-là s'est vraiment trompé de siècle ; il devait vivre de notre temps. Avec ses airs de matamore, son style éventé, et sa fécondité inépuisable, il eût été un des lions de la littérature facile. Mais dans la famille il y a une personne qui, sans avoir écrit pour le public, est bien supérieure et à l'auteur de la *Clélie* et à celui de *l'Amour tyrannique* et de *l'Illustre Bassa* ; c'est la femme même de Scudéry, qui, laissée veuve à trente-six ans, aimable et spirituelle,

(1) Dans ses *Mémoires*, imprimés en 1663, du vivant même de Mme de Longueville, La Rochefoucauld la peint sans pitié, avec ses défauts bien plus qu'avec ses admirables qualités. Il raconte fort clairement qu'il était bien avec elle, puis qu'elle écouta le duc de Nemours, et qu'il contribua à la brouiller à la fois avec celui-ci et avec ses deux frères. Et tout cela pendant que l'infortunée, tremblant sous la main de M. Singlin, pleurait ses fautes et en faisait la plus dure pénitence à Port-Royal et aux Carmélites ! Il y a peu de bassesses qui puissent entrer en parallèle avec celle-là. Quant aux *Maximes*, à parler à la rigueur, leur théorie, fausse et banale, est au-dessous de l'examen. Eh ! sans doute il y a beaucoup d'égoïsme dans toute créature humaine, cela est vrai, cela même est nécessaire et bon ; mais n'y a-t-il que de l'égoïsme, et l'âme n'est-elle pas capable aussi d'autres sentiments ? Telle est la question ; comme il est bien clair que nous devons aux sens la plupart de nos idées, mais il s'agit de savoir s'il n'y a pas encore une autre source de connaissance. La Rochefoucauld n'est pas le moins du monde un philosophe ; mais c'est un observateur plein de finesse, et son style, qui sent un peu trop le travail pour être de la grande manière, possède toutes les qualités du genre sententieux, un relief admirable et un mélange exquis de malice et de vigueur.

vécut dans la meilleure compagnie, recherchée, quoique pauvre, et considérée malgré le ridicule de son nom. Elle a du sens, un certain goût poli et discret, et ses lettres agréables et bien tournées se soutiennent encore à côté de celles de Bussy (1).

Je n'aurais pas l'injustice et le mauvais goût de bannir de ma galerie les femmes auteurs, mais toutes mes préférences, et pour ainsi dire les places d'honneur, seraient pour ces femmes éminentes qui ont montré une intelligence ou une âme d'élite sans avoir rien écrit, ou du moins sans avoir écrit pour le public, selon la vraie destinée et le plus haut usage du génie de la femme. C'est sur les femmes illustres de cette trempe que je voudrais rassembler les documents les plus authentiques, y choisissant les traits les plus frappants pour en composer des biographies sobres et fidèles. J'y joindrais les pages les plus caractéristiques échappées à leur plume, soit dans des lettres confidentielles, soit dans des mémoires posthumes. Enfin, selon le goût de notre temps, qui est aussi le mien, chaque notice serait accompagnée d'un autographe comme d'un portrait. Chacune de ces dames serait ainsi peinte au physique et au moral, avec sa physionomie particulière et avec le costume du temps. Je m'efforcerais aussi de marquer avec soin le rapport des personnages de cette galerie à ceux de la galerie de Perrault, j'entends pour l'esprit et le caractère, en sorte que le lecteur de ces deux ouvrages suivrait de biographies en biographies et de portraits en portraits le cours du siècle depuis la mort d'Henri IV jusqu'à celle de Louis XIV, et traverserait cette grande époque en cette double et glorieuse compagnie.

On y verrait d'abord les hautes et sérieuses figures des contemporaines de Sully, de Descartes, de Bérulle, de Richelieu et de Corneille. Au premier rang seraient deux femmes diversement admirables : ici la bienheureuse Mme de Chantal, digne élève de saint François de Sales, fondatrice de l'ordre charitable de la Visitation, née comme sainte Thérèse pour souffrir et aimer, consoler et soulager (2) ; là celle qu'il m'est impossible de ne pas appeler la grande Mme Angélique, faite pour commander comme la première pour aimer et servir, la vraie sœur aînée du grand Arnauld, qui, s'étant éveillée abbesse à quatorze ans, entreprit à seize ans de réformer, comme saint Bernard, et son monastère et tous ceux du même ordre, et par là de contribuer à la réforme générale des ordres religieux et de l'église de France ; qui, commençant courageusement la réforme des autres par celle d'elle-même, dit adieu au monde, à sa famille, à ce père qui l'adorait, dévora son cœur en silence, et ne lui permit plus de battre que pour Dieu ; capable des plus grandes choses, et n'en trouvant pas de plus grande que de se dompter elle-même, naturellement altière et volontairement humble, patiente et douce à force d'énergie, retenant la passion au sein d'un sacrifice continuel, trompant sa nature en la transportant jusque dans le renoncement à soi-même, attirant par un ascendant irrésistible tout ce qui l'approchait à sa sainte entreprise, relevant ou plutôt fondant de nouveau Port-Royal, en faisant une école de science et de vertu, de foi solide et de vraie sagesse, jusqu'au

(1) Leur correspondance a été publiée ensemble. M. de Monmerqué, qui a vu les originaux, se plaint qu'elle le soit si imparfaitement. Ce n'est pas un malheur qui soit particulier aux lettres de Mme de Scudéry ; nous croyons avoir établi, dans notre livre *des Pensées de Pascal*, que tout ouvrage posthume doit désormais être tenu pour suspect, et que bien peu nous sont arrivés intacts.

(2) Née à Dijon en 1572, morte à Moulins en 1641. On a publié ses lettres en 1660. Son fils est le père de Mme de Sévigné.

jour où cette grande âme, déjà par elle-même hardie et extrême, rencontra une autre âme plus extrême encore, le sublime et insensé M. de Saint-Cyran, homme fatal qui introduisit dans Port-Royal une doctrine particulière, imprima à une œuvre simple et grande le caractère étroit de l'esprit de parti, et fit presque d'une réunion de solitaires une faction. Avec quel respect et quelle émotion je me plairais à recueillir les plus beaux passages de la mère Angélique! Elle a beau s'anéantir dans le mépris d'elle-même et dans la fuite de toute vanité; ses plus simples entretiens, ses lettres les plus familières, révèlent de loin en loin le fond de son âme, et contiennent çà et là des traits admirables de candeur, de fierté, de pathétique. Mais qu'on ne s'y trompe pas : tout ce qu'on a imprimé d'elle longtemps après sa mort a subi les corrections d'éditeurs qui ont effacé, pour le polir, son style inculte et négligé, et qui font parler, de 1630 à 1660, Mme Angélique Arnauld, comme ils parlaient eux-mêmes à Utrecht ou dans quelque coin du faubourg Saint-Marceau, vers le milieu du XVIIIe siècle. J'ai eu sous les yeux, j'ai copié et je pourrais faire connaître des lettres autographes de cette Cornélie chrétienne, où son âme se montre à découvert dans sa grandeur naïve, sans avoir passé par la censure janséniste (1).

En avançant un peu dans le siècle, à la suite et à côté de la famille des Arnauld, nous trouverions celle des Pascal. Dans ce recueil, composé à ma guise, je ferais une place à part aux deux sœurs de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, Jacqueline et Gilberte, toutes deux parfaitement belles, ce qu'il est permis de ne pas mépriser,

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus,

l'une spirituelle, passionnée et obstinée comme son frère, morte de chagrin à trente-six ans pour avoir signé le formulaire contre sa conscience; l'autre fière aussi, mais moins extrême, ayant gardé au sein d'une dévotion profonde toutes les affections de sœur, de femme et de mère; l'une et l'autre écrivant sans art, mais toujours d'une façon distinguée et avec une élévation naturelle (2).

Sous la fronde, nous aurions une ample moisson à faire de beautés et de grâces d'un ordre bien différent. Viendraient alors les grandes dames avec les intrigues de cour, leurs amours légères, leurs dures pénitences, leur style négligé et de haut parage; à côté de Condé, Mme de Longueville, la grande Mademoiselle et la Princesse Palatine; à côté de Retz, Mme de Chevreuse; avec Rancé Mme de Montbazon, et l'orgueilleuse Guémenée avec l'infortuné de Thou (3).

Avançons encore, voilà le siècle de Louis XIV. C'en est fait de la mâle vigueur du temps de Richelieu, c'en est fait de la libre allure de la fronde; Louis XIV a mis à l'ordre du jour la politesse, la dignité tempérée par le bon goût. Heureux les génies qui auront été trempés dans la vigueur et dans la liberté de l'âge précé-

(1) Elle était fille du célèbre avocat général Antoine Arnauld, sœur de Robert Arnauld d'Andilly, de Henri Arnauld, évêque d'Angers, du grand Arnauld, de la mère Agnès Arnauld, tante de M. de Pompone, de M. de Sacy, de la mère de Saint-Jean Arnauld, etc. Née en 1591, morte en 1661. Voyez surtout ses *Lettres*, Utrecht, 1742.

(2) Voyez mon livre : *des Pensées de Pascal*, appendice, p. 404, sqq.

(3) C'est à Mme de Guémenée qu'avant de monter sur l'échafaud, de Thou écrivit le billet qui se lit à la suite de la *Relation de Fontrailles*, dans l'édition de MM. Michaud et Poujoulat.

dent, et qui auront assez vécu pour recevoir leur dernière perfection des mains de la politesse nouvelle! C'est le privilége de Mme de Sévigné, comme de Molière et de Bossuet. Mme de Sévigné serait la reine de cette galerie. Il y aurait une place aussi pour Mme de Grignan, et à cause de sa mère, et à cause de *son père Descartes*, et pour elle-même, qui joignait à une âme noble, plus hardie que celle de la prudente marquise, une raison libre et ferme, un esprit original et un style accompli dans sa sobre gravité. Il serait bien difficile de ne pas admettre Mme de Rambouillet et la fameuse Julie. Je ne vois guère le moyen de séparer Mlle Paulet de Voiture (1) et la duchesse de Mazarin, la brillante et folle Hortense, de son vieux cavalier servant, Saint-Évremond.

Voyez comme déjà le siècle en avançant décline, mais qu'il est beau encore avec Mlle de la Vallière, devenue Louise de la Miséricorde! Nous en pourrions donner plus d'une lettre inédite où se révèle une âme charmante. Son heureuse et superbe rivale, Mme de Montespan, figurerait avec sa docte sœur, Mme de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, qui traduisait le *Banquet*, y compris le discours d'Alcibiade, et avec sa nièce, la spirituelle et belle marquise de Castries, que Huet surprit un jour lisant en cachette le *Criton*. Nous emprunterions à M. Sainte-Beuve quelques-unes de ses pages les plus délicates sur Mme de La Fayette, en lui demandant la permission d'être un peu plus sévère que lui sur La Rochefoucauld (2). Puis viendrait ce génie égaré qui égare un autre génie, cette âme si tendre qu'elle séduisit et entraîna l'âme tendre de Fénelon, alluma au feu de l'amour divin la plus ténébreuse querelle, mit aux prises l'aigle de Meaux et le cygne de Cambrai, et jusque dans ses plus grandes erreurs se fit tout pardonner à force d'humilité, de sincérité, de dévouement (3).

Mais insensiblement le grand siècle s'écoule. Sa forte séve épuisée ne renouvelle plus les grandes générations. L'élégance a remplacé la force, et le goût le génie. La dernière figure de notre galerie, froide et composée, mais belle encore, serait celle de Mme de Maintenon. Nous tâcherions de la peindre fidèlement, sans ressentir aucune sympathie pour celle qui jamais ne consulta ni le devoir ni son cœur, mais l'opinion, ne poursuivit qu'un seul et bien misérable objet, la considération, feignant de prendre le plaisir d'un roi pour la volonté de Dieu, sans vertu à la fois et sans amour, victime volontaire, et par conséquent peu intéressante, de ce tyran vulgaire qu'on appelle les convenances du monde. Oh! que nous sommes loin de Mme Angélique Arnauld! Que le siècle finit autrement qu'il a commencé! Ici l'édit de Nantes, là sa révocation; d'abord Port-Royal et l'Oratoire, maintenant le règne des jésuites et bientôt la régence; au lieu de Sully, de Richelieu, de Mazarin, un conseil de commis sans patriotisme et sans ambition, n'ayant d'autre dessein que de ne pas déplaire au maître et de garder leurs portefeuilles. Le XVIIe siècle a fait son temps; un autre monde est près d'éclore; un nouvel esprit, de nouvelles mœurs, d'autres hommes, d'autres femmes, vont paraître. Voltaire va succéder à Descartes, et le cardinal de Fleury au cardinal de Richelieu. Voici venir les Parabère et les

(1) Sur Mlle Paulet, voyez les *Mémoires*, il est vrai souvent menteurs, de Tallemant des Réaux.

(2) *La Bruyère et La Rochefoucauld, madame de La Fayette et madame de Longueville.* — Voir la *Revue des Deux Mondes*, juillet 1836, janvier 1840, septembre 1836, et août 1840.

(3) Mme Guyon.

Pompadour, en attendant les Du Barry; comme femmes auteurs ou présidentes de coteries littéraires, les Dudeffant, les Graffigny, les Geoffrin, les Duchâtelet, c'est-à-dire, si vous exceptez la noble Mlle Aïssé et cette pauvre insensée Mlle Lespinasse, pas une femme véritable, un peu de savoir en mathématiques et en physique, quelque bel esprit, aucun génie, nulle âme, nulle conviction, nul grand dessein ni sur soi-même ni sur les autres : telles sont les femmes du XVIIIe siècle. Ce n'est pas moi qui me propose de leur servir d'historien.

V. COUSIN.

DE

LA CONTREFAÇON BELGE.

Sa situation réelle. — La Librairie française.

Le droit de propriété littéraire, ou, pour employer un terme plus général, de propriété intellectuelle, n'a été reconnu que fort tard chez les peuples modernes. L'oubli du législateur avait une raison qu'il faut bien avouer : c'est que la conservation de ce droit, le plus noble sans contredit, n'est point essentielle à l'ordre d'une société établie tout entière sur le respect de la possession des choses matérielles. Ce désavantage n'est pas le seul qui ait frappé la propriété intellectuelle. L'intérêt commun a exigé que le législateur en limitât l'usage et ne la déclarât transmissible par voie d'hérédité que pour une période d'années extrêmement restreinte. Nous croyons, avec les esprits les plus dégagés de préventions, que la loi en ceci a bien fait, et que l'opinion ne peut plus raisonnablement se partager que sur le terme d'une hérédité fatalement temporaire; mais plus la propriété reçoit d'atteintes nécessaires dans le sens de sa perpétuité, plus il est juste de garantir, avec une sollicitude toute particulière, les autres droits du possesseur pendant la durée si courte de la possession.

Tel est le but que semble s'être proposé la législation de chaque peuple, et presque partout, en Europe, la loi nationale protége assez efficacement la jouissance de la propriété intellectuelle. On la voit sans cesse appelée à réprimer deux délits également odieux dont celle-ci est surtout l'objet : l'un est le plagiat, autrefois justiciable de la critique seule, aujourd'hui passé dans le domaine des tribu-

naux consulaires, à en juger par ces burlesques procès entre gens de lettres, où l'on voit Dandin forcé de décider qui a le premier aperçu l'idée et qui le premier l'a sentie; l'autre, c'est la contrefaçon, dont les formes sont aussi diverses que la pensée a de moyens de se reproduire et de se multiplier. La loi, comme l'opinion, condamne énergiquement la contrefaçon. Le contrefacteur cause au créateur ou à l'usufruitier de la propriété intellectuelle, et souvent à tous les deux, un dommage positif que l'on peut apprécier en chiffres. Disons mieux, il commet un vol véritable. La protection assurée à la propriété littéraire a rendu pour ainsi dire stérile, dans le ressort de la loi nationale, le travail coupable de la contrefaçon : en d'autres termes, presque partout l'industrie créée par la publication de la pensée, la librairie, est en pleine possession de son marché intérieur; mais aux bornes politiques de chaque pays, la protection de la loi nationale nécessairement s'arrête. A l'abri de cette barrière de convention s'élève dès lors une industrie parasite à qui une autre loi nationale permet de tout imprimer, pourvu qu'elle respecte la propriété littéraire indigène. Cette industrie, c'est la contrefaçon étrangère.

I. — DE LA CONTREFAÇON ÉTRANGÈRE.

Disons-le tout de suite, la contrefaçon étrangère est un mal et un délit social. Par elle, celui qui a publié un livre lu et compris dans toute l'étendue de la civilisation se voit frustré d'une partie, souvent la meilleure, du revenu le plus légitime qui soit au monde, et cela au profit d'un spéculateur que sa position en deçà ou au delà d'une frontière fait coupable ou innocent aux yeux de la loi. Il y a quelque chose de monstrueux, au premier aspect, dans le contraste que présente la propriété des choses matérielles comparée à celle des choses de l'esprit : l'une est un droit civil reconnu par toute la société chrétienne, entièrement distinct des droits politiques, à ce point que le même individu peut posséder des biens meubles et immeubles dans vingt pays à la fois et réclamer le bénéfice de vingt lois nationales diverses, unanimes seulement sur la sainteté de son titre, tandis qu'un poëte, un historien, un philosophe, dont les travaux élèvent les âmes et reculent les bornes de l'esprit humain, ne sont admis jusqu'à ce jour à recueillir le fruit de leur pensée, d'une pensée qui n'est devenue une valeur que par eux, que dans le champ étroit fermé par nos démarcations politiques. Les progrès de la fraternité humaine ont amené l'abolition d'une loi barbare qui dépouillait l'étranger naufragé sur la côte et les fils de l'étranger mort loin de sa patrie; l'intelligence seule a encore ses épaves et son droit d'aubaine : anomalie singulière qui mérite qu'on en examine la cause.

On peut s'étonner, en effet, que la civilisation, qui doit tant aux grands écrivains, n'ait pas poussé la reconnaissance jusqu'à leur assurer la protection d'une loi internationale, ne leur ait pas fait, comme à la race nègre, l'honneur d'être l'objet d'une convention européenne. Voilà, de la part d'un siècle qui se pique d'être celui des lumières, un singulier déni de justice ou une indifférence bien coupable. Cependant, ne nous hâtons pas trop de lui en faire un crime. Tout injuste qu'elle est, cette bizarrerie s'explique. Il faut bien le reconnaître, si chacun est d'accord sur l'iniquité de la contrefaçon étrangère en principe, dans la pratique bien des hommes positifs se croient fondés à la défendre. C'est qu'à un certain

point de vue national, cela est triste à dire, elle ne constitue pas un délit comme en rigoureuse morale, en ce sens que là où elle s'est implantée, elle se présente sous les dehors sérieux d'une industrie indigène, et qu'à ce titre elle obtient la faveur du parti, toujours considérable, qui a pour principe absolu d'encourager le travail national, fût-ce aux dépens du reste de la terre. Ce résultat doit peu nous surprendre. Dans l'état de désordre où est l'industrie européenne, poussée à toutes les extrémités par le démon implacable de la concurrence, tout producteur, on peut l'avouer sans blesser personne, est un peu contrefacteur. Et comment en serait-il autrement ? Jusqu'à ce qu'il se soit opéré dans l'industrie moderne une réforme que les esprits éclairés, que les cœurs généreux appellent de tous leurs désirs, jusqu'à ce qu'une ébauche d'équilibre commercial de l'Europe ait assigné à peu près à chaque peuple son rang et son rôle dans la production universelle, le préjugé qui pousse au travail national quand même protégera en quelque sorte l'immoralité industrielle. Des honneurs de son vivant et des statues après sa mort attendent celui qui aura dérobé le secret d'une mécanique étrangère ; imiter la marque d'une manufacture rivale placée de l'autre côté d'un bras de mer est réputé l'action d'un bon citoyen ; aucun fabricant ne se fait le moindre scrupule de calquer les dessins de son confrère et de lui débaucher ses artistes, pourvu qu'il porte une autre cocarde. Quand la contrebande se fait à votre détriment, vous la flétrissez du nom de fraude ; est-ce vous qui la faites aux dépens de votre voisin, elle vient se faufiler parmi le négoce honnête sous l'appellation hypocrite de *commerce interlope*. Au sein de cette paix universelle dont nous sommes si fiers, l'étranger, c'est toujours l'ennemi : si l'industrie est, comme on l'a dit, un champ de bataille, on s'y mesure de peuple à peuple dans des duels à outrance, on s'y livre des combats pacifiques à mort ; le pillage est de bonne guerre, et, dans chacun des camps opposés, l'on applaudit tout parti qui réussit à affamer l'autre.

La contrefaçon étrangère est un des cent rouages de la machine si vaste et si délicate du travail indigène ; c'est là justement ce qui lui assure des sympathies dans le pays où elle parvient à se fixer, et comme dès ce moment elle s'appuie sur des intérêts avec lesquels on devra compter, si l'on veut essayer de la supprimer un jour, il faut donc, quoi qu'on pense d'elle, la traiter sur le pied des industries étrangères qui font une concurrence mortelle à nos industries rivales. C'est cette considération qui nous engagera à examiner les choses comme elles sont, sans emportement, sans récriminations inutiles contre les personnes, à nous abstenir des injures qui vont des individus aux nations, parce qu'elles sont de mauvais goût d'abord, et qu'ensuite elles s'adresseraient plus ou moins à tout le monde dans une question qui intéresse l'Europe entière au même degré que la France.

Il n'y a pas de peuple en effet (s'il faut les rendre solidaires d'un délit commis par quelques individus) qui ne concoure à la spoliation du talent et du génie étranger, pas de tribu qui ne rançonne, au passage de son territoire, la sainte et fraternelle caravane de tous les croyants de la science, de l'art et de la poésie. Chaque pays a son atelier de contrefaçon étrangère. Les livres des auteurs piémontais, lombards, romains, toscans et napolitains, ne donnent droit à la propriété littéraire que dans l'étendue de chacune des divisions politiques où ils ont vu le jour, et sont réimprimés sans façon dans tout le reste de l'Italie. Il en était de même en Allemagne, il y a quelques années, avant l'établissement de l'union prussienne. Les

ouvrages italiens, espagnols, allemands, sont contrefaits un peu partout. Les deux littératures les plus considérables, l'une par le nombre des peuples et des colonies parlant sa langue, l'autre par son caractère d'universalité seulement comparable à celui de la littérature grecque dans le monde ancien, ont aussi le plus à souffrir matériellement de la contrefaçon étrangère. Les livres anglais sont contrefaits à Leipsig pour le marché de l'Allemagne, à Paris par deux éditeurs à qui leur proximité du marché anglais procure des bénéfices considérables, et surtout aux États-Unis, où il se publie des journaux gigantesques, pour qui la matière d'un volume in-8° est la ration d'un seul numéro. L'Angleterre, il faut qu'on le sache bien, souffre au moins autant de la contrefaçon étrangère que la France. L'Europe entière est fermée à sa librairie dont les prix sont démesurément élevés, et la nation qu'elle a créée sur l'autre rive de l'Atlantique s'est emparée à son détriment de son plus beau marché extérieur, puisqu'en y comprenant le Canada et les Antilles, où pénètrent les contrefaçons américaines, il compte au moins seize millions de lecteurs anglais.

La contrefaçon est bien évidemment un mal dont tout le monde est en droit de se plaindre; mais, comme la grandeur de la littérature de chaque peuple peut se mesurer jusqu'à un certain point à l'importance de la réimpression étrangère, c'est à la France, il faut le dire, que la contrefaçon européenne a toujours causé le plus grand dommage matériel. Du jour où les admirables écrivains du XVIIe siècle surent donner à notre langue la souveraineté littéraire, la librairie extérieure n'a cessé de réimprimer les ouvrages français les plus renommés ou les plus à la mode, et cette industrie bohémienne, pour s'être déplacée quelquefois, ne s'en est pas moins continuée presque sans interruption depuis les premières années du règne de Louis XIV jusqu'à notre époque. Cet abus n'a pas eu dans tous les temps le même caractère, et il ne sera pas inutile à notre sujet de rappeler comment les choses se sont successivement passées.

II. — HISTORIQUE DE LA CONTREFAÇON DES LIVRES FRANÇAIS.

Indépendamment du préjugé national qui a perpétué le mal dont nous nous plaignons, une autre cause a contribué dans le principe à favoriser et à justifier en quelque sorte l'existence de la contrefaçon étrangère, tant qu'a duré la monarchie absolue en France. La publication de la pensée était soumise alors à une tutelle rigoureuse dont elle dut chercher à éluder le joug. La contrefaçon s'établit et prit racine en Hollande, pays de liberté où l'imprimerie jouissait de la plus entière franchise, parce que la flamme de ces auto-da-fés burlesques dont le XVIIIe siècle vit les dernières lueurs n'y pouvait atteindre les livres exilés. C'est là que paraissaient tous les pamphlets sur la religion et sur la politique par lesquels des penseurs audacieux pour leur temps préparaient les coups plus hardis de la philosophie voltairienne. L'éditeur qui avait imprimé un livre original ne se faisait aucun scrupule de réimprimer le lendemain un autre livre écrit dans la même langue étrangère. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, selon la loi hollandaise, la priorité du délit constituait un droit de propriété pour le contrefacteur. C'étaient, du reste, des imprimeurs dont le nom a passé à la postérité en compagnie des Manuce, des Estienne et des Plantin, c'étaient les Elzevir qui s'étaient donné le monopole des contre-

façons françaises. Il est probable qu'ils ne croyaient pas, en agissant de la sorte, dérober aux écrivains la juste rémunération de leur travail. L'opinion ne flétrissait pas encore l'industrie à laquelle ils se livraient en toute sûreté de conscience. Quoi qu'il en soit, si les éditeurs de Hollande professaient des idées assez fausses en matière de propriété littéraire, du moins ils contribuaient, par la reproduction des ouvrages défendus en France, à la diffusion des idées françaises, du moins ils avaient pour excuse leur amour éclairé des chefs-d'œuvre qui sortaient de leurs presses, et ils étaient encore de cette savante lignée d'imprimeurs dont les soins dévoués avaient soustrait l'art antique aux outrages de la barbarie et du temps.

Il semble que ce grand levier de popularité européenne, la contrefaçon hollandaise, n'eût été préparé que pour fonctionner au profit de la gloire impériale de Voltaire, qui en fit un usage incessant. Homme d'esprit en toute chose, Voltaire a même été soupçonné plus d'une fois d'avoir gâté par des spéculations secrètes le métier de la contrefaçon et d'avoir corrigé, aux dépens de la librairie privilégiée, le mal qu'elle aurait pu lui faire. Le fait est que, tant qu'il vécut, la contrefaçon fut partout, en Hollande, à Genève, à Paris même. Multipliés par la persécution, les écrits de l'école philosophique paraissaient dans deux pays à la fois, imprimés sur des copies que l'auteur se laissait dérober et qu'il avait toujours la ressource de désavouer ensuite, et bien souvent le véritable contrefacteur était l'éditeur français, qui s'était flatté ou avait espéré de bonne foi d'arriver le premier en date. Aussi longtemps que la presse ne fut pas libre en France, on comprend qu'il importait à une littérature dont la prépondérance consolait un grand peuple de son abaissement politique, qu'une librairie française existât hors de la portée des officiers du parlement et des gens du roi. Si la contrefaçon proprement dite, facilitée par la présence de cette industrie, causait un tort matériel à quelques écrivains, n'était-il pas plus que balancé, d'un autre côté, par le service moral que celle-ci rendait à l'intelligence proscrite en lui offrant l'élément qu'il lui faut pour vivre, la publicité à l'ombre de la liberté?

Telle est la première période de la contrefaçon des livres français. Elle finit avec la monarchie absolue; la révolution de 89 rompit, en même temps que bien d'autres chaînes, ces entraves qui avaient gêné l'action de la presse sans arrêter la marche de la pensée. La contrefaçon belge occupe la seconde période. Entre ces deux époques viennent se placer les temps de la république et de l'empire, qui ne furent point favorables au développement de cette infatigable industrie. Il arriva même un moment où l'on put croire qu'elle ne renaîtrait point. Ce fut quand Napoléon put commander en maître absolu aux gouvernements qu'il avait bien voulu laisser en Europe. Sans même jeter les yeux sur une question internationale dont la solution nous semble si difficile aujourd'hui, il la trancha à la façon des Alexandres. Par malheur, à cette merveilleuse époque, la littérature était dédaignée ou asservie, et les seuls grands écrivains qui se soient élevés comme des palmiers solitaires dans le désert de l'art impérial étaient précisément ceux que l'ennemi des idéologues eût vu dépouiller sans trop de déplaisir du fruit d'un labeur détesté. La longueur du bras du conquérant fit moins pour réduire au néant une industrie si prospère jadis que la funeste influence de son despotisme sur le développement de la pensée. En voyant l'aridité littéraire de ce noble règne et l'inaction de ces presses si bruyantes naguère, quand seules elles suffisaient à remuer le monde, ne serait-on pas tenté de s'écrier : Heureux les temps littéraires où la contrefaçon peut fleurir!

Aussi l'industrie équivoque dont Bruxelles est le siége est-elle contemporaine de la reprise du mouvement intellectuel en France. La formation du royaume des Pays-Bas vient de placer à peine sous des lois étrangères le pays le plus heureusement situé pour un commerce actif de librairie, que la contrefaçon s'y élève tout d'un coup aux dépens des écrivains français. L'auteur du *Génie du christianisme* en est la première victime. Un libraire contrefait ses romans d'*Atala* et de *René;* il ose envoyer les premiers exemplaires de son édition à M. de Châteaubriand, alors de passage à Bruxelles. C'est en vain que Louis XVIII adresse à ce sujet, en son nom personnel, une réclamation à son frère des Pays-Bas ; la contrefaçon gagne son procès, et les contrefacteurs arrivent en foule. Pour ne point parler ici de la cause constante qui permet en tout temps l'établissement de la contrefaçon à l'étranger et assure à ses produits l'avantage du meilleur marché sur ceux de la librairie régulière, la rapidité de ses progrès en Belgique, à cette époque, est due au concours de trois circonstances qui se présentèrent presqu'en même temps : la cherté croissante des livres français, dont nous expliquerons la raison plus loin, le mouvement littéraire de la restauration, et les encouragements du roi Guillaume.

Les éditeurs qui s'établirent alors à Bruxelles étaient pour la plupart étrangers, sans capitaux, presque sans ressources. Quelques années leur suffirent cependant pour fonder leur industrie et donner à leur concurrence un caractère formidable, tant la vogue de la nouvelle littérature française et le prix excessif du volume de la librairie parisienne vinrent à propos faciliter leurs spéculations. L'appui du roi Guillaume fit le reste. On l'a vu montrer sa prédilection pour la contrefaçon au berceau ; il ne l'abandonna point quand elle eut fait ses premiers pas. Elle devint, comme toutes les fabriques nouvellement écloses dans son royaume nouveau lui-même, l'objet de ses faveurs particulières ; car on prétend qu'il ne se borna pas à lui donner une part dans la subvention industrielle, mais qu'il l'aida même de sa propre bourse, et que sous ce rapport il n'a pas eu à se louer de tous ceux qu'il avait obligés. Ne nous hâtons point de considérer pourtant ce souverain comme un partisan absolu de la contrefaçon. Bien que positif par caractère, comme il tenait à sa réputation de roi le plus constitutionnel de l'Europe, nous croyons qu'en contribuant de la sorte à l'établissement de la contrefaçon dans ses états, il avait moins en vue d'aider à la spoliation de la littérature française que d'offrir aux idées libérales la publicité qui leur était disputée par les Bourbons restaurés. C'est grâce à son active protection que les ouvrages interdits en France pouvaient revenir y défier les poursuites des tribunaux. Sous son règne, l'index de la police parisienne fut presque le catalogue de la contrefaçon bruxelloise. Que d'éditions des pamphlets de Courier, des chansons proscrites de Béranger, introduites par la contrebande, vinrent défier alors jusque dans Paris la double vigilance du parquet et de la douane française !

Quand la révolution de juillet eut mis fin à la restauration, et que, trois mois après, la Belgique fut perdue sans retour pour le roi Guillaume, la cause qui, depuis le XVII[e] siècle, avait rendu la contrefaçon extérieure en quelque sorte nécessaire, cessa enfin de subsister, et cependant c'est depuis lors que cette industrie qui n'a plus d'excuse, — car ce n'en est pas une que de pouvoir réimprimer des livres flétris en France par le dégoût universel aussi bien que par les tribunaux gardiens de la morale publique (1), — c'est depuis lors, disons-nous, que cette industrie

(1) On a réimprimé en Belgique des romans vraiment infâmes, que le parquet français

est arrivée à l'apogée de son développement. Faut-il s'en étonner? Quinze ans de protection l'avaient mise en possession de tous ses avantages au moment où l'excitation produite par les événements de 1830 allait accélérer le mouvement imprimé à tous les esprits depuis la chute de l'empire. Pendant les cinq années qui ont suivi l'établissement du nouveau régime, la littérature française a été merveilleusement féconde et recherchée par toute l'Europe. Cette impétuosité de production ne pouvait durer, pour des causes que nous croyons superflu de déduire ici, de même que nous nous abstiendrons de juger la valeur des ouvrages dont la vogue alimentait les profits de la contrefaçon; mais elle eut une influence décisive sur les destinées de la librairie belge. Celle-ci, dont les ateliers étaient formés, la clientèle assurée, les débouchés ouverts, put se placer entre les écrivains français et leur monde de lecteurs européens, et nous savons qu'à cette époque les principaux contrefacteurs de Bruxelles réalisèrent d'assez beaux bénéfices. C'est alors que leurs maisons acquirent une véritable valeur commerciale, et qu'on vit paraître les ouvrages des auteurs français sur des marchés où n'avait jamais pénétré la librairie parisienne. L'appât était trop puissant pour que les cris de détresse poussés dès lors par celle-ci pussent arrêter la contrefaçon dans sa marche envahissante. Le commerce n'a que trop généralement la poitrine cuirassée de cet *æs triplex* dont parle Horace; à plus forte raison, quand il se livre à des opérations d'une moralité douteuse. Assaillis d'injures, les éditeurs de Bruxelles réimprimèrent froidement les gros mots envoyés à leur adresse dans les livres où ils les rencontrèrent. Par eux, l'Europe apprit que la littérature française les tenait pour les plus grands forbans de l'univers, et la nation belge pour un peuple *moitié singe, moitié bédouin*, qu'il fallait mépriser; car certains écrivains commirent la maladresse de s'en prendre à une petite nation, dont l'amour-propre est nécessairement plus irritable, des torts d'une industrie établie chez elle à une époque où elle ne s'appartenait pas. C'était la pousser de gaieté de cœur à prendre le parti de la contrefaçon que jusqu'alors elle avait vue d'un œil assez indifférent. Sans approuver une colère de mauvais goût, d'autres personnes ont blâmé les Belges de n'avoir pas effacé de leur propre mouvement, dès les premières années de leur révolution, cette tache de la contrefaçon, dont l'odieux les atteignait toujours un peu. Comme nous croyons bien connaître les sentiments des hommes qui ont été tour à tour depuis treize ans à la tête des affaires en Belgique, nous tenons à les justifier du reproche d'apathie et de mauvais vouloir qu'on leur a plus d'une fois adressé à cet égard. La révolution belge avait affranchi la presse dans les termes les plus absolus. Le droit de tout imprimer était entendu alors d'une façon si littérale, qu'il aurait suffi aux contrefacteurs, inquiétés dans leur avenir, de déclarer la constitution en péril, pour faire reculer le gouvernement et paralyser ses meilleures intentions. Il avait d'ailleurs bien d'autres affaires plus importantes à finir, sans compliquer encore sa situation intérieure d'une réforme intempestive. Comment les hommes politiques qui n'ont pu empêcher pendant dix ans qu'un pamphlet honteux, plus vil encore que la feuille fameuse du père Duchesne, imprimât trois fois par semaine les plus basses calomnies contre tous les honnêtes gens du royaume, depuis le souverain jusqu'aux particuliers les plus obscurs, jusqu'aux femmes même, auraient-ils pris sur eux de faire triompher un droit étranger aux dépens de leur propre repos? L'opinion qui

n'avait pu laisser passer au milieu de beaucoup d'autres ouvrages moins ouvertement scandaleux.

avait alors le pouvoir, l'opinion catholique, n'aurait pas demandé mieux que de briser un des instruments les plus favorables à l'influence des idées françaises, c'est-à-dire, à ses yeux, des idées irréligieuses. Elle tonnait bien dans ses journaux, du haut de la chaire ou de la tribune, contre l'immoralité de la scène et de la littérature romantique, elle allait bien jusqu'à faire une loi communale qui attribue aux administrations municipales la police morale des théâtres; mais elle n'aurait point osé toucher à la contrefaçon, de peur d'éveiller les alarmes du parti libéral, sachant bien que les éditeurs de Bruxelles se seraient assuré son secours en mêlant leur intérêt privé à celui d'une des libertés dont le peuple belge se montre le plus jaloux. La suppression de la contrefaçon par la Belgique était impossible, tant qu'elle pouvait prendre la couleur d'une question de politique intérieure; il fallait attendre qu'elle fût devenue ce qu'elle peut être maintenant, une simple question d'affaires, et que les partis ne pussent s'y méprendre. Telle a été la seule cause de l'inaction du gouvernement belge jusqu'à ce jour.

III. — SITUATION ACTUELLE DE LA CONTREFAÇON BELGE.

L'année 1836 marque une ère nouvelle dans l'existence de la contrefaçon bruxelloise. A cette époque, la fureur des entreprises industrielles était près d'atteindre ses dernières limites en Belgique. Depuis quelques années en effet, la fièvre des propriétés aléatoires y avait tourné toutes les têtes. Les plus aventureux projets trouvaient un placement facile à la bourse de Bruxelles, et ce n'était pas la seule ville de ce riche pays qui eût sa rue Quincampoix. Successivement ébranlées, toutes ses industries vinrent se précipiter et se fondre dans le creuset des actions. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que les charbonnages du Hainaut, jusqu'alors exploités par quelques propriétaires, furent métamorphosés en compagnies colossales, et que, grâce à un incroyable engouement qui s'étendait jusqu'aux concessions vierges encore de leur premier coup de pic, quelques-unes acquirent du jour au lendemain une valeur d'opinion vraiment démesurée, que l'agiotage exagérait encore. Qu'il nous suffise de constater ici que le capital réuni des sociétés industrielles formées en Belgique pendant le court espace de cinq années, de 1834 à 1838, atteignit le chiffre nominal de 570 millions 71,474 francs (1)! Si l'on ignorait cette particularité, on apprécierait mal la nature des circonstances qui favorisèrent la conversion des principales maisons de librairie en sociétés en commandite. La part de la contrefaçon belge dans cette large curée de plus d'un demi-milliard fut, en y comprenant l'industrie de la papeterie, de 14 millions à peine; encore la moitié au moins de cette somme n'a-t-elle jamais été réalisée. Trois sociétés de librairie se constituèrent alors, la première sous le titre de *Société typographique belge*, au capital de 1 million, distribué par actions de 500 francs; la seconde, qui prit le nom de *Société de librairie, imprimerie et fonderie de caractères*, n'émit que douze cents actions de 1,000 francs sur un capital annoncé de 2 millions; la troisième enfin, appelée *Société belge de librairie, imprimerie et papeterie*, a obtenu un capital de 1 million 500,000 francs. Dans la même année, d'autres spéculateurs combi-

(1) *Essai sur la Statistique de la Belgique*, par Heuschling et Vandermaelen, seconde édition, Bruxelles, 1841.

nèrent une quatrième société en dehors des éléments de succès que renfermait seule la clientèle acquise à la contrefaçon ; elle fut dissoute presque aussitôt après avoir été constituée. Aussi ne la citons-nous que parce qu'elle n'avait prétendu à rien moins qu'un capital de 2 millions, et qu'elle faillit l'obtenir. La durée de chacune de ces entreprises est fixée à vingt années. Plus tard, malgré cette large razzia de capitaux opérée par les principaux éditeurs de Bruxelles, deux nouvelles sociétés de librairie purent s'élever encore. Ce sont des ateliers secondaires de contrefaçon. L'une, sous le nom de *Société encyclographique pour les sciences médicales*, parvint à glaner 500,000 francs en 1837, et l'autre, la *Société nationale pour la propagation des bons livres,* fondée l'année suivante, est une librairie catholique dont un capital nominal de 4 millions représente l'importance.

La contrefaçon belge avait déployé fort à propos ses voiles au vent des entreprises industrielles. Deux années plus tard, une catastrophe inattendue, quoiqu'elle eût été facile à prévoir, aurait rendu sa grande opération impossible. Le 17 décembre 1838, en effet, la banque de Belgique, rivale trop ambitieuse de la puissante *Société générale* (1), succombait sous le poids de ses nombreuses entreprises, qu'elle n'avait pas proportionnées à la taille d'un très-mince capital ; c'est elle qui avait aidé la contrefaçon de son patronage. La déconfiture de la plupart des sociétés industrielles date du jour de la suspension des paiements de cette banque ; le crédit en reçut une mortelle atteinte, le public ayant passé, comme c'est l'usage, d'une crédulité folle à la plus injuste méfiance ; et même encore, à l'heure où nous écrivons, l'industrie sérieuse ne s'est pas remise du contre-coup de ce fâcheux événement.

Pour les sociétés de librairie, elles ont assez bien soutenu le choc, en ce sens que l'avilissement de leurs actions n'a pas eu pour effet de ralentir leurs travaux. Toutes celles que nous avons nommées subsistent encore et n'ont guère éprouvé de modifications, si ce n'est la *Société typographique,* qui avait reçu, mais avant la crise, un accroissement considérable par l'absorption de deux spécialités (comme on dit en style de comptoir), celles des ouvrages de droit et des livres de médecine (2).

(1) La grande banque fondée par le roi Guillaume.

(2) Il ne sera pas sans intérêt de constater ici, par les propres estimations des fondateurs de ces sociétés, la valeur totale, quoique évidemment exagérée, de la contrefaçon, matériel et achalandage compris, à la fin de l'année 1837 :

La société typographique, qui embrasse trois branches d'opérations, les publications littéraires, celles de droit et de médecine, a racheté, l'une.	300,000,00 fr.	897,000 fr.
La seconde.	410,145,07	
La troisième.	186,839,17	
La société d'imprimerie et de fonderie, dont l'apport s'est composé de deux maisons de librairie et d'une fonderie en caractères, a payé aux anciens propriétaires de ces établissements.		760,000
La société d'imprimerie et de papeterie a fait l'acquisition d'une seule maison de librairie au prix de.		500,000
La société générale d'imprimerie et de librairie (dissoute) assignait à son fonds de livres une valeur de.		285,000
La société encyclographique a représenté son matériel et sa clientèle primitive par la somme de.		276,500
	Total. . .	2,718,500 fr.

Ainsi, de l'aveu de la contrefaçon, la valeur de son fonds et de sa clientèle, même si

La transformation en sociétés industrielles de la plupart des grandes maisons qu'elle avait fondées depuis 1815, a été un véritable coup de partie pour la contrefaçon. Bien qu'elle fût florissante et qu'on la considérât comme utile au pays pour le travail qu'elle fournissait aux fabriques grandes et petites qui dépendent de l'imprimerie, bien encore qu'elle n'eût point à craindre d'être inquiétée, comme nous l'avons dit, tant que dureraient les embarras diplomatiques du gouvernement belge, cette industrie était en assez mauvais renom pour prévoir qu'elle serait sacrifiée sans compensation dans les négociations que la Belgique entamerait tôt ou tard avec la France; car le moment approchait où la question commerciale allait dominer toutes les autres dans un pays essentiellement producteur, privé de ses meilleurs marchés de consommation par la révolution même qui l'avait placé au rang des peuples. La contrefaçon a-t-elle agi en vue des dangers qui allaient menacer son existence? Nous ne lui faisons pas l'honneur de le croire; mais le hasard des spéculations a fait qu'elle a rencontré juste. Industrie mobile par excellence, elle se tenait prête à plier bagage, et annonçait qu'elle irait s'établir à Bois-le-Duc ou à Maëstricht aussitôt qu'on lui contesterait le droit d'exploiter la littérature française sous la protection des lois belges; néanmoins elle ne redoutait rien tant qu'un déplacement qui l'eût privée d'un superbe marché intérieur et eût jeté du trouble dans ses affaires avec les autres pays. L'origine de la plupart de ses fondateurs, la nature même de ses opérations, faisaient que la partie saine du public la regardait toujours comme une étrangère, en dépit des liens nombreux qui la rattachaient au travail et au capital indigènes. Par la combinaison de 1836, tout pour elle a changé de face; ses statuts, qui ont opéré sa métamorphose industrielle, lui ont été des lettres de naturalisation : non pas que sa moralité, aux yeux des Belges eux-mêmes, ait semblé moins équivoque; mais il s'est trouvé qu'un grand nombre de personnes honorables qui ont cru, les unes, faire une chose matériellement utile au pays, les autres, faire acte d'opinion libérale en consolidant un moyen d'influence intellectuelle qui déplaît au clergé, ont associé par le fait leurs intérêts privés à ceux de la librairie même. Si la part de chacun des souscripteurs dans le capital de la contrefaçon est peu considérable, cette communauté d'intérêts a suffi pour lui ménager des défenseurs dans le gouvernement, dans les chambres, dans la magistrature, où elle compte la plupart de ses actionnaires. Aussi a-t-elle travaillé depuis avec beaucoup moins d'inquiétude derrière le rempart des sympathies indigènes dont elle s'est ainsi assuré l'appui, et elle se repose sur la résistance qu'il peut offrir à l'occasion pour repousser, ou tout au moins pour mettre à profit les coups dont la question douanière menace sérieusement son avenir. Ce n'est donc, à vrai dire, qu'en 1836 qu'elle a pris une position fixe dans l'industrie nationale des Belges, position habile que des atteintes réitérées aux droits des actionnaires ou des faillites éclatantes pourront seules lui faire perdre.

Tel est, à part les profits particuliers que chacun des éditeurs de Bruxelles a pu retirer de cette grande opération, le seul bénéfice positif qu'elle ait produit collectivement pour eux ; car, pour le reste, aucun des beaux résultats qu'on en attendait n'a pu être atteint. La crise de 1838 n'a pas permis de recueillir la totalité des capitaux engagés dans les actions; celles-ci sont bientôt tombées dans un dis-

l'on tient compte des quatre maisons peu importantes non comprises dans ce tableau, n'atteignait pas le chiffre de *trois millions* en 1837, c'est-à-dire à l'époque de sa plus grande prospérité.

crédit tel, que depuis longtemps elles ne sont plus cotées à la Bourse. D'autre part, la mise en pratique du principe de l'association aurait dû organiser la contrefaçon; on serait arrivé à ce but, si les trois sociétés avaient consenti à faire entre elles un partage intelligent des dépouilles opimes de la littérature française, et s'étaient entendues pour étouffer à sa naissance toute entreprise qui aurait tenté de rivaliser avec elles. Cet accord, qui eût complété la pensée primitive de l'association partielle, n'a jamais existé. C'est à peine si pendant la première année elles ont observé l'espèce de résolution tacite de ne pas se nuire, à laquelle elles semblaient avoir souscrit. Depuis, elles se sont fait une de ces guerres de concurrence acharnée, dont il est presque superflu d'énumérer les suites ordinaires, c'est-à-dire l'avilissement du prix de la marchandise, une infériorité progressive de qualité dans l'objet fabriqué, l'encombrement du marché intérieur, la fréquence des entreprises hasardeuses et l'établissement d'ateliers nouveaux qui empirent encore ce triste état de choses.

Pour suivre la contrefaçon dans ses mille canaux, il faudrait passer en revue toutes les presses qu'elle met en mouvement. Ce détail nous entraînerait trop loin. En France, le nombre des imprimeurs est limité par des règlements. En Belgique, il n'en est pas de même : est imprimeur qui veut. Le premier venu qui parvient à se procurer une presse et paie la patente commune à toute profession peut éditer tout ce qu'il lui plaît, un livre ou un journal à son choix. Nous nous dispenserons donc de citer tous les ateliers de la contrefaçon belge. Au reste, ces nombreux ateliers font plus de tort à la librairie constituée de Bruxelles, dont ils éparpillent le bénéfice total, qu'à l'industrie française, qui les alimente de ses publications. Chaque année voit naître un établissement nouveau, qui vient tenter une spéculation imprévue, dans laquelle les associations typographiques sont forcées de se jeter à sa suite, et elles ne s'en retirent qu'après y avoir compromis quelques-uns de ces avantages qui rendent leur propre concurrence si cruelle pour les éditeurs parisiens. La librairie des provinces ne compte pas pour la contrefaçon. A Malines, à Louvain, à Tournay, les presses de quelque importance ne reproduisent que de loin en loin un petit nombre de livres approuvés par l'autorité ecclésiastique. Il en résulte que le champ de la contrefaçon y est extrêmement limité. La même observation s'applique aux publications de la *Société nationale pour la propagation des bons livres*, qui ne contrefait guère que des ouvrages d'éducation et des dictionnaires. Tout le commerce de la contrefaçon belge est donc réuni en réalité entre les mains des libraires de Bruxelles. Nous avons vu comment elle est organisée; examinons à présent son mode d'action.

Son marché peut se diviser en deux parts : le débouché de la Belgique et celui du dehors. Ce dernier, les trois sociétés d'imprimerie se le partagent presque à l'exclusion des maisons d'un ordre inférieur; l'autre, elles se le disputent pied à pied, au milieu d'une nuée d'éditeurs de rencontre qui se jettent à travers leur lutte pour arracher quelques lambeaux de la dépouille commune.

Nous porterons d'abord nos regards sur le marché intérieur. Est-il nécessaire de répéter qu'il est livré au pillage? Industrie basée sur le principe meurtrier de la concurrence absolue, la contrefaçon, abandonnée à tous les maux funestes que ce principe entraîne après lui, a su trouver, pour l'édification des économistes modernes, le beau idéal de la bataille, disons mieux, de la déroute industrielle. Dès qu'un ouvrage nouveau est sorti de l'une des presses de Paris, pour peu qu'il ait de chances de succès, pièce de théâtre, roman, recueil de poésies ou de mémoires, pam-

phlet ou livre d'histoire, annoncé dans tous les journaux depuis l'instant où l'on en a connu le titre, il est reçu le lendemain même à Bruxelles, saisi, mis en pièces par trois ou quatre spéculateurs à la fois, et lancé sur le marché belge avec une promptitude fabuleuse qui n'a pu s'obtenir qu'aux dépens de cette rigoureuse correction sans laquelle il n'y a pas de livres. Il fut un temps où la contrefaçon, moins troublée par la concurrence, trouvait le loisir d'imprimer avec soin les ouvrages dont elle s'emparait. Aujourd'hui, tous les contrefacteurs n'ont d'autre souci que de se gagner de vitesse, et il faut qu'un livre ait trouvé un débit considérable pour qu'ils se rappellent enfin qu'ils doivent du moins le respect scrupuleux du texte aux écrivains qui les font vivre. Il n'est pas étonnant que le prix de vente du volume in-18, qui est le format type de la contrefaçon belge, n'ait cessé de décroître depuis 1830. Cet avilissement continu de ses produits sur le marché intérieur fera mieux ressortir que tous nos raisonnements la condition désastreuse où elle est tombée. Il y a dix ans, le volume in-18 se vendait 3 fr. 50 cent.; un peu plus tard, il ne valait plus que 3 francs, et dès lors la dépréciation s'est accélérée au point qu'il n'a fait que passer par ce chiffre pour arriver à 2 fr. et même à 1 fr. 50 cent. Encore la progression descendante ne s'est-elle pas arrêtée là. Un éditeur imagina, il y a trois ou quatre ans, de publier sous le titre de *Muséum littéraire* une collection de romans à 75 cent. la livraison, représentant la valeur de l'ancien volume in-18. Ce n'est pas tout : au moment où le rabais semblait avoir atteint ses dernières limites, le chef d'une des trois grandes maisons de contrefaçon belge inventa, dans l'intérêt d'un journal politique qu'il venait de fonder, le volume à 35 centimes ou plutôt le volume gratis. Voici en quoi consistait cette belle combinaison. Tout souscripteur à ce journal avait droit à la distribution de cinquante-deux volumes par an, et comme trois autres journaux, afin d'amortir l'effet d'une concurrence si neuve, se virent forcés d'imiter son exemple, il y eut dans l'espace d'une année quatre feuilles quotidiennes à Bruxelles faisant cadeau à leurs abonnés d'un volume par semaine, ce qui, sur le pied de six mille abonnés en tout, aurait abouti, si tous avaient accepté cette combinaison, à un placement gratuit de trois cent douze mille volumes pour l'année entière (1). Il ne faut pas croire que ce fussent des ouvrages devenus sans valeur qui se donnaient de la sorte; cette distribution se composait au contraire des publications les plus nouvelles. Elle a cessé en grande partie depuis peu; mais les effets en subsistent encore : l'opération faite, le volume à 35 centimes est resté. Telle a été l'issue invariable de toutes les entreprises de la contrefaçon. Depuis le jour où elle a commencé à exploiter l'avantage que les frais inférieurs de sa fabrication lui donnent constamment sur la librairie française, victime elle-même du principe qui fait sa vie, la contrefaçon belge n'a pu dans aucune circonstance arrêter la décroissance rapide de ses prix de vente. Un rabais demeure acquis au public après qu'a échoué la spéculation qui en fut la première cause, et ce n'est plus que par des ruses de marchand, dont le public se lasse à la fin d'être la dupe, qu'une industrie soumise à la loi fatale de son origine peut réussir pour un temps à déjouer les conséquences de ses propres excès.

Le rabais n'a pas atteint que les ouvrages purement littéraires. Les livres d'his-

(1) Chaque volume ne comprenait à la vérité que 160 à 200 pages, et était fabriqué au prix incroyable de 12 1/2 à 15 centimes. La composition servait, après un premier tirage à une édition plus élégante qui passait dans l'exportation.

toire les plus sérieux et les plus recherchés sont exploités depuis quelques années par une société qui cote à 2 francs le volume in-8°. Ces éditions sont à la vérité si incorrectes, qu'elles ne méritent point d'être placées dans les bibliothèques les moins choisies; mais les consommateurs vulgaires n'y regardent pas de si près. Il n'y a plus guère que les livres de science, les traités de droit et de médecine qui aient échappé jusqu'à un certain point aux désordres de la concurrence. Cependant le temps n'est pas loin où la spéculation aux abois se jettera, faute de mieux, sur cette maigre pâture. Disons encore, pour achever le tableau, que les libraires ne sont pas les seuls à se disputer les profits de la contrefaçon sur le marché intérieur. La plupart des journaux belges réimpriment les nouvelles et les romans français les plus nouveaux. Quelques-uns même ont donné des drames et des tragédies entières en feuilletons, et tous, à quelque degré de rapidité que soit arrivée la production des contrefacteurs de Bruxelles, sont toujours en position de les devancer auprès d'un public qui a pris, comme en France, l'habitude désastreuse pour l'art de ne plus aimer que la littérature taillée par menus morceaux.

Grâce à la lutte que nous venons d'esquisser, le marché intérieur de la contrefaçon paraît avoir reçu toute l'extension dont il est capable. On ne loue point de livres en Belgique; un cabinet de lecture n'y saurait subsister; il n'est pas un étudiant d'université, par exemple, qui ne possède une collection d'ouvrages dont le prix serait inabordable pour lui en France; chacun enfin achète le volume dont il a besoin, et l'on en achète partout, en voyage, aux stations des chemins de fer, où on les crie avec les journaux; on les prend sans choix, pour remplir le vide de deux ou trois heures d'une inaction forcée. Assurément, un marché où le producteur a su créer de si fréquentes habitudes de consommation devrait être pour lui d'un excellent rapport; il l'a été en effet, mais il menace de s'épuiser. La progression du rabais est arrivée à ce point que la contrefaçon ne peut plus trouver dans l'écoulement du débouché intérieur d'autre avantage que de ne point ralentir sa production. Cependant, comme il faut qu'elle excite toujours par des appâts nouveaux cet appétit immodéré de lecture qui est une des conditions de son existence, et qu'en même temps elle combatte les effets ruineux du rabais en changeant sans cesse la nature de ses opérations et jusqu'à la forme même de ses livres, nous ne serions pas surpris qu'une crise se déclarât bientôt dans le ménage intérieur de la contrefaçon belge; car si l'on a raison de dire, en économie politique, que le nombre des consommateurs croît en raison du bas prix des produits, tout bon marché a sa limite déterminée par l'inflexible minimum du prix de revient, tandis que la concurrence, une fois engagée dans la voie du rabais progressif où la presse des intérêts rivaux la pousse, va même jusqu'à franchir l'impossible. La contrefaçon est bien près de dépasser cette ligne extrême, si elle ne l'a fait déjà, et pour augmenter ses embarras, à la source de ruine que nous venons d'indiquer vient s'en joindre une autre qui n'en est peut-être que la conséquence; nous voulons parler de la vente à perte des pacotilles de retour que le commerce d'exportation n'a pu placer. Ce remède héroïque auquel les contrefacteurs, tout en le désavouant, sont bien contraints d'avoir recours pour se débarrasser du trop plein constant de leurs magasins, donne, il est vrai, une activité nouvelle à la production; mais, en détournant momentanément les effets du mal, il ne fait qu'en prolonger la cause.

Telle est la situation véritable du marché indigène de la contrefaçon; celle du marché extérieur, qui de sa nature n'est pas, comme le premier, abordable à tous indistinctement, n'est point aussi défavorable. Les bénéfices que ce marché lui

procure encore retardent l'explosion d'une crise qui nous semble également inévitable; car il ne faut pas oublier qu'il n'est pas plus que l'autre à l'abri du rabais continu, et que ses prix, quoique maintenus à un niveau plus élevé, subissent infailliblement, à mesure que ceux de l'intérieur descendent, une décroissance proportionnelle. Comme, dans les questions multipliées que soulève l'existence de la contrefaçon belge, c'est sur l'étendue de ses relations avec l'étranger que portent surtout les réclamations de la librairie française, nous allons essayer d'en faire bien apprécier l'exacte valeur.

Les principaux débouchés de la contrefaçon belge sont, par rang d'importance, l'Italie, et dans ce pays les villes où il se fait le plus d'affaires, Florence, Rome, Milan, Naples et Padoue; la Russie avec la Pologne, où la censure est moins tracassière qu'en Lombardie, et où il se place un bon nombre d'ouvrages scientifiques; l'Allemagne et la Péninsule, l'Amérique, les États-Unis en première ligne; la Syrie, le Levant, Smyrne, Alexandrie, sans compter les expéditions à l'aventure que la contrefaçon belge ne manque pas de faire chaque fois que le commerce d'Anvers dirige des navires vers des parages nouveaux. La plupart de ces marchés, il faut l'avouer, n'existaient pas pour la librairie française à l'époque où la contrefaçon n'avait pas atteint ce grand développement dont on s'est à bon droit alarmé. C'est celle-ci qui se les est successivement créés. L'avantage énorme de ses conditions de fabrication par rapport à la librairie régulière, le bon marché de la main-d'œuvre et des matières qui entrent dans la fabrication des livres, la proximité des grandes routes de l'Allemagne (1) et surtout du port d'Anvers, qui depuis l'ouverture du chemin de fer n'est plus séparé de Bruxelles que par un parcours d'une heure et quart, ont permis aux contrefacteurs belges de répandre leurs produits dans les contrées lointaines; mais ce qui a contribué surtout au succès de ces tentatives, c'est l'esprit d'entreprise, c'est cette confiance dans la loterie du hasard, sans lesquels le commerce ne saurait se dégager des voies de la routine.

(1) Nous donnerons ici le tableau des prix approximatifs du roulage ordinaire par l'Allemagne, tels que nous les trouvons dans le catalogue d'une maison belge :

	PRIX PAR CENT KIL.	JOURS DE ROUTE.			PRIX PAR CENT KIL.	JOURS DE ROUTE.
Ancône.	63 fr.	57 jours.	—	Modène.	53 fr.	45 jours.
Id., par eau. . .	53	48	—	Naples.	103	73
Bâle.	31	22	—	Id., par eau. . .	72	50 à 60
Bergame. . . .	48	46	—	Neuchâtel. . . .	38	28
Berne.	37	25	—	Padoue.	48	46
Bologne.	55	50	—	Parme.	53	50
Chiasso.	50	30	—	Plaisance. . . .	55	48
Côme.	52	30	—	Pise.	65	54
Constance. . . .	35	24	—	Rome.	72	68
Florence. . . .	62	58	—	Id., par eau. . .	67	50 à 60
Fribourg. . . .	39	33	—	Reggio.	56	43
Ferrare.	54	45	—	Saint-Gall . . .	34	23
Genève.	44	32	—	Turin.	53	40
Gênes.	58	44	—	Trieste.	50	46
Livourne. . . .	64	55	—	Venise.	49	43
Lausanne. . . .	41	30	—	Vicence.	48	42
Milan.	52	32	—	Zurich.	35	24

Plus 5 à 6 francs pour menus frais.

Le contrefacteur belge, qui n'a aucun intérêt à débattre avec les auteurs, et n'a point par conséquent à se préoccuper de la rentrée immédiate de frais considérables qu'il faut que la librairie régulière ait couverts avant de recueillir ses premiers bénéfices, a pu faire du consommateur l'objet exclusif de ses spéculations. Aussi, n'est-il pas seulement le fabricant d'une marchandise, il est à la fois son propre commerçant. Il ne connaît point ce second intermédiaire que l'éditeur français emploie dans ses rapports si restreints avec l'étranger, le libraire commissionnaire; il traite directement avec son consignataire attitré pour la ville où il envoie ses produits. Il fait plus, au lieu d'en régler le prix sur la valeur d'opinion qu'attache à chaque livre le nom plus ou moins connu de son auteur, il assigne un taux fixe au papier imprimé, et en cela il reste purement industriel. La réputation de l'écrivain ou le mérite du livre étend ensuite la demande au delà des bornes du placement ordinaire. C'est ainsi que, dans un autre genre de fabrique, la mode met en faveur tel tissu dont le prix a été déterminé d'ailleurs par le coût de la main-d'œuvre et de la matière première. Le contrefacteur belge s'est fait de la sorte une clientèle de consommateurs qui achètent indistinctement son papier imprimé et lui en demandent davantage quand ce papier leur a plu. C'est entendre le négoce des choses de l'intelligence dans toute sa matérielle crudité; mais le procédé a eu au moins pour conséquence de faire connaître et suivre pas à pas les travaux de la littérature vivante de la France dans des lieux où auparavant il pénétrait à peine en un an trois exemplaires de ses ouvrages les plus remarquables.

Cependant, malgré tous les avantages de position que possède la contrefaçon belge, malgré son habileté mercantile et le développement que les capitaux attirés par elle en 1836 lui ont permis de donner à ses expéditions aventureuses, il s'en faut que son exportation soit aussi considérable qu'on le suppose généralement, et arrive même à un chiffre qui soit en rapport avec l'importance des trois établissements organisés pour cet objet à Bruxelles. Du moins les renseignements fournis à cet égard par les états de la douane donnent une idée bien mesquine de ce commerce envahisseur, qui a fermé pourtant presque tous les marchés étrangers à la librairie parisienne. D'après ces états, il aurait été exporté :

ANNÉES.	LIVRES IMPRIMÉS SUR PAPIER INDIGÈNE.	VALEUR.
En 1836.	90,447 kilogrammes.	542,682 francs.
En 1837.	121,871	731,226
En 1838.	138,190	829,140
En 1839.	170,743	1,033,771
En 1840.	147.819	893.010
En 1841.	168.774	1,021,275
En 1842.	154.876	956,060

Ces chiffres si peu élevés sont-ils exacts? C'est ce dont nous avons cherché à nous assurer en examinant de quelle façon ils s'obtiennent et en les comparant ensuite aux renseignements particuliers que nous avons pu nous procurer sur ces envois des sociétés de contrefacteurs à l'étranger. L'exportation des *livres imprimés sur papier indigène,* pour nous servir de l'expression employée par la douane belge, n'étant frappée d'aucun droit, les déclarations des expéditions ne font connaître que le poids de la marchandise qui passe la frontière; mais comme la contrefaçon belge, par suite de la nature même de ses opérations, est exposée à de fréquents

retours, il est à présumer qu'elle déclare tous ses envois afin de pouvoir faire constater à leur rentrée la provenance primitive de ceux qui n'ont pu trouver de placement. Ce n'est donc que sur la valeur assignée à la marchandise exportée que le doute pourrait s'établir. La douane belge suppose que chaque kilogramme de livres en feuilles ou brochés vaut 6 fr., et elle augmente cette valeur de 1 fr. quand ils sont cartonnés ou reliés. Malgré la réduction considérable qui est survenue dans le prix des livres de fabrique belge, nous croyons que ce taux n'est pas trop élevé. La preuve que les chiffres fournis par la douane belge approchent de la vérité, c'est que l'exportation de chacune des trois sociétés de contrefaçon qui exploitent le marché extérieur ne dépasse guère la somme de 300,000 fr. Ainsi, en 1838, la *Société typographique* déclarait à l'assemblée générale de ses actionnaires avoir exporté pour 396,000 fr. en quinze mois; la *Société d'imprimerie et de fonderie* avait dans la même année envoyé à l'étranger pour 275,000 fr. de marchandises. La valeur totale des exportations de la contrefaçon se tient donc plutôt en deçà qu'au delà du million qu'elle a atteint pour la première fois en 1838, d'après les états de la douane. On voit, si l'on ne consulte que la colonne qui indique le poids, que le commerce extérieur a subi d'assez notables fluctuations depuis 1836. Quoiqu'en définitive le nombre des kilogrammes de livres exportés ait augmenté, la valeur des expéditions a dû rester la même par suite du rabais successif des prix. Pour le marché étranger comme pour le débouché de l'intérieur, la situation de la librairie belge empire donc chaque jour; l'importance réelle de ses bénéfices est en raison inverse de la fabrication, qui va sans cesse en augmentant. Allons au-devant d'une observation qu'on ne manquerait pas de nous faire au sujet du million qui représente, selon nous, la somme de ses affaires avec l'étranger. On dira que ce million prend la place d'une valeur triple, quadruple même en produits de la librairie française. Cela n'est pas tout à fait exact; en d'autres termes, celle-ci n'est point frustrée par le fait d'un débouché de trois à quatre millions. En effet, le franc qui est dans la poche du consommateur, et qui en sort pour être appliqué à une destination particulière, n'est jamais qu'un franc et se prête peu aux fictions de la théorie commerciale qui le voit en double ou en triple quand elle a doublé ou triplé le prix de l'objet. C'est une vérité vulgaire qu'en industrie il ne faudrait jamais perdre de vue. Le million du marché extérieur de la contrefaçon belge ne fait qu'un million en espèces, quelque valeur qu'on lui donne en livres français (1).

(1) Ce qu'il y a de curieux, c'est que la Belgique paie à l'étranger, et particulièrement à la France, le million que lui rapporte le commerce extérieur de la contrefaçon. En effet, il résulte des états de la douane belge qu'il a été importé et mis en consommation :

ANNÉES.	LIVRES EN FEUILLES, BROCHÉS, CARTONNÉS OU RELIÉS.	VALEUR.
En 1836.	145,601 kilogrammes.	881,100 francs.
En 1837.	149,745	923,089
En 1838.	159,358	973,210
En 1839.	153,362	939,636
En 1840.	148,856	916,512
En 1841.	154,311	952,182
En 1842.	162,695	1,004,180

Les importations de la France figurent dans ces chiffres pour les quatre cinquièmes de

Nous venons de montrer la situation actuelle de la contrefaçon belge. Le spectacle de désordre que présente son marché intérieur, la diminution constante des profits qu'elle retire de son commerce avec l'étranger, nous font croire, comme nous l'avons dit déjà, qu'elle marche vers une crise prochaine. L'activité de sa fabrication a beau ne pas se ralentir au milieu des embarras qui croissent autour d'elle, il est évident qu'elle produit pour produire. Elle dérobe aux écrivains français le fruit de leurs labeurs; elle ne permet pas à la librairie parisienne de reparaître sur les marchés qu'elle exploitait autrefois, et cependant elle se ruine elle-même. Si elle est destinée à éprouver bientôt une perturbation commerciale, les sociétés de librairie qu'elle a formées en recevront les premiers coups. Ce qui nous le fait croire, c'est que la plus prudente des trois, celle qui fait le plus d'affaires avec l'étranger et se compromet le moins possible sur l'arène de la concurrence intérieure, a graduellement resserré sa fabrication depuis quelques années (1). Dans une autre, les actionnaires sont en querelle ouverte avec les directeurs, et se voient forcés de réclamer judiciairement la stricte observation des statuts. Toutes ont renoncé à acquitter l'intérêt des capitaux qui ont servi à les constituer en 1836, et nous croyons qu'il n'y en a qu'une seule qui compense cette perte par la distribution de véritables dividendes. Pourtant, quels que soient le caractère et la durée de l'événement commercial que nous prévoyons, il ne s'ensuivra point que la contrefaçon belge sera détruite. Son ménage intérieur en souffrira, mais notre librairie n'en recueillera point le bénéfice. Tant qu'il sera loisible à tout venant, en Belgique, de réimprimer les livres français, il se trouvera toujours des spéculateurs hasardeux qui n'hésiteront point à reprendre cette industrie, si peu lucrative qu'elle soit. Perdue de ressources, la contrefaçon de Bruxelles ne sera jamais plus pauvre qu'elle l'était dans ses commencements, et il suffit quelquefois d'un bon livre que l'Europe s'arrache pour la faire subsister six mois. Ainsi, qu'on ne s'attende point à la voir périr. Nous n'avons pas montré l'étendue de son malaise, pour arriver à cette conclusion qui serait fausse, et contribuer de la sorte à nourrir des illusions fâcheuses. Si l'on veut extirper la contrefaçon, il faut faire quelque chose; car, malgré sa détresse toujours croissante, il ne faut pas espérer qu'elle se détruise elle-même.

Nous venons d'établir, dans tous ses détails, le bilan matériel de la contrefaçon belge. Cet exposé ne serait pas complet, s'il n'était point accompagné de l'examen de son bilan moral. Les questions que nous allons poser, et auxquelles nous essaierons de répondre, expliqueront le sens que nous attachons à ce mot. La contrefaçon

la valeur totale. En 1842, elles ont été de 810,065 fr. Ce qui explique cette singularité, c'est que la contrefaçon belge ne réimprime que les ouvrages d'auteurs vivants; elle n'essaie pas de disputer à la librairie française la réimpression des livres tombés dans le domaine public.

(1) La *Société d'imprimerie et de fonderie,* que nous désignons ici, a fabriqué (indépendamment des ouvrages continués) :

278	volumes	in-8°	et in-18	en 1837.
195	—	—	—	en 1838.
210	—	—	—	en 1839.
197	—	—	—	en 1840.
196	—	—	—	en 1841.
175	—	—	—	en 1842.

a-t-elle exercé une influence directe sur le caractère, sur les sentiments nationaux et sur le goût littéraire du peuple qui lui a donné asile? Est-elle favorable ou nuisible au développement de sa littérature? Et, en ce qui concerne la littérature française elle-même, lui a-t-elle, sans le vouloir, rendu des services qui compensent le dommage dont les écrivains et les libraires français se plaignent à bon droit ?

La contrefaçon belge, poussée par la nécessité de produire sans cesse, inonde, comme on l'a vu, son marché intérieur d'éditions à bon marché de tous les ouvrages qui paraissent en France, et met en jeu tous les moyens dont peut s'aviser une industrie nécessiteuse pour exciter le public à les lire. Il est impossible que cette communion constante d'un peuple peu littéraire par lui-même avec la littérature la plus féconde, et après tout la plus considérable qu'il y ait dans le monde, n'ait point fini par agir sur son caractère, sur ses habitudes, sur ses idées. Sans doute jusqu'à ce jour son goût ne paraît pas y avoir gagné en délicatesse : il lit tout ce que la contrefaçon imprime, sans ordre, sans mesure, et soit que l'esprit de critique n'ait pu encore se développer chez lui, soit que l'attrait du bon marché le guide exclusivement dans le choix de ses lectures, il en est venu à faire une sorte de renommée à des ouvrages sans valeur réelle, à des auteurs médiocres dont le nom revient à Paris chargé d'une réputation qu'ils n'y auraient jamais obtenue; il n'en est pas moins évident que les Belges sont imprégnés des idées françaises, ne voient que la France, ne pensent que par la France, et sans contredit la contrefaçon, qui établit entre eux et la littérature vivante de leurs puissants voisins un contact intime, incessant, n'est pas étrangère à ce résultat.

Nous savons bien que les Belges ne veulent point reconnaître cette influence intellectuelle, et qu'ils s'efforcent de s'y soustraire; mais elle est réelle, elle use leur caractère propre et le dénationalise, elle a étouffé l'originalité de leur littérature dans son germe, elle lui impose ce joug de l'imitation dont elle s'indigne sans le pouvoir briser, elle a fait enfin que tous les ouvrages publiés en Belgique, dans l'espace de treize ans, n'ont été, à de rares exceptions près, que le lointain reflet de modèles français. Matériellement, la contrefaçon ne cause aucun tort à cette littérature sans couleur et sans but; elle lui offre au contraire des occasions de publicité qui lui manqueraient d'ailleurs, car les éditeurs de Bruxelles, quoique peu disposés, on le croira sans peine, à payer le droit d'imprimer des livres originaux, prêtent du moins aux écrivains belges le secours de leurs relations étendues, si bien qu'il arrive souvent qu'un ouvrage qui n'a pu trouver dix lecteurs dans la ville où il a vu le jour, va charmer les loisirs du public peu exigeant de Rio ou de Philadelphie en compagnie des plus estimables écrivains de la France. Ce n'est donc point à la publication des livres nationaux, mais à l'expansion des facultés littéraires des Belges, que la contrefaçon est nuisible. Comme elle les fait vivre dans le bruit de la littérature parisienne, elle ne permet pas qu'ils sentent assez la nécessité de chercher leurs inspirations en eux-mêmes, de combiner, par exemple, une alliance des idées françaises et des idées germaniques, dont il semble que leur génie particulier devrait être le lien.

Aussi la Belgique n'envisageât-elle que son intérêt moral de nation, devrait être la première à souhaiter de voir la contrefaçon s'éloigner de son territoire, tandis que la France détruirait un de ses moyens les plus actifs de propagande intellectuelle et politique, si, en arrêtant un mal incontestable, elle laissait se perdre le bien que, sous ce rapport, il a indirectement produit. Ce n'est pas que nous cherchions à faire ici, tant s'en faut, l'éloge implicite de tous ces ouvrages où

ni le goût, ni l'art, ni la morale ne sont respectés, et qui doivent à la contrefaçon de retentir encore en Europe après que l'opinion en a fait justice en France. Nous voulons dire seulement que, grande ou médiocre, honnête ou immorale, la publication de l'instant est également intéressante pour les deux pays, et que, par le fait de la contrefaçon, la Belgique est le prolongement intellectuel de la France, la tête de pont de sa littérature en Europe.

Parmi les Belges, il n'y a que le parti catholique qui ait la conscience des atteintes que le commerce des idées françaises porte au caractère national du peuple, et qui se soit prononcé par des actes contre la contrefaçon, leur agent le plus bruyant et le plus actif. C'est dans cet esprit qu'il a fondé des associations pour la propagation des bons livres; le danger des mauvaises lectures est le texte ordinaire des prédicateurs du carême : le clergé exige des libraires qui veulent se marier à l'autel la promesse écrite qu'ils n'imprimeront plus de romans; au mois de juillet de cette année, le corps entier de l'épiscopat a signé une instruction pastorale qui paraît avoir été provoquée surtout par la publication des *Mystères de Paris,* car le succès de ce roman, nous le disons à regret, n'a pas été moins prodigieux en Belgique qu'en France. L'appui du parti catholique est donc acquis d'avance à toute mesure qui tendrait à la suppression de la contrefaçon ; mais cet appui intéressé serait retiré dès qu'il s'agirait d'accorder à la librairie française les moyens de prendre la place de sa rivale sur le marché littéraire de la Belgique.

Ce que la contrefaçon a fait, quoique sans y avoir songé, chez le peuple belge, s'est répété à un moindre degré dans les pays où elle a ouvert des débouchés à son exportation. Le bien et le mal qu'elle y produit s'y balancent dans la même proportion. Elle étend à la vérité la réputation d'ouvrages qui la plupart du temps n'en sont pas dignes, aux dépens d'autres livres que l'instinct peu éprouvé de l'étranger ne sait pas assez distinguer; mais enfin elle fait lire les écrivains français, et c'est beaucoup. Il faudra bien qu'à la longue ceux qui comprennent si mal encore notre littérature finissent par s'apercevoir qu'elle ne consiste pas tout entière dans les romans grivois de M. Paul de Kock ou dans les feuilletons si peu littéraires du journalisme parisien. Il est un des résultats de la contrefaçon qu'il ne faut pas surtout perdre de vue, c'est qu'elle se montre régulièrement dans des lieux où la librairie française n'avait point pénétré. Forbans ou non, les contrefacteurs belges ont agi à la façon des boucaniers, par qui ont commencé les colonies les plus florissantes. Leur audace a tenté des voies nouvelles; quoi qu'il arrive de leur industrie, la librairie française ne pourra mieux faire que de marcher sur leurs traces.

Le bilan moral de la contrefaçon est donc, à certains égards, plus satisfaisant que son bilan matériel; mais, comme le peu de bien dont elle a été la cause involontaire est fondé sur une injustice, nous ne lui en rapportons point l'honneur, et nous l'avons signalé seulement pour ne point laisser dans l'ombre aucune des faces de la grave question que nous avons entrepris de traiter.

Maintenant nous avons parcouru l'histoire de la contrefaçon belge depuis son origine jusqu'à nos jours; nous l'avons montrée telle qu'elle est en réalité, et, sans dissimuler l'iniquité de son principe ni l'étendue du tort matériel qu'elle cause à la littérature française, nous avons cru devoir ramener à ses proportions véritables une industrie qui fonctionne depuis trop longtemps sous nos yeux pour que la

prévention ou la distance ait pu nous tromper sur la mesure de ses forces actuelles et de ses progrès dans l'avenir. De cet examen consciencieux et calme est résulté pour nous la conviction que la contrefaçon a passé les jours de sa prospérité, que ce sera son châtiment de vivre d'expédients et de misère sous le dur régime de la concurrence, et qu'elle est poussée dans une voie fatale de ruine d'où il ne lui sera pas même permis de sortir par son anéantissement volontaire. Les intérêts qu'elle a lésés, tout le prouve, ne pourraient que gagner à attendre, pour traiter avec elle, qu'elle en soit réduite à des extrémités plus dures encore ; cependant nous n'hésitons pas à dire qu'il faut travailler immédiatement, et avec plus d'énergie qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, à l'abolition de cette industrie. Il y va de l'honneur de notre civilisation d'assurer à l'intelligence la jouissance d'un droit qu'elle n'a laissé violer que parce que les coups qu'on lui porte ne peuvent mettre la société matérielle en péril. Quand on parviendrait à nous prouver que la plupart des écrivains dépouillés par la contrefaçon n'ont reçu d'elle qu'une médiocre injure, qu'il en est même qui lui doivent d'avoir vu leur réputation s'étendre dans des pays où leurs livres ne seraient jamais arrivés, que, dans leurs rapports avec la librairie française, tous n'ont pas écouté l'intérêt même d'une industrie déjà si maltraitée, au dehors, et que cette industrie à son tour a commis de grandes fautes, il suffirait, pour fixer notre opinion, qu'on nous remît devant les yeux les noms de quelques grands écrivains, MM. de Châteaubriand, Augustin Thierry, Béranger, à qui la contrefaçon dérobe un revenu légitime sans profit pour elle-même. Il faut que la loi barbare derrière laquelle s'embusque le spoliateur de la plus noble des propriétés, d'une propriété dont chacun est appelé à jouir, disparaisse du code des peuples civilisés. Ce vœu, il y a longtemps que nous l'avons formé ; le concert de tous les publicistes européens sera peut-être nécessaire pour en amener l'accomplissement. Quant à nous, pressé d'apporter notre part dans cet effort commun, nous allons dire quels moyens nous semblent les plus propres à produire promptement ce noble résultat.

IV. — DE L'ABOLITION DE LA CONTREFAÇON BELGE.

Sur ce point, nous le déclarerons tout d'abord, nous professons un sentiment arrêté : parmi tous les moyens qui doivent conduire à la suppression définitive de la contrefaçon étrangère, il en est un, à notre avis, qui doit passer avant tous les autres, parce que l'efficacité de tous les autres en dépend, c'est celui qui consiste à proclamer le principe de l'abolition. A la France revient naturellement l'initiative de cette grande mesure, non point parce qu'elle y est au point de vue industriel la plus intéressée, mais parce qu'il lui appartient, comme nation qui règne par l'intelligence, de prendre les devants dans toutes les questions où sont en jeu les droits de l'intelligence. Peut-être cette manifestation généreuse dont il faudrait donner l'exemple sans la garantie obtenue d'avance que les autres peuples s'empresseraient de le suivre, prendra-t-elle aux yeux des esprits positifs la couleur d'une utopie. Nous ne redoutons pas le reproche, et nous tenons qu'il est digne d'un grand peuple d'accepter de pareilles chances. Le défaut de nos gouvernements modernes dans la conduite des grandes affaires est de les réduire toutes à des questions de possibilité immédiate. Qu'une idée féconde ne puisse passer sous les portes de la pratique, on la mutilera plutôt que de lui ouvrir une brèche au travers des rem-

parts, comme on faisait jadis aux triomphateurs. Tous les hommes d'état, dans les pays constitutionnels, aspirent à n'être point confondus avec les faiseurs d'utopie et les théoriciens; et cependant quel grand ministre a marqué dans l'histoire qui ne fut pas un peu utopiste pour son siècle? Rien de ce qui est juste n'est impraticable, et ce n'est point un prétexte suffisant pour reculer le jour de l'équité, que la crainte de n'en point recueillir immédiatement le fruit; car le temps, qui ne compte pour rien dans la vie des peuples, développe sans relâche ce qu'ils ont su faire à propos. Autrefois la France, ivre de théories, ne passait pas la journée sans poser un principe social; à présent, il semble qu'elle rougisse de sa croyance un peu folle à la toute-puissance des idées, tant elle prend de peine, dans ses rapports avec l'Europe, pour ne point sortir des traces de la routine et de l'égoïsme national. Dans plus d'une circonstance pourtant, l'adoption d'un principe résout en une seule fois les difficultés qu'aurait présentées isolément chacune de ses conséquences. Bien souvent, lorsqu'une question paraît inextricable, quand on l'a parcourue dans tous les sens et qu'on n'y a point trouvé d'issue, c'est que l'on aura négligé de remonter jusqu'au principe. La nécessité d'abolir la contrefaçon belge est reconnue, le problème est posé; les écrivains français l'examinent, le quittent et le reprennent depuis tantôt vingt ans; on n'y a oublié qu'une chose, c'est de dire : « La contrefaçon étrangère est une institution digne des temps barbares; il faut qu'un peuple, dans la civilisation, donne généreusement l'exemple de la supprimer chez lui. »

Voilà ce que nous proposons d'abord. La France doit être jalouse de ne point se laisser ravir ce beau rôle; qu'elle se hâte donc de proclamer le principe, c'est-à-dire, pour rentrer dans la pratique, de manifester son opinion de peuple policé au sujet de la contrefaçon étrangère par une démonstration publique, par le rachat de celle qui se fait chez elle, et dont la suppression a été déjà indiquée dans ce recueil il y a plus de trois ans. Cette dépense serait politique autant que juste, et la crainte qu'elle soit d'abord stérile ne doit point, selon nous, arrêter le gouvernement. Tout peuple qui a des sacrifices à demander à d'autres peuples doit commencer par s'en imposer à lui-même. C'est ce qu'a fait l'Angleterre dans une seule circonstance de sa vie nationale, mais cela d'une façon si large et si frappante, qu'on ne saurait s'empêcher de l'admirer, se méfiât-on du motif secret qui peut avoir dicté sa conduite. Elle poursuivait l'affranchissement de la race noire dans toutes les colonies; elle a débuté par un emprunt de 500 millions destiné tout entier au rachat de ses propres esclaves. C'est là de la propagande argent comptant. Si la France veut, comme c'est son devoir et son droit, obtenir la reconnaissance universelle de la propriété de l'intelligence, la première mesure, encore une fois, qu'elle ait à prendre, celle dont il eût été plus habile même de faire précéder toute autre démarche, c'est l'abolition et le rachat de la contrefaçon étrangère établie sur son propre territoire. Son exemple entraîne toujours les autres peuples; quand cette grande nation, qui dirige l'opinion du monde, aura prouvé par un acte aussi significatif qu'elle considère vraiment la contrefaçon comme un délit social et qu'on est sa complice en la tolérant chez soi; lorsqu'un ministre constitutionnel, reprenant la pensée de Louis XIV, dont les faveurs allaient chercher les savants étrangers au fond de leurs retraites, pourra dire : La France, patrie naturelle de toutes les intelligences, s'estime heureuse de leur payer à toutes le salaire de leur noble labeur, quel peuple osera désormais en Europe donner ostensiblement asile à une industrie mise ainsi par elle au ban de la civilisation? Dès lors la France pourra négocier, non point comme nation

industrielle marchandant un tarif à des peuples marchands, mais comme souveraine d'un empire moral conviant l'Europe à signer après elle la déclaration des droits de l'intelligence.

Appuyées par une preuve pareille de la sincérité de ses convictions, les démarches du gouvernement français prendraient un caractère de suite et d'ensemble qui permettrait d'espérer des succès rapides. Jusqu'à ce jour, il n'a manifesté que dans deux circonstances son désir formel d'atteindre la contrefaçon en Europe, et encore ne l'a-t-il fait qu'incidemment, à propos de toute autre chose, de tarifs et de navigation. La première tentative est partie du ministère du 1er mars, si nous avons bonne mémoire. Le traité de commerce conclu avec la Hollande, pendant qu'il était au pouvoir, avait stipulé en faveur de la littérature et de la librairie françaises des avantages qui ne paraissent pas avoir eu toute la portée qu'il y attribuait, car je ne sache pas que les produits de la librairie belge aient cessé de pénétrer en Hollande. Nous voulons admettre que la convention conclue récemment avec la Sardaigne produira de meilleurs résultats, et qu'un marché où la contrefaçon plaçait pour environ 30,000 francs de marchandises demeurera acquis à la librairie française; mais il est temps d'adopter une marche plus décisive et plus sûre. On procède, jusqu'à présent, à l'extinction de la contrefaçon en tournant autour d'elle et en élevant, par fragments séparés, un cercle de prohibitions qu'on ne pourra fermer qu'à la longue; ce mode nous semble trop lent et d'une efficacité trop douteuse pour mériter l'assentiment qu'une société de gens de lettres a publiquement donné à M. le ministre des affaires étrangères.

Dans l'état actuel de la question, chaque fois qu'il s'est agi d'essayer de supprimer la contrefaçon belge, on a fait cette objection : à quoi servira de la chasser de Belgique, si elle peut se transporter ailleurs? Cette possibilité, en effet, elle la possède toujours, puisque, comme on l'a vu, c'est une industrie qui s'établit fort bien sans capitaux. Des conventions partielles, comme celles que nous venons de rappeler, par cela seul qu'elles ne sont pas précédées du sacrifice dont nous voudrions que la France donnât l'exemple, auront beau traquer la contrefaçon étrangère des livres français de pays en pays, on n'aura pas atteint un résultat vraiment grand, tout sera encore à refaire, s'il reste un seul asile en Europe, un seul état de quatre lieues carrées où elle puisse rétablir ses ateliers et de là défier la molle surveillance des douanes, toujours disposées à se relâcher de leur zèle quand elles n'ont point à protéger des intérêts exclusivement nationaux. Que la France au contraire parvienne, par un grand exemple, à faire considérer la contrefaçon comme un délit européen, elle s'assure aussitôt le concours d'une sorte de police morale dont les moyens de répression sont bien préférables à ceux de cette police purement commerciale que les armées douanières exercent. Le rachat de la contrefaçon française opéré en France, il ne devient plus nécessaire d'épier l'occasion d'arracher à tout peuple qui aura une faveur commerciale à demander la reconnaissance de la réciprocité en matière de propriété littéraire. Les écrivains anglais, allemands, italiens, dont les droits sont lésés aujourd'hui par la contrefaçon parisienne, sauront préparer leurs gouvernements à conclure bientôt les conventions que la France obtient si difficilement aujourd'hui, et veilleront plus tard eux-mêmes à ce qu'elles soient facilement observées.

Dans tous les cas, il est urgent que le gouvernement change de système, qu'il attaque enfin la contrefaçon de front et au cœur, dans le foyer même de ses opérations. Là seulement elle peut recevoir un coup qui lui soit sensible, quoi qu'elle

imagine ensuite pour en parer les effets. Jetez le trouble dans le centre même de sa production, autrement elle aura toujours le temps d'opposer le correctif de la contrebande à la fermeture successive des marchés où elle a su créer des habitudes de consommation. C'est là le point capital.

La reconnaissance du principe, le rachat préalable de la contrefaçon française par la France, détermineront-ils la Belgique à se débarrasser elle-même de sa propre contrefaçon ? en un mot, couperont-ils court aux négociations entre les deux pays, en les rendant inutiles ? Il ne faut pas l'espérer; la Belgique n'est ni assez riche, ni dans une position assez prospère pour se permettre de céder à un beau mouvement qui ne produirait pour elle en retour aucun résultat positif. Si peu qu'elle vaille, la contrefaçon belge vaut bien plus, eu égard surtout au peu d'étendue du pays, que ne vaut la contrefaçon parisienne, et, quand elle l'aurait sacrifiée, la Belgique y gagnerait seulement la réciprocité de protection pour ses écrivains, bénéfice tout à fait illusoire dans l'état actuel de sa littérature. Mais au moins, en adoptant le parti préalable que nous conseillons, la France se placerait vis-à-vis de la Belgique dans une position très-avantageuse sous un rapport; celle-ci serait forcée dès lors de prendre à sa charge le règlement de l'indemnité qui doit accompagner l'expropriation de sa librairie. Le rachat du matériel de la contrefaçon a déjà compliqué le problème, et n'a pas permis d'arriver à une conclusion raisonnable. En effet, à l'occasion du projet d'union douanière, lorsque les contrefacteurs de Bruxelles ont pu croire que les deux gouvernements allaient s'occuper sérieusement d'abolir leur industrie, il s'est manifesté dans tous les ateliers une activité nouvelle dont l'objet était facile à deviner, et l'un d'eux, qui vint à Paris à cette époque, s'annonçant comme le délégué de ses confrères, n'a pas craint de faire à la librairie française, et si nous ne nous trompons, au gouvernement lui-même, des propositions de rachat dans tous les cas inacceptables. Les mêmes démarches se renouvelleraient encore, si les négociations étaient reprises avec la Belgique sur le même pied. Également repoussées, peut-être en retarderaient-elles l'issue, parce que d'un côté le gouvernement belge ne serait pas fâché de n'avoir point à se mêler d'un détail qui lui suscitera beaucoup d'embarras, et que de l'autre il ne convient pas à la dignité du gouvernement français de composer directement avec une industrie étrangère sans droits acquis à ses yeux, dans la bonne foi de laquelle il ne peut avoir la moindre confiance, et qui ne viendrait à lui que pour essayer de lui arracher des conditions onéreuses. Si, au contraire, la France a racheté la contrefaçon chez elle, l'obstacle se trouve heureusement tourné; le gouvernement belge ne pourra plus hésiter devant les difficultés d'exécution qu'il redoute ; la force de l'exemple, mieux encore que le sentiment des convenances, le forcera d'accepter le soin de compter avec la contrefaçon, et, comme il connaît sa situation réelle, non-seulement il ne la paiera que ce qu'elle vaut, mais il ne lui permettra pas, ce qui est très-important, d'augmenter, dans les derniers jours de son existence légale, la réserve déjà si considérable de ses magasins et de reculer ainsi le moment où les derniers produits de sa fécondité auront disparu des marchés du monde.

Puisqu'une négociation prochaine et directe avec la Belgique est indispensable, il convient d'examiner si les circonstances actuelles permettent d'en espérer le succès. Nous y croyons pour notre part, et voici sur quoi cette prévision repose.

A l'époque de ses embarras diplomatiques, ainsi que nous l'avons expliqué déjà, le gouvernement belge était dans une situation trop délicate vis-à-vis de

l'opinion divisée du pays pour songer à remuer une seule question qui aurait touché, même de loin, à l'équilibre de sa politique intérieure. Il est, comme on sait, des temps d'inquiétude et d'instabilité où les actes les plus étrangers aux intérêts directs des partis deviennent entre leurs mains des instruments de perte pour le pouvoir qu'ils veulent renverser. Toute tentative de supprimer la contrefaçon aurait, il y a quelques années, été interprétée aux dépens du cabinet qui en eût conçu la pensée. Aujourd'hui il n'en serait plus de même. Ce qui occupe tous les esprits en Belgique, c'est la recherche des moyens les plus propres à rasseoir le commerce extérieur et la grande industrie sur des bases nouvelles. Aussi les deux partis politiques entre lesquels le pays se partage, quoiqu'ils se combattent toujours avec une vivacité extrême et n'admettent point de compromis toutes les fois qu'il s'agit du principe dont leur lutte s'inspire, savent à présent se décomposer dans les chambres, et former d'autres majorités sur le terrain neutre des questions industrielles et commerciales. C'est même là ce qui fait la fortune du ministère actuel, dont le chef, également suspect au parti libéral qui comptait autrefois sur lui, et au parti catholique qui le surveille de près, peut résister à la double action des attaques de l'un et des méfiances de l'autre, parce qu'il est venu au moment où la Belgique avait besoin d'un de ces esprits positifs, sans passion, qui donnent aux intérêts matériels le pas sur les principes politiques, et font avant tout les affaires d'un pays. L'ambition de M. Nothomb est de répondre à ce besoin; il voudrait marquer son passage au pouvoir par quelque mesure commerciale qui lui méritât la reconnaissance des grandes industries. S'il peut espérer de conclure, non pas une union douanière avec la France (cette belle conception est hérissée de trop de difficultés pour que ses vues aillent jusque-là), mais une suite de négociations qui aient pour effet d'étendre les débouchés trop restreints de son pays, il est probable que lui et le parti des intérêts matériels fermeront l'oreille aux clameurs de la contrefaçon et ne balanceront pas à la sacrifier. Comparée à la production de la fonte, de la houille, de la toile, la contrefaçon est une fabrique très-secondaire, bonne seulement à servir de moyen de compensation dans un traité de commerce. En un mot, la contrefaçon n'est autre chose, à l'heure qu'il est, que l'appoint d'un troc d'industries auquel toute négociation avec la France donnera lieu; elle ne doit donc point faire l'objet d'une convention séparée; elle vaut tant en fer, en charbons, en toiles; c'est un marché à débattre. Présentée différemment ou dans d'autres circonstances, la question pourrait être perdue par des lenteurs rebutantes et des prétentions inadmissibles. Mais que le public belge apprenne en même temps qu'une diminution de droits à l'entrée de la fonte ou des machines a été consentie par la France, et que la contrefaçon a cessé d'être, il ne s'élèvera pas une voix pour la plaindre; ceux même qui en 1836 se sont montrés favorables à son existence n'hésiteront point à l'abandonner, la plupart ayant des intérêts bien plus importants engagés dans les grandes sociétés industrielles qui furent si fortement ébranlées par la crise financière de 1838. La contrefaçon seule jettera les hauts cris, et peut-être ne semblera-t-elle si fâchée que pour se faire payer plus cher sa défaite; qui sait si même en ce moment elle n'attend pas avec une certaine impatience l'accomplissement d'une pareille mesure, puisqu'elle peut seule lui fournir l'occasion de se tirer honnêtement et fructueusement de la voie funeste où elle s'est précipitée sans espoir d'un meilleur avenir?

Telle sera, selon nous, l'issue des démarches du gouvernement au sujet de la contrefaçon belge, pourvu qu'il les entame immédiatement, et qu'il ne fasse pas de l'a-

bolition de cette industrie l'objet d'une négociation particulière ; et ne voit-on pas que, si dans le même moment l'autorité d'un noble exemple a mis fin aux arguments vulgaires dont les contrefacteurs se sont fait un rempart vis-à-vis de l'opinion du monde, et a préparé l'étranger à leur refuser un asile, la contrefaçon, repoussée par la Belgique, ne saura bientôt où poser le pied en Europe? De sorte que l'adoption large et franche du principe de l'abolition aurait un triple résultat : elle donnerait à la France un langage plus élevé dans les négociations; elle ferait disparaître des difficultés pratiques qui ont arrêté la discussion des traités particuliers; elle hâterait le moment où le but serait complétement atteint.

Il est inutile d'insister sur les avantages matériels que la France retirerait de la conclusion de cette grande affaire : on connaît la triste situation de l'industrie qui repose en France sur les œuvres de l'esprit; mais il est un intérêt moral qui pourrait être lésé en dernière analyse, si l'on n'y prenait garde, et c'est sur ce côté de la question que nous croyons nécessaire de diriger maintenant l'attention de nos lecteurs. Il ne suffit pas que la librairie française possède enfin, avec les marchés étrangers que la contrefaçon belge lui a fermés, ceux qu'elle lui aura ouverts, pour que la France ait à se féliciter d'avoir mis un terme à une grande iniquité. Cette industrie doit être en mesure de les exploiter tous, non pas à son propre profit, mais selon les exigences du rang supérieur dont une littérature essentiellement universelle tient sans doute à ne pas descendre. Il pourrait arriver que la clientèle commerciale de la librairie, quoique considérablement accrue, ne parvînt pas à embrasser toute la clientèle intellectuelle que l'existence de la contrefaçon a faite à cette littérature. C'est là un résultat auquel le gouvernement regretterait plus tard d'avoir participé. La France exerce en effet sur le monde une influence souveraine qu'elle doit à la puissance civilisatrice de ses idées bien plus qu'à l'empire de sa force et de sa richesse. Il ne faudrait pas que l'Europe perdît l'habitude de communier avec sa pensée, et que le plus précieux de ses intérêts nationaux périclitât entre les mains d'une industrie qui n'en comprendrait pas l'importance ou la subordonnerait à ses combinaisons de marchand. La France doit vouloir autre chose que sa librairie, autre chose que ceux de ses écrivains qui préféreraient le lucre à la gloire. Le gouvernement aurait manqué au premier de ses devoirs, si, en obtenant de l'étranger une grande faveur pour la librairie, il avait contribué à amoindrir dans un avenir prochain l'influence intellectuelle, c'est-à-dire politique en même temps que sociale, de la nation qu'il personnifie; si en Belgique, en Allemagne, en Italie, trois peuples où les idées françaises se fraient un chemin malgré la crainte qu'on a de leur prépondérance, le public lisait moins les livres qui les leur transmettent, était en communication moins suivie, moins intime avec la littérature vivante qui, malgré ses défauts, est toujours en définitive l'expression des sentiments et du génie de la France nouvelle. Le chiffre de l'exportation de la librairie aurait beau satisfaire alors l'œil d'un statisticien, quelques auteurs plus avides de gain que de renommée auraient beau se réjouir de l'accroissement de leur revenu : est-ce que la nationalité française trouverait dans ce résultat alarmant pour son influence un égal sujet d'allégresse? Eh bien ! il faut le craindre, c'est là ce qui pourrait arriver, si une prompte réforme ne met pas la librairie française en état de gérer dignement les intérêts intellectuels de la France aussitôt que la suppression de la contrefaçon belge aura étendu le cercle de ses opérations et agrandi son avenir.

Veut-on savoir ce que deviendrait le marché du monde imprudemment aban-

donné à ses spéculations? Qu'on examine ce qu'elle a fait de celui où elle n'a pas rencontré de compétiteurs. La librairie française, nous devrions dire parisienne, est à peu près en pleine possession de son marché intérieur; quelle que soit la destinée de la contrefaçon, elle n'en possédera jamais de plus beau. Elle y jouit en outre d'un avantage qui manque à toutes les autres industries nationales; elle est organisée, c'est-à-dire que la concurrence ne peut venir jeter, comme partout ailleurs, le désordre dans ses rangs. En acquérant la propriété d'un auteur, l'éditeur se constitue un monopole que la loi protége, et qui lui permet de combiner en toute sécurité les éléments de son entreprise commerciale. Avec une position qui semble si heureuse, avec un avantage qui manque à toutes les autres industries, comment la librairie française a-t-elle exploité son marché intérieur? Les faits vont répondre d'eux-mêmes. En France, la clientèle d'un auteur n'est pas celle de son éditeur. Ce problème si simple, faire que ceux qui veulent lire un livre l'achètent, elle ne l'a jamais résolu, elle ne paraît pas même se l'être proposé. Le plus grand nombre des lecteurs en France louent des ouvrages nouveaux, bien peu les achètent. La location des livres, il faut en convenir, dénote un vice radical dans la gestion des intérêts intellectuels confiés à la librairie française. Au lieu de faire passer directement l'ouvrage des mains de l'auteur à celles du lecteur, elle a permis, elle a rendu indispensable l'établissement d'une industrie intermédiaire qui pourvoit aux besoins qu'elle ne sait point satisfaire, et qui prélève sur eux une contribution dont le denier remonte à peine jusqu'à sa propre bourse. La littérature vivante en France a ses fermiers et ses sous-fermiers, comme les finances si mal administrées de l'ancienne monarchie. Ce fait nous a toujours choqué; il caractérise bien l'esprit de routine et la timidité qui président aux spéculations de la librairie parisienne. Ce n'est pas tout; les livres utiles, ceux qui servent aux fortes études, et qui attestent les tendances plus graves du génie français, sont d'un prix presque inabordable pour cette jeunesse sérieuse, altérée de savoir et riche seulement d'espérance, qui se presse autour des fontaines de la science et de l'art. La contrefaçon assurément n'a pas fait que la librairie française soit chez elle en général une industrie sans grandes vues et sans intelligence; cependant celle-ci lui attribue toute sa détresse et soupire, pour arriver au terme de son malaise, après son Eldorado lointain des marchés étrangers, comme si elle avait tiré tout le parti possible du marché intérieur, comme si elle s'y était préparée à exploiter dignement les débouchés du reste du monde, et avait su mettre en pratique cet axiome vulgaire, qu'en industrie le nombre des consommateurs croît en raison du bas prix de l'objet de consommation. Il n'y a pas bien longtemps, elle ne s'imaginait pas qu'un volume in-8° pût être vendu moins de 7 francs 50 centimes, et aujourd'hui encore elle excepte de ses publications à bon marché toutes les premières éditions, celles précisément dont il faudrait régler le prix de telle sorte que le public, sur l'annonce d'une nouveauté quelconque, pût céder à la première impulsion de sa curiosité. Tous ceux qui ont vu de près la librairie parisienne savent si nous la calomnions. Ils n'ignorent pas que, pour la vente d'un ouvrage d'imagination, elle règle invariablement son tirage sur le nombre des cabinets de lecture qui lui offrent un écoulement régulier; qu'elle se dit : « Les frais d'impression de tel ouvrage seront couverts par l'achat forcé de cinq ou six cents cabinets de lecture, et le bénéfice se prélèvera sur le placement éventuel du reste de l'édition, » et qu'elle ne s'est pas dit encore : « Ces cinq ou six cents cabinets de lecture représentent neuf ou dix mille lecteurs par exemple; à quel taux faut-il abaisser le prix de l'exemplaire pour en faire autant

de consommateurs? » Ce résultat, qui est possible à toute industrie intelligente, on pouvait l'attendre d'elle en tout état de cause; mais, si elle veut succéder à la contrefaçon, il devient nécessaire qu'elle soit en mesure de le réaliser.

Nous ne voulons pas opposer, d'une manière absolue, à la librairie française l'exemple de sa rivale. Pourtant, quoique celle-ci soit tombée dans un excès contraire pour des motifs que nous avons déduits plus haut, quoiqu'elle en soit venue à jeter dans le public trop de volumes incorrects et mal imprimés qui ne méritent plus le nom de livres, on peut recevoir des leçons utiles même d'un pareil adversaire. Voici un rapprochement que nous ne pouvons nous empêcher de faire : la contrefaçon fait acheter cinq à six cents exemplaires du premier livre venu, qu'elle imprime, à une population de quatre millions de Belges, dont la moitié parle une langue étrangère, tandis que la librairie parisienne place à peine huit cents exemplaires du même ouvrage sur un marché qui compte trente-trois millions de Français. Or, il nous semble évident qu'il y a entre ces deux termes extrêmes un milieu où l'industrie régulière aurait pu arriver sans tomber dans l'excès justement reproché à sa rivale. Et qu'on ne nous objecte pas que la condition des deux librairies vis-à-vis de leur marché intérieur n'est pas la même. La librairie parisienne est soumise à des charges très-lourdes sans doute, dont la contrefaçon est affranchie ; mais le monopole que chaque éditeur possède ici ne constitue-t-il pas en sa faveur un avantage inappréciable, quand on connaît les ravages produits là-bas par le fléau de la concurrence?

Soyons juste envers la librairie française. Plusieurs causes indépendantes d'elle ont contribué à produire l'état d'insuffisance commerciale que nous venons de dépeindre, et peu à peu l'ont conduite à se contenter de remplir tant bien que mal la moitié de son rôle, d'être seulement une industrie et presque une industrie locale; ces causes sont la concurrence extérieure de la contrefaçon, qui l'a découragée, qui a paralysé en elle l'esprit d'entreprise; le manque des capitaux nécessaires pour aborder les grandes affaires, et enfin (c'est à regret que nous l'avouons, nous qui avons une idée si élevée des droits de l'intelligence) l'invasion du métier dans la littérature. Nous ne nous arrêterons pas à ce dernier sujet; le récit des excès où l'avidité du gain a jeté tant d'écrivains d'un mérite réel, le spectacle de la pensée ravalée à l'état de marchandise, cette mise en coupe réglée des espérances du talent, cette soif insatiable de gain, dont les esprits d'élite ont su seuls se préserver, mais qui a été trop générale pour que l'avenir des arts et des artistes n'en ait pas cruellement souffert, nous entraîneraient trop loin du cadre où il convient que nous nous renfermions, et nous aimons mieux détourner nos regards de ce déplorable tableau. C'est déjà trop d'avoir à constater le fait : la librairie française a plié sous le poids de ces énormes sacrifices d'argent que, dans toutes les branches de l'art, le talent, à quelques exceptions près, exige de ceux qu'il nomme encore ses exploitants. Tous les capitaux disponibles de cette industrie ont été absorbés par la dîme des auteurs; son monopole, avantage si précieux encore quand on le compare à ceux de la contrefaçon, elle s'est trouvé la plupart du temps hors d'état d'en tirer parti. Presque toutes les fautes qu'elle a commises viennent de là : l'ancien format de la librairie française, qui était l'in-18 pour les nouveautés, a été porté jusqu'à l'in-octavo, afin que l'éditeur pût compenser par un prix de vente plus élevé les frais d'acquisition des manuscrits, chaque jour plus considérables, comme si le public pouvait se prêter longtemps à des combinaisons qui augmentent indéfiniment ses dépenses; les petites ruses de composition, dès ce moment imaginées pour étendre

en deux tomes la matière ordinaire d'un seul volume, ont attaché à ses relations vis-à-vis du consommateur un fâcheux caractère de cupidité et de mauvaise foi. Ainsi l'esprit de spéculation, dont l'avaient préservée si longtemps ses rapports continuels avec des écrivains mieux pénétrés du sentiment de leur dignité, est entré dans l'industrie du livre, cela est triste à dire, par la littérature même, et nous sommes bien forcé de faire remonter jusqu'à ceux dont le labeur est si noble et devrait être si pur de toute pensée de lucre l'origine de tous ses embarras actuels, son infériorité commerciale, sa persistance dans les voies de la routine, son exclusion totale du marché étranger, et son insuffisance manifeste au sein même du marché intérieur.

Or, il est constant qu'à moins d'une prompte réforme qu'elle ait la force de vouloir, à moins que le gouvernement ne veille soigneusement à la conservation des intérêts intellectuels qu'elle représente, la librairie française, mise en possession de tous les débouchés qu'elle réclame, pourrait en arriver dans peu à faire regretter à l'étranger les produits moins coûteux et plus répandus de la contrefaçon ; alors, quelque précaution que l'on prenne, en dépit du principe solennellement proclamé, malgré la force des conventions commerciales, la contrefaçon renaîtra sous une forme plus cachée et plus odieuse encore : c'est une chance qu'il faut prévoir et que l'on peut éviter.

Quelle est cette réforme industrielle et commerciale qu'appellerait l'état de la librairie française du moment que le débouché de l'étranger lui serait ouvert? Elle ne peut plus, avons-nous dit, se présenter qu'avec des éditions à bon marché dans les pays desservis actuellement par la contrefaçon. A coup sûr, la consommation extérieure ne suffira point pour lui permettre d'abaisser convenablement ses prix. On l'a vu par les chiffres que nous avons donnés, le tribut que l'étranger paie à la contrefaçon belge n'est ni assez considérable ni doué d'assez d'élasticité pour qu'en supposant qu'il vienne tout entier accroître le revenu de la librairie française, il la mette à même de changer radicalement ses habitudes commerciales. Tant que le droit qu'elle paie aux écrivains sera hors de toute proportion avec la valeur raisonnable de leurs livres, elle ne pourra réduire ses prix comme il le faudrait. Et n'est-il pas à craindre que, lui sachant un champ plus vaste de spéculation dont leur amour-propre grossira encore l'importance, le plus grand nombre ne la soumettent à des charges plus onéreuses encore? C'est là un mal contre lequel la librairie se trouvera désarmée. Nous avons bien la ferme conviction que le métier littéraire est près d'avoir fait son temps, que la génération d'écrivains qui s'élève, ayant vu qu'il n'aboutit qu'au suicide rapide de l'intelligence et du génie, et redoutant de s'user aussi vite que l'autre, va reprendre avec leur dignité les traditions désintéressées des hommes de lettres d'autrefois : peut-être aussi, parmi ceux qui ne se sont pas tout à fait immolés encore, il en est à qui la crainte d'une recrudescence de la contrefaçon commandera d'être plus traitables dans leurs rapports avec l'éditeur; mais cela ne suffira point pour relever la librairie. La réforme doit également partir d'elle-même; il faut qu'elle ait le sentiment de sa position nouvelle, qu'elle déploie tout à coup une énergie qui lui manque et que, cessant de se renfermer dans son rôle d'industrie passive, elle devienne ce qu'est la librairie régulière en Allemagne, ce qu'est la contrefaçon en Belgique, un commerce osant tenter des entreprises, ne reculant pas devant des crédits à longs termes, sans cesse attentive à satisfaire, à provoquer même la consommation; et, pour achever de tout dire, comme on ne peut dans aucune industrie produire beaucoup, vendre à bas

prix et attendre sans des mises de fonds considérables, comme depuis longtemps elle est pauvre et besogneuse, il faut qu'elle fasse ainsi qu'a fait la contrefaçon, qu'elle appelle à elle le secours indispensable des capitaux.

Tant de modifications essentielles que la librairie devra apporter dans la conduite de ses intérêts, pour se trouver en mesure d'exploiter le marché étranger à la satisfaction de la France et de ses nouveaux consommateurs, prouvent assez que la réforme ne pourra être opérée en un jour. Sans l'appui du gouvernement, elle ne s'accomplira jamais, et le gouvernement montre une indifférence déplorable à cet égard. Il est absolument nécessaire, dès l'instant qu'il aura obtenu la suppression de la contrefaçon, qu'il vienne en aide à la librairie, qu'il lui facilite la transition, que dans sa sollicitude prochaine, nous l'espérons du moins, pour l'intérêt moral et national dont elle est la dépositaire, il la protége, il la dirige, il la tienne, s'il le faut même, en tutelle. Nous ne pouvons indiquer d'avance tous les encouragements dont les circonstances commanderont de faire usage. On pourrait d'abord exciter par des primes sagement distribuées l'exportation de tous les ouvrages utiles, de ceux qui honorent la littérature d'un grand peuple et tendent à lui conserver le rang suprême qu'il occupe dans l'opinion du monde. Ce moyen de protection industrielle déjà en usage ailleurs, ne passerait après tout par la librairie que pour aller récompenser les travaux de la saine et honnête littérature. Il en est encore un qui exercerait une influence directe sur le prix des livres français à l'étranger, particulièrement de ceux qu'il serait utile de lui faire parvenir avec moins de lenteur que par les voies ordinaires. Nous voulons parler de la diminution de la taxe énorme qui frappe les imprimés envoyés par la poste. Jusqu'à présent en effet, il semble que le gouvernement n'ait eu en vue, dans toutes les conventions postales qu'il a conclues, que l'intérêt matériel de la presse quotidienne, de celle précisément qui lui cause mille embarras à l'intérieur et ne va guère représenter aux yeux de l'Europe que les petites passions de la politique française, et, chose étrange, il a excepté de cette faveur, dans sa dernière convention postale avec l'Angleterre, les *revues*, la presse périodique, celle où l'opinion est déjà plus sérieuse, plus calme, plus élaborée; par une contradiction difficile à expliquer, il l'assimile aux journaux quotidiens pour le timbre, et lui impose pour la poste toutes les charges qui grèvent le transport des volumes. Pourtant ce sont les livres et les recueils consacrés aux sciences, aux arts, à la critique, toutes les publications dont c'est l'ambition de parvenir, à force de travail, à mériter le nom de livres, qui résument vraiment la France morale et pensante vis-à-vis du reste du monde. Les livres auraient bien le droit d'arriver en même temps que les journaux jusqu'aux peuples qui leur font l'honneur de les rechercher, quand ce ne serait que pour rectifier les jugements hâtifs, les idées fausses que ceux-ci leur imposent et la pauvre opinion qu'ils leur doivent donner du style, du goût, du caractère et du travail intellectuel d'une nation plus grande et plus considérée peut-être à l'époque où la presse quotidienne n'avait pas tout envahi.

Un dernier mot, et nous aurons examiné chacune des conséquences de la grande mesure qui fait l'objet de ce travail. Il est possible que, même encouragée par le gouvernement, la librairie française ne s'élève pas jusqu'à la hauteur de sa mission d'industrie chargée des intérêts de l'intelligence. La résurrection de la contrefaçon en serait le signe le plus assuré. Que faire alors? Abandonner les choses à elles-mêmes et désespérer du remède? Assurément non. Il faudrait bien dès ce moment déposséder la librairie française de ce marché étranger qu'elle n'aurait

pas su exploiter, et, sans renoncer à la résoudre, replaçant la question sur des bases nouvelles, permettre à toutes les librairies régulières de l'Europe de pourvoir elles-mêmes aux besoins de leurs consommateurs nationaux. Un seul éditeur par exemple n'aurait plus le monopole universel d'un ouvrage ; le même livre donnerait lieu, du consentement de l'auteur, à plusieurs éditions simultanées dont la vente serait privilégiée dans plusieurs pays à la fois, et celles-ci ne pourraient entrer en concurrence que sur les marchés neutres. Nous ne faisons qu'indiquer ce moyen extrême. Comme on le voit, il livrerait de nouveau la librairie française à tous les coups de la compétition étrangère. Aussi n'avons-nous garde de désirer l'avénement d'un pareil régime; mais nous en montrons la perspective, afin qu'une industrie trop portée à s'engourdir sache bien que le mal, un moment éloigné, peut revenir, et que cette fois il deviendrait permanent, parce que des fautes nouvelles l'auraient rendu à jamais nécessaire.

Résumons-nous. Le problème de la contrefaçon ayant un caractère social autant que national, la question industrielle n'y doit point primer la question de principe, et cependant on ne peut pas résoudre l'une sans l'autre. La France doit avoir trois objets en vue : l'introduction du droit de la propriété intellectuelle dans le code européen, l'abolition de la contrefaçon qu'elle tolère chez elle et de celle qui se fait en Belgique, la mise en pratique des moyens les plus propres à empêcher celle-ci de renaître. Les deux premiers objets s'atteindront sans peine; le dernier seul présente des obstacles sérieux, car c'est par là que l'intérêt industriel peut se trouver en opposition avec un intérêt moral : le point délicat est de les concilier. Nous n'espérons pas avoir prévu toutes les difficultés et détruit toutes les objections que présente cette face du problème; tout notre désir a été de diriger l'attention publique sur ce point.

EUGÈNE ROBIN.

POÈTES

MODERNES

DE LA FRANCE.

XLX.

MARIE-JOSEPH CHÉNIER.

En 1764, l'année même de la naissance de Chénier, Voltaire, alors dans la plénitude de sa gloire et de sa dictature, annonçait, par un de ces éclairs soudains que la passion fait éclater au sein du génie, l'imminence d'un grand changement social. La révolution était prédite par lui en termes formels; il écrivait au marquis de Chauvelin : « Ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses. » Je comprends ce regret personnel de Voltaire, et je le partage. C'eût été, en effet, un curieux spectacle que celui de la littérature du XVIIIe siècle venant, dans la personne même de son représentant le plus illustre, assister à la fois aux funérailles sanglantes de cette société vieillie qu'elle avait tuée, et au tumultueux avénement de cette société nouvelle qu'elle avait prédite avec pompe. Voltaire, devant la constituante, la cause jugeant l'effet, la pensée ayant conscience qu'elle se fait acte, assurément il y aurait eu là un enseignement

profitable. Mais tel n'est point le jeu de l'histoire. Au lieu de ce flambeau de tout à l'heure qui ne versait qu'une lumière éclatante, bientôt vous aurez une torche incendiaire; aussi devra-t-elle passer en d'autres mains : *quasi cursores vitaï lampada tradunt.* Une génération commence, une autre génération achève : le temps est nécessaire aux grandes tâches.

Il fallait bien pourtant que le drame sentencieux et la poésie philosophique de l'école voltairienne eussent leur témoin, leur délégué, dans cette révolution dont ils avaient hâté la venue; seulement, au lieu de Voltaire, ce sera Chénier, le disciple à la place du maître. Cela se comprend. Qu'avait été, en effet, l'histoire politique pendant tout le XVIII[e] siècle, sinon de l'histoire littéraire? Les vrais champs de bataille d'alors, c'étaient les livres, et il faudrait être aveugle pour tenir moins de compte de l'*Encyclopédie* que de Fontenoy. Mais plus tard, au dénoûment, lorsque le branle donné par les lettres a mis la société en marche, quand les idées deviennent des faits, l'action, la politique, reprennent naturellement leur place, le premier plan. C'est ainsi que, selon le besoin des âges, le génie a ses métempsycoses; les grands hommes alors, ce ne sont plus les poëtes : il fallait des orateurs et des soldats. En ces ères de rénovation, le talent lui-même semble avoir les instincts du génie, s'il n'en a pas la puissance. Pour être le vrai continuateur de Voltaire après 89, on devait l'être ailleurs encore qu'à la scène; aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver à la fois Chénier au Théâtre de la République et à la tribune des Jacobins. Marie-Joseph Chénier fut, avant tout, l'homme de son temps; il en eut les goûts, il en accepta les entraînements, l'enthousiasme, les colères. Poëte, vous le voyez aspirer aussitôt à la gloire retentissante de la tragédie politique et philosophique; citoyen, vous le voyez frapper sans pitié par ses votes ces mêmes rois qu'il avait frappés sans pitié dans ses vers. Sans doute les discours de Chénier sont fort peu de chose, si on pense à Mirabeau, à Vergniaud, à Danton; toutefois il semble que le poëte de la révolution dut aussi en être un peu l'orateur et l'acteur. Durant tout le XVIII[e] siècle, le théâtre n'avait-il pas été une tribune? La poésie n'avait-elle pas eu un caractère oratoire? n'avait-elle pas visé surtout à l'éloquence active et influente? Venu tard, venu le dernier, Marie-Joseph, comme il était naturel, se trouva réunir effectivement en lui ces deux rôles de poëte et d'orateur, et il parla dans les assemblées le langage que ses héros parlaient à la scène. Cependant, on le devine, c'est surtout, c'est seulement comme le poëte, en quelque sorte officiel et déclaré, de la république française qu'il apparaît tout d'abord aux yeux de l'histoire littéraire. Rouget ne laissa échapper que par hasard le cri de *la Marseillaise,* et l'*Ode au Vengeur* de Le Brun ne fut qu'un énergique accent de sa vieillesse. Chénier, au contraire, est jeune quand la révolution s'ouvre; sa renommée commence, grandit et s'achève (bien injustement) avec elle. La révolution! n'est-ce pas lui qui l'inaugure au théâtre par *Charles IX?* n'est-ce pas lui qui l'accompagne aux frontières avec *le Chant du Départ?* n'est-ce pas lui enfin qui demain, lorsqu'elle sera vaincue au dedans, lorsqu'elle devra courber son front sous le joug d'un soldat, n'est-ce pas lui qui rendra encore à la liberté le plus grand hommage qu'elle puisse recevoir, la flétrissure de la tyrannie? *Tibère, la Promenade,* l'*Épître à Voltaire,* sont la protestation suprême des tribuns de la convention contre l'empire, des restes de l'esprit inquiet du XVIII[e] siècle contre le retour des idées religieuses et contre la réaction monarchique. Encore une fois, Chénier apparaît au seuil de l'ère nouvelle comme le dernier représentant de la poésie du passé, comme l'écrivain le plus en vue de la période républicaine.

Telle est sa place avouée. Déjà dans ce rôle, qu'on est unanime à reconnaître, il y aurait, ce me semble, une page d'histoire et de critique véritablement digne du regard. Si on se demande en effet quelle fut la destinée, quel fut le rôle des lettres dans une révolution amenée surtout par les lettres, le problème ne semblera pas dépourvu de tout intérêt. Eh bien! on peut dire qu'à elle seule la biographie de Chénier répond à cette question par un exemple notable et presque suffisant. Toutefois je ne dissimulerai pas qu'un autre but, un but auquel j'attache plus de prix, m'a amené avant tout à cette étude d'une vie mal connue et d'ouvrages qui n'ont pas, dans l'estime de la foule, la place à laquelle ils auraient droit, la place que l'avenir certainement leur accordera. J'ai hâte pourtant de le dire, il ne s'agit pas ici d'une de ces réhabilitations dont le goût a presque toujours à se méfier, quand le bon sens lui-même ne s'y trouve point compromis; le public, averti par l'expérience, ne se laisse plus guère duper à ces jeux du paradoxe. On aura beau faire, sauf quelques rares exemples, c'est de la mort en poésie qu'il reste surtout vrai de dire qu'elle est inflexible et sourde, qu'elle garde éternellement sa proie. Après tout, la nécromancie n'est pas l'affaire des critiques, et chacun maintenant sait à quoi s'en tenir sur les évocations littéraires. Avec tous ces efforts, on n'aboutit guère qu'à des prosopopées; il vaut mieux laisser cela aux discours de rhétorique. Heureusement Chénier n'est pas encore si loin de nous, qu'on puisse le regarder comme définitivement classé et jugé. Son nom, au commencement du siècle, a été mêlé de près à la grande lutte littéraire qui s'engageait alors, et qui depuis a été solennellement débattue. Longtemps cachée par la fumée du combat, la statue de l'auteur de *Tibère* reparaît, grâce à l'apaisement, grâce à la calme indifférence d'aujourd'hui. C'est ou jamais l'occasion d'en approcher, de la reconnaître, de lui assigner enfin son rang, sans faveur comme sans prévention.

Entre les causes fort diverses qui depuis trente ans ont contribué à rejeter dans l'ombre le nom de Marie-Joseph Chénier, tandis que celui de son frère André était mieux accueilli chaque jour, il faut assurément compter l'éclat même de sa première gloire, tout ce vain bruit qui s'était fait autour des périphrases gonflées, autour des rimes sonores et vides du conventionnel. Ce que je voudrais établir ici, ce qu'en général on s'accorde à méconnaître, c'est qu'il y a eu tour à tour deux hommes dans Chénier, un médiocre versificateur et un bon poëte, celui-là célèbre et beaucoup trop applaudi dans son temps, celui-ci infiniment moins connu et fort mal apprécié de nos jours. La renommée très-surfaite du premier a nui à la réputation étouffée et injustement amoindrie du second. Il est vrai de dire que le talent ferme, sensé, mordant, sobre, de Chénier n'éclata que très-tard, après les plus dures épreuves, dans le malheur, dans la maladie, dans la mort. Pour ma part, je fais bon marché de *Charles IX*, de cette première manière fausse, ampoulée, factice; j'abandonne sans peine l'écolier qui ne sait prendre à la tragédie de Voltaire que la déclamation, à l'ode de Le Brun que la boursouflure : en revanche, je voudrais mettre à part, à une bonne place, le dernier et digne héritier de cette poésie contenue, nette, raisonnable, quelquefois forte, très-souvent spirituelle, presque toujours charmante, la poésie de Boileau dans ses épîtres, de Voltaire dans ses discours en vers et ses satires. Qu'on ne s'y méprenne point, il y a là un genre très-légitime, un genre excellent, qu'Horace ne dédaignait pas, et auquel il importe de maintenir son rang. Cette veine vraiment française est, il est bon de s'en souvenir, une des gloires de notre ancienne littérature ; de toute façon, elle a droit à nos sympathies. Sans nier le moins du monde ce qu'il y a de bien autrement grandiose dans la poésie qui

nous est venue de Goethe et de Byron, tout en contemplant avec plus de respect et d'admiration ces sphères sereines de l'infini où l'aigle depuis a pris son essor, il serait injuste, il serait étroit de repousser cette inspiration prudente (la prudence a ses avantages) qui ne se risque pas hors des routes sûres, qui côtoie volontairement le bon sens, qui s'astreint à la régularité et à l'exactitude, à qui sans doute les grands horizons sont fermés, mais à qui pourtant ne manque ni le tour, ni la verve, ni les élégances de la grâce, ni le brillant de l'esprit, ni l'éloquence sévère, ni même la flamme et l'éclat.

Ces qualités, Chénier les conquit une à une; il finit par les avoir toutes aux derniers moments de cette existence troublée et malheureuse que lui firent les événements et ses passions. Mais la chronologie lui fut fatale : poëte de la liberté, il n'eut tout son génie que sous le despotisme ; poëte de la tradition classique, il n'entra précisément en possession de sa force que quand les novateurs allaient devenir les maîtres. Tout fut contre lui : en politique, le républicain se heurta contre Napoléon ; en littérature, l'écrivain classique eut à subir la royauté de Châteaubriand. C'est ainsi qu'il mourut, dépouillé de cette gloire douteuse de ses débuts à laquelle il ne croyait plus lui-même, et impuissant à obtenir cette gloire meilleure dont son talent transformé était digne et qu'il est juste maintenant de revendiquer pour lui. Cet esprit plus fort que la souffrance et qui dispute le terrain pied à pied à la maladie, cette intelligence qui se raidit contre la destinée et qui sait grandir sans être alimentée et excitée par le succès, cet effort suprême en vue de l'avenir et sans le souci du présent, ce poëte républicain qui peut désespérer de la liberté, mais qui ne désespère pas de la poésie; assurément, tout cela n'est point sans grandeur. Le gladiateur atteint ne laisse pas échapper son glaive; il frappe et trouve la victoire dans la mort. Shakspeare a mis pour titre à l'une de ses pièces : « Tout est bien qui finit bien ; » l'auteur de *Tibère* tirerait bon profit du proverbe.

Un peu avant le milieu du XVIIIe siècle, un orphelin, vif, instruit, intelligent, qui sortait des études et qui avait le goût des entreprises, quittait les environs de Toulouse, où il était né d'une famille honorable et ancienne, pour courir le monde, pour chercher fortune. Laissant généreusement son patrimoine à sa sœur, il prit juste de quoi faire le voyage de Turquie, et arriva presque sans ressources à Constantinople. Ce jeune Français, que n'effrayait pas l'exil, s'appelait Louis de Chénier. Dieu, et son zèle aidant, il se trouva bientôt à la tête d'une maison de commerce assez importante. Le comte Desalleurs était alors ministre de France près la Porte : il connut Louis de Chénier, goûta le tour de son esprit et l'attacha à l'ambassade. Surpris par la mort loin de son pays, M. Desalleurs délégua à son protégé les fonctions de consul général, qui lui furent bientôt confirmées par la cour de France. On était en 1753 : c'est à peu près vers cette époque que Louis de Chénier se maria avec une Grecque très-séduisante, très-spirituelle, et dont la beauté fut longtemps célèbre. Devenue Mme de Chénier, Mlle Santi-L'homaka (c'était, on l'a déjà remarqué, la propre sœur de la grand'mère de M. Thiers) eut en peu de temps trois fils, dont le plus jeune se nomma André. André n'avait pas deux ans encore quand, le 28 août 1764, survint un dernier enfant qui reçut le nom de Marie-Joseph : c'était le nôtre. La naissance de Marie-Joseph coïncida à peu près avec la nomination du comte de Vergennes à l'ambassade de Turquie ; l'ambassadeur rendait le consul inutile : toute la famille Chénier dut quitter Constantinople et revenir en France.

Là, trois années se passèrent dans les douceurs d'une vie commune ; mais, en 1767, Louis de Chénier fut adjoint à la mission du comte de Brugnon en

Afrique, et peu de temps après on l'envoya avec le titre de chargé d'affaires auprès de l'empereur de Maroc. Marie-Joseph, qui n'avait pas encore quatre ans, fut conduit en Languedoc chez sa tante paternelle. C'est là qu'il passa, avec son frère André, ces longs jours de bonheur dont la jeunesse a le secret, jours charmants qu'on ne retrouve guère, qu'il ne retrouva point, mais qui plus tard, dans les dures agitations de la vie, lui demeurèrent comme un souvenir de l'Éden. J'aime à me figurer qu'André pensait un peu à ces jeux fraternels, à cette douce intimité des années perdues, quand il célébrait avec tant d'âme

Les vieilles amitiés de l'enfance première.

Enlevé trop tôt à ces loisirs, à cette éducation des champs, Marie-Joseph n'avait pas dix ans quand il fut mis, encore avec André, au collége de Navarre, où étaient déjà ses deux frères aînés. Il y fit des études rapides, médiocres et très-incomplètes. Le goût du travail, l'opiniâtre passion des lettres cultivées pour elles-mêmes, ne lui devaient venir que plus tard, et sa première fougue une fois éteinte. Il est vrai qu'au lieu d'être assidu à ses thèmes, Marie-Joseph s'essayait déjà à entrelacer des rimes. Plusieurs fois ses régents le surprirent et le châtièrent. Ils trouvaient ses vers détestables, et ils avaient la cruauté de le lui dire : au lieu de céder, l'amour-propre de l'écolier ne fit que s'obstiner en s'irritant. Pour faire pièce au dédain de ses pédagogues, Chénier se consola en rêvant les bravos populaires. C'était une vocation dès le collége. Ramenée sans doute par le désir de surveiller l'éducation de ses quatre fils, M[me] de Chénier s'était fixée à Paris vers 1773; son mari, qu'elle avait laissé en Afrique, faisait çà et là quelques apparitions en France près de sa famille. Ces absences et ces retours se continuèrent ainsi jusqu'en 1784, époque où M. de Chénier, par une intrigue de bureaux, fut mis prématurément à la retraite. La société brillante, les nombreux artistes, les écrivains célèbres que Marie-Joseph rencontrait dans le salon de sa mère, ce contact continuel d'une jeune et ardente ambition avec la renommée, achevèrent de lui donner le goût des vers. On l'a dit spirituellement, la tragédie n'était alors qu'une continuation de la rhétorique. Chénier, dans sa hâte, n'eut pas la patience d'attendre : c'est au théâtre même qu'il fit sa rhétorique.

Dès le début, les goûts opposés, les caractères tranchés des deux frères se marquent ainsi par le contraste. André, à seize ans, sait le grec, il traduit Sapho, il recueille sur les lèvres de sa mère ce doux parler qui lui explique mieux encore les enchantements de la poésie d'Homère et de Moschus. C'est une abeille de l'Hybla; il amasse patiemment son butin pour l'avenir. L'ombre lui convient, et il n'aspire point tout d'abord au tumulte de l'arène, il n'a pas le goût du cirque; une commotion sociale sera nécessaire pour qu'il se hasarde à la publicité :

Ne connaissant personne, inconnu, seul, tranquille,
Ma voix humble à l'écart essayait des concerts.

Le contraire arrive chez Marie-Joseph : ces retours laborieux à l'antiquité, ces tentatives mystérieuses, ces essais lents et avares ne vont pas à sa nature empressée; toute son érudition c'est Voltaire et un peu Racine. La scène le tente tout de suite : on y escompte la gloire en une soirée. Voilà avec quelles dispositions d'esprit et de cœur les deux frères quittèrent presque en même temps le collége pour entrer

dans le monde; l'un mélancolique, réfléchi, passionné, ami des solitudes et du travail, ne vivant que pour deux choses, l'art et l'amour, c'était André; l'autre, plus bruyant, plus extérieur, à la fois vaniteux et généreux, irascible et obligeant, désireux de retentissement et de succès, c'était Marie-Joseph. Mais pourquoi les séparer déjà, pourquoi prêter d'avance une arme à l'implacable calomnie? Je voudrais plutôt les laisser longtemps auprès de cette mère pleine de tendresse et de grâce, qui aimait les lettres et à qui les lettres devaient être plus chères encore, puisqu'elle en espérait la gloire de ses fils. C'est Marie-Joseph qui a dit dans une épître à son père :

De ma mère et de toi nous aurons en partage
Un souvenir sans tache et des trésors d'honneur;
Nous aurons les vertus, ces richesses du cœur.

Je ne sais, mais au début de cette biographie, qui doit avoir ses heures sombres, la pensée s'arrête toujours et revient avec complaisance sur Mme de Chénier. Quoi de plus naturel? Ne sait-on pas ce que son cœur aura un jour à souffrir? Ne voit-on pas d'avance dans cette mère pleurant pendant quatorze ans avec celui de ses fils qui aura le malheur de survivre, ne voit-on pas une vivante réfutation de tant d'odieux mensonges, une protestation dont l'éloquence suffirait seule à convaincre? Cette belle Grecque, on aime à l'apprendre, cette mère aimable de deux poëtes aimés, écrivait notre langue, cette *langue qui m'est étrangère*, comme elle dit, avec une grâce expressive et nonchalante qu'elle avait gardée de son pays, et qu'elle sembla léguer à André. On a d'elle, perdues dans un recueil trop oublié, deux lettres charmantes, deux dissertations délicates et fines (1) où l'érudition se déguise sous l'élégance. Dans l'une, Mme de Chénier expose les poétiques symboles que les mœurs grecques mêlent aux pompes funéraires; dans l'autre, elle parle avec amour des danses de son pays, et revendique contre la pruderie française les charmes d'un art que l'antiquité aimait comme elle. Qu'on me permette de détacher de ces lettres quelques lignes qui en feront juger le tour heureux et facile :

« A Paris, on ne danse plus à trente ans. S'il est un âge pour renoncer aux agréments de la société, je voudrais savoir qui a eu le droit d'en fixer le terme? car enfin les grâces, la santé, une constitution heureuse, sont des dons de la nature contre lesquels personne, ce me semble, n'a droit de réclamer. Est-ce une convention? Qui l'a établie? Serait-ce la jeunesse? Elle y perd assurément la première, puisque chaque instant la rapproche du terme si court qu'elle avait mis à ses amusements; car on a peu de temps à être jeune et longtemps à ne l'être pas. Sont-ce les personnes de l'âge mûr qui ont établi cette convention? Elles y perdent encore davantage. S'il y en a dans le nombre qui n'aient aucun goût pour la danse, ne craignent-elles pas qu'on leur fasse l'application du renard de La Fontaine qui propose à ses confrères de se couper la queue, parce que lui-même n'en avait pas? Au reste, je ne prétends point, à beaucoup près, que tout le monde doive danser; mais je voudrais que chacun fût libre de danser sans être obligé de produire son extrait baptistaire. »

(1) Voyez au Ier volume de l'agréable *Voyage littéraire de la Grèce*, par Guys, les lettres 13 et 18.

On devine, rien qu'à ce court passage, dans quelle atmosphère de grâce et de politesse furent élevés les deux Chénier. La danse, dans ce climat favorisé d'Athènes, avait toujours été la compagne de la poésie. Aussi, quand Mme de Chénier peint avec son pittoresque langage, tantôt la mollesse des danses voluptueuses, tantôt l'énergique et sauvage caractère des danses patriotiques, je me figure volontiers que ces rondes enlacent leurs anneaux, et que des chants connus s'y mêlent et y répondent. Ici, c'est un soldat qui lève fièrement la tête et entonne avec force quelque hymne républicain de Marie-Joseph ; là, c'est une fille grecque, penchée amoureusement, qui murmure une idylle d'André. Oui, un rayon du ciel de la Grèce devait tomber sur le front de ces frères privilégiés. A celui-ci l'héritage de Théocrite, son art consommé, la douceur savante de son style; à celui-là un écho de Tyrtée, quelques vigoureux accents du scolie vengeur d'Harmodius.

Mais c'est André surtout qui devait être un fils de la Grèce ; sa mère, sans doute, lui en parlait souvent comme d'une patrie, et peut-être les pages qu'elle avait écrites éveillèrent-elles, dans la vive imagination de l'enfant, ce culte des lettres athéniennes auxquelles ses vers furent un perpétuel hommage. Il voua son intelligence à la Grèce; il garda son cœur à la France. Marie-Joseph ne ressentit pas au même degré l'influence de ces mœurs élégantes, de cet intérieur orné et un peu oriental, qui semblent avoir agi si vivement sur son frère. L'aîné élevait dans son âme un autel à l'art, le plus jeune l'élevait à la gloire : heureusement, Marie-Joseph, après l'épreuve, finira par où André avait commencé. Cependant il fallait prendre un état, se décider pour une carrière : les deux frères choisirent celle qui laissait le plus de loisir, et qui, dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, semblait le plus compatible avec les lettres. Tandis qu'André partait avec son régiment pour Strasbourg, Marie-Joseph allait habiter Niort comme sous-lieutenant de dragons. La vie de caserne ne devait guère enchanter un Parisien de dix-sept ans, passionné pour la poésie, et qui, au lieu des amis célèbres de sa mère, au lieu de ses protecteurs familiers, les David, les Le Brun, les Lavoisier, ne rencontrait plus que des beaux esprits de province et des désœuvrés de garnison. Il se résigna pourtant et chercha une distraction dans le travail. Ses études avaient été mauvaises ; il les refit tant bien que mal par des lectures. On voit comment ce caractère emporté était rebelle à la discipline : il étudiait parce qu'il n'avait plus de maîtres; mais, au bout de deux ans, sa patience fut à bout : il quitta le service et revint près de sa mère avec plusieurs canevas de pièces et quelques tragédies ébauchées. Son plus ardent désir était de débuter sur la scène.

Marie-Joseph retrouve André à Paris : André n'avait pu subir son exil de régiment pendant plus de six mois : dès lors les deux frères, chacun dans sa voie, reprirent leur vie littéraire. Ils s'encourageaient l'un l'autre; ils se confiaient leurs plans, leurs vœux, leurs essais. Quelques amis communs, les de Pange, Trudaine, le marquis de Brazais, étaient initiés à ces mutuelles confidences de la poésie. André, moins expansif, ne communiquait qu'avec réserve les vers *non sans peine obtenus de sa voix;* en revanche, il applaudissait à ceux des autres, il aimait voir venir à lui

Et mon frère et Le Brun, les Muses elles-mêmes.

D'ailleurs son goût de la campagne et des voyages, sa *fureur d'errer,* sa santé mauvaise, plus tard ses fonctions à l'ambassade de Londres, l'éloignaient souvent de

Paris; il y revenait pourtant par intervelles, menant cette vie nonchalante et facile des *Élégies,* allant de Fanny à Camille, mais corrigeant quelquefois le plaisir par le sentiment. Il était sincère quand il disait :

Moi j'ai besoin d'aimer, qu'ai-je besoin de gloire?

Plus d'une élégie, à cette date, n'est qu'un cri de son âme. Sa muse d'alors (il l'aima éperdument) était une éclatante et spirituelle personne dont la fille, également belle et dintinguée, épousa depuis Regnault de Saint-Jean-d'Angely. M[me] de Bonneuil est la poésie riante des heures dissipées et du loisir, comme M[lle] de Coigny sera la poésie mélancolique des heures suprêmes : c'est la différence de Camille à la Jeune Captive. Marie-Joseph ne se laissait pas ainsi prendre aux énervantes tendresses de l'amour. Enclin au plaisir, il ne sentait pas le besoin de la chanter; on ne retrouve dans ses vers ni l'Éléonore de Parny ni même les Églés de Le Brun. La passion patriotique se déclare tout de suite en lui et se confond avec la passion littéraire. Aujourd'hui il veut le théâtre parce que c'est une tribune, demain il voudra la tribune parce que ce sera un théâtre. Mais s'il a le goût du faste et du bruit, il a aussi celui du bien et du beau : si le souvenir du couronnement d'*Irène* l'exalte et lui fait croire qu'il peut aspirer à la succession de Voltaire, son cœur n'en est pas moins ouvert à toutes les généreuses passions de la constituante. Aussi 89 le trouva-t-il armé pour la lutte et animé de tous les nobles enthousiasmes d'alors.

Palissot, qui à cette époque s'était rattaché, au moins par les personnes, au parti philosophique, fut le premier prôneur et le patron de Marie-Joseph. Le vieux Le Brun, l'ami de M[me] de Chénier et d'André, se trouva aussi, tout naturellement, être un de ses protecteurs; il aurait été bien ingrat, d'ailleurs, de ne pas produire dans les lettres un jeune poëte qui lui disait en une épître louangeuse :

A peine mes regards mesurent ta hauteur.

Chénier, à l'aide de ces liaisons, s'insinua bientôt auprès de l'acteur Vanhove, et fit lire par lui, à la Comédie-Française, deux petits actes en vers appelés *Edgar ou le Page supposé,* qui furent reçus unanimement pour être joués à la cour. Cela se passait dans l'été de 1783. Les acteurs sans doute avaient fait acte de complaisance : aussi la pièce dormit-elle dans les cartons. Chénier était aussi actif qu'impatient : il fit des visites, il réclama, il écrivit. Voici un échantillon inédit et assez piquant de cette correspondance de solliciteur : c'est un billet adressé aux comédiens (1) :

24 janvier 1785.

« Il y a dix-huit mois environ qu'on a eu la bonté, messieurs, de vous lire pour moi une petite comédie qui a été, je crois, reçue unanimement. Depuis ce temps, je vous ai lu moi-même deux tragédies que vous avez bien voulu recevoir. Trois pièces du même auteur, quand il n'a que vingt ans, ne prouvent-elles pas sinon un grand talent, du moins une ardeur dont il n'y a pas encore d'exemple dans les

(1) Archives de la Comédie-Française, cart. 181.

fastes d'aucune littérature? Si cette considération, messieurs, vous semble mériter quelques égards, j'oserai, pour la seconde fois, vous rappeler mon pauvre *Page*, placé deux ans de suite sur le répertoire de la cour. Mes rôles sont distribués depuis longtemps. Le secrétaire de la Comédie doit avoir une copie approuvée du censeur et de la police. La pièce enfin n'a que quatre rôles, destinés à quatre acteurs chéris du public, et qui n'auraient pas à s'en occuper longtemps pour la mettre au théâtre. Je les supplie donc de vouloir bien songer un peu à moi et à cette bagatelle, qui doit m'être chère, puisque c'est mon premier pas dans la carrière et mon premier hommage au Théâtre-Français.

» J'ai l'honneur, etc.

» LE CHEVALIER DE CHENIER. »

Voilà une vanité tout au moins naïve. L'auteur n'a que vingt ans, il n'a pas besoin de le dire, on le voit de reste : un orgueil plus expérimenté eût caché son jeu. Les acteurs, toutefois, ne se rendirent pas à ces belles raisons, ils temporisèrent encore; mais Chénier tourmenta si bien ceux qui se plaisaient ainsi à *exercer la patience des auteurs*, qu'on finit par céder à ses instances et par ne pas même attendre que la cour retournât à Fontainebleau, où la pièce devait être jouée. On la donna donc à Paris le 14 novembre 1785 : elle fut sifflée dès la première scène et tomba au milieu des murmures et des éclats de rire. Mlle Contat elle-même, avec ses grâces, ne put garantir de l'impitoyable hilarité du public cette maussade anecdote où il s'agissait d'un roi anglais du xe siècle, déguisé en page, et qui devenait amoureux de la fille d'un gentilhomme. Les fourches caudines du feuilleton hebdomadaire n'étaient pas encore inventées; la critique pourtant avait son tour. L'abbé Aubert, l'aristarque des *Petites Affiches*, jugea l'œuvre « faible et singulière. » Quant à Grimm, il n'y mit pas tant de façon : c'est le gros mot qu'il lâche, et il parle tout crûment de *niaiseries;* en revanche, Palissot s'était écrié en plein foyer qu'on venait de « briser un petit diamant. » Ce suffrage consola sans doute le poëte dont l'amour-propre d'ailleurs était assez robuste pour se consoler tout seul. Il faut bien le dire en effet, son ton tranchant, ses étalages, ses airs hautains, avaient, dès ces premiers débuts, donné à Chénier une réputation très-notoire d'arrogance et de morgue que Mme de Genlis n'est point, par malheur, la seule à constater. A cette date même, j'en trouve plusieurs témoignages curieux. Ainsi, le lendemain du *Page supposé*, La Harpe, avec son ton dépité et rogue, écrit au grand-duc de Russie : « C'est l'ouvrage d'un jeune homme nommé Chénier, qui fait profession d'un grand mépris pour Racine, et qui a bien ses raisons pour cela. » Le *Mercure* dit la même chose; seulement il met plus d'aménité dans son conseil et engage doucement l'auteur à « maîtriser son penchant vers la satire. » C'était au moins une insinuation polie; le continuateur des *Mémoires de Bachaumont* ne se crut pas obligé à ces ménagements, à ces précautions oratoires : « Ce qui fait désespérer du débutant, écrit-il assez brutalement, c'est qu'il est très-présomptueux et parle avec dédain non-seulement des contemporains, mais même des meilleurs auteurs classiques. » Voilà une unanimité désespérante. Évidemment le caractère de Chénier ressemblait alors à son style; il était gonflé. Cette première piqûre ne lui fit pas de mal, mais elle ne suffit pas à le corriger.

Le bruit des sifflets tintait encore aux oreilles de Marie-Joseph que déjà il pensait à reparaître au théâtre. Son portefeuille était garni; il en pouvait tirer au besoin une tragédie d'*OEdipe mourant*, une tragédie de *Brutus*, une tragédie

d'*Azémire*. *Azémire* l'emporta dans son cœur; on a toujours un faible pour les derniers nés. C'était l'histoire d'une reine musulmane et d'un croisé, son prisonnier, qui devenaient amoureux l'un de l'autre; mais l'honneur au dénoûment l'emportait sur la passion dans le cœur du chrétien : il partait, et sa royale maîtresse finissait par se tuer. Chénier avait fait ici comme tous les enfants qui écrivent : il avait pris sa mémoire pour son imagination. En réalité, *Azémire* n'était qu'une copie affaiblie de Médée, d'Ariane, d'Armide, de toutes les amantes délaissées, et, comme l'a remarqué depuis M. de Féletz (1), la seule scène un peu pathétique qui s'y rencontrât n'était qu'une copie impudente de *Mérope*, transportée dans un méchant roman dérobé à Métastase. Le poëte désirait faire jouer cette pitoyable tragédie à Fontainebleau. Mme de Genlis, qui a ses raisons pour se vanter d'avoir servi Chénier, prétend que ce fut elle qui recommanda la pièce au duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, lequel trouva l'ouvrage très-médiocre, mais finit cependant par céder à ses sollicitations réitérées. Quoi qu'il en soit, nous savons par Grimm que le poëte avait réussi à intéresser directement la duchesse d'Orléans à son œuvre. Sur l'insistance de cette princesse, *Azémire* fut donnée devant la cour le 4 novembre 1786. « Comme il faut encourager les jeunes gens, dit l'auteur lui-même dans sa préface, la pièce fut sifflée d'un bout à l'autre. » Jamais pareille aventure n'était arrivée à Fontainebleau : ordinairement, devant le roi, le silence, et tout au plus quelques rires étaient les seuls signes d'improbation. Cette fois la cour, par une sorte d'instinct, dérogea jusqu'à emprunter les mœurs des parterres républicains pour humilier celui qui bientôt devait être le poëte de la république. Marie-Joseph, profondément ulcéré, en garda rancune à la cour. On verra comment, quatre ans plus tard, il prit durement sa revanche par *Charles IX*. Depuis lors, je ne trouve plus dans ses signatures le titre de « chevalier, » et tout signe nobiliaire, le chêne et la tour surmontée d'une étoile qui précédemment figuraient dans ses armes, disparaissent du cachet de ses lettres. Chénier, désormais, ne cherchera plus à se faire applaudir par les grands seigneurs : c'est aux dépens des grands seigneurs qu'on l'applaudira.

La pièce était mauvaise; toutefois Grimm lui-même avoue que la cour avait montré un *dédain trop décourageant*. Piqué au jeu, Chénier usa de ruse et eut le crédit d'obtenir que, pour écarter toute cabale, les comédiens emploieraient le même subterfuge dont Voltaire s'était servi pour la première représentation de *l'Enfant Prodigue*. On mit donc *Zaïre* sur l'affiche, et le public vint; mais, au moment où la toile allait se lever, le semainier annonça que l'indisposition subite d'un acteur arrêtait le spectacle, et que, si le parterre s'y prêtait, on donnerait une pièce nouvelle. Cela se passait le surlendemain de l'aventure de Fontainebleau, qui n'avait pas eu encore le temps de transpirer. La proposition fut reçue avec transport, et on joua aussitôt *Azémire*. Malheureusement, la bienveillance du public fut vite paralysée par l'ennui, et les amis de l'auteur, qui occupaient le parquet, se virent impuissants à soutenir la pièce. La chute fut aussi complète et plus humiliante qu'à Fontainebleau : aussi les malins ne manquèrent-ils pas de remarquer que le poëte s'était même ôté la ressource de s'en prendre à la cabale. Le lendemain, les juges littéraires se montrèrent cruels. La Harpe parla de *sottise*, et Sautreau d'*absurdité*. Chénier, il est vrai, obtint un suffrage inattendu qui le rendit fier et qu'il ne manqua pas d'enregistrer dans sa préface. Geoffroy, qui venait d'hériter de la férule de Fréron, et qui inau-

(1) *Mélanges*, 1828, in-8°, t. II, p. 123.

gurait alors à l'*Année littéraire* ce règne du bon plaisir dans la critique qu'il devait continuer plus tard aux *Débats*, Geoffroy déclara que la pièce « étincelait de beautés tragiques ; » en réalité, elle était détestable. Notons pourtant, notons bien le mot de Geoffroy. Quand le talent tardif de Chénier éclatera enfin dans sa mâle vigueur, il ne rencontrera chez cet homme que l'injure et le sarcasme ; alors nous nous souviendrons du contraste. Il y a des rapprochements qui valent mieux que des réfutations.

On a vu quelle dure leçon avait été donnée, à deux reprises, à l'ambition précoce de Chénier. Plus tard, quand la gloire lui fut venue, le poëte parlait quelquefois d'*Azémire* avec cette gaieté satirique qui lui devint habituelle dans ses dernières années ; mais il se taisait sans doute sur *le Page Supposé*, car le scrupuleux Daunou lui-même n'a pas consigné ce premier et malheureux essai de son ami. A la longue, les échecs font aussi une réputation ; Marie-Joseph jugea donc prudent de se réfugier momentanément dans l'étude, dans le silence. Ce n'est que trois ans plus tard qu'on retrouve son nom au théâtre. Son père, d'ailleurs, homme sage et avisé dont on a quelques livres estimables (1), réussit à modérer, par ses conseils, cette ardeur anticipée et impatiente. Toutefois Marie-Joseph ne renonça pas aux palmes que lui montrait l'avenir ; de loin, malgré ses chutes récentes, il entrevoyait la célébrité, il disait à son père lui-même :

> Ton nom chez les Français ne sera pas sans gloire;
> Leur estime t'est due, et tes fils à leur tour
> Sauront, n'en doute pas, la conquérir un jour;

Cette confiance était légitime, et la prophétie s'est réalisée.

Marie-Joseph aimait passionnément les arts ; un tableau de son cher David, une symphonie de son ami Le Sueur, l'animaient au travail, lui inspiraient une généreuse rivalité. Pendant les trois années de retraite qu'il passa dans l'intimité de ces artistes, il s'occupa plus que jamais de littérature et devint attentif à la grande lutte politique qui s'annonçait, mais il ne chercha plus la publicité. Il vivait alors à Passy ; il y était heureux, et c'est de ces années de sa retraite qu'il a pu dire plus tard dans la belle élégie de *la Promenade :*

> Jours heureux, temps lointain, mais jamais oublié,
> Où tout ce dont le charme intéresse à la vie
> Égayait mes destins ignorés de l'envie.

(1) A l'époque précisément où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1787, M. de Chénier publiait en trois tomes des *Recherches historiques sur les Maures.* « Ce n'est point, dit-il, pour aspirer au nom d'auteur... Occupé depuis que je me connais d'affaires étrangères aux belles-lettres, je n'ai point couru cette carrière. » M. de Chénier fait évidemment le modeste : son ouvrage est d'un style ferme et simple, qui trahit l'habitude d'écrire. On y trouve d'ailleurs beaucoup de remarques intéressantes, puisées dans une observation intelligente des lieux mêmes et des choses que l'auteur avait vues. Le volume qu'il donna deux ans plus tard, sous le titre de *Révolutions de l'Empire Ottoman,* se recommande par les mêmes qualités d'exactitude et de sens. Quand il dit de la Turquie : « Semblable à un lion fatigué par le combat, c'est presque dans le sommeil qu'on lui voit acquérir de nouvelles forces, » il me semble entendre un écho de la poésie de ses fils. Il y a des familles privilégiées. M de Chénier mourut en 1796.

C'est à peine si, durant cet intervalle de bonheur, on voit Marie-Joseph publier, fort obscurément, un petit poëme sur l'assemblée des notables, que La Harpe, avec raison, jugea *notablement mauvais*. La colère toutefois le fit sortir un instant du silence qu'il s'était imposé : on sait si Chénier avait l'épiderme sensible. En 1788, Rivarol et Champcenetz donnèrent leur *Petit Almanach de nos grands hommes* : c'était une corbeille de petites boules fulminantes jetées dans la rue pour taquiner les passants. Celle sur laquelle marcha Chénier ne dut pas faire grand bruit, et c'est à peine si un pied plus habitué aux hasards de la route s'en serait aperçu. On le rangeait avec deux ou trois rimeurs inconnus dans la bande des *fugitifs !* on le donnait comme l'éditeur des *Étrennes à Polymnie*. La plaisanterie était innocente ; mais Chénier, qui ne quittait pas le cothurne, se fâcha tout de bon. Un poëte *tragique* classé parmi les *fugitifs;* l'auteur d'*Azémire* se crut atteint dans sa dignité. André était alors à Londres ; Marie-Joseph lui écrivit à ce sujet : « Il est bon de se venger ; » la menace était solennelle. Le *Journal de Paris* reçut aussi les confidences de Chénier dans cette occasion : « Quand on n'est pas très-patient, écrit-il, il faut au moins se montrer reconnaissant et rendre ce qu'on a reçu au plus vite, et, s'il est possible, avec usure. » Marie-Joseph tint parole : le coup d'épingle rendu valut l'égratignure donnée. Rien de plus insignifiant que *le Public et l'Anonyme*, pâle imitation du *Pauvre Diable* de Voltaire, dont le rhythme même n'était pas original. Rivarol, qui, au dire de Chénier,

Sans s'appauvrir donnait des ridicules,

ne daigna même pas répondre : Chénier alors ne comptait que par ses prétentions. Après la publication du *Public et l'Anonyme*, La Harpe eut le droit de dire : « Il ne fait pas mieux une satire qu'une tragédie. » Ce n'était que la vérité.

Voilà comment débutait dans la poésie satirique celui qui devait écrire la belle *Épître à Voltaire*, voilà comment débutait au théâtre celui qui devait, avant de mourir, dérober quelques traits au sombre pinceau de Tacite. Ces commencements obscurs m'ont semblé dignes d'être particulièrement éclaircis. Si en toute chose l'étude des origines est bonne, ici elle a l'avantage de mettre exactement dans son jour, d'expliquer au vrai la valeur native et le développement d'un talent presque nul d'abord, très-longtemps médiocre, mais que les souffrances à la fin dégagèrent, que les malheurs affermirent, que la persévérance mûrit. Pour mon compte, j'aime ces esprits qui grandissent par l'effort, qui s'améliorent dans la lutte : devenir ainsi meilleur, c'est donner un noble spectacle, un spectacle qui ne peut manquer d'honorer l'homme, puisqu'il est à l'honneur de sa volonté. Même dans une biographie de poëte, l'espérance est un meilleur guide que le désenchantement. Par malheur, la vie de beaucoup d'écrivains modernes ressemble plutôt à l'histoire du paradis perdu qu'à celle de la terre promise.

Marie-Joseph devait être le poëte de la période républicaine ; ce que la prise de la Bastille avait été dans l'ordre politique, la représentation de *Charles IX* le fut dans l'ordre littéraire. La veille, Chénier était inconnu ; le lendemain, son nom était dans toutes les bouches. Cette tragédie fut un véritable événement, et le critique voyait juste qui, dans le feu même du succès de la pièce, écrivait (1) : « Quoi que fasse M. de Chénier, on dira toujours de lui : c'est l'auteur de *Charles IX*. » Gin-

(1) *Moniteur* du 21 avril 1790.

guené, en ceci, était prophète. Ce triomphe subit, ces acclamations populaires, cette famosité inouïe dont la plus grande part devait se rapporter aux événements, eurent en effet leur expiation : bientôt, avec un talent plus franc, plus tard avec des éclats de génie, Chénier trouvera l'attention plus rebelle, et après lui le silence peu à peu se fera autour de son nom. Maintenant encore sans réputation posthume, ses œuvres les plus durables, les plus sérieuses, ont à souffrir du voisinage bruyant de l'œuvre révolutionnaire, et si la curiosité de l'historien est précisément éveillée par ce souvenir, c'est là en revanche un sujet de prévention pour le lecteur. On ne saurait se le dissimuler, aux yeux du plus grand nombre, Chénier est resté l'auteur de *Charles IX.* En se retirant de ces bords qu'elle avait battus avec fracas, la vague a emporté après elle plus d'un monument fait pour orner ces rives aujourd'hui délaissées. Ayons confiance pourtant, le flot ne peut manquer de reprendre à l'abîme ce qu'il lui avait donné et de le restituer à la plage. La justice ne fait jamais défaut au temps.

Charles IX marque une date : c'est le dernier mot de l'école voltairienne au théâtre. Je m'explique. La littérature, pendant tout le XVIIIe siècle, avait été un combat, une sorte de mêlée intellectuelle et politique, dans lesquels chacun s'était servi des armes les plus actives. Comme on n'avait pas la libre tribune des gouvernements à constitution, on s'avisa de la remplacer par ce qui émeut et séduit le plus la foule, c'est-à-dire par l'éloquence et par l'esprit. La première fut réservée pour le théâtre, on garda le second pour les pamphlets. Avec son facile génie, Voltaire se saisit à la fois de ces deux sceptres. On sait la prose vive, claire, assurée, merveilleuse, de ses pamphlets. Au théâtre (je mets à part quelques chefs-d'œuvre), ce n'est plus le même homme : il est brillant, il n'est plus simple ; quelquefois même sa haine de prosateur contre l'emphase tourne à l'indulgence, et le voilà qui chausse le cothurne, qui déclame, qui se laisse aller à la pompe artificielle de la versification sentencieuse. On le sent, c'est l'éloquence qui le tente : souvent il l'attrape; mais on s'aperçoit trop vite que c'est une éloquence de tribune, propre surtout à charmer les contemporains. Quand ce grand homme mourut, sa double dictature de pamphlétaire spirituel et de poëte philosophe ne pouvait pas passer à un seul homme : une même main n'eût plus suffi à porter ce rude fardeau. L'empire d'Alexandre se partagea : Beaumarchais, qui se glorifiait d'être le *typographe de Voltaire*, et Chénier, dont le chef-d'œuvre devait être aussi une *Épître à Voltaire,* se divisèrent l'héritage. L'un eut l'esprit qu'il porta bruyamment à la scène, l'autre prit l'éloquence théâtrale, à laquelle il ajouta sa propre bouffissure; le premier écrivit *Figaro*, le second fit *Charles IX.* A vrai dire, c'est Beaumarchais qui eut le bon lot, car l'esprit est de tous les temps, et Mirabeau, d'ailleurs, était un rival terrible pour Chénier.

La tragédie avait tenu une si grande place dans le rapide mouvement des lettres au XVIIIe siècle, elle était si bien passée dans les mœurs, que, sur les dernières années, le moindre débutant s'y sentait attiré. L'ascendant de Voltaire, l'éclat de cette grande gloire dramatique, l'habitude de l'imitation, tournaient toutes les jeunes têtes. Dès sa première jeunesse, Chénier vit dans la tragédie sa véritable vocation ; chez lui, c'était à la fois un *penchant irrésistible* et un *choix médité.* Du reste, il abordait cet art avec toutes les lisières de l'école, sans aucune vue originale, n'ayant pas même cette demi-indépendance dont Diderot avait donné l'exemple dans certaines préfaces de ses drames. Pour lui, Shakspeare est un *ignorant,* un *barbare,* et il écrit à son frère, qui était alors à Londres : « Vous me paraissez in-

dulgent pour ce Shakspeare; vous trouvez qu'il y a des scènes admirables. » André avait ses raisons. Voilà où en est Marie-Joseph, même après Ducis et Letourneur! La fantaisie, l'imagination, sont lettre close pour cet esprit ainsi emprisonné dans la tradition. Aussi accepte-t-il le vieux moule du drame classique et le croit-il indispensable. La tragédie nationale de Du Belloy transformée avec les idées historiques de Mably et de Thouret, la tragédie romaine de Voltaire refaite avec les fureurs collégiales de Lebeau, en un mot *le Siége de Calais* et *la Mort de César* arrangés pour les héros du Jeu de Paume et pour les conquérants de la Bastille, telle est la poétique de Chénier. On peut cependant revendiquer pour lui une certaine intervention propre, un rôle particulier, dans cette histoire de la tragédie. Comme les richesses de l'invention lui manquaient, il n'ajouta rien, bien entendu; mais, comme il avait le bon sens, il retrancha. Ainsi, avec lui, plus de confidents, plus de mythologie, plus rien de cette

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais ;

l'amour, cette grande passion du théâtre, est même rejeté sur le second plan, sous prétexte qu'il *énerve* l'action. Chénier écrit pour une génération de Spartiates. Des œuvres fortes et nues, un grand but politique et une action simple étaient l'idéal de Chénier; il a fini par l'atteindre dans *Tibère*. On conçoit ce goût des canevas austères à la veille d'une révolution. C'était, au reste, une mode, je dirais presque une nécessité du temps. Au delà des Alpes, elle avait amené la mâle sécheresse d'Alfieri et coïncidé avec la réaction d'archaïsme contre la mollesse de Métastase. En France, elle fit succéder à la grâce minaudière des tableaux de Boucher l'imposante raideur de David, à la fadeur de Bernis et de Dorat la poésie forte et tendue de Le Brun et de Chénier. Chénier avec sa forme froide, dure, ampoulée, mais ferme et quelquefois éclatante, était l'interprète vrai de son temps. Cela correspondait merveilleusement à l'imitation des mœurs latines, à tous les souvenirs du forum qu'affectaient les tribuns drapés en Brutus. Dès lors, le drame ne chercha plus à peindre la vérité historique; il voulut seulement mettre des opinions en présence. Dans le théâtre de Chénier, l'homme du moyen âge est naturellement un *aristocrate*, le Romain est naturellement un *patriote*.

Entre les mains de Voltaire, la tragédie avait été une arme tantôt contre la religion, tantôt contre le despotisme. En mettant la Saint-Barthélemy au théâtre, en faisant audacieusement de Charles IX un prince qui tirait sur ses sujets au nom même du fanatisme, Marie-Joseph se trouva concentrer en une seule œuvre, résumer d'un coup toutes les haines, toutes les espérances que les poëtes avaient laissé éclater au théâtre depuis cinquante ans. Non-seulement Chénier était par là fidèle à l'opinion, mais on peut dire qu'ici il la devançait avec hardiesse. *Charles IX*, en effet, avait été commencé dans la première fermentation politique, pendant la lutte de Brienne et du parlement; dès l'été de 88, c'est-à-dire avant le second ministère de Necker, avant l'assemblée des notables, Chénier lisait sa pièce aux comédiens. Le poëte, depuis, a revendiqué avec jalousie cette précocité d'audace : « J'ai conçu, dit-il, j'ai exécuté avant la révolution une pièce que la révolution seule pouvait faire représenter. » Une cour avilie avait bien pu, en effet, s'intéresser et applaudir à une comédie comme *Figaro*, où elle était bafouée : on s'étourdit en riant; mais il fallait que la monarchie même fût atteinte pour qu'on tolérât *Charles IX* à la scène. Cela n'était vraiment possible qu'après la prise de la Bastille.

On devine la guerre d'avant-garde qui dut précéder cette grande bataille littéraire. Après avoir lutté pendant un an contre la censure, contre les gentilshommes de la chambre, contre le lieutenant de police, contre les ajournements timorés des comédiens, Chénier finit par éclater. Les retards apportés à son *Henri VIII*, que Suard refusait obstinément de viser comme censeur, avaient mis sa patience à bout. Fatigué de ces sourdes résistances, il fit appel aux journaux, il publia des brochures, il chercha à soulever les faciles susceptibilités de l'opinion : l'opinion fut bientôt pour lui. En juin 1789 parut un premier écrit sur *la Liberté des Théâtres,* où les censeurs étaient traités « d'agents subalternes et sans talents, d'eunuques dont le seul plaisir est d'en faire d'autres. » Cela allait droit à Suard. Un mois après vint la *Dénonciation des Inquisiteurs de la Pensée.* Suard cette fois était désigné nommément ; on lui disait que son lit de Procuste ne convenait qu'aux nains, que les aigles se lassaient d'être gouvernés par les dindons, et qu'il faisait un métier indigne d'un homme délicat. Piqué au vif, le censeur royal n'y tint plus ; mais, fort peureux pour son titre officiel, et plus peureux encore pour sa vanité, il n'osa lancer sa réponse, dans le *Journal de Paris* (1), que sous le couvert de l'anonyme. L'auteur de *Charles IX* était déchiré ou plutôt égratigné avec détour et non sans malice. L'hypothèse d'un poëte « qui aurait eu des prétentions fortes avec des moyens faibles, » l'insinuation contre les gens médiocres qui voulaient exterminer l'aristocratie de l'esprit, le mot surtout sur les auteurs à qui ne répugnaient pas les applaudissements de la Grève, mirent au vif l'amour-propre de Chénier. Chénier bondit et riposta à ces petits coups de griffes déguisés et perfides par une plaisanterie cruelle : une lettre, une parodie, parut sous le nom même de Suard (2), où Suard était vilipendé avec une verve amère, avec une ironie âcre et pénétrante. Marie-Joseph faisait dire par le censeur royal à l'anonyme du *Journal de Paris* (qui n'était autre que lui-même) : « Si vous pouviez aussi bien cacher vos oreilles, vous seriez sûr d'être parfaitement inconnu. » Suard se le tint pour dit et se tut. Bientôt la marche des choses donna gain de cause à Chénier.

Aussi cette escrime d'auteurs, cette guerre de plume, cessèrent-elles bientôt ; des journaux l'affaire passait aux clubs et à la rue. Dans l'universel enthousiasme d'alors, dans cet enivrement de liberté qui enflammait tous les esprits, la moindre résistance du pouvoir faisait ombrage. La destinée de *Charles IX* se trouva bientôt liée à la destinée de la révolution, et la question que soulevait cette pièce fut regardée comme une affaire d'intérêt général. *Charles IX* eut son prologue ; mais ce fut le parterre qui le joua.

La première manifestation de la foule en faveur de la pièce retardée eut lieu au Théâtre-Français le 19 août 1789. On jouait ce soir-là pour la première fois une méchante tragédie de Fontanelle, *la Vestale*, qui ne fut pas sifflée, parce que l'auteur avait mis des religieuses sur la scène, et que la police avait longtemps interdit la représentation. Dans les entr'actes, il tomba de quelques loges une pluie de billets et de placards imprimés (3). Il y en avait de plusieurs sortes. En voici un qui par hasard a échappé à la destruction. Je le transcris sur l'original même :

(1) Elle est réimprimée dans ses *Mélanges*, t. IV, p. 309.

(2) Elle a pour titre : *A messieurs les Parisiens sur la tragédie de Charles IX, par M. Suard, de l'Académie française.* On ne l'a reproduite dans aucune des éditions de Chénier. M. Ravenel, à qui toutes ces curiosités bibliographiques sont familières, et qui sait ne pas être avare de son ingénieuse érudition, a donné une réimpression de cette pièce.

(3) On trouvera dans la *Revue rétrospective* (IIIe série, tome III) une foule de pièces ori-

ADRESSE AUX BONS PATRIOTES.

Français, le Théâtre de la Nation a été livré assez longtemps à des ouvrages infestés de fadeurs et de servitude. La burlesque autorité des censeurs avait abâtardi le génie des poëtes dramatiques; vos pièces nationales surtout n'offrent que des modèles d'esclavage. Il existe une tragédie vraiment politique, vraiment patriotique; elle est reçue à la Comédie-Française, elle a pour titre *Charles IX, ou la Saint-Barthélemy.* L'auteur est M. de Chénier. Cet ouvrage inspire la haine du fanatisme, du despotisme, de l'aristocratie et des guerres civiles. Les ennemis de M. Necker, ce grand ministre, ce sauveur de la France, craignent la ressemblance qu'on trouverait infailliblement entre lui et le chancelier de l'Hôpital, l'un des personnages de la pièce. Les comédiens n'osent la représenter en ce moment. Si vous croyez un tel sujet digne de vous occuper au théâtre dans les premiers jours de la liberté française, ce n'est plus aux gentilshommes de la chambre qu'il appartient de leur donner des ordres, c'est à vous.

Du Croisi.

On a le ton du temps, on reconnaît le style de Chénier. Ce Du Croisi, employé obscur d'un ministère, n'était ici qu'un prête-nom. La distribution d'*adresses* avait préparé la salle. Après la pièce de Fontanelle, le silence se fit comme par enchantement, et *un anonyme,* dit Grimm, se leva pour demander aux acteurs d'une voix de stentor pourquoi ils ne jouaient pas *Charles IX.* Un long dialogue s'établit alors entre l'orateur et le comédien Fleury. Fleury déclara qu'on n'avait pas « la permission. » Aussitôt la salle, comme un seul homme, cria avec trépignement qu'il ne fallait plus de permission. La Comédie promit qu'elle prendrait les ordres de la municipalité dans les vingt-quatre heures, et la foule s'écoula bruyamment. Or, il faut savoir que l'*anonyme* de Grimm, le héraut du parterre, c'était Danton; il avait pour compagnons Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois. Leur instinct poussait-il ces hommes à s'intéresser déjà aux tragédies?

La municipalité fut consultée. Bailly hésita; on peut lire dans ses mémoires le long récit de ses perplexités. S'il avait été *le maître,* la pièce aurait été défendue; mais il finit par déférer la question à l'assemblée nationale. Dans cet intervalle, les districts avertis intervinrent et se prononcèrent en divers sens : celui des Carmes déchaussés publia même un manifeste contre Chénier, auquel Chénier riposta par une *adresse.* Enfin, après bien des délais, après avoir maintes fois paru et disparu sur l'affiche, *Charles IX* fut donné le 4 novembre 1789.

On craignait du trouble; il n'y eut que des applaudissements. Mirabeau, qui en donnait avec affectation le signal, fut, à chaque entr'acte, salué dans sa loge par des bravos enthousiastes et redoublés : ce jour-là n'était-ce pas en effet la loge royale? La pièce fut accueillie avec transport. Quand arriva la prophétie sur la Bastille :

> Ces tombeaux des vivants, ces bastilles affreuses,
> S'écrouleront un jour sous des mains généreuses....

ginales, relatives aux querelles de toute espèce que suscita *Charles IX.* Le carton 181 des archives de la Comédie-Française fournit aussi quelques données nouvelles. Enfin il faut recourir, mais sans trop de confiance, au premier volume des *Souvenirs de la Terreur,* par M. George Duval : c'est la salle vue, sinon des loges, du moins du parterre.

la salle se leva avec acclamation, et fit redire le passage, tout comme s'il s'était agi d'une ariette de la Comédie-Italienne. Talma, peu connu encore, et qui n'avait osé se charger du principal rôle qu'après bien des hésitations et sur le refus de Saint-Phal, son chef d'emploi, Talma montra tout à coup dans cette soirée que Lekain avait un héritier, un vainqueur. Sa figure, jeune et pâle, ressemblait à s'y méprendre aux portraits connus de Charles IX ; l'impression fut profonde et terrible. L'égarement du malheureux prince était traduit avec une sauvage éloquence et comme si c'eût été la folie du roi Lear. Je me hâte de le dire, d'ailleurs, c'était le meilleur endroit du drame de Chénier ; là, comme dans la scène de la bénédiction des poignards par le cardinal, il y avait une certaine hardiesse, une nouveauté d'effet assez théâtrale, et à laquelle M[me] de Staël a bien fait de rendre justice. Cette dernière situation frappa si vivement les spectateurs, que l'acte demeura interrompu pendant dix minutes par des trépignements frénétiques. L'auteur, demandé à grands cris, fut amené à la rampe par Talma et reçut une véritable ovation. La foule le reconduisit en triomphe.

Chénier se trouvait ainsi récompensé, en un jour, de tous ses déboires passés : la révolution venait de sacrer en lui son poëte. Grimm dit que, dans sa nouveauté, *Charles IX* attira plus de monde (1) encore que *Figaro*. Je n'ai pas de peine à le croire ; c'est la raillerie souvent qui prépare les révolutions, c'est la passion toujours qui les achève. Qu'importaient maintenant au poëte les taquineries des journaux? Si La Harpe, toujours maussade, voyait dans *Charles IX* « le comble de l'impuissance, » Chénier, en revanche, avait ses prôneurs, ses séides, qui rendaient avec usure les invectives à La Harpe ; si l'abbé Aubert se permettait de trouver des *longueurs* dans la pièce nouvelle, l'acolyte Palissot griffonnait vite une *Critique de Charles IX* et mettait notre abbé sur la scène sous le pseudonyme d'Hydrophobe. A son tour, Marie-Joseph avait ses représailles.

Charles IX, comme il était naturel, souleva l'indignation des royalistes (2). Il y eut contre la pièce un feu roulant d'épigrammes dans tous les petits journaux que soudoyait la cour. « On ne m'ôtera pas de l'idée, écrivait un anonyme, que l'enfer s'est rendu chez M. de Chénier, que Pluton dictait, et qu'un diable tenait l'écritoire. » Les *Actes des Apôtres,* où pétillait à toutes les pages l'esprit de Rivarol, rangèrent aussi l'auteur parmi « les monstres qui perdaient le pays. » Chénier put se consoler avec la couronne civique que lui décernèrent les districts. Au surplus, son but était atteint : il agissait par la poésie sur les masses. Longtemps la foule vint demander l'émotion à ce drame où étaient peints un roi meurtrier et

(1) Le premier jour, la recette fut de 5,018 livres ; les trente-trois premières représentations produisirent 128,000 livres. (Archives de la Comédie-Française.)

(2) M[me] de Genlis dit dans ses très-suspects *Mémoires :* « Je fus fort curieuse de voir cette pièce. Je menai *mes élèves* à la première représentation. Comme ce n'était pas le jour de notre loge, j'en avais loué une qui était fort en vue ; à la scène exécrable des serments, je me levai et j'emmenai mes élèves : on en parla beaucoup. Cela mit le comble à la haine envenimée que me portait M. Chénier. » Les *élèves* vivent encore, et nous croyons être en mesure d'affirmer que c'est là une pure invention : M[me] de Genlis fait de la pruderie politique très-rétrospective. Quelques lignes plus haut, elle racontait une déclaration par trop pressante que lui aurait faite Chénier : au ton piqué dont cela est dit, on sent que M[me] de Genlis garde rancune d'autre chose. *Madame Honesta,* comme le poëte la nomme dans ses satires, en voulait surtout à Chénier de ce joli vers si connu :

C'est Philaminte encor, mais un peu janséniste.

des prêtres sanguinaires : tous les contemporains le disent, l'exaltation produite par ce sombre spectacle et ses souvenirs terribles ne contribua pas peu à accélérer la crise politique. Ce n'était pas pour rien qu'au sortir de la première représentation, Danton s'était écrié : « Si *Figaro* a tué la noblesse, *Charles IX* tuera la royauté. » On avait aussi entendu dire à Camille Desmoulins en plein parterre : « Cette pièce-là avance plus nos affaires que les journées d'octobre. » Chacun devine le mépris que le château dut afficher pour une pareille œuvre. Monsieur, frère du roi (depuis Louis XVIII) ne tarissait pas sur *cette profanation;* il y revenait sans cesse avec dépit et mettait aussitôt les survenants sur le compte de Chénier. Ainsi un matin Rulhière arrive pour faire sa cour; Monsieur s'écrie tout à coup : « Je n'ai encore rencontré personne qui ait vu *Charles IX* deux fois ! — Je ne l'ai vu qu'une, répliqua Rulhière, en courtisan qui savait son monde. — Et moi, interrompit étourdiment Arnault, je l'ai vue deux. » L'auteur de *Germanicus* était alors secrétaire de Monsieur. Le prince fut très-blessé; mais, le soir, Arnault répara sa balourdise en glissant sous les yeux de son maître de petits vers qui finissaient ainsi :

Cet excès de persévérance
Pourrait-il m'être reproché?
Non ! l'on sait trop que ce péché
Porte avec lui sa pénitence.

Monsieur fut enchanté : l'épigramme courut. Voilà comment se vengeait la cour, et le lendemain, dans un dithyrambe insolent, Chénier disait :

Vieux seigneurs, histrions, courtisanes et prêtres,
Contre moi tout s'est déchaîné.

Ligue impuissante! le poëte avait le peuple pour lui, un peuple en révolution.

Par *Charles IX*, Marie-Joseph atteint d'un coup l'apogée de sa réputation ; il est plus en vue dès lors qu'il ne le sera jamais. Juger *Charles IX* isolément et avec notre solennelle esthétique d'aujourd'hui serait injuste. Pour en parler avec équité, il faut bien s'aider un peu de l'imagination, il faut se figurer ce qu'était cette lave aujourd'hui refroidie quand elle sillonnait le volcan de ses feux. Si vous cherchez des dialogues, vous ne trouverez que des harangues : ce ne sont pas des caractères qui agissent, ce sont des opinions qui discourent. On ne saurait pourtant méconnaître qu'à travers la déclamation certaines touches vigoureuses se rencontrent. Le quatrième acte, avec son tocsin et sa lugubre bénédiction de poignards, laisse au moins aux sens une certaine impression de terreur. Mais ne poussons pas trop loin le désir de comprendre et d'expliquer le succès de *Charles IX :* c'est une pièce qui réussira toujours à la veille ou le lendemain des révolutions. Il y a des visages sinistres qu'on ne rencontre qu'aux jours d'émeutes : il y a des sentiments qui ne naissent et qu'on ne retrouve que dans les instants de crise politique. De toute façon, *Charles IX* sera toujours lu avec curiosité, comme on lit une allocution du club des Jacobins, comme on lit un numéro du *Moniteur* de la convention.

Chénier ne perdait pas de temps : *Charles IX* avait été donné en novembre ; dès les premiers jours de janvier 1790, *Henri VIII* était en répétition. Mais une querelle, restée célèbre au théâtre, et dont il faut dire un mot, entrava la mise en scène. Chénier et Talma, qui était devenu son ami et son séide, s'étaient jetés

ardemment dans les opinions les plus extrêmes de la révolution. Les comédiens ordinaires du roi, fidèles à leur titre, étaient au contraire du parti modéré ; de là une certaine hostilité que la vanité farouche de Chénier et ses airs d'autorité ne firent qu'envenimer davantage. La première occasion devait amener une rupture (1). Talma, comme dernier reçu des sociétaires, fut chargé de prononcer, selon la coutume, le discours de rentrée après les vacances de Pâques. Chénier rédigea pour son ami un morceau incendiaire où les *habitudes de l'esclavage* étaient dénoncées. Le comité des acteurs en refusa la lecture, et le comédien Naudet fut chargé d'en faire un autre. Le jour venu, des affidés jetèrent à pleines mains dans la salle le discours préparé par Chénier, avec un avertissement odieux où il était dit : « Quelques personnes de la Comédie sont tourmentées de vapeurs aristocratiques ; mais aux grands maux les grands remèdes ! » Ce lâche procédé, ce style déjà digne de 93, brouillèrent la Comédie avec Chénier. Chénier, piqué et craignant que les chaleurs de l'été ne nuisissent au succès un peu décroissant de *Charles IX*, retira sa pièce. C'était un procédé peu délicat. Bientôt cependant les envoyés de la fédération, étant venus à Paris, voulurent à toute force voir *Charles IX*. Les comédiens irrités refusèrent ; c'était leur droit. Chénier intrigua. Danton, comme président des Cordeliers, écrivit aussitôt aux acteurs une lettre qui se terminait par ces mots : « On se flatte que cette réclamation produira l'effet que tous les patriotes ont droit d'en attendre. » C'était une menace. Mirabeau tint à peu près le même langage : « J'ose conseiller à la Comédie de ne pas compromettre l'opinion de son patriotisme (2). » C'était une injonction. Les comédiens ne cédèrent pas ; il y eut une révolte au parterre préparée et exécutée par Chénier, Palissot, Camille Desmoulins et leurs amis. Danton fut même arrêté et conduit à l'hôtel de ville. Deux jours après, on donnait *Charles IX*. Ce ne fut pas tout. Talma et Chénier ayant déclaré dans les journaux qu'ils ne sortaient plus qu'armés « contre les spadassins, contre les *noirs* de la Comédie-Française (3), » les sociétaires, justement blessés, refusèrent unanimement

(1) Sur certaines particularités de l'affaire de Talma et de Chénier, voir Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français depuis la Révolution*, 1802, in-12, t. I, p. 150-170.

(2) Archives de la Comédie-Française, carton 181.

(3) Ces expressions étaient dirigées contre l'acteur Naudet. Voici pourquoi : le jour où Naudet annonça au public, de la part de la Comédie, que la santé de Mme Vestris mettait obstacle à la reprise de *Charles IX*, Talma, qui était en scène avec lui, s'avança à la rampe et lui donna un démenti. Il y eut une explication violente dans les coulisses. Cependant le même soir, au foyer, Talma présenta Chénier au public et jura qu'il ne jouerait plus avant d'avoir rempli sa place dans *Charles IX*. Palissot, qui était présent, répondit tout haut qu'au besoin il se chargerait de lire le rôle en remplacement de l'acteur malade. Malgré l'effervescence de la foule qui entourait le héros de cette scène, Naudet osa se montrer au foyer, et sa contenance ferme imposa aux insulteurs. J'ai sous les yeux une brochure très-curieuse de lui sur cette étrange affaire, qui ne fait guère honneur à Chénier. On peut voir là l'histoire d'un duel ridicule dans lequel le poëte, provoqué par le comédien, proposa très-sérieusement « d'attacher une ficelle à la détente de deux pistolets qui seraient placés sur le front de chacun des combattants, et d'aposter un témoin qui, tirant cette ficelle, ferait sauter la cervelle des deux adversaires. » C'est à n'en pas croire ses yeux : évidemment le succès de *Charles IX* avait exalté la tête naturellement bouillante de Chénier. Heureusement il eut occasion de faire ses preuves, quelque temps après, dans une rencontre avec Laya. A un endroit de sa brochure, Naudet disait : « M. Chénier est le moteur de tout..... Talma est le séide de M. Chénier ; il serait paisible et nul s'il obéissait à son caractère. » Il est triste d'avoir à enregistrer de pareils faits.

de jouer avec leur camarade. La commune intervint, et enjoignit aux acteurs, par un décret qui fut placardé dans Paris, de recevoir au plus tôt Talma. Ils n'en firent rien; il y eut des émeutes, on ferma le théâtre. Enfin, prise par la famine, la Comédie céda : *Charles IX* et Talma reprirent le cours de leurs triomphes.

Ces collisions eurent pour résultat final l'établissement du Théâtre de la Nation, que Chénier inaugura le 27 avril 1791 par son *Henri VIII*. Talma, Mme Vestris, Dugazon, les *patriotes* de la Comédie-Française, parurent pour la première fois, ce soir-là, sur la scène de la rue Richelieu. Il y eut cabale, mais la pièce l'emporta. Le lendemain, Chénier, avec sa violence ordinaire, écrivait une lettre aux journaux, dans laquelle certains coups de sifflet désobligeants pour son amour-propre étaient exclusivement attribués « aux actrices du théâtre rival, aux laquais et aux amants, aux créanciers même de ces demoiselles. » Voilà bien le délire de la vanité. Chénier était surtout mortifié que quelques malins eussent applaudi à cet hémistiche de l'héroïne :

.... Je ne reviendrai plus.

C'était un mauvais pronostic. La foule revint pourtant. Talma, qui, par cette seconde création, entrait dans la plénitude de son génie, eût suffi à l'y amener. Il y eut donc succès, mais un succès sans enthousiasme. On le comprend, les passions politiques n'étaient plus en jeu ; l'intérêt, au contraire, reposait sur une reine jeune et belle, et c'était une ressemblance avec Marie-Antoinette, que d'odieux libelles discréditaient chaque jour dans l'opinion. *Henri VIII* n'était pas sans valeur : c'est même une des meilleures œuvres de l'ancien théâtre de Chénier. Si une versification artificielle et prolixe en gâte souvent le style, il y a dans le rôle d'Anne de Boleyn des vers faciles, des passages touchants, quelques accents de sensibilité qui vont au cœur. Je ne ferai aucune difficulté de convenir, avec La Harpe, que le personnage d'Henri VIII est *bêtement atroce*, j'accorde même volontiers à Geoffroy qu'il y a du tyran bouffon et du Barbe-Bleue dans ce prince qui gesticule pendant cinq actes pour prouver qu'il est ce qu'on ne saurait jamais être publiquement sans être ridicule; mais deux ou trois scènes pourtant doivent être mises à part et laissent dans le souvenir une vive empreinte. Ainsi l'entrevue du roi avec Anne ne manque pas d'émotion ; çà et là il y a des traits qui touchent à la grandeur.

Henri VIII fut un épisode tout littéraire dans le théâtre tout politique de Chénier. C'est que la composition de cette pièce datait d'avant *Charles IX*, et que les circonstances seules en avaient retardé la représentation. Par *Calas*, le poëte revint à l'allusion contemporaine, à la prédication philosophique. Ce sujet de Calas semblait imposé par un codicille daté de Ferney aux héritiers poétiques de Voltaire : il revenait de droit à Chénier; mais, pour son malheur, Chénier avait laissé transpirer ses projets. Quand il arriva, on lui avait dérobé son plan, on avait déjà donné ce titre à deux drames : saturé de ces redites, le public ne vint guère, et la pièce fut peu goûtée. Au surplus, ce n'était que justice, elle n'était pas bonne. Il n'y a assurément qu'un ami qui ait pu dire à propos de *Calas* : « Le talent de Chénier se développe comme son patriotisme. » Ce jour-là, Marie-Joseph, contre l'habitude, avait des intelligences au *Mercure*.

Dans *Calas*, Chénier a fait subir à sa poétique une bien dangereuse épreuve. En prenant en effet un sujet d'hier, en traduisant ainsi sur la scène des bourgeois, des hommes que plus d'un spectateur avait pu connaître, il tournait la lumière vers

l'endroit faible, vers le vice radical de son système. Donner ainsi un objet voisin de comparaison, rendre possible un contrôle immédiat, c'était aller se heurter contre la réalité. Réalité, vérité, n'était-ce pas précisément ce qui manquait à toute cette école, à la tragédie qui s'était enfermée dans un langage de convention, au drame qui n'aimait pas à se risquer hors des limites connues de certains sentiments. Or, aller prendre tout à côté de soi des événements de la vie ordinaire, c'était jeter dans cette liqueur brillamment colorée la goutte d'acide qui décompose. Sans doute, il était bien naturel que le génie plébéien trouvât enfin sa place dans l'art d'un temps démocratique; mais Chénier, qui méprisait tant l'étiquette de cour, n'osa pas violer la rigoureuse étiquette de la tragédie. Écoutez plutôt la servante de Calas. Elle aussi, elle parle cette langue apprêtée et abstraite, ce jargon solennel, cette vague métaphysique de périphrases qui s'adressent toujours à l'oreille et qui la fatiguent. De grands mots pour de petites choses, des antithèses enfantines, mille détours tantôt élégants, tantôt gênés, afin d'éviter la franchise du style, et, pour tout dire, en un mot, le précieux de l'emphase, voilà le procédé habituel. Je veux croire que ce sont là des bourgeois, puisque vous l'assurez ; mais, de grâce, ôtez les noms propres, changez les costumes, transportez la scène à Rome ou à Sparte, et veuillez me dire s'il y aura un mot à raturer dans toutes vos périodes. Qu'est-ce, je le demande, qu'une familiarité pompeuse, qu'est-ce qu'un homme du peuple arrondissant des phrases cadencées? Vraiment on avait réalisé dans la tragédie la chimère de la langue universelle : tous les temps, tous les peuples, tous les hommes s'y exprimaient absolument de la même manière. Ce qui a manqué à toute cette littérature, et en particulier à la littérature révolutionnaire, ç'a été un écrivain qui traitât l'art comme Roland traita la royauté. Le jour où quelqu'un put entrer aux Tuileries avec des souliers sans boucles, une révolution fut consommée. C'est un conseil analogue qu'on est toujours tenté de donner à Chénier. Heureusement il a écrit *Tibère*.

Calas choque parcequ'on y voit la décoration de près; avec *Caïus-Gracchus*, au contraire, Marie-Joseph retrouva le lointain convenable, l'horizon romain, et par conséquent tous ses avantages. Cette pièce, donnée en février 92, eut un succès prodigieux; Monvel était superbe dans le rôle de Caïus. L'énergie sonore de ce drame sans action, cette fière ostentation de patriotisme, cette fièvre d'héroïque liberté exprimée dans une mâle poésie, ce délire enfin des grands sentiments, cette passion violente de l'égalité, remuaient profondément la foule. Il y a dans *Gracchus* une scène qui, quoique infectée de tout le pathos révolutionnaire, a conservé un caractère frappant; c'est celle des harangues à la tribune. On croirait assister à une séance de club entre Danton et Robespierre : il y a là comme un sauvage écho de la *montagne*. Chénier, qui, à cette date, figurait au premier rang du parti des sans-culottes, s'était proposé dans *Gracchus* un but tout politique? le poëte voulait frapper au cœur le *modérantisme*. Il n'y a pour sa part que trop réussi. Geoffroy s'en ressouvenait avec cruauté, lorsque, ayant à parler plus tard d'une reprise de cette tragédie, il rappelait avec une ironie amère qu'elle avait *entraîné les décombres* et *aplani le terrain;* mais Geoffroy, si bien renseigné, aurait dû, pour être équitable, ne pas taire sciemment que cette pièce, quelque effrénées et quelque dangereuses qu'en fussent au fond les doctrines, finit cependant par blesser les bourreaux d'alors. Un soir, pendant la terreur, on donnait *Caïus-Gracchus* au Théâtre de la Nation ; la foule était nombreuse, et le représentant Albitte avait pris place au balcon. C'était un médiocre avocat de Rouen, qui portait après lui la peur, même sur les bancs de la convention. Quand au second acte vinrent ces deux vers :

Des lois, et non du sang! ne souillez point vos mains ;
Romains, vous oseriez égorger des Romains!

il y eut un frémissement universel, et les bravos retentirent longtemps. Cette multitude timide, mais moins effrayée parce qu'elle était réunie, se vengeait par là des pourvoyeurs de l'échafaud. A ce spectacle, Albitte se leva furieux, et, montrant le poing au parterre : « *Des lois et non du sang!* s'écria-t-il, c'est le vers d'un ennemi de la liberté. A bas les maximes contre-révolutionnaires! *Du sang et non des lois!* » Des huées accueillirent l'interrupteur; on ne l'avait pas reconnu. Exaspéré, Albitte tire sa médaille de représentant, la jette sur la scène, et sort en proférant des menaces. Le nom du terrible proconsul courut aussitôt de bouche en bouche; la terreur devint générale, et en un instant la salle fut déserte. On n'acheva même pas la pièce. Quelques jours plus tard, Billaud-Varennes dénonçait *Caïus-Gracchus* à la tribune comme « l'œuvre d'un mauvais citoyen. »

Voilà les scènes du temps : Chénier, malgré sa faiblesse et ses concessions, se trouvait sérieusement compromis pour avoir prononcé en passant ces mots d'humanité et de tolérance au nom desquels avait été commencée la révolution. Bientôt on désigna ouvertement le poëte comme une sorte d'*usurpateur lyrique* du pouvoir. Un ancien professeur, nommé Léger, qui s'était fait histrion, le mit même en scène dans une parodie virulente, *l'Auteur d'un moment*. Léger s'efforçait de

Fustiger ce pédant qui pensait à la fois
Éclairer l'univers et régenter les rois.

Les vers, on le voit, étaient détestables. La pièce pourtant eut assez d'importance pour amener une sorte d'émeute au Vaudeville : Chénier, en sa destinée orageuse, portait partout le trouble après lui.

Dans les clubs, dans les journaux, à la convention, les inimitiés s'envenimaient, elles devenaient à chaque instant plus nombreuses. *Fénelon*, donné peu de jours après la mort de Louis XVI, y mit le comble. Cette tragédie était un acte de courage qui reprenait dignement, dans un autre sens, la tâche hardie commencée quelques semaines auparavant par Laya, dans *l'Ami des Lois*. Je sais bien que plus tard l'impitoyable Geoffroy, récriminant contre Chénier au nom de la réaction religieuse, a affirmé que dans cette pièce le poëte avait eu la prétention de faire le code moral de 93; je sais encore que le haineux abbé s'est perfidement écrié à ce propos : « Quel père pour une telle fille ! » mais, à vrai dire, ces embuscades tardives sont peu loyales; c'est comme le guet-apens d'une critique intéressée. Oui, il y avait du danger, devant ce tombeau de Louis XVI où s'étaient abîmées hier la royauté et la religion, en présence de l'athéisme d'Anacharsis Clootz, à venir mettre la philanthropie dans la bouche d'un prêtre, d'un *animal noir,* comme disait André Dumont à la tribune, à parler de la charité avec onction, à garder enfin le culte attendrissant de la pitié. Chénier lui-même osa ne pas déguiser son intention : « J'ai cru, écrivait-il, qu'en nos jours mêlés de sombres orages, lorsque les mauvais citoyens prêchent impunément le brigandage et l'assassinat, il était plus que temps de faire entendre cette voix de l'humanité. » Efforts perdus! lutte inutile ! Tant que le poëte n'avait fait que pousser le char à l'abîme, on avait pu apprécier sa force, on avait pu reconnaître l'effet réel de ses efforts; mais lorsqu'il voulut changer de rôle et se jeter comme un obstacle sur cette pente terrible, il était trop tard,

l'élan ne pouvait plus être contenu. Un pas encore, un pas de plus, et le char l'écrasait sous sa roue. *Fénelon* n'exerça aucune influence ; comme l'a très-bien dit M. Daunou, l'auteur avait aspiré à se rendre utile, il ne réussit qu'à devenir plus célèbre.

Le pathétique puéril et romanesque de *Fénelon* ne saurait nous intéresser aujourd'hui : l'histoire d'une jeune fille détenue pendant quinze ans dans les cachots d'un cloître, et délivrée enfin par un prélat patriote, amène forcément le sourire. Ce mélange bâtard du drame larmoyant de La Chaussée, de l'idylle béate de Gessner, et de la sentimentalité niaise de *Numa Pompilius*, fait un singulier effet à distance. Qui ira désormais chercher à travers ce fatras les quelques vers touchants et purs qui se détachent çà et là dans la facile prolixité de l'ensemble?

Depuis *la Religieuse* de Diderot, ce fut la mode de prendre des canevas de romans et de drames dans les mystères de la vie monastique; de très-bonne heure, La Harpe s'y était essayé dans *Mélanie*. La révolution redoubla ce goût : on eut tour à tour *les Rigueurs du Cloître* de Fiévée, le *Fénelon* de Chénier, *les Victimes cloîtrées* de l'acteur Monvel, et vingt autres essais oubliés. Ce même Monvel avait trouvé des inspirations magnifiques dans le rôle de Fénelon; mais on remarqua que quelques mois plus tard il joua avec le même succès, et en s'en glorifiant, le rôle de Marat. Fénelon et Marat ! C'est la même année aussi que ces deux noms se rencontrent dans la biographie de Chénier. Tels sont les contrastes, les inconséquences de cette étrange époque. La vie de Chénier en est remplie. Courageux comme poëte, il ne le fut pas toujours comme citoyen; trop souvent on le voit servir par ses votes ces mêmes doctrines odieuses qu'il flétrissait au théâtre. Je m'explique ces contradictions. Quand Marie-Joseph tenait la plume, c'est son cœur qui l'emportait, et son cœur était bon ; quand, au contraire, il était à la convention ou dans les clubs, son esprit fougueux l'entraînait aux violences, ou bien il cédait à la contagion de la peur. On assure que plus d'une fois le regard sec et perçant de Robespierre arrêta sa main tremblante, sa main prête à jeter dans l'urne la boule vengeresse. Égaré par des convictions ardentes, par une passion susceptible et aveugle, Chénier ne sut pas toujours se garder, dans sa conduite politique, de la frénésie et de la faiblesse. Généreux, il ne fit pas le mal directement; inconsistant et mobile, il le laissa faire autour de lui. Il eut de l'héroïsme par accès et de la pusillanimité par intervalles.

Les décemvirs trouvèrent que *Fénelon* « énervait l'énergie républicaine. » Les représentations en furent prohibées. Aussi est-ce la dernière tragédie que donna Chénier sous l'ombrageuse inquisition de la montagne. Je me trompe, Marie-Joseph fit encore, pendant le régime de la terreur, une suprême tentative. Cette tentative faillit le perdre. Dans les premiers mois de 1794, *Timoléon* était annoncé sur l'affiche du Théâtre de la République comme devant être joué très-prochainement ; mais le bruit se répandit que l'usurpation de Timophane et sa mort (c'était le sujet de l'ouvrage) donneraient peut-être lieu à quelques allusions contre l'omnipotence de Robespierre. Robespierre dépêcha donc à la répétition générale un de ses affidés, le conventionnel Julien de Toulouse. A la peinture de la tyrannie

> Usurpant sans pudeur le nom de liberté,

Julien commença à laisser entrevoir son mécontentement; quand vint cet autre vers :

> Je ne vois plus en toi qu'un lâche ambitieux,

il ne put retenir sa colère : « Chénier, s'écria-t-il, tu n'as jamais été qu'un contre-révolutionnaire déguisé, » et il sortit. La répétition ne fut pas continuée. Un ordre du comité de salut public défendit la pièce, et on en rechercha soigneusement tous les exemplaires pour les détruire. Chénier lui-même fut contraint de jeter au feu son propre manuscrit devant Barère. Il n'y eut que Mme Vestris qui cacha son *Timoléon*, mais elle n'osa pas le dire à Chénier : aussi ce fut pour le poëte une joie d'enfant (n'est-ce pas dire une joie d'auteur?), quand sa tragédie, qu'il croyait détruite, lui fut rendue après le 9 thermidor. On verra plus tard par quelles amertumes la destinée lui fit payer cette fatale prévoyance de Mme Vestris.

A un ami qui lui conseillait, pendant la terreur, de chercher à se distraire du lugubre spectacle des échafauds par quelque composition dramatique, le bon Ducis répondait : « J'ai vu trop d'Astrées en sabots pour en mettre sur la scène. C'est un rude drame que celui où le peuple joue le tyran. Ce drame-là ne peut se dénouer qu'aux enfers. » Chénier, on s'en est aperçu, ne sentait pas ainsi, et chez lui le tempérament littéraire ne cesse pas un instant de l'emporter. Bien que la tragédie soit dans la rue, il en a toujours une en train pour le théâtre; rien ne l'arrête, il est infatigable : *Charles IX* vient le lendemain de la prise de la Bastille, *Fénelon* le lendemain de la mort de Louis XVI. L'Europe coalisée est aux frontières, Chénier aligne des rimes; la mort est en permanence dans les carrefours, Chénier agence des strophes. Qu'il se drape en politique, qu'il étale sa toge de législateur, au fond je suis toujours sûr de retrouver l'homme de lettres : rien que sa vanité, d'ailleurs, le trahirait. On l'eût atteinte au vif certainement en louant les discours du tribun aux dépens des vers du poëte : c'était au rebours d'aujourd'hui. Au surplus, l'importance du rôle de Marie-Joseph pendant cette première période est surtout dans ses pièces de théâtre, dans l'union qu'il y eut entre les œuvres de l'écrivain et les œuvres de la révolution. Chénier a droit à une place distincte dans l'histoire de ce grand bouleversement social : il témoigne de la présence continue des lettres, de l'aide utile qu'elles prêtèrent aux événements, de la résistance qu'elles voulurent quelquefois leur opposer. *Fénelon* avait pour but d'arrêter le déchaînement des passions, comme *Charles IX* avait eu pour résultat de les mettre en jeu. Seulement, après avoir réussi dans ses essais de propagande, Marie-Joseph échoua dans sa tentative de résistance. La poésie peut enflammer l'enthousiasme, elle ne corrige pas la frénésie. Il faut le dire à l'honneur de Chénier, dans l'entraînement des plus mauvais jours, jamais l'insulte aux victimes, jamais l'éloge des bourreaux ne se sont rencontrés sous sa plume : on chercherait en vain dans ses œuvres quelqu'une de ces strophes honteuses qui furent une tache pour la vieillesse de Le Brun. C'est dans les hautes sphères qu'habite toujours sa muse. En touchant la terre, elle aurait craint de souiller son cothurne dans le sang.

Les hymnes que Chénier fit pour les fêtes de la révolution, les chants patriotiques que la victoire lui inspirait, sont pleins de sentiments élevés et purs : on y retrouve les idées généreuses d'affranchissement auxquelles Condorcet mourant n'avait pas cessé de croire, cette passion sainte et martiale de la liberté que la vue de l'échafaud ne fit qu'arriver dans le cœur de Mme Roland. Sans doute la grande poésie lyrique du temps n'est pas là ; elle est dans les choses même. La muse révolutionnaire fut une bacchante à qui la tribune servit de trépied : quel rhythme eût retenti à l'égal des foudres oratoires de Mirabeau? quelles strophes n'eussent paru décolorées à côté de la géométrie enflammée de Saint-Just, à côté de ces formules draconiennes revêtues d'images bibliques? La pâle tradition de J.-B. Rousseau est

trop souvent flagrante dans la partie lyrique des œuvres de Chénier : il serait cependant injuste de méconnaître ce qui s'y rencontre çà et là de vigoureux accents. Le canon et le cri des mourants accompagnaient bien, ce me semble, les soldats répétant sur le rhythme de Méhul :

La victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La liberté guide nos pas...

La liberté, en effet, s'était réfugiée dans les camps, et elle gagnait des batailles en entonnant les vers de Chénier. Dans le bel *Hymne à l'Être suprême,* écrit au plus fort de la terreur, alors qu'on osait à peine prononcer le nom de Dieu, Marie-Joseph a été vraiment inspiré :

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la Nature,
Créateur et conservateur,

O toi, seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi.
Du pouvoir despotique immuable adversaire,
La France est debout devant toi.

Un souffle puissant soutient jusqu'au bout Chénier à la hauteur de son sujet. Plus loin, dans le même hymne, des accents précurseurs retentissent, et un coin de ce ciel éthéré, où plana depuis la première muse de Lamartine, se découvre tout à coup et étonne l'œil habitué à l'empyrée blafard de l'ode mythologique. A une certaine hauteur, les horizons se rejoignent.

L'œuvre du poëte au sein de la révolution est maintenant connue : il nous reste à dire un mot de l'œuvre du citoyen. La tâche sera moins longue; un scrutin se dépêche plus vite qu'une tragédie, surtout en un temps où l'on vote *sans phrases*. Ce n'est pas que Marie-Joseph n'en ait fait bon nombre dans ses harangues : on peut même dire que le recueil des *Discours politiques* de Chénier ressemble trop souvent à un cahier de corrigés en style de Brutus rhétoricien.

Mais arrêtons-nous un instant : peut-être après avoir quitté le poëte, peut-être avant d'avoir affaire au conventionnel, voudra-t-on savoir au juste quel était l'homme. Déjà ses vers nous l'ont laissé entrevoir à moitié, et plus d'une échappée d'amour-propre l'a trahi ; l'instant toutefois est propice pour le saisir dans sa vive nuance d'alors. Plus tard, en effet, les rudes arêtes s'effaceront, et sous l'effort des années, au dur contact des événements, dans les longues amertumes du chagrin, ce caractère tranché perdra ses saillies. A l'heure où nous sommes, il suffit d'apercevoir Chénier pour le connaître : c'est une nature tout extérieure, mais qui voile cependant la générosité sous la brusquerie et le désintéressement sous la rudesse. Une humeur inquiète, une *partialité fougueuse* dont M. Daunou lui-même ne fait pas mystère, une conversation mordante et pleine de traits, le plus naïf étalage de vanité, un goût marqué de faste et de plaisir, l'impatience de la renommée, tous les préjugés du XVIIIe siècle, tout l'enthousiasme de la génération de 89 ; avec cela une âme noble, mais accessible à la colère; un esprit généreux, mais ouvert aux préventions : voilà le Chénier du temps de *Charles IX*. Ce n'est pas tout à fait celui

du temps de l'*Épître à Voltaire* : la transformation sera sensible dans le caractère comme dans le talent.

Les femmes observent avec finesse, c'est le don de leur esprit : elles peignent d'un mot et attrapent la ressemblance, c'est le charme de leur conversation. Aussi ai-je souvent pensé qu'entendre Mme Roland causant avec Brissot le lendemain de *Fénelon,* écouter au long Mme de Staël le lendemain de l'*Épître sur la Calomnie*, c'eût été connaître Chénier mieux que par ses vers. Mais que dites-vous de ce portrait ?

« Chénier, dont je ne connaissais que des vers assez durs et sa triste pièce de *Charles IX,* faible par les caractères, qui pouvaient être si grands, mauvaise par le style, bonne par l'intention, Chénier fut appelé à la convention. Il y a loin d'un poëte à un législateur...... J'ai vu Chénier quelquefois ; je me souviens que Roland le chargea de dresser le projet d'une proclamation du conseil dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et me lut ce projet : c'était une véritable amplification de rhétorique déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de stentor. Elle me donna sa mesure. On peut faire des vers et porter dans un autre genre de travail la justesse d'un bon esprit ; mais Chénier voulait encore être poëte en écrivant de la prose et de la politique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé, qui n'est bon dans la convention qu'à donner quelques plans de fêtes nationales.... »

Au ton acrimonieux de Mme Roland, on voit trop que Chénier n'est pas de la Gironde. C'est un portrait de profil, très-peu flatté, on le voit, un peu chargé même et touchant à la caricature : le type natif est saisi pourtant, et la physionomie se reconnaît. Le médaillon que voici est-il plus ressemblant ?

« Chénier, malgré tout ce qu'on peut reprocher à sa vie, était susceptible d'être attendri, puisqu'il avait du talent, et du talent dramatique.... C'était à la fois un homme violent et susceptible de frayeur ; plein de préjugés, quoiqu'il fût enthousiaste de la philosophie ; inabordable au raisonnement quand on voulait combattre ses passions, qu'il respectait comme ses dieux pénates. Il se promenait à grands pas dans la chambre, répondait sans avoir écouté, pâlissait, tremblait de colère lorsqu'un mot qui lui déplaisait frappait tout seul ses oreilles, faute d'avoir eu la patience d'entendre la fin de la phrase. C'était néanmoins un homme d'esprit et d'imagination, mais tellement dominé par son amour-propre, qu'il s'étonnait de lui-même, au lieu de travailler à se perfectionner. »

M. Daunou trouvait « peu d'équité » en ces lignes, que Mme de Staël insérait dans ses *Considérations sur la Révolution* quelques années à peine après la mort de Chénier. A cette date, en effet, un pareil jugement, quoiqu'il fût un palliatif des duretés de Mme Roland, n'était pas sans injustice. Le portrait tracé par Mme de Staël est vrai, mais le jeune homme surtout a posé devant elle. Ici ce n'était pas une galanterie de rajeunir le modèle : la figure de Chénier fut de celles qui embellissent en vieillissant. En somme, on a eu dans Mme Roland un juge de salon hostile et de parti opposé, dans Mme de Staël une opinion d'amie sévère et sans complaisance. Il est bon, pour être au complet, d'avoir le mot d'un ennemi déclaré :

« Chénier était sombre, fier, atrabilaire, et railleur à la manière de Voltaire. Son caractère était emporté, exclusif, audacieux. Il ne se faisait pas généralement

aimer, parce qu'il était trop facilement haineux et rancunier. Son caractère ardent le jetait dans les extrêmes; il fut républicain au théâtre et réacteur à la convention. Il redevint ami de la république lorsque Bonaparte établit la monarchie. Il eût été plus convenablement dans Rome que dans Paris. »

Voilà comment, avec des rancunes que la retraite et les années n'avaient pas éteintes, Barère s'exprime sur le compte de son collègue Chénier. Tous les avis sont bons à entendre, et il semble d'ailleurs que les témoignages favorables ne se discernent que mieux à travers les aigreurs d'un implacable adversaire; les moindres concessions y sont des hommages peu suspects. C'est ainsi qu'en donnant Chénier comme une espèce de *romain*, Barère ne fait pas de lui un politique, mais en fait sans s'en douter une âme honnête et élevée. Assurément une pareille assertion est précieuse, et il semble opportun de la recueillir et de s'en prévaloir au moment où les deux frères vont être mêlés diversement aux contentions des partis, au moment où l'on va rencontrer Marie-Joseph sur les bancs de la convention, André dans les cachots de Saint-Lazare.

C'est l'endroit sombre de la vie de Chénier. Depuis cinquante ans, la calomnie n'a pas encore épuisé son venin; depuis cinquante ans, la mémoire du poëte est balancée entre des apologies chaleureuses, mais trop peu explicites, et des accusations aussi vagues qu'acharnées. Quelque dégoût qu'inspire une pareille enquête, c'est presque un devoir de rechercher les causes et la valeur de ces récriminations sanglantes. Il y a eu des plaidoyers éloquents, personne n'a instruit le procès. Sans doute il est pénible de troubler ces cendres, d'évoquer ces ombres fraternelles; mais il faut bien en finir et ôter son dernier prétexte à la haine. Je ne tairai rien d'ailleurs : il est urgent d'être net et d'aller au fond des choses.

Et d'abord racontons les faits. M. Thiers a écrit à propos de Chénier dans l'*Histoire de la Révolution :* « Il était franchement républicain. » Ce simple mot marque toute la différence du rôle politique d'André et du rôle politique de Marie-Joseph : André fut révolutionnaire avec la constituante, mais resta dans les rangs des *monarchiens;* Marie-Joseph fut révolutionnaire encore avec la convention et accepta la terrible logique des événements. De très-bonne heure la double couronne de poëte et de tribun avait tenté le plus jeune des deux frères; avant *Charles IX,* dès les premiers mois de 1788, Chénier, dans un dialogue satirique, *le Ministre et l'Homme de lettres,* laissait percer sa double prétention littéraire et politique :

... Savez-vous qu'Addison
Fut, quoique bel esprit, un ministre assez bon ?

L'écrivain, on le devine, se fût prélassé volontiers dans un fauteuil d'homme d'état. André n'eut pas de si bonne heure ces ambitions turbulentes; jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce que la révolution éclate, c'est le poëte des plaisirs et de l'art pur, vivant dans cet *atelier du fondeur* que M. Sainte-Beuve a décrit ici même (1) avec une grâce si parfaite. Dans les années qui précédèrent immédiatement la révolution, André était à Londres; il envoyait des vers à Marie-Joseph qui, déjà tout occupé de *Charles IX,* lui répondait en février 88 : « Un des grands plaisirs que je puisse avoir est de recevoir de ces beaux vers que vous savez faire. » Ces bonnes

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes,* 1839. t. I.

relations se continuèrent après le retour d'André à Paris, qui eut lieu dans les premiers mois de 90. On était au plus vif du combat : il s'agissait des destinées de la France. André se jeta généreusement et activement dans la lutte, n'hésitant pas à quitter les chères mollesses de sa poésie pour les colères de la polémique, tout comme Vergniaud laissait la nonchalante volupté du repos pour les agitations de la tribune. Son vigoureux manifeste, l'*Avis aux Français*, eut un retentissement immense qui ne suffit pas cependant à faire réussir sa candidature aux élections parisiennes de 91 pour l'assemblée constituante. Les divisions ne viennent qu'après la victoire : au début de l'année 91, les deux frères étaient encore animés par la communauté des vues politiques ; on les trouve dans les mêmes rangs, dans les rangs de Malouet, de Kersaint, de Condorcet. C'est alors que Marie-Joseph dédie à son aîné sa tragédie manuscrite de *Brutus et Cassius*, en lui rappelant « l'amitié qui les unit plus étroitement que les liens du sang, » et en lui parlant avec insistance de « son mérite, dont il reconnaît toute l'étendue. » Touché de ce *beau présent*, André répondait : « Imagine-toi, mon frère, que tu vois jouer ton ouvrage à Rome sur le théâtre de Pompée, et vois quels applaudissements ! » Dans l'enivrement de *Charles IX*, cela dut toucher au vif la vanité de Marie-Joseph ; mais Marie-Joseph, entraîné par ce succès même, poussé par l'ardeur de sa foi politique, par le retentissement des bravos populaires, se trouva bientôt engagé dans le parti extrême de la révolution. Qu'on n'oublie pas qu'aux représentations de *Charles IX* les applaudissements avaient été dirigés par Danton et par Camille Desmoulins. Chénier resta fidèle à ses amis.

André avait accepté la révolution avec une joie sincère : à Londres, il la suivait de ses vœux ; à Paris, il la servit de sa plume. Mais les excès et les violences l'effrayèrent vite : il fut de ceux qui crurent nécessaire et possible de contenir le mouvement et de le diriger. La lutte était belle, quoique impossible : il la tenta résolument. On le sait, sa polémique en faveur du parti modéré fut vive, hardie, éloquemment violente. Le *Journal de Paris* lui servait tous les jours d'arène : tantôt un article virulent dénonçait « le plat et odieux pathos » de Brissot, tantôt des vers énergiques flétrissaient nommément Collot d'Herbois, Robespierre, ces héros futurs de la terreur, qui déjà, selon le poëte, puisaient leurs inspirations patriotiques dans

La vertu, la taverne et le secours des piques.

Comment s'étonner que deux ans plus tard les décemvirs se soient souvenus, et aient payé leur dette à André? En démasquant les projets factieux des clubs, en appelant la vindicte sur les sociétés populaires à la formation desquelles Marie-Joseph avait pris une part très-active, André se séparait ouvertement de son frère. Son frère, naturellement irascible et d'ailleurs mal entouré, mal conseillé, fit insérer dans le *Journal de Paris* une réclamation de quelques lignes destinée à établir qu'il n'avait *point eu part* à l'article contre les jacobins, et que son opinion était *directement contraire*. Cela se passait à la fin de février 1792. Telle est la première trace ostensible que je rencontre de la fâcheuse séparation des deux Chénier. Les rancunes et la jalousie étaient en éveil autour d'eux : elles ne manquèrent pas d'intervenir et de tout envenimer. A cette époque, le *Journal de Paris* publiait en appendice, sous le titre de *Cabinet de lecture*, des miscellanées moins sérieux. C'est dans le supplément qu'un ami politique d'André eut la funeste imprudence

d'insérer quelques lignes ironiques à propos de la dénégation publiée par Marie-Joseph. « Quel rapport, disait perfidement le publiciste anonyme, y a-t-il entre l'éloquence nerveuse des *Réflexions* d'André et la triviale verbosité des préfaces de Joseph-Marie?... Pourquoi M. Joseph-Marie ne se fait-il pas honneur aussi d'être le frère de M. André de Chénier, dont le caractère, les principes et les talents ne peuvent qu'honorer ceux qui portent son nom? » C'était mettre l'amour-propre en jeu. Le lendemain, Marie-Joseph furieux répondait dans *le Patriote français* de Brissot : « Je vous remercie sincèrement de m'avoir épargné l'opprobre de votre estime, et je suis fâché qu'un homme de mérite comme mon frère soit insulté par vos éloges. » La vanité blessée commençait à se faire complice de l'hostilité politique. L'auteur de *Charles IX,* que son effervescence révolutionnaire et l'éclat subit de sa réputation au théâtre avaient fort accrédité, jouait un certain rôle dans cette société commençante des jacobins où siégeaient alors Siéyès, Barnave, Condorcet, Vergniaud; aussi n'eut-on pas grand'peine à lui faire croire que la défense officielle du club lui revenait de droit, et était pour lui un devoir. Une apologie des jacobins parut donc au *Moniteur*, dans laquelle les attaques d'André étaient repoussées avec vivacité à la fois et avec convenance; ainsi les expressions de *liens du sang et de l'amitié,* de *citoyen digne d'estime,* revenaient souvent et sauvaient les apparences. Toutefois, une phrase irritante s'était malheureusement glissée dans la lettre : on ne s'aperçut que trop par la réplique d'André que le mot d'*amplification de rhétorique* l'avait froissé. Cette réplique pourtant était d'un langage digne et ferme; mais, aux dernières lignes, la colère longtemps contenue éclatait par ce sarcasme, par cette allusion tranparente : « Certes, un parti bruyant qui dispose du crédit, de la faveur, de la réputation et même de cette partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude, sera toujours beaucoup loué, même par plusieurs dont il ne sera jamais beaucoup aimé. » L'insinuation était cruelle : l'auteur de *Charles IX* fit aussi de vains efforts dans sa riposte pour paraître calme, pour éviter à son tour le *fiel;* dans les dernières phrases il n'y tint plus, et son humeur l'emporta : « Si j'avais, dit-il, perdu deux ou trois années à composer des tragédies impartiales ou insignifiantes (André avait-il donc songé au théâtre?) et même deux ou trois matinées à écrire pour un journal quelques pamphlets modérés, j'aurais trouvé un grand nombre de prôneurs puissants et actifs, et peut-être, en 93, ils m'auraient consolé de n'avoir pu, en 91, me glisser dans la foule des députés de Paris, et siéger à l'assemblée nationale entre M. Robin Léonard et M. Thorillon. » Ces lignes, écrites dans les derniers jours de juin 1792, rappelaient amèrement à André l'échec de sa candidature.

On le voit trop, l'acrimonie s'en mêlait. La dispute tournant de plus en plus aux personnalités, André et Marie-Joseph cessèrent de se voir. M. de Chénier le père, qui aima la révolution à son début, et qui fit même partie des premiers comités de surveillance, d'où son *modérantisme* finit par le faire exclure, M. de Chénier conjura ses deux autres fils, Sauveur et Constantin, d'apaiser à tout prix la querelle, et de mettre un terme à ce déplorable débat; on obtint qu'André ne répondrait pas à son frère. Ce fut Brissot qui paya double : toute la colère du publiciste retomba sur lui. Au reste, les événements vinrent bientôt interrompre cette guerre de journaux, ces violentes rencontres dans le champ-clos de la presse. Quelques jours encore, et la monarchie disparaissait au 10 août. Les bureaux du *Journal de Paris* furent envahis par l'émeute; la feuille cessa de paraître, et les rédacteurs se dispersèrent. Le pillage sanglant des Tuileries et bientôt les massacres de septembre

mirent le comble à l'indignation d'André ; c'est avec horreur qu'il assista aux fêtes théâtrales qui suivirent le renversement de la royauté ; ces bacchanales populaires lui semblaient

Dignes de l'atroce démence
Du stupide David, qu'autrefois j'ai chanté.

Ce n'était plus la calme idylle de Bion, ce n'était plus la noble élégie de Properce : ces *haines vigoureuses*, dont parle Molière, gonflaient la généreuse poitrine d'André. Archiloque avait son tour après Théocrite : le poëte des *Iambes* préludait à ses colères.

Le parti d'André était vaincu; celui de Marie-Joseph triomphait. *Charles IX* avait donné à Chénier une immense popularité; son nom alors était un drapeau. Aussi, dès que la nomination double de Barère, comme député à la convention nationale, laissa aux électeurs de Versailles la liberté d'un nouveau choix, Marie-Joseph fut spontanément désigné par eux comme représentant du département de Seine-et-Oise. Pendant que son frère prenait ainsi place à la convention parmi les juges de Louis XVI (1), André, plein de dédain pour tous ces *grands patriotes*, continua sa tâche périlleuse. L'amour qu'il sentait dans son cœur pour la liberté était réfléchi, profond, mais il n'étouffait point les sentiments d'humanité et de droiture. Le dégoût du crime l'avait ébranlé, la compassion pour le malheur ne lui laissa plus d'hésitation : la cause du roi était perdue, il la soutint. On l'a dit éloquemment, c'était se faire le transfuge du plus fort, c'était déserter vers le vaincu. Adresses, articles, placards, correspondance, démarches, rien ne fatigua son courage ; il offrit à Malesherbes de l'aider, et ce fut lui qui rédigea le manifeste touchant que signa Louis XVI, l'*Appel au Peuple.* C'est ainsi que l'indomptable écrivain qui avait osé demander naguère qu'on élevât « des autels à la peur » refusa de sacrifier aux pieds de la terrible idole. Il faut le dire haut, André, dans les derniers et orageux mois de 93, ne fut exclusivement protégé que par le nom et le crédit de son frère. Les dangers que son audacieuse opposition lui fit alors courir furent si réels, que le poëte Wieland, le sachant rangé parmi les *suspects,* écrivait d'Allemagne tout exprès pour savoir s'*il était encore en vie.* Au milieu de tout cela, d'ailleurs, André n'avait pas l'ombre d'ambition personnelle. Les circonstances et ses impérieuses convictions l'avaient seules jeté dans la lutte. On le voit dans des lettres récemment publiées, il n'aspirait, même alors, qu'à se mettre de nouveau *à l'écart*, qu'à retrouver dans la solitude la douce familiarité de la muse. Pendant qu'André, en prenant ainsi parti pour Louis XVI, donnait des gages aux dénonciateurs et des griefs à l'inflexibilité vindicative de la montagne, Marie-Joseph, emporté par le torrent, n'essayait pas de résister. Il était dans la chaleur de l'âge et des passions ; aussi le trouve-t-on mêlé activement à toute la fermentation première, à tout le sombre enthousiasme de la terrible assemblée, et aussi à ses égarements. C'est ce rôle de législateur révolutionnaire qui, lors de la réaction thermidorienne, faisait dire à Michaud, dans une cruelle diatribe contre Chénier, que le peuple avait

Pleuré plus de ses lois que de ses tragédies.

(1) En votant pour *la mort*, Marie-Joseph Chénier ne déguisa pas son « extrême répugnance. » (Voyez le *Moniteur* du 20 janvier 1793, p. 102.)

Voilà les représailles des partis : on ne tardera pas à voir si l'auteur de *Fénelon* les méritait.

Sur l'insistance de ses amis, André consentit à quitter Paris, à chercher un lieu de sûreté. Marie-Joseph, on l'a vu, était député de Versailles ; il y procura un asile à son frère. André demeura près d'un an caché dans cette retraite, où une grave et longue maladie le retint. On peut voir dans sa belle ode de *Versailles* quels sentiments l'animaient alors, comment les vertes allées où, dans ses ennuis, il évoquait encore les chers fantômes de la poésie et de l'amour, s'enveloppaient souvent de deuil à ses regards, comment *l'ombre livide* des victimes venait peupler pour lui ces frais asiles et interrompre

Ce silence fertile en belles rêveries.

Si on n'était pas assuré des conséquences, peut-être vaudrait-il mieux tirer un voile sur ces funèbres souvenirs et laisser dans le demi-jour du passé la collision politique des deux Chénier, et les ombrages, les aigreurs qui s'y mêlèrent; mais j'ai à cœur d'être strictement vrai, de ne rien déguiser, de ne rien omettre, de ne laisser enfin à la malveillance ni un seul argument, ni une seule phrase, qu'elle puisse plus tard tirer de l'oubli. J'oserai même aller jusqu'au bout dans cette tâche pénible et ne pas taire une circonstance connue seulement de quelques-uns, mais qui, rendue publique dans l'avenir, pourrait servir de thème à des récriminations fâcheuses. Pour prouver que l'harmonie n'avait jamais été rompue entre les deux frères, on s'est plusieurs fois appuyé d'une ode d'André qui commence ainsi :

Mon frère, que jamais la tristesse importune
Ne trouble tes prospérités!
Va remplir à la fois la scène et la tribune,
Que les grandeurs et la fortune
Te comblent de leurs biens aux talents mérités!

Dans les éditions, la pièce n'a que deux strophes, et ces deux strophes sont louangeuses. Les vœux exprimés par André étaient sincères, je n'en doute pas; cependant il faut bien dire que la fin de l'ode tournait à l'ironie, à une ironie plutôt mélancolique que blessante. Ces derniers vers ont été vus par plusieurs personnes de notre connaissance. Du reste, on conçoit l'omission, on s'explique les scrupules honorables des premiers éditeurs ; mais aujourd'hui qu'on a retrouvé dans les journaux du temps les phrases citées tout à l'heure, aujourd'hui que les témoignages imprimés de ces dissentiments ont été produits, une pareille révélation peut être faite sans inconvénient. On ne doit pas dissimuler non plus ce qu'il y avait d'impérieux et d'un peu hautain dans le caractère d'André. Dès longtemps André était l'oracle de sa famille, et Marie-Joseph avait été élevé à son égard dans des habitudes presque respectueuses ; mais, lorsque la célébrité lui vint avec les ovations populaires, le plus jeune ne garda plus vis-à-vis de son aîné cette attitude inférieure, et s'émancipa. Une question d'amour-propre les avait aigris, une question de parti les sépara ; maintenant le danger va les réunir. Les affections saintes renaissent et s'avivent en face des grands périls.

Lorsque André, convalescent encore, revint à Paris, sur la fin de 93, il était réconcilié avec son frère. A cette date, Marie-Joseph, déjà compromis aux yeux des séides

de Robespierre, passait pour un *modéré* dangereux. Désigné à plusieurs reprises par la convention pour remplir dans les provinces ces missions sanglantes que se disputaient les Lebon et les Carrier, il avait eu le courage de repousser toute participation directe à l'œuvre de la terreur. Ces refus réitérés le firent exclure du comité d'instruction publique, c'était un avertissement terrible; mais ce qui acheva de discréditer Chénier dans l'opinion du comité de salut public, ce fut un acte qui cependant lui a été reproché depuis comme un crime, ce fut sa conduite après la mort de Marat. Les cordeliers venaient d'élever un autel au cœur de cette ignoble idole, la convention eut la faiblesse de s'associer *unanimement* à cet acte de délire. Une loi spéciale fut en effet proposée pour la *panthéonisation* de Marat et la *dépanthéonisation* de Mirabeau. La montagne voulut mettre Chénier à l'épreuve, et le nomma rapporteur (1). Chénier, que ses dernières tragédies avaient rendu très-suspect aux décemvirs, était sous le coup d'une imminente proscription; récuser l'*honneur* qu'on lui accordait, c'était offrir sa tête en holocauste. Le poëte n'eut pas ce courage, il céda à l'affreuse nécessité; mais une fois à la tribune, la hardiesse lui revint, il parla de *devoir pénible,* il rendit hommage au génie de Mirabeau et osa ne pas dire un seul mot de celui qu'avait frappé Charlotte Corday; le nom de Marat n'était prononcé que dans le projet de décret. Il y avait au moins là, on l'avouera, une audace relative, ce qu'on a très-bien appelé le courage de la réticence. « Un pareil silence, a dit M. Daunou, au moment même d'une telle apothéose, en était le désaveu le plus solennel, l'improbation la plus outrageante. » Il ne fallait pas être bien fin pour apercevoir derrière ce mutisme intentionnel la vraie pensée de Marie-Joseph, pour deviner qu'au fond du cœur il disait avec André :

Un scélérat de moins rampe dans cette fange.

On s'imagine facilement l'exaspération que cet acte dut soulever chez les amis de Robespierre. Ceci se passait dans les dernières semaines de 93 : l'éclat que fit presque aussitôt la suspension de *Timoléon* acheva de rendre Chénier *suspect.* Son rôle de poëte officiel de la république ne lui fut même pas laissé, et dès lors un veto absolu interdit le théâtre à sa muse. On prohiba *Charles IX* comme royaliste, *Gracchus* comme aristocrate, *Fénelon* comme favorisant le fanatisme. C'est dans ces conjonctures qu'André fut par erreur arrêté à Passy, chez Mme de Pastoret. Il n'y avait que confusion de noms; mais, pour obtenir la mise en liberté, un ordre spécial du tribunal révolutionnaire devait être réclamé. Le demander ouvertement, c'était désigner André à la hache, c'était le tuer. D'ailleurs, un autre frère de Marie-Joseph, Sauveur Chénier, ancien chef de brigade sous Dumouriez, venait d'être incarcéré à Beauvais, et, d'un autre côté, M. de Chénier le père, malgré ses soixante-douze ans, se voyait dénoncé et sérieusement inquiété. On comprend les inquiétudes de Marie-Joseph : il sentit « qu'en frappant sa famille, on arrivait à lui. » Sa tendresse naturelle ne lui eût pas dit de chercher à sauver les siens, que son seul intérêt le lui aurait impérieusement prescrit; mais, dans les démarches actives qu'il ne cessa de poursuivre pendant ces six mois d'angoisses, Marie-Joseph ne fit que rester fidèle, on le devine, à l'instinct de son cœur. Déjà, à force d'obsessions, il avait obtenu un ordre de Fouquier-Tainville pour l'élargissement de Sauveur.

(1) Marat détestait Chénier ; il l'appelait « un suppôt de la république fédérative, etc. » (Voyez *l'Ami du Peuple,* 17 octobre 92.)

Sauveur n'avait pas amassé contre lui d'impitoyables rancunes, il n'avait pas flétri par une éloquence hautaine et méprisante les premiers crimes de Robespierre et de Collot d'Herbois. Tels étaient, au contraire, les antécédents d'André. M. de Chénier ne comprit pas que demander hautement la délivrance de son fils, c'était évoquer les souvenirs, la colère d'hommes qui ne pardonnaient pas. Le malheureux père, mu par une impatience qu'on s'explique (1), poussait sans cesse Marie-Joseph à intervenir ouvertement, tout haut, en faveur de son frère; il ne se contentait pas de la triste réponse qui lui était toujours faite, de cette réponse trop vraie : « Faites plutôt qu'on l'oublie! » André aussi, dans sa prison, disait : « Accoutumons-nous à l'oubli! » L'oubli, c'était la vie alors. Mais comment faire admettre cela à un père, à une victime? Et cependant la funèbre expérience de chaque jour ajoutait chaque jour à la conviction de Marie-Joseph. Marie-Joseph, de son côté, ne sut point se résigner à ce dévouement du silence, à cet intérêt négatif : quoiqu'il fût lui-même (je me sers des propres mots de M. Daunou) cité, dénoncé, recherché, quoiqu'il fût inscrit à son rang sur une des listes de proscription, il ne cessa pas un seul instant de faire en secret les démarches les plus persévérantes. C'était son unique pensée. S'il n'osait pas aller lui-même à Saint-Lazare consoler André, lui faire tenir ce *mot à travers les barreaux* qu'attendait le pauvre captif, c'était pour ne pas éveiller l'attention : le silence était la première condition du salut. Chénier, au reste, n'était pas sans quelque lueur d'espérance. Il venait d'écrire *le Chant du Départ* dans le but de reconquérir un peu de crédit et de popularité, dans l'espoir de désarmer le comité de salut public, et (illusion de poëte!) il s'imaginait que l'hymne avec lequel on gagnait des victoires aux frontières lui ferait obtenir à Paris la vie d'un seul homme, la vie d'un frère! Ce n'était pas tout : Marie-Joseph avait fait longtemps partie de ces dîners secrets de Passy, de ces fêtes délicates et raffinées par lesquelles l'ancien fermier-général Dupin s'était attiré une certaine influence sur quelques bancs de la convention. Les membres du comité de sûreté générale, de qui dépendait précisément le sort d'André, se réunissaient là presque tous les soirs, et se distrayaient du sang par les voluptés : c'étaient Vouland, Amar, le vieux Vadier, Jagot, Louis du Bas-Rhin, tous ces agents obscurs, mais actifs, de la terreur, qui venaient dans ces orgies rire, avec des filles et des actrices, de leurs *guillotinades* du matin. Marie-Joseph en fit solliciter, en sollicita plusieurs : tous furent inflexibles. En ces mœurs à la fois corrompues et farouches, la complicité du plaisir n'était pas un titre à la bienveillance. Ce fut chez un de ces membres du

(1) Le rôle honorable et imprudent du père d'André, si fatalement égaré par sa tendresse, fut bien celui que lui a prêté M. de Vigny dans les pages les plus touchantes de son *Stello*. On a pu, en effet, retrouver récemment et publier la réclamation écrite que M. de Chénier adressa, en faveur de son fils, au comité de sûreté générale. (V. *OEuvres en prose* d'André Chénier, 1840, in-18, p. XXXVIII.) En somme, il se trouve que dans cette émouvante histoire de la mort d'André et des anxiétés de Marie-Joseph, M. de Vigny avait à peu près deviné la vérité historique : c'était un instinct de poëte. Je ne regrette, dans ce beau récit, que deux ou trois petites inexactitudes, bien faciles à corriger. Ainsi Robespierre dit à Chénier : « Je te fais compliment du succès de *Timoléon.* » *Timoléon,* au contraire, fut, avant la représentation, prohibé par ordre même de Robespierre, et ne put être donné qu'après le 9 thermidor. On pourrait aussi relever ce mot dans la bouche de Marie-Joseph : « J'ai perdu mon temps à l'assemblée nationale. » Chénier fut seulement de la convention. Voilà de minces chicanes, de vraies chicanes de critique à poëte. Nous n'aurions pas noté ces vétilles, si M. de Vigny n'était pas de ceux qu'on réimprime.

comité de sûreté générale (je n'ai pu savoir lequel) que M. de Chénier, enfin lassé d'une si longue attente, eut la fatale hardiesse d'aller requérir, comme un acte de justice, la délivrance et par conséquent le jugement préalable d'André, en se réclamant des services rendus à la convention par son autre fils. « Une exception pour le frère d'un conventionnel, répondit le tribun; une exception! le détenu sortira dans trois jours. » Il sortit en effet, mais pour aller de Saint-Lazare à la Conciergerie, de la Conciergerie à l'échafaud. Peut-être, dans ces sollicitations réitérées et imprudentes, le nom d'André fut-il prononcé devant Collot d'Herbois. Collot d'Herbois avait une dette à payer à André : il n'en fallait pas tant pour mourir. On a assuré que Marie-Joseph aurait pu fléchir Fouquier-Tainville; mais l'hyène devait-elle lâcher deux fois sa proie et épargner André après Sauveur? Pour le sanglant magistrat, que pouvait être le prisonnier de Saint-Lazare, sinon, comme il disait, « une ardoise de plus qui tombe? » Et d'ailleurs, dans ces derniers mois de la terreur, Marie-Joseph aurait-il eu un pareil crédit? Tout récemment encore, on a osé écrire que jusqu'à la fin Chénier avait été d'accord avec les partisans acharnés de Robespierre, qu'on l'avait vu montrant aux tricoteuses le signal convenu, le morceau de drap rouge, et préserver ainsi son ami le député Devérité, alors que la convention était traquée par les canonniers d'Henriot : c'est une fable calomnieuse. Depuis l'abominable loi du 22 prairial, qui redoubla la terreur en ôtant même le droit de défense aux accusés, Chénier pouvait passer pour proscrit. La mort était suspendue sur sa tête; il s'attendait tous les jours à être arrêté. Aussi, durant ces dix dernières semaines, ne le vit-on guère à la convention; s'il s'y glissait un instant, c'était pour faire acte de présence, c'était pour disparaître aussitôt. Les lâchetés de ce temps de peur sont connues : dans les rues, on évitait Chénier, on ne lui serrait la main qu'à la dérobée. C'est que Robespierre l'avait désigné à la tribune par une allusion qui valait un arrêt. Un homme d'esprit du temps disait que la vie alors était devenue un art (1). Chénier en était là : il fut bientôt réduit aux expédients, il dut quitter sa demeure et se dérober aux espions. C'est dans cet abandon désolé, c'est dans cette triste solitude que, pensant sans doute à son frère, il écrivait cette ode énergique, où sont flétris les décemvirs :

Du nom de la vertu le meurtre est revêtu,
Et l'audace de la vertu
Se tait devant celle du crime.

J'aime à me figurer qu'à la même heure peut-être André stigmatisait les *bourreaux barbouilleurs de lois* dans un de ces sublimes iambes écrits par lui sur de petits chiffons de papier, qu'il passait sous la porte du cachot à un autre prisonnier, à un compagnon d'infortune qui, délivré quelques jours plus tard par le 9 thermidor, put communiquer à la famille du poëte ce dernier et précieux legs du captif. C'est ainsi que ces deux nobles cœurs, trop longtemps séparés par les discussions de partis, se réunissaient à la fin dans une même pensée, dans une commune indignation contre le crime. Caché et délaissé, Marie-Joseph apprit sans doute en même temps la mise en jugement et la mort de son frère. Il n'y avait pas eu vingt-quatre heures d'intervalle entre l'arrêt et l'exécution.

(1) Voyez les rares et curieux *Souvenirs* de Mme Suard sur son mari, 1820, in-12, p. 69.

Dans l'attente du coup fatal, André écrivait :

Toi, Vertu, pleure si je meurs!

N'eût-il pas eu le droit d'en dire autant à la vieille poésie d'alors, à cette poésie redevenue jeune avec lui, et qu'il avait abreuvée à des sources plus fraîches, à des courants inconnus? Mais il semblait que ce lévite prédestiné dût emporter dans le pan de sa robe le grain de pur encens qu'il avait dérobé sur l'autel, car évidemment la rénovation poétique ne pouvait pas dater de là; évidemment la gloire d'André et son influence devaient être tardives. Les hasards intelligents de l'histoire littéraire en firent une sorte de contemporain posthume de Lamartine et de Victor Hugo. Pour accomplir, en effet, un grand changement dans les lettres, une forme nouvelle et originale ne suffit pas; il faut encore des idées, sinon des sentiments nouveaux. Or, André Chénier appartenait profondément au XVIII[e] siècle, il en avait tous les penchants, toutes les opinions; seulement, par un don particulier, par un privilége unique, il lui fut permis de dépasser le style et la forme de son temps. Isolé aux limites de l'ère précédente et de l'ère actuelle, il a conquis une place à part, il donne à la fois la main à l'avenir et au passé. Son œuvre doit demeurer comme un calme monument élevé au culte de l'art pur, en dehors des contentions d'école, en dehors de cette grande lutte des deux poésies, la poésie de l'innovation et la poésie de la tradition, qui était à la veille de s'ouvrir avec le siècle et de se personnifier dans deux écrivains d'inégal génie et d'inégale renommée. Le premier, jeune et inconnu, était allé demander aux paysages du Nouveau-Monde les riches couleurs dont son imagination splendide vint bientôt éblouir la France au lendemain de l'anarchie; le second sortait de la tourmente révolutionnaire avec une réputation déjà faite, avec un talent incomplet, mais que le malheur allait fortifier et mûrir : on a nommé Châteaubriand et Marie-Joseph Chénier. Singulière inconséquence, qui est celle du temps même! De ces deux hommes, l'un représenta en même temps l'esprit d'affranchissement dans les institutions politiques et de conservation scrupuleuse dans le goût littéraire; l'autre déploya à la fois la bannière de la révolution en littérature et des restaurations en politique. Voilà comment le génie de l'homme semble souvent, à travers l'histoire, se donner des démentis à lui-même; mais, au fond, c'est toujours lui qui profite. Ainsi, sans s'embarrasser des contradictions, il a accepté la liberté en politique avec Chénier, la liberté en poésie avec Châteaubriand. Dans son admirable égoïsme, la civilisation reçoit de toutes mains; il lui suffit de grossir son patrimoine, elle s'enquiert peu des origines.

André avait péri le 7 thermidor. Si la terreur eût duré deux jours de moins, il était sauvé; si elle eût duré quelques jours de plus, son frère était perdu. Robespierre tombait à peine, que Marie-Joseph publiait un hymne vengeur où, s'adressant au soleil avec un accent inspiré, il disait :

Ne crains plus d'éclairer le triomphe des crimes,
Tu peux remonter dans les cieux!

C'était un cri éloquent, un cri de joie et de délivrance; mais le deuil s'y mêlait, et la douleur fraternelle ne pouvait retenir son sanglot au souvenir des victimes frappées :

Du moins sur vos tombeaux la plaintive patrie
A nos pleurs mêlera ses pleurs.

Les larmes de Chénier furent sincères. Cependant c'eût été pour lui un devoir de les déguiser, de chercher à consoler celle dont André, à la veille de mourir, avait dit :

La mère désolée, elle a perdu son fils!

Mais il faut du temps pour donner à un cœur maternel l'habitude et la familiarité du regret. Ce temps, la calomnie ne le laissa pas à Marie-Joseph, et ce fut sa mère elle-même qui bientôt eut à lui prodiguer des consolations. On fit un crime à Chénier de son malheur. Nous touchons à ces épreuves cruelles où l'homme eut tant à souffrir, où le poëte trouva son talent.

Depuis le 9 thermidor jusque vers le milieu du consulat, c'est-à-dire de 1794 à 1802, Chénier prit une part active à la politique et joua un rôle assez important dans les assemblées. Certes, les pamphlétaires du temps exagèrent beaucoup quand ils disent de lui :

Un tel fat est de notre sort
Le régulateur et le maître (1);

mais ce ton au moins montre que Chénier avait du crédit et de l'autorité. On le trouve en effet mêlé de près et avec décision à tous les événements d'alors, à la constitution de l'an III comme au coup d'état du 18 fructidor; c'est lui qui, le 13 vendémiaire, brava l'émeute à la tribune, et s'écria : « Il n'y a point de transaction; il n'y a pour la convention nationale que la victoire ou la mort. » Plus tard, Marie-Joseph ne fut pas étranger au 18 brumaire. Après avoir appuyé avec chaleur le pusillanime gouvernement du directoire, il avait fini, comme tout le monde, par le mépriser; mais, dans ses illusions de patriote, il croyait que cet appel à la force servirait en définitive les institutions républicaines, au lieu d'amener une dictature militaire. Chénier avait une nature imprévoyante et enthousiaste.

Quand le joug de la terreur eut cessé de peser sur la France, on sentit le besoin d'un gouvernement ferme qui eût la force de résister et aux tentatives des anarchistes et aux résistances des fauteurs du royalisme. Chénier fut de ceux qui voulurent à tout prix donner quelque unité au pouvoir; il y aida même par des duretés de parole ou par des rigueurs de votes que contredisaient ses doctrines libérales, sa foi loyalement républicaine. Il est si difficile de résister aux entraînements des réactions. Avec sa fougue naturelle et sa susceptibilité de poëte, Chénier céda quelquefois, il en faut convenir, à ces suggestions de l'humeur; ainsi, après l'insurrection du 1er prairial, il fut sans pitié pour ses collègues compromis. L'humanité pourtant était au fond du cœur de Marie-Joseph, et son nom, après le 9 thermidor, se rattache à plus d'un généreux souvenir. On aime à rappeler que ce fut lui qui prononça, pour le rappel des conventionnels proscrits, ces belles paroles que M. Mignet a pu recueillir :

(1) Armand Charlemagne, *le Monde incroyable*, 1797, brochure in-8°.

« Ils ont fui, dit-on, ils se sont cachés. Voilà donc leur crime! et plût aux destinées de la république que ce crime eût été celui de tous! Pourquoi ne s'est-il pas trouvé des cavernes assez profondes pour conserver à la patrie les méditations de Condorcet et l'éloquence de Vergniaud?... Mais on craint des projets de vengeance de la part de ces hommes aigris. Instruits à l'école du malheur, ils ont appris à gémir sur les erreurs humaines. Non, non! Condorcet, Vergniaud, Camille Desmoulins, ne veulent pas d'holocaustes de sang, et ce n'est point par des hécatombes qu'on apaisera leurs mânes. »

Une pareille motion était digne d'un poëte, et si Mme Roland eût pu entendre ce discours, si Lanjuinais, Laréveillère, Louvet, Isnard, tous les restes proscrits de la brillante Gironde, eussent pu lui dire à qui ils devaient leur réintégration, peut-être eût-elle jugé Chénier avec plus d'indulgence. Ces actes désintéressés, ces nobles manifestations, plaisaient à Chénier. Je pourrais, précisément dans cette période où la calomnie le poursuivit sans relâche, je pourrais citer de lui plus d'un trait de sensibilité vraie. C'est Marie-Joseph, par exemple, qui prononça le discours auquel M. de Talleyrand dut son rappel ; plus tard M. de Talleyrand l'oublia, et Chénier, dont le cœur pardonnait plutôt que la plume, se vengea fort innocemment par cette jolie épigramme, qu'il tint secrète :

Roquette dans son temps, Périgord dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun;
Tartufe est le portrait de l'un;
Ah! si Molière eût connu l'autre!

Marie-Joseph n'a jamais tiré grand profit de la reconnaissance : Regnaud de Saint-Jean-d'Angély fut à peu près le seul qui, par sa bienveillance marquée, lui montra qu'il savait se souvenir. L'importance extrême que ce conventionnel prit tout à coup après le 9 thermidor avait effrayé les autres membres influents de la convention : on résolut de le mettre en arrestation. Chénier le savait et n'en dit rien ; mais le soir, à l'Opéra, voyant la belle Mme Regnaud avec son mari, en loge découverte, il fut touché et ne put se défendre de les faire avertir par Arnault. Tout deux déguerpirent au plus vite et n'eurent que le temps d'échapper à la proscription. L'émotion était vive et spontanée chez Marie-Joseph : il n'y savait pas résister. Mme de Staël, qui connaissait ce faible, en profitait pour ses amis. C'était elle qui avait mis en tête à Chénier le rappel de Talleyrand : après le 18 fructidor, elle courut un jour chez son ami et lui fit venir les larmes aux yeux en retraçant la situation du malheureux Dupont de Nemours et la détresse de toute cette famille. Chénier monta sur l'heure à la tribune, et, dit Mme de Staël, il *parvint à le sauver* (1), en le faisant passer pour un homme de quatre-vingts ans, quoique le personnage en eût à peine soixante. Dupont, qui avait des prétentions à la jeunesse,

(1) Ce que Mme de Staël ne dit pas et ce qu'il est bon de constater, c'est qu'en sauvant Dupont de Nemours, Chénier mit en oubli de bien légitimes griefs. En rendant compte, dans une gazette du temps, d'un sanglant libelle d'André Dumont, et en comblant ce tribun d'éloges, Dupont de Nemours avait traité Sauveur Chénier, le frère de Marie-Joseph, de « buveur de sang, » et fait entendre, par une odieuse insinuation, que celui qui avait écrit *Timoléon* ne pouvait pas être un *frère tendre*. (Voyez le journal *l'Historien*, n° 449, 12 février 97.)

fut très-mécontent. C'est ainsi encore qu'ayant sauvé d'Avrigny, en s'appuyant sur *son peu d'importance*, le poëte s'en fit un ennemi mortel. Chénier trouvait moyen de dispenser ses obligés de la gratitude. Décidément je ne m'étonne pas qu'il ait demandé à la convention un secours pour la veuve de Goldoni : il y avait en lui du *bourru bienfaisant*.

C'est, ce nous semble, un devoir d'enregistrer ces faits honorables. Par là, on connaît mieux Marie-Joseph, on s'accoutume à ses boutades, on sourit de sa vanité, on aime sa droiture et son bon cœur. Dès que l'homme généreux et dévoué s'est décidément révélé à moi, je suis déjà plus tranquille, et ces vagues imputations qui naguère m'inspiraient de la tristesse ne me donnent plus que de l'indignation. J'oublie le mot d'André dans les *Iambes* : « Tout est précipice. » Et comment Chénier n'aurait-il pas fait pour un frère, pour un ami d'enfance, ce qu'il faisait pour des adversaires, ce qu'il fit pour un ennemi irréconciliable et déclaré? On a vu avec quel inépuisable fiel le magistral La Harpe,

Ce grand Perrin-Dandin de la littérature,

(ainsi que le poëte l'a plaisamment nommé) avait toujours traité Marie-Joseph. Durant l'été de 95, le philosophique auteur de *Mélanie*, qui venait de se jeter subitement dans les intrigues royalistes et dans la propagande religieuse, avait transformé sa chaire du Lycée en une vraie chaire de paroisse, j'entends de paroisse du temps de la ligue : c'est alors que survint le 13 vendémiaire. Le parti de la révolution reprit le pouvoir, et Chénier se trouva très-accrédité et l'un des chefs du parti vainqueur. On songea à faire des exemples, à effrayer les factions extrêmes par quelques proscriptions notables : le bruit qu'avait fait La Harpe semblait le désigner plus que personne aux coups du nouveau pouvoir. En effet, le général Bonaparte prit la parole dans le comité, et demanda avec instance l'arrestation de La Harpe. Chénier répondit très-vivement, et eut même la hardiesse de déchirer le mandat d'amener qui était tout rédigé. Cela était d'autant plus méritoire, que quelques mois auparavant La Harpe avait publié contre celui qui le sauvait une brochure très-virulente (1) où tout était de ce style : « O la grande tête de législateur !... ô le présomptueux écolier ! » L'homme pourtant sut ne pas se souvenir des blessures faites à l'auteur.

Pour soutenir la convention chancelante, Chénier avait consenti à se faire le rapporteur de la loi d'exception qui décrétait l'exil contre quiconque provoquerait l'*avilissement* des représentants de la nation. C'est toujours une politique mauvaise que celle qui croit les circonstances plus impérieuses que les principes. Que faisait ici Chénier, sinon de ramasser les débris de l'idole qu'il avait renversée naguère, afin de pouvoir lui dicter à son tour des oracles? Un orateur rappela au poëte avec amertume ses *Inquisiteurs de la pensée*. Ce n'était que justice. On sait quelles étaient les allures violentes de la presse d'alors : il y avait des journaux de toutes les couleurs; chaque passion, chaque intérêt, chaque haine avait le sien. Menacés dans leur existence, ces journaux firent chorus pour attaquer Chénier, qui dès lors leur servit de point de mire. Ce fut une guerre sanglante, acharnée, sans trève, une guerre qui dura trois ans. L'essaim bourdonnant enveloppa sa victime et ne la

(1) V. *Œuvres diverses* de La Harpe, éd. de Saint-Surin, t. V. p. 343.

quitta plus : nous allons voir quelles cruelles piqûres il lui fit, quels aiguillons restèrent dans la plaie.

Chénier était très en vue : il avait beaucoup d'ennemis. Les inconnus lui en voulaient de son renom, les ingrats des services rendus, les envieux de ses succès : sa morgue, ses dédains, ses sarcasmes imprudents, le faste de sa vie, avaient aussi éveillé un grand nombre de susceptibilités, sans compter les implacables rancunes que les partis réactionnaires nourrissaient contre l'ancien montagnard. Il fut immolé avec une animosité, une fureur, une rage persistante dont il n'y a peut-être pas eu d'autre exemple. La brochure de La Harpe avait donné le signal : aussitôt le vieux Morellet répondit à l'appel, et

L'enfant de soixante ans qui promet quelque chose

publia ses *Pensées libres sur la presse* (1) contre Marie-Joseph. La Harpe avait usé de l'emphase; Morellet mit en jeu sa raillerie pincée, son amertume fine et sèche; il accusa Chénier de vouloir « diriger le théâtre selon les vues du gouvernement. » C'était une allusion à la récente mise en scène de *Timoléon,* de cette fatale tragédie que Robespierre avait brûlée et que Chénier venait de faire jouer. Les plus indulgents prétendirent que c'était là pour Marie-Joseph le résultat le plus cher du 9 thermidor. Un malin assura même avoir entendu tenir le dialogue suivant, dans les couloirs de la convention, le jour où avait été renversé le régime de la terreur :

L'heure de la justice est enfin arrivée,
Robespierre n'est plus et la France est sauvée.
— Que dites-vous ? — J'ai vu périr le monstre. — Bon,
L'on jouera mon *Timoléon!*

Ce quatrain fit rire tout Paris et tua la pièce. La coïncidence de cette demi-chute avec les discours de Chénier contre la presse ne manqua pas d'être exploitée. On rima des monologues où Marie-Joseph disait :

Qui médit de mes vers trahit la république ;

et *la Quotidienne* se mit à développer chaque matin cette thèse plaisante, à savoir qu'une conspiration existait afin de rendre le théâtre désert. « Le poëte ferait bien, ajoutait-on, de traduire le public devant une commission militaire. » C'était le prélude de la guerre sans merci que M. Michaud allait bientôt déclarer à Marie-Joseph.

Ce feu roulant de plaisanteries n'était effectivement qu'une fusillade d'avant-garde. *Timoléon,* on le sait, offrait le tableau d'un frère sacrifiant son frère à la liberté : or, les partis, qui ne se font scrupule de rien, avaient déjà semé à tout hasard, sur la mort d'André, quelques sourdes insinuations. *Timoléon* parut. Était-ce une justification, une apologie?..... l'argument parut suffisant aux factions pour jeter hautement dans l'arène l'incrimination abominable qui devait causer de si profonds chagrins à Marie-Joseph. On se garda, bien entendu, de dire que la pièce

(1) Elles ont été reproduites à la fin du tome II de ses *Mémoires*.

avait été écrite avant l'arrestation d'André; on se garda de remarquer qu'en fait elle prouvait le contraire absolument de ce qu'on voulait y voir, puisque le personnage intéressant de la tragédie n'était pas le bourreau Timoléon, mais la victime Timophane. La presse de l'époque thermidorienne avait encore toute l'impudeur féroce de *l'Ami des Lois* et du *Père Duchêne :* seulement après le despotisme de quelques-uns, c'était l'absolutisme de tous; après le lâche silence de la peur, les bravades d'une insolence sans frein; après le règne de la terreur, celui de l'anarchie.

L'abbé Morellet, je suis fâché de le dire, couvrit le premier de l'autorité de son nom cette lâche invention, qui n'avait encore circulé que dans quelques feuilles obscures, et qui, au milieu même des colères contemporaines, n'a jamais été appuyée une seule fois sur un fait, sur une preuve quelconque. Tout en avouant qu'il n'avait *aucune raison de croire,* Morellet eut l'indignité d'écrire cette phrase : « Sultan Chénier, auriez-vous rapporté de Constantinople les mœurs des Ottomans, qui croient ne pouvoir régner qu'en étranglant leurs frères? » Voilà, dès le début, le ton vraiment féroce de cette polémique. Aussitôt les folliculaires à gages, toute la cohue des journaux, répétèrent à l'envi le gratuit et infâme mensonge, comme s'il était avéré et patent. On l'imprima en prose, on le redit en vers, on le rima sur tous les modes. Tantôt c'était un soliloque de Chénier :

> Je le jure à tes pieds par ce bras sanguinaire
> Fumant encore et teint du meurtre de mon frère (1);

tantôt c'était une apostrophe ironique :

> ..... On t'a vu partager son supplice
> Plutôt que de descendre à cette lâcheté
> De baiser des bourreaux le bras ensanglanté (2);

ou une affirmation brutale :

> C'est un tigre, la bouche encor pleine de sang (3).

On aurait hâte de mettre un terme à ces citations affligeantes. Quel besoin, en effet, d'aller recueillir dans les journaux du temps des annonces perfides comme celle-ci : « Le citoyen Chénier refait, dit-on, *la Mort d'Abel*, de Gessner? Ces sottises atroces sont dignes de l'oubli, et il faut les y laisser : à la longue, l'indignation fait place au dégoût. Cependant il faut bien oser aller au bout, car par malheur le nom de l'abbé Morellet n'est pas le seul nom connu que je rencontre dans toute cette fange mêlée de sang. Un homme très-spirituel et très-aimable, que nous avons tous connu et goûté, doit, hélas! avoir sa part de cette tache odieuse. M. Michaud, qui avait fait aussi des vers républicains, était alors mêlé aux intrigues, aux factieuses menées du royalisme, à toutes les brutales violences de la presse directoriale. Un des premiers, il avait attaqué la vie politique de Chénier dans *la Quotidienne;* Chénier riposta par quelques vers mordants. A son tour, M. Michaud se

(1) Ch. Mullot, *Ai-je tort ou ai-je raison? ou La Harpe et Chénier,* an v, in-8°, p. 26.
(2) *Le Chevalier de Fonvielle à Joseph Chénier,* 1796, in-12.
(3) Sewrin, *Épître à Chénier sur l'Orgueil,* an v, in-8°.

vengea, mais, il faut le dire, avec rage, avec une étrange cruauté. Pendant une année tout entière, son journal, sa *Nonne sanglante,* comme on le surnommait, contint presque tous les jours quelque diatribe nouvelle avec cette épigraphe permanente : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » Ce ne fut pas tout : sous le titre de *Petite Dispute entre deux grands hommes*, le futur chantre du *Printemps d'un Proscrit* publia une satire, assez lestement tournée du reste, où on lisait des vers comme ceux-ci :

> Le grand *Timoléon* vint apprendre aux Français
> Que la fraternité n'était qu'une chimère
> Et qu'on pouvait sans crime assassiner son frère ;

et à propos des autres tragédies de l'auteur de *Fénelon :*

> . . . . Le parterre avide
> Peut toujours y trouver au moins un fratricide ;

et enfin :

> Je sais bien que Chénier, fidèle à Melpomène,
> Peut tuer ses héros ailleurs que sur la scène.

Faisons justice en osant citer. Voilà donc à quelles extrémités l'habitude perfide de la contradiction quotidienne a pu entraîner une nature bienveillante et douce! On va si loin malgré soi dans cette guerre avancée de la presse! On est si facilement entraîné au delà des bornes dans cette lutte de tous les jours, où la vue des grands horizons est voilée par la fumée du combat! C'est un des graves dangers de ce métier de journaliste de laisser ainsi s'énerver, s'émousser en soi le strict sentiment du vrai et du bien, et, sous l'aiguillon, de se porter en revanche aux excès amers des représailles, aux injustices violentes des partis. Mais, se l'imaginerait-on? le rédacteur de *la Quotidienne* ne croyait pas le premier mot de l'imputation horrible qu'il contribua plus que personne à propager. Un jour que Ginguené causait avec lui de Chénier, il convint que tout cela n'avait été qu'une stratégie de presse ; puis il ajouta crûment : « Il fallait bien le *démonétiser;* après tout, c'est un fameux chat que nous lui avons jeté dans les jambes. » J'ai entendu M. Michaud, dans ses dernières années, se féliciter de n'avoir pas une rancune, se flatter de n'avoir pas un ennemi, et c'était vrai. La malice même de sa causerie, l'enjouement moqueur de sa conversation, ne blessaient pas : c'était l'aménité même, et on l'aimait. Il est triste de penser où l'avaient conduit l'esprit de secte et l'excitation de la polémique. C'est un déplorable exemple.

On l'a vu, aucune preuve n'était alléguée (1), aucun témoignage n'était invoqué

(1) Il n'y en a pas davantage dans le gros volume que le conventionnel André Dumont publia à cette époque sous le titre de *Compte-Rendu*, pour répondre aux vers de Chénier, qui l'avait appelé « l'ogre Dumont, etc. » C'est un plaidoyer diffus et grossier. Marie-Joseph y est qualifié de « premier poëte anthropophage de la république ; » l'*ombre sanglante* d'André, la *voix du tombeau*, etc., reviennent à chaque instant. Sauveur Chénier, que Dumont avait reçu ordre de faire arrêter à Beauvais pendant la terreur, répondit à ces attaques par une brochure plus violente encore, et dans laquelle Dumont est représenté « les yeux rougis de sang humain » et comme « un brigand pétri de sang et de boue. » C'est le style du temps. Ces outrages et ces accusations réciproques étaient également dénués de vérité. Dumont, dans ses missions, avait fait, il est vrai, beaucoup de proclamations incen-

pour établir ces allégations flétrissantes. Les partis sont sans pitié : ils poursuivaient Marie-Joseph de ce cri réprobateur qui ne troublait pas sa conscience, mais qui lui déchirait l'âme. Bientôt les vengeances secrètes s'inspirèrent de ces vengeances publiques. Tous les jours, Chénier reçut, sous les formes les plus variées, une lettre anonyme qui reproduisait l'épigraphe des articles de M. Michaud : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » Pendant une année tout entière, le mystérieux billet arriva au poëte avec une régularité que la haine la plus cruelle avait pu seule combiner : il le trouvait sous sa porte, dans sa correspondance, sur le tabouret de sa loge, et une fois même sous son chevet. On ne sut jamais l'auteur de cette misérable persécution, digne des supplices de Dante. Le mépris d'abord l'emporta dans le cœur ulcéré de Marie-Joseph, mais à la fin l'indignation eut le dessus : c'est alors que parut l'*Épître sur la Calomnie.* Ce jour-là, Chénier fut un vrai poëte.

Je ne ferai pas au honteux mensonge que nous avons vu se reproduire avec un si inexplicable acharnement l'honneur d'une réfutation logique : cette réfutation est dans le cœur des gens honnêtes, et d'ailleurs plusieurs contemporains de Chénier se sont expliqués là-dessus de façon à imposer silence à toutes les haines. M. Daunou, qui voyait tous les jours son collègue Chénier à la convention et dans l'intimité, M. Daunou s'est plus d'une fois exprimé, comme il convenait à son intègre amitié, sur cette calomnie *aussi absurde qu'horrible.* Lemercier l'a flétrie avec tout le dédain d'une âme loyale (1). Arnault, de son côté, n'a manqué aucune occasion de venger son collègue, et il y a mis toute l'insistance, toute la chaleur d'une conviction profonde : c'est que cette conviction reposait sur des faits. Arnault avait, pendant la terreur, assisté chez le compositeur Méhul à toutes les anxiétés de Marie-Joseph ; il avait su directement les démarches faites par Chénier au péril de sa vie, il avait connu ses espérances, ses craintes, son trouble (2). On peut objecter, je le sais, que Daunou, que Lemercier, qu'Arnault étaient tous les trois en bons termes avec Chénier, et que leurs assertions peuvent paraître empreintes d'une affectueuse partialité. Eh bien ! je suis assez heureux pour pouvoir produire deux témoignages qui n'ont jamais été invoqués et qui sont tout à fait sans réplique. Ce n'est pas à des partisans du poëte, c'est à deux de ses ennemis les plus déclarés que je demanderai mes preuves. Devant le premier texte, les préventions les plus opiniâtres devront être ébranlées ; devant le second, il n'est plus permis à un homme honnête de garder l'ombre d'un doute.

Rœderer, sous le directoire, prenait, avec son ami Lezay-Marnezia, une part très-

diaires, mais pas de mauvaises actions. « Ils me demandaient du sang, disait-il plus tard, je leur envoyais de l'encre. » Les Chénier furent aussi injustes pour Dumont que Dumont le fut pour eux. Aucune preuve n'est alléguée d'un côté ni de l'autre : ce sont des injures et de la colère.

(1) Voyez la *Revue encyclopédique*, 1819, t. IV, p. 81.

(2) Mme de Genlis est toujours là quand il y a quelque chose à dire contre Marie-Joseph. Elle a raconté, dans ses *Mémoires,* que Chénier, ayant désiré entendre Mlle Dumesnil, alors âgée et malade, réciter au moins un vers de l'un de ses rôles, la célèbre actrice l'avait accueilli, avec intention, par ce mot de *Britannicus :*

Approchez-vous, Néron, et prenez votre place.

C'est encore un mensonge : Arnault eut connaissance directe des faits par l'acteur Dugazon, qui avait introduit Chénier chez sa vieille camarade. Le poëte était, au contraire, en très bons rapports avec Mlle Dumesnil, à qui il fit accorder un secours par la convention.

active à la rédaction du nouveau *Journal de Paris*, feuille alors très-importante et très-répandue. Chénier y était souvent piqué : il reconnut la plume, et, avec cette impatience violente que rien ne maîtrisait, il décocha en passant dans sa *Calomnie* un trait contre Rœderer

Qui, de la renommée épris à son insu,
Régentait l'univers sans en être aperçu.

Rœderer prit sa revanche, comme on la prenait dans ce temps-là; il injuria chaque matin Chénier dans le *Journal de Paris*. Chénier, qui cette fois avait maille à partir avec un adversaire connu et influent, n'y tint pas. *Le Docteur Pancrace* parut. C'était une satire, c'était le début du poëte dans un genre où il allait tout à l'heure exceller. Tout Paris s'arracha ce plaisant dialogue où la malice pétillait à chaque vers, et où l'ironie était encore aiguisée par un style net et de bonne venue. Le public poussa un fou rire aux dépens de Gille et de Pierrot, aux dépens de Rœderer et de Lezay.

L'*impudent et lâche* Rœderer, comme disait poliment Chénier, se sentit atteint; il eut hâte de se venger. Mais le courroux calcule mal, et l'homme d'esprit ne se retrouve pas dans la diatribe effrénée par laqulle il riposta (1). Toutes les armes sont bonnes à Rœderer. Il ne se refuse aucun outrage, aucun genre d'accusation ; il fait de Chénier un misérable, le dernier des hommes. Eh bien ! au milieu de ces pages qui respirent l'exaspération et où sont entassés les reproches les plus sanglants, je trouve ce passage précieux :

« Je tiens pour injuste l'opinion qui place Chénier entre les premiers ministres de la terreur, entre les prédicateurs de la spoliation, de l'assassinat, et l'accuse d'un fratricide; mais qui pourrait trouver Chénier irréprochable? Personne, et je veux lui accorder cet éloge de dire que sa conscience n'est pas assez corrompue pour le juger tel. Il n'a été ni ambitieux ni cupide, mais il a été d'une vanité sans mesure; il n'a point été vénal et rampant, mais faible et pusillanime; point absurde, mais ignorant; point méchant, mais vindicatif; point féroce, mais fanatique. Il n'a point commis de crimes, mais il a professé tous les mauvais principes qui les font commettre; il n'a point été l'assassin de son frère, etc. »

Je reconnais le langage d'un écrivain de la réaction contre un écrivain de la révolution, d'un homme de 97 contre un homme de 92; je reconnais le ton d'un pamphlétaire irrité contre un satirique sans pitié. Toutefois cette arme terrible que Rœderer avait sous la main, il ne s'en sert pas, il ne veut pas en frapper Chénier; sa conviction l'emporte sur sa colère. Depuis, dans l'apaisement de ses dernières années, M. Rœderer aimait à laver la mémoire de Marie-Joseph de tout reproche ignominieux. On l'a entendu souvent s'exprimer là-dessus en termes nets et décidés : « Chénier, répétait-il, a eu le sort de Macbeth, il a pu dire : *Ce sang ne s'effacera pas ;* mais c'est la plus grande injustice de l'histoire de la révolution. »

Ce sang s'effacera. Voici en effet un témoin oculaire qui va s'exprimer catégoriquement. Je lis dans un volume des *Mémoires* de Barère publiés tout récemment :

(1) Voyez le *Journal d'Économie publique*, 1797, n° XIII.

« Après avoir été très-lié avec moi jusqu'à la fin de 1794, Chénier se tourna contre moi, quand je ne fus que malheureux et accusé; il se plaça même au premier rang de mes accusateurs et de ceux qui, le 12 germinal, au milieu d'une émeute, demandaient ma mort. Cependant, comme j'aime par-dessus tout à rendre justice même à mes plus cruels ennemis, je dois cet hommage à la vérité et au cœur de Chénier, qu'il pleura amèrement la mort de son frère (je l'ai vu) ; que loin, comme on l'a dit méchamment dans les salons de Paris, d'avoir contribué à la mort de ce frère, qui n'était pas de la même opinion que lui, il a au contraire fait des démarches personnelles pour le dérober au supplice. Devant moi, il a imploré l'intérêt actif et vrai que notre collègue Dupin mettait à ces sortes d'affaires malheureuses pour aller au comité de sûreté générale et tâcher de sauver son frère. Les hommes se doivent la vérité, et je la dis en faveur de mon plus cruel ennemi. »

Voilà ce que dit un membre du comité de salut public, celui devant qui Chénier avait été contraint de brûler son *Timoléon*, celui qui l'accuse d'avoir été *violemment partial*, d'avoir demandé sa mort avec une *éloquence tragique :* c'est un ennemi à qui le cri de la vérité échappe. N'est-ce pas en parlant de Voltaire et de Rousseau que Marie-Joseph a dit :

> Un moment divisés par l'humaine faiblesse,
> Vous recevez tous deux l'encens qui vous est dû.
> Réunis désormais, vous avez entendu
> Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie
> La voix du genre humain qui vous réconcilie.

Qui oserait tenter désormais de séparer cette gloire jumelle des deux Chénier? Le jeune et cher laurier d'André, que son frère voulait faire *grandir sous ses pleurs*, enlacera désormais ses rameaux au laurier un instant solitaire de Marie-Joseph.

En parlant du chantre de *la Jeune Captive*, l'auteur du *Discours sur la Calomnie* avait rencontré cette mâle éloquence, ces tours vigoureux, ces touches sobres qu'on admira plus tard en certains endroits de *Tibère*. Chénier venait de trouver sa veine. On assure que les courtisans d'Alexandre, pour flatter une infirmité du conquérant, tenaient la tête penchée sur l'épaule : jusque-là Marie-Joseph, dans son culte pour Voltaire, avait fait ainsi sans s'en douter ; il ne prenait guère aux tragédies de son maître que le clinquant et la fausse solennité. Aujourd'hui il levait la tête, et devenait chef d'emploi à son tour, comme on dit au théâtre; il cessait de jouer les doublures.

> Les nombreux ennemis contre moi conjurés
> Affermissent mes pas déjà *plus assurés.*

Chénier disait vrai : ses ennemis venaient de lui couper ses lisières.

La leçon du malheur fut profitable au poëte; elle trempa son talent peu solide, de même que la maladie bientôt assouplira son caractère rétif et sauvage. Pour n'être plus aussi agitée que naguère, pour être mêlée de moins près aux grands orages des révolutions, la biographie de Chénier, dorénavant, n'en sera que plus digne d'intérêt peut-être aux yeux de l'histoire littéraire. Ce torrent débordé de tout à l'heure, qui répandait ses eaux troubles dans la plaine, et dont il fallait chercher au loin les courants épars, ce torrent rentre dans son lit · désormais on n'aura plus

besoin de se détourner pour en suivre le cours. Ce qui soutient, ce qui encourage, je l'ai déjà dit, dans le tableau de cette vie pleine de traverses et de sanglants conflits, c'est l'espérance : en ce ciel sombre, en ces limbes obscurs, l'étoile qui consolait Dante ne cesse pas de luire à l'horizon. Une fois engagé dans la bonne voie, Chénier marchera toujours, et ne s'arrêtera que devant la mort. Aussi pouvons-nous répéter au poëte, comme dans *Polyeucte :*

Encore un peu plus outre, et ton heure est venue.

J'ai hâte d'aborder les régions plus sereines que j'entrevois. Il y a assez longtemps que cette muse du carrefour, enveloppée des oripeaux révolutionnaires, erre des champs de Fleurus, où elle entonne l'hymne guerrier, au Théâtre de la République, où les jacobins l'applaudissent et la huent tour à tour. Ne lui faudrait-il pas plutôt les loisirs de la solitude? En parlant de Chénier, Ducis écrivait alors : « Il lui manque les forêts qui sont à ma portée, des prairies, des ruisseaux. Je les ai épousés, je leur ai jeté mon anneau en disant : *Flumina amem sylvasque.* » Hélas! cette douce alliance avec la nature, ce calme hymen avec les choses, cette vie abritée de la retraite, n'étaient pas dans la destinée de Chénier; peut-être fut-ce un bien. L'aiguillon lui était nécessaire; c'est la résistance qui a mis en jeu et aiguisé sa verve de poëte satirique; ce sont les froissements et les chagrins qui ont fini par donner à son talent le maintien austère, l'air sombre, l'espèce de stoïcisme poétique qui frappent dans *la Promenade* et dans *Tibère.* A mesure que les leurres politiques l'aigrissent, à mesure que les désenchantements de la vie publique s'accumulent, Marie-Joseph se réfugie avec plus de passion au sein des lettres. *Tenacem propositi :* dans l'art, c'est encore la meilleure devise.

Je distingue, après la révolution, deux phases distinctes dans la vie de Chénier, l'époque d'abord où le poëte a encore confiance dans l'avenir des libres institutions qu'il avait aidé à conquérir, puis celle où le citoyen, sous le joug de la servitude militaire, n'a plus d'autre consolation que la poésie. Un petit nombre d'événements se rencontrent dans la première comme dans la seconde. On se l'explique : le directoire, après la révolution, c'était la petite pièce après le grand drame; quant à l'empire, les *individualités*, comme on dit aujourd'hui, ne devaient pas y trouver place; un homme alors absorbait à lui seul la vie publique. Il n'était plus permis de rêver le rôle de Lycurgue ou celui de Tyrtée.

En dehors même des convictions politiques, la part active que Chénier prit à la réaction thermidorienne se comprendrait : une victime chère avait été frappée à ses côtés, lui-même n'avait échappé que par miracle. On lui doit pourtant cette justice de dire qu'il s'arrêta dès qu'il crut l'œuvre de 89 compromise. L'amour ardent de la révolution était dans son cœur : il y était si profond, si aveugle même, que le caractère de plus en plus guerrier qu'elle affectait ne l'inquiétait pas. Dans son enthousiasme de poëte, Chénier applaudissait sans crainte à ces hymens dangereux et sans cesse renouvelés de la victoire et de la liberté. Il ne voyait pas que l'esprit militaire mène à l'esprit de conquête, et l'esprit de conquête au despotisme de l'épée. Aussi fut-ce de bon cœur qu'il contribua au 18 brumaire : ses illusions lui restèrent jusqu'au dernier moment. Bonaparte, qui, comme les vrais politiques, ne croyait pas qu'il y ait de petits moyens, Bonaparte caressait volontiers l'auteur du *Chant du départ.* Un mot de compliment à la rencontre y suffisait, et Chénier payait le général en vers apologétiques qui d'ailleurs étaient sincères. Le jour où le

consul vint pour la première fois occuper son fauteuil à l'Institut, en séance publique, Chénier lut une élégie sur la mort de Hoche, qui se terminait par une objurgation menaçante contre l'Angleterre, à qui il montrait s'avançant déjà vers elle

La grande nation à vaincre accoutumée,
Et le grand général guidant la grande armée.

Il y eut à ces mots des acclamations telles, qu'une larme s'échappa furtivement des yeux du héros ; il serra avec une émotion sentie les mains de Chénier. Les relations du poëte avec le consul s'établissaient, on le voit, sur un très-bon pied. L'année suivante, Palissot, le vieux séide de Chénier, se présentait à l'Institut. Bonaparte prit la peine de venir voter pour le protégé de Marie-Joseph ; mais un abbé Leblanc, obscur traducteur de Lucrèce, se trouva réunir plus de suffrages : « Général, dit Chénier en sortant, il vous fallait venir pour être battu. » On n'en était encore qu'aux aménités.

Cela ne dura pas. Dès que les projets de dictature de la part du consul devinrent manifestes aux plus aveugles, Marie-Joseph rentra ouvertement dans l'opposition. Bientôt même sa défiance, son humeur, éclatèrent tout haut : dans les discussions du tribunat, il ne manqua aucune occasion de se prononcer vivement contre toutes les mesures arbitraires, et de soutenir avec persistance les derniers vestiges du système représentatif. Aussi eut-il l'honneur d'être le premier inscrit, avec Daunou et Benjamin Constant, sur la liste des vingt membres éliminés en 1802. Bonaparte était plus exaspéré contre Chénier que contre aucun autre, à cause des aigreurs qui s'étaient mêlées à leurs discussions et du ton de menace qu'avait osé prendre l'ancien conventionnel ; on craignit même un moment qu'il ne prît quelque mesure spéciale. Mme de Staël, qui avait du goût pour le poëte, en était toute bouleversée : « Je suis venue ce matin, écrivait-elle à un ami commun, pour vous demander si vous ne saviez rien de Chénier, dont je suis fort inquiète, et pour causer avec vous sur les services qu'on peut lui rendre ; je voulais lui faire offrir de l'argent, un asile et un passeport. » On n'eut pas besoin d'en venir là : c'est ainsi qu'après dix ans de législature, Marie-Joseph se vit exclu brutalement de la vie politique : il avait trente-sept ans.

Chénier était sorti pauvre de la révolution. Ce fier tribun, cet ami de l'égalité, avait dans ses affaires l'incurie d'un poëte, dans sa vie les goûts dispendieux d'un grand seigneur. Le faste et les libéralités lui plaisaient, le luxe lui était un penchant inné ; il n'eût pas dormi à l'aise dans un appartement sans dorures. Les folles dissipations du temps de la *jeunesse dorée* achevèrent de mettre le désordre dans sa fortune : elles commencèrent à troubler sa santé. Avec les agréments de sa taille et de sa figure, avec le tour brillant de son esprit, Chénier était très-goûté, très-recherché dans le monde dissolu d'alors : quand un salon lui était ouvert, le boudoir lui était rarement fermé. Aussi les échecs de ce genre étonnaient-ils sa vanité. Éconduit un jour par une de ces déesses peu rebelles du directoire, qui pour l'heure était folle d'un général, il laissait éclater naïvement sa surprise : « Est-il possible, disait-il devant la glace, qu'on prenne un héros de caserne, quand on a chez soi l'auteur de *Timoléon!* » C'est d'ailleurs dans ce tourbillon de plaisirs, au sein même de ces mœurs épicuriennes, que Marie-Joseph rencontra l'écueil de sa vie domestique. Une liaison contractée alors, et que les convenances

n'obligent plus à taire maintenant (1), lui fit regretter plus d'une fois ce bonheur simple que donne la famille et qui est le seul vrai. J'ai parlé de famille ; Chénier demeura toujours fidèle à ses devoirs de fils. Ainsi, depuis la mort de son père, il ne voulut jamais que sa mère le quittât. Mme de Chénier survécut quatorze ans à André, et, ainsi que l'a dit M. Daunou, Marie-Joseph ne cessa pas de la consoler, si le charme de la douleur partagée peut s'appeler consolation.

Pendant la période révolutionnaire, Chénier avait entassé œuvre sur œuvre. Les théâtres ne jouaient que ses tragédies, les journaux ne retentissaient que de ses hymnes patriotiques. A ces tentatives tumultueuses, à cette poursuite inquiète et presque maladive de la gloire, succédèrent tout à coup la réserve, la sobriété, des rapports plus discrets avec la muse. Sûr de lui-même, ce talent ne chercha plus à s'étourdir par le bruit. Depuis *Timoléon,* qui avait été composé vers la fin de 1794, jusqu'à *Cyrus,* qui fut écrit en 1804, Marie-Joseph ne donna aucune pièce à la scène, et, dans ce long intervalle, il ne composa que trois ou quatre satires assez courtes, mais qui sont des œuvres excellentes.

Ces satires assignent à Chénier une double place sur le seuil du nouveau siècle. Littérairement, elles le rangent parmi les maîtres ; historiquement, elles lui donnent, dans le retour monarchique et chrétien d'alors, un rôle de contradicteur important. Quand je compare ces vers si vifs et si courants à la poésie guindée et factice des tragédies antérieures, je reconnais une manière nouvelle, je vois que la plume n'est devenue si sûre dans les mains de l'écrivain que parce qu'il la tient autrement. L'affection vigilante, les avis désormais assidus et de plus en plus écoutés de M. Daunou, avaient commencé à guérir Chénier de l'enflure : ce tact consommé, cette mesure parfaite en toute chose, ce dédain naturel pour toute turbulence de style, pour tout manque de naturel, lui furent d'un très-grand profit. Une atmosphère si saine le sauva, et puis les épreuves du malheur achevèrent bientôt ce que les conseils de l'amitié avaient commencé. L'homme se dépouilla du rhéteur. Cette guerre même, ces perpétuelles attaques dont il était assailli le firent se raidir, et il s'y fortifia. Lui-même, aux moments de bonne humeur, convenait que la contradiction avait ses profits, et qu'il y avait toujours quelque parti à tirer des avis adverses, s'agît-il même de la diatribe d'un sot :

Certain troupeau d'oisons sauva le Capitole.

Rien ne ressemble moins au médiocre style des *tragédies* que le style ferme et décidé des *satires.* L'empreinte est marquée et nette : ce n'est plus la monnaie courante et effacée d'hier. La plaisanterie s'y montre franche, dégagée, de bon aloi ;

(1) Le premier éditeur d'André Chénier, M. Henri de Latouche, a inséré dans sa *Vallée aux Loups,* sous le titre de : *Un Cœur de Poëte,* une nouvelle intéressante où cette histoire de l'intérieur de Marie-Joseph est racontée au long. Les noms propres ne sont même pas déguisés. C'est à l'héroïne de ce conte, trop souvent, hélas ! emprunté à la réalité, que le poëte lui-même, dans son *Épître à Eugénie,* donnait pour exemple cette Ninon qui

En amour connaissait l'ivresse,
Mais très-peu la fidélité.

La théorie venait à propos pour justifier la pratique. Quelques-unes des premières élégies du chantre de *la Chute des Feuilles* allaient, m'assure-t-on, à la même adresse que l'*Épître à Eugénie.*

le poëte ne pointille pas sur l'idée comme Rivarol, il n'enjolive pas de petites ironies comme Gresset; c'est la raison droite de Boileau, c'est l'impitoyable bon sens de Voltaire. Le trait s'échappe du style comme d'un ressort, et touche aussitôt le but. A vrai dire, ce n'est point la couleur qui abonde dans Chénier : son image est courte et avare ; sa métaphore trop souvent semble commune ou manque d'abondance. Comme le sens, en revanche, se trouve solidement enchâssé dans le rhythme ! Quelle façon agréable et claire de dire les choses ! Ce qu'il y a même d'un peu sec dans ce procédé au burin n'est pas sans charmes. Je conviens volontiers que le champ de cette poésie est étroit, très-étroit, si l'on veut; mais avec quelle facile agilité le cavalier accomplit ses évolutions dans ce cirque borné ! Comme sa lance se joue avec grâce avant de frapper, et comme, d'un coup de bride, il sait rattraper ceux qui fuient ses coups ! Certes, la place de Chénier est marquée au-dessus de Gilbert, à côté de l'auteur du *Pauvre Diable*.

La satire d'André, c'est l'iambe vengeur, c'est le cri involontaire de l'indignation, c'est le besoin de *vider son carquois* avant de mourir. Dans ces *Iambes* sauvages, ne cherchez point l'auteur, l'homme seul parle. André, il faut bien le dire, n'estimait guère l'art des médisances élégantes et des poétiques diatribes. N'est-ce pas lui qui dit dans une épître :

Moi, j'ai fui la satire à leurs regards si chère;

n'est-ce pas lui qui toujours évite qu'un nom propre

Egaie au bout du vers une rime perfide ?

Marie-Joseph n'a pas tous ces scrupules. Cependant il n'imite point Le Brun ; ce n'est point par passe-temps et comme distraction de ses loisirs qu'il enchâsse de bonnes épigrammes dans de bons vers. Poursuivi, traqué en tout sens, Chénier finit par se faire de la poésie une sorte de garde prétorienne, une escorte qui se contente d'abord de la légitime défense, mais qui, piquée au jeu, animée par la lutte, passe bientôt à l'offensive. Après tout, les guerres d'invasion valent mieux que les guerres de territoire. Déjà le premier essai satirique de Chénier, *la Calomnie*, avait stigmatisé, par des vers devenus depuis autant de proverbes, ces libellistes de bas étage

Qui dînent de mensonge et soupent de scandale ;

il avait trahi le secret de ce misérable métier de folliculaire, en disant :

Nul n'a besoin d'honneur, tous ont besoin d'argent.

Frapper ainsi, en mettant les noms propres, sur la presse dévergondée du directoire, c'était courir gros risque, c'était toucher du pied une fourmilière; mais Chénier, gardant bonne contenance sous l'escarmouche, ne perdit pas courage, et continua à faire feu de son côté. Les coups étaient bien ajustés ; ils allaient au but. Le public riait, il se mettait du côté de Chénier. Peu à peu ce jeu du tir excita le poëte; il y prit plaisir, et on le vit même, dans ses allures batailleuses, se saisir du tromblon évasé au lieu de la simple carabine. De droite et de gauche, plus d'un innocent fut ainsi atteint. Le succès des brochures de Chénier réveilla le goût des bons vers et mit les satires à la mode; on en eut de toutes les sortes : les débutants

même s'y essayèrent : c'était le genre régnant. M. Lormian, tout frais émoulu de sa province, se hâta de lancer son *Premier mot,* et le Gascon Joseph Despaze arriva tout exprès à Paris pour *faire justice* des sots : tous deux s'escrimaient étourdiment contre Chénier ; Chénier les fustigea tous deux d'importance, il n'aimait pas à garder sa rancune. On le voit, ici encore il s'agissait d'une guerre civile dans une république ; mais, cette fois, la chose était moins sérieuse : ce n'était que la république des lettres.

Chénier était classique et philosophe : il ne manqua pas d'user de la satire pour satisfaire ses antipathies. La *Conférence de Pie VI et de Louis XVIII* parut en 98. C'est, il faut le dire tout de suite, un morceau digne de la littérature du directoire, un médaillon propre à figurer entre ce poëme de Parny qu'on ne nomme pas et ces *Quatre Métamorphoses* de Lemercier, dont le vieux Beaumarchais se faisait l'éditeur « pour rendre un dernier service à la morale. » On n'a pas osé insérer la virulente satire de Chénier dans la grande édition de ses *OEuvres complètes* (1). C'est assez dire quel en est le ton. Pie VI est en train de causer avec le duc de Provence ; bientôt la conversation s'anime, et dans le laisser-aller des confidences, le pontife avoue qu'il est jacobin, et le prince déclare qu'il est impie : voilà le thème du dialogue. On s'imagine l'effet que doit faire un pape parlant comme les sans-culottes, l'effet que doit faire un prétendant à la royauté s'exprimant sur le christianisme dans le style de Sylvain Maréchal ou de Lalande. Encore une fois, c'est là de tout point une œuvre du directoire, et qu'il y faut laisser. Jamais, du reste, Chénier n'avait eu une verve plus incisive, un tour de style plus arrêté et plus piquant que dans ce manifeste amer contre les premiers symptômes de réaction chrétienne. Quatremère, Camille Jordan, tous ceux qui favorisaient ce retour, attrapaient en passant quelques bons coups d'étrivières ; mais les meilleurs revenaient de droit à *saint* La Harpe :

Autrefois possédé du démon dramatique,
Le nouveau converti du diable abandonné
Expiait le plaisir qu'il n'avait pas donné.

Ce n'est pas d'ailleurs que Chénier fût un fanatique d'impiété ; il professait ouvertement le déisme de Rousseau. On a de lui une épigramme charmante qui finit par ces deux vers :

La Harpe fait les athées,
Et Naigeon fait les dévots.

Chénier n'était ni l'un ni l'autre.

La *Conférence de Pie VI* avait été peu remarquée : on n'était pas encore très-préoccupé alors de la renaissance du catholicisme. Il n'en fut pas de même des *Nouveaux Saints* qui parurent au plus fort de la mêlée religieuse, le lendemain du *Génie du christianisme,* la veille presque du concordat. Cette fois Chénier n'a plus sa grosse massue de tout à l'heure ; il descend dans la lice avec des armes courtoises : plus de gros mots, plus de blasphèmes, mais seulement une succession de malices pétillantes. La satire des *Nouveaux Saints* eut cinq éditions en quelques

(1) Il est vrai qu'elle parut sous la restauration. Depuis, M. Ravenel a donné une réimpression de *Pie VI et Louis XVIII*, Paris, 1830, in-18.

semaines : tout le monde la lut, les partisans eux-mêmes de la réaction en rirent. C'est que cela ne tirait pas à conséquence. Eh ! qui n'eût pas ri d'ailleurs en voyant Mme de Genlis, avec ses airs de componction dévote, débiter un sermon où se trouvait ce vers :

> Vous n'avez pas encor de mère de l'église!

La Harpe était bien comique aussi quand il parlait, en critique qui se prélasse, de son départ prochain pour le paradis :

> J'emporterai de plus ma férule et pour causes,
> Je prétends avec Dieu causer de bien des choses.

Il y avait du montant et de la verve dans ces pages légères; il y avait mille qualités ingénieuses que le temps n'a pas altérées et qui gagnent même à se produire aujourd'hui dans des conditions purement littéraires. Personne aujourd'hui ne saurait approuver l'esprit arriéré et anti-religieux qui a inspiré *les Nouveaux Saints;* mais on sera unanime à y reconnaître l'une des plus spirituelles et des plus charmantes satires qu'il y ait dans la langue française.

Quand je fais ainsi sa part à Chénier, il n'entre aucunement dans ma pensée de prendre parti pour cette poésie taquine et sans grandeur, pour cette résistance impuissante au besoin impérieux qu'avait la société de retrouver ses croyances, de s'agenouiller devant son Dieu. Après le vide profond que de pareils ébranlements avaient laissé dans les âmes, on comprend que le *Génie du christianisme* ait été accueilli avec enthousiasme, et qu'on n'ait pas seulement salué dans Châteaubriand un écrivain de génie, mais un restaurateur de la pensée religieuse. Ce qu'il est bon seulement de rappeler, c'est qu'au sortir d'une révolution qui avait fermé les églises, au sortir d'une philosophie qui en avait voulu chasser Dieu, il était inévitable que les tentatives religieuses rencontrassent de la part de beaucoup d'esprits, même honnêtes et bien faits, l'hostilité ou au moins la défiance. Chénier avait vu dans la révolution française ce qu'on y avait vu de son temps, c'est-à-dire le triomphe du peuple sur la monarchie et sur le clergé. Quand la monarchie reparut accompagnée du clergé, il crut retrouver la situation de 89. De là son rôle agressif et ses boutades satiriques.

Marie-Joseph ne se serait pas rangé de lui-même entre les adversaires déclarés de la restauration religieuse et monarchique, que les partisans même de cette restauration, par l'âcreté de leurs attaques, l'auraient vite poussé à ce rôle. On sait avec quelle chaleur et quelle amertume la philosophie du XVIIIe siècle et ses adeptes étaient alors poursuivis dans les livres, dans les journaux, dans les salons. De tous, Chénier fut peut-être celui envers qui on se dispensa le plus facilement de toute espèce d'égards. Pour en juger, il suffit de demander à Geoffroy en quels termes il a coutume de s'exprimer, quand on reprend par hasard une des pièces de Marie-Joseph. Ce n'est jamais l'écrivain seul, c'est l'homme encore qui est brutalemen vilipendé. Ainsi à propos de *Henri VIII :* « Comment les honnêtes gens peuvent-ils voir cette mascarade sans alarmes?... Cette muse agiote les succès... Il y a des brouillons et des factieux qui sont citoyens à peu près comme ils sont poëtes. » On devine que ces lignes furent écrites au moment où Bonaparte chassa Chénier du tribunat : la bassesse ici s'ajoute à l'ignominie. Un trait piquant fera juger de la

disposition de la presse d'alors pour Marie-Joseph. En 1805, à une séance publique de l'Institut, Fontanes (je ne sais comment) lut une ode patriotique où perçaient quelques sentiments républicains. Les amis de Fontanes, qui écrivaient aux *Débats*, jugèrent qu'il était prudent de ne pas laisser la responsabilité de ces vers à l'auteur véritable, ou bien peut-être pensèrent-ils que ce serait un bon tour d'en faire peser le poids sur un homme habitué aux méfaits, sur Marie-Joseph. Un article aigre-doux parut en effet le lendemain, dans lequel la pièce était donnée comme de Chénier. Cette perfide manœuvre n'échappa pas à Rœderer, qui, malgré ses ressentiments contre Chénier, dénonça le fait dans le *Journal de Paris*, en ajoutant : « L'auteur de *Charles IX* est celui de nos poëtes sur qui le système des injures s'est le plus exercé. » Peut-être Rœderer se souvenait-il de sa brochure.

La vanité des auteurs a des susceptibilités particulières, des endroits qu'on ne devine pas et qui sont au vif. Chénier avait tout supporté de ses détracteurs, sauf à leur rendre la pareille; mais une chose le blessa plus que le reste, et entra plus avant dans son orgueil froissé. Ce fut le parallèle systématique qu'on établissait toujours à son détriment entre lui et Delille : ces éternels éloges donnés à l'abbé royaliste à ses dépens, ces éternelles injures reçues par lui au profit du poëte religieux qui avait chanté *la Pitié*, tout cela le mit hors de lui-même, et il laissa échapper ces vers charmants, trop charmants :

Marchand de vers, jadis poëte,
Abbé valet, vieille coquette,
Vous arrivez, Paris accourt.
Eh! vite une triple toilette :
Il faut unir à la cornette
La livrée et le manteau court.
Vous mîtes du rouge à Virgile,
Mettez des mouches à Milton;
Vantez nous bien du même style
Et les émigrés et Caton;
Surpassez les nouveaux apôtres
En théologales vertus,
Bravez les tyrans abattus
Et soyez aux gages des autres, etc.

et ainsi pendant cinquante vers, avec la même malice gracieuse, avec le même enjouement cruel. Ce n'était pas que Chénier ne goûtât le talent de Delille ; il appréciait ce coquet pinceau, cette jolie palette. N'est-ce pas lui qui avait dit dans *la Calomnie :*

Delille nous rendra le cygne aimé des dieux?

A l'égard de Delille, sa nature ombrageuse et partiale égara Chénier; il blessait injustement un écrivain spirituel, un homme bienveillant, duquel il n'avait jamais eu qu'à se louer. Le poëte de *l'Imagination* lui garda longtemps rancune, mais M. Tissot finit pourtant par les rapprocher. Plus tard, dans le *Tableau de la Littérature*, Marie-Joseph répara noblement sa mauvaise action, sans faire oublier ses vers.

L'*Épître à Delille* était une faiblesse d'amour-propre, *Cyrus* fut une faiblesse d'ambition. Lors de la fondation de l'Université, Chénier, à qui une place était de-

venue nécessaire, avait été nommé inspecteur général ; en 1803, il fit en cette qualité dans les écoles de l'ouest une longue tournée qui acheva de ruiner sa santé déjà compromise. Il revint à Paris découragé et triste : une maladie chaque jour plus grave, une fortune ruinée qui lui laissait entrevoir les privations, une carrière politique perdue, un intérieur maussade et traversé, telle était sa situation. Une année se passa dans ces tristes préoccupations. Le poëte cherchait à se distraire en corrigeant son *OEdipe*, qu'il aurait voulu voir jouer au Théâtre-Français avec les chœurs de l'Opéra. Fouché, à qui il exprimait un jour ce vœu, lui dit que rien ne serait plus facile, qu'il fallait seulement un peu de complaisance. Là-dessus la conversation s'engagea, et Fouché, que le poëte d'ailleurs connaissait de longue date, en vint à relever son courage, à aviver son ambition. Le brevet de sénateur et la fortune étaient à la disposition du conventionnel ; il s'agissait de faire une pièce qui se terminât par un couronnement. C'était un caprice de l'empereur qui voulait voir comment le parterre goûterait l'allusion. Chénier se laissa tenter et oublia que, deux ans plus tôt, après l'affaire du tribunat, il avait dit dans un bel *Essai sur la Satire* qui n'était lui-même qu'une satire :

De scandaleuses voix que hait la liberté
Aux jeux républicains chantent la royauté.

C'est précisément ce qu'il allait faire. Six semaines après, *Cyrus* put être remis aux comédiens. Mais Chénier était, en ces matières de cour, un apprenti assez gauche ; Fouché l'avait consolé en lui parlant de son indépendance, du rôle libre qu'il pourrait jouer au sénat, d'un talent qui était une dette envers l'état. Cette fois Marie-Joseph avait eu beau vouloir chasser *le naturel;* le naturel était revenu, j'entends l'amour de la liberté. Le courtisan avait gardé aux pieds les sabots du tribun qu'on entendait traîner çà et là dans les tirades de sa pièce. En homme naïf, le conventionnel s'imagina que, parce qu'il faisait une concession, on lui reconnaîtrait le droit de dire son avis et de donner quelques conseils. Napoléon trouva la prétention exorbitante : les maximes libérales lui parurent de trop ; aussi donna-t-il en secret l'ordre de siffler la pièce. D'un autre côté, le projet d'apothéose impériale célébrée par un républicain avait excité le mécontentement et amené dans la salle toute une jeunesse hostile, et prête à châtier cette apostasie de la muse. C'est ainsi que la pièce tomba sous les murmures de deux partis qui ne s'étaient pas concertés : elle ne fut jouée qu'une fois. Quand l'empereur sut qu'on n'avait bien accueilli que les apostrophes à la liberté et les menaces faites aux rois liberticides, il se tint pour offensé. C'est ainsi que Chénier finit au théâtre de la même manière qu'il avait débuté, par une chute. Le brevet de sénateur bien entendu resta dans la poche de Fouché.

Cyrus est dans la vie de Chénier une tache qu'on regrette ; comme il le disait lui-même, le reste de sa vie en fut *l'expiation*. On devine le profond dépit, l'amer ressentiment que conçut le poëte : il était à la fois dupe et ridicule. Mécontent de lui-même, il voulut racheter ce moment de faiblesse par une retraite digne, par un suprême effort de son talent. Désormais, pendant le peu de temps qu'il lui sera donné de vivre encore, nous le trouverons dans cette solitude laborieuse où trois hôtes assidus visiteront son chevet, la poésie, la souffrance, le chagrin. Il y a là quelque chose de morne et de triste qui attire le regard.

Assurément il n'eût fallu à Chénier que de la souplesse pour arriver aux faveurs :

Comme eux à des bienfaits il aurait pu prétendre
S'il eût voulu comme eux faire un dieu d'Alexandre.

Le poëte aima mieux la pauvreté et l'indépendance. D'austères et mâles études remplirent pour Chénier ces premières années de l'empire ; dédaignant la futile manie du genre descriptif, il fit comme Alfieri, il aborda dans les textes les simples et fortes beautés du théâtre grec. Le joug sévère de cette discipline, en s'appesantissant sur le talent de Chénier, ne fit que le concentrer et l'affermir; mais c'est la lecture approndie de Tacite qui laissa surtout une vive empreinte sur l'esprit du poëte. A cette date, Chénier, déjà atteint d'un mal incurable, décrivait lui-même sa situation en termes touchants :

Les chagrins, les travaux, ont doublé mes années ;
Ma vie est sans couleur, et mes pâles journées
M'offrent de longs ennuis l'enchaînement certain,
Lugubres comme un soir qui n'eut pas de matin.

C'est au milieu de ces souffrances que fut écrit *Tibère*. Cette impassibilité de Chénier, ce culte persistant et exalté de l'art au sein d'une maladie qui s'aggrave tous les jours, certes il y a là quelque chose qui commande la sympathie et le respect.

Quand on apprit que Chénier faisait une tragédie de *Tibère*, l'opinion s'en préoccupa beaucoup. On sait combien les moindres bruits littéraires tenaient de place dans ces loisirs de l'empire, où une victoire ne faisait pas autant de bruit qu'un poëme. La pièce une fois achevée, Napoléon se la fit lire à Saint-Cloud par Talma : pendant les trois premiers actes, l'empereur ne cessa de s'agiter dans son fauteuil, disant souvent : « C'est beau, c'est très-beau! » mais à la scène du quatrième acte, entre Tibère et Cnéius, il n'y put tenir, et, se levant, il ne cessa plus de marcher à grands pas. Quand la tragédie fut achevée, Napoléon, prenant brusquement le bras de l'acteur : « Chénier est fou, dit-il avec fermeté, cette pièce ne saurait être jouée; dites-lui bien cela. » Talma se chargea de la commission : ce n'était plus le Talma de *Charles IX*, c'était le favori de l'empereur. Est-ce qu'il faudrait voir quelque allusion dans le vers de Chénier :

Et l'oppresseur d'Ovide a protégé Bathylle?

Le théâtre, qui avait fait la gloire de sa jeunesse, et où il n'avait reparu que pour recevoir une dure leçon, le théâtre était fermé à Chénier. *Tibère* ne put pas le venger de *Cyrus;* Chénier pourtant avait besoin de se réhabiliter dans l'opinion.

L'*Épître à Voltaire* suffit, et bien au delà, à cette tâche. Il est en effet peu d'ouvrages en vers qui, depuis le commencement de ce siècle, aient obtenu un succès aussi marqué, aussi persistant. C'est assurément là le chef-d'œuvre de Chénier, un vrai chef-d'œuvre dans ce genre aimable des petits poëmes didactiques et philosophiques. En traçant avec enthousiasme ce tableau brillant, cette rapide esquisse des gloires littéraires de la France aux deux derniers siècles, Chénier a plus que jamais trouvé cette verve correcte, cette vigueur châtiée, cette précision élégante du langage, toutes ces qualités enfin sérieuses, sensées, spirituelles, que nous avons déjà rencontrées çà et là en lui. Seulement, ici la maturité du talent se fait sentir, et le faisceau est encore plus fortement serré par une main faite.

Une haine du pouvoir absolu, intérieure, concentrée, *ramassée*, comme dirait

Bossuet, marquait toutes les pages de cet opuscule. Ces hommages à la liberté, ces emportements contre tout despotisme, mille intentions contenues, mais frémissantes sous le style, l'exemple de la pensée plus forte que tous les tyrans et que rien ne saurait anéantir, tout cela choqua beaucoup Napoléon. Le titre même du poëme, où l'auteur, reprenant avec affectation la particule nobiliaire, avait signé contre son habitude « M. de Chénier, » sembla à l'empereur un sarcasme contre les gentilhommeries qu'il cherchait à rétablir. Deux passages encore l'indignaient : le premier, où il était question du grand Frédéric *ménageant son armée ;* le second, où éclatait une protestation amère contre les entraves apportées à la publicité :

Nous conservons le droit de parler en secret.

Ce qui fit surtout bondir Napoléon, ce furent ces vers :

Tacite en traits de flamme accuse nos Séjans,
Et son nom prononcé fait pâlir les tyrans.

Or, l'antipathie que Bonaparte affichait contre Tacite était très-connue ; son pressant dialogue sur ce sujet avec Suard (1) avait fait grand bruit, et on se rappelait d'ailleurs que, Dureau de Lamalle lui ayant dit qu'il traduisait Tacite, Napoléon avait répondu : « Tant pis! » Tacite avait du malheur ; c'est lui qu'on poursuivait dans le *Tibère* de Chénier ; c'est lui encore qui, l'année suivante, allait faire supprimer violemment le *Mercure,* à cause du célèbre article de M. de Châteaubriand : « Tacite est déjà né dans l'empire, etc. » Les amis de Chénier surent que Napoléon allait le frapper ; M. Daunou intervint et écrivit au ministre de l'intérieur, M. de Champagny, que, dans l'état de fortune où était Chénier, une destitution équivaudrait à un arrêt de mort. On passa outre. Sur un rapport de Fouché, Marie-Joseph fut révoqué de ses fonctions d'inspecteur des études, « dans l'intérêt de la morale. » La morale de Fouché!

L'*Épître à Voltaire* avait réhabilité Chénier dans l'opinion, et beaucoup augmenté l'estime générale pour son talent. Ses ennemis les plus obstinés, Suard lui-même, trouvaient un *progrès étonnant* dans sa manière. Ce n'était plus le même écrivain. « Depuis lors, dit Garat dans ses *Mémoires,* son nom entrait dans tous les lieux où l'on parlait du talent et de la gloire littéraire. » Chénier, en effet, avait l'un et se rendait digne de l'autre. Je n'ai pas besoin de dire que pendant un mois les journaux du gouvernement traînèrent Chénier dans la boue ; tous les libellistes gagés, tous les pamphlétaires à la suite, firent chacun leur brochure, où l'ombre de Voltaire était platement évoquée et poursuivait son correspondant de sarcasmes. Le fait est qu'il n'eût pas reconnu son langage dans toutes ces sottises stipendiées qu'on lui prêtait ; mais, en revanche, il eût pu répéter ce que *la Décade* osa dire, à savoir, qu'il avait été chanté « en vers dignes de lui. »

Chénier se trouva du coup réduit à la misère, au point d'être obligé de vendre peu à peu les plus beaux livres de cette fastueuse bibliothèque qu'il avait amassée à grands frais. Cependant une grande et splendide édition de l'*Épître à Voltaire* parut bientôt, avec le profit de laquelle Marie-Joseph espérait satisfaire du moins aux premiers besoins de cette détresse inopinée. M. de Talleyrand, qui était alors

(1) Garat. *Mémoires sur Suard*, t. II, p. 125.

ministre, le sut. Touché du malheur de celui qui l'avait fait rappeler d'exil, il trouva moyen de mettre sa sensibilité de galant homme d'accord avec ses habitudes de courtisan. C'était de la diplomatie. M. de Talleyrand fit prendre à son compte toute cette magnifique édition, en sorte qu'il n'en fut plus question, et qu'en même temps Chénier eut les profits de cette espèce de saisie généreuse, de cette espèce de censure bienfaisante. Dans ces épreuves, Chénier sut braver les privations : il conserva toute sa fierté. M. Alexandre Duval a raconté quelque part que, sachant les besoins pressants du poëte, il s'était cotisé avec Michot, l'ancien sociétaire de la Comédie-Française, pour lui offrir un prêt de mille francs; mais les visiteurs trouvèrent la contenance de Chénier si digne, si imposante, qu'ils n'osèrent pas se déclarer, et partirent comme ils étaient venus. Peu à peu la gêne de Chénier devenait de la misère : ce fut un grand bonheur à M. Daunou de pouvoir personnellement alléger les rigueurs de la destinée contre celui qu'il regardait comme le plus généreux des hommes, comme le *meilleur des amis*. Une place fort humble devint en effet vacante aux Archives du royaume : en sa qualité de garde-général de cet établissement, M. Daunou avait ici le droit de désignation. Seulement la nomination, une fois faite, devait passer sous les yeux de l'empereur. L'ami de Chénier ne craignit pas de mécontenter l'empereur; il signa. Quand l'arrêté passa sous les yeux de Napoléon, il dit seulement d'un ton qui n'était qu'à demi fâché : « Bon ! voilà un tour que me joue Daunou ! » Chénier voulut que le premier traitement qu'il toucherait de ce nouvel emploi fût consacré à un modeste dîner où l'on boirait à la santé de sa majesté l'empereur et roi. On devine quel toast durent porter ces tribuns, dont la rancune contre le despote était d'autant plus profonde, qu'ils étaient contraints de la cacher sous le respect.

Cependant, avec ses habitudes d'aisance, avec les engagements qu'il était forcé de tenir, une si mince ressource ne suffit pas à Chénier : bientôt sa mère fut dans le besoin. Tous scrupules alors s'éteignirent à ses yeux, et, comme il ne s'agissait plus de lui seul, il fit mettre sous les yeux de l'empereur une lettre où on lisait :

« Malgré de vaines offres de service, personne, j'en suis sûr, n'ose parler en ma faveur à votre majesté. Il faut bien que j'ose lui écrire... Vous m'avez destitué, sire... Il eût été tout aussi facile et plus généreux au ministre de la police d'empêcher l'ouvrage de paraître que d'en faire décrier personnellement l'auteur par de violents articles et des libelles diffamatoires qui ne diffament que leurs auteurs.... Mes ennemis sont moins sûrs que moi de la médiocrité de mes ouvrages. Huit ans de solitude m'ont laissé le loisir d'étudier à fond le très-petit nombre d'excellentes productions qui honorent les diverses littératures, et tout au plus l'époque arrivait-elle où j'aurais pu développer quelque vrai talent, si l'on ne m'avait pas entièrement découragé. Mais en me résignant, sire, à un silence absolu, je vous prie instamment de vouloir bien considérer ma situation.... Une santé depuis longtemps altérée et que tant de chagrins ne contribuent pas à rétablir; des travaux infructueux, un courage inutile, aucune ressource pour l'avenir, aucune pour le présent même, voilà où l'on m'a réduit... Sire, que je puisse faire honneur à mes affaires et soutenir dans sa vieillesse une mère tendre et respectable, seule consolation de mon adversité, qu'elle sait partager avec le courage de la vertu ! Fussiez-vous irrité contre moi, j'oserais rappeler à votre majesté vingt ans de travaux littéraires et politiques, vingt ans écoulés à faire ce que j'ai cru mon devoir. L'existence ne sera

jamais pour moi douce et brillante; mais, sire, vous ne me la rendrez pas impossible, et si les grands talents seuls ont droit à votre faveur, tous les Français ont droit à votre justice. »

Bourrienne a dit : « L'empereur détestait Chénier; » après avoir lu cette noble lettre, si Napoléon put garder sa haine au poëte, il dut lui rendre son estime. Ses chambellans ne l'accoutumaient pas à un tel style; mais Bonaparte avait les hauts instincts, et il apprécia l'élévation vraie de ces sentiments. Une pension annuelle de huit mille francs fut accordée à l'auteur de l'*Épître à Voltaire*. Quelque temps après, Chénier fut de plus chargé, avec une indemnité régulière, de continuer l'*Histoire de France* de Millot. Plus tard enfin, quand Napoléon apprit que Marie-Joseph mourant manquait de certains soins, il lui envoya six mille francs sur sa cassette (1). Ce soir-là, Bonaparte se montra vraiment roi, et on n'est plus tenté de dire avec Chénier :

Un Corse a des Français dévoré l'héritage.

Ce qu'il avait promis à l'empereur, Marie-Joseph le tint. Il garda le *silence* et travailla dans l'ombre. C'est à peine s'il prit le temps d'achever à l'Athénée le cours de littérature que la nécessité l'avait forcé d'y entreprendre, et qui lui valut d'être traité par Dussault de *Sophocle de* 93 et d'*érudit de contrebande* (2). Mais la polémique n'attaignait plus Chénier : fuyant les prôneurs comme les ennemis, il voulut achever dans la retraite cette carrière agitée, cette vie de tribune et de coulisse où il avait consumé sa jeunesse et ses forces. Le dépérissement chaque jour plus visible de sa santé, l'affaiblissement en lui de tous les principes vitaux, n'ébranlèrent pas son courage : impassible au milieu des souffrances les plus vives, il s'obstina dans le travail pour obtenir de la muse quelques-unes de ces confidences chères qui assurent la gloire. La muse se laissa toucher par cet homme qui, un pied dans la tombe, se défiait d'un passé applaudi et n'avait confiance que dans l'avenir bien court, que dans les quelques heures qui lui restaient. Chénier dès lors n'a plus en vue ses contemporains :

Les yeux sur l'avenir, j'écrivais devant lui.

Dans ses dernières années si bien remplies par la lutte touchante du génie se débattant contre la douleur, Chénier vécut tout à fait dans la retraite : il comptait avec la mort et ne voulait pas perdre un instant du répit qu'elle lui accordait. Redoutant la pitié, il avait pris le goût de la solitude. De là venait cette misanthropie

(1) M. Méneval, qui se chargea de remettre la lettre de Marie-Joseph à l'empereur, raconte, dans d'agréables et judicieux *Souvenirs*, publiés récemment, que Chenier fut alors nommé inspecteur des études. M. Méneval se trompe : c'est en 1803 que Chénier avait été appelé à ces fonctions, et ce fut en 1806 qu'il les quitta.

(2) Le bibliographe de la révolution, M. Deschiens, vengea Chénier de son critique par une brochure curieuse où étaient donnés certains extraits des écrits révolutionnaires de Dussault. Dussault, qui s'y vantait d'être « le disciple chéri de son éternel modèle Marat, » osait dire, par une allusion indigne, que l'œuvre de Chénier était *la montagne en travail*. — Luce de Lancival, dans son poëme de *Folliculus*, a supposé, à ce propos, toute une histoire plaisante de duel entre Chénier et Dussault.

qui, sur la fin, lui faisait éviter le monde et même les simples rencontres. Toute amertume d'ailleurs s'était retirée de son caractère et de ses relations. On le trouva plein désormais de bienveillance et d'aménité. C'est ainsi que son caractère même, comme son talent, avait beaucoup changé avec l'âge, avec l'expérience de la vie. Oubliant son humeur hargneuse et toutes ses collisions d'autrefois, il s'appliquait à réparer ses torts, il allait au-devant des réconciliations. Aux séances même de l'Académie, où son ton rogue et son opiniâtreté avaient si souvent amené des disputes, il finit par ne plus apporter que des formes douces et prévenantes : on ne le vit même plus s'échapper en aigres personnalités contre le vieux Morellet, et il cessa d'échanger avec Suard ce feu roulant d'épigrammes acérées qui n'avait guère eu de trève depuis la censure de *Charles IX*. Obligeant, généreux au point d'oublier lui-même qu'il était pauvre (1), il n'avait plus la même susceptibilité farouche. C'est ainsi que, M. Nodier ayant écrit une satire où Marie-Joseph était attaqué, Marie-Joseph la lut, la trouva bonne, se laissa présenter le jeune homme par un tiers, et remplaça lui-même, dans le morceau, plusieurs vers par des vers meilleurs. Nous sommes loin de l'âpreté et des emportements du début. Chénier, au goût de M. Arnault, commençait à donner *dans l'excès contraire*.

C'est ce retour vers les sereines régions de l'indulgence, c'est cette modération finale qui firent désigner Chénier par ses collègues comme rédacteur du *Tableau de la Littérature française depuis* 1789. Napoléon avait demandé à l'Institut un vaste rapport sur le progrès des sciences et des lettres depuis la révolution, et ce morceau devait en faire partie. Apprécier des écrivains vivants est toujours une tâche délicate. En désignant pour la remplir un poëte connu par des écrits satiriques, un homme dont la vie elle-même avait toujours eu un caractère polémique, l'Académie rendait un hommage marqué et direct à l'heureuse transformation du caractère de Chénier. Chénier y fut sensible, et ce témoignage de confiante estime lui fut un soulagement dans les angoisses de ses derniers jours. C'est la plume d'un mourant qui a tracé le *Tableau* : cette plume pourtant ne tremble point, elle n'est, devant la mort, que plus ferme et plus sûre d'elle-même. Jusque-là, en effet, Marie-Joseph n'avait été qu'un prosateur très-médiocre : l'emphase gâtait ses discours de tribune, la colère même ne donnait qu'une vie factice aux déclamations de ses pamphlets. Ici, au contraire, Chénier atteint du premier coup dans la prose les mêmes qualités élégantes et fermes qu'il avait laborieusement conquises dans ses vers; c'est l'élève, c'est l'émule de M. Daunou qui parle. La correcte circonspection du langage et des jugements, l'atticisme ingénieux de la diction, une certaine grâce sobre, on croirait lire l'auteur du *Discours sur Boileau*. De la part d'un écrivain mêlé aux plus ardentes contentions des partis, et qui avait transporté dans les querelles littéraires les violences des guerres civiles, cet effort d'impartialité n'est que plus frappant. Aucun dénigrement systématique, rarement de l'aigreur; l'admiration, la tempérance dans la critique ne coûtent pas à l'habituel faiseur d'épigrammes, au censeur sardonique et dédaigneux d'autrefois. Les éloges en général sont distribués sans parcimonie, avec bonne grâce. Excepté deux ou trois endroits où sa prévention est si forte, que, n'espérant pas la contenir, il

(1) Ainsi Barère, dans ses *Mémoires*, raconte qu'il fit vendre à vil prix son magnifique exemplaire du Voltaire de Kehl pour soulager sur l'heure un écrivain malheureux. M. Nodier a vu Chénier, au moment où la nécessité le forçait à vendre ses livres, emprunter 1,800 fr. pour acheter la bibliothèque de Laujon, qui était dans le besoin et qui s'était adressé à lui.

l'abandonne à elle-même, Chénier fait preuve de détachement et de mesure. Chez un autre, ce ne serait qu'une qualité; chez lui, c'est une vertu. Quand certains noms se présentent, on voit que le critique se défend des préventions du poëte, et qu'il appréhende d'être involontairement partial : alors il redouble d'égards, et dans son scrupule, il est attentif à discerner toutes les qualités. Ainsi fait-il pour l'auteur des *Jardins*. Ce n'est point assez; Chénier ne veut pas que la rancune trouble sa vue. Il pèse religieusement les titres de ses adversaires : la « finesse polie » de Suard, les écrits « pleins de mérite » de Morellet sont mis en bon rang, et il n'est pas jusqu'à M. Michaud dont le *talent* ne soit à son tour reconnu. On le voit, c'est une longue guerre qui finit par une paix générale. La vérité ne lui coûtait pas à dire, même à propos de *Mademoiselle de Clermont* : « On croirait lire, écrit-il, un ouvrage posthume de Mme de La Fayette. » Voilà une phrase que Mme de Genlis aurait dû se rappeler dans ses *Mémoires;* mais la vanité littéraire est ainsi faite, que, trouvant les éloges naturels, elle les omet, et que, les contradictions lui semblant injustes, elle leur garde immanquablement quelque coin secret du souvenir. En même temps qu'il osait louer avec force Mme de Staël proscrite, Chénier s'honorait encore en mettant à sa vraie place le livre de son plus implacable détracteur, ce *Lycée* de La Harpe, pour lequel, à la même époque, il demandait le prix décennal par un rapport élevé et judicieux que l'Académie adoptait *sans y rien changer.*

Ce qui manque au *Tableau*, je n'ai pas besoin de le dire, c'est l'étendue, c'est (je ne voudrais pas employer les grands mots) une esthétique ouverte et plus compréhensive. La poétique de Marie-Joseph répond, comme il est naturel, à sa poésie : c'est l'esprit du siècle précédent qui vient un instant s'asseoir au seuil du siècle nouveau, et qui juge le présent au nom du passé. On se défie volontiers d'un héritier présomptif, on ne saurait avoir de tendresse pour un successeur. Quand il laisse échapper ce mot : « les talents qui nous restent, » Chénier montre qu'il n'est plus de son temps; l'idéal pour lui est en arrière. Aussi ne voit-il dans la rénovation littéraire qui éclate autour de lui rien autre chose qu'une émeute intempestive contre le goût. La cour aussi n'avait regardé d'abord Mirabeau et ses amis que comme un ramas de factieux sans portée; pour un homme habitué aux révolutions, Chénier imitait un peu trop la cour.

C'est cet esprit déclaré de résistance et de conservation littéraire, comme on dirait aujourd'hui, qui a surtout contribué à amoindrir depuis trente ans la réputation de Marie-Joseph Chénier. On a usé envers lui du talion. La publication de ses œuvres posthumes, qui, à une autre époque, aurait beaucoup ajouté à sa gloire, se trouve avoir lieu presque en même temps que celle des vers de son frère André et des *Méditations* de Lamartine. L'accueil qu'on fit à ces noms nouveaux ne servit pas Marie-Joseph. La poésie, qui est voyageuse, courait visiter d'autres sommets, et l'attention se détournait ailleurs. Peu à peu les jeunes générations s'habituèrent à redire, à aimer le nom de Chénier ; mais ces hommages étaient adressés à un autre autel. Les souveraines douceurs de la muse du *Jeune Malade* et de *l'Aveugle* firent oublier le talent ferme et sain qui a empreint sa marque dans *la Promenade* et dans l'*Épître à Voltaire*. On alla même, s'il m'en souvient, jusqu'à rappeler que Thomas Corneille non plus n'était pas l'aîné. Aujourd'hui c'est le moment des amnisties littéraires ; il faut mettre à profit les temps de paix. Les deux ombres, que la calomnie a voulu séparer, peuvent maintenant se donner la main : pourquoi aussi ces deux muses, portant au front le même bandeau, ne recevraient-elles pas

un égal accueil ? Les gloires se servent au lieu de se nuire : la lumière ne porte pas l'ombre après elle.

Je l'ai dit, c'est dans ses satires, dans ses discours en vers, dans ses spirituelles épigrammes, qu'il faut surtout chercher Marie-Joseph. Là, il est plus qu'un reproducteur élégant de Voltaire ; il a un talent à lui, un talent ferme, vrai, ingénieux. Ne lui demandez pas la rêverie, l'accent des grandes passions ou des amours éperdus ; c'est à peine si un éclair de sensibilité à demi voluptueuse se glisse çà et là dans ses vers, comme quand il parle

Des refus caressants dont l'attrait est vainqueur,
Et des doux entretiens qui sont maîtres du cœur.

Non, cette poésie touchante de l'âme, cette poésie riche et colorée de l'imagination, Marie-Joseph ne l'a pas ; mais il a d'autres dons qu'il faut reconnaître, qu'il faut admirer. Un vers de lui suffit à le peindre :

Il pare la raison du charme des beaux vers.

Ce style d'un tissu ferme et cependant délicat, ces vers nets, clairs, faciles à retenir, et où la précision s'unit si bien à la justesse ; cette poésie, qui n'a pas les entraînements du rhythme ni les enchantements de la mélopée, mais qui enferme et serre le sens sous une mesure forte, sous un mode élégant : tout cela commande l'estime, appelle la sympathie. Marie-Joseph, dans sa charmante pièce de *la Raison*, dit :

Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat,
Et le génie est la raison sublime ;

il donne là le secret de son talent : Chénier est le poëte du bon sens. Les cœurs maladifs, à qui il ne faut que des sentiments raffinés, les esprits sur qui la fée jalouse de la fantaisie a jeté un charme, les imaginations rétives à qui la discipline du goût semble intolérable, même chez les autres, pourront nier la légitimité d'un pareil genre. Heureusement, il est des esprits cultivés et justes auprès desquels cette muse de la raison, cette muse de Boileau, de Voltaire et de Chénier, est à jamais sûre de trouver bon accueil. Les poésies posthumes de Marie-Joseph suffiraient à assurer sa gloire. L'admirable élégie de *la Promenade,* les beaux discours sur *l'Erreur et l'Intérêt personnel,* ce poëme inachevé sur *les Arts,* dont les fragments sont tout à fait dignes de prendre place à côté de *l'Invention* d'André, toutes ces pages enfin dérobées au chagrin et arrachées à la maladie sont faites pour défier le temps. Avec l'*Épître à Voltaire,* avec *la Calomnie,* avec les spirituelles satires dont le sel n'a pas vieilli, elles assurent à Chénier une belle place entre nos poëtes. On pourra former de ses vers un recueil court, mais excellent.

Les poésies de Marie-Joseph auront la destinée qu'a eue *Tibère :* elles ne perdront rien à attendre. C'est trente-trois ans seulement après la mort de Chénier que cette tragédie, où le poëte résuma sa force en un suprême effort, a pu paraître à la scène : les applaudissements sérieux qui ont accueilli cette belle étude sont légitimes, et la représentation a mis l'œuvre dans toute sa lumière. *Tibère* est une tragédie dans le goût d'Alfieri, et souvent digne du génie rigide et nu qui a écrit l'*Agamennone.* M. Villemain, dans une des leçons les plus éloquentes de son cours, a le premier classé *Tibère* à sa vraie place parmi les pièces qui, au-dessous de celles

des maîtres, sont faites encore pour honorer la scène française. Toutefois ce qu'il y a d'étroitement régulier dans *Tibère* n'échappe pas à l'habile critique, et nous aimons à mettre nos restrictions sous le couvert de son autorité : « L'étiquette rigoureuse, dit-il, qui, sous l'ancienne monarchie, avait dominé le théâtre français, s'y conserve avec plus de scrupule que ne l'aurait voulu la vérité. L'imitation de Tacite y paraît éloquente ; mais elle n'est pas complète encore. La pièce de Chénier est composée avec une discrétion sévère, une retenue poétique qui n'atteint pas à la perfection de Racine et ne sait pas y substituer des beautés hasardeuses et nouvelles. » C'est ainsi que pour *Tibère* il faut mêler la réserve à l'admiration : aucune des qualités fortes, aucun des nombreux défauts de l'œuvre de Marie-Joseph, ne sont oubliés dans cette juste appréciation, et il faut renvoyer aux pages vraiment senties où sont signalés et appréciés avec détail les heureux emprunts que le poëte a faits à Tacite, les altérations moins heureuses par lesquelles il a souvent transformé le récit de l'historien.

Tibère est fait pour durer : la farouche mélancolie que la servitude donne aux âmes indépendantes y est fortement marquée, et on y retrouve ce que le poëte demandait ailleurs :

> Ces tons maîtres de l'âme et ces mots pénétrants
> Qui jusque sous le dais font pâlir les tyrans.

Néanmoins une pareille œuvre n'est pas de nature à charmer longtemps la foule, car la foule aime l'émotion, et l'on sait le mot de Talma sur *Tibère :* « C'est beau, mais c'est froid. » Heureusement il est des sentiers plus solitaires, des sommets moins fréquentés, que visitent quelquefois les adeptes de l'art ; ceux-là seront fidèles à *Tibère.* Si le style de cette tragédie conserve encore la trace fréquente de la mauvaise tradition du XVIIIe siècle, si la périphrase banale y remplace souvent l'expression franche, par contre que de vers sombres se dressent çà et là comme des ombres vengeresses, que d'émistiches altiers et cornéliens se détachent et demeurent dans le souvenir ! Combien cette vigueur paraît native, quoiqu'on la sache savante et industrieuse ! *Tibère* est plutôt une belle étude qu'une belle pièce.

Chénier avait débuté par *Charles IX,* il finissait par *Tibère ;* la distance qui sépare les deux œuvres, le poëte l'avait franchie par la volonté, par l'effort, et, si l'on peut dire, avec l'aide de la souffrance, avec l'appui du malheur. C'était bien le moins que cette muse rebelle et fière de la tragédie, après avoir débuté avec lui par le dédain, après l'avoir leurré de faveurs douteuses dont il avait à la fin reconnu la vanité, finît par incliner son front vers lui et par se laisser dérober un de ces chastes baisers qui rendent immortel.

Marie-Joseph était mort le 10 janvier 1811, à l'âge de quarante-six ans, comme si ce nom de Chénier devait toujours porter après lui le souvenir d'un talent brisé avant l'âge. Saint-Just a dit qu'il n'y avait de repos pour un révolutionnaire que dans le cercueil. Le mot ne fut même pas vrai pour Chénier, et le tumulte qui avait agité sa vie recommença sur sa tombe.

La mort de Chénier laissait une place vacante à l'Académie française. L'empereur, qui n'aimait pas M. de Châteaubriand, mais qui avait pour lui ces velléités, ces brusques retours de bienveillance que le plus grand homme du siècle devait naturellement retrouver çà et là pour le premier écrivain de son temps, Napoléon désira que le fauteuil de l'auteur des *Nouveaux Saints* passât à l'auteur du *Génie*

du christianisme. Le duc de Rovigo fut chargé de la négociation. M. de Châteaubriand se fit un peu prier : le parti du XVIIIe siècle était en majorité à l'Académie, et cette *tanière de philosophes* l'effrayait. Enfin il se décida, et envoya des cartes sans faire de visites. L'élection eut lieu, et le vœu de Napoléon fut rempli. Restait le discours de réception, où il fallait parler de Chénier. Or Chénier n'avait jamais manqué une occasion d'attaquer avec aigreur le poëte des *Martyrs ;* le *Tableau de la Littérature,* qui n'était pas imprimé alors, mais qui avait été lu aux séances de l'Institut, ne contenait, au milieu d'appréciations toutes tempérées et bienveillantes, qu'un seul jugement acrimonieux, et ce jugement, ou plutôt cette diatribe, concernait *Atala.* Une pareille raison n'eût pas assurément arrêté l'éloge sur les lèvres de M. de Châteaubriand, car ce n'est pas aux causes généreuses que l'illustre écrivain a jamais fait défaut ; mais il ne faut pas oublier que Chénier avait été le dernier représentant de l'école voltairienne dans sa plus vive amertume, et que M. de Châteaubriand était l'auteur du *Génie du christianisme,* le chef et en grande partie l'auteur de la rénovation religieuse ; il ne faut pas oublier que Chénier avait pris part au vote du 19 janvier 1793, et que M. de Châteaubriand était alors en France le représentant déclaré et influent des idées monarchiques. Bientôt ce fut le sujet de toutes les conversations ; « on cherchait, dit Bourrienne, à deviner comment le fidèle défenseur des Bourbons pourrait plier son éloquence jusqu'à prononcer l'éloge d'un régicide. » Tout cela est raconté au long dans les Mémoires de M. de Châteaubriand, et puisqu'une illustre et précieuse bienveillance nous a laissé dérober ces pages, nous prendrons sur nous de les citer. Comment avoir le courage de poursuivre quand on peut laisser la parole à l'auteur de *René?* Notre indiscrétion trouvera son excuse dans notre insuffisance :

« Mon discours étant prêt, je fus appelé à le lire devant une commission nommée pour l'entendre : il fut repoussé. A l'exception de deux ou trois membres (1), il fallait voir la terreur des fiers républicains qui m'écoutaient et que l'indépendance de mes opinions épouvantait ; ils frémissaient d'indignation et de frayeur au seul mot de liberté. M. Daru porta à Saint-Cloud le discours. Bonaparte déclara que, s'il eût été prononcé, il aurait fait fermer les portes de l'Institut, et m'aurait jeté dans un cul de basse-fosse pour le reste de ma vie (2).

» Je reçus ce billet de M. Daru :

Saint-Cloud, 28 avril 1811.

« J'ai l'honneur de prévenir monsieur de Châteaubriand que, lorsqu'il aura le » temps ou l'occasion de venir à Saint-Cloud, je pourrai lui rendre le discours » qu'il a bien voulu me confier. Je saisis cette occasion pour lui renouveler l'assu- » rance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de le saluer.

» DARU. »

» J'allai à Saint-Cloud : M. Daru me rendit le manuscrit çà et là déchiré, marqué *ab irato* de parenthèses et de traces au crayon par Bonaparte ; l'ongle du lion était

(1) M. de Châteaubriand ne dit pas le nom de ces membres ; mais je trouve dans Bourrienne que ceux qui se prononcèrent pour le discours furent Suard, Ségur et Fontanes.

(2) Bourrienne confirme le mot de Napoléon que M. de Châteaubriand rapporte. Ce mot fut dit devant Duroc. (*Mémoires de Bourrienne,* 1829, in-8°. t. V. p. 246.)

enfoncé partout, et j'avais une espèce de plaisir d'irritation à croire le sentir dans mon flanc. M. Daru ne me cacha point la colère de Napoléon (1), mais il me dit qu'en conservant la péroraison, sauf une douzaine de mots, et en changeant presque tout le reste, je serais reçu avec de grands applaudissements. On avait copié le discours au château en en supprimant quelques phrases et en en interpolant quelques autres. Peu de temps après, il parut dans les provinces imprimé de la sorte.

» Ce discours est un des meilleurs titres de l'indépendance de mes opinions et de la constance de mes principes. M. Suard, libre et ferme, disait que ce discours-là, en pleine Académie, aurait fait crouler les voûtes de la salle sous un tonnerre d'applaudissements. Se figure-t-on, en effet, le chaleureux éloge de la liberté prononcé au milieu de la servilité de l'empire?

» J'avais conservé ce discours avec un soin religieux ; le malheur a voulu que tout dernièrement, en quittant l'Infirmerie de Marie-Thérèse, on a brûlé une foule de papiers parmi lesquels le discours a péri. Je le regrette, non pour ce que peut valoir un discours académique, mais pour la singularité du monument. J'y avais placé le nom de mes confrères dont les ouvrages m'avaient fourni le prétexte de manifester des sentiments honorables.

» Dans le manuscrit qui me fut rendu, le commencement du discours qui a rapport aux opinions de Milton était barré d'un bout à l'autre de la main de Bonaparte. Une partie de ma réclamation contre l'isolement des affaires, dans lequel on voudrait tenir la littérature, était également *stigmatisée* au crayon. L'éloge de l'abbé Delille, qui rappelait l'émigration, la fidélité du poëte aux malheurs de la famille royale et aux souffrances de ses compagnons d'exil, était mis entre *parenthèses ;* l'éloge de M. de Fontanes avait une *croix*. Presque tout ce que je disais sur M. de Chénier, sur son frère, sur le mien, sur les autels expiatoires que l'on préparait à Saint-Denis, était *haché* de traits. Le paragraphe commençant par ces mots : « M. de » Chénier adora la liberté, etc., » avait une *double rature* longitudinale. Je suis encore à comprendre comment le texte de ce discours corrompu, publié par les agents de l'empire, a conservé assez correctement ce paragraphe :

« M. de Chénier adora la liberté : pourrait-on lui en faire un crime? Les che- » valiers même, s'ils sortaient aujourd'hui de leurs tombeaux, suivraient les lu- » mières de notre siècle. On verrait se former une illustre alliance entre l'honneur » et la liberté, comme sous le règne des Valois les créneaux gothiques couronnaient » avec une grâce infinie, dans nos monuments, les ordres empruntés de la Grèce. »

« La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens et le premier des besoins de » l'homme? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est nécessaire à l'ami » des muses autant que l'air qu'il respire. Les arts peuvent, jusqu'à un certain » point, vivre dans la dépendance, parce qu'ils se servent d'une langue à part qui » n'est pas entendue de la foule ; mais les lettres, qui parlent une langue univer-

(1) M. Fiévée entre dans plus de détails que M. de Châteaubriand sur la colère de Napoléon : « Les cris de la faction philosophique sur les conséquences que pouvait avoir ce discours ont été si violents, que l'empereur en a été étourdi. » M. Fiévée, plus loin, donne ainsi son opinion à l'empereur : « M. de Châteaubriand s'est fort bien conduit. Puisqu'il ne pouvait éviter de prononcer l'éloge de M. de Chénier, que voulait-on qu'il fît? Sans y être contraint, si l'orateur avait gardé le silence sur le procès de Louis XVI, c'est dans le discours de M. de Châteaubriand ce que le public aurait spécialement remarqué; le crime n'en aurait pas moins été flétri, et M. de Châteaubriand perdait beaucoup de la considération qu'il s'était acquise. » (Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, t. III, p. 184.)

» selle, languissent dans les fers. Comment tracerait-on des pages dignes de l'a-» venir, s'il faut s'interdire, en écrivant, tout sentiment magnanime, toute pensée » forte et grande? La liberté est si naturellement l'amie des sciences et des lettres, » qu'elle se réfugie auprès d'elles, lorsqu'elle est bannie du milieu des peuples. » C'est vous, messieurs, qu'elle charge d'écrire ses annales, de la venger de ses » ennemis, de transmettre son nom et son culte à la dernière postérité. »

» Je n'invente, je ne change rien ; on peut lire le passage imprimé dans l'édition furtive. L'objurgation contre la tyrannie qui suivait ce morceau sur la liberté, et qui en faisait le pendant, est supprimée en entier dans cette édition de police. La péroraison est conservée ; seulement l'éloge de nos triomphes, dont je faisais honneur à la France, est tourné tout entier au profit de Napoléon.

» Tout ne fut pas fini. Qnand on eut déclaré que je ne serais pas reçu à l'Académie, et qu'on m'eut rendu mon discours, on voulait me contraindre à en écrire un second ; je déclarai que je m'en tenais au premier, et que je n'en ferais pas d'autre. Des personnes pleines de grâce, de générosité et de courage, que je ne connaissais pas, s'intéressèrent à moi. M[me] Lindsey, qui m'avait ramené de Calais, parla à M[me] Gay, laquelle s'adressa à M[me] Regnaud de Saint-Jean-d'Angely : elles parvinrent à remonter jusqu'au duc de Rovigo et l'invitèrent à me laisser à l'écart. Les femmes de ce temps-là interposaient leur beauté entre la puissance et l'infortune.

» Tout ce bruit se prolongea par les prix décennaux jusque dans l'année 1812. Bonaparte, qui me persécutait, fit pourtant demander à l'Académie, à propos de ces prix, pourquoi elle n'avait point mis sur les rangs le *Génie du christianisme?* L'Académie s'expliqua; plusieurs de mes confrères écrivirent leur jugement peu favorable à mon ouvrage. J'aurais pu leur dire ce qu'un poëte grec dit à un oiseau: « Fille de l'Attique, nourrie de miel, toi qui chantes si bien, tu enlèves une cigale, » bonne chanteuse comme toi, et tu la portes pour nourriture à tes petits. Toutes » deux ailées, toutes deux habitant ces lieux, toutes deux célébrant la naissance » du printemps, ne lui rendras-tu pas la liberté? Il n'est pas juste qu'une chan-» teuse périsse du bec d'une de ses semblables. »

L'édition furtive du *Discours* dont parle M. de Châteaubriand a entièrement disparu. On serait pourtant curieux de savoir comment l'auteur des *Martyrs* parlait de l'auteur de *Tibère*. Un exemplaire retrouvé par hasard et des copies du temps me permettent de détacher ce passage :

« Je ne troublerai point la mémoire d'un écrivain qui fut votre collègue et qui compte encore parmi vous des admirateurs et des amis : il devra à cette religion, qui lui parut si méprisable dans les écrits de ceux qui la défendent, la paix que je souhaite à sa tombe. Mais ici même, messieurs, ne serais-je pas assez malheureux pour trouver un écueil? car, en portant aux cendres de M. de Chénier le tribut du respect que tous les morts réclament, je crains de rencontrer sous mes pas des cendres bien autrement illustres! Si des interprétations peu généreuses voulaient me faire un crime de cette émotion involontaire, je me réfugierais au pied de ces autels expiatoires qu'un puissant monarque élève aux mânes de nos rois et de leurs dynasties outragées.

» Ah ! qu'il eût été plus heureux pour M. de Chénier de n'avoir point participé à ces calamités publiques qui retombent enfin sur sa tête ! Il a su, comme moi, ce

que c'est que de perdre, dans les orages populaires, un frère tendrement aimé! Qu'auraient dit nos malheureux frères, si Dieu les eût appelés dans le même jour à son tribunal? S'ils s'étaient rencontrés au moment suprême, avant de confondre leur sang, ils nous auraient crié sans doute : « Cessez vos guerres intestines, revenez » à des sentiments d'amour et de paix. La mort frappe également tous les partis, et » vos cruelles divisions nous coûtent la jeunesse et la vie. » Tels auraient été leurs cris fraternels.

» Si mon prédécesseur pouvait entendre ces paroles, qui me consolent plus que son ombre, il serait sensible à l'hommage que je rends à son frère, car il était naturellement généreux. Ce fut même cette générosité de caractère qui l'entraîna vers des nouveautés bien séduisantes sans doute, puisqu'elles promettaient de nous rendre les vertus de Fabricius; mais bientôt, trompé dans ses espérances, son humeur s'aigrit, son talent se dénature. Transporté de la solitude du poëte au milieu des factions, comment aurait-il pu se livrer à ces sentiments affectueux qui font le charme de la vie? Heureux s'il n'eût vu d'autre ciel que le ciel de la Grèce, sous lequel il était né! s'il n'eût contemplé d'autres ruines que celles de Sparte et d'Athènes! Je l'aurais peut-être rencontré dans la belle patrie de sa mère, et nous nous serions juré amitié sur les bords du Permesse; ou bien, puisqu'il devait revenir aux champs paternels, que ne me suivit-il dans les déserts où je fus porté par nos tempêtes? Le silence des forêts aurait calmé cette âme troublée, et les cabanes des sauvages l'eussent peut-être réconcilié avec les palais des rois. Vains souhaits! M. de Chénier resta sur le théâtre de nos agitations et de nos douleurs. Atteint, jeune encore, d'une maladie mortelle, vous le vîtes, messieurs, s'incliner lentement sur la tombe.... »

J'ai laissé volontiers la parole à M. de Châteaubriand, mais je n'oserais pas la reprendre après lui.

CHARLES LABITTE.

DU

MOUVEMENT CATHOLIQUE.

SECONDE PARTIE[1].

V. — LES MAÎTRES ÈS-ARTS DE L'ENSEIGNEMENT.

Une polémique fort vive s'est engagée, dans ces derniers temps, entre l'Université et le clergé à l'occasion de la liberté de l'enseignement : la bataille dure encore. Disputes, pamphlets, rien n'a manqué; c'est une croisade qui demanderait une histoire : il suffira d'en indiquer les principaux accidents pour faire juger des prétentions toujours exagérées du parti ultra-catholique.

La question de la liberté de l'enseignement fut agitée, pour la première fois après 1830, par le journal *l'Avenir*. Le public et le clergé même restèrent alors indifférents. En 1837, un projet de loi fut discuté à la chambre, mais sans amener de résultat; enfin, la discussion ayant été reprise en 1840, il y eut cette fois une certaine rumeur dans les partis. Au moment des débats parlementaires, les évêques protestèrent contre la législation qui régit les écoles secondaires ecclésiastiques désignées sous le nom de *petits séminaires*, et il est bon de rappeler, en passant, que cette législation est l'œuvre de la restauration, et d'un évêque, M. Feutrier, qu'on a du reste damné depuis comme gallican. Modérée dans les formes, la protestation, seul acte officiel et collectif de l'épiscopat français depuis trente ans, a

(1) Voyez la livraison du 31 décembre 1843.

été l'occasion d'un petit concile national; quelques prélats ont fait le voyage de Paris, pour s'en entendre avec le gouvernement. On a promis de faire droit à leurs réclamations; on a de plus promis une loi, et M. le ministre de l'instruction publique a consulté les évêques sur le projet de loi qu'il prépare. Jusque-là, tout s'était légalement et convenablement passé, mais la querelle ne tarda point à s'envenimer; on avait commencé par demander la révision des règlements qui régissent les écoles ecclésiastiques; on attaqua bientôt l'Université, et ceux qui ne cherchaient dans la libre concurrence qu'un moyen détourné pour accaparer l'enseignement allèrent même jusqu'à refuser à l'état le droit de contrôle et de surveillance. Parmi les champions qui ont marché, dans ces derniers temps, avec le plus d'ardeur à l'assaut de l'Université, il y a trois ou quatre évêques, des séminaristes qui gagnent là leurs éperons, quelques chanoines, la rédaction de *l'Univers religieux*, les journaux légitimistes, et les jésuites, qui dirigent la manœuvre de leur quartier-général de Lyon. Pour quelques-uns, c'est une affaire de conscience, une ébullition sincère de naïveté dévote; pour le plus grand nombre, ce n'est qu'un manége hypocrite. Parmi les évêques qui se sont compromis, les uns par des mandements, les autres par une correspondance souvent peu mesurée avec *l'Univers*, M. de Chartres, ancien aumônier de Mme la duchesse d'Angoulême, et M. de Belley ont surtout fait bruit; quand ils parlent de l'Université, on croirait qu'il s'agit de l'enfer, car ils la représentent comme une *caverne* peuplée d'empoisonneurs et d'assassins; c'est une véritable hallucination dantesque, moins la poésie : l'innocence de la logique excuse du moins l'âcreté du style, et l'on pardonne volontiers la vivacité de l'attaque, par considération pour une bonhomie qui va jusqu'à demander *l'agrégation des femmes* à l'Université. MM. les évêques, d'ailleurs, se réservent prudemment la ressource des rétractations mitigées, et quand des mots par trop blessants sont tombés de leur plume, ils en adoucissent l'amertume en les rejetant sur *David* ou *Jérémie*, comme cela s'est vu à l'occasion des *écoles de pestilence*.

Dans le journalisme, *l'Univers* s'est fait l'écho, mais l'écho inintelligent de ces murmures. L'abolition du monopole universitaire est devenue son *delenda Carthago*. C'est par là qu'il vit. En attendant que le ciel mette enfin un terme à la persécution de Julien l'Apostat, comme l'a dit un journal de la même nuance, *l'Univers* travaille à rendre l'Université *irréprochable*, et il dénonce les juifs, les protestants et les athées, tout en faisant des compliments à M. le ministre de l'instruction publique. Ces déférences polies envers les *agents de l'état* l'ont rendu suspect; M. le marquis de Regnon, dans des brochures inaperçues, lui a même reproché de n'être qu'un partisan déguisé du monopole; pour répondre à ce reproche, *l'Univers* a relu son Escobar, et s'est jeté dans d'inextricables distinctions entre *la liberté libre*, *la liberté limitée et la liberté surveillée*, entre l'Université et l'état, et il a fini par déclarer, en cessant de se comprendre lui-même et d'être compris de ses lecteurs, que, s'il refusait à l'Université le droit de surveiller, il accordait du moins à l'état le droit de *regarder*, attendu que les catholiques enseigneront portes ouvertes. La logique de *l'Univers* est toujours de cette force.

Les ennemis prudents du monopole, tout en restant dans l'ombre, tiennent sous la main quelques condottieri qu'ils lancent en avant et qu'ils désavouent ensuite, ce qui leur assure tous les profits du scandale, sans qu'ils aient à redouter la responsabilité de l'attaque et les dangers du combat. M. Desgarets, le chanoine de Lyon, qui signe *un ancien officier*, devait nécessairement, par souvenir de son premier état, marcher à l'avant-garde; il s'est donc présenté sur le champ de bataille

armé de ce *Monopole universitaire*, que la presse de toutes les opinions, que tous les hommes sages ont flétri d'un blâme sévère, et dont tout le monde a rougi, excepté l'auteur et *l'Univers*, qui débitait le pamphlet dans ses bureaux, et le défendait dans ses colonnes en même temps qu'il insérait l'apologie de M. Desgarets, écrite par M. Desgarets lui-même. On connaît la tactique du chanoine de Lyon et de ses acolytes : quand les faits précis manquent, on en invente; on falsifie les citations, on reproche à l'Université de réhabiliter Marat et Robespierre, et l'on enferme les professeurs du corps enseignant dans un labyrinthe sans issue, en les déclarant impies, lorsqu'ils parlent au nom du libre examen, hypocrites, quand ils protestent de leur respect pour la religion.

En rapprochant le pamphlet de M. Desgarets des manifestations du même genre qui se sont produites sur différents points de la France, on pourrait croire à un mot d'ordre général. Déjà, en 1840, une société d'ecclésiastiques s'organisait sous la présidence de M. Rohrbacher, pour *dénoncer* le monopole universitaire *à la France libérale et à la France catholique*. Plus tard, lorsqu'on affichait à Avignon, au coin des rues, l'annonce du livre de M. Desgarets, le révérend père Corail en donnait en chaire, dans la même ville, un commentaire intéressant. M. l'abbé Védrine, curé de Lupersac, a renchéri encore sur M. Desgarets; le *Simple coup d'œil*, composé pendant une retraite diocésaine, en des instants qu'on croirait consacrés au recueillement et à la prière, n'a guère d'antécédents que dans les plus tristes diatribes de la ligue. *L'Univers* lui-même n'a pas osé avouer M. Védrine. Comment défendre en effet ces emportements sans raison contre toutes les institutions et toutes les gloires, ces calomnies en style apocalyptique et en français facultatif contre un grand corps de l'état qu'*on déclare couvert du sang de plusieurs générations?* Que répondre sérieusement à ces ultramontains échauffés qui réclament l'enseignement au nom du droit divin, en vertu de ces paroles du Christ : *Ite et docete*, comme si *docete* voulait dire : soyez professeurs? En présence de ces réquisitoires, où la colère n'est souvent qu'une ruse de guerre, toute discussion est impossible; on ne discute pas avec la mauvaise foi. Ce qu'on peut dire de plus sage à ces pamphlétaires en soutane, c'est de leur répéter ce conseil qu'on leur a déjà donné : avant de songer à ouvrir des écoles, ils feraient bien de fréquenter celles qui existent. Le *Simple coup d'œil*, comme le *Monopole universitaire*, a été fabriqué dans la grande officine de Lyon, et nous ne doutons pas que MM. Desgarets et Védrine n'aient encouru de M. l'archevêque de Bonald un blâme sévère, car M. de Bonald ne peut avoir oublié les sages paroles qu'il a prononcées en prenant possession de son siége archiépiscopal : « Venons-nous ici pour décider entre des opinions et des opinions? Avons-nous quitté un troupeau chéri pour nous enfermer dans un camp? Si quelqu'un est l'objet de notre prédilection, ce sera l'homme prudent et pacifique qui, exempt de tout esprit de parti, ne compromettra jamais la cause sainte de la religion... ; ne vous disputez pas dans le chemin. » Les bons conseils portent rarement leurs fruits, et ceux même qui les donnent ont quelquefois le tort de ne pas les suivre.

Dans cette ardente insurrection de l'ultramontanisme, les facultés de théologie elles-mêmes ont été mises en suspicion, par cela seul que la collation des grades relève de l'Université. M. le doyen de la faculté de Paris a été vivement attaqué par *l'Univers;* et la faculté tout entière a été immolée aux sulpiciens par *l'Ami de la Religion*. M. le doyen de la faculté de Lyon a été attaqué d'une façon plus inconvenante encore par les journaux ultra-catholiques de cette ville : il faut du reste rendre

justice aux membres vraiment éclairés du clergé; ils ont vu avec regret l'aigreur et l'amertume de ces querelles. Dans les *Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté de l'enseignement*, M. l'archevêque de Paris désavoue sévèrement les pamphlets, et recommande, avant tout, le calme et la modération du langage dans la discussion. M. l'archevêque, et ici on ne peut, sans mauvaise foi, ne pas être de son avis, proteste contre l'espèce d'ilotisme qui frappe, par le refus des grades universitaires, les élèves des écoles ecclésiastiques, et les force à rentrer dans les classes de l'Université quand ils abandonnent le noviciat du sacerdoce pour les carrières civiles où les grades sont exigés. M. Affre réclame en outre la libre concurrence en faveur du clergé, et personne ne songerait à le contredire, si dans le clergé chacun comprenait comme lui la mission du prêtre; par malheur pour l'autorité de sa brochure, au lieu de demander la liberté au nom de la liberté même, il a cru devoir abaisser les méthodes scientifiques devant l'enseignement religieux ; au lieu de maintenir dans des sphères parfaitement distinctes la science et la foi, et de faire ainsi la part de l'église et de l'Université dans l'éducation publique, il s'est jeté dans une polémique agressive contre la philosophie, en cherchant à démontrer son infériorité, son impuissance, ses dangers même, et, tout en prêchant la paix, il n'a fait que préparer peut-être de nouvelles querelles. La dispute en effet ne s'est pas calmée : M. Carle, l'historien de Savonarole, a publié, peu de jours après M. l'archevêque, une brochure nouvelle, *la Liberté d'enseignement est-elle une nécessité religieuse et sociale?* Ce n'est qu'un post-scriptum aux livres de MM. Desgarets et Védrine. L'auteur, fidèle aux habitudes de sa logique, tombe à chaque page dans des contradictions vraiment incroyables, et ses déclamations contre l'Université ne sont que les prolégomènes d'attaques souvent plus violentes encore contre la discipline de l'église, et de critiques amères contre l'enseignement de la théologie tel qu'il est constitué dans les facultés et les séminaires. Si M. Carle pouvait être pris au sérieux, il faudrait désespérer de la société; mais fort heureusement chaque page de son livre est une réfutation de la page qui suit ou de celle qui précède. M. Carle se plaint de la décadence de la discipline ecclésiastique, et je serais disposé cette fois à lui donner raison, car il faut que cette discipline soit bien relâchée pour que de pareils livres n'attirent pas à l'auteur, de la part de l'autorité compétente, un blâme officiel et même une pénitence. En attendant, les pamphlets se succèdent, toujours plus violents, toujours écrits, comme les livres de MM. Védrine et Desgarets, avec du fiel saturé d'eau bénite. Dans le *Catéchisme de l'Université*, dédié par un montagnard vivarais *à tous les Français qui aiment leur patrie et leur religion*, on fait interroger les professeurs du corps enseignant par un élève des frères ignorantins, et les professeurs, dûment atteints et convaincus d'immoralité et d'impiété, sont à jamais exclus de la communion catholique, traités d'infâmes blasphémateurs, et rangés parmi les albigeois, les antimariens, les cyrénaïques, les cérinthiens, en un mot parmi les hérétiques les plus pervers.

Nous arrêterons-nous à la *Révélation du complot formé pour substituer en France à l'église catholique une église nationale universitaire*, écrit anonyme qui sert d'appendice à une apologie du jésuitisme par *un homme d'état*, ou à la *Restauration d'un collége*, pamphlet d'un chanoine d'Albi, qui appelle le conseil municipal de cette ville à une révolte officielle contre l'Université ! L'homme d'état et le chanoine sont de l'école de M. Desgarets ; ils crient au scandale et n'ont rien de neuf à nous apprendre. Nous sommes toujours ici sur le terrain de l'exagération, et tout naturellement nous y trouvons M. Veuillot armé de sa *Lettre à M. le ministre de l'in-*

struction publique sur la liberté de l'enseignement. Cette lettre est comme la quintessence des articles de *l'Univers.* Ce qu'on y remarque, ce n'est certes ni la logique, ni l'aménité de la forme, mais un ton menaçant et ouvertement hostile, qui prend chaque jour dans les publications du même genre plus de violence et d'âpreté. A l'origine de la guerre, l'Université seule était mise en cause, on la séparait de l'état; aujourd'hui, à propos de l'Université, c'est à l'état qu'on s'attaque; on veut qu'il s'humilie et qu'il obéisse. « Vous avez peur de l'église, dit M. Veuillot, et vous serez forcé de vouloir ce qu'elle veut, car vous ne vivez que parce qu'elle y consent. » M. Veuillot, qui se prend pour l'église, ajoute : « Si l'on essaie de nous résister, *je ne sais ce que nous ferons, mais assurément nous ferons quelque chose.... Voyez maintenant à nous arracher ce qui nous reste encore, et disposez bien vos mesures, car avec ce reste nous pouvons vous reprendre tout.* » Cette fois du moins il n'y a pas de restrictions mentales, et c'est une déclaration de guerre en bonne forme.

Pour les exagérés de l'école catholique, ce n'était point encore assez cependant d'immoler tous les fonctionnaires de l'Université, depuis les membres du conseil royal jusqu'aux simples bacheliers ; il fallait de nouvelles victimes à cette immense hécatombe, et les instituteurs primaires, les clercs laïques des villages ont été sacrifiés sans pitié. Cette fois, c'est vraiment le massacre des innocents. Les infortunés ! eux qui chantent d'une si belle voix et d'un si bon cœur au lutrin de leur église, et qui sonnent si régulièrement l'*Angelus*, on les accuse de scepticisme ! — Demandez-leur ce que c'est que le scepticisme? — On les accuse de lire Voltaire ! — demandez-leur ce que c'est que Voltaire? — et de gagner dans la compagnie de M. le maire la contagion des doctrines subversives. La guerre se propage ainsi jusque dans les plus humbles campagnes. Il arrive souvent que le curé, qui a cependant le droit de surveillance sur l'enseignement primaire, en vertu de la loi de 1833, s'abstient de surveiller, sans doute pour se ménager l'occasion de crier à l'impiété. Quelquefois même il oppose à l'école municipale, dirigée par l'élu du conseil, l'école privée, dirigée par l'élu de son cœur, et pour faire triompher l'instituteur de son choix, il use au besoin d'une arme puissante, le refus de la première communion ; alors la commune s'agite : il y a émeute au village, car les questions d'instituteurs résument un grand côté de la politique rurale. A l'évêché, on prend parti pour le desservant ; le préfet ajourne ou reste neutre ; le comité d'arrondissement en appelle au conseil royal, qui prend des demi-mesures, et l'éternelle lutte du spirituel et du temporel, résumée cette fois par un curé et par un maire, aboutit toujours au scandale.

Ici, comme en toute circonstance, le parti ultra-catholique prétend à l'infaillibilité et s'attribue une supériorité éminente. Le clergé, auquel on immole l'Université, occupe dans l'instruction une place de jour en jour plus grande. A-t-il vaincu l'Université dans la science de l'enseignement? Là est toute la question.

Un fait significatif et concluant servira de réponse. Parmi les établissements d'éducation dirigés par des ecclésiastiques, les uns, comme le collége de Juilly, de Pontlevoy, la pension de M. l'abbé Poiloup, sont soumis au droit commun ; ces établissements, dits *de plein exercice*, admettent des professeurs laïques, reçoivent les visites des inspecteurs, adoptent les livres universitaires, et délivrent des certificats d'études valables pour l'obtention des grades. Les autres, les petits séminaires, qui devraient, aux termes de la loi, ne recevoir que les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, sont complétement murés à la direction universitaire, et

toute la supériorité, une supériorité incontestable, est du côté des établissements de *plein exercice*. C'est là un fait reconnu par tous les hommes sincères du clergé lui-même, et confirmé par MM. Allignol (1), qui demandent, comme un grand bienfait pour l'église, que l'enseignement des écoles secondaires ecclésiastiques soit élevé au niveau de l'enseignement des colléges. Quel est en effet l'esprit qui préside à la direction des petits séminaires? La dévotion la plus étroite, l'ignorance la plus complète des besoins et des idées du temps. On s'y met à genoux vingt fois par jour, on égrène le rosaire, et l'on en sort tout imprégné de pessimisme contre le monde, contre la société, quelquefois même contre la famille. Quels sont les livres scolaires? La mythologie *ad maximam Dei gloriam*, Mme de Sévigné revue et émondée par M. l'abbé Allemand, directeur des études au petit séminaire de Valence, les *Vies des Héros vendéens*, l'*Histoire de la Vendée catholique*, les ouvrages de M. Loriquet, et *Robinson*, non pas ce *Robinson* que nous connaissons tous, mais un Robinson transfiguré et converti par un moine espagnol que le naufrage a jeté dans son île. Il est vrai, et c'est M. l'abbé Delor, professeur de petit séminaire, qui nous l'apprend dans son *Appel aux Familles*, qu'on y veille beaucoup mieux que dans les colléges sur *la sensibilité des mœurs*, et qu'on y défend les enfants *contre la voix des sirènes*. M. Delor nous apprend en outre que, quand il trouve dans un journal un article contre le *parti prêtre* ou *la congrégation*, il a grand soin de le lire à ses élèves. Pour compléter le tableau du *gymnase chrétien*, M. Delor aurait dû dire que les professeurs de ces gymnases, qui sont aptes, lorsqu'ils ont reçu les ordres, à obtenir les grades universitaires, ont pour habitude de se faire refuser aux examens de la licence, malgré le bon vouloir des examinateurs et leur indulgence, et que les bacheliers ès-lettres sont aussi rares dans les *gymnases chrétiens* que les docteurs en théologie.

En vérité, le clergé, en face de pareils résultats, devrait se montrer plus modeste et surtout plus indulgent, car on aurait beau jeu contre lui en appliquant à l'enseignement ecclésiastique, qui se traîne depuis cent ans dans la routine des mêmes méthodes, un examen sévère; et sans regarder longtemps dans les livres des séminaires, il est facile d'y trouver plus d'un texte qui prête à la critique, ne fût-ce que cette maxime qu'on enseigne dans les séminaires de Paris et du Mans, que tout homme a sur un autre homme droit de propriété, que ce droit de propriété est licite, que le commerce des noirs est licite, et qu'il ne répugne ni à la religion ni à l'équité naturelle (2). Voilà pourtant l'enseignement officiel en contradiction flagrante avec le pape, qui, par le bref du 3 décembre 1839, a énergiquement flétri la traite comme la dernière trace de la barbarie païenne, déclaré indigne du nom de chrétien celui qui ose avoir des esclaves ou même soutenir qu'il est permis d'en avoir. Les jésuites, on le conçoit, ne sont pas restés inactifs dans cet engagement général; mais l'arrêt de proscription qui les frappe les force à rester dans l'ombre. Ils professent donc par subterfuge, tantôt en ouvrant, sous prétexte de conférences religieuses, des cours publics, tantôt en obtenant du conseil royal l'autorisation d'enseigner la *cosmographie*, ou bien encore en fondant à l'étranger, en Suisse, à Guernesey, à Brugelette en Belgique, des pensionnats destinés à des élèves français, véritables colonies d'émigrés, où les enfants vont apprendre au delà de la frontière

(1) *De l'état du Clergé*, par MM. Allignol frères, prêtres desservants, p. 339.

(2) *Instructions théologiques à l'usage des séminaires*, par M. Bouvier, évêque du Mans, troisième édition, revue et corrigée; Paris, 1839, t. IV, p. 26.

à aimer le pays et à respecter ses institutions sous la férule d'un jésuitisme qui n'a même plus de patrie!

Souvent ridicules par la forme, inoffensives par leur exagération même, les attaques contre l'Université sont restées longtemps, à l'origine de la querelle, une pure affaire de sacristie; mais à force de colère et de déclamations, on a fini par faire croire que la liberté était compromise, et l'existence même du catholicisme engagée dans la lutte. La question, toute cléricale d'abord, est devenue politique, et sur ce terrain nouveau nous rencontrons MM. de Montalembert et Laurentie. M. de Montalembert, que *l'Univers,* avec une tendresse mystique, appelle notre frère, n'a fait que reprendre en sous-œuvre le thème de l'abbé Védrine. Sa brochure intitulée des *Devoirs d'un Catholique dans la question de la liberté de l'enseignement,* repose tout entière sur l'ultramontanisme le plus violent : d'un côté, le droit; de l'autre, le fait. En droit, la suprématie absolue sur la science et la politique appartient à l'église; elle est *reine,* elle est juge entre les peuples et les gouvernements. En fait, elle est asservie par un *despotisme odieux* qui tend à la sécularisation universelle; l'état veut confisquer ses doctrines et l'exploiter au profit de sa politique en la transformant en une sorte de *gendarmerie morale.* Dans cette situation, quel est le devoir de l'église? Pour répondre à cette question, M. de Montalembert laisse échapper des regrets qu'il est bon de noter : « Nous avons, dit-il, travaillé de notre mieux à détacher les liens qui semblaient naturellement identifier en France les intérêts du catholicisme avec un parti hostile au gouvernement nouveau....; il vaudrait mieux, pour l'honneur de l'église, qu'elle fût restée liée au légitimiste. » Là est toute la pensée de l'auteur. Le catholicisme s'était séparé des partis, il faut qu'il s'y rattache. Tout rapprochement entre l'Université et les catholiques ne peut entraîner que des inconvénients; et M. de Montalembert ajoute : « Les catholiques n'ont rien à attendre de la chambre des députés, rien de la chambre des pairs, rien de la couronne, mais tout d'eux-mêmes. Les catholiques en France sont nombreux et riches; ce qui leur manque, c'est le courage. Dans la vie publique, ils sont catholiques après tout, au lieu de l'être avant tout, et ils aiment mieux laisser faire aux autres et se mettre à la queue d'un parti que d'être un parti par eux-mêmes; qu'ils agissent et qu'ils deviennent ce qu'on appelle en style parlementaire un embarras sérieux. » Une sainte ligue, voilà en dernière analyse ce que demande M. de Montalembert. M. Laurentie n'a point ces emportements, et sa brochure, *la Liberté d'enseignement,* se distingue au contraire par le calme et la mesure. Ce n'est pas au nom de l'église et pour le profit de l'église que M. Laurentie réclame la libre concurrence, c'est au nom de la famille et du pouvoir paternel. Par malheur pour l'autorité de la brochure de M. Laurentie, la donnée repose tout entière sur une subtilité, la distinction de l'Université et de l'état. L'auteur admet pour l'état le droit de surveillance et de contrôle, qu'il refuse à l'Université, attendu que l'Université, fût-elle croyante et pieuse par elle-même, est légalement athée vis-à-vis des autres communions chrétiennes. Or, de ce point de vue, pour être conséquent avec lui-même et justifier aux yeux des catholiques la surveillance qu'il propose, il faut que M. Laurentie arrive à proclamer une religion de l'état, car jusqu'à nouvel ordre l'état est dans la même situation d'athéisme légal que l'Université. Quel que soit du reste le plus ou moins de valeur des arguments qui ont été jetés jusqu'à ce jour dans la polémique, on a parlé au nom de la liberté, au nom de la conscience; on s'est ému dans les populations religieuses. D'autre part, une certaine portion du clergé, en se mettant de plus en plus en dehors des lois qui régissent l'instruc-

tion publique, en s'immisçant de jour en jour davantage dans l'enseignement, et avec des sentiments trop souvent hostiles à l'esprit des âges modernes, ne tend à rien moins qu'à créer dans l'état deux générations distinctes. Il importe donc que la question de l'instruction secondaire soit vidée ailleurs que dans les journaux. C'est enfin par une loi, c'est devant les chambres, que le débat va se terminer. Quand la législature du pays aura parlé, quand les droits de tous seront fixés, les scandales cesseront, nous aimons à le croire, et l'Université elle-même, qui, certes, est loin d'être infaillible, acceptera des réformes reconnues nécessaires par les hommes sages de tous les partis.

VI. — LES POÈTES, LES ROMANCIERS.

Tandis que les écrivains sérieux, ou du moins ceux qui s'annoncent comme tels, combattaient avec les armes pesantes de l'érudition, de la science et de la philosophie, la phalange légère des poëtes et des romanciers engageait l'action sur un autre terrain, et la fantaisie littéraire se donnait à elle-même l'investiture de l'apostolat.

Nous ne remonterons pas bien haut pour assister aux premières hostilités. Avant 1830, notre littérature ne puise pas encore dans la religion l'inquiétude et la colère. Si le christianisme dicte à M. de Châteaubriand des pages éloquentes, à M. de Lamartine des chants mélodieux, on ne saurait confondre ces nobles inspirations avec les rêveries du néo-catholicisme. Tout en restant croyante, la Muse ne se met point alors en lutte avec le présent, elle ne quitte point les paisibles régions de l'art pour la bruyante arène de la controverse et du pamphlet. Aussi plus d'une jeune imagination se laisse-t-elle séduire, et M. Victor Hugo lui-même prélude, en célébrant le trône et l'autel, à la sensuelle fantaisie des *Orientales*. Ce n'est pas à cette époque, on le voit, qu'il faut chercher les origines de la littérature néo-catholique, et, bien loin de continuer ce mouvement pacifique, il a fallu s'en écarter violemment pour introduire dans notre poésie la triste prétention du prosélytisme et de l'intolérance.

Toutes les tendances qui sommeillaient sous la restauration se réveillèrent plus vives après 1830. Les jours de surexcitation intellectuelle qui virent naître tant d'utopies virent aussi les débuts littéraires du néo-catholicisme. Il y eut alors chez quelques écrivains le vertige de la foi ; comme il y avait chez d'autres le vertige de l'indépendance; on passa de l'ode au cantique, et du roman au sermon. La poésie néo-chrétienne rallia bientôt de fervents adeptes, les uns qui, avant 1830, se contentaient d'être simplement croyants, les autres qui apportaient dans le combat toute l'ardeur d'une conversion récente. Aujourd'hui la pieuse phalange compte de nombreux soldats, et tous les jours les organes de la critique prétendue religieuse découvrent à l'horizon un nouvel astre poétique, tous les jours ils promettent la gloire et décernent le génie à de nouveaux élus; mais ceux qui espèrent ainsi augmenter leurs forces ne font le plus souvent que marier deux excès, deux maladies, l'ambition littéraire et l'intolérance religieuse. Jugeons l'union par ses résultats.

Parmi les poëtes qui ont traversé la restauration pour arriver au néo-catholicisme, nous trouvons d'abord MM. Soumet et Guiraud. Tous deux ont méconnu pour des rêves ambitieux leur vocation élégiaque. M. Soumet a égaré dans le fracas d'une *épopée divine* la voix qui avait chanté *la Pauvre Fille*, et M. Guiraud a oublié

les naïfs accents des *Petits Savoyards* pour devenir l'infatigable écrivain que nous connaissons. Au moins M. Guiraud, hérétique dans sa prose, s'est-il montré dans sa poésie controversiste irréprochable. De vives prétentions à l'orthodoxie semblent demander grâce dans *le Cloître de Villemartin* pour les témérités de la *Philosophie catholique*. Les invectives que M. Guiraud prodigue aux sceptiques et aux voltairiens lui ont même valu les éloges de critiques fort compétents en pareille matière. Toutefois de pareils succès ne comptent pas devant l'art, et le zèle du néophyte déguise mal chez M Guiraud la faiblesse de l'écrivain. On cherche dans ses vers le rayon de l'enthousiasme chrétien, on n'y trouve que la stérile exaltation de l'intolérance. Les néo-catholiques peuvent revendiquer en M. Guiraud un de leurs plus féconds producteurs, mais qu'ils renoncent à le saluer poëte. Ce n'est pas une lyre, c'est une plume intempérante qu'ils ont gagnée dans l'auteur de *Flavien*.

M. Soumet a été encore moins heureux que M. Guiraud : l'hérésie littéraire se complique dans *la Divine Épopée* de l'hérésie religieuse. Mondains et dévots ont également protesté contre l'écrivain, les uns au nom du goût, les autres au nom de la foi. Les premiers n'ont trouvé dans ce chaos solennel que quelques beaux vers égarés dans un immense ennui ; les autres y ont découvert une *abominable profanation*. La tentative de M. Soumet est d'ailleurs une exception, et les poëtes néo-catholiques visent d'ordinaire à une scrupuleuse orthodoxie. M. Reboul, le seul qu'on puisse nommer parmi ceux qui partagent avec M. Soumet la prétention épique, s'est attaché, dans *le Dernier Jour*, à concilier le dogme et l'imagination ; une seule chose lui a manqué : c'est l'imagination même. On avait accueilli avec faveur les premiers essais de M. Reboul, où la distinction du sentiment contrastait avec l'humble condition de l'auteur. Il n'en a pas fallu davantage pour exalter l'orgueil du boulanger de Nîmes, et celui dont l'haleine avait pu animer quelques stances agréables a voulu chanter la fin du monde. La palme de l'épopée a échappé à M. Reboul comme à tant d'autres ; lui reste-t-il au moins celle de l'ode ou de l'élégie ? Malheureusement, qui dit génie lyrique dit originalité, et rien n'est moins original que les poésies de M. Reboul. D'harmonieuses réminiscences ne remplacent pas l'inspiration absente, et le plus habile imitateur n'a aucune place à réclamer parmi les poëtes.

Si le midi semble la patrie de l'épopée néo-catholique, la Bretagne est la terre bénie de l'élégie religieuse. Là du moins plus de ces prétentions excessives qu'explique sans les excuser la fougue du caractère méridional. La muse bretonne se renferme dans un cercle d'inspirations dont la naïveté n'est pas sans grâce. Deux écrivains auxquels on ne peut refuser d'honnêtes et sérieuses tendances représentent, sous des aspects bien tranchés, la poésie néo-catholique de la Bretagne. M. Turquety est le poëte citadin, M. Morvonnais le barde rustique. On sent que les vers du premier sont nés dans la bruyante atmosphère de la ville, et que le second murmure ses chants sur la grève solitaire. D'une part, c'est l'élégance du monde ; de l'autre, c'est presque le mysticisme du cloître. — M. Turquety s'est fait connaître, en 1829, par des *Esquisses Poétiques*, réimprimées depuis sous le titre symbolique de *Primavera*. Les *Esquisses* furent accueillies avec une bienveillance que justifiaient d'aimables qualités de sentiment et d'harmonie. *Amour et Foi*, tel est le titre du second recueil de M. Turquety, publié en 1833. De 1829 à 1833, un grand changement s'était accompli dans la pensée, et malheureusement aussi dans le talent du poëte. M. Turquety avait renoncé à l'élégie amoureuse pour se consacrer à la muse chrétienne. Créer une poésie strictement croyante, rigoureusement

orthodoxe, tel était l'idéal qu'il s'efforçait d'atteindre dans *Amour et Foi*, et qu'il poursuivit encore, l'année suivante, dans un volume intitulé *Poésie catholique*. Malgré la sympathie que méritent les tentatives consciencieuses, il nous est impossible d'applaudir aux efforts de M. Turquety. Ses strophes contre Luther et Judas, ses hymnes au pape, nous feront toujours regretter les modestes inspirations des *Esquisses*. C'est à tort que M. Turquety se croit appelé à la mission du poëte sacré : il lui manque, pour la remplir, cette forte haleine, ce mélange harmonieux d'enthousiasme et de profondeur qui n'est donné qu'à de rares élus. Si M. Turquety a la sensibilité qui convient à l'élégie, il n'a point l'élan qui sied à l'ode, bien moins encore le souffle ardent qu'il faut à l'hymne. C'est en vain qu'il essaie dans ses pieux cantiques de dissimuler l'absence de l'inspiration sous l'harmonieuse limpidité de la parole : s'il fallait résumer notre opinion, nous dirions que M. Turquety est d'autant moins poëte qu'il se fait plus catholique. Au lieu d'*édifier* le public (car c'est là son but), qu'il se contente de l'émouvoir ; qu'il écrive par inspiration, et non par système, et il retrouvera sans aucun doute cette veine aimable et facile qui l'a heureusement servi dans *Primavera*.

Ce n'est pas en méditant le dogme, c'est en contemplant la nature que M. Morvonnais cherche à s'élever au sentiment de la poésie chrétienne. Son recueil intitulé *la Thébaïde des Grèves* est une suite d'élégies et de tableaux domestiques où l'influence de Wordsworth se fait plus d'une fois sentir. La rêverie s'y mêle à la prière, telle page commencée en cantique s'achève en idylle. Il y a dans ce livre du *lakiste* et du visionnaire. Malheureusement la muse de M. Morvonnais ne se tient pas toujours dans le domaine d'humbles et rustiques peintures où sa vocation semble l'appeler. La tendance rêveuse l'emporte trop souvent sur la tendance pittoresque, et presque toujours aux dépens du poëte, dont la forme rude et négligée convient peu aux effusions mystiques. Les sujets religieux proprement dits n'ont guère dicté à M. Morvonnais que des pages où manquent à la fois la chaleur et la précision. On aimerait à le voir s'inspirer plus souvent de la nature bretonne, qu'il sait peindre et sentir avec originalité ; pour décrire les landes fleuries, les grèves désolées de l'Armorique, l'auteur de *la Thébaïde* trouve souvent d'heureux contours et de fraîches couleurs. Qu'il s'attache surtout à mieux finir ses paysages : quelques fleurs gracieuses poussent dans ses sillons ; mais s'il n'y prend garde, elles périront sous les mauvaises herbes.

A côté de MM. Morvonnais et Turquety, il faut nommer MM. du Breil de Marzan et Amédée Duquesnel. C'est encore à la Bretagne qu'appartiennent ces deux écrivains. Dans un volume intitulé *la Famille et l'autel*, M. du Breil de Marzan semble avoir voulu peindre les diverses solennités de la vie chrétienne et de la vie de famille avec un fond de paysage breton. Il a rencontré quelquefois des pages aimables ; souvent aussi, cédant à une dangereuse facilité de plume, il est tombé dans la diffusion et la monotonie. — M. Duquesnel est un critique, ses travaux ne peuvent être séparés du groupe de poésies auxquelles les rattache une étroite communauté de tendances. Il a publié une *Histoire des lettres avant et après le christianisme* qu'il a menée résolument jusqu'à nos jours. L'entreprise est des plus vastes, et une ambition moins naïve que celle de M. Duquesnel aurait mérité un blâme sévère : ici la candeur demande grâce pour la témérité. C'est du fond de sa province que M. Duquesnel a jugé notre situation littéraire, et on s'en aperçoit aisément. Un grand pêle-mêle de noms propres et de citations, beaucoup de jugements hasardés, beau-

coup d'omissions graves, voilà ce qu'on trouve dans son livre, qui se distingue d'ailleurs par l'honnêteté des intentions.

Nous n'en avons pas fini avec la Bretagne. Que de poëtes, et de grands poëtes, ne pourrions-nous pas y rencontrer encore? Dans la cité comme dans le hameau, sur la grève ou dans la bruyère, que de génies naissants, que de jeunes muses s'offriraient à nos regards surpris! Il ne faudrait que voir la Bretagne par les yeux des critiques néo-chrétiens, mais peut-on se fier à de tels explorateurs? Nommerons-nous M. de Léon, jeune écrivain enlevé depuis plusieurs mois à ses travaux par une mort précoce, à l'époque même où, par une triste méprise, le feuilleton religieux lui prédit *un bel avenir?* Sa *Tragédie du monde,* début estimable d'ailleurs, offre trop de lieux communs et d'inexpérience à côté de quelques pages piquantes. Accepterons-nous comme de puissantes inspirations les pâles essais de M. Hippolyte Violeau? L'indulgence aurait encore ici trop d'inconvénients. Les mêmes critiques qui exaltent le talent de M. Violeau nous apprennent qu'il est l'unique soutien d'une famille indigente, et qu'il soupire ses pieux cantiques au milieu des fatigues d'un travail quotidien. Il faut craindre de saluer légèrement poëte l'homme sur qui pèsent de si graves devoirs. Nous préférons pécher par trop de modestie, et croire que la France compte un grand écrivain de moins. Les poëtes sont rares aujourd'hui, même en Bretagne, où les rimeurs ne manquent pas, et malgré notre vif désir d'ajouter un nom à la liste des génies contemporains, nous attendrons pour cela des découvertes plus sérieuses que celles de la critique néo-catholique.

C'était peu de ramener la Muse à l'église, on l'a conduite au séminaire. Il y a quelques années, le poëte n'était encore que prophète : aujourd'hui il est prophète et missionnaire. Il dédiait ses volumes à M. de Lamartine : il les dédie à la Vierge. Voulez-vous voir l'esthétique néo-chrétienne pratiquée dans toute sa rigueur? Ouvrez *le Saint Rosaire médité*, par M. Louis Veuillot. La poésie n'y passe que sous le couvert de la prière. C'est le chapelet en main que le barde ultra-catholique égrène les rimes de ses litanies. L'auteur et l'éditeur (le frontispice nous l'apprend) se sont unis pour déposer ce volume aux pieds de la Vierge. Rien n'est épargné pour simuler une de ces publications naïves où la piété du peuple cherche un guide devant l'autel. Des méditations sur les mystères, entremêlées de vers barbares, remplissent le tiers du volume. Puis viennent des stances sur la nativité, la présentation, l'épiphanie. A la simplicité près, M. Veuillot nous rend la prose rimée des cantiques; son livre ne s'adresse qu'aux dévots, l'art a voulu s'effacer devant la foi. Mais ne nous hâtons pas d'applaudir à cette abnégation. Les dévots sont un public tout trouvé, toujours empressé, toujours indulgent. Écrire pour eux, c'est gagner des lecteurs et du temps; en abdiquant la prétention littéraire, on s'épargne bien des efforts; seulement il ne faut pas s'exagérer les facilités du genre. C'est encore un secret que d'atteindre à cette humble éloquence. L'auteur du *Saint Rosaire* s'est trompé, s'il a cru s'élever aisément des brusqueries du pamphlet politique aux tendres épanchements de la prière. L'hymne sied mal à une voix enrouée par les colères de la presse, et le plus modeste livre d'heures parlera toujours aux âmes pieuses une langue qui n'est pas celle de M. Veuillot.

Dans cette voie où l'ode se transforme en cantique, M. Veuillot n'a pas marché seul. L'auteur de travaux consciencieux sur la poésie biblique, M. Guillemin, a saisi d'une main plus zélée qu'heureuse la lyre chrétienne, qui n'a que faiblement résonné sous ses doigts. On ne s'est pas contenté d'imiter les livres saints, on a voulu les traduire, et dans cette tâche plus modeste on n'a guère mieux réussi. En s'atta-

quant aux livres de Job et de Ruth, MM. de Gramont et de Belloy n'ont fait que transformer en vers d'album quelques-unes des plus belles et des plus simples pages de la Bible. M. de Peyronnet, qui traduit Job en ce moment, sera-t-il plus heureux? Une femme aussi (où s'arrêtera l'ambition féminine?), Mme la marquise du Lau, nous a donné, dans un volume de *Poésies religieuses*, une paraphrase du *Dies iræ*, des cantiques sur la mort, sur le péché, sur la foi. Nous sommes fâché de le dire, mais les *Poésies religieuses* rappellent moins les modèles du lyrisme sacré que les froids versificateurs de l'empire. C'est dans un style prétentieux et solennel que Mme du Lau chante les mystères du catholicisme; elle a marié l'emphase d'Esménard à la naïveté du cantique, et de cette fâcheuse alliance il n'est résulté qu'un mortel ennui.

La poésie dévote a eu son écho dans l'église même, et il s'est formé de notre temps comme un parnasse ecclésiastique. Les lévites qui publient des vers placent leurs volumes sous la sauvegarde d'une dédicace sainte; ils font des préfaces, et, au lieu d'accuser le siècle de son indifférence en matière de rimes, ils le prêchent sur la corruption de ses mœurs, ils associent dans un commun anathème les athées, les panthéistes et les libéraux.

Mon luth, prenons un ton qui soit digne des cieux!

Et le prône rimé coule en strophes monotones, car les sujets sont peu variés. Ce sont des odes aux demoiselles qui ont fait vœu de ne jamais se marier, des stances sur les anges gardiens, des dithyrambes sur la vertu, qui fait horreur aux libertins;

Car hélas! l'homme est si brute,
Que la vertu le rebute.

Ce sont de vives apostrophes aux amours illégitimes, et l'auteur déclare :

Qu'à leur amorce dégradante
Il voue une haine brûlante.

Il confesse cependant que, dans les lointains de sa vie, bien avant la tonsure, il a bu comme tout le monde aux courants troublés; il convient même que la chair se réveille parfois quand des vierges (il s'agit sans doute de ses pénitentes) viennent lui confier leurs secrets. On croit alors entendre comme un soupir mal dissimulé, mais le battement du cœur s'apaise vite et finit par un signe de croix.

Les rimeurs du séminaire, ne pouvant élever le cantique à la hauteur de la poésie, ont appelé le chant au secours de la parole, et des abbés ont enrichi de musique leurs rimes dévotes pour l'usage des confréries du Sacré-Cœur ou du Saint-Rosaire. Une piété rigide aurait droit de protester contre cette innovation, car, en sécularisant ainsi la prière par la langue vulgaire et les airs notés, on ne fait que rappeler les psaumes de Marot et le français schismatique des hymnes de M. Chatel. Ce pieux dilettantisme a d'autres inconvénients, le respect dû aux choses saintes peut être compromis par des ornements profanes, et cette poésie chantée est de nature à causer de fâcheuses distractions aux plus recueillis. A voir ainsi la rime appeler la note à son secours, le moins sceptique a peine à chasser de sa mémoire un spirituel mot de Beaumarchais.

Mais faut-il s'arrêter sur ces tentatives et sommes-nous encore ici sur le terrain

des lettres? A quoi bon prolonger un examen stérile? Nous le savons assez maintenant, la lyre résonne mal sous les voûtes de la sacristie. Laissons donc les dévots prendre au sérieux leurs poëtes; c'est un courage que nous n'avons pas. Laissons l'auteur du *Curé de Valneige*, M. Désiré Carrière, s'enivrer de l'encens des circulaires épiscopales, qui garantissent son œuvre comme *aussi solide pour le fond que belle par la forme*. Ne tirons pas d'un légitime oubli tous les volumes rimés où se prononce plus ou moins vivement la tendance néo-catholique : les *Chants pour tous*, de M. de Foudras, les *Chants et Prières*, de MM. de Maricourt et Tourneux, la *Christéide*, de M. Christ-Chardon, les *Poésies catholiques*, de M. Montgarnier. Il faudrait partout constater la même insuffisance. La poésie néo chrétienne s'est essayée en des voies bien diverses : que n'a-t-elle pas tenté? que n'a-t-elle pas voulu? Nous savons ce qu'elle a produit. On l'a vue soulever le fardeau de l'épopée pour s'affaisser dans le vertige; on l'a vue, plus modeste, aborder l'élégie intime et n'arriver qu'à de pâles réminiscences; on l'a vue enfin viser aux hauteurs enflammées de l'ode et se perdre dans les puérilités du cantique. Comment expliquer tant d'avortements? La foi qui aborde l'art donne sur ce terrain sa vraie mesure. Maladive ou superficielle, c'est en vain qu'elle essaiera de féconder le génie poétique. Les néo-catholiques ont été bien imprudents; ils oubliaient, en saisissant la lyre, qu'un mauvais poëte peut révéler un faible croyant. A défaut d'une foi saine et puissante, quel a donc été leur mobile? Orgueil, exploitation, caprice? Il faut bien le dire, un peu de tout cela, et si nous en doutons encore, interrogeons les romanciers après les poëtes.

Les romanciers, en se mettant comme les poëtes au service d'un système, en oubliant qu'on ne parodie pas les inspirations de la foi, se préparaient un échec presque inévitable. Sans doute on peut s'effrayer avec raison des désordres du roman moderne; mais parce qu'il s'est montré athée ou cynique, s'ensuit-il qu'on doive le faire dévot? Fera-t-on accepter aux esprits sérieux et méditatifs les vérités religieuses par un récit et des fictions frivoles? Les esprits même légers seront-ils convaincus par des contes? Je suis loin de le penser. En abordant ce genre malheureux, les romanciers ultra-catholiques n'ont pas même le mérite de l'invention. Aux fades amours des héros de Mlle de Scudéry, l'évêque de Belloy, Pierre Camus, opposait, dès le XVIIe siècle, les aventures allégoriques des âmes qui se détachent de la terre pour courtiser Dieu. Au roman peu édifiant du XVIIIe siècle, les abbés qui n'étaient pas philosophes, c'était alors la minorité, opposaient le *Comte de Valmont*. L'exploitation du genre s'est bien étendue depuis. Il y a tantôt douze ans, M. Drouineau, le parrain littéraire du néo-catholicisme (car c'est lui qui a trouvé le mot), essayait dans *le Manuscrit Vert* et dans *Résignée* une révélation nouvelle. Aujourd'hui la littérature ultra-religieuse compte presque autant de romanciers que de poëtes, c'est beaucoup dire, et on a peine à classer d'abord tant d'ambitions diverses.

Le premier rang par droit d'ancienneté appartient encore ici à un écrivain que nous avons rencontré déjà sous les latitudes les plus opposées. Peu content de ses excentricités philosophiques et littéraires, M. Guiraud vise-t-il donc à une excentricité nouvelle, celle de l'ubiquité? C'est en 1830 que l'auteur des *Petits Savoyards* publiait *Césaire*, qu'il intitule modestement une *révélation*. Les secrètes douleurs du prêtre, voilà ce que prétend nous révéler *Césaire*. Ce sujet, qui pouvait inspirer un poëte, n'a rencontré qu'un déclamateur. Les intentions du roman se font à peine jour sous le voile sonore de l'amplification. L'auteur semble avoir compris

ce défaut; il donne dans la préface l'explication du livre, et pour justifier sa tentative, il rappelle fort sérieusement que *le Christ s'exprimait en paraboles.* A ce roman symbolique M. Guiraud a fait succéder en 1835 un roman historique. *Césaire* s'annonçait comme une *révélation; Flavien* vise presque à l'épopée. Comme l'auteur des *Martyrs*, M. Guiraud a voulu peindre les commencements de la société chrétienne, mais là s'arrête le rapprochement. M. de Châteaubriand demandait aux premiers âges du christianisme des inspirations nobles et sévères; M. Guiraud n'y a cherché que le bruit, la couleur, l'effet à tout prix. Il met en scène des Romains, des gladiateurs, des bourreaux et des anachorètes. C'est une succession de tableaux heurtés, dont la vive enluminure fatigue sans émouvoir. On dirait un mélodrame à grand spectacle. Il y a néanmoins au fond de tout cela une naïveté qui désarme la critique. On pourrait dire que les romans de M. Guiraud représentent une époque où le néo-catholicisme n'était pas encore arrivé à l'exaltation fébrile qui le possède aujourd'hui. C'est un pâle reflet de la littérature de l'empire plutôt qu'un écho des passions du moment. Plus tard, en présence d'œuvres où ce caractère pacifique a disparu, nous en viendrons peut-être à regretter ces inoffensives productions.

L'*Histoire d'une Ame*, de M. de Genoude, nous transporte fort loin des pompeuses descriptions de *Flavien*. En quelques années, la situation a bien changé; la littérature ultra-religieuse se préoccupe moins du passé, elle cherche à vivre dans le présent. Le roman publié par le rédacteur de la *Gazette*, en 1840, a toute sorte de prétentions, dont la moindre n'est pas celle de rappeler les *Confessions* de saint Augustin. L'*Histoire d'une Ame* forme à peine un demi-volume, et l'exiguïté des dimensions est ici une coquetterie de plus. On pense à ces courts et simples récits que notre époque a vu naître, à *René*, à *Adolphe*, à tous ces petits livres qui suffiraient seuls à conserver un nom; on n'y pense qu'un instant, avant d'avoir lu la première page. De fades idylles sur les paysages du Dauphiné, une lourde dissertation théologique sur la recherche de la certitude, nous rappellent bien vite au sujet, à M. de Genoude lui-même, car c'est son *âme* dont il veut nous raconter l'histoire. Nous le voyons d'abord au collége, lisant Voltaire et découvrant que l'auteur de *Candide* puise ses sentiments dans la Bible et dans saint Paul. Bientôt le jeune voltairien lutte contre la tentation du suicide et n'y échappe qu'à grand'peine, c'est lui-même qui nous l'assure. Comment l'âme égarée à ce point dans les ténèbres du doute pourra-t-elle revenir au christianisme? Tranquillisez-vous cependant, M. de Genoude lit l'*Émile;* Rousseau, c'est le contre-poison de Voltaire. Après avoir lu Rousseau, le sceptique repentant consulte Fénelon, puis la Bible. Dès lors il se retrouve chrétien, et s'engage à traduire les livres saints, à consacrer à ce travail *tout le sentiment poétique qui est en lui.* Nous savons si M. de Genoude a tenu promesse. Voilà donc cette âme inquiète rentrée au port, et il semble que le roman soit terminé. Pourtant M. de Genoude a encore quelques révélations à nous faire, quelques doutes à nous confesser; il n'est pas bien assis dans la foi : pour s'y affermir, il lui reste à lire Bossuet, Platon, Descartes, et cela fait, il chancèle encore. C'est alors qu'il vient à Paris, où il est présenté aux *personnages les plus marquants de l'époque.* Puis il va entendre Talma, Mme Grassini, Mme Pasta, et à ce propos il nous expose ses idées sur l'art : pour M. de Genoude, la peinture flamande est sans beauté; la seule, la véritable musique, c'est la *musique militaire et la musique religieuse.* Ces curieux aphorismes nous amènent au dénoûment, c'est-à-dire à la communion du voltairien converti. Cependant, si l'on en

croyait les dernières lignes, cette histoire ne serait pas complète. M. de Genoude ne nous aurait pas tout dit : après nous avoir raconté *le premier travail de la lumière pour chasser les ténèbres de son esprit*, il aurait à nous faire connaître *le travail de l'amour divin pour chasser les affections terrestres*. Cette dernière partie du livre, M. de Genoude ne sait pas s'il l'écrira. Pourquoi l'écrirait-il? Pourquoi a-t-il écrit la première? On cherche en vain le sens et la moralité de son récit; on n'y trouve ni l'humilité d'une confession chrétienne, ni l'intérêt d'un roman. Faut-il y voir une méthode, et, qu'on nous passe le mot, une *recette* de conversion? Nous ne conseillerions à personne de renouveler l'expérience de M. de Genoude : il n'appartenait qu'à lui de suivre cet étrange chemin qui mène à l'Évangile par l'Encyclopédie.

L'histoire de M. de Genoude a certainement de quoi surprendre : qu'est-ce pourtant que cette conversion miraculeuse auprès de la conversion de M. Veuillot? C'est par une route bien autrement semée d'écueils que M. Veuillot est revenu au catholicisme. Interrogez plutôt ses romans. Il n'en est aucun qui ne contienne une révélation plus ou moins directe sur la vie de l'auteur. Cette biographie, dont quelques pages sont peu édifiantes, ne semble jamais lasser sa plume. Il revient à tout propos sur cette tâche délicate, il nous étale son âme en des replis qui écarteraient la curiosité la moins chatouilleuse. La franchise indiscrète qui le porte à soulever tous les voiles, à ne jamais reculer devant les plus périlleux détails, souvent même à s'y complaire, cet oubli volontaire et obstiné de la mesure et du goût, crée à M. Veuillot une sorte d'originalité parmi les écrivains ultra-catholiques. Qui le croirait? les éclats de sa voix ont dominé quelquefois le concert néo-chrétien, et, si l'on place l'éloquence dans l'abus de la parole, M. Veuillot est certainement un habile coryphée. La réaction catholique a encouragé cette verve, elle a échauffé cette bile dévote, comme on aiguise une lame qui paraît bien trempée. M. Veuillot se félicite quelque part de n'être pas tombé au rang des *condottieri* de la plume; il se trompe : *condottiere* politique ou religieux, il a subi toutes les nécessités du rôle auquel le préparait son intolérance. Quoi qu'il ait fait, sa plume n'a jamais été qu'une arme de combat. Les ultra-catholiques ne voudront jamais convenir que ce n'est ni le talent ni même l'exaltation religieuse qu'ils aiment en M. Veuillot; ils ne voudront pas reconnaître que pour eux le côté séduisant de l'écrivain, c'est précisément celui qui répugne aux esprits délicats, aux âmes vraiment pieuses. Il ne faut pas s'y tromper cependant : l'accueil qu'a obtenu le dévot romancier repose sur de violentes allures qu'on blâmerait chez le chrétien et qu'on encourage chez l'écrivain militant. Ici encore l'art a été mis de côté, le succès n'a pas couronné le mérite littéraire; il a récompensé les brusqueries de la plume.

On devine comment M. Veuillot a compris le roman ultra-religieux. Si l'on veut ne rien ignorer des excentricités du genre, qu'on ouvre *Pierre Saintive*, ou *Rome et Lorette*. Il y a là comme un piquant résumé des exagérations de cette littérature à part. Le romancier néo-catholique ne connaît pas le calendrier usuel : il date sa préface d'un pieux anniversaire. Cette date a souvent une signification éloquente, et c'est *le jour de la conversion de saint Paul* que M. Veuillot termine la préface d'un livre qui est l'histoire de sa propre conversion. Le roman est presque toujours dédié à un prêtre qui a revu les épreuves. La forme du récit biographique, de l'épanchement intime, est celle que l'auteur préfère. L'amant dans *Pierre Saintive*, le journaliste dans *la Femme Honnête*, le dévot dans *Rome et Lorette*, enfin le discret visiteur d'un couvent de femmes dans *Sœur Saint-Louis*, ce n'est, en réalité,

que le même portrait sous des aspects divers. On complique singulièrement ainsi la tâche de la critique : après s'être tirée des difficultés de l'appréciation, elle se voit entraînée bien souvent sur le terrain de la biographie, trop heureuse quand elle échappe aux périls de la controverse. Aussi n'est-ce pas sans hésitation et sans tristesse qu'on aborde un examen qui soulève presque toujours moins d'intérêt littéraire que d'irritantes questions.

Pierre Saintive, publié en 1840, ouvre la série des romans néo-catholiques de M. Veuillot. Le sujet du livre, faut-il le dire? c'est une conversion. La préface, dédiée à M. l'abbé ***, est datée de la *veille du saint dimanche des Rameaux.* L'auteur a placé son œuvre sous l'invocation de la Vierge, ses ambitions littéraires sont des plus modestes, il se contente « d'être la main débile qui balance l'encensoir et qui sème des fleurs sur le chemin où Dieu doit passer. » Eh bien ! malgré toutes ces précautions si parfaitement mystiques, nous respirons encore à travers les vapeurs de l'encens une atmosphère profane et le souffle très-mondain des souvenirs ; cette lecture ne serait peut-être pas sans danger pour des pénitents encore émus de leur passé.

Pierre Saintive est arrivé à l'âge où l'on songe à se placer, à prendre femme ; c'est une situation embarrassante et grave. Le carillon de Rabelais, marie-toi, ne te marie pas, résonne à son oreille. — Je voudrais me marier, dit ou plutôt écrit Pierre Saintive à un sien ami pour lui faire part de ses perplexités, mais je redoute ces unions commerciales où l'on ne met en commun que des sacs d'écus... Les *personnes les plus délicieuses* sont bien mal élevées, et il *leur manque beaucoup de choses.* De la vertu, toutes les jeunes filles en ont ; mais cette vertu, comme les roses, fleurit l'espace d'un matin, c'est-à-dire qu'elle s'effeuille après deux ans de ménage, après cinq ans pour les plus heureux, au souffle impitoyable des ouragans conjugaux. *Le mari vieillit et prend du ventre,... on le sait par cœur,.... et le devoir, qui s'appelle préjugé, despotisme, n'apparaît plus que comme le gardien maussade des pommes d'or du plaisir et de la liberté...* Que ne m'est-il donné de trouver la perle *qui pourra tremper sans se dissoudre dans le vinaigre des illusions perdues !* — La perle ne se rencontre pas ; le vinaigre corrosif du désenchantement ronge le cœur du pauvre Saintive. Il recule devant l'union conjugale, parce qu'il sait que, s'il se marie, *il prendra du ventre,* et subira la loi redoutable du talion, attendu que, dans la fièvre de la jeunesse, il n'a pas toujours respecté le sacrement. Mais, d'autre part, faut-il descendre dans le *vade in pace des privations?* Marie-toi, ne te marie pas, le carillon sonne toujours, et voilà que, pour surcroît, une passion nouvelle vient se greffer sur la première passion. Tandis que les héros profanes des romans ordinaires se contentent d'aimer une femme, ce héros d'un roman orthodoxe en adore deux à la fois, une sainte et une coquette, l'ange et le démon ; il se passe alors des mystères étranges dans ce pauvre cœur néo-chrétien, et le malheureux Saintive, maussade, inquiet, agacé, pleure, soupire, se promène, prie, espère, et tient le journal de ses impressions ; il écrit à tout le monde, à des abbés, à des dames, et la correspondance amène des réflexions sur les *orties du regret* qui poussent dans le mariage, sur les forçats libérés, qui peuvent, quand il leur plaît, s'établir dans les villes et y fonder des écoles ou des journaux, ce qui est sans doute un argument victorieux en faveur de la liberté de l'enseignement ; sur les femmes chrétiennes qui sont des places bien défendues ; sur *Tartufe,* qu'il faudrait *brûler jusqu'au dernier exemplaire ;* sur Molière et la Rochefoucauld, qui sont *bien myopes et bien niais,* etc. Enfin la conversion paraît complète, la lutte qui déchirait Saintive

semble terminée : des deux femmes qu'il aimait, c'est la dévote qui l'emporte, moins pour sa beauté, pour sa grâce, le croirait-on ? que pour une dot qui s'élève à un demi-million. La dot a fixé l'irrésolution de l'amoureux néophyte, lorsqu'il apprend que cet ange de piété, M[lle] Thérèse Lacroix, destine toute sa fortune aux pauvres. Que va faire Saintive ? Hélas! plus de demi-million, plus de mariage : c'est ainsi qu'il raisonne, et il s'empresse de retirer sa demande. Le voilà retombé plus avant que jamais dans ses incertitudes. On a hâte, après une telle péripétie, d'arriver au dénoûment. Il se trouve que la fortune de la jeune dévote se compose des biens enlevés au père de Saintive pendant la révolution. Thérèse n'a pas plutôt découvert cette circonstance, qu'elle offre de tout restituer au légitime possesseur. Un combat de générosité s'engage, dans lequel Thérèse a le dessus. Saintive retrouve sa fortune et entre au séminaire, tandis que Thérèse va frapper à la porte d'un couvent. Ainsi finit cette histoire, dont la moindre bizarrerie n'est pas le style. L'indécision qui tourmente Saintive a passé dans la forme. La coquetterie s'y mêle à la vulgarité, la franchise à l'affectation, et comme pour compléter le contraste, quelques remarques religieuses viennent s'égarer çà et là au milieu de prétentieuses rêveries. Ce n'est pas le héros, c'est l'écrivain lui-même qui semble hésiter à chaque page entre le boudoir et la sacristie.

Avec *Rome et Lorette,* nous passons du roman à la confession. Le souvenir de saint Augustin exalte outre mesure les ambitions néo-chrétiennes. Il est des rapprochements qu'il vaudrait mieux ne pas provoquer. L'imitation de l'évêque d'Hippone devait porter malheur à M. Veuillot comme à M. de Genoude. C'est en vain que l'auteur de *Rome et Lorette* vise à l'angélique douceur, aux pieux épanchements d'un chrétien des premiers âges : les préoccupations exclusives de l'écrivain se trahissent à tout moment par de fâcheuses boutades. M. Veuillot nous parle de son père, simple ouvrier, de ses années d'enfance passées sous un humble toit, et tout aussitôt il trouble comme à plaisir ces douces impressions par une sortie contre l'école mutuelle, contre son instituteur qui s'enivre, contre M. Paul de Kock, dont il a lu les romans en cachette. A treize ans, on le voit entrer dans une étude d'avoué, où il n'a pour former son esprit que la lecture des journaux quotidiens. Les études classiques ont manqué à M. Veuillot, et, s'il ne l'avouait avec franchise, la verdeur mal contenue de sa plume le prouverait assez. On ne se souvient que trop, en lisant *Rome et Lorette*, de ce mot d'un ingénieux penseur : « Là où il n'y a pas de sérénité, là ne sont point les belles-lettres. » Tout a concouru d'ailleurs à écarter M. Veuillot des sources où l'on puise cette sérénité si précieuse. A l'influence de lectures stériles ou mauvaises, il vit succéder celle d'un labeur où la mesure et le goût peuvent s'oublier plutôt que s'apprendre. La révolution de juillet enlève M. Veuillot à son étude, et la presse quotidienne entraîne dans sa mêlée le clerc d'avoué devenu rédacteur d'une feuille de province. « Je me trouvai de la résistance, dit-il, j'aurais été tout aussi volontiers du mouvement. » En nous racontant cette époque de sa vie, M. Veuillot trace de notre situation politique et morale un tableau où quelques vérités se mêlent aux exagérations ordinaires de sa plume. Seulement, il ne s'aperçoit pas qu'il attaque des excès déplorables au nom d'excès qui ne le sont pas moins. La plainte qui nous toucherait, si elle partait d'un esprit modéré, blesse et irrite sur les lèvres de l'écrivain néo-catholique. A le voir gémir sur les plaies morales de la société, on se demande s'il est lui-même exempt de toute blessure, et l'irritation fébrile de sa voix dément chacune de ses paroles. C'est avec une vivacité maladive que M. Veuillot s'écrie qu'il est guéri, c'est le feu dans les yeux qu'il

se dit calme. Cette guérison qu'il proclame ne serait-elle donc qu'une autre forme de sa maladie? La suite de son livre peut nous l'apprendre. Nous voyons M. Veuillot distrait des travaux de la polémique par une circonstance inattendue. Un de ses amis lui annonce qu'il vient de se convertir. « Pauvre Gustave! il est malade ou fou! » s'écrie le journaliste voltairien, et il accourt à Paris pour avoir des nouvelles de son ami. Gustave n'est ni fou, ni malade; il est tout simplement catholique. De vives discussions s'engagent aussitôt entre le sceptique et le croyant. Ces pieux entretiens ne tardent pas à laisser trace dans l'âme du pécheur, et la grâce commence à réagir, quoiqu'à l'état latent. Dieu, qui pensait à M. Veuillot *dès l'origine des temps,* lui inspire le projet d'un voyage à Rome, et le sceptique à demi converti part d'autant plus volontiers, *qu'il se sent travaillé d'un sentiment étrange, la haine de son pays.* C'est à Rome que se livre le dernier combat entre l'ange et le démon qui se disputent l'âme égarée. La lutte est terrible, Satan ne veut pas lâcher sa proie ; enfin le ciel triomphe, M. Veuillot entre dans le catholicisme, « non point en noble enfant du Seigneur, par la porte radieuse de l'amour, mais en esclave et rampant sous les voûtes de la crainte, avec tout le troupeau des cœurs abaissés. » M. Veuillot s'est converti à l'époque de la semaine sainte. Son imagination a été vivement frappée de l'éclat des fêtes catholiques. L'exaltation qui règne dans le récit de son séjour à Rome vient des nerfs plutôt que du cœur. C'est une dévotion bruyante, expansive, presque sensuelle; il y a sous ces apparences d'énergie beaucoup de faiblesse, et pourtant M. Veuillot l'avoue lui-même, *qui le jugerait sur son livre le croirait meilleur chrétien qu'il n'est.* Dès qu'il prend la plume, sa dévotion s'exalte; la quitte-t-il, il se retrouve *plein de songes, plein de paresse à bien faire.* Étrange piété que celle qui puise ses ardeurs dans l'aveugle enivrement de l'écrivain ! En quittant Rome, M. Veuillot parcourt l'Italie : dans cette dernière partie de l'ouvrage, ce n'est plus un chrétien qui s'offre à nous, c'est un journaliste, et des moins châtiés. Le nouveau converti ne semble occupé que de satisfaire à toute occasion ses passions politiques ou littéraires. A Naples, il oublie les riants aspects d'Ischia et de Sorrente pour écrire sur des compatriotes rencontrés dans une église un chapitre plein de personnalités amères. A Venise, il déchaîne contre Goethe et Byron les traits de sa bile dévote. Les chantres de *Manfred* et de *Faust* ne sont que des *poëtes médiocres* pour l'écrivain, qui proclame un peu plus loin M. Barbier un *poëte illustre*. Mais n'avons-nous pas assez longtemps suivi cet étrange pénitent? Ne savons-nous pas ce qu'il faut penser de rêveries dont on méconnaîtrait la valeur en s'y arrêtant? Laissons M. Veuillot arriver à Lorette, déposer son bâton de pèlerin aux pieds de la madone, et écrire : *Gloire à Dieu*, sur la dernière page de son livre. Cette confession, excentrique et bizarre, qui n'obtiendrait pas l'absolution du prêtre, ne doit pas trouver plus d'indulgence chez la critique : le goût, comme la piété, a ses scrupules, et nous n'absoudrons pas M. Veuillot.

Dans les *Mémoires de Sœur Saint-Louis*, l'auteur s'efface avec une modestie à laquelle il ne nous a point accoutumés. Ce livre est l'histoire d'une jeune fille élevée au couvent, et qui, après quelques années passées dans le monde, revient prendre le voile. M. Veuillot a voulu tracer la peinture d'un pensionnat dévot, il a rempli cette tâche en véritable initié; on ne pouvait reproduire plus minutieusement le caquetage du cloître, et si Vert-Vert eût dicté ses mémoires, j'imagine qu'il n'aurait pas mieux fait. Ici encore malheureusement l'intolérance emporte l'auteur au delà du but. Ce qu'il admire surtout dans les couvents, c'est l'assoupissement des facultés intellectuelles au profit de la dévotion. Il y a là de quoi effrayer les

partisans les plus déclarés de l'éducation religieuse. M. Veuillot a cru faire un plaidoyer, il n'a écrit qu'une satire.

Nous pensions que, dans *Pierre Saintive*, l'excentricité catholique avait atteint ses dernières limites. Une production plus récente de M. Veuillot, *l'Honnête Femme*, nous a détrompé sur ce point. Ce roman, publié dans un recueil périodique, est resté inachevé. Est-ce aux exigences des lecteurs, est-ce aux conseils de son propre goût que M. Veuillot a cédé en arrêtant sa plume? Nous ne savons, mais nous aimons à croire que le romancier a reculé lui-même devant les difficultés du sujet Pour un écrivain dévot, l'adultère et la corruption politique sont des thèmes peu édifiants. Un mari débonnaire et trompé, une femme égoïste et coquette, un galant hussard, un homme politique qui mène de front l'intrigue et la prière, un journaliste remuant et haineux, voilà les personnages évoqués devant nous par le romancier. On devine à quelles scènes tristement bouffonnes se prêtait le développement de ces caractères. Postérieure de trois ans à *Pierre Saintive*, *l'Honnête Femme* indique une notable altération dans la manière de l'écrivain. L'exagération signalée dans le premier de ces romans semble cette fois avoir atteint son apogée : une violence de plume aussi peu contenue rend toute critique inutile, et M. Veuillot se condamne ici par ses propres écarts.

Il n'est guère qu'une conclusion à tirer de ces étranges écrits : c'est que la colère, qui peut inspirer de bons pamphlets, dictera toujours de mauvais romans. L'invective est d'ailleurs une arme qui s'émousse vite ; on s'isole par des attaques stériles, on ne se fortifie point. C'est une vérité que les néo-catholiques ont paru sentir quand ils ont accueilli avec faveur des écrivains formés à une école qui n'a jamais été celle de l'intolérance ; mais ces avances faites à des plumes habiles, à M. Ourliac par exemple, indiquent-elles une sérieuse pensée de renouvellement? Nous craignons qu'on ne se borne à chercher d'autres interprètes pour des tendances qui en réalité restent les mêmes ; ce n'est pas le fond, c'est la forme qui change, et dans l'empressement avec lequel les exaltés du catholicisme ouvrent leurs rangs, il y a un signe de disette littéraire plutôt qu'un symptôme de guérison. En attendant, M. Ourliac, qu'on a revêtu complaisamment du manteau de romancier prédicateur, doit se trouver assez mal à l'aise sous ce vêtement incommode. Rien ne contraste plus avec ce rôle solennel que la vocation du jeune écrivain. Les *Contes du Bocage*, qui ont valu à M Ourliac les suffrages compromettants des néo-catholiques, avaient été précédés de deux volumes où l'influence d'une littérature fort peu dévote, celle du XVIIIe siècle, se faisait vivement sentir. *La Confession de Nazarille* et *Suzanne* révélaient un aimable et spirituel conteur. Préoccupé tantôt d'Hamilton, tantôt de Lesage, nourri de Scarron et familier avec Voltaire, M. Ourliac ne laissait regretter qu'une chose, c'est qu'il ne se montrât pas plus souvent lui-même. On devinait toutefois, sous un voile de piquantes réminiscences, une originalité bien réelle, et le don précieux d'animer un récit des chaudes couleurs de la réalité. Un cadre plus neuf et plus large ne pouvait manquer de porter bonheur à l'écrivain Dans les *Contes du Bocage*, ce cadre est-il trouvé? Le volume s'ouvre par une introduction historique. Ce tableau de l'insurrection vendéenne ne manque pas de verve, mais on y voudrait plus d'impartialité. Pour M. Ourliac, les *blancs* sont des héros, les *bleus* sont des misérables. Est-ce bien là de l'histoire? Heureusement nous entrons bientôt sur le terrain du roman. *Mademoiselle de la Charnaye* est un simple et touchant récit, où l'on ne retrouve aucune trace d'irritation dévote, et le lecteur ému pardonne vite au romancier les haines de l'historien. Il est fâcheux

que d'autres parties du livre ne méritent pas le même éloge. Les *Contes du Bocage* nous montrent à la fois ce que peut M. Ourliac s'il suit sa vocation, ce qu'il doit craindre s'il la méconnaît. Partout où apparaît l'écrivain systématique, partout aussi faiblit le conteur. La foi n'exige pas cependant qu'on fasse intervenir sans cesse le roman dans le drame, la prière dans la fiction. Un bon esprit sait concilier les élans d'une piété fervente avec une pratique libre et variée de l'art. M. Ourliac voudrait-il renoncer à ce privilége d'une dévotion éclairée pour suivre les écarts d'une littérature excentrique? Il est encore temps pour lui de revenir en arrière : qu'au lieu de prêcher, il se contente d'amuser et d'émouvoir. L'imagination doit garder son indépendance, le roman n'a rien à démêler avec les systèmes, et si les coteries politiques ou religieuses semblent offrir des débouchés aux livres, elles n'ont jamais que des entraves pour les idées.

Nous hésitons à rappeler des œuvres oubliées, des noms obscurs : pourtant nous n'avons pas compté encore toutes les tentatives de la fantaisie néo-chrétienne. Nous avons vu des abbés poëtes, il nous reste à voir des abbés romanciers. Passons vite, et ne troublons pas le repos des morts. Nous intéresserons-nous aux aventures conjugales du *Don Quichotte philosophe*, avocat esprit fort qui épouse à cinquante ans une femme pieusement élevée, lui défend d'aller à confesse, et par suite de cette défense ajoute un nom nouveau à la liste déjà trop longue des Sganarelle et des George Dandin? Nous intéresserons-nous au *Comte de Vertfeuil*, à *Évelpida*, la vierge du progrès et de l'avenir, qui nous rend en style apocalyptique et humanitaire Nostradamus et Mlle Lenormand? Chercherons-nous un successeur à l'abbé Prévost dans l'abbé Gueulette, auteur de *Pazzini et Sylvia*, petit volume où de naïves histoires de brigands amènent des digressions plus naïves encore sur l'auteur de *Lélia*, cette *Sévigné frivole du dix-neuvième siècle?* Malgré son titre mystique, *Emmanuel, ou Dieu est avec nous*, nous fera-t-il avancer d'un pas dans la croyance ou la certitude? Pour démontrer le gouvernement providentiel du monde, il n'eût pas fallu recourir à un canevas de mélodrame, et c'est un triste cortége aux vérités religieuses que les puériles terreurs d'un conte de revenants.

Les femmes, que le néo-catholicisme a proclamées les apôtres de la foi contemporaine, et qui doivent, suivant M. Guiraud, *accomplir le progrès chrétien*, ne pouvaient rester étrangères à cette mêlée littéraire. Elles ont aussi tenté de prêcher par le roman. La plupart ont apporté, il faut le reconnaître, à la cause néo-chrétienne, sinon de puissants efforts, du moins des noms aristocratiques, et des traditions de grâce et bon goût dont la coterie religieuse aurait dû profiter. Entre ces mains délicates, le roman dévot a subi une transformation complète. L'épuration du genre a même été poussée quelquefois jusqu'au raffinement. L'amour divin a détrôné l'amour terrestre : le salon et le boudoir ont fait place au paradis, et les acteurs introduits sur la scène ainsi transformée sont tout au moins des anges. Cette littérature mystique est représentée dans son expression la plus éthérée par Mme Anna-Marie. *L'Ame exilée, la Sœur des Anges*, nous transportent sur le seuil du ciel. On croit voit passer devant soi la blanche procession des vierges bienheureuses, et l'auréole, radieuse couronne des célestes hyménées, remplace sur leurs fronts les fleurs périssables des toilettes mondaines. La croyance sérieuse n'a rien à démêler avec cette mignardise. On dirait sainte Thérèse en robe de bal, mais on aurait tort de se montrer sévère pour ces aimables rêveries. L'auteur s'adresse surtout aux boudoirs catholiques, aux femmes qui se croient sérieusement des *anges exilés*, variété nouvelle de la femme incomprise.

Grâce à une grande douceur d'imagination, à un certain bouquet de style, Mme Anna-Marie a réagi sur les organisations disposées aux vapeurs mystiques. Il y a des âmes égarées dans le désert de la vie (c'est elle-même qui nous l'apprend) qui ont retrouvé une âme, leur sœur, dans la poésie de ses volumes. Il y a de beaux yeux qui ont pleuré en la lisant, et, comme témoignage de la satisfaction de ses lectrices, elle a reçu des lettres trempées de larmes. Mmes Tarbé des Sablons, Valentine de Soucy, se rattachent à cette école, qui procède tout à la fois du bienheureux Liguori et de Silvio Pellico. Mme la princesse de Craon mêle à ces tendances mystiques des souvenirs de Scott, elle introduit la dévotion dans le roman historique. Malheureusement la voie où elle s'engage est bien fréquentée, l'imitation de *Waverley* et d'*Ivanhoë* a porté malheur à plus d'un écrivain. Mme de Craon a révélé dans *Thomas Morus* et *le Siége d'Orléans* des qualités de narration et de mise en scène auxquelles manque ce relief puissant que donne l'originalité. Ce n'est pas assez de sentir avec distinction, de s'exprimer avec élégance, quand on s'attaque à des figures comme celles de Thomas Morus et de Jeanne d'Arc. Ce reproche pourrait s'étendre, il est vrai, â Mme Anna-Marie, qui a voulu, elle aussi, payer son tribut à la vierge de Vaucouleurs. L'excursion que l'auteur de *l'Ame exilée* tentait dans un genre qui n'est pas le sien n'a produit qu'une étude où des intentions généreuses ne rachètent pas le défaut d'énergie et de profondeur. Avec moins d'indécision dans la forme, les ouvrages de Mme de Craon ne se rapprochent pas plus, nous le répétons, de l'idéal atteint par Scott. Si la délicatesse féminine se trouve parfois à l'aise dans les régions mystiques, elle est toujours dépaysée dans l'histoire. Il faut une main virile à cette rude tâche, et toutes les grâces du style ne rachètent pas, en pareil cas, les défaillances de la pensée.

La littérature des femmes n'a pas toujours, on doit le dire, visé à ces hautes sphères ; souvent elle n'a cherché ses lecteurs que dans les pensionnats et même dans les salles d'asile. Il y a tout un groupe, éclos de Berquin et du chanoine Schmidt, qui semble avoir pris pour devise les paroles du divin maître : *sinite parvulos ad me venire*, et qui, désespérant sans doute d'intéresser l'âge mûr par des romans, s'est occupé d'amuser l'enfance par des historiettes. Nous avons ouvert deux volumes annoncés sous le titre pompeux de *Théâtre chrétien*, et nous n'y avons trouvé que d'innocents petits drames où des sujets pieux revêtent la forme naïve qui convient au premier âge. Les femmes qui écrivent des contes chrétiens à l'usage de la jeunesse ont épuisé, pour baptiser leurs petits volumes, tous les noms du calendrier, toutes les vertus des anges gardiens, qui jouent un grand rôle dans cette littérature de l'enfance. Leur ambition, après la vente dans les salles d'asile, se borne à obtenir de l'impartiale galanterie de l'Académie une mention honorable au jour solennel du couronnement des ouvrages utiles aux mœurs.

Le néo-christianisme a produit beaucoup de romans, on le voit ; mais parmi tant d'essais, où est l'œuvre durable? Ne nous pressons pas d'accuser les hommes. A côté d'écrivains qu'il faut laisser dans leur oubli, la tendance ultra-catholique compte aussi des défenseurs qu'on s'afflige de rencontrer au milieu de cette *guerilla* dévote. Il y a dans cette mêlée confuse plus d'un coup habilement porté, et ces bandes en désordre entraînent avec elles quelques bons soldats. Seulement, pour des lutteurs si exaltés, la victoire est impossible. Quoi qu'ils fassent, une foi maladive imprimera toujours à leurs écrits le cachet de sa faiblesse. Qu'ils transportent le mélodrame dans l'église avec M. Guiraud ; qu'ils y réveillent avec MM. Veuillot et de Genoude les échos d'une polémique passionnée ; qu'ils y égarent les élans

d'une verve mondaine, ou qu'ils se bercent avec les imaginations féminines en de mystiques nuages, les néo-chrétiens verront toujours le but qu'ils poursuivent échapper à leurs efforts. L'art se venge de ceux qui le sacrifient à un système : il les frappe de stérilité. La piété se venge aussi de ceux qui la mêlent aux choses frivoles : elle les aveugle, elle les pousse à l'intolérance et à l'erreur. N'est-ce pas un peu l'histoire du roman néo-catholique?

Il est cependant un terrain sur lequel la foi naïve et féconde a pu se rencontrer avec l'exaltation religieuse : ce terrain est celui des voyages, et nous donnerions une idée incomplète de la littérature néo-chrétienne si nous ne la suivions dans ce nouveau domaine. Nulle part la différence qui sépare la dévotion éclairée d'un enthousiasme aveugle ne se prononce plus nettement. Le néo-christianisme a eu ses touristes, tandis que la religion noblement comprise avait ses voyageurs et ses missionnaires. Sans parler des courageux apôtres qui affrontent le martyre pour propager la foi, on a vu de pieux écrivains consacrer à des excursions lointaines, à de pénibles recherches, un zèle couronné souvent par le succès. Le monde savant a pu, en présence des travaux de M. Eugène Boré sur l'Asie, de M. d'Abbadie sur l'Afrique, unir ses sympathies à celles des lecteurs religieux. Rien de commun entre ces consciencieux explorateurs et les touristes du néo-catholicisme. A des missions périlleuses, entreprises dans un but scientifique, les néo-chrétiens substituent des pèlerinages en Italie ou en Suisse. Quelques-uns, et c'est le petit nombre, poussent jusqu'à Jérusalem ; mais la vue des lieux saints, loin de leur inspirer le calme et le recuillement, ne fait qu'aiguillonner leur inquiétude. Le néo-christianisme, qui forme des touristes au lieu de voyageurs et de missionnaires, crée des chercheurs d'aventures au lieu de pèlerins. On se borne le plus souvent d'ailleurs à parcourir les pays voisins de la France, on veut savoir si la réaction religieuse a passé la frontière, et presque toujours on rapporte de ses courses une conclusion en faveur de l'utopie néo-catholique. Ceux qui admettraient sans contrôle de tels renseignements prendraient une singulière opinion de l'Europe. Partout des conversions, partout l'agonie du protestantisme : tel est le thème invariable. La rêverie vient ici remplacer l'observation, et en parlant des voyageurs nous avons encore affaire aux romanciers. Nous cherchions une relation sérieuse, et nous tombons sur des *impressions de voyages.*

Cette branche nouvelle de la littérature néo-catholique a son expression la plus complète dans les ouvrages de deux écrivains déjà souvent nommés ici, MM. de Genoude et Veuillot. Ce n'est pas une des moindres bizarreries du mouvement ultra-religieux d'entraîner les plumes qu'il inspire à s'essayer dans les voies les plus diverses. Nous comprenons que ces fougueux chevaliers tiennent à s'armer de toutes pièces pour la croisade, à combattre tour à tour avec le glaive et le poignard, avec la lance et la massue. Toutefois cette ardeur guerrière a quelque inconvénient, et à rencontrer si souvent les mêmes hommes sous une nouvelle armure, on finit par s'apercevoir que la phalange si active est en réalité peu nombreuse. Nous ne trouvons d'ailleurs ni dans les *Lettres sur l'Angleterre*, de M. de Genoude, ni dans les *Pèlerinages de Suisse*, de M. Veuillot, des arguments bien redoutables en faveur de la réaction ultra-religieuse. Une exagération trop peu déguisée infirme sans cesse les assertions des deux voyageurs. M. de Genoude ne voit en Angleterre qu'une seule chose, c'est le triomphe du catholicisme et non pas du catholicisme véritable, mais du catholicisme tel que le comprend la *Gazette,* ce qui est bien différent. La restauration religieuse que M. de Genoude souhaite à

l'Europe a tous les caractères d'une restauration politique. L'auteur rappelle en maint endroit du livre que c'est le catholicisme qui a soulevé la Belgique, l'Espagne, la Pologne, et dans ces rêveries belliqueuses on ne reconnaît guère l'esprit de l'Évangile. En passant des *Lettres sur l'Angleterre* aux *Pèlerinages de Suisse*, on voit l'excentricité religieuse succéder à l'excentricité politique. M. Veuillot s'est trouvé en Suisse dans un état d'irritation qu'entretenait constamment le contraste des cantons protestants et des cantons catholiques. Il a moins visité le pays même que les couvents, et nous lui saurions gré de nous donner quelques détails sur ces pieuses retraites; mais M. Veuillot ne voyage point pour si peu. Ce qu'il cherche en Suisse, c'est ce que M. de Genoude cherchait en Angleterre, l'abaissement de l'hérésie et le réveil de l'intolérance. Dès que l'auteur se trouve sur terre catholique, à Fribourg, à Einsiedeln, les hymnes, les actions de grâces, les poétiques légendes, se pressent sous sa plume. Passe-t-il en pays protestant, la scène change, le ciel s'obscurcit, l'orage gronde : on n'entend plus que malédictions et anathèmes. Une perpétuelle antithèse, un sacrifice constant et systématique de la Suisse protestante à la Suisse catholique, voilà tout ce livre. Le néo-catholicisme n'enlève pas seulement l'inspiration aux poëtes; il trouble aussi, et M. Veuillot le prouve, la vue des voyageurs. Que penser après cela d'une tendance qu'on propose comme moyen de régénération littéraire?

Nous venons d'énumérer bien des échecs, de signaler bien des écarts. Faut il en conclure que les plumes sérieuses et modérées manquent tout à fait au catholicisme? Non sans doute. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que les écrivains qui représentent dignement aujourd'hui l'esprit religieux se tiennent à l'écart de la triste mêlée que nous avons cherché à décrire. Ils savent qu'on ne confondra pas leur piété intelligente avec une exaltation maladive, et ils assistent sans se prononcer à un combat dont le spectacle a dû plus d'une fois les affliger. Ne pourrait-on souhaiter de leur part une intervention plus directe? Faut-il laisser croire par une attitude trop passive qu'on se sert de certaines plumes sans oser les reconnaître? Puisque cette attitude n'a pas été comprise, pourquoi n'y substituerait-on pas des avertissements plus clairs. Pourquoi ne traduirait-on pas en paroles cette protestation du silence, et ne dirait-on pas aux néo-catholiques : — Avant de prétendre à faire de la littérature religieuse, tâchez d'arriver à la paix des âmes croyantes, attendez que le calme se fasse en vous. L'inquiétude et l'exagération n'ont jamais été les signes de la foi. Tant que la colère sera votre muse, tant que l'intolérance conduira votre plume, vous ne mériterez pas le nom d'écrivains religieux. Bien loin de relever la croyance, vous ne ferez que l'affaiblir; bien loin d'atteindre à l'inspiration catholique, vous ne serez pas même dans le catholicisme.

Ch. Louandre.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1843.

Les débats provoqués par le dernier paragraphe de l'adresse, et le vote de ce paragraphe après deux épreuves douteuses, ont tellement modifié la situation générale, qu'ils sont devenus l'événement dominant, le seul sur lequel, dans ces jours de vive émotion, ait consenti à s'arrêter l'attention publique. Une majorité relative de 14 voix, une scission soudaine au sein de la chambre, l'union de la gauche et de la droite devenue désormais régulière et presque légitimée : ce sont là en effet des choses d'une assez grande importance pour absorber toutes les préoccupations du pays.

Il ne faut pas néanmoins oublier ce qui a précédé ces grandes scènes et cette péripétie singulière. Pour tracer avec quelque exactitude le tableau de la situation nouvelle qui tend à se dessiner, il faut remonter plus haut, il faut, en dehors des débats si tristement dramatiques des deux dernières journées, se rendre un compte exact des résultats acquis par la discussion générale du projet d'adresse.

Cette discussion, d'autant plus longue qu'elle n'a porté sur aucun point nettement défini, a offert un spectacle que la France seule est en mesure de donner au monde. Magnificence de la parole, éclat de tous les talents, rien n'a manqué à ces débats, et pourtant, jusqu'à l'incident final qui a ouvert soudain tant de perspectives inattendues, le pays s'en était peu ému, trop peu ému même, à notre avis. Il a cru par moments assister à une lutte purement oratoire. A en juger en effet par cette universelle tiédeur, par cette substitution de la stratégie parlementaire aux convictions ardentes d'un autre temps, on aurait pu croire que les ambitions et les vanités personnelles avaient tari chez nous la source de toutes les passions profondes.

Ce jugement supposerait pourtant une appréciation bien superficielle. Le débat général de l'adresse a peu saisi l'opinion, parce qu'il ne pouvait, dans aucune de ses parties, aboutir à un résultat immédiat; mais pour les esprits réfléchis, il a nettement caractérisé la position, et par cela même il l'a changée. La chambre a été tellement ferme sur les principales questions extérieures, qu'il n'y a désormais aucune illusion à entretenir sur la possibilité de tourner ces graves difficultés, et que le cabinet doit accepter la politique de la chambre dans l'esprit et dans les

termes même ou elle entend qu'elle soit faite. D'un autre côté, des hommes considérables de l'opposition ont exposé, sur les grands intérêts du pays, des vues entièrement nouvelles. Ce sont là des tendances vagues encore, mais qui ne peuvent manquer de se préciser plus nettement; ce sont des germes que le temps développera et que l'avenir fera éclore.

On ne saurait nier que le cabinet n'ait ouvert la session dans les conditions les plus favorables pour rallier et accroître la majorité qui l'appuie depuis trois ans. La tranquillité est profonde, les lois sont partout obéies, aucun intérêt n'est en souffrance, et nulle complication extérieure n'est venue, depuis six mois, susciter d'embarras sérieux au ministère. Le cabinet a fait annoncer aux chambres dans le discours de la couronne l'établissement de l'équilibre financier, annonce que les explications données par M. Lacave-Laplagne ont confirmée de la manière la plus satisfaisante. Aucune question de réforme n'est arrivée à maturité, et la gauche était contrainte de vivre sur des redites qui enlèvent à ses journaux toute action puissante.

Dans un tel état de choses, l'avantage était assuré au cabinet dans le débat intérieur. Aussi, en abordant la tribune après dix-huit mois de silence, M. Thiers s'est-il gardé de réclamer des mesures législatives déterminées, ou des modifications profondes dans la conduite générale du gouvernement. Il s'est beaucoup moins occupé du pays que de la chambre, et s'est attaché à établir, par les précédents de la session dernière, que le ministère ne possédait pas dans le parlement une base d'opérations assez large pour exercer une action utile et puissante. Après avoir constaté que la majorité le laissait vivre sans lui permettre de gouverner, il a montré l'importance qu'aurait pour le pouvoir lui-même et pour la liberté de son action l'union des deux centres, si elle pouvait un jour être réalisée dans des conditions qui n'imposassent de sacrifices d'honneur ou de principe ni à l'un ni à l'autre Ne voulant pas s'engager dans des développements que sa position personnelle aurait rendus plus difficiles, l'habile orateur s'est borné à prendre pour devise l'association de la pensée du progrès à celle de la conservation.

Si M. Thiers avait développé ce thème à la session dernière, il aurait été de nature à faire une grande impression à la chambre, et peut-être à déplacer immédiatement la majorité. La législature était nouvelle, les engagements n'étaient pas pris, les fautes commises dans de récentes transactions diplomatiques étaient alors un embarras fort sérieux, et pouvaient paraître un obstacle aux négociations dont la chambre avait imposé le principe au cabinet comme une condition formelle de son concours : tout cela était de nature à décider un changement qui eût détendu la situation sans la modifier profondément. Mais, lorsque les hommes indépendants de la majorité se trouvèrent placés entre le silence de M. Thiers et les paroles de M. Dufaure, entre l'impossibilité de compter sur un concours indispensable et l'obligation de prendre pour drapeau la réforme électorale; lorsque, parmi les ministres du 12 mai, les uns se furent déclarés impossibles et que les autres se furent rendus tels, il n'y eut plus qu'un parti à prendre, celui de sacrifier loyalement les questions de personnes aux questions de choses, et de rentrer dans les rangs du parti conservateur, dont on n'avait jamais entendu se séparer.

C'est dans cet état de choses que s'est ouverte la session actuelle. Depuis la crise des fonds secrets en 1843, le ministère du 29 octobre compte une année de plus, une année pacifique et prospère, dont on ne saurait sans injustice refuser de lui tenir compte. Ce qui était possible l'année dernière aux yeux d'un certain nombre

de membres de la majorité avait cessé de l'être cette année, et, avant les complications inattendues de ces derniers jours, le moment semblait passé de poser au sein du parti conservateur de simples questions de personnes. Ceci explique pourquoi le premier discours de M. Thiers, si habile et si spirituel qu'il soit, a produit sur la chambre une impression beaucoup moins décisive que sa belle allocution sur les affaires étrangères ; ceci fait comprendre l'effet des paroles de M. le ministre de l'intérieur, et le rejet de la question de confiance posée sous un double aspect, mais dans un même but, par MM. G. de Beaumont et Billault.

Cependant, si au milieu du débat général de l'adresse il paraissait impossible d'admettre une scission au sein de la majorité pour un simple intérêt de portefeuille, il est des questions d'un ordre fort supérieur, où celle-ci s'est réservé une indépendance que chaque jour vient attester d'une manière éclatante. Ces questions-là sont les plus dangereuses pour l'existence du cabinet. C'est ce terrain que choisira l'opposition, dans le double intérêt de son avenir et de la dignité du gouvernement représentatif. Ces questions se résument dans trois idées très-nettes et parfaitement comprises de tous, à savoir : la reprise officiellement annoncée de l'alliance anglaise, les négociations arrêtées pour la révocation des traités de 1831 et 1833 sur le droit de visite réciproque, enfin les conventions commerciales à passer directement avec la Grande-Bretagne, ou à consentir à son profit au delà des Pyrénées.

On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'événement, que telle sera pour longtemps la base de tous les débats sérieux au sein de la chambre ; on peut aller plus loin, et prédire qu'une crise ministérielle ne s'ouvrira probablement que sur l'un ou l'autre de ces trois grands intérêts, quelque faible que soit le chiffre de la majorité ministérielle depuis le vote final de l'adresse, à moins que des fautes de conduite ne viennent tout à coup imprimer aux affaires un aspect nouveau et imprévu.

Le ministère était en mesure d'aborder la discussion des affaires étrangères avec quelques résultats favorables. L'Angleterre avait donné au gouvernement et à la dynastie de 1830 un témoignage de royale courtoisie dont l'effet n'a pas été sans importance en Europe. De grands événements s'étaient accomplis en Espagne, en dehors de l'action de la France, mais assurément à son profit. Le cabinet était en mesure de garantir le maintien de l'œuvre de Louis XIV, et la cour de Naples, pour la première fois depuis 1830, se séparant hautement de l'Autriche, secondait les vœux du cabinet des Tuileries en consentant à retirer son éclatante protestation contre la violation de la loi salique. En Grèce, une révolution fort imprévue avait rétabli un accord momentané entre la France et l'Angleterre : un nouvel état constitutionnel venait augmenter la liste des gouvernements libres, alliés naturels de la monarchie de 1830 ; l'Orient continuait à dormir de ce sommeil agité qui précède les grandes crises, et la France avait obtenu des réparations rigoureusement suffisantes pour les insultes adressées à son pavillon par un fanatisme plus imbécile encore que sauvage.

Si le cabinet n'était en mesure de se prévaloir d'aucun acte éclatant consommé dans l'intervalle de la session, il n'avait non plus à répondre d'aucune faute, et la Providence le mettait dans le cas de recueillir le fruit des heureux événements survenus au delà des Pyrénées. Elle avait voulu que la France, en quelque sorte en dépit d'elle-même, retrouvât en Espagne une influence indispensable au salut de ce malheureux pays.

C'était là une bonne situation, et l'opposition n'avait aucune chance raisonnable d'en enlever le bénéfice au ministère. Celui-ci l'aurait recueillie d'une manière beaucoup plus entière, s'il ne l'avait compromise par le ton quelque peu emphatique du discours du trône. La chambre aurait reconnu sans difficulté le bon accord actuel entre la France et l'Angleterre, elle n'aurait pas hésité à en féliciter la couronne dans l'intérêt de la paix du monde. Mais passer de là à une déclaration d'entente cordiale et d'association intime, revenir aux termes et aux souvenirs de l'époque antérieure à 1840, rédiger le paragraphe de manière à laisser croire que cette manifestation n'était pas circonscrite à certains faits déterminés, qu'elle était la formule même de la politique française, c'était se créer des embarras faciles à éviter, c'était s'exposer à s'affaiblir dans le pays en espérant se fortifier en Europe.

L'acte précipité de décembre 1841 avait eu de cruelles conséquences pour le cabinet. Il avait failli provoquer une crise entre l'Angleterre et la France, bien loin de rapprocher les deux peuples : n'était-il pas à appréhender que des déclarations intempestives et des expressions trop bienveillantes ne vinssent encore augmenter les embarras, au lieu de les faire disparaître?

L'opposition s'est emparée de ce thème; elle l'a développé avec habileté, et souvent avec succès. En parlant à la chambre une langue que celle-ci écoutera toujours avec une vive sympathie, celle d'une politique, non pas hostile à l'Angleterre, mais indépendante de l'influence britannique, M. Billault a fait preuve de facultés de tribune qui le placent désormais au nombre des hommes qui comptent par eux-mêmes, et non plus comme appoints d'une combinaison principale. M. Billault, ainsi que M. Jules de Lasteyrie, dans un discours trop peu écouté, ont établi qu'en Grèce, comme en Espagne, la bonne harmonie était le résultat de circonstances accidentelles, et nullement le fruit d'une identité d'intérêts entre le cabinet de Londres et celui de Paris. A Athènes, l'Angleterre a dû s'entendre avec la France pour ne pas livrer la révolution grecque à la Russie, et pour conserver la prépondérance que lui donne le triomphe du parti constitutionnel, qui est le sien; à Madrid, il serait difficile de prétendre que l'entente cordiale existât la veille de la chute d'Espartero; si elle a commencé le lendemain, c'est qu'il est de première nécessité pour l'Angleterre de refaire, sur ce théâtre, sa position, si gravement compromise, et que le concours de la France lui est utile pour cela. Quant à l'avenir, la Grèce et l'Espagne sont deux puissances maritimes dont l'Angleterre ne peut souhaiter ardemment le progrès, puisqu'elles sont l'une et l'autre nos alliées naturelles. La Grèce et l'Espagne sont appelées à choisir entre deux modes d'existence, le système industriel et le système agricole. Il faut que l'Espagne redevienne grande puissance coloniale, ou qu'elle accepte les conditions du Portugal; il faut que le traité de Méthuen s'étende à toute la Péninsule, ou que celle-ci ferme ses marchés et ses ports à l'importation et à la contrebande anglaises. Dans une situation aussi clairement indiquée, conclure d'un accord d'un moment à une harmonie permanente, c'est ou se résigner d'avance à de grands sacrifices, ou manquer de pénétration en face des complications que ne manquera pas d'amener un très-prochain avenir.

Ces observations, présentées par M. Billault avec un remarquable talent de parole, ont fortement impressionné les diverses parties de la chambre. La majorité a paru se préoccuper surtout de la crainte de nous voir acheter dans la Péninsule, au prix d'un traité de commerce déguisé sous une modification de tarifs, la concession qui nous est faite relativement au mariage de la reine Isabelle II, mariage qui

devra appeler au trône d'Espagne l'un des descendants directs de Philippe V, ce qui implique toutes les branches de la maison de Bourbon, excepté celle qui règne en ce moment sur la France. Il n'a fallu rien moins que les affirmations réitérées de M. le ministre des affaires étrangères pour dissiper les inquiétudes de la chambre relativement à la Péninsule, et surtout pour la rassurer contre l'éventualité d'une négociation commerciale directe entre la France et l'Angleterre. Sur ce point, les déclarations de M. Guizot ont été si formelles, que la plus extrême défiance pourrait seule désormais soupçonner ses intentions. Sir Robert Peel en sera donc pour ses discours et ses vaines assurances au parlement britannique. Nous verrons bientôt comment il expliquera les uns, et se justifiera des autres.

Ici se présente une des difficultés que va bientôt rencontrer le cabinet français. A l'ouverture du parlement britannique, le chef du gouvernement anglais sera mis en demeure de s'expliquer sur ses rapports avec la France. Il devra exposer dans quel sens et dans quel esprit a pu être accepté le principe de la négociation relative au rappel des traités de 1831 et 1833; il devra dire ce qu'il attend, dans l'intérêt du travail national, de l'intimité établie avec la France. Les assurances antérieures de sir Robert Peel seront pour lui une source d'embarras dont il y aurait de sa part bien du désintéressement à ne pas rejeter une partie sur notre propre cabinet. Les whigs et les radicaux entendent entreprendre cette année une campagne des plus sérieuses. L'état alarmant de l'Irlande, le développement de la grande ligue des céréales, la nullité des résultats obtenus par les tories, les torts, les griefs et les malheurs du temps, vont devenir le thème d'accusations spécieuses. En protégeant le cabinet français, force sera donc à sir Robert Peel et à lord Aberdeen de songer fort sérieusement à se protéger eux-mêmes. Sous ce rapport, les débats du parlement anglais ne pourront manquer d'exercer une grande influence sur les discussions de notre chambre.

Dire ce que M. le ministre des affaires étrangères a déployé de ressources et de talent dans cette lutte magnifique, serait chose difficile; il faut avoir assisté à ce spectacle pour s'en faire une juste idée. Une épreuve plus délicate était réservée à M. Guizot : c'était de lutter directement contre M. Thiers sur cette grande question des alliances, qui résume en elle seule la politique tout entière. Tout dans un tel débat était d'un intérêt saisissant : les difficultés, les situations respectives, le contraste des talents, la portée d'un tel duel dans la chambre et dans l'opinion.

M. Thiers a pris son parti avec une décision remarquable. Moins soucieux de défendre toutes ses opinions antérieures que de se créer une situation forte et nouvelle, il a présenté l'alliance anglaise comme une sorte d'épisode et d'accident transitoire dans la politique générale de la France et dans l'histoire du gouvernement de 1830. L'alliance intime avec la Grande-Bretagne n'est plus en janvier 1844, pour l'illustre orateur, ce qu'elle était en janvier 1840, lorsqu'il inaugurait par une brillante apologie l'avénement du cabinet du 1er mars; ce n'est plus une pensée systématique et immuable, une sorte de religion politique. Si cette association temporaire était commandée par l'isolement où la révolution de juillet avait jeté la France, elle était naturellement destinée à s'affaiblir du jour où cette révolution se trouvait assez forte et assez sûre d'elle-même pour contenir toutes les passions qui aspiraient à la détourner du cours de ses destinées régulières et pacifiques. Pendant six années, l'Europe n'eut guère à vider que des questions sorties du grand ébranlement de 1830 : ce fut le bon temps de l'alliance anglo-française, car les deux pays, liés par une communauté de principes politiques, poursuivaient alors

une œuvre vraiment commune, le maintien de la paix du monde. Mais dès l'année 1836, ce travail était terminé, car le sol européen avait cessé de trembler. La force des choses amena dès lors les deux alliés à porter des vues particulières et distinctes dans les combinaisons poursuivies jusqu'alors en commun, quelle que fût d'ailleurs la loyauté des deux gouvernements et la sincérité de leur dévouement à l'alliance. Ébranlée sur les affaires d'Espagne, celle-ci se trouva un jour rompue sur les affaires d'Orient, et la paix subit en 1840 la plus redoutable épreuve qu'elle ait traversée depuis plus de vingt-cinq ans. Au sortir de cette crise, l'intérêt manifeste de la France, autant que le soin de sa propre dignité, lui commandait une politique réservée, indépendante, une politique en rapport avec la situation nouvelle que les événements lui avaient faite. Cette indépendance était d'autant mieux indiquée, que, selon la judicieuse observation de M. Thiers, les points qui pouvaient réunir la France et l'Angleterre avaient, dans les principales questions européennes, fait place aux intérêts destinés désormais à les diviser. L'instinct public avait recommandé cette attitude d'isolement et d'attente; cette attitude avait reçu l'assentiment non équivoque de la chambre, elle avait été hautement acceptée par le gouvernement lui-même. La convention des détroits et le traité du 20 décembre 1841 furent une double dérogation à cette pensée universellement accueillie par l'opinion publique, et cette dérogation même a créé pour le cabinet les embarras contre lesquels il se débat. De ce vaste ensemble de faits et d'idées, M. Thiers a conclu qu'il fallait revenir à la pensée de 1841 et donner pour base à la politique pacifique, que tout le monde aspire à maintenir, non plus une alliance impossible, mais la modération même des vœux de la France, et l'entière liberté de son action extérieure.

Une telle déclaration dans la bouche de l'ancien président du 1er mars est un véritable événement. C'est un programme et un engagement pour l'avenir. Jusqu'à ce jour, M. Thiers n'avait donné ni l'un ni l'autre, et hors du cercle d'intimité où sa véritable pensée avait pu se produire dans sa liberté, elle restait incertaine et obscure pour le pays. Une déclaration aussi générale que celle qu'il vient de faire ne suffit pas sans doute pour fixer le sens d'un grand nombre de questions, et ne saurait servir de base à la composition immédiate d'un cabinet; mais c'est un système qui se révèle, et dans ce sens on doit louer l'acte de M. Thiers comme un éclatant hommage aux véritables principes du gouvernement constitutionnel. Il n'est pas d'homme sérieux, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne doive s'en féliciter hautement.

Le résultat instantané de cette déclaration a été d'amener la chambre et le cabinet à définir d'une manière plus nette et plus précise le sens et la portée des négociations qu'on paraît avoir acceptées à Londres pour la révision des traités de 1831 et de 1833. Ce que la chambre veut, c'est replacer le plus promptement possible la marine française sous la protection exclusive du pavillon national. C'est à cette condition qu'elle subordonne la cordiale entente et la reprise de ses relations amicales avec l'Angleterre; ce qu'elle réclame, ce n'est point une modification aux formes de la visite en mer, mais la suppression solennelle de ce droit exorbitant. Telle est la pensée à laquelle le ministère, par l'organe de M. Guizot, s'est vu conduit à donner un entier assentiment. Toute négociation ouverte à Londres sur une autre base que celle-là serait contraire à l'intention formellement manifestée par le parlement français avec l'assentiment des membres du gouvernement, et deviendrait le texte d'une accusation légitime contre le ministère. L'avenir

du cabinet actuel repose donc principalement sur cette question : on doit le comprendre à Londres comme à Paris. La majorité ne reculera pas sur ce point; c'est à la fois dans le pays sa force et son honneur. Elle se respecte trop pour livrer l'une, et elle n'est pas assez insensée pour sacrifier l'autre.

De tous les reproches qu'on peut adresser à cette majorité, le moins fondé est assurément celui d'être une majorité sans indépendance. S'il y a dans le parti conservateur une masse inerte, dénuée d'initiative et d'esprit politique, une sorte de lest gouvernemental qu'on a pu, avec quelque vérité, qualifier de mobilier ministériel, rien ne serait plus mal fondé qu'une telle désignation, appliquée à la fraction nombreuse de l'opinion conservatrice qui forme l'appoint nécessaire de la majorité ministérielle. Tant de lois rejetées l'année dernière l'ont constaté jusqu'à l'évidence. Nous craignons fort que des échecs du même genre ne viennent le constater encore cette année. Peut-être même faut-il s'inquiéter un peu de cette tendance d'une opinion gouvernementale à marcher selon ses caprices et à se créer une facile popularité aux dépens du ministère qu'elle maintient néanmoins aux affaires. Un des torts véritables du cabinet est d'avoir accepté, sans la combattre, cette dangereuse disposition. La majorité pèse d'un poids immense sur la politique étrangère par le *veto* tacite qu'elle s'est réservé : les négociations de Londres pour la révocation du droit de visite ne sauraient manquer de provoquer de sa part une intervention décisive à une époque peu éloignée. Elle est en mesure d'exercer une action non moins souveraine sur les points les plus délicats de la politique intérieure.

Le ministère n'a pas assez compté avec ses scrupules et ses habitudes d'indépendance, en se refusant, malgré les avertissements d'un grand nombre de ses amis politiques, à toute modification dans le dernier paragraphe de l'adresse. Accepter une atténuation quelconque d'un texte devenu en quelque sorte sacramentel par l'adhésion unanime de la commission, était peut-être une résolution grave, et qui pouvait soulever des objections. On s'exposait à donner ainsi une sorte de triomphe à un parti fort disposé à accepter les succès factices en compensation de ceux que l'opinion lui refuse, on perdait jusqu'à un certain point le bénéfice de l'accablante victoire de M. le ministre des affaires étrangères sur l'éloquence éclipsée de M. Berryer, et l'on relevait un peu les hommes que la chute d'un grand orateur avait entraînés dans sa ruine. Mais que de considérations puissantes ne venaient pas se placer en face de celles-là ! Livrer une seconde bataille, était-ce s'assurer une seconde victoire? Était-il prudent de rompre sur une telle question le faisceau des opinions dynastiques dans la chambre, et le maintien d'une expression que personne ne défendait en elle-même, tant elle dépassait la juste mesure, valait-elle une si profonde et si funeste division ? Quel eût été l'effet moral de la loi de régence votée, après deux épreuves, avec 190 boules noires au fond de l'urne? Ne fallait-il pas aussi tenir grand compte de l'effet moral qu'allait produire un tel débat sur la portion inoffensive et modérée du parti légitimiste, sur celle qui, dans presque toutes les circonstances, prête au gouvernement de 1830 un concours loyal et sincère? Légitimer l'association électorale de la droite et de la gauche, donner une apparence de justification aux folles théories de certains publicistes, amener enfin l'opposition constitutionnelle à couvrir de son vote et de sa protection le parti dont elle était jusqu'ici le plus énergique adversaire, c'est là une résolution qui déplace dans le pays et dans la chambre presque toutes les positions anciennes, et dont la portée ne peut être mesurée en un jour. De plus, voir une telle résolution passer après deux votes incertains, par l'effet seul de l'abstention des légitimistes, c'est

en perdre tout le bénéfice moral pour n'en recueillir que les conséquences dangereuses. Et combien la responsabilité ne s'aggrave-t-elle pas encore lorsqu'on songe à la légèreté avec laquelle cette rédaction malheureuse a été accueillie, à la faiblesse avec laquelle elle fut un instant abandonnée, à l'inexplicable entêtement avec lequel elle a plus tard été reprise et soutenue ! Ceci est un grief sérieux dont la commission de l'adresse porte sa lourde part avec le cabinet lui-même.

Une scission dans la majorité, que les provocations quotidiennes d'un dévouement plus fougueux qu'éclairé peuvent rendre plus profonde encore, tel est le résultat immédiat de ce déplorable épisode du grand débat de l'adresse. Cette scission a amené plusieurs boules noires dans l'urne ; elle a éloigné du vote définitif quelques hommes plus consciencieux ou plus timides, et une majorité ne s'est rencontrée pour répondre au discours de la couronne que grâce aux amis restés fidèles à la bannière isolée de M. Dufaure Le concours silencieux porté par celui-ci au ministère n'est peut-être pas de nature à rassurer beaucoup le cabinet.

Dans une telle situation, il n'est pas étonnant que la confiance publique soit quelque peu ébranlée, et que la possibilité de combinaisons nouvelles ait sérieusement préoccupé les esprits. Nous dirons sur ce point toute notre pensée. Le ministère est sans doute affaibli dans la chambre; mais là n'est pas le péril, là n'est pas du moins le principe d'une chute immédiate. Il se peut qu'aux yeux d'un autre pouvoir le cabinet ait aussi perdu sa force morale et commence à devenir une difficulté. Si cela était, le danger serait plus imminent, et la crise ne serait plus suspendue que par la difficulté de pourvoir aux nécessités du lendemain.

Le cabinet va faire sans doute de grands efforts pour se rasseoir sur un terrain si soudainement ébranlé; c'est son droit et son devoir. Il a dans son sein d'assez grands talents et d'assez hautes renommées pour entreprendre une pareille tâche, quelque difficile qu'elle puisse paraître. Le droit et le devoir de l'opposition modérée, aux mains de laquelle une éventualité plus ou moins prochaine peut faire passer les affaires, seront aussi de se préparer à ce grand changement par des alliances et des rapprochements honorables, par des projets utiles et des vues hautement avouées devant la chambre et le pays. Il importe peu à la France que le portefeuille soit aux mains de tels ou tels hommes. Ce qui lui importe, c'est que le pouvoir soit respecté, que son action soit efficace, et qu'aucune des conditions du gouvernement représentatif ne soit méconnue. Ceci nous amène, malgré nous, à parler du fait qui depuis vingt-quatre heures occupe particulièrement l'attention publique. Un homme, que sa loyauté a fait estimer de tous les partis, se trouve, par suite d'un vote consciencieux, conduit à se démettre de ses fonctions diplomatiques. Des circonstances connues de tous aujourd'hui contraignent M. de Salvandy à protéger sa liberté morale par un sacrifice qui, dans une telle circonstance, lui aura peu coûté. On dit qu'en recevant cette triste nouvelle, la chambre a été profondément émue. Des interpellations, qu'il sera malheureusement difficile de contenir dans les bornes des convenances, seront, dit-on, adressées au cabinet par des membres de la gauche sur un fait où un grand nombre de fonctionnaires publics voient un précédent fort significatif pour eux-mêmes. L'honorable ambassadeur du roi à Turin n'est pas le seul agent du gouvernement qui, après de vaines instances près du ministère pour obtenir une modification au dernier paragraphe de l'adresse, ait ostensiblement voté contre ce qui lui paraissait moins une condamnation qu'une injure; on assure même qu'après avoir ainsi satisfait à sa conscience, M. de Salvandy a publiquement déposé une boule blanche lors du vote

sur l'ensemble de l'adresse. Une conduite aussi mesurée, qui n'est pas un moment sortie des limites de ce *vote silencieux* reconnu par tout le monde comme l'attribut inaliénable du fonctionnaire-député, n'était pas de nature à faire prévoir la pénible situation faite à l'un des vice-présidents de la chambre, et cet incident peut devenir une complication fort sérieuse. Nous nous abandonnons à ces réflexions avec d'autant plus de liberté, qu'à nos yeux la démission de l'honorable M. de Salvandy est tout à fait un cas de responsabilité ministérielle. Comment, en effet, ne pas penser que la royauté, d'ordinaire si équitable et si bienveillante envers les hommes dont elle ne saurait mettre en doute le dévouement, n'ait pas, dans ces circonstances, reçu des impressions fâcheuses, agi d'après certaines suggestions? Nous croyons enfin que le cabinet lui-même n'a pas assez calculé la portée d'un acte qui a blessé si vivement l'indépendance parlementaire.

Résumons en quelques mots la situation que ces derniers jours ont préparée, et que l'événement d'hier a plus nettement dessinée : au moment où la majorité avait accepté le cabinet, et ne faisait plus de réserves que sur quelques questions de politique étrangère, il se trouve qu'une conduite irréfléchie fait perdre au ministère le bénéfice de trois années de durée, et remet les personnes en discussion plutôt encore que les choses. Il y a huit jours, le cabinet pouvait redouter le contre-coup des débats du parlement britannique, la suite des négociations entamées à Londres, en un mot des périls graves sans doute, mais éloignés par leur nature même : aujourd'hui il se trouve compromis par des faits d'un ordre secondaire, il est vrai, mais d'une portée immédiate, et des fautes bien faciles à éviter menacent de lui être plus funestes que les coups de ses plus redoutables ennemis.

CHARLES NODIER.

La mort est à l'œuvre et frappe coup sur coup. Hier la tombe se fermait sur Casimir Delavigne, elle s'ouvre aujourd'hui pour Charles Nodier. La littérature contemporaine, qu'on dit si éparse et sans drapeau, ne se donne plus rendez-vous qu'à de funèbres convois. La mort de Charles Nodier n'a pas semblé moins prématurée que celle de Casimir Delavigne, et quoiqu'il eût passé le terme de soixante ans, ce qui est toujours un long âge pour une vie si remplie de pensées et d'émotions, on ne peut, quand on l'a connu, c'est-à-dire aimé, s'ôter de l'idée qu'il est mort jeune. C'est que Nodier l'était en effet; une certaine jeunesse d'imagination et de poésie a revêtu jusqu'au bout chacune de ses paroles, chaque ligne échappée de lui; le souffle léger ne l'a pas quitté un instant. Quand il n'était point brisé par la fatigue et succombant à la défaillance, il se relevait aussitôt et redevenait le Nodier de vingt ans par la verve, par le jeu de la physionomie et le geste, même par l'attitude. Il y a de ces organisations élancées et gracieuses qui ressemblent à un peuplier : on a dit de cet arbre qu'il a toujours l'air jeune, même quand il est vieux. Dans des vers charmants que les lecteurs de cette *Revue* n'ont certes pas oubliés, Alfred de Musset, répondant à des vers non moins aimables du vieux

maître (1), lui disait, à propos de cette fraîcheur et presque de cette renaissance du talent :

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier.

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge
Ni l'orage ;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

Nous-mêmes, nous n'avions pas attendu le jour fatal pour essayer de caractériser cette veine si abondante et si vive, cet esprit si souple et si coloré, ce merveilleux talent de nature et de fantaisie (2). On ne trouvera pas que ce soit trop d'en rassembler encore une fois les traits si regrettables et plus que jamais présents à tous, en ce moment de mystère et de deuil où le moule se brise, où la forme visible s'évanouit.

Charles Nodier était né à Besançon, en avril 1780 ; il fit ses études dans sa ville natale, et, sauf quelques échappées à Paris, il passa sa première jeunesse dans sa province bien-aimée. Aussi peut-on dire qu'il resta Comtois toute sa vie; au milieu de sa diction si pure et de sa limpide éloquence, il avait gardé de certains accents du pays qui marquaient par endroits, donnaient à l'originalité plus de saveur, et l'empreignaient à la fois de bonhomie et de finesse. Sa jeunesse fut errante, poétique, et, on peut le dire, presque fabuleuse. Là-dessus les souvenirs des contemporains ne tarissent pas ; quand une fois le nom de Nodier est prononcé devant le bon Weiss (aujourd'hui inconsolable), devant quelqu'un de ces amis et de ces témoins d'autrefois, tout un passé s'ébranle et se réveille, les histoires, les aventures s'enchaînent et se multiplient, l'odyssée commence. Combien elle abondait surtout aux lèvres de Nodier lui-même, dans ces soirées de dimanche où debout, appuyé à la cheminée, un peu penché, il renonçait à sa veine de whist décidément trop contraire ce soir-là, et consentait à se ressouvenir ! Bien que dans ses *Souvenirs de Jeunesse,* et dans cette foule d'anecdotes et de nouvelles publiées, il n'ait cessé de puiser à la source secrète et d'y introduire le lecteur, on peut assurer que, si on ne l'a pas entendu causer, on ne le connaît, on ne l'apprécie comme conteur qu'à demi. Sa jeunesse donc essaya de tout, et risqua toutes les aventures, politique et sentimentale tour à tour, passant de la conspiration à l'idylle, de l'étude innocente et austère au délire romanesque, mais arrêtant, coupant le tout assez à temps pour n'en recueillir que l'émotion et n'en posséder que le rêve. Nul plus que lui n'évita ce que les autres prudents recherchent et recommandent si fort, la grande route, la route battue ; mais il connut, il découvrit tous les sentiers. Que de miel, que de rosée à travers les ronces ! En ne songeant qu'à pousser au hasard les heures et à tromper éperdument les ennuis, il amassait le butin pour les années apaisées, pour la saison tardive du sage. Nous en avons joui à le lire, à l'écouter ; lui-même en a joui à y revenir.

De toutes ses vicissitudes, de tous ses travaux, de tous ses essais, de toutes ses erreurs même, il était résulté à la longue, chez cette nature la mieux douée, un

(1) *Revue* du 15 juillet et du 15 septembre 1843.
(2) *Ibid.*, t. II. 1840.

fonds unique, riche, fin, mobile, propre aux plus délicates fleurs, aux fruits les plus savoureux. De toutes ces aimables sœurs de notre jeunesse qui nous quittent une à une en chemin, et qu'il nous faut ensevelir, il lui en était resté deux, jusqu'au dernier jour fidèles, deux muses se jouant à ses côtés, et qui n'ont déserté qu'à l'heure toute suprême le chevet du mourant, la Fantaisie et la Grâce.

Aucun écrivain n'était plus fait que Nodier pour représenter et pour exprimer par une définition vivante ce que c'est qu'un homme *littéraire*, en donnant à ce mot son acception la plus précise et la plus exquise. Nos hommes distingués, nos personnages éminents dans les grandes carrières tracées, ne se rendent pas toujours bien compte de ce genre de mérite compliqué, fugitif, et sont tentés de le méconnaître. L'exemple de Nodier est là qui les réfute aujourd'hui, et de la seule manière convenable en telle matière, c'est-à-dire qui les réfute avec charme. Être un esprit *littéraire,* ce n'est pas, comme on peut le croire, venir jeune à Paris avec toute sorte de facilité et d'aptitude, y observer, y deviner promptement le goût du jour, la vogue dominante, juger avec une sorte d'indifférence et s'appliquer vite à ce qui promet le succès, mettre sa plume et son talent au service de quelque beau sujet propre à intéresser les contemporains et à pousser haut l'auteur. Non, il peut y avoir dans le rôle que je viens de tracer beaucoup de talent *littéraire* sans doute, mais l'esprit même, l'inspiration qui caractérise cette nature particulière n'y est pas. Tout homme né littéraire aime avant tout les lettres pour elles-mêmes; il les aime pour lui, selon la veine de son caprice, selon l'attrait de sa chimère : *Quem tu Melpomene semel.* Il laisse la foule, si elle lui déplaît, et s'en va égarer ses belles années dans les sentiers. Les sujets qu'il choisit, et sur lesquels sa verve le plus souvent s'exerce, ne lui arrivent point par le bruit du dehors et comme un écho de l'opinion populaire; ils tiennent plutôt à quelque fibre de son cœur, ou il ne les demande qu'à l'écho des bois. Ce sont parfois des poursuites, des entraînements singuliers dont les hommes positifs, les esprits judicieux et qui ne songent qu'à arriver ne se rendent pas bien compte, et auxquels ils sourient non sans quelque pitié. Patience ! tout cela un jour s'achève et se compose. Cet intérêt qui manquait d'abord au sujet, le talent le lui imprime, et il le crée pour ceux qui viennent après lui. Ce qui n'existait pas auparavant va dater de ce jour-là, et l'élite des générations humaines saura le goûter. Qui donc plus que Nodier a prodigué en littérature, même en critique, ces créations piquantes, imprévues, non point si passagères qu'on pourrait le croire? elles s'ajouteront au dépôt des pièces curieuses et délicates, dont les connaisseurs futurs, les Nodier de l'avenir s'occuperont.

Nous disons que Nodier fut toujours le même jusqu'à la fin, toujours le Nodier des jeunes années : nous devons faire remarquer pourtant que sa vie littéraire se peut diviser en deux parts sensiblement différentes. Il ne vint s'établir à Paris qu'au commencement de la restauration, et, pendant ces années politiques ardentes, il n'aurait point fallu demander à cette imagination si vive le calme souriant où nous l'avons vu depuis. En usant alors à la hâte ce surplus des passions dont le milieu de la vie se trouve souvent comme embarrassé, il se préparait à cette indifférence du sage, à cette bienveillance finale, inaltérable, à peine aiguisée d'une légère ironie. Fixé à l'Arsenal depuis 1824, il put, pour la première fois, y asseoir un peu son existence, si longtemps battue par l'orage : sa maturité d'écrivain date de là. Il était de ces natures excellentes qui, comme les vins généreux, s'améliorent et se bonifient encore en avançant. Plus sa destinée continua depuis ce premier moment de s'établir et de se consolider, plus aussi son talent gagna en vigueur, en louable

et libre emploi. Nommé il y a dix ans à l'Académie française, il y trouva une carrière toute préparée et enfin régulière pour ses facultés sérieuses, pour ses études les plus chéries. Ce qu'il avait entrepris et déjà exécuté de travaux et d'articles pour le nouveau Dictionnaire historique de la langue française ne saurait être apprécié en ce moment que de ceux qui en ont entendu la lecture ; ce qui est bien certain, c'est qu'il gardait, jusque dans des sujets en apparence voués au technique et à une sorte de sécheresse, toute la grâce et la fertilité de ses développements ; il n'avait pas seulement la science de la philologie, il en avait surtout la muse.

Pour nous qui ne le jugions que par le dehors, il ne nous a jamais paru plus fécond d'idées, plus inépuisable d'aperçus, plus sûr de sa plume toujours si flexible et si légère, qu'en ces dernières années et dans les morceaux mêmes dont il enrichissait nos recueils, fiers à bon droit de son nom. Il avait acquis avec l'âge assez d'autorité, ou, si ce mot est trop grave pour lui, assez de faveur universelle pour se permettre franchement l'attaque contre quelques-uns de nos travers, ou peut-être de nos progrès les plus vantés. Le docteur *Néophobus* ne s'y épargnait pas, et ceux même qui se trouvaient atteints en passant ne lui gardaient pas rancune. Le propre de Nodier, son vrai don, était d'être inévitablement aimé. Il faut lui savoir gré pourtant, un gré sérieux, d'avoir, en plus d'une circonstance, opposé aux abus littéraires cette expression franche, cette contradiction indépendante qui, dans une nature de conciliation et d'indulgence comme la sienne, avait tout son prix.

Le dernier morceau qu'il ait donné à cette *Revue*, le dernier acte de présence de Nodier, ç'a été ses agréables stances à M. Alfred de Musset :

J'ai lu ta vive Odyssée
Cadencée,
J'ai lu tes sonnets aussi,
Dieu merci !...

On peut dire de cette jolie pièce mélodieuse, touchante, et dont le rhythme gracieux, mais exprès tombant et un peu affaibli, exprime à ravir un sourire déjà las, qu'elle a été le chant de cygne de Nodier :

Mais reviens à la vesprée
Peu parée,
Bercer encor ton ami
Endormi.

Nodier, depuis bien des années, et même sans qu'aucune maladie positive se déclarât, ressentait souvent des fatigues extrêmes qui le faisaient se mettre au lit avant le soir, chercher le sommeil avant l'heure. Il aimait le sommeil, comme La Fontaine, et il l'a chanté en des vers délicieux, peu connus, et que nous demandons à citer, comme exemple du jeu facile et habituel de cette fantaisie sensible.

LE SOMMEIL.

Depuis que je vieillis, et qu'une femme, un ange,
Souffre sans s'émouvoir que je baise son front ;
Depuis que ces doux mots que l'amour seul échange
Ne sont qu'un jeu pour elle et pour moi qu'un affront ;

Depuis qu'avec langueur j'assiste à la veillée
Qu'enchante son langage et son rire vermeil,

Et la rose de mai sur sa joue effeuillée,
Je n'aime plus la vie et j'aime le sommeil :

Le sommeil, ce menteur au consolant mystère,
Qui déjoue à son gré les vains succès du temps,
Et sur les cheveux blancs du vieillard solitaire
Épand l'or du jeune âge et les fleurs du printemps.

Il vient; et, bondissant, la jeunesse animée
Reprend ses jeux badins, son essor étourdi;
Et je puise l'amour à sa coupe embaumée
Où roule en serpentant le myrte reverdi.

Comme un enchantement d'espérance et de joie,
Il vient avec sa cour et ses chœurs gracieux,
Où, sous des réseaux d'or et des voiles de soie,
S'enchaînent des esprits inconnus dans les cieux;

Soit que dans un soleil où le jour n'a point d'ombre,
Il me promène errant sur un firmament bleu,
Soit qu'il marche, suivi de sylphides sans nombre
Qui jettent dans la nuit leurs aigrettes de feu :

L'une tombe en riant et danse dans la plaine,
Et l'autre dans l'azur parcourt un blanc sillon;
L'une au zéphyr du soir emprunte son haleine,
A l'astre du berger l'autre vole un rayon.

C'est pour moi qu'elles vont; c'est moi seul qui les charme,
C'est moi qui les instruis à ne rien refuser,
Je n'ai jamais payé leurs rigeurs d'une larme,
Et leur lèvre jamais ne dénie un baiser.

Ah! s'il versait longtemps, le prisme heureux des songes,
Sur mes yeux éblouis ses éclairs décevants!
S'il ne s'éteignait pas, ce bonheur des mensonges,
Dans le néant des jours où souffrent les vivants!

Ou si la mort était ce que mon cœur envie,
Quelque sommeil bien long d'un long rêve charmé,
La nuit des jours passés, le songe de la vie!
Quel bonheur de mourir pour être encore aimé!...

Ainsi pensait-il depuis que s'étaient enfuies les belles années dans lesquelles le poëte s'accoutume trop à enfermer tout son destin. Le souvenir, la réminiscence, le songe, venaient donc à son aide, et lui obéissaient au moindre signe, comme des esprits familiers et consolants. Plus d'une fois, nous l'avons vu le matin, à quelque réunion d'amis à laquelle il était convié et dont il était l'âme; il arrivait au rendez-vous, fatigué, pâli, se traînant à peine : aux bonjours affectueux, aux questions empressées, il ne répondait d'abord que par une plainte, par une pensée de mort qu'on avait hâte d'étouffer. La réunion était complète, on s'asseyait; c'est alors qu'il s'animait par degrés, que sa parole facile, élégante, retrouvait ses accents vibrants et doux, que le souvenir évoquait en lui les ombres de ce passé charmant qu'il redemandait tout à l'heure au sommeil; le conteur-poëte était devant nous; nous possédions Nodier encore une fois tout entier. Depuis des années, il avait si souvent parlé de la mort, et nous l'avions en toute rencontre retrouvé si vivant par

l'esprit, qu'on ne pouvait se figurer qu'il ne s'exagérât pas un peu ses maux, et à lui aussi on pourrait appliquer ce qu'on disait de M. Michaud, que la durée même de nos craintes refaisait à la longue nos espérances. On était tenté surtout de répéter avec M. Alfred de Musset :

Ami, toi qu'a piqué l'abeille,
Ton cœur veille,
Et tu n'en saurais ni guérir
Ni mourir.

Mais non, il y avait plus que la piqûre de l'abeille; l'aiguillon fatal était là. C'est trop longtemps insister et nous complaire à de gracieux retours que la gravité de la fin dernière vient couvrir et dominer. Nodier est mort en homme des espérances immortelles, en homme religieux et en chrétien. Ces idées, ces croyances du berceau et de la tombe, étaient de tout temps demeurées présentes à son imagination, à son cœur. Entouré de la famille la plus aimable et la plus aimée, d'une famille que l'adoption dès longtemps n'avait pas craint de faire plus nombreuse, de ses quatre petits-enfants qui jouaient la veille encore, ne pouvant rien comprendre à ces approches funèbres, de sa charmante fille, sa plus fidèle image, son œuvre gracieuse la plus accomplie, Nodier a traversé les heures solennelles au milieu de tout ce qui peut les soutenir et les relever; si une pensée de prévoyance humaine est venue par moments tomber sur les siens, elle a été comprise, devinée et rassurée par la parole d'un ministre, son confrère, l'ami naturel des lettres. Les témoignages d'intérêt et d'affection, durant toute sa maladie, ont été unanimes, universels; il y était sensible; il croyait trop à l'amitié qu'il inspirait pour s'en étonner. Il exprimait pourtant, parfois, et de son plus fin sourire, du ton d'un Sterne attendri, combien tout cela lui paraissait presque disproportionné avec une vie qui lui semblait, à lui, avoir toujours été si incomplète et si précaire. Ainsi l'auraient pensé d'eux-mêmes Le Sage ou l'abbé Prévost mourants (1).

Nodier allait être déjà un mort illustre. C'est un honneur de ce pays-ci et de cette France, on l'a remarqué, que l'esprit, à lui seul, y tienne tant de place; que, dès qu'il y a eu sur un talent ce rayon du ciel, la grâce et le charme, il soit finalement compris, apprécié, aimé, et qu'on sente si vite ce qu'on va perdre en le perdant. Comme le disait une femme de goût, ce serait un grand seigneur ou un simple écrivain, le duc de Nivernais ou Nodier, on ne ferait pas autrement : en France, à une certaine heure, il n'y a que l'esprit qui compte. Oui, l'esprit charmant, l'esprit aidé et servi du cœur. L'intérêt public, celui du monde proprement dit, celui du peuple même (on l'a vu aux funérailles de Nodier), cet intérêt d'autant plus touchant ici qu'il est plus désintéressé, éclate de toutes parts; le nom de celui qui n'a rien été, qui n'a rien pu, qui n'a exercé d'autre pouvoir qne le don de plaire et de charmer, ce nom-là est en un moment dans toutes les bouches, et tous le pleurent.

S.-B.

(1) Je glisse au bas de la page ce mot humble, ce mot touchant, que je préfère à d'autres mots plus glorieux, parce qu'il sent l'homme à cette heure de vérité, ce mot toutefois qu'il faudrait être lui pour prononcer comme il convient, avec sensibilité et ironie, avec un sourire dans une larme ; il s'agissait de ces marques d'affection et d'honneur qui lui arrivaient en foule et ne cessèrent plus, dès qu'on le sut en danger : « Qui est-ce qui dirait, à voir tout cela, que je n'ai toujours été qu'un pauvre diable ? » — Comme Cherubini dans le tableau d'Ingres, il ne voyait pas la Muse immortelle qui debout était derrière.

DU PROJET DE LOI

SUR LA

RÉFORME DES PRISONS.

I. — *Projet de loi sur la Réforme des Prisons et Exposé des Motifs,* présentés par M. de Rémusat, le 9 mai 1840.

II. — *Rapport fait au nom de la Commission de la Chambre des Députés,* par M. A. de Tocqueville, le 29 juin 1840.

III. — *Projet de loi sur les Prisons et Exposé des Motifs,* présentés par M. Duchatel, le 17 avril 1843.

IV. — *Rapport* de M. de Tocqueville, 5 juillet 1843.

V. — *Rapports faits à M. le Ministre de l'Intérieur sur le Pénitencier des Jeunes détenus, de* 1838 *à* 1843, par M. le Préfet de Police.

VI. — *Reports from the Society of Boston, on Prison Discipline.*

La chambre des députés a repris, à la demande de M. Alexis de Tocqueville, le projet de loi sur la réforme des prisons, que M. le ministre de l'intérieur avait présenté dans le cours de la dernière session. C'est la seconde fois que le pouvoir législatif est appelé en France à s'occuper de cette grave difficulté. M. de Rémusat ne l'avait abordée qu'avec réserve ; il demandait aux chambres une espèce de blanc-seing pour le choix du système, et se bornait à poser dans la loi le principe du contrôle que réclamait l'administration supérieure sur la direction de toutes les prisons. La commission désignée par la chambre des députés pour examiner ce projet se montra plus résolue ou plus téméraire. Elle décida que l'emprisonnement soli-

taire, le système pensylvanien, serait le nouveau régime que l'on appliquerait à nos maisons de détention. Il faut croire que les doutes qui avaient d'abord paru assiéger le gouvernement se sont dissipés depuis devant l'autorité de la commission et de son honorable rapporteur ; car M. le ministre de l'intérieur n'a fait que reproduire dans le projet de 1843, et sans se mettre en frais d'arguments, les conclusions du rapport de 1840, sur lesquelles M. de Tocqueville insiste, comme on devait s'y attendre, dans son second rapport.

Le gouvernement et la commission semblent éprouver une égale impatience de vider le débat qui est aujourd'hui pendant. Nous comprenons cet empressement, et nous le trouvons légitime à quelques égards. On ne saurait contester l'urgence d'une solution en cette matière. Les crimes et les délits augmentent chez nous, dans une mesure sans doute qui n'approche pas des progrès que le mal a faits ailleurs, mais qui ne laisse pas d'inquiéter les esprits prévoyants. Si de pareilles tendances n'étaient pas réprimées ou tout au moins tenues en échec, il y aurait de quoi justifier les clameurs inintelligentes qui s'élèvent contre la civilisation, et les impuretés accidentelles qu'elle entraîne ou qu'elle fait jaillir dans la rapidité de sa course passeraient pour les effets nécessaires du développement social. C'est donc le devoir du gouvernement et des chambres de rechercher s'il n'y a pas ici une réforme ou un temps d'arrêt possible, et, si la possibilité existe, de mettre la main à l'œuvre sans hésiter ni faiblir.

Mais il faut se garder en même temps d'une précipitation trop peu réfléchie. Il ne faut entreprendre la réforme qu'avec les moyens de la mener à fin. Mieux vaudrait cent fois ne pas toucher à une plaie aussi vive que de l'irriter encore par un traitement insuffisant ou qui porterait à faux. Le rôle de réformateur demande tout ensemble une connaissance profonde de l'époque dans laquelle on vit, un coup d'œil sûr et une grande fermeté dans l'exécution. Sans faire tort aux ministres ni aux membres de la commission, l'on peut douter qu'ils soient convenablement préparés à de si hautes destinées. Ajoutons que le projet soumis en ce moment aux délibérations de la chambre est loin de répondre à la gravité des dangers qui se sont révélés.

Il s'agit d'arrêter cette épidémie morale, cet accroissement menaçant, dans le nombre des malfaiteurs, qui, après avoir infesté nos villes, vont encombrer les bagnes et les maisons de détention. Une réforme dans le régime des prisons y suffira-t-elle? ira-t-elle jusqu'à la source du mal? en embrassera-t-elle l'étendue? Voilà des questions que tout le monde se pose, et que la commission a cependant laissées de côté. Par cela seul que la chambre était saisie d'un projet spécial, les commissaires auxquels l'examen en avait été renvoyé n'ont pas cru devoir porter leurs regards au delà.

L'amélioration du système pénal est sans contredit fort désirable; mais il y a autre chose à faire que de modifier la règle des prisons, et quand on concentre sur ce point tous les efforts du pouvoir législatif, l'on envisage l'état social par son côté le plus étroit : l'on autorise les plaintes souvent exagérées de ceux qui disent qu'il est bien autrement pressant d'empêcher les hommes de devenir coupables que de travailler à leur amendement après qu'ils ont été condamnés, et que les lacunes de l'éducation ainsi que les misères du travail doivent attirer d'abord l'attention du législateur. Sans élever ici une question de priorité entre des améliorations également urgentes, et en admettant même que l'instinct de sa conservation porte la société à s'occuper, avant toutes choses, de cette classe d'hommes qui est en guerre

ouverte avec les lois, encore faudrait-il que la réforme ainsi comprise, une réforme qui négligerait les causes pour ne s'attacher qu'aux effets, allât jusqu'au bout dans cette direction, qu'elle pourvût au sort des condamnés à leur sortie de la prison comme pendant leur emprisonnement, qu'elle réglât en un mot la situation des libérés aussi bien que celle des détenus.

Nous ne disons rien de trop, quand nous estimons que ces deux mesures se tiennent. Il servirait de peu en effet de travailler à l'amendement des condamnés, s'ils devaient se trouver exposés après leur libération aux tentations du mauvais exemple et à celles du besoin; par contre, les précautions les plus sages dans l'intérêt des libérés auraient un succès fort douteux, si la prison ne les avait déjà préparés aux épreuves d'une existence laborieuse et soumise aux lois. En supposant qu'il y eût nécessité de choisir entre ces deux termes de la réforme pénale, l'administration devrait certainement fonder des colonies de libérés avant de songer à construire de nouvelles prisons. On saisirait ainsi les malfaiteurs de profession au moment où ils redeviennent dangereux pour la société, et l'on couperait court à cette émigration régulière qui se fait du bagne dans le monde, au détriment du repos public. Avec les prisons les plus mal administrées, les condamnés les plus dépravés auront encore une perspective d'amendement, si on leur ouvre, au moment de leur mise en liberté, des asiles où ils puissent gagner leur pain à la sueur de leur front sans être en butte aux séductions exercées par leurs pareils ni à la réprobation des honnêtes gens. Au sortir des meilleures prisons, la rechute au contraire est certaine, si vous replongez le libéré sans préparation et sans secours dans une société que soulèvent contre lui les témoignages encore récents de son passé. Aux États-Unis, le régime des maisons de détention est sévère et généralement efficace; de plus, les condamnés, à leur libération, pouvant passer d'un état dans un autre ou s'établir sur la limite du désert, trouvent ainsi, pour rentrer dans le droit chemin, des facilités qui leur manquent ailleurs. Cependant telle est pour les libérés, en tout temps et en tous lieux, la nécessité d'un régime de transition entre la prison et la société, que la plupart retombent dans leurs premières fautes, et qu'au milieu d'un pays où les bras manquent toujours au travail, ils sont inhabiles à vivre autrement que des déprédations qu'ils commettent sur la communauté.

Un projet de loi qui réglerait la condition des libérés sans remonter jusqu'à celle des détenus serait donc insuffisant, mais du moins il serait logique; un projet de loi qui modifie le régime des prisons sans prévoir ce que deviendront les condamnés au terme de leur détention n'est ni logique ni suffisant. Nous aurions le droit d'aller plus loin et de prétendre que le problème de l'emprisonnement est à beaucoup d'égards insoluble, tant que l'on n'a pas ouvert, en dehors des voies pénales, un exutoire quelconque à la partie dangereuse de la population. Pour citer un exemple, le gouvernement et la commission attachent une grande importance à prévenir toute communication entre les détenus d'une même prison. Cela se conçoit, si les condamnés, à l'expiration de leur peine, doivent être rejetés immédiatement dans la société; mais quelle serait l'utilité de cette précaution dans le cas où ils auraient encore, avant de reprendre leur place comme membres de l'ordre social, à passer par un état intermédiaire destiné à les éprouver et à les réconcilier graduellement avec les habitudes normales de la vie?

Ainsi, la préférence à donner à tel système pénitentiaire sur tel autre système dépend surtout de la combinaison que l'on aura adoptée pour l'établissement des libérés. Leur régime actuel est la mise en surveillance, régime vicieux et qui n'offre

de sécurité ni pour les individus ni pour l'ordre public. La surveillance de la police, suivant les condamnés hors des prisons comme une flétrissure qui fait que l'honnête homme se détourne d'eux partout avec effroi, leur interdit les ressources laborieuses de l'industrie; en même temps, rien ne leur est facile comme d'échapper, dans des vues coupables, aux regards de l'autorité. Les libérés rompent leur ban par centaines; ils se ruent sur les grandes villes, où leur présence est bientôt signalée par une recrudescence des vols et des assassinats. Paris jouit, sur ce point, d'une notoriété vraiment sinistre : en dépit d'une garnison nombreuse et d'une police fortement organisée, les malfaiteurs s'y donnent rendez-vous de tous les coins du pays. Il n'y a pas d'endroit en France où la propriété et la vie courent de plus grands dangers; chaque jour est marqué par quelque nouveau crime, et le récit de ces événements, mis en circulation par les gazettes spéciales, reproduit par les journaux de toutes les opinions, et commenté malignement par les feuilles étrangères, finit par amoindrir aux yeux du monde la valeur morale de la nation.

Les condamnés libérés forment le noyau de ces associations de malfaiteurs qui infestent la capitale. C'est là qu'ils ont des repaires toujours ouverts pour recevoir leurs pareils qui sortent de Poissy, de Melun, de Gaillon ou de Clairvaux; c'est là qu'ils tiennent école pour les recrues que l'on fait si aisément parmi les oisifs qui battent le pavé; c'est là que les infâmes traditions du métier se conservent et se renouvellent. Retranchez les libérés de la population, et le crime ne sera plus qu'un accident; avec eux, il devient un art, l'art de mettre la société en coupe réglée.

Dans l'ordre de choses établi, ou, pour mieux dire, consolidé par la loi de 1832, les malfaiteurs bafouent impunément le pouvoir social. Mettre un terme à ce déplorable scandale était assurément le premier devoir, aussi bien que le plus pressant intérêt du législateur. Il fallait trouver au plus tôt un expédient qui nettoyât nos rues et nos places publiques des bandits qui en ont pris possession. Voilà ce que le gouvernement et la commission paraissent avoir perdu de vue; le projet de loi qui est devant la chambre ne renferme en effet aucune disposition en faveur des condamnés libérés. Aurait-on jugé l'efficacité du système ministériel tellement infaillible et tellement durable, qu'il dispensât de donner aux institutions pénales leur complément naturel? Suppose-t-on que la discipline de l'emprisonnement pensylvanien, que l'on veut importer en France, doive faire sur l'esprit des détenus une impression assez profonde pour les mettre désormais à l'abri d'une récidive, quelles que soient d'ailleurs les occasions qui viennent les assaillir dans l'état de liberté? Il y a ici évidemment un défaut de prévoyance ou un excès de confiance; nous ne prononcerons pas. Quelle que soit la cause, du reste, l'effet certain sera une loi dont les maladies qui travaillent la société recevront, dans tous les cas, peu de soulagement.

Nous aurions voulu élargir la discussion, mais il faut bien la restreindre pour suivre les auteurs du projet sur le terrain où ils se sont placés. Laissons donc là les problèmes de l'éducation et de l'ordre public, les salles d'asiles, les écoles, les ateliers, les colonies de libérés, pour nous borner à l'examen des changements que l'on propose dans le régime des prisons.

Les institutions pénales d'un peuple doivent être, comme toutes les lois, l'expression de son état social. Non-seulement les peines s'adoucissent à mesure que la rudesse primitive des mœurs disparaît, mais deux peuples parvenus au même degré de civilisation n'ont pas toujours le même code, et la législation de chacun d'eux porte distinctement gravée l'empreinte du caractère national. Sans doute les

principes généraux qui dominent l'ordre social se retrouvent avec le progrès des temps sous toutes les latitudes, et nous ne dirons pas, avec Pascal dans ses heures de doute, que ce qui est vérité en deçà du Rhin soit erreur au delà. La vérité ne se manifeste pas à l'homme dans son idéal ni avec la rigidité nue d'une abstraction. L'unité du principe n'éclate jamais pour nous que sous la diversité des formes. C'est la condition que lui imposent la liberté humaine et l'individualité des races. Les nations diffèrent nécessairement par leurs lois, comme elles diffèrent par leur langue, par leurs qualités propres, par les lieux où elles vivent et par les circonstances de leur formation. La vieille Europe ne saurait se contenter des lois qui régissent, à la satisfaction commune, un peuple neuf comme celui des États-Unis. L'institution du jury a dû se modifier profondément en se communiquant de l'Angleterre à la France, et l'Allemagne, où les considérations scientifiques prévalent sur la raison d'état, repousse d'une manière absolue cette innovation peu compatible avec ses instincts naturels.

Il y a des époques dans l'histoire où les nations éprouvent le besoin de se rapprocher et de communier ensemble dans quelque grande entreprise. Ce que le catholicisme avait fait pour l'unité européenne au moyen âge, la révolution française l'a fait au commencement du XIXe siècle, en propageant tantôt par l'exemple et tantôt par l'épée les idées de liberté et d'égalité que la philosophie du siècle précédent avait inaugurées. De là, l'universalité de notre langue et l'adoption presque générale de nos codes; voilà pourquoi les opinions de la France sont devenues, à un jour donné, la monnaie intellectuelle du continent. Mais le mouvement est aujourd'hui accompli; cette époque est arrivée à son terme. Le travail d'assimilation ayant cessé en Europe, les tendances individuelles reprennent leur cours.

Il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir que la vogue des opinions cosmopolites a fait son temps, et que les nationalités hier encore les plus indécises travaillent désormais à se fixer et à se renforcer. Dans un pareil moment, chaque peuple doit tendre à construire sa législation d'après le caractère qui lui est propre, et les lois ont moins que jamais la chance d'être obéies, si elles ne sont pas l'expression exacte des mœurs, ainsi que de l'état des esprits. La convention a pu lancer des décrets taillés sur le patron des institutions grecques ou romaines; les conseillers de la restauration se sont proposé, dans leurs combinaisons législatives, l'imitation de la Grande-Bretagne : ces tentatives éphémères ne sont plus même possibles aujourd'hui. L'opinion publique exige du législateur qu'avant de saisir les chambres d'un projet, il ait étudié, pour en préparer les dispositions, les besoins et les vœux du pays.

A notre sens, un projet de loi sur la réforme des prisons suppose l'étude préalable des conditions de la pénalité en France, ainsi que la connaissance de cette race particulière de malfaiteurs qui peuple nos maisons de détention. L'observation est aussi la condition première de la thérapeutique dans l'ordre moral. Les tempéraments des peuples diffèrent entre eux de même que ceux des individus, et s'il y a une présomption naturelle en matière de réforme, c'est que celle qui a réussi dans une contrée quelconque ne saurait obtenir ailleurs un semblable succès.

Voilà le principe auquel déroge et que nie même implicitement le projet de loi. Nous mettons le gouvernement hors de cause, car le gouvernement a rempli un rôle purement passif. Les opinions qu'il soutient ne sont pas les siennes; c'est à la commission de 1840 et à celle de 1843 qu'en revient la responsabilité. L'un et l'autre

de ces comités renfermaient assurément des hommes capables; mais qu'on nous permette de le dire, ni l'un ni l'autre ne présentait un seul publiciste qni eût pris la peine d'étudier à fond les prisons de la France et l'état de la criminalité dans notre pays. Le nom de l'honorable rapporteur, M. A. de Tocqueville, pèse sans contredit dans ces questions d'une autorité à laquelle nous ne faisons pas difficulté de rendre hommage; il lui a manqué cependant de porter, sur nos établissements de détention et sur les condamnés qui les habitent, cette observation intelligente et attentive qui lui a révélé le mécanisme des institutions pénales de la société et du gouvernement aux États-Unis. M. de Tocqueville connaît les prisons américaines; il n'a pas assez vu, il ne connaît pas nos prisons. Or, ici comme en toutes choses, pour améliorer avec quelque efficacité, il faut avoir sondé d'abord l'étendue et la nature du mal.

Ainsi, le projet de loi ne présente pas les résultats d'une expérience acquise; il ne repose pas sur l'observation, il n'a rien qui soit propre à notre caractère ni à notre état social. La commission, au lieu de songer à un système national, ne s'est préoccupée que des moyens d'introduire en France un système étranger. Elle a porté ses regards au delà de l'Océan; elle a vu en Amérique deux innovations qui se disputaient la faveur publique, le régime du travail en silence pendant le jour et de la séparation cellulaire pendant la nuit adopté à Auburn, et le régime de l'emprisonnement solitaire de jour et de nuit établi à Philadelphie. C'est entre ces deux combinaisons que la commission a fait son choix; le travail de l'honorable M. de Tocqueville est consacré à déduire les raisons qui l'ont déterminé.

Le rapport de la commission est écrit avec un véritable talent; mais toute l'habileté déployée par le rapporteur ne saurait racheter les vices du système auquel on s'est arrêté. Avant d'en aborder la discussion, il convient d'indiquer ici les principales dispositions du projet de loi.

La pensée qui le domine est, pour emprunter les termes de l'exposé des motifs, « de centraliser d'une manière directe, forte, précise, le service des prisons, de le soumettre à une discipline générale, à des règles uniformes, de le faire entrer plus complétement dans ce système d'unité gouvernementale qui est le principe de nos institutions, et auquel la France a dû depuis cinquante ans un si grand nombre de perfectionnements et de progrès. » Aussi, le premier article du projet place-t-il toutes les prisons non militaires sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur. Nous n'avons pas d'objection à élever contre cette disposition. L'unité de direction dans les établissements pénitentiaires du royaume est le seul moyen de rendre les effets des peines égaux pour tous les condamnés soumis au même châtiment, et les réformes qui vont du centre aux extrémités ont plus de force pour triompher des obstacles qu'elles peuvent rencontrer. La centralisation en pareil cas est une mesure de prudence aussi bien que d'équité. Le gouvernement britannique l'a compris comme le nôtre; mais les pouvoirs locaux en Angleterre étant très-jaloux de leurs prérogatives, il a fallu que l'administration centrale, au lieu de donner des ordres, procédât par voie de conseil, d'encouragement et d'inspection.

Les prisons se divisent en maisons d'arrêt et de dépôt destinées à renfermer les prévenus et les accusés jusqu'au jour où ils comparaissent devant les tribunaux, et en maisons pénales affectées à la séquestration des condamnés. Point de difficulté sur les établissements préventifs. Tous les publicistes s'accordent à demander que les prévenus et les accusés soient placés dans des maisons ou dans des quartiers

distincts, que la surveillance immédiate des prisons ou quartiers affectés aux femmes soit exercée par des personnes de leur sexe, que les inculpés, renfermés le jour comme la nuit dans des cellules particulières, n'aient entre eux que les rares communications qui auront été autorisées par le préfet ou permises par le magistrat instructeur, et les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du projet de loi donnent pleine satisfaction sur tous ces points.

Sous la restauration, une philanthropie peu éclairée s'opposait à la séparation des inculpés. On confondait encore cette précaution d'humanité et de morale avec l'espèce de torture connue sous le nom de *secret*, que les magistrats infligent quelquefois à des accusés pour arriver plus sûrement à la découverte de la vérité. La différence est profonde cependant. Le secret plonge le détenu dans une solitude absolue, rompt pour lui toute relation avec la société, et le laisse souvent face à face avec des remords dont une oisiveté forcée augmente la terreur. La séparation élevée entre des inculpés n'empêche au contraire que les communications qu'ils pourraient avoir entre eux; elle admet la visite des parents, des amis, du défenseur, et si le prévenu travaille dans sa cellule, le produit du travail lui appartient. Nous conviendrons que, même avec ces adoucissements, une réclusion aussi absolue peut à la longue exercer une funeste influence sur la santé et sur l'esprit; mais la détention préventive est en général assez courte, et il serait facile de l'abréger encore. En 1838, sur près de 19,000 individus arrêtés pour crimes ou délits, et qui ont été déchargés des poursuites ou acquittés, 13,000 avaient passé moins d'un mois en prison, et 285 seulement y avaient passé six mois ou plus de six mois (1). Or, la réclusion solitaire, quand elle ne dure pas plus de deux ou trois mois, ne saurait avoir des effets bien profonds ni bien fâcheux. Aussi, dans l'état de New-York, où le système d'Auburn a pris naissance, on a néanmoins adopté la séparation de jour et de nuit pour les détenus avant jugement.

Ajoutons qu'aucun autre régime n'est moralement possible dans la détention des inculpés. L'organisation du travail en commun exige que l'emprisonnement ait un terme certain, et qu'il soit de quelque durée; on ne peut pas y soumettre des détenus qui ignorent eux-mêmes le temps qu'ils passeront dans la prison. Il en résulte que, partout où les prévenus et les accusés communiquent librement entre eux, ils demeurent nécessairement oisifs; et quelle influence est plus corruptrice que celle de l'oisiveté parmi des hommes rassemblés ? Enfin, si la société pense avoir le droit de s'assurer de la personne des inculpés jusqu'au jour du jugement, c'est un devoir pour elle de veiller à ce que l'honnête homme, que le malheur des circonstances a jeté sous la main de la justice, ne subisse pas malgré lui le contact des malfaiteurs; pour remplir ce devoir dans une situation où tous les détenus sont présumés innocents, il n'y a pas d'autre système de discipline que l'isolement.

Les établissements de détention qui renferment les condamnés se divisent chez nous en trois classes. Les prisons départementales reçoivent les condamnés à moins d'un an d'emprisonnement. Les maisons centrales sont destinées aux détenus qui ont un emprisonnement d'un an et au-dessus à subir. Les bagnes sont réservés aux condamnés aux travaux forcés. Dans la pensée du législateur, pensée conforme au sentiment public, l'échelle pénale devait présenter plusieurs peines et non plusieurs degrés de la même peine; on avait donc cherché à établir diverses espèces d'em-

(1) Voir le *Rapport* de M. de Tocqueville, p. 10.

prisonnement. La prison sans travail pour les condamnés à moins d'un an formait le premier degré; la prison avec travail marquait le second ; le troisième était le travail qui exige l'emploi d'une grande force musculaire, le travail pénible et dans les fers. La pratique a un peu renversé cette gradation. Les maisons centrales en effet, depuis les règlements qui suppriment la cantine et qui prescrivent le travail du soir, ont atteint le *maximum* de sévérité que comporte notre système pénal; les bagnes, au contraire, par le relâchement des habitudes laborieuses, sont les établissements où les condamnés jouissent de la plus grande liberté. Aussi les détenus des maisons centrales soupirent-ils après le régime du bagne, et nous pourrions en citer bon nombre qui ont commis des crimes dans le seul espoir de se faire condamner aux travaux forcés.

Qu'il soit nécessaire aujourd'hui de modifier assez profondément notre code pénal pour proportionner avec plus d'exactitude la sévérité du châtiment à la gravité du délit, voilà ce que nous n'entendons pas contester; mais le remaniement peut s'opérer de deux manières, soit en établissant des peines mieux graduées, soit en y substituant une peine unique, sans autre aggravation possible que celle de la durée.

Le système qui repose sur la variété des châtiments est certainement le plus logique des deux; il repose sur des principes que toute bonne législation répressive a respectés. En effet, les crimes et les délits ne diffèrent pas seulement par le degré de perversité qu'ils révèlent, ni par le trouble plus ou moins profond qu'ils jettent dans les rapports sociaux ; il y a aussi entre les atteintes portées à l'ordre moral une diversité réelle de nature, et lorsque le législateur se propose à la fois la punition et l'amendement des coupables, il doit peut-être modifier le caractère de la peine d'après le caractère et selon les causes du délit. Sans aller plus loin, n'est-il pas étrange que l'on traite dans nos prisons les bandits de la Corse de la même manière que les malfaiteurs parisiens? La médecine considère comme barbares les méthodes qui affichent la prétention de servir, avec une égale efficacité, de remède contre toutes les maladies. Pense-t-on que les désordres moraux admettent plus aisément ce remède unique, et qu'une même cause les explique tous? Irons-nous aujourd'hui, malgré l'expérience acquise depuis trois siècles, à la recherche de cette pierre philosophale dont la pensée tourmenta l'enfance du monde savant?

Dans notre humble opinion, la commission et le gouvernement tentent l'impossible en cherchant à faire prévaloir en France, contrairement aux précédents avérés de notre législation, le système qui n'oppose à tous les délits qui se commettent dans la société qu'une seule et même peine plus ou moins durable selon les cas. Le choix de cette peine a été une erreur encore plus grave, et sur laquelle nous devons particulièrement insister.

Les termes dans lesquels est conçu le projet de loi manquent absolument de franchise. Il affecte de conserver la distinction établie par le code entre l'emprisonnement, la réclusion et les travaux forcés, et il propose de diviser les prisons en *maisons d'emprisonnement*, *maisons de réclusion* et *maisons de travaux forcés*. On dirait, en parcourant cette nomenclature, que les auteurs du projet ont eu en vue la diversité des peines, et que chacune des catégories qu'il renferme répond à un système différent de discipline pour la répression des crimes, ainsi que pour l'amendement des condamnés. Il n'en est rien cependant, et ces classifications purement nominales ne sont, à tout prendre, qu'un jeu de l'esprit. Qu'on lise atten-

tivement le titre III du projet, et l'on verra que le régime y est absolument le même pour toutes les maisons de travaux forcés, de réclusion et d'emprisonnement. En effet, dans les unes comme dans les autres, les détenus doivent être séparés (art. 22) pendant le jour et pendant la nuit; chaque détenu doit être renfermé dans un lieu suffisamment sain, spacieux et aéré (art. 22); le produit du travail des condamnés appartient à l'état (art. 24); les condamnés pourront être autorisés à recevoir les visites de leurs parents et des membres des associations charitables, etc. (art. 28); deux heures par jour seront réservées pour l'école, pour la lecture et pour les visites (art. 29); les condamnés septuagénaires ou ceux qui auront subi, pendant douze ans consécutifs, la torture de l'emprisonnement solitaire, seront séparés pendant la nuit et *employés en commun et en silence pendant le jour* (art. 33). La seule différence admise par le projet entre les condamnés consiste en ceci que, dans le cas où il conviendrait à l'administration de remettre aux détenus une partie des produits de leur travail, cette somme ne pourra excéder les trois dixièmes pour les condamnés aux travaux forcés, et les cinq dixièmes pour les condamnés à l'emprisonnement. Je me trompe, il est dit encore, à l'article 13, que les condamnés aux travaux forcés *seront employés aux travaux les plus pénibles.* Mais que signifie cette réserve dans un système qui n'autorise que le travail en cellule, et qui exclut par conséquent la sape, la charpente, la coupe des pierres, les terrassements, ainsi que le transport des fardeaux?

On le voit, le système du projet est bien réellement celui de la peine unique, et cette peine est l'emprisonnement solitaire ou pensylvanien. La commission, nous le savons, a la prétention de faire autre chose que ce qui a été fait à Philadelphie; M. le rapporteur annonce qu'elle a dépouillé l'emprisonnement individuel des *rigueurs inutiles* dont on l'avait entouré, et qu'elle ne se propose pas tant « de mettre le détenu dans la solitude que de le placer à part des criminels. » Voilà pour le programme; interrogeons cependant les réalités. De quelle manière s'y prend la commission pour interrompre la solitude qui est l'effet inévitable de l'emprisonnement séparé? Elle décide que le condamné *pourra* recevoir des visites, que la lecture et l'enseignement feront partie de son régime quotidien. Mais les mêmes règles se pratiquent à Philadelphie, où les condamnés ont aussi des livres et sont visités par le directeur de la prison, par les gardiens, par l'instituteur moral et par les inspecteurs, sans que ces communications fréquentes atténuent la funeste influence exercée par la solitude sur la santé ni sur la raison des détenus. Il n'y a donc rien de sérieux dans les distinctions que l'on s'efforce d'établir; le système qu'il est question d'importer en France est bien littéralement celui dont la Pensylvanie fait l'expérience depuis quatorze ans. Quels résultats a-t-il produit dans cette période? A-t-il justifié l'attente de ceux qui l'avaient institué, et les fruits qu'il a portés sont-ils de nature à autoriser l'enthousiasme affiché hautement par ses imitateurs? Voilà ce qu'il est à propos d'examiner.

La commission ne s'est pas dissimulé que les faits qu'elle avait à produire servaient assez mal la cause du système qu'elle avait embrassé, et, bien qu'elle ait exposé ces faits d'une manière incomplète, inexacte et partiale, elle a senti la nécessité de prémunir encore le public contre les inductions qu'il pourrait être tenté d'en tirer. « Il est bien certain, dit M. de Tocqueville dans son rapport, que l'emprisonnement est un état contre nature, qui, en se prolongeant, ne peut guère manquer d'apporter un certain trouble dans les fonctions de l'esprit et du corps. *Cela est inhérent à la peine et en fait partie.* L'objet des prisons n'est pas de réta-

blir la santé des criminels ou de prolonger leur vie, mais de les punir et d'arrêter leurs imitateurs. Il ne faut donc pas s'exagérer les obligations de la société sur ce point, et si dans les prisons les chances de longévité ne sont pas *très-inférieures* à ce qu'elles eussent été dans la liberté, le but raisonnable est atteint. *L'humanité est satisfaite.* »

Sans doute l'objet de l'emprisonnement n'est pas de rétablir la santé des criminels, de leur fournir des *maisons de campagne*, comme on dirait dans la langue des prisons; mais il faut éviter un autre excès, qui aurait des conséquences tout aussi fâcheuses : en se tenant en garde contre l'écueil d'une fausse philanthropie, il ne faut pas tomber dans une cruauté inutile et sans motif. L'emprisonnement est un état contre nature par les restrictions qu'il apporte à l'exercice de la liberté; cependant, s'il vient à jeter le trouble dans les fonctions de l'esprit ou du corps, tenez pour certain qu'il n'est pas bien réglé, et que l'on a excédé, dans l'application de la peine, l'intention réelle du législateur. Quoi de plus indigne de la loi que le défaut de franchise? Et n'aurait-on pas le droit de l'accuser d'hypocrisie, si les peines contenaient des tortures cachées, si, au lieu de jeter les coupables dans une prison, on les plongeait dans un tombeau?

Il ne doit y avoir dans la peine que ce que le législateur a expressément déclaré. Toutes ces misères, que le rapport de la commission représente comme inhérentes au châtiment et comme en faisant partie, sont des peines additionnelles que l'on n'a pas le droit d'infliger aux condamnés. Si vous en voulez à la vie des coupables, il faut avoir le courage de prononcer une sentence capitale; si vous ne les destinez qu'à l'emprisonnement, c'est votre devoir de faire que cet emprisonnement ne retranche rien de leur raison ni de leurs jours.

Toutes choses égales, la vie moyenne devrait être plus longue dans la prison que dans la société. La prison ne renferme ni enfants ni vieillards, et les chances de la mortalité ont, comme on sait, moins de prise sur des hommes qui sont généralement dans la force de l'âge et dans la vigueur de l'esprit. Ajoutons, avec le directeur de Philadelphie dont M. le rapporteur ne récusera pas l'autorité, que « la régularité du régime et l'absence de tout excès font plus que compenser pour les détenus les avantages du grand air et de la liberté des mouvements (1). »

Des maladies fréquentes et une grande mortalité sont les plus terribles accusations qui puissent s'élever contre le régime d'une prison. Nous ferons bon marché des prisons de la France à cet égard. S'il était nécessaire de prouver que nos bagnes et nos maisons centrales appellent une réforme, nous citerions, après M. de Tocqueville, les calculs du docteur Chassinat; nous rappellerions qu'il meurt sept détenus dans les maisons centrales, et cinq dans les bagnes, pendant qu'il meurt deux personnes dans la société. Mais à quoi servirait cette démonstration? Tout le monde n'est-il pas convaincu? En voyant quinze cents à deux mille détenus entassés dans des bâtiments carrés qui n'ont ni air ni espace, qui n'aurait prévu de pareils résultats?

C'est donc par un abus flagrant du raisonnement que la commission, dans son rapport, compare la mortalité qui décime les prisons de la France à celle qui sévit dans le pénitencier de Philadelphie. Nos maisons centrales ne suivent ni la règle d'Auburn ni aucune autre; elles n'ont pas été disposées pour admettre une discipline efficace, et elles sont dans les plus mauvaises conditions de salubrité. Pour

(1) *Eastern penitentiary, eleventh report.*

qu'une comparaison de ce genre ait quelque valeur, c'est entre des prisons réformées qu'il faut l'établir. Aux États-Unis, la pratique de l'emprisonnement se partage entre le système d'Auburn, qui prescrit l'isolement cellulaire pendant la nuit avec le travail en commun pendant le jour, et le système de Philadelphie, qui est la séparation de jour et de nuit. La population des détenus confinés dans les prisons des divers états se compose d'éléments à peu près semblables; mais il s'en faut que les effets de la détention soient les mêmes partout.

« Nous avons examiné, dit le *Times* (1) dans un article digne d'attention, les tables de la mortalité dans quinze pénitenciers des États-Unis pendant les années 1840 et 1841. Neuf de ces établissements observent la règle d'Auburn, et six la règle de Philadelphie. Dans les premiers, dans ceux où l'emprisonnement solitaire n'est pas en vigueur, la proportion du nombre des décès à celui des détenus a été de 1 sur 45; dans les autres, on a compté en moyenne 1 décès sur 23 détenus: le même excès dans la mortalité a été remarqué à Millbank pendant que ce pénitencier était soumis au système pensylvanien. » A ce témoignage on peut ajouter celui de la société de Boston, qui dit dans son dernier rapport (2) : « En 1836 et en 1837, suivant le rapport du médecin de la prison, les décès à Philadelphie étaient de 3 pour 100 parmi les détenus blancs, et de 6 à 7 pour 100 parmi les détenus de couleur. En 1838, de l'aveu des inspecteurs, la mortalité a été plus forte; en somme, le nombre des décès à Philadelphie a été d'environ 5 pour 100 de 1837 à 1841, tandis que la mortalité moyenne dans les prisons soumises à la règle d'Auburn n'était que de *deux pour cent.* »

Le médecin de Philadelphie, comparant, pour l'année 1838, la mortalité de la prison à celle de la ville (3), a trouvé pour la prison 2 décès 85/100 sur 100 détenus blancs, et 11 décès 80/100 sur 100 détenus de couleur. C'est dans le premier cas, 75/100 pour 100 de plus que dans la vie libre, et dans le second 7 60/100 pour 100. Ainsi, à ne prendre que le dire de ses propres partisans, le régime pensylvanien abrégerait d'un tiers les chances de la vie moyenne pour les blancs, et triplerait pour les hommes de couleur les chances de mort. Ce dernier fait, pour le remarquer en passant, démontre sans réplique, à notre avis, qu'en supposant que l'emprisonnement solitaire convînt à une race de détenus, il ne s'ensuivrait pas qu'il pût convenir à toutes les autres, et M. de Tocqueville est assez mal fondé à soutenir que l'argument tiré de la différence des populations *ne s'appuie sur le résultat d'aucune expérience*, alors qu'il se rencontre, sans sortir des États-Unis, une race d'hommes qui ne résiste pas à l'emprisonnement solitaire, et pour laquelle ce formidable régime est quatre fois plus meurtrier que pour la race des Anglo-Américains.

Il tombe sous le sens qu'un système d'emprisonnement qui augmente ainsi les chances de mortalité parmi les détenus doit affaiblir la constitution de ceux qu'il ne tue pas et les prédisposer à un grand nombre de maladies. On en trouvera la preuve dans le rapport du médecin de Philadelphie sur l'état sanitaire de la maison pendant l'année 1839 (4). En effet, sans compter 73 cas de maladie, dont les condamnés avaient, selon lui, apporté le germe dans la prison, cet observateur con-

(1) 25 novembre 1843.
(2) *Eighteenth report of prison discipline society,* Boston.
(3) *Eastern penitentiary, tenth report.*
(4) *Eastern penitentiary, eleventh report.*

state lui-même 196 atteintes sérieuses à la santé des prisonniers, ce qui donne 1 malade sur 2 détenus. Aucune prison connue ne présente un pareil catalogue d'accidents. Ajoutons que ce catalogue, si lamentable qu'il soit, ne dit pas tout. On y a porté les maladies graves, mais on a passé sous silence ces infirmités qui ne se manifestent que par le dérangement de certains organes, laissant encore à l'homme la faculté d'agir et de s'appliquer au travail. M. Charles Dickens, qui a visité le pénitencier de Philadelphie, non pas en romancier, mais en observateur, et avec une sûreté de coup d'œil que n'ont pas montrée bien des philanthropes de profession, a remarqué que la plupart des détenus avaient contracté dans la prison un tremblement nerveux, et que d'autres étaient devenus presque sourds après plusieurs années de détention : tant il est vrai que les facultés que l'homme n'exerce pas finissent par se détruire, les organes se rouillant dans cette inaction absolue.

On vient de voir à quel point l'emprisonnement solitaire avait été fatal à la santé des détenus dans le pénitencier de Philadelphie. L'action de ce système sur leur raison n'est pas moins funeste; la commission elle-même le reconnaît. « Il y a eu à Philadelphie, dit M. de Tocqueville dans son rapport, *un certain nombre de surexcitations mentales* qui s'étant manifesté dans la prison, *peut être attribué au régime en vigueur.* » Après un pareil aveu, nous ne comprenons pas que la commission ait passé outre. Si le but que l'on se propose en renfermant les malfaiteurs dans les prisons est non pas d'éteindre ou d'énerver leur intelligence, mais seulement de les mettre hors d'état de nuire et de les préparer à une vie meilleure, comment des hommes graves peuvent-ils recommander à la chambre et à la France un système qui, dans leur propre conviction, surexcite l'esprit des détenus au point de les exposer et de les disposer à la folie?

Il est bon de noter qu'en faisant cette concession aux adversaires du projet, la commission ne semble pas avoir connu toute l'étendue des malheurs dont elle admet l'existence dans son rapport. « En 1838, dit l'honorable rapporteur, *quatorze* cas de surexcitation mentale ou de folie ont été constatés dans la prison (la population était de 387 détenus); en 1839, le nombre des cas a été de *vingt-six* (la population étant de 425); en 1840, il y a eu *dix ou douze* cas d'hallucination. » Ce n'est pas là le nombre réel des victimes. En consultant les documents officiels, on trouve que le pénitencier de Philadelphie a compté en 1837 *quatorze* détenus atteints de démence sur 376, ce qui donne la proportion de 1 sur 27. L'année suivante, le nombre des malheureux frappés de folie s'est élevé à *dix-huit* sur 387 détenus, ou 1 sur 21. Enfin en 1839, l'épidémie s'étendant avec la durée de l'emprisonnement, il y avait *vingt-six* cas de démence sur 334 détenus, ou 1 sur 16. Les résultats de 1840 et 1841 n'ont guère été moins désastreux, ces deux années ayant présenté ensemble 32 cas de folie. Ainsi en cinq années, de 1837 à 1841, *quatre-vingt-dix* détenus sont devenus fous dans la maison de Philadelphie. Quel commentaire ne pâlirait devant la simple énumération de ces faits?

Pour atténuer l'impression qui en ressort, M. de Tocqueville avance, sur l'autorité des inspecteurs de Philadelphie, que les facultés intellectuelles de plusieurs détenus étaient *plus ou moins* altérées avant leur entrée dans la maison. Cette circonstance, en la supposant avérée, irait droit contre l'induction que l'honorable rapporteur a voulu en tirer; elle prouverait en effet que le régime de la prison développe, quand il ne les fait pas éclore, les germes de la folie. M. de Tocqueville affirme encore, toujours d'après la même autorité, que le plus grand nombre des cas de démence ont été guéris à l'aide d'un traitement *qui a duré de deux à trente-*

deux jours. En exprimant notre parfaite incrédulité sur ce point, nous ne faisons que reproduire le sentiment avec lequel ont été universellement accueillies en Amérique les assertions que M. de Tocqueville reproduit. Enfin, l'honorable rapporteur attribue au caractère *particulièrement austère* que l'emprisonnement séparé avait dans l'origine à Philadelphie, les terribles conséquences de ce système. Pour répondre à l'observation de M. de Tocqueville, il suffit de rappeler que le régime du pénitencier avait déjà reçu les prétendus adoucissements que l'on nous propose d'appliquer ici au système pensylvanien, lorsque la folie s'y est déclarée en permanence avec le caractère le plus aigu (1).

Et ce n'est pas dans la Pensylvanie seulement que la détention solitaire a porté de tels fruits. En 1840, le pénitencier de New-Jersey, où prévaut la même règle, a compté 12 cas de démence sur 150 détenus. Dans l'état de Rhode-Island, les accidents se sont tellement multipliés sous l'empire du régime pensylvanien, qu'on a fini par l'abandonner. En 1839, à une époque où l'état sanitaire des prisons américaines se trouvait dégagé de toute influence épidémique, le médecin du pénitencier de New-Jersey, le docteur Coleman, décrivait dans les termes qui suivent l'action du régime sur l'intelligence, ainsi que sur la santé des prisonniers :

« Parmi les condamnés, il y en avait plusieurs qui venaient de l'ancienne prison. Tant qu'ils vécurent dans cette maison, ils jouissaient d'une santé robuste, et, durant les deux premières années qu'ils passèrent dans le pénitencier, ils se plaignaient médiocrement. Maintenant ils sont devenus faibles, languissants, et portent tous les symptômes d'un véritable déclin de leurs forces physiques... Dans le nombre des prisonniers, on compte plusieurs cas de démence. Quelques-uns, au moment de leur admission, paraissaient avoir l'esprit dérangé, et leur état ne s'est pas amélioré depuis.... On voit aussi des prisonniers qui montrent une simplicité enfantine; ce qui prouve qu'ils ont l'esprit moins pénétrant qu'à leur entrée dans la prison. Ces symptômes, ou une partie de ces symptômes, s'observent parmi tous ceux qui ont passé dans le pénitencier plus d'une année. »

C'est à un partisan du système pensylvanien qu'échappent ces aveux remarquables. Il voit les effets de ce régime tels qu'ils sont, et néanmoins il persiste : « Continuez, dit-il, la réclusion solitaire encore plus longtemps, ne donnez pas aux détenus d'autres moyens d'exercer leurs facultés mentales que ceux qu'offre cette sorte d'emprisonnement, et bientôt le bandit le plus déterminé aura perdu l'énergie et l'habileté *(his capacity for depredating)* qui le rendaient redoutable à la société. » A la bonne heure, voilà de la franchise! Le docteur Coleman ne veut pas faire de la philanthropie avec l'emprisonnement solitaire; il préfère ce système à cause des incapacités physiques et mentales qui en sont la conséquence. Ne croyant pas sans doute à l'amendement des détenus et voulant les mettre dans l'impossibilité de nuire, il consent à les mutiler moralement pour le reste de leur vie. Cela rappelle la pratique des peuplades barbares qui coupent un pied à leurs prisonniers pour les empêcher de fuir.

Au reste, l'emprisonnement solitaire a perdu du terrain en Amérique depuis qu'il a été possible d'en constater les effets. On lit dans le dix-huitième rapport de la société de Boston :

(1) Sur 18 cas de folie en 1838, le médecin comptait 13 cas de démence aiguë.

« En 1838, il n'y avait que trois prisons d'état (prisons centrales) dans les États-Unis qui eussent adopté la règle pensylvanienne, savoir : deux dans la Pensylvanie, et une dans le Nouveau-Jersey, tandis que, dans l'espace de quelques années, la règle d'Auburn s'était répandue dans le Nouveau-Hampshire, dans le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut, l'état de New-York, le Maryland, le district de Columbie, la Virginie, la Georgie, le Tennessée, l'Illinois, l'Ohio et le Haut-Canada. Depuis 1838, aucun état en Amérique n'a adopté le système séparé, à l'exception de Rhode-Island, qui l'a déjà abandonné, 6 prisonniers sur 37 ayant perdu l'esprit. La Louisiane, l'état de Mississipi, l'Alabama, le Kentucky, Indiana, Michigan et le Maine ont embrassé le système d'Auburn. Quelques maisons de correction sur le plan de Philadelphie existent dans la Pensylvanie, dans le New-Jersey et dans la ville de New-York ; on en projette une autre dans le Kentucky. Mais le plan d'Auburn s'est étendu et s'étend généralement aux prisons de comté ainsi qu'aux maisons de correction, dans les états du nord, du sud et de l'ouest. Les maisons de refuge pour les jeunes délinquants en Amérique sont toutes construites sur le plan de la séparation de nuit et du travail en commun pendant le jour. »

C'est donc dans la période où le système pensylvanien devient impopulaire en Amérique, où son expansion est complétement arrêtée depuis cinq ans, et où le déclin est déjà visible en attendant l'abandon, que le gouvernement et la commission nous proposent de l'adopter en France; on conviendra que le moment de l'enthousiasme et de l'importation est assez mal choisi. Si l'exemple des États-Unis ne suffit pas du reste, il semble que celui de l'Angleterre devrait nous avertir. Le gouvernement britannique s'était d'abord passionné pour l'emprisonnement solitaire, et il avait l'intention de l'appliquer à toutes les prisons ; mais l'expérience n'a pas tardé à faire justice de cet engouement irréfléchi. La première épreuve du système eut lieu dans le pénitencier de Millbank à Londres; en dix-huit mois, quinze détenus y succombèrent et perdirent entièrement la raison. L'on résolut alors de modifier la règle de la maison : la durée de l'emprisonnement solitaire fut limitée à trois mois pour chaque détenu, et, à l'expiration de cette période, il fut permis aux condamnés de causer entre eux pendant la récréation. Cette réforme date du mois de juin 1841, et pendant les dix-huit mois qui suivirent, le comité de surveillance l'affirme dans son rapport de 1843, cinq cas de folie seulement se déclarèrent dans la maison. Il est probable que, si, au lieu de se borner à un adoucissement du régime solitaire, on y avait tout à fait renoncé, cette démence en quelque sorte endémique eût complétement disparu.

Le gouvernement anglais a fait construire à Pentonville, dans la banlieue de Londres, une prison modèle dans laquelle on observe strictement la règle de Philadelphie. Aux termes de l'acte qui en autorise la création, les détenus ne doivent pas y rester enfermés plus de dix-huit mois ; c'est une espèce d'appendice et de préparation au servage auquel les déportés sont soumis dans l'Australie. En réduisant la durée de cette épreuve à dix-huit mois, le gouvernement a voulu donner satisfaction à l'opinion publique, et tenir compte des faits. Eh bien ! ce terme se trouve encore trop long pour les détenus. Il n'y a pas un an que Pentonville est habité, et déjà il a fallu transférer à Woolwich, dans le ponton qui sert d'hôpital, environ *quarante* condamnés, réduits par le régime solitaire à un tel état de maigreur et de faiblesse, que bien peu de ces malheureux paraissent devoir recouvrer la santé. Le

24 janvier (1), une enquête ouverte à Woolwich, après le décès d'un condamné, a constaté qu'il était mort des effets de l'emprisonnement pensylvanien, malgré les soins qu'on lui avait prodigués après sa sortie de Pentonville pour le ramener à la vie. Cet homme, quoique dans la fleur de l'âge, présentait l'aspect d'un véritable squelette, et son corps n'était plus qu'une masse entièrement desséchée. Outre ceux qui sont morts ou qui sont à la veille de mourir, on a transféré à l'hospice de Betlehem trois condamnés qui étaient devenus fous, l'un dès le mois de juin, l'autre dans le mois d'août, et le troisième avant la fin de décembre 1843. Il semble, d'après cela, que l'influence délétère que ce système exerce sur les facultés mentales soit aussi prompte qu'elle est terrible. A Pentonville, les deux premiers cas de folie se sont déclarés en moins de six mois. A Philadelphie, et suivant le rapport des médecins, sur 18 détenus atteints de démence en 1838, 10 avaient perdu la raison après un séjour moyen de cinq mois, et 8 après avoir passé deux années dans la prison. A Lausanne, sur 24 aliénés du pénitencier, 13 ont montré presque immédiatement des symptômes de démence, 9 sont devenus fous au bout de quelques mois, et 2 après deux années d'emprisonnement.

Nous avons parlé de Lausanne ; l'expérience qui a été faite dans ce pénitencier, bien qu'elle n'affecte pas des dimensions colossales, nous paraît plus concluante à beaucoup d'égards que celle de Philadelphie. La prison de Lausanne, qui est presque une prison française, tant les populations limitrophes ont de rapport entres elles, a passé, depuis le commencement du siècle, par trois régimes différents. De 1803 à 1826, la règle était la même que celle de nos maisons centrales, la réunion des prisonniers dans les dortoirs pendant la nuit, et le travail en commun pendant le jour; de 1826 à 1834 règne un nouveau système, imitation imparfaite de la règle d'Auburn; enfin, de 1834 à 1841, l'on aggrave les rigueurs de ce régime pour les détenus ordinaires, et l'on adopte pour les détenus en récidive le système pensylvanien. Dans un ouvrage remarquable (2), M. le docteur Verdeil, membre du grand conseil, a jugé ces trois périodes par les résultats qu'elles avaient produits. On y voit 1 seul aliéné dans la première période, 2 dans la seconde, et dans la troisième 31. M. Verdeil paraît croire que la mortalité n'a pas varié ; mais M. Gosse (3) a démontré, par une analyse plus exacte des mêmes faits, que l'emprisonnement solitaire avait nui à la santé autant qu'à la raison des détenus. Nous le laisserons parler :

« Du 1er novembre 1834 au 1er janvier 1842, 580 prisonniers, dont 458 hommes et 122 femmes, ont été soumis au travail en commun, et 103 prisonniers, dont 85 hommes et 18 femmes, ont été reclus solitairement.

» Des 458 hommes, il en est mort 13, ce qui fait 2 83/100 morts pour 100 détenus. Des 122 femmes, une seule a succombé, soit 82/100 pour 100 détenues. Les décès pour les deux sexes n'ont donc pas dépassé, dans la vie d'atelier, la proportion de 2 41/100 pour 100 détenus, chiffre inférieur à celui de la mortalité de la ville de Lausanne, qui est en moyenne de 2 58/100 pour 100 habitants.

» Dans le même espace de temps, sur les 85 hommes reclus solitairement, il en

(1) Voir le *Times* du 28 janvier.

(2) *De la Réclusion dans le canton de Vaud*, par A. Verdeil, D. M., in-8°.

(3) *Analyse de l'ouvrage de M. Verdeil*, par M. le docteur Gosse; *Bibliothèque de Genève*.

est mort 6 dans la prison, ce qui fait une mortalité de 7 6/100 pour 100 détenus. Les femmes ont présenté une mortalité plus effrayante : sur les 18 recluses solitaires, il en est mort 3, soit 16 60/100 pour 100 détenues!

» Les cas d'aliénation mentale survenus dans le pénitencier présentent des circonstances analogues, quoique moins tranchées. Des 31 cas qui appartiennent à cette époque, il faut en retrancher 5 qui avaient déjà été atteints de symptômes plus ou moins marqués de folie avant leur dernière incarcération. Restent 26 aliénés, dont 21 hommes et 5 femmes sur 683 détenus, ce qui donne une proportion de 38 6/100 aliénés des deux sexes sur 1,000 détenus.

» Des 21 aliénés mâles, 12 faisaient partie des 458 condamnés travaillant en commun, soit 26 20/100 pour 1,000 détenus de cette catégorie, et 9 appartenaient aux 85 détenus en cellules solitaires, soit 105 88/100 pour 1,000 détenus de cette catégorie.

» Des 5 femmes aliénées, 4 appartenaient aux 122 détenues travaillant en commun, soit 32 78/100 pour mille détenues; enfin une aliénée faisait parte des 18 détenues en cellules solitaires, soit 55 55/100 pour 1,000 détenues!

» La proportion moyenne des aliénations mentales, pour les hommes du même âge que les détenus, était en 1826, dans le canton de Vaud, de 3 93/100 aliénés des deux sexes sur 1,000 habitants.

» La proportion énorme des aliénés mâles dans la réclusion solitaire frappe d'abord.... Comment expliquer une pareille aggravation, si ce n'est en admettant l'influence de l'isolement continu auquel se sont joints les effets du *vice honteux qu'engendre la solitude.* »

Les faits que nous venons de citer ont paru assez graves aux autorités du canton de Vaud pour déterminer l'abandon du système. Le conseil d'état vient de décider que la réclusion solitaire ne s'appliquerait plus qu'aux condamnés en récidive, et qu'elle ne pourrait pas se prolonger au delà de trois mois (1).

Pour compléter cette énumération, il faut dire quelques mots du pénitencier de la Roquette, où l'isolement cellulaire est employé à l'éducation des jeunes détenus. M. de Tocqueville, comparant les résultats sanitaires de ce régime avec ceux de la vie commune qui était d'abord en usage dans la maison, dit que la moyenne des malades n'est que de 7 77/100 pour 100 sous l'influence de l'emprisonnement solitaire, tandis qu'elle était auparavant de 10 à 11 pour 100. Nous n'acceptons pas la question ainsi posée. Tout le monde sait que le régime qui a précédé à la Roquette celui de l'isolement ne ressemblait à aucun système régulier, et l'on ne s'étonnera pas de trouver l'état sanitaire, aussi bien que l'état moral, réduit au plus bas dans

(1) C'est ici le lieu de rectifier une assertion de M. de Tocqueville, qui avance dans son rapport qu'à Genève, *où la douceur du régime a été poussée jusqu'au point d'énerver la loi pénale*, la mortalité est de 1 sur 30. M. le docteur Coindet a parfaitement démontré, dans son *Mémoire sur l'Hygiène des condamnés*, que l'accroissement de la mortalité coïncidait avec l'aggravation du régime. Du 1er janvier 1827 au 1er janvier 1832, la mortalité aurait été de 1 sur 63. De 1833 à 1835, une plus grande sévérité fut introduite dans le règlement de la prison, et la mortalité s'éleva à 1 sur 37. Enfin, en 1836 et 1837, la suppression de tout exercice musculaire, jointe à l'emploi de l'emprisonnement solitaire comme moyen de discipline, fit monter la mortalité à 1 sur 24. Ainsi que le remarque M. Coindet, c'est comme si le régime pénal enlevait aux détenus, suivant son degré d'autorité, depuis l'âge de trente ans, 12, 23 ou 30 ans de vie.

cette abominable confusion. Mais indépendamment de toute comparaison, comment la commission peut-elle applaudir au régime actuel, qui a produit, en 1840, 40 décès sur 455 enfants ; en 1841, 48 décès sur 451 enfants, et en 1842, 37 décès sur 433 enfants ? Est-ce donc un état de choses normal et avantageux à la société que celui qui ne concentre tant d'enfants dans une maison d'éducation ou de réforme que pour en vouer annuellement à la mort tantôt 1 sur 11 et tantôt 1 sur 10? Encore faut-il observer que, grâce à la faculté de mettre provisoirement en liberté les jeunes détenus, on fait sortir de la prison, avant l'expiration de leur peine, ceux dont la santé paraît trop faible pour résister à une détention prolongée. Si les membres de la commission avaient pris la peine de visiter la Roquette plus d'une fois, ils eussent remarqué très-certainement cette enflure aux jambes qui se manifeste dans les premiers mois de l'emprisonnement, et ils auraient compris qu'il y a une véritable barbarie à priver d'air et de mouvement ces malheureux enfants de Paris, qui sont trop souvent couverts de scrofules, et auxquels l'éducation de la ferme serait physiquement et moralement cent fois meilleure que celle de la prison. Un homme de bien, un homme connu par sa sollicitude éclairée pour les misères sociales, le docteur Kay Shuttleworth, nous disait, après avoir parcouru les funèbres rapports de M. le préfet de police sur l'établissement de la Roquette : « Si une maison pareille existait en Angleterre, on l'aurait déjà rasée jusqu'au sol. »

M. de Tocqueville a cherché à établir que de tous les systèmes d'emprisonnement la détention solitaire était la seule qui n'exigeât pas, dans la discipline intérieure, l'emploi de punitions fréquentes, et notamment celui des châtiments corporels. Sans discuter ici les reproches qu'il adresse aux prisons régies en Amérique par le système d'Auburn, et sans examiner s'il y a de l'équité à se prévaloir des désordres qui règnent dans nos maisons centrales, où la disposition des lieux rend nécessairement toute règle inefficace, nous croyons utile de rappeler les faits qui tendent à prouver que le système pensylvanien ne dispense pas plus qu'un autre de déployer certaines rigueurs envers les détenus indisciplinés. Dans le pénitencier de Glasgow, suivant le témoignage des inspecteurs, les punitions sont fréquentes. Elles consistent dans la privation de nourriture ou de travail, dans la cellule ténébreuse, dans les fers *(handcuffs)* : quelquefois même on a recours, pour dompter les enfants, aux châtiments corporels, ou bien on les plonge dans un bain froid. A Philadelphie, le gardien fut blessé grièvement, il y a quelques années, en luttant contre un détenu furieux. Dans la même prison, non-seulement la privation de nourriture et de travail, ainsi que la cellule ténébreuse, sont employées contre les détenus récalcitrants, mais pendant assez longtemps on y a fait usage, pour empêcher les prisonniers de troubler la maison par leurs cris, d'un affreux et homicide instrument connu sous le nom de bâillon de fer *(iron gag)*, et dont voici la description telle qu'un membre de la législature pensylvanienne, M. M'elwee, l'a donnée (1) :

« Le bâillon de fer est un instrument de fer brut, ressemblant au mors d'une fausse bride, portant vers le milieu une plaque de fer d'un pouce carré, et garni aux deux bouts de chaînes que l'on attache derrière le cou. On plaçait cet instrument dans la bouche du prisonnier, la plaque de fer pressant sa langue, le mors entrant aussi avant que possible, et les chaînes étant ramenées le long des joues jusque derrière la tête. On faisait passer le bout d'une chaîne dans l'anneau qui ter-

(1) *Fourteenth report of the Boston prison discipline society.*

minait l'autre chaîne, on le serrait fortement jusqu'au quatrième anneau, et l'on assujettissait le tout avec un cadenas. Les mains du prisonnier étaient ensuite introduites dans des gants de cuir garnis de gâches en fer, et croisées derrière le dos. On passait des courroies de cuir dans les gâches et autour du bâillon, puis on les serrait étroitement en relevant les mains vers la tête. La pression, agissant ainsi sur les chaînes et par les chaînes sur les joues ainsi que sur les veines jugulaires, causait d'horribles tortures et pouvait amener un épanchement du sang dans le cerveau. Un détenu nommé Macumsey a perdu la vie au milieu de cet infernal supplice; plusieurs autres y ont enduré des tourments qui excèdent les forces de l'homme; il devrait être aboli à jamais. Les annales de l'inquisition espagnole ne présentent pas de torture plus épouvantable. »

La peine du bâillon a été abolie en effet dans la Pensylvanie ; on a cédé aux justes réclamations de l'opinion publique, soulevée par la fin tragique de Macumsey. Cependant ce qui s'est passé à Philadelphie peut se renouveler ailleurs. Dans tout autre système d'emprisonnement, la cellule solitaire est le moyen le plus puissant de châtier les infractions à la discipline. Mais dès que vous faites de la solitude le régime habituel du détenu, que vous reste-t-il pour réprimer la résistance qu'il est quelquefois tenté d'opposer à la règle de la prison, si ce ne sont ces traitements barbares que prodiguait le moyen âge, et dont rougit notre civilisation? Les chaînes et les châtiments corporels nous paraissent les auxiliaires obligés du système pensylvanien. La logique de ce régime avait conduit ceux qui l'administrent à la détestable invention du bâillon de fer; l'humanité de notre époque a brisé cette arme dans leurs mains. Quoi que l'on fasse pourtant, à moins d'énerver l'emprisonnement solitaire, il faudra bien accorder aux gardiens de la prison un pouvoir discrétionnaire qui aille, dans certains cas, jusqu'à placer à côté de la peine légale des peines disciplinaires qui en altèrent la portée et qui en excèdent l'énergie. Point de milieu : le système doit se relâcher jusqu'à la faiblesse, ou se tendre jusqu'à la cruauté.

Le grand argument des partisans du système pensylvanien consistait jusqu'ici dans la vertu que l'on supposait à ce régime pour prévenir les crimes et les délits, en un mot, dans un effet d'intimidation. Il faut leur enlever ce dernier refuge; laissons encore une fois parler les faits. Depuis que l'emprisonnement solitaire est en vigueur aux États-Unis, le nombre des détenus, loin de diminuer, comme on l'avait prédit, n'a fait que s'accroître. Le pénitencier de New-Jersey, qui ne renfermait en 1836 que 113 prisonniers, en a reçu 141 en 1837, 163 en 1838, 166 en 1839, et 152 en 1840. Dans le pénitencier de Philadelphie, et sans remonter aux trois premières années de l'institution, qui pourraient passer pour un temps d'épreuve, on comptait 123 détenus en 1833, 183 en 1834, 266 en 1835, 360 en 1836, 386 en 1837, 387 en 1838, 417 en 1839, et 434 en 1840. D'après le rapport fait par les inspecteurs, il paraît que sur 1,480 détenus qui sont entrés dans cette prison depuis l'ouverture de l'établissement jusqu'au 1er janvier 1842, 460, ou 31 sur 100, étaient en état de récidive, et qu'ils avaient été emprisonnés à Philadelphie ou ailleurs depuis deux jusqu'à neuf fois. On aura beau compulser nos annales criminelles, on n'y découvrira pas de plus tristes résultats (1).

(1) La proportion des accusés en récidive était en France, pour l'année 1841, de 24 sur 100, et celle des prévenus en récidive de 17 sur 100.

Les récidives ne sont pas moins fréquentes à Glasgow. Les inspecteurs admettent, dans leur rapport de 1836, que les condamnés à court terme reviennent très-souvent dans la prison. Ils citent particulièrement un jeune homme qui, à l'âge de 18 ans, avait encouru déjà 22 condamnations. Les femmes semblent être encore plus incorrigibles. Plusieurs ont été enfermées jusqu'à 68 fois; mais ces exemples pâlissent devant celui d'une détenue qui, à l'âge de 39 ans, avait subi 81 condamnations, et qui avait passé au total treize années de sa vie dans le pénitencier.

A Lausanne, l'amélioration des condamnés soumis à l'emprisonnement séparé n'a pas été plus sensible. Tandis que les libérés qui sortaient du quartier où règne le système d'Auburn, n'ont présenté, les hommes que 11 59/100 récidives pour 100, et les femmes que 13 8/100 récidives pour 100, parmi les reclus solitaires la proportion a été pour les hommes de 50 84/100 récidives sur 100 libérés, et pour les femmes de 66 66/100 récidives sur 100 libérées.

Ainsi, le nombre des récidives aux États-Unis, en Écosse et dans le canton de Vaud, est tout aussi considérable que dans les pays, comme la France, où la réforme pensylvanienne n'a pas encore pénétré. Doit-on en conclure que l'emprisonnement solitaire n'intimide point les criminels? Nous sommes fort éloigné de le penser. Cette peine, en se prolongeant, brise tout ensemble la vigueur physique et l'équilibre de l'esprit; il est impossible que l'on ne redoute pas un châtiment qui agit sur l'organisme avec une telle puissance de destruction. Néanmoins la terreur est une impression trop vive pour être durable : elle s'efface avec le temps, puis, comme nous l'avons dit ailleurs, les hommes craignent aussi la peste, ce qui ne les empêche pas de trafiquer avec les pays qui en sont le foyer.

On se fait une déplorable illusion, si l'on imagine que l'intimidation, dans l'ordre pénal, puisse tenir lieu de tous les principes. Il ne sert de rien d'effrayer les coupables, quand on néglige en même temps de corriger leurs mauvais penchants et de les mettre, après leur libération, à l'abri des occasions de mal faire qui viennent les assiéger. Nous dirions volontiers de la détention, quand elle n'a pas d'autre principe que la terreur, ce que l'on a dit des religions fondées uniquement sur la crainte. Le judaïsme n'a jamais fait de conquêtes, il ne s'est pas répandu comme le polythéisme dans les premiers temps et comme le christianisme plus tard. Il est resté la croyance d'une tribu que ce culte isole encore du monde entier.

Les dispositions du projet de loi montrent que l'on s'est préoccupé à l'excès du danger des communications entre les détenus. Est-il possible de les prévenir, même en appliquant le système pensylvanien avec la dernière rigueur? Le gouvernement et la commission n'hésitent pas à le penser, mais les faits démentent cette supposition. A Philadelphie, en 1835, les détenus, en communiquant entre eux par les conduits qui aboutissent à chaque cellule, avaient concerté une insurrection générale; l'esprit de révolte s'était fait jour à travers toutes ces doubles portes et à travers tous ces doubles murs. A Glasgow, une partie des femmes travaillent en commun; quant aux enfants, on est obligé, pour leur donner un peu d'exercice, de les réunir chaque jour dans les galeries. A Pentonville, malgré les masques dont on couvre la figure des détenus, ils se reconnaissent mutuellement en travaillant à la pompe, et ils causent ensemble en se rencontrant dans le trajet des cellules aux préaux.

Les communications sont inévitables entre détenus. Au lieu de chercher à y mettre obstacle, il vaudrait mieux les faire tourner à bien, comme il est arrivé à

Millbank, où des prisonniers ont appris de leurs camarades à lire et à écrire pendant les courtes heures du repos en commun. Au surplus, quand les condamnés ne se connaîtraient pas, et quand ils ne formeraient pas d'associations coupables dans la prison, échapperaient-ils pour cela, leur détention expirant, aux tentations du dehors? Écoutons le directeur du pénitencier de Philadelphie :

« Avec des êtres aussi dépravés, dit M. Wood dans son rapport de 1838, parmi lesquels se trouvent beaucoup de malfaiteurs émérites, et qui, à peine mis en liberté, accourent dans les cabarets si nombreux de la ville et du comté, il ne peut manquer d'arriver que quelqu'un d'entre eux encoure, une année ou l'autre, une nouvelle condamnation. » Le chapelain du pénitencier, qui a recueilli les confidences des détenus, explique dans le même sens les récidives auxquelles ils sont entraînés ; il pense que la plupart, après avoir mené pendant quelque temps une vie laborieuse et honnête, rencontrent d'anciens complices qui les ont bientôt ramenés à leurs habitudes d'ivrognerie et de vol. Il existe donc dans toute société des repaires du vice qui attirent les néophytes, et qui servent de rendez-vous aux bandits de profession. Et c'est peu de prévenir les associations dans la prison, s'il reste en permanence dans nos cités des associations bien autrement redoutables, espèces d'écoles professionnelles qu'on ne supprimera qu'en donnant un autre cours à la population dont elles s'alimentent, c'est-à-dire en colonisant les libérés.

Mais quand la société ferait pour les condamnés, à l'expiration de leur peine, ce que néglige de faire le projet de loi ; quand les détenus, au sortir des maisons pensylvaniennes, trouveraient un refuge dans des établissements lointains; en supposant l'institution complète, nous doutons encore que l'emprisonnement solitaire laissât dans le cœur des coupables ces germes de réforme qui sont les garanties de l'avenir. La commission, elle, n'en doute pas. L'emprisonnement individuel, dit M. de Tocqueville dans son rapport, est, de tous les systèmes, celui qui rend le plus probable la réforme morale des criminels, et qui exerce sur leur âme l'influence la plus énergique et la plus salutaire. » Examinons cette opinion.

Il y a deux écoles en morale : la doctrine ascétique, qui veut que l'homme trouve en lui seul la règle du bien et la force de l'accomplir, et la doctrine religieuse, qui montre la société dépositaire des traditions, et qui fait de l'action exercée par les hommes les uns sur les autres le grand levier de l'amendement ainsi que du progrès. L'école ascétique, après avoir inventé les épreuves pythagoriciennes, les ermites chrétiens, les couvents en Europe et les extravagances des faquirs en Orient, se rabat, dans la civilisation moderne, sur l'isolement des condamnés. Cette dernière forme n'est ni la moins déraisonnable ni la moins absolue.

On comprend les solitaires de la Thébaïde. C'étaient des hommes de choix qui allaient porter dans le désert les aspirations d'une âme détachée du monde et pleine de Dieu. A défaut de la société, ils avaient la nature, avec laquelle ils s'entretenaient, dans un sublime dialogue, des merveilles de la création et des problèmes de la destinée. La solitude s'animait pour eux ; elle n'était qu'un espace ouvert où leur intelligence s'orientait et se développait plus librement. Ils y entraient exilés, ils en sortaient prophètes. Et c'est à eux sans doute que Zimmermann a songé en écrivant : « De profondes méditations dans des lieux solitaires élèvent l'esprit au-dessus de lui-même, échauffent l'imagination et font naître les sentiments les plus sublimes. L'âme y goûte une satisfaction plus pure, plus continue, plus durable et plus féconde. Là vivre n'est autre chose que penser; à chaque pas, l'âme marche dans l'infini. »

Mais autre chose est la solitude, dans l'état de liberté, au milieu des grandes scènes de la nature; autre chose est la solitude au fond d'un cachot. Celle-ci, loin d'élever l'âme, l'irrite ou l'abat. La plus grande anxiété de Gonfalonieri au Spielberg était la crainte de perdre la raison, qui paraissait, selon son expression, *toujours prête à s'échapper*. Sylvio Pellico répondait à son geôlier qui lui rappelait l'inexorable consigne du silence : « Je ne le puis; la solitude continue est pour moi un tourment si cruel, que jamais je ne résisterai au besoin de laisser tomber quelques paroles de mon gosier et d'engager mon voisin à me répondre; et si ce voisin ne me répondait pas, j'adresserais la parole aux barreaux de ma fenêtre, aux collines qui sont devant mes yeux, aux oiseaux qui volent dans l'air. »

Voilà l'impression que produisait sur des esprits cultivés, sur des âmes droites, l'isolement dans la prison. Que sera-ce des intelligences incultes et des cœurs gangrénés! « En me trouvant soudainement seul dans ma cellule, disait un détenu au chapelain de Philadelphie, je me sentis frappé de terreur à l'idée que Dieu était venu contre moi pour me détruire. Pendant quelque temps, la nuit, je ne pouvais pas dormir. » Un autre détenu racontait à MM. de Beaumont et Tocqueville (1) que, pendant les premiers mois de sa solitude, il était souvent visité par d'étranges visions; durant plusieurs nuits de suite, il lui semblait voir un aigle perché sur le pied de son lit. Un détenu, qui n'était dans le pénitencier que depuis trois semaines, paraissait plongé dans le désespoir. « *La solitude me tuera*, » disait-il. Un autre, renfermé depuis cinq mois, en portait un jugement semblable : « La solitude est funeste à la constitution de l'homme, elle me tuera. » Un quatrième ne parlait des premiers mois de sa détention qu'avec terreur, et ce souvenir lui arrachait des larmes. Un cinquième paraissait irrité, mais non soumis par le châtiment. On semblait le gêner en venant le visiter; il n'interrompait pas son travail, répondait à peine aux questions, et ne témoignait aucun repentir. — Que servirait de multiplier ici les exemples? Le raisonnement n'en dit-il pas assez sur ce point? Qu'une solitude de quelques jours porte à la réflexion, cela se conçoit encore; mais un isolement prolongé, un isolement perpétuel en quelque sorte, ne peut qu'aigrir le caractère ou exalter l'imagination : c'est une peine qui s'adresse au sentiment et non à la raison.

Les partisans de l'emprisonnement individuel semblent croire que l'âme humaine est une espèce d'arsenal, et que l'homme le plus dépravé doit retrouver en lui-même, pourvu qu'il s'interroge dans le silence de la solitude, des armes assez puissantes pour combattre victorieusement ses penchants les plus vicieux. Les choses ne vont point ainsi. Il n'y a que les animaux qui vivent naturellement solitaires. L'homme est un être sociable, parce qu'il est un être pensant. Il ne peut rien faire seul, ni le mal, ni le bien; et quand il est le plus abandonné, le plus misérable, le plus criminel, il faut encore, pour le ramener à un ordre d'idées meilleur, que la Providence, sous la forme de la charité humaine et de l'exemple, se manifeste à lui au fond du châtiment. On dira que le projet de loi réserve aux condamnés les consolations de la religion et de l'enseignement. Cela est vrai, mais il faut ne pas connaître la nature humaine pour supposer qu'une morale officielle puisse faire de nombreuses et de sincères conversions. Il n'y a de leçons vraiment utiles que celles que les hommes se donnent les uns aux autres par leur conduite; la réforme d'un criminel instruit cent fois plus ses compagnons de captivité que tous les sermons d'un aumônier ou d'un directeur de prison. La cellule du système pensylvanien

(1) *Du Système pénitentiaire aux États-Unis*, appendice.

ne vaut pas mieux, avec des formes moins brutales, que les cachots, les *in pace* de l'inquisition. C'est toujours la société retirant son appui à l'individu, et le laissant retomber de toute sa hauteur dans le désespoir, dans la folie, ou dans une implacable perversité. Une fois muré au fond de ce sépulcre, l'homme sent sa nature se dédoubler : le corps rampe comme un ver de terre, loin du mouvement et du soleil; l'intelligence tourne à la rage ou à l'hébêtement. Voilà désormais un être rayé du livre de vie.

Le système pensylvanien n'a pu être imaginé que par des législateurs peu familiers avec les grands côtés de la nature humaine, et qui désespéraient de l'amendement des criminels. Les tendances matérialistes de ce régime se révèlent dans toutes ses dispositions, et les murailles en sont le véritable agent moral (1). S'il convenait à une race au monde, c'était à coup sûr à celle qui a érigé l'égoïsme en maxime politique, qui a dit à l'individu : « Tirez-vous d'affaire par vos propres forces (*help yourself*), » et qui a mis pour la société le *self government* à l'ordre du jour. Mais n'est-ce pas un contre-sens que de le recommander à la nation qui est charitable par excellence, à celle qui a le plus directement subordonné, dans l'organisation du gouvernement, l'individu à la société?

Le projet de loi laisse entièrement de côté la question si grave du personnel de la surveillance dans les prisons. Cependant la bonne discipline d'un pénitencier et la réforme des condamnés dépendent surtout du choix des hommes préposés à la direction. Le personnel est tout dans un établissement pénal; la règle est secondaire. L'on ne réforme pas les hommes en écrivant des chartes disciplinaires ou des arrêtés ministériels; il faut incarner la règle dans la personne d'un chef, la rendre vivante et agissante, pour être entendu et obéi. Le meilleur système peut avorter dans les mains d'agents incapables, tandis que le plus mauvais système, corrigé dans l'application par un administrateur habile, produit souvent d'heureux résultats. La France en fournit d'éclatants exemples. Certes rien n'est moins parfait que l'aménagement intérieur de nos maisons centrales; rien n'est moins favorable à la discipline ni à l'amendement que ces prisons où n'existe pas même la séparation de nuit entre les détenus, et pourtant l'on ne trouverait, ni en Amérique, ni en Europe, ni sous l'empire de la règle pensylvanienne, ni sous le régime d'Auburn, des prisons de femmes comparables aux maisons centrales de Montpellier et de Fontevrault.

Nous ne connaissons la prison de Montpellier que par ses œuvres; mais nous savons que M. Michel Chevalier, qui l'a visitée récemment, et qui est un observateur compétent, place cet établissement au-dessus de tout ce qu'il a vu ailleurs. Quant à la prison de Fontevrault, nous l'avons visitée, dans le mois de mai 1843, plusieurs fois et à toute heure; nous avons suivi les cinq cents détenues qui occupent le quartier des femmes, dans tous leurs exercices, dans les ateliers, dans les cours, au réfectoire, à la chapelle, et partout nous avons vu régner un recueillement tel que les couvents même n'en présentent pas. On sait que les sœurs de saint Joseph président, sous le contrôle du directeur, à tous les détails de la surveillance. Ce sont là des instruments encore bien imparfaits; mais, grâce à l'impulsion intelligente et ferme de M. Hello, sans doute aussi par la vertu de l'habit qu'elles portent, les

(1) « La discipline est facile. On comprend que, quand des criminels sont séparés les uns des autres par des murailles, ils ne peuvent offrir aucune résistance ni se livrer à aucun désordre. » (*Rapport* de M. de Tocqueville, p. 32.)

sœurs ont introduit un ordre et un esprit admirables dans les rangs de la population qu'elles sont appelées à gouverner. Parcourez sans bruit les corridors du cloître sur lequel s'ouvrent les ateliers, appliquez votre œil au guichet de chaque porte, et quelque moment que vous ayez choisi pour cet examen, vous trouverez tous les visages courbés sur le travail, vous n'entendrez pas un mot, pas une plainte retentir. Entrez hardiment : parmi ces femmes naturellement si curieuses, pas une ne lèvera la tête pour vous regarder; seulement vous verrez couler sur leurs joues des larmes silencieuses, seuls indices qui trahissent dans cette retraite le trouble de leur cœur.

A l'heure marquée pour la récréation, deux fois par jour, on les rassemble dans une cour plantée d'arbres et gazonnée, où des sentiers étroits serpentent à travers la verdure. Des bancs règnent circulairement le long des murs. Le signal étant donné par la sœur qui préside à cet exercice, la moitié des détenues vont s'asseoir en silence et les bras croisés sur la poitrine; les autres suivent une à une et à la file les sentiers qui reviennent sur eux-mêmes, les bras croisés aussi et sans parler, plusieurs marmottant du bout des lèvres les prières du chapelet. Chaque détenue a ainsi un quart d'heure de promenade, et un quart d'heure de repos en plein air. Le repentir ou tout au moins la réflexion a laissé des traces profondes sur toutes ces figures. Quel contraste avec la parole libre et l'air effronté des femmes renfermées dans les autres prisons! Et quel tort ne ferait pas aux détenues de Fontevrault l'emprisonnement solitaire, qui leur enlèverait le spectacle édifiant, qu'elles se donnent les unes aux autres, de leurs progrès journaliers dans le bien?

La société française s'est déjà ressentie de ces améliorations. Le nombre des accusées va diminuant depuis quelques années, et si l'on prenait soin de protéger les détenues, à l'expiration de leur peine, contre les dangers, contre les séductions et les besoins qui les attendent, nous ne doutons pas que le budget du crime ne subît prochainement, de ce côté, une large réduction.

Le gouvernement et la commission admettent de concert que le système pensylvanien ne doit pas être appliqué aux enfants. Il paraît même que l'on a le projet d'annexer à nos grandes prisons, en faveur des jeunes détenus, des établissements ruraux semblables à la ferme naissante de Fontevrault ou à la belle colonie de Mettray. Pourquoi ne pas pousser plus loin cette concession obligée? Pourquoi ne pas reconnaître que la règle de Fontevrault, avec l'addition de l'isolement cellulaire pendant la nuit, est le régime le plus efficace que l'on puisse appliquer à la réforme des femmes condamnées?

Signalons une autre contradiction du projet. L'article 33 dispose qu'après une détention *séparée* qui aura duré douze ans, ou lorsqu'il sera septuagénaire, le détenu devra être admis au bénéfice du régime commun. Que signifient ces tempéraments, si l'emprisonnement solitaire est aussi bienfaisant qu'on l'a prétendu? Si la santé du corps s'en trouve bien, et si la raison y résiste sans effort, d'où vient que l'on croit devoir en limiter la durée? Ou la commission a confiance dans son système, et dans ce cas elle ne doit pas craindre d'aller jusqu'au bout, ou bien elle doute encore, et, s'il en est ainsi, les restrictions qu'elle apporte à son principe ne satisferont personne ; c'est un devoir de conscience pour elle de s'arrêter tout à fait.

Les conséquences financières du projet de loi fixeront sans doute l'attention de la chambre, car elles ont une véritable gravité. La commission s'est évertuée à prouver que le système pensylvanien n'excluait point un travail productif. Nous ne voulons pas opposer à ses présomptions des présomptions contraires; mais comme on ne

peut raisonner ici que par voie d'analogie, nous lui rappellerons qu'aux États-Unis, sur le terrain même où cette controverse a pris naissance, elle est aujourd'hui définitivement vidée. En effet, de 1827 à 1842, la prison de Philadelphie a coûté à l'état, après avoir absorbé le produit des travaux exécutés dans l'établissement, et pour entretenir une moyenne de 400 détenus, la somme de 320,000 dollars (1,712,000 fr.); dans la même période, les cinq prisons de Wethersfield, d'Auburn, de Charlestown et de Colombia, conduites selon la règle d'Auburn, avaient rapporté, toutes dépenses payées, pour une période de onze ans, la somme de 430,245 dollars (2,344,610 francs).

Les dépenses de construction, dans le système pensylvanien, seraient bien autrement sérieuses. M. de Tocqueville, s'appuyant sur des calculs à notre avis fort contestables, réduit le nombre des cellules à construire à 20,000, et les frais à 38 millions de francs, dont 7 millions, suivant lui, ont déjà été dépensés à Paris. L'honorable rapporteur a confondu les dépenses qu'exigent les maisons départementales destinées aux accusés et aux condamnés à moins d'un an avec celles qu'il faudrait faire pour remplacer les maisons centrales et les bagnes par des prisons construites dans le système pensylvanien. La ville de Paris n'a jusqu'à présent songé qu'à bâtir une prison à l'usage des prévenus et des accusés; il n'entrait pas même dans ses attributions d'aller au delà.

Indépendamment des prévenus et des condamnés qui sont renfermés dans les prisons départementales, les maisons centrales et les bagnes comptent ensemble 26,000 détenus. Otez les femmes et les enfants, il restera encore 20,000 à 21,000 condamnés à loger. On parle d'exécuter des travaux d'appropriation dans les maisons centrales pour y celluler une partie de ces détenus. C'est parce que nous avons vu ces établissements que nous déclarons la transformation impossible, à moins de compromettre l'existence même des condamnés. L'emprisonnement solitaire est déjà bien assez meurtrier; l'autorité se doit à elle-même de ne pas l'aggraver en refusant l'air et l'espace aux détenus.

C'est donc pour 20,000 condamnés au *minimum* qu'il faudrait construire les nouvelles prisons. A Philadelphie, les dépenses de construction se sont élevées à 8,738 fr. 93 cent. par cellule. Le plan de M. Haroux Romain (1) pour la France, le seul qui paraisse réunir les conditions de sécurité et de salubrité, avait été évalué par la commission d'examen à 5,500 fr. par détenu; mais le conseil des bâtiments a été d'avis que la dépense excéderait l'évaluation. La prison de Pentonville, modèle que les partisans de l'emprisonnement solitaire jugent suffisant, a coûté près de 2 millions de francs pour 500 détenus (2). M. de Tocqueville fait remarquer que les prisons construites dans le système pensylvanien à Paris et dans les départements n'ont coûté en moyenne que 2,900 fr. par cellule; il aurait dû ajouter que ces maisons, bonnes tout au plus pour des condamnés à court terme, ne remplissent pas le programme d'un établissement pénal. Des bagnes pensylvaniens coûteraient en France 3,500 fr. à 4,000 fr. par détenu; ce serait donc pour 20,000 détenus une dépense de 70 à 80 millions, et en y comprenant les prisons départementales, de 100 ou 110 millions. Il appartient à la chambre d'examiner si la

(1) *Observations sur les changements apportés au projet de loi sur le régime des prisons*, par M. Charles Lucas.

(2) Les dépenses réelles dépasseront le devis de 71,655 liv. st., envoyé au gouvernement français et relaté par M. de Tocqueville dans son *Rapport*.

situation du trésor et les engagements déjà pris par l'état lui permettent de tenter cette dispendieuse aventure, en marchant à une réforme qui, fût-elle assurée, laisserait encore à résoudre le problème bien autrement grave et bien autrement urgent de la condition des libérés.

Mais admettons que la chambre des députés, considérant ce qu'il y a de barbare et d'inefficace dans l'emprisonnement solitaire, se détermine à repousser le projet de loi, aura-t-elle compromis par là cette réforme des prisons dont l'opinion publique est préoccupée, à juste titre, depuis vingt-cinq ans? Nous sommes loin de le penser. En premier lieu, les changements les plus essentiels s'opèrent tous les jours par voie administrative et sans l'intervention du pouvoir législatif. Des maisons de refuge, des pénitenciers agricoles, s'ouvrent dans toutes les parties de la France aux jeunes détenus, et l'œuvre de la réforme se poursuit ainsi par le côté où sont les plus grandes espérances d'amendement. Après les enfants, ceux qu'il importe le plus de dérober à la contagion des prisons, ce sont à coup sûr les prévenus et les accusés. Eh bien! pour ceux-là aussi l'intervention de la loi devient inutile, les conseils généraux ayant voté ou s'empressant de voter des maisons où le régime cellulaire, tempéré par diverses exceptions et borné à une durée très-courte, n'aura que des avantages et n'aura point d'inconvénients. Toutefois, il faudrait que l'administration s'engageât à ne prolonger, dans aucun cas, au delà de cinq mois l'emprisonnement solitaire. Au delà de ce terme, le péril commence pour la raison ou pour la vie. Sans parler des accidents que la règle pensylvanienne a déterminés parmi les condamnés politiques, nous citerons une maison d'arrêt, celle de Saint-Quentin, où un détenu s'est suicidé, et deux autres ont tenté de se suicider en quelques mois.

Quant aux prisons destinées aux condamnés à long terme, on n'a qu'à sortir de la contemplation des deux systèmes américains, dans lesquels la pensée du gouvernement tourne comme dans un cercle sans issue, pour apercevoir une solution pratique qui ne demande aucun changement à la loi. Comme les ordres monastiques au moyen âge, la règle de Philadelphie et la règle d'Auburn partagent aujourd'hui les esprits. Cependant la vie claustrale s'était modifiée jadis, en passant de l'Orient à l'Occident; pourquoi le programme propre à la réforme des prisons ne se modifierait-il pas, en passant du monde occidental au monde oriental ? L'auteur de ces réflexions, dans un livre qui a déjà sept ans de date (1), proposait d'instituer, pour les détenus de race rurale, des pénitenciers agricoles, dans lesquels ces condamnés auraient été employés à des travaux de défrichement et auraient eu à féconder la terre de leurs sueurs. Ce qui n'était alors qu'une hypothèse de sa part devient aujourd'hui dans tel lieu le programme des praticiens, et dans tel autre l'expression des faits accomplis.

Ainsi, dans le canton de Vaud, le conseil d'état a décidé en principe que « le travail des détenus aurait lieu en plein air dans la bonne saison, surtout lorsque la détention serait de longue durée. » En même temps il a chargé l'administration d'examiner si les détenus ne pourraient pas *être occupés à la culture des domaines du pénitencier*.

En France, le directeur de Fontevrault, M. Hello, encouragé par le succès de l'éducation agricole qu'il donne à une partie des jeunes détenus, a proposé à

(1) *De la Réforme des Prisons,* par M. Léon Faucher; 1 vol. in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 8.

M. le ministre de l'intérieur de prendre à bail une ferme de trois cents hectares contiguë à la prison, et d'y employer les détenus adultes que les habitudes de leur vie antérieure destinaient aux travaux des champs. Cette proposition, venant d'un praticien consommé et n'entraînant aucun surcroît de dépense, méritait assurément d'être accueillie ; elle reste enfouie dans les cartons du ministère, avec tous les projets qui contrarient trop ouvertement la routine du mécanisme administratif. Et quand on a pris la liberté d'insister sur les avantages de l'expérience que M. Hello demandait à entreprendre, M. le ministre de l'intérieur s'est contenté de répondre que l'administration ne pouvait pas se prêter à courir les chances d'une telle innovation. Eh quoi ! l'emprisonnement solitaire n'est-il pas aussi une innovation, et la plus dangereuse de toutes, étant celle qui s'écarte le plus des précédents de notre législation et des mœurs de notre pays ? Il nous semble que les hommes qui n'ont pas reculé devant le péril d'un changement aussi complet auraient bien mauvaise grâce à s'effrayer pour quelques modifications de détail.

Au reste, il ne s'agit même plus d'une innovation, il ne s'agit plus d'une expérience ; le problème est déjà résolu, la tentative a reçu la consécration du succès. Les grands travaux exécutés par les bataillons disciplinaires d'Alger, sous le commandement de M. le colonel Marengo, ne sont pas plus connus que la bonne conduite et le progrès moral des condamnés qui ont concouru à ces prodiges, et le *Moniteur algérien* du 30 décembre 1842 a pu dire, aux applaudissements de toute la population : « En reconnaissant combien le travail des champs avait amélioré les mœurs de ces hommes, dont les fautes tiennent en grande partie à la force de leur constitution, qui engendre d'énergiques passions, on a pensé que les meilleurs pénitenciers seraient des ateliers de grands travaux agricoles ou de terrassements, au lieu du système cellulaire, qui livre les coupables à un ennui mortel et à l'inutilité. »

Une dernière considération. Il se fait, depuis le commencement du siècle, une immigration permanente et qui va croissant, des campagnes vers les villes ainsi que vers les centres manufacturiers. Attirés par l'appât d'un salaire plus élevé, les fils de paysan quittent la charrue et accourent en foule dans ces ateliers de filature, de tissage ou de machines, vastes congrégations industrielles mues et pour ainsi dire animées par la vapeur. Le flot des populations urbaines montant sans cesse, il n'y a bientôt plus de place pour les ouvriers dans les manufactures, pour les habitants dans les maisons, ni pour les maisons dans les rues. Le salaire s'avilit par l'action d'une concurrence excessive, et tombe au-dessous de ce qui est nécessaire à la vie. La misère, avec le vice et le désespoir, envahit les rangs de la classe laborieuse. Les travailleurs se réfugient dans des caves, dans des masures délabrées ou dans des auges à pourceaux ; leurs pieds trempent dans la fange, et leur visage ne voit pas le soleil. Les enfants s'étiolent et rampent dans une sauvage ignorance ; enfin, les filles se prostituent.

S'il y a un devoir impérieux, à cette heure, pour les gouvernements de l'Europe, c'est à coup sûr celui de faire refluer vers les campagnes, qui restent à moitié désertes et mal cultivées, la population ainsi que les capitaux ; que si, par une fatalité de leur situation, ils étaient hors d'état de réparer le mal, ils devraient s'étudier du moins à ne pas l'aggraver gratuitement. Voilà pourtant ce que l'on fait, lorsque, dans nos maisons centrales, on place un condamné de race rurale devant une *mule-jenny*, ou devant un métier à tisser. C'est un paysan que l'on métamorphose en ouvrier des manufactures ; c'est une constitution robuste que l'on condamne à

l'affaiblissement; c'est un criminel par accident que l'on prépare à devenir criminel par habitude. Au lieu de tendre à disperser les malfaiteurs à l'expiration de la peine, on leur fait un besoin de l'association. Comme si le foyer de la corruption n'était pas assez intense ni assez étendu, on y jette à plaisir de nouveaux aliments. C'est la voie dans laquelle nos établissements pénitentiaires se trouvent engagés; le projet de loi rendrait cette erreur irréparable, et voilà pourquoi nous en conseillons le rejet.

Léon Faucher.

L'ILE BOURBON.

Quand on fait tourner sous ses doigts un globe terrestre (et c'est là un des plus beaux délassements de l'esprit), le regard est attiré moins par les grandes divisions de l'univers que par les îles sans nombre répandues dans les océans. Celles-ci, appliquées, pour ainsi dire, à un cap dont elles sont la pointe extrême, projetées le long d'un continent dont elles forment comme l'appendice, ont été arrachées de la côte ferme par ces cataclysmes anciens que la science constate, et que la tradition locale rapporte parfois sous le voile de la légende. Celles-là, réunies en archipels, et figurant des constellations, déployées à travers une mer immense comme une voie lactée, semblent tantôt les débris d'un monde à demi submergé, tantôt des points de halte préparés par la Providence pour les peuples que l'instinct impérieux des migrations poussera vers des rives lointaines. D'autres enfin, isolées ou semées par petits groupes, loin de toute grande terre, ne paraissent pas d'abord se rattacher d'une manière visible au plan de la création. On dirait qu'elles ont surgi de l'abîme tout exprès pour donner aux tortues des grèves où déposer leurs œufs, aux goëlands des rochers où placer leur couvée. Généralement ces dernières étaient inhabitées au temps de la découverte; mais ici la neige étincelante des mornes, là les noires aiguilles des montagnes, ailleurs la fumée et les flammes d'un volcan, se dressaient comme des phares naturels destinés à guider un jour les vaisseaux; quand commencèrent les explorations aventureuses, on vit ces îles devenir des lieux de station d'où les navigateurs, après avoir repris haleine, s'élancèrent avec plus d'espérance vers les mondes pressentis.

Il fut donné aux Portugais d'aborder les premiers beaucoup de ces rochers stériles qui devaient plus tard se transformer en citadelles, et plus d'une aussi de ces terres fertiles dont les richesses inexplorées semblaient attendre la culture. Dans une de ces hardies expéditions au delà du cap des Tempêtes, Mascarenhas découvrit à l'est de Madagacar, la Taprobane de Ptolémée, un groupe de trois îles situées sous le tropique du capricorne, au milieu de l'Océan indien. Il légua son nom à ces terres nouvelles : ce sont aujourd'hui Rodrigue, sur laquelle vivent quelques familles de colons; l'île de France, redevenue l'île Maurice comme au temps des Hollandais, mais au profit du peuple qui les dépouilla de la plupart des conquêtes enlevées par eux aux Portugais; enfin, l'île Bourbon, débaptisée deux fois sous la république et sous l'empire. Rodrigue n'était qu'un îlot sans valeur, sans

étendue, et destiné à porter malheur à nos possessions dans la mer des Indes, en servant de point de ralliement à la flotte anglaise qui venait nous les enlever. Les navigateurs portugais reconnurent que les deux autres îles étaient plantées de beaux arbres, arrosées de torrents et de rivières, coupées de plaines au milieu desquelles s'élevaient des montagnes pittoresques et menaçantes, animées par le chant des oiseaux; mais ils purent en faire le tour sans apercevoir sur le sable cette empreinte fatale qui fit reculer d'effroi Robinson Crusoë. Ils y laissèrent quelques chèvres et poursuivirent leur route; les Portugais d'alors songeaient plus à guerroyer contre les infidèles qu'à fonder des colonies, comme si, devinant que leur règne serait de courte durée, ils se fussent empressés d'arborer partout leur pavillon.

Pendant un siècle, il ne fut plus question des îles reconnues par Mascarenhas; en 1642, de Pronis, commandant des établissements français à Madagascar, prit possession de Bourbon au nom du roi Louis XIII, et y envoya en exil quelques soldats mutins. Ceux-ci ne se regardèrent pas sans doute comme très-punis de changer le climat insalubre de Sainte-Luce pour l'air éminemment sain du lieu de leur déportation. Cependant, soit qu'ils eussent été rappelés par le successeur de celui dont l'administration, souvent blâmée, avait excité leur mécontentement, soit que la présence de quelques militaires rebelles ne donnât pas à cette île un caractère formel d'occupation, sept ans plus tard, de Flacourt, qui menait si vertement les Séclaves, en reprit possession et lui imposa le nom qu'elle porte aujourd'hui. Quinze années s'écoulèrent, durant lesquelles cette annexe de Madagascar ne fut guère fréquentée que par les flibustiers des mers des Indes. Ils venaient y chasser le *dronte*, gros et lourd oiseau dont la race a depuis longtemps disparu du pays, et les chèvres sauvages nées de celles qu'y avaient laissées les Portugais; leurs cabanes s'élevaient aux embouchures des rivières, dans les lieux propres au renouvellement de la provision d'eau, premier besoin des navigateurs. Enfin, en 1665, la compagnie française des Indes orientales, à qui Louis XIV avait concédé Madagascar et ses dépendances, envoya à Bourbon une vingtaine d'ouvriers, et ce fut, sur cette terre irrégulièrement occupée, le commencement de la colonisation. Autour de ce noyau de travailleurs sédentaires vinrent se grouper des matelots toujours prêts à déserter le bord, quitte à regretter bientôt les ennuis de la navigation, des flibustiers dénationalisés par le fait d'une vie vagabonde. A cette population improvisée et manquant de femmes, le gouvernement se chargea d'expédier un certain nombre d'orphelines; c'était l'usage dans ces temps-là. Ces jeunes filles, qui n'avaient plus de famille en Europe, se trouvèrent appelées à fonder au delà du Cap celles qu'on vit plus tard prospérer, s'enrichir, puis se disséminer sur la côte de Coromandel, aux Seychelles, dans les terres voisines. Une circonstance fâcheuse pour nos établissements dans la mer des Indes vint accroître bientôt le nombre des colons : l'orgueil imprudent de Delahaye, qui commandait à Madagascar en 1670, ayant provoqué une guerre dont le résultat fut un massacre général de la population blanche, les Français qui eurent le bonheur d'échapper au désastre se réfugièrent à Bourbon; la petite île, en recueillant les débris de la grande, acquit une importance d'autant plus sérieuse que pendant quatre-vingt-dix années on ne songea plus à bâtir de forteresses à Madagascar.

Depuis 1671, époque de la cession à la compagnie, jusqu'en 1764, date de la rétrocession au roi, la colonie de Bourbon, dont les habitants n'avaient à redouter ni les influences pernicieuses d'un climat dangereux, ni les attaques des sauvages, paraît avoir joui au plus haut degré de ce bien-être paisible, de ce genre de vie

facile et heureux que le père Labat a si naïvement célébrés dans son voyage aux Antilles, et conservé la simplicité de mœurs qui s'est perpétuée si longtemps aux Seychelles, ce petit *Eldorado* de l'Océan indien. L'île obéissait alors à un gouverneur nommé par le roi sur la présentation des directeurs, et assisté des membres d'un conseil choisi parmi les principaux employés (1) ; le seul impôt auquel elle fût soumise consistait en une taxe de vingt sous par tête de noir dont le produit était affecté à certaines dépenses communales, la compagnie se chargeant des frais d'administration et de défense. L'île Bourbon était devenue une des échelles de l'Inde ; malheureusement elle manquait de port, inconvénient fort grave depuis l'abandon de nos établissements de Madagascar, tandis que l'île voisine en possédait deux. La fréquence des coups de vent et les ravages qu'ils causaient parmi les navires mouillés sans abri dans des rades foraines, attirèrent l'attention du gouvernement sur l'île Maurice, occupée précédemment par les Hollandais. Vers 1712, quelques créoles français s'y étaient, pour ainsi dire, transplantés ; la colonie nouvelle, dont ces pionniers formaient la base, prit un développement si rapide, qu'en moins de ving-cinq ans elle devint le siége de l'administration. L'île Bourbon, plus cultivée, rangeait dans de vastes magasins, le long de ses plages, ses produits en grains, sucre, café, que les caboteurs transportaient à bord des bâtiments à l'ancre au Port-Louis, chef-lieu de l'île de France, pour être expédiés ensuite en Europe ; elle était comme une immense ferme, comme une vaste plantation de la compagnie, dont l'intendant supérieur résidait à l'île de France : cela explique pourquoi, malgré son importance commerciale, elle ne compte guère que de gros bourgs et pas une ville remarquable.

Depuis l'époque de la rétrocession au roi (1764) jusqu'en 1792, la colonie, affranchie du monopole de la compagnie, subit une réorganisation dont le besoin se faisait vivement sentir. L'impôt par tête de noir fut augmenté de dix sous, il est vrai, mais alors aussi cessa d'exister l'impôt bien plus onéreux, que prélevait la compagnie sur toutes les denrées, en les achetant à un taux fixé par elle, et en les payant avec des objets dont elle déterminait également la valeur. Les influences du nouveau régime furent si salutaires, que dans l'espace de vingt-deux ans la population blanche se trouva doublée. Par suite, celle des esclaves avait presque triplé ; en revanche, les affranchis, au nombre de plus de douze cents, formaient une classe distincte. Cette prospérité remarquable, dont l'administration sage et éclairée de M. Poivre, intendant-général, était la cause première, mit la colonie à même de traverser, sans éprouver de trop fortes secousses, les époques de crises, de révolutions et de guerres, qui se continuèrent jusqu'en 1815 ; alors la France, dépouillée de l'île qui portait son nom, ne posséda plus que Bourbon, parfaitement plantée, enrichie de produits précieux, mais privée de port et laissée à ses anciens maîtres, moins comme une colonie que comme un récif sur lequel se briseraient leurs vaisseaux ! Mais avant de toucher les points principaux de cette période récente, descendons sur l'île et prenons connaissance des localités.

Un groupe de montagnes, les unes bleues et largement découpées comme les

(1) Ce tribunal, créé par un édit du mois de mars 1711, était soumis, pour les appels, au tribunal souverain de Pondichéry, chef-lieu des établissements de la compagnie des Indes. Nous empruntons ces détails aux *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral de Rosamel, ministre secrétaire d'état de la marine et des colonies. 1838.

Apennins, les autres sombres et abruptes comme les Alpes, voilà l'île Bourbon vue à distance. On en fait le tour sans que les gros navires trouvent une anse qui les abrite et les invite au mouillage; on dirait un point fortifié par la nature, qu'on ne peut aborder qu'avec la permission du vent et de la marée, et encore faut-il des précautions infinies. Ici, ce sont des rocs escarpés, taillés à pic, creusés en cavernes par le flot menaçant qui s'y engouffre avec un mugissement terrible; caps battus par toutes les tempêtes, troués à leur sommet de petites grottes inaccessibles, dans lesquelles le fou aux larges ailes aime à nicher; là, d'immenses murailles formées par la lave qui, venant se heurter toute bouillante contre la vague, se refroidit subitement, s'éteint, se dresse en masses poreuses, nuancées de reflets rougeâtres et violets. L'Océan, sur lequel elle empiète, mine sourdement cette barrière volcanique, et la ronge à l'intérieur en se creusant un labyrinthe de passages multipliés. Quand le vent souffle du large, des masses d'eau poussées par cette action du dehors à travers les voûtes sonores où elles se ruent avec un bruit pareil à celui du canon rejaillissent de toutes parts en jets d'écume, en blanches gerbes, par des fissures à peine visibles. Ailleurs, ce sont des plages unies, sablonneuses, mais rendues tout aussi peu abordables par une houle courte et brusque, déferlant sans cesse sur un lit de galets. Même quand la brise sommeille, la mer continue de mugir; selon qu'il approche de la rive le jour ou la nuit, le marin, dont les oreilles sont frappées par le murmure du ressac, voit de toutes parts le flot irrité s'enrouler sous des flocons d'écume, ou une crinière phosphorescente entourer l'île comme une ceinture. Quand j'arrivai à Bourbon, la saison de l'hivernage était commencée; les pluies et les chaleurs, les orages et les gros vents que j'avais vus se calmer aux bords du Gange, dans l'hémisphère boréal, régnaient en plein de l'autre côté de la ligne. La mer, fortement agitée au large par les rafales du matin, se calmait à un mille de la côte, au souffle opposé d'une brise de terre qui répandait déjà à une distance assez considérable des vallées un parfum sensible de girofle et de café. Les nuages épais, après avoir versé sur l'île des torrents de pluie, se serraient autour des pitons et des mornes, y restaient suspendus en masses bizarres et voilaient la plus haute cime des montagnes. Le soleil, en se couchant, perçait de ses rayons les brumes produites par l'extrême humidité des plaines; de petites nuées volaient avec lenteur sur le lit des torrents et remontaient tristement vers les régions supérieures, se brisant çà et là à des pics sombres, s'accrochant aux dômes des forêts pour reparaître ensuite sous des formes fantastiques. Nous voguions le long de la côte; les bâtiments mouillés devant les villages se pavoisaient à notre passage, tout en roulant sur des vagues énormes; partout fumaient les champs imprégnés d'eau, et scintillaient en filets d'argent les cascades bondissant sur les rocs. Peu à peu la nuit vint, et sous les arbres, à l'angle des carrés de cannes à sucre, à travers les bouquets de cocotiers, brillèrent peu à peu aussi ces feux du soir, étoiles de la terre qui réjouissent la vue du navigateur et le font rêver avec attendrissement aux joies du foyer.

Durant la dangereuse saison de l'hivernage, il est important de débarquer au plus vite, afin de n'être pas exposé à un coup de vent qui peut rejeter pour longtemps le navire bien loin au large, et peut-être, hélas! contre les rocs. Une fusée partie du quai nous apprit que le capitaine de port nous accordait la permission de prendre terre : le canot nous conduisit au pied d'une échelle de corde suspendue à l'extrémité d'un pont volant et fixée sous l'eau à la profondeur de plusieurs brasses. Il faut, à la levée du flot, saisir les échelons, s'y accrocher, et *se guinder*

jusqu'au haut sans regarder au-dessous de soi l'embarcation légère que la vague entraîne, balance, ramène à son gré. Les dames, ou ceux qui n'ont pas appris en grimpant sur les mâts à pratiquer sans péril un pareil exercice, sont hissés dans des fauteuils disposés le long du *barachoix*. En montant cet escalier peu commode, en pleine nuit, par une pluie battante, je songeais qu'il valait mieux encore débarquer dans des charrettes comme à Buénos-Ayres, ou sur le dos des noirs, comme à Pondichéry.

Le premier bruit qui frappa mon oreille au milieu du silence des éléments, dont on est si surpris en quittant la mer, ce fut le qui-vive d'un grenadier du régiment de marine en faction devant la caserne. Cet appel un peu brusque me fit tressaillir et me causa plus de joie que le salut militaire prodigué par les cipayes anglais dans les villes de l'intérieur de l'Inde à tout homme blanc proprement vêtu.

Le môle sur lequel on débarque se termine par un pont en bois dont on enlève les planches à la moindre oscillation du baromètre; un pilote stationne jour et nuit près du quai, surveillant la mer, avec un fusil chargé dont il doit faire usage pour repousser les canots qui, au mépris du pavillon prohibitif, essaieraient d'aborder. Toute la saison d'hivernage se passe en transes continuelles; soir et matin, les signaux apprennent aux navires ce qu'a dit le baromètre, oracle infaillible sur lequel le commandant du port a toujours l'œil ouvert; c'est à lui de communiquer à la rade, par le moyen de ses pavillons, les avertissements très-sérieux qu'il puise dans l'inspection d'un tube de verre; la science a des secrets magnifiques par leur utilité. Depuis avril jusqu'en décembre, les brises alisées du sud-est, dépassant un peu le tropique, leur limite naturelle, balaient le ciel souvent brumeux autour des îles, secouent les arbres, et vivifient ces climats brûlants; le temps est serein, le soleil brille de tout son éclat. Depuis décembre jusqu'en avril, l'astre qui nous a fui, parcourant sa carrière de la ligne au tropique du capricorne, tempère et fait cesser même ces courants d'air par la force de ses rayons; l'équilibre de l'atmosphère est détruit; les calmes et les gros vents se succèdent d'une façon irrégulière et capricieuse; des ras-de-marée se déclarent successivement sur divers points. Ici les navires dorment tranquillement sur leurs ancres, et à quelques milles plus loin le canon les avertira de fuir une rive dangereuse où la vague sourde, soulevée par une cause inconnue à des hauteurs effrayantes, les arracherait de leur mouillage pour les jeter contre les rochers ou les briser sur un amas de galets, en les y laissant à sec. Il faut donc se maintenir, à l'aide des voiles, hors de la barre formée par ce ressac furieux; la mer est unie comme un miroir, seulement un flot immense se dresse et commence à déferler parfois à la distance d'un demi-mille, se ruant sur la côte avec le retentissement d'une charge de cavalerie. On dirait que l'Océan, dans un accès de folle gaieté, veut épouvanter l'île et l'ébranler sur sa base.

Quelquefois, après de longues pluies, le baromètre, qui est resté immobile, subit une dépression notable; le canon d'alarme retentit de tous côtés, et de tous côtés aussi, dans les douze quartiers rangés autour de l'île, paraît un sinistre pavillon. Selon que le signal d'appareillage a été plus ou moins pressant, les navires laissent au fond leurs ancres marquées par des bouées, ou les reprennent à bord en hissant leurs voiles, en bon ordre, d'après le rang de mouillage. Il règne à terre et sur les eaux un morne silence ; la brise, qu'attendent les marins avec impatience pour fuir au large, ne gonfle point encore la voilure, n'agite même pas le pavillon d'alarme. A peine si l'Océan se ride à des intervalles inégaux, comme s'il sommeil-

lait profondément avant ce réveil terrible que l'homme a su prévoir. Sur la plage, l'air est étouffant; dans les vallées, les petits oiseaux se cachent sous les buissons; les bœufs malgaches beuglent en labourant le sol de leurs larges cornes; dans l'intérieur de l'île, on n'entend autre chose que le roulement non interrompu des cascades. Le soir vient, les navires sont encore en vue; les capitaines restés sur le rivage dirigent avec inquiétude leurs lunettes sur cette flotte vouée à d'imminents périls. Selon le caprice d'un vent trop léger, les voiles se rapprochent ou s'éloignent les unes des autres; on sent que la manœuvre n'est pas secondée; un calme inflexible déjoue l'expérience des marins. Peu à peu des vapeurs rousses s'abaissent sur le piton de Fournaise, enveloppent le morne des Neiges, et s'étendent au loin comme un voile funèbre. Le soleil descend; après s'être balancé dans la brume qui le dépouille de ses rayons, il disparaît comme à regret, laissant dans les ténèbres cette population tremblante sur terre et au large. Tout à coup un murmure sourd, puis strident, succède au silence des montagnes ; il grossit, c'est une clameur grandissante, la voix de l'ouragan qui éclate. Les feuilles arrachées voltigent serrées comme les gouttes de pluie ; les nuées crèvent avec une violence incroyable ; les cannes à sucre, les girofliers jaunissants et les caféiers qu'ils abritent, tombent dans la plaine, au versant des collines, comme si la faux ou la hache les avait moissonnés et abattus. Les grandes forêts, avec leurs chevelures de lianes, s'ébranlent comme des mâts avec leurs cordages ; voici les arbres séculaires qui roulent en avalanches pêle-mêle avec des blocs de pierre précipités du haut des mornes par les ruisseaux débordés ; les torrents deviennent des rivières, les rivières forment des lacs. Les toitures des maisons sont enlevées tout comme la natte qui couvre la case des noirs. L'île entière est dans la confusion ; on sent le danger sans le voir; on redoute le jour qui fera connaître l'étendue du désastre; on attend avec impatience la lumière qui va éclairer des scènes de désolation et de deuil. Ce n'est plus du vent, c'est une trombe, une puissance irrésistible, une force presque palpable qui rompt et renverse, qui déracine et démolit. La vague monte à son tour et mugit avec un bruit surnaturel; elle lance les cailloux avec l'écume, remue et déplace des roches énormes, anéantit des ouvrages consolidés par un travail de vingt années. Les digues scellées avec tant d'art, elle les crève en une nuit et les range le long de la plage, comme le flot régulier défait les petites murailles de galets que les enfants des pêcheurs élèvent sur le sable à marée basse. Les torrents qui tombent du sommet des promontoires dans les gouffres furieux jettent à l'océan des masses volcaniques détachées de leurs bases. La voix humaine est perdue dans ce tumulte, le bras de l'homme est impuissant à lutter contre les éléments en colère. Le jour revient, mais le soleil est invisible ; les nuées abaissées sur l'île comme sur une proie se lancent dans les ravins ; l'horizon borné ne présente qu'un épouvantable chaos de lames bondissantes, battues en tous sens par des tourbillons, brisées à leur sommet par des rafales, confondues dans cette brume impénétrable qu'attire la mer. C'est une triste journée ; des récoltes détruites pour bien des années, des villages inondés à moitié, de limpides ruisseaux transformés en marais fangeux, des plaines dévastées comme si un troupeau d'éléphants eût foulé aux pieds les cannes si bien venantes, des familles sans asile sous un torrent de pluie, des esclaves blessés fuyant au hasard : voilà le spectacle qu'offre l'île le lendemain de ces nuits cruelles.

Cependant la mer ne révèle pas encore tous les maux qu'elle a causés; bientôt le temps se remet, et c'est alors, quand le soleil vainqueur brille plus radieux,

quand le plus petit oiseau reprend son chant, c'est alors que l'on voit poindre au large, sur les vagues fatiguées, de pauvres navires tout désemparés, celui-ci privé de sa haute mâture, celui-là coulant bas, remorqué par un bâtiment de guerre plus robuste, moins avarié; ainsi deux blessés regagnent le camp après la bataille. Combien de matelots ont péri à bord de cette flotte ballottée pendant trente-six heures par l'ouragan! Durant huit ou dix jours, reviennent lentement au mouillage, l'un après l'autre, les navires absents; on les compte à mesure qu'ils reprennent leur place, mais, hélas! tous ne reparaissent pas : on a vu des coups de vent où il n'en est pas réchappé plus de deux sur dix. L'espoir s'affaiblit avec le temps; voilà qu'enfin, au lieu du trois-mâts attendu, du brick cherché par les longues-vues des capitaines tout autour de l'île, la vague rapporte sur le sable une *guibre* avec un nom peint en lettres dorées, un canot renversé, des cadavres mutilés par les requins : souvent même la mer garde tout, esquif et matelots.

Avec le beau temps, la joie et le courage raniment les cœurs; on se distrait, en réparant bien vite autant que cela se peut, les dégâts de l'ouragan. Les noirs reviennent danser sur la plage tranquille, les pirogues de pêche sillonnent de nouveau la mer calmée; on retire des eaux les ancres abandonnées au moment de l'appareillage par les navires qui ont sombré, et sur ces ancres rouillées, déposées dans le sable comme autant d'épitaphes, les marins viennent s'asseoir pour causer de la famille absente, du foyer qui les attend, oublieux du péril de la veille et sûrs du lendemain, car il a été donné à l'homme de ne pas graver dans son esprit, en caractères ineffaçables, le souvenir des calamités qui l'empêcheraient d'avoir confiance dans la vie. Grâce à Dieu, ces ouragans sont rares; c'est de loin en loin, deux ou trois fois par siècle, qu'on signale ces horribles tempêtes qui détruisent les plantations de girofliers et de caféiers; mais les coups de vent qui causent la perte des navires se renouvellent plus fréquemment. Croit-on, après cela, que les Anglais se soient montrés bien généreux en nous laissant l'île Bourbon?

Nous avons dit que la colonie ne compte pas de ville importante; on serait plus juste en reconnaissant qu'elle n'a pas de capitale, de cité qui, par sa position choisie, son étendue, la beauté de ses édifices, l'emporte d'une manière décisive sur toutes les autres. Les casernes, l'hôtel du gouverneur, deux petits forts, le collége, le jardin de botanique, font de Saint-Denis le chef-lieu de l'administration centrale; mais, resserrée entre le grand ravin de sa rivière et une petite plaine de sables, bâtie à la pointe extrême de la partie *du vent,* sur un promotoire étroit, elle compte, parmi ses neuf cents maisons, bien des cases, et parmi ses douze mille habitants, bien des individus de sang mêlé. Aussi Saint-Paul, chef-lieu de la partie *sous le vent,* ayant pris dans ces derniers temps un accroissement rapide, a quelque prétention de détrôner sa rivale. On n'y compte pas moins de dix mille habitants, mais la rade de Saint-Paul offre, par de certaines brises, des dangers à l'appareillage; les navires sont plus exposés à s'y heurter que sur celle de Saint-Denis, et c'est là un grand obstacle à la prospérité d'une ville maritime. Saint-Pierre se glorifie de sa petite rivière, capable de recevoir des barques d'un médiocre tonnage, de sa belle position au milieu de magnifiques sucreries. Les négociants et les planteurs de ce gros bourg veulent recevoir les navires directement d'Europe, privilége restreint assez sagement aux deux chefs-lieux de l'île dans le but de développer sur le moins de points possible l'industrie, qui ne peut naître et prospérer dans des bourgades. Ces rivalités sont nuisibles en ce qu'elles divisent les volontés du conseil, et bonnes peut-être en ce qu'elles exaltent le patriotisme local; vues à

distance, elles paraissent mesquines, bien qu'elles soient grandioses encore en comparaison des petites susceptibilités d'amour-propre qui partagent en deux villes distinctes les quartiers nord et sud de Pondichéry. Il y a dans l'esprit humain en général et dans le caractère français en particulier une certaine dose de vanité qui se fait jour partout, à tout propos.

L'île est divisée en deux arrondissements : la partie *du vent* et la partie *sous le vent.* Celle-ci moins arrosée, moins sillonnée de ruisseaux et de torrents, moins rafraîchie par les brises et par les pluies, a des aspects plus variés, plus étranges; les dattiers de Saint-Paul, les sables de l'Étang salé, appartiennent à l'Afrique. Celle-là, coupée de plus de ravins, égayée de plus de cours d'eau, parce que les nuées arrêtées au passage par les pitons arrosent ses versants, est plus riante aussi, mieux plantée de forêts, plus variée dans ses cultures. Les cocotiers et les palmistes y viennent plus beaux; le jacquier d'Asie y donne en abondance ses énormes fruits, plus goûtés des créoles que des étrangers. De ce côté, les montagnes, moins abruptes, inclinées, pour ainsi dire, par l'effort constant des vents alisés, s'allongent en pente adoucie, avec de longues collines où l'œil erre sur un bel amphithéâtre de plantations. On sent par là le frais paysage de *Paul et Virginie.* Deux routes lient ensemble ces deux parties distinctes de l'île : l'une nommée *route de ligne*, praticable seulement pour les piétons, tourne les montagnes à peu près à mi-côte; l'autre, dite *route royale,* entretenue à grands frais et sur laquelle peuvent rouler les voitures en maints endroits, fait le tour de l'île et traverse tous les cantons, en suivant presque partout le bord de la mer. C'est celle qu'on doit prendre pour voir la colonie sous ses divers aspects.

Une diligence entretient un service régulier entre Saint-Denis et Saint-Benoît, quand le permet le débordement des ruisseaux, et en particulier les capricieuses inondations de la rivière des Pluies, car il a été impossible de construire des ponts sur ce cours d'eau, dont les rives sont trop basses. Tant que les nuées, ne font que crever paisiblement sur l'île, les torrents ne se gonflent pas d'une manière démesurée; mais, quand le tonnerre gronde vers la cime des montagnes, il y tombe de si prodigieux déluges de pluie, que l'on voit, selon l'expression locale, descendre la rivière, et l'on juge de la force des torrents par les blocs de pierre qu'ils roulent dans leur chute. Des masses d'une écume jaunâtre, suspendues à de grandes hauteurs, se précipitent avec fracas dans la plaine, se répandent à droite et à gauche à mesure que le lit du ruisseau est moins encaissé, et alors c'est à qui se hâtera de franchir, sur les gros cailloux déjà à moitié submergés, ces rivières grossissantes, que les voyageurs attardés sont réduits bientôt à passer sur les épaules des noirs, au risque d'être entraînés dans la mer. Les derniers venus n'auront rien de mieux à faire que de s'asseoir patiemment sur le bord, en attendant que le petit fleuve ait fini de couler, et souvent même il ne leur sera plus loisible de retourner en arrière, s'ils se sont imprudemment laissé prendre entre deux ruisseaux.

A quelques milles de Saint-Denis, on traverse Sainte-Marie, dont les jolies habitations, enfouies sous les cocotiers, se mirent dans une rivière limpide; Sainte-Suzanne, dont les champs sont entourés de haies épineuses pleines de petites lianes aux fleurs jaunes, humble village au milieu de riches plantations; puis on aborde les vergers de Saint-André. Là s'élèvent de beaux girofliers, hauts de six à huit mètres et cachant sous leur feuillage dense et menu les caféiers d'un vert foncé. Quand le clou de girofle a formé sous la feuille sa tête en étoile, on secoue l'arbre, on fait tomber la précieuse épice sur des toiles tendues à terre, on cueille à la main

ce qui résiste encore à l'ébranlement donné aux branches. C'est de novembre à janvier que cette dernière récolte a lieu dans toute la colonie, puis vient celle du café. La fève, d'abord blanchâtre et molle, se colore et se durcit sous un soleil tropical, malgré sa pulpe épaisse, qu'il faut bien se garder d'enlever quand la maturité est parfaite, sous peine de perdre tout l'arôme. Au temps de la découverte, on trouva dans l'île une espèce de caféier sauvage, qui fit supposer plus tard, avec raison, que l'arbuste cultivé pourrait réussir ; jusqu'alors on ne s'était guère occupé que de planter du tabac, de semer des grains nourriciers et d'élever des bestiaux. En 1717, M. Dufougerais-Grenier (son nom mérite d'être cité) apporta de Moka et introduisit l'espèce qui a donné depuis de si beaux résultats; mais, malgré l'abri que lui prête le giroflier, l'arbuste fragile a eu tant à souffrir des ouragans durant le dernier siècle, les terres ont été si épuisées par une culture continuelle, et enfin la canne a si bien tenté les colons par l'abondance et la régularité des récoltes, car l'orage les peut détruire seulement pour une année, que peu à peu les sucreries se sont multipliées au détriment des plantations de café. Il est à craindre que les habitants de Bourbon ne regrettent désormais d'avoir négligé une culture parfaitement adaptée à leur climat, et qui n'est point exposée, comme la canne, à une concurrence redoutable. L'introduction du giroflier et de bien d'autres arbres à épices est due, comme on le sait, à M. Poivre ; les premières graines furent distribuées aux habitants en 1772.

On laisse derrière soi Saint-André, village assez considérable, dont les maisons dispersées, faites en bois, la petite église isolée sur une place, les alentours couverts d'une végétation serrée, rappellent ces hameaux naissants du sud des États-Unis, destinés à devenir en quelques années des villes florissantes. Bientôt on arrive, par une belle route bordée de haies touffues, de jacquiers, d'arbres émondés, de longues allées conduisant à des habitations, près de la rivière du Mât. Les deux bords de ce large torrent sont joints par un pont en fer suspendu ; du milieu de ce balcon, jeté là sur un des plus beaux cours d'eau de toute l'île, en se tournant vers l'intérieur, on jouit d'un magnifique coup d'œil. A gauche, une immense plantation de cannes à sucre s'étend depuis le bord de la rivière jusqu'aux collines abruptes ; à droite, des champs de maïs semés sur les hauteurs entraînent le regard vers des forêts qui tapissent un versant pareil à ceux que couvraient encore les sapins séculaires sur les rives de l'Hudson, il y a quinze ans. Devant soi, on voit se rétrécir peu à peu, puis se refermer brusquement, un défilé menaçant, un prodigieux ravin qui conduit au cœur même de l'île, à Salazie, aux eaux thermales, vers des régions verdoyantes, malgré les feux des tropiques, et fraîches comme la Suisse. Qui ne serait attiré vers ces gorges mystérieuses, où l'on ne distingue plus l'épaisse et monotone fumée des sucreries, mais bien celle qui s'élève de la cabane du *petit habitant,* et reporte l'esprit aux temps des flibustiers? Avant de cheminer sur la route de Salazie, reposons-nous sous cet arbre aux feuilles longues et lisses ; ouvrons ce fruit, recouvert d'abord d'une pulpe épaisse, puis d'un brou, d'une enveloppe rouge, puis enfin d'un enduit pareil à la cire, et il nous restera dans la main une noix de muscade. Ainsi, dans cette île on récolte, ne serait-ce qu'en échantillon ou pour la consommation locale, les fruits les plus rares : le gingembre des Moluques, le poivre de Malabar, la muscade malgache que donne le *raven-sara*, le cacao de Guayaquil, et jusqu'au li-tchi de la Chine, fruit délicieux que les empereurs, à l'occasion de leur couronnement, envoyaient chercher dans les provinces du sud.

A Saint-André, il m'avait été impossible de me procurer un cheval ; je me vis

donc réduit à continuer mon voyage à pied ; ma valise était sur le dos d'un Congo de traite, vêtu d'une chemise bleue en cotonnade de Pondichéry. Ce noir poussait si loin l'insouciance de sa race, que ses jambes le portaient sans que sa tête sût vers quel lieu ; aussi, avec un pareil guide, m'arriva-t-il de m'égarer souvent. Nous descendîmes par une pente rapide sur les bords de la rivière, près de cette forêt que j'avais admirée du pont : là comme partout, la cognée était au pied des arbres. Un quart de l'île restait en bois il y a cinq ans ; mais, avec cent machines à vapeur employées à la fabrication du sucre, ne prévoit-on pas que le déboisement sera complet avant un siècle ? et alors où en seront les terres, qui déjà ont perdu de leur fertilité par suite de la destruction partielle des forêts ? On ne pense pas assez combien de gouttes de pluie chaque arbre soutire par ses branches levées en l'air, combien de petits filets d'eau il couve sous ses racines. Dans un pays à mousson, les terres déboisées ne peuvent arrêter l'évaporation ; il résulte de là que les bienfaits de ces arrosements périodiques ne se font pas sentir pendant toute la durée de la saison sèche ; ce n'est pas tout que de recevoir les richesses du ciel, il faut savoir les ménager. Toutefois la nuée versait une telle masse de pluie au moment où je m'enfonçais dans les gorges, qu'il était permis de croire que le sol resterait éternellement trempé. Des charrettes pleines de cannes que l'on portait au moulin, embourbées jusqu'à l'essieu, ne pouvaient, malgré l'effort des mules et le jurement des nègres, avancer d'un pas ; un torrent furieux venait interrompre la route : je le traversai sur le dos d'un colossal Yolof, moyennant quelques sous, mais non sans une certaine crainte qu'il ne me jetât dans l'eau par inadvertance ou par malice. Le chemin, plus resserré, adossé à la montagne, n'était plus lui-même qu'un ruisseau, assez limpide du reste, dans lequel il fallait se résigner à faire des lieues. Aux flancs du morne du *Bras-Panon,* d'une saillie sur laquelle se penchaient de gracieux palmistes, une cascade de hauteur démesurée se lançait avec bruit ; partout, le long de la route, d'autres chutes en fer à cheval, en entonnoir, impétueuses ou lentes, vomissaient à l'envi sur nos têtes le trop-plein des nuages ; à tout prendre, c'était, sous un pareil climat, un beau spectacle ; la blancheur des eaux contrastait avec la couleur sombre des montagnes, et, jusque sur les pitons par instants découverts, on voyait ruisseler quelque chose de pareil à des gouttes de sueur au front d'un géant. Ces mille cascades chantaient en chœur ; les unes, se précipitant d'une faible hauteur dans la rivière même, rendaient un son caverneux et grave, auquel d'autres plus hardies répondaient avec un bruit presque métallique en bondissant d'une pointe élevée sur des roches nues. Par instants aussi, les nuages chassés par le vent de la mer dépassaient le Gros-Morne ; le soleil dardait ses rayons au fond du défilé ; peu à peu le murmure des eaux allait en diminuant, les cascades affaiblies cessaient de couler ; les gouttes de pluie restaient suspendues aux feuilles des arbres, étincelantes comme des millions de perles ; tout semblait sourire dans cette nature calmée, rafraîchie, renouvelée ; une lumière éblouissante éclairait à ravir ce paysage sévère dans ses lignes, gracieux dans ses détails. A peine, parmi les fruits rouges du framboisier sauvage, quelque rare volatile faisait-il entendre son ramage. Aux premiers temps de la colonie, dit-on, les oiseaux trop nombreux détruisaient les grains et les fruits, et la compagnie obligea le planteur à déposer chaque année, comme tribut, une certaine quantité de têtes et de becs ; qu'on joigne à cette obligation le goût du créole pour la chasse, et l'on comprendra parfaitement que les oiseaux aient à peu près disparu de l'île. Le merle, ou plutôt le moqueur des montagnes, est devenu si sauvage, il se cache si loin des habitations désormais, qu'on

a songé depuis trois ans à astreindre les chasseurs aux formalités du port d'armes; dans les plantations, la perdrix s'est multipliée, parce qu'elle n'a à redouter aucun des ennemis quadrupèdes ou ailés qui la persécutent d'ordinaire dans le voisinage des forêts. Un seul oiseau de proie, d'une espèce voisine de celle du faucon et encore très-peu répandue, habite ces pics où l'on s'attendrait à trouver le vautour chauve des Cyclades et l'aigle brun des Apalaches.

Après bien des détours, après avoir monté et descendu sur les pierres, dans l'eau, bien des côtes et des rampes que les malades, en se rendant aux eaux, traversent à dos de noir avec l'espérance de revenir à pied, après avoir franchi bien des ponts de bois jetés sur des ravins, entre deux coteaux abruptes richement boisés, j'arrivai dans une contrée où la culture commence à faire des progrès. Pour mettre le pied sur les plantations de Salazie, il faut gravir un escalier de racines singulièrement glissantes au temps des pluies; au delà de ce rempart, ce sont des orangers, des pêchers, des caféiers, des haies de *jamroses* aux fruits odorants et colorés, en forme de poires, des champs de maïs au milieu desquels les troncs d'arbres encore debout rappellent les défrichements de l'Indiana et de l'Illinois. Muni des pleins pouvoirs du maître absent, je m'installai dans une petite habitation, et je pus m'y reposer de la course du jour, servi par un esclave malais, chef des noirs, par des Yambanes, reconnaissables aux coches dont leur nez est hérissé, et par des Mozambiques grossiers et robustes. Cette mention d'un esclave malais étonnera sans doute les Européens; mais c'est un fait, malheureusement très-vrai, que l'enlèvement de ces Asiatiques sur leurs propres côtes par des négriers auxquels la traite, dans les pays africains, n'offrait pas d'assez considérables bénéfices. Ce fait est grave; les excuses peu valables qu'on allègue en faveur du commerce des esclaves vendus par des vainqueurs et sauvés d'une mort certaine par les traitants qui les achètent, ces excuses ne peuvent même pas servir à ceux qui ont volé honteusement des enfants à main armée. Au reste, sauf de bien rares exceptions, la traite a cessé depuis quinze ans, grâce aux mesures énergiques prises par les gouvernements; c'est un grand pas de fait vers la solution du problème qui occupe maintenant les nations civilisées et chrétiennes.

Le lendemain matin, aux premiers rayons du soleil colorant les hautes cimes et refoulant les brumes sur le lit des ruisseaux, je déjeunais sous la galerie, quand un jeune homme de bonne mine, le chapeau de latanier sur les yeux, la veste blanche sur le dos, passa, faisant pieds nus une sorte de course au clocher à travers les bois et les champs. C'était un chasseur de chèvres; l'île de France a des cerfs, mais, je le parierais, les Anglais nous envient ce *sport* particulier qui consiste à poursuivre à pied, par monts et par vaux, le plus agile des quadrupèdes. Le créole, nous voulons dire le *petit blanc*, le paysan, l'ouvrier né dans la colonie, a les instincts de ses ancêtres, jetés par aventure sur des terres désertes. Au péril de sa vie, il ira dénicher le fou dans les trous des rochers, plutôt que de cultiver son champ; plutôt que de travailler dans un atelier, il se livrera aux plus dangereux, aux plus fatigants exercices. Restreint dans son île envahie par les cultures, pour satisfaire cette passion de mouvement, il gravira les montagnes, comme l'oiseau qui pointe faute de pouvoir étendre son vol. Or, dans la chasse aux chèvres, il s'agit de prendre la bête vivante, de la dompter, de la conquérir au troupeau; le créole part pieds nus, sous prétexte qu'aucune chaussure ne résisterait aux ronces et aux cailloux, s'avance au milieu des buissons les plus touffus, les plus inextricables, franchit les ruisseaux en sautant d'une pierre sur l'autre, ou se sert du lit des tor-

rents comme d'une route pour pénétrer au cœur de la montagne ; là où une fissure profonde dans le rocher interrompt sa marche, il saisit une liane et s'élance par l'effet du balancement par delà l'abîme. De la région des palmistes, il passe à six cents toises au-dessus du niveau de la mer, dans celle des *calumets*, espèce de roseau plus mince et presque aussi élevé que le bambou, dont il coupe un nœud pour en faire un tuyau de pipe ; de là, il monte dans la région des mimosas, puis enfin dans celle des bruyères. Sur sa route, il dépiste quelque vieux bouc à barbe grise signalé dans le canton pour s'être montré imprudemment certain soir à des hauteurs fabuleuses, sur une roche pelée. Cette recherche a demandé plusieurs jours ; il a fallu camper, allumer là-haut un grand feu qui d'ailleurs indique aux villages la position du hardi chasseur. Dès qu'il a vu la bête, le créole ne la quitte plus ; il s'attache à ses pas, la relance de ravin à ravin, la force à descendre, la harcèle dans ses repaires les plus cachés, jusqu'à ce que, lui ayant coupé la retraite, il se jette dessus comme un limier. L'animal se débat ; mais, plutôt que de lâcher la patte qu'il a saisie, le chasseur se laisse traîner à travers les broussailles, glisser sur le ventre aux flancs du précipice, et, à force de persévérance, il ramène triomphant au milieu des habitations sa proie vaincue par une lutte prolongée. Les déchirures, les contusions, les blessures, sont des choses dont on parle à peine, si ce n'est pour s'en glorifier.

Dans leurs expéditions aventureuses, les chasseurs rencontrent parfois des nègres marrons qui leur servent de guides ; le temps est passé sans doute où des bandes de noirs cantonnés dans les hauteurs de Saint-Benoît et de Saint-André faisaient la nuit des descentes dans les habitations pour enlever les femmes, piller et inquiéter le maître, enfin pour se procurer des vivres. L'île, mieux explorée, plus peuplée, n'a guère d'asiles inconnus où l'esclave fugitif puisse vivre en paix, dans une liberté achetée au prix des plus rudes privations, souvent même à des hauteurs où souffle éternellement une brise glaciale. Le noir marron est repris de nos jours au bout de quelques semaines par les batteurs d'estrade, ou livré par ses propres compagnons ; on ne voit plus guère de ces camps, tantôt habités, tantôt déserts, dont les abords, soigneusement cachés, recélaient un piége terrible, de petites pointes de bois durcies au feu, sur lesquelles se blessaient cruellement les pieds nus des créoles en patrouille. Un des derniers exemples de marronnage organisé est celui-ci : sur un escarpement de la partie *du vent,* des esclaves déserteurs avaient trouvé une caverne dans laquelle ils imaginèrent de descendre au moyen d'une forte liane qui pendait à l'entrée ; après maintes incursions dans les campagnes, l'un d'eux, jeune garçon de quinze ans, quitta la bande et dénonça les fugitifs. Se mettant lui-même à la tête d'une patrouille, il arriva au-dessus du ravin, et secoua la liane ; à ce signal connu s'avancèrent tous les fronts d'ébène ; les esclaves trahis furent ramenés au travail et châtiés selon le caprice du maître.

Ceux qui dirigent les chasseurs sont les survivants de ces bandes détruites ; leur nombre est extrêmement limité. Abandonnés de guerre lasse par la justice, fort inoffensifs d'ailleurs, les marrons vivent de fruits sauvages, des petits oiseaux qu'ils tuent sans bruit avec une espèce d'arbalète, et s'en vont quelquefois cueillir, le soir, dans des lieux plus exposés, les bananes qui mûrissent dans les jardins envahis de leurs devanciers. Ce qu'ils demandent au chasseur pour récompense de leurs services, ce sont, non des pièces d'or ou d'argent, qu'en feraient-ils ? mais un couteau, une marmite, une couverture. L'un d'eux est déserteur depuis vingt-cinq ans ; il y a pour lui prescription ; qui songe à le réclamer, qui le reconnaîtrai

après une absence si longue? Ces derniers *marrons* sont devenus à peu près sauvages; pareils aux vieux sangliers qu'on nomme *solitaires*, ils se fuient les uns les autres, ou du moins ils vivent dans des repaires distincts, pour plus de sécurité. Désormais leur indifférence est si complète pour ce qui se passe dans les régions habitées, qu'ils ne descendraient même pas de leurs mornes le jour où l'émancipation sera proclamée; par instinct, ils préféreraient sans doute jouir jusqu'au bout de la liberté qu'ils ont conquise.

A l'époque de l'année où je visitai les sources de Salazie, le village destiné aux malades est entièrement désert; des planches clouées sur les portes et sur les fenêtres indiquent au voyageur que nulle part il ne trouvera un abri, si ce n'est sous un hangar, situé près du bassin de la source, le long d'un ruisseau d'une limpidité merveilleuse. Il y a fort peu d'années que ces eaux thermales, connues seulement des noirs vagabonds et des chasseurs, ont attiré au centre de l'île les malades, non-seulement de la colonie, mais encore de Maurice. Vers le même temps aussi se formait le treizième canton, celui de Salazie; il se compose d'une vallée de deux lieues et demie à trois lieues de diamètre, environnée circulairement de hautes montagnes, rempart inaccessible dressé par la nature et interrompu seulement au nord-est par une étroite issue qui donne passage à la rivière du Mât. « Cette vallée, disent les *notices* publiées par la marine, coupée elle-même par cette rivière du Mât et par de nombreux cours d'eau, offre un sol montueux, dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer varie de 600 à 1,200 mètres, et dont la fertilité est partout remarquable. Des observations régulières faites sur le climat ont constaté une température généralement inférieure de 10 degrés à celle de Saint-Denis, où le thermomètre ne descend pas au-dessous de 13 degrés et ne s'élève pas au-dessus de 26, offrant ainsi un *hiver* encore plus doux que celui de Toulon et un *été* pareil à celui de Bordeaux. Ces indications paraissent justes : le point sur lequel se réunissent les malades pour recouvrer la santé doit être le plus sain et le plus tempéré d'une île déjà salubre et douée d'un climat assez égal; mais le déboisement des collines environnantes pourra faire de ce bassin un pays d'autant plus aride et triste que les brises de la mer y arrivent plus difficilement.

Avec les huit principales montagnes, dont la plus basse, le piton d'Entre-Deux, n'a pas moins de 1,924 mètres, et la plus élevée, le piton des Neiges, atteint la hauteur de 3,150 mètres, à peu près celle de la *Cumbre* entre Mendoza et le Chili; avec les accidents multipliés qui découpent un terrain essentiellement volcanique, on conçoit que Bourbon soit l'une des îles du monde les plus pittoresques. A une élévation de 1,660 et de 2,330 mètres se rencontrent les plaines des Fougères et des Chicots, et d'autres plateaux échelonnés selon le caprice d'une nature bizarre. Ailleurs, les vallées plus adoucies permettent aux planteurs de superposer trois étages de cultures; à mesure que le nombre des habitants augmente, les défrichements se poursuivent; aussi peut-on supposer que maintenant le tiers au moins des terres de l'île sont exploitées (1). Sur les bords de la mer mûrissent les fruits

(1) En 1836, le sol de Bourbon se trouvait réparti ainsi qu'il suit :

Culture.	65,702 hectares.	}	231,550 hectares.
Savanes.	14,040 —		
Bois et forêts.	55,921 —		
Terrains incultes. . . .	95,887 —		

Les terres cultivées formaient ainsi près du tiers du territoire de la colonie.

de l'Inde, des Détroits et de Madagascar Vers les régions supérieures croissent les fruits de l'Europe méridionale; les mangues de Bourbon sont plus goûtées que celles de Madras, de Bombay même, plus variées d'espèce qu'à l'île de France. Les pêches en plein vent n'ont pas autant de saveur que celles des bords de la Loire et des jardins de Paris; mais mûries à point par un soleil du tropique, elles ne le cèdent en rien aux *duraznos* des îles du Parana, et tout voyageur qui parcourt à pied la route si fatigante qui conduit de Saint-Leu à Saint-Paul, dans la partie *sous le vent*, a pu apprécier les excellentes grenades rouges et blanches semées par le hasard dans les ravins.

Après avoir exploré le canton des eaux thermales, il faut redescendre le long de la rivière du Mât, gravir une colline abondante en *vaquouas* (plante dont on se sert pour tresser les sacs à café), puis, laissant derrière soi les terres basses du Champ-Borne, qui s'avancent dans la mer comme un delta, longer la plage et traverser la rivière des Roches sur un pont suspendu. Une belle route taillée dans le roc vous conduit à Saint-Benoît, petite ville irrégulièrement bâtie sur la rivière des Marsouins, l'une des plus belles, des plus profondes et des plus larges de l'île. Au delà de ce chef-lieu, le terrain devient plus difficile à cultiver; les ruisseaux plus encaissés se creusent à travers des blocs de pierre un lit inégal, taillé perpendiculairement dans des roches basaltiques qui se dressent en colonnes régulières. Les champs sont semés de morceaux de laves si rapprochés, que pour y planter la canne à sucre il faut faire un trou avec une barre de fer; mais la fertilité du sol est assez grande pour que, sans autre préparation, la plante y atteigne son parfait développement. D'ailleurs, nulle part on n'emploie la charrue; la pioche et la gratte suffisent à remuer une terre qu'on a soin de graisser. Dans les terrains les plus ardus, un noir ne creuse guère par jour plus de cent trous; alors les frais trop considérables obligent le propriétaire à renoncer à la culture; il trouve un bénéfice plus sûr à louer ses noirs aux habitations voisines. Les terres abandonnées se couvrent aussitôt d'une espèce de sensitive qui se referme sous les pas du promeneur et s'incline de manière à tapisser le roc. On repose aussi le sol fatigué en y semant l'herbe de Guinée, qui fournit aux bestiaux une nourriture abondante; mais on ne peut se dissimuler que ces terres si fécondes ne soient déjà singulièrement appauvries. Après avoir donné jadis quatre-vingt-dix et cent pour un, le blé rend aujourd'hui trente et quarante, et cela tient en partie aux sécheresses produites par le déboisement des régions supérieures. Cependant il est une branche d'industrie qui pourrait prospérer dans l'île, comme le prouve un essai déjà tenté : c'est l'éducation des vers à soie. Un colon fixé à quelques lieues de Saint-Benoît, guidé par l'étude des principaux ouvrages sur la culture du mûrier et les travaux de magnanerie, et surtout par le traité spécial tiré des auteurs chinois (dont la traduction, due à M. Stanislas Julien, a été reproduite dans toutes les langues de l'Europe), a obtenu de la soie d'une qualité supérieure, si fine, qu'on n'a pu la filer à Paris Parmi les diverses espèces de mûrier, le multicaule est celui qui paraît avoir le mieux réussi; il donne une feuille large, tendre et nourrissante.

Toute cette côte montueuse rejette la route assez près de la mer; on sent qu'on s'éloigne de la capitale; on rencontre de moins en moins ces boutiques d'épicerie, pareilles aux *pulperias* des pampas, où le noir s'enivre avec de mauvais rhum et de l'arack distillés dans les *guildiveries* trop nombreuses de la colonie. Le paysage devient plus accidenté; la culture n'a pu changer l'aspect extraordinaire de ces collines tourmentées, que les volcans ont sillonnées de crevasses et de fis-

sures. Une fois sur la rive droite de la rivière de l'Est, qu'on prendrait pour un des ruisseaux formés de neiges qui tombent du sommet des Andes dans les vallées de l'Aconcagua, on traverse des bois mal venus, dont la racine plonge dans la lave refroidie depuis des siècles. Au delà de cette ancienne *coulée* s'élève le village de Sainte-Rose, vraie patrie du créole; ce canton, le dernier de la partie *du vent*, a pour pointe extrême le Piton-Rond, de forme conique, au pied duquel s'étendent de splendides sucreries. Rien n'est triste et mélancolique comme cette plage bornée par une barrière de lave que la mer attaque sans cesse avec un bruit lamentable. Des routes praticables pour les chariots contournent les hauteurs jusqu'aux environs de l'anse aux Cascades, creusée au pied du Piton-Rouge. On est arrivé au désert qui sépare les deux parties de l'île, en s'interposant entre elles sur toute la pointe sud-est.

Ce désert, ce sont les *Brûlés* anciens et nouveaux; là, le chemin cesse de mériter son nom de route royale. Au delà de la rivière du Bois-Blanc, commencent des forêts singulières, assises sur des laves qu'on croirait à peine refroidies; ces laves sont transparentes comme le verre, au point de faire craindre qu'elles ne se brisent sous les pieds des chevaux, ou ne fléchissent comme une matière encore en fusion. Une végétation extraordinaire s'est développée sur ce sol jadis couvert d'une couche de feu; parmi les arbres torturés dont le tronc noueux reproduit tous les efforts des racines qui se tracent un passage sous cette croûte solide, parmi les crevasses où les eaux pluviales se conservent transparentes sous les branchages enchevêtrés, se dresse le tronc blanc du *takamaka*, dépouillé de son écorce, mort depuis longtemps. C'est sans doute la présence multipliée de ces squelettes de la forêt qui a fait donner à la localité le nom de Bois-Blanc. A mesure qu'on gravit la colline, la route disparaît sous les fougères, sous les herbes, sous une épaisse moisson de graminées plus hautes que la tête du cavalier. De petits nègres, perdus dans ces gigantesques touffes de plantes tropicales, s'appelaient, comme des perdreaux dans les blés, quand je débouchai au trot sur la cime du *Rempart*, limite de la forêt. Je fis halte dans une cabane, où deux créoles au chapeau pointu préparaient des lignes de pêche. Tandis que je déjeunais avec un poisson enveloppé dans une feuille de bananier et un morceau de pain détrempé par la pluie, mon guide changeait le vin en eau, c'est-à-dire qu'il remplissait au ruisseau voisin une bouteille vidée par lui sur la route. Après le nuage reparut le soleil. Les deux créoles descendirent vers la mer, et bientôt je pus les voir, perdus à des profondeurs infinies au-dessous de l'escarpement où je me reposais, sauter avec leur frêle pirogue sur les vagues agitées; ils retirèrent de l'eau, au bout des lignes, de ces beaux poissons d'un rouge brillant qui fourmillent autour de l'île. La pêche est pour les *petits blancs* une véritable passion; s'ils n'ont pas de pirogue, ils s'en vont à l'embouchure des rivières prendre dans des filets les petits poissons qui arrivent par myriades à certaines époques, ou bien, remontant les cours d'eau, ils cherchent l'anguille, que son instinct porte à tourner le dos à la mer, à atteindre les bassins assez profonds, pour ainsi dire suspendus à moitié du chemin des montagnes, où l'on s'étonne de la rencontrer. Dans les habitations situées sur le bord de la plage, il y a aussi un noir pêcheur chargé d'alimenter la table des produits de la mer et des ruisseaux (1). L'Océan doit nourrir l'insulaire.

(1) Le produit annuel de la pêche peut s'élever à cent cinquante mille kilogrammes de poissons frais; cette industrie occupe environ cinq cents individus libres et esclaves, et emploie près de deux cents embarcations.

Le Rempart du Bois-Blanc est véritablement un mur coupé à pic, planté de très-beaux arbres éclaircis par la hache, à travers lesquels on découvre le *Brûlé*, se déroulant depuis les flancs du piton de Fournaise jusqu'à la mer. Arrivé là, le cœur manque pour traverser cette sombre et morne solitude qui n'est ni dorée comme le désert, ni nuancée de lichens comme les roches les plus arides. Le soleil, plus brûlant encore après l'orage, faisait mieux sentir le prix des frais ombrages du Rempart. Je conçois parfaitement que beaucoup d'habitants de l'île se soient arrêtés sur la hauteur, sans aller au delà. Il fallut, au pas de ma mule fatiguée, suivre la rampe par laquelle on descend en pente douce sur le champ de lave : n'ayant plus d'autre ombre que celle de mon chapeau, j'en conclus qu'il était midi. Cependant il soufflait du large une brise vivifiante ; la chaleur ne semblait point étouffante comme au Bengale, mais ferme et presque agréable comme sur le littoral du Pérou. La grande difficulté, c'était de faire passer une mule prudente et circonspecte à travers les mille crevasses du sol ; rebelle à toute direction de ma part, la bête s'obstinait à choisir la route : tantôt tendant le pied pour sonder des pâtés de lave enroulés comme d'énormes colimaçons, tantôt se rassemblant pour franchir avec confiance une large fissure, elle trottait, et marquait avec les mouvements de son oreille les impressions d'un instinct curieux à étudier.

Cette plaine désolée était, il n'y a pas longtemps, couverte de forêts, depuis le pied de la Fournaise jusqu'à la mer, comme les contrées environnantes. Un soir, le volcan se couronna de flammes et de fumée; de la forge en travail se mirent à ruisseler avec un pétillement extraordinaire des torrents, des rivières de feu ; puis la lave, s'avançant ici par avalanches et là par larges nappes, enleva les grands bois tout debout et comme implantés sur cette matière incandescente, dont la brûlante chaleur crispait leurs feuilles et tordait leurs branches. Les arbres, précipités dans la plaine, jusque sur la plage, disparurent absorbés sous ces masses en fusion que la mer arrêta au milieu de leur course, et changea en roches solides avec un fracas épouvantable. De bien loin à la ronde, on arrivait pour contempler cette lutte acharnée de deux éléments ; les navires étaient éclairés dans leur marche par ces lueurs empourpées qui faisaient pâlir les étoiles, et les navigateurs carguaient leurs voiles afin de jouir du magnifique spectacle qui frappait leurs yeux d'une façon inattendue. Il ne fallut peut-être qu'une nuit pour changer en désert tout un pays boisé ; autour du cratère, qui se repose pendant l'hivernage et lance sa fumée pendant la saison sèche, on distingue les lignes violettes et noires tracées par les flots de lave. Sur des hauteurs abritées par un ravin, par une fissure, paraissent encore de grands takamakas blancs et morts comme ceux du Vieux-Brûlé, dans les troncs desquels niche, dit-on, le paille-en-queue, ce bel oiseau des tropiques au plumage argenté. Le fait me semble douteux; cependant j'ai vu beaucoup de ces hôtes de la plage voler au-dessus de ma tête en se dirigeant vers ces arbres dépouillés où les oiseaux de terre n'oseraient plus se poser.

Le piton de Fournaise est l'un des moins hauts de l'île : on lui donne 2,200 toises d'élévation, c'est-à-dire un peu plus des deux tiers du piton des Neiges, le seul où l'on trouve de la glace en toute saison ; ce dernier est un volcan éteint comme la plupart de ces autres cimes chenues si souvent voilées par les nuages de la mousson. Saint-Denis et Saint-Paul ont aussi leurs *pays brûlés*, et plusieurs personnes pensent que, les cratères s'étant successivement refermés en commençant par le nord-est de l'île, la Fournaise, située à la pointe sud-est, ne tardera pas à s'éteindre à son tour ; mais peut-on assigner aux plus inexplicables phénomènes

de la nature une marche, une direction absolues? L'espace envahi par la dernière *coulée* a environ deux lieues d'étendue du Rempart à la pointe de Tremblet. En s'arrêtant à cette pointe, la lave a bouleversé le sol. Bondissant par-dessus des roches, elle les a déplacées ou recouvertes de façon à laisser du côté de la mer des grottes profondes envahies à moitié par des arbres et des lianes, tant la végétation est vigoureuse et prompte à reprendre le dessus dans les régions tropicales. Sur ce point, le chemin n'est plus praticable. Arrivé sur un roc abrupte d'où je ne pouvais plus faire descendre ma monture, assailli par un grain furieux, je n'eus plus d'autre ressource que de laisser sur son piédestal la mule revêche et de chercher un abri dans les grottes. La pluie augmentant, l'eau ruisselait et formait des lacs. Tout à coup, de dessous une pirogue neuve renversée près du cap, je vis sortir six grands créoles, charpentiers et bûcherons, qui vinrent se réfugier près de moi. Leur patois, leur accent, les traits assez réguliers de leurs visages d'un blanc mat, leurs façons et leurs propos, tout me rappelait les *petits habitants* de la Haute-Louisiane, du Bas-Canada, de l'Illinois. Comment se fait-il que ces Français anciens aient pris à la fois sur une île d'Afrique et sur le continent américain des allures semblables? D'où vient qu'en s'éloignant d'un type commun, ces familles, qui se sont rapprochées de la nature, aient marché parallèlement? Ne faudrait-il pas conclure de là que la civilisation, en perfectionnant le caractère des peuples, leur donne ces nuances tranchées, ces différences si sensibles qui les distinguent les uns des autres?

Tout en fumant leur petite pipe de boucanier, à laquelle ils s'empressèrent à l'envi de me laisser allumer un *chiroute* de manille, objet nouveau pour eux, les bûcherons me donnèrent des renseignements sur la route à suivre; ils me citèrent l'un après l'autre les quarante espèces de bois propres à la construction et aux travaux d'art que fournit leur île; mais comment présenter à des Européens des noms comme ceux-ci : bois blanc, bois de nate, bois de pomme, bois de nèfle, etc.? On reconnaît là les anciennes appellations appliquées par les premiers habitants à des espèces nouvelles; les savants sont venus trop tard pour changer ces naïves nomenclatures, qui sont les mêmes dans toutes les colonies. Les pièces de bois que ces bûcherons travaillaient devant moi, ils les amenaient des hauteurs voisines tout équarries en les faisant glisser à force de bras; puis ils les creusaient en pirogues qui, conduites par une pente rapide de la pointe sur la plage, étaient hissées à bord d'une barque et dirigées sur Saint-Pierre. Tout à coup la barque à l'ancre au pied du rocher, ne pouvant plus résister à la violence des vagues, se mit à fuir devant la tempête; ma mule, résignée, demeura seule comme le point de mire de l'orage. Il ne fallut pas moins des six bûcherons pour la forcer à rentrer dans le sentier; mais je m'aperçus bientôt que sa corne était rongée au vif par l'effet de cette lave rude comme une lime. Quand les animaux souffrent, ils ne se plaignent pas, ils résistent et protestent.

Sur cette pointe lointaine, pays neutre à peu près entre les deux arrondissements, les hôtels manquent, et on a recours à l'hospitalité créole; au petit hameau de Saint-Philippe, qu'on traverse à la sortie de ce désert, c'est au presbytère qu'on va frapper. Sur les grandes habitations, il y a des pavillons isolés du principal corps de logis où le voyageur, l'ami, l'hôte convié séjournent volontiers dans une liberté parfaite sans être astreints à se rapprocher de la famille plus qu'ils ne le désirent. Là se trouveront rangés quelquefois sur les rayons d'une bibliothèque nos poëtes les plus choisis; alors c'est un double plaisir de lire des vers là où il

ne s'en fait pas. D'ailleurs une colonie, quelque pittoresque que l'ait faite la nature, n'est jamais un lieu très-poétique par lui-même : là où il n'y a ni monuments, ni objets d'art, on est par trop heureux de se réfugier dans les livres, surtout lorsqu'on tombe en pleine récolte chez un planteur absorbé par la vue du sirop qui coule de ses cannes.

Une fois le Grand-Brûlé franchi, nous voilà dans la partie *sous le vent;* moins découpée de petites anses, la côte s'allonge presque en ligne droite sous le flot plus régulier qui la bat. Bientôt se déploient les vastes sucreries de Vincendo, qui font le pendant de celles du Piton-Rond : plus loin fument les usines de la ravine à l'Angevin ; le boulanger mulâtre, qui s'en va sur son âne distribuer les pains aux portes des maisons, annonce qu'on se retrouve en pays civilisé. Une route monotone, parce qu'elle traverse des terres cultivées, amène le voyageur au milieu du village de Saint-Joseph, et l'on regrette presque les nuées de l'autre rive, tant le soleil est piquant sur ces chemins poudreux ; et puis, quoi de plus niais que de galoper en escarpins, un parasol à la main, devant de belles et riches demeures bien fermées, bien ombragées, où chacun se repose sur des nattes en attendant le soir! Comment frapper à ces volets demi-clos pour demander au passage une orangeade, un simple fruit qui mettrait tant de valets en rumeur? La cabane vous attire mieux; le voyageur sent que le pauvre, heureux et fier du verre d'eau qu'il offre, montrera un certain empressement à l'accueillir. Les grands champs de cannes vertes, au milieu desquels surgissent les têtes de noirs, sont tristes à l'œil; ils offrent trop crûment le symbole du rude travail de l'esclave sans salaire et de l'opulence du maître. Mais ce qui me frappa devant ces maisons, entourées de jardins parfois délicieux et assises au bord de la mer, ce qui leur donne un air de gaieté, ce sont des volières charmantes pleines de jolis oiseaux apportés, comme les arbres de l'enclos, de toutes les parties du monde. Dans un pays dépeuplé de volatiles, on a senti le besoin d'entendre autour de soi le gazouillement si vif et si joyeux dont on ne peut se passer là où il n'y a pas d'hiver, et par suite pas de printemps. A Saint-Pierre, à Saint-Denis, à Saint-Paul, j'ai admiré ces volières où le chardonneret d'Europe, trop connu pour que nous l'admirions, rivalise avec le cardinal et le bengali; je ne pouvais les voir sans me rappeler les cages dorées suspendues aux voûtes des églises à Lima.

Grâce à l'extraordinaire variété des sites, le paysage change d'un village à l'autre ; au sortir des plantations coupées de distance en distance par des collines, par des ravins, par des cours d'eau habilement ménagés, on aperçoit Saint-Pierre, la troisième ville de la colonie. Ce qui la distingue des autres, c'est une apparence de port; l'embouchure de la rivière d'Abord abrite les caboteurs de la côte durant la saison dangereuse. Ces caboteurs sont en petit nombre, car on porte à peine à cent le nombre des marins appartenant au pays, et cela s'explique. Les navires, n'étant pas plus exposés autour de l'île que dans les deux rades, s'en vont eux-mêmes de quartier en quartier chercher leur chargement; alors le cabotage est à peu près supprimé. Les sucres, cueillis dans la banlieue richement cultivée, sont emmagasinés dans de vastes hangars le long du quai; de beaux attelages de mules amènent leurs lourdes charges par des routes pleines de poussière, mais bien entretenues. Saint-Pierre est un canton opulent, joyeux, qui paraît avoir moins souffert que les autres des mauvaises récoltes et des spéculations hasardées. Depuis le bord de la mer jusqu'à une ligne de montagnes d'un bleu foncé, nettement découpées dans un ciel magnifique, c'est-à-dire sur l'espace de plusieurs lieues, s'étendent de belles

plantations arrosées avec soin. Il s'échappe du flanc de ces roches azurées des ruisseaux d'une limpidité extrême et assez puissants pour être employés comme moteurs dans les usines. L'eau, conduite par des canaux faits de planches, suspendus parfois à de grandes hauteurs, tombe sur la roue démesurée qui met en mouvement les cylindres destinés à broyer les cannes. Dans toute la partie *sous le vent,* moins abondante en rivières, on a su utiliser les plus petits ruisseaux ; aussi de toutes parts entend-on murmurer l'eau qui bondit dans les fossés, comme si elle était heureuse de courir à son gré, après avoir servi aux besoins de l'homme.

Appuyée comme Saint-Denis sur un ravin profond creusé verticalement par la rivière d'Abord, décorée d'une place carrée où la garnison s'exerce à l'ombre des arbres verts, coupée de rues régulières, de jardins, la ville de Saint-Pierre se pavane le long de sa plage de sable et de galets ; elle est assise là comme la capitale de la région des sucres qui s'étend depuis la fin des *Brûlés* jusqu'aux cafeteries de Saint-Leu. Quand on a dépassé Saint-Louis, hameau charmant à cause des ruisseaux qui coulent à pleins bords de chaque côté de la rue, aussi frais, grâce à leur rapidité, que le soleil est brûlant, on ne tarde pas à apercevoir sur la droite, au fond d'une vallée sablonneuse, le colossal établissement du Gol, qui doit englober toutes les sucreries du canton. On est surpris de voir des chameaux amenés de Mascate se promener dans une cour côte à côte avec les mules du Poitou. Si ce n'était la rareté des fourrages, il est probable qu'on verrait aussi des éléphants sur cette île, qui, moins rapprochée de l'Europe, dont elle relève, que des quatre autres parties du monde, tire ses bestiaux, ses bêtes de somme et de trait, ses chevaux de selle, indistinctement et à son choix, de France, d'Arabie, de Sydney, de Madagascar, de Buénos-Ayres (1). Vu des hauteurs voisines, l'étang salé du quartier de Saint-Louis, allongé en croissant sur le bord de la mer, avec laquelle il communique en certaines saisons, et comme envahi par les monticules mouvants d'un désert tout africain, présente un aspect de désolation absolue, de grève stérile et d'eau impotable dont l'île offre peu d'exemples ; mais il lui fallait cela pour être complète.

Comme je redescendais la colline élevée que contourne la route en livrant aux regards une immense étendue de flots scintillants et de sables dorés, je vis s'avancer vers moi un convoi assez nombreux de nègres des deux sexes conduits par des gendarmes et les menottes aux mains. Si vous demandez quels sont ces malfaiteurs, on vous répondra : des noirs marrons, jeunes filles à tête folle, au cœur ardent, vieillards au front gris, aux regards sournois, coupables de s'être ennuyés à bêcher les cannes à sucre, et d'avoir cédé à l'instinct qui les portait à fuir. Pendant la halte du jour, on les fera s'asseoir sous un hangar, les pieds sur une barre de fer à laquelle s'adaptent des grilles, et là, bien scellés, ils prendront un repas quelconque sous la surveillance des gardiens. De pareilles rencontres, et elles ne sont pas rares, vous font tout à coup tourner les regards vers la France avec une amertume inexprimable. Quelque chose vous dit au fond de votre cœur révolté que le temps de l'esclavage est fini, par cela seul que, partout où il règne, la loi naturelle est logiquement abolie. Moins sensible que moi à une misère dans laquelle il vivait lui-même, mon guide regarda passer ses camarades d'un œil qui semblait dire :

(1) Le nombre des bestiaux est évalué environ à 60,000, parmi lesquels les chevaux, les mules et les ânes entrent à peu près pour 11,000. On a essayé aussi d'acclimater le buffle de Malabar dans la colonie. Les esclaves possèdent en outre plus de 70,000 porcs.

C'est bien fait pour vous, misérables! Et cette stupidité en lui, fruit nécessaire de l'esclavage, m'affligeait cruellement. Mais détournons nos regards de ces spectacles honteux pour l'humanité: chassons loin de nous le souvenir de ces histoires, de ces faits qu'on voudrait n'avoir ni vus ni entendus; continuons notre route par delà la ravine des Avirons, qui sert de limite aux dunes. La nuit vient, le soleil se cache derrière les mornes, qui projettent jusque sur l'Océan leurs ombres immenses; peu à peu, sur le ciel un instant désert, s'allument les planètes et les constellations de l'hémisphère austral; au-dessus de nos têtes scintillent les deux groupes d'étoiles à demi nébuleuses que les marins appellent dans l'océan Pacifique les *Magellans*, dans l'océan Indien *Maurice* et *Bourbon*. La lune, comme accrochée sur la cime d'un cratère éteint, laisse tomber ses lueurs étranges à travers les ravins, les fissures des montagnes; à cette heure, tout travail a cessé dans l'île; le noir, qui siffle en courant à travers les cannes, est parti en course pour son propre plaisir, non pour le service du maître; insouciant de la menace et du châtiment, tant que les ténèbres le cachent, il vagabonde.

Saint-Leu, joli bourg resserré entre la plage et des collines abruptes, bâti parallèlement à la mer, ne consiste guère qu'en une longue rue plantée de ces cèdres effilés qui décorent les quais de Pondichéry. C'est le grand entrepôt des cafés de la partie *sous le vent;* les produits de cette côte, moins battue par la tempête, n'ont pas la saveur alcaline qu'on reproche avec un peu de prévention peut-être à ceux de la partie *du vent.* Toutefois, on conçoit qu'un terrain plus sec, plus semblable à celui de l'Yemen, soit aussi plus favorable au développement et à la maturité parfaite d'un fruit apporté de cette contrée. Les gourmets non-seulement distinguent, en le buvant, sur quelle partie de l'île a été cueilli le café, mais encore se vantent de reconnaître le *crû*, l'habitation, le coin du champ où la fève a mûri. Sans pousser aussi loin l'art de la dégustation, on ne peut s'empêcher d'admettre l'excellence des cafés de l'île Bourbon et de déplorer cette manie qu'ont eue les planteurs de substituer, en maints endroits, à la culture d'un arbuste qui faisait leur véritable richesse, celle de la canne à sucre, multipliée dans tant de colonies d'une façon extraordinaire et remplacée même dans des latitudes tempérées avec quelque succès (1). Ceci explique le cri de détresse poussé par delà les mers par les colons

(1) Les cafeteries de Bourbon, qui donnaient, en 1832, 1,129,750 kilogrammes, ne rapportaient plus, en 1836, que 928,200 kilogrammes, tandis que les sucreries présentent pendant la même période une progression croissante dont le chiffre s'élève de 19,264,900 kilogrammes à 23.384,116 kilogrammes. La culture du giroflier semble être la seule qui se soit maintenue d'une façon à peu près égale; la moyenne, pendant le cours des mêmes années, a été de 403,306 kilogrammes. Cette précieuse denrée est expédiée en grande partie dans les Indes, d'où la colonie tire en retour presque tout le riz dont elle a besoin pour nourrir ses noirs. L'île Bourbon cueille elle-même environ 800.000 kil. de riz, dont la récolte a lieu deux fois par an (de février en mai, d'octobre en novembre); mais elle en reçoit de Madagascar à peu près 2 millions et des Indes 12 millions de kilogrammes. On voit combien il s'en faut qu'elle se suffise à elle-même sous ce rapport. La quantité de blé que produit la colonie est aussi fort au-dessous de ses besoins, bien que, sur une population de cent mille âmes, quinze mille personnes au plus mangent du pain ; la douane permet l'introduction des grains du Bengale et des farines américaines. Le cacaoyer a cessé d'être cultivé d'une manière spéciale ; mêlé çà et là aux girofliers, aux caféiers, il donne à peine 10,000 kilogrammes. Enfin le coton, qui, par son prix trop élevé (1 fr. 40 cent. le kil.), ne peut soutenir la concurrence avec celui des États-Unis, de l'Inde, de l'Égypte, à cause de la cherté des transports surtout, a disparu à peu près complétement.

épouvantés d'une concurrence qui coïncide si malheureusement avec les dépenses énormes dans lesquelles ils viennent de s'engager en établissant des moulins à vapeur.

On peut considérer le canton de Saint-Leu comme le plus chaud de toute l'île; quand le soleil darde en plein sur la mer calmée, le thermomètre, qui ne monte pas à Saint-Denis au delà de 26 degrés, doit, sur cette côte brûlante, s'élever à 30 au moins. On se croirait alors à ces derniers jours de l'été à Calcutta, où les cigognes s'en vont d'un vol hardi chercher quelque fraîcheur dans les régions supérieures de l'atmosphère, se balançant à des hauteurs prodigieuses sous un ciel bleu comme celui de l'Égypte. Aussi je plains le voyageur qui, comme moi, sera réduit à gravir à pied, sur une route pavée de larges pierres glissantes, des collines arides, déboisées, suspendues au-dessus de la Grande-Ravine. C'est par un sentier en zigzag, heureusement ombragé de *mimosas* à la partie culminante, qu'on arrive avec d'horribles fatigues à la ravine des Trois-Bassins. Mais aussi quelle nature! quels paysages variés, quels horizons splendides renouvelés incessamment! Il faut bien que le soleil soit à l'unisson des grandes scènes qu'il éclaire. En rentrant au milieu des plantations de cannes, largement coupées d'avenues immenses dans lesquelles s'épanouit la rose de Bengale en longues allées, on retrouve par instants la mer scintillante comme un miroir d'argent; des navires descendent péniblement la côte en louvoyant; la brise les abandonne, et ils restent immobiles avec leurs grandes voiles aplaties sur les mâts, tandis que le goëland et le paille-en-queue effleurent les flots de leurs ailes. A la pureté de l'atmosphère, on prend confiance dans ce climat tropical, qui a le bien rare privilége d'être à la fois magnifique et salubre. Aucune maladie endémique n'afflige la colonie; le chiffre des mortalités (2 36/100 pour 100, ou environ un 42e, fourni par toute la population libre, dont les deux tiers au moins se composent d'Européens de naissance ou d'origine) est à peine égal à celui que présentent les calculs analogues faits sur l'ensemble des départements de la France (1). Dans toute l'île, on ne rencontre pas d'animaux féroces ou nuisibles; les singes n'y viennent pas comme à Maurice dévaster les plantations, et le serpent, le fléau de l'Inde, n'y menace ni l'homme, ni les bestiaux. De vieux colons vous diront tout bas dans l'oreille qu'on a découvert depuis quelques années des reptiles déposés sur la plage par des Anglais; mais nos voisins ne sont pas Carthaginois à ce point : ils se contentent, dans leur sollicitude pour la race noire, d'inquiéter les habitations par certaines brochures rédigées dans un esprit d'émancipation sur lequel on ne se méprend guère.

A l'embouchure de la rivière de Saint-Gilles, qu'on traverse au sortir du quartier de Saint-Leu, et dans l'anse de ce nom, le gouvernement avait songé à creuser un port, mais l'expérience a prouvé qu'il faudrait au moins six années et bien des millions pour achever ce travail. Pour comble de malheur, cet abri offert aux navires les eût entraînés loin de la capitale et à une distance assez considérable de toute ville. Ici, nous avons à gravir encore une colline très-élevée, dominée à des hauteurs infinies par le Brûlé de Saint-Paul, puis par le Grand-Bénard, le second des pics de l'île; sur le revers opposé de cette colline, on jouit d'un panorama vraiment

(1) Sur 3,426 esclaves ayant dépassé l'âge de soixante ans en 1836, il s'en trouvait 258 de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, et 28 de quatre-vingt-dix à cent ans. On est surpris de ces exemples de longévité dans une race qui habite les régions tropicales et sort en grande partie des régions les plus malsaines de l'Afrique.

merveilleux. A droite, au delà des vallons escarpés qu'arrose le Bernica, et sur lesquels s'échelonnent en gradins des plantations de toute espèce, café, girofle, maïs, se profilent des montagnes abruptes, sombres, développées en demi-cercle jusqu'à la mer. A leur pied s'étend un delta formé par les cailloux que promènent les torrents et que repoussent les vents alisés ; à travers cette plaine pierreuse, impossible à cultiver, serpente la rivière des Galets, tantôt réduite à un filet d'eau, tantôt débordée. Dans ce vaste tableau se trouve circonscrit un autre paysage qui en est le premier plan ; il se compose de la ville de Saint-Paul vue à vol d'oiseau, découpée de vergers, cernée par son grand lac, assise devant une belle rade où se balancent de nombreux navires. A mesure qu'on descend par la rampe taillée dans le roc comme un escalier, la mer disparaît en s'affaissant, les montagnes grandissent, la ville dans laquelle on entre présente à l'œil satisfait des fleurs et des fruits qui s'épanouissent et se colorent au milieu du frais ombrage des jardins. Quelques champs de riz à moitié inondés verdissent par endroits. Comme pendant aux cocotiers que baignent des eaux douces empruntées au lac, se dressent près des flots salés de l'Océan, par bouquets ou isolés, des dattiers dont les grappes énormes feraient bondir de joie l'Arabe exilé de son désert. En voyant l'admirable position de cette ville, la gaieté de ses rues, l'air d'aisance que respirent ses maisons avec leurs enclos baignés de larges fossés, on conçoit qu'elle aspire à devenir la capitale de l'île. Le gouvernement français avait même eu l'idée, pour calmer les prétentions des habitants, de transporter à Saint-Paul la résidence des cours judiciaires; mais ceux de Saint-Denis firent entendre des plaintes si amères, qu'il fallut revenir à l'ancien ordre de choses. Aux États-Unis, quand une ville a pris par son commerce assez d'accroissement, on choisit quelque place naissante et moins favorablement située pour en faire le chef-lieu de la province ; mais peut-on établir deux capitales dans une colonie dont la population blanche ne suffirait pas à former ce que nous appelons une ville de troisième ordre?

A l'extrémité du delta dont nous avons parlé, est situé le hameau de la Possession, ainsi nommé du lieu où prirent terre pour la première fois les navigateurs français. Entre ce petit établissement, le plus ancien de l'île, et la capitale, se dresse un amas de montagnes aussi inhabitables que le Grand-Brûlé, auquel elles correspondent, en formant la limite opposée de la partie *sous le vent*. Une route, praticable à dos de mulet, traverse ces hauteurs sauvages, largement crevassées par les pluies de l'été et par les bouleversements qu'ont opérés sur cette pointe les volcans depuis longtemps éteints. Au lieu de suivre ce pénible sentier, montons à bord d'une de ces barques échouées sur les galets ; elles nous conduiront à Saint-Denis, malgré une mer toujours houleuse, malgré le calme et les grains, sous la direction d'un créole, pilote expérimenté; les avirons, un peu lourds pour nos bras, sont mus par des noirs de bonne humeur, qui chantent des refrains bizarres. On suit une côte presque partout inabordable, excepté sur quelques points, à l'embouchure de vallées étroites, où les pêcheurs se bâtissent des huttes. A en juger par ces noms, la *ravine de la grande chaloupe*, *la ravine à Jacques*, *la ravine à malheur,* on devine qu'il a dû se passer par là, au temps des flibustiers, de curieuses et tragiques histoires. C'est par l'une de ces gorges que les Anglais, je crois, débarquèrent une partie de leurs forces en 1810, afin de tomber sur Saint-Denis du haut des mornes. Du cap des Lataniers, on file sur le cap Bernard, muraille de rochers perpendiculaires trouée par le flot en cavernes profondes; la mer y mugit comme sur les points les plus sauvages de la côte de Bretagne. Mais déjà on dé-

couvre la rade, les navires de guerre mouillés en tête de la ligne, les chaloupes de *batelage* qui portent du bord au quai les passagers et les marchandises, les ponts volants fixés sur pilotis à une vingtaine de toises dans la mer, abaissant au-dessus des barques les poulies qui enlèvent, aux cris des noirs, les sacs de riz, les caisses, les vaches et les mules. Cette ville, qu'on avait trouvée si petite en débarquant d'Europe ou des Indes, semble avoir grandi aux yeux de celui qui vient de faire le tour de l'île.

La situation de Saint-Denis est moins attrayante que celle de Saint-Paul; cependant la petite capitale, couronnée de montagnes en amphithéâtre, se présente bien et rappelle un peu Valparaiso. La rivière, dont la source se cache aux environs de la plaine d'Afouge et de la plaine aux Chicots, au flanc d'un piton volcanique, arrive brusquement dans la vallée par un défilé d'une profondeur effrayante, qui va s'élargissant jusqu'à la mer; sur la rive gauche se prolonge un ravin escarpé, couvert dans toute sa longueur de jardins où mûrissent peut-être les meilleurs fruits de la colonie. D'en bas, cette muraille basaltique, tapissée de verdure, incrustée de rampes et de chemins en pente douce, que bordent les agaves et les acacias, semble un gracieux parterre suspendu au sommet d'un rempart. D'en haut, l'œil plonge sur le ruisseau, sur ses bords bien ombragés, où des moulins se cachent au milieu des plus frais bosquets. La ville est assise entre une grève de sables fins, plantée d'arbres verts, et ce demi-cercle de montagnes, dont la base, près du Fort-Blanc, se revêt de bois touffus. La plaine des exercices et la poudrière se trouvent au-dessous de cette petite forêt, j'allais dire de ce *mâqui*, car c'est sous son ombre que j'ai lu *Colomba* (1). Dans la ville, il n'y a pas d'édifice qui mérite d'être cité; les rues de la partie marchande, coupées à angle droit, sont bordées, vers le centre, de boutiques, de magasins, tous européens, et se terminent par de jolies habitations d'un aspect moins uniforme; la claire-voie, le *barreau*, s'ouvre sur des bosquets; des allées tournantes conduisent au pavillon, souvent fait de planches, mais propre, aéré, bien adapté au climat. Parmi les productions des îles et des continents voisins, on remarque surtout le *ravenala* de Madagascar, l'arbre du voyageur, aux fruits lisses et écailleux, aux longues feuilles en éventail, qui a la propriété de conserver dans son tronc poreux une grande quantité d'eau. En remontant la principale rue qui part de la mer, on arrive au Jardin du Roi, qui est fort petit, mais arrosé de bassins (2), et distribué avec goût. Les promenades du matin y sont charmantes et instructives même, quand on a pour cicerone le directeur, M. Richard, qui, après avoir étudié la botanique et pratiqué l'horticulture dans les quatre parties du monde, est venu continuer ses travaux sur cette île curieuse, déjà explorée par lui dans toutes ses localités. Il donne ses soins particuliers à des pépinières établies dans le but de fournir aux colons les arbustes à fleurs et les arbres à haute tige, qui sont le plus bel ornement des lieux cultivés.

La circonférence de l'île est de quarante-huit lieues; la population totale s'élevait en 1837 à 109,330 individus, dont 39,817 libres et 69,513 esclaves; ce qui ne donne guère qu'un habitant par deux hectares. Le nombre des affranchissements, qui, de 1830 à 1843, a été, dans nos quatre colonies, de 39,820, paraît moins

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, livraison de juillet 1840.

(2) La ville de Saint-Denis est approvisionnée d'eau par le canal Saint-Étienne, qui a 255 mètres de longueur.

satisfaisant à Bourbon qu'à la Martinique et à la Guadeloupe (1) : on y compte en tout à peu près 10,000 individus de couleur libres; mais ils ne forment pas là comme aux Antilles, comme à la Nouvelle-Orléans, comme au Brésil surtout, une classe à part, indépendante par caractère, souvent menaçante. On a essayé d'introduire dans la colonie, à côté de ces travailleurs émancipés, des Indiens de la côte de Coromandel et de l'Orissa. Les premiers engagements n'ayant pas été faits avec assez de discernement et de sagesse, les nouveaux venus, *koulies* et *parias*, peu satisfaits de leur sort, ont déserté l'île. De plus de 3,000 qu'ils étaient en 1830, il n'en est pas resté 1,500; aujourd'hui, c'est de loin en loin qu'on rencontre un turban rouge dans les bazars et sur les chemins. Cependant l'île voisine n'en a pas moins de 10,000 à 15,000, et bien qu'une première tentative ait été pour nous infructueuse, la question des immigrations s'est représentée d'elle-même, à propos de l'émancipation des noirs. La commission spéciale chargée d'examiner les questions relatives à l'esclavage et à la constitution politique des colonies a rédigé, sous la présidence de M. le duc de Broglie, de longs et sérieux rapports sur ces matières pleines d'intérêt. Les débats sont ouverts; de leur côté, les planteurs de Bourbon ont envoyé un délégué à l'île de France pour y chercher des arguments contre les tendances abolitionistes de l'Europe. En attendant le nègre *de pioche* est coté, comme dans les autres colonies, au prix de 1,500 francs environ.

Saint-Denis a un collége royal dans lequel cent cinquante élèves environ reçoivent une instruction pareille à celle que l'Université donne à la jeunesse française. Outre les maîtres d'usage, cette institution renferme un professeur de droit et un instructeur militaire; six bourses dans les colléges et les écoles spéciales de la métropole sont accordées à la colonie, au profit des élèves qui les ont méritées par leur zèle et leurs succès. L'instruction primaire est confiée tant à des instituteurs (appartenant quelquefois à la classe des hommes de couleur libres) qu'aux frères des écoles chrétiennes. Les sœurs de la congrégation de Saint-Joseph distribuent en grande partie l'enseignement aux jeunes filles. Ces dames ont aussi une maison à Pondichéry, et leurs services dans l'Inde ont été si bien appréciés, que la ville de Madras les a accueillies, et la capitale du Bengale les a demandées. La justice est administrée par une cour royale, deux cours d'assises et deux tribunaux de première instance; six juges de paix résident dans les principaux quartiers de l'île. En dehors de l'administration judiciaire et politique, il s'est formé dans la colonie des associations charitables destinées au soulagement des familles pauvres, car il y a de la misère même dans les pays où les besoins sont le moins multipliés. Les petits blancs, il faut bien le dire, montrent une extrême répugnance pour le travail manuel, qui, d'après leurs préjugés, les assimilerait aux noirs. Ainsi, l'esclavage est une des causes pour lesquelles l'industrie reste languissante dans l'île, ceux qui devraient être les meilleurs ouvriers fuyant par instinct les ateliers et repoussant toute apparence de sujétion.

La garnison, qui ne consistait qu'en deux compagnies d'artillerie, une demi-compagnie d'ouvriers et un demi-bataillon du deuxième régiment de marine (2), a

(1) Le nombre des affranchissements, depuis la fin de 1830 jusqu'à la fin de 1837, a été de 3,000 environ.

(2) Quand un petit roi de la côte de Madagascar, forcé par les Hovas de fuir son pays, mit sous la protection de la France l'île de Nose-Bey, sur laquelle il s'était réfugié, on envoya, pour garder le pavillon, un détachement de la garnison de la colonie.

été augmentée en 1841, dans la prévision des événements à venir; ce sont les soldats eux-mêmes qui ont défriché le terrain et préparé les baraques pour leurs compagnons attendus. Les troupes de la garnison sont réparties dans les principales localités de l'île; chaque village a son canon qui règle, le matin et le soir, le mouvement de la rade et l'heure de la retraite pour les noirs. A ces troupes réglées on doit ajouter les milices, qui s'élèvent environ à sept mille hommes; un cinquième se compose d'hommes de couleur, parmi lesquels on compte plus de vingt officiers. Quand le gouverneur va, au nom du roi, qu'il représente, ouvrir la session, il est escorté par un détachement de cavalerie, compagnie supplémentaire, formée de la jeunesse élégante et riche comme la 13e légion de Paris. Le service se fait généralement avec zèle et régularité. Le petit blanc surtout se montre empressé à remplir les devoirs de citoyen; au premier appel, il descend la montagne, pieds nus, tenant sur l'épaule le fusil soigneusement enfermé dans le fourreau de cuir. Il n'a pas d'uniforme, mais ses habitudes de chasseur, sa fierté personnelle, qui le porte à se placer si fort au-dessus de la classe mêlée, en ont fait et en feraient encore un bon soldat. Il a donné plus d'une preuve d'énergie et de patriotisme dans les événements dont l'île a été le théâtre de 1793 à 1818.

Depuis le commencement de la révolution jusqu'en 1803, la colonie se gouverna elle-même. Au gouverneur déposé se substitua une *assemblée coloniale*, laquelle se mit à suivre de son mieux le mouvement qui s'opérait en France; cependant son zèle pour les idées de liberté se trouva en défaut sur un point important; les agents du pouvoir central envoyés pour proclamer sans façon l'abolition de l'esclavage ne purent pas même débarquer dans l'île. Les premiers élans de l'enthousiasme révolutionnaire une fois calmés, les modérés l'emportèrent; bientôt cependant il y eut contre eux une réaction terrible; cent huit des principaux habitants, condamnés à la déportation, prirent le chemin des Seychelles; une frégate anglaise se trouva là, qui coula leur navire et se chargea de faire périr dans les flots ceux auxquels le parti vainqueur avait voulu laisser la vie. Devenue une petite république, la colonie traita d'égale à égale avec les puissances, reçut les ambassadeurs de Tippoo-Saheb et lui fournit des secours. Elle-même se fit représenter près du nabab par un agent qui l'aida dans ses guerres contre les Anglais; cependant la garnison était réduite à cent cinquante hommes!

Grâce aux corsaires qu'elle lançait vers les côtes de l'Inde, grâce aussi à l'admission des navires étrangers sur ses rades, l'île, abandonnée de sa métropole, continua de prospérer. Sous l'administration du général Decaen, arrivé à l'île de France en septembre 1803, ce brillant état de choses se soutint encore jusqu'à ce que les croisières ennemies trop multipliées vinssent mettre un terme au double genre de commerce qui enrichissait la colonie. En juillet 1810, les Anglais débarquèrent par deux côtés sur Bourbon, au nombre de quatre mille; une centaine de soldats européens, soutenus de deux compagnies mobiles de créoles et de 1,200 miliciens, leur opposa une vive résistance. La victoire resta à l'ennemi, qui quatre mois plus tard s'emparait aussi de l'île de France. En 1815, l'île Bourbon nous fut rendue; les habitants, las de ces changements de maîtres, adoptèrent le nouveau régime qui rendait au pays son ancien nom. Aux cent-jours, la population et les troupes refusèrent de reconnaître l'autorité impériale d'une part, et de l'autre dédaignèrent d'obéir aux Anglais qui sommaient la colonie de se mettre sous la protection fort équivoque du pavillon britannique. Le blocus fut continué, puis l'ennemi se retira trois mois après, mais non sans avoir capturé le long de la côte quelques navires désarmés.

Il s'en faut de beaucoup que l'île Bourbon, appauvrie depuis quelques années, puisse rivaliser de luxe avec l'île de France, sa voisine; ici l'influence anglaise se fait sentir. Entre le Port-Louis, les Indes orientales et le Cap, des relations incessantes sont établies, qui donnent à la localité un mouvement, une animation qu'on ne peut s'attendre à trouver dans les petites villes de Saint-Denis et de Saint-Paul. Tout au plus même si l'on rencontre à Bourbon cette gaieté que les employés civils et militaires de Madras viennent chercher à Pondichéry, et que la Louisiane, devenue américaine, avait su conserver si longtemps. Il semblerait que les colons s'ennuient sur leur île, tant ils sont enclins à braver les périls et les fatigues d'une navigation de trois mois, à franchir une distance de près de quatre mille lieues pour venir en Europe jouir du produit de leurs récoltes; désormais les communications multipliées et faciles attirent le planteur en France, comme elles entraînent le provincial à Paris. Aussi les rues des petites villes, celles de la capitale même, sont peu bruyantes; à peine le soir verra-t-on quelques promeneurs assis sur le quai, les yeux tournés vers la mer souvent menaçante, respirer le frais un instant pour revenir dans l'intérieur de la famille passer l'heure des visites. Alors, à travers les arbres du jardin, derrière les feuilles si larges agitées par une brise légère comme des rideaux de verdure, on entendra le piano redire les contredanses et les galops de la saison passée; mais la grande voix de l'Océan domine cette musique, et l'on se croirait captif sur cette plage où la vague semble crier un éternel qui-vive! A ces mêmes heures, la grosse et folle joie retentit dans les faubourgs, dans les baraques échelonnées le long du ravin, aux bords de la rivière; c'est là qu'habitent de jeunes filles de couleur, esclaves encore comme l'indique leur pied nu qui s'échappe de dessous la robe de soie, et libres de mener la vie qu'elles veulent, pourvu qu'une somme fixe soit remise au maître à la fin de la semaine; des mulâtresses libres, connaissances anciennes des navigateurs de la mer des Indes, chez qui les marins des vieux temps se réunissent pour causer de négriers chassés par les croiseurs, ou de traitants qui cherchent fortune au pays des Hovas; enfin des personnes de sang croisé, malgache ou indien, au teint foncé, mais aux traits fins, à la longue chevelure soyeuse, d'origine libre, parfaitement distinctes du type africain par la délicatesse du profil et la petitesse du pied. Toute cette population, qu'il ne faut pas confondre dans une même classe, a cela de commun, que ses désirs ne s'étendent pas au delà du rocher sur lequel la nature l'a fait naître; elle forme avec les petits blancs, répandus dans les campagnes, la portion vraiment stable des indigènes. Enfin, dans les rues plus écartées, quand la nuit s'avance, la mandoline grossière, faite d'un arc de bois auquel pend une calebasse vide, résonne çà et là, râclée par un noir en gaieté qui bondit en répétant son refrain, et applique l'instrument à son oreille comme pour se saturer de ces sons peu harmonieux qui lui rappellent l'Afrique. Le matelot attardé, qui n'est pas rentré à bord au coup de canon, fuit, traqué par les patrouilles, et l'étranger inconnu est réduit à s'aller distraire aux théâtres ambulants qui s'établissent dans les trois principales localités de la colonie, lorsque s'y arrêtent par hasard quelques acteurs en tournée revenant de Batavia au Bengale; à ces artistes se joignent quelques amateurs, et le vaudeville se joue tant bien que mal.

A Bourbon, les agréments de la vie consistent dans la douceur du climat, dans la paix d'un intérieur respecté, dans les relations amicales avec des voisins égaux en position, unis par la communauté d'intérêts. Toutefois, ce qui distingue particulièrement la petite colonie africaine de celles qu'a conservées la France dans les îles

et sur la côte d'Amérique, c'est que, plus isolée, abandonnée même de la métropole durant une période de crise, elle a dû à ses propres efforts, à ses seules forces, le développement de sa culture, la prospérité remarquable dont elle a joui; il est arrivé de là que ses habitants ont dans le caractère beaucoup d'indépendance. L'émancipation des noirs, proclamée à l'île Maurice et au cap de Bonne-Espérance par une nation qu'ils ont droit de dire hostile, a indisposé les colons contre cette mesure, devant laquelle ils reculent toujours, au lieu de s'y préparer. Il leur semble presque, et l'erreur est fâcheuse, que la France s'unit avec un peuple poussé par un mauvais vouloir pour les dépouiller d'une propriété consacrée par les lois. Ils ont eu peur même de l'enseignement religieux, distribué aux noirs avec discernement, sous le contrôle de l'autorité : oubliant ainsi que le maître, s'il doit, dans son intérêt propre, les secours du médecin à son esclave, est tenu en sa conscience de l'initier, d'autre part, aux espérances futures, qui lui feront supporter plus patiemment sa condition exceptionnelle. Les entraves que nos lois apportent au commerce des colonies ne sont pas, malheureusement, de nature à dissiper ces préventions à l'égard des dispositions de la métropole. Cependant la jeunesse aisée de Bourbon, qui vient en grande partie terminer ses études en France, puisera sur le continent européen des idées plus justes; deux mille cinq cents enfants des deux sexes, qui reçoivent dans la colonie même les bienfaits d'une éducation première, devront aussi secouer ces préjugés. Le pouvoir à peu près absolu dont jouit le maître sur son habitation dès sa jeunesse explique ces fantaisies, ces caprices, qui le portent tantôt à une excessive indulgence, tantôt à une grande rigueur envers ses esclaves. Il est si difficile d'être toujours équitable quand on a l'habitude de commander sans contrôle. Avec cette préoccupation du maintien de l'autorité, on verrait disparaître les dissonances fâcheuses qui choquent dans le caractère du colon, car il suffit d'avoir voyagé dans un pays de plantations pour savoir combien le créole est naturellement hospitalier, charitable et humain. On peut aussi juger du respect qu'inspire le blanc aux esclaves par la remarque suivante : sur un total de 412 crimes commis par ceux-ci, c'est-à-dire par une population à moitié sauvage de près de 70,000 individus, pendant une période de cinq années, on ne compte que *douze* voies de fait envers des hommes libres.

Favorisée de la nature sur plus d'un point, puisqu'elle a des volcans sans tremblements de terre, un climat salubre sous les tropiques, un sol fertile et propre à toute espèce de cultures, l'île Bourbon voit aborder par an 150 et 200 navires, dont environ 90 partis des ports de France. Deux à trois mille navigateurs la visitent chaque année; chaque année aussi elle échange avec la métropole et les pays voisins une population flottante de plus de mille individus; son mouvement commercial était naguère de plus de trente millions de francs (1); malgré son éloigne-

(1) La moyenne du mouvement commercial dans les dix dernières années donne les chiffres suivants :

Importation dans la colonie.	13,268,481	francs.
Exportation de la colonie.	17,409,732	—
Total. . .	30,678,213	francs.

Le nombre des individus salariés, sans y comprendre ceux qui dépendent du service militaire, est de 309. Le total des recettes locales s'est monté à 2.149,563 fr., et celui des dépenses à 2,932,428 fr.

ment de nos côtes, elle entretient avec la France des relations multipliées, journalières. Ce qu'elle a perdu de son importance en survivant pour ainsi dire à nos désastres au delà du Cap, ne doit-elle pas le regagner à nos yeux, en se montrant comme l'unique point dans ces mers où nous ayons des troupes blanches, l'unique lieu où nous soyons chez nous? Si les anciens travaux du port ordonnés par Labourdonnais ont disparu aux premiers ras-de-marée, si la digue, construite à force d'argent, renversée à son tour avec les navires qu'elle devait protéger, n'offre désormais qu'un danger de plus aux approches des terres, ne trouvera-t-on pas de nos jours le moyen de disposer aux abords d'une crique, dans une anse, derrière un promontoire, un abri quelconque où les marins ne soient pas livrés sans défense aux ouragans? Est-il convenable que nos navires de guerre soient réduits dans la saison mauvaise, ou par suite d'avaries, à se réfugier au cap de Bonne-Espérance ou à demander asile à ceux qui sont maîtres aujourd'hui de l'île de France? Après avoir été une annexe de Madagascar, de cette grande terre à laquelle elle emprunte encore des bestiaux et du riz, la petite île, au pis-aller, ne pourra-t-elle à son tour profiter de quelque port sur cette côte, qui soit comme une dépendance de la colonie? Faudra-t-il là-dessus demander conseil aux Anglais, qui, après avoir renoncé depuis longtemps à toutes leurs prétentions sur le pays des Hovas et des Séclaves, songent de nouveau à s'établir au fond de la belle rade de Diégo-Suarez!

Th. Pavie.

LITTÉRATURE

DU MOYEN AGE.

JOINVILLE.

Au moment où une restauration habile va nous rendre, dans toute sa beauté primitive, la Sainte-Chapelle, ce type classique de l'architecture chrétienne, ce parthénon du moyen âge; au moment où se répand dans le public le bruit de la découverte du cœur de saint Louis, peut-être y a-t-il une sorte d'à-propos à rappeler cette naïve biographie du pieux et grand roi qu'a tracée la main d'un serviteur dévoué et fidèle. Rien dans notre littérature du moyen âge n'a obtenu un renom plus populaire que les mémoires du sire de Joinville. Parce qu'on en a beaucoup parlé et fort bien parlé, n'est-il plus permis d'en rien dire? Je ne le pense pas. L'histoire littéraire est comme toute autre histoire : sans se défaire, elle se refait perpétuellement. On ne prétend point à remplacer ceux qu'on aurait tout au plus l'ambition trop orgueilleuse peut-être de continuer. Et dans ce qui a été le mieux vu, il reste toujours quelque chose à saisir pour peu qu'on sache regarder.

Les savants débats qu'a fait naître l'espoir d'avoir retrouvé le plus noble reste d'une sainte dépouille ne sont pas encore terminés. Tandis que l'érudition poursuit son œuvre avec ardeur, voici non point une œuvre d'érudition, mais une étude purement littéraire sur l'historien de saint Louis. Du moins, cette modeste étude repose sur une base plus certaine que la découverte, hélas! controversée. En effet, que le cœur de saint Louis soit ou ne soit pas enfoui sous les dalles de la Sainte-Chapelle, assurément il respire dans les récits de Joinville.

Si l'on faisait l'histoire de notre ancienne littérature par province, celles qui tiendraient le premier rang seraient la Normandie et la Champagne. Les ducs de Normandie accordèrent aux poëtes une faveur qui rappelait le goût de leurs aïeux pour les scaldes scandinaves. Grâce à la conquête de Guillaume, sur l'une et l'autre rive de la Manche, le dialecte normand devint la langue littéraire. De là, aux XII[e] et XIII[e] siècles, cette foule de poëtes normands et anglo-normands, parmi lesquels figure en première ligne maître Wace de Jersey. Les comtes de Champagne furent aussi des princes puissants et amis des lettres. L'un d'eux, Thibaut VI, a laissé dans les annales de notre poésie un nom d'une célébrité populaire; d'autres trouvères champenois, tels que Quenes de Béthune (1), auraient peut-être encore mieux mérité cet honneur. Enfin, les deux plus anciens auteurs de mémoires, les deux historiens des croisades, Villehardouin et Joinville, naquirent en Champagne. Ce serait, s'il était besoin de la faire, une victorieuse réponse à un dicton ridicule que l'esprit charmant de La Fontaine, héritier à quelque égard de la vieille veine gauloise des conteurs et des trouvères champenois, suffit à réfuter.

Il était naturel que la vie littéraire se développât autour des principaux centres de la vie féodale. La Normandie aventureuse et conquérante, où s'étaient conservés peut-être quelques restes des anciennes habitudes poétiques des rois de la mer, la Normandie fut le berceau de la poésie française. La poésie française apparaît pour la première fois à la bataille d'Hastings; là, par la bouche d'un ménestrel guerrier, qui porte le nom de *Taillefer* et semble de la famille des scaldes belliqueux qui chantaient aussi en combattant, elle entonne la chanson héroïque de Ronceveaux. La Champagne, pays de commerce où les célèbres foires de Troyes attiraient les marchandises de l'Orient, où se montrèrent de bonne heure les instincts positifs de la démocratie, où un épicier écrivait, au XIV[e] siècle, que, s'il n'y avait point de gentilshommes, le monde vivrait en paix; la Champagne, terre comparativement prosaïque, produisit la prose française, qui date de Villehardouin, maréchal de Champagne, et dont les origines rappellent tout d'abord le souvenir de l'aimable et bon sénéchal de Joinville.

Jean, sir de Joinville, naquit vers 1224. Sa vie embrassa presque tout le XIII[e] siècle et se prolongea dans le XIV[e], car il vivait encore en 1315. C'est de son histoire de saint Louis qu'il faut tirer ce qu'on peut savoir de sa propre histoire. Heureusement il mêle souvent à la narration des événements publics les incidents de sa vie domestique; ce mélange forme un des grands charmes de son récit. Ainsi, avant de nous emmener avec lui en Terre-Sainte, il nous raconte la naissance de son fils.

« Toute cette semaine fûmes en fête et en caroles, car mon frère, le sire de Vaucouleurs et les autres riches hommes (2) qui là étoient, donnèrent à manger chacun l'un après l'autre, le lundi, le mardi, le mercredi. » La croisade apparaît au milieu de ces fêtes hospitalières, de ces réjouissances du foyer. Le pieux et vaillant dessein est exprimé avec une simplicité qui émeut. « Je leur dis le vendredi : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer, et je ne sais si je reviendrai. » Puis le bon sire demande si on a quelque argent à réclamer de lui, et s'en rapporte à chacun *sans débat*. Comme il ne voulait emporter *nul denier à tort,* il alla à Metz mettre en

(1) Voy. M. P. Paris, *Romancero français,* p. 77 et suiv.

(2) *Riche* a encore ici le sens germanique de *puissant : reckern, ricos hombres.* — Avec le temps, la puissance a voulu dire l'argent.

gage une grande portion de sa terre. Metz était alors ce qu'il est encore une ville où les juifs habitaient en grand nombre. Ce fut très-probablement entre leurs mains que Joinville laissa ses biens. On voit comment les croisades ont causé la division et l'épuisement de la propriété féodale, car tous les chevaliers ne revenaient pas de la croisade, et beaucoup de gages demeuraient dans les mains des juifs, qui les vendaient en détail.

Avant de partir, le nouveau croisé voulut visiter les lieux du voisinage célèbres par diverses reliques. C'est là qu'est ce trait si touchant et qu'on ne peut se dispenser de citer, bien qu'il l'ait été souvent : « Et cependant que j'allai à Blanchincourt et à Saint-Urbain, je ne voulus onques retourner mes yeux vers Joinville, pour que le cœur ne m'attendrît du beau châtel que je laissois et de mes deux enfants. » En lisant ces simples lignes, quel cœur ne *s'attendrirait* à cette douleur si naïvement exprimée du bon seigneur qui quitte son tant beau châtel, du père qui quitte ses deux enfants?

On le retrouve ensuite à la croisade; il raconte ce qui advint pendant les six années qu'elle dura. Au retour, il quitte le roi à Beaucaire, avec un peu de précipitation, tant il est pressé d'aller rejoindre son cher Joinville.

Plusieurs fois il vint à la cour de France, notamment pour négocier le mariage de Thibaut, comte de Champagne, avec Isabelle, fille de saint Louis. Quand le roi de France appela ses barons à une seconde croisade qui devait finir encore plus tristement que la première, Joinville se défendit d'y prendre part, alléguant d'abord une fièvre quarte, puis tout ce que ses vassaux avaient souffert d'une semblable expédition. L'enthousiasme pour les entreprises d'outre-mer commençait alors à s'épuiser; on le sent aux excuses de Joinville. Certes, ce n'était pas faute de courage qu'il refusait de répondre à l'appel du roi, car, en 1315, âgé de quatre-vingt-dix ans, requis par Louis-le-Hutin, en sa qualité de sénéchal de Champagne, de marcher contre les Flamands, il ne déclina point ce service dont son âge l'aurait pu dispenser, se contenta de demander un mois de délai, et rejoignit l'armée. On a la lettre dans laquelle il se justifie de n'être pas parti sur-le-champ; elle rappelle d'une manière touchante la familiarité tendre à laquelle saint Louis l'avait accoutumé. Le vieillard s'en excuse au jeune roi avec une bonhomie naïve. « Sire, ne vous déplaise de ce que je, au premier parler (1), ne vous ai appelé que *mon seigneur*, car autrement n'ai-je fait à mes seigneurs les autres rois qui ont été avant vous. »

Joinville écrivit ses mémoires très-tard, après l'an 1305; il avait alors quatre-vingts ans. Il y avait plus de cinquante ans qu'il était revenu de la croisade. On doit admirer la vivacité et la chaleur de ses souvenirs. Cette date explique aussi son goût pour les petits récits, défaut et grâce de la vieillesse. On aime à voir, après un demi-siècle, le vieux sénéchal rendre un dernier hommage au roi qui fut son ami et qu'il va rejoindre.

Tout nous dit qu'il fut fidèle à cette mémoire; le nom de Joinville reparaît à l'occasion des honneurs qu'elle reçut si justement de l'église. On voit avec plaisir le sire de Joinville figurer parmi ceux qui déposèrent pour la canonisation du saint roi. Certes nul document n'eût été plus propre à faire apprécier ses vertus que le récit ingénu de celui qui ne le quitta presque pas durant six années, et qui retrace avec tant de charme l'héroïsme du guerrier, la débonnaireté du monarque et la

(1) Au commencement de ma lettre.

candeur du saint. Lui-même nous apprend que dans ses songes il revoyait son maître chéri et se plaisait à le recevoir en son château de Joinville. Il avait fondé une petite chapelle dans laquelle il entretint durant tout le reste de sa longue vie un service pour perpétuer le culte de ses souvenirs. Son livre fait aussi partie de ce culte domestique; il en est un naïf et immortel monument.

Il y a deux personnes dans cette histoire, Joinville et saint Louis. Ces mémoires, sont, pour ainsi parler, des mémoires à deux. Joinville n'a pas craint de placer son honnête figure à côté de la douce et noble figure du roi. Il a fait comme ces peintres qui laissent leur portrait dans leur tableau. Sans qu'il y tâche, l'auteur paraît à chaque page avec une simplicité charmante. D'abord on reconnaît le dévot croisé se préparant au pèlerinage armé par un pèlerinage pacifique aux lieux renommés dans les alentours. L'homme d'armes cite la sainte Écriture; l'enjoué conteur prend un ton grave pour raconter ce qu'il a entendu dire à un écuyer qui, pendant l'expédition, était tombé dans la mer : « Comme il commença à cheoir, il se recommanda à Notre-Dame, et elle le soutint par les épaules jusqu'à temps que la galère du roi le recueillit. » Peut-être cet écuyer avait-il lu la légende du larron au gibet dont la sainte Vierge soutint les pieds de ses blanches mains. Joinville dit encore qu'un jour, tandis que l'abbé de Cheminon dormait, Notre-Dame replaça sa couverture sur sa poitrine, de peur que le vent ne l'incommodât. Telle était la croyance du temps à ces histoires légendaires que la poésie racontait. L'auteur y joint les récits merveilleux que les croisés rapportaient d'Orient. Il croit que le Nil sort du paradis terrestre. « On y trouve, dit-il, des filets où l'on pêche l'aloès, la rhubarbe, le girofle et la cannelle, que le vent abat dans le paradis terrestre, d'où elles viennent en droite ligne par le fleuve. » Colomb croyait aussi que les fleuves du continent américain avaient leur source dans le paradis terrestre.

Un jour, comme Joinville assistait avec ses chevaliers à une messe célébrée pour l'âme d'un des leurs mort durant la croisade, il les reprit de parler pendant l'office divin. Ceux-ci répondirent en plaisantant qu'ils remarieraient la femme du défunt, « et je leur dis, poursuivit Joinville, que ces paroles n'étoient ni bonnes ni belles, et que tôt avoient oublié leur compagnon... Le lendemain, Dieu en fit telle vengeance que tous furent tués, » et il ajoute « par quoi il convint leurs femmes remarier toutes. » Une petite pointe de gaieté perce dans sa dévotion sincère et montre, comme on voit, l'humeur de l'homme de guerre à côté de la foi du croisé. Quelquefois ces libertés vont assez loin, comme dans le récit qu'il fait de son altercation théologique avec le roi sur le péché mortel. Le roi, qui le savait moult subtil en matière de religion, avait fait venir des frères pour l'endoctriner. Devant eux, saint Louis demanda au sénéchal s'il n'aimerait pas mieux être lépreux que de faire un péché mortel? A quoi Joinville répondit sans hésiter qu'il aimerait mieux en faire trente. Le roi laisse partir les frères, et le gronde avec une adorable bonté.

Joinville n'est point fanfaron. Pris par les Sarrasins, qui le voulaient tuer, et ayant senti le coutel à la gorge, il dit bonnement : « Et alors, pour la peur que j'avois, je commençai à trembler bien fort. » Dans un autre moment, lui et quelques barons pensant qu'on va leur trancher la tête, chacun se confesse à son voisin. Joinville avoue ingénument que, sorti de là, il ne se souvint ni des aveux qu'il avait pu faire, ni des péchés du chevalier qui s'était confessé à lui, et auquel il avait donné l'absolution.

L'aimable narrateur ne sort pas du ton familier, souvent légèrement enjoué, où il excelle. Il ne prend jamais les formes un peu solennelles de Villehardouin; il

ne dit jamais *sachez, oyez, vous vissiez ;* rien chez lui qui rappelle la gravité de l'histoire ou de l'épopée : il se tient entre les mémoires et le fabliau. Les transitions ne l'embarrassent pas plus en écrivant que s'il contait près de la grande cheminée du château de Joinville. S'est-il écarté de son sujet, il y rentre sans façon, en reprenant, du ton de la conversation : Or, revenons à notre matière et disons..... Il cause en effet pour son plaisir, à son humeur et à sa fantaisie. Au moment de nous apprendre les résultats très-curieux du voyage des frères mineurs envoyés par saint Louis auprès du roi des Tartares, il s'interrompt en disant : « Pourriez ouïr moult de nouvelles *que je ne veux pas conter*, parce qu'il ne me conviendroit de rompre ma matière que j'ai commencée qui est telle. » Et alors il se met à parler de ses affaires, de l'état de ses finances, qui l'intéressent plus que les frères mineurs et le grand khan de Tartarie. Avec tout l'abandon et le sans-gêne du discours, il s'écrie par deux fois : « J'avois oublié de vous dire. » On ne croit pas lire; il semble qu'on entend parler. Ce n'est pas encore l'histoire; mais la causerie française est née. Notre littérature, à son début, fit un effort pour s'élever au style sérieux et soutenu, à la noblesse, à la grandeur, dans la poésie sauvage et parfois sublime de la chanson de Roncevaux, dans la prose grave et fière de Villehardouin ; mais soit que cette tentative fût prématurée, soit qu'elle fût contraire au génie de notre nation, elle eut peu de suite. Le fabliau l'emporta sur l'épopée historique, les mémoires sur l'histoire épique. La grand éducation classique que reçut la littérature française au XVIe et au XVIIe siècle, l'imitation des modèles espagnols, les pompes du siècle de Louis XIV, le grandiose de la religion, imprimèrent à notre prose une majesté qui n'était peut-être pas entièrement dans sa nature ; elle en reçut parfois trop de roideur et de faste. Il semble qu'à l'autre extrémité de notre histoire littéraire la simplicité badine, le ton familièrement railleur de son premier âge, ont reparu, mais avec la marque des années, dans l'esprit il faut en convenir, bien français, d'un conteur merveilleux, de Voltaire.

Joinville ne se montre qu'en passant et sans y songer; mais il revient sans cesse, il s'arrête avec amour sur la figure du bon roi. Saint Louis remplit les mémoires de Joinville comme Henri IV remplit les mémoires de Sully. C'est encore étudier Joinville que d'étudier saint Louis dans l'ouvrage consacré à le peindre, car c'est réfléchie dans l'âme de l'écrivain que nous apercevons l'âme du roi. La physionomie que le portrait donne au modèle révèle la manière du peintre.

Nul grand fait n'a manqué d'historien, et il y a peu d'hommes véritablement grands auxquels ait manqué un biographe. Charlemagne, l'empereur des temps barbares, a eu Éginhart; saint Louis, le roi du moyen âge, a eu Joinville. Saint Louis a été plus heureux. Éginhart, venu à une époque de renaissance classique, renaissance dont il était lui-même un produit et un instrument, obligé d'écrire dans une langue savante, parce que sa langue n'était pas encore formée, a laissé dans sa peinture un certain vague qui tient à l'emploi d'un idiome mort et à l'imitation de l'antiquité; plus d'un trait expressif prouve qu'il aurait pu être Plutarque, malheureusement il a préféré copier Suétone. Il a pensé à Auguste, tandis que le nouveau César posait devant lui. Parfois le reflet de la pourpre romaine jette un faux jour sur le visage de l'empereur franc. Joinville, homme de guerre et non pas clerc, écrit dans sa langue maternelle. Il est venu dans un temps qui avait sa vie littéraire propre, et, heureusement pour lui, il ignore l'antiquité. Précisément parce qu'il n'avait lu ni Plutarque ni Suétone, il leur a ressemblé. Il a été, comme eux, un conteur d'anecdotes qui caractérisent et de petits faits qui peignent, mais

un conteur plus véritablement naïf que Plutarque, rhéteur vertueux, et surtout que Suétone, rhéteur corrompu.

On doit convenir qu'il ne nous montre pas saint Louis tout entier. Avec lui on ne voit pas le législateur, le politique, mais on voit admirablement le saint, l'homme et le guerrier. Quelles que fussent la sagesse et la générosité de saint Louis, il ne put échapper à l'entraînement des passions fanatiques de son temps. On le voit avec douleur infliger une peine physique aux jurements et aux blasphèmes, comme si mutiler une créature humaine n'était pas un blasphème en action plus odieux au père des hommes qu'un serment prononcé par habitude, ou quelques paroles insensées dont la misérable audace ne saurait atteindre le créateur du ciel et de la terre. Le même écart de l'esprit religieux se retrouve dans cette anecdote rapportée par Joinville, et qui pourrait faire juger sévèrement de la tolérance de saint Louis : — Un chevalier, qui assistait à une conférence destinée à convertir des juifs, demanda brusquement à un rabbin s'il croyait à un des mystères de la religion chrétienne; celui-ci répondit qu'il n'y croyait point. Alors le chevalier, pour tout argument, lui asséna un grand coup sur la tête, dont le juif fut assommé. Le roi approuva fort cette étrange sorte de syllogisme, et dit : « L'homme lay (le laïque), quand il entend parler de la foi chrétienne, ne doit la défendre que de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre tant comme elle y peut entrer. »

Hâtons-nous de trouver dans Joinville la preuve que, si saint Louis paya parfois un tribut aux idées fanatiques de son temps, il savait s'élever au-dessus de ces idées par une tolérance qui devançait les lumières du clergé contemporain. Comme, à la suite de la croisade des albigeois, certains propriétaires du midi refusaient une absolution qu'on voulait leur vendre au prix de leurs terres, des évêques de France s'en plaignirent au roi, lui disant que la *religion périssait entre ses mains*, et lui demandèrent de contraindre les récalcitrants. Saint Louis, le pieux saint Louis, finit par leur répondre « qu'il ne le feroit, car ce seroit contre Dieu et toute *raison* s'il contraignoit les gens à se faire absoudre quand les clercs leur faisoient tort. » Le bon sens et l'humanité de ces paroles avaient quelque mérite dans un temps si voisin des barbaries de Montfort.

Saint Louis, pour parler de la sorte, n'avait qu'à écouter son âme. Jamais il n'en fut de plus tendre. Après la bataille de la Massoure, ayant demandé des nouvelles de son frère, le comte d'Artois, qui y avait péri, on lui répondit que ce frère bien-aimé était en paradis, et on s'efforçait de distraire sa douleur en le félicitant sur les avantages qu'il retirerait de cette bataille. « Le roi répondit que Dieu fust adoré de ce qu'il lui donnoit, et lors lui tombèrent des yeux des larmes moult grosses. » Saint Louis ne bornait pas cette tendresse de cœur à ses proches; l'esprit du véritable christianisme lui enseignait le prix de la vie des hommes. Près de l'île de Chypre, le navire qui portait le roi reçut un coup de mer violent. Les mariniers et les barons lui conseillaient de descendre à terre. « Lors dit le roi : Seigneurs, j'ai ouï votre avis et l'avis de mes gens; or, vous dirai-je le mien, qui est tel : si je descends de la nef, il y a dedans telles cinq cents personnes et plus qui demeureront en l'île de Chypre pour la peur du péril de leur corps, car il n'y a personne *qui autant n'aime sa vie comme j'aime la mienne,* et qui jamais par aventure en leur pays ne rentreront. Donc j'aime mieux mon corps, et ma femme et mes enfants mettre en les mains de Dieu, que je fisse tel dommage à si grand peuple, comme il y a céans. »

Il n'est pas besoin de citer beaucoup pour rappeler la bonhomie et la simplicité

de saint Louis. C'est le côté par où, grâce à Joinville, il est le plus présent à tous les souvenirs. Qui ne se l'est représenté rendant la justice sous un arbre du bois de Vincennes? Je me bornerai à une anecdote moins connue et dans laquelle Joinville figure honorablement. Elle nous montre avec quelle liberté familière il parlait au roi, et avec quelle sincérité candide le roi scrutait sa conscience et profitait d'un conseil. Au retour de la croisade, l'abbé de Cluny fit don de deux chevaux au roi, et le lendemain vint s'entretenir des affaires de son couvent. « Le roi l'ouït moult diligemment et longuement, » dit Joinville, et il ajoute : « Quand l'abbé s'en fut parti, je vins au roi et lui dis : Je vous viens demander, s'il vous plaît, si vous avez ouï plus débonnairement l'abbé de Cluny, parce qu'il vous donna hier deux palefrois. — Le roi pensa longuement et me dit : Vraiment oui. — Sire, fis-je, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette demande? — Pourquoi? fit-il. — Pour ce, fis-je, que je vous conseille que défendiez à votre conseil juré qu'ils ne prennent (rien) de ceux qui auront à besogner devant vous, car soyez certain, s'ils prennent, ils en écouteront plus volontiers et plus diligeament ceux qui leur donneront, ainsi comme vous avez fait l'abbé de Cluny. »

On est bien moins accoutumé à l'idée de la vaillance de saint Louis qu'à celle de sa bonté. Joinville, son compagnon d'armes, a vivement exprimé l'ardeur de héros et l'impétuosité de soldat qui le précipitaient dans les rangs des Sarrasins. « Jamais, dit-il, je ne vis homme si beau sous les armes (1), » et il le montre dépassant de la tête toute sa suite, un haume d'or sur son chef, une épée d'Allemagne en sa main. Cet emportement guerrier achève de dessiner par un contraste heureux la figure du saint monarque. Il ne faut pas se représenter Louis IX toujours récitant des prières ou agenouillé dans un confessionnal : il faut le voir, comme l'a vu Joinville, dans le désordre et la poussière de la mêlée; il faut le voir aussi encore plus héroïque dans sa captivité, bravant la mort et la torture, et disant à ceux qui l'en menacent, comme eût dit un martyr des premiers âges du christianisme : « Je suis votre prisonnier, vous pouvez de moi faire votre volonté. » Les infidèles lui demandent un serment, et, bien que décidé à le tenir, il refuse de le prêter, parce que les imprécations qu'il aurait fallu prononcer contre ceux qui l'auraient violé lui semblaient une profanation de la croix.

Touchant la prise de Constantinople, on peut comparer au récit de Villehardouin celui du Grec Nicetas, qui ne voit dans les croisés que des impies qui profanent les églises, des barbares qui détruisent les monuments, des *ennemis du beau*. La narration de Joinville, rapprochée de celles des historiens arabes, n'offrira pas un si grand contraste. Ici les croisés avaient à faire à des ennemis plus généreux ; si la haine des Grecs, excusable contre des vainqueurs, avait méconnu l'héroïsme des Francs, et n'avait vu que la brutalité qui l'accompagnait, l'enthousiasme religieux et national des écrivains mahométans n'a pu être aveugle aux vertus de saint Louis. Déjà les musulmans avaient su apprécier la vaillance du roi Richard ; cette vaillance était devenue proverbiale dans l'Orient, et, comme nous l'apprend Joinville, « quand un cheval s'effrayoit d'un buisson, on lui disoit : Cuides-tu (penses-tu) que ce soit le roi Richard? » De même, les Sarrasins rendirent hommage à l'héroïque constance du roi prisonnier, qu'ils appelaient comme par excellence *le Français*. Des anecdotes, peut-être légendaires, que rapportent les historiens arabes, le montrent conservant sa noblesse et sa fierté dans le malheur. Ces historiens lui font refuser les

(1) « Onques ne vis si bel armé. »

vêtements d'honneur que lui envoyait le sultan, et répondre qu'il était aussi riche en domaines que son vainqueur, et qu'il ne lui convenait pas de revêtir les habits d'un autre. Suivant M. Reynaud, tous les historiens, excepté un seul, Macrisi, représentent le caractère du saint roi sous un jour avantageux, et proclament la fermeté de son âme; tous rendent hommage à sa piété. « Il étoit très-pieux, dit l'un d'eux, et c'est de là que les chrétiens avoient tant de confiance en lui. » Il était donc un saint, même pour ses ennemis, et s'est vu presque canonisé par les infidèles. Dans une anecdote rapportée par l'historien Gemal-Eddin, on retrouve jusqu'à cette bonhomie mêlée de finesse ingénue que Joinville excelle à retracer.

« Un émir dit un jour à saint Louis, suivant Gemal-Eddin, qui tenait le fait de l'émir lui-même, comment a-t-il pu venir dans l'esprit d'un homme aussi pénétrant et aussi sensé que le roi de se confier ainsi à la mer sur un bois fragile, de s'engager dans un pays musulman défendu par de nombreuses armées, et de s'exposer, lui et ses troupes, à une perte presque certaine. A ces mots, le roi sourit et ne répondit rien; l'émir poursuivit : — Un de nos docteurs pense que celui qui expose deux fois sa personne et ses biens sur la mer doit être regardé comme un fou, et que son témoignage n'est plus recevable en justice. Là-dessus le roi sourit encore et dit : « Celui qui a dit cela a raison, et sa décision est juste. » — Joinville n'eût guère dit autrement que Gemal-Eddin. Le saint Louis de cette anecdote est bien celui auquel nous ont accoutumés les récits du sénéchal. Le silence, le sourire, la bonhomie de l'aveu, peut-être un peu d'ironie chrétienne méprisant doucement cette prudence des infidèles, tout est charmant dans ce petit portrait arabe de saint Louis.

Si j'écrivais l'histoire des événements et non celle des lettres, je pourrais relever dans Joinville plusieurs faits qui ne manquent pas d'importance. Il parle de cette curieuse ambassade envoyée à saint Louis par des princes tartares, pour l'engager à former une ligue commune contre les Sarrasins, fait qu'on avait révoqué en doute, et qu'Abel Rémusat a confirmé d'une manière si éclatante en traduisant les lettres de plusieurs souverains mongols à des rois de France, lettres qui sont déposées dans nos archives.

Joinville peint avec beaucoup de vivacité les mœurs et les habitudes de l'Orient. On voit combien elles se sont peu modifiées. En lisant les batailles qu'il raconte, on croit assister à une campagne de l'Algérie; une chose cependant a changé : nous faisons mieux cette guerre qu'on ne savait la faire au temps de Joinville; du reste, ses Sarrasins ressemblent parfaitement à nos Kabyles. Sa peinture des Bédouins est excellente encore aujourd'hui; il les montre enveloppés de leurs burnous blancs qu'il compare à des surplis; même usage de couper les têtes, qu'on leur rachetait pour un besan d'or, coutume très-propre à les encourager, par cette prime maladroite, dans leur habitude barbare. Si les chevaliers étaient étonnés à la vue de ces guerriers couverts de vêtements flottants qui se précipitaient sur eux avec de grands cris, ceux-ci ne l'étaient pas moins de voir leurs ennemis bardés de fer planter en terre leur bouclier, et, derrière ce rempart, se mettre à l'abri des lances. Cette tactique défensive n'allait point à leur idée de la vaillance et à leur fougue indisciplinée; elle leur semblait un effet de la crainte, et Joinville nous apprend qu'ils maudissaient leurs enfants en leur disant : « Ainsi sois-tu maudit, comme les Francs qui s'arment par peur de la mort. »

En somme, le grand mérite de Joinville, c'est la naïveté et la vivacité du récit. Son livre n'a pas le sérieux de l'histoire, il n'offre pas même la suite des mémoires.

Ce sont des souvenirs écrits avec charme, dans lesquels paraissent un grand événement et un grand homme. Joinville avait bien eu au commencement l'idée d'une composition historique méthodiquement divisée en deux parties : dans la première, il devait traiter de tout ce qui concernait les vertus religieuses et la politique de saint Louis, dans la seconde, raconter ses *chevaleries ;* mais l'écrivain ne s'est pas attaché à réaliser très-strictement son programme. Ce qui tient à la religion, à la justice, au gouvernement, est exposé en quelques pages ; arrivé à la croisade, Joinville y demeure, et ses souvenirs ne tarissent plus.

Pour bien apprécier le caractère des mémoires du sire de Joinville, il faut les comparer avec la narration de son devancier Villehardouin. D'abord, l'individualité du narrateur domine beaucoup moins dans celle-ci. Villehardouin a beaucoup plus de cette qualité que les Allemands appellent l'*impersonnalité*, et dont ils ont fait avec raison la condition dominante de l'épopée. Joinville, en se mettant en scène, introduit dans son récit un intérêt plus dramatique. Villehardouin peint les événements d'un point de vue supérieur et désintéressé; il y tient sa place, il y paraît à son rang, mais il ne les rapporte pas à lui, il ne se fait pas centre de ce qu'il raconte. Joinville se raconte lui-même ; il n'a garde d'oublier ses coups d'épée et ses aventures. Une circonstance du récit rend bien sensible cette différence des deux historiens. Villehardouin parle rarement de lui et ordinairement à la troisième personne. Joinville parle de lui souvent et toujours à la première. Leur position aussi est différente. Le maréchal de Champagne et de Romanie est un des chefs de la croisade ; le sénéchal est dans la foule des seigneurs. Avec le premier, on embrasse d'en haut l'ensemble de combats et de négociations dont se compose l'entreprise ; avec le second, on ne voit qu'un point, on est dans la mêlée. L'un peint de grandes lignes de bataille, l'autre des charges et des rencontres de cavalerie à la Vandermeule. Joinville est familier jusqu'à l'enjouement et jusqu'au bavardage ; Villehardouin est toujours grave et ne sourit jamais, il ne sourit pas plus que la visière de son casque ; son récit marche, pour ainsi dire, sur une ligne droite, il ne se détourne jamais ; comme un soldat bien discipliné, il suit le drapeau. Joinville est un volontaire qui caracole sur les flancs de l'armée ; il s'éloigne et revient, il quitte la grand'route et y rentre. Au lieu de cette trame de la narration de Villehardouin, qui se déroule dans sa majestueuse simplicité, il croise et mêle les fils de son récit, et, comme il dit, les entrelace. C'est ce que Froissard fera encore plus que lui, car, en s'éloignant de la manière grave et calme de Villehardouin, Joinville approche de la manière vive et sautillante de Froissard.

Ces trois historiens montrent la chevalerie sous un aspect différent. Chez Villehardouin, la chevalerie est héroïque et religieuse, elle n'offre nulle trace de galanterie ; elle n'en est pas encore à l'âge de la grâce : on ne parle point des dames. Chez Joinville, il en est tout autrement ; c'est à elles qu'on pense dans la mêlée, et le bon comte de Soissons s'écrie, tandis que le feu grégeois pleut sur les croisés : « Par la creiffe-Dieu, sénéchal (c'est ainsi qu'il avait coutume de jurer), encore parlerons-nous de cette journée en chambre des dames. » Saint Louis lui-même reconnaît courtoisement leur empire. Il dit à un émir qu'il ne sait si la reine voudra payer sa rançon, car elle est sa dame (*domina*), discours qui dut bien étonner le musulman. Du reste, la chevalerie est tellement dans les mœurs, que Joinville la voit partout. Pour lui, les mameloucks sont des chevaliers ; il appelle le sultan d'Émèse le meilleur chevalier qui fût en toute païennie. Froissard en dira autant des princes maures d'Afrique. Qu'on s'étonne après cela que dans les romans du

moyen âge on transformât en chevaliers tous les infidèles ! et cette dénomination appliquée aux adversaires des croisés n'était pas entièrement fausse. Notre chevalerie, quoi qu'on en ait dit, est chrétienne d'origine et n'est point venue des Arabes; néanmoins il est certain que les musulmans avaient aussi une certaine chevalerie née de leur religion et de leurs mœurs. Sans remonter à leur héros populaire Antar et aux premiers conquérants de l'Espagne, il y avait du chevalier dans Saladin. Selon Joinville, les Sarrasins offrirent aux chrétiens de jouter sous les murs d'Acre. Les deux chevaleries se rencontrèrent aux croisades, et, malgré les haines religieuses, elles se reconnurent pour sœurs et se saluèrent en se combattant.

Joinville se complaît au récit des combats singuliers. Tandis qu'un véritable duel chevaleresque a lieu sous les murs d'Acre entre des Sarrasins et des chrétiens, un chevalier, voyant huit hommes qui regardaient le combat, va les attaquer. Joinville ajoute avec complaisance : « Et les trois beaux coups fit-il devant toutes les femmes qui étaient sur les murs. » On croit entendre Froissard raconter une apertise d'armes.

Encore une ressemblance de Joinville et de Froissard. Froissard s'émerveille des fêtes, de la parure des chevaliers et des dames, de la *braverie;* il ne fait pas grâce au lecteur d'une aune de velours ou de satin. Villehardouin ne voit que des armures, et, s'il parle une fois de vêtements précieux, de pierreries, c'est pour montrer, après la prise de Constantinople, toutes ces richesses entassées pêle-mêle en monceaux aux pieds des Francs. Joinville décrit, comme l'aurait fait Froissard, les pompes de la grande cour tenue à Poitiers, et le costume de tous les seigneurs qui mangèrent avec le roi. Ainsi ces trois historiens correspondent aux trois phases de la chevalerie et les représentent. La chevalerie est austère dans Villehardouin, elle est sérieuse et guerrière; elle combat pour vaincre l'ennemi et non pour le plaisir de faire briller son épée. De la devise qui plus tard fut la sienne : *Dieu et les dames,* elle n'a encore écrit sur son bouclier que le premier mot. Dans Joinville, elle est déjà galante, enjouée, se plaisant aux joûtes, aux combats singuliers applaudis par les dames, au luxe des armes, aux éblouissements des parures et des fêtes. Dans Froissard, elle aura presque perdu tout objet sérieux , et sera comme un luxe de vaillance, une mode de défis, d'entreprises, d'aventures souvent inutiles; elle se complaira comme son historien dans la magnificence et l'éclat, elle cachera parfois sa rude cuirasse sous une robe de brocard. Toute son histoire est donc contenue dans ces trois noms, Villehardouin, Joinville, Froissard. Si l'on comparait la chevalerie à un grand arbre, Villehardouin en serait la racine et le tronc, Joinville la fleur, Froissard le feuillage touffu et retentissant, mais un feuillage d'où la séve commence à se retirer, un feuillage déjà diapré des teintes variées de l'automne et qu'un souffle fera tomber.

J.-J. Ampère.

DE LA

QUESTION COMMERCIALE

EN ANGLETERRE.

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Il y a lieu de se féliciter, monsieur, de la tentative qui a été faite dans le discours de la couronne pour nous ramener à l'alliance platonique avec l'Angleterre. Cette tentative a posé nettement deux questions sur lesquelles il était bon que les sentiments du pays fussent expliqués. Entrerait-on dans une nouvelle alliance de confiance avec l'Angleterre? Quelles dispositions, quel esprit doit apporter la France dans ses rapports avec le royaume-uni? La décision morale qui est sortie sur ces deux questions du débat de la chambre des députés a d'autant plus de portée et mérite d'autant mieux d'être constatée, que ce débat a été plus modéré, plus calme, plus dégagé des émotions qui passionnaient le parlement les années précédentes. Ces deux délicates questions ont été, en effet, pleinement éclaircies et résolues par les exposés habiles de M. Billault, par les profonds et lumineux aperçus de M. Thiers, par les explications atténuantes de M. Guizot, par les harcelantes interpellations et les tranchantes saillies de M. Dupin, où le sentiment national éclatait si heureusement dans sa rude spontanéité. On ne conçoit pas, lorsqu'on a été témoin de cette sage et brillante discussion, comment il avait pu entrer dans l'esprit de quelqu'un

de vouloir conduire une assemblée d'hommes sensés à recommencer une de ces alliances dont on ne peut démontrer l'utilité, puisqu'on ne saurait les définir, où l'on annonce d'avance la confiance, — chose puérile, puisque la confiance demande des gages précis et ne se justifie que par des résultats, — chose encore plus périlleuse, puisque, faisant contracter un bail à terme indéfini par une sorte de blanc-seing moral, elle endort ceux qui en sont dupes dans une fausse sécurité, et les conduit par l'imprévoyance à d'infaillibles déceptions.

La chambre repousse cette alliance indéterminée, cette alliance de laisser-aller et d'aveuglement; elle fait plus, et c'est surtout le point qu'il importe à mes yeux de bien mettre en relief. On lui demandait de professer pour l'Angleterre une sorte de sentiment équivalent à ce qu'est une cordiale sympathie, une affectueuse et réciproque bienveillance entre les individus. C'est ici que s'est placée la distinction profondément juste, tracée par un trait piquant de M. Dupin. Les sentiments personnels que les deux souverains et les deux ministres échangent entre eux, n'ont rien de commun avec ceux que les deux peuples peuvent éprouver l'un pour l'autre. Que la reine d'Angleterre fasse une visite au roi des Français, que M. Guizot soit l'ami de lord Aberdeen, ce sont des choses que la France estimera très-heureuses, si on sait les faire tourner à son avantage; mais cela ne prouve pas qu'elle doive avoir la moindre inclination de cœur pour l'Angleterre, parce que les sentiments des peuples sont réglés surtout par leurs intérêts. On peut faire un pathos plus ou moins éloquent sur les mystères de l'entente cordiale et les caractères de la vraie paix : les intérêts veulent attacher un sens précis aux mots, pour savoir à quoi les mots les engagent. L'intimité cordiale découle-t-elle naturellement, comme paraissaient le donner à entendre certaines expressions de M. le ministre des affaires étrangères, des rapports fréquents, des affaires nombreuses que deux peuples ont entre eux? Les États-Unis nous offrent, à cet égard, un exemple remarquable. Ils ont avec l'Angleterre des rapports plus nombreux, des intérêts plus mêlés que nous. La plus grande partie de leur commerce est engagée avec le royaume-uni; ils ont des frontières contiguës avec les colonies anglaises; ils sont liés avec l'Angleterre par la communauté d'origine, de religion, de langue : cependant on n'entend pas dire que les États-Unis soient ou ambitionnent d'être en intimité avec l'Angleterre. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, d'aller consulter des exemples; il suffit d'écouter le simple bon sens. Dans des alliances sérieuses, on a en commun des intérêts sérieux, on poursuit ensemble des résultats importants : pour atteindre ces résultats, on désire naturellement trouver dans ses alliés le plus de force possible, afin que l'alliance ait la plus grande efficacité possible; et tant que l'alliance dure, on ne répugne pas, on concourt même avec plaisir à accroître leurs forces. Ce désir mutuel, cette bienveillance réciproque, entrent évidemment pour beaucoup dans la signification des mots *entente cordiale*. Si l'on veut prouver à la France qu'elle doit vivre avec l'Angleterre dans cette entente cordiale, il faut lui indiquer sur quel point elle doit aider l'Angleterre à s'accroître. Nous faisons, comme l'Angleterre, de l'industrie et du commerce, nous sommes, comme l'Angleterre, une puissance maritime : il est vrai que nous faisons moins d'industrie et de commerce qu'elle, et que nos marines marchande et militaire sont inférieures aux siennes; est-ce pour cela que nous devons souhaiter à l'Angleterre un accroissement de forces, et, si nous voulons être conséquents dans l'entente cordiale, que nous devons même l'aider à l'obtenir? Je laisse résoudre cette question par nos industriels, par nos négociants, par nos braves marins. J'observe seulement que, s'ils pouvaient y

répondre affirmativement, il y a apparence que notre ministre aurait signé le traité de commerce que sir Robert Peel lui demandait l'année dernière, que le traité du droit de visite aurait été ratifié, que lord Aberdeen n'aurait pas à subir les importunes sollicitations de M. Guizot pour l'abrogation des conventions de 1831 et 1833. Il y a plus, et je comprends que ceci ne peut être dit par les hommes d'état qui sont ministres aujourd'hui, par ceux qui seront ministres demain : s'il y a des raisons qui ne permettent pas à la France d'aider l'Angleterre à accroître ses forces, les mêmes raisons lui feront toujours voir avec plaisir ces forces diminuer ; les mêmes raisons lui défendront d'adopter dans ses rapports avec le royaume-uni un système qui pût prévenir cette diminution. C'est une question délicate, mais très-simple. Je ne doute pas que la France ne fût enchantée de rendre des services à l'Angleterre, si c'était un moyen de s'en rendre de considérables à elle-même ; mais dans une situation donnée (et nous allons voir si telle n'est pas la situation présente), si l'Angleterre traversait une crise d'où sa supériorité dût sortir amoindrie, la France devrait bien prendre garde de rien faire qui, de près ou de loin, pût aider l'Angleterre à réparer ses pertes, à se dégager de ses difficultés. Voilà comment raisonnent les intérêts de la France à l'endroit de l'entente cordiale. Cela peut être de l'égoïsme très-sec ; je m'en accommode volontiers, si c'est de l'égoïsme clairvoyant, et je ne laisse pas dire que ce n'est pas un égoïsme légitime. Heureux, monsieur, les hommes d'état qui s'en pénètrent ; les égoïstes de cette sorte sont simplement ceux qui méritent d'être appelés patriotes. On peut être l'adversaire ou l'ami des hommes qui occupent le pouvoir ; mais, quelque sentiment que l'on ait pour eux, on est forcé de leur souhaiter cet égoïsme, d'aussi bon cœur que l'on souhaite le bien de son pays.

De cet égoïsme, que je n'inspire pas des ressentiments du passé, j'exclus l'hostilité comme la confiance cordiale, parce que j'en exclus la passion ou le pur sentiment, qui, dans un sens comme dans l'autre, ne font que des fautes. Que les hommes d'état qui gouvernent les deux pays s'estiment et s'aiment, je ne m'en plains pas, parce que c'est une garantie pour le maintien des rapports pacifiques ; mais que les deux pays se tiennent dans une telle disposition d'esprit qu'ils soient prêts à se rendre mutuellement toute sorte de bons offices et de services, la France se tromperait grossièrement, si elle l'attendait de l'Angleterre : elle déserterait ses intérêts, si elle s'abandonnait pour sa part à cette folle générosité. La vigilance, une vigilance constante à ne pas laisser échapper un seul des avantages que les circonstances pourront la mettre à même de reprendre sur l'Angleterre, voilà, monsieur, la disposition dans laquelle la France doit se maintenir. Il ne faut pas la confondre avec l'hostilité aux passions belliqueuses. Entre une confiance imprévoyante, entre une amitié téméraire et la haine irréfléchie et turbulente, il y a un milieu pour la prudence et l'habileté, un milieu où s'inspirent la vraie politique et la sage conduite. C'est cette situation d'esprit, composée de sagacité, d'application, de persévérance, qu'on loue chez les individus qui, à travers les luttes de la vie, parviennent à se rendre maîtres du succès et à mettre la fortune de leur côté.

Je ne crois pas qu'à aucune époque plus qu'aujourd'hui il ait été important que ce sentiment fût bien compris par la France et inspirât les hommes qui ont le maniement de ses affaires. Il se passe en Angleterre des faits dont il est impossible qu'une politique clairvoyante, habile, ne puisse retirer pour la France de solides profits. La politique qui n'aurait pas compris cette situation, qui ne l'aurait pas étudiée avec soin, et, faute d'en avoir démêlé les conséquences, compromettrait les

bénéfices que les affaires de la France bien conduites ont droit d'en espérer, cette politique assumerait une effrayante responsabilité. Aussi, pour éclairer le pays, pour attirer la pensée des hommes d'état sur ces grands intérêts, regardons-nous comme un des premiers devoirs de la presse d'éclairer sur toutes ses faces la situation de l'Angleterre, de conduire l'attention au delà de l'écorce superficielle des faits, jusqu'aux nécessités profondes et puissantes qui dirigent les mouvements apparents.

Une chose frappe d'ailleurs l'esprit dans la vie politique de l'Angleterre, c'est la simplicité en même temps que la colossale grandeur des intérêts, des mobiles, des ressorts. Il n'y a jamais eu, je crois, d'affaires aussi grandes que les affaires actuelles de l'Angleterre; il n'y a jamais eu d'affaires plus nettement posées, dont il fût plus facile de saisir l'enchaînement, de déterminer les conséquences, de comprendre les nécessités. Je ne sais si l'unité de la politique anglaise est un avantage pour le gouvernement de l'Angleterre; mais il est certain qu'elle rend plus facile la politique des nations rivales, puisqu'elle permet à celles-ci, dans leurs relations avec le royaume-uni, de calculer rigoureusement et de prévoir sûrement la portée de leurs actes.

Cette unité d'intérêt se concentre et s'enracine chaque jour davantage dans la question commerciale, toute la politique anglaise en procède et y retourne. Le budget est étroitement solidaire de l'état du commerce; la vie des millions d'hommes que l'industrie agglomère dans ses ateliers en dépend. Pour ses finances, c'est-à-dire pour le ressort même de sa puissance dans le monde; pour sa tranquillité intérieure, c'est-à-dire pour la sécurité de sa constitution sociale, la politique anglaise est forcée de veiller avec une sollicitude incessante à la question commerciale. Les capitaux ayant des exigences au moins toujours égales, et la somme des besoins des ouvriers s'augmentant par l'accroissement continu de la population manufacturière, tandis que la concurrence du dedans et du dehors diminue sans cesse les profits, il faut accroître la production, et pourvoir au placement d'une quantité plus considérable de produits. Or, le souci de l'extension du placement des produits britanniques est la grande et la première affaire de la politique anglaise. Cette nécessité impérieuse, inexorable, communique à la politique anglaise cette persévérance dans ses entreprises, cette audacieuse impétuosité contre les obstacles qui la heurtent, dont nous lui faisons honneur comme de grandes qualités, mais qui ne sont que des qualités forcées. Tous les mouvements de la politique anglaise sont dominés par cette impulsion fatale, et, pour les bien comprendre, il faut étudier, mesurer à son origine même la force de cette impulsion; c'est dire qu'il faut toujours avoir l'œil ouvert sur la situation, les besoins et les tendances du commerce britannique.

Et ne croyez pas, monsieur, que cette tâche demande de longues recherches, de profondes méditations. Par l'organe de ses journaux, de ses économistes, de ses hommes d'état, l'Angleterre publie chaque jour elle-même les difficultés et les nécessités de sa position. Il suffit de recueillir ces révélations, de les comparer entre elles, de n'en pas perdre le souvenir, pour en tirer les inductions qui doivent éclairer nos propres intérêts. Je viens appeler aujourd'hui votre attention sur un document de ce genre. Vous penserez sans doute, comme moi, que l'importance de la question qu'il traite, la profondeur avec laquelle elle y est discutée, et la position de l'homme dont il émane, M. Gladstone, le ministre du commerce du cabinet Peel, sont des motifs suffisants de ne pas le laisser passer inaperçu. M. Gladstone, dans le numéro du *Foreign and Colonial Review* qui vient de paraître, analyse

dans leurs causes les vices et les dangers de la situation commerciale de l'Angleterre, et indique les principales mesures que cette situation réclame. Après sir Robert Peel, il n'y a pas en Angleterre d'autorité plus compétente sur ces matières que M. Gladstone; les mesures qu'il conseille ne sont pas les suggestions sans portée d'un utopiste; elles sont d'une réalisation assurée, et dès cette session sans doute le parlement britannique aura à se prononcer sur plusieurs de ces mesures.

Aux yeux de M. Gladstone, la situation commerciale de l'Angleterre est gravement inquiétante. Il annonce bien que le commerce se relève peu à peu de la dernière crise, dont « la sévérité, l'étendue et la durée, ont, dit-il, été sans exemple; » mais il voit plutôt dans cette crise le paroxysme d'un mal permanent qu'une souffrance passagère. « Il serait funeste, suivant lui, de conclure de la cessation du paroxysme que les organes de la vie ne sont pas lésés, qu'il ne demeure pas un mal latent et profondément enraciné, qui réclame un changement de système et un régime plein de soins. » C'est pour cela que M. Gladstone cherche à sonder les causes permanentes de ce désordre économique révélé par des crises si fréquentes.

Les crises sont précédées de faits accidentels qui souvent les provoquent ou les aggravent; il n'est pas sans intérêt de voir d'abord de quelle manière et jusqu'à quel point ces circonstances extérieures influent sur l'ébranlement des affaires commerciales de l'Angleterre. Ces circonstances accidentelles sont ordinairement ou une mauvaise récolte, ou une fluctuation du crédit, ou le contre-coup d'une crise commerciale qui éclate dans un autre pays. L'influence d'une mauvaise récolte est peut-être la plus funeste. Une mauvaise récolte est pour le capital national une perte sèche, une perte dont la valeur est déterminée par le prix total des produits exportés à l'étranger pour payer la quantité de blé qui manque aux besoins du pays. Qu'on juge des conséquences de faits semblables, lorsque les pertes qu'ils entraînent s'élèvent, comme cela est arrivé pour quatre mauvaises années, de 1838 à 1841, à environ un milliard de francs. Les mauvaises récoltes ne font pas seulement perdre au fermier ses avances et son travail, elles jettent dans l'industrie une perturbation prolongée. Dans le cours ordinaire des transactions commerciales entre diverses contrées, il y a de la part de chacune de ces contrées une demande des productions des autres proportionnée aux demandes que celles-ci leur adressent de leur côté. Lorsqu'il y a en Angleterre une mauvaise récolte, cet équilibre est rompu, et voici ce qui arrive. Si le déficit de la récolte crée pour l'Angleterre la nécessité de demander du blé à l'étranger pour une valeur d'un million de livres sterling par exemple, il ne s'ensuit pas pour cela que les marchés étrangers feront à l'Angleterre une demande nouvelle et extraordinaire d'un million de marchandises anglaises; nullement. L'Angleterre doit un million à l'étranger. Ceux de ses négociants qui ont fait venir le blé donnent une prime, afin de se procurer le papier sur l'étranger dont ils ont besoin pour s'acquitter envers leurs correspondants. Une hausse sur le papier agit, comme une prime pour l'exportation, et c'est ainsi que l'importation extraordinaire de blé étranger est suivie d'une exportation extraordinaire de marchandises anglaises. Mais cette exportation, dépassant les besoins des marchés étrangers, surcharge bientôt ces marchés. Les prix des marchandises anglaises s'avilissent; à l'impulsion soudaine imprimée au commerce extérieur succède la stagnation. Une plus grande quantité de marchandises paie une moins grande quantité de la dette contractée avec l'étranger. La balance des paiements demeure défavorable à l'Angleterre. La prime donnée pour le papier sur l'étranger

devient assez considérable pour couvrir les frais du transport des espèces; les métaux précieux sont exportés; les banques resserrent leurs émissions, afin de conserver ou de réparer leurs réserves. Le resserrement de la circulation fait tomber les prix sur le marché intérieur; les marchandises ne peuvent plus se vendre, et les manufactures suspendent leurs travaux.

Tel est le retentissement des mauvaises récoltes. Le système de crédit de l'Angleterre en rend les conséquences plus désastreuses encore. Ce système fait de la circulation de ce pays la plus susceptible, la plus variable de l'Europe. Les fluctuations, les mouvements alternatifs d'expansion et de resserrement que subit l'intermédiaire que les émissions des banques fournissent aux échanges, sont une des causes les plus directes et les plus puissantes des embarras commerciaux du royaume-uni. Toutes les fois que ces fluctuations dépassent celles auxquelles la circulation serait normalement exposée, si elle était purement métallique, les embarras surgissent. Au moment de l'expansion, il est vrai, les affaires sont prospères; nul doute qu'il faudrait se louer de la supériorité d'élasticité que les émissions des banques ont sur les espèces, si le mouvement de cette élasticité devait être permanent. A mesure que l'intermédiaire des échanges devient plus abondant, il diminue de valeur; c'est un désavantage pour les propriétaires de revenus fixes, mais c'est un avantage pour les possesseurs de capitaux actifs directement employés à la reproduction. En effet, les prix des produits s'élèvent; cette hausse progressive encourage les producteurs qui travaillent sur leur crédit ou avec des capitaux empruntés; elle excite la spéculation sur les marchandises, et tant qu'elle dure, elle entretient une activité féconde dans tous les départements de l'industrie. Pourtant l'abondance de l'intermédiaire des échanges, l'expansion des émissions des banques sur lesquelles cette hausse des prix repose, ne sont que des excitations artificielles, enivrantes, qui ne peuvent se maintenir, et qui, lorsqu'elles passent, sont suivies d'une dépression correspondante. Aussi longtemps que le monde commercial continuera à prendre les métaux précieux pour la mesure de la valeur, la circulation en papier, à quelques oscillations temporaires qu'elle soit soumise par des émissions désordonnées, devra toujours finir par se conformer à son étalon métallique. Toutes les fois qu'une expansion anormale réduit la valeur de la circulation anglaise par rapport aux circulations étrangères, qu'elle rend l'argent moins cher en Angleterre qu'à l'étranger, l'argent est exporté d'Angleterre, de fortes saignées sont faites aux réserves des banques; celles-ci, pour remplir leurs caisses, sont obligées de resserrer plus ou moins promptement leurs émissions; malheureusement l'argent qui en est sorti pendant qu'il était moins cher en Angleterre qu'à l'étranger ne peut y être ramené que si la valeur de la circulation du papier est relevée au-dessus du pair étranger. Les banques se sauvent ainsi; mais alors commencent les souffrances de l'industrie : une hausse dans la valeur de l'argent a pour contre-coup inséparable la baisse, l'avilissement des prix et la diminution des profits et des salaires industriels. Alors ceux qui travaillent sur des capitaux empruntés, ceux qui avaient fait des achats à long terme, qui avaient contracté des engagements lorsque les prix étaient élevés, et qui sont obligés de les tenir lorsqu'ils ne peuvent vendre leurs marchandises qu'à vil prix, se trouvent plongés dans des embarras ruineux qu'aucune prudence ne pouvait prévoir, auxquels aucune habileté ne peut se dérober. Les spéculations fondées sur la hausse antérieure subissent de désastreux échecs; les spéculations sur l'avenir, ces opérations importantes des capitaux commerciaux, sont suspendues, car il devient dan-

gereux d'acheter sur un marché où la tendance est à la baisse. Ainsi les affaires s'arrêtent, et le travail industriel subit une halte ou un ralentissement dont la population qui vit de salaires éprouve les effets les plus douloureux.

L'Angleterre est encore exposée à de graves périls par ses rapports avec l'étranger. Il est incontestable que la diminution de ses exportations pour les États-Unis a été une des causes les plus considérables de la dernière crise. En 1839, l'Angleterre exportait aux États-Unis pour plus de 220 millions de francs de produits; en 1840, elle n'y exporte qu'un peu plus de 100 millions, et en 1842, un peu moins de 90. On comprend ce qu'ont dû souffrir les classes si nombreuses engagées dans le commerce avec les États-Unis, et, le resserrement du marché étranger causant un resserrement correspondant dans le marché intérieur, comment le choc s'est fait sentir dans tous les rouages de la machine économique de l'Angleterre. Le mal a dû être énorme sans doute, mais les alarmes qu'il doit inspirer pour l'avenir sont plus graves encore. M. Gladstone exprime son anxiété à cet égard en des termes qui méritent d'être médités : « L'homme d'état qui voit de loin, dit-il, doit considérer avec effroi les conséquences que peut avoir un état de choses qui place la prospérité commerciale de l'Angleterre sur le sable mouvant et perfide de ses rapports avec les marchés d'un pays rival. Si la diminution de notre exportation pour les États-Unis a contribué pour une très-grande part à la crise récente, quelle n'eût pas été la profondeur du désastre occasionné par une suspension totale de nos exportations pour ce pays! et combien serait lamentable la ruine qui s'appesantirait sur l'Angleterre, si une guerre ou un embargo arrêtait l'importation du coton de l'Amérique du Nord, nécessaire à nos manufactures ! La probabilité d'un événement semblable peut être éloignée, mais il suffit seulement qu'il soit possible pour exciter nos alarmes et nous porter à élargir, dans le plus bref délai, le cercle d'où nos manufactures les plus importantes tirent leurs matières premières. »

Telles sont, dans leurs principes et dans leurs conséquences, les trois principales des causes accidentelles qui provoquent les crises commerciales en Angleterre. C'est assurément pour un pays une situation assez fâcheuse que d'être soumis à l'action périodique d'influences de cette nature. Cependant le mal sérieux de l'Angleterre est ailleurs encore. Ces influences, d'autres pays, les États-Unis surtout, les ont subies, et cependant elles n'ont pas produit sur eux les mêmes désastres. Certes les annales du commerce ne mentionnent pas de catastrophe plus violente que celle qu'a fait éclater, il y a peu d'années, sur l'Union américaine la déconfiture de ses banques; il est certain cependant que cet ébranlement a produit beaucoup moins de maux aux États-Unis que le simple contre-coup n'en a suscité en Angleterre. S'il y a eu aux États-Unis d'effrayants bouleversements de fortune, la condition des masses n'a pas été profondément affectée; les capitaux et le travail ont continué à trouver de l'emploi dans ce champ illimité. Comment donc s'expliquerait-on les souffrances si cruelles et si générales qui ont frappé le peuple anglais à la suite de la crise américaine, s'il ne fallait pas attribuer à un mal permanent, qu'ils ne font qu'aggraver, la terrible puissance des accidents temporaires auxquels les observateurs superficiels attribuent exclusivement ces désastres? Voilà la question que M. Gladstone est amené à se faire, et il n'en dissimule pas la gravité. « Un pays, ajoute-t-il, dans lequel une portion considérable de la population est sous la dépendance du commerce étranger est exposé à des dangers plus formidables que des détresses temporaires. Des causes de décadence plus profondes peuvent y agir lentement, d'une manière imperceptible, avec une nécessité fatale. Une altération

dans les grandes voies de communication, des inventions faites à l'étranger, l'acquisition par des états rivaux d'une puissance supérieure dans l'application du travail, et des coalitions hostiles : ces causes peuvent aujourd'hui comme autrefois conduire à ces révolutions du monde commercial, à ces renversements des dominations industrielles dont les cités italiennes, la ligue hanséatique et la république de Hollande ont été successivement victimes. »

Les causes permanentes de souffrance ou de décadence, pour le commerce britannique, sont au nombre de trois : la concurrence que les industries étrangères font à l'industrie anglaise, la concurrence que les capitaux et les travailleurs se font en Angleterre même, enfin les tarifs hostiles opposés aux produits anglais sur les marchés extérieurs. Il n'est pas difficile de comprendre comment ces causes opèrent et les résultats qu'elles amènent. Les effets des progrès de la concurrence étrangère sur l'industrie anglaise ont été indiqués récemment dans cette *Revue*, d'après une autorité souveraine en ces matières, celle de M. Huskisson (1). Permettez-moi, monsieur, de les résumer ici.

Le revenu total de l'industrie se divise en deux parties. L'une de ces parties revient au capital qui procure les éléments sur lesquels ou au moyen desquels la reproduction industrielle s'opère : les économistes l'appellent profit ; l'autre est donnée aux mains qui ont concouru à la reproduction industrielle par le travail : c'est le salaire. Pour que l'industrie soit prospère, il faut que le fonds que le capital et le travail se partagent soit assez considérable pour que le capital puisse y trouver un profit suffisant, et le travail un salaire suffisant. Or, l'étendue de ce fonds est réglée, dominée par deux choses, par la concurrence étrangère et par la proportion qui existe entre la quantité de marchandises fabriquées dans le pays qui sont expédiées aux marchés étrangers, et le montant des équivalents que les consommateurs étrangers peuvent ou veulent envoyer en échange. Tout ce que peut faire la liberté du commerce, pour accroître le fonds où se puisent les profits et les salaires, c'est de laisser opérer ces causes régulatrices dans leur force spontanée et naturelle. La liberté du commerce, c'est la concurrence dégagée de toute entrave ; plus grande est la liberté du commerce, et plus sûrement, plus complétement la concurrence, soit étrangère, soit domestique, de ceux qui fournissent les marchés étrangers, détermine la somme du revenu que les classes adonnées à l'industrie ont à se partager.

Des marchandises de même nature et de même qualité se vendent sur les mêmes marchés aux mêmes prix. C'est entre ce niveau et la somme des frais matériels de la production que se trouve le fonds que les profits et les salaires se partagent. Le résultat d'une concurrence active et heureuse est de diminuer ce fonds dans les pays le moins favorisés. Or, depuis que la paix a permis à des concurrences redoutables de lutter sérieusement soit par leurs forces naturelles, soit à l'aide de protections artificielles, avec l'industrie britannique, celle-ci a vu le fonds où elle puise ses profits et ses salaires se réduire dans la mesure même des progrès accomplis par ces concurrences. « A chaque pas, dit M. Gladstone, que font les pays industriels étrangers vers le moment où ils atteindront la puissance du travail manufacturier en Angleterre, la différence qui a existé, quant aux revenus de l'industrie, entre l'Angleterre et ces pays, doit décroître... Si la puissance du travail manufacturier s'augmentait notablement en France, une portion considérable du peuple anglais, à moins d'être rapidement portée dans des terres inoccupées de nos colo-

(1) Livraison du 15 août 1843. *Politique commerciale de l'Angleterre.*

nies, disparaîtrait de la face du monde. Nous ne devons jamais perdre de vue ce fait, que la force croissante de la concurrence étrangère diminue graduellement les revenus de l'industrie en Angleterre. »

La concurrence intérieure produit le même résultat que la concurrence étrangère; elle diminue les fonds où s'alimentent les profits et les salaires. C'est un fait d'expérience constante, que, lorsque la production dépasse la demande, les prix, les profits et les salaires tombent. Or, l'excès de production n'est pas, comme on le suppose souvent à tort, un encombrement général de toutes marchandises, une trop grande abondance de toutes choses. L'excès de la production est une production disproportionnée. Si les équivalents donnés par les pays étrangers en échange des produits manufacturés anglais pouvaient suivre la rapidité avec laquelle les capitaux et le travail britanniques peuvent accroître la quantité de ces produits, il n'y aurait pas excès de production; le capital et le travail pourraient être indéfiniment en activité sans qu'il en dût résulter une baisse dans les profits ou dans les salaires. Telle n'est pas la condition de l'Angleterre par rapport aux autres pays commerçants du monde. La richesse et la population se sont accrues plus rapidement en Angleterre que chez les autres peuples. En Angleterre, le pouvoir de produire des marchandises manufacturées a été plus rapidement développé que le pouvoir de produire des matières brutes dans les pays étrangers. Il s'en est suivi une production disproportionnée de marchandises anglaises par rapport à la demande étrangère, — des encombrements occasionnels, des périodes de stagnation et de réveil, — des alternatives d'excitation et d'abattement, — des banqueroutes et la détresse lorsque les marchés étrangers ont été encombrés, — des profits et des salaires élevés lorsque ces marchés n'ont plus été assez abondamment fournis; — le commerce extérieur a été soumis à une sorte de fièvre intermittente. Les économistes qui voient dans la liberté absolue du commerce une panacée universelle prétendent qu'elle suffirait pour donner au capital et au travail tout l'aliment qu'ils réclament. Ils ne prennent pas garde que la concurrence intérieure, lors même qu'elle ne serait pas accompagnée de la rivalité étrangère et des tarifs hostiles, peut être poussée jusqu'à occasionner une production en disproportion avec les besoins des marchés étrangers, et conduire ainsi aux funestes résultats que nous venons d'indiquer. Ils ne prennent pas garde que dans un pays comme l'Angleterre, dont l'industrie agit sur des matières premières qu'elle est obligée d'importer du dehors, l'activité de cette industrie, l'emploi du capital et du travail sont strictement déterminés par la quantité d'aliments et de matières premières produits pour l'exportation dans les pays étrangers. Pour que la liberté du commerce pût étendre en Angleterre l'emploi du capital et du travail au point que la concurrence intérieure, à quelque degré d'intensité qu'elle fût portée, ne réduisît pas les revenus de l'industrie, il faudrait que le capital et le travail employés dans les pays étrangers à produire les matières premières s'accrussent aussi rapidement que le capital et le travail employés en Angleterre à la préparation des marchandises manufacturées. Or ce n'est pas ce qui arrive : la supériorité industrielle que l'Angleterre conserve encore porte en elle-même un principe de réaction. Un plus prompt accroissement de richesses y crée la tendance à une production disproportionnée. Les capitaux employés en Angleterre à la production des marchandises manufacturées s'accroissent plus rapidement que les capitaux employés dans les autres pays à produire les objets destinés à être échangés pour ces marchandises. L'accroissement de l'offre dépasse celui de la demande. La valeur des marchandises anglaises diminue rela-

tivement aux frais de production qu'elles ont coûtés, et la conséquence nécessaire est une diminution du fonds d'où les profits et les salaires sont dérivés.

Voilà ce qui arriverait forcément encore, même dans la supposition arbitraire et si aimée des Anglais, que le royaume-uni concentrerait en lui toute la puissance manufacturière du monde, et que les autres peuples se voueraient exclusivement à la tâche de lui fournir les matières premières sur lesquelles agit son industrie ; mais cette supposition est bien éloignée de la nature des choses et de la réalité. Les principaux états du monde, ayant déjà chez eux des éléments d'industrie dont les progrès avaient été retardés jusqu'à ce siècle par l'inattention et l'ignorance de leurs gouvernements, par les vices de leurs constitutions politiques, ou par la guerre, n'ont pas voulu abdiquer bénévolement les conditions de puissance et de richesse que l'industrie assure. Ils ont cultivé leurs manufactures, et, pour les mettre à même d'atteindre progressivement au degré auquel l'Angleterre a vu s'élever les siennes, ils les ont momentanément aidées contre la concurrence anglaise, en opposant à celle-ci sur leurs marchés des tarifs protecteurs. Cette politique, simultanément adoptée par tous les grands pays du monde, aggrave chaque jour les embarras du commerce anglais ; elle tend à comprimer par une triple opération l'industrie britannique. Dans les contrées que l'Angleterre voudrait voir uniquement appliquées au travail agricole, elle empêche le capital d'être employé à accroître la production des matières premières destinées à être échangées contre la quantité de marchandises manufacturées apportées sur les marchés par le capital plus rapidement accru de l'Angleterre; elle diminue la demande des produits anglais, en substituant, dans les marchés protégés, des manufactures indigènes aux manufactures anglaises, et elle force le manufacturier anglais à vendre ses marchandises sur les marchés étrangers à des prix inférieurs aux prix obtenus par les produits similaires des manufacturiers indigènes, du montant des droits d'importation qu'il est obligé de payer. Les tarifs hostiles qui enlacent l'Angleterre contribuent ainsi à déprimer chez elle la valeur des produits du travail et à diminuer les revenus de l'industrie.

Le mal inhérent à la situation commerciale de l'Angleterre est donc bien défini; c'est la diminution progressive des profits du capital et des salaires du travail. Cette diminution résulte de causes qui ne sont pas de simples accidents; elle est la conséquence de la concurrence naturelle que se font les capitaux anglais, dont la force d'accroissement et de reproduction est plus rapide que la force d'accroissement des capitaux appliqués par les autres pays à la production des matières premières nécessaires à l'industrie britannique. Elle est la conséquence de la concurrence étrangère, qui, par ses progrès continus, va amoindrissant lentement peut-être, mais constamment, la consommation des produits anglais, et qui est secondée dans cette opération par les tarifs protecteurs. Dans cet état de choses, qu'un accident survienne, une mauvaise récolte, un mouvement un peu vif dans la circulation, une crise dans un pays étranger, aussitôt le mal latent éclate avec une effrayante énergie, et ce sont surtout les classes qui vivent de salaires qui en éprouvent les plus douloureuses atteintes. C'est, en effet, principalement sur le salaire que retombe la diminution des revenus de l'industrie, car, lorsqu'une réduction trop forte frappe les profits du capital, le capital se déplace, il émigre, il va dans les autres parties du monde, où des profits suffisants, dont la promesse repose souvent sur des bases illusoires, lui sont offerts, tandis que le salaire représente des masses humaines qui s'augmentent sans cesse, qui se déplacent très-difficile-

ment dans les temps prospères, et ne peuvent même être éclaircies que par la mort, lorsque les gages ne suffisent plus à leur subsistance. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les périls que recèle une situation semblable, tout le monde les aperçoit. Comment les prévenir? Voilà la question, et certes c'est pour un avenir plus ou moins éloigné le *to be or not to be* de l'Angleterre. Y a-t-il des remèdes qui puissent extirper le mal? Trouvera-t-on du moins des agents assez énergiques pour le neutraliser? M. Gladstone en a cherché; nous allons voir ceux qu'il propose. Mais, avant de les examiner, disons un mot du rappel absolu des lois sur les céréales, mesure extrême, radicale, qu'une agitation puissante et qui étend chaque jour son influence propose comme une infaillible panacée aux difficultés de l'Angleterre.

Le plus grand vice du rappel absolu des lois sur les céréales, c'est de ne pas toucher sérieusement aux causes permanentes des embarras de l'industrie britannique. Le rappel des lois sur les céréales arrêtera-t-il la tendance des revenus de l'industrie anglaise à diminuer? En d'autres termes, empêchera-t-il les industries étrangères de faire des progrès dans leur rivalité avec les manufactures britanniques? Donnera-t-il aux capitaux employés à l'étranger à la production des matières premières une force d'élasticité et d'expansion égale à celle des capitaux anglais, et préviendra-t-il la production disproportionnée dans le royaume-uni? Il est bien manifeste que non. Il y a plus : il serait possible que le rappel absolu et inconditionnel fût pour les autres pays une invitation à maintenir leurs tarifs élevés. Qu'arriverait-il, en effet, lorsque les ports anglais seraient ouverts sans restriction au blé étranger? Le prix du blé s'élèverait dans les pays producteurs, en Russie, en Autriche, par exemple, au taux qu'il aurait en Angleterre, moins les frais de transport. Les prix s'élevant, ces pays seraient à même d'acheter avec le prix de la même quantité de blé qu'auparavant une quantité plus considérable de matières premières nécessaires à leurs manufactures. Leur puissance manufacturière s'accroîtrait donc.

Le rappel des lois sur les céréales, opéré progressivement, de manière à obtenir des avantages réciproques pour les manufactures anglaises de la part des pays producteurs de blé, peut concourir, dans telle circonstance donnée, à alléger les embarras de l'industrie britannique. Il n'est pas prouvé au contraire que le rappel absolu, qui jetterait une perturbation profonde dans les immenses intérêts engagés dans l'agriculture, fût vraiment profitable à l'industrie. Cependant l'association pour le rappel des lois sur les céréales devient une puissance. Il est singulier qu'en Angleterre, au même moment, deux grands intérêts placent leurs griefs et leurs réclamations sous la sauvegarde de menaces extrêmes et irréalisables. L'Irlande menace d'une révolution politique, l'industrie d'une mesure économique vraiment révolutionnaire. Cette tactique prouve l'étendue des souffrances qu'elle veut guérir; pour que les mécontentements réussissent à exciter les passions en se donnant des espaces si immenses, il faut que les réformes aient aussi un champ immense à parcourir pour les satisfaire. Cette tactique ne dit pas réellement ce qu'elle paraît dire. Le rappel de l'union signifie qu'il faut que l'Irlande soit gouvernée par l'Angleterre de manière à n'avoir plus à souhaiter de se gouverner elle-même. Le rappel des *corn-laws* signifie qu'il faut que l'aristocratie propriétaire du sol et qui gouverne trouve des remèdes aux maux de l'industrie, si elle ne veut pas que l'industrie cherche dans sa ruine un soulagement désespéré à ces maux. En attendant, les intérêts industriels se concertent, se disciplinent dans la ligue du *corn-laws repeal*. Cette association a besoin d'argent pour étendre ses moyens d'action, l'industrie la

commandite ; dans un seul *meeting*, les manufacturiers de Manchester lui donnent 375,000 francs par souscription, et c'est sur le levier politique qu'elle fait sentir immédiatement sa force. Trois élections ont eu lieu récemment : elles se sont faites sous son influence; elle a prouvé, dans celle de la Cité de Londres, combien cette influence est puissante. Aux approches de cette élection, elle tenait des *meetings* tous les jours; elle a envoyé à cinq reprises aux quinze mille électeurs de la Cité des brochures, des imprimés, où la grande question qu'elle veut résoudre était présentée et discutée. Elle offrait des récompenses considérables à quiconque pourrait apporter contre le concurrent du candidat de la ligue des preuves de corruption électorale; enfin elle a emporté l'élection.

Lorsque des intérêts justement inquiets prennent une attitude et une organisation aussi menaçantes, la temporisation, l'indécision, ne sont plus permises au gouvernement; il faut qu'il prépare des mesures efficaces. On peut voir, dans celles que propose M. Gladstone, le système dans lequel sir Robert Peel est sans doute disposé à s'engager.

Les mesures recommandées par M. Gladstone, dans le *Foreign and Colonial Review*, sont de deux sortes : les unes touchent aux tarifs, les autres à la politique coloniale de l'Angleterre. Les premières ont plus spécialement pour but de diminuer les frais de la production industrielle et d'amortir les effets des rivalités étrangères; l'intention des secondes est plutôt de fournir des aliments nouveaux et illimités aux capitaux et aux travailleurs, dont la concurrence en Angleterre produit de si grands désordres. Quant aux tarifs, M. Gladstone propose une altération immédiate, le rappel des droits sur tous les produits étrangers employés comme matériaux ou comme instruments dans les divers degrés de la reproduction, et une modification conditionnelle en perspective, conçue de manière à inviter les pays étrangers à adopter le principe de la liberté réciproque du commerce. Les mesures coloniales indiquées par le président du bureau du commerce sont les plus importantes. Il s'agirait de placer le commerce entre le royaume-uni et ses dépendances extérieures, comme entre chacune de ces dépendances et toutes les autres, sur le pied du commerce intérieur, c'est-à-dire de supprimer tous les droits prélevés par l'Angleterre sur les produits de ses colonies, et de réaliser entre toutes les parties du vaste empire britannique une complète unité commerciale. M. Gladstone veut aussi que le gouvernement prenne de larges dispositions pour agrandir le développement colonial de l'Angleterre et faciliter le transport des capitaux et des travailleurs du royaume-uni sur les terres inoccupées des plus lointains domaines de la couronne britannique.

Je n'insisterai pas plus que M. Gladstone sur les remaniements de tarifs : l'effet en est certain; relativement aux modifications conditionnelles proposées aux contrées étrangères, afin d'amortir leur rivalité manufacturière en les invitant à faire des concessions aux produits anglais, j'observe que M. Gladstone se tait sur les traités de commerce dont sir Robert Peel parlait encore l'année dernière avec tant de confiance, et dont il a bien fallu se résigner à voir la conclusion indéfiniment ajournée. Le gouvernement anglais n'a pas plus de motifs de compter sur des réductions de tarifs importantes pour ses intérêts, de la part des nations qui sont en rivalité avec son industrie. Il est plutôt menacé sur plusieurs points d'une tendance inverse, et, par exemple, le congrès du *Zollverein* tenu à Berlin durant l'automne de l'année dernière ne doit pas lui avoir inspiré à cet égard de médiocres inquiétudes. L'esprit qui a régné dans cette assemblée lui présage en effet une

prochaine et considérable augmentation de droits sur des articles pour lesquels le tarif de l'union des douanes avait été libéral jusqu'à ce jour, les cotons filés et les fers.

La mesure la plus efficace pour neutraliser les causes permanentes des embarras de l'Angleterre paraît être à M. Gladstone l'établissement d'une liberté commerciale aussi complète entre toutes les parties de la domination anglaise que celle qui règle aujourd'hui les rapports de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. Déjà les exportations de l'Angleterre pour ses colonies forment le tiers de ses exportations totales. L'extension de ce commerce augmenterait évidemment les revenus de l'industrie métropolitaine. L'accroissement de la puissance du travail dans les pays qui cherchent à rivaliser avec l'industrie anglaise augmente l'intensité de la concurrence; elle y réduit la valeur des produits manufacturés de l'Angleterre par rapport aux produits bruts que ces pays lui fournissent. Lorsque cet accroissement a lieu dans les colonies anglaises qui possèdent des ressources agricoles encore inexploitées, l'industrie métropolitaine n'a à craindre aucune concurrence; au contraire, elle reçoit de ces colonies des produits bruts dont le prix est réduit par rapport aux produits fabriqués anglais. L'accroissement du commerce colonial est donc à l'abri de la pression exercée par les concurrences étrangères et les tarifs hostiles; il présente un autre avantage d'une grande importance, il adoucit la concurrence intérieure et prévient la production disporportionnée. C'est dans l'accroissement du commerce colonial que l'Angleterre, selon M. Gladstone, doit chercher un remède à l'intensité de la compétition intérieure qui, indépendamment de toute autre cause, a diminué et diminue les revenus de l'industrie. Toutes les fois que le commerce colonial s'étend, une portion du capital et des travailleurs métropolitains passent aux colonies; ce déplacement éclaircit en Angleterre le champ du travail et empêche la production disproportionnée, puisqu'il diminue l'offre du travail, tandis qu'il en accroît la demande. Il semble donc que le remède le plus efficace et le plus convenable pour parer aux désordres du système économique de l'Angleterre serait une translation, une émigration progressive des capitaux et des travailleurs du royaume-uni aux colonies. Le transport des capitaux et des travailleurs du royaume-uni dans les colonies, surtout sous un régime de liberté commerciale absolue entre la métropole et ses dépendances, doit être beaucoup moins difficile que leur émigration dans les pays étrangers. Plus il sera rendu facile, et plus la tendance à la production disproportionnée diminuera. Le jour où les travailleurs pourront aller aussi facilement de l'Angleterre aux colonies qu'ils vont aujourd'hui de Londres dans le Lancashire, ce jour-là voici ce qui arriverait : une portion considérable des capitaux et des mains qui cherchent maintenant à s'employer dans les districts manufacturiers, où ils augmentent la production des marchandises manufacturées et le besoin des matières brutes, seraient transférés dans les parties incultes des colonies, et ils y créeraient une plus grande abondance de matières premières et une demande de produits manufacturés. L'équilibre qui doit exister pour une production prospère entre l'offre et la demande serait rétabli.

L'émigration des capitaux et de la main-d'œuvre dans les colonies ne serait pas moins efficace contre les effets de la concurrence étrangère. Voici comment cette concurrence produit ses effets les plus funestes. Il y a des marchandises pour la fabrication desquelles l'Angleterre possède sur les autres pays un avantage décidé; il y en a d'autres pour la production desquelles l'avantage est disputé ou appartient aux pays étrangers. Le capital et la main-d'œuvre appliqués aux manufactures,

dépassant, en Angleterre, la proportion requise pour satisfaire la demande des produits dans lesquels l'industrie britannique a la supériorité, sont obligés d'aller chercher de l'emploi dans les branches de l'industrie où les étrangers excellent, où les profits des étrangers sont plus considérables que ceux de l'Angleterre. La concurrence blessant ainsi l'industrie britannique sur son point le plus faible, il s'ensuit que les revenus de cette industrie, et par conséquent les profits des capitaux et les salaires du travail, sont inférieurs à ceux qu'obtient la rivalité étrangère. Au contraire, s'il était possible de rendre les immenses colonies de l'Angleterre d'un accès facile à cette richesse, à cette population dont l'accumulation dans des limites trop resserrées produit de si cruelles souffrances, de nouvelles sociétés se fonderaient, des marchés nouveaux s'ouvriraient aux produits de la mère-patrie, l'industrie ne serait plus forcée de s'engager dans les branches de la production où la supériorité appartient aux étrangers. La concurrence étrangère cesserait de peser sur le point le plus faible de l'industrie anglaise, et de régler par là le niveau de ses revenus. Un grand et rapide développement donné à la colonisation permettrait peut-être à l'Angleterre de neutraliser l'effet des tarifs hostiles. Si les millions d'acres de terrain fertile, aujourd'hui couverts de forêts dans le Canada, étaient semés de chanvre et de blé; si les pâturages naturels de l'Australie procuraient à l'Angleterre des approvisionnements plus considérables de laine, de peaux et de suif; si les forêts et le lin indigène de la Nouvelle-Zélande, amélioré par la culture, fournissaient les matériaux de l'équipement de la marine anglaise; si les possessions fertiles, mais aujourd'hui dépeuplées, du royaume-uni dans l'Afrique orientale, sous la latitude des états de l'Union américaine qui produisent le coton, affranchissaient l'industrie anglaise de la dépendance périlleuse dans laquelle elle se trouve placée vis-à-vis de la puissance rivale qui lui fournit la matière première du plus important de ses produits, — les conditions des échanges de l'Angleterre avec les pays d'où elle a tiré jusqu'à ce jour ces éléments de la reproduction seraient changées. L'Angleterre demanderait à la Russie, aux États-Unis, par exemple, une moins grande quantité de leurs produits; la valeur de ces produits, par rapport aux marchandises anglaises, diminuerait; le capital et la main-d'œuvre britanniques trouvant un nouvel emploi dans le développement de la colonisation, et d'autres débouchés pour leurs produits manufacturés dans les besoins des nouveaux colons, l'abondance des produits fabriqués anglais diminuerait sur les marchés de la Russie et des États-Unis, et leur valeur y augmenterait. Si le développement colonial prenait même une extension assez considérable pour que le capital et la main-d'œuvre y trouvassent un emploi suffisant, le manufacturier n'exporterait plus ses marchandises qu'à des prix suffisamment élevés pour couvrir le montant des droits d'importation imposés par les états étrangers. Si ce résultat était atteint, si l'Angleterre bornait son commerce d'exportation aux marchandises pour lesquelles son habileté supérieure et des avantages naturels lui conféraient une espèce de monopole, les droits d'importation imposés par les pays étrangers ne tomberaient plus, comme aujourd'hui, sur le producteur anglais, mais sur le consommateur étranger. L'effet des tarifs hostiles dans la diminution du fonds d'où l'industrie anglaise tire les profits de son capital et les salaires de sa main-d'œuvre serait complétement neutralisé.

La prévision de pareilles éventualités est un rêve doré dans lequel il n'est pas malaisé de comprendre qu'une imagination anglaise doive se complaire avec délices. Ce rêve peut-il se réaliser? y a-t-il des moyens pratiques de donner au développe-

ment de la colonisation une impulsion immédiate et puissante? Je ne suis point étonné que M. Gladstone, en se posant cette question, l'appelle *la question des questions*, et la signale comme la plus importante qui, dans la situation économique du royaume-uni, puisse être soumise aux méditations des hommes d'état éclairés et patriotes. M. Gladstone la résout affirmativement ; la solution qu'il indique mérite d'attirer l'attention ailleurs qu'en Angleterre.

Le courant actuel de l'émigration déverse déjà annuellement un nombre assez considérable d'hommes sur les territoires immenses que l'Angleterre possède dans toutes les parties du globe ; mais ce nombre est encore bien insuffisant pour l'exploitation des colonies anglaises et pour le soulagement de l'industrie métropolitaine. L'émigration annuelle est d'environ cent mille âmes, tandis que la population s'accroît de trois cent mille âmes dans la même période ; c'est que le flot de l'émigration spontanée, abandonnée à elle-même, est entravé par des obstacles qu'il s'agit précisément de faire disparaître. Ces difficultés sont au nombre de deux : les frais et les inconvénients d'un long voyage maritime, — les pertes et les privations qu'il faut subir en formant des établissements au milieu de terres désertes et couvertes de forêts, privées de routes et éloignées des marchés. M. Gladstone croit qu'on peut venir à bout de l'une et de l'autre.

Il est évident que le gouvernement seul, qui a un intérêt si grand à développer la colonisation, a aussi des moyens d'action suffisants pour vaincre ou aplanir ces difficultés. Il faut qu'il tienne les possessions qu'il veut coloniser prêtes pour une exploitation immédiate, il faut qu'il fasse arpenter avec soin ces terres fertiles couvertes de forêts ou encore en friche qui peuvent fournir un travail prospère à des millions d'hommes, il faut qu'il les fasse couper de routes aboutissant aux marchés, qu'il les divise en lots, qu'il y fasse percer des éclaircies pour l'emplacement des bâtiments à construire, qu'il fasse élever des églises et des hôtelleries et quelques édifices publics dans les sites que devront occuper les villes ou les villages futurs. Les colonies, ainsi préparées à une exploitation immédiate, dégagées des obstacles qui découragent l'émigration livrée à ses seules forces, attireront sans doute les capitaux et les travailleurs. L'obstacle des frais et des inconvénients d'un long voyage maritime peut être levé en partie par le gouvernement, s'il fait de ses navires de guerre, aujourd'hui oisifs dans les ports ou inutilement occupés, un vaste pont flottant d'une rive à l'autre de l'Océan ; s'il donne aux capitalistes qui feraient des achats de terre dans ses colonies le passage gratuit sur ses vaisseaux ; si aux émigrants des classes ouvrières il assure, outre le passage gratuit, de l'emploi dans les travaux publics nécessaires à la préparation de l'exploitation coloniale, pendant une période fixée, au terme de laquelle le libre passage leur serait encore offert pour retourner dans la mère-patrie.

M. Gladstone considère, avec raison suivant nous, comme si importante pour l'Angleterre la circulation des capitaux et de la main-d'œuvre que créerait l'extension des colonies, que, dût le gouvernement s'imposer de coûteuses avances pour la provoquer, il regarderait ces sacrifices comme amplement compensés par la grandeur des résultats. Mais l'initiative des mesures qu'il propose ne coûterait aucun sacrifice au gouvernement. M. Gladstone affirme et prouve que l'état rentrerait bientôt dans ses avances, que les frais de la préparation de l'exploitation coloniale seraient immédiatement couverts par les valeurs que créerait cette préparation féconde.

M. Gladstone dit, à bon droit, que la découverte de ce principe, — que les dé-

penses préparatoires de la colonisation peuvent être défrayées par la valeur vénale qu'elles donnent aux terres abandonnées d'un pays nouveau, — doit être regardée, dans la situation présente de l'Angleterre et du monde, comme une des plus importantes améliorations pratiques qui aient été encore effectuées dans la science sociale. Ce principe n'est pas une simple conjecture; l'expérience l'a confirmé. L'émigration spontanée, livrée à ses propres forces, crée déjà, dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord et de l'Océanie, des valeurs vénales actuelles. En 1793, les États-Unis mirent fin aux concessions gratuites de terres publiques. Depuis cette époque jusqu'en 1840, date des dernières statistiques officielles, la vente des terres, dans l'Union, a produit la somme énorme de 580 millions de francs. Dans les colonies australiennes, la vente des terres publiques a produit, de 1833 à la fin de 1841, 50 millions de francs. Or, pour faciliter l'exploitation de ces terres, le gouvernement ne s'était pas chargé de ces premiers travaux qui découragent, lassent et dépassent quelquefois la patience et les moyens des émigrants livrés à leurs seules ressources; il est donc indubitable que, s'il entrait dans le système indiqué par M. Gladstone, il obtiendrait des prix plus élevés sur la vente des terres auxquelles il donnerait une valeur immédiate, et qu'il rentrerait ainsi bientôt dans ses premiers débours. Ses avances, pour employer la métaphore de M. Gladstone, se reproduiraient avec usure comme une semence jetée sur un terrain fertile.

L'habile ministre du commerce ne se contente pas d'indiquer dans des termes généraux les mesures systématiques qu'il propose; pour en mieux faire sentir la facilité pratique, il donne un exemple précis de l'application immédiate de ces mesures.

L'Angleterre a, sur la côte orientale de l'Afrique, entre le 29e et le 32e degré de latitude sud, de vastes possessions désignées sous le nom de pays de Natal, et auxquelles on a donné plus récemment le nom de province de Victoria. Cette province contient une surface de plus de six millions d'acres; au nord de la province de Victoria s'étend une autre contrée immense où plusieurs grandes rivières prennent leurs sources, et la superficie totale des régions qui ont été acquises par l'Angleterre, dans cette partie dépeuplée de l'Afrique, par des achats ou des traités, est évaluée, dans des appréciations très-exactes, à plus de cinquante-cinq millions d'acres. Les voyageurs anglais font de ces régions les descriptions les plus brillantes. Elles sont très-fertiles, les minéraux y abondent, et on ne peut douter, dit M. Gladstone, que dans ces contrées magnifiques des millions de capitaux et des millions de bras ne pussent être employés à créer des éléments de reproduction. C'est sur ce territoire que M. Gladstone donne un aperçu de la réalisation de ses mesures. Voici comment la colonisation devrait, suivant lui, y être préparée et conduite. Un corps de cinq cents pionniers militaires, sous la conduite d'un ingénieur général, devrait d'abord être envoyé au petit comptoir de Port-Natal, le seul établissement que les Anglais aient encore formé dans ces contrées. Ces pionniers recevraient des instructions pour fixer l'emplacement de la ville métropolitaine; dès leur arrivée, ils construiraient un débarcadère, un quai, des hangars, une hôtellerie où les émigrants pussent s'arrêter au débarquement. La situation de la ville une fois déterminée, une partie des pionniers y construiraient une église, une école, et les bâtiments publics nécessaires. Pendant ce temps, les arpenteurs diviseraient les terres environnantes et les rendraient propres à être immédiatement occupées, en y traçant des routes qui permissent de transporter avec sûreté et à peu de frais les productions et les marchandises des districts ruraux à la ville, et les travailleurs

agricoles attachés à cette expédition préliminaire cultiveraient un espace de terre suffisant pour fournir aux émigrants attendus un approvisionnement de nourriture végétale.

Dès que l'arrivée de l'expédition à sa destination et le commencement des travaux préliminaires seraient connus en Angleterre, le gouvernement offrirait le passage libre pour Port-Natal sur ses vaisseaux à toute personne déposant en Angleterre le prix de cinquante acres de terre dans la nouvelle colonie. On offrirait également à ces personnes le passage gratuit des travailleurs choisis par elles, en raison d'un travailleur marié pour chaque lot de cinquante acres, dont le prix aurait été déposé. Les ouvriers qui voudraient émigrer dans la nouvelle province auraient promesse d'être employés pendant trois ans aux travaux publics pour un salaire équivalent à la paie et aux rations reçues par chaque pionnier, avec la faculté du retour gratuit dans leur patrie à l'expiration de ce terme. Ces arrangements pris, le gouverneur et le corps des premiers émigrants, composé de capitalistes et de travailleurs en proportion convenable, partiraient d'Angleterre. A l'arrivée du gouverneur à Port-Natal, la ville et les sections de terre préalablement préparées pour l'occupation seraient immédiatement mis en vente, aux prix réglés par le ministre des colonies. Il est certain que des mesures ainsi ordonnées écarteraient de l'établissement de la colonie ces pertes de temps et d'argent devant lesquelles reculent dans l'état actuel des choses un grand nombre de personnes. Les avantages du système réalisé ne peuvent être contestés. Une question cependant reste à résoudre : c'est la question financière ; c'est celle de l'étendue des avances que ces mesures imposeraient au gouvernement métropolitain.

M. Gladstone prouve par l'exposition des faits qui se sont passés aux États-Unis et dans les établissements australiens, exposition dans laquelle il nous serait inutile de le suivre, que les fonds dépensés dans un pays neuf pour préparer la colonisation immédiate créent une valeur bien suffisante pour en procurer le remboursement ; et dans l'application de ses plans à l'exemple qu'il a choisi dans l'Afrique orientale, voici comment il explique le virement financier qui s'opérerait. Il suppose que le gouvernement fixât le prix de l'acre de terrain à Natal à 31 sh. 3 d., et qu'il s'agît d'établir une population de dix mille colons dans cette province ; l'expérience des États-Unis prouve qu'une population de ce chiffre occuperait 100,000 acres de terres, qui, au prix du gouvernement, produiraient 150,000 liv. st. M. Gladstone ne demande au gouvernement qu'une avance de 100.000 liv. st. pour former cet établissement de dix mille âmes. Il a été démontré, en effet, que dans la Nouvelle-Galles du sud, bien plus éloignée de l'Angleterre que l'Afrique orientale, 1,000,000 liv. st. aurait été suffisant pour établir une population de cent mille colons. Or, en même temps que cette première émigration s'établirait, l'ingénieur en chef se servirait de la somme produite par la vente du premier district de 100,000 acres, pour payer l'intérêt des billets de l'échiquier que le gouvernement aurait consacrés aux premières avances, et pour préparer un second district de même étendue, dont la vente à de nouveaux émigrants rembourserait le gouvernement. Ainsi, avec une simple avance de 100,000 liv. st. (2,500,000 francs), le ministre du commerce anglais se chargerait d'établir rapidement et facilement une colonie prospère de vingt mille âmes. Il nous est impossible, à nous Français, en voyant que des résultats si féconds peuvent être obtenus à si peu de frais par une politique intelligente, d'étouffer une pensée amère, lorsque nous considérons avec quelle insouciante prodigalité on jette chez nous les millions dans des îlots stériles,

dans des mers lointaines où aucun intérêt commercial de quelque valeur n'appelle nos capitaux et nos navires. On voit combien est facile la réalisation des mesures suggérées par M. Gladstone ; qu'on juge des résultats dont elles seront suivies, si elles sont appliquées non-seulement en Afrique, mais au Canada, dans la Terre-Neuve, dans la Nouvelle-Hollande. Ce plan, généralement et promptement réalisé, neutraliserait sans doute les causes profondes de détresse dont l'action lente, mais continue, mine la situation économique de l'Angleterre. M. Gladstone a raison de dire que l'Angleterre atteindrait alors à un degré de prospérité et de puissance sans exemple jusqu'à ce jour, et que, par elle et avec elle, la civilisation chrétienne couvrirait la terre comme les flots couvrent la mer. Je comprends qu'enivré par cette éblouissante perspective, il termine cette belle et profonde étude sur les besoins de son pays par ce cri éloquent : « A tes vaisseaux, ô Angleterre ! lève-toi et remplis les desseins des cieux ! »

Je ne sais, monsieur, ce qui adviendra des prévisions ou plutôt des vœux de M. Gladstone; il ne me paraît pas que la France ait la moindre raison de désirer que ces vœux soient satisfaits. Je ne peux, je l'avoue, me défendre d'une vive émotion, en voyant les vaillants efforts du peuple anglais aux prises avec les nécessités qui le pressent; ce sentiment me conduit à l'admiration et à une sorte de sympathie personnelle pour ces hommes d'état qui, s'assimilant avec un admirable patriotisme les intérêts de leur pays, ne cessent pas un instant d'être à la hauteur du rôle qui leur a été assigné dans ce drame imposant par la fécondité et l'étendue de leurs vues, par l'intrépidité et l'énergie de leurs résolutions. Mais leurs ambitions avouées ne tardent pas à me rappeler les dangers qu'elles suspendraient sur la France, si le succès les couronnait, tandis que l'ardeur même de leurs efforts me signale les difficultés dont la France peut et doit se servir pour empêcher ce succès. L'Angleterre s'apprête à de grandes mesures : les progrès des nations civilisées qui ont compris, éclairées par un instinct qui n'est pas trompeur, que l'indépendance politique est solidaire de l'indépendance commerciale et industrielle, lui ferment les marchés ; pour remplacer ces marchés, elle va tenter d'en enfanter elle-même de nouveaux. Dans ces circonstances, quelle attitude doivent prendre ces nations, et la France en première ligne? Qui osera dire que ce doive être celle de la *cordiale entente,* qué nous devions aider les Anglais « à couvrir la terre de leurs colons, comme les flots couvrent l'Océan? » Je ne crois pas, monsieur, qu'il fût plus convenable d'entamer les luttes qui se décident par le canon; mais il me semble que, pour faire avorter ces projets, la marche que ces nations ont à suivre leur est indiquée par la situation, et n'est rien moins que difficile : il s'agit simplement de garder celle qu'elles ont adoptée depuis 1815, et qui, grâce aux avantages que la paix leur a procurés, force précisément l'Angleterre à tous ces efforts désespérés. Du reste, l'Angleterre elle-même le leur dit : son mal vient de l'exubérance de ses capitaux ; leur tactique doit être d'attirer chez elles une partie de ce trop-plein de capitaux avant qu'il aille se déverser dans les solitudes où l'Angleterre manifeste l'intention de se créer, par des moyens extraordinaires, des marchés nouveaux. Ce n'est donc pas le moment pour les nations industrielles rivales du royaume-uni, et je le dis en songeant à la loi de douanes dont la présentation prochaine nous a été annoncée par M. le ministre du commerce, ce n'est pas le moment de se départir du système protecteur à l'égard des produits anglais. Notre tactique nous est toute tracée; elle se résume en deux mots : il faut que nous forcions les capitaux à ne trouver dans le royaume-uni qu'un emploi de plus en plus difficile,

et que nous leur offrions au contraire chez nous des emplois avantageux. Rien ne nous est plus aisé. Nous avons encore à mener à fin de grandes entreprises, nos chemins de fer, par exemple, qui offrent des profits assurés aux capitaux qui les accompliront. Ces entreprises ont besoin de grands capitaux, et en fait de capitaux l'Angleterre a de trop précisément ce qui nous manque. Sachons entreprendre, et entreprenons à temps, et nous pouvons être certains que les capitaux anglais prendront le chemin de notre pays avant d'aller s'absorber dans les *bakwoods* du Canada, ou dans les plaines incultes de l'Afrique orientale. Les grands capitaux, les capitaux qui se trouvent entre les mains des riches banquiers, des riches négociants, M. Gladstone ne doit pas se le dissimuler, n'ont pas les goûts colonisateurs. Ce sont les petits capitaux, les petits pécules, l'histoire de l'Angleterre le prouve, qui colonisent. Les gros capitaux dédaignent les patients, les minutieux labeurs du défrichement des forêts ou des prairies vierges ; au contraire, les grandes affaires, les faciles bénéfices du jeu des grandes spéculations les attirent. Nous avons sous ce rapport encore un bel élément à leur offrir, nous avons de grands services à leur demander ; mais la situation est délicate et décisive : gardons-nous de la compromettre par des lenteurs, par des fautes, et, dans cette appréhension, c'est l'unique leçon que nous voudrions faire ressortir de ce travail, soyons attentifs, appliqués, vigilants. Les hommes d'état anglais, M. Huskisson, qui avait vu se développer les causes des difficultés qui pressent l'industrie britannique et en avait prévu les conséquences, M. Gladstone, qui, témoin des conséquences, est remonté aux causes, nous en avertissent : il va se passer, il se passe dans le monde économique quelque chose de semblable à ces révolutions qui ont transféré successivement la suprématie commerciale (à laquelle la puissance politique est si intimement unie) des républiques italiennes à l'Espagne, de l'Espagne à la Hollande, de la Hollande à l'Angleterre. Pour profiter de ces situations si importantes, ce n'est pas un dogmatisme politique prétentieux, ce n'est pas le fanatisme des théories, qui sont nécessaires ; c'est un peu de cette inspiration pratique, de ce coup d'œil du génie qui, dans toutes les affaires de ce monde, remporte les victoires, tandis que le talent de bien dire n'est pas toujours accompagné du mérite de bien faire, et que les règles ont souvent le malheur de se faire battre. Aussi, monsieur, d'autres ont pu souhaiter à la révolution de juillet les dramatiques émotions qui accompagnent les agitations sociales, ils l'auraient aimée aux mains d'un Mirabeau ou d'un Danton ; d'autres aussi auraient souhaité pour elle les mouvements retentissants, les gloires éclatantes des entreprises guerrières, ils n'auraient pas refusé à ce prix un dictateur militaire : — quant à moi, désirant pour mon pays, et les améliorations sociales que les progrès pacifiques assurent, et la vraie puissance qui procure la vraie gloire et se fonde sur l'habile gestion des intérêts matériels, je souhaiterais, en ce moment, à nos excellentes institutions représentatives d'être maniées par un Colbert.

E. Forcade.

DE

LA CRISE POLITIQUE

EN ESPAGNE

DEPUIS LA RETRAITE DU MINISTÈRE LOPEZ.

La guerre civile s'est brusquement rallumée dans le midi de l'Espagne. Hier encore, on s'étonnait que le ministère de M. Gonzalès-Bravo, qui ne se compose point, on le sait, de notabilités parlementaires, eût pris sur lui d'ajourner les deux chambres, de suspendre la constitution à la tribune même du congrès, de gouverner par ordonnances ni plus ni moins que si nous avions rétrogradé jusqu'au règne de Ferdinand VII. On craignait que l'insurrection ne vînt à protester contre des mesures si étranges, et l'événement n'a point trompé ces prévisions douloureuses. L'état de siége est proclamé dans Carthagène et Alicante; les principaux exaltés sont arrêtés ou en fuite; pour étouffer le mouvement dans la province où il a éclaté, le cabinet Gonzalès-Bravo a ordonné la plus sévère répression qu'un gouvernement établi ait encore décrétée dans la Péninsule : il menace de demander compte aux capitaines-généraux et aux gouverneurs politiques, vaincus ou chassés par l'émeute, des progrès du soulèvement. En enjoignant de faire passer par les armes, sur la seule constatation de l'identité, les fauteurs de l'insurrection d'Alicante, il a suivi l'exemple des juntes révolutionnaires de 1834 et de 1835. Désespérant de résoudre les problèmes si violemment agités en Espagne, la presse française, avec une réserve qui ne lui est pas ordinaire, hésite aujourd'hui pour la première fois à se prononcer sur tout ce qui se passe au delà des Pyrénées. On serait tenté de

croire que pour elle l'état présent de la Péninsule n'est plus qu'un pêle-mêle tumultueux de passions égoïstes, s'efforçant à l'envi d'étouffer les principes, un amas incohérent de contrastes dont il est impossible que l'on se rende raison.

Que M. Gonzalès-Bravo, en substituant l'arbitraire ministériel au gouvernement représentatif, ait fourni lui-même un prétexte au *pronunciamiento* d'Alicante, cela ne nous paraît point contestable; mais si l'on tient à découvrir la vraie cause des convulsions du moment, il faut remonter jusqu'à la crise d'où le ministère est sorti. Les mouvements divers des partis, leur attitude à l'égard du cabinet Gonzalès-Bravo, les actes de ce cabinet, sa faiblesse apparente, sa puissance réelle, tout s'explique par les secrets incidents de cette crise, qui, dès l'instant où elle a commencé, n'a point cessé de remuer les esprits. Il semblera opportun, si l'on songe aux calamités qui en sont résultées déjà, de mettre à nu les misérables intrigues de palais qui ont enrayé, compromis en Espagne l'œuvre de la réorganisation politique et administrative. Par les fautes qu'ils ont pour ainsi dire pris à tâche de commettre dans les trois dernières journées de novembre, et depuis ces journées déplorables, les hommes influents des deux partis ont créé les embarras actuels. On ne peut les bien faire comprendre si l'on ne s'attache à définir la part de responsabilité qui revient à chacun d'entre eux dans les événements qui ont amené la chute de M. Olozaga et porté M. Gonzalès-Bravo à la présidence du conseil. Il n'entre point dans notre pensée d'incriminer ici aucun des deux partis : aucun, nous espérons en donner la preuve, ne répondra devant l'histoire de la terrible extrémité où des ambitions personnelles ont réduit la monarchie. C'est le plus grand malheur de l'Espagne que modérés et progressistes se laissent encore pour la plupart aveuglément mener par leurs chefs.

Nous ne reviendrons point sur des événements connus de l'Europe entière, ni par conséquent sur les causes qui ont amené la dissolution du cabinet Lopez. En un temps d'émeutes et de troubles, le cabinet Lopez avait été un gouvernement provisoire : il ne pouvait pas être un simple ministère, sous une reine déclarée majeure et en présence des cortès réunies. Il ne s'agissait plus de décrets révolutionnaires ni de mesures exceptionnelles; il fallait compter avec les chambres et s'occuper enfin sérieusement de réformer la législation du pays. C'était là une tâche que M. Lopez se trouvait absolument hors d'état d'accomplir. Il n'y a personne dans la Péninsule qui ne rende hommage aux rares qualités oratoires de M. Lopez, personne également qui ne lui conteste l'habileté politique et la science du gouvernement. M. Lopez est un tribun, non pas, il est vrai, à la façon de ceux qui, durant notre première révolution, menaient les assemblées législatives; il rappelle plutôt ces beaux parleurs de la constituante, que les sarcasmes de Mirabeau réduisaient au silence quand il était question de prendre un parti et d'agir. M. Lopez est le Barnave de l'Espagne, mais un Barnave qui décidément ne tiendra pas ce qu'il a autrefois promis, un Barnave de soixante ans.

Le jour où d'un commun accord les modérés et les progressistes exigèrent que M. Lopez se retirât des affaires, M. Olozaga, déjà président du congrès, était le seul homme en Espagne qui, par la supériorité de son talent, par la fermeté de son caractère, dominât à la fois les deux partis. Jamais peut-être l'opinion publique ne s'était aussi manifestement et aussi unanimement prononcée en faveur d'un personnage politique, pas même à l'époque où M. Mendizabal obtint des cortès le vote de confiance dont il a tant abusé. Nous avons sous les yeux la plupart des journaux publiés pendant le mois de novembre à Madrid et dans les provinces : il n'en est pas

un, et surtout parmi les journaux modérés, qui ne proclame M. Olozaga le ministre indispensable, l'arbitre suprême de la situation.

Le nouveau chef du cabinet ne conserva pas longtemps une position si forte et si brillante. On connaissait à peine les noms des hommes appelés aux affaires, que les deux partis se trouvèrent à la fois indisposés et froissés. On avait lieu de croire que les principaux départements seraient confiés à quelques-unes des notabilités parlementaires : c'était le vœu bien manifeste des deux chambres, c'était en outre l'intérêt évident de M. Olozaga. L'ancien ambassadeur préféra suivre une politique toute contraire : à l'exception du général Serrano, qu'il se vit contraint de subir, il prit pour collègues des hommes à peu près inconnus jusqu'alors, et dont le titre unique était de vivre avec lui dans les termes de la plus intime amitié. Nous citerons un mot qui, à cette occasion, fit fortune dans les salons de Madrid et jusque chez la reine : « M. Olozaga, disait-on, a choisi ses ministres dans ses *tertulias.* » C'est ainsi que l'on nomme, en Espagne, les fêtes de famille où l'on réunit les clients et les amis de la maison. M. Olozaga ne redoutait qu'un seul homme dans les deux chambres : c'était M. Cortina, qui, la veille encore, lui disputait sans désavantage le premier rang dans le parti progressiste. Par égard pour M. Cortina, il abandonna l'intérieur à M. Domenech, alcade constitutionnel de Madrid, dont les volontés ont toujours été conformes à celles du député de Séville, et qui, du reste, a bien mérité de l'Espagne en réorganisant la garde nationale de Madrid, si brutalement dissoute par Espartero. Mais la nomination de M. Domenech n'était point pour M. Cortina une concession suffisante; dès le jour où M. Olozaga mit le pied sur le seuil du pouvoir, les progressistes prirent vis-à-vis du cabinet une attitude menaçante dont ils ne se sont départis qu'au moment où le ministre déchu est venu implorer leur protection. Il n'en fut pas de même des modérés : pour les ramener à lui tout à fait, il suffit à M. Olozaga de s'engager à replacer la grande question des *ayuntamientos* dans les termes où Marie-Christine avait tenté de la résoudre.

M. Olozaga ne pouvait se dissimuler néanmoins les embarras qui résultaient pour lui de la composition du cabinet, et il dut chercher à prévenir les conséquences d'une première faute. Alarmé des dispositions manifestement hostiles du parti progressiste, et craignant aussi peut-être que les modérés ne finissent par l'abandonner, le président du conseil essaya de se créer un appui dans l'armée et dans le pays. Voilà pourquoi sans aucun doute il rendit le décret qui reconnaissait les grâces et les faveurs accordées par Espartero durant les derniers jours de son agonie politique. Dans les conditions difficiles où se trouvait le gouvernement de Madrid, cette mesure était des plus maladroites. De tous côtés, il n'était bruit encore que de menées et de conspirations espartéristes; de tous côtés, dans les provinces, dans les ports de mer, dans les grandes villes, dans la capitale du royaume, se constituaient en secret des juntes et des comités *ayacuchos.* Et c'était le moment que choisissait M. Olozaga pour relever les créatures et les amis de l'ancien régent, pour les imposer aux troupes qui les avaient repoussés elles-mêmes, et les mettre en présence des chefs qui venaient de les renverser ! M. Olozaga brisait de gaieté de cœur la situation que lui avait faite l'alliance des deux partis. Modérés et progressistes se prononcèrent avec une égale énergie contre un décret qui ramenait en triomphateurs dans les rangs de l'armée et dans les branches diverses de l'administration bien des hommes qui ne devaient y reparaître qu'à titre d'amnistiés. Le mécontentement que les uns et les autres en éprouvèrent s'exhala brus-

quement, non dans les cortès il est vrai, mais dans les salons de Madrid et dans de simples réunions particulières. C'était une seconde faute que venait de commettre M. Olozaga. On s'est trompé toutefois en affirmant que cette mesure avait déterminé la crise qui devait emporter le nouveau ministère. La cause véritable de cette crise, ce fut la rivalité qui éclata au sein même du cabinet entre le ministre de la guerre et le président du conseil. Plus on y songe, et moins il est aisé de comprendre que M. Serrano et M. Olozaga aient perdu en de mesquines intrigues le temps qu'ils pouvaient consacrer à la réorganisation de leur pays. D'unanimes sympathies eussent bien vite récompensé leurs efforts; mais pour opérer les immenses réformes que réclame l'état de la Péninsule, il fallait des ministres et non point des courtisans. L'Espagne attendait des Turgot et des Colbert; elle ne trouva que des Villeroi et des Chamillard.

L'avénement de M. Olozaga aux affaires avait de beaucoup amoindri l'importance du général Serrano. Sous le ministère Lopez, c'était le jeune ministre de la guerre qui, en réalité, présidait le conseil; avant que M. Olozaga rentrât de son ambassade, il exerçait dans le palais une autorité à peu près absolue. Ce fut donc de sa part une preuve de modération incontestable que d'accepter un rôle tout à fait secondaire dans le cabinet de M. Olozaga. Mais si dans le président du conseil M. Serrano reconnaissait la supériorité du talent, s'il se résignait à ne point disputer la prééminence politique, il n'était pas de si facile composition à l'égard de la faveur royale. Il convient d'établir ici nettement quelle était chez la reine la position particulière de M. Olozaga et de M. Serrano. Le crédit dont le général avait joui jusque-là, il en était redevable à son ami don Salvador Calvet, membre du sénat, et proche parent de Mme la marquise de Valverde, dame d'honneur de la reine, dont l'influence était prépondérante depuis la mort de Ferdinand VII. Dans la correspondance intime qu'elle entretenait avec quelques-uns de ses partisans, la reine Christine, redoutant l'influence que M. Olozaga pouvait prendre sur l'esprit de sa fille, recommandait instamment que l'on appuyât le plus possible le général Serrano. M. Olozaga avait au palais des amis plus nombreux et plus résolus que ceux du ministre de la guerre. A leur tête il faut placer Mme la marquise de Santa-Cruz, gouvernante de l'infante Marie-Louise-Fernande, que le premier ministre a plus tard accusée en plein congrès d'avoir préparé et précipité sa chute. Mme de Santa-Cruz ne dissimulait à personne ses dispositions bienveillantes envers M. Olozaga, pas même au général Narvaez. Narvaez, qui depuis longtemps est lié avec la marquise, se plaignant énergiquement à elle de l'appui qu'elle prêtait au président du conseil, Mme de Santa-Cruz lui répondit en riant qu'il n'était point de son siècle : « Dieu me pardonne, lui dit-elle, quel bon général vous auriez fait au moyen âge! »

Dans cette lutte qui devait entraîner de si funestes conséquences, M. Olozaga ne tarda point à l'emporter. Il avait été le précepteur de la reine, il était maintenant le président du conseil. La reine n'accorda plus une faveur, une grâce, qu'il ne l'eût approuvée, ou, pour mieux dire, imposée. M. Olozaga s'appliqua surtout à éloigner de la personne royale ceux qui, par leur position, étaient à même d'exercer la moindre influence, et non-seulement ses collègues, mais la marquise de Santa-Cruz elle-même et jusqu'au général Narvaez. Profondément blessé des procédés du premier ministre, le général ne venait plus chez la reine qu'à l'heure où il était obligé de lui demander le mot d'ordre en qualité de capitaine-général de Madrid. Nous devons dire à quelle occasion Narvaez cessa de se montrer au palais, si ce

n'est pour remplir ses fonctions officielles ; c'est là le fait qui a dénoncé au corps diplomatique et aux grands d'Espagne la contrainte morale que M. Olozaga s'efforçait de faire subir à la reine. Le général Narvaez n'ayant pu assister à un banquet où elle avait réuni les députés et les sénateurs, la reine voulut le dédommager en l'invitant à un second dîner politique qu'elle donnait au corps diplomatique. M. Olozaga refusa son consentement ; la reine insista. Après avoir combattu longtemps la volonté de la reine, M. Olozaga dut enfin céder, et Narvaez reçut sa lettre d'invitation. Le jour où le banquet eut lieu, la jeune reine, ayant aperçu Narvaez parmi les convives, lui adressa naïvement ces paroles, qui témoignaient de la résistance que lui avait opposée son premier ministre : « Enfin te voilà venu, général ! je savais bien qu'il en serait comme je l'entendais ! » A ce repas, du reste, comme à celui où assistaient les députés et les sénateurs, et à tous les dîners politiques qui furent donnés par la suite, on remarqua les façons dégagées que M. Olozaga affectait de prendre envers la reine, brusquant l'étiquette et les plus simples lois de la politesse, ne lui parlant qu'à la première personne et sur le ton d'un véritable tuteur de l'ancien théâtre espagnol. On ne sait point assez en France ce que sont les grands d'Espagne au XIX[e] siècle; étrangers pour la plupart à la conduite des affaires publiques, les fils dégénérés des ducs d'Albe, des Altamira, des Onate, pratiquent de nos jours, non mois scrupuleusement que sous Philippe IV, le culte de la personne royale. Vous imaginez à quel point tous ces descendants de vice-rois, de connétables et d'amirantes durent être scandalisés de *ces manières de roturier*, comme on le dit plus tard assez plaisamment à la tribune des cortès.

Les efforts de M. Olozaga pour usurper à son profit la faveur royale, ses procédés envers Narvaez, le ressentiment de celui-ci, rien de tout cela n'était un mystère au palais et dans les salons politiques. Tout le monde également pouvait s'attendre à ce que M. Serrano, qui ne prenait pas plus que Narvaez la peine de cacher son ressentiment, saisirait la première occasion d'écarter du ministère M. Olozaga. M. Pidal, une des notabilités de la droite, fort estimé dans la Péninsule pour quelques travaux de législation et d'histoire, ayant été nommé à la présidence du congrès, le général Serrano crut le moment favorable ; il alla trouver M. Olozaga et lui dit que la nomination de M. Pidal était un véritable échec pour le cabinet, qui, à son avis, devait immédiatement se dissoudre. Pour expliquer une démarche que les circonstances ne justifiaient d'aucune manière, M. Serrano a déclaré depuis que peut-être il s'était laissé entraîner un peu trop loin par son amitié pour M. Lopez, que le parti progressiste opposait à M. Pidal. L'excuse de M. Serrano ne nous paraît point admissible, et nous sommes convaincu qu'à un pareil moment le jeune ministre de la guerre ne se préoccupait guère des intérêts de M. Lopez. M. Olozaga ne prit point l'alarme; il répondit à M. Serrano qu'il envisageait de toute autre façon la situation du ministère ; il démontra péremptoirement que, dans l'état où se trouvaient les deux grandes fractions de la chambre, — les progressistes s'obstinant à se retrancher dans une réserve peu rassurante, tandis que les modérés appuyaient franchement le cabinet, — c'était pour celui-ci une bonne fortune que la nomination de M. Pidal. M. Serrano n'avait absolument rien à répliquer à des raisons si concluantes : il n'insista point sur les difficultés qu'il venait de soulever au sujet de M. Pidal ; mais, bien loin de se tenir pour battu, il exprima hautement le dégoût que lui inspirait la marche des affaires, et finit par déclarer que, si M. Olozaga ne se croyait point menacé dans son existence ministérielle parce que M. Pidal était nommé président du congrès, il ne conserverait point apparemment la même sé-

rénité, si Narvaez cessait d'être capitaine-général de Madrid. M. Olozaga lui ayant demandé ce que signifiaient ces dernières paroles : « Eh bien ! cela veut dire, s'écria M. Serrano, que j'ai là dans mon portefeuille la démission du général Narvaez. » En prononçant le nom de l'homme qui naguère encore était le maître absolu de la situation à Madrid et dans les provinces, et qui dès le lendemain pouvait le redevenir, M. Serrano croyait sans doute briser d'un seul coup la résistance de M. Olozaga. Il n'en fut rien pourtant; M. Olozaga ne parut pas même ébranlé. « La démission de Narvaez ! Eh bien ! donnez-la-moi, » dit-il en tendant la main au général Serrano. Celui-ci refusa de la lui remettre; et comme il ajoutait que c'était là une affaire extrêmement grave et à laquelle on ne pouvait assez réfléchir, M. Olozaga, élevant enfin la voix jusqu'au ton sur lequel M. Serrano avait mis l'entretien, interrompit brusquement le ministre de la guerre et lui dit : « Allons donc ! je conseillerais également à la reine d'accepter votre démission, si vous jugiez à propos de la donner. » A une attaque si directe, M. Serrano ne contint plus le ressentiment qui, pendant trois semaines, s'était amassé en lui contre le premier ministre. Il se leva de son siége, courut à M. Olozaga, et, le saisissant fortement par le bras, il s'écria : « Personne ne m'a pris pour dupe qu'il ne me l'ait payé ! » Et à l'instant il sortit du cabinet de M. Olozaga.

La nouvelle de cette rupture se répandit aussitôt dans le palais et dans la ville. Immédiatement après avoir quitté M. Olozaga, le général Serrano manda auprès de lui don Patricio Escosura, jeune écrivain des plus distingués de Madrid, alors employé au département des affaires étrangères, aujourd'hui sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur. Par les soins de M. Escosura, un petit comité se forma bientôt dans les bureaux de la guerre : il se composait du général lui-même, de M. Escosura, de M. Ros de Olano, jeune brigadier de mérite, qui, à l'occasion de la majorité de la reine, est tout récemment venu à Paris complimenter l'ancienne régente, et du personnage qui jusqu'à la fin de la crise doit jouer le principal rôle ; nous voulons dire le général Narvaez.

M. Serrano avait trop à cœur de venger l'insulte que venait de lui faire le premier ministre pour qu'il fût en état d'entendre les conseils de la modération. De son propre mouvement, il pria M. Escosura de rédiger sa démission, qui fut apportée à M. Olozaga par le sous-secrétaire d'état au département de la guerre, M Gallego. Le président du conseil avait mesuré déjà toutes les conséquences de la faute qu'il venait de commettre, et il songeait à la réparer, non pas, il est vrai, en convenant de ses torts, un tel aveu eût trop coûté à son orgueil ; il se contenta de répondre avec ce ton dédaigneux qui lui avait déjà enlevé tant de sympathies depuis la formation du cabinet : « Je ne puis accepter cela ; le général ne m'a pas compris. » Ce n'était point assez pour fermer la blessure qu'il avait faite à un amour-propre non moins intraitable que le sien, et M. Serrano refusa obstinément de reprendre sa démission.

On conçoit aisément de quelles réflexions pénibles M. Olozaga dût être en ce moment assailli. Sa position, naguère si forte, se hérissait à l'improviste de difficultés inextricables ; la retraite de M. Serrano portait le coup de grâce à la coalition qui venait de pousser l'ancien ambassadeur aux affaires. N'avait-il pas, en effet, contre lui les deux représentants les plus notables de cette coalition, le ministre de la guerre et le capitaine-général de Madrid ? Dispensés à l'avenir de tout ménagement, les modérés et les progressistes allaient l'attaquer à face découverte. Mais c'était plutôt entre les deux partis que devait recommencer la bataille parlementaire. M. Olozaga avait si bien fait, durant son court ministère, qu'il s'était à la

fois rendu impossible et comme chef et comme soldat. Jamais homme d'état ne s'était vu plus cruellement puni de son égoïsme : il avait voulu être seul dans sa puissance, il était seul dans son délaissement.

Si le gouvernement représentatif avait été plus solidement établi, plus sérieusement appliqué dans la Péninsule, M. Olozaga aurait fléchi sans doute : quoi qu'il en eût coûté à son amour-propre, il n'aurait point hésité à quitter le pouvoir ; mais dans un pays comme l'Espagne, un homme de ce caractère ne pouvait point se résoudre à un si rude sacrifice, pour peu qu'il y eût jour à continuer la lutte. C'est l'histoire du *guerillero* qui, cerné de toutes parts, décharge en plein visage son coup d'escopette à qui le somme de se rendre. Il ne restait qu'un moyen d'ajourner le péril, sinon de le conjurer tout à fait : M. Olozaga le saisit avec empressement, si désespéré qu'il pût être. Ce moyen, c'était la dissolution des cortès. La nomination de M. Pidal n'a donc point décidé M. Olozaga, ainsi que l'a prétendu la presse entière en Europe, à prendre cette mesure capitale ; nous avons déjà dit avec quels dédains il accueillit les alarmes que lui avait à ce sujet exprimées le général Serrano.

La dissolution une fois arrêtée dans l'esprit de M. Olozaga, on connaît la marche que les événements le condamnèrent à suivre. La démission de M. Serrano lui fut apportée par M. Gallego sur la fin de la journée du 27 novembre, et c'est dans la nuit du 28 qu'il obtint de la reine le décret de dissolution. Durant le très-petit nombre d'heures qui s'écoulèrent entre le moment où la démission lui fut remise et celui où il exigea le décret, pouvait-il assembler le conseil pour prendre l'avis de ses collègues? Si peu qu'on y réfléchisse, on comprendra qu'il ne dut pas même y songer. Comment, en l'absence de M. Serrano, le seul membre populaire du cabinet, eût-il osé proposer une si importante mesure? Si M. Domenech, le ministre progressiste, avait demandé les raisons de cette absence, que lui eût répondu M. Olozaga? Deux autres ministres, MM. Luzurriaga et Cantero, amis intimes de M. Olozaga, ont insinué plus tard, à la tribune du congrès, que l'on avait quelquefois dans le conseil parlé de dissoudre les chambres. Que le conseil eût, en effet, agité cette question, cela même est fort contestable ; mais ce qu'il fallait prouver surtout, c'est qu'après la rupture survenue entre M. Serrano et M. Olozaga, le conseil avait été réellement consulté, et si les deux amis du ministre déchu avaient osé produire une pareille assertion à la tribune, leur témoignage eût été immédiatement infirmé ; on savait à Madrid qu'à la nouvelle de la dissolution, les collègues de M. Olozaga avaient, ni plus ni moins que tout le monde, éprouvé une grande émotion. Voici un trait qui donnera une idée exacte de la stupéfaction profonde où les jeta cette brusque détermination de leur chef. M. Calvet, ne pouvant croire que le conseil n'y avait eu aucune part, se plaignait avec amertume d'un acte si exorbitant, dans la journée même du 29 novembre, au ministre de la justice, M. Luzurriaga. Aux reproches de l'honorable sénateur, M. Luzurriaga se récria énergiquement, et déclara qu'il n'en avait absolument rien su jusque-là. M. Calvet crut devoir insister ; comme il faisait observer qu'une si importante mesure n'avait pu être prise que de l'avis exprès du conseil, M. Luzurriaga s'offensa des soupçons de M. Calvet, et répéta plus formellement encore qu'il n'en avait jamais été question, lui présent. « Puisqu'il en est ainsi, monsieur le ministre, lui dit alors M. Calvet, vous m'autorisez, je pense, à faire usage de votre déclaration dans le sénat. » M. Luzurriaga se garda bien de prononcer dans les cortès une seule parole qui lui pût attirer un démenti de M. Calvet.

M. Olozaga était si exclusivement préoccupé de la dissolution des deux chambres, que, dans les journées du 27 et du 28 novembre, il ne dit pas un mot à la reine de la démission du général Serrano. La reine était peut-être la seule personne qui n'en eût point encore entendu parler. Dès à présent, nous pouvons préciser les reproches que l'on est en droit d'adresser au ministre déchu. M. Olozaga s'est perdu par les difficultés purement politiques dont on eût dit qu'il se plaisait à s'entourer. Au fond de l'impasse où il se trouvait engagé, il rencontrait pour principaux obstacles les antipathies naissantes et déjà insurmontables des deux partis et des deux chambres ; comme il répugnait à son orgueil de rebrousser chemin, et que d'ailleurs cela lui eût été absolument impossible, c'est en déconcertant les partis, c'est en écartant les chambres qu'il essaya d'échapper à cette inextricable complication. Quelques affamés de scandale se sont efforcés d'accréditer çà et là dans l'opinion une accusation bien autrement odieuse, et dont les adversaires déclarés de l'ancien ministre ont été les premiers à s'indigner. L'histoire ne daignera point accueillir ces rumeurs méprisables : il y a bien assez de la sellette où M. Olozaga est venu s'asseoir devant le congrès.

M. Olozaga avait pris un tel empire sur la volonté de la reine, que lorsqu'il entra dans son cabinet pour soumettre le décret de dissolution à sa signature, il ne s'attendait pas évidemment à une sérieuse résistance ; il n'osa pourtant proposer tout d'abord un expédient si imprévu, si peu conforme à l'idée que la reine avait pu se faire de la situation des esprits, et par la loi qui la déclarait majeure, et par les circonstances qui avaient poussé M. Olozaga lui-même au pouvoir. L'embarras du ministre ne fut pas de longue durée ; mais dans le premier moment il était si visible, que, malgré sa grande jeunesse, la reine finit par le remarquer. Ici commence la scène rapportée dans la fameuse déclaration du 29 novembre, et dont les débats de la tribune et de la presse ont fait connaître les moindres détails. Il avait été souvent question, depuis l'avénement de M. Olozaga aux affaires, du retour de Marie-Christine en Espagne ; la reine n'avait point une seule conversation particulière avec le chef du cabinet, qu'elle ne le pressât de rappeler solennellement l'ancienne régente. Dans la soirée du 28 novembre, ce fut là également le sujet sur lequel elle mit l'entretien ; et comme, cette fois, ses instances étaient beaucoup plus vives que dans les journées précédentes, M. Olozaga l'interrompit en lui disant : « Je le veux bien, mais que me donnera pour cela votre majesté? » La reine ne prit point garde à l'interpellation ; elle se plaignit amèrement de la mauvaise volonté dont M. Olozaga faisait preuve dans une occasion où il eût dû s'empresser de lui être agréable. Elle s'était imaginé d'ailleurs que le conseil avait implicitement tranché l'affaire. Le duc de Baylen venait d'être nommé tuteur par intérim de sa sœur, l'infante Marie-Louise-Fernande. Quelle signification pouvait avoir une nomination pareille, si la tutelle n'était point réservée en propre à sa mère? « Eh! laissez donc! s'écria brusquement le président du conseil, puisque vous ne voulez rien me donner pour cela. » Réduite au silence et tout entière à la surprise où la jetaient de si étranges paroles prononcées d'un ton plus étrange encore, la reine regardait fixement son premier ministre. Alors, sans l'y avoir autrement préparée, M. Olozaga tira de sa poche le décret de dissolution, dont il avait eu soin de dresser la minute, et lui dit : « Madame, le conseil, ne pouvant plus s'entendre avec les cortès actuelles, a décidé qu'elles seraient dissoutes ; je suis chargé de soumettre à votre signature le décret qui les renvoie devant les électeurs. » Et chacun sait comment la reine signa.

Ce sont les procédés inqualifiables de M. Olozaga envers la reine qui ont soulevé en Espagne l'indignation générale. Il n'en pouvait pas être autrement dans le pays de Philippe V et de Charles III, où, en raison de l'impopularité qui, sur la fin du régime espartériste, s'attacha aux moindres actes du comte-duc, une grande réaction s'est opérée en faveur des idées monarchiques. L'accusation de lèse-majesté a été assez longtemps et assez bruyamment débattue à la tribune pour que nous soyons dispensé d'y revenir; il en est une autre qui, à la faveur du bruit, est passée pour ainsi dire inaperçue, et dont les orateurs et les publicistes du parti modéré auraient dû, ce nous semble, particulièrement s'occuper. Ils auraient dû montrer quels désastres eût infailliblement entraînés la folle campagne que méditait le chef du ministère contre la constitution et les chambres. Élues pendant la guerre civile, dans un pays excédé de réactions et d'émeutes, les cortès actuelles avaient reçu la mission expresse d'en finir avec les régimes exceptionnels et les gouvernements révolutionnaires; elles s'étaient réunies à Madrid, bien résolues à étouffer l'esprit de bouleversement et de désordre qui passait à l'état chronique, par une application franche et sérieuse de la constitution votée en 1837; elles voulaient enfin entreprendre la rénovation de l'Espagne, non plus par le sommet et avec des idées générales, mais par la base et par les détails, en réformant, ou pour mieux dire en créant l'administration à ses moindres degrés et dans ses plus infimes parties. En plaçant M. Olozaga aux affaires, elles comptaient qu'il mettrait sa gloire à guider leurs délibérations laborieuses, à leur frayer la voie dans ce dédale immense d'institutions et de lois à détruire ou à promulguer. On ne pouvait pas tromper plus misérablement de plus nobles ni de plus légitimes espérances. Tel est le chef d'accusation qu'il eût fallu principalement développer à la tribune, et sur lequel M. Olozaga n'aurait pas même essayé de se défendre. Quand Espartero prononça la dissolution des dernières cortès, ce fut M. Olozaga qui donna le signal de l'insurrection, en s'écriant, au congrès : « Dieu sauve le pays et la reine! » Et six mois après, parce qu'il se voyait menacé dans son existence ministérielle, c'était lui qui reproduisait dans ses plus tristes excès la politique d'Espartero!

Le décret avait été signé à neuf heures et demie environ, dans la nuit du 28 novembre, et jusqu'au lendemain à midi il n'en transpira pas le moindre bruit au palais. Déjà cependant on pouvait conjecturer autour de la reine qu'une scène extraordinaire s'était passée dans son cabinet entre elle et son premier ministre : durant toute la nuit, elle était demeurée obstinément plongée dans une profonde et silencieuse tristesse, dont on n'osa la distraire par des questions indiscrètes. Le jour venu, elle ordonna que l'on plaçât dans son cabinet une sonnette aboutissant à sa chambre : elle veilla elle-même à ce que cet ordre fût sur-le-champ exécuté. Le 29 novembre, à midi, le général Narvaez vint faire sa visite officielle. Depuis trois semaines, le général se retirait aussitôt après avoir reçu le mot d'ordre ; ce jour-là, il demeura plus longtemps que d'habitude, pour demander à la reine si elle avait jugé à propos d'admettre la démission du général Serrano. « La démission de Serrano! s'écria la reine; et pourquoi donc Serrano veut-il se retirer? — Il est assez étrange, repartit Narvaez, que j'en donne la nouvelle à votre majesté; voici déjà plus de vingt-quatre heures qu'Olozaga aurait dû lui soumettre une affaire si grave. — Olozaga! s'écria la reine fondant tout à coup en larmes, Olozaga!... » Mais l'émotion l'empêcha de poursuivre. Narvaez ayant attendu qu'elle fût en état de s'expliquer, elle finit par lui raconter ce qui s'était passé la veille entre elle et le président du conseil.

Aux premières paroles de la reine, Narvaez fut saisi d'un si violent accès de colère, que le palais tout entier ne tarda point à être mis dans la confidence. Narvaez voulait d'abord aller trouver M. Olozaga pour le traîner aux pieds de la reine et le forcer à implorer son pardon. On parvint cependant à le contenir; et comme on lui représentait que c'était là se conduire à la façon d'un petit cadet de régiment, il s'écria : « Vous avez raison ! Il faut une autre satisfaction à la reine d'Espagne, et je jure qu'elle l'aura ! » Et après avoir pris les mesures nécessaires pour que l'accès de l'appartement royal fût désormais interdit au président du conseil, il se rendit immédiatement chez le général Serrano.

C'est Narvaez qui, dans les journées du 29 et du 30 novembre, a créé la situation actuelle. Ce personnage, très-diversement jugé en Europe, mérite qu'à des portraits peu fidèles on essaie d'opposer une impartiale appréciation. Le général Narvaez a son rang marqué aujourd'hui parmi les plus hautes illustrations militaires de l'Espagne. Issu d'une des meilleures familles de la Péninsule, il a pu, durant la guerre civile, joindre au prestige de la naissance celui que donnent des services rendus au pays. Doué au plus haut degré de l'exaltation méridionale, Narvaez se fait remarquer par une imagination ardente, par une activité prodigieuse, par une force indomptable de volonté, dans les provinces même de l'Espagne où ce sont là précisément les traits caractéristiques du génie national. Aux moments décisifs d'une expédition ou d'une crise politique, il a toujours fait preuve d'une énergie et d'une habileté incontestables; personne mieux que lui ne s'entend à relever une situation dont on désespère; il multiplie les expédients, il crée les ressources; hommes et choses, il faut que sous son impulsion tout se rapporte au but qu'il veut atteindre et qu'en effet il atteint. Mais ces qualités, qui dans les occasions extraordinaires lui assignent une réelle supériorité, se convertissent en autant de défauts quand il s'agit d'étudier le terrain, de composer avec les difficultés, de tourner les obstacles, au lieu de les briser en s'y heurtant de front. Narvaez est un homme d'action; ce n'est point un homme de gouvernement, et encore moins un homme de tribune. Affable et prévenant dans l'intimité, à la tête de l'armée il s'est toujours montré d'une sévérité inflexible; il n'en est pas moins, parmi les chefs actuels, celui pour qui le soldat professe le plus sérieux attachement. Cela s'explique par la sollicitude que de tout temps il a témoignée en faveur de quiconque a servi sous ses ordres. C'est à ses yeux un titre imprescriptible que d'avoir marché sous sa bannière; il en résulte une étroite solidarité qui pour lui s'étend de l'officier-général au dernier *pecetero*. Dans un pays où l'armée a jusqu'ici fait et défait les gouvernements, on conçoit de quelle irrésistible autorité se trouve investi l'homme qui a le cœur de l'armée.

Après la journée de Los Ardoz, où il porta le coup de grâce à la cause espartériste, Narvaez était sans contredit maître de la situation en Espagne. Par lui-même ou par ses lieutenants, il n'est rien dont il ne fût aisément venu à bout. Mais l'œuvre de l'épée était faite; Narvaez ne pouvait pas songer, il ne songea pas à se charger de celle qu'il fallait désormais entreprendre : nous voulons dire la réorganisation politique du pays. Narvaez entra chaleureusement et avec toute la fougue de son caractère dans les vues de ceux qui faisaient des efforts sincères pour maintenir la coalition, victorieuse et tout enivrée encore de son triomphe; chacun parlait à Madrid de conciliation, de fusion entre les partis extrêmes; c'était l'entraînement du jour, auquel plus que tout autre s'abandonnait le général Narvaez. Il appuya M. Lopez et son ministère; il alla jusqu'à solliciter M. Cortina de prendre

une part plus active au gouvernement. Mécontent déjà de l'aspect sous lequel se présentait l'avenir, et surtout de l'influence prépondérante que donnaient aux modérés les élections générales, le chef du parti progressiste repoussa les avances de Narvaez, qui en conçut un éloignement invincible pour le ministère Lopez, avec lequel il cessa toute relation. Dès ce moment, il n'intervint plus dans les affaires publiques qu'à l'époque où se reconstituèrent les autorités de Madrid. Quand M. Olozaga fut rentré en Espagne, Narvaez n'attendit pas que le fier ambassadeur lui fît la première visite; il s'empressa de lui offrir son appui et lui déclara nettement qu'il soutiendrait tout cabinet qui se sentirait capable de rétablir l'ordre, de raffermir les institutions chancelantes et de doter la Péninsule d'une intelligente et forte administration. On sait par quels procédés le président du conseil répondit à cette démarche, et on comprend sans peine la position que prit dès lors Narvaez vis-à-vis de M. Olozaga.

N'ayant point trouvé M. Serrano, chez qui il s'était rendu en quittant la reine, le général Narvaez s'était empressé de rentrer à son hôtel ; il se disposait à mander quelques-uns de ses amis, quand on lui annonça trois jeunes députés, MM. Gonzalès-Bravo, Ros de Olano et Fermin-Gonzalo Moron, qui, à ce moment, ignoraient encore l'accusation formulée par la reine elle-même contre le président du conseil. Avant qu'aucune parole eût pu être échangée, un autre député, M. Carriquiri, entra, tout ému et hors d'haleine. Celui-ci savait la grande nouvelle, et il en fit part à ses trois collègues. Le général n'était point revenu encore de l'accès de colère où il était entré chez la reine; il parcourait sa chambre à pas précipités et s'écriait à tout propos : « Sommes-nous Espagnols? supporterons-nous l'outrage qui vient d'être fait à la reine? » Ce n'était pas tout cependant que de s'indigner, il fallait agir, et Narvaez ayant fini par demander à ses amis quelle détermination il convenait de prendre, M. Gonzalès-Bravo répondit froidement : « En arrachant le décret à la reine, Olozaga nous a mis dans l'impossibilité de calculer nos résolutions; aux grands maux les grands remèdes! » Il fut décidé que l'on dénoncerait à la nation la conduite de M. Olozaga ; mais de quelle manière et par qui serait-elle dévoilée? Narvaez proposa de mander M. Pidal auprès de la reine, pour que celle-ci renouvelât sa déclaration devant le président du congrès, et M. Pidal fut sur-le-champ invité à se rendre à l'hôtel du capitaine-général de Madrid.

M. Pidal est un des chefs de la droite. De tous les conservateurs espagnols, c'est peut-être M. Pidal qui a le plus d'horreur pour les moyens extrêmes et les brusques secousses que des ambitions particulières peuvent imprimer aux affaires publiques. Le caractère aventureux de M. Olozaga lui avait souvent inspiré des alarmes; mais comment imaginer qu'il oserait se porter à un tel excès d'audace? M. Pidal n'osait d'abord ajouter foi à tout ce que lui dirent le général et ses amis ; on réussit pourtant à le convaincre, et dès lors il déclara qu'il se mettait tout entier à la disposition de la reine, dût-il perdre la vie à son service. Narvaez courut au palais, et, après s'être assuré que la reine n'éprouverait point de répugnance à renouveler sa déclaration devant M. Pidal, il rentra chez lui en toute hâte; quelques minutes plus tard, il se retrouvait en présence de la reine avec le président du congrès. La reine répéta, au milieu des sanglots et des larmes, ce qu'elle avait dit le matin au général Narvaez. La déclaration achevée, M. Pidal la jugea trop grave pour que lui seul pût la rendre publique. Il pria la reine de vouloir bien la faire une troisième fois encore devant les quatre vice-présidents du congrès. La reine répondit qu'elle y consentait volontiers; elle-même fixa pour le soir à six heures l'audience que lui

demandait M. Pidal au nom des quatre vice-présidents, et à laquelle devaient être également appelés les ministres des finances et de la guerre, MM. Frias et Serrano.

On pense bien qu'en attendant l'heure indiquée pour cette audience, Narvaez ne demeura pas inactif. Il fallait, dans la journée même, former un ministère qui portât la déclaration au congrès; l'alarme était donnée au camp des progressistes, et le bruit courait d'une réunion qui allait se tenir chez M. Cortina ou chez M. Madoz. Narvaez avait bien pressenti les colères qui allaient faire explosion, si les modérés s'installaient au pouvoir, à l'exclusion absolue du parti progressiste. Avant de se concerter avec ses amis, l'idée lui était venue déjà de s'entendre avec le ministre de la guerre. Une démarche de M. Calvet, ami intime de M. Serrano, l'affermit encore dans cette résolution. M. Calvet se rendit chez Narvaez pour protester en son nom comme en celui de M. Serrano, du plus profond dévouement à la reine; il chargea le général, si pendant la crise il écrivait à Marie Christine, d'annoncer à l'ancienne régente que jusqu'au bout ils seraient l'un et l'autre invariablement d'accord avec lui. Déterminé tout à fait par les avances chaleureuses de M. Calvet, Narvaez se rendit pour la seconde fois chez le général Serrano. Que Narvaez désirât bien sincèrement ne point rompre la coalition qui avait renversé le duc de la Victoire, cela paraît démontré par ses avances au ministre de la guerre; mais il s'abusait d'une façon étrange s'il croyait la maintenir en ménageant à M. Serrano la succession politique de M. Olozaga. Ce n'était pas là un gage suffisant pour le parti progressiste. Entraîné par son ressentiment personnel, M. Serrano s'associait trop ardemment à tout ce que les modérés entreprenaient contre le premier ministre pour qu'il inspirât désormais une grande confiance à M. Cortina et à ses amis; s'il était sorti de la crise président du conseil, il se serait placé vis-à-vis des progressistes exactement dans la situation où nous voyons aujourd'hui M. Gonzalès-Bravo.

Dans le cabinet du jeune ministre, Narvaez trouva un député fort influent de la droite, M. Donoso-Cortès, le chef de l'ambassade que la reine a tout récemment envoyé à sa mère. Instruit de tout ce qui se passait par Mme la marquise de Santa-Cruz, M. Donoso-Cortès était venu de son propre mouvement chez le général Serrano, et il lui soumettait, au moment où Narvaez fut introduit, la minute d'un décret portant la destitution de M. Olozaga. C'est M. Donoso-Cortès qui le premier a proposé la destitution de l'ancien ministre, et c'est le général Serrano qui a le premier accueilli la proposition de M. Donoso-Cortès.

Dans cette entrevue décisive, Narvaez parla avec une énergie entraînante; il représenta au ministre que, pour un fait dont la responsabilité devait retomber tout entière sur un seul homme, la coalition ne pouvait point se dissoudre. Dans l'intérêt du pays et de la reine, les honnêtes gens des deux partis devaient maintenir la situation telle que l'avait faite la chute du duc de la Victoire. Quant à lui, Serrano, il devait particulièrement ne rien épargner pour calmer les alarmes des progressistes, ces ennemis d'Olozaga triomphant, qui, le voyant déchu, allaient, disait-on, prendre sa défense. Il ne restait qu'un moyen de prévenir leurs attaques: c'était de former à l'instant même un cabinet où ils eussent de sérieux représentants; ils se rassureraient sans aucun doute, s'ils savaient qu'un des leurs, le seul personnage politique qui exerçât un double prestige dans l'armée et dans les deux chambres, se chargeait de constituer ce ministère dont il serait le chef. Le général Serrano entra pleinement dans les vues de Narvaez. Six heures allaient sonner, quand il reçut le message qui le mandait à l'audience promise par la reine au président et aux vice-présidents du congrès. « Partez, mon cher général! lui dit Nar-

vaez, on va décider du sort de la reine d'Espagne, à qui vous êtes redevable de si nombreuses faveurs, et c'est à votre loyauté que la reine fait appel! » M. Serrano était déjà sur le seuil de son cabinet quand Narvaez lui adressa cette véhémente apostrophe; il demeura un instant pensif et immobile; puis se tournant vers M. Donoso-Cortès, il s'écria brusquement : « Donnez-moi le décret que vous avez préparé. » M. Donoso-Cortès s'étant empressé de le lui remettre, M. Serrano se rendit immédiatement dans la chambre de la reine, où l'attendaient M. Frias, M. Pidal et les vice-présidents du congrès. C'est alors que la reine, appuyant sur les moindres circonstances, fit la déclaration fameuse soutenue aux cortès par M. Gonzalès-Bravo.

Aussitôt que la reine eut achevé son récit, M. Pidal, les vice-présidents et les deux ministres arrêtèrent que M. Olozaga serait sur-le-champ destitué; M. Serrano ayant communiqué la minute dressée par M. Donoso-Cortès, cette minute fut adoptée, sauf quelques légères modifications de forme, que M. Frias, chargé de soumettre le décret à la sanction royale, y apporta lui-même à une heure avancée de la nuit. C'est le décret que publia le lendemain la *Gazette de Madrid*. Avant la fin de l'audience, M. Olozaga se présenta chez la reine, demandant instamment à lui parler. L'Europe entière connaît la réception qu'on lui fit au nom de la reine elle-même; un simple officier lui annonça qu'il n'était plus rien au palais.

La déchéance de M. Olozaga était consommée. En le destituant par décret sans se préoccuper le moins du monde des garanties constitutionnelles, la jeune reine agissait envers lui comme l'aurait pu faire Philippe IV à l'égard du comte-duc d'Olivarès. On s'étonne que personne, parmi les chefs du parti modéré, n'ait entrevu les périls qu'une si exorbitante mesure devait nécessairement entraîner. Sans aucun doute, après la scène du 28 novembre, M. Olozaga ne pouvait plus rester aux affaires; mais c'était la dissolution pure et simple du cabinet qui l'en devait écarter, et pour aplanir les difficultés naissantes, il eût fallu appeler dans la nouvelle administration toutes les notabilités du parlement. Voilà comment on eût maintenu la coalition, voilà comment surtout on eût prouvé aux progressistes que l'on n'entendait pas les exclure du gouvernement. Pouvait-on croire au désintéressement et aux patriotiques intentions des chefs du parti modéré, quand, pour consommer la ruine d'un seul homme, on les voyait, au grand péril de l'inviolabilité royale, livrer la parole de la reine aux discussions passionnées des deux chambres? Dans l'état où se trouvaient les esprits, il eût été sage, il eût été habile de réduire ce triste épisode aux simples proportions d'une crise ministérielle. C'est pour avoir méconnu le vrai caractère de cette situation que les chefs du parti modéré se trouvent engagés dans les embarras du moment. Le dernier acte de M. Olozaga était de ceux qu'on peut sans inconvénient déférer à l'opinion publique ; on connaissait les dispositions hostiles des chefs du parti progressiste à l'égard de l'ancien président du conseil; on les eût contraints, par des avances positives, à blâmer énergiquement M. Olozaga ou à mettre tous les torts de leur côté.

Nous voici au 30 novembre, journée d'angoisses, où les chefs et les hommes influents des deux partis ne pouvaient faire un pas dont l'avenir de l'Espagne ne dût profondément se ressentir. On imagine sans peine l'agitation qui de toutes parts se produisait à Madrid. Les progressistes, dont la réunion générale était annoncée dès la veille, se rassemblèrent enfin chez M. Pascual Madoz. Repoussé du palais, tout meurtri encore d'une si terrible chute, M. Olozaga y comparut en personne; il implora l'appui de M. Cortina et de tous ceux qui, deux jours auparavant.

se proposaient d'en venir contre lui aux dernières hostilités. M. Olozaga se vit obligé d'apprendre à M. Cortina et à ses amis qu'il avait obtenu de la reine un décret de dissolution ; mais aux murmures d'étonnement qui d'abord s'élevèrent succéda bientôt une bruyante explosion de sympathies quand, après une sortie violente contre les corruptions et les intrigues de palais, il se donna, sans toutefois préciser la moindre accusation, comme victime d'un complot de *camarilla*. M. Olozaga ne dit pas un mot de sa dernière entrevue avec la reine; il ne parla de la reine elle-même qu'en passant, et sur le ton du dédain. C'était, à l'entendre, une enfant capricieuse, tour à tour emportée et nonchalante, ennemie de toute sérieuse occupation, et dont il avait encouru le déplaisir par l'insistance qu'il avait mise à l'entretenir des affaires de l'état. Les membres de la réunion s'engagèrent tous à le défendre : un message conçu en termes vifs et pressants fut adressé à M. Pidal ; on exigeait de lui une convocation de la chambre des députés pour le lendemain, 1er décembre au plus tard. Les progressistes commettaient une faute irréparable : ce n'était pas contre un ministère seulement ou contre une fraction du congrès, c'était contre la royauté elle-même que devait recommencer la guerre. Comment, dans un pays si profondément monarchique, M. Cortina et ses amis ne voyaient-ils pas qu'entreprendre une telle campagne, c'était jouer sur une chance désespérée l'avenir de tout leur parti ?

De son côté, Narvaez, toujours d'intelligence avec M. Serrano, se préparait activement à la lutte. Dès le matin, il était chez le ministre de la guerre, où vinrent bientôt le rejoindre le général Concha et MM. Gonzalès-Bravo, Ros de Olano et Patricio Escosura. A l'audience de la veille, et après avoir décrété la destitution de M. Olozaga, la reine avait chargé M. Serrano de former un nouveau ministère ; Narvaez le mit formellement en demeure de dresser la liste des hommes qui en devaient faire partie. « Vous ne l'attendrez pas longtemps, » dit le général interpellé, et, saisissant une plume, il arrêta une combinaison ministérielle que l'on n'a point encore rendue publique, et qu'il importe de faire connaître. M. Serrano se réservait le département de la guerre avec la présidence du conseil ; il confiait les affaires étrangères, l'intérieur et les finances à trois progressistes, MM. Moreno-Lopez, Gonzalès-Bravo et Ceriola ; il n'appelait à lui que deux modérés, MM. Ignacio Chacon et Mayans, auxquels il abandonnait la marine et la justice. M. Serrano avait inscrit ces noms sur une feuille volante qu'il fit passer à Narvaez en lui disant : « Eh bien ! qu'en pensez-vous, mon général ? — Excellent ! s'écria Narvaez après y avoir jeté un coup d'œil rapide ; ce qui importe, c'est que le cabinet soit formé par vous, et que vous vous en déclariez le chef. » Et Narvaez montra lui-même la liste à ses amis qui l'approuvèrent sans la moindre restriction.

La composition du cabinet ainsi arrêtée, il ne restait plus qu'à publier les noms des ministres; mais, en ce moment, l'accord étroit qui avait jusque-là subsisté entre M. Serrano et Narvaez reçut une atteinte profonde, et l'on put dès lors prévoir qu'il ne tarderait pas à cesser tout à fait. Un des amis de Narvaez ayant observé qu'il était urgent d'envoyer la liste à la *Gazette de Madrid* : « Un instant ! s'écria M. Serrano, il n'est pas convenable qu'une si importante affaire soit menée avec une telle précipitation. C'est bien le moins qu'on me laisse quelque temps encore pour faire des réflexions plus sérieuses. — Mais quelles réflexions vous reste-t-il à faire ? s'écria Narvaez ; avons-nous élevé la plus légère objection contre aucun des hommes que vous venez de proposer ? Un ministère dont vous êtes le chef et où, sur six membres, quatre progressistes occupent les principaux portefeuilles, tous les porte-

feuilles politiques en un mot, a-t-il rien d'alarmant pour vous ou pour votre parti ? » Et comme M. Serrano ne se rendait point à ces raisons : « Tenez, ajouta Narvaez avec un mouvement d'impatience, vous avez le temps encore; remaniez le cabinet à votre guise, je ne m'y oppose d'aucune façon. » M. Serrano demeura inébranlable; on se vit contraint de lui accorder le délai qu'il exigeait, et il fut décidé qu'à sept heures du soir on tiendrait chez Narvaez une conférence où M. Serrano viendrait en personne déclarer nettement ses dernières intentions.

Il faut en convenir, la position de M. Serrano était des plus difficiles. Le jeune ministre était l'un des chefs du parti progressiste; c'est à lui que ce parti avait dû, pendant l'insurrection qui a renversé Espartero, de conserver son rang à la tête du mouvement. Dans le cabinet Olozaga, c'était encore M. Serrano qui avait sérieusement représenté le parti progressiste; nous concevons qu'il lui ait répugné de rompre avec son passé tout entier. D'un autre côté, c'était sa querelle avec M. Olozaga qui avait déterminé la crise : de quelles imputations malveillantes n'allait-il pas être l'objet, si de cette crise on le voyait sortir président du conseil? A la seule pensée de ces imputations, M. Serrano fléchit. Aussitôt que Narvaez et ses amis furent sortis de son cabinet, il envoya chercher M. Cortina, qui accourut en toute hâte au ministère de la guerre, avec MM. Moreno-Lopez et Madoz.

Au point où en étaient venues les choses, il ne fallait plus songer à ramener les progressistes: ce n'était point M. Cortina qui devait venir à M. Serrano, mais bien M. Serrano qui devait passer à M. Cortina. Le député de Séville rappela énergiquement à M. Serrano la solidarité qu'établissaient entre eux leurs précédents et leurs principes; il lui démontra que, les sympathies des progressistes faisant toute sa force dans les chambres, sa chute serait inévitable du moment où ils tourneraient contre lui leurs plus vives attaques; le prestige évanoui, ce serait le plus grand intérêt des modérés eux-mêmes que de le mettre à l'écart. Facilement vaincu par des arguments pareils, M. Serrano abandonna tout à fait la ligne qu'il avait résolument suivie jusque-là. Avant même que MM. Cortina, Madoz et Moreno-Lopez eussent quitté le ministère, il envoya son sous-secrétaire d'état chez le général Narvaez. Par l'organe de M. Gallego, M. Serrano déclarait au capitaine-général qu'il ne se trouverait point au rendez-vous indiqué pour le soir même à sept heures; il lui était impossible de concourir, soit avec Narvaez, soit avec tout autre chef du parti modéré, à la formation d'un nouveau ministère; il désirait vivement se retirer pour quelque temps des affaires publiques, mais on n'en pouvait pas moins compter sur son dévouement à la reine et à la constitution.

Ce n'était point assez pour le chef du parti progressiste. Sous l'influence de M. Cortina, M. Serrano ne devait pas déployer une activité moindre que sous l'énergique impulsion de Narvaez. M. Gallego n'était pas arrivé chez ce dernier, que M. Serrano se transporta chez la reine, et, après lui avoir dit qu'un ministère de conciliation était radicalement impossible, il lui fit entrevoir les accusations qui, à travers le parti modéré, remonteraient peut-être jusqu'à la couronne, si un ministère conservateur se présentait en son nom aux cortès; pour désarmer M. Cortina et ses amis, il était urgent de former une administration exclusivement progressiste; il fallait en outre s'en rapporter pour le choix des ministres à M. Maria Lopez, le dernier président du conseil. Le général Serrano ne s'en tint pas là. Le congrès était convoqué pour le lendemain. C'était donc le soir même qu'il fallait constituer le cabinet chargé de soutenir la déclaration royale devant les cortès; c'était le soir aussi que devaient se réunir au palais tous les hommes influents

dévoués à la reine. A cet instant décisif, le général Serrano annonça qu'il ne se trouverait point à la réunion ; il visita successivement, pour les détourner de s'y rendre, quelques-uns de ceux qui en devaient faire partie, et notamment les progressistes qui, entraînés par lui et par M. Gonzalès-Bravo, avaient ardemment embrassé la cause de la monarchie. Cependant il ne tarda point à s'apercevoir que de ce côté il perdrait toutes ses peines; il ne parvint pas même à ébranler M. Calvet, qui rompit avec lui nettement pour ne plus quitter le général Narvaez. Rebuté partout, M. Serrano rentra précipitamment à son hôtel, et, se défiant sans doute des résolutions qu'il pourrait prendre en un moment si critique, il s'enferma dans sa chambre après avoir ordonné qu'on ne laissât arriver personne jusqu'à lui. Et puis, il faut bien le dire, M. Serrano se coucha.

En dépit de la défection du général Serrano, la réunion eut lieu chez la reine : il était minuit environ quand la déclaration fut enfin revêtue des formalités indispensables, mais l'on voit combien peu était avancée la formation du nouveau ministère. A cette heure-là déjà, le choix des hommes n'était plus possible; ce furent MM. Gonzalès-Bravo et Pidal qui se chargèrent de constituer le cabinet. Ils s'effrayèrent bientôt l'un et l'autre de la tâche qu'ils venaient d'accepter, et, sans tenir compte des derniers événements de la journée, ils coururent chez le général Serrano, forcèrent la consigne et pénétrèrent dans sa chambre à coucher. Là toutes leurs sollicitations se brisèrent contre l'inébranlable fermeté du général, qui de son lit leur signifia qu'il n'entendait, une fois pour toutes, ni former le cabinet ni entrer dans aucune autre combinaison en qualité de président du conseil. Le temps pressait; il importait de ne plus perdre une minute en des pourparlers désormais inutiles; MM. Pidal et Gonzalès-Bravo retournèrent auprès de la reine.

De retour au palais, M. Pidal déclina formellement la mission dont on l'avait investi. Il fallait, disait-il, pour diriger les délibérations du congrès, un homme profondément dévoué à la couronne; il avait d'ailleurs conseillé la destitution de M. Olozaga et dressé l'acte d'accusation qui allait se discuter aux cortès : c'était donc pour lui comme une sorte de point d'honneur de ne pas se mettre à la place du ministre déchu. M. Pidal n'avait qu'un tort, celui de s'expliquer beaucoup trop tard. On comprend la panique soudaine que jeta sa déclaration parmi les membres les plus notables et les plus résolus du parti modéré. De tous ceux que l'on supplia de former un ministère, aucun n'accepta. Deux heures avaient sonné, et la *Gazette de Madrid* attendait les noms des nouveaux ministres. Pour la première fois, en Espagne, il allait être question devant les cortès, non pas du gouvernement, non pas des formes de la monarchie, mais de la monarchie elle-même ; pour la première fois l'inviolabilité royale se mettait à la merci d'un vote législatif. Si pas un ministre ne se présentait pour appuyer la déclaration de la reine, quel compte en pouvait tenir l'opinion publique? et quel prestige conserverait une reine qui, sur une accusation d'imposture, n'aurait tout au plus que d'officieux défenseurs? Dans la journée du 30 novembre, l'agitation des partis s'était communiquée à la ville; d'heure en heure, elle avait grandi parmi le peuple, à la porte des casernes surtout, où la troupe était sous les armes. Les estafettes fréquemment envoyées à Narvaez par son état-major rassuraient le général sur les dispositions de la troupe; mais pour les amis de la reine, c'était encore un péril que ce dévouement de l'armée, le parti progressiste leur imputant déjà la pensée de ne plus chercher à dominer que par elle. Et d'ailleurs, si peu de temps après l'échauffourée de Los Ardoz, on pouvait craindre, et l'on craignait en effet, que l'armée n'engageât la lutte à sa

manière et ne remportât une de ces victoires qui perdent un gouvernement en lui donnant tort aux yeux du pays tout entier. La nuit s'écoulait avec une rapidité effrayante; jamais. dans le palais de Charles III, on n'avait eu à se débattre contre une crise plus douloureuse. Tous les conseillers, tous les champions, anciens et nouveaux, qui, le 29 et le 30 novembre, s'étaient en si grand nombre présentés au palais, avaient pour ainsi dire pris la fuite, à l'exception de Narvaez et de M. Gonzalès-Bravo. « Il faut en finir, dit le général, voyant que de toutes parts la terreur éclatait sans contrainte. Il faut que l'un de nous se charge de porter la déclaration au congrès. — Ce sera moi, dit M. Gonzalès-Bravo en s'emparant de l'acte officiel. » Un de ses amis, envisageant avec plus de sang-froid le péril immense qu'il se proposait d'affronter, essaya vainement de combattre une résolution si désespérée. « Ce sera moi, s'écria de nouveau le jeune député progressiste; ce matin, je me perds ou j'arrive à tout! » Quelques heures après, M. Gonzalès-Bravo était au congrès, la déclaration royale à la main.

Si nous avons réussi à dévoiler cette crise jusque dans ses agitations les plus secrètes, on aura vu que, pour se maintenir aux affaires, M. Olozaga ne pouvait se dispenser de dissoudre les chambres; on aura vu aussi qu'il ne pouvait obtenir le décret de dissolution des cortès qu'à la condition, et malheureusement, c'est ici le mot propre, à la condition de forcer la main à la reine. D'un autre côté, on ne sera plus étonné sans doute que le cabinet actuel ne soit pas composé des notabilités du parti aujourd'hui triomphant; nous avons montré comment, à la fin de novembre, les principaux défenseurs de l'opinion modérée ont successivement décliné l'honneur de former le ministère. M. Bravo lui-même ne parvint à constituer son cabinet que le 8 décembre; M. Olozaga n'avait point disparu du congrès; dans l'accusé, le tribun se faisait redouter encore. Jamais peut-être, en un moment extrême, on n'avait vu des chefs de parti s'effacer ainsi derrière des hommes nouveau-venus dans leurs rangs, et dépourvus de l'autorité nécessaire pour prévenir l'explosion des mécontentements. Dès l'instant où la coalition de juin se trouvait rompue et sans espoir de retour, c'était le premier devoir des Mon, des Martinez de la Rosa, des Isturitz, envers le pays et la reine, d'accepter un pouvoir qu'allaient éprouver les sourdes conspirations et les attaques violentes. Ce n'était pas trop de tout leur talent et de toute leur expérience pour tenir en échec le vieux parti exalté et accomplir les réformes dont M. Gonzalès-Bravo a publié le programme immédiatement après avoir promulgué la loi des *ayuntamientos*.

Le cabinet Gonzalès-Bravo a débuté par une faute, l'ajournement indéfini des cortès. Cette mesure a fourni un prétexte aux mécontents de l'Espagne méridionale, et il est impossible de s'en rendre compte quand on examine de près la situation des partis dans le pays et dans le congrès. Les hommes qui jusqu'à ce jour ont pris part aux affaires de la Péninsule pourraient se diviser en trois catégories que le temps lui-même s'est chargé d'établir : les vieux tribuns et les vieux généraux de 1808 et de 1812; les députés et les sénateurs qui ont atteint leur maturité de 1812 à 1823; les jeunes gens élevés pendant l'émigration à Paris ou à Londres, et qui se sont produits dans les deux chambres, dans le gouvernement, dans l'armée, depuis la mort de Ferdinand VII. Les hommes de 1808 et de 1812 ont donné, au commencement de ce siècle, d'éclatantes preuves de courage et de patriotisme. Malheureusement, les persécutions incessantes qu'ils essuyèrent plus tard, et qu'ils ont rendues avec usure, les ont plongés à la longue dans le pire des scepticismes, le scepticisme politique, qui, chez un peuple si peu avancé encore, aboutit trop

souvent à la plus profonde démoralisation. Les hommes qui ont abordé la vie publique de 1812 à 1823 ne peuvent être cités que pour mémoire : ils forment, dans les deux chambres, sauf un très-petit nombre, le noyau des auditeurs et des votants serviles qui obéissent en silence à l'opinion triomphante ; l'éducation leur a manqué, c'est dans les troubles civils qu'ils ont grandi. Enfin les hommes nouveaux, élevés à Paris ou à Londres, n'ont apporté en Espagne que des idées et des théories inapplicables ; bientôt corrigés par les événements, ils sont tombés d'un excès dans l'autre, et les plus ardents prôneurs des institutions étrangères ont été les premiers à recourir aux moyens extrêmes et aux expédients illégaux.

Ce n'est guère avec ces trois générations que l'Espagne doit compter aujourd'hui. Ni les vieilles réputations de 1812 et de 1823, ni les partisans des idées étrangères, ne peuvent maîtriser le mouvement et lui imprimer une direction féconde. Il se produit dans la Péninsule un phénomène social qu'on chercherait en vain dans les autres pays bouleversés par les révolutions. C'est la jeunesse espagnole qui la première s'est ralliée à la cause de l'ordre ; c'est elle qui, par les journaux, par les *revues,* par les livres, poursuit avec le plus d'énergie le progrès véritable dans les mœurs comme dans les institutions. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le congrès actuel pour s'assurer de l'influence qu'elle s'est acquise. Aux extrémités de la gauche, on retrouve les débris du parti exalté, qui, dans l'espace de six mois, a subi deux démembrements successifs. Le premier de ces démembrements s'est opéré à l'époque où, sous l'impulsion de MM. Lopez, Cortina, Olozaga, Serrano, l'immense majorité du parti contracta une étroite ligue avec les modérés pour renverser le duc de la Victoire ; le second, durant la crise où est tombé M. Olozaga lui-même, quand MM. Gonzalès-Bravo, Posada-Herrera et bien d'autres, les plus jeunes et les plus résolus des progressistes, rompirent ouvertement avec MM. Lopez et Cortina, pour se prononcer contre le dernier président du conseil. C'est en pure perte, nous le croyons du moins, que, pour réparer ces deux brèches, MM. Cortina et Lopez se sont ralliés aux espartéristes. En prenant la défense de M. Olozoga au congrès, MM. Lopez et Cortina se sont eux-mêmes frappés d'un discrédit dont ils parviendront difficilement à se relever. Après la gauche vient le centre, la plus nombreuse fraction du congrès. Le centre se compose des progressistes ralliés à M. Gonzalès-Bravo et de tous les jeunes membres du parti modéré. C'est toute une légion, parfaitement disciplinée déjà, d'économistes, de journalistes et d'écrivains, qui a pour chefs MM. Gonzalès-Bravo, Mazarredo, le ministre actuel de la guerre, Gonzalo Moron, un des plus habiles publicistes de la Péninsule ; deux rédacteurs de l'*Heraldo,* MM. Sartorius et Zaragoza, et MM. Portillo, Carriquiri, Roca de Togorès, etc. Depuis l'affaire Olozaga, le centre ne se distingue plus de la droite, où siégent les vieilles gloires parlementaires, mais que mènent en réalité des hommes jeunes encore, MM. Pidal, Olivan, Castro y Orozco, Donoso-Cortès. La *jeune Espagne* ne se borne point à soutenir le cabinet au congrès ; chaque jour, à toute heure, elle fait pour lui une active propagande à Madrid, à Valence, à Barcelone, à Grenade, dans toutes les grandes villes de la Péninsule. — Le cabinet Bravo avait pour lui, on le voit, une majorité dévouée et compacte. Comment donc a-t-il pu se séparer du congrès et se placer en dehors du gouvernement représentatif?

Le moment n'est pas encore venu de se prononcer définitivement sur l'insurrection d'Alicante et de Carthagène ; mais, tant qu'elle ne se sera point communiquée aux places fortifiées de l'intérieur, elle n'aura rien dont on doive sérieusement

s'alarmer. Par la position qu'elle occupe dans l'armée, dans l'enseignement public, dans la presse, la jeunesse espagnole pourrait seule imprimer aux *pronunciamientos* un élan irrésistible, et ce sont principalement les ardentes sympathies de la jeunesse qui font la force du cabinet Gonzalès-Bravo. La mort de dona Carlotta a porté un rude coup à la cause progressiste. Les exaltés comptaient sur les anciens et profonds mécontentements de cette princesse, qui, de sa vie, n'avait reculé devant les moyens extrêmes : on se souvenait que, dans les cortès, l'infant don François de Paule votait ouvertement avec le parti républicain à l'époque où il y avait un parti républicain en Espagne. Et d'ailleurs, est-ce bien aux exaltés qu'il faut imputer le dernier mouvement? Depuis 1833, il ne s'est pas constitué un seul gouvernement à Madrid contre lequel n'aient protesté les villes maritimes de l'Andalousie; mais ce n'était point d'intérêts ou de passions politiques qu'il s'agissait le plus souvent. Il suffisait qu'à la faveur des troubles on pût, pendant quelques mois, se livrer sans la moindre gène à la contrebande effrontée qui en toute saison se pratique sous la protection du canon anglais de Gibraltar. En ordonnant l'arrestation d'un vice-président du congrès et de cinq autres membres du parlement, le cabinet Bravo a fait un pas de plus dans cette voie de l'arbitraire où il s'était engagé par l'ajournement indéfini des cortès. Des soupçons graves se seraient élevés contre M. Madoz et ses amis, qu'ils n'auraient pu justifier une si violente mesure. Depuis le mois de décembre, et notamment depuis les derniers débats de l'adresse, M. Guizot exerce en Espagne une notable influence; des relations étroites se sont établies entre les deux cabinets de Paris et de Madrid. Par ses derniers rapports avec M. Arguelles et quelques autres adversaires déclarés du ministère, M. Bulwer a publiquement témoigné son dépit de la déférence marquée dont M. Bresson est l'objet. Comment dont se fait-il que les conseils de M. Guizot n'inspirent point à M. Gonzalès-Bravo le respect des lois et des garanties constitutionnelles? Pourquoi envoyer à Madrid un de nos plus habiles diplomates, s'il ne doit être que le spectateur impassible des coups d'état des *modérés?*

M. Gonzalès-Bravo en est encore à son début politique : c'est à lui surtout qu'il importe d'abandonner au plus tôt les voies de violence où son cabinet vient d'entrer. Le président actuel du conseil n'est plus l'ancien rédacteur du *Guirigay;* en assumant sur lui toute la responsabilité du pouvoir, à l'heure où les plus vieux champions de la monarchie avaient, pour ainsi dire, déserté son drapeau, M. Bravo a rendu un incontestable service à la cause de l'ordre et à celle de la reine; il y aurait ingratitude à lui faire aujourd'hui un grief sérieux de ses précédents. Le bruit s'est répandu que, pour première condition de son retour en Espagne, Marie-Christine avait exigé la retraite immédiate de M. Gonzalès-Bravo. Cela ne nous paraît point vraisemblable : Marie-Christine rentre à Madrid bien décidée, on l'assure, à venir de tous ses moyens en aide au gouvernement de sa fille; elle ne commettra point une faute si grande que de s'aliéner le centre, cette puissante fraction du congrès dont M. Bravo est le principal orateur et le chef le plus résolu. Le président du conseil n'a rien fait encore qui pût justifier la dissolution du cabinet. Il peut en ce moment assurer ou détruire son avenir politique. C'est par l'énergie qu'il a conquis le pouvoir; c'est par la modération qu'il méritera de le garder.

****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1844.

Les deux chambres ont entamé la discussion des affaires sans que l'opinion se soit encore détournée du problème politique resté sans solution. La pairie a vu revenir devant elle cette éternelle loi du roulage, qui constate tout ce qu'il y a d'incertain et de contradictoire dans les données de la science pour les applications les plus usuelles. A en juger par les affirmations opposées qui se sont produites dans ce débat, par les faits inconciliables invoqués dans l'intérêt de chaque système, il demeure évident que la loi laissera beaucoup à faire au hasard et à l'expérience, et que les éléments de la bonne conservation des routes ne sont pas moins problématiques que les effets de la traction elle-même.

La loi principale de la session, celle qui détermine les conditions assignées à la liberté de l'enseignement secondaire, a été portée à la chambre des pairs, et les hommes les plus éminents de cette assemblée ont aspiré à faire partie de la commission destinée à l'examiner. Dans la chaleur même qui a signalé, dit-on, les discussions préparatoires, il y a des gages assurés du soin scrupuleux avec lequel seront pesés toutes les prétentions et tous les intérêts. Le projet, à peine connu, a suscité dans toute la presse des attaques dont la vivacité ne doit pas surprendre après l'excitation si malheureusement imprimée à la polémique depuis plusieurs mois. Quant à nous, nous attendons la discussion solennelle du Luxembourg et les éclaircissements de la tribune avant d'exposer notre opinion sur une loi en butte en ce moment aux reproches les plus contradictoires, et nous nous bornerons à remercier M. le ministre de l'instruction publique d'avoir saisi de cette brûlante question un pouvoir qui, par sa nature même, offre de précieuses garanties de lumières et d'impartialité.

Le projet sur la chasse, qui s'élabore si péniblement au Palais-Bourbon au milieu d'une grêle d'amendements, est une preuve de plus du danger de codifier certaines matières. Les difficultés de principes naissent en foule, parce qu'on a voulu présenter un grand ensemble alors qu'il aurait suffi de quelques dispositions de détail contre le braconnage de nuit et la vente du gibier après la clôture légale de la chasse, fixée par arrêté préfectoral. Quoi qu'en ait dit M. Maurat-Ballange, cette loi ne nous fera pas rétrograder jusqu'au XIVe siècle, et ne mettra pas la France

dans le cas de regretter la rigueur des prescriptions féodales sur la matière; mais elle a le tort de créer des pénalités évidemment exagérées, de préparer, par la suppression du bénéfice des circonstances atténuantes, une injustifiable dérogation au droit commun; elle a le tort plus grand d'investir les préfets d'un pouvoir qui paraîtrait toujours exorbitant en principe, alors même que ces magistrats se trouveraient par le fait dans la constante impossibilité d'en faire usage. Ces vices du projet, universellement reconnus, ont placé le cabinet dans l'alternative de voir sa loi rejetée ou de consentir à la laisser refaire. Il a prudemment agi en prenant ce dernier parti.

La commission du budget a été nommée après un débat dans les bureaux qui paraît avoir eu une assez grande portée. Quoique la majorité des membres de cette commission appartienne aux diverses nuances du parti conservateur, on peut tenir pour assuré que le terrain de l'année dernière ne sera pas déserté, et que les commissaires résisteront énergiquement à toutes les dépenses dont la nécessité ne serait pas démontrée. L'effectif demandé de 344,000 hommes subira une notable réduction, si l'on s'en rapporte aux dispositions manifestées dans les bureaux. Le ministère en est, dit-on, tellement convaincu, qu'il annonce déjà l'intention de ne pas livrer cette année une lutte sur l'issue de laquelle il ne saurait entretenir de doute. La commission du budget rencontrera donc des voies en quelque sorte préparées et des dispositions faciles dont elle ne manquera pas de profiter. Le budget de l'exercice 1845 est sans doute en équilibre; n'oublions pas pourtant qu'il ne se balance que par une somme de 800,000 francs, en admettant même que certains articles de recette ne soient pas exagérés. Or, comment croire que, dans le cours de dix-huit mois, des crédits supplémentaires n'absorberont pas une somme fort supérieure à celle-là, et qu'aucune éventualité ne viendra déranger une telle balance? L'opinion des hommes compétents, qui rendent d'ailleurs une éclatante justice aux efforts et aux combinaisons financières de M. Lacave-Laplagne, est que, dans les conditions les plus favorables, l'exercice prochain se soldera par un découvert de 12 à 15 millions au moins, somme qu'il importe de retrouver par une diminution de l'effectif de la guerre et une meilleure administration des services de la marine. On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'événement, que telles seront les conclusions qu'aura mission de soumettre à la chambre le futur rapporteur du budget; et pour qui connaît la situation parlementaire du cabinet, son adhésion peut être d'avance considérée comme obtenue. On assure même que les amis les plus dévoués du ministère ont laissé sur ce point pressentir très-clairement ses intentions.

La proposition de M. de Rémusat fournira bientôt une occasion nouvelle aux débats politiques. La question des incompatibilités, qui touche au sein de la chambre à un si grand nombre d'intérêts privés, n'était peut-être pas la plus favorable que l'opposition pût choisir, et la portée plus limitée de la proposition introduite l'année dernière par l'honorable M. de Sade lui aurait donné des chances plus assurées. Celle-ci, n'exerçant aucun effet rétroactif sur les membres de la législature actuellement revêtus de fonctions publiques, faisait tomber l'objection sinon la plus grave, du moins la plus spécieuse, celle de rendre une dissolution inévitable. Nous croyons que le cabinet n'a pas été bien inspiré en faisant dans les bureaux d'aussi grands efforts pour s'opposer à la lecture, car cette première manifestation l'oblige à combattre à outrance la prise en considération, et donnerait dès lors à celle-ci, si elle venait à être prononcée par la chambre, une portée diffi-

cile à mesurer. Cette discussion, fixée par la chambre à mercredi prochain, sera, du reste, dominée par le grave incident relatif à M. de Salvandy. Or, les faits qui s'y rapportent sont encore trop imparfaitement connus pour qu'il soit possible de préjuger sur ce point les dispositions de l'assemblée. On assure que, si l'épreuve est favorable au ministère, il s'empressera de présenter la demande des fonds secrets ; il fera bien d'en agir ainsi dans l'intérêt de sa consolidation.

Les fautes accumulées pendant le cours d'une semaine fatale, les conséquences immédiates de ces fautes mêmes, quant aux hommes et quant aux choses, ont créé pour le ministère et pour la chambre une situation qui rend urgente l'épreuve d'un débat parlementaire et d'un vote d'adhésion. Les affaires sont, à bien dire, suspendues par l'incertitude des esprits, et cette position n'est pas moins mauvaise pour le parlement, qui hésite dans sa confiance, que pour le pouvoir, qui ne puise sa force morale que dans la perspective de sa durée. Le vote sans amendement du dernier paragraphe de l'adresse a, dans le sein de la majorité la plus sincèrement dévouée à la monarchie de 1830, contrarié beaucoup d'instincts et compromis un assez grand nombre de situations électorales. Le résultat numérique de ce vote lui-même et les chances imprévues qu'il a révélées ont d'ailleurs rendu les convictions plus flottantes et les dévouements moins chaleureux. C'est dans cet état de choses que la démission donnée et maintenue par M. de Salvandy est venue inquiéter des consciences, susciter des scrupules, donner enfin une force grande et soudaine aux arguments de l'opposition contre le grand nombre de fonctionnaires députés. L'hostilité de l'ancien ministre du 15 avril serait déjà un fait sérieux, car il compte au sein du parti conservateur quelques amis fort connus, qui ne sauraient l'abandonner lorsqu'il se trouve atteint pour un vote auquel plusieurs d'entre eux ont pris part. Cette scission serait par elle-même un danger, et il suffit, pour en avoir la certitude, de se rappeler les efforts que le cabinet fit l'année dernière pour l'empêcher de se produire. Combien ce danger n'est-il pas plus grave lorsqu'un tel fractionnement au sein du parti conservateur ne résulte plus d'une combinaison qu'on pourrait croire peut-être calculée dans un intérêt d'ambition, et qu'il a été provoqué par une violence morale! Une telle complication, qui serait une difficulté dans toutes les hypothèses, ne devient-elle pas un péril lorsqu'elle a été rendue nécessaire par le devoir de conserver sa liberté et son honneur?

Cédant à d'augustes insistances, M. de Salvandy avait, dit-on, consenti à retirer sa démission. Ce fait écartera donc du débat toute la première partie de cette affaire. Il ne permettra plus à personne d'atteindre même indirectement un pouvoir dont l'inviolabilité est l'essence, et que tous les amis de la constitution couvriraient à l'instant de leur silence et de leurs respects, si on osait jamais le traduire à la tribune. La démission que l'ambassadeur près la cour de Sardaigne aurait adressée au roi est un fait que la chambre n'a pas la faculté de discuter, et qui échappe au contrôle de ses investigations constitutionnelles. Que restera-t-il dans le débat? Une question toute nouvelle et d'une portée immense, celle de savoir si un ministre a le droit de contraindre, sous peine de révocation, un fonctionnaire député à retourner sur-le-champ à son poste, soit pour le punir d'un vote émis, soit pour prévenir un vote à émettre dans une discussion prochaine. On ne saurait arguer ici des nécessités du service, qui rendrait le droit manifeste à tous les yeux : nul ne viendra à la tribune soutenir que des événements graves et imprévus avaient rendu tout à coup la présence de l'ambassadeur nécessaire à Turin : une telle affirmation tomberait sous le coup de l'appréciation morale de la chambre, et l'on

peut assurer d'avance qu'elle ne sera pas produite. C'est donc pour son vote, et à cause de son vote seulement, qu'un fonctionnaire s'est trouvé placé dans le cas d'opter entre un départ immédiat et une honorable démission.

Que la tranquillité publique soit menacée dans le ressort d'une cour royale, qu'une procédure compliquée se poursuive ou se prépare, le devoir du garde-des-sceaux est d'ordonner au procureur général de prendre la poste pour retourner à son siége; que le débordement d'une rivière intercepte les communications ou menace d'inondations les propriétés riveraines, le ministre des travaux publics devra enjoindre à l'ingénieur de quitter à l'instant le Palais-Bourbon pour retourner dans son département. Que celui-ci appartienne à la majorité ou à l'opposition, il ne pourra se dispenser d'obéir, et s'il porte la question devant la chambre, ce grand pouvoir, appréciant les faits et la mission de l'autorité publique, sanctionnera sans nul doute par son approbation morale la conduite et les prescriptions du ministre. Mais si la tranquillité est profonde, et qu'aucun intérêt ne soit en souffrance dans la résidence du fonctionnaire député; s'il n'y a en question que l'existence d'un cabinet ou le sort d'une mesure politique, la chambre ne souffrira pas qu'un départ précipité par ordre vienne punir un vote consciencieux ou le rendre impossible. Ceci est vrai pour le fonctionnaire le plus modeste comme pour celui d'un ordre élevé, et l'inviolabilité législative du substitut est protégée par le même principe que celle de l'ambassadeur.

Il n'est pas étonnant qu'une question aussi redoutable dans ses conséquences, et qui atteint directement un tiers de l'assemblée, ait vivement agité les esprits. Cette affaire est assurément l'une des plus délicates qu'un cabinet pût rencontrer sur son chemin, et l'on ne saurait comprendre qu'il ait pu se créer gratuitement un embarras de cette nature et d'une telle portée. Il est impossible de pressentir l'effet d'un débat engagé sur ce terrain, mais nous n'hésitons pas à dire que, selon nous, il ne s'en est jamais rencontré de plus glissant et de plus dangereux pour un cabinet.

Quelle que puisse être l'issue de la discussion qui s'engagera bientôt sur la proposition de M. de Rémusat et l'affaire de M. de Salvandy, nous formons des vœux pour que ce débat raffermisse la position du ministère, ou qu'il mette sans retard la couronne en mesure d'aviser.

Les situations provisoires sont les plus funestes aux intérêts permanents du pays, et ne contribuent pas peu à fausser le mécanisme du gouvernement représentatif. C'est dans des circonstances analogues que s'établissent et se répandent ces maximes, qu'on peut laisser vivre un cabinet sans lui prêter de la force; qu'il est loisible d'être de l'opposition dans toutes les questions d'affaires, en restant ministériel dans toutes les questions de cabinet : maximes fausses et dangereuses qui entament de plus en plus l'unité si longtemps compacte du parti conservateur.

Nous comprenons à merveille qu'au sein de cette grande opinion il s'établisse une dissidence sincère sur la question de savoir s'il convient de soutenir énergiquement le ministère du 29 octobre, ou s'il ne vaudrait pas mieux le renverser. Des motifs graves peuvent êtres allégués de part et d'autre, et rien de plus légitime que l'hésitation d'un honnête homme dans une telle alternative. On peut dire, d'un côté, que le cabinet a contribué à assurer la paix du monde, et qu'il réunit dans son sein un ensemble de talents et de lumières assez difficiles à remplacer ; on peut établir, de l'autre, qu'il est dangereux de faire reposer si longtemps le pouvoir sur une base étroite et exclusive, au risque de rejeter une partie de la

chambre dans une opposition qui dépasserait les limites de la constitution elle-même, si cette portion du parlement se voyait systématiquement déshéritée de toute participation au pouvoir; on peut enfin mettre en regard du talent des hommes les difficultés de leur position personnelle, et aspirer, sans cesser d'être conservateur, à voir d'autres instruments appliquer avec plus de liberté une pensée politique non moins conservatrice. De ces deux partis à prendre, il n'en est aucun qui ne puisse se défendre par des motifs graves et des considérations vraiment politiques. Mais une troisième opinion tend à s'établir dans les rangs de la majorité, et nous n'en savons pas de plus contraire à l'esprit du gouvernement représentatif, de plus dangereuse dans la situation que les circonstances ont amenée.

Selon cette opinion, représentée dans la presse par un organe fort répandu, le cabinet actuel serait condamné à une impuissance dont le concours de la majorité ne parviendrait pas désormais à le relever. Cette majorité doit donc se créer dans le pays et dans la chambre une position à part et distincte de celle du ministère, pour constater qu'elle ne s'inféode point à lui, et qu'elle n'est pas responsable d'une politique sans nationalité au dehors et sans initiative au dedans. Cependant elle doit le laisser durer et lui prêter assez de force pour vivre, tout en lui refusant l'énergique adhésion nécessaire pour gouverner. On convie, en un mot, la portion indépendante du parti conservateur à maintenir jusqu'aux élections prochaines, par une sorte de concours négatif, une situation provisoire et de plus en plus affaiblie.

Nous tenons ce conseil pour l'un des plus funestes que puissent suivre des hommes politiques. Comment ne pas voir que rien ne serait plus propre à faire perdre au pouvoir le peu qui lui reste parmi nous de prestige et de force? comment ne pas pressentir la redoutable influence sous laquelle s'opéreraient les élections préparées durant deux ou trois ans par une administration impuissante et *tolérée* ? Quels seraient les résultats d'une telle crise? jusqu'où irait la réaction que cette crise devrait infailliblement provoquer? Est-on bien assuré que le ministère actuel, disparaissant ainsi dans l'abîme ouvert par les élections générales, pourrait alors être remplacé par un cabinet offrant à la monarchie constitutionnelle et au parti conservateur les gages qu'ils ont droit d'attendre? Les hommes du 15 avril, du 12 mai ou même du 1er mars suffiraient-ils aux obscures éventualités d'un tel avenir? et qui oserait en prendre d'avance la redoutable responsabilité? Si le cabinet tombait aujourd'hui, une autre administration se reconstituerait avec l'influence et le concours du parti conservateur; en serait-il de même dans trois années? peut-on l'espérer, surtout si, pendant cette longue période, loin de raffermir le pouvoir, on s'attache à le frapper de suspicion et à le représenter comme un cabinet de transition condamné à tomber devant une législature nouvelle? Nous tiendrions une telle politique pour pleine de témérités et de périls.

Une seule alternative reste donc dans le cours de la session actuelle à la majorité conservatrice : se grouper énergiquement autour du cabinet en identifiant son sort et sa fortune avec ceux du ministère, ou s'en séparer sur une question décisive. Dans le premier cas, le pouvoir pourrait retrouver la force morale qu'il a perdue et qui est si nécessaire aux intérêts généraux du pays. Dans le second, la couronne serait respectueusement mise en demeure de donner à la majorité constitutionnelle du parlement d'autres chefs et d'autres organes. Il est encore impossible de dire si la majorité prendra le dernier parti, mais il est permis d'affirmer qu'il lui répugne beaucoup, en ce moment, de se décider pour le premier, tant

le débat de l'adresse a ouvert de blessures profondes, pour ne pas dire incurables.

Si l'on s'en rapporte, du reste, aux hommes les mieux placés pour bien connaître la chambre, on peut affirmer qu'à cette heure la majorité n'a encore pris aucune résolution définitive. Elle hésite, elle flotte, elle balance, pesant les inconvénients du maintien et les hasards du changement, et attendant que l'imprévu vienne dessiner une situation qu'elle ne se sent ni assez de fermeté pour consolider, ni assez de décision pour changer par une initiative directe. Or, l'imprévu a joué un tel rôle dans les événements depuis quelques semaines, qu'il est naturel d'attendre encore bien des péripéties soudaines. L'action d'un autre pouvoir ne peut manquer d'ailleurs de réagir fortement sur la chambre, et les bruits les plus contradictoires circulent sur les dispositions dont la couronne serait animée. Le parti à prendre est assez sérieux pour que sa haute sagesse en pèse mûrement les conséquences.

Le contre-coup des débats parlementaires de la Grande-Bretagne ne s'est pas encore fait ressentir chez nous. L'Europe entière a remarqué avec quelle chaleur et quelle affectation l'alliance était célébrée de l'autre côté de la Manche par les hommes politiques de tous les partis, sans en excepter ceux qui ont personnellement contribué à la dissoudre. Les débats de Westminster se sont ouverts après la clôture de ceux du Palais-Bourbon. La chambre n'a donc pas lieu de regretter la réserve, pour ne pas dire la froideur, avec laquelle elle a répondu aux expressions trop générales et trop emphatiques du discours de la couronne ; cette réserve et cette froideur même ont déterminé des avances plus marquées et des protestations plus vives. La paix avec la France est en ce moment le besoin le plus impérieux de l'Angleterre. Entre la ligue du *repeal* et celle des *anti-corn-laws*, entre M. O'Connell et M. Cobden, le gouvernement britannique ne saurait envisager sans une émotion profonde la perspective d'une collision ou même d'un désaccord sérieux avec la France. S'il a obtenu un verdict de condamnation d'un jury protestant, il sait fort bien que l'effet même de ce jugement sera terrible, et que sept millions d'hommes vont protester contre la sentence, comme ils l'ont fait contre la composition même du jury. O'Connell sous les verrous est une nationalité dans les fers, et ce peuple ulcéré lèvera chaque matin les yeux vers l'horizon pour saluer de loin le point noir d'où sortira la tempête.

Si cette situation n'est pas un motif pour nous donner le droit d'abuser, elle nous autorise au moins à faire prévaloir, par une attitude ferme et modérée, nos justes réclamations. Tout le monde a remarqué les interpellations calculées de lord Brougham sur les conventions relatives au droit de visite, et les réponses non moins étudiées de lord Aberdeen. Lord Palmerston avait paru d'abord vouloir aussi accepter un rôle dans cette conspiration générale du silence et de l'équivoque ; mais l'âcreté de son humeur et les besoins de sa situation paraissent l'avoir emporté sur le dévouement patriotique. Le noble lord annonce des interpellations qui ne seraient probablement pas de nature à embarrasser beaucoup le cabinet de sir Robert Peel, si ce cabinet seul était en cause, et s'il était en mesure de dévoiler ses véritables intentions, mais qui ne peuvent manquer d'affecter d'une manière plus ou moins sérieuse le ministère français. Jusqu'ici, les débats du parlement britannique ne se sont pas écartés d'un programme strictement convenu des deux côtés de la Manche, et l'on a épuisé tout l'art des circonlocutions et des mots couverts pour persuader à la France qu'on tenait grand compte de ses vœux, tout en étant bien résolu à ne lui rien accorder de conforme à ces vœux mêmes : avec lord Palmer-

ston, nous entrons dans le domaine de l'imprévu, dans la région des imprudences et des révélations compromettantes ; aussi de grands efforts sont-ils tentés près de l'ancien collègue de lord Melbourne pour le déterminer au retrait ou du moins à l'ajournement de sa malencontreuse motion.

Les bruits répandus dans le monde politique et répétés par quelques journaux accrédités de l'Allemagne méridionale, sur les négociations dont le principe est admis à Londres, sont d'une nature tellement singulière, que nous ne les répétons qu'avec la plus extrême réserve. D'après ces bruits étranges, le ministère anglais ne consentirait à reconnaître le grand principe de la protection exclusive par le pavillon national, et à renoncer au droit de visite en mer, que lorsque ce droit serait devenu complétement inutile par l'abolition même de la traite. Émanciper les noirs dans toutes ses colonies, tel serait pour la France le préliminaire obligé de toute négociation avec l'Angleterre sur une question de police et de suprématie maritime; lier les deux questions de manière à les faire passer à la chambre l'une portant l'autre, tel serait le projet arrêté du cabinet français. Certes, M. le ministre des affaires étrangères est un grand orateur politique, et M. l'amiral de Mackau est un ministre aussi habile que respecté; mais on peut les mettre hardiment au défi de réaliser un pareil plan, en admettant qu'ils en eussent un instant accepté la pensée.

Ce plan serait aussi impraticable en fait que contraire aux notions les plus élémentaires du droit. Le système adopté par la majorité de la commission dont M. le duc de Broglie a été l'éloquent organe propose de proclamer, comme on sait, l'émancipation générale et simultanée des noirs ; mais cette émancipation ne serait prononcée, aux termes de l'article 1er du projet, qu'après une période de dix années, consacrée au développement moral des esclaves et à la capitalisation d'une somme de 300 millions, destinée aux colons au moyen d'une rente de 6 millions en 4 pour 100 inscrite immédiatement au grand-livre de la dette publique. En admettant, ce qu'il n'est pas assurément permis d'espérer, qu'une loi aussi importante passât dans la session présente, ce serait en 1854 seulement que l'esclavage cesserait aux colonies françaises, et jusqu'alors le droit de visite continuerait à susciter la dangereuse susceptibilité de deux grands peuples. Ne serait-ce pas d'ailleurs compromettre une cause grande et sainte par elle-même que de présenter l'indemnité destinée aux possesseurs d'esclaves comme le prix de la rançon du droit de visite, et la France serait-elle disposée à payer argent comptant ce que les deux chambres ont réclamé comme un attribut inaliénable de la souveraineté? Sérieusement dévoués à la double abolition de la visite et de l'esclavage, nous craindrions fort une association qui les compromettrait l'une et l'autre, et qui permettrait de présenter l'indemnité due aux colons comme une prime déguisée concédée aux vœux de la Grande-Bretagne.

D'ailleurs, comment défendre en droit une pareille stipulation ? à quel titre l'Angleterre subordonnerait-elle une concession internationale à un fait relatif au régime intérieur de nos colonies? Est-ce que la traite se fait encore dans les possessions françaises ? est-ce qu'il serait possible d'en citer un seul exemple depuis dix ans ? Est-ce que des lois terribles ne l'ont pas heureusement rendue impossible? Quelle corrélation prochaine ou éloignée existe-t-il dès lors entre le mode d'émancipation de nos noirs et l'urgence de modifier des dispositions que la France repousse dans leur principe, et qu'elle serait peut-être en droit de repousser dans leur exercice, sans sortir de la lettre même des traités, en refusant la délivrance des mandats annuellement exigibles?

Si l'Angleterre disait à notre gouvernement qu'elle ne peut consentir à renoncer au droit de visite que lorsque la traite sera supprimée dans les possessions espagnoles et portugaises, que lorsqu'elle ne se fera plus sur aucun point du globe, ce langage serait plus impertinent peut-être ; mais il serait certainement beaucoup moins absurde. L'odieux trafic des esclaves se fait en effet à Cuba et au Brésil, tandis qu'il est de notoriété publique que les Antilles françaises sont depuis longtemps aussi désintéressées dans la question de la traite que le département du Nord ou celui du Pas-de-Calais.

Nous aimons à croire qu'il y a assez de lumières dans le cabinet pour qu'une telle faute ne soit pas commise au détriment de si grands intérêts, et qu'en lui prêtant de telles vues, les correspondants des feuilles étrangères calomnient la France et son gouvernement.

L'Espagne vient d'ajouter une page de plus à l'*imbroglio* de son drame révolutionnaire. Après les *pronunciamientos* des carlistes, des progressistes et des modérés, nous avons ceux des contrebandiers, et l'on prend des pièces de coton pour insigne, après avoir mis en lambeaux tous les drapeaux politiques. Il serait assurément fort difficile d'expliquer ce que représente don Pantaléon Bonet, et à quelle opinion appartiennent les quatre cents carabiniers qui ont si glorieusement commencé leur carrière politique sur la place publique d'Alicante. Ce triste mouvement, aussi obscur dans ses causes qu'impuissant dans ses effets, est-il un nouveau symptôme de dissolution et d'agonie sociale, ou faut-il n'y voir que la dernière tentative d'un parti vaincu, qu'une vaine protestation contre l'ordre qui tend à s'affermir? Telle est la croyance des hommes qui connaissent le mieux la Péninsule, et nous sommes heureux de nous y associer complétement. Nous aimerions à voir dans la rapide compression du mouvement d'Alicante et de Carthagène un symptôme de force et un gage d'avenir. Débarrassée, par la mort soudaine d'une princesse trop célèbre, d'une difficulté de gouvernement des plus sérieuses, l'Espagne puiserait dans un éclatant triomphe sur l'anarchie une vie et une force nouvelles; mais il se passe dans ce pays des choses tellement inattendues, et les hommes politiques y affectent des allures si singulières, que nous n'osons ni hasarder de conjectures, ni afficher de sympathies. Lorsqu'on peut être un ministère constitutionnel en chassant les chambres et en appliquant des lois par ordonnance, lorsqu'on peut s'appeler un ministère modéré en donnant des ordres dont le style a un reflet de celui de la convention, on est dans une position tellement exceptionnelle, qu'on ne saurait en conscience s'étonner de la réserve que gardent en de telles circonstances les modérés et les constitutionnels des autres pays de l'Europe. Il est évident qu'en Espagne les mots ont un sens tout particulier. C'est un dictionnaire politique dont nous ne sommes pas tentés de faire une étude fort approfondie. La reine Christine quitte Paris. Se rendra-t-elle à Madrid ? Des hommes bien informés en doutent. On parle d'une rencontre entre cette princesse et la reine sa fille dans une des villes du littoral de l'Espagne ; on ajoute que la question du mariage napolitain, objet de tous les vœux de la reine Marie-Christine, et dont la négociation rencontre à Madrid de sérieuses difficultés politiques, pourrait bien se trouver soudainement tranchée par un coup hardi d'autorité maternelle.

Il est difficile de dire quelle portée ont de pareils bruits; il est malheureusement beaucoup plus difficile encore de pressentir les résultats de l'union d'Isabelle avec le comte de Trapani. Ce mariage n'enlèvera-t-il pas à tout le parti carliste, jusque dans ses nuances les plus modérées, la seule chance de transaction qu'il

puisse rêver encore? Ne rendra-t-il pas irréconciliables les partisans de l'infant don François de Paule, et ne constituera-t-il pas cette branche cadette de la maison royale dans un antagonisme permanent contre le trône occupé par un prince étranger? En s'appuyant à la fois sur son époux et sur sa mère, Isabelle II ne perdra-t-elle pas promptement, aux yeux des peuples, le prestige de cette irresponsabilité qui a jusqu'ici protégé sa jeunesse et son innocence? Quel contingent de valeur personnelle et de force morale apportera à la monarchie constitutionnelle des Espagnes le jeune frère du roi des Deux-Siciles? Ce sont là des problèmes dont l'avenir peut seul donner la solution, et nous n'avons garde de les devancer par nos conjectures.

La France s'est tellement désintéressée de la question espagnole depuis plusieurs années, que celle-ci ne paraît pas en mesure d'exercer une influence importante sur les actes de notre gouvernement et sur la marche de nos assemblées délibérantes. Il n'en est pas de même des événements parlementaires de la Grande-Bretagne. Ce qui se passe à Westminster, ce qui s'y dit, et surtout ce qui s'y cache, peut devenir un thème dangereux dont nous soupçonnons fort M. Billault d'être très-disposé à profiter. Quoi qu'il en soit, là n'est pas le péril actuel pour le cabinet. Il est tout entier dans l'irrésolution manifeste de la chambre et peut être aussi dans les dispositions de la couronne. Il est dans le contre-coup déplorable que des fautes récentes ont exercé sur l'opinion des départements, il est enfin dans l'éventualité de cinq réélections qui auraient une signification si grave et si pénible pour tous les amis de la monarchie de 1830. Nous désirons vivement, dans l'intérêt du pays, que la question soit bientôt tranchée, et que chacun prenne un parti sans rien laisser au hasard de ce que la prudence commande de lui ôter.

L'INDE ANGLAISE

EN 1843.

L'Inde a deux faces : l'une, tournée vers le passé, se cache derrière le voile mystérieux que déchira un instant le glaive d'Alexandre; l'autre, tournée vers l'avenir, s'éclaire de jour en jour d'une façon plus complète aux rayons que l'Occident projette sur elle. Dans ce curieux pays, une organisation moderne tout européenne, résultat de la conquête, se superpose à un régime social invariablement suivi depuis l'antiquité la plus reculée. Plus habile, mais assurément moins préoccupée d'idées civilisatrices que la nation dont elle a anéanti l'influence dans l'Inde, l'Angleterre, au lieu de reculer lentement les limites de ses possessions à mesure qu'elle a modifié le caractère et les mœurs d'un peuple soumis, se plaît, comme faisait Rome, à subjuguer province sur province, à décider du sort des rois barbares. Elle procède par voie d'agrégation : c'est au temps qu'elle laisse le soin d'assimiler les vaincus aux vainqueurs; mais l'avenir lui appartient-il? Comment donc asseoir un jugement sur l'état actuel de ce vaste empire, dont l'aspect change incessamment? comment étudier sous son double point de vue cette contrée multiple, où tant d'éléments contraires sont en lutte? Pour arriver à résoudre quelques-uns des problèmes que présente l'une des plus anciennes sociétés de l'Asie, matériellement gouvernée par une compagnie de marchands européens, il faut recueillir avec soin les données éparses dans les récits des voyageurs, dans les relations des évêques protestants et des missionnaires catholiques, et même dans les pages moins sérieuses que les touristes sèment derrière eux. Il n'a point encore été publié sur l'Inde, que nous sachions, d'ouvrage complet, écrit en dehors de l'influence de tout préjugé hostile, de toute partialité; mais chacun peut le faire pour soi, les matériaux ne manquent pas. Prêtre, voué durant de longues années aux travaux apostoliques, l'abbé Dubois, après avoir étudié la religion qu'il devait combattre à l'égal de celle qu'il cherchait à faire triompher, nous conduit de l'autel païen où trône le brahmane à la hutte infecte du paria. Sceptique et railleur, ne prenant au sérieux aucune des trois croyances qui se partagent l'Inde, Jacquemont traverse la contrée au galop, à la façon

d'un officier anglais, et esquisse à grands traits, de main de maître, les scènes qui se succèdent sous ses yeux. L'évêque anglican Hebert, voyageur de haut rang, s'occupe, dans son charmant voyage, des monuments et de la société des villes, mais n'attache guère ses regards sur le peuple qu'il coudoie avec son palanquin. Plus gracieuse, éprise d'une nature qui se reflète dans ses pages poétiques, miss Emma Roberts, morte si jeune à Sattarah il y a quatre ans, peint avec une certaine sympathie cette population asiatique qui s'étonnait de la voir s'aventurer au milieu d'elle, et la conviait volontiers à ses fêtes. A ces noms que nous citons ici pour exemple, combien d'autres célèbres à juste titre viennent s'ajouter encore! Il existe sur chaque province des documents précieux; chaque cour indépendante ou tributaire est représentée dans cette masse de mémoires pour servir à une histoire générale de l'Inde moderne.

Mais au point où en sont les choses aujourd'hui, lorsque la compagnie, encouragée par la faiblesse des royaumes environnants et par les dissensions, souvent fomentées à dessein, qui appellent ou préparent son intervention sur tant de points à la fois, franchit témérairement peut-être les limites que les hommes prudents et éclairés assignaient à sa domination, l'Europe s'émeut au bruit de ces petits trônes qui croulent l'un après l'autre. Il lui importe de connaître les causes d'une puissance dont les effets l'étonnent; ce n'est plus le passé, c'est à peine le présent qu'elle veut qu'on lui montre, mais les destinées futures de l'Inde anglaise. Dans ces circonstances nouvelles, l'ouvrage dont nous essayons de rendre compte, *l'Inde anglaise en* 1843 (1), a le rare bonheur de trouver l'attention tout éveillée sur les questions qu'il traite. L'auteur, hâtons-nous de le dire, s'est préparé consciencieusement, par un séjour de neuf ans dans l'Inde, à paraître devant un public dont il semble avoir, longtemps d'avance, deviné les instincts. Fils d'un officier dans la brigade irlandaise de Dillon, au service de la France, lequel choisit, en 1789, la côte de Coromandel pour le lieu de son émigration, et d'une créole française de Pondichéry, M. le comte de Warren naquit à Madras. En 1815, son père vint à Paris rejoindre les Bourbons; puis, forcé de faire un second voyage dans l'Hindostan, il laissa en Lorraine ce jeune fils, qui gardait dans son esprit un irrésistible désir de revoir la terre magique « où fleurit le citronnier, où l'orange dorée se colore sous le sombre feuillage. » Au souvenir de ces serviteurs bronzés, coiffés de turbans de mousseline blanche, qui l'endormaient dans son berceau, vint se mêler chez l'enfant, avec l'âge, l'envie d'explorer une contrée où la France a brillé d'un si vif éclat et que la France oublie, comme si Bussy, Dupleix, Labourdonnais, étaient morts depuis vingt siècles! Un refus d'admission à un premier examen pour l'École Polytechnique, une seconde épreuve plus heureuse, mais qui ne présentait pas dans l'avenir d'assez grands avantages, décidèrent le jeune élève à tourner définitivement ses regards vers l'Orient, pays de rêves et de chimères, que l'on voit en songes, que l'on regrette après l'avoir quitté, et dont cependant on a hâte de sortir!

Mais quel moyen, pour un Français, de voir et de connaître l'Inde? Un seul, celui que conseilla à l'auteur le comte Dupuys, ancien gouverneur de nos établis-

(1) Pour paraître prochainement en deux volumes in-8°, quai Malaquais, 15, au comptoir des imprimeurs-unis. L'auteur a bien voulu nous communiquer à l'avance les bonnes feuilles de son livre, qui nous semble destiné à produire une vive sensation sur les esprits sérieux.

sements dans cette partie de l'Asie. « Pour pénétrer les mystères de l'Inde, lui dit-il, il vous faut devenir Anglais; votre père a servi l'Angleterre, il y a trouvé des maîtres généreux qui récompensent bien ceux qui les servent consciencieusement. Faites comme lui ; servez-les avec énergie, zèle et loyauté, au prix, s'il le faut, de votre santé et de votre vie. Puis, plus tard, si vous en revenez, vous pourrez, sans trahison, raconter ce que vous aurez vu.... » Ces avis, M. de Warren les a suivis en tous points. Après avoir erré quelques mois dans les rues de Londres, devant ces hôtels d'une opulente aristocratie, dont les portes hospitalières sont rigoureusement fermées à qui a les mains vides de recommandations puissantes, réduit à s'embarquer comme *midshipman* à bord d'un navire marchand, le futur officier des armées indiennes, prêt à mourir d'une maladie causée par le découragement et le chagrin, renaît en apercevant les minarets et les pagodes de Madras. Il débarque enfin sur le sol natal, maudissant la mer comme un naufragé, heureux de retrouver une famille qui l'attend et le console.

Nous n'accompagnerons pas le voyageur dans ses pittoresques excursions le long de la côte de Coromandel; cette partie de son récit, abondante en descriptions variées, en piquantes anecdotes jetées çà et là avec une certaine précipitation, n'est guère qu'un prélude. On sent que l'écrivain reprend possession des lieux ; il raconte avec autant de joie que de surprise les réunions dans les riches *villas*, le contraste des deux sociétés européenne et hindoue, la familiarité des oiseaux qui assiégent les maisons dans les villes. Sa vie n'est pas assise encore; attendons que, revenu d'un premier éblouissement, il cesse peu à peu d'esquisser des paysages et des scènes d'intérieur pour peindre ce pays mieux connu dans des tableaux sérieux et étudiés. En mettant de côté ces premiers chapitres, on peut diviser l'ouvrage en trois sections : 1° le précis historique de l'histoire du royaume de Golconde; 2° le service militaire dans l'Inde; 3° les considérations générales sur la puissance britannique.

I.

C'est à Hyderabad, capitale du nouvel empire de Golconde, que l'auteur va attendre une nomination de sous-lieutenant dans les armées anglaises. Dès en partant, il apprend d'un compagnon de voyage, capitaine du génie, le secret de voyager confortablement dans ces contrées sauvages où l'on ne trouve des abris que de loin en loin. « Le capitaine traînait à sa suite une armée entière; quatre chameaux et une dizaine de bœufs portaient quatre tentes, dont l'une carrée, large de vingt pieds sur tous les sens, servait de salon et de chambre à coucher; une autre plus petite était envoyée chaque soir, une étape en avant, afin d'y trouver le déjeuner préparé après la course du matin ; une troisième et une quatrième servaient de chambre de bains et de cuisine. Plusieurs chariots marchaient aussi à la suite, portant des bagages sans nombre, tables, chaises, lits de camp, batterie de cuisine, vaisselle, argenterie, porcelaines, caisses de vin et de bière. Enfin, sous un groupe d'arbres, on voyait, attachés à des piquets, plusieurs chevaux de selle arabes que nous montions successivement pour faire environ cinq lieues par jour, afin de donner au convoi le temps d'arriver. » Ceci posé, le lecteur n'a plus d'inquiétude sur les fatigues d'un voyage au centre de la presqu'île indienne. Sous sa tente, l'officier

anglais trouve tout le luxe, tout le confort auxquels il est habitué dès son enfance. En 1839, nous avons entendu des passagers du *steamer* de Bombay s'indigner tout haut de ce qu'on ne trouvait pas d'eau de seltz sur les bords de la mer Rouge! Mais, le long du chemin, les voyageurs firent une de ces rencontres qui sont pour toute la vie une terrible leçon. Dans le vieux fort d'Ongole, à demi ruiné, couronné de longues plantes parasites, végète un capitaine, chassé de son corps « pour avoir cédé à une tentation fatale et friponné au jeu. » Attaché au second régiment de vétérans indigènes, il n'a plus d'avancement à espérer; l'officier qui passe ne frappe pas à sa porte, et il vit là avec une épouse dévouée, entouré d'enfants qu'il élève avec le plus grand soin, plein du souvenir de sa faute, dans la solitude la plus absolue! Ceux qui se donnent à travers le monde pour les dominateurs souverains doivent, on le devine, veiller scrupuleusement au maintien de l'honneur. Il y a deux ans, un conseil de guerre renvoya en Europe un lieutenant convaincu de s'être présenté ivre à la parade.

Bientôt nous arrivons sur les bords du Crichna aux eaux sacrées, qui roule des diamants, de l'or, des pierres précieuses, et prend sa source dans la chaîne occidentale des Ghattes, chez les Mahrattes, pour venir se perdre sur la côte opposée, à l'entrée du golfe du Bengale. C'est dans des paniers ronds, faits de joncs et de feuilles de palmiers, qu'on traverse, en pirouettant d'un côté sur l'autre, ce fleuve, dont le courant trop rapide engloutirait des barques de forme allongée. Le Crichna sert de limite méridionale à ce royaume de Golconde, successivement entamé par les Mahrattes, par les Maissoriens et surtout par les Anglais Son territoire est aujourd'hui de quarante-sept mille sept cents lieues carrées, sa population de douze millions d'habitants. Une fois au bord du fleuve, le pays devient plus sauvage. « Les traces des bêtes féroces, particulièrement celles du tigre, se rencontrent à chaque pas.... Les villages, plus rares, sont tous entourés de palissades, et près de chaque hameau s'élève à dix pieds au-dessus du sol une cage en bois, d'où les chasseurs guettent le passage du monstre qui vient rôder la nuit près des habitations de l'homme. « Transis de frayeur, les porteurs de palanquins s'arment chacun d'une torche enflammée et poussent des cris effroyables en courant de toute leur vitesse. Dans cette contrée dangereuse, nos voyageurs sont rejoints par des cavaliers irréguliers du *nizam* (souverain du royaume) montés sur de jolis chevaux, habillés de vert, coiffés du turban écarlate, armés de la longue lance et du sabre recourbé. « C'est l'adresse et non la force, dit l'auteur, qu'ils emploient dans le maniement de cette dernière arme; je les ai vus, sans aucun effort apparent, couper un mouton en deux d'un seul coup. » Rien n'annonce, au milieu de ce sol aride planté de palmiers *târs* (dont on extrait la liqueur enivrante connue sous le nom de *toddy*), le voisinage de la capitale de l'empire de Golconde, si ce n'est le nom de *shah-rasta* (route royale) donné par emphase à un sentier à peine praticable.

Mais tout à coup se détachent sur le ciel des tropiques les coupoles, les dômes, les quatre aiguilles de la grande mosquée (le *tcharminar*, les quatre minarets); à gauche, on arrive par une avenue macadamisée près de Secunderabad; le long d'un beau lac artificiel s'étendent les jolies maisons des officiers anglais de l'armée auxiliaire; plus à droite encore, en suivant une route qui traverse un pays délicieux de végétation et coupé de montagnes toutes couronnées de quelque ruine célèbre dans l'histoire ou dans les légendes pieuses, on se trouve à Bolarum, autre groupe de villas ombragées; c'est là le cantonnement des troupes propres du nizam. « On remarquera que par cette disposition, le haut et puissant seigneur

soubadar (vice-roi) du Dekhan, souverain indépendant d'Hyderabad, se trouve séparé de son armée par celle de ses alliés, qui le tiennent *échec et mat!* » Tel a été le sort de tous les souverains de l'Inde qui ont, de gré ou de force, entamé la partie avec les Anglais; heureux encore quand ceux-ci, violant les règles du jeu, n'ont pas pris le roi après lui avoir enlevé ses cavaliers et ses tours, son armée et ses forteresses.

Le royaume de Golconde (d'Hyderabad), aujourd'hui dans sa décrépitude, ne compte pas plus d'un siècle d'existence. Sheyed-Koulikhan, chef d'un corps mogol dans l'armée impériale, à la fin du règne d'Aurang-Zeb, est appelé par Mohamed-Shah, arrière-petit-fils de ce dernier, à la vice-royauté du Dekhan. Profitant des troubles qui désolent l'héritage du grand-mogol, Koulikhan érige son fief militaire en souveraineté indépendante (1732), et règne sur toute la presqu'île au sud du Crichna, excepté sur les tribus mahrattes de la côte occidentale. Il meurt à l'âge de cent quatre ans, et laisse à ses cinq fils un magnifique royaume, que ceux-ci se disputent en appelant à leur aide les compagnies marchandes établies sur le littoral. Mais un testament, vrai ou faux, signé du vieux prince et une patente obtenue du grand-mogol donnent à son petit-fils Mouzuffer-Jung des droits à la couronne contestée. Ces droits qu'il ne peut soutenir, il les appuie sur son alliance avec Dupleix, et dès lors la France se trouve mêlée à une interminable guerre de succession. Les Anglais prennent parti pour le prétendant naturel, l'aîné des fils de Koulikhan, Nasir-Jung. Vaincu et fait prisonnier par son oncle, le jeune souverain fut délivré par un corps de huit cents Français, qui tombèrent au milieu des cent mille hommes du soubadar comme un obus. Dans sa reconnaissance, Mouzuffer-Jung céda à la France un district aux environs de Pondichéry, celui de Karikal, et la ville de Mazulipatam, puis retourna dans ses états suivi d'un corps de trois cents Européens, de deux mille cipayes, et de dix pièces de canon. Leur chef était ce Bussy, courtisan, diplomate, homme de guerre, qui domina de tout l'ascendant de sa supériorité le faible nabab dont il fut le soutien. Voici ce que dit de lui l'historien oriental Seer-Mutakkaen : « Il se plaisait à mêler la pompe asiatique à l'élégance française; il portait des habits de brocard couverts de broderies et un chapeau galonné, des souliers de velours noir richement brodés. Quand il se laissait voir aux yeux du peuple, c'était au fond d'une immense tente, haute de trente pieds, assez vaste pour contenir six cents hommes; il était alors assis sur un fauteuil orné des armes du roi de France et placé sur une estrade élevée, couverte elle-même d'un tapis brodé de velours cramoisi; à droite et à gauche, mais assis sur des chaises, on voyait une douzaine de ses principaux officiers. A l'entrée de la tente se tenaient sa garde européenne et sa garde hindoue.... Il montait, pendant les marches ou les revues, un magnifique éléphant, tandis qu'une troupe de poëtes et de musiciens le précédait, chantant ses louanges et les récents exploits des Français, ou bien de vieilles ballades guerrières. » Ce luxe, cette splendeur tout orientale, cette marche triomphale du général français monté sur un éléphant à la manière d'un satrape, ne nous éblouissent pas comme le naïf écrivain, mais nous aimons à retrouver dans ses lignes le portrait en pied d'un de ces hommes étranges, aventuriers par l'esprit, patriotes par le cœur, qui se grandissent de tous leurs efforts en honneur de la patrie, qui, hélas! ne songe guère à eux! C'est dans les salons, dans les réunions de la cour à Hyderabad que vit encore le souvenir de Bussy. Par son influence, il avait obtenu pour la compagnie française la cession de quatre importantes provinces qui nous rendaient maîtres,

le long des côtes d'Orissa et de Coromandel, d'une étendue de pays de deux cents lieues sur une profondeur moyenne de vingt, territoire compacte, défendu par la mer et par des montagnes inaccessibles, hérissé de forteresses. « Notre empire, ajoute l'auteur du livre, s'élevait alors sur une base si puissante, qu'il fallut à nos rivaux quarante ans d'efforts et de victoires pour se placer à la même hauteur. »

Après avoir arrêté un instant nos regards sur ce passé trop brillant, nous traverserons tout un siècle pour examiner les états du *nizam* sous leur point de vue actuel, subissant le protectorat de la compagnie anglaise, bien autrement onéreux que la direction toute-puissante de Bussy. Le *régime subsidiaire* auquel est soumis aujourd'hui le pays d'Hyderabad mérite d'être apprécié. C'est à la fois une occupation acceptée, une alliance dont tous les avantages sont pour la plus forte des deux parties contractantes, et qui fait passer sans secousse sous le joug de la dépendance le pays allié. Quand on défriche les forêts d'Amérique, on *cerne* les arbres ; au moyen d'une forte entaille, on arrête la séve au-dessus des racines, la tige se dessèche, et le tronc, miné à sa base, tombe renversé au premier vent d'hiver. La compagnie procède de la même façon ; tout en laissant le sceptre aux mains d'un souverain nominal, elle l'isole de son peuple, lui impose des ministres, le sépare de ses armées, si bien qu'au moindre souffle d'une colère imprudemment provoquée, le roi sent crouler ce trône sans appui, sur lequel il ne peut se soutenir que dans une immobilité absolue. La ruine sera d'autant plus rapide, le pays passera d'autant plus vite sous la dépendance immédiate de la compagnie, que le nabab se prêtera moins docilement au triste rôle qu'on lui fait jouer. Parfois aussi la compagnie, occupée à combattre des ennemis dangereux, retarde le moment où elle ouvrira ses bras à de paisibles alliés, fatigués d'obéir à l'intérieur aux caprices d'un monarque abruti par la séquestration. Voici ce qu'écrivait sir Henry Russell, résident à la cour du nizam de 1811 à 1820, dans une lettre adressée aux directeurs : « Une alliance avec nous, basée sur le système subsidiaire, si elle contribue à l'agrandissement de notre pouvoir, amène aussi inévitablement la destruction finale du gouvernement qui s'y soumet. Cela tient à la démoralisation produite par un état de dépendance dans le caractère du prince et de ses ministres. Les qualités qui conviennent au ministre d'un peuple libre sont d'une nature trop noble, trop hardie, trop patriotique, pour trouver place dans le cœur du ministre d'un peuple vassal et esclave. Le prince, quel que soit son caractère, qui n'a rien à craindre de ses sujets ou de l'étranger, ne se respectera pas longtemps lui-même ; le meilleur homme du monde deviendra un détestable ministre, s'il conserve son pouvoir après que sa responsabilité aura cessé..... Quand le mal aura atteint un certain degré, un seul et dernier remède se présentera, ce sera de faire table rase, d'abattre l'édifice qui s'écroule, et de prendre possession du pays pour nous-mêmes. « Dans ces lignes si sages, on voit la carrière pleine d'abus et de déplorables résultats que suit la compagnie ; les conséquences d'un pareil système sont franchement dévoilées dans les phrases suivantes, tracées par le même résident : « Du moment où nous établissons un gouvernement subsidiaire, nous nous trouvons sur une pente fatale où nous ne pouvons plus nous arrêter... Notre pouvoir tend naturellement à s'étendre ; notre intérêt est de retarder cette marche rapide. Nous n'avons rien à craindre du dehors ; c'est dans chaque accroissement de territoire que nous trouvons, que nous nous créons des dangers..... L'empire que nous avons conquis suivra la loi commune de toutes les usurpations ; il ne peut rester stationnaire ; du jour que nous cesserons d'avancer, nous reculerons ; *chaque pas vers le sommet nous rapproche*

de la pente opposée...... Où sont aujourd'hui dans les domaines de la compagnie les hautes classes et les classes moyennes? elles sont non-seulement détruites, mais complétement anéanties..... Si notre passage n'est marqué que par des ruines, si nous ne savons rien élever, conserver doit être la devise de nos hommes d'état; étayer, toujours étayer, voilà la meilleure marche à suivre. »

A côté de ces réflexions dictées par la plus saine politique, en fouillant dans les archives de la cour des directeurs, combien de documents on découvrirait que la justice et la raison désavoueraient, combien de trames sourdement préparées pour armer les uns contre les autres ces princes ineptes et jaloux que la compagnie couronne et dépose à son gré! Abrutissement du prince, destruction des classes supérieures, occupation des emplois par des Européens au détriment des *natifs*, appauvrissement de la contrée : tels sont les résultats du système subsidiaire pour le pays occupé, d'après les propres paroles d'un résident. C'est ainsi que l'Angleterre civilise l'Inde!

Est-il un spectacle plus attristant que de voir une nation, en Europe si prude, si ardente à s'occuper du bonheur des peuples, à porter en tous lieux son pieux patronage, faire en Asie le plus hideux métier? A ces petits sultans pressés de jouir d'une position précaire qui dépend du caprice de la compagnie, même de la volonté du gouverneur-général, l'Angleterre verse l'or à pleines mains; elle les enivre d'encens et les couvre d'humiliations; elle assiste à la décomposition de ces empires, à l'extinction de ces races qui s'étiolent dans l'ombre où elle les tient enfermées! Ce n'est pas de ceux qui frappent avec le glaive, mais de ceux qui font mourir sous les guirlandes de fleurs, qu'il faut se défier. Est-il une ironie plus cruelle que de soutenir un trône, de ramener à la vie une dynastie expirante, parce qu'on n'est pas prêt à recueillir son héritage? Voulez-vous savoir pourquoi la compagnie, si désintéressée, se plaint de temps en temps d'être obligée d'ajouter à son territoire un empire qui se donne à elle, comme le cerf, pour se sauver de la meute, se livrerait au chasseur? M. de Warren nous l'apprendra : « C'est qu'effectivement le jour où la compagnie se reconnaît maîtresse d'une province est aussi le jour où elle cesse d'en dévorer la substance. Les vassaux couronnés sont les instruments violents dont elle se sert pour épuiser tout le sang, toutes les richesses d'un pays; ils sont aussi des mannequins politiques qui servent à tromper la haine des peuples. Un nouvel empire est-il converti en province anglaise, qui soldera ce contingent de troupes dont la dépense va retomber sur la compagnie? Ce n'est pas la nouvelle province, elle est épuisée; d'ailleurs on veut avoir l'honneur d'une administration plus libérale; l'*aman* (tarif constant et déterminé de perceptions) remplace l'*ijarah* (mode arbitraire); une perception équitable succède aux odieuses avanies. Il n'y a plus de dividendes à envoyer aux actionnaires de Leaden-Hall-Street, plus rien pour défrayer le luxe d'une armée et d'une magistrature sybarites. Il faut trouver un nouveau *protégé* pour lui attacher ces sangsues, et c'est ainsi que le cercle va s'étendant toujours. »

Assurément il ne faut pas confondre l'Angleterre avec la compagnie : Londres désapprouve souvent, au point de vue spéculatif toutefois, ce qu'a fait Calcutta; mais, en y regardant de près, ne voit-on pas que ce système machiavélique, si largement développé au milieu des possessions de l'Inde, est la conséquence extrême et rationnelle de la politique anglaise au service d'un gouvernement absolu? Le nombre des états protégés est considérable; tous sont atteints à divers degrés de cette consomption qui les tuera successivement. Voici, d'après l'auteur de l'*Inde*

anglaise en 1843, la liste de ceux qui subsistent encore et leurs bulletins comparés : « Les Sikhs indépendants et quelques états du Radjpoutana en sont encore aux premiers symptômes. Dans les états de Scindiah, de Sattarah, de Baroda, le mal a fait des progrès. A Hyderabad, à Indor, à Nagpour, à Aoude, à Joudhpour, à Jeypour, dans le Bundelcund, les peuples sont arrivés au dernier degré de misère. Le Mysore, Kutch, Travancore, Cochin, n'existent plus que de nom ; ce sont tout simplement des provinces anglaises, dont les radjas se contentent du rôle de collecteurs, et reçoivent sur le montant des revenus une plus forte solde que les collecteurs anglais ordinaires. »

Enfin, là où une armée dont tous les officiers sont Anglais a remplacé les troupes indigènes, que deviendront les gentilshommes, les grands ? Leurs propriétés sont des fiefs militaires ; ils ne peuvent, sans honte, congédier cet entourage nombreux, composé généralement de serviteurs nés dans la famille. La classe intermédiaire, détruite depuis longtemps par le fait de la féodalité, renaîtra-t-elle ? L'industrie locale rivalisera-t-elle avec l'industrie anglaise ? Le cultivateur est-il encouragé à se prémunir par un travail plus assidu contre ces famines qui enlèvent un vingtième de la population ? Le pays se dépeuple et s'appauvrit ; la campagne se change en désert dans maints endroits. A mesure cependant que la contrée perd de ses ressources, les besoins de la compagnie deviennent croissants ; en sera-t-elle donc réduite un jour à nourrir elle-même ces peuples qui l'ont enrichie, qui, pour elle ou par sa faute, se trouveront dépouillés de leur dernière pièce d'argent ?

Un certain faste, cette pompe éblouissante sous laquelle l'Orient cache ses plaies et ses misères, règne cependant encore dans les cantonnements et dans la ville même d'Hyderabad. Dans les cottages *(bangalaws)* des officiers, séparés entre eux par les baraques ou les huttes des *lignes* indigènes, dans ces petits palais ornés de péristyles, on retrouve la gaieté militaire, mais surtout l'étiquette anglaise, plus sérieusement observée dans un pays où le prestige européen est le secret de la force. Le service du contingent est le plus lucratif de toute l'Inde, un capitaine y touche les appointements que nous donnons à un maréchal de France. Cette double armée qui veille à la sûreté du *nizam*, à peu près comme la sentinelle placée à la porte d'un donjon veille à celle des prisonniers, se compose de dix mille cinq cents hommes, dont environ treize cents Européens, c'est-à-dire qu'une poignée d'Anglais somptueusement rétribués tient en chartre privée le souverain d'un pays plus étendu que la France. Il y a des faits bien connus qu'on ne répète jamais sans un profond étonnement, et si étranges, qu'on oublie, en les énonçant, d'en rechercher les causes. Mais entrons dans la capitale, et sans suivre le voyageur dans toutes les exhibitions, les danses, les présentations auxquelles il va assister, voyons-le monter sur son éléphant, sur cette masse intelligente qui se laisse conduire par la voix plus qu'aucun autre quadrupède. « Outre le cornac accroupi sur un coussin, derrière les larges oreilles qui s'agitent en éventail, l'éléphant a son laquais, son *groom,* qui le suit à pied pour faire avec lui la conversation, pour l'avertir des mauvais pas, lui recommander d'être prudent, l'encourager quand il se fatigue, lui défendre de jouer avec sa trompe, surtout de rien voler dans les boutiques, et lui promettre, s'il est sage, des feuilles fraîches au retour. » Au reste, cette monture convient parfaitement dans les rues populeuses, souvent encombrées de chariots, de mendiants, de chiens sans maîtres, de palanquins ; sur le siége aérien, on se dégage un peu des tourbillons de poussière, des exhalaisons étouffantes que produit une foule compacte sous le soleil des tropiques. Hyderabad a, comme Dehly, comme

Agra, des monuments d'une époque de splendeur, mosquées, arcs de triomphe, remparts à créneaux aux portes massives comme ceux de Moka et du Caire ; là se retrouvent les ornements semés avec profusion, les balcons, les tourelles, les coupoles, qui éblouissent l'œil et laissent dans le souvenir les illusions d'un rêve. Tous ceux qui ont visité quelque ville d'Orient conviendront sans peine qu'il est impossible d'en faire la peinture exacte ; dans l'Inde surtout, où l'architecture musulmane, pleine de fantaisie et de grâce, se mêle à l'architecture brahmanique, torturée, surchargée de figures grimaçantes, où l'arabesque idéale, avec ses courbes sans nombre, ses angles brisés, s'interrompt pour faire place au mystérieux portique tout animé de bas-reliefs monstrueux, comment se rendre compte des détails d'une si féerique décoration ? La description d'Hyderabad, la visite au ministre Chandoulal, le récit de la fête et des danses dans le palais de ce fonctionnaire, composent un des plus intéressants chapitres du journal de M. de Warren ; même après tout ce qui a été dit sur ces matières, on ne se lasse pas de regarder derrière le voile qui recouvre de si curieuses scènes d'intérieur. A propos de la *natche* (danse de bayadères), dont Chandoulal régala ses hôtes, nous citerons un passage remarquable qui nous a vivement frappé par le souvenir d'un spectacle analogue dont nous avons été témoin nous-même : « Je remarquai bientôt qu'outre la foule qui s'étendait devant nous, il y avait d'autres spectateurs qui, pour être invisibles, ne prenaient pas moins d'intérêt à la *natche*, et révélaient leur présence par des chuchotements et des éclats de rire étouffés. C'étaient, derrière certains treillis en bois ouvrant sur le salon, les dames du harem de Chandoulal et de son fils... Il paraît que la vanité de quelque jeune mère avait excité une discussion sur la convenance d'envoyer des enfants recueillir l'admiration des *gentilshommes européens*. Une porte s'ouvrit bientôt pour laisser passer deux domestiques et deux enfants. Une *ayah* (bonne) portait un nourrisson entre ses bras ; sur la tête de l'enfant était une calotte enrichie de broderies éblouissantes ; son petit corps était chargé d'autant d'ornements qu'on en pouvait placer. Venait ensuite un *khitmadgar* (serviteur) conduisant par la main une jeune fille de cinq ans, littéralement écrasée de pierreries ; ses oreilles, son nez, ses bras, ses chevilles, en étaient si surchargés, que ses mouvements avaient perdu de leur liberté. Son teint n'était ni blanc, ni noir, mais plutôt d'un jaune doré et diaphane ; les cils et les bords des paupières avaient une ombre de *sourmah* (collyre), qui donnait un air de langueur à ses grands yeux noirs en amandes ; les bouts de ses doigts étaient teints avec de l'*hennah* en rose foncé. Elle n'avait point la vivacité ordinaire d'un enfant de cet âge, ne paraissant faire aucun mouvement de sa propre impulsion, mais restant volontiers assise, les yeux fixés sur les étrangers ou sur les danseuses avec un sourire calme et rêveur. »

Nous avons vu, un soir, un de ces enfants transformés en écrin s'endormir oublié sur un sopha ; on eût dit une fleur artificielle d'or, de moire, de pierreries. Quant au ministre Chandoulal, petit vieillard rusé et avare, vrai type du banquier asiatique (forcé à la fin de se démettre d'une position que l'épuisement général des revenus publics ne rendait plus tenable), voici l'un des stratagèmes auxquels il avait recours pour acquitter ses dettes. Fort embarrassé de payer à un prêteur une somme de cinq millions de francs, il le prie de rassembler ses notes et de passer à son *office* pour régler le compte. A peine arrivé, le banquier trop confiant est jeté dans un cachot, où la faim le force à signer un reçu général. « Pendant ce temps, on faisait détruire chez lui tous ses livres de compte, qui auraient pu témoigner

contre le ministre devant le résident, sans oublier de saisir le numéraire qui se trouvait momentanément dans la caisse! » Tel était le ministre chargé de diriger les affaires d'un prince tenu en tutelle par les Anglais. Comment un peuple ainsi pressuré ne demanderait-il pas tôt ou tard à accepter sans examen le joug d'une conquête entière?

Ce qui répand sur toute cette partie du livre un intérêt particulier, c'est que le territoire du *nizam* est l'un des moins explorés de nos jours par les Français. On peut le considérer comme le dernier parmi ces vice-royautés puissantes entre lesquelles se partageait l'empire du grand-mogol. Sur cet arbre mort et desséché de la tige aux racines, il demeure comme un fruit plus que mûr, prêt à tomber dans la main qui s'ouvre pour le recevoir.

II.

Le voyageur (M. de Warren n'a pas d'autre titre encore) parcourt toute la province d'Aurangabad jusqu'aux caves d'Ellorah. Dans ce *tour*, il se façonne de plus en plus aux habitudes asiatiques. Ce qu'il apprend lui-même chemin faisant, ce qu'il voit, ce qu'il admire, toutes ces impressions sans cesse renouvelées auxquelles on s'habitue trop bien en voyage pour ne pas les regretter un jour dans le calme de la vie, forment comme les pages d'un album charmant. Le lecteur les feuilletera avec plaisir, et nous ne pouvons résister au désir d'en extraire cette curieuse esquisse des mœurs des *bheels*, sorte de voleurs dont l'adresse incroyable déjoue toutes les précautions. Déjà Jacquemont les avait peints ainsi : « Ils rampent à terre dans les fossés, dans les sillons des champs, imitent cent voix diverses, réparent, en jetant le cri du jackal, un mouvement maladroit, puis se taisent, et un autre, à quelque distance, imite le glapissement de l'animal dans le lointain. Ils tourmentent le sommeil par des bruits, par des attouchements, et font prendre au corps et à tous les membres la position qui convient à leurs desseins. » C'est ainsi qu'ils dépouillent le voyageur du drap même dans lequel il s'enveloppe durant son sommeil. Ce fait, pour paraître incroyable, n'en est pas moins vrai ; nous l'avons entendu de la bouche même d'un collecteur qu'un de ces *bheels* était parvenu à jeter, au moyen d'un parfum très-subtil, dans une somnolence léthargique. Laissons du reste M. de Warren achever le tableau : « Les mouvements du *bheel* sont ceux du serpent ; dormez-vous dans votre tente, dont un domestique, couché en travers de chaque porte, défend l'entrée : le *bheel* viendra s'accroupir en dehors, à l'ombre et dans un coin, où il pourra entendre la respiration de chacun. Dès que l'Européen s'endort, le voleur est sûr de son fait ; l'Asiatique ne résistera pas longtemps à l'attrait du sommeil. Le moment est venu ; le *bheel* fait à l'endroit même où il se trouve une coupure verticale dans la toile de la tente ; il passe comme une ombre sans faire crier le moindre grain de sable. Il est parfaitement nu, son corps est tout huilé ; un couteau poignard est suspendu à son cou. Il se blottira près de votre couche, et avec un rare sang-froid et une dextérité incroyables il pliera le drap à très-petits plis près du corps, de manière à occuper le moins de surface possible. Cela fait, il passe de l'autre côté et chatouille légèrement le dormeur, qu'il semble magnétiser, de manière que celui-ci se retire instinctivement et finit par se retourner en laissant le drap plié derrière lui. Si l'Européen se réveille et veut saisir

le voleur, il trouve un corps glissant qui lui échappe comme une anguille ; si pourtant il parvient à le saisir, malheur à lui, le poignard le frappe au cœur, il tombe baigné dans son sang, et l'assassin disparaît. » Les Anglais emploient pour détruire cette race terrible un système de corruption assurément bien permis, et la poursuivent avec une énergie soutenue qui la fera disparaître un jour avec celle des *thugs* ou *étrangleurs*.

Mais nous avons hâte d'arriver au moment où le récit prend un caractère plus vif et plus sérieux. « Au mois d'avril 1832, dit le narrateur, il m'avait été accordé d'acheter une sous-lieutenance dans le 55e régiment de l'armée anglaise, suivant le tarif ordinaire de 11,000 francs, faveur insigne, puisqu'au moment où je l'obtenais, près de cinq mille concurrents étaient sur les rangs, tous l'argent à la main. » Les compagnons d'armes du nouvel officier pourvoient gracieusement à son équipement; l'un lui donne une vieille tente, l'autre un *poney* arabe ; le voilà qui part pour rejoindre le 55e régiment (cantonné à Bellary, chef-lieu des districts cédés par le *nizam*) avec une suite mesquine de dix serviteurs et une faible escorte de quatre cipayes. Dès le second jour, le jeune sous-lieutenant explore les ruines du vieux Hyderabad (Seroonagar), à deux lieues de la ville actuelle, et les tombes de la dynastie des Koutabshah, semées dans une plaine « au pied de la forteresse de Golconde, petite aire de vautours pittoresquement élevée sur un massif de rocher. » Mais n'approchons pas de ce rideau de murailles assez basses qui courent sur la crête des rocs; c'est là que le *nizam* cache ses trésors ; aucun Européen n'y pénètre, sous aucun prétexte ; un coup de fusil éloignerait à l'occasion le téméraire qui s'approcherait trop des remparts. Descendons plutôt dans ce parterre d'immortelles soigneusement cultivées. Au fond d'une niche creusée dans un petit obélisque de granit, brûle une lampe qu'entretient souvent un fakir musulman : ce tombeau, vénéré du peuple, est celui de Raymond, officier français au service du *nizam* dans des temps plus heureux.

De cet ancien officier, confondu dans le souvenir des Hindous avec les nababs du pays, aux officiers anglais, dont les constants efforts tendent à trancher le plus possible avec les naturels, la distance est grande. L'esprit français a un besoin irrésistible de fraterniser avec l'étranger, de se l'assimiler en faisant parfois les premières avances. Cette propension, fort louable en elle-même, nous concilie peut-être l'affection des peuples, mais nuit à l'influence que nous pouvons avoir sur eux par la familiarité qui en est la suite. La discipline de nos armées est aussi toute différente de celle qui régit les troupes de nos voisins. « Quant au corps d'officiers, dit M. de Warren, au lieu d'être une monarchie absolue dont le colonel est le chef, c'est une république avec une hiérarchie et une charte constitutionnelle... Cette hiérarchie n'existe que sous les armes, devant l'ennemi, sur le champ de manœuvre, ou au conseil de guerre. Partout ailleurs, il y a égalité parfaite entre tous les officiers ; ils sont égaux à titre de *gentilshommes*... Un officier est amené devant un conseil de guerre pour avoir oublié sa qualité de *gentleman* comme pour avoir manqué à ses devoirs militaires. » Pour entretenir cet esprit de corps, tous les officiers non mariés et ceux dont les femmes n'habitent pas la garnison ont un cercle et une seule table d'hôte en commun (*the mess*), entretenus par un système de *fonds perdu* appartenant à la masse. « La table d'hôte est comme une parade militaire dont aucun officier ne peut s'absenter, à moins qu'il ne certifie sur l'honneur s'être rendu à une invitation particulière ou avoir été retenu pour cause de maladie. » On conçoit que les fonctions de président, remplies à tour de rôle par tous les offi-

ciers, quel que soit leur âge, sont délicates ; elles initient de bonne heure le jeune sous-lieutenant à cette science si raffinée de l'étiquette anglaise. Là, point de discussions, point de conversations sur l'art militaire, mais la causerie du grand monde ; les grades disparaissent ; il n'y a plus de lieutenants-colonels ni d'enseignes, mais des gentilshommes. Un officier est cassé pour avoir dîné avec des sous-officiers; ceci s'explique quand on songe comment se recrute l'armée anglaise, ce qu'est le soldat anglais, qui trouve dans l'enrôlement « un port de sauvetage sur la route de Botany-Bay ! » Chez nous, le soldat est un militaire qui n'est pas encore officier ; dans l'armée anglaise, c'est un mauvais sujet qui ne le sera jamais. Il y a si peu d'enrôlements volontaires chez nos voisins qu'on y peut considérer les soldats, et nous tenons cet aveu de ceux qui les commandent, comme des hommes à moitié perdus, auxquels une discipline sévère redonnera les qualités que la patrie réclame d'eux, l'obéissance, le courage, l'honneur. Pour y parvenir, on apprivoisera le militaire en le nourrissant selon les exigences de son appétit d'homme du nord, en le payant bien, en lui ôtant tout sujet de plainte, bien plus qu'en lui montrant la gloire comme récompense de ses services et de ses privations. Il n'y a pas possibilité de conduire de la même façon le soldat enrôlé pour toute sa vie par la supercherie d'un raccoleur et le citoyen que le sort appelle sous les drapeaux pour servir pendant quelques années.

Quant aux cipayes, ils sont précisément dans des conditions toutes différentes de celles où se trouve le soldat européen. Là, le brahmane et le paria combattent et manœuvrent côte à côte; servir dans les armées de la compagnie est un honneur pour l'Hindou : « Les heures du service une fois passées, dit M. de Warren, c'est-à-dire dès sept heures du matin, l'étranger qui traverserait les lignes d'un cantonnement ne se douterait guère qu'il est dans un quartier militaire. Les cipayes quittent aussitôt leur uniforme, vont la poitrine et les pieds nus comme les gens du peuple, en caleçons (*paedjamas*), la petite calotte sur la tête. Point d'armes entre leurs mains durant tout le jour ; elles sont déposées après l'exercice dans de petits magasins.... Non que les officiers se défient de la loyauté de leurs soldats, on ne se défie que de leur sens commun, on les regarde comme des enfants. » Aussi les guerres un peu sérieuses prouvent bien vite quels soldats sont ces cipayes, dont on vante la discipline. Là où le commandement du chef demande à être pour ainsi dire interprété par l'intelligence de chaque combattant, ils hésitent, reculent même, incapables qu'ils sont d'aller au delà de l'ordre énoncé. Ce n'est pas tout de faire l'exercice avec la précision d'un automate ; il faut, en maniant son arme, sentir ce que l'on peut être avec son secours.

Nommé interprète à la suite d'un examen, le sous-lieutenant Warren vit peu à peu s'abaisser autour de lui cette barrière qui s'était élevée d'abord au mot malsonnant de *Frenchman.* Trois mois après son arrivée à Bellary, dès le début dans sa nouvelle carrière, voici la découverte que fit le jeune officier : « Dès que je fus jugé capable de prendre mon tour de garde, on me détacha pour commander le poste de la citadelle, confié alternativement aux officiers de sa majesté britannique et à ceux de la compagnie.... C'est un service de deux jours, très-recherché à cause de la pureté et de la fraîcheur de l'air dont on jouit à cette élévation. En recevant les ordres écrits des mains de mon prédécesseur, et en prenant possession des localités, je fus extrêmement surpris d'y trouver un prisonnier d'état, dont il était assez singulier que mes camarades ne m'eussent jamais entretenu. C'était le nabab, souverain légitime de Karnaul, petite principauté située au nord-est des provinces

cédées, et qui à cette époque jouissait encore d'une espèce d'indépendance. Ce malheureux était victime d'une de ces grandes iniquités qui signalent à chaque pas la politique anglaise. A la mort de son père, l'ami et le protégé des Anglais, il avait revendiqué ses droits à la principauté comme fils aîné et seul fils légitime. Ses droits avaient été d'abord reconnus ; il avait même reçu l'investiture des mains du collecteur, et atteignait déjà les bords de l'Hundry, petite rivière qui séparait son royaume du territoire de la compagnie. Sur l'autre rive, il voyait déjà s'élever sa capitale, le palais de son père; mais une sourde intrigue était suscitée contre lui par son frère naturel.... Malheureusement aussi *il avait révélé une intelligence et des talents qui le faisaient craindre ;* on cherchait un prétexte pour revenir sur l'engagement contracté. Le hasard voulut que cette nuit même le nabab surprît l'infidélité d'une de ses femmes ; il était musulman, son sabre lui fit justice des coupables. Ce fut un crime tout trouvé.... Sur la rive droite, il était encore l'hôte des Anglais, et avait enfreint leurs lois. On le ramena prisonnier à la citadelle de Bellary, tandis que son frère montait sur le trône. »

Ce bâtard, créature des Anglais, remercia ses protecteurs en organisant une conspiration gigantesque qui fit grand bruit dans l'Inde en 1839 ; le hasard seul la fit découvrir, « et il fallut l'étouffer dans des flots de sang. » Mais revenons au prisonnier, qui se consumait depuis six ans déjà *in carcere duro.* La compagnie, sourde à ses plaintes, ne voulait pas même le juger. « Par un raffinement de cruauté, tout rapport direct avec sa mère et ses femmes lui fut interdit ; on ne lui laissait qu'une modique somme de cinq cents francs par mois qu'il recevait de sa mère. Doué d'une singulière intelligence, d'une instruction extraordinaire chez un natif, il éprouvait un besoin de société qui lui faisait rechercher même celle des officiers qui se relevaient pour le garder, malgré la dureté et l'insolence qu'il rencontrait souvent ; il ne pouvait se passer de communiquer, d'échanger ses idées.... On peut dire qu'il mendiait le contact, la conversation de ceux chez qui il devait espérer plus d'éducation. » Le pauvre nabab s'était pris d'une amitié extraordinaire pour le jeune officier français ; il ne le quittait pas durant les quarante-huit heures de service. « Quand, après une soirée consacrée à son jeu favori (le jeu d'échecs), je me jetais enfin sur mon lit de camp, il s'asseyait à mes pieds pour me regarder dormir et protéger mon sommeil contre les insectes. » Une circonstance se présenta bientôt qui fit sentir à M. de Warren les pesantes obligations de l'état qu'il avait embrassé. Laissons-le raconter lui-même : « Jamais le nabab n'avait pensé un instant à éprouver ma fidélité à mon drapeau ; mais un jour, espérant avoir détourné mon attention, il avait fait dire à une de ses femmes, la plus dévouée, la plus chérie, dont il était séparé depuis sept ans, de se présenter à la citadelle sous le déguisement d'un marchand de fruits, auquel la consigne permettait d'entrer. J'avais remarqué dès le matin chez mon hôte et mon prisonnier une excitation fébrile extraordinaire ; il ne tenait pas en place un instant, me répondait d'un air distrait et regardait par ma fenêtre ouverte.... Dès qu'il aperçut le marchand déguisé, il me quitta sous quelque prétexte pour me cacher son émotion et attendre le résultat dans *l'espèce de tanière* où il était logé. J'avoue que j'avais deviné son secret, et, tout en veillant à ce qu'il ne m'échappât pas, je faisais des vœux sincères pour le succès de son stratagème ; mais le même trouble qui avait trahi le mari fit découvrir la femme : interrogée par le sergent de garde, elle balbutia. Sa grâce involontaire, sa timidité et la délicatesse de ses traits firent deviner son sexe. Je fus bientôt appelé pour vérifier son laissez-passer et obligé de la repousser moi-même du

seuil où elle était arrivée. Je ne revis plus ce jour-là mon pauvre nabab; il resta absorbé dans sa douleur. Le lendemain, il reparut triste, mais calme, trop délicat pour se plaindre, et aussi aimant que jamais! »

Ce touchant épisode, jeté là au milieu du récit tumultueux et gai de la vie des camps, est du nombre de ceux qui, sous la plume de M. de Vigny, prennent les proportions du drame et mettent dans leur véritable jour la grandeur et la servitude militaires. Mais ici cette anecdote, simplement racontée, n'excite pas seulement la pitié en faveur du prisonnier d'état; elle révèle la honteuse cruauté d'un gouvernement qui, dans son hypocrisie, suppose un crime pour retrancher du monde un prince trop digne de régner.

Maintenant suivons l'historique de la campagne qui rendit cette même compagnie maîtresse du territoire de Coorg. Ce petit état est un fief érigé en royaume au profit d'un prince qui avait lâchement trahi Tippou dans l'espoir de grandir par la ruine du sultan de Mysore. Son fils lui succéda, « mais la sœur du nouveau prince, mariée à un homme de quelque importance, s'enfuit sur le territoire de la compagnie et commença une série d'intrigues près du gouvernement de Madras, pour détourner la succession en sa faveur. Entre autres accusations qu'elle avançait contre son frère, elle prétendit qu'il la poursuivait d'un amour incestueux. *La moralité de la compagnie s'en émut;* elle fit des remontrances auxquelles le radja répondit avec mépris. On pensa dès lors sérieusement à l'avantage qu'on retirerait de la possession de son territoire et surtout de celle de son trésor que l'on croyait très-riche. » La compagnie avait besoin d'un prétexte, et elle sut le trouver. Le radja refusait de livrer quelques réfugiés politiques! — La guerre est déclarée; trois colonnes s'avancent pour envahir le petit territoire, en pleine mousson, à travers ces Gatthes que les torrents coupent et déchirent, au milieu de coteaux couverts encore de forêts gigantesques et primitives. Voici en quelques lignes l'aspect du pays dans lequel s'engageaient les trois colonnes; ce tableau, pris sur nature, nous le montrera comme les soldats l'apercevaient eux-mêmes au travers d'une clairière : « Outre les embûches de l'homme, nous avions à craindre tous les hôtes de la forêt, et en première ligne le tigre et l'éléphant, qui s'en disputent la souveraineté. A chaque pas, le bruit de notre approche faisait lever devant nous des daims, des paons, des coqs de bruyère ; un sanglier énorme traversait le sentier et plongeait avec fracas dans les broussailles. Des bandes nombreuses de singes nous accompagnaient et nous devançaient, sautant de branche en branche avec une agilité comparable à celle des oiseaux, grimaçant et babillant. Plus d'un fusil retenu par la discipline s'abaissa involontairement pour nous venger de leurs outrages; plusieurs fois leur nombre, le bruit et l'agitation de leurs ébats nous firent croire à la présence de l'ennemi... Parfois aussi de vieux teks complétement blanchis par l'âge, déracinés et arrêtés à moitié dans leur chute par d'autres arbres, témoignaient que la hache n'avait jamais pénétré dans ces lieux sauvages; ailleurs, c'était à peine si nous pouvions avancer entre les gerbes serrées des bambous et les broussailles qui accrochaient et déchiraient nos uniformes. Quand, à de longs intervalles, se présentait une clairière ou le bassin défriché d'un torrent, nous traversions généralement un misérable village entouré d'une palissade, ou plus souvent encore une collection de huttes établies sur les arbres parmi le feuillage, d'où les habitants veillaient à la sûreté de leurs champs et défendaient plus facilement leurs moissons contre les ravages des bêtes féroces. » On reconnaît bien là le centre de ce pays sauvage, plein de légendes terribles, que les Hindous des anciens temps désignaient

tout entier par le nom de *forêt*, et qu'ils peuplaient d'êtres malfaisants. Il y avait donc là deux ennemis à combattre; le plus terrible, c'était le pays, souvent inaccessible, où il eût été assez aisé d'arrêter l'armée. La colonne du nord, celle dans laquelle servait M. de Warren, réduite au tiers de ses bagages par ordre supérieur, pour être plus leste, ne traînait à sa suite que 2,500 *camp followers* (serviteurs du camp) et 1,038 bêtes de somme, dont 200 chameaux et 8 éléphants. Le nombre des combattants, il est vrai, n'atteignait pas le chiffre de 2,500. Quand les bagages sont au grand complet, la moindre petite armée se change en une masse de peuple qui affame les routes. Tout ce matériel est destiné à tenir à portée du soldat européen le confort auquel on l'accoutume, non précisément par tendresse pour lui, mais parce que la compagnie a déboursé pour son passage, son enrôlement, son éducation, une certaine somme dont il représente l'intérêt. N'est-il pas d'ailleurs l'élément indispensable des armées indiennes? On le met à la tête des indigènes pour les entraîner, pour leur donner l'élan. Chaque fois que les cipayes vont au feu, la première charge coûte la vie à plus d'un des officiers européens qui les commandent; moutons dociles, il leur faut le bélier dont ils suivent les pas. Souvent aussi on les voit, ébranlés par une résistance inattendue, battre précipitamment en retraite, abandonner dans la mêlée l'officier qui s'est jeté en avant; le remords, la honte, leur arrachent des larmes, mais le fusil échappe de leurs mains : ils sont terrifiés. Par sa valeur, par sa supériorité personnelle, le soldat blanc est aux yeux des naturels le symbole de l'organisation, de la tactique et de la persévérance européennes; initié par son intelligence aux plans dont il travaille à assurer le succès, il voit le but et concourt de son mieux à l'action principale. Le soldat hindou résume toutes ses qualités en une seule : l'obéissance. S'il combat, s'il se lance sous les balles, s'il se fait tuer avec courage, c'est par obéissance : le respect pour ses chefs, il le conserve jusque dans le désordre d'une insurrection; mais il lui faut des chefs, sans quoi l'armée hindoue cesse à l'instant même d'exister. Ces troupes indigènes ne sont bonnes « qu'à imposer par leur nombre et par leur tenue aux peuplades de l'Inde dont elles sont sorties; » à elles les corvées, les ennuis, les détails du service; « elles sont comme les jambes de l'armée, tandis que les Européens en sont les bras, la tête et le cœur. »

L'éducation du cipaye est donc plus longue et plus difficile que celle du soldat européen, à quelque nation qu'il appartienne. Dans ce pêle-mêle d'Hindous, de musulmans de toutes castes, il se rencontre des hommes braves auxquels convient surtout la guerre d'avant-garde, telle qu'il la fallait faire dans ces montagnes couvertes de forêts; mais une panique est toujours à craindre dans les rangs de ces Orientaux à l'imagination ardente, faciles à impressionner, portés à subir les influences d'une nature gigantesque, souvent terrible. Le passage suivant fait voir le soldat indigène sous son double aspect : « Pour éviter les surprises, les deux flancs étaient protégés par la compagnie de carabiniers d'élite du 24ᵉ indigène. Ces derniers étaient des soldats éprouvés dont une longue habitude de la guerre de montagne avait trempé le courage et tout à fait consommés dans leur métier. Ils avançaient comme des serpents, souvent sur leurs genoux ou à plat ventre, en rampant à travers les tiges. Quoique incapables, comme tous les Indiens, d'un conflit personnel ou corps à corps, ils avaient du sang-froid et supportaient patiemment le feu. Leur conduite en ce jour et dans toutes les occasions fut admirable. Je ne puis en dire autant du reste de notre petite troupe. Vers sept heures du matin, un premier coup de fusil tiré sur la tête de la colonne produisit une telle confusion dans

la partie indigène de l'avant-garde, que les cipayes se mirent à exécuter sans aucun ordre un feu roulant à droite et à gauche sur nos propres éclaireurs. Ce fut avec une peine extrême que nous parvînmes à faire cesser cette fusillade, véritable disgrâce pour ces soldats effrayés, qui, dans leur terreur, tiraient sur le fourré devant eux sans apercevoir aucun objet. »

Engagées dans des défilés menaçants, dans des forêts impénétrables, les divisions d'attaque ont à passer sous les balles que lancent sur elles les fusils à mèche des tirailleurs ennemis, perchés au haut des arbres, dans des huttes. Çà et là aussi pleuvent quelques flèches. Sur une crête escarpée s'élève la forteresse de Bakh; malgré le courage des officiers qui ébranlent les palissades d'une main désespérée, l'assaut est repoussé avec des pertes considérables; les montagnards ont détruit à peu près les deux premières colonnes; les vautours par milliers s'entassent sur les cadavres dont le coutelas recourbé des Coorgas a enlevé les têtes. Une odeur pestilentielle monte du fond de ces gorges redoutables où une armée anglaise vient de faire la triste épreuve des désastres qui l'attendent au pays des Afghans. Au milieu de ce triomphe, le radja de Coorg perd courage ; il a peur, non d'un ennemi qu'il vient de battre, mais de la colère grossissante de cette compagnie qui lui enverra sans doute redemander compte de ses légions. Après avoir engagé la lutte, la force morale lui manque pour la continuer. Ce fait explique le succès à peu près certain des armes anglaises dans l'Inde, toutes les fois qu'elles se dirigeront vers ces princes isolés, déjà dépendants, qui n'attendent aucun secours du dehors. Pour la compagnie, il suffira de sacrifier de l'argent et quelques hommes, et tôt ou tard la partie sera gagnée.

A ce souverain victorieux « on laissa la vie et un revenu d'un million, sous la condition de demeurer le reste de ses jours à Bénarès. » Une réduction considérable des impôts attacha au gouvernement anglais ce petit peuple dont l'énergie et la bravoure avaient paru redoutables ; un nouveau point d'appui était trouvé pour agir plus sûrement contre les populations des montagnes toujours mal soumises. Cependant le radja doit quitter sa résidence ; les troupes qui l'attendent sont rangées devant le palais ; les heures s'écoulent ; sous un soleil foudroyant, des soldats tombent frappés d'apoplexie. Que se passait-il donc dans la demeure du prince ? Le voici : « On sut enfin qu'une scène des plus déchirantes se passait dans l'intérieur de cette demeure royale. Le prince ne s'était rendu et n'avait ordonné à ses troupes victorieuses de nous livrer les passages que sous l'espérance, on ajoutait même sous la promesse formelle que ses erreurs seraient pardonnées, et qu'on ne le dépouillerait pas entièrement de ses états.... La nouvelle que sa déchéance était prononcée lui avait été communiquée seulement le jour où l'on devait l'arracher à ses foyers. Alors sa douleur, sa rage, ses regrets d'avoir cru à la générosité anglaise ne connurent plus de bornes. Il se roulait dans des convulsions horribles, s'arrachant les cheveux, se tordant les mains, déchirant ses vêtements. »

Comment, dans l'Inde surtout, se trouve-t-il des princes qui croient à la générosité anglaise? Le pauvre radja se vit menacé; il lui fallut monter dans son palanquin aux dorures royales, et son visage était baigné de larmes ; il détourna les yeux pour les porter sur son palais, sur la campagne, sur ces forêts natales qu'il ne devait plus revoir. — Ses sujets le virent partir pour l'exil avec les marques de la plus profonde douleur ; selon l'usage hindou, « ils se prosternaient dans la poussière en criant : Samy! Samy! Dieu! Dieu! » Et une dynastie de plus alla s'éteindre aux bords du Gange, dans cette ville sainte où l'Inde enterre l'un après

l'autre tous ses rois! — C'est ainsi que la compagnie combat, triomphe et traite avec les radjas. Cette expédition de Coorg n'est qu'un bien petit épisode de ses guerres dans l'Inde, mais il a le mérite de mettre en relief tous les traits caractéristiques d'une campagne de ce genre : le courage incontestable des officiers anglais, la faiblesse des troupes indigènes, les fautes commises par les chefs supérieurs, souvent fort ignorants des localités, le bonheur qui accompagne presque partout les armes de la compagnie, et enfin son inflexible politique.

III.

Maintenant, abordons le tableau général de l'empire britannique dans l'Inde: C'est à la Russie que M. de Warren paraît s'adresser dans cette dernière partie de son livre; nous avouons franchement que, dans le cas où cette puissance tomberait sur l'Hindoustan par le nord de l'Asie, il nous paraît douteux qu'elle fît pire, mais peu probable qu'elle fît mieux que la compagnie anglaise. Doit-on remettre entre les mains de la Russie, même par hypothèse, le sort des rois et des peuples dont on désire sincèrement le bien-être? Toutefois, quand on est dans l'Inde, le contraste de la faiblesse matérielle des Anglais avec la force positive et numérique des Hindous est si frappant, qu'on se demande si les choses dureront toujours ainsi ; en tournant ses regards autour de soi, on voit la Russie seule apparaître sur l'horizon : c'est donc à elle qu'on fait signe à tout hasard. Il faut convenir aussi que la présence d'un officier cosaque à Bokara, d'un aventurier russe vers le pays des Afghans cause dans les trois présidences une rumeur considérable; la compagnie est trop habile dans l'intrigue pour ne pas s'émouvoir au contact même passager d'un sujet du czar avec quelques-uns de ces khans auxquels elle n'a pas fait peur encore. Mais au point de vue français, les récriminations contre un gouvernement machiavélique s'adressent plus volontiers à l'humanité tout entière; dévoiler un fait honteux, le mettre en évidence sous les yeux du monde, c'est châtier le coupable par sa faute même.

Voilà un siècle et demi que la *compagnie de commerce,* s'écartant de son but premier et principal, travaillait à se transformer en une *compagnie de gouvernement.* Les intérêts devinrent si compliqués, les relations pacifiques et hostiles avec les pays voisins se multiplièrent tellement, qu'il devint impossible de diriger du fond de l'Europe cette immense machine administrative. Le ministère anglais dut renoncer à se charger des affaires d'un gouvernement qui exigeait des études spéciales et parfois des actes qui ne pouvaient dignement émaner d'un cabinet européen. Par un acte de 1833, « la compagnie, renonçant au monopole du commerce avec la Chine, s'est interdit aussi tout négoce, et a été solennellement investie du *gouvernement immédiat de l'empire hindou-britannique* jusqu'au 30 avril 1854. Une royauté à la fois représentative et aristocratique, une corporation qui compte parmi ses membres des femmes et même des étrangers, régit cet empire colossal. Trois mille cinq cent soixante-dix-neuf possesseurs d'actions principales confient le soin de leurs intérêts à la cour des propriétaires, d'où émane à son tour la cour des directeurs ; cette dernière cour s'assemble une fois par semaine et vote au bulletin secret : voilà l'organisation fondamentale de la compagnie. Le président et le vice-président, assistés, s'ils le jugent convenable, d'un troisième collègue,

composent le comité secret qui, réuni et subordonné au bureau, décide exclusivement et en dernier ressort de la paix et de la guerre, des traités et des négociations avec tous les princes et gouvernements de l'Inde, ou *avec tous les autres princes* et *gouvernements quelconques,* ou *sur la politique à observer avec tous ces princes* et *gouvernements;* en un mot, de toutes matières qui demandent le silence et le secret. » A ce conseil, s'ajoute le bureau du contrôle par lequel la couronne se réserve de prendre part aux délibérations et de surveiller la politique du gouvernement suprême des Indes. Ce bureau est censé recevoir la première communication de toutes les questions à examiner ; nous disons censé, parce que le contraire a presque toujours lieu. « Ce système, dit M. de Warren, a pour but de produire un accord et une harmonie apparents dans le jeu de ce gouvernement à deux têtes, et dégage la cour des directeurs comme aussi le bureau du contrôle de leur responsabilité respective devant la loi; ce qui leur importe plus encore, il les dégage de leur responsabilité devant le public, qui reste tout à fait dans l'ignorance de la manière de voir de chacune des autorités directrices, et ne sait par conséquent à qui attribuer le blâme des mauvais résultats qui peuvent suivre. »

La charte de 1833 a défini d'une façon plus précise la position du conseil des directeurs vis-à-vis du bureau de contrôle. Le gouverneur-général, nommé en réalité par le souverain sur la présentation des directeurs, n'en jouit pas moins d'une immense étendue de pouvoirs; les attaques très-vives auxquelles il est si souvent en butte de la part des journaux de l'Inde prouvent combien est grande la responsabilité qui pèse sur lui.

Le système suivi par la compagnie pour se substituer peu à peu aux princes indigènes, le plus habituellement sans avoir recours à la force, est aussi simple « que régulier dans son cours et certain dans ses résultats. » Prêter l'appui de ses troupes aux radjas contre la turbulence de ses propres sujets ou les invasions de l'étranger, augmenter ces *subsides* à mesure que la mauvaise administration des souverains semble les rendre plus nécessaires; avoir bientôt en main toute la force militaire de l'état protégé; se faire céder à la fin, pour acquitter la solde toujours arriérée des troupes, une partie du territoire ou une partie du pouvoir civil : ceci équivaut à avancer à un prodigue tout l'argent qu'il dépense en folies, pour rester un jour maître de son patrimoine. A ce mode d'usurpation déjà peu honorable, on peut en ajouter un autre, auquel la compagnie a recours fréquemment pour dissoudre la puissance trop compacte d'un état voisin : c'est de tenir à sa portée un prétendant dont elle fait valoir les droits à tout propos, et qu'elle lance avec ses propres forces sur le territoire convoité. « Aujourd'hui, chacun des gouvernements indigènes qui subsistent encore, petit ou grand, libre ou asservi, a toujours au cœur de la capitale, à la porte du palais du prince, au milieu de sa vie intime, son germe de destruction, qui se révèle sous la forme d'un envoyé, d'un chargé d'affaires ou d'un résident, avec son cortége ordinaire, une force subsidiaire ou simplement une escorte. Le plus souvent, ce résident exerce sur le prince soumis à sa tutelle une autorité d'abord soigneusement dissimulée, mais dont le voile devient de jour en jour plus transparent. C'est quelque chose entre l'ordre et le conseil, conseil s'il est accepté, ordre s'il y a résistance. » Ces résidents, il faut bien le dire, jouent, à la cour qu'ils surveillent, le rôle que les Anglais supposent si volontiers être celui des voyageurs qui demandent à visiter l'Inde, le rôle d'espion. Espionnés à leur tour par le gouvernement suprême, ils lui doivent un compte exact de toutes leurs démarches autant que de tous les événements sans exception dont ils sont témoins.

Leur nombre est immense, si l'on songe que chez les Sicks, dans le Bundelcund et dans les états radjpoutes, on compte près de cent agents accrédités, tous rivalisant de zèle pour servir la cause qui leur est confiée, et cela pour deux raisons : la première, c'est que cette carrière diplomatique conduit aux premiers emplois ; la seconde, c'est que l'esprit patriotique et national a de fortes racines dans le cœur des Anglais. Ils le poussent jusqu'à l'égoïsme même, en subordonnant à l'intérêt de leur pays celui du monde entier.

Aujourd'hui, deux cent vingt royaumes, principautés et fiefs principaux, dépendants ou tributaires, subissent d'une façon plus ou moins directe le joug de la compagnie. Leur histoire est écrite tout entière dans ce peu de mots qui divisent en quatre catégories les princes indigènes : « 1° princes indépendants quant à l'administration intérieure de leurs états et non dans le sens politique ; 2° princes dont les états sont gouvernés par un ministre choisi par le gouvernement anglais et placé sous la protection immédiate du représentant ou agent qui réside à la cour du souverain nominal ; 3° princes dont les états sont gouvernés par le résident lui-même ou par des agents de son choix ; 4° princes dépossédés et pensionnés, conservant le titre d'altesses, *inviolables dans leurs personnes, et affranchis de la juridiction des cours,* excepté en matières politiques. » — Certes, voilà pour l'orgueil anglais un beau spectacle : toute une légion d'altesses abdiquant entre les mains de la compagnie l'indépendance politique, la direction des affaires de l'intérieur, l'ombre d'une autorité quelconque, enfin ce misérable trône auquel le prince nominal se tient cramponné jusqu'au dernier jour! Un danger intérieur allait grandir à la longue, et menacer l'empire en l'attaquant au cœur; la race née du mélange des Européens avec les familles indigènes pouvait s'interposer entre les maîtres et les sujets. Le préjugé de la couleur est venu frapper de réprobation toute une classe utile de citoyens, et la refouler au pied de l'échelle sociale; puis, pour ne pas l'irriter, pour ne pas se l'aliéner d'une façon définitive, on l'a casée dans des positions subalternes, où elle végète assez heureuse de son sort, sous le patronage intéressé des classes régnantes. A elle les emplois d'écrivains dans les bureaux publics, dans les maisons de commerce, côte à côte avec les indigènes.

Dans cette position unique au sein de l'Asie, les Anglais ont-ils amélioré l'état moral et physique des peuples? Doit-on, avec les uns, applaudir à la conquête qui substitue la domination plus douce d'un gouvernement chrétien à la tyrannie brute d'un despote asiatique? Mais suffit-il de renverser un trône pour réformer les désordres des mœurs, les abus inhérents au paganisme? Si les nations soumises directement à la compagnie ne sont plus pressurées par leurs rois et par leurs ministres, ne doivent-elles pas, tout épuisées qu'elles sont, subvenir aux frais d'une administration nouvelle? Doit-on, avec les autres, accuser l'Angleterre de tous les maux qui pèsent sur des pays depuis si longtemps en proie à un germe de destruction, qui se démembrent au moindre choc d'une puissance établie? Pas davantage; mais on peut reprocher à la compagnie d'avoir agir avec un égoïsme révoltant, d'avoir laissé de côté toute idée civilisatrice pour spéculer sur les peuples et sur les provinces, de ne s'être point occupée de mettre un terme à cette misère croissante qui épouvante le voyageur au milieu du luxe effronté dont s'entourent les Européens. On peut lui reprocher de marcher à l'aventure sans semer le bien autour d'elle, de telle sorte que, si sa puissance croulait tout à coup, il ne subsisterait rien qui fût à sa louange dans cette vaste portion de l'Asie.

Quel est donc l'avenir d'une puissance qui s'étend à l'aveugle sans pousser des

racines solides, qui s'appuie avant tout sur la faiblesse incroyable des peuples dont elle règle les destinées? Le gouvernement de l'Inde s'est fait asiatique dans sa politique odieuse, espérant que les nations de ces contrées supporteraient sans indignation des actes auxquels elles seraient habituées. « En 1840, l'héritier présomptif de Bardwan est emprisonné et traité comme un imposteur, parce qu'il réclame l'héritage de ses pères, impudemment vendu pour 25 millions de francs à un de ses oncles. Le radja de Sattarah ne veut point gorger l'avarice des agents de la compagnie; on l'accuse de trahison, on le dépouille de ses états, on le relègue à Bénarès. » Ces faits et bien d'autres, consignés dans le livre de M. de Warren, prouvent que le gouvernement de l'Inde est aux abois sous le rapport des finances; la guerre de Chine est une preuve plus éclatante encore de ce parti pris de recourir aux expédients. Sans le commerce de l'opium, nous disaient des Anglais de Calcutta, le Bengale ne peut plus subvenir à ses dépenses; d'ailleurs l'empereur de Chine a traité notre bien-aimée reine Victoria de *reine des barbares!* Voilà un argument péremptoire dont la seconde partie surtout est d'une remarquable logique. Malheureusement le territoire de la compagnie est appauvri plus qu'on ne pourrait le croire; Montgomery-Martin estime à un million de livres sterling le capital retiré de la circulation de l'Inde depuis cinquante ans. Tandis que le laboureur et les classes inférieures sont exposés, par la moindre sécheresse, à mourir de faim, la caste noble et guerrière, privée de ses emplois, de ses grades dans les armées, languit et s'irrite. Qu'on ne s'y trompe pas; ce qui rayonne encore dans ces lointaines contrées, c'est plus l'éclat mourant des temps passés que l'œuvre d'une splendeur nouvelle. L'Inde n'est plus le pays des trésors et des richesses, mais un domaine épuisé que l'Angleterre livre aux jeunes fils de ses grandes familles patriciennes. Bien qu'elle ait changé de rôle, la compagnie est restée marchande; aussi rien ne peut lui être plus fatal que l'humeur conquérante d'un gouverneur-général.

Avec tout cela, les Anglais peuvent-ils croire qu'ils soient aimés de leurs sujets asiatiques. Quand aucune classe de la société n'a gagné en masse à leur présence dans l'Inde, quand les travaux entrepris par les empereurs n'ont été ni continués, ni restaurés par eux, la crainte est l'unique sentiment qu'ils inspirent. Mais ce sentiment n'est-il pas du nombre de ceux dont on peut revenir? Supposons qu'après avoir rencontré, au delà du cercle dans lequel elle s'étend, des populations plus braves (et cela s'est vu déjà), plus capables de résistance, la compagnie s'arrête, cesse de se montrer conquérante et victorieuse; son prestige s'efface; les peuples soumis rougissent de leur faiblesse. Dans le cas où une influence étrangère exciterait à la révolte les habitants des plus distantes provinces, où les troupes indigènes refuseraient de tourner leurs baïonnettes contre la poitrine de leurs coreligionnaires, à quel nombre se trouveraient réduites ces colossales armées? Enfin ne peut-il pas arriver que la Russie, traversant le désert où elle a une fois déjà laissé ses canons, se montre menaçante aux frontières du nord, promette aux khans, quitte à les tromper ensuite, aux hordes des montagnes, une augmentation de territoires et le pillage des grandes villes? Alors comment trouver des ressources dans une population mécontente, subitement prise d'une terreur mêlée d'espérance? comment compter sur le dévouement des cipayes, attaqués par des troupes disciplinées ayant au même degré qu'eux l'obéissance passive, et de plus qu'eux la force physique? A voir comment elle agit, on supposerait facilement que la compagnie anglaise a hâte de jouir de la brillante position qu'elle a su se faire. « C'est notre retraite de Russie que nous ferons en quittant le Caboul, » disait un officier anglais lors de la

première expédition. Ce mot est sérieux; il condamne les armées anglaises à pousser toujours en avant, jusqu'à ce qu'elles rencontrent l'obstacle qui les fera reculer indéfiniment.

Non-seulement en Europe, mais dans l'Inde, il y a plus d'un esprit sérieux que l'aspect d'une si éclatante prospérité inquiète. La population qui dort au pied du Vésuve, enivrée par la magnificence du climat, s'épouvante au premier nuage de fumée que lance le volcan; la sécurité dont jouissent aux bords du Gange les Anglais conquérants est troublée par le plus léger murmure qui se fait entendre au fond des provinces. Il ne faut qu'une étincelle pour enflammer ces poudres un peu mouillées, il est vrai. Un jour que nous traversions la plaine qui sépare Chaul des Gatthes occidentales, il nous arriva de faire halte près des tentes où campaient de jeunes officiers de la compagnie. Après le déjeuner et la sieste, ceux-ci, ennuyés de rester dans l'inaction, s'arment chacun d'une des longues lances piquées par l'escorte autour du pavillon, et s'en vont, vêtus de larges caleçons blancs, transpercer les chiens du village. Quand l'animal restait fixé au fer de la lance, l'officier l'en détachait en le poussant du pied. Ce brutal plaisir souleva l'indignation des Hindous; ils reculaient devant les chiens sanglants qui venaient expirer entre leurs jambes. — Hélas ! nous dit un compagnon de voyage anglais et employé de la compagnie, c'est par de semblables niaiseries qu'on rappelle aux populations le souvenir du joug de l'étranger. — Et réfléchissant en lui-même aux actions bien plus graves que cette peccadille ramenait dans son souvenir, il ajouta : Qui sait comment nous expierons un jour notre hautaine puissance?

Les causes de cette future expiation, qu'il prévoit aussi, c'est dans l'examen impartial des événements, dans l'appréciation des systèmes financiers et administratifs, que M. de Warren les découvre; il étudie surtout, et c'est là une des parties les plus intéressantes de son livre, les relations de la compagnie avec ses sujets indirects; il passe en revue l'organisation sociale et militaire du gouvernement anglo-indien, remet sous les yeux du lecteur les invasions des Afghans et des Mogols, en comparant l'état de l'Inde à ces diverses époques avec l'état actuel des mêmes contrées. Entre autres questions, il pose celle-ci : l'Angleterre a-t-elle bien mérité des peuples de l'Asie, sous le point de vue d'amélioration morale ? quels progrès a-t-elle fait faire aux lumières, comment a-t-elle répandu le christianisme au milieu des musulmans et des païens? La compagnie n'a-t-elle plus d'ennemis à redouter dans le sein même de ses possessions? Au milieu des embarras sans nombre qu'elle se crée chaque jour, sa position devient de plus en plus difficile; il s'est rencontré des guerres coûteuses, celle contre les Birmans, la fatale campagne de l'Afghanistan, l'expédition du Scinde, hautement blâmée, qui fait craindre déjà que la puissance britannique ne marche à pas précipités vers une époque de décadence dès longtemps pressentie. Dans le cas d'un revers qui l'obligeât à chercher dans une alliance étrangère un appui contre les menaces des peuples asiatiques, vers qui l'Angleterre se tournerait-elle? « J'ai voulu, dit M. de Warren dans sa conclusion, en lui dévoilant la vérité sur toutes les questions de l'Inde, en ne lui offrant que la vérité, mais toute la vérité, lui ouvrir les yeux sur l'étendue du danger qu'elle a bravé, qu'elle brave encore, dissiper le nuage que l'encens national élève sans cesse autour d'elle, et qui l'a si récemment égarée jusqu'aux bords de l'abîme. Je voudrais la forcer, en l'effrayant, à se jeter dans les bras de la France et enchaîner désormais leurs destinées! » Soit; mais la France n'oubliera pas, en lisant certains passages de *l'Inde anglaise en* 1843, quel est le caractère du peuple

qu'un intérêt puissant contraindrait à réclamer un jour le secours de son amitié.

Pour les hommes réfléchis, pour ceux qui interrogent les causes, cette dernière partie de l'ouvrage de M. de Warren sera pleine d'intérêt. Ses conjectures, d'ailleurs, sont basées sur les chiffres d'une statistique exacte. En examinant nous-même avec attention ce travail sur l'Inde anglaise actuelle, voici ce qui nous a frappé. D'abord on oublie trop que la puissance britannique est née d'hier en Asie; comme elle a jeté ses plus profondes racines dans un temps où la France, en proie aux convulsions révolutionnaires, ne voyait pas si loin, nous avons été tout surpris, après la tourmente, de trouver l'édifice debout, d'autant plus qu'il avait été construit à nos dépens. Considérant dès lors l'établissement des Anglais dans l'Inde comme un fait accompli, les autres nations, et la France avec elles, se sont prises à regarder avec éblouissement ces lointaines conquêtes, dont le bruit leur arrivait à peine après l'expédition finie, car un des grands mérites de la politique de la compagnie, c'est d'être prompte : le coup est porté avant qu'on ait vu l'étincelle, parce que, quand les armées marchent, la diplomatie, pour choisir une expression honnête, a tracé la route. Or, si les États-Unis, qui couraient, il y a dix ans, à toute vitesse dans la voie d'une étonnante prospérité, se sont arrêtés déjà, faute d'avoir prévu ces accroissements subits, que doit-on penser de l'avenir d'une puissance aussi faiblement appuyée que celle des Anglais dans l'Inde, et fatalement poussée à s'agrandir encore? D'un côté, elle rencontre des ennemis qu'elle n'ose plus attaquer, les Birmans : la première campagne a coûté trop cher en hommes et en argent; de l'autre, des princes qui commandent à des tribus contre lesquelles (au dire des officiers) ne peuvent lutter ses soldats indigènes : les émirs du Scinde; tribus turbulentes qu'on a imprudemment cherché à conquérir, après avoir violé les traités d'alliance à plusieurs reprises. Dans toute la partie du nord-ouest, les Anglais ne peuvent rien toucher sans se trouver en contact plus ou moins immédiat avec la Perse; la Perse, c'est presque la Russie. Il y a un autre terrain encore où cette dernière puissance peut engager incessamment la lutte avec l'Angleterre; nous voulons parler de la Chine. La Russie, seule privilégiée entre les nations d'Europe à la cour de Péking, ne peut manquer de s'opposer de toutes ses forces aux envahissements que les Anglais tentent sur le littoral. Dès lors on sent de quel côté doit être l'avantage. La zone supérieure de l'Asie entière appartient à la Russie mieux que le cœur de ce riche continent n'appartient à l'Angleterre; quand la compagnie aura déblayé peu à peu son territoire des princes et des dynasties encore debout, elle se trouvera face à face avec un peuple qui sera resté le même, que la misère éloignera de plus en plus des conquérants. Quand auront cessé d'exister ces petites cours qui animent çà et là cette société mourante, qui abritent le résident en lui prêtant de leur autorité, où seront les points d'appui? Tôt ou tard, ils disparaîtront, ces radjas, ces nababs dont la compagnie a besoin pour diviser le pays, pour fomenter des intrigues; cet immense territoire ne sera donc plus qu'une seule ferme, exploitée par un nombre infiniment petit de propriétaires. Alors qui accusera-t-on des maux dont auront à souffrir tant de millions d'habitants? Si quatre officiers européens ont pu à eux seuls consolider le royaume de Lahore pour un temps, ne peut-il pas se rencontrer des aventuriers qui se mettent à la tête des populations soulevées? Avec leur armée indigène, les Anglais ont répandu autour d'eux l'esprit militaire plus qu'ils n'auraient dû peut-être, et cela faute d'avoir assez de troupes blanches. Or, comme c'est des soldats européens que dépend le sort de l'Inde, la puissance anglaise est sérieusement menacée du jour où la fan-

taisie prendra à un conquérant du Nord d'envoyer ses légions par la route que suivit Alexandre. Alors, mais trop tard, la compagnie regretterait d'être seule sur le continent asiatique, sans voisin qui puisse faire cause commune avec elle. Il est donc temps qu'elle cesse de s'attirer la haine des indigènes et l'indignation de l'Europe par sa politique révoltante, et que l'Angleterre, de son côté, s'attache à ne pas éteindre le dernier germe de sympathie dans le cœur des peuples qui devraient être ses alliés naturels.

Il est difficile d'ailleurs d'apprécier ici la quantité et la valeur de tous les matériaux que renferme l'ouvrage de M. de Warren. Voyageur, il raconte ce qu'il a vu; militaire, il déroule le tableau de l'organisation des armées dans lesquelles il a servi avec zèle et dévouement, non sans quelque part de gloire; quitte envers son drapeau, il raisonne sur les faits, déduit l'avenir du présent. Il y a sur ce dernier point une distinction à faire : révéler ce qu'une position exceptionnelle a pu nous amener à découvrir, dévoiler des secrets, c'est trahir; publier ce que l'on a appris au grand jour, en compagnie de toute une armée, ce qui est consigné dans les annales d'un gouvernement, c'est écrire l'histoire. Enfin, avec les notes recueillies sur sa route, tracer un journal, et des événements observés tirer des conséquences, c'est user de son droit. Si cet ouvrage excite quelques murmures de l'autre côté de la Manche, la faute n'en est pas à l'auteur, mais au gouvernement de l'Inde, qui ne peut guère apparaître aux yeux de l'Europe, dans la nudité de sa politique, sans honte et sans remords.

****

ÉTUDES

SUR LES ÉCONOMISTES.

I.

ÉCONOMISTES-FINANCIERS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Vauban, *Projet d'une Dîme royale.* —
Boisguillebert, *Détail de la France; Factum de la France; Opuscules divers.*
— Jean Law, *Considérations sur le Numéraire et le Commerce; Mémoires et Lettres sur les Banques; Opuscules divers.*
— Melon, *Essai politique sur le Commerce.* —
Dutot, *Réflexions politiques sur le Commerce et les Finances.*
Édition nouvelle, avec des Notices historiques sur chaque auteur, des Commentaires et des Notes explicatives,
de M. Eugène Daire.

Un moyen aussi sûr qu'agréable pour apprendre une science, c'est d'étudier son histoire. Le premier aperçu d'une grande découverte, les tâtonnements, les erreurs au début, les illuminations soudaines, la lumière jaillissant du choc des idées, la part qu'il faut faire au hasard comme au génie, en un mot les leçons de l'expérience, composent un cours d'instruction plus saisissant et souvent plus profitable que la sèche exposition des principes abstraits. Appliqué à l'économie politique, ce genre d'étude offre un avantage de plus. En suivant le mouvement graduel de la science administrative dans les œuvres de ceux qui en ont été les maîtres, on voit

éclore, pour ainsi dire, les doctrines et les lois qui nous régissent, et, tout en apprenant la théorie, on se familiarise avec les difficultés de la pratique. L'idée de réunir en collection les écrits des économistes les plus célèbres, de façon à en former une sorte d'encyclopédie économique, fait donc honneur à l'éditeur qui l'a conçue : pour notre part, nous applaudissons à une entreprise dont les publications successives nous fourniront matière à d'intéressantes études.

Avant la formation des écoles systématiques qui ont reconnu pour chefs Quesnay et Smith, les écrivains politiques, attribuant naïvement les misères de leur temps au désordre des finances, ou à la pénurie des espèces, concentraient leurs méditations sur l'impôt et les mouvements du numéraire. C'est en mémoire de cette tendance qu'on les qualifie aujourd'hui d'*économistes financiers*. Cette première série, confiée à l'intelligente révision de M. Eugène Daire (1), reproduit cinq publicistes, dont les écrits, rares et négligés de nos jours, ont fait grande sensation au commencement du dernier siècle : Vauban, plus instructif qu'aucun autre de ses contemporains sur l'état de la France pendant la seconde période du siècle de Louis XIV; Boisguillebert, qui entrevit les vérités fondamentales de la science; Law, le hardi financier du régent; Melon, le théoricien du système mercantile, et Dutot, praticien expérimenté, qui eut l'honneur de poser les vrais principes sur la nature des monnaies, et sur le rôle qu'elles accomplissent dans la circulation.

Accoutumés aujourd'hui au mécanisme régulier de nos institutions fiscales, à une répartition des charges équitable ou du moins jugée telle par la majorité des théoriciens, à une perception facile et bienveillante, à une comptabilité que les autres nations nous envient, à une publicité surabondante (2), nous avons peine à concevoir la situation financière de l'ancienne monarchie. En étudiant la gestion de la fortune publique, on éprouve un vague frisson d'épouvante, comme au récit de quelque brigandage ténébreux. Ne nous hâtons pas toutefois d'accuser nos pères : transportons-nous dans le monde où ils ont vécu; sachons tenir compte de cette fatalité qui les a entraînés, sans qu'ils eussent pour se guider la lumière de l'expérience.

La révolution qui renversa la féodalité pour constituer la société moderne est, au point de vue de la science économique, un phénomène des plus curieux à observer. La féodalité était un système en vertu duquel les fonctions sociales, et particulièrement le service militaire, étaient conférés héréditairement et soldés par le revenu de la propriété donnée en fief. Depuis le haut baron jusqu'à l'homme de mainmorte, chacun récoltait les fruits de son lot de terre, à charge de paraître en armes et de fournir son service au premier appel de son supérieur. Un prélèvement sur les revenus annuels, des droits perçus arbitrairement sur les divers actes de la vie civile, les amendes et confiscations judiciaires, constituaient le budget du seigneur. Or, indépendamment de la politique des rois et de la rébellion de la bourgeoisie, un seul fait qui s'accomplissait sourdement dans les régions inférieures de la société aurait suffi pour ruiner l'organisation féodale : nous voulons parler de la dépréciation des monnaies, qui ne cessa d'amoindrir les rentes ou autres redevances féodales estimées en argent. « L'augmentation de la valeur (nominale) de l'ar

(1) Cette première série est comprise en un seul volume grand in-8°, compacte, de plus de 1,000 pages. Chez Guillaumin, libraire, galerie de la Bourse, 5.

(2) Il a été distribué, pendant l'avant-dernière session, à chacun des hommes politiques, 10,250 pages de comptes et de documents presque tous relatifs aux finances.

gent (1), dit le comte de Boulainvilliers dans sa XIIe *Lettre sur les états généraux*, et la différente évaluation de la monnaie, avaient tellement affaibli le produit des fiefs, qu'au lieu d'une pleine et entière subsistance qu'ils donnaient auparavant à leurs possesseurs, d'où s'ensuivaient l'obligation et la possibilité du service, ils se trouvaient diminués de plus des trois quarts de leur valeur primitive. » La perte était déjà évaluée aux quatre cinquièmes du temps de saint Louis ; ce que nous appelons aujourd'hui un sou est à peu près la deux millième partie du sou d'argent, qui était la vingtième partie de la livre de poids, à l'époque des premières inféodations. Les plus grands seigneurs eussent été conduits insensiblement à une extrême détresse, s'ils n'avaient pas comblé par des rapines le déficit de leurs finances. Malgré cette ressource, leurs embarras furent parfois si grands, qu'ils supplièrent les rois de leur permettre d'*abréger leurs fiefs;* c'est-à-dire d'en réaliser une partie par des ventes faites aux roturiers ou à des gens d'église. Presque tous les princes, et particulièrement Philippe-le-Bel, Charles V et Louis XI, encouragèrent une tendance conforme à leur politique secrète. Peu à peu, le service féodal se trouva désorganisé et insuffisant. Ce fut alors que la royauté s'attribua fièrement la tutelle des intérêts généraux. Sur les champs de bataille, les soldats du roi, troupes réglées et permanentes recrutées à prix d'argent, formèrent le noyau de nos belles armées nationales ; dans l'ordre civil et judiciaire, les hommes du roi, c'est-à-dire les fonctionnaires salariés et révocables, remplacèrent les agents héréditaires de la féodalité. Ainsi se constitua le monarchisme moderne, régime économique dans lequel les services publics furent rémunérés par un appointement fixe en argent, au lieu d'être soldés comme précédemment par le revenu éventuel d'un domaine.

L'obligation d'entretenir une armée, de soudoyer une administration de plus en plus compliquée, n'était pas une difficulté médiocre, surtout à une époque où on ignorait les moyens d'activer la circulation du numéraire. Les ressources particulières du souverain étaient bornées : le morcellement du territoire, l'antagonisme des provinces, ne permettaient pas même de songer à l'établissement d'un budget national. La royauté n'était pas alors, comme elle le devint plus tard, une incarnation de la puissance publique, et sa voix eût été méconnue, si elle eût réclamé loyalement, et au nom de la patrie commune, que chacun supportât un impôt proportionné à ses ressources. Les intendants de la couronne ne parvenaient donc à équilibrer les dépenses et les recettes qu'à force d'empiétements, de subterfuges et d'expédients imaginés au jour le jour. Au produit primitif du domaine royal s'ajoutèrent la taille des gendarmes pour l'entretien des troupes réglées, les droits de franc-fief, ou subside de guerre fourni par les fiefs qui n'étaient plus desservis, les droits d'amortissement payés par les roturiers acquéreurs de fiefs, les bénéfices souvent frauduleux sur les monnaies, la composition des juifs et des lombards, les cotisations des francs-bourgeois, les amendes et les confiscations. Une infinité de redevances, perçues de gré ou de force, constituèrent à la longue un budget de recettes assez respectable. En somme, prendre partout et autant qu'on pouvait était la seule maxime du souverain ; se soustraire autant que possible aux charges publiques était la première loi des sujets. Les troubles civils du XVIe siècle, les

(1) Les anciens publicistes emploient souvent dans un même sens ces mots opposés : *augmentation* ou *affaiblissement* de la monnaie ; c'est qu'en augmentant la valeur nominale attribuée à une pièce, on affaiblissait sa valeur intrinsèque et réelle.

interminables guerres du siècle suivant, les dilapidations, les prodigalités, l'insouciance coupable, ne firent qu'envenimer le désordre des finances, qui fut la plaie de l'ancienne monarchie.

A la mort de Louis XIV, l'impôt perçu par le fisc royal s'élevait à 166 millions; mais ce chiffre représentait pour l'époque une somme quatre fois plus forte, au plus bas mot, qu'elle ne le serait de nos jours. A ne considérer que la valeur métallique de l'argent, on trouve que 33 livres tournois, taillées alors dans un marc d'argent, équivalent à 50 francs de notre monnaie; en second lieu, c'est être modeste que d'évaluer au double l'augmentation du prix des denrées et de la main-d'œuvre depuis cent cinquante ans. Le budget royal de 1715 représenterait donc, en monnaie du jour, 630 millions de francs. Or, cette charge, supportée par une population qui ne dépassait pas de beaucoup dix-neuf millions d'âmes, équivaut aux plus gros budgets de notre temps. Les subsides perçus au nom du roi ne dispensaient pas d'ailleurs de la dîme ecclésiastique, de certaines redevances féodales, et des diverses contributions particulières à chaque profession, à chaque localité. Il y a plus : pour compenser les exemptions ou les faveurs accordées aux privilégiés, il fallait augmenter d'autant la cotisation des contribuables vulgaires, de sorte que pour la plupart de ceux-ci le fardeau devenait parfois intolérable. Ainsi, la *taille*, impôt fondamental qui correspondait à nos deux contributions foncière et mobilière, n'était perçue que partiellement sur les biens nobles et ecclésiastiques. Les pays d'état, c'est-à-dire les provinces d'acquisition récente, qui avaient conservé une sorte de représentation, comme l'Artois, la Franche-Comté, l'Alsace, n'acquittaient que la taille réelle ou territoriale; les pays d'élection, soumis au bon plaisir des *élus* de la couronne, payaient en outre la taille personnelle frappée arbitrairement sur les revenus, qu'elle qu'en fût la nature. Aucune loi ne réglait l'assiette de l'impôt, et l'inégalité de province à province était moins choquante encore que l'inégalité d'homme à homme. On envoyait dans chaque paroisse des officiers qui proportionnaient la cotisation de chacun à la fortune qu'on lui attribuait. Alors commençait entre les agents du fisc et les contribuables une ignoble comédie, un assaut de ruses et de prévarications. Il pouvait être facile aux personnages influents de gagner le contrôleur par séduction ou par menaces; pour les petites gens, la principale affaire était de dissimuler leur aisance. Les familles laborieuses enfouissaient leur argent et affichaient les dehors de la pauvreté. La délation d'un voisin jaloux eût suffi pour les plonger dans un abîme de tribulations. Nous n'exagérons pas. « Si quelqu'un s'en tire, dit Vauban, il faut qu'il cache si bien le peu d'aisance où il se trouve, que ses voisins n'en puissent avoir la moindre connaissance. » — « Il n'était pas rare, ajoute le digne maréchal, de voir le riche campagnard se priver du nécessaire, s'exposer au vent et à la pluie avec un habit en lambeaux, persuadés qu'ils étaient qu'un bon habit serait un prétexte infaillible pour les surcharger l'année suivante. » Quant à la manière d'opérer les recouvrements, hors le fer et le feu, dit encore Vauban, tous moyens étaient bons pour contraindre le taillable à s'exécuter. L'arrivée des collecteurs mettait, pour ainsi dire, un village en état de siége. Ne pouvant s'abuser sur la haine qu'ils excitaient, les commis n'osaient pas s'aventurer isolément, et c'était par escouades de six à sept hommes bien armés qu'ils allaient réclamer, au nom du roi, l'entrée de chaque maison.

Les aides, les traites ou douanes, les gabelles, la ferme des tabacs, ou, pour parler le langage de notre temps, les contributions indirectes, affermées à des compagnies de traitants rapaces, donnaient lieu à des abus non moins irritants pour les

particuliers, non moins funestes à la prospérité publique. On calcula au siècle dernier que, pour faire entrer 30 millions dans les caisses de l'état par le moyen des aides, la dépense effective était de 60 millions, le préjudice causé aux propriétaires de 80 millions, c'est-à-dire qu'on sacrifiait 140 millions pour en gagner 30. Le sel, que Vauban appelle « une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, » était tellement enchéri par les impôts, que le paysan, au lieu de spéculer sur les salaisons, se privait d'assaisonner ses propres aliments. Il y avait même beaucoup de provinces où cette triste économie n'était pas possible. C'étaient les pays dits de *grande gabelle*, où tout chef de famille était forcé d'acheter annuellement *le sel du devoir*, c'est-à-dire une certaine quantité de sel qu'on lui envoyait d'autorité, et qu'il devait payer, quels que fussent d'ailleurs les besoins de sa consommation. En affermant à une compagnie l'exploitation financière d'une contrée, il fallait l'autoriser à circonscrire cette localité par des barrières; de là ce réseau de douanes intérieures qui entravait tout essor commercial. Le hasard ou la faveur augmentaient ou diminuaient les charges de chaque canton. Il y eut, par exemple, un moment où, dans l'élection de Mantes, on devait acquitter onze droits divers pour parvenir à la vente des boissons; aussi la consommation y tomba-t-elle en peu de temps de soixante mille pièces de vin à quatre mille. Boisguillebert a calculé que les produits de la Chine ou du Japon importés en France augmentaient à peine dans la proportion de 4 à 1, tandis que les liqueurs expédiées à l'intérieur d'une province à l'autre subissaient une augmentation de vingt fois leur valeur, de sorte, ajoute-t-il, que les paysans du nord de la France, condamnés à boire de l'eau, auraient pu acheter du vin, si, au lieu de s'adresser aux vignerons de l'Orléanais, ils avaient pu s'approvisionner tout simplement au Japon ou en Chine. Quoique les théories économiques en faveur recommandassent le commerce extérieur, il n'y avait pas moins de vingt-six droits à payer avant de pouvoir exporter par mer les produits des fabriques françaises ou débarquer les cargaisons étrangères.

Après tant d'indignités, il était rare qu'on parvînt à mettre les recettes au niveau des dépenses. On avait souvent recours, pour combler le déficit, à des expédients ruineux ou ridicules. On escomptait les revenus des années suivantes; on vendait aux villes des exemptions ou des monopoles; on battait monnaie avec des lettres de noblesse; on instituait, pour les vendre, des charges nouvelles auxquelles on attachait un traitement, emprunts déguisés qui transformaient les créanciers de l'état en fonctionnaires inutiles. « Toutes les fois que votre majesté crée un office, disait à Louis XIV le facétieux Pontchartrain, Dieu crée un sot pour l'acheter. » Dieu créa en effet des hommes qui se glorifièrent d'être appelés « contrôleurs aux empilements des bois, jurés crieurs d'enterrement (cette seule charge produisit 800,000 livres), visiteurs du beurre frais, essayeurs du beurre salé, etc. » Ces extravagances avaient leur côté dangereux. Ces offices entraînaient des exemptions personnelles qui dérobaient aux charges publiques la plupart des hommes enrichis dans les affaires. Sous l'administration de Colbert, on comptait quarante-cinq mille familles pourvues d'offices : le mal était sans doute plus grand au temps où écrivaient Vauban et Boisguillebert.

Tel était, par rapport à la vie matérielle, ce règne dont l'éclat politique et littéraire nous éblouit encore. Ne semblerait-il pas, comme le dit ingénieusement M. Daire, qu'au temps de Corneille et de Racine, de Pascal et de Bossuet, le ciel eût fait naître chez nous tant de grands hommes à la fois pour qu'on y prît en patience les mauvaises institutions? Quand même la France n'eût pas été épuisée par des

guerres désastreuses, sa déplorable administration eût suffi pour la réduire aux dernières extrémités. Il est difficile de lire sans épouvante ce que disent Vauban et Boisguillebert des misères de leur temps. « Par toutes les recherches que j'ai pu faire, dit le maréchal, j'ai remarqué que près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là; que des quatre autres qui restent, les trois sont fort malaisées ou embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième, où je mets les gens d'épée ou de robe, les ecclésiastiques, la noblesse, les gens en charge, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles. » Une enquête faite dans l'élection de Vézelay, mais dont les résultats paraissent applicables à d'autres cantons, révèle que « la septième partie des maisons est à bas, la sixième partie des terres en friche, et les autres mal cultivées. » Dans un mouvement de généreuse indignation qui prête à sa parole inculte une sorte d'éloquence, Boisguillebert s'écrie : « Faut-il attendre la paix pour sauver la vie à deux ou trois cent mille créatures au moins qui périssent toutes les années de misère, surtout dans l'enfance, parce que les mères manquent de lait faute de nourriture, ou qui, dans un âge plus avancé, n'ayant que du pain et de l'eau, sans lit, sans vêtements, et dépourvues de forces suffisantes pour le travail, qui est leur unique revenu, succombent avant même d'avoir atteint le milieu de leur carrière? »

Dans une pareille confusion, il n'eût pas été possible d'observer les ressorts du gouvernement, et toute tentative pour asseoir systématiquement les bases d'une science nouvelle eussent été prématurées. Les hommes de bien qui se laissaient émouvoir au spectacle de la détresse publique n'étaient frappés que d'un seul fait, le désordre des finances. Ainsi furent-ils conduits à ce genre de travaux qui justifie leur titre d'*économistes financiers*. Vénérables précurseurs des économistes théoriciens, ils s'en tinrent à une sorte d'empirisme qui consiste à exposer le mal sans remonter à son principe, et à en chercher le remède avec sincérité. Au rebours des écoles qui devaient régner par la suite, ils s'occupent beaucoup moins de la production des richesses que d'une équitable répartition de la fortune acquise. Toutes leurs sympathies sont pour les faibles, et ils se constituent d'office les avocats de ceux qu'on opprime, sans le moindre espoir de popularité.

Aussi, quoique les mémoires économiques de Vauban et de Boisguillebert ne puissent plus nous intéresser qu'à titre de renseignements historiques, il est difficile de les lire sans une émotion respectueuse. L'ingénieur qui a laissé l'un des plus grands noms dans son art, celui dont les conceptions se distinguent, au jugement de Carnot, par un prodigieux agencement « de combinaisons profondes et de chefs-d'œuvre d'industrie, » l'infatigable soldat qui construisit trente-trois places neuves, restaura trois cents places anciennes, conduisit cinquante-trois siéges, et paya de sa personne dans cent quarante actions vigoureuses, le maréchal de Vauban déployait dans l'exercice des vertus civiques un genre de mérite beaucoup plus rare que l'intrépidité militaire. Obligé par les fonctions qu'il remplit si dignement pendant plus d'un demi-siècle à parcourir la France dans tous les sens, il ne s'éloigne jamais d'un cantonnement sans y avoir recuilli toutes les informations qui peuvent intéresser un homme d'état : toujours accompagné de secrétaires, de copistes, de calculateurs, de dessinateurs, il sacrifie une partie de sa fortune pour constater les faits relatifs à la guerre, à la marine, aux finances, au commerce, à la religion, à la

politique générale; mais s'agit-il de s'éclairer sur le sort du pauvre? c'est lui-même qui se charge de l'enquête. Au comble de la gloire et de la faveur, à une époque où Louis XIV lui ordonne expressément de se ménager, parce qu'il considère sa santé *comme une affaire d'état*, Vauban consacre ses *Oisivetés* (1) à parcourir les hameaux et les campagnes : il pénètre sous le chaume ou dans l'échope, interrogeant le laboureur sur le prix des journées, le marchand sur les chances de son trafic, provoquant partout la confiance par sa commisération affectueuse, consignant les griefs, recevant les avis, écoutant au fond de son propre cœur le retentissement de toutes les plaintes. Ce genre d'investigation suggéra, dit-on, aux ministres de Louis XIV l'idée de faire recueillir par les intendants des provinces les documents de nature à jeter quelque lumière sur la condition matérielle des populations; documents conservés en manuscrits, et dont le grand ouvrage du comte de Boulainvilliers sur l'*État de la France* n'est qu'un extrait raisonné. A ce titre, il serait juste de saluer le noble guerrier comme le créateur de la statistique en France, et de reconnaître, avec M. Daire, que si nous avons trouvé le nom, c'est Vauban qui a inventé la chose.

Ce qui attache le lecteur dans les écrits économiques de Vauban, c'est sa sympathie ardente pour le menu peuple qui souffre, pour « cette *partie basse* qu'on accable et qu'on méprise, et qui pourtant est la plus considérable par son nombre et par les services effectifs qu'elle rend ; car c'est elle qui, par son travail et son commerce, et par ce qu'elle paie au roi, l'enrichit et tout son royaume ; c'est elle qui fournit les soldats, les matelots, et grand nombre d'officiers, etc. » N'est-il pas remarquable de retrouver dans ces paroles adressées à Louis XIV par un de ses courtisans les principes qui devaient, en 1789, faire la fortune politique de Sieyès ? Des généreux sentiments qui animaient la grande âme de Vauban découle le *Projet d'une dîme royale*. Son bon sens et son équité naturelle, autant que ses habitudes d'observation, lui ayant fait découvrir les misères produites par le désordre des finances, il crut entrevoir la possibilité de remplacer le privilége en matière d'impôt par un système qui égalisât les charges publiques et soulageât les citoyens accablés, sans porter préjudice au trésor. Ce système a pour base, selon l'auteur dont nous conservons religieusement les paroles, « une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer à proportion de leur revenu et de leur industrie, sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser. » En conséquence, il propose de remplacer la multitude des taxes arbitraires et vexatoires comprises sous les dénominations de *tailles*, de *capitations*, d'*aides*, de *traites foraines* et de *dixièmes*, par une contribution unique, en nature ou en argent, dont la quotité flotterait, selon les circonstances, du dixième du revenu au maximum, jusqu'au vingtième en minimum. Cette contribution devait provenir de quatre sources différentes : 1° la dîme de tous les fruits de la terre, prélevée en nature, sans admettre d'exceptions en vertu de la qualité des personnes ou des priviléges locaux ; 2° dîme estimée en argent sur le produit des propriétés bâties, des industries, des rentes, des salaires, pensions, appointements, profits d'office et autres revenus, depuis le

(1) Vauban compléta ainsi une précieuse collection, qu'il distribua, en forme d'archives, sous ce titre modeste : *Oisivetés de M. de Vauban, ou Ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différents sujets.* Quelques biographes ont avancé que ce recueil ne formait pas moins de quarante volumes in-f°. Les tomes II et III seulement ont été conservés, et se trouvent à la Bibliothèque royale.

prince et le prélat jusqu'à l'homme de peine (1) et au laquais ; 3° impôt modique sur le sel, égalisé dans sa quotité, et rendu uniforme dans sa perception pour toutes les provinces et toutes les classes de citoyens ; 4° revenus fixes comprenant les domaines, parties casuelles, droits féodaux, amendes, péages et autres impôts éventuels, auxquels les innovations paraissaient difficilement applicables.

Vauban n'émettait de telles idées que pour obéir à sa conscience. Il ne s'abusait pas sur les chances du succès ; lui-même énumère les obstacles qui feront échouer son système dans un chapitre supplémentaire, édité pour la première fois par M. Daire. Il prédit la colère des nobles, atteints dans leurs priviléges ; l'opposition des hauts fonctionnaires, menacés dans leur despotisme ; les intrigues des gens de finance ; l'inertie de ces faux hommes de bien, qui n'affectionnent que leur aisance et leur tranquillité égoïste : il sent bien que l'heure n'est pas venue de soustraire le pauvre peuple « à cette armée de traitants, de sous-traitants, avec leurs commis de toute espèce, sangsues d'état, dont le nombre serait suffisant pour remplir les galères, mais qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris comme s'ils avaient sauvé l'état. » En effet, un arrêt du conseil ne tarda pas à ordonner la saisie et la destruction du *Projet de dîme royale.* « Ce ne fut donc pas merveille, dit à ce sujet le duc de Saint-Simon, si le roi, prévenu et investi de la sorte, reçut très-mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre. On peut juger si les ministres lui firent meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire unique en son genre, sa vertu, l'affection que le roi y avait mise jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du bien public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement. Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. » Les arrêts de condamnation portent la date du 14 février et du 19 mars 1707, et Vauban mourut le 30 de ce dernier mois. Ainsi l'intrépide guerrier succomba de cette même faiblesse qu'on a reprochée à un timide poëte : comme Racine, il mourut d'une disgrâce.

Pierre Le Pesant, sieur de Boisguillebert, est à peine connu. On sait vaguement qu'il était lieutenant-général au bailliage de Rouen, qu'après avoir consacré ses loisirs de jeunesse à des traductions ou à des fantaisies littéraires, il concentra ses méditations sur les affaires publiques. Un livre qu'il publia en 1697, sous le titre de *Détail de la France*, passa inaperçu. Tel doit être le sort de presque tous les plans de réforme financière qui, en général, ne peuvent être bien compris que par ceux qui ont intérêt à ne pas les admettre. Le duc de Saint-Simon raconte que Bois-

(1) L'âme de Vauban se peint dans ces lignes, écrites à l'occasion de la contribution à prélever sur les classes ouvrières : « Il faut bien prendre garde, dit-il, qu'il y a des artisans bien plus achalandés les uns que les autres, plus forts et plus adroits, et qui gagnent par conséquent davantage, et d'autres qui gagnent moins, et dont les qualités sont cependant égales. Ce sont toutes considérations dans lesquelles on doit entrer le plus avant qu'on pourra, avec beaucoup d'égards et de circonspection, et *toujours avec un esprit de charité.* »

guillebert, « dont l'esprit vif avait du singulier, » sollicita du contrôleur des finances Pontchartrain l'honneur de lui exposer ses idées : « Je sais bien, dit-il, que son excellence me prendra d'abord pour un fou, mais en second lieu elle se rendra à mon système. — Je m'en tiens au premier point, » répondit le pétulant ministre en tournant le dos au donneur d'avis. Malgré cet échec, les convictions de Boisguillebert s'exaltèrent au spectacle d'une misère toujours croissante. Il consacra dix ans de sa vie à refondre son livre avec de nouveaux développements, à lui donner une forme plus incisive, après quoi il publia son nouveau travail sous ce titre, qui sent le pamphlet: *le Factum de la France*. Le contrôle des finances était alors confié à Chamillart. Ce ministre bien intentionné, mais timide et irrésolu, parce qu'il était d'une intelligence médiocre, manda Boisguillebert, applaudit à ses idées, mais s'excusa d'en faire l'essai, prétextant l'impossibilité d'opérer une réforme radicale en temps de guerre. Boisguillebert répondit, non au ministre, mais au public; il osa lancer, comme *Supplément au Détail de la France*, une brochure de quelques pages, dans laquelle il fait une vive énumération des abus les plus désastreux, et se demande *s'il faut attendre la paix* pour y porter remède (1). Il ne fallait pas un médiocre courage pour risquer un pareil écrit en 1707, précisément à l'époque où un arrêt du conseil frappait l'illustre Vauban. La vengeance fut toutefois modérée; de puissants protecteurs en amortirent les coups. Boisguillebert, menacé dans sa fortune par un exil en Auvergne, obtint peu de temps après l'autorisation de reprendre sa charge à Rouen. Il y mourut en 1714, honoré par ses concitoyens comme magistrat dévoué, mais injustement dédaigné comme écrivain politique. Tous les historiens littéraires l'ont négligé; Voltaire seul a cité son nom jusqu'à huit fois, et toujours avec un accent de mépris qu'il est difficile de s'expliquer.

Les idées pratiques de Boisguillebert ont une telle affinité avec celles de Vauban, que les malveillants ont fait crime au maréchal d'avoir prêté à un rêveur obscur l'autorité de son nom. Toutefois, Saint-Simon affirme que ces deux citoyens, également passionnés pour le bien public, se rencontrèrent au même but sans se connaître. Comme Vauban, Boisguillebert propose de remplacer les divers genres de contribution par un impôt du dixième prélevé sur tous les biens ou revenus sans exception ; mais il veut avec raison que cette dîme soit toujours perçue en numéraire et jamais en nature. Le maréchal dévoile les faits qui le révoltent avec la franche indignation d'un noble soldat; le magistrat rouennais, en accomplissant son devoir de citoyen, cède souvent à cette curiosité philosophique qui veut approfondir les phénomènes et systématiser ses découvertes. Sa puissance analytique est médiocre, et son style n'a pas assez de consistance pour donner du corps à des notions abstraites; mais une sagacité naturelle lui fait entrevoir les vrais principes sur l'essence et la source de la richesse publique, sur le rôle des métaux précieux employés comme numéraire, sur les avantages de la libre circulation des espèces et des marchandises, sur la liberté du commerce des grains, sur le danger des impôts vicieux. Tandis que chacun expliquait à sa manière une détresse sans exemple dans les époques antérieures, Boisguillebert osa dire : Une succession de guerres ruineuses, les folles prodigalités de la cour, ont pu augmenter la misère publique, mais elles n'en sont pas la cause première. Si l'argent est rare, c'est qu'il est enfoui et non pas, comme on le suppose, exporté dans les pays étrangers. D'ailleurs, l'or

(1) Tous les paragraphes de cet opuscule commencent par cette formule : *Faut-il attendre la paix pour...*

et l'argent que vous prétendez accaparer ne sont utiles que comme moyens d'échanges; ils contribuent à l'enrichissement d'un pays, mais ils ne constituent pas sa richesse véritable, si ce n'est pour l'Inde et le Pérou, dont ils sont les productions naturelles. L'impôt, dont vous vous plaignez avec raison, n'est accablant que parce qu'il est mal réparti; le secret de la régénération, c'est l'abolition de toutes les mesures fiscales qui paralysent l'agriculture et le commerce; c'est tout simplement « la permission accordée au peuple de labourer et de commercer, ou, en d'autres termes, de s'enrichir. » Tels sont, en substance, les enseignements qui ressortent des œuvres de Boisguillebert. Sans partager l'exagération de M. Daire, qui voit en lui le « Christophe Colomb du monde économique, » on ne saurait refuser à l'auteur du *Détail de la France* cette puissance d'observation qui dénote l'inventeur. Il est probable qui si Boisguillebert avait été compris et apprécié par ses contemporains, s'il avait ressenti cette excitation fécondante que le succès détermine, il eût le premier tracé le cadre de la science économique et mérité pleinement les éloges de M. Daire, qui distingue en lui « le premier anneau de cette chaîne savante formée par les noms illustres de Quesnay, de Smith, de J.-B. Say, de Malthus, de Ricardo et de Rossi. »

La réforme proposée demeura comme non avenue. Ne nous hâtons pas de mettre en cause les ministres de Louis XIV. Bien qu'excellentes au point de vue du sens commun et de la justice absolue, les idées de Vauban et de Boisguillebert soulevaient dans la pratique des difficultés à peu près insurmontables. Les abus invétérés et passés dans les mœurs acquièrent une sorte de légitimité qui les protége en les élevant au niveau des droits naturels et imprescriptibles. Un gouvernement régulier n'accepte pas facilement l'odieux d'une mesure qui doit ressembler à une spoliation, et laisser des victimes saignantes. Les grandes réformes qui déplacent tous les intérêts exigent, pour être accomplies, l'enthousiasme d'une révolution. Reconnaissons que l'égalisation des impôts, opérée par entraînement en 1789, n'eût pas été praticable au commencement du siècle. Comment obtenir le consentement des provinces d'état, qui n'avaient reconnu la souveraineté de la couronne qu'à la condition de conserver leurs anciens usages, surtout en matière de fiscalité? Comment heurter de front un corps comme le clergé, aussi puissant par ses richesses que par son ascendant moral? Quant à la noblesse, payer une contribution en argent lui semblait une sorte de flétrissure; c'eût été reconnaître que le gentilhomme n'était plus digne de *payer de sa personne*. Ce sentiment respire dans une réfutation du livre de Vauban, publiée en 1716, en forme de *Réflexions sur le Traité de la Dîme royale,* ouvrage auquel le nouvel éditeur aurait dû faire quelques emprunts, autant par esprit d'équité que parce qu'il abonde en renseignements curieux. Une page qu'on nous pardonnera de détacher d'un livre à peu près inconnu fera sentir l'accent d'une parole vraiment noble. « Pour ce qui est de la noblesse, la charte de ses priviléges qu'on veut déchirer est écrite du plus pur de son sang. Elle en a joui sans interruption depuis l'établissement de la monarchie, et c'est le seul avantage et la seule distinction qui lui restent. Y aurait-il de la justice à l'en priver? La seule raison qu'on apporte contre elle est que tous les sujets indistinctement sont obligés de contribuer aux besoins de l'état; mais cette maxime, bien loin de lui être contraire, lui est entièrement favorable; car si les roturiers paient la taille, et si les gentilshommes en sont exempts, de combien les roturiers ne jouissent-ils pas d'autres avantages dont les gentilshommes sont privés? Les roturiers ont le commerce et les arts qui peuvent les enrichir, et cela est défendu aux gentilshommes,

à peine de déroger et de perdre les priviléges de leur noblesse. Les roturiers ne sont aucunement dans l'obligation de servir dans les armées; les gentilshommes, qui y sont engagés par honneur et par leur naissance, n'ont que des occasions de se ruiner dans le service. Si donc les premiers contribuent de leur bien, les autres ne contribuent pas moins du leur, quoique d'une manière différente, et outre cela, de leur personne, de leur sang, de leurs vies. Or, bien loin que la maxime invoquée puisse servir à priver les gentilshommes de l'exemption de la taille, il serait plus nécessaire, pour les mettre à cet égard en égalité avec les roturiers, d'augmenter leurs priviléges. » L'argumentation est pressante, il faut l'avouer. M. Daire a tort de dire que ce prétendu *impôt du sang* n'était plus alors qu'une locution traditionnelle, et qu'en réalité les roturiers marchaient sous les drapeaux comme les nobles. Le soldat, recruté à prix d'argent, était nourri et soldé pour exercer volontairement un état de son choix, tandis que le seigneur en possession d'un fief devait prendre du service forcément et à ses frais. Il est évident que le métier des armes eût suffi pour ruiner les nobles, s'ils n'avaient pas eu pour se refaire les profits secrets du métier de courtisan.

Une considération qui contribua à paralyser les projets de réforme plus encore que le respect des droits acquis, ce fut la crainte d'irriter les gens de finance. Ils étaient déjà les maîtres de la paix et de la guerre, ces hommes qui, suivant le mot de Voltaire, soutiennent l'état, comme la corde soutient le pendu. Le rigide Vauban avait beau s'écrier : « Il faut se boucher les oreilles, aller son chemin et s'armer de fermeté. » Il ignorait qu'un coffre-fort ne se prend pas d'assaut comme une citadelle. Dans les pays franchement despotiques, l'équilibre est de temps en temps rétabli par des coups d'état frappés sur les spoliateurs. Il n'en est pas de même aux époques où les formes de la justice sont respectées; alors ceux qui abusent le plus scandaleusement de leur prépondérance pour violer les lois de l'éternelle justice, sont les plus habiles à se retrancher sous la protection de la loi écrite. A mesure que les sociétés avancent, et que les relations, en se compliquant, agrandissent le rôle du crédit, le maniement de la fortune publique exige plus de fermeté et de vigilance. La lutte ténébreuse qu'il faut soutenir contre les traitants et les agioteurs devient d'autant plus fatigante pour le ministre des finances fidèle à son devoir, qu'il ne pourrait pas, comme ses collègues, retremper ses forces dans l'excitation de la popularité. Une mesure accueillie par un assentiment général mettrait en défiance ceux qui spéculent sur les abus, et elle soulèverait, de la part des hommes d'argent, une coalition avouée ou occulte, qui serait un embarras pour le gouvernement, sinon un danger pour le pays.

Pour combler l'abîme du déficit sans écraser les contribuables, sans froisser les privilégiés, sans effaroucher les gens de finance, il ne fallait rien moins qu'un magicien. Un homme aussi éblouissant par le prestige de ses manières que par la supériorité de son esprit se trouva précisément à la hauteur de ce rôle. Ce fut l'Écossais Jean Law. Fils d'un riche orfévre d'Édimbourg, Law se trouva maître à vingt ans d'un patrimoine qui assurait son indépendance. Culture intellectuelle, verve d'élocution, maintien imposant, charme de la figure, rare adresse aux exercices corporels, il réunit cet ensemble de qualités dont se compose alors le type du parfait gentilhomme. Il partage son oisiveté élégante entre le jeu, les intrigues d'amour et la fréquentation des cercles politiques. Les suites d'une affaire d'honneur le forcent à s'expatrier. Il visite en peu d'années Amsterdam, Paris, Venise, Gênes, Florence, Naples et Rome, déjà ruiné et réduit aux ressources éventuelles de

son industrie, mais trouvant toujours le moyen de bien mener la vie, affichant, comme par le passé, les bonnes grâces du cavalier libertin, le magnanime sang-froid du beau joueur, la pénétration du roué politique; se faisant remarquer surtout par une aptitude innée à résoudre les problèmes de finance. A force de combiner les chances aléatoires, le jeu devient pour lui une profession lucrative : c'est ordinairement avec 100,000 livres qu'il se présente à une table de pharaon, et, pour compter plus vite, il fait fabriquer à son usage des jetons d'or de 18 louis. Cependant les spéculations du tapis vert sont loin de lui suffire : il ouvre à son intelligence une carrière plus digne d'elle. Le jeu sur les effets publics, métier ténébreux dont les secrets ne sont connus alors que d'un très-petit nombre d'adeptes, lui procure en peu de temps des bénéfices considérables, à tel point qu'après des prodigalités qui l'égalent aux plus grands seigneurs, il peut réaliser, à son arrivée en France, 1,600,000 livres, c'est-à-dire 2,857,000 francs de notre monnaie.

Le genre d'existence que Law s'était fait avait attiré son attention sur l'essence et la fonction du numéraire, sur la mystérieuse puissance du crédit. Sans être précisément ce que nous appelons aujourd'hui un économiste, il avait acquis sur les phénomènes économiques des notions qui manquaient alors à la plupart des hommes d'état. A une époque de crise et de détresse presque générale, l'heureux agioteur, fasciné le premier par ses théories, se crut appelé au rôle de réformateur. Il commença par mettre ses lumières au service de son propre pays. La banque d'Écosse, constituée en 1695, sur des principes vicieux, essayait de se régénérer. A cette occasion, Law s'empressa de formuler ses découvertes financières dans un volumineux mémoire intitulé : *Considérations sur le Numéraire et le Commerce*, travail qu'il présenta lui-même au parlement écossais, sans réussir à le faire adopter. Ce mémoire, qui est l'ouvrage le plus étendu de l'auteur et l'expression la plus complète de sa doctrine, développe les idées qui suivent : — La monnaie est le principe du travail et de la richesse; les métaux précieux ne remplissent que par abus le rôle d'agents de la circulation. Il dépend du prince de les remplacer par du numéraire en papier, et cette substitution sera sans danger, pourvu que la quantité du papier émis ne dépasse pas les exigences de la situation commerciale. Non-seulement cette émission procurera d'énormes bénéfices au gouvernement qui s'en réservera le monopole, mais elle mettra en rapport toutes les forces productives du pays, parce qu'il deviendra possible d'avancer un capital d'exploitation à tous ceux qui auront une garantie quelconque à offrir. — Cette doctrine, on le voit, est une exagération erronée et dangereuse des principes sur lesquels repose la science du crédit, exagération excusable d'ailleurs chez celui qui le premier entrevoit, dans l'extase du génie, une idée nouvelle et féconde. Quant aux moyens d'application, Law savait mesurer son système aux circonstances politiques. En Écosse, par exemple, il proposait l'institution d'une banque territoriale qui aurait livré aux propriétaires du papier ayant cours obligatoire jusqu'à concurrence d'une certaine portion de la valeur de leurs terres. Repoussé par ses compatriotes, il fit vainement des offres de service au gouvernement anglais, à l'empereur d'Allemagne, au duc de Savoie, aux ministres de Louis XIV. Il trouva enfin accès auprès du régent, et ce prince qui, dit-on, s'était parfois enfermé avec un chimiste pour chercher la pierre philosophale, put croire un instant qu'il l'avait trouvée dans les axiomes du financier écossais.

Que risquait-on d'ailleurs à faire une tentative? Le grand roi laissait à son successeur un royaume complétement ruiné. Le capital de la dette publique, divisé en

rentes consolidées et en dettes flottantes représentées par du papier à terme, était de 2,356.000.000 liv., qui équivaudraient à plus de 4 milliards de notre monnaie. Quoique l'impôt figurât sur les états pour une somme de 166 millions, les revenus libres ne dépassaient pas ordinairement 68 millions; pour l'année courante, cette faible ressource avait été absorbée à l'avance : à peine pouvait-on espérer un recouvrement de 4 à 5 millions pour les derniers mois de l'année. Les revenus des exercices suivants étaient également amoindris. Or, la moyenne des dépenses publiques était alors d'environ 200 millions par année : il y avait à prévoir en outre les échéances des billets royaux, qu'on évaluait à 700 millions. Quant aux emprunts, il n'y fallait pas songer. Louis XIV, peu de temps avant sa mort, avait été obligé de jouer, auprès des traitants et des maltotiers, le rôle de courtisan pour obtenir une somme de 8 millions, qu'on daigna lui donner en échange de 32 millions d'effets royaux, c'est-à-dire à raison de 400 pour 100 ! Le seul dénoûment qu'il fût possible de prévoir, c'était la banqueroute, remède désespéré auquel il est toujours temps de recourir. Dans cette extrémité, le régent se livra corps et âme à l'Écossais, de même qu'un siècle plus tôt on se fût donné au malin génie.

Il serait ici hors de propos de reproduire l'histoire du fameux *système*, la plus vaste, la plus aventureuse, la plus bizarre des expériences financières qu'une nation ait jamais risquées. Nous ne rappellerons pas les extravagances de la rue Quicampoix, ni cette espèce de miracle qui fit que, pendant plusieurs mois, tout le monde méprisa l'or et l'argent, ni cette frénésie qui poussa une action de 500 livres jusqu'à 20,000 livres, pour la laisser retomber plus tard au-dessous d'un louis, ni enfin l'ébahissement stupide du public après le bouleversement général des fortunes. Tous les détails désirables sur les opérations du financier écossais sont consignés dans la notice de M. Daire. Ce travail fort étendu met les faits à la portée des lecteurs de toutes les classes; mais il doit être particulièrement apprécié par ceux qui savent combien il est difficile de parler la langue des affaires sans sacrifier l'élégance et la précision. Nous reprocherons seulement à M. Daire le ton d'aigreur qu'il ne peut s'empêcher de prendre en contrôlant le récit du plus célèbre de ses devanciers : ces rectifications, qui n'ont pas l'accent d'une controverse bienveillante, sont des discordances nuisibles à l'effet général du morceau. S'il était vrai que M. Thiers eût commis quelques inexactitudes en crayonnant capricieusement le portrait de Law, il faudrait rappeler avec insistance qu'il a prodigué dans cette esquisse ces traits heureux qui donnent du relief à une physionomie, et communiquent à des études positives la séduction d'une fantaisie littéraire.

Une sorte de rancune traditionnelle poursuit encore la mémoire de Law : on dirait qu'après plus d'un siècle les gémissements de ses innombrables victimes trouvent encore des échos. Toutefois, en s'élevant au-dessus des passions individuelles, on doit reconnaître que le passage du hardi novateur n'a pas été sans quelque profit pour la France. Lorsqu'il fut admis dans les conseils du régent, la situation était désespérée, à tel point que les plus habiles n'entrevoyaient d'autres issues qu'une banqueroute ouverte ou une révolution dans l'état des personnes. On redoutait une crise dangereuse : grâce au *système*, la banqueroute et la révolution s'accomplirent en effet, mais à l'insu de tout le monde, et dans le délire d'une sorte d'orgie au sortir de laquelle personne n'avait le droit de se plaindre. Le gouvernement se trouva libéré d'une grande partie du fardeau qui l'accablait (1); tous les

(1) On avait remboursé le capital des rentes sur l'état avec des actions de la Compagnie

capitaux du pays ayant été remués, la circulation longtemps suspendue avait repris son cours. Quelle que soit d'ailleurs la sévérité du juge, la circonstance atténuante ne manque pas à l'accusé. C'est sa bonne foi, son désintéressement. Il aurait pu mettre en réserve des trésors; il ne s'abaissa pas jusqu'à prévoir un revers de fortune. Lorsqu'il dut fuir devant l'exécration publique, il quitta ce pays où il avait apporté une fortune considérable avec 800 louis, produit d'un remboursement inattendu qui lui fut fait à l'instant du départ. Retiré à Venise, il vécut neuf ans encore dans un état de pénurie, interrompu seulement par les bonnes chances du jeu.

Le publiciste nous intéresse ici plus que l'homme d'état. Nous avons déjà dit que Law ne fut pas, à proprement parler, un écrivain économiste ; on ne retrouverait pas en lui un de ces maîtres qui se placent en présence du public et prennent la plume dans l'intention de vulgariser une découverte. Tous ses écrits sont des mémoires à l'appui des opérations qu'il méditait. Ses *Considérations sur le Numéraire*, soumises au parlement d'Écosse comme introduction à son projet de banque territoriale, n'ont été traduites en français que postérieurement, par M. de Sénovert, le premier collecteur de ses œuvres (1). Ses divers *Mémoires sur les Banques et les Monnaies*, adressés au régent ou à ses conseillers, ne sont que des exposés de motifs du *système;* les lettres publiées dans les journaux du temps tiennent lieu de prospectus à l'adresse du public. Ces écrits fort ingénieux révèlent une remarquable perspicacité : ils contiennent néanmoins des erreurs de doctrine qui, dans l'application, devaient aboutir à une catastrophe. Law acceptait sans contrôle les idées qui régnaient de son temps en matière de politique commerciale. Sous l'influence de ce *système mercantile* qui avait pour but l'accumulation des métaux précieux, il croyait qu'une nation, de même qu'un particulier, est d'autant plus riche qu'elle possède plus de numéraire ; son erreur était de croire que le capital mobile destiné aux échanges, faible portion de la richesse d'un pays, en constitue à lui seul la richesse entière. Avancer d'une manière absolue, comme on l'a fait souvent, même depuis Law, que « toute augmentation de numéraire ajoute à la valeur d'un pays, » c'est émettre un axiome fort dangereux. L'accroissement du capital circulant est à la vérité un grand bienfait pour les peuples arriérés à qui manque l'argent, le premier outil du travail : chez ceux-ci, à mesure que le mouvement des capitaux est accéléré, toutes les entreprises, jusqu'alors languissantes, semblent vivifiées par enchantement ; les bras inoccupés trouvent facilement un emploi utile ; on remarque une sorte d'épanouissement général, qui se manifeste surtout par un accroissement de population. Supposez au contraire, chez un peuple déjà enrichi par l'industrie, une augmentation subite et excessive du numéraire; il n'en résultera qu'une perturbation nuisible à tous les intérêts, et particulièrement à ceux de la classe pauvre. Le cercle des spéculations profitables étant épuisé, le capital surabondant cherchera à s'utiliser à tout prix ; il se fera concurrence à lui-même,

des Indes. Cette opération ayant été faite au plus fort de la hausse, il arriva que les rentiers crurent faire une excellente affaire en recevant, au cours de 5,000 livres, des actions de 500 livres.

(1) Cette première édition (1790) a servi de base à la réimpression de M. Daire. Celle-ci est enrichie de quatre *Lettres sur le nouveau système des Finances*, publiées par Law dans le *Mercure de France* de 1720, et d'un *Mémoire* fort remarquable *sur les Monnaies*, que Forbonnais nous a conservé, en l'insérant dans ses propres œuvres.

et se dépréciera par sa profusion. Un prompt renchérissement de toutes les marchandises aura pour effet de déranger l'équilibre des fortunes et de rendre impossibles les relations commerciales avec l'étranger.

On était si loin d'un pareil excès, au commencement du XVIII[e] siècle, qu'il était difficile de le prévoir, même théoriquement. Pour les administrateurs, l'augmentation du numéraire était vraiment le grand problème à résoudre. Comment atteindre ce but? Les anciens financiers croyaient, sur la foi des docteurs de l'église, qu'une pièce n'est qu'un signe représentatif, qu'un billet dont l'effigie du prince est la signature, et dont la matière est indifférente. En conséquence, ils refondaient la monnaie pour faire deux ou trois pièces avec une; ou, plus simplement, ils se contentaient de *remarquer* les anciennes pièces pour leur attribuer une valeur plus élevée. Law comprit fort bien que la pièce de monnaie est un billet portant en lui-même sa garantie, c'est-à-dire que sa valeur conventionnelle a pour base sa valeur intrinsèque comme métal. Mais, précisément parce que l'or et l'argent, en leur qualité de marchandises, sont soumis à des variations de hausse et de baisse, de rareté et de surabondance, Law prétendit qu'il y aurait avantage à les remplacer par de la monnaie de papier. De la sorte, disait-il, le nouvel agent de la circulation, le papier, émis sous bonne garantie et avec une sage réserve, conserverait une valeur strictement déterminée, et serait toujours proportionné aux besoins du pays, par la facilité qu'on aurait d'étendre ou de restreindre l'émission. Il restait, dans cette hypothèse, à trouver la garantie du papier-monnaie. L'ambition de ceux qui demandent aujourd'hui l'extension illimitée du crédit était déjà le rêve de Law. Il voulait mobiliser, en les représentant par des billets, les valeurs qui, par leur nature, sont exclues de la circulation. En Écosse, il conseillait de donner pour gage au papier de la banque la propriété territoriale; en France, il croyait constituer un fonds de réserve suffisant avec le produit éventuel de l'impôt et les bénéfices présumés des grandes compagnies privilégiées pour le commerce maritime. Ces garanties pourraient être suffisantes pour de simples obligations cotées sur la place, et transmises de gré à gré, comme des coupons de rente ou des actions de commerce; elles cessent d'être valables pour du papier-monnaie ayant une valeur précise et un cours obligatoire. Veut-on que le papier tienne lieu de monnaie? Il faut lui assurer une garantie certaine et immédiatement réalisable. Si les billets de la banque de France sont préférés à l'argent, c'est qu'on sait bien que l'encaisse de cet établissement, ses lingots et son portefeuille constituent une valeur *disponible* supérieure à ses émissions. Si, au lieu d'un trésor métallique, la banque possédait une richesse dix fois plus grande en fonds de terre, l'incertitude de la réalisation ne manquerait pas de faire subir une dépression à ses effets. Quant à la promesse de proportionner le numéraire aux demandes du commerce, de façon à ce que « la monnaie ne soit jamais ni à trop bon marché, ni trop chère, » c'est encore une illusion. Outre qu'il n'est pas facile d'apprécier les besoins de la circulation, il n'y a, ce nous semble, qu'un moyen de retirer des mains du public le papier surabondant; c'est de le rembourser avec des valeurs réelles. Or, nous ne concevons pas comment ce remboursement pourrait avoir lieu, si on opérait la démonétisation de l'or et de l'argent qui a été, suivant M. Daire, l'idée fixe de Law. Au lieu de pouvoir resserrer la circulation des billets en temps de crise, il arrive presque toujours, au contraire, qu'on est obligé d'en augmenter le nombre pour compenser leur avilissement. Ce fut ainsi que Law le premier se trouva entraîné à lancer pour plus de deux milliards et demi de billets de banque, sans compter les actions des

compagnies, et que la république, malgré sa bonne foi, fabriqua pour quarante-cinq milliards d'assignats. Beaucoup d'économistes répètent encore d'après Ricardo, l'un des oracles de la science, que « le numéraire est parfait quand il ne consiste qu'en papier, mais en papier parfaitement égal en prix à la quantité de métal fin de toutes les pièces qu'il représente. » C'est émettre un vœu convenable en théorie, mais sans application durable dans la pratique.

La destinée de Law fut de tous points bizarre. Cet homme qui avait rendu service à la France par des opérations suspectes de fraude fut, comme publiciste, utile à la science par des théories entachées d'erreur. Dégoûtés pour jamais des innovations, les hommes d'état s'enfoncèrent systématiquement dans l'ornière de la routine, et, jusqu'à la crise de 1789, vécurent au jour le jour des plus déplorables expédients financiers. Mais, dans l'élite du public, l'attention demeura vivement excitée sur les phénomèmes du crédit et sur l'importance des opérations commerciales. Les cercles littéraires s'applaudirent de trouver dans les problèmes d'économie sociale un texte de controverse en harmonie avec l'exaltation philanthropique de la philosophie régnante. Au premier rang des ouvrages en faveur desquels la vogue se déclara, il faut placer l'*Essai Politique sur le Commerce*, qui eut quatre éditions en peu d'années. L'auteur, Jean-François Melon, employé dans les conseils de la régence, et plus tard secrétaire particulier de Law, n'est toutefois qu'un bel esprit enclin au paradoxe et d'une médiocre pénétration. S'il déploie une certaine habileté de vulgarisation, c'est moins parce qu'il possède les secrets de la logique et de l'art d'écrire que parce qu'il sacrifie au mauvais goût pour se mettre à l'unisson des esprits vulgaires. S'agit-il, par exemple, de résumer l'histoire financière de la régence? il emprunte le jargon allégorique des mauvais romanciers de son temps. Le bramine *Elnaï* (Law) veut faire le bonheur des habitants de l'île de Formose (les Français) ; père de la belle *Panima* (la banque), princesse douée d'une puissance magique, il la marie au prince des Formosans *Aurenko* (le régent) ;.... etc. Cet épisode, imaginé sans doute pour égayer un sujet sérieux, peut donner une idée d'une *Histoire allégorique de la Régence*, qui fut le début littéraire de l'auteur. Ces niaiseries sont moins choquantes peut-être que certaines contradictions, certains paradoxes de Melon. Il se déclare pour la liberté du commerce dans l'intérêt du consommateur, et, après un éloge de l'esclavage, il conclut à la possibilité de son rétablissement en Europe. Il soutient que l'altération des monnaies, si fréquente et si funeste au moyen âge, est licite et avantageuse, parce que cette mesure, étant profitable aux débiteurs, tourne au profit du gouvernement qui a toujours des dettes, et du peuple lui-même, où les débiteurs sont toujours en plus grand nombre que les créanciers. Dans un chapitre sur l'industrie, un des plus piquants de l'ouvrage, il semble entrevoir les merveilles de cette attraction passionnée si chère aux fouriéristes, et il recommande le mélange des hommes et des femmes dans les ateliers. « La nature, dit-il, a mis dans les deux sexes un désir réciproque d'être ensemble, de se plaire et de se servir mutuellement. Ce que la galanterie et la politesse font faire à des hommes du monde, le paysan le fait grossièrement pour la paysanne : il veut paraître fort à porter la hotte, comme le chevalier à porter la cuirasse. Lorsque des hommes et des femmes travailleront ensemble à la construction d'un canal ou d'un grand chemin, le travail sera plus animé et moins dur. Otez-en un sexe, l'autre aura peu d'empressement à y aller. » Ces bizarreries, il est juste de le dire, sont rachetées par quelques idées judicieuses et fécondes. On ne pouvait d'ailleurs éviter de comprendre l'*Essai sur le Com-*

merce dans une collection des écrivains économiques qui ont fait époque. Suivant la remarque de M. Daire, Melon est le véritable théoricien de l'école mercantile, et le grand succès obtenu par son œuvre permet de la considérer comme un écho des doctrines politiques en faveur dans les hautes classes de la société après les orgies de la régence et le bouleversement du fameux *système*.

Un service dont il faut savoir gré à Melon a été de provoquer des études et des publications utiles, notamment les *Réflexions sur le Commerce et les Finances* de Dutot, qui à son tour a été combattu par le fameux financier Paris-Duverney. Tout ce qu'on sait de Dutot, c'est qu'il était caissier de la Compagnie des Indes pendant la gestion de Law. Homme de savoir et de pratique, plus à portée qu'aucun autre d'observer les effets de la circulation des espèces, il crut faire acte de bon citoyen en protestant contre des doctrines pernicieuses dont un gouvernement inhabile et corrompu n'eût pas manqué d'abuser. Nous avons déjà parlé de cette complaisante théorie en vertu de laquelle les espèces métalliques ne cessèrent d'être affaiblies, en France comme dans le reste de l'Europe, depuis les premiers âges des monarchies modernes jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Précisons les faits. Sous les premiers successeurs de saint Louis, avec une livre d'argent au poids, on taillait environ sept livres de compte : aujourd'hui, avec un demi-kilogramme équivalent de la livre, on fabrique une valeur de 100 francs. Comme théoricien, Law avait vivement condamné cet expédient désastreux; il avait eu l'honneur de démontrer que toute pièce de monnaie est une marchandise dont la valeur d'échange est indépendante de la volonté du souverain. Arrivé au pouvoir, il tourmenta les espèces avec plus d'impudence qu'aucun de ses devanciers; mais ce n'était plus pour spéculer sur la dépréciation. Uniquement préoccupé de faire prévaloir sa monnaie de papier, il voulait destituer, pour ainsi dire, la pièce d'argent de sa valeur intrinsèque, en lui imprimant des variations convulsives. Ainsi, en 1720, une pièce d'une livre émise par le gouvernement se composait un jour de la 61e partie d'un marc d'argent, quelques jours après de la 130e; puis elle remontait jusqu'à la 14e partie, pour déchoir rapidement jusqu'à la 173e. Ces manœuvres audacieuses étaient de nature à laisser sur la mémoire de l'Écossais une sorte de flétrissure.

Ce fut peu de temps après que Melon, disciple de Law, émit sur la circulation du numéraire les principes que nous avons déjà eu occasion de condamner. Sans nier absolument que les espèces métalliques eussent cette valeur intrinsèque qui leur sert de garantie, il soutenait que les falsifications pouvaient, en certaines circonstances, tourner à l'avantage du pays, et qu'alors il entrait dans les devoirs de l'homme d'état de les pratiquer. A une époque d'inexpérience presque générale, son argumentation était spécieuse : elle avait séduit Voltaire lui-même. Le judicieux Dutot prit alors la plume pour établir qu'on ne doit pas plus toucher aux monnaies qu'aux autres mesures, et, depuis la publication de son livre, il ne s'est plus trouvé un administrateur assez inconsidéré pour spéculer sur la détérioration du numéraire. Il faut distinguer, dans les *Réflexions sur les finances*, la portion dans laquelle Dutot se propose de disculper Law, son protecteur, de celle où l'intelligent caissier expose les résultats de sa propre expérience. Dans son plaidoyer en faveur d'un maître qu'il admirait, Dutot a insinué des erreurs de doctrine et des allégations de faits qui ont été rudement réfutés par Paris-Duverney, l'ennemi personnel de Law. Dans sa thèse économique, au contraire, l'auteur fait preuve d'une remarquable sagacité. Il a l'art d'appuyer le raisonnement abstrait par des recherches d'érudition

qui relèvent son livre en lui communiquant l'inépuisable intérêt des traités historiques. Veut-il prouver, par exemple, que l'altération des monnaies est aussi préjudiciable aux princes qu'aux sujets? Il constate minutieusement le total des revenus publics, la valeur relative de l'or et de l'argent, et le coût des denrées principales à diverses époques de notre histoire. Avec ces éléments de comparaison, et après une infinité de calculs, il arrive à conclure que les rois du XVIe siècle, quoique percevant en tributs des sommes *nominalement* inférieures à celles qui étaient perçues par leurs successeurs, se trouvaient en réalité plus riches ; qu'ainsi le budget de Louis XV, estimation faite de la puissance relative du numéraire à diverses époques, était inférieur de 66 millions à celui de Louis XII, de 128 millions à celui de François Ier, de 124 millions à celui de Henri II, de 163 millions à celui de Henri III (1). Ces calculs ne se prêtent pas à une vérification rigoureuse ; mais, fussent-ils inexacts, ils auraient encore le mérite de constater les effets de l'avilissement progressif des valeurs monétaires, phénomène sur lequel on a le tort de fermer les yeux aujourd'hui, et qui mériterait pourtant d'être pris en considération sérieuse, surtout dans l'intérêt des classes pauvres : car il pourrait arriver que les abus du crédit produisissent à la longue, au profit des gens de finance, à peu près les mêmes effets que ces falsifications d'espèces pratiquées au moyen âge par le souverain.

Une réaction devait suivre inévitablement la prétendue réforme financière. On entrevit d'instinct que la spéculation la plus propre à enrichir véritablement la France serait l'exploitation des ressources naturelles de son territoire. Cette idée eut pour interprètes les *physiocrates,* qui les premiers réduisirent en corps de doctrine la science des intérêts matériels, et lui donnèrent le nom d'*économie politique,* qui lui est resté. Les écrivains de cette estimable école, Quesnay, Mercier de la Rivière, Letrosne, Mirabeau le père, Dupont de Nemours, Turgot, fourniront matière à de prochaines publications que nous ne manquerons pas d'examiner. L'intérêt qui s'attache à la première série est de bon augure pour celles qui vont suivre. M. Daire, il y a justice à le répéter, a fait preuve de zèle et d'intelligence dans l'accomplissement de sa tache laborieuse. Ses notices biographiques sont bien étudiées et de bon style; ses notes, abondantes sans profusion, éclaircissent tout ce qui a rapport aux lois, aux doctrines, aux locutions tombées en désuétude. Ces retours continuels du temps passé à l'époque présente ont permis à l'auteur de constater les progrès de la science, et de signaler les problèmes dont la solution est encore à désirer. Ses sympathies franches et généreuses ne se défendent pas assez, dans l'expression, des habitudes d'un libéralisme un peu déclamatoire. Dans les allusions fréquentes aux choses de ce temps, l'aigreur de la polémique quotidienne perce un peu trop peut-être pour un livre qui mérite de rester comme un monument scientifique. Au surplus, il ne faut pas trop blâmer chez un écrivain cette nuance de fanatisme pour la science qui occupe toutes ses pensées : elle a pour cause l'excitation d'un travail opiniâtre, et témoigne de la sincérité de ses convictions.

Ceux qui étudieront ces économistes primitifs que nous avons essayé de faire connaître, en garderont sans doute une impression que nous avons continuellement

(1) Dans cette évaluation, Dutot laisse en dehors l'argent absorbé par l'intérêt des dettes publiques. Il ne compte que la partie disponible et applicable aux dépenses courantes. Il prend aussi en considération les acquisitions territoriales de la France pendant le XVIIe siècle.

ressentie pendant le cours de notre travail : c'est qu'en observant les sciences économiques à leur point de départ, on demeure convaincu qu'elles ont déjà beaucoup fait pour l'amélioration matérielle des sociétés, et qu'au tableau des abus et des misères du temps passé, on se sent disposé à plus d'indulgence pour les hommes et pour les choses de notre temps.

A. Cochut.

DE LA

DISCUSSION DE L'ADRESSE

ET

DE LA SITUATION DES PARTIS.

Il y a six semaines, au moment où la session s'est ouverte, les ministres et leurs amis étalaient en tous lieux une confiance présomptueuse. A les entendre, la politique du cabinet avait remporté, au dehors comme au dedans, une victoire éclatante et définitive, une victoire telle que les adversaires de cette politique devaient eux-mêmes reconnaître leur défaite et se condamner au silence. Jamais d'ailleurs l'opinion publique n'avait été plus satisfaite, la vie politique plus éteinte, l'opposition plus divisée et plus impuissante. C'est tout au plus si deux questions spéciales, celle de l'Université et celle des légitimistes, pouvaient soulever quelques débats dans la chambre. Sur tout le reste, le cabinet n'avait pas un mot à dire. Il lui suffisait de monter au Capitole et de rendre grâce à la fortune.

Assurément, cette opinion n'était pas celle des hommes politiques de quelque valeur, de ceux dont l'œil est assez pénétrant pour saisir la réalité à travers de vaines apparences. Sous quelques faux semblants plus ou moins spécieux, ces hommes distinguaient très-nettement une politique stérile au dedans, faible au dehors. Ils savaient aussi qu'une telle politique, quel que fût son succès passager, ne peut convenir longtemps à la France, dont elle mine, dont elle détruit à la fois la grandeur et les institutions; mais au milieu de l'abattement des esprits et de la fièvre des intérêts privés, ces hommes doutaient que le jour du réveil fût venu. S'ils comptaient faire entendre de généreuses protestations, c'était donc sans espoir d'un

résultat immédiat et pour préparer un meilleur avenir; c'était aussi pour accomplir leur devoir envers eux-mêmes et envers leur pays. Ainsi, ministériels et opposition, tout le monde s'accordait sur un point : c'est que le cabinet n'était pas quant à présent sérieusement menacé, et que, selon toute probabilité, il traverserait facilement la session.

Depuis ce moment, aucun événement extérieur ou intérieur n'est survenu. De plus, une adresse préparée par une commission presque exclusivement ministérielle a été votée sans un seul amendement. Cependant il n'est personne qui ne sente que la situation respective des partis est notablement modifiée. Il n'est personne qui ne voie que le parti ministériel, malgré sa victoire, est inquiet, troublé, travaillé par de sourds mécontentements et des divisions intestines, tandis que l'opposition, malgré sa défaite, est pleine de confiance, d'énergie, d'activité. Il n'est personne enfin qui ne dise que le cabinet a reçu de cruelles blessures et qu'il est douteux qu'il y survive longtemps. D'où vient un changement si prompt et si complet?

Beaucoup de causes y ont concouru; mais ces causes peuvent toutes se réduire à deux. L'opposition, malheureusement divisée depuis dix-huit mois, a senti le besoin de se réorganiser, et s'est réorganisée. Le ministère a trouvé le moyen d'accumuler en trois semaines plus de fautes qu'il n'en aurait fallu jadis pour tuer trois ou quatre cabinets, des fautes qui ont fait toucher au doigt les erreurs fondamentales et les vices de sa politique. La réorganisation de l'opposition et les fautes récentes du ministère, voilà donc les deux faits qu'il s'agit d'abord d'examiner et de mettre en lumière. Il sera bon de rechercher ensuite ce qu'il convient de faire dans la situation nouvelle des partis, et comment la France peut sortir d'une situation pleine de difficultés et de périls.

En 1842, après une session où les diverses nuances de l'opposition constitutionnelle avaient paru se réunir sur un terrain commun, la chambre, on le sait, fut dissoute, et toutes les opinions durent se soumettre au jugement du pays. Bien que partiellement faussé par de déplorables manœuvres, ce jugement fut tel que la retraite du ministère paraissait inévitable, quand un affreux malheur vint soudainement frapper la France, et confondre dans un sentiment commun tous les hommes dévoués au gouvernement de juillet. La question ministérielle disparut aussitôt devant la question dynastique, et l'opposition constitutionnelle tout entière consentit à ajourner ses justes griefs jusqu'au jour où la loi aurait, autant que possible, comblé le vide qui s'était fait auprès du trône et assuré l'avenir. C'était une noble, une bonne résolution, et qui devait porter ses fruits. Malheureusement, au dernier moment, une dissidence imprévue éclata entre la gauche et le centre gauche, non sur la personne ou les pouvoirs du régent futur, mais sur la manière dont la régence devait être constituée. Plus malheureusement encore, cette dissidence fut commentée, exploitée, envenimée, de telle sorte qu'entre les deux partis qui font la force de l'opposition, la bonne harmonie cessa d'être aussi complète. C'est dans cette situation que s'ouvrit la dernière session et que le ministère dut pour la première fois expliquer sa politique devant la chambre nouvelle et la faire approuver.

Voici, je crois, quelle était, à cette époque, la statistique réelle de la chambre. Las de soutenir une politique qui n'était pas la leur, M. Dufaure, M. Passy et leurs amis avaient définitivement rompu avec le ministère et passé dans les rangs de l'opposition. En joignant leurs votes à ceux des diverses oppositions, on arrivait à 220 voix; mais il n'en faut pas conclure que les 239 voix qui restaient appartinssent

au ministère. Sur ces 239 voix, le ministère n'en pouvait revendiquer que 200 à peu près. Il y avait donc entre le parti ministériel et l'opposition trente à quarante députés peu bienveillants pour le ministère, peu disposés à l'appuyer, mais qui n'étaient pas encore décidés à le renverser. Je ne crois pas me tromper en affirmant que, si les deux fractions principales de l'opposition eussent été unies alors comme l'année précédente, la plupart de ces députés flottants se seraient joints à elle et auraient donné force au jugement du pays. Pourtant, il faut en convenir, les divisions plus apparentes que réelles de l'opposition constitutionnelle faisaient craindre son triomphe, et le silence des uns, comme les discours des autres, pouvaient inspirer sur les difficultés du lendemain d'assez légitimes inquiétudes. Le jour où la question de cabinet se posa sur les fonds secrets, le ministère, à sa grande surprise, eut donc 45 voix de majorité.

On pourrait, en décomposant cette majorité, retrancher encore quelques-unes de ces 45 voix; mais ce serait un travail stérile, et il est plus simple de reconnaître qu'à cette époque il y avait dans la chambre, au moins jusqu'au jour où l'opposition reconstituée serait en mesure de prendre elle-même le pouvoir, une majorité décidée à laisser vivre le cabinet. Cette majorité était-elle également décidée à le laisser gouverner? C'est une autre question. M. Duchâtel, qui paraît penser qu'un cabinet, quand il vit, gouverne toujours assez, a trouvé la distinction fort ridicule. « Fallait-il donc, s'est-il écrié, que le cabinet se retirât parce que la loi des monnaies était rejetée? » Non sans doute; toutefois, en parlant ainsi, M. Duchâtel oubliait qu'outre la loi des monnaies, et sans rappeler l'enquête électorale et le droit de visite, le cabinet avait vu rejeter ou modifier profondément dans le cours d'une seule session quatre lois de chemin de fer, la loi du roulage, la loi du rachat des canaux, la loi des sucres, la loi des ministres d'état, le crédit pour les établissements de l'Inde, ainsi que plusieurs autres crédits, c'est-à-dire à peu près toutes les lois d'un grand intérêt politique ou matériel. Il oubliait que dans les deux questions même qu'il lui plaisait de citer après coup comme questions de cabinet, celle de l'effectif et celle des îles Marquises, le ministère n'avait pu entrer au port qu'en jetant à l'eau une portion de son bagage. Il oubliait enfin qu'à une époque peu éloignée, M. Guizot et lui s'étaient fait une arme contre un autre ministère d'échecs bien moins graves et bien moins nombreux.

Quoi qu'il en soit, puisque le ministère d'une part et la majorité de l'autre trouvaient cette situation suffisamment digne et régulière, rien n'empêchait qu'elle se prolongeât en 1844 comme en 1843, surtout si, en 1844 comme en 1843, l'opposition restait désunie et presque silencieuse. Quand, au lieu de concentrer tous ses efforts sur quelques points, l'opposition se plaît à les diviser, à les éparpiller selon le caprice de chacune des fractions qui la composent; quand, ce qui est plus fâcheux encore, elle dépense en rivalités, en jalousies intestines, tout ce qu'elle a de puissance et de vitalité, il est bien clair en effet que le parti du ministère en profite pour se grossir et se consolider. En outre, l'expérience de tous les temps démontre que, dans les gouvernements représentatifs, l'opposition ne vit et ne se fortifie que par la parole publique. L'opposition n'a point entre les mains la masse d'emplois et de faveurs à l'aide desquels le pouvoir est maître de satisfaire les ambitions et les vanités individuelles. Elle ne dispose pas davantage de tous ces fonds communs, qui, distribués plus ou moins arbitrairement dans le pays, entraînent et modifient tant de convictions. Elle ne trouve pas enfin dans une hiérarchie régulièrement établie un instrument tout fait de discipline et de cohésion. Pour agir sur le pays

comme sur elle-même, elle n'a qu'un moyen, la discussion. Si elle renonce à ce moyen, ou n'en use que faiblement et rarement, les opinions lui échappent comme les intérêts, et l'idée de sa défaite définitive pénètre bientôt tous les esprits. Or on sait qu'en France surtout la dispersion suit de près la défaite.

Pour que la nouvelle session ne ressemblât pas à la précédente, deux choses étaient donc indispensables, l'une que les deux principales fractions de l'opposition constitutionnelle oubliassent leur différend de 1842, l'autre que personne ne restât plus sous sa tente, et que la politique ministérielle rencontrât tous ses adversaires à la tribune. Or, il faut le dire à la louange de l'opposition constitutionnelle, elle était tout entière de cet avis quand la session s'est ouverte, et chacun par les mêmes motifs apportait à Paris la même détermination. Sans doute le centre gauche et la gauche constitutionnelle n'ont pas sur certaines questions une opinion identique; mais avant d'en venir à ces questions, il en est beaucoup à résoudre qui ne peuvent être le sujet ou le prétexte d'aucun dissentiment. Or, que dirait-on de deux alliés qui, poursuivant un but commun, mettraient bas les armes devant l'ennemi parce que plus tard ils peuvent cesser de s'entendre? Que dirait-on de deux voyageurs qui, ayant la même route à parcourir, refuseraient de monter dans la même voiture, parce que l'un pense à aller plus loin que l'autre, et que le temps peut venir où ils jugeront à propos de se séparer?

Dès l'ouverture de la session, il resta donc bien entendu qu'on ne donnerait pas plus longtemps au ministère le plaisir d'une dissidence où le présent serait follement sacrifié au passé ou à l'avenir. Il resta bien entendu aussi que chaque parti se produirait à la tribune, et que le pays serait mis en demeure de juger. On sait ce qui s'est passé depuis, et quelle belle, quelle utile discussion est venue consacrer, consolider à la tribune le rapprochement et la réorganisation de l'opposition. Il n'y a point d'exagération à dire qu'au moment où pour la première fois, depuis la loi de régence, M. Thiers a demandé la parole, tout le monde a compris que la situation était gravement modifiée. Elle l'était plus gravement encore quand M. Thiers est descendu de la tribune après avoir, avec tant de fermeté et de modération, relevé son drapeau. A dater de ce moment, il ne restait plus au sein de l'opposition constitutionnelle ni méfiance, ni défaillance, ni hésitation. Tous les liens étaient renoués, et le gouvernement représentatif rentrait dans sa situation normale, celle où la majorité ministérielle rencontre en face d'elle une minorité fortement constituée, et qui a pour organes ses orateurs et ses hommes d'état principaux.

Il faut pourtant en convenir, cet événement, tout important qu'il fût, n'eût pas suffi pour ébranler en peu de jours le ministère, si, par une coïncidence singulière, au moment où l'opposition rentrait en campagne avec toutes ses forces, le ministère n'était venu lui-même en aide à l'opposition. Je n'ai pas besoin de dire que le premier secours qu'il lui porta fut au sujet de la dotation.

Je suis, je dois le déclarer d'abord, de ceux qui n'attachent pas une grande importance aux lois de cette nature. Je suis de ceux qui pensent que le pays pourrait mieux placer son esprit de résistance, et que, depuis trois ans notamment, il a laissé passer sans opposition des actes bien plus fâcheux; mais, en même temps, quand à deux reprises déjà l'opinion publique s'est si vivement prononcée, j'ai peine à comprendre qu'on pense encore à lui faire violence pour un si médiocre intérêt. Si pourtant les ministres étaient d'un autre avis, ils avaient une autre conduite à tenir, c'était de prendre la loi à leur compte, et de n'en rejeter sur per-

sonne l'impopularité. C'était, en un mot, de déclarer hautement à leurs amis qu'ils voyaient dans cette loi une condition indispensable de l'établissement monarchique, et qu'on ne pouvait la rejeter sans voter en même temps contre le cabinet. Peut-être une telle conduite n'était-elle pas la plus sage, la plus prudente; on ne pouvait du moins lui refuser d'être honorable et constitutionnelle. Dans l'état actuel des partis, il est même assez probable que le succès l'aurait récompensée.

Quoi qu'il en soit, je le répète, il fallait choisir entre deux dangers, entre deux courages. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? Le voici. Là où la dotation plaisait, on s'est engagé, formellement engagé à la présenter dans un assez court délai. Là où la dotation déplaisait, on s'en est justifié, excusé, en alléguant une prétendue nécessité peu constitutionnelle! Les ministres peuvent, si cela leur convient, nier que les choses se soient ainsi passées. Il n'est pas un député qui, dans la salle des conférences, n'ait recueilli de la bouche de leurs amis les plus intimes des confidences telles que celle-ci : « C'est sans doute un grand malheur que la dotation soit présentée, et les ministres le sentent mieux que personne; mais ils ne peuvent pas faire autrement. » Puis cela dit, on entrait dans des détails, dans des explications qu'il ne convient pas de répéter. Ainsi, un ministère qui se dit parlementaire se donnait naïvement comme dominé par une autre volonté que la sienne. Un ministère qui se croit monarchique mettait directement la couronne en face de la chambre. N'était-ce pas essayer de couvrir une faiblesse par une autre, et manquer à tous les devoirs à la fois?

On doit comprendre maintenant la scène si étrange qui eut lieu dans les bureaux lors de la discussion de l'adresse. Beaucoup de personnes ont cru que les ministres s'étaient concertés d'avance avec les députés qui attaquèrent la dotation. C'est une erreur; mais si la scène n'était pas expressément arrangée, il faut du moins y voir la conséquence des conversations et de l'attitude ministérielles. A force d'entendre les ministres se plaindre du fardeau qui leur était imposé et faire des vœux pour qu'une circonstance heureuse les en débarrassât, à force de les entendre répéter que la résistance devait venir de la chambre même, et qu'après tout l'opinion du parti conservateur serait prise en grande considération, n'était-il pas naturel, inévitable, que les membres de ce parti opposés à la dotation cherchassent le moyen de donner au cabinet une force qu'il ne trouvait pas en lui-même? Si je suis bien informé, avant de préparer la scène des bureaux, on songea à plusieurs moyens, notamment à une lettre ou à une démarche collective. Les bureaux cependant se réunirent pour nommer les commissaires de l'adresse, et l'explosion eut lieu. On sait que la commission acheva l'œuvre en exprimant un vœu unanime pour que le projet dont il s'agit fût définitivement abandonné. On sait aussi quelles singulières réponses le ministère opposa aux interpellations si vives et si pressantes de M. Thiers, de M. Billault, de M. Gustave de Beaumont. « En soi, nous croyons la dotation excellente, et la loi de régence ne saurait, selon nous, recevoir une meilleure consécration. De plus, il nous semble qu'au moment où viennent d'avoir lieu les manifestations de Belgrave-Square, cette mesure a une opportunité toute particulière. D'après cela, nous ne savons pas si nous la présenterons, et, dans tous les cas, ce serait dans un autre temps. » Tel est le résumé fidèle de ce que dirent sur cette question M. Duchâtel et M. Dumon. Imagine-t-on des paroles plus étranges, plus imprudentes, qui caractérisent mieux la situation du cabinet?

Maintenant, en présence d'une telle conduite, d'un tel langage, est-il surprenant

qu'un souvenir importun ait reparu, et que tout le monde se soit rappelé le temps où M. Guizot, soutenu par la plupart des ministres actuels, reprochait si amèrement au ministère du 15 avril de ne pas couvrir la royauté? C'est donc par le fait du ministère que la question du gouvernement parlementaire, cette question si vivement débattue en 1839, a repris tant d'à-propos. C'est par le fait du ministère qu'elle est devenue le sujet d'abord d'une discussion sérieuse, puis d'un amendement qui, présenté et combattu comme impliquant le refus de concours, n'a pourtant été rejeté qu'à 20 ou 25 voix de majorité. Une fois cette question soulevée, il est d'ailleurs facile de comprendre que l'opinion publique ne l'ait pas restreinte à un seul fait. On s'est demandé si ce qui apparaissait avec clarté dans l'affaire de la dotation n'était pas vrai partout et toujours. Puis on s'est demandé si des ministres dont toute la politique consiste à suivre docilement l'impulsion qui leur est donnée tantôt par un pouvoir, tantôt par l'autre, sont bien propres à diriger au dehors et au dedans les affaires de la France. Assurément il serait insensé de dire qu'un ministère où siégent des hommes comme M. Guizot, M. Villemain, M. Dumon, n'est pas capable de couvrir la royauté; mais il y a deux manières de découvrir la royauté, sans le vouloir ou volontairement, par impuissance ou par calcul. Or, de ces deux manières, la seconde est la plus condamnable, puisqu'elle suppose le pouvoir de bien faire sans la volonté.

La question intérieure, dans ce qu'elle a de plus délicat et de plus fâcheux, avait été ainsi réveillée par la dotation. La question extérieure le fut par le discours de la couronne, dans ce qu'elle a de plus irritable et de plus grave. La politique extérieure du ministère actuel est suffisamment connue, et on ne peut pas dire qu'elle ait été plus mauvaise en 1843 qu'en 1842 ou 1841. Il faut même reconnaître qu'au moment où la session s'est ouverte, les apparences lui étaient assez favorables. Ainsi, en Espagne, la chute d'Espartero pouvait faire espérer que la France reprendrait quelque influence et lutterait à armes moins inégales contre les projets de l'Angleterre. En Grèce, grâce à la résolution spontanée et intelligente de M. Piscatory, la France se trouvait associée au grand mouvement national qui venait de faire entrer ce noble pays dans la famille des états constitutionnels. Sur les autres points du globe, tout paraissait à peu près tranquille, et la visite de la reine d'Angleterre, sans avoir toute l'importance que le ministère semblait y attacher, tendait pourtant à effacer de déplorables souvenirs. Si donc, dans le discours de la couronne, le ministère eût parlé de tout cela simplement, froidement, sans en tirer aucune conséquence exagérée, il est probable que l'opposition eût gardé le silence, ou se fût contentée de faire ses réserves pour l'avenir. Malheureusement le ministère, si modeste dans ses actes, n'aime pas à l'être dans son langage. Bien qu'il sût mieux que personne quelle part il avait prise aux événements d'Espagne et de Grèce, il ne put résister au vain désir de s'en parer aux yeux de la chambre et du pays. Il fit plus encore, et sans doute pour reconnaître la visite d'Eu, le principe de l'alliance anglaise, de cette alliance si durement rompue en 1840, fut proclamé de nouveau. Ce n'était rien moins que l'oubli des justes griefs de la France, que l'abandon de la politique défendue par M. Guizot lui-même, et adoptée depuis trois ans par les chambres.

Ainsi, par présomption ou par légèreté, le ministère jetait un défi éclatant à l'opposition et la forçait à rentrer dans la lice. Grâce à cet acte hardi, la question extérieure changeait de face, et tout le monde se trouvait placé sur un terrain nouveau. Il ne s'agissait plus de savoir si en 1840 on avait ou non bien fait de reculer

devant l'Europe et d'abandonner au premier coup de canon tout ce qu'on avait soutenu. Il ne s'agissait plus de savoir si la politique modeste et tranquille était préférable à une autre politique, et si la France, satisfaite de s'enrichir, devait renoncer désormais à toute espèce de grandeur. Il s'agissait de décider s'il lui convenait d'aliéner son indépendance et de rentrer dans une étroite union avec la puissance même dont elle avait tant à se plaindre. Il s'agissait de rechercher comment ce rapprochement s'était opéré, à quelles conditions, et s'il offrait quelques chances de durée et de sécurité. C'était, on le voit, toute la politique de la France sur laquelle la chambre avait à se prononcer.

Il faut se hâter de dire qu'averti par le mécontentement même de ses amis, le ministère ne tarda pas à battre en retraite. Dans le bon temps du gouvernement représentatif, quand les ministres étaient susceptibles, je me souviens qu'ils se donnaient beaucoup de peine pour que l'adresse reproduisît fidèlement les phrases significatives du discours de la couronne. Ils ne se donnent pas moins de peine aujourd'hui, mais c'est dans un dessein tout contraire : ainsi, dans les bureaux, M. Guizot commença par déclarer qu'il y avait une énorme différence entre *l'entente cordiale* et *l'union intime ;* puis, dans les commissions des deux chambres, on travailla à découvrir deux mots qui, sans démentir positivement ceux qu'on avait employés, pussent passer aux yeux de quelques personnes pour les affaiblir et les atténuer. Ce fut donc au Luxembourg une *intelligence amicale*, au Palais-Bourbon un *accord de sentiments;* mais à travers ces transformations successives l'union intime apparut toujours, et le débat ne put être évité. Or, ce débat, voici, en le réduisant à ses termes les plus simples, en quoi il consistait.

En 1840, disait l'opposition, l'alliance anglaise, après quelques années de froideur et de relâchement, s'est rompue par un acte que M. Guizot qualifiait alors de mauvais procédé, et qu'il veut bien aujourd'hui appeler une offense. Depuis ce moment, M. Guizot lui-même a proclamé à plusieurs reprises que le temps des alliances intimes était passé, et que la politique, non pas temporaire, mais permanente de la France, lui commandait le maintien absolu de son indépendance. Changeant soudainement d'attitude et de langage, M. Guizot vient proposer aujourd'hui de renouer les liens brisés en 1840, et d'aliéner une portion quelconque de cette indépendance, qui, l'an dernier encore, lui paraissait si précieuse. Il vient proposer en outre que l'offensé fasse le premier pas vers l'offenseur. C'est d'abord faire assez bon marché de la dignité de la France et de sa juste susceptibilité. Cela pourrait pourtant se justifier, si un grand intérêt le commandait, et si l'union intime des deux pays avait produit ou devait produire incessamment quelque résultat considérable; mais l'entente cordiale dont on s'applaudit, dans quelle partie du monde existe-t-elle réellement? Si c'est en Espagne, cette entente y est bien nouvelle, bien douteuse, puisque tout récemment encore l'Angleterre soutenait Espartero, et la France les ennemis d'Espartero ; puisque, d'ailleurs, en supposant les questions politiques résolues, les questions commerciales subsistent, et que ces questions suffisent pleinement pour entretenir entre les deux pays une constante rivalité. Si c'est en Grèce, il est impossible de ne pas se rappeler qu'il y a quatre mois à peine les deux légations se traitaient en ennemies, et que, si elles marchent d'accord en ce moment, c'est parce que M. Piscatory, en homme d'esprit et de cœur, n'a pas craint, un certain jour, de compromettre sa responsabilité. Que veut-on dire, d'ailleurs, quand on affirme qu'en Grèce comme en Espagne les intentions des deux gouvernements sont les mêmes, et leurs instructions identiques?

Tout le monde sait qu'en Grèce comme en Espagne l'Angleterre a toujours eu, même au temps où l'alliance florissait, des vues opposées à celles de la France. Or, si des deux puissances, l'une a renoncé à sa politique traditionnelle, il est difficile de croire que ce soit l'Angleterre, et si c'est la France, il n'y a pas de quoi se vanter. Quant aux instructions, tout le monde sait encore qu'il y en a toujours de deux sortes, celles que l'on montre et celles que l'on ne montre pas, les unes officielles, les autres confidentielles. Quand, il y a deux ans, M. de Salvandy fut obligé de quitter l'Espagne par suite d'une difficulté d'étiquette, il y avait une lettre ostensible de lord Aberdeen, qui donnait raison à M. Guizot, et chargeait le ministre d'Angleterre à Madrid de soutenir M. de Salvandy. Or, malgré la lettre ostensible, le ministre d'Angleterre à Madrid faisait précisément le contraire, et dirigeait toute l'intrigue. On n'a pas entendu dire que lord Aberdeen ait jugé à propos de destituer ou même de blâmer M. Aston. C'est un avertissement dont au besoin M. Lyons et M. Bulwer ne manqueront pas de profiter. Le ministère, au reste, n'est pas à cet égard aussi dupe qu'il veut le paraître, et au moment même où il célèbre l'entente cordiale, il sait qu'à Athènes, comme à Madrid, il existe déjà entre les deux légations quelques germes de méfiance et de désaccord. Il sait que dans un temps prochain, quand la situation sera plus régulière ou plus troublée, ces germes se développeront, et que la vieille lutte recommencera. Au surplus, une occasion s'est présentée récemment de mettre à l'épreuve l'entente cordiale, et de voir si elle peut porter quelques fruits. Une des provinces qui forment en quelque sorte l'avant-garde de la civilisation, la Servie, avait fait une révolution toute nationale, toute populaire, et choisi un prince nouveau avec l'approbation de la Porte ottomane; mais la Russie, sous un vain prétexte et contre le vrai sens des traités, a voulu que la révolution fût réprimée et l'élection annulée. C'était une atteinte manifeste aux libertés de la Servie, aux droits de la Porte. La Servie et la Porte se sont donc unies pour invoquer contre la Russie l'appui des autres puissances. Cet appui, la France était disposée à le donner si l'Angleterre eût voulu se joindre à elle; mais l'Autriche, toujours dominée par la Russie, ne s'en souciait pas, et l'Angleterre a préféré l'avis de l'Autriche à celui de la France. Qu'a fait alors la France? Fidèle à l'entente cordiale, la France a bien vite joint ses conseils à ceux de l'Angleterre, et contraint la Porte à céder. Elle a même fait plus, dans le but sans doute de prouver son influence. Il y avait en Servie deux ministres populaires, amis particuliers du prince élu, et dont la Russie demandait l'éloignement. La France, par l'intermédiaire de son consul à Belgrade, leur a conseillé de s'éloigner, en prenant l'engagement de les faire bientôt rappeler. Par un sentiment tout patriotique, les deux ministres se sont éloignés, et, comme depuis un an la France ne paraît plus songer à eux, c'est à la Russie elle-même que leurs amis s'adressent en ce moment pour obtenir leur rappel. Que la Russie l'accorde ou le refuse, elle n'en a pas moins gain de cause.

Ici des dissidences à peine dissimulées, là un accord tel quel, mais un accord stérile, inactif, voilà l'entente cordiale. Si de l'énumération des faits on passe à l'appréciation, on trouve d'ailleurs qu'il ne peut en être autrement. Pour qu'une alliance soit quelque chose de sérieux, il faut qu'elle repose sur des principes ou sur des intérêts; or, quant aux principes, la chute des whigs et l'avénement des tories ont notablement changé la situation. Certes la France n'a pas à se louer des whigs, qui, contrairement à leur vieille politique, sont devenus en 1840 ses adversaires les plus acharnés. Les tories, au contraire, se montrent jusqu'à présent pleins

de politesse et d'égards, du moins dans leur langage officiel. Il n'en est pas moins vrai que dans le règlement des affaires européennes il y avait pour la France plus de chances de s'entendre avec le cabinet des whigs qu'avec le cabinet des tories. Les tories, bien que fort modifiés, tiennent encore par beaucoup de fils à la sainte-alliance, et conservent pour les puissances absolutistes de secrètes sympathies. Qu'il s'élève en Europe quelques questions où les peuples soient d'un côté, les gouvernements de l'autre, et ce n'est pas vers les peuples qu'ils se sentiront entraînés. Il est donc peu probable que dans l'état actuel des choses la France et l'Angleterre aient à soutenir en commun une lutte de principes. Restent les intérêts. Or, sur le terrain des intérêts, il est bien difficile que l'Angleterre et la France se rencontrent aujourd'hui. De 1830 à 1836, il y avait à résoudre en Europe certaines questions au sujet desquelles les deux pays avaient un intérêt commun. Ces questions ont disparu, et celles qui restent sont plutôt propres à diviser qu'à réunir. Nulle part on n'aperçoit donc les fondements solides de l'entente cordiale; nulle part surtout on ne voit ce qui a pu conduire le cabinet à la proclamer avec tant de bruit et d'éclat, au risque même de la compromettre. Sans doute la politique de rancune ne vaut rien, et l'offense de 1840 ne doit pas empêcher la France d'agir en commun avec l'Angleterre, quand il y aura quelque grande chose à faire; mais c'est là une règle de conduite générale, et qui s'applique aux autres puissances européennes aussi bien qu'à l'Angleterre. Pourquoi donc choisir précisément celle dont on a le plus à se plaindre pour lui promettre une part spéciale dans ses affections? Le soin de notre dignité comme la saine politique, tout commandait une grande réserve. Si le ministère y a manqué, ce n'est pas une raison pour que la chambre y manque à sa suite.

Je viens de résumer en peu de mots les principaux arguments présentés par l'opposition dans les séances du 20 et du 22 janvier; mais ce qu'il est impossible de reproduire, c'est l'effet de ce grand débat. Par une discussion vive, pressante, nourrie de faits, M. Billault avait fortement ébranlé la chambre. Par une exposition large, calme, pénétrante, M. Thiers acheva de la convaincre. A mesure que le premier parlait, on voyait le trouble, le doute, l'inquiétude, parcourir les bancs ministériels; à mesure que le second avançait, il semblait qu'une vive clarté, la clarté de l'évidence, illuminât l'assemblée tout entière, et que chacun oubliât les intérêts passagers de son parti pour ne plus songer qu'aux intérêts permanents du pays. Jamais, on peut le dire, démonstration n'avait été plus complète et plus saisissante. Et ce n'est pas seulement en France qu'on l'a jugée telle : partout où se lisent les journaux français, en Angleterre même, il n'y a eu qu'une voix et qu'un cri.

« L'entente cordiale n'existe nulle part, avait dit M. Billault. » — « Vous avez travaillé à rompre l'alliance anglaise quand elle était possible et profitable, avait dit M. Thiers; vous voulez la rétablir quand elle est à peu près impossible, et qu'elle ne peut plus servir à grand'chose. » A cette double accusation comment M. Guizot a-t-il répondu? M. Guizot, il faut le dire, n'a pas répondu du tout, bien qu'il eût pris, la première fois, vingt-quatre heures de réflexion, et que la seconde il arrivât fort préparé. Pas un des faits avancés par M. Billault qu'il ait contesté sérieusement ou mis en face d'autres faits; pas un des raisonnements de M. Thiers qu'il ait essayé de réfuter. En répondant à M. Billault, il s'est contenté d'affirmer que l'accord existait entre les deux gouvernements, et que cet accord avait déjà produit de grands résultats, entre autres l'ouverture de la Chine à la civilisation occidentale. Puis, dans une péroraison que les diplomates européens ont dû lire avec quelque

surprise, il a annoncé « que l'éternel honneur du cabinet de sir Robert Peel et du cabinet du 29 octobre serait d'avoir inventé et inauguré la politique de la vraie paix, de celle qui est au fond des cœurs comme au fond des canons. » En répondant à M. Thiers, il est tout simplement revenu, après M. Duchâtel, à la guerre de 1840 et à la plaisanterie aussi ingénieuse que neuve de la guerre au printemps. Puis il s'est perdu dans quelques détails si insignifiants, dans quelques explications si embarrassées, que toute réplique est devenue inutile. En parlant politique simplement et froidement, M. Thiers avait enlevé au ministère sa ressource ordinaire, celle de faire appel aux passions de la majorité, et d'évoquer avec succès la fantasmagorie de 1840. Or, quand cette ressource lui manque, le ministère n'a plus rien à dire.

Pour la première fois depuis trois ans, M. Guizot sortait donc du débat avec une infériorité marquée et un échec constaté. Est-ce à dire que M. Guizot ne soit plus ce qu'il était l'an dernier, un orateur de premier ordre et un tacticien consommé? Non certes ; mais, comme d'autres exemples l'ont prouvé, il est des causes si mauvaises, des situations si fausses, que les plus grands talents y succombent. Dans cette question d'ailleurs, comme dans celle du droit de visite, M. Guizot avait contre lui le sentiment intime et l'opinion réfléchie de la chambre presque entière. Aussi, pour qu'il obtînt le vote, deux choses devinrent nécessaires : l'une, que la commission, sur la provocation de M. Dupin, vînt manifester un demi-dissentiment et restreindre, si ce n'est désavouer, le sens attribué par M. Guizot au paragraphe de l'adresse ; l'autre, que M. Guizot lui-même, au dernier moment, vînt annoncer que, si l'amendement était adopté, l'œuvre du cabinet était détruite et ne pouvait être continuée. A l'aide de la première de ces déclarations, on satisfit quelques membres de l'opposition qui s'abstinrent de voter ; à l'aide de la seconde, on rallia nécessairement tous les membres ministériels. C'est ainsi que l'entente cordiale transformée et limitée finit par obtenir l'approbation de la chambre à 40 voix à peu près de majorité.

Assurément un tel vote, après un tel débat, ressemble moins à une victoire qu'à une déroute; cependant il y a quelque chose de plus grave encore : c'est la situation nouvelle qui en résulte pour le ministère. Au mépris d'un sentiment public auquel s'associaient beaucoup de ses amis, le ministère a proclamé dans le discours du trône la reprise de l'alliance anglaise, et obtenu de la chambre une phrase qui sanctionne en partie cette alliance; mais, pour que cette phrase fût votée, il a fallu qu'il donnât de dangereuses assurances et qu'il prît une lourde responsabilité. Quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, il est aujourd'hui garant devant la chambre, devant la France, de l'accord annoncé. Que cet accord fléchisse à Madrid, à Athènes, à Constantinople, et tout le monde, opposition et majorité, s'unira pour lui en demander compte; tout le monde s'unira pour lui dire qu'il n'est pas permis, dans je ne sais quel petit intérêt, de compromettre les grands pouvoirs de l'état, et de leur faire prononcer des paroles que l'événement vient bientôt démentir. De ses propres mains et sans que rien l'y forçât, le ministère s'est donc préparé des difficultés dont peut-être il s'est déjà ressenti. Croit-on en effet que le ministère, tout optimiste qu'il peut être, n'a pas remarqué comme toute la chambre, comme toute la France, le contraste des deux discours du trône à Paris et à Londres? Qu'on ne s'arrête point aux mots, si l'on veut, et qu'on prenne *les relations amicales* comme un équivalent de *la sincère amitié, la bonne intelligence* comme un synonyme de *l'entente cordiale.* Qu'on oublie même, s'il le faut, qu'à Paris il y avait un para-

graphe spécial pour l'Angleterre, tandis qu'à Londres la France est confondue dans le même paragraphe avec les autres puissances. Toutes ces nuances écartées, ne reste-t-il pas quelque chose de très-significatif? A Paris, on annonce une entente cordiale, non pour rester oisif, mais pour agir en commun; et cette entente, on affirme qu'elle est déjà réalisée en Occident comme en Orient, à Madrid comme à Constantinople et à Athènes. A Londres, on parle seulement d'une bonne intelligence au moyen de laquelle on peut espérer que la paix ne sera pas troublée. Rien d'ailleurs d'Espagne ou de Grèce; rien d'une action commune en quelque lieu que ce soit. Ainsi, d'un côté une grande manifestation politique, de l'autre une politesse banale; d'un côté la main tendue avec effusion, de l'autre un coup de chapeau bien formel et bien sec.

Qu'après cela sir Robert Peel, dans son discours, cherche, par quelques paroles bienveillantes, à faire oublier la froideur du document officiel; que les orateurs ministériels et de l'opposition s'entendent pour prendre acte des paroles de M. Guizot et pour complimenter la France d'avoir *repris sa vieille politique nationale* et abjuré ainsi les erreurs de 1840; que lord Brougham, dans un des accès auxquels il est devenu si sujet, fasse de M. Guizot le plus grand ministre des temps modernes, et de ceux qui le combattent un vil ramas de factieux et d'intrigants : tous ces éloges, si chèrement achetés, peuvent être agréables à M. Guizot; mais qu'importent-ils à la France? Ce ne sont point, on le sait, quelques paroles de tribune qui engagent les uns envers les autres les gouvernements et les peuples : ce sont les actes officiels qui émanent des grands pouvoirs. Or, que l'on compare ces actes, et que l'on dise s'ils ont le même sens et la même valeur. Il semble pourtant qu'après l'avance faite par la France au commencement de 1840, et qui ne reçut d'autre réponse que le traité du 15 juillet; il semble qu'après tout ce qui s'est passé depuis, ce n'était pas à la France de se montrer la plus cordiale et la plus empressée.

Je suis, au reste, fort loin de blâmer le ministère anglais. C'est un ministère sérieux, qui connaît la portée des mots et qui ne veut pas prendre légèrement de ridicules engagements. Ce n'est donc pas ce ministère qui, en présence de deux pays indépendants et libres, viendrait faire parade de son influence et discuter publiquement le mariage ou la constitution qui leur convient. Ce n'est pas ce ministère qui, d'un accord apparent, momentané, à Madrid ou à Athènes, ferait un accord sérieux, durable, dont il se porterait garant. La reine d'Angleterre a des relations amicales avec le roi des Français; la bonne intelligence qui existe entre les deux gouvernements promet la durée de la paix : voilà la vérité simple. Le ministère anglais le dit dans le discours du trône, et ne dit rien de plus. Seulement, comme il connaît son monde, il y joint, dans le débat, pour le pays quelques compliments, pour les ministres un certificat de patriotisme qui, venant d'une telle main, est certes d'un grand prix. Aussitôt l'opposition bat des mains, vise le certificat, et tout est consommé. C'est, de la part de l'opposition comme de celle du ministère, une conduite parfaitement sensée, d'autant plus sensée qu'ailleurs on en tient une toute différente.

Sur la question du droit de visite, il faut le reconnaître, la position du ministère français était plus difficile. L'an dernier, la chambre a chargé M. Guizot, qui ne partageait pas son opinion, d'obtenir l'abolition du droit de visite. Il fallait donc que M. Guizot ouvrît une négociation; il fallait de plus que cette négociation fût prise par la chambre pour sincère et sérieuse. Or, avant le débat, on doutait qu'elle

le fût, et M. Guizot devait avoir à cœur de prouver qu'une telle méfiance était injuste. De là sans doute les déclarations si positives, si explicites qu'il a apportées à la tribune. De là la reconnaissance du caractère essentiellement temporaire des traités et de la faculté qu'aurait la France de s'y soustraire en vertu de son propre droit, si elle ne parvenait pas à les rompre de bon accord.

En présence de telles paroles, l'opposition a dû retirer l'amendement qu'elle proposait; mais ces paroles, que M. Guizot ne s'y trompe pas, lui imposent l'obligation d'apporter l'année prochaine au plus tard une solution satisfaisante. Si l'on en croit ce qui s'est dit à la tribune anglaise, cette solution pourtant n'est ni prochaine ni probable. M. Guizot avait annoncé qu'une négociation était entamée, non pour modifier, mais pour abolir les traités de 1831 et 1833, en supprimant absolument le droit de visite. Lord Aberdeen annonce que le gouvernement français *a exprimé le vœu que des modifications fussent introduites dans les traités de* 1831 *et* 1833, *sans en diminuer l'efficacité*. Il ajoute que le gouvernement français, dans les propositions *qu'il fera* à ce sujet, prouvera sans doute son désir sincère de réprimer la traite. Selon lord Aberdeen, il ne s'agit donc que de modifications, et aucune proposition n'a encore été faite. Ce n'est pas là ce que la chambre comprenait quand, à la demande de M. Guizot, elle a voté unanimement le paragraphe de la commission.

Quoi qu'il en soit, je le répète, sur le droit de visite comme sur l'entente cordiale, M. Guizot a pris des engagements sérieux, positifs, et qui ne pourraient pas être démentis impunément.

Je viens maintenant à la question qui, fort à l'improviste, et sans que personne s'y attendît, a failli renverser le cabinet.

Peu de jours avant la session, il y avait eu à Londres une manifestation légitimiste qui, avec ses grands et petits levers, avec son moniteur anglais, avec ses listes de nobles visiteurs, avec ses députations d'ouvriers et de paysans, avec ses allocutions aux fidèles de Normandie, de Bretagne ou de Provence, avait excité en France un tout autre sentiment que celui de la colère. Aussi, avant la discussion de l'adresse, tout le monde était-il d'accord pour reconnaître que la cause légitimiste y avait perdu, que la cause de la révolution de juillet y avait beaucoup gagné. Comme quelques députés, liés par leur serment à la dynastie et aux institutions nouvelles, s'étaient rendus à Londres et avaient pris une part quelconque à la manifestation, il paraissait pourtant naturel qu'une explication parlementaire eût lieu; il paraissait naturel aussi qu'une phrase de l'adresse donnât à la dynastie et aux institutions nouvelles une marque spéciale d'adhésion. C'est précisément ce qu'on avait fait en 1834, quand Charles X mourut et qu'un petit congrès légitimiste se réunit autour de sa famille exilée. Mais quelle direction serait donnée à l'explication parlementaire? quel caractère aurait le vote de la chambre? Voilà toute la question.

Le premier jour, on s'en souvient, fut à double titre un jour de deuil pour le parti légitimiste et de triomphe pour le ministère. D'une part, le parti légitimiste hésitant, incertain, troublé, subit dans la personne de son principal orateur un échec incontestable; de l'autre, M. Guizot parla avec une habileté, une mesure, une convenance à laquelle l'opposition rendit justice tout entière. Si l'on en fût resté là, ou si la phrase de l'adresse eût été au même diapason que le discours de M. Guizot, tout était bien, et la chambre, sans violence, sans injustice, donnait au parti légitimiste une utile leçon. Malheureusement cela ne pouvait suffire à certaines passions qui semblent aujourd'hui n'avoir plus aucun frein. Un moment ces passions avaient

espéré obtenir de la chambre l'expulsion de ceux qu'on appelait les cinq députés parjures; puis elles s'étaient repliées sur le projet d'une loi exceptionnelle qui frapperait de peines sévères toute communication avec le prétendant; elles s'étaient enfin saisies avec ardeur d'un mot malheureux introduit par mégarde dans l'adresse. Outre qu'il était violent et injurieux, ce mot avait le grave inconvénient de placer les députés légitimistes dans l'alternative ou de renvoyer audacieusement à la chambre injure pour injure, ou de se déclarer moralement exclus. Aussi, le jour même où l'adresse fut lue, la chambre entière, ou peu s'en faut, s'accordait-elle à le blâmer. Or, il était bien moins acceptable encore après les discours de M. Berryer et de M. Guizot.

Je ne crois pas me tromper en disant que telle fut pendant la discussion de l'adresse l'impression de la grande majorité de la chambre et du ministère lui-même. Le parti ministériel et les ministres redoutaient un débat qui pouvait jeter quelque division dans les rangs de la majorité et irriter les esprits. L'opposition, bien résolue à ne pas prêter indirectement les mains à un acte qu'elle avait si vivement flétri sous la restauration, à la mutilation de la représentation nationale, l'opposition n'en conservait pas moins une crainte, celle de paraître trop indulgente pour une blâmable manifestation. L'opposition, comme la portion modérée du parti ministériel, désirait donc vivement une transaction qui permît de réunir dans un vote commun tous les amis sincères de la dynastie et des institutions; tout ce qu'elle demandait, c'est que cette transaction respectât l'honneur de ses collègues légitimistes et l'inviolabilité de la chambre.

On sait que pendant une journée entière cette transaction fut acceptée par l'unanimité de la commission et parut approuvée du ministère; on sait aussi qu'en quelques heures, et par suite de résistances diverses, elle fut abandonnée, et que le mot proscrit la veille d'un commun accord redevint, aux yeux de la commission et du ministère, nécessaire au salut de la monarchie. Est-il besoin de dire quelles ont été les conséquences de cette funeste détermination? Pendant deux jours, la chambre livrée aux discussions les plus orageuses et aux plus violentes récriminations; les accusateurs devenus accusés à leur tour, les racines même de la constitution mises à nu; les deux principes de la souveraineté nationale et de l'inviolabilité royale placés en face l'un de l'autre et discutés publiquement; puis, après tout cela, le mot auquel on tenait tant rejeté par la majorité réelle de la chambre, et ne passant à une seconde épreuve que grâce à l'abstention de vingt-cinq députés légitimistes; enfin, pour couronner l'œuvre, cinq députés exclus de la chambre et protestant hautement contre l'abus de la force. Ajoutez que l'adresse elle-même n'a passé qu'à une majorité absolue de 14 voix, majorité qui se fût évanouie, si 14 ou 15 députés de l'opposition n'eussent, par des considérations diverses, jeté une boule blanche dans l'urne; ajoutez encore que, peu de jours après, un des vice-présidents de la chambre, vivement interpellé en présence de la chambre même, au sujet de son vote, a dû, par une démission noblement donnée et noblement maintenue, défendre l'indépendance parlementaire, les principes constitutionnels, et sa propre dignité.

Réveiller contre le plus éminent des membres du cabinet des animosités nationales qui paraissaient assoupies; mécontenter, diviser, presque perdre la majorité; pousser la chambre dans une voie fatale, dans une voie révolutionnaire, celle des épurations et des mutilations intérieures; porter atteinte à l'indépendance parlementaire et aux principes constitutionnels, tout cela pour maintenir un mot qu'il

désapprouve au fond de l'âme, mais qu'il n'a pas eu la force de refuser aux passions qui le dominent, voilà donc ce que le ministère a fait. A-t-il du moins, par une telle conduite, abattu le parti légitimiste et contrarié ses desseins secrets? Tout au contraire, ce me semble. Le parti légitimiste et son prince ne songent certes pas en ce moment à renouveler l'insurrection de 1832, et s'ils y songeaient, ce qui s'est passé, ce qui s'est dit à Londres suffirait pour les en détourner; mais le parti légitimiste et son prince veulent qu'on ne les oublie pas. De là la manifestation de Londres. Tout ce qui donne de l'importance à cette manifestation, tout ce qui fait qu'on s'en occupe en France et en Europe sert donc le parti légitimiste au lieu de lui nuire; c'est là le piége qu'il fallait éviter; c'est le piége où malheureusement le gouvernement est tombé. Avant l'adresse, le parti légitimiste paraissait lui-même assez embarrassé de sa petite campagne, et jurait qu'on ne l'y prendrait plus. Depuis l'adresse, il est irrité, ulcéré; mais la grandeur du débat et ses conséquences le relèvent à ses propres yeux. N'a-t-il pas en effet agité pendant trois jours la représentation nationale, soulevé les passions, divisé la majorité, ébranlé le cabinet? Ne va-t-il pas encore, par suite de la démission forcée de cinq de ses membres, occuper pendant un mois au moins la scène politique? Que pouvait espérer de mieux le jeune prince qui est venu inaugurer à Londres son rôle de prétendant?

On voit quel chemin le ministère a su faire en trois semaines. Par l'incident de la dotation, il a remis à l'ordre du jour la querelle si délicate du gouvernement parlementaire; par l'entente cordiale, il a fourni à l'opposition des armes formidables, tout en prenant des engagements et une responsabilité qui vont peser sur toute sa politique; par la flétrissure et les démissions qui en ont été la conséquence, il a ranimé les passions, précipité la chambre dans une voie violente, mécontenté ses amis; par tous ces actes réunis enfin, il a considérablement réduit la majorité qui le soutenait. Est-ce à dire que le ministère doive tomber demain et qu'il ne reste plus qu'à ramasser ses dépouilles? C'est aller un peu vite; toutefois il est une chose incontestable, c'est que le système dont le ministère est l'expression tend de plus en plus à s'user par ses propres excès et ne saurait durer longtemps; c'est en outre qu'en tombant, ce système entraînera nécessairement dans sa chute les hommes qui, depuis trois ans, se sont si docilement dévoués à le faire prospérer et fleurir. La prévoyance la plus vulgaire, la prudence la plus commune, commandent donc de se préparer à cet événement.

Dans le débat politique qui, au début de la discussion, s'est élevé entre M. Thiers et M. Duchâtel, M. Duchâtel s'est placé sur un terrain où il était bien certain de n'être pas vaincu. Il a tout simplement soutenu qu'une majorité compacte et homogène vaut mieux qu'une majorité fractionnée et composée de nuances différentes; il a prouvé que cette majorité, quand elle est animée des mêmes sentiments et qu'elle tend au même but, a plus de force et d'autorité que si ses intentions étaient divergentes et qu'elle marchât dans des directions diverses. Ce sont là de ces vérités qui ne peuvent guère être contredites, et M. Duchâtel aurait pu se dispenser de les apporter à la tribune. Mais la question n'est pas là. Est-il vrai que, pour gouverner avec puissance, avec utilité, au dehors et au dedans, le ministère, quel qu'il soit, ait besoin de s'appuyer, non sur une majorité de quelques voix, mais sur une majorité nombreuse et qui lui donne le moyen de résister partout aux fantaisies comme aux exigences? Est-il vrai qu'à chaque élection générale, malgré les efforts toujours croissants du pouvoir, la chambre se coupe, à quelques voix près, en deux parties égales, l'une qui veut le *statu quo*, l'autre qui désire le progrès à divers titres et

dans une mesure diverse? S'il en est ainsi, comme on ne peut le nier, quelle est la bonne politique? On peut, ainsi que l'a fait le ministère actuel, se placer exclusivement dans l'un des deux partis et refuser à l'autre toute espèce de concessions; mais, comme dans ce système on n'a qu'une majorité douteuse et incertaine, on se trouve nécessairement conduit au dilemme que voici : ou bien, marchant d'échec en échec, de faiblesse en faiblesse, on se contente de vivre sans exercer sur la chambre, sur le pays, sur les gouvernements étrangers, l'influence et l'action nécessaires; ou bien, pour accroître sa majorité, on fait, par les moyens que chacun sait, appel aux ambitions, aux avidités subalternes, en un mot à tous les intérêts privés et locaux. Souvent même il arrive qu'une de ces conduites ne dispense pas de l'autre, et qu'on les pratique toutes les deux à la fois.

Qu'on ne s'y trompe donc pas, il ne s'agit nullement de savoir si, quand la chambre est coupée en deux portions presque égales, le ministère, quel qu'il soit, doit ou ne doit pas travailler à faire pencher l'équilibre de son côté : il s'agit de savoir si, pour y parvenir, il s'adressera à la partie élevée ou à la partie basse de la nature humaine, s'il transigera avec les opinions ou avec les intérêts ; il s'agit de savoir lequel de ces deux systèmes est le plus honnête et le plus efficace, le plus moral et le plus utile. « Les paroles de la conversation, dit M. Duchâtel, sont souvent très-différentes de celles de la tribune; mais la conversation joue un rôle dans les affaires de ce monde. » Cela est vrai, et, de plus, cela s'applique à l'une comme à l'autre des politiques qui se trouvent en présence. Or, si dans l'une de ces politiques la conversation s'efforce quelquefois de détruire des préjugés et d'apaiser des préventions réciproques, pense-t-on que dans l'autre son rôle soit aussi simple et aussi innocent? N'est-il jamais arrivé, par exemple, que, dans la conversation, l'on donnât fort clairement à entendre qu'il n'est point de fonds au budget pour les arrondissements dont le député vote avec l'opposition ? N'est-il pas arrivé que, toujours dans la conversation, on se servît d'arguments plus personnels encore et plus pressants? Si M. Duchâtel y tient, il est aisé de porter à la tribune la partie confidentielle, ou, pour parler son langage, le secret des deux politiques. On verra laquelle s'en trouvera le mieux.

Laissons, au reste, cette polémique et prenons les choses de plus haut. S'il y a aujourd'hui dans le pays, dans la chambre, une majorité homogène et indépendante, une majorité qui, en dehors de toutes considérations personnelles et locales, ait des opinions semblables, des vues identiques, un système propre; s'il y a une majorité qui, personnifiée dans un ministère de son choix, soit déterminée à appuyer ce ministère contre toutes les résistances, celles du dedans et celles du dehors, celles d'en haut et celles d'en bas, sans doute alors, selon les règles les plus élémentaires du système représentatif, le gouvernement appartient sans mélange et sans transaction à cette majorité. Mais tel n'est pas l'état de la chambre, tel n'est pas surtout l'état du pays, ainsi que les dernières élections l'ont clairement constaté. Qu'y a-t-il à faire dès lors, si ce n'est de rechercher si, parmi des opinions aujourd'hui différentes et distantes, il n'y a pas des points nombreux de ressemblance et de rapprochement? Qu'y a-t-il à faire, si ce n'est de travailler à élargir ainsi la base sur laquelle repose le gouvernement au moyen de quelques concessions réciproques et d'une transaction raisonnable? Ce ne serait pas la première fois que, dans les gouvernements représentatifs, la même nécessité aurait produit le même résultat. En 1827, c'est une majorité de transaction qui porta M. de Martignac au pouvoir et qui l'y soutint contre le parti contre-révolutionnaire. C'est

aussi une majorité de transaction qui, après la mort de lord Liverpool, vint se former autour de l'illustre Canning et lui donna le moyen de résister d'une part aux ultra-tories, de l'autre aux radicaux extrêmes. C'est enfin à l'aide d'une majorité de transaction que lord Melbourne a gouverné l'Angleterre de 1835 à 1841, et opéré dans son pays tant d'utiles réformes. De tels exemples sont concluants, pour ceux du moins qui tiennent compte des faits, et qui ne croient pas que les sociétés se gouvernent comme la géométrie se démontre, par des règles absolues.

Cependant, j'en conviens volontiers, il ne suffit pas de désirer une transaction pour qu'elle soit possible. Si donc le parti ministériel pur a pleinement raison sur tous les points; si dans les lois que nous devons à la révolution, à l'empire, à la restauration, à la révolution de juillet, il n'y a aucun abus à faire disparaître, aucune lacune à combler, aucune anomalie à corriger; si les réformes que sollicite l'opposition sont toutes insensées, funestes, destructives de l'ordre ; si enfin la politique extérieure arrive partout et toujours aux dernières limites de la fermeté, de la prévoyance et de la dignité, je comprends qu'on hésite, qu'on recule, qu'on se refuse à toute espèce de transaction. Mais, de bonne foi, la majorité même de la chambre est-elle de cette opinion ? Nous faisons une grande tentative, celle de faire marcher d'accord les institutions représentatives et la centralisation impériale, celle de marier ensemble un système et des lois conçus dans une pensée toute différente et tendant vers des buts opposés. Déjà, dans ce recueil même, les difficultés d'une telle entreprise ont été plusieurs fois signalées; déjà l'on s'est demandé si d'une part des fortunes si médiocres et des besoins si variés, de l'autre tant d'emplois et de faveurs de toute sorte à la libre disposition des ministres ne devaient pas engendrer une double tentation à laquelle il serait difficile de résister longtemps. Ce sont les électeurs qui font les députés, les députés qui font les ministres ; mais en revanche ce sont les ministres qui distribuent les emplois et les faveurs aux députés, les députés qui les font obtenir aux électeurs. De ces deux dépendances en sens inverse, ne peut-il pas résulter quelque jour un arrangement sous-entendu qui vicie, qui corrompe à la fois les institutions représentatives et la centralisation ? Combien d'électeurs et de députés sont dès aujourd'hui disposés à livrer la politique aux ministres, pourvu que ceux-ci leur livrent en échange l'administration ! Combien de ministres paraissent prêts à accepter le marché, sauf à en faire un semblable de leur côté avec un autre pouvoir ! C'est là cette chaîne que M. Thiers a si énergiquement signalée, et qui chaque année devient plus pesante pour tout le monde.

Dans cette question seule, si on veut la creuser un peu, il y a matière à des réformes nombreuses, profondes, et qui satisferaient une portion notable de l'opposition. Cette question, d'ailleurs, n'est pas la seule. Sans doute, la liberté est grande en France ; mais, il faut le dire, l'esprit de liberté a depuis quelques années singulièrement rétrogradé. Je n'en citerai qu'un exemple : en 1819, le parti libéral tout entier avait regardé comme la plus précieuse des conquêtes l'article de la loi de la presse qui, lorsqu'un fonctionnaire public se prétend diffamé à l'occasion de ses fonctions, saisissait de droit le jury et permettait la preuve. Voilà que tout à coup, en 1842, on est venu détruire cette conquête par un détour conforme peut-être à la lettre, mais certainement contraire à l'esprit de la loi. Eh bien ! c'est à peine si l'opinion s'en est émue, c'est à peine si la chambre elle-même, quand une proposition a été faite l'an dernier sur ce sujet, a paru comprendre ce dont il s'agissait. Il serait pourtant déplorable que la révolution de juillet se montrât

moins jalouse que la restauration elle-même des garanties sans lesquelles la liberté finirait un jour par n'être qu'un vain mot.

Je ne veux point ici faire un programme et choisir entre les réformes possibles; je veux seulement constater qu'il y en a de bonnes, de nécessaires, d'urgentes, qui, si on le désire, peuvent former un lien étroit entre diverses portions de la chambre. Quant à la politique extérieure, est-il besoin de prouver qu'entre une politique téméraire et la politique actuelle il y a beaucoup d'intermédiaires? Est-il besoin de prouver que, sans se précipiter follement dans des aventures périlleuses, il est possible de maintenir mieux qu'on ne le fait la dignité, les droits, les intérêts du pays? L'amour de la paix est certes un amour fort légitime et qui mérite d'être approuvé; il ne faut pourtant pas que cet amour trouble l'esprit au point de ne plus laisser place à aucun autre sentiment; il ne faut pas qu'il devienne la passion exclusive, le but unique et apparent de la vie, de telle sorte que les autres gouvernements soient parfaitement rassurés d'avance, et ne puissent plus rien éprouver de la crainte qu'ils inspirent. Or, malheureusement c'est là que nous conduirait la politique actuelle, si jamais elle paraissait définitivement adoptée par le pays et par les chambres. Ce qui contrarie encore ses déplorables effets, ce sont les combats qu'il lui faut soutenir chaque année, c'est l'incertitude qui existe sur sa durée. Retranchez ces combats, supprimez cette inquiétude, et il n'est plus un pays où la voix de la France puisse se faire écouter.

Je le répète donc, au dedans, au dehors, il y a des questions, beaucoup de questions, au moyen desquelles il serait facile d'opérer entre l'opposition et la portion libérale des centres un sincère rapprochement. Mais, si la difficulté n'est pas dans les choses, elle est, j'en conviens, dans les personnes; elle est dans les passions, dans les antipathies, qui, habilement exploitées, tendent à perpétuer, au grand détriment du pays, les divisions actuelles. La gauche en général paraît fort disposée à reconnaître qu'il y a dans le centre des hommes vraiment indépendants, vraiment libéraux, vraiment patriotes. Par malheur, le centre se presse peu de rendre à la gauche la même justice. Il reste donc établi au centre que quiconque s'assied à gauche a vers le désordre une tendance fatale, et se déclare par là même impropre au gouvernement. Rien n'est plus faux, si dans les rangs de la gauche il se trouve quelques-uns de ces hommes qu'en Angleterre on appelle « les impraticables, » c'est sans contredit la très-petite minorité. La très-grande majorité au contraire est tout autant que le centre amie de l'ordre, et sincèrement dévouée aux institutions et à la dynastie. La vraie différence, M. Thiers l'a dit, c'est que le centre penche plus vers la conservation, la gauche vers le progrès. Les hommes modérés du centre ne veulent pourtant pas tout conserver, ni les hommes modérés de la gauche tout réformer. C'est ce dont on s'apercevrait promptement, si les préventions réciproques pouvaient être écartées et qu'on se mît franchement à l'œuvre.

Il y a d'ailleurs une considération décisive, c'est que, dans l'état actuel des choses, le centre à lui seul est hors d'état de former une majorité forte, efficace, parlementaire. En voici, je crois, la principale raison. Une portion du centre a sur les limites réciproques de la prérogative royale et de la prérogative parlementaire des opinions qui, si elles pouvaient prévaloir, ôteraient bientôt au gouvernement représentatif toute puissance et toute vérité. Il suit de là que le centre est un excellent point d'appui contre le désordre et les idées follement démocratiques, mais un mauvais point d'appui contre les idées ultra-monarchiques et l'absorption de tous les pouvoirs dans un seul. Il suit de là encore qu'un ministère soutenu

exclusivement par le centre peut gouverner tant que sa volonté et celle de la couronne sont d'accord, mais pas un jour au delà. Le centre en un mot, pris dans sa totalité, n'est pas, comme le parti conservateur en Angleterre, un parti qui obéit toujours à sa propre impulsion, qui ne réalise que ses propres idées, qui ne suit que ses propres chefs. Selon beaucoup de ses membres, l'initiative est et doit être plus haut. Tout ce qui appartient à la chambre élective, c'est le droit de contrôle et de consultation.

Ce n'est pas le moment de discuter la valeur et la portée de ces théories. Il suffit de reconnaître qu'elles existent et qu'au centre surtout siégent leurs partisans. Or, quand il s'agit de modifier une politique, tout le monde comprend qu'on est exposé à rencontrer des obstacles ailleurs que dans la chambre. Comment vaincre ces obstacles, si une partie de la majorité sur laquelle on s'appuie les regarde comme sacrés? Il n'existe alors qu'un moyen, quelquefois employé: c'est d'emprunter les forces de l'opposition et de s'en servir momentanément contre son propre parti; mais un tel moyen n'est ni sûr, ni digne, ni durable. Il n'est pas applicable, d'ailleurs, quand c'est le système même qui est en cause, et non quelques mesures partielles. Il faut donc choisir entre deux nécessités : ou bien laisser les choses aller comme elles vont, ou bien, pour leur imprimer une autre marche, accepter le concours du centre gauche et de la gauche modérée. Tant qu'on n'en voudra pas venir là, on ne fera rien de sérieux.

Il n'est donc pas vrai, comme M. Duchâtel a voulu l'insinuer, qu'il s'agisse simplement de faire passer le pouvoir d'une main dans l'autre, ou, pour parler le langage des journaux, *de jouer mieux du même instrument*. Il s'agit d'asseoir le gouvernement sur une base plus large et plus ferme, et de rendre ainsi à la politique extérieure quelque dignité, à la politique intérieure quelque moralité; il s'agit de réformer des abus qui, si on les laisse croître et s'invétérer, seront bientôt plus forts que la législation, plus forts que le gouvernement tout entier; il s'agit enfin de rétablir le système parlementaire dans toute son énergie, dans toute sa sincérité. Ce n'est pas là un but médiocre et qui vaille peu la peine d'être poursuivi. Mais la question de conduite même, cette question dont M. Duchâtel parle si dédaigneusement, croit-on qu'elle n'ait pas son importance et sa valeur? Tout le monde pensait, il y a deux ans, que le recensement était bon et juste en principe. N'est-ce rien que de l'avoir mené de telle sorte qu'après avoir mis le même pays en feu, il n'a produit aucun résultat, et que le gouvernement lui-même vient aujourd'hui reconnaître la nécessité de le recommencer, si l'on veut en tirer quelque parti? Il y a aussi un fait bien plus récent, bien plus décisif. Toutes les opinions constitutionnelles reconnaissent que les conseils municipaux doivent, autant que possible, rester étrangers à la politique. C'est d'ailleurs ce que répète sur tous les tons le ministère quand il y a des élections à faire, surtout à Paris; voici cependant comme il prêche d'exemple.

Il y avait à Paris, dans le deuxième arrondissement, un maire fortement dévoué au gouvernement, et qui, dans les émeutes des premières années, avait bravement payé de sa personne. Le ministère écarte ce maire, malgré le vœu plusieurs fois constaté de l'arrondissement, parce qu'il siége au centre gauche, et pour plaire à un député ministériel. Il y avait à Sceaux un autre maire, qui est en même temps député de l'arrondissement, et qui, non moins que le premier, a fait preuve d'un ferme attachement à la dynastie et aux institutions. Le ministère ne renomme pas ce maire, membre aussi de l'opposition modérée, et, comme personne ne veut le

remplacer, c'est lui qui, en qualité de premier conseiller municipal, administre la ville depuis trois ans. A Angers enfin, un honorable député qui siége encore au centre gauche est, comme ses deux amis politiques, privé des fonctions de maire et remplacé par un homme également honorable, mais qui n'a pour lui les sympathies ni du corps électoral ni du conseil municipal. Et quand de cette conduite au moins imprudente il sort les conséquences que l'on devait prévoir, quand à l'abus d'un droit on oppose l'abus d'un autre droit, quand deux prérogatives respectables se trouvent en conflit, on pousse les hauts cris, on déclame contre l'esprit de désordre, on s'en prend à tout, excepté à la vraie cause du mal. On fait même plus, et, dans cette nouvelle situation, on dit tout le contraire de ce qu'on avait dit. Lors des élections, on prétendait que les nuances politiques étaient indifférentes, et qu'il s'agissait seulement d'appeler aux fonctions municipales les plus honnêtes et les plus capables. Une fois les élections commencées, on soutient que les nuances politiques ont une grande importance, et que le ministère ne peut choisir pour maire un citoyen qui ne vote pas avec lui : d'où il suit logiquement qu'à chaque changement de ministère tous les maires devraient être changés. Et l'on ne voit pas que c'est là créer pour l'avenir le danger qu'on a l'air de redouter! On ne voit pas que c'est pousser fatalement les électeurs à s'enquérir désormais de l'opinion politique des candidats, non de leur aptitude! On ne voit pas qu'on prépare ainsi la ruine du principe même que l'on prétend soutenir.

Encore une fois, peut-on dire sérieusement que, dans une telle affaire, la question de conduite soit indifférente? Il est facile de comprendre qu'en ce qui touche à la politique extérieure, elle l'est moins encore, et que là surtout les plus petites fautes peuvent avoir les plus funestes conséquences, des conséquences quelquefois irréparables. Ce qui s'est passé en 1839, ce qui s'est passé depuis trois ans en est une preuve évidente. Ainsi, le ministère l'a avoué, son but depuis trois ans est de rapprocher la France de l'Angleterre. C'est pour cela qu'il a signé le traité du droit de visite en 1841. C'est pour cela qu'en 1844 il a proclamé l'entente cordiale. Or, il n'est personne en France qui ne sache quels ont été les effets du traité de 1841. Il n'est personne qui ne pressente quels seront ceux de l'entente cordiale. Qu'est-ce donc qu'une conduite qui aboutit toujours à un résultat tout autre que le résultat désiré? Qu'est-ce qu'un cabinet qui fait habituellement le contraire de ce qu'il veut faire, et qui, en supposant même sa politique bonne au fond, trouve inévitablement le moyen de la frapper d'impuissance et de stérilité?

Il faut dire toute la vérité. Au fond, le pays n'a jamais approuvé ni la politique ni la conduite du cabinet; mais le pays aime la paix et l'ordre. En 1840, sous l'empire d'une préoccupation malheureuse, il a cru la paix compromise, et comme il n'y avait pas deux ministères qui voulussent alors se charger, en donnant à l'Europe pleine satisfaction, d'écarter toute chance de danger, le pays, avec une douloureuse résignation, a subi ce qu'il regardait comme une nécessité. Deux ans après, toute inquiétude de guerre ayant disparu, le ministère allait tomber, quand la mort de M. le duc d'Orléans est venue faire craindre pour l'ordre, et substituer la question dynastique à la question ministérielle. C'est sur ces deux catastrophes, celle de 1840 et celle de 1842, que le ministère a vécu; c'est en elles qu'il a puisé toutes les forces morales qui l'ont soutenu jusqu'ici. Il a d'ailleurs appelé à son aide d'autres forces, et, à mesure que les opinions s'éloignaient de lui, essayé de

combler le vide en donnant pâture aux intérêts. Mais il est impossible qu'un jour ou l'autre un tel système ne soulève pas tout ce qu'il reste en France de sentiments élevés. On pouvait douter, il y a six semaines, que ce jour fût venu; on peut espérer aujourd'hui qu'il le sera bientôt. Tout le monde a remarqué que, dans la discussion de l'adresse, les députés ministériels votaient, mais qu'aucun ne parlait pour le ministère. C'est au point qu'un jour quatre orateurs de l'opposition ont occupé toute la séance, sans qu'une seule voix ministérielle s'élevât pour leur répondre. Qu'est-ce que cela veut dire, si ce n'est que les députés ministériels commencent à souffrir eux-mêmes de la cause qu'ils soutiennent, et que le vote silencieux est tout ce qu'ils se sentent capables de lui accorder? Quand une cause en est là, on peut affirmer que sa ruine est prochaine.

En résumé, sous l'unité apparente du ministère, on avait pu quelquefois distinguer deux tendances, l'une assez modérée, assez prudente, assez parlementaire, l'autre peu mesurée, peu prévoyante, peu constitutionnelle. De ces deux tendances, la seconde a définitivement pris le dessus. La conséquence, c'est que les hommes modérés, parmi les ministériels, sont pleins de trouble et de doutes ; c'est que le ministère, naguère plein de vie, se sent blessé, et se voit contraint d'ajourner les lois les plus urgentes, celles qu'il comptait présenter dès le lendemain de l'adresse. Pendant ce temps, au contraire, l'opposition constitutionnelle marche d'un pas ferme et cimente chaque jour son union. En présence de tels symptômes, on aurait pu, à d'autres époques, prédire à coup sûr que la succession ministérielle était à la veille de s'ouvrir; mais ce ne serait pas la première fois depuis trois ans que les règles ordinaires du gouvernement représentatif se trouveraient méconnues. Il faut donc se borner à constater les faits, et attendre qu'il plaise à la chambre d'en tirer enfin la conséquence.

Si maintenant l'on demande quelle sera, dans le cas où le ministère tomberait demain, l'administration nouvelle, il est difficile de répondre. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'opposition regarderait un changement d'hommes comme fort indifférent, si le système devait rester absolument le même. C'est qu'au contraire, si le système est modifié, elle se défendra de toute répugnance personnelle et systématique. Il y a, dans les circonstances actuelles, avec les difficultés que tout le monde prévoit, peu d'empressement à prendre le pouvoir. Si ceux qui s'en chargent sont bien déterminés à tirer la politique des régions inférieures où elle végète, pour la replacer dans une sphère plus élevée et plus pure; si, regardant au dehors la paix comme un moyen, non comme un but, ils prennent quelque souci de la grandeur et de la dignité de la France; si, sincèrement constitutionnels et parlementaires au dedans, ils ne livrent aux influences d'en haut ou d'en bas ni le gouvernement ni l'administration, nul doute que l'opposition ne leur soit bienveillante, et ne les aide, quels qu'ils soient, dans une œuvre aussi honorable que difficile. Et, il est bon qu'on le sache, l'heure est venue où la conduite la plus honnête serait en même temps la plus habile. On a pu, pendant un certain temps, faire disparaître les intérêts généraux sous le débordement des intérêts privés ; mais c'est un flot qui monte toujours, et qui, si on ne se hâte de l'arrêter, ne tardera pas à couvrir le gouvernement lui-même. Il y a là pour le prochain ministère un grand devoir à remplir, un devoir qui, s'il l'accepte résolument et franchement, finira par lui tourner à profit. C'est d'ailleurs une raison décisive encore pour qu'il lui soit interdit de s'appuyer sur une majorité étroite et vacillante. Devant une telle majorité, les meilleures résolutions chancellent, les plus honorables intentions s'usent et s'évanouis-

sent. Il y a d'une part quelques voix à gagner ou à conserver, de l'autre une puissante protection à ne pas perdre, et cette double nécessité impose partout des sacrifices et des compromis dont la vérité du gouvernement représentatif souffre autant que la morale publique et la saine politique.

Je suis frappé, en terminant, d'un contraste singulier. Parmi les hommes qui votent aujourd'hui avec l'opposition, il en est beaucoup qui ont prêté un concours énergique à la politique de Casimir Périer et de ses successeurs. Parmi les hommes qui votent avec le ministère, il en est beaucoup qui ont vivement combattu cette politique. D'où vient ce double changement? Si l'on en cherche la cause ailleurs que dans des considérations personnelles, voici comment on pourrait l'expliquer. Il y a des hommes qui ont cru qu'à mesure que le gouvernement s'éloignait des dangers de son origine, sa politique devait devenir plus fière et plus exigeante au dehors, plus libérale et plus conciliante au dedans. Il y a d'autres hommes qui ont été d'un avis tout contraire. Tandis que les premiers s'écartaient des rangs ministériels, les seconds venaient donc s'y ranger, et finissaient, en 1840, par regarder comme téméraire la politique qui leur paraissait timide en 1831, comme ultra-libérale la politique qui leur semblait alors presque contre-révolutionnaire. Ces deux tendances au reste sont de tous les temps et de tous les pays, et toujours il y a eu deux classes d'hommes politiques, ceux qui résistent au courant et ceux qui le suivent. C'est ainsi qu'on a vu, sous la restauration, certains libéraux ardents de 1818 devenir, après la campagne d'Espagne, partisans fougueux de la contre-révolution, et ne reprendre leurs principes constitutionnels qu'en 1828, sous le ministère Martignac. C'est ainsi, au contraire, que des hommes qui avaient soutenu vivement la restauration, quand on l'attaquait à main armée, furent les premiers à lui donner de salutaires avertissements, quand, enivrée par le succès, elle entra follement dans la voie où elle s'est perdue. Le rôle des premiers, j'en conviens, est plus commode et plus avantageux. Reste à savoir s'il est aussi utile pour le pays.

Quoi qu'il en soit, si la portion modérée du centre pense qu'une majorité de 30 voix laborieusement acquise et chaque jour prête à s'évanouir est suffisante pour gouverner le pays avec puissance et grandeur; s'il lui semble que les affaires extérieures de la France soient conduites avec prévoyance, fermeté et dignité, les affaires intérieures avec prudence, mesure et moralité; si, après l'incident de la dotation et l'incident qui a amené la démission de M. de Salvandy, elle trouve que le principe constitutionnel est sauf, et la couronne vraiment couverte; si enfin le ministère est à ses yeux en état de remédier aux maux qui se manifestent, et de conjurer les dangers qui apparaissent; dans ce cas, cette portion du centre peut, en continuant de voter avec le ministère, non le faire gouverner, mais le faire vivre quelque temps encore. S'il lui paraît au contraire que, bonne ou mauvaise à l'origine, l'œuvre du ministère est finie, et qu'il ne peut plus que compromettre les grands intérêts qui lui sont confiés, il ne faut pas que de mesquines considérations l'arrêtent, et que de vaines frayeurs l'empêchent de faire son devoir. Il est permis de sourire quand on voit le ministère actuel prendre à son compte le raisonnement que les principaux de ses membres trouvaient si étrange en 1839, et prétendre que le jour où il tombera, l'ordre et la paix pourront bien tomber avec lui. Heureusement pour la France, l'ordre et la paix ont de plus profondes racines dans le pays. L'opposition d'ailleurs, je le répète, n'a aucun intérêt à renverser le ministère par surprise, par intrigue, et sans que chacun sache parfaitement ce qu'il fait. Il est

même beaucoup de ses membres qui pensent que son triomphe, s'il est retardé, n'en sera que plus complet, et qu'elle obtiendra dans quelques mois ce qu'elle n'obtiendrait peut-être pas aujourd'hui. C'est donc aux hommes modérés du centre à voir ce qu'il leur convient de faire. L'opposition contitutionnelle attend fort patiemment leur détermination, et, dans tous les cas, reste plus que jamais convaincue que l'avenir lui appartient.

P. Duvergier de Hauranne.

DU

MOUVEMENT CATHOLIQUE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VII. — LES PRÉDICATEURS ET LES PUBLICISTES.

La société politique et l'église ont chacune leur tribune; l'une a la presse, l'autre la chaire, c'est-à-dire la parole en action, l'enseignement dans sa forme la plus directe et la plus puissante. Comme toutes les choses de ce monde, fussent-elles même d'institution divine, la chaire catholique a subi de notre temps des vicissitudes diverses. La restauration, en la faisant servir d'instrument politique, provoqua contre elle de vives hostilités; les missions n'aboutissaient souvent qu'au scandale, et, soit indifférence dans les masses, soit absence de talents élevés dans le clergé, la chaire catholique n'agissait guère que sur la population des campagnes et sur les femmes. Les conférences de M. Frayssinous ont seules laissé trace, et ce succès fut légitime. M. Frayssinous en effet, en s'adressant à la jeunesse, à la population virile, substitua à l'affirmation intolérante la discussion calme et réfléchie, et, fidèle aux traditions des grands esprits du catholicisme, il travailla à l'accord de la foi et de la raison, en se plaçant, en dehors des questions irritantes, sur le terrain de la démonstration rationnelle.

Depuis 1830, pendant ces dernières années surtout, la chaire a pris un reten-

(1) Voyez la livraison du 31 décembre 1843 et celle du 15 janvier 1844.

tissement nouveau. Le clergé a compris que la politique, transportée dans le sanctuaire, ne ferait que compromettre sa parole, et, à de rares exceptions près, il s'est renfermé dans l'enseignement religieux. L'autorité ecclésiastique elle-même s'est montrée sévère sur ce point, plus sévère pour les sermons que pour les livres et les journaux, et l'on assure que tout récemment un prédicateur de la maison des jésuites de Paris a reçu de son ordre même des remontrances vives pour s'être permis dans sa chaire quelques digressions légitimistes. Par un contraste remarquable, tandis que l'enseignement des séminaires s'immobilisait dans son passé, l'enseignement par la prédication, en se trouvant face à face avec la société moderne, tentait de se mettre avec elle en rapport plus direct; mais ici, comme en bien d'autres points, le clergé a pris souvent l'exagération pour le progrès, et la fougue romantique, traquée par le bon sens et le bon goût, a fait comme les grands coupables du moyen âge; elle s'est réfugiée dans l'église, et lui a demandé le droit d'asile. Deux écoles sont aujourd'hui en présence : l'une, l'école de la tradition, procède, par la méthode du moins, des orateurs sacrés des XVIIe et XVIIIe siècles; l'autre, qu'on pourrait appeler l'école humanitaire, se rapproche des allures libres, discursives, de la prédication du XVIe siècle, mais en s'abstenant du côté trivial et agressif. Cette dernière école s'occupe beaucoup moins de combattre l'erreur que d'affirmer la vérité, de peur d'irriter par la lutte les résistances du doute. On dirait que, tout en proclamant la renaissance et le triomphe des idées catholiques, elle craint de compter, parmi ceux qui l'écoutent, plus d'indifférents que de croyants fidèles, et, pour ne point effrayer une foi mal assise encore, elle évite la dureté des reproches, dépouille le catholicisme de son côté sombre et menaçant, de ses doctrines d'exclusion. Elle admettrait presque, avec certains théologiens modernes, le salut des infidèles et la mitigation des peines des damnés, et elle cherche, avant tout, à agir sur les classes élevées et intelligentes par la charité et le sentiment. MM. Deguerry, Cœur, Combalot et Lacordaire sont les représentants les plus connus de l'école humanitaire et romantique, école un peu confuse du reste et diversement accidentée. En effet M. Cœur, gallican et cartésien, a vivement attaqué M. de Lamennais, et c'est de M. de Lamennais que procèdent directement MM. Lacordaire et Combalot. D'abord avocat et converti plus tard par l'*Essai sur l'Indifférence*, M. Lacordaire a pris une part très-active à la rédaction du journal *l'Avenir*. Lorsque M. de Lamennais se fut séparé de l'église, M. Lacordaire, resté sur le terrain de l'orthodoxie, n'a point cessé cependant de côtoyer en bien des points l'homme éminent dont il avait partagé les illusions, les enthousiasmes, et avec lequel il avait noblement soutenu la lutte contre de mesquines persécutions. Les premiers succès oratoires de M. Lacordaire datent de 1834. Il ouvrit à cette époque des conférences dans l'église du collége Stanislas : les auditeurs étaient nombreux, l'espace manquait à la foule ; douze cents jeunes gens signèrent une adresse à M. de Quelen pour le prier d'ouvrir Notre-Dame au jeune et brillant orateur. M. de Quélen hésita ; le parti qui avait fait tomber *l'Avenir* était tout-puissant : on intrigua pour écarter l'ancien disciple du *moderne Arius* sans tenir compte de ses rétractations récentes ; il fallut en quelque sorte forcer les portes de la cathédrale, et aujourd'hui même M. Lacordaire trouve encore, dans une certaine partie du clergé, une hostilité sourde et qui se déguise mal parfois. Du reste, en se faisant moine, il s'est rendu en quelque sorte indépendant des intrigues de sacristie. Abbé de l'ordre de Saint-Dominique, il a rang d'évêque dans l'église, et, sans cette circonstance, il eût peut-être été vaincu depuis longtemps et réduit au silence par ceux même qui parais-

sent ses amis. Nature spontanée, généreuse, mais irréfléchie et souvent contradictoire, M. Lacordaire est en quelque sorte le Savonarole de la chaire moderne. Il fait de la science, de l'histoire, de l'algèbre théologique, du socialisme chrétien, de la politique humanitaire, exalte tour à tour la ligue ou la révolution, et proclame le peuple français une sorte de peuple de Dieu qui aura tout au moins en paradis une place réservée. Doué d'une grande force d'action oratoire et d'un regard lumineux, M. Lacordaire étonne plus qu'il ne persuade, car sa logique est ordinairement très-contestable, et ses idées, souvent brillantes, manquent de suite et de puissance. Sous le froc du dominicain ou le camail du chanoine, on retrouve toujours l'ami de M. de Lamennais ; en acceptant toutes les gloires, toutes les conquêtes des temps nouveaux, M. Lacordaire cherche à ramener à Dieu les passions généreuses qui s'en sont écartées depuis cinquante ans, et il voit dans les principes révolutionnaires des effets altérés ou méconnus des principes catholiques. En un mot, M. Lacordaire est moins un théologien qu'un tribun religieux qui veut réconcilier la société civile avec l'église, par l'accord de la liberté et de l'autorité. C'est toujours le programme et la devise de *l'Avenir*.

M. Combalot a été quelque temps le rival de M. Lacordaire; aujourd'hui il est complétement effacé. On ne peut lui refuser quelques-unes des qualités qui donnent la vie à la parole et la font écouter; mais lorsqu'en traversant la décoration extérieure, on pénètre jusqu'au fond même de l'enseignement, on reconnaît vite que l'idée manque de puissance et d'initiative, qu'elle est souvent triviale, et que ce qu'il y a de plus vivant et de plus remarquable dans les sermons de M. Combalot, c'est encore une sorte d'écho plus ou moins affaibli des doctrines de *l'Avenir*. N'est-ce pas là un nouveau symptôme de cette confusion qui est partout dans le mouvement religieux de notre temps, que de voir des idées, des aspirations qui ont effrayé l'église, et qu'elle a proscrites, se réfugier dans la chaire des orateurs les plus applaudis? Du reste, M. Combalot, pour faire pénitence sans doute de son ancien *lamennésianisme*, s'est mis à la remorque de MM. Védrine et Desgarets, et afin de donner la mesure de sa logique et de son tact, il s'est croisé contre l'Université ; il a fait sa brochure. Pourquoi M. Combalot, qui s'intitule le *missionnaire apostolique*, n'a-t-il pas dit dans sa chaire ce qu'il a écrit dans son petit livre ? Aurait-il craint par hasard le scandale ou l'interdiction?

M. de Ravignan, le représentant le plus distingué de l'ancienne école, a la gravité, la correction, la méthode des prédicateurs de l'ordre des jésuites auquel il appartient. Tandis qu'on entrevoit avec M. Lacordaire comme un ordre nouveau d'idées qui cherche confusément à se développer dans le catholicisme, M. de Ravignan au contraire, soumis aux règles inflexibles de la tradition, représente tout un passé qui lutte et se raidit contre l'esprit des temps nouveaux. Par l'austérité des manières, l'attitude ascétique, le recueillement, M. de Ravignan a quelque chose d'un saint. Ses prédications agissent sur les femmes beaucoup plus vivement que sur les hommes, peut-être parce que cette empreinte de sainteté qui se révèle dans toute sa personne, et les nobles ardeurs de sa charité, parlent à l'imagination plus vivement que sa logique ne parle à l'esprit. M. de Ravignan a surtout de la méthode ; aucune vue originale ou profonde ne le distingue : son argumentation, quoique serrée, pèche souvent par la base, et ses subtilités dans la discussion des points fondamentaux du dogme, qu'il veut toujours approfondir et expliquer, ont même alarmé quelques catholiques, qui ont formulé des plaintes à ce sujet. Quand il attaque le scepticisme ou l'hérésie par la preuve historique ou le fait humain,

M. de Ravignan est vraiment remarquable; loin de récuser la raison, il invoque sans cesse son témoignage dans la démonstration des vérités religieuses, et en se plaçant à ce point de vue, il a prêché dans le même carême le contraire de ce que prêchait M. Bautain, car M. Bautain n'est pas seulement professeur de philosophie à Strasbourg, directeur du collége de Juilly, orateur au Cercle catholique, il est aussi prédicateur, et, sans y regarder bien longtemps, on pourrait, dans ses sermons, retrouver parfois ce souffle mystico-sceptique qui a passé sur ses livres, comme on y retrouverait quelques comparaisons médicales qui rappellent ses analyses physiologiques.

Si l'on comparait, si l'on soumettait à l'examen les sermons des différents prédicateurs de Paris, pour ne parler que de cette ville, on aurait souvent occasion de s'étonner des contradictions qui s'y rencontrent; l'orthodoxie elle-même pourrait s'effrayer; la philosophie, si elle était hostile, trouverait aisément plus d'un sujet de polémique, et si elle osait se défendre autrement que par d'humbles protestations, ne serait-elle pas en droit de justifier sa liberté par la liberté de la chaire, et de demander au moins l'accord et l'unité à l'enseignement qui a pour base le principe de foi et d'obéissance ? Du reste, si les prédicateurs contemporains ne nous rendent ni Massillon ni Bourdaloue, s'ils restent même inférieurs à MM. Frayssinous ou de Boulogne, il faut reconnaître que leur activité est vraiment infatigable, et quelques-uns d'entre eux rappellent ces évêques *régionnaires* des premiers temps de l'église, dont la vie était pour ainsi dire la parole en action. Nous citerons surtout, parmi les plus fervents missionnaires, MM. Dufêtre, vicaire-général de Tours et de Bordeaux, de Forbin-Janson, évêque de Nancy, Bourrel et Guyon. C'est en général à Lyon, dans la maison dite des *Chartreux,* que se sont formés la plupart des orateurs chrétiens contemporains. Sous la restauration, le ministère de la chaire était un acheminement vers l'épiscopat; aujourd'hui, les évêques sont choisis surtout parmi les *administrateurs*, et les membres du clergé qui se distinguent dans la prédication restent en général exclusivement missionnaires. Paris appelle de temps en temps de la province les orateurs qui s'y sont fait connaître par leurs succès, et c'est là une épreuve décisive, car les réputations apostoliques ont besoin aujourd'hui, comme les réputations profanes, de la consécration de la capitale. La province, à son tour, tient à honneur d'avoir pour ses carêmes ou ses grandes fêtes patronales des prédicateurs de Paris, et les conseils de fabrique s'imposent à cet effet des sacrifices souvent considérables; mais les prédicateurs parisiens n'agissent en général que médiocrement sur la vieille piété de la province : il y a même des dévotes qui se permettent de les trouver un peu *comédiens*, de ne pas les comprendre, de s'étonner qu'ils parlent, comme M. Cocquereau, de Napoléon, et de leur préférer le curé de la paroisse. Quant aux curés de campagnes, ils sont, pour la plupart, on peut le dire, au-dessous de la mission que leur impose l'enseignement évangélique, et leur bienfaisance seule fait excuser leur faiblesse. Il y a là cependant un grand et beau rôle; seulement il faudrait, avant tout, comprendre son auditoire, se mettre à sa portée, à la portée de ses besoins moraux, et ne pas prêcher par exemple le détachement des richesses à de pauvres paysans qui gagnent, dans les jours heureux, 1 franc 50 centimes.

Quoi qu'il en soit de l'influence plus ou moins grande exercée de notre temps par la chaire catholique sur le mouvement religieux, influence qu'on a, du reste, ce me semble, singulièrement exagérée, cet enseignement ne pouvait suffire aux sentinelles perdues de la réaction. On a donc cherché une autre tribune, et pour

prêcher librement de toute autre chose que de morale et de charité, on s'est jeté sur la presse. Les prêtres, en assez grand nombre même, sont descendus dans cette arène nouvelle; les mondains s'étaient faits théologiens, les théologiens se sont faits journalistes. Aujourd'hui, pour quelques membres du clergé, le journalisme est devenu comme une sorte de succursale de la chaire, car on a reconnu, et MM. Allignol le disent positivement, que le journal a plus d'influence que le sermon. Il est plus facile d'ailleurs de rédiger au courant de la plume quelques homélies politiques, que de méditer une instruction religieuse vraiment profitable. Cette tendance à intervenir au nom du catholicisme dans la polémique quotidienne est de jour en jour plus marquée; sur tous les points, la réaction ultra-catholique intrigue et s'agite pour prendre pied dans la presse et y régner par les opinions les plus diverses. Ainsi, il y a peu de temps, on cherchait, à Paris, à fonder une association pieuse qui devait se composer de trente membres au moins, tous riches et actifs, et dont la mission eût été de lancer plus vivement les journaux dans le mouvement ultra-catholique. Voici un fait plus significatif encore, et qui témoigne hautement qu'on ne recule devant aucune alliance. Dans la réunion annuelle des actionnaires du *Populaire,* organe officiel du communisme, rédigé par M. Cabet, le directeur de ce journal a fait savoir à l'assemblée qu'on lui avait offert le cautionnement de 50,000 francs exigé pour la publication hebdomadaire, à la condition que *le Populaire* prendrait une teinte catholique. L'offre a été refusée (1). Peut-on, je le demande, servir utilement la cause de la religion en se mêlant ainsi aux luttes passionnées? Donner à la croyance la couleur d'un parti, quel qu'il soit, n'est-ce pas la rendre suspecte, hostile même à tous les partis contraires? La plupart des hommes qui se sont ainsi délivré à eux-mêmes, dans le journalisme, l'investiture de l'apostolat, avaient-ils en eux cette sincérité de convictions religieuses, ce calme, cette force de doctrines, ce détachement qu'on est en droit de demander à ceux qui s'attribuent une mission si haute? Quelques-uns même n'auraient-ils point compromis la cause qu'ils croient servir? Pour répondre à ces questions, il suffira de jeter un coup d'œil rapide sur la situation de la presse religieuse. Nous examinerons d'abord les journaux quotidiens qui se publient à Paris, puis les recueils périodiques, et nous passerons ensuite à la province.

Depuis 1830, la réaction catholique a tenté dans la presse de nombreux essais, et, malgré des sacrifices d'argent considérables, la plupart des entreprises n'ont eu qu'une existence éphémère. Parmi les journaux religieux qui se sont successivement éteints depuis douze ans, un seul, *l'Avenir,* a fait bruit; rédigé par MM. de Lamennais, Gerbet, Lacordaire, de Salinis, de Scorbiac, de Coux, de Montalembert, ce journal avait pris pour mission d'arracher à sa léthargie l'église immobilisée dans la tradition, afin de la mettre en rapport avec les idées nouvelles, et de rallier en même temps autour du dogme catholique la philosophie égarée dans les systèmes individuels et les doutes vagabonds. C'était là une grande pensée, mais une pensée dangereuse pour l'église, car de ce point de vue il fallait démontrer clairement dès l'abord que l'affirmation catholique suffit à tous les développements de la science, de la philosophie, de la société moderne; laisser à cet égard le moindre doute dans les esprits, c'était admettre implicitement la nécessité, sinon d'une révélation nouvelle, du moins d'une profonde évolution dans la tradition dogmatique. *L'Avenir* demandait de plus la séparation complète de l'église et de l'état, la liberté

(1) *Le Populaire,* nº du 20 juillet 1843.

illimitée de la presse, la liberté d'enseignement, la suppression du traitement du clergé. Ce fut un coup de tonnerre dans les nuages; les témérités du programme, l'alliance de l'idée politique et de l'idée religieuse créèrent des impossibilités de toute espèce : *l'Avenir* tomba devant elles. Ultramontain en religion, radical en politique, et opposé par là au parti récemment vaincu, le journal de M. de Lamennais eut contre lui la majorité de l'épiscopat, qui alors datait tout entier de la restauration ; le clergé inférieur, qui s'alarmait avec raison de la suppression des traitements; le parti conservateur, qui avait lu dans le programme de *l'Avenir* cette phrase au moins irréfléchie : « Nous avons applaudi à toutes les révolutions faites, nous applaudissons à toutes les révolutions à faire; » le parti radical, car il est difficile, quoi qu'on en ait dit, d'imposer à des esprits révolutionnaires le joug de l'autorité religieuse; Rome enfin, parce qu'elle craignait un schisme, et qu'à côté des intérêts de l'église, elle avait d'autres intérêts encore à ménager. De là une guerre sourde partie de tous les points : procès de la part du pouvoir, anathème de la part de Rome, proscription de la part de l'épiscopat. MM. de Lamennais, Lacordaire et de Montalembert se rendirent auprès du saint-siége pour demander, au nom de la liberté, un appui que le saint-siége leur refusa. C'était de la chevalerie rétrospective ; il fallut se rétracter, et se séparer après amende honorable. MM. de Salinis et de Scorbiac allèrent professer à Juilly, M. de Coux à l'université de Louvain ; M. de Montalembert reçut un bref du pape qui le félicitait d'avoir reconnu ses erreurs, et il entra au bercail de *l'Univers*. Quant à M. de Lamennais, il prit fièrement la route des abîmes.

L'Avenir avait remué des idées ; aujourd'hui les journaux qui s'annoncent comme les gardiens de la croyance s'en tiennent tous, sans exception, à des déclamations vagues et sentimentales, à des dithyrambes sur la renaissance religieuse, qui sont contredits le lendemain par des doléances sur l'impiété du siècle. C'est une véritable anarchie, où le catholicisme est avant tout exploité comme moyen d'opposition politique; en effet, tous les journaux de la réaction catholique ne sont unanimes qu'en un point, la guerre au pouvoir établi. Les uns sont franchement, ouvertement hostiles. Les autres, tout en s'abstenant d'attaques compromettantes, n'acceptent néanmoins le gouvernement qu'avec des restrictions mentales, sous bénéfice d'inventaire, et, comme le dit un de ces journaux, *en réservant les droits*. Le légitimisme plus ou moins avoué, telle est l'opinion dominante : c'est là un fait qu'on ne cherche plus à déguiser, et comme preuve il suffira de citer cette phrase de *l'Univers*, qui, à défaut d'autre science, connaît du moins son parti : « Qui dit royaliste en France dit presque toujours légitimiste et catholique (1). » *L'Univers*, on le sait, est aujourd'hui le moniteur officiel du néo-catholicisme; à ce titre, la première place lui appartient dans cette statistique de la presse religieuse. Examinons donc son passé, ses doctrines, ses tendances actuelles.

L'Univers fut fondé en 1832 par M. l'abbé Migne, qui dirige aujourd'hui, comme nous l'avons vu, l'imprimerie catholique du Petit-Montrouge. Alarmé du schisme que les doctrines de M. de Lamennais avaient jeté dans le clergé, M. Migne voulait trouver un moyen terme entre les opinions extrêmes : il déclarait dans son programme qu'il ne servirait aucun parti ni politique, ni religieux, qu'il était seulement catholique, et qu'en jugeant les doctrines, il couvrirait les personnes du manteau de la charité. *L'Univers*, depuis, s'est étrangement écarté de son point de

(1) N° du 1er septembre 1843.

départ. Instruits par le naufrage récent de *l'Avenir,* les rédacteurs du nouveau journal se gardèrent de l'ardeur qui avait perdu leurs devanciers, et ils fondèrent le succès de leur œuvre sur sa médiocrité même. *L'Avenir* avait tenté d'être l'organe de l'église, *l'Univers* affecta de n'être que l'écho de la sacristie; la plupart des articles étaient fournis par des prêtres, surtout par les secrétaires des évêchés, et quelques jeunes laïques, néophytes inexpérimentés. *L'Univers,* à ses débuts, paraissait trois fois par semaine, et il végéta ainsi plusieurs années obscurément, sans doctrines, sans but apparent, et avec une teinte légitimiste, entre *l'Ami de la Religion* et le *Journal des Villes et des Campagnes.* Ballotté de chute en chute et de propriétaire en propriétaire, il passa, vers 1836, sous la direction de M. de Saint-Chéron, qui appartenait à la presse gouvernementale, et qui donna à la feuille dont il était le principal rédacteur politique une couleur dynastique assez fortement prononcée. M. de Saint-Chéron prêcha au clergé l'obéissance au pouvoir établi; les légitimistes, et par conséquent une certaine portion du clergé, se déclarèrent alors contre *l'Univers,* qui fut même interdit dans quelques séminaires. On essaya, par des offres avantageuses, de mettre la main sur le journal, mais ces offres furent loyalement repoussées par M. de Saint-Chéron. Alors le parti légitimiste désappointé fonda *l'Union catholique,* pour neutraliser auprès du clergé l'influence de *l'Univers.* La rédaction de *l'Union* fut confiée à des jeunes gens riches, journalistes amateurs, qui résolurent d'emblée un problème qu'on aurait pu croire insoluble : ce problème, c'était de faire un journal plus médiocre encore que *l'Univers.* Malgré cette nullité, à cause de cette nullité peut-être, *l'Union* avait rallié un certain nombre de lecteurs, lorsque après deux ans, au premier embarras, les rédacteurs, qui avaient dépensé plus de deux cent mille francs, perdirent tout à coup patience; après avoir hésité quelque temps entre *la Quotidienne* et *l'Univers,* ils se décidèrent enfin pour *l'Univers,* et offrirent à l'administration de ce dernier journal leur collaboration et leurs abonnés. L'offre fut acceptée, et l'on vit alors, chose inouïe dans les annales de la presse, une feuille quotidienne s'absorber dans celle qu'elle avait mission de combattre et de détruire. *L'Univers* ajouta à son titre celui d'*Union catholique,* et cette fusion lui attira de divers côtés des interpellations fort vives. La situation était délicate et complexe; forcé de ménager ses anciens et ses nouveaux abonnés, de concilier ses nouveaux et ses anciens rédacteurs, *l'Univers* se trouva dans la situation d'un bedeau qui, placé entre un marguillier constitutionnel et un curé légitimiste, voudrait éviter de se prononcer de peur de se compromettre. Il fallut se prononcer cependant. *La Quotidienne* avait accusé vivement les rédacteurs de *l'Union* de manquer à leur mission légitimiste en s'associant à un journal qui avait exploité au profit de l'opinion dynastique les croyances de ses lecteurs; *l'Univers* répondit en s'humiliant qu'il *n'avait jamais* été, qu'il ne serait jamais *ce qu'on appelle un journal dynastique,* et qu'il n'avait soutenu aucune opinion qui pût blesser un *légitimiste raisonnable et chrétien* (1). M. de Saint-Chéron quitta vers ce moment la rédaction en chef, et la modération dans laquelle il avait cherché (sans y réussir toujours) à maintenir le journal fit place à l'esprit d'aventure. Ainsi, légitimiste à l'origine, dynastique au moment où il hérita une partie de la rédaction et des abonnés du *Journal Général de France, l'Univers,* par une conversion nouvelle, redevint quasi-légitimiste en se fondant avec *l'Union catholique.* Les variations politiques de ce journal ne sont pas de nature à nous rassurer

(1) Voir, pour cette polémique, les nos des 6 et 8 février 1843.

sur la fixité de ses doctrines religieuses. A défaut de suite et de logique, nous y chercherions en vain, nous ne dirons pas la charité, mais les simples convenances qu'on est toujours en droit de demander à la polémique. C'est dans ses colonnes que guerroient, comme rédacteurs habituels ou comme correspondants officieux, les écrivains qui combattent à l'extrême avant-garde de la réaction catholique ; on dirait une espèce de synode où les trois ordres sont représentés : le clergé par MM. de Chartres, de Châlons et M. l'archevêque *in partibus* de Chalcédoine ; la noblesse par MM. de Montalembert, de Riancey (1), H. de Bonald ; la haute et moyenne bourgeoisie littéraire, par MM. Guiraud, Avond, Veuillot, etc. M. Veuillot, que nous connaissons déjà comme touriste et comme romancier, reparaît ici comme critique littéraire, comme polémiste politique et religieux, car la polémique, lui-même nous l'apprend dans ses confessions, a fait le charme de ses belles années, lorsqu'il combattait *pour la charte* dans la presse ministérielle de la province, et plus tard dans la presse ministérielle de Paris. Ce qui manque surtout à *l'Univers*, c'est une direction forte et élevée, c'est le calme et la bonne foi; l'esprit d'invective compromet sans cesse ce qu'il peut y avoir de juste dans la thèse qu'il soutient; il combat pour la domination du clergé, mais sans avouer hautement son but : de là des réticences et des contradictions perpétuelles, l'affirmation, et quelle affirmation ! à la place de la discussion, les déclamations fougueuses à la place des doctrines.

En philosophie, veut-on savoir ce que pense *l'Univers ?* Il ne pense pas, et cependant il est souvent question de philosophie dans ses colonnes ; mais deux mots seulement, le panthéisme et le rationalisme, font tous les frais de sa science. Tout philosophe qui n'exagère pas de Maistre ou de Bonald est panthéiste ou rationaliste, par conséquent damné, et responsable des crimes qui se jugent en cour d'assises. Or, s'il est vrai, comme le prétend *l'Univers*, qu'il y ait de nos jours un antagonisme ardent entre la religion et la philosophie, entre la raison et la foi, quel doit être le véritable but du travail des intelligences catholiques? N'est-ce pas l'accord de la foi et de la raison? Attaquer sans cesse au nom de la religion la liberté de la pensée, n'est-ce pas provoquer les libres penseurs à la guerre, et les amener tôt ou tard à s'attaquer à leur tour aux croyances par le doute philosophique? Déclarer en outre, au nom de l'autorité, que la philosophie ne peut s'accorder avec la religion, le répéter tous les jours à un siècle positif et raisonneur, n'est-ce pas reprendre en sous-œuvre la thèse de Voltaire qui soutenait, au nom du sens commun, que la religion est incompatible avec la philosophie? Ici, on le voit, *l'Univers* est plus nuisible qu'utile à la cause qu'il veut servir. Il en est de même dans la question de la liberté d'enseignement ; *l'Univers*, dans cette polémique irritante, s'est perdu au milieu des théories, des propositions les plus contradictoires, accusant ici le gouvernement, et là complimentant M. le ministre de l'instruction publique, mais pour l'attaquer le lendemain, lui reconnaissant *du bon*, et lui reprochant presque dans la même colonne de vouloir *décatholiciser* la France. Le ton général de cette polémique est devenu de jour en jour plus aigre et plus menaçant. Au lieu de discuter les principes, *l'Univers* s'attaque aux personnes ; au lieu d'examiner avec impartialité les titres, les droits, les devoirs respectifs de

(1) Dans la première partie de ce travail, on a imprimé que MM. de Riancey étaient fondateurs du Cercle catholique ; c'est l'Institut catholique que nous avons voulu dire, dont MM. de Riancey ont été les plus actifs promoteurs.

l'église et de l'Université, il immole, en le calomniant, l'enseignement laïque à l'enseignement clérical. Enfin, comme l'a dit M. l'archevêque de Paris, à l'occasion de certains pamphlets dont *l'Univers* s'est constitué l'avocat : « On a pris un ton très-injurieux, ce qui est une manière peu chrétienne de défendre le christianisme. »

Étranger en philosophie à toute discussion sérieuse, compromettant dans la question de la liberté de l'enseignement pour le principe même de la liberté, *l'Univers,* dans sa critique, est toujours exclusif, le plus souvent passionné et violent. Cette critique n'est en général qu'une sorte de casuistique intolérante qui, laissant de côté toutes les questions théoriques, toutes les questions d'art, s'attaque de parti pris aux écrivains qui ne partagent pas les engouements de la réaction ultra-catholique. Sans nul doute *l'Univers* a raison quand il proteste contre les tendances de cette littérature éhontée qui spécule, pour battre monnaie, sur tous les vices de la nature humaine ; mais ce qui peut se rencontrer de juste et de vrai dans ces reproches est toujours atténué par l'exagération et le mauvais goût ; car, en blâmant certains écarts de la littérature contemporaine, *l'Univers* dépasse souvent, et de bien loin, le cynisme des écrits qu'il condamne. Telle est l'intolérance irréfléchie de ce journal, qu'il accusait dernièrement M. de Lamartine d'avoir tiré de sa *harpe des outrages pour le Dieu du Sinaï, des blasphèmes contre le Dieu du Calvaire.* Ce ne sont là cependant que des aménités ; on peut en juger par les *propos divers* que *l'Univers* publie en feuilletons, dans ses numéros du dimanche, sans doute pour sanctifier à sa manière le jour consacré.

En ce qui touche les matières religieuses, c'est encore la même exagération, le même chaos, la même absence de doctrines et d'unité ; *l'Univers* prête au pape des sentiments qui ne sont pas les siens, quand il soutient, par exemple, que le saint-siége reconnaît les pouvoirs de fait et réserve les droits ; il exalte des livres que Rome met à l'index, il rapporte des miracles que le *Diario di Roma* déclare apocryphes. Ce qu'il comprend surtout dans la religion, c'est l'*opus operatum* du culte extérieur, l'adoration du *sacré cœur,* du *précieux sang.* En ce point, on peut dire qu'il est presque matérialiste. Lorsqu'il se trouve, comme cela lui arrive parfois, en opposition avec quelques membres du haut clergé qui ne partagent pas les ardeurs inconsidérées de MM. les évêques, ses correspondants, *l'Univers* fait des réserves et se rejette dans l'ultramontanisme. M. de Lamennais protestait au nom de l'humanité contre l'église ; *l'Univers* proteste contre l'autorité diocésaine au nom du pape ; c'est une manière commode de cumuler les profits de la révolte et les mérites de l'obéissance. Le journal de M. de Chartres ne voit dans les libertés de l'église gallicane que des *libertés enchaînantes,* suivant le mot de M. l'archevêque de Cologne ; il demande pour le clergé français l'influence *sociale* du clergé belge. Ce n'est qu'un acheminement vers une organisation bien autrement menaçante, car *l'Univers* déclare que l'église est supérieure à l'état *de toute la distance qui sépare un édifice divin des constructions humaines*, et il part de là pour établir la prédominance nécessaire et absolue *de ce qui est parfait sur ce qui ne l'est pas,* c'est-à-dire de la société ecclésiastique sur la société civile. Ainsi, sur quelques points que porte l'examen, *l'Univers* est toujours au delà des limites du juste et du vrai ; sa philosophie est nulle, sa religion étroite, crédule, intolérante ; sa critique littéraire sans portée, et l'on se demande avec surprise comment il s'est rencontré dans l'épiscopat des hommes assez étourdis, malgré la gravité de l'âge et du caractère, pour prendre sous leur patronage *l'excellent journal,* comme ils

disent, qui, loin d'être utile aux intérêts sérieux du catholicisme, ne peut servir au contraire qu'à le compromettre vis-à-vis des catholiques sincères et des indifférents. Il en est de la plupart des écrivains de ce journal comme des architectes maladroits qui dégradent les cathédrales en voulant les restaurer, et ce n'est pas sans raison que M. Dubourg, archevêque de Besançon, disait : « Le journalisme prétendu religieux nous perd. » *L'Univers,* qui exagère toujours, a la prétention de parler au nom de trente millions de fidèles : à en juger par le nombre de ses lecteurs, cette prétention paraît fort contestable. En effet, *l'Univers*, qui se publie en deux éditions, l'une quotidienne, à l'exception du lundi, à 50 fr., l'autre, trois fois la semaine dans le format in-4°, au prix de 30 fr., n'atteint guère, malgré la facilité et l'économie de ces deux modes de souscription, qu'un chiffre de 3,000 abonnés (1).

Ici c'est la question religieuse qui domine, et nous avons vu comment elle est comprise. Dans les autres journaux quotidiens qui se sont ralliés au parti ultra-catholique, la religion n'est qu'un appendice assez insignifiant de la politique. L'autel n'est là que pour étayer le trône. La cause de Dieu est devenue solidaire de la cause de César. Voyons donc ce qu'on veut pour César et ce qu'on veut pour Dieu.

A l'extrême avant-garde, nous rencontrons M. de Genoude et la *Gazette de France,* car M. de Genoude a l'ubiquité dans le mouvement catholique. Nous l'avons vu voltairien, traducteur, commentateur de la Bible, presque poëte, apologiste, érudit, touriste, romancier; nous le retrouvons encore ici avec ses horizons multiples et changeants, publiciste, et tout à la fois légitimiste et radical. Comme légitimiste, M. de Genoude est secondé à la *Gazette* par MM. de Lourdoueix, de Beauregard et Nettement, qui marchent au premier rang des défenseurs du dogme monarchique de la restauration. La *Gazette* s'adresse, dans son parti, à ceux qu'on pourrait appeler les *politiques*, c'est-à-dire à ceux qui ne reculent, pour le triomphe de leur cause, ni devant les moyens extrêmes, ni devant les transactions compromettantes. M. de Genoude, et c'est lui-même qui nous l'apprend, ayant été forcé de choisir entre la presse et la chaire (2), et de renoncer à l'une ou à l'autre, a choisi la presse, immolant ainsi le prêtre à l'homme de parti. Purement idéologue, intelligente, mais intelligente sans être logique, la *Gazette*, après la révolution de juillet, a compris que, pour se mêler à la vie nouvelle, il fallait invoquer d'autres principes que ceux qu'elle invoquait depuis quinze ans. M. de Châteaubriand avait rêvé l'al-

(1) Selon la statistique du timbre, la moyenne d'émission de *l'Univers* par jour serait de 2,884 pour l'année 1843; nous aimons mieux la porter plus haut, bien que ni la moyenne du timbre, ni celle que nous donnons ne soit rigoureusement exacte, si nous considérons que *l'Univers,* qui ne paraît pas le lundi, donne cependant, avec ses deux formats, 104 numéros de publication de plus par an que les autres journaux quotidiens, c'est-à-dire que, tout en gardant le silence le lundi, il paraît (l'édition de six fois la semaine et celle de trois fois comprises) en réalité 469 fois au lieu de 365. La semaine, pour la publication de *l'Univers*, a donc neuf jours au lieu de sept; pour être plus clair, il arrive que, deux fois la semaine, ce journal (même en défalquant 52 numéros pour son silence du lundi) paraît deux fois en un jour, en deux formats différents. Or, un journal qui paraît 104 fois de plus dans l'année que les autres journaux doit faire timbrer plus de feuilles et obtenir ainsi une moyenne plus forte qu'elle n'est réellement, sans avoir pour cela quotidiennement une plus grande circulation.

(2) *Gazette de France,* n° du 22 octobre 1843. Lettre à M. de Locmaria.

liance de la liberté moderne et de la vieille monarchie; M. de Genoude, qui n'a jamais le mérite de l'initiative, a parodié M. de Châteaubriand, mais en faussant, en exagérant sa pensée. Il a tenté de se rallier par la démocratie, et de concilier dans un éclectisme malencontreux quatre-vingt-neuf et dix-huit cent quinze. Depuis lors, la politique de la *Gazette* n'a été qu'une antinomie, un non-sens perpétuel. Les radicaux ont ri de sa démocratie; les légitimistes l'ont accusée de jacobinisme; elle s'est trouvée ainsi constamment placée entre une profession de foi radicale et une rétractation royaliste, et elle a répondu tour à tour aux journaux légitimistes qu'elle n'était pas démocrate, aux journaux radicaux et conservateurs qu'elle n'était pas légitimiste, et même qu'elle ne l'avait jamais été. De la sorte elle a dépensé toute sa force et son activité à justifier, à commenter, à désavouer ses doctrines, et les légitimistes raisonnables et sincères lui ont reproché de compromettre, par la nature et les tendances de ses attaques contre le gouvernement, les plus simples notions du pouvoir. Déconsidérée dans son propre parti, qui ne l'emploie que comme une sorte de *machine infernale*, elle s'est mise en guerre ouverte contre tous les journaux de sa nuance. En réclamant pour elle-même, c'est-à-dire pour M. de Genoude, la direction de son parti à l'exclusion des royalistes parlementaires, la *Gazette* a rompu avec le comité légitimiste, qui l'a formellement désavouée; et quelque temps après, M. de Locmaria lui signifiait dans *la Quotidienne*, au nom de la cour de l'exil, le témoignage d'une haute improbation. Pour répondre à tous ces reproches, que fait la *Gazette?* Elle organise dans la presse départementale des adhésions à ses doctrines, et reproduit, en les empruntant aux *gazettes* de la province, des apologies qui étaient parties toutes faites de Paris pour les départements. En politique, la situation de la *Gazette* est donc fausse sur tous les points : elle ne représente ni un principe ni une idée; isolée dans son parti et sans sympathies au dehors, fatale à la cause qu'elle veut servir, parce qu'elle l'affaiblit en la divisant, elle est peu redoutable à ceux qu'elle attaque. En religion, son rôle, quoique plus modéré, est complétement insignifiant. Le catholicisme y ramène toujours à la politique, et la discussion roule tout entière sur quelques propositions banales : — le gouvernement a érigé l'impiété en système; — l'église est tyrannisée; — il faut lui rendre son ancienne constitution, et faire au clergé une plus large part dans les affaires du pays. — C'est une occasion d'insister sur l'éligibilité des prêtres, et ici encore nous apercevons, comme corollaire, M. de Genoude, que les quarante-six voix de Périgueux n'ont point désabusé des illusions de la candidature. La *Gazette* a quelquefois, il faut lui rendre cette justice, des velléités de gallicanisme; mais il convient de se rappeler qu'elle a été mise à l'index dans les états romains, et ce gallicanisme n'est peut-être qu'une affaire de rancune. Il est d'ailleurs tellement replié, tellement discret, qu'il devient complétement insaisissable. Malgré ses divagations, ses rétractations, ses réticences, les impossibilités de toute nature qui s'élèvent autour d'elle, les hostilités qu'elle rencontre dans son propre parti, la colère des uns, l'ironie des autres, l'indifférence du plus grand nombre, la *Gazette* entonne tous les jours un chant de triomphe : elle s'imagine naïvement qu'elle représente la France, que son opinion est en progrès, tandis que son chiffre de circulation va décroissant. D'après les tableaux du timbre, la *Gazette* émettait en 1837 une moyenne de 5,506 numéros; en 1838, cette moyenne n'est plus que de 5,000; en 1843, elle est réduite à 3,558. Le chiffre du progrès de la *Gazette* dans les provinces et hors de France, d'après les tableaux de la poste, n'est pas moins concluant : en 1838, la *Gazette* déposait à la poste une moyenne de 4,700 numéros ;

dans le dernier semestre de 1843, elle en a déposé 2,946. Il est vrai de dire que ce déclin de la *Gazette* a aussi une autre cause dans l'interdiction qui l'a frappée à Rome et dans les états sardes.

M. de Genoude, dans *la Nation*, subit une transformation nouvelle. De légitimiste et de radical qu'il était, il s'est fait *national*, tout en restant ce qu'il était précédemment; et comme il commençait sans doute à comprendre lui-même que le pays ne l'écoutait plus quand il le prêchait au nom de la *monarchie indépendante* et de la *liberté indépendante*, il a fondé *la Nation* pour se faire écouter *au nom des droits et des intérêts de tous*, en enrôlant dans ce journal, en sa nouvelle qualité de démocrate, d'anciens rédacteurs de journaux républicains. La gloire et les intérêts de M. de Genoude sont sans doute au nombre des grands intérêts du pays, car *la Nation* est en quelque sorte une glose, un commentaire perpétuel des opinions et des variantes du propriétaire de la *Gazette*. Quoique s'annonçant comme très-distincte de la *Gazette*, *la Nation* n'en est cependant qu'une annexe intime. La même rédaction, la même composition servent aux deux journaux, qui sont imprimés dans le même atelier; les friandises politiques que la *Gazette* a offertes le soir comme un souper à ses lecteurs sont servies de nouveau le lendemain dans le *journal des intérêts de tous* avec un rabais de cinquante pour cent, et ce que *la Nation* donnait le matin, la *Gazette* le redonne le soir. Il peut y avoir confusion dans les principes, mais il y a du moins économie sur les frais. Dans la *Gazette*, la religion n'est qu'un accessoire de peu d'importance; dans *la Nation*, qui est cependant *spiritualiste* et qui *représente l'âme*, on s'en passe. Dieu s'efface complétement devant M. de Genoude, lequel est déclaré solennellement un *instrument providentiel*, en attendant sans doute qu'on le proclame un messie. Les prophètes du néo-catholicisme auraient-ils lu dans les lointains de l'avenir que le ciel veut faire de M. de Genoude le Monck ecclésiastique et plus tard le cardinal-ministre d'une restauration future ? Qui sait? M. de Genoude lui-même a rêvé, dit-on, ces hautes destinées, et la calotte rouge du cardinal de Bérulle, qui figure dans son reliquaire, cache peut-être à ses yeux un mystérieux présage. En attendant qu'il soit cardinal-ministre, M. de Genoude, malgré son activité, ses efforts, n'a pu acquérir en politique la moindre situation, et il en est à peu près de ses journaux comme de ses candidatures. La *Gazette* décline, et *la Nation* est loin de prospérer. Cette feuille, pour se mettre en rapport avec le pays et arriver à la publicité, n'a pas trouvé de meilleur moyen que de se placer dans la compagnie et sous la protection des denrées coloniales. Elle se débite dans les boutiques qui sont le cimetière ordinaire des journaux et des livres, au prix modeste de 10 centimes, sans trouver pour cela beaucoup de chalands, car, malgré une adjonction récente, *la Nation* ne figure sur les tableaux du timbre que pour une moyenne de 2886 numéros par jour dans le dernier semestre de 1843 (1), et, d'après les tableaux de la poste, elle expédiait, avant sa réunion avec *l'État*, 510 exemplaires, ce qui donne environ 6 abonnés par département. Depuis cette fusion, son chiffre postal est de 1015; elle servirait donc 500 abonnés de *l'État*, qui ne sont rien moins qu'assurés à *la Nation*.

La *Gazette de France*, on l'a vu, veut Henri V et la démocratie; *la Quotidienne*, à son tour, demande avec Henri V la charte de 1814. Placé sous le patronage de MM. Berryer, de Noailles et de Valmy, ce journal, organe semi-officiel de Goritz, a

(1) Sa moyenne normale n'est en réalité, pour les quatre premiers mois du dernier semestre de 1843, que de 2435.

aujourd'hui pour rédacteur en chef M. de Locmaria, qui a été attaché à la personne de M. le duc de Bordeaux. Contrairement à la *Gazette*, *la Quotidienne* attribue à la royauté la puissance constituante, et une origine autre que la volonté nationale; tout en restant fidèle à son passé, tout en suivant franchement et loyalement sa ligne, *la Quotidienne*, qui est au moins modérée dans son légitimisme rétrospectif, a tenté de faire quelques pas en avant, et elle a pris le titre de *Moniteur de l'Avenir;* mais les jeunes gens qui ont apporté dans la rédaction quelques idées de progrès ont été vite forcés de l'abandonner, comme s'il était impossible, dans le parti légitimiste, de marcher avec le présent sans renier le passé et compromettre la cause. Le principal but de ce journal est aujourd'hui de conserver aux opinions royalistes *leur caractère de droiture et de sincérité.* Il y a du bon quelquefois dans la thèse que soutient *la Quotidienne;* malheureusement, en défendant au bénéfice d'un parti l'impeccabilité du pouvoir, elle n'est d'accord ni avec l'histoire, ni avec la logique, et elle introduit sans cesse dans la discussion des antinomies et des non-sens. Au point de vue religieux, *la Quotidienne* est, sans aucun doute, le plus raisonnable des journaux du parti. Elle a bien quelquefois des velléités d'intolérance, elle déclame contre les protestants, la liberté des cultes, mais c'est là un fanatisme pacifique, heureusement tempéré par une sorte de scepticisme mondain qu'elle a hérité de M. Michaud. Les exagérés du parti lui ont même adressé à ce sujet quelques admonitions, et la *Revue de Saint-Paul* l'a comparée « à une marquise du vieux Versailles, qui met du rouge, qui a sa loge aux Bouffes, et qui va en équipage à la messe de midi. » Quant à nous, nous ne pouvons que féliciter *la Quotidienne* de s'être attiré la colère de la *Revue de Saint-Paul :* c'est un signe presque infaillible que sur quelques points elle est dans le vrai, et, en effet, si dans la politique elle sacrifie la liberté à l'autorité, il faut lui rendre cette justice, qu'elle défend, dans les questions religieuses, l'accord de la foi et de la raison. C'est M. Laurentie qui l'a placée et maintenue dans cette dernière voie; par malheur, tout en proclamant que la religion n'a pas de parti, *la Quotidienne*, qui regarde trop peu aux contradictions, déclare en même temps que les hommes de foi, le catholicisme, le clergé, ne peuvent rester en dehors de la lutte engagée depuis cinquante ans entre les principes de 89 et les principes de la restauration, et elle est arrivée à cette conclusion : que combattre les doctrines constitutionnelles, c'était servir l'église. Ici comme partout, dans cette agitation des partis, la religion nous a ramenés sur le terrain de la politique et de la politique légitimiste. Du reste, en comparant à six années de distance le chiffre des abonnés de *la Quotidienne*, il est facile de s'assurer que le parti qu'elle représente s'immobilise et s'éteint dans un cercle infranchissable, et qu'il n'a point à espérer dans le pays des soutiens nouveaux. En 1838, *la Quotidienne* est portée sur les tableaux du timbre pour une moyenne de 3,300 numéros par jour; en 1843, cette moyenne est d'environ 3,016.

Plus en arrière que *la Quotidienne*, *la France, journal des intérêts monarchiques et religieux de l'Europe,* a été fondée en 1833 par MM. de Blacas et de Sémalé. Dans sa constitution actuelle, *la France* est un véritable démembrement protestant de la *Gazette*. Cette feuille a pour rédacteurs principaux MM. Lubis et Dollé, qui, après avoir été attachés au journal de M. de Genoude, ont fait scission avec ses doctrines, et ont soutenu contre la *Gazette* une polémique très-vive. *La France*, qui s'adresse surtout au torysme provincial, représente le parti du passé dans son immobilité la plus complète; absolutiste et ultramontaine, elle ne veut pas même

de la charte de 1814, n'accepte pas les abdications de Rambouillet, et ne reconnaît que Louis XIX. Quoique représentant les *intérêts religieux de l'Europe*, *la France* ne donne au catholicisme qu'une place très-restreinte ; l'autel n'y figure que comme l'utile appui du trône. Ce journal ne se soutient que par les sacrifices de son parti, car les 1,400 numéros environ qu'il fait timbrer par jour ne sauraient suffire à le faire vivre.

Il nous reste maintenant, dans la presse semi-quotidienne de Paris, le *Journal des Villes et des Campagnes* et *l'Ami de la Religion*. Le *Journal des Villes et des Campagnes*, qui s'adresse principalement aux maires et aux desservants des communes rurales, s'abstient, en politique comme en religion, d'émettre des idées. Légitimiste timorée et sourdement taquine, cette feuille appartient à cette classe de publications qui vivent par les vieilles habitudes et les opinions effacées, par la modicité du prix et l'indulgente charité des abonnés, par leur âge même, sans se renouveler, sans faire un pas, et en s'adressant aux lecteurs arriérés de la province. Le *Journal des Villes et des Campagnes*, à peine connu dans Paris, est cependant de tous les organes de la presse religieuse celui qui réunit le plus d'abonnés : il figure sur les envois de la poste pour 6,390 exemplaires; la nullité serait-elle donc, auprès d'une certaine classe de lecteurs, un élément de succès? Bien qu'il ne dépasse guère l'humble niveau du *Journal des Villes et des Campagnes,* et que sa circulation soit beaucoup plus restreinte, *l'Ami de la Religion*, qui a émis, d'après les tableaux de la poste, 1,286 numéros dans les derniers mois de 1843, a cependant plus d'importance, car, s'il fallait en croire *l'Univers*, il serait aujourd'hui l'organe semi-officiel de l'archevêché. Cette feuille, qui s'intitulait, sous la restauration, *l'Ami de la Religion et du Roi,* fut fondée en 1814 par M. Picot, *au moment où la liberté reparut sur le sol de la France avec les princes légitimes.* MM. de Lamennais et Frayssinous en furent les premiers collaborateurs, ainsi que MM. de Boulogne, Clausel de Montals, aujourd'hui évêque de Chartres, Affre, archevêque de Paris, Lecuy et de Salinis. A la révolution de juillet, *l'Ami de la Religion et du Roi* devint tout simplement *l'Ami de la Religion*, et depuis il n'a jamais repris son ancien titre d'*ami du roi.* Lorsque M. Picot se fut affaibli par l'âge et la maladie, un jeune ecclésiastique, relevé d'interdit par M. Affre et appuyé du crédit de M. de Genoude, essaya d'en prendre la direction ; M. de Genoude lui-même en est devenu depuis l'un des propriétaires, mais sans arriver néanmoins à exercer sur la rédaction aucune influence. Aujourd'hui, c'est M. Henrion, ancien rédacteur du *Moniteur des Villes et des Campagnes*, qui rédige en chef *l'Ami de la Religion.* La politique de ce journal est insaisissable et fuyante, et sa position fausse et embarrassée, attendu qu'il courtise l'opinion légitimiste, en évitant de se compromettre vis-à-vis de l'opinion dynastique. Modéré par la forme, mais hostile dans le fond, *l'Ami de la Religion* fait la guerre à sa manière en justifiant les violences d'autrui. Sous la restauration, le *Mémorial* l'accusait de gallicanisme; on n'a point aujourd'hui à lui adresser le même reproche, car il professe pour les doctrines ultramontaines les sympathies les plus vives, et il tient surtout à établir que le clergé ne sépare pas sa cause de celle des jésuites. « Si le clergé, dit-il, se laisse ainsi enrôler sans réclamations dans le corps que Voltaire appelait les grands grenadiers du pape, c'est qu'apparemment il n'est pas fâché de vivre en pareille compagnie, ce qui est vrai, en effet, et pas du tout de nature à le déprécier. » Ne dirait-on pas vraiment que les journaux religieux ont pris à tâche de compromettre, aux yeux du pays, la cause qu'ils défendent? Si l'on considère,

du reste, la circulation des journaux catholiques et légitimistes pris en masse, on a tout lieu de croire que le pays ne leur accorde qu'une mince attention, et l'on pourrait citer tel journal de la presse libérale et dynastique qui, à lui seul, laisse bien loin derrière lui, par le chiffre de son émission, tous les organes quotidiens du parti. Voici un tableau qui édifiera les plus incrédules à cet égard.

TABLEAU COMPARATIF DU MOUVEMENT DE LA PRESSE CATHOLIQUE

PENDANT LE SECOND SEMESTRE DE 1843.

TITRES DES JOURNAUX.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Gazette de France. . . .	3.871	3,871	3,833	3,548	3.166	3,064
L'Univers.	2,581	2.581	3,333	2,581	2.581	3,226
La Quotidienne.	3,226	2,419	3,333	3,226	2,500	3.419
La France.	1,290	1,613	1,666	1,290	1,333	1,290
La Nation.	2,580	2,580	2,000	2,580	4,000	4,194 (1)
Journal des Villes et des Campagnes.	8,067	6,266	6,166	6,200	6,667	5,875
L'Ami de la Religion. . .	1,666	1,666	1,537	2,307	1,666	1.666
Total de l'émission par jour.	23,281	20,996	21,868	21,732	21,913	22,734

Encore l'action de ces journaux se fait-elle peu sentir à Paris, dans le centre même du mouvement intellectuel et politique; elle ne s'étend guère que sur la province et hors de France, dans les monarchies absolues, qui les tolèrent presque exclusivement. C'est ce que prouve aussi la statistique postale du dernier semestre de 1843.

MOUVEMENT POSTAL DE LA PRESSE CATHOLIQUE

PENDANT LE SECOND SEMESTRE DE 1843.

TITRES DES JOURNAUX.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Gazette de France. . . .	2 995	3,005	3,095	2,910	2 865	2,810
L'Univers.	2,220	2,210	2,333	2,290	2,300	2,335
La Quotidienne.	2.065	2,125	2,405	2,440	2,465	2,510
La France.	1,050	1,045	1,135	1,095	1,100	1,075
La Nation.	460	515	560	505	1,050	980
Journal des Villes et des Campagnes.	6,500	6,350	6.390	6,340	6,365	6,400
L'Ami de la Religion. . .	1.340	1,301	1,307	1,258	1,253	1,257
Total des envois par jour.	16.630	16,551	17,227	16,858	17,398	17,367

D'après les tableaux ci-dessus, constatant le mouvement des abonnés et les envois par la poste de la presse catholique et légitimiste pendant le second semestre de 1843, voici la moyenne de chaque journal :

(1) Cet accroissement de *la Nation*, d'octobre à novembre, s'explique, comme nous l'avons dit, par l'adjonction du journal *l'État*.

Pour la Gazette de France. .	3,558 abonnés, dont	2.946 envoyés par la poste.		
— l'Univers.	2,813	—	2,281	—
— la Quotidienne.	3,020	—	2.533	—
— la France.	1.413	—	1.083	—
— la Nation.	2,986	—	678	—
— le Journal des Villes et des Campagnes. . .	6.540	—	6.390	—
— l'Ami de la Religion. .	1.751	—	1.286	—
Total. . .	22,081	—	16.999	—

Les recueils périodiques destinés à seconder le mouvement catholique, à l'appuyer par la littérature, comme les journaux quotidiens par la politique, se sont singulièrement multipliés dans ces derniers temps ; à de très-rares exceptions près, ces recueils ne font que reproduire les exagérations que nous avons trouvées presque partout dans les livres. Ici encore, c'est une sorte de cénacle où les écrivains semblent se dédoubler constamment pour se représenter sans cesse dans les publications les plus diverses, et souvent à des points de vue tout à fait différents. Aucun nom nouveau n'est sorti de cette mêlée littéraire, et si l'on y rencontre quelques hommes vraiment distingués, c'est qu'ils ont été recrutés au dehors. Douze à quinze recueils mensuels, bi-mensuels ou hebdomadaires, se publient en ce moment à Paris, et, sur ce nombre, il n'en est guère que trois, les *Annales de philosophie chrétienne*, *l'Université catholique* et *le Correspondant*, qui se recommandent à l'attention des esprits sérieux, car il faut laisser en dehors du mouvement qui nous occupe le *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, organe d'une association indistinctement composée de protestants et de catholiques, et qui se trouve ainsi placé sur un terrain neutre. Les *Annales de philosophie chrétienne*, qui datent de 1830, sont destinées à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme. Ce recueil, dirigé par M. Bonnety, a pour collaborateurs MM. Seguier de Saint-Brisson, Quatremère, Guiraud, de Paravey, Eugène Boré, Drach, bibliothécaire de la propagande à Rome, quelques ecclésiastiques français et plusieurs cardinaux romains. Les *Annales*, qui figurent sur les envois de la poste pour 700 exemplaires, reproduisent par la traduction les principaux travaux publiés dans les journaux catholiques de l'Europe, et quoique assez vivement hostiles au libre examen et à l'école éclectique, elles apportent dans la discussion, à défaut d'une critique élevée, une mesure d'autant plus louable qu'elle est de jour en jour plus rare. Dans *l'Université catholique*, nous rencontrons la plupart des écrivains qui travaillent aux *Annales ;* quelques-uns des rédacteurs de *l'Univers*, MM. de Riancey, de Montalembert, ainsi que MM. de Salinis, de Scorbiac, de Villeneuve-Bargemont, président de l'Institut catholique, de Genoude et Gerbet. *L'Université catholique* reproduit les cours de la faculté de théologie et les conférences des cercles religieux ; elle donne des articles de critique sur les livres qui se rattachent d'une façon plus ou moins directe au catholicisme, et des études sur les principaux personnages et les grandes époques de l'église. Le plan de cette publication est bien conçu ; par malheur, aucune idée supérieure ne domine ; chacun peut, à son gré, donner un libre cours aux exagérations de sa pensée, et il résulte de cette absence de discipline et de mesure des contradictions souvent choquantes. Cette remarque s'applique également, en certains points, au *Correspondant*, mais en réservant une plus large part à l'éloge.

Le Correspondant, qui date de 1843, n'est que la reprise en sous-œuvre d'une publication périodique qui a paru sous le même titre pendant les dernières années de la restauration. Dans sa constitution nouvelle, *le Correspondant* a rallié l'élite des jeunes écrivains du mouvement catholique; la philosophie, la politique, la science, la littérature et les arts y sont traités en même temps que les questions religieuses. Ce recueil n'accepte pas, n'exalte pas sans examen toutes les publications néo-chrétiennes; bien au contraire, il a blâmé souvent, et même avec sévérité, des livres que *l'Univers* prônait avec amour, et lorsqu'il use d'un droit légitime en combattant ceux qui *sont placés en dehors de ses convictions,* il apporte du moins dans la polémique la réserve et la convenance. Malheureusement, dans la littérature catholique, les modérés ne sont pas les plus nombreux, et il est difficile de se défendre de l'irruption de ces enfants perdus qui guerroient dans toutes les sorties. *Le Correspondant* n'a point toujours échappé à ces sortes d'invasions; qu'il y prenne garde cependant : l'esprit d'aventure, d'hostilité systématique, l'enthousiasme irréfléchi, ne feraient que compromettre ce qu'il y a de sage et de vrai dans ses doctrines. Qu'il reste fidèle au programme tracé par M. de Champagny, qu'il donne aux questions morales, aux questions pratiques, une étendue qui jusqu'à ce jour ne nous paraît pas suffisante, et, de ce point de vue, il rendra, nous n'en doutons pas, de véritables services à la cause qu'il soutient.

Maintenant, passons vite, car il ne reste dans la presse périodique que des recueils qui n'arrivent pas jusqu'à la véritable publicité. Les uns, tels que *le Prédicateur catholique,* ont plutôt leur place parmi les livres de piété que parmi les journaux; les autres, tels que *le Presbytère*, la *Revue des Paroisses,* la *Revue Catholique,* échappent par leur nullité à tout examen sérieux. Malgré de grandes prétentions, le patronage de douze prélats, l'envoi gratuit de quarante volumes pour six abonnements, et la recommandation de *l'Univers, la Lecture,* qui s'est déjà éteinte après quelques mois d'une existence inaperçue, court grand risque de mourir une seconde fois. Notons encore, pour mémoire, la *Bibliographie Catholique,* le *Bulletin de Censure,* annexe de *la Lecture.* Ces deux recueils sont comme une sorte de *sacré collége* au petit pied, qui prononce la mise à l'index, sans trop s'inquiéter de savoir si ses jugements seront ratifiés par Rome. Le *Bulletin de Censure* est légitimiste et ultramontain; il réhabilite la chouannerie, *cette autre Vendée non moins noble que la première, mais moins connue et moins appréciée.* Il déclare aussi que M. Capefigue serait le premier historien de notre temps, s'il écrivait moins, et ses jugements critiques sont tous de la même force. *Le Monde Catholique*, récemment éclos, est une entreprise de M. de Genoude, qui n'a point assez de deux journaux quotidiens pour épancher ses idées. M. de Genoude étant un *instrument providentiel,* ainsi que le dit *la Nation,* on ne s'étonnera pas que *le Monde Catholique* s'annonce comme un de ces signes précurseurs qui se manifestent dans les grandes crises de l'humanité, comme la colonne lumineuse, *l'étoile des mages* qui doit éclairer la Chine et l'Océanie. En attendant, les clartés de cette étoile ne brillent pas d'un vif éclat dans les départements, car *le Monde Catholique* ne figure dans les envois de la poste que pour un chiffre de 129 exemplaires. Il en est de même de la *Revue de Saint-Paul,* qui est à *l'Univers* ce que *le Monde Catholique* est à la *Gazette,* une succursale insignifiante. La *Revue de Saint-Paul,* organe de la confrérie de ce nom, a donné le dernier mot des excentricités et de l'intolérance du néo-catholicisme; elle joue à l'Érostrate contre toutes les gloires littéraires acceptées du public, et réhabilite toutes les médiocrités inconnues. Mys-

tique, prude et crédule, la *Revue de Saint-Paul* défend les miracles des jésuites, demande le huis-clos pour les expositions du Musée, attendu que *les Pasiphaë des Grecs* étaient plus morales que les statues modernes, et en outre elle met les almanachs à l'*index*, sous prétexte qu'ils apprennent aux paysans à être vertueux sans le secours de leur curé. Il n'est pas besoin d'insister plus longtemps. La science ou la littérature, on le voit, n'ont rien à demander à la plupart de ces recueils, qui n'offrent que la négation ou la contradiction de la science. Les croyances sincères, à leur tour, n'y vont pas chercher l'édification, sachant bien qu'elles n'y trouveront que les colères de la polémique, et un véritable catholicisme *in partibus infidelium*, qui n'est pour les uns qu'une affaire de mode, un sujet d'articles, pour d'autres qu'une spéculation. La dispersion même de ces apôtres naufragés qui signent aujourd'hui un roman et demain une homélie, qui prêchent la charité chrétienne et la haine politique, accuse un état moral plus grave et plus triste peut-être que la persistance dans la frivolité. Les publicistes religieux ont donc vu, pour la plupart, le but qu'ils poursuivent échapper à leurs efforts. On ne se lasse pas néanmoins, et tout récemment encore il vient de paraître un nouveau journal religieux, *le Bien Social*, qui mérite d'être distingué, sinon pour le talent de la rédaction, du moins pour les tendances. *Le Bien Social*, qui s'adresse tout à la fois au clergé secondaire et aux ouvriers, est en hostilité directe avec *l'Univers* et *l'Ami de la Religion*. Cette feuille proteste vivement contre le pouvoir discrétionnaire des évêques; elle demande pour l'église la constitution des premiers âges, les élections canoniques par les fidèles, et, à défaut de conciles ou d'officialités, l'établissement dans chaque diocèse d'un jury ecclésiastique.

Pour compléter le mouvement de la presse catholique pendant le dernier semestre de 1843, nous joignons ici le tableau des envois, dans les départements et hors de France, des recueils périodiques religieux publiés à Paris. On peut compter, pour avoir la moyenne d'émission de ces recueils, un tiers en sus pour Paris et les envois par la librairie; toutefois, il est difficile de fixer cette moyenne, car, à l'exception de deux ou trois, ces recueils ne figurent pas dans les statistiques du timbre.

MOUVEMENT POSTAL DES RECUEILS RELIGIEUX

PENDANT LE SECOND SEMESTRE DE 1843.

	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Annales de Philosophie chrétienne.	689	674	691	670	684	687
Bibliographie Catholique.	884	837	898	865	874	886
Université Catholique.	689	646	589	594	604	601
Revue Catholique.	437	534	550	437	437	434
Le Correspondant (1).	»	»	»	»	»	»
Revue (actuellement Moniteur) des Paroisses.	»	»	»	»	»	205
Revue de Saint-Paul.	»	»	»	»	»	192
Le Monde Catholique.	»	»	»	»	»	129
La Lecture.	»	»	»	»	»	65
Bulletin de Censure.	»	»	»	»	»	50 (2)

(1) Nous ne donnons pas le chiffre du *Correspondant*, qui commençait alors à paraître.

(2) Nous n'avons pu nous procurer que le chiffre d'envoi de décembre de ces cinq derniers recueils.

Nous n'avons pas compris dans ce tableau quelques autres recueils qui restent généralement en dehors du mouvement des idées et de la polémique, ou qui se renferment dans des spécialités, comme *le Presbytère*, véritables petites affiches des visites diocésaines, des ordinations et des cérémonies pieuses, le *Journal des Conseils de Fabrique*, consacré surtout aux questions de droit relatives à l'administration temporelle des paroisses, etc. Nous laissons également de côté la *Revue Ecclésiastique*, organe du jansénisme parisien, qui proteste vivement contre la réaction ultra-catholique.

La cause des croyances sérieuses n'est ni plus heureusement ni plus impartialement défendue dans la province, et là, comme à Paris, les journaux qui se proclament les soutiens du catholicisme appartiennent, à de très-rares exceptions près, à l'opinion légitimiste. Après la révolution de juillet, on le sait, le parti vaincu, essayant de relever son drapeau, avait ouvert dans chacun des principaux centres des anciennes provinces une tribune pour défendre ses opinions et disposer les esprits à la réalisation de ses espérances; mais la nouvelle restauration fut indéfiniment ajournée : le parti légitimiste se partagea en deux grandes fractions, l'une passive, peu sympathique sans doute à la dynastie régnante, mais composée avant tout d'hommes d'ordre et de conservation, qui désertèrent les champs de bataille et se bornèrent à attendre et à espérer; l'autre, active et militante. C'est cette dernière fraction qui soutient aujourd'hui de sa bourse dans la province les journaux catholico-légitimistes restés sur la brèche. Il est évident néanmoins que la lutte stérile des treize dernières années l'a considérablement lassée, et qu'elle perd chaque jour du terrain. Les organes les plus ardents qu'elle avait fondés n'ont pu se soutenir, et on a vu successivement disparaître les *Gazettes de Normandie, de Bretagne, du Maine, du Rouergue, du Quercy*, le *Mémorial Angevin*, la *Gazette de Bourgogne*, la *Gazette de Lorraine*, le *Journal du Bourbonnais*, et quelques autres encore. Le contre-coup de la scission opérée par la *Gazette* s'est fait vivement sentir dans la province; la plupart des feuilles des départements ont reproduit tous les accidents des guerres intestines du parti, et ces divisions sont devenues pour ces feuilles une cause active d'affaiblissement.

Aujourd'hui, sur les deux cents journaux politiques des départements, le parti catholico-légitimiste en compte une vingtaine environ. En voici d'abord la statistique géographique. — Région du midi : Rhône, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Hérault, Vaucluse, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gironde, 9 journaux. — Région de l'est : Doubs, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, 5 journaux. — Région du centre : Cher, Loiret, Puy-de-Dôme, 3. — Région de l'ouest : Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure, 4. — Région du nord : Somme et Nord, 4.

Au premier rang, dans la région du midi, se place à Marseille la *Gazette du Midi*, qui est en guerre ouverte avec la *Gazette de France*. Ce journal, qui paraît six fois par semaine, apporte dans la polémique religieuse une grande vivacité. Il cherche à engager les évêques dans une résistance collective, et demande pour le clergé français l'organisation du clergé belge. Quoique rédigée avec talent par M. Abel, qui a refusé la direction de *la Quotidienne*, la *Gazette du Midi* n'a cependant qu'une action restreinte qui ne s'étend guère au delà d'un petit cercle d'amis, à tel point qu'aux dernières élections municipales elle n'a pu faire accepter aucun de ses candidats. L'*Écho du Midi*, journal hebdomadaire de Montpellier, quoique catholique fervent, est peu répandu et sans influence. Le *Mémorial Agenais* se distingue également par la ferveur de son prosélytisme, son hostilité contre l'Université, et ses

mystiques tendresses pour les jésuites. La *Gazette du Bas-Languedoc*, à Nîmes, *la Guyenne*, journal quotidien de Bordeaux, et la *Gazette du Languedoc*, à Toulouse, se font remarquer par une rédaction plus habile. Cette dernière feuille passe pour recevoir de temps en temps des communications de M. de Villèle. Plus religieux et en même temps d'un légitimisme beaucoup plus modéré que ces trois journaux, l'*Écho de Tarn-et-Garonne*, qui évite de se prononcer sur une foule de questions que le parti légitimiste regarde comme vitales, a été souvent attaqué par la *Gazette du Languedoc*. Quant à *l'Éclaireur du Midi*, rédigé à Avignon par une corporation religieuse, les frères de saint Augustin, c'est moins un journal qu'une sorte d'almanach mystique, digne en tous points de figurer dans la *Bibliothèque Bleue*. *L'Éclaireur du Midi*, dont le prix est fixé à trois francs par an, traite, et nous reproduisons les termes mêmes du prospectus, des matières de haute philosophie, des miracles, de la magie, des possessions du démon, et de tous les phénomènes surnaturels qui embarrassent les théologiens. Après la théologie vient la médecine; *l'Éclaireur* déclare cette dernière science impie et matérialiste, et propose une réforme complète dans la thérapeutique : sa méthode consiste à faire jeûner les médecins pour guérir les malades. Soyons indulgent cependant pour *l'Éclaireur*, car il est plus ridicule que méchant.

Dans les départements du centre, M. l'abbé Gaillard publie, à Bourges, la *Gazette du Berry*, qui s'est rangée sous la bannière de la *Gazette de France*, dont elle adopte toutes les théories; *l'Orléanais*, qui s'imprime à Orléans, est très-hostile à la dynastie nouvelle; *l'Union provinciale*, qui s'est formée par la réunion de l'ancien *Journal du Bourbonnais* et de la *Gazette du Centre*, a pour but, comme son titre l'indique, de rétablir l'unité dans le parti légitimiste. Cette feuille est rédigée avec talent par M. de la Guéronière, ce qui n'empêche pas son influence de décroître de jour en jour. Les trois journaux que nous venons de citer réunissent à grand'-peine, pour toute la France centrale, un total de mille abonnés.

Dans la région de l'ouest (Vendée et Bretagne), la situation de la presse catholico-légitimiste n'est guère plus prospère, et il est à remarquer que les journaux qui ont le plus d'influence et de considération sont aussi les plus modérés. C'est là un fait significatif, et qui prouve, non pas que l'esprit catholique se soit affaibli dans ces contrées, mais seulement que le catholicisme, comme le comprennent certaines gazettes, n'a pas toujours les sympathies des populations. Deux journaux, *l'Impartial* et *le Français de l'Ouest*, se publient dans les Côtes-du-Nord, l'un à Dinan, l'autre à Saint-Brieuc. *L'Impartial*, qui est très-ardemment hostile, a moins d'influence et d'abonnés que *le Français de l'Ouest*, qui apporte beaucoup plus de réserve et de bonne foi dans la polémique. Il en est de même à Nantes : *l'Hermine*, qui est d'une couleur fortement prononcée, voit chaque jour ses abonnés passer à *l'Ouest monarchique*, dont le légitimisme est beaucoup plus modéré. *L'Impartial*, *le Français de l'Ouest*, *l'Hermine* et *l'Ouest monarchique* émettent environ treize cents numéros. Il faut ajouter la *Revue de l'Armorique*, recueil mensuel, qui a la prétention de représenter le catholicisme breton, mais qui ne représente en réalité que les idées excentriques, le légitimisme anti-universitaire, l'érudition anti-philosophique et le style armoricain de M. de Courson, qui en est le principal rédacteur.

Dans la région de l'est, Lyon a *le Réparateur*, *l'Union des Provinces*, *l'Institut Catholique*, revue mensuelle, ainsi que les *Annales de la propagation de la foi*, dont nous avons parlé plus haut, et qui sont tout à fait en dehors de toute pole-

mique irritante. *L'Union* et *le Réparateur* n'ont aucune influence. *Le Réparateur* s'est rangé sous le drapeau de *la Quotidienne*, et par là il se trouve en guerre continuelle avec *l'Union*, qui a adopté le programme de la *Gazette;* les deux adversaires ont été cependant d'accord sur quelques points, comme par exemple quand il s'est agi d'attaquer M. l'abbé Pavy, doyen de la faculté de théologie, ou M. le cardinal de Bonald, à l'occasion de la réception qu'il avait faite à M. le duc de Nemours. *L'Institut catholique*, qui compte plusieurs ecclésiastiques parmi ses rédacteurs, est avant tout un recueil littéraire qui ne dépasse guère le modeste niveau des mémoires d'une académie de province. La *Gazette de Lorraine et de Metz*, rédigée par M. de Puymaigre, est franchement légitimiste, mais sur une meilleure voie que la plupart des organes du même parti. La *Gazette de Lorraine* s'est prononcée contre la *Gazette de France*. Son influence est restreinte, mais honorable. *L'Espérance, courrier de Nancy*, proteste de son dévouement à la cause de l'ordre, de sa soumission franche au pouvoir établi; elle est catholique avec ardeur, mais tolérante. La *Revue de l'Est* est à peu près de la même nuance. Quant à *l'Abeille*, journal hebdomadaire de Strasbourg, ce n'est qu'un écho de *l'Univers*. Cette feuille, rédigée par un ecclésiastique, a souvent de ces colères qui ne raisonnent pas, qui ne pèsent pas les mots, et qui vont jusqu'à l'insulte et à la dénonciation. Rien n'égale sa haine contre l'Université, si ce n'est son fanatisme contre les protestants, et cette irritation n'est pas sans danger dans les localités où deux cultes sont en présence. Les protestants de leur côté, tout en prêchant la tolérance, ne joignent pas toujours l'exemple au précepte : dans les deux camps les croyances sont agressives, et c'est une singulière lutte que celle de ces deux cultes, étrangement abusés parfois, qui tour à tour s'attaquent avec des chants de triomphe, en déclarant, du côté des catholiques, que le protestantisme se meurt, et qu'il va disparaître; du côté des protestants, que le catholicisme n'est plus aujourd'hui qu'une ruine dont les dernières pierres s'écroulent. Dans les départements du nord, les journaux n'ont point de ces haines intolérantes, ce qui tient sans doute à l'absence de cultes dissidents. Ils sont avant tout fort ardents en fait de légitimisme. Cette opinion est représentée, dans le département de la Somme, par la *Gazette de Picardie*, et dans le département du Nord par la *Gazette de Flandres et d'Artois*, *l'Émancipateur* et la *Feuille de Douai*. La *Gazette de Picardie* s'occupe peu du catholicisme, et n'a d'influence que sur le torysme campagnard de la province, qui du reste est inoffensif en politique et passablement indifférent en religion. Les journaux du nord au contraire sont catholiques très-ardents et fortement imprégnés parfois de l'esprit belge. Ils exercent dans la campagne une certaine influence, mais dans les villes leur action est complétement effacée par celle des journaux de la gauche.

Au milieu de cet engagement général, les jésuites ne pouvaient rester inactifs; mais les jésuites sont prudents, et pour insulter le pays avec tous les bénéfices de la sécurité, ils se sont placés au delà de la frontière. C'est à Fribourg qu'ils ont établi leur quartier général; c'est là qu'ils publient leur journal *l'Invariable, nouveau Mémorial catholique*. Jamais la haine contre la France, ses institutions, les hommes qui font sa force et sa gloire, ne s'est exhalée en termes pareils; *l'Invariable* porte pour épigraphe : *Ubi crux, ibi patria*. Et en effet il n'y a que des hommes sans patrie qui puissent se permettre de pareils blasphèmes contre un grand peuple auquel ils ont appartenu peut-être. Le clergé français a-t-il donc peur des jésuites jusqu'à ne point oser protester contre ces inqualifiables pamphlets qu'on propage effrontément dans les diocèses du midi?

La force et l'avenir ne sont pas de ce côté : dans les questions scientifiques, comme dans les questions littéraires, les journaux les plus avancés de la réaction ultra-catholique ont compromis leur influence par l'exagération et une hostilité systématique; dans les questions religieuses, ils méconnaissent complétement et l'histoire du passé, et l'esprit de leur temps, et l'esprit même du christianisme; car leur prosélytisme se fonde avant tout sur l'exclusion, et en même temps qu'ils veulent dominer dans l'enseignement, pour régner plus tard dans l'état, ils cherchent à confisquer le ciel à leur profit, en mettant au ban de la société chrétienne les hommes qui n'ont pas leurs ardeurs. En politique, ils s'appuient sur des principes morts, d'une part sur le légitimisme, de l'autre sur les doctrines ultramontaines. Mais on ne ressuscite pas les principes qui ont fait leur temps. La révolution de 1830 a jugé sans appel le dogme du droit divin, comme la révolution de 89 a décidé dans la société civile la prédominance de l'état sur l'église. De scission en scission, l'opinion légitimiste en viendra nécessairement à un effacement complet; les dissidences des journaux qui la représentent, l'extinction successive des *gazettes,* ne sont certes pas de nature à rassurer cette opinion sur son avenir. En dehors d'un cercle restreint, où il s'hérite et se perpétue par tradition de famille, le légitimisme est impuissant à se recruter dans les générations nouvelles, et dans la presse il cherche en vain à former des publicistes. La lutte, depuis longues années, est soutenue par les mêmes hommes, MM. de Genoude, de Beauregard, Lourdoueix, Laurentie. L'ultramontanisme est-il plus heureux? Quels publicistes a-t-il ralliés? MM. de Montalembert et Veuillot. En résumé, cette phalange est-elle assez compacte, assez forte, pour imposer au pays soit le légitimisme radical de la *Gazette,* soit le monarchisme rétrospectif de la *Quotidienne,* ou l'ultramontanisme de *l'Univers?* Au fur et à mesure qu'elle se lance plus vivement à l'attaque, qu'elle subordonne de plus en plus la religion aux intérêts des partis, la presse catholique s'affaiblit, car les esprits sages qui se sont ralliés au mouvement religieux la désavouent et s'en éloignent. La disette de publicistes est, après la difficulté de s'entendre, le plus grand embarras du parti. Il faut croire du reste qu'on est en général, dans le cénacle militant, peu satisfait du journalisme religieux tel qu'il est aujourd'hui constitué, car on s'agite de plus en plus pour fonder de nouveaux journaux; des membres du clergé en assez grand nombre seraient disposés, dit-on, à se jeter plus vivement dans la presse, bien résolus, comme le disait récemment un abbé qui donne des articles aux feuilles bien pensantes, à porter dans la polémique *la force du lion* et *la prudence du serpent.*

VIII. — CONCLUSION.

Était-ce exagération de dire au début de ce travail qu'il fallait faire deux parts dans le mouvement religieux de notre temps, et distinguer d'un côté le catholicisme sérieux et sincère, qui se renferme dans le temple, dans la famille, dans la conscience, le catholicisme de l'aumône, de l'espérance, de la prière,—et de l'autre un catholicisme mondain, politique et littéraire, qui substitue les écarts de l'imagination à l'idée pratique, les colères de la polémique aux enseignements de la charité ou de la morale, le rêve à la doctrine? Nous avons cherché de bonne foi, à travers tous les ordres d'idées, les forces militantes du parti religieux, du parti qui

intrigue et s'agite, qui dogmatise et qui veut régner. Nous sommes partis de la Bible, des mystères inaccessibles, pour arriver aux questions pratiques, aux intérêts qui se débattent autour de nous. Quels sont les résultats? où sont les œuvres durables?

Dans la science ecclésiastique, l'érudition, la critique sacrée, ont-elles été maintenues à la hauteur de leur passé? se sont-elles élevées même jusqu'au niveau de la critique protestante? Que sont devenues les traditions qui ont donné à l'église gallicane les Calmet, les Sacy, les Thomassin, les Fleury, les Mabillon? Les apologistes modernes ont-ils égalé, je ne dirai pas Bossuet ou Pascal, ce serait trop demander sans doute, mais dans une sphère plus humble, Bergier ou M. Frayssinous? Le parti religieux n'a plus même aujourd'hui ce qu'il avait sous la restauration. L'école monarchique ou mystique a-t-elle dépossédé, dans l'histoire, l'école des libres penseurs? La philosophie est attaquée au nom de l'orthodoxie; qu'est devenue la philosophie, qu'est devenue l'orthodoxie elle-même dans les livres publiés sous la bannière du parti catholique? On parle au nom de l'autorité, de l'unité, et l'anarchie est dans les doctrines; ici des panthéistes, là des sceptiques illuminés, une affirmation intolérante ou une certitude effrayée qui tremble devant la raison. Les utopistes qui ont inscrit le nom du Christ sur le fronton de leurs systèmes n'ont fait que ressusciter les hérésies des siècles les plus troublés du moyen âge. La religion, mutilée dans ses dogmes, altérée dans sa morale, s'est pliée à tous les caprices de leurs rêves; au lieu de la charité chrétienne, ils ont proclamé la fraternité de Babeuf, oubliant qu'il n'y a dans ce monde d'égalité absolue que devant Dieu et devant la mort, et que le christianisme, qui place le bonheur au-dessus des biens périssables, ne pouvait se démentir en réclamant le partage des richesses au nom de la félicité humaine. Les mystiques, les prophètes, les thaumaturges apocryphes, n'ont fait qu'irriter les doutes en outrageant le bon sens, et au milieu de cette mêlée confuse, le catholicisme a été surtout compromis par ceux qui l'affirment souvent sans le comprendre. Cette foi saine et forte qui part du cœur et de l'esprit, et qui seule peut donner l'inspiration, a été remplacée dans la littérature par une religiosité maladive, par une sorte de paganisme mystique qui cherche à concilier les défaillances, les colères des passions humaines et les élans artificiels d'une croyance inquiète. Les publicistes ont cherché avant tout dans le catholicisme le souffle de la vie pour des principes dont l'âme s'est retirée, et en dernier résultat ils ont établi une solidarité compromettante entre la religion et une cause politique à jamais perdue. Aucune doctrine forte et vivante n'est sortie de ce mouvement; c'est une agitation impuissante, une fécondité stérile, qui se dérobe souvent par sa nullité à l'analyse et à la contradiction sérieuse.

Lorsque après avoir cherché les idées, on en vient à compter les hommes, on se demande où sont les grands noms, les noms qui font autorité. Les vieux lutteurs, comme M. de Châteaubriand, ont déposé leur ceste; ils croiraient déroger en descendant dans cette arène, et ils laissent les hommes nouveaux, qui leur succèdent sans les remplacer, se débattre contre l'impuissance et la faiblesse. En passant en revue les forces que le parti religieux met en ligne, en voyant les mêmes noms se représenter au même instant dans la philosophie, l'histoire, le roman, le journalisme, on se demande si ce n'est pas folie d'espérer la victoire avec une aussi faible armée. Sans doute des écrivains distingués se rattachent à la cause du catholicisme Il suffira de nommer MM. de Carné, de Cazalès, Foisset, de Champagny, de Cavour, de Montreuil, Ozanam, etc. : ces noms seront acceptés par les hommes sages de tous

les partis, parce qu'ils représentent les convictions élevées et tolérantes, et la saine modération; mais par cela même, les écrivains que nous venons de citer restent en dehors de tout ce fracas, de toutes ces colères, sachant bien que, pour éclairer le pays, il ne faut pas le calomnier, qu'on ne fait pas descendre par l'insulte les vérités morales ou religieuses dans les âmes rebelles, et que l'esprit qui doute, comme le pauvre qui souffre, a besoin de charité. Les hommes sages d'ailleurs dans le catholicisme ne se révoltent pas aveuglément contre ces conquêtes des temps modernes qui ont coûté la ligue, la réforme, les dragonnades, et qui ont reçu la solennelle consécration de la révolution française; ils ne cherchent pas à faire reculer violemment la société pour l'immobiliser dans la tradition, mais ils marchent avec elle : et n'est-ce pas en effet le véritable triomphe de la civilisation que de constituer, dans la sphère des faits humains, une société progressive, sous un dogme immuable?

Au milieu de cette lutte ardente, une certaine portion du clergé est descendue imprudemment dans la lice d'où se retiraient les hommes sérieux. Le clergé a-t-il des forces plus imposantes à présenter pour la bataille? A l'extrême avant-garde marchent les jésuites; mais les jésuites ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes : les juger d'après leur passé, c'est les faire plus grands qu'ils ne sont. Ils n'ont aujourd'hui d'importance que par les souvenirs historiques et la proscription, qu'on pourrait lever sans danger, car elle n'est qu'un inutile anachronisme. Le temps n'est plus où ils tenaient dignement leur rang dans les lettres et dans les sciences, où ils allaient mourir pour la foi sur les terres lointaines et conquérir le Paraguay. Les intrigants ultramontains ont remplacé les martyrs, et les rois dépossédés du Nouveau-Monde sont réduits à faire des miracles. A une époque où tout s'accomplit par la publicité, ils se cachent dans l'ombre. Pour régner sur l'état par la conscience des rois, il leur faudrait la monarchie absolue; pour régner sur les croyances sincères ou sur les sciences, il leur faudrait autre chose que *l'Invariable* ou les prodiges de Fribourg. Les institutions du pays, d'ailleurs, sont assez fortes pour n'avoir rien à craindre des *constitutions* de Loyola. Aujourd'hui le clergé s'appuie sur eux, les justifie et les défend. Quand on veut faire la guerre et qu'on entre en campagne, c'est une nécessité de recruter partout des auxiliaires; mais en réalité le clergé n'aime pas les jésuites, parce qu'il les craint et qu'ils sont en dehors de son action. Il les évoque comme des morts d'un autre âge, auxquels il ne demande que le prestige de leur passé. S'ils redevenaient puissants, on le verrait aussitôt se tourner contre eux. C'est ce qui arrive en Italie, et surtout à Rome et à Turin, les deux grands centres du jésuitisme italien.

Auprès des jésuites, que trouvons-nous dans l'église parmi ceux qui combattent? Quelques évêques respectables sans doute par leurs vertus personnelles, mais égarés par des entraînements irréfléchis; vieux par les années, jeunes encore par l'ardeur, ils veulent pour l'église l'organisation de l'ancienne monarchie : ils s'épuisent à lutter contre un fantôme, contre l'ombre du XVIIIe siècle, et de l'enseignement terrible de nos révolutions ils n'ont gardé que l'amertume des souvenirs, comme si l'expérience devait toujours se perdre le lendemain de la leçon; puis, au-dessous de l'épiscopat, quelques prêtres souvent compromis vis-à-vis de l'église elle-même; des théologiens journalistes, des ultramontains censurés par le pape, des humanitaires romantiques qui prennent l'exagération pour le progrès, des radicaux que la démocratie repousse, et surtout des légitimistes.

Qu'y a-t-il donc au fond de cette agitation cléricale? Des ambitions rétrospectives

et impossibles. On a rêvé la théocratie de Grégoire VII et de Boniface VIII. On veut prendre une bonne part du gouvernement en attendant qu'on le garde tout entier ; et pour atteindre à ce but on cherche à démontrer que l'état est impuissant à régir la société, on demande l'intervention active de l'église dans les affaires du monde, au nom de la liberté, au nom de la supériorité de l'église, au nom de sa dignité, de la force d'unité et d'action qui est en elle ; pour lui donner la souveraineté, on répète qu'elle est esclave. Ces ambitions sont-elles légitimes? ces plaintes sont-elles fondées? Peut-on servir ainsi la cause des croyances sérieuses? Examinons, et, sans discuter de vaines théories, restons sur le terrain des faits.

On réclame la puissance pour l'église, au nom de la liberté des peuples; en a-t-on le droit? L'histoire des derniers siècles est là pour répondre. Sans doute, et le nier serait un blasphème. l'Évangile a donné la liberté au monde en même temps qu'il lui révélait la pitié. Sans doute aussi l'église marchait à la tête de la civilisation et des conquêtes libérales des peuples, quand les évêques déclaraient en présence du servage féodal que les hommes ne sont serfs que de Dieu; mais peu à peu elle a déserté cette mission pour s'allier avec l'autorité plus ou moins despotique des gouvernements qui vivaient auprès d'elle. Tandis que dans les choses de l'intelligence elle se préoccupait exclusivement de la foi aux dépens de la conception, elle sacrifiait, dans les choses de ce monde, la liberté à l'autorité, et en même temps que la science croissait en dehors du dogme, la liberté se développait en dehors de la religion, de sorte que chacun de ses progrès semblait une victoire contre l'église. En prenant comme corps politique sa part des abus de la vieille monarchie, elle fut confondue dans sa cause, enveloppée dans sa défaite, frappée avec elle; si les peuples se sont montrés inquiets, c'est qu'ils prenaient leurs souvenirs pour des pressentiments, et qu'ils croyaient voir à côté des prêtres les vaincus de la veille. Ce sont là, en histoire, des faits élémentaires; par malheur, l'église a le tort grave d'oublier obstinément les faits humains de son passé, et en cherchant aujourd'hui à se constituer en parti, en voulant intervenir de nouveau dans les affaires politiques, elle méconnaît le principe qui fait dans le présent sa sécurité et sa grandeur.

L'église dit-on, est asservie, tyrannisée, et l'on a même écrit récemment qu'on reviendrait *bientôt au temps de Dioclétien*, si l'on ne prenait garde. Peut-être trouverait-on d'ardents courages qui s'offriraient pour le martyre, mais certes on ne trouverait pas de bourreaux, car les persécutions sont également impossibles aujourd'hui, au nom de l'incrédulité comme au nom de la croyance. L'église, je le demande, a-t-elle jamais été plus libre, plus respectée? On regrette pour elle la constitution de l'ancienne monarchie! Pour être juste envers notre temps, il suffit de comparer la conduite suivie par les parlements vis-à-vis du clergé et celle que suit à son égard le gouvernement qui nous régit. Refus de prières, refus de serment, déclamations violentes, invectives passionnées, on n'a rien épargné au pouvoir dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet. Le pouvoir a-t-il songé un seul instant à punir ou à réprimer? Quels sont d'ailleurs, entre les mains de l'état, les moyens de répression? L'appel comme d'abus! Est-il, je le demande, une arme plus inoffensive, et n'a-t-on pas vu tout récemment que ceux qu'elle frappe ne se tiennent pas pour blessés? On accuse le gouvernement *d'ériger l'impiété en système!* C'est méconnaître avec une insigne mauvaise foi la réalité des faits, car, dans les sessions législatives, les orateurs du gouvernement ont en toute occasion soutenu le clergé contre les attaques du vieux libéralisme, et l'on n'a point oublié ces

paroles prononcées à la tribune par un homme d'état : « Le pouvoir doit rechercher l'alliance de la religion, car la religion, pour un fanatique qu'elle fait, donne à la société cent citoyens soumis aux lois, amis de l'ordre, ennemis du trouble et du cynisme. » S'il y a lutte aujourd'hui entre les deux puissances, de quel côté sont parties les premières hostilités? L'état est-il jamais intervenu dans le domaine spirituel de l'église? Ceux même qui protestent avec le plus de colère contre le concordat, et qui se disent enchaînés, commencent par déclarer *que le concordat n'entraîne point obligation*, et ils agissent en conséquence. Aux termes de la loi, le nombre des élèves dans les colléges ecclésiastiques est fixé à 20,000; il est aujourd'hui, assure-t-on, plus que triplé; a-t-on cherché à appliquer les dispositions restrictives des lois? L'église se plaint de manquer de tribunes ; elle a cependant 40,000 paroisses, un nombre double de chapelles, 600 séminaires ou colléges ecclésiastiques placés en dehors de tout contrôle, et quand l'état, pour éclairer une discussion législative, demande à l'église des détails qu'il est en droit d'exiger aux termes même de la loi, l'église refuse de répondre, et l'état n'insiste pas. L'église jette l'interdit sur les colléges : l'Université songe-t-elle à se venger par des exclusions? Elle s'empresse au contraire d'ouvrir ses rangs aux prêtres que leur savoir appelle à la difficile mission d'élever et d'instruire la jeunesse française. Est-ce là de la tyrannie?

Pour refuser à la société civile le droit de se gouverner par elle-même, on l'accuse de manquer d'unité, de force, et on lui montre la société spirituelle. Pourtant, cette admirable hiérarchie, cette discipline morale, qui ont fait dans le passé la force de l'église, n'ont-elles pas reçu de nos jours plus d'une atteinte? et ne trouve-t-on pas dans la société ecclésiastique elle-même cette sourde inquiétude, cette impatience du présent, ces tiraillements qui travaillent la société civile? « Qu'elle est belle, disait Bossuet, cette église gallicane pleine de science et de vertu; mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'église catholique! » Aujourd'hui, pour une notable portion du clergé, le gallicanisme est presque une impiété, et, dans l'épiscopat même, c'est faire acte de courage que de le défendre, comme l'ont fait récemment MM. Affre et d'Astros. Qu'on y prenne garde cependant, car, en voyant ainsi les gallicans et les ultramontains en présence, le pays a droit de se montrer défiant, de demander de quel côté est la majorité, et quels sont parmi ses prêtres ceux qui acceptent une patrie. Mais cette scission n'est pas la seule : dans les luttes que ces derniers temps ont soulevées, on a vu des évêques, qui prenaient le protectorat des violences, s'insurger contre leurs métropolitains, parce qu'ils prêchaient la modération; les uns blâment, tandis que les autres approuvent; les plus sages sont impuissants à contenir les aventureux, et personne n'a la franchise ou le courage de désavouer ceux qui se compromettent. Dans l'épiscopat, il y a souvent désunion : le clergé inférieur, à son tour, a formulé contre l'épiscopat des plaintes amères, en l'accusant de gouverner suivant les lois du bon plaisir, de tyranniser les prêtres à charge d'âmes. Les desservants, de leur côté, ne s'accordent pas toujours avec les curés de canton, et l'église a aussi sa démocratie qui murmure. Pour porter remède à cet état de choses, pour limiter l'autorité épiscopale, on a demandé le rétablissement des officialités, des synodes diocésains, la création d'un jury ecclésiastique dans chaque diocèse, les élections des évêques par les assemblées générales des fidèles. Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'à quel point ces reproches peuvent être fondés; nous voulons constater seulement que les embarras qui travaillent la société civile ont aussi pénétré dans l'église, et

certes ce n'est pas le concordat, comme on veut le faire croire, qui en est la seule cause; nous voulons constater que, dans son gouvernement comme dans le gouvernement de l'état, l'autorité n'est point acceptée sans conteste, et qu'elle est, comme le monde, inquiète et agitée en ce qui touche son organisation temporelle, ses intérêts positifs. Les uns demandent pour elle une dotation fixe, les autres la suppression de tout traitement; on veut ici qu'elle accepte la protection de l'état, là qu'elle le rejette et se sépare. A-t-on bien songé aux conséquences qu'une telle séparation entraînerait pour l'église? Ces conséquences sont faciles à prévoir. Dans les populations où deux cultes dissidents sont en présence, on ne tarderait pas à voir se ranimer, je ne dirai pas une lutte, mais une concurrence déplorable, qui aboutirait inévitablement aux plus graves désordres ; en réduisant les prêtres à vivre d'aumônes, on les condamnerait à la simonie, on les ferait descendre au niveau des moines mendiants du moyen âge; les cultes seraient mis au rabais, et l'église livrée à la merci de tous les partis : une moitié de la France peut-être resterait sans prêtres, tandis que l'autre serait abandonnée à toutes les influences d'un prosélytisme qui sans aucun doute ne serait pas exclusivement religieux, et l'on aurait de la sorte une France catholique comme l'ancienne Vendée ou la Belgique, à côté d'une France sans culte comme celle de 93. Au lieu de demander la suppression des traitements, il serait plus convenable d'en demander l'augmentation, car, de tous les cultes, c'est le culte catholique qui est le moins rétribué. Les 800 francs que reçoivent les desservants des communes rurales sont loin de suffire, et ce n'est pas l'argent que donne l'état, mais la perception du casuel, qui porte atteinte à la dignité de l'église. En élevant les traitements d'une faible somme, il serait facile de placer le clergé secondaire dans une position tout à la fois meilleure et plus convenable, et d'arriver même à la suppression du casuel, qui donne à peine une moyenne de 250 francs aux desservants des campagnes. Dans l'intérêt de l'église comme dans l'intérêt du pauvre, qui s'étonne et se plaint de payer pour qu'on l'enterre et qu'on prie, il y a là plus d'un abus à réformer.

Est-ce au nom de la supériorité intellectuelle que le clergé peut réclamer aujourd'hui la suprématie dans l'état? Interrogeons dans le clergé même les hommes qui veulent sa grandeur, et ils nous répondront que *le clergé est dépassé par le siècle*, que *lui seul est demeuré stationnaire pendant que tout était mouvement autour de lui*, et que *son autorité sur les peuples ne tient presque plus qu'à des vertus personnelles* (1). Quelle est la cause de cet affaiblissement? D'une part, la manière même dont le clergé se recrute, de l'autre la faiblesse de l'enseignement clérical, et l'hostilité traditionnelle contre les sciences. En effet, sous l'ancienne monarchie, la noblesse et le tiers état donnaient en grand nombre des sujets à l'église; par l'éducation première, le clergé se trouvait initié à l'esprit des classes élevées, comme il s'initiait plus tard, par les fonctions du sacerdoce, aux besoins et à l'esprit du peuple. Aujourd'hui le torysme, tout en recherchant l'alliance du clergé, ne lui donne pas ses enfants; les classes moyennes se tournent vers d'autres carrières, et les prêtres appartiennent en général à la population des campagnes. Certes ce qui manque aux humbles conditions, ce ne sont pas les vertus, mais les ressources de ces lumières que l'instruction des premières années de la vie peut seule donner, et l'enseignement des séminaires ne suffit pas à combler cette lacune : il ne suffit pas à élever le clergé au niveau des autres classes de la société. Dans les écoles secon-

(1) *De l'État du Clergé*, par MM. Allignol frères, prêtres desservants, 1839. Introduction.

daires ecclésiastiques, la direction des études est confiée à des professeurs dont la capacité n'est point éprouvée par des examens, et qui passent, sans fixité, des fonctions du sacerdoce aux fonctions de l'enseignement, ce qui est très-distinct. Dans les grands séminaires, les choses en sont au même point où elles étaient il y a soixante ans ; on y trouve les mêmes livres, les mêmes méthodes, sans changements ni améliorations, et, comme le disent MM. Allignol, « les prêtres qui en sortent ressemblent à des hommes qui viendraient d'un autre siècle ou d'un pays étranger: ils sont également étonnés de l'inutilité des connaissances qu'ils ont acquises, et de la nécessité de celles qu'ils n'ont pas. » Dans la plupart des séminaires, on ne trouve pas même de cours d'éloquence sacrée : les plus distingués des prédicateurs contemporains ont fait ailleurs leur éducation oratoire. Ainsi M. Lacordaire est sorti du barreau, et M. de Ravignan du parquet. Lorsque les prêtres entrent dans la vie active, les soins de leur ministère les enlèvent à l'étude, et souvent, au lieu de cultiver la science, ils l'attaquent, faute de la connaître. Enfin, comme dernière preuve de cette sorte d'engourdissement intellectuel, il suffit de comparer les questions qui ont occupé, agité l'ancienne église, et celles qui l'agitent aujourd'hui. Dans le passé, elle combat pour des idées ; le jansénisme lui-même touche, par la grâce, aux plus hauts problèmes de la destinée humaine : l'église est encore dans le mystère et l'infini. Aujourd'hui, elle combat pour son influence politique, pour des passions. En présence de cette situation, supposons donc un instant que le gouvernement du pays soit livré au parti catholique : comment sortirait-il de cette tâche difficile? comment pourrait-il espérer d'asseoir et de régler les éléments divers qui travaillent la société? De quelles mains partirait cette direction supérieure, de quel centre partirait cette unité, sans laquelle un gouvernement est impossible? Supposons que l'enseignement de la jeunesse française soit livré au clergé; trouverait-il dans son sein des maîtres à la hauteur de leurs fonctions? Il donnerait l'instruction religieuse; mais donnerait-il l'instruction scientifique ? serait-il même en mesure de donner l'instruction littéraire ?

Quoi qu'il en soit de ce chaos, de ces ambitions toutes mondaines, de ces colères, de cette inquiétude, nous sommes loin de penser, comme le disent les protestants, que le catholicisme est ébranlé par sa base, et que, si les esprits éclairés de notre époque ont abjuré à son égard l'hostilité du XVIIIe siècle, ce n'est là qu'un symptôme d'indifférence; il faut voir dans ce respect autre chose que le sentiment impartial de la justice qui commence pour les morts. Le catholicisme a traversé des épreuves bien autrement difficiles, il en est sorti victorieux, et, s'il y a aujourd'hui anarchie, indiscipline, violence même parmi ceux qui se réfugient dans ses consolations, dans ses espérances, c'est qu'au milieu de l'avénement tumultueux des idées nouvelles, après 93 et la restauration, les déceptions de la politique et les déceptions non moins amères de la science, sous l'empire de tant de souvenirs, de tant d'influences diverses, il était difficile de trouver sa voie, de la suivre en droite ligne, et de garder la mesure. On ne saurait méconnaître qu'en France comme dans le reste de l'Europe, au-dessus des révolutions politiques, il s'accomplit une révolution philosophique et religieuse qui est comme la cause des changements qui s'opèrent ailleurs. A côté de l'esprit d'examen qui a atteint ses dernières limites, il y a aujourd'hui dans les âmes le besoin profond d'une certitude religieuse, d'une autorité morale. A côté des bienfaits de la civilisation, il y a les misères qu'elle traîne à sa suite, et au milieu de toutes ces aspirations, de toutes ces souffrances, des partis qui s'agitent. Au lieu de réveiller entre l'église et l'état un déplorable

antagonisme, il est plus sage et plus rationnel de constater que, dans des sphères différentes, leur mission est la même, que d'un côté comme de l'autre l'asservissement et le triomphe absolu sont impossibles, et, de ce point de vue, les devoirs de tous sont nettement tracés.

Dans toutes les questions qui s'agitent au sein de la société, alors même que l'on parle au nom des intérêts éternels, il faut toujours donner quelque chose aux passions humaines, et l'on conçoit les regrets du clergé quand on songe à tout ce qu'il a perdu ; mais il n'y a que les imprudents et les brouillons qui puissent rêver aujourd'hui, pour l'église, la domination qu'elle a exercée dans le passé, car, pour lui rendre ce que regrettent quelques-uns de ses membres, il faudrait une révolution aussi complète, aussi profonde que celle qui l'a dépossédée, et cette révolution est impossible. Il n'y a point place en France, comme en Belgique, pour un parti religieux. Le clergé pouvait légitimement aspirer à gouverner, lorsque, seul dans le chaos du monde barbare. il représentait l'unité, l'autorité morale; aujourd'hui il n'a rien à faire dans le gouvernement de l'état. Son unique mission est dans le bien pratique, dans la charité; c'est par les consolations de la vie, par les mystères et les espérances de la mort qu'il enveloppe pour ainsi dire la société : qu'il se renferme donc dans ce rôle supérieur qui doit satisfaire les ambitions les plus nobles et les plus hautes. En se plaçant en dehors des partis, quels qu'ils soient, il sera sacré pour tous. Aujourd'hui le catholicisme n'a point à rentrer dans le monde par la lutte; il n'a rien à craindre du pouvoir temporel, il n'a rien à craindre du protestantisme : pourquoi chercher alors, par d'intolérantes provocations, à le mettre en état d'hostilité flagrante contre des idées, des institutions qui ont les sympathies du pays? — Le clergé réclame une plus large part dans l'enseignement; il la réclame au nom de la religion, de la morale, de l'avenir des générations nouvelles : de ce point de vue, son ambition est légitime, mais du moins qu'il la justifie ; qu'il s'élève par son savoir au niveau des autres classes. Sans chercher à dominer le siècle, qu'il marche avec lui, qu'il constitue quelques-uns de ces centres qui ont fait sa gloire ; qu'il nous rende, dans l'érudition, les bénédictins, dans les études classiques, l'Oratoire, dans les sciences spéculatives, Port-Royal ; qu'il s'appuie sur des écrivains, des orateurs réellement puissants. Il a de grandes vertus, qu'il ait aussi une science élevée, et la civilisation lui tendra la main comme à son allié le plus utile.

Quant au gouvernement, son véritable rôle, ce nous semble, est de rester fidèle à sa mission conciliatrice, qui est d'unir modérément les partis en les contenant. Lorsqu'elle a effacé l'épiscopat des aptitudes à la pairie, la révolution de juillet a montré que la séparation politique de l'église et de l'état était un fait accompli et irrévocable, et par là elle a rendu service à la religion elle-même, en replaçant le clergé dans l'église, c'est-à-dire dans le bien pratique; mais il faut l'y maintenir, il faut distinguer surtout les deux tendances du mouvement religieux ; les hommes modérés, les catholiques sincères qui n'exploitent pas la croyance au profit des passions d'un parti, ne combattent pas pour la domination cléricale, et restent sagement en dehors des violences. A ceux-là, le gouvernement doit ouvrir les voies, il le peut sans danger ; mais ce serait une grave erreur de se montrer prévenant, comme on l'a fait quelquefois, pour ces exagérés dénués de lumières, qui ont toutes les idées d'un autre temps, fanatiques dans un siècle sans fanatisme, débris remuants de toutes les anciennes factions, qui tirent, comme on l'a dit, le coup de fusil de l'émeute par les fenêtres de la sacristie. De ce côté, le gouvernement et toutes les

conquêtes de la civilisation ne trouveront jamais que d'irréconciliables ennemis. Il est surtout un fait sur lequel il convient d'insister : le parti religieux, qui se rencontre en ce point avec le parti radical, accuse l'état de sacrifier les intérêts moraux aux intérêts matériels, d'abandonner à des instincts funestes la jeunesse du pays, d'oublier ceux qui souffrent, et il s'annonce comme pouvant seul donner à la société cette direction, cette éducation morale qui fait la grandeur et la vie des peuples. Sans doute la supériorité intellectuelle, et nous espérons l'avoir démontré en ce qui touche les ultra-catholiques, n'est pas du côté des partis extrêmes. Il y a là néanmoins, pour le pouvoir temporel, à côté de reproches souvent injustes, un avertissement qui a bien aussi sa portée ; car à quels dangers n'exposerait-on pas le pays, si, par une fausse sécurité, on laissait les partis prendre l'initiative des réformes et des améliorations commandées par la marche du temps ?

Ch. Louandre.



CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

29 février 1844.

La chambre des députés n'a pas pris en considération la proposition de M. de Rémusat, et le cabinet peut, sous ce rapport, se féliciter d'un succès qui a été, du reste, bien chèrement acheté. Le refus d'autoriser la lecture, prononcé par six bureaux, constatait sur cette question spéciale, il faut bien le dire, une majorité non équivoque. Cependant l'abstention volontaire d'un assez grand nombre de conservateurs et le retour à leur poste de beaucoup de députés de l'opposition en ont fort amoindri le chiffre à l'instant décisif, et un débat des plus regrettables s'est élevé sur l'appréciation faite par le bureau du vote de la chambre. Personne assurément n'a songé à mettre en doute l'entière bonne foi des hommes honorables qui le composent; mais on a pu penser que, du moment où un résultat tout différent était indiqué par l'un des secrétaires, il eût été convenable d'accorder une seconde épreuve aux réclamations de l'opposition, surtout lorsque celle-ci ne se trouve représentée au bureau que par un seul membre, contrairement aux usages parlementaires.

L'autorisation de lecture accordée peu de jours après à une proposition tendant à substituer le vote par division au vote par assis et levé est venue donner plus de gravité à cette controverse malheureuse. Nous verrions avec plaisir la chambre accueillir cette pensée par une prise en considération. On peut douter toutefois qu'elle s'engage jusque-là. Le mode que M. Combarel de Leyval propose d'emprunter aux habitudes du parlement britannique offre des inconvénients assez graves dans la pratique. La division est une opération d'une extrême lenteur, et dont l'exactitude, quant aux résultats numériques, a été assez fréquemment contestée. Il y a à cet égard des exemples historiques fort éclatants. Elle exerce d'ailleurs, par la solennité même de l'épreuve qu'impose l'obligation d'aller se réunir de sa personne à ses adversaires habituels, un effet d'intimidation qui laisserait peu de liberté aux caractères faibles, et qui les contraindrait presque toujours, même contrairement aux inspirations de leur conscience, à ne pas quitter le gros du parti auquel ils appartiennent. Il faut bien moins de courage pour se lever un instant de sa place que pour passer dans un autre camp avec un grand éclat. Or il importe de mesurer les lois aux tempéraments et aux mœurs, et c'est ce que ne nous paraît pas avoir fait complétement l'honorable auteur de la proposition.

M. de Rémusat a développé son projet avec la mesure, l'habileté et l'élégance qui sont le caractère distinctif de son talent. Il était fort difficile de donner quelque intérêt à une question sur laquelle toutes les opinions sont arrêtées et tous les engagements pris. Il était plus difficile encore de détourner la chambre de la pensée qu'en consacrant le principe des incompatibilités, elle hâterait nécessairement le terme d'une dissolution. C'est devant cette appréhension qu'elle a surtout reculé; aussi, a-t-elle prononcé un ajournement plutôt qu'une décision sur le fond. Une autre préoccupation ne contribuait pas moins à troubler l'assemblée et à la détourner du débat même. Personne n'ignorait, et M. de Rémusat était trop loyal pour ne pas l'avouer, que le motif qui avait déterminé le dépôt de la proposition était le grave incident relatif à M. de Salvandy. On savait que l'ancien ambassadeur du roi à Turin mettrait une grande mesure dans ses paroles, et qu'il n'abuserait contre personne des torts qu'on avait eus envers lui; mais, en dehors de ces considérations personnelles, il fallait une explication catégorique, et la chambre avait besoin de savoir si le ministère revendiquerait le droit exorbitant de renvoyer à leur poste les fonctionnaires députés, dès qu'il le jugerait à propos dans l'intérêt de ses convenances parlementaires, et sans arguer des nécessités démontrées du service public. Là était le véritable point du débat, la vraie question constitutionnelle à poser. Ce qui s'était passé avant l'instant où M. de Salvandy s'est trouvé en communication directe avec un ministre responsable semblait devoir être écarté de la discussion, car cela ne tombait pas sous la légitime appréciation de la chambre. Toutefois, pour que le débat pût être ainsi circonscrit, une première chose était nécessaire : c'était que le cabinet l'acceptât à ses risques et périls sur le seul terrain où il pût constitutionnellement se porter. Circonscrire le champ de bataille, mais sans décliner la lutte; écarter la responsabilité de la couronne en l'assumant soi-même tout entière : tel était le devoir du ministère, telle était aussi l'attente de la chambre, attente tristement déçue! Devant une systématique persévérance à refuser toute explication, devant l'intention hautement énoncée de confondre la décision ministérielle avec l'acte antérieur attribué à la royauté, la question s'est trouvée bientôt engagée en dehors des limites constitutionnelles. Le ministère refusant toute explication, on s'est cru autorisé à remonter plus haut, et, au lieu d'un débat utile et régulier sur la manière dont il convient d'entendre le droit de présence, dans le sein du parlement, des fonctionnaires investis du mandat législatif, la France a assisté à une lutte qui a replacé le débat sur le terrain brûlant de 1839.

L'illustre membre qui s'y est engagé avec toute la fermeté et toute la décision de son esprit rassurait, du reste, plus que tout autre, par l'éclat de son nom et le souvenir de ses services, les serviteurs alarmés de la royauté. Lorsque M. Thiers se trouve dans la pénible nécessité de remonter jusqu'à la couronne, on est certain d'avance qu'il n'agit ainsi que dans l'espoir et avec la volonté de la servir. Suivant l'ancien président du 1er mars, chaque régime politique a son principe qui constitue sa puissance, principe auquel il ne saurait manquer sans compromettre son avenir.

Le gouvernement de 1830 ne peut, comme l'empire, fasciner le pays par le prestige de la gloire militaire; il ne saurait, comme la restauration, invoquer la puissance des traditions et l'autorité qu'elles assurent en Europe. Un seul élément lui reste pour consolider sa base et assurer ses destinées : la sincérité dans la pratique du régime représentatif. Ce gouvernement peut donner à la France ce qu'elle poursuit depuis cinquante ans à travers tant de déceptions et tant de périls, la monar-

chie et la liberté, l'inviolabilité de la couronne garantie par une sérieuse responsabilité ministérielle. C'est là ce que le pays attend de la monarchie de 1830 ; c'est à la mission qu'elle a reçue de la Providence qu'il importe de la rappeler toutes les fois qu'elle pourra se trouver dans le cas de s'en écarter.

De telles paroles sont hardies sans doute, et l'on peut regretter que M. Thiers se soit cru, par suite de l'attitude prise par le cabinet, dans l'obligation de les prononcer. Quelque opinion qu'on entretienne à cet égard, ces paroles ne modifient pas moins la position d'une manière grave. Sans abdiquer sa place au sein de l'opinion gouvernementale, M. Thiers s'est concilié plus que jamais la chaleureuse adhésion de la gauche constitutionnelle ; il a établi entre l'avenir de ce parti et sa propre fortune politique une sorte de solidarité. Cette attitude lui donnera sans doute dans le pays une force qui pourra devenir précieuse dans un moment difficile; mais l'honorable membre a compris, avec la sagacité qui le distingue, que, pour conquérir cette force extérieure, il fallait, au sein du parlement, se désintéresser des chances d'un succès immédiat, et semer dans le présent avec la résolution de recueillir dans l'avenir.

Si le cabinet actuel devait se maintenir jusqu'aux élections générales, s'il était réservé à la tâche difficile de demander à la France une législature nouvelle, on pourrait prédire avec une sorte de certitude que M. Thiers en serait le successeur nécessaire, on pourrait affirmer qu'aucune administration intermédiaire ne saurait prendre place entre le ministère du 29 octobre et celle que l'ancien président du 1er mars recevrait la mission de former ; mais toutes les probabilités constatent qu'il n'en sera pas ainsi. La majorité n'admet pas que le cabinet soit en mesure de se maintenir jusqu'à la fin de la législature actuelle, et, dans les rangs du parti conservateur, les hommes même qui verraient avec le plus de regret la chute du cabinet envisagent avec non moins de crainte, dans l'intérêt de la monarchie, la perspective d'une élection générale confiée aux soins d'une administration dont l'autorité politique a reçu de graves atteintes. La certitude morale que le cabinet dont M. Guizot est le chef effectif ne saurait être chargé de cette épreuve décisive est un fait presque universellement admis dans les rangs du parti conservateur. Une telle croyance n'est pas assurément la moindre cause d'affaiblissement pour le cabinet; c'est presque toujours en vue d'une perspective électorale que l'on accorde son concours à un ministère, et lorsque celui-ci ne vit plus que dans le présent, la force qui le soutient est bien près de se retirer de lui.

La réconciliation de M. Thiers avec le parti dont il s'était séparé lors de la loi de régence, et qu'il avait puni de ses reproches et de ses soupçons par un silence d'une année, cet événement parlementaire si inattendu et si grave est-il de nature à consolider la situation du cabinet, et à ouvrir devant lui des perspectives plus assurées et plus lointaines ? On peut en douter. En montrant un homme d'état d'une autre chambre comme le successeur probable du cabinet, les circonstances ont fait disparaître la principale objection qui retenait une assez grande partie des centres dans une fidélité douteuse. Depuis longtemps, la formation d'un cabinet de conciliation, sous la prédominance de l'élément conservateur, est appelée par les vœux d'une partie notable du parlement et par les besoins mêmes du pays. Il y a aujourd'hui à accomplir une œuvre analogue à celle que le ministère du 15 avril reçut en héritage du ministère du 6 septembre. Dans la chambre, la majorité est faible et flottante ; au dehors, l'irritation est partout, et depuis longtemps la lutte n'avait été aussi vive. Le vote regrettable de la flétrissure a réveillé des espérances et des

ressentiments éteints; un jour d'irréflexion a failli compromettre l'œuvre opérée par quatorze années de sagesse et de modération. Le ministère s'est trouvé tout à coup engagé dans des mesures en opposition directe avec la politique qu'il prétendait suivre; l'habileté et la fortune lui ont manqué à la fois. Les hommes qui n'ont pas su éviter de telles fautes auront moins que d'autres la puissance de les réparer. Des élections préparées par les mains qui ont appliqué la flétrissure morale à un parti trouveraient vraisemblablement ce parti tout entier dans les rangs des adversaires du pouvoir, et personne n'ignore que la portion modérée de l'opinion légitimiste forme l'appoint d'un quart environ des élections conservatrices. Le gouvernement paraît invinciblement entraîné par la force des choses vers une double nécessité : il doit, au sein de la chambre, élargir sa base en ralliant le centre gauche au centre droit; il doit, au dehors, essayer une politique de conciliation en appliquant, dans une situation difficile et agitée, une sorte d'amnistie morale.

La composition d'un cabinet, s'il se formait sur de telles bases et avec une semblable mission, ne présenterait plus aujourd'hui les difficultés qu'elle a pu offrir en d'autres temps. On assure que les hommes politiques de diverses nuances sont libres de tout engagement, et qu'aucune solidarité d'honneur ne les lie irrévocablement entre eux; on a d'ailleurs tout lieu de les croire disposés à s'associer de leurs efforts et de leurs personnes à une œuvre qui serait celle de l'opinion modérée à laquelle ils appartiennent. D'autre part, le chef d'un cabinet de conciliation trouverait facilement, au sein de la majorité conservatrice, des hommes d'indépendance et de talent qui, dans les situations principales ou secondaires, viendraient unir l'autorité de leur considération personnelle à celle qui entoure l'un des noms les plus justement honorés du pays. Ainsi la grande opinion sur laquelle repose l'avenir de la monarchie constitutionnelle aurait du moins un ministère de rechange, et les hommes politiques trouveraient à se mouvoir, avec profit pour le pays, en dehors de quelques compartiments où ils sont comme emprisonnés.

Une telle situation calmerait des agitations vives et dangereuses; elle préparerait heureusement la grande épreuve d'une élection générale. Alors, si le mouvement naturel des choses appelait encore un aspect nouveau, on aurait des forces en réserve, des forces disciplinées par la lutte et par l'attente.

Une politique de paix, mais fondée sur une appréciation plus légitime de la grandeur et de la force de la France, telle serait la base fondamentale de ce programme. Sans alarmer l'Europe, il relèverait le pays à ses propres yeux, il ne le laisserait plus vivre dans les tristes pensées qui le préoccupent. Il n'est pas une circonstance où le sentiment public ne se produise à cet égard sous des dehors sérieusement alarmants, parce qu'ils sont de nature à faire redouter une réaction peut-être désordonnée. Rarement la chambre et la capitale ont été plus émues qu'en apprenant par le *Moniteur* de lundi le désaveu de la conduite de M. le contre-amiral Dupetit-Thouars. Les faits étaient ignorés, le gouvernement n'avait eu aucune occasion de s'expliquer, que déjà l'opinion publique était fixée dans ses jugements, et qu'elle voyait dans un acte peu important en lui-même, quoiqu'il le soit devenu beaucoup par les circonstances dont on semble avoir pris plaisir à l'entourer, une nouvelle atteinte portée par l'Angleterre à l'honneur du pavillon français.

Lorsqu'on a vu un honorable ami de M. Molé, à la demande d'un grand nombre de ses collègues, se porter l'interprète des sentiments de la chambre dans cette solennelle circonstance, on a compris qu'il y avait là un événement sérieux, et qu'une question parlementaire pourrait bientôt surgir de ce débat. M. de Carné, par la

nature de ses travaux politiques et la gravité de sa parole, était très-propre à maintenir à cette discussion le caractère de modération qu'il importe beaucoup de lui conserver, dans l'intérêt sinon de la cordiale entente, du moins de nos rapports pacifiques avec la Grande-Bretagne.

Avant le débat ouvert aujourd'hui même sur les interpellations de M. de Carné, les faits n'étaient que très-imparfaitement connus. On savait vaguement, par des correspondances nécessairement restreintes, que, depuis l'acceptation du protectorat français par la reine de Taïti, des infractions assez nombreuses aux clauses de cet acte avaient été commises, à l'instigation des missionnaires méthodistes. Ce que le bon sens public pressentait d'ailleurs, c'est que la force des choses contraindrait tôt ou tard à substituer la domination à un mode d'occupation indéfini et bâtard, qui serait d'une application fort difficile à nos sociétés régulières, et qui devient une impossibilité véritable pour un peuple enfant, où le génie européen ne peut se mettre en contact avec le génie sauvage sans se trouver dans le cas de le dominer. Chacun était donc convaincu que la protection exercée sur les îles de la Société entraînerait tôt ou tard la proclamation de la souveraineté de la France sur ces possessions lointaines, et l'on supposait qu'en nous engageant dans une telle entreprise par des considérations d'honneur, beaucoup plus que par des motifs d'utilité, le gouvernement avait mesuré d'avance une éventualité à peu près inévitable. Personne ne supposait que l'acte complémentaire de la souveraineté française sur Taïti pût entraîner des complications diplomatiques qui ne se sont pas produites lors de la déclaration du protectorat. En droit, la situation n'était pas changée par rapport à l'Europe, puisque le traité du 9 septembre 1842 nous investit de toute la souveraineté *extérieure* de cet archipel. En fait, les motifs qui ont déterminé la conduite de l'amiral Dupetit-Thouars en 1843 paraissent d'une nature plus grave que les actes qui avaient provoqué sa première intervention en 1842. Il s'agissait alors des griefs privés de quelques-uns de nos concitoyens, pour lesquels des réparations pécuniaires ou civiles, comme on dirait en Europe, étaient amplement suffisantes. Aujourd'hui il s'agit d'une question de pavillon et de suprématie; c'est le symbole extérieur de la domination française acceptée par la reine Pomaré qui paraît avoir été insulté par la princesse indienne. On peut ne pas mettre l'occupation de Taïti sur la même ligne que les victoires d'Austerlitz, de Marengo, pour parler avec lord Brougham, et cependant se montrer blessé d'un tel procédé, surtout s'il est dû à une invervention étrangère que la France rencontre en face d'elle sur tous les points du globe. Les marins n'entendent pas raillerie sur cet article. Le drapeau, c'est pour eux la France, c'est la patrie plus chère encore, lorsqu'elle apparaît à l'extrémité du monde dans son symbole sacré. Avant de blesser de tels sentiments dans leur exagération même, il faut des torts très-graves et mille fois démontrés. En est-il dans la conduite du brave amiral commandant les forces françaises, officier général dont M. le ministre des affaires étrangères, dans la discussion de 1842, ne louait pas moins la prudence que le courage? Des instructions ont dû être données à M. le gouverneur Bruat, ou transmises par lui à l'amiral Dupetit-Thouars. Ces instructions devaient prévoir l'éventualité d'un conflit presque inévitable dans un pays soumis à tant d'influences contraires à la nôtre. Si elles ne prévoyaient pas de telles difficultés, elles auraient été rédigées avec une légèreté impardonnable; si ces difficultés étaient prévues, la question actuelle se trouvera facilement vidée, car il ne restera qu'à mettre la conduite de l'amiral français en regard de celle qui a dû être prescrite pour cer-

taines hypothèses. Ces instructions n'ont pas été jusqu'ici communiquées en entier à la chambre, et on assure qu'il en est ainsi pour les rapports de M. Dupetit-Thouars, dont le texte seul peut permettre au parlement et au pays d'asseoir un jugement sur la conduite de cet amiral.

Les personnes même qui inclinent à penser que la France est assez forte pour avoir le droit d'user de clémence envers une femme malheureuse s'accordent énergiquement pour blâmer la forme du désaveu qui a frappé M. Dupetit-Thouars. Deux fois les événements de l'Océanie ont retenti dans le parlement anglais avant que le cabinet ait pris une résolution, qui pourtant semblait facile, si elle devait porter sur la seule appréciation des faits. Telle est la considération qui a vivement saisi la chambre, et qui semble placer le ministère dans une fâcheuse alternative.

La chambre a écouté avec un vif intérêt l'exposé complet de l'affaire présenté par l'orateur qui s'était chargé d'adresser des interpellations. Il les a résumées en quelques points, sur lesquels le débat s'est trouvé naturellement engagé. Le ministère n'a-t-il donné aucune instruction à l'amiral Dupetit-Thouars et à M. le gouverneur Bruat pour le cas d'un conflit que la plus simple prévoyance rendait probable? Si des instructions ont été données, l'esprit ou la lettre en ont-ils été violés? La reine a-t-elle abaissé du haut de sa demeure le pavillon du protectorat, écartelé du drapeau français, pavillon qu'elle avait accepté depuis 1842? Enfin, comment expliquer le retard mis à publier la résolution du gouvernement, et comment ne pas lier jusqu'à un certain point cette affaire à ce qui s'est passé au sein du parlement anglais?

En répondant à ces interpellations, M. Guizot a donné une preuve de plus des ressources et de la puissance de son talent. Abordant de front quelques-unes des difficultés, tournant les autres avec une adresse incomparable, il a paru attaquer lorsqu'on le sommait de se défendre; puis, s'élevant de la question de Taïti à l'exposition de sa politique générale, il en a glorifié la nationalité et l'indépendance dans un langage peut-être plus superbe que magnifique. Il est fâcheux que la préoccupation si naturelle de se défendre l'ait amené à attaquer, avec une vivacité d'expression qu'il regrettera sans doute, deux officiers de la marine auxquels il témoignait l'année dernière une confiance illimitée dans un débat solennel. Ce discours sera un événement pour le corps de la marine; nous désirons qu'il n'y porte pas le découragement.

M. Billault a fait à M. le ministre des affaires étrangères une de ces réponses incisives et passionnées qui ont le don de remuer fortement la chambre. Enfin M. Dufaure a paru à la tribune, et il s'est élevé, sous la puissance du sentiment national, à une hauteur d'inspiration qu'on ne lui avait pas encore connue. Sur la fin de cette séance, l'une des plus mémorables assurément dans nos fastes parlementaires, la chambre est entrée dans un état de fermentation dont le spectacle était des plus saisissants. Un vote motivé a été présenté par M. Ducos, portant que la chambre, « *sans approuver le gouvernement,* passe à l'ordre du jour. » L'adoption de cette rédaction semblait assurée, lorsque M. le ministre des affaires étrangères est venu déclarer, au milieu d'une agitation indicible, qu'il avait de nouvelles pièces et des faits nouveaux à révéler à la chambre. La remise du débat a donc été prononcée, et l'on peut dire qu'en ce moment la question ministérielle est plus sérieusement engagée qu'elle ne l'a été depuis le commencement de cette session.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

L'ILE DE BRÉHAT. — LE PHARE DES HÉHAUX.

En quittant, il y a deux ans, l'archipel de Chausey et le port de Saint-Malo (1), je m'étais bien promis de revenir tôt ou tard sur les côtes de Bretagne. Quatre mois de recherches et d'études avaient pu me faire connaître, il est vrai, la richesse zoologique de ces plages sablonneuses, de ces criques protégées par leur promontoire de granit ; mais constater l'existence d'êtres nouveaux, décrire leurs formes plus ou moins bizarres, surprendre même chez eux les habitudes les plus inattendues, ne suffit pas à la zoologie moderne. Plus exigeante que par le passé, cette science demande que le naturaliste porte la pince et le scalpel dans les profondeurs de l'organisme ; elle veut qu'armé du microscope, il aille saisir jusque dans l'intimité des tissus les premières manifestations de cette force inconnue et pourtant réelle que nous appelons la vie, et l'étude approfondie du moindre animal entraîne de longues journées de travail. Aussi dans ma première excursion avais-je laissé beaucoup à faire. Mes cahiers m'offraient bien des notes incomplètes, mes cartons bien des croquis inachevés, espèces de points de rappel recueillis à la hâte, et dont plusieurs m'annonçaient quelque mystère à éclaircir, quelque vérité à reconnaître. Je résolus de combler ces lacunes : restait à déterminer le lieu de ma future station.

(1) Voyez, dans la livraison du 30 avril 1842, *l'Archipel de Chausey*.

Grâce au magnifique atlas de l'hydrographie française, je pus explorer sur le papier toute cette ceinture de récifs qui semble jetée autour de la vieille Armorique comme pour la défendre à la fois de la fureur des flots et de l'attaque des vaisseaux ennemis. Au milieu de ces mille petits îlots si minutieusement représentés par les habiles ingénieurs dont M. Beautemps-Beaupré a dirigé les travaux pendant cinquante ans, le petit archipel de Bréhat, au nord-ouest de Saint-Brieuc, attira mon attention par les rapports qu'il offrait avec celui de Chausey. Cette ressemblance me parut de bon augure, et sans plus hésiter je partis pour le département des Côtes-du-Nord.

De Paris à Saint-Brieuc, mon voyage n'eut rien que de très-ordinaire. Arrivé dans cette ville, il fallut quitter la diligence et me mettre en quête d'un véhicule qui pût me transporter avec armes et bagages jusqu'à Paimpol, petit port de mer d'où je comptais gagner l'île de Bréhat. Ce ne fut pas sans quelque peine que je découvris une sorte de patache passablement délabrée que semblait pouvoir à peine traîner à vide un maigre cheval blanc de la plus petite taille. Craignant de rester à mi-chemin, j'hésitais à me confier à cet équipage. Cependant le propriétaire me jurait ses grands dieux que je serais mené train de poste : faute de mieux, je dus me résigner à le croire, et fus bien agréablement surpris en reconnaissant qu'il avait dit vrai. Mon petit cheval était de véritable race bretonne et en conséquence descendait en droite ligne de ces anciens chevaux gaulois que dès avant les conquêtes de César les Romains connaissaient et estimaient autant que les célèbres coursiers de l'île de Crète. Au premier coup de fouet, il partit au grand trot ; au second, il prit le galop. Mon cocher, alerte et bavard comme un majoral espagnol, entretint cette ardeur par une multitude d'encouragements moitié français, moitié bas-bretons, assaisonnés de nombreux coups de fouet. Aussi ne quittâmes-nous notre allure rapide que pour monter ou descendre les côtes raides qu'on trouve à chaque pas, et nous franchîmes les douze lieues qui séparent Saint-Brieuc de Paimpol presque aussi promptement qu'eussent pu le faire les messageries royales.

Au sortir de Saint-Brieuc, la route s'enfonce dans une gorge étroite et profonde. La nature schisteuse des montagnes qui l'enserrent se révèle tout d'abord par leurs profils irréguliers, bien différents des lignes sévères du granit ou des formes arrondies que revêtent presque toujours les grès et les calcaires. Pourtant, tout abrupte et sauvage qu'était le terrain, il n'en avait pas moins pour moi le plus grand de tous les charmes : le charme des souvenirs. Je croyais revoir une de ces vallées des Cévennes où s'écoula mon enfance. C'étaient ces mêmes montagnes aux arêtes vives, aux angles aigus, aux lignes brusquement brisées ; ces mêmes arbres à la végétation pénible, mais robuste, disputant la surface du sol aux roches qui pointent de toutes parts en pyramides aiguës chargées de touffes de bruyères ou de ronces aux longs festons épineux. C'étaient, partout où une source venait à sourdre de terre, ces prés en pente jetés sur le flanc de la montagne comme des pièces de tapis vert, et où les bestiaux peuvent à peine paître, tant ils sont escarpés et glissants. Sur le bord du chemin, dans le creux des rochers, au pied des arbres, je retrouvais les plantes, les fleurs que j'avais tant de fois cueillies en jouant. Pour compléter la ressemblance, un ruisseau au cours tortueux courait au fond de la vallée. Ses eaux de cristal rebondissaient sur les cailloux, bouillonnaient autour des grosses pierres, et de loin en loin s'élançaient en cascade du haut d'une chaussée, après avoir donné le mouvement, on pourrait presque dire la vie, à quelque usine dont j'entendais bruire les rouages ou retentir les marteaux. Ah ! que l'habitant des pays

plats vante la fertilité de ses plaines, la majesté de ses fleuves, la richesse de ses cités ; jamais il ne connaîtra le sentiment d'amour qui fait battre le cœur de l'enfant des montagnes à la vue du moindre site qui lui rappelle sa première patrie.

La route s'éleva d'abord peu à peu sur les rampes de cette vallée; puis une montée rapide nous conduisit sur un plateau accidenté que nous ne quittâmes plus. L'aspect du pays changea subitement. Je venais de traverser une de ces fissures produites dans l'écorce du globe par la poussée intérieure des granits, et qui conservent encore des traces de cette origine violente. Maintenant j'arrivais à des terrains déposés par l'action des eaux, et tout autour de moi accusait ce mode de formation. La surface du sol était ondulée et arrondie : dans les tranchées de la route, sous une couche de terre végétale, j'apercevais, disposés en assises parallèles, des lits de cailloux dont la nature indiquait qu'ils avaient jadis fait partie des roches voisines. A la solitude d'une gorge sauvage succédait un paysage de physionomie plus douce, plus animée, et non moins pittoresque. Le chemin serpentait au milieu des collines couvertes de riches moissons, ou traversait de vastes jachères que divisaient des haies d'aubépine, de longues lignes de chênes, dont les troncs robustes s'élevaient sur d'étroites bandes de gazon semées de mille fleurs champêtres. Au bruit de notre voiture, le pinson effrayé gagnait une branche élevée, et là, rassuré par la distance, semblait nous saluer de son chant joyeux, tandis que la grosse alouette huppée nous laissait approcher d'aussi près qu'un moineau de Paris, puis s'élançait d'un coup d'aile sur quelque motte de terre, d'où elle nous suivait du regard en hérissant son petit panache de plumes grises. Le ciel lui-même prêtait à la variété du paysage. Les teintes changeaient à chaque instant, tantôt animées par un soleil brillant, tantôt assombries, lorsque cet astre se cachait derrière quelque gros nuage chassé par le vent d'ouest. Ce vent, d'abord très-supportable, devint de plus en plus piquant ; il pénétra sous ma veste de toile, et, à la sensation particulière qu'il m'apportait, je devinai l'approche de l'Océan. En effet, au détour d'une colline, à l'extrémité d'une courte vallée couverte de prairies et semée de bouquets d'arbres, j'aperçus sa belle nappe d'eau, semblable à un immense tapis verdâtre que les vagues blanchissaient çà et là en se brisant sur quelque roche submergée.

Une demi-heure après, j'étais à Paimpol, et le lendemain je voguais vers Bréhat sur un petit caboteur qui fait le service de l'île. A mon arrivée, je songeai à m'assurer d'abord la nourriture et le logement. Je trouvai bientôt l'un et l'autre; seulement la chambre n'était pas meublée, et il me fallut louer un lit à l'un, une table à l'autre, des tréteaux et des planches à un troisième. Enfin mon installation fut complète, et je pus déballer livres, instruments et bocaux. Ces préliminaires avaient employé la journée, et je dus remettre au lendemain mon premier voyage de découvertes. Dès l'aube, j'étais sur pieds et cherchais quelque point culminant d'où je pusse embrasser de l'œil l'ensemble de mon île. Ce fut en vain. Bréhat est un véritable petit continent; elle a ses plaines, ses plateaux élevés, ses chaînes de montagnes qui se masquent les unes les autres, le tout en miniature bien entendu et sur une échelle proportionnée à l'étendue de l'île, qui est d'environ trois quarts de lieue du nord au midi. Il fallut donc me résoudre à l'examiner en détail, et, après un coup d'œil jeté sur ma carte, je commençai mes excursions.

Prise dans son ensemble, l'île de Bréhat présente à peu près la forme d'un huit de chiffre profondément découpé par mille petites baies, hérissé de mille petits caps. Elle était autrefois partagée en deux îles distinctes que séparait pendant le

flux un bras de mer d'une vingtaine de mètres de large. A l'époque où Vauban parcourut nos côtes pour organiser leurs moyens de défense, il fit jeter entre les deux îlots une large chaussée qui assure à toute heure les communications. Le golfe qui sépare ainsi les deux portions du sud et du nord est une anse boueuse assez bien abritée contre les vents du nord, appelée *la Corderie.* Toutefois, les marins préfèrent avec raison le *Port-Clos*, autre petite baie creusée dans la berge la plus méridionale en face des côtes de Bretagne. Ici, la terre, qui s'était élevée peu à peu en pente douce en avançant vers la mer, semble s'entr'ouvrir tout à coup et s'allonger en formant deux promontoires escarpés qui se replient comme pour mieux protéger un vaste bassin circulaire. Aussi, lorsque par les plus fortes marées de l'équinoxe et sous l'impulsion puissante des vents, l'Océan tout entier semble se ruer sur l'île et l'entoure d'une blanche ceinture d'écume, dans le Port-Clos la surface de l'eau est à peine ridée par le contre-coup des vagues, que ses digues naturelles rejettent à droite et à gauche.

A l'exception des deux points que je viens de nommer, et d'un ou deux autres où peuvent atterrir de très-petits navires, tout le pourtour de l'île ne présente qu'une côte abrupte et rocheuse, où les simples chaloupes ont quelque peine à aborder. Le granit se montre ici sous toute sorte de formes et de variétés, associé à quelques espèces de roches voisines. La pegmatite, dont la décomposition fournit le kaolin, se présente tantôt en minces filons croisés en tout sens, tantôt en masses d'un beau rouge et cristallisée à gros grains. D'autres filons de siénite d'une épaisseur assez considérable sillonnent la masse générale dans une direction assez constante du nord-est au sud-ouest. Çà et là, on rencontre le quartz sous la forme de rognons d'un blanc mat ou de veines aussi transparentes que le plus pur cristal. Quelques grains de fer à l'état d'oxyde se mêlent à ces formations rocheuses. Au reste, rien ici ne rappelle la structure homogène et compacte qui a valu au granit de Chausey sa réputation méritée. La roche de Bréhat, fendillée en tout sens, variant de qualité d'un pouce à l'autre, ne saurait être l'objet d'une exploitation sérieuse.

Cette différence dans la structure des roches de Bréhat et de Chausey nous explique celle qu'on observe dans l'aspect général des côtes de ces deux îles. A Chausey, les puissantes assises du granit, lentement désagrégées par les courants et les vagues, laissent debout des blocs énormes qui, dans leur désordre, ont quelque chose de sombre et d'imposant. A Bréhat, rien de semblable : les roches isolées méritent tout au plus le nom de grosses pierres. A Chausey, les points où la mer déferle avec violence font naître dans l'esprit de l'observateur l'idée d'un grand cataclysme ; on dirait les fragments d'un monde brisé. A Bréhat, ce sont aussi des ruines, mais des ruines qui n'ont rien de surhumain. J'ai vu en Alsace ou en Allemagne telle tour féodale dont les débris le disputaient en grandeur aux rochers de ces falaises, aux galets de ces grèves à la fois tristes et mesquines.

Plusieurs îlots, un nombre infini de rochers groupés autour de Bréhat, forment un petit archipel qui se prolonge vers le sud-ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière de Pontrieux, et que l'île principale partage dans toute sa largeur en deux moitiés inégales. A l'est se trouvent Logodec, Lavrec, Raguenez-Meur, séparés de Bréhat par un bras de mer tortueux qu'on nomme *la Chambre ;* à l'ouest, Béniguet, Raguenez-Bras, Grouezen, sont placées en ligne droite le long d'un second chenal, le *Kerpont,* célèbre dans le pays par la violence de ses courants. Aucune de ces îles n'égale à beaucoup près Bréhat en étendue et en importance. Béniguet seule porte

quelques maisons de ferme, et compte une trentaine d'habitants. Les autres sont désertes. Toutefois, elles n'en sont pas moins exploitées, et le moindre rocher qui porte à son sommet quelques pieds carrés de gazon est une propriété où paissent tantôt des bêtes à cornes ou à laine, tantôt seulement quelques chèvres, qui peuvent y satisfaire pleinement leur instinct d'animaux grimpeurs.

Il paraît qu'à une époque reculée, les habitants étaient répartis sur tout l'archipel d'une manière plus égale. Sur plusieurs de ces roches isolées, on aperçoit les restes d'anciennes masures, demeures de pêcheurs ou de contrebandiers. L'île Verte, placée sur la lisière orientale de l'archipel, possédait même autrefois un monastère qui relevait de la riche abbaye de Beauport. Sans pouvoir préciser l'époque où fut fondé cet asile religieux, il est aisé de reconnaître au seul aspect de ses ruines qu'élevé dans des temps de troubles, c'était presque autant une citadelle qu'un couvent. Les constructions occupent toute la surface de l'île, et surplombent de toutes parts au-dessus d'un précipice profond. Même à basse mer, le rocher qui les porte est presque entièrement entouré par les vagues et baigné par des courants impétueux. Le seul point abordable est protégé par deux grosses roches isolées qui font l'office de brise-lames. C'est là qu'était le débarcadère dont on voit encore les deux digues parallèles formées d'énormes blocs de pierre brute. Une rampe très-raide conduisait du rivage à une porte étroite et voûtée à plein cintre percée dans un mur de trois mètres d'épaisseur. A droite et à gauche, cette unique entrée était commandée par deux tours dont les fondations se devinent sous les décombres et les herbes sauvages. Une allée en ligne droite, faisant suite à la porte, partageait en deux moitiés à peu près égales les bâtiments dont l'étendue était considérable. Rien pourtant n'est resté debout de cet antique édifice. Le passage dont je viens de parler est encombré de ronces et de fenouils ; des champs de blé et de pois aux fleurs papillonnacées ont pris la place des vastes salles dont quelques murs nous révèlent encore la distribution. A l'extrémité qui regarde la pleine mer, sur un rocher à pic de toutes parts, s'élèvent pourtant encore les murailles d'un étroit donjon. Était-ce un dernier refuge? était-ce une tour de vigie, et le fanal qui brillait à son sommet annonçait-il aux marins battus par l'orage des frères bienfaisants prêts à les secourir, ou des pirates avides d'une sanglante épave, comme les moines de Chausey? Je l'ignore. J'ai vainement interrogé les plus vieux pêcheurs sur les solitaires de l'île Verte. Cénobites pieux ou brigands hypocrites, la tradition se tait sur leur compte, et ne se rappelle même plus l'époque et la cause de la destruction du monastère.

Cachée pour ainsi dire derrière sa ceinture de granit, et ne montrant au dehors que le sommet de ses collines, toujours terminées par un dôme de rochers, Bréhat, vue à distance, présente l'aspect d'une terre inhospitalière incapable de nourrir le moindre habitant. Quelques pas faits dans l'intérieur de l'île ont bientôt détruit cette erreur. Sur cette base de pierre s'étend une couche de terre végétale dont l'industrie a su admirablement mettre à profit l'excellente qualité. J'ai vu bien peu de pays en France où le terrain fût aussi complétement et aussi utilement occupé. Sans doute sur bien des points le squelette de l'île se fait jour sous la forme de lourdes masses ou d'aiguilles aiguës, mais jusqu'à leur base s'étendent des prairies, des champs de blé ou de légumes, dont la riche végétation annonce un sol des plus fertiles. Pour communiquer d'un point à un autre, on a réservé des chemins qui se croisent en tout sens, et dont les dimensions sont strictement calculées sur les besoins d'une localité où l'on ne voit pas une seule charrette, pas même

un cheval. Deux hommes peuvent à peine marcher de front dans la plupart de ces sentiers. Le plus large de tous, celui qu'on pourrait appeler la route de première classe, et qui s'étend d'une extrémité à l'autre de l'île, permet à peine à deux vaches de se croiser en passant. Tous sont d'ailleurs nettement dessinés au milieu des champs qu'ils traversent, entretenus comme les allées d'un jardin, et cette circonstance contribue beaucoup à donner à l'aspect général du pays un air d'aisance et de propreté bien différent de la misère, de la saleté généralement regardées comme les inséparables compagnes du paysan bas-breton.

Au milieu de cette riche et riante campagne sont dispersés çà et là de petits groupes d'habitations décorés du nom de villages, et ayant tous des noms où les consonnances en *ke* et en *ec* se réunissent d'une manière généralement fort peu harmonieuse pour des oreilles françaises. Le plus considérable s'appelle *le Bourg*. C'est là que se trouvent la mairie et l'église, ces deux édifices où, dans le plus humble hameau comme dans la plus fière cité, se passent les plus graves événements de la vie humaine. C'est là que sont deux écoles tenues par des sœurs et des frères des écoles chrétiennes. Trois ou quatre cabarets très-régulièrement fréquentés le dimanche, un cabinet de lecture où l'on reçoit deux journaux, achèvent d'assurer la suprématie du Bourg, et en font réellement la capitale de l'île. Au reste, ici comme dans les autres villages, le pays conserve sa physionomie caractéristique. Les rues, étroites et fort mal alignées, il est vrai, sont constamment très-propres. Les maisons, presque toutes précédées d'une petite cour, entourées d'un jardin planté de fleurs et d'arbres fruitiers, rappellent sous bien des rapports les habitations rurales de l'Alsace, cette province la plus réellement riche de la France entière.

La description qui précède s'applique surtout à la moitié méridionale de l'île. Dès qu'on a dépassé la chaussée de Vauban et les premières maisons qui la suivent, le paysage change brusquement; tout devient plus sévère, plus âpre. Les rochers sont plus nombreux, plus élevés, et, à mesure qu'ils occupent un plus grand espace, la terre perd à la fois en quantité et en qualité. La végétation est moins active, les moissons moins belles; l'avoine remplace le froment, et finit par abandonner le sol aux ajoncs et aux fougères. Les habitations semblent obéir à la même influence; elles deviennent de plus en plus étroites et basses : les cours, les jardins disparaissent, et à *Kerwareva,* dernier village qu'on rencontre en allant vers le nord, ce ne sont plus que de simples huttes en pierre sèche à peine cimentées avec la boue du rivage, et couvertes de gazon. Les habitants eux-mêmes ont dans toute leur personne quelque chose de rude, presque de farouche, qui contraste avec la politesse des gens du sud. Dans le midi, tout le monde parle, ou au moins comprend le français; au nord, j'ai rarement réussi à me faire entendre lorsque je demandais le moindre renseignement. Bien plus, j'ai su plus tard qu'il y avait encore dans le nord des coutumes toutes locales, qu'on y employait des mots bretons inusités dans le reste de l'île, et qu'enfin on distinguait à l'accent seulement les habitants du nord et ceux du midi de Bréhat.

A quelque distance de Kerwareva se trouve la *pointe du Paon,* qui forme l'extrémité nord de l'île, et le seul endroit de la côte où se montrent quelques-unes de ces beautés sauvages si communes à Chausey, si rares à Bréhat. En revanche, elles n'en frappent peut-être que davantage et revêtent un caractère vraiment grandiose. Au delà des dernières maisons du village, l'empire de l'homme semble cesser pour céder la place aux deux éléments, l'air et l'eau, qui se disputent cette

terre désolée. On traverse d'abord une lande déserte où des fougères rabougries partagent une mince couche de terre végétale avec les plantes d'un marécage rendu constamment saumâtre par l'écume des vagues. Bientôt les fougères elles-mêmes disparaissent. Quelque humbles qu'elles se fassent, elles sont encore trop hautes pour supporter sans être balayées les ouragans qui frappent de plein fouet ce sol incliné. Un gazon fin et ras comme du velours les remplace sans pouvoir cependant arriver jusqu'à l'extrême pointe. Ici, la mer règne seule en souveraine, ou plutôt elle lutte sans cesse contre le géant qui la brave et protége seul cette partie de l'île contre ses empiétements.

Le Paon se compose de deux énormes bancs de granit qui surgissent du fond de la mer et s'élèvent bien au-dessus des terres voisines en s'inclinant l'un vers l'autre comme pour se prêter un mutuel appui contre leur ennemi commun. Entre eux deux la mer s'est ouvert un passage étroit et à pic qui rappelle la brèche de Roland. Le voyageur avance d'abord entre ces deux murailles, de plain-pied avec la grève, sans trouver d'autres obstacles que quelques grosses pierres polies par le frottement des eaux ; puis, au bout de quelques pas, un clapotement souterrain l'avertit de ne pas aller plus avant. Devant lui s'ouvre un abîme sans fond, large à peine de deux pieds à son origine, mais qui s'élargit vers la haute mer et s'évase en un gigantesque entonnoir. Un bloc de granit de plusieurs centaines de milliers de kilogrammes, détaché par quelque tempête, est tombé du haut de la berge et repose comme un pont massif sur les deux rives du gouffre. Lorsqu'une lame arrive du large, les flots, resserrés de plus en plus entre ces murs de roc, accélèrent leur course, se renflent en passant sous le pont, et dans cet effort, dont rien ne saurait calculer la puissance, ils soulèvent l'énorme masse. Mais la lame se brise en lançant jusqu'au ciel une blanche colonne de fumée et d'écume ; le pont retombe sur ses inébranlables culées pour se soulever et retomber de nouveau. Cette lutte dure depuis des siècles peut-être ; elle doit se terminer par la rupture du bloc, à moins que les murailles qui surplombent, ébranlées elles aussi par la mer, ne viennent à crouler et à couvrir de leurs vastes ruines et la pierre et le trou du Paon.

Le site remarquable dont j'ai cherché à donner une idée jouit à Bréhat et sur les côtes voisines d'une immense réputation. On lui attribue le don de pouvoir dévoiler l'avenir. La jeune fille qui veut savoir combien elle doit encore attendre avant d'échanger sa bague de simple fiancée contre l'anneau de mariage, se rend seule à la pointe du Paon un jour de grande marée à l'heure de la basse mer. Elle ramasse un caillou sur un point particulier de la grève et le lance dans le gouffre, en se tenant à l'entrée du passage. Si le caillou tombe au fond de l'abîme sans rebondir contre le roc, elle s'en retourne bien joyeuse, car à coup sûr elle se mariera dans l'année. Au contraire, chaque battement de la pierre contre le granit annonce une année de retard, et d'ordinaire la pauvrette revient le cœur gros après avoir consulté l'oracle. En effet le trou du Paon, creusé par affouillement entre les deux bancs de rocher, n'est rien moins que perpendiculaire. Pour lancer une pierre de façon à atteindre le fond sans toucher aux parois, il faut une certaine adresse qu'on rencontre rarement chez les femmes, et que d'ailleurs, dans le cas dont nous parlons, il est expressément défendu d'employer.

L'île de Bréhat forme à elle seule une commune et compte environ quinze cents habitants. Cette population isolée dans son petit coin de terre réunit à l'esprit mesquin et cancanier des petites villes le caractère égoïste et exclusif des insulaires. Le Bréhatain ne se croit pas Français : il se regarde à peine comme Breton, et,

pour le plus riche propriétaire comme pour le plus misérable journalier, tout étranger est une sorte de paria dont on évite la société. Les gens du peuple étendent cette espèce d'interdit jusqu'à leurs compatriotes de la côte voisine, malgré la communauté de mœurs et surtout de langage. Pendant mon séjour, une jeune fille du continent, engagée eomme domestique, refusa de continuer son service dans Bréhat, parce que, disait-elle, pas une femme, pas une fille ne voulait lui adresser la parole quand elle les rencontrait à la fontaine ou au sortir de l'église. Peut-être un esprit de localité aussi prononcé s'expliquerait-il en remontant à l'origine même de la population qui le présente. Les Bréhatains forment une variété très-distincte dans la race bretonne. Chez eux, on rencontre rarement ces têtes rondes, ces visages pleins, ces yeux bleus, ces cheveux blonds ou rougeâtres, qui semblent être les traits caractéristiques du type breton. En revanche, on y voit beaucoup de figures à l'ovale allongé et purement dessiné, qu'accompagnent de grands yeux noirs et expressifs, de belles chevelures noires ou châtaines. Ces traits semblent trahir une souche méridionale. Il ne serait pas surprenant que les Basques, ces hardis navigateurs du moyen âge, eussent laissé des traces de leur passage sur les côtes de Bretagne, où les appelait tous les ans la pêche de la morue, du maquereau et de la baleine, et que la race bréhataine fût le résultat de la fusion des sangs vascon et armoricain.

Du reste, les observations précédentes n'ont guère porté que sur les femmes. A Bréhat, tout homme naît marin, et, dès qu'il peut s'embarquer comme mousse, il part. Plus tard, il revient dans son île natale pour épouser une compatriote, sans que le mariage l'attache davantage à la terre. Il ne se fixe que lorsque le poids des années le force à renoncer aux fatigues de la vie de matelot. Aussi la population indigène de l'île se compose-t-elle presque uniquement de femmes, d'enfants, de vieillards, et ces derniers sont tous des marins retraités. En 1832, on comptait à Bréhat un contre-amiral, six capitaines et plusieurs lieutenants de vaisseau. A cette époque, le choléra vint frapper presque toute cette génération de vieux soldats qu'avaient épargnés les longues guerres de la république et de l'empire. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques lieutenants et un seul capitaine de vaisseau, petit-fils du brave Cornic, de cet officier bleu également célèbre par son courage et par les persécutions que son mérite lui attira de la part des gentilshommes de l'escadre rouge.

L'émigration de la population mâle laisse à la charge des femmes, indépendamment des soins du ménage, tous les travaux de la campagne. Aussi à l'exploitation des terres joignent-elles le soin de se procurer les combustibles nécessaires pour braver les intempéries des saisons et préparer les aliments. Or, sur une terre ainsi occupée, on n'a ni l'espace ni le temps pour laisser croître des arbres dont le revenu se ferait attendre des années entières. A Bréhat, on ne voit que des arbres à fruits. Le bois de chauffage vient en entier du continent, et comme son prix est fort élevé, il est réservé pour le salon des gens riches. A la cuisine et dans la maison du paysan, on brûle les ajoncs, les fougères recueillis sur les points les moins fertiles de l'île. On y ajoute des fucus arrachés au rivage, des bandes de gazon enlevées et séchées avec leurs racines. Malheureusement, l'un et l'autre ont l'inconvénient de donner beaucoup de fumée et une odeur très-désagréable : aussi leur préfère-t-on généralement le *bois d'herbes*. Ces derniers mots exigent quelques explications. J'avais été surpris, dès les premiers jours de mon arrivée, de voir partout un grand nombre de vaches et de ne rencontrer nulle part les traces peu

agréables que ces animaux laissent d'ordinaire sur leur passage. Je reconnus bientôt que les résidus de la digestion de ces ruminants étaient soigneusement recueillis par les Bréhataines, qui les pétrissent avec de la paille hachée et se servent de ce mélange pour suppléer au bois qui leur manque. Pour le sécher, on en fait de grosses pelottes qu'on applique contre un mur ou un rocher de manière à ce qu'elles s'aplatissent et y restent adhérentes jusqu'au moment où le soleil les détache en leur enlevant leur humidité. Souvent j'ai vu des maisons, d'ailleurs très-bien tenues, revêtues de haut en bas de cette singulière tapisserie dont la présence aurait cadré beaucoup mieux avec les idées religieuses des Hindous qu'avec celles que nous avons en France relativement à la propreté. Au reste, on m'a assuré que le bois d'herbes donnait un feu clair et vif, exempt de fumée et de toute mauvaise odeur.

A côté des vrais enfants de l'île se trouve une population étrangère, véritable colonie isolée au milieu des insulaires. Centre important pour la surveillance des côtes, Bréhat sert de principal point de relâche aux cotres de la douane, et possède un nombreux détachement d'employés sans cesse en lutte de ruses et d'activité avec les contrebandiers. Appelée à jouer un rôle sérieux dans le cas d'une guerre maritime, elle renferme plusieurs fonctionnaires dépendants de l'administration de la guerre. Comme une véritable citadelle, Bréhat a son commandant de place, qui n'est qu'un simple sous-officier; sa garnison, composée de dix-sept hommes en comptant le sergent et le caporal qui la commandent; son sous-intendant, qui n'est rien moins que le maire lui-même; son garde du génie, bon bourgeois qui veille au recrépissage des batteries de côte. Il ne règne pas grand accord entre ces petites autorités militaires, qui toutes ont des prétentions à la suprématie, et leurs querelles s'envenimeraient davantage sans l'esprit calme et pacificateur du garde d'artillerie, le seul dont les fonctions aient une importance réelle à cause du matériel assez considérable qui lui est confié.

Le climat de Bréhat est d'une douceur remarquable. Il y neige très-rarement, et ce n'est que dans les années exceptionnelles que la terre conserve pendant quelques jours sa blanche parure d'hiver. Aussi trouve-t-on dans cette île plusieurs plantes généralement regardées comme l'apanage des climats méridionaux. Les myrtes, entre autres, viennent ici en pleine terre, acquièrent un développement considérable, et, déployés en espalier sur les façades des principales maisons, les tapissent de leur verdure luisante, que relèvent les riches festons des rosiers à mille fleurs. Cependant Bréhat est à peu près sous le même degré de latitude que l'Alsace. Strasbourg est même de quelques lieues plus avancé vers le sud, et, tous les ans, la rivière qui traverse cette ville gèle assez solidement pour supporter de nombreux patineurs, ce qui suppose un froid de sept à huit degrés au-dessous de zéro soutenu pendant quelques jours. Cette différence de température présentée par deux localités placées à la même distance du pôle, s'explique par un de ces grands phénomènes de physique générale dont nous avons entretenu nos lecteurs dans un article précédent (1). C'est le *gulfstream* qui donne à la Bretagne en général, à Bréhat en particulier, ce climat si extraordinaire au premier coup d'œil. On se rappelle peut-être que ce grand courant d'eau échauffée par les feux de l'équateur et du tropique, après s'être échappé du golfe du Mexique, revient vers l'Europe, et qu'une de ses branches, poussée vers le nord par la presqu'île espa-

(1) Voyez, dans la livraison du 28 février 1845, *la Floride*.

gnole, vient se briser sur les côtes de la Bretagne. Là, elle pénètre dans la Manche, et entoure Bréhat de ses ondes encore tièdes. Mais si elle protége cette petite île contre les rigueurs de l'hiver, elle lui amène, en revanche, une humidité extrême, et la science médicale trouvera dans ce fait l'explication des affections rhumatismales, surtout des ophthalmies rebelles qui désolent une grande partie de la population.

Assez semblable à la grande île de Chausey par la nature du sol, par le climat, par les productions, Bréhat s'en distingue surtout par une étendue huit ou dix fois plus considérable. En tenant compte de cette circonstance dans l'examen des animaux qui la peuplent, nous trouvons qu'on peut faire à ces deux îlots l'application d'une de ces belles lois de zoologie générale que le génie seul a pu révéler à notre grand Buffon, et qui, longtemps niées par les naturalistes, se confirment chaque jour davantage à mesure que la science fait de nouveaux progrès. Buffon a posé en principe que le nombre et la taille des espèces animales vivantes sur un continent, sur une île, sont en rapport avec l'étendue de terre qui leur est départie, de telle sorte qu'elles deviennent à la fois plus petites et moins nombreuses à mesure que l'espace habitable diminue. Eh bien ! cette proposition est vraie pour le cas dont nous parlons. On rencontre à Bréhat toutes les espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles propres à Chausey. Chacune de ces classes acquiert en outre quelques représentants : la première, l'hermine et le putois ; la seconde, plusieurs espèces de fauvettes et le merle noir ; la troisième, la couleuvre commune et la salamandre. Les oiseaux de rivage semblent pourtant faire une exception. Ici, leurs espèces sont plus rares et de moindre taille qu'à Chausey ; mais cette contradiction apparente s'explique par ce fait que les chenals de Bréhat sont bien moins poissonneux que ceux de cette dernière île, et que par conséquent rien n'attire les oiseaux pêcheurs, que leurs habitudes errantes distinguent d'ailleurs des vrais représentants de la faune indigène.

Les mammifères de Bréhat présentent un autre fait remarquable. Le genre *rat* y compte deux espèces, la souris et le rat noir. Or ce dernier devient de plus en plus rare, et tend chaque jour à disparaître du continent européen par suite d'une révolution non moins sanglante, mais moins généralement connue que celles qu'amena jadis dans nos empires l'invasion des barbares du Nord. Pendant des siècles, la souris, seul rat connu des anciens, a vécu à nos dépens, sans redouter d'autres ennemis, dans sa vie quasi-domestique, que l'homme qu'elle pillait et le chat, que celui-ci avait appelé à son aide contre un adversaire rendu redoutable par sa petitesse et sa timidité même. Vers le milieu du moyen âge, le rat noir, venu on ne sait d'où, se répandit en Europe, et attaqua la souris, qui, trop faible pour résister, dut partager avec lui ses antiques domaines, heureuse encore d'échapper à une destruction complète, grâce aux étroites galeries où son adversaire ne pouvait la poursuivre. Au commencement du siècle dernier, un nouveau rat, le surmulot, apporté de l'Inde par les navires de commerce, vint à son tour déclarer la guerre au rat noir. Plus fort, plus féroce et surtout plus fécond, il gagna rapidement du terrain. Le surmulot parut en Angleterre en 1730. Il ne se montra en France que vingt ans plus tard, et à l'époque où Buffon écrivait son immortel ouvrage, on ne trouvait ce rat que dans les environs de Paris ; il n'avait pas encore pénétré dans la ville. De nos jours, au contraire, on ne trouve plus que lui non-seulement dans la capitale, mais encore dans presque toute la France. Ami de l'eau et nageant très-bien, il a suivi le cours des fleuves, et remontant leurs moindres affluents, il s'est répandu

partout. Traqué par lui dans toutes ses retraites, le rat noir a été anéanti dans plusieurs de nos provinces, et s'est réfugié dans les moulins, dans les fermes isolées. A Chausey, je n'en ai pas vu un seul, tandis que le surmulot y abonde. Ce dernier ne tardera pas sans doute à traverser l'étroit bras de mer qui sépare le continent de Bréhat, et certainement dans quelques années le dernier rat noir de cette île sera tombé sous la dent de son vorace congénère.

Quelque intérêt qui s'attachât d'ailleurs à ces populations terrestres ou aériennes, ce n'étaient pourtant pas elles qui m'attiraient à Bréhat, et dès le lendemain de mon arrivée j'arpentais le rivage laissé à sec par la marée, ma boîte de fer-blanc en bandoulière, mes poches garnies de tubes et de flacons, ma large spatule de fer à la main. Les premières heures de cette exploration furent vraiment cruelles. Encore plein du souvenir des richesses zoologiques que le *Sacaviron* de Chausey semble étaler avec tant de complaisance, je ne sus voir d'abord autour de moi qu'une pauvreté désolante. Les chenals de Bréhat, sans cesse sillonnés par des courants d'une extrême violence, présentent un aspect particulier. Partout où la mer se déploie en liberté, les rochers qu'elle mine et désagrége se brisent en fragments trop petits, trop mobiles, pour abriter de nombreux habitants; les sables sont trop bien lavés pour pouvoir les nourrir. Sur les points abrités, au contraire, elle dépose les détritus arrachés ailleurs sous la forme d'une vase demi-fluide que recouvrent d'immenses prairies de zostères, tapis perfide prêt à céder sous les pieds qui le foulent avec une confiance imprudente. Je n'apercevais nulle part ni ces sables vaseux si chers aux annélides, ni ces grottes pittoresques où pendent comme des stalactites vivantes les ascidies simples ou composées, les éponges, les alcyons. Mon cœur se serra, je l'avoue. Pourtant je ne perdis pas courage, je persévérai dans mes recherches ; j'interrogeai tout ce qui m'entourait. Peu à peu l'espoir me revint et ne tarda pas à faire place à une certitude d'autant plus douce, que mes craintes avaient été plus vives. Je découvris quelques points où le sable et la vase, mélangés dans de justes proportions, me promettaient d'amples récoltes. Je reconnus que des populations entières trouvaient un abri dans ces fentes de rocher que je venais de maudire de si bon cœur. Certes, pour les poursuivre dans leurs retraites, il fallait faire un vrai métier de carrier. Je prévoyais de rudes fatigues, mais je comptais sur la récompense : la peine ne m'effrayait pas. Sans tarder, je me mis à l'ouvrage, et dès ce premier jour je rentrai au logis avec de riches et nombreux matériaux de travail.

Au point où en est arrivée la science moderne, les animaux inférieurs présentent un immense intérêt. Dans mon article sur l'archipel de Chausey, j'ai cherché à montrer comment l'anatomiste, qui décrit les instruments matériels de la vie, comment le physiologiste, qui cherche à pénétrer l'intimité de leur structure, à se rendre compte de leur mode d'action, trouveront chez ces êtres simplifiés des données qu'ils chercheraient vainement ailleurs pour résoudre les problèmes que leur a posés la nature. La connaissance approfondie de ces espèces trop longtemps négligées n'est pas moins nécessaire au zoologiste qui, vraiment digne de ce nom, fait marcher de front l'anatomie et la physiologie, qui ajoute à ces deux sciences l'étude des rapports qui relient entre eux les êtres vivants. Qu'on me permette ici de développer ma pensée.

Lorsque, après un premier inventaire des espèces animales, les naturalistes en vinrent à se faire quelques idées d'ensemble, un premier fait, celui de la supériorité et de l'infériorité relative des êtres qu'ils étudiaient, dut les frapper tout

d'abord. Comme termes extrêmes de comparaison, ils avaient d'une part les mammifères, de l'autre les vers et les zoophytes. Les nombreux intermédiaires qu'ils apercevaient entre ces deux limites firent naître l'idée d'une série animale non interrompue, s'étendant par une succession de dégradations progressives depuis l'homme, dont l'intelligence et l'organisation perfectionnées comprennent et dominent la nature, jusqu'à l'éponge, jusqu'à ces êtres ambigus que semblent se disputer les trois règnes. Cette doctrine était claire, elle paraissait logique; elle fut généralement adoptée. Mais la nature, toujours simple dans les lois qui la régissent, l'est bien rarement dans la manifestation de ces lois. Pas plus dans la production des êtres vivants que dans la création des corps organiques, elle ne s'est astreinte à suivre une ligne droite, en laissant le vide à droite et à gauche, au-dessus et au-dessous. Non, elle a créé en tous sens. La science, dans ses progrès incessants, ne tarda pas à reconnaître cette vérité, et de nos jours les mots, — *série zoologique*, *échelle animale*, — ne sont plus employés par l'immense majorité des naturalistes que dans un sens figuré et tout relatif.

Si l'unité de la série animale est une chimère, quelle idée générale devons-nous substituer à cette conception de nos prédécesseurs? Quelques détails deviennent ici nécessaires. Au premier examen d'une espèce quelconque, on aperçoit en elle deux sortes de caractères. Les uns l'isolent des espèces voisines et l'individualisent dans l'espace et le temps; les autres rattachent entre elles un certain nombre de ces individualités et les réunissent en groupes plus ou moins bien circonscrits. Ce que nous venons de dire des espèces s'observe également dans ces groupes élémentaires, et, par l'appréciation des caractères de plus en plus généraux, le naturaliste arrive à des groupes de plus en plus élevés jusqu'au *règne*, qui embrasse toutes les divisions secondaires appelées *sous-règnes*, *embranchements*, *classes*, *ordres*, *familles*, *tribus* et *genres*. Trouver la subordination de ces groupes divers, reconnaître leurs rapports vrais par une exacte appréciation de leurs ressemblances et de leurs différences, mesurer en quelque sorte leur plus ou moins de proximité et d'éloignement, tel est le problème que s'est posé la science de nos jours, problème d'une difficulté immense, vers la solution duquel nous marchons sans doute, mais, il faut bien le dire, avec une lenteur qui tient au fond même des choses.

Il s'écoulera bien des siècles peut-être avant que les naturalistes aient une connaissance assez complète de tous les animaux pour pouvoir établir définitivement ces groupes primaires, secondaires, tertiaires. Il en est pourtant quelques-uns que dès aujourd'hui on peut regarder comme bien fixés. Or, lorque nous étudions un de ces groupes vraiment naturels, lorsque nous en pesons et apprécions tous les caractères, notre esprit se crée, pour ainsi dire, involontairement l'image d'un type idéal ou virtuel qui réunirait ces caractères au plus haut degré possible. Entre ce type et sa manifestation dans les espèces existantes, il y a toujours une différence. C'est ainsi que l'homme et la femme n'ont jamais présenté la réalisation complète des beautés que les peintres et les sculpteurs ont rêvées, qu'un petit nombre d'entre eux ont imparfaitement réussi à retracer sur la toile ou à ciseler dans la pierre.

Dans tous les groupes naturels, on rencontre un certain nombre d'espèces qui présentent à un haut degré le cachet caractéristique de leur type. Il en est d'autres, au contraire, chez qui cette empreinte semble s'effacer. Or, les modifications subies par le premier type peuvent être le résultat de trois causes différentes, agissant ensemble ou séparément. Les caractères distinctifs peuvent s'affaiblir et dis-

paraître; ils peuvent s'exagérer; ils peuvent se compliquer de caractères étrangers qui viennent à la fois détruire les rapports existants et en établir de nouveaux. Tant que ces altérations ne dépassent pas certaines limites, l'animal, tout en s'écartant de son type virtuel, s'y rattache de près ou de loin. Puis un moment arrive où, ces limites franchies, on voit naître un type nouveau. Lorsque les changements dont il s'agit résultent de la suppression des caractères essentiels du premier groupe, de l'apparition de caractères très-différents ou même opposés, les types ne conservent entre eux que peu ou point de rapports. Il n'en est pas de même lorsque les modifications proviennent seulement de l'exagération ou de l'amoindrissement d'un caractère déjà existant. Alors le nouveau type ne sera pour nous qu'un dérivé du premier, et, quelque grandes que soient les dissemblances apparentes qui le distinguent, il sera toujours possible de remonter à la source d'où il émane. Ainsi, pour citer quelques exemples, les mammifères, les oiseaux, les poissons, se rattachent, il est vrai, à un même type primitif, celui des animaux vertébrés; cependant ils forment trois types nettement tranchés. Au contraire, les chauves-souris qui se meuvent dans l'air, les baleines qui fendent les flots, ne sont pour cela ni des oiseaux ni des poissons : ce sont seulement des mammifères modifiés pour voler ou pour nager; ce sont de simples dérivés du grand type des mammifères. On comprend d'ailleurs que le nombre de ces dérivés n'a rien de fixe et que chaque type primitif peut en engendrer plusieurs, dont la divergence sera d'autant plus prononcée, que les modifications qui leur donnent naissance seront plus profondes et d'une nature plus diverse.

Dès lors l'ensemble des êtres que nous étudions nous apparaît comme décomposé en un certain nombre assez restreint de types primitifs, autour desquels se disposent dans un ordre et à des distances variées leurs dérivés immédiats. Ceux-ci, à leur tour, s'environnent de dérivés secondaires, et ainsi de suite. Les espèces existantes viennent toutes se ranger dans ce règne animal théorique, en se distribuant chacune selon son degré de ressemblance avec son type virtuel. C'est ainsi que les soleils, groupés de mille manières, gravitent les uns sur les autres, et voient circuler autour d'eux leurs planètes, tantôt isolées, tantôt escortées de satellites. Sur la terre comme dans le ciel, nous trouvons la nature fidèle à ces admirables lois d'analogie qu'elle observe dans toutes ses grandes manifestations, et nous voyons à la surface de notre globe un ensemble aussi magnifique que celui dont l'aspect frappe d'admiration notre esprit et nos sens dans l'immensité de l'espace.

Le type virtuel absolu de l'animalité n'a jamais eu de réalisation. L'animal parfait, s'il pouvait être de ce monde, devrait réunir les qualités les plus rares disséminées chez un grand nombre d'espèces différentes. Il devrait se mouvoir sur la terre avec la sûreté et la vélocité du ziggetai, cette espèce sauvage du genre *cheval*, que les Mongols donnent pour monture au dieu du feu; il devrait fendre les airs avec la rapidité du martinet, et pouvoir soutenir son vol comme les oiseaux de haute mer, comme ces frégates qu'on rencontre à deux cents lieues de toute terre, et qui parcourent ainsi plus de quatre cents lieues sans arrêter un seul instant le jeu de leurs ailes, dont la longueur les empêche de se reposer à la surface des flots. L'animal parfait devrait pouvoir plonger au fond des mers et fendre leurs vagues orageuses avec la rapidité du dauphin, avec la persistance du requin, qui suit un navire d'Europe en Amérique, faisant ainsi tout d'une haleine un voyage de huit ou neuf cents lieues, dont ses mille détours triplent ou quadruplent l'étendue. A ces

facultés, qui toutes sont du ressort de la locomotion, il devrait joindre la force de l'éléphant ou de la baleine, l'odorat infaillible du chien de chasse, le toucher délicat des chauves-souris, l'ouïe si fine de la taupe, la vue perçante du condor, qui, planant au-dessus des Cordilières, découvre la plus faible proie broutant dans la plaine à quatre mille mètres au-dessous de lui. Pour attaquer et se défendre, il réunirait aux griffes redoutables du tigre, à ses terribles mâchoires, la cuirasse impénétrable du crocodile, la dent envenimée du crotale et du fer-de-lance. Enfin, tous ces attributs divers se trouveraient ensemble dans un corps où la grâce du jeune chat s'allierait à la majesté calme du lion au repos, que pareraient les couleurs éclatantes du colibri, de l'oiseau-mouche ou de l'oiseau-du-paradis.

Tous les animaux existants n'ont avec l'être fantastique dont nous venons d'esquisser les principaux traits que des analogies partielles. Les types virtuels, auxquels se rapportent les espèces réelles, sont eux-mêmes bien loin d'en approcher; mais il en est qui s'en éloignent plus ou moins. De là des types supérieurs et des types inférieurs; de là aussi des types qui, bien que fort dissemblables, n'en sont pas moins égaux. La recherche de ces divers degrés de perfection des types, de la subordination qui en est la suite, est peut-être la partie la plus difficile des études zoologiques. Pour s'y livrer avec succès, le naturaliste ne doit jamais perdre de vue le principe de *la division du travail,* que la comparaison suivante rendra plus facile à comprendre. Tant que l'industrie humaine est à l'état de première enfance, le même homme ensemence son champ avec la bêche qu'il s'est forgée : il récolte et fait rouir le chanvre, le teille et le file. Puis il se construit un métier informe, se fabrique une navette grossière et tisse tant bien que mal la toile qui devra le vêtir. Plus tard, il trouve à se pourvoir d'instruments plus parfaits chez un voisin qui passe sa vie à ne faire que des outils aratoires, des métiers ou des navettes. Plus tard encore, il vend son fil au tisserand qui n'a jamais manié ni le marteau du forgeron, ni la pioche du cultivateur, ni la scie du menuisier. A mesure que chaque phase du travail est confiée à des mains uniquement consacrées à elle seule, en d'autres termes, *à mesure que le travail se divise,* le produit final devient de plus en plus parfait.

Eh bien! il en est de même chez les animaux. Pour assurer la nutrition et la reproduction, c'est-à-dire la conservation de l'individu et celle de l'espèce, bien des fonctions secondaires sont nécessairement mises en jeu. Pour que leur accomplissement soit à la fois facile et entier, il faut que chacune d'elles dispose d'un organe ou instrument physiologique spécial. En d'autres termes, *il faut que le travail fonctionnel soit divisé autant que possible.* Tel est le caractère général des types les plus élevés, par exemple de la plupart des mammifères. Au contraire, dans les types inférieurs, deux ou plusieurs fonctions sont attribuées au même organe, et enfin, dans les éponges, les amybes, ces derniers représentants du règne animal, toutes les fonctions sont confondues dans une masse organisée, vivante, mais où l'on ne distingue plus qu'une pulpe homogène résultant de la fusion complète de tous les éléments organiques.

Il suit de là qu'un animal, qu'un organisme se dégrade *toutes les fois que la division du travail fonctionnel tend à diminuer.* Ce second principe, qui n'est pour ainsi dire que la réciproque du premier, n'a pas moins d'importance dans les études zoologiques. En effet, il fait comprendre comment à un type quelconque peuvent se rattacher d'autres types de plus en plus dégradés; il donne une signification précise à cette épithète d'*inférieur,* trop souvent appliquée d'une manière

vague. Les mammifères, par exemple, sont sans contredit plus parfaits que les poissons. Ces deux types se dégradent en outre chacun de son côté : il existe des mammifères et des poissons supérieurs, des mammifères et des poissons inférieurs, et ce que nous disons de ces deux classes s'applique à toutes les grandes divisions du règne animal.

C'est pour avoir méconnu les principes que nous venons d'exposer en peu de mots que la plupart des plus illustres maîtres sont tombés dans de graves erreurs. On trouve, il est vrai, dans les écrits de plusieurs d'entre eux quelquès expressions qui semblent annoncer qu'ils étaient arrivés à en avoir une notion confuse; toutefois personne ne les avait nettement formulés et n'en avait fait l'application avant M. Milne Edwards, qui, dans ses cours, dans ses ouvrages, et notamment dans l'introduction de sa grande histoire des crustacés, s'est exprimé à ce sujet de la manière la plus explicite. Si de mon côté je suis arrivé à des résultats analogues, c'est bien certainement parce que j'ai suivi l'exemple donné il y a près de vingt ans par ce naturaliste, c'est parce que je suis allé, comme lui, sur le bord de la mer, étudier avec persévérance les animaux inférieurs.

En effet, les types sont d'autant plus fixes qu'ils sont plus parfaits. Chez les animaux qui s'y rattachent, la machine organique est très-compliquée, et, pour obtenir un grand nombre de dérivés, la nature semble ne pas avoir besoin de porter atteinte aux caractères essentiels. Dans les vertébrés, par exemple, dont le type primordial donne naissance aux quatre classes des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, le plan général ne subit que des modifications assez secondaires. Les formes extérieures changent pour faciliter tel ou tel mode de locomotion; le poumon se métamorphose en branchie pour permettre la respiration dans l'eau, et pourtant depuis le singe, le plus voisin de l'homme par son organisation, jusqu'au dernier des poissons, on retrouve presque les mêmes fonctions remplies par un nombre à peu près égal d'organes disposés d'une manière analogue, sinon identique. Celui dont les études s'adressent d'ordinaire aux animaux supérieurs ne saura jamais jusqu'où peut s'étendre la dégradation organique, et lorsqu'il se permettra quelques excursions dans les régions inférieures, il sera naturellement conduit à rejeter, comme ne lui appartenant pas, la plupart des derniers dérivés d'un type primitif. Ce fait nous explique comment Cuvier, malgré tout son génie, a si complétement méconnu certains rapports, comment il a relégué des mollusques et des articulés parmi les zoophytes, sans se douter de ce qu'il y avait d'erroné dans ce rapprochement.

Il n'en est plus de même dans les groupes appartenant au type primordial des invertébrés. Mollusques, articulés, rayonnés, ces trois embranchements présentent dans chacune de leurs classes des différences fondamentales, des caractères parfois opposés. Au sommet de chacune de ces séries, nous trouvons des animaux chez qui la division du travail est portée aussi loin peut-être que chez les vertébrés eux-mêmes. Puis, à mesure que nous nous éloignons de ces points culminants, les fonctions se restreignent ou se confondent, les appareils se simplifient, l'organisme tout entier se dégrade, et, sur les limites extrêmes, nous voyons apparaître une multitude d'êtres ambigus dont rien n'est plus embarrassant que de déterminer les véritables rapports. On dirait que la nature se pose ici à elle-même les problèmes les plus insolubles en apparence, pour se donner le plaisir de jouer avec les difficultés, tantôt les surmontant de front, tantôt les éludant par les détours les plus inattendus, par les combinaisons les plus merveilleuses. Chaque type, restant le

même au fond, s'incarne pour ainsi dire dans mille formes diverses, et le naturaliste qui lutte avec ce véritable Protée se trouve à chaque instant en défaut. Qu'il ne perde pourtant pas courage, qu'il poursuive le dieu sous toutes ses métamorphoses; il le forcera tôt ou tard à livrer ses secrets, et lorsque, fort de ses révélations, il rentrera dans l'étude des animaux plus élevés, il verra bien des ténèbres se dissiper, il franchira bien des barrières jusque-là regardées comme insurmontables.

Prenons pour exemple de ce qui précède un des groupes de premier ordre appelés par Cuvier *embranchements*, prenons l'embranchement des articulés. Le caractère essentiel de ce groupe consiste dans une tendance de l'organisme à se partager en anneaux disposés en chapelet à la suite les uns des autres, et à répéter dans chaque anneau exactement les mêmes formes, les mêmes organes. De plus, dans l'articulé, tous les organes sont pairs, de telle sorte que, si nous partageons en deux cet animal dans le sens longitudinal, les deux moitiés latérales du corps sont exactement symétriques. Voyons maintenant dans quelles limites ces conditions du type virtuel sont remplies ou modifiées.

Un premier coup d'œil nous fait reconnaître dans l'embranchement des articulés deux grandes divisions. Dans la première, celle des *articulés à membres articulés*, les anneaux, au lieu de former exactement le chapelet, se réunissent, se soudent les uns aux autres en constituant des groupes d'organes. Le corps de l'animal se trouve ainsi partagé en trois parties qui représentent les trois grandes régions du corps des mammifères, c'est-à-dire la tête, la poitrine, le ventre, et qui ont reçu les noms correspondants de tête, de thorax et d'abdomen. Ces trois portions du corps, toujours bien distinctes dans les insectes, peuvent se fondre en quelque sorte l'une dans l'autre. Ainsi, dans les myriapodes ou mille-pieds, on ne distingue plus le thorax de l'abdomen; chez les arachnides, qui comprennent toutes les araignées et les scorpions, c'est au contraire la tête qui se soude avec le thorax. Ces trois classes respirent l'air en nature, tandis que les crustacés, homards, écrevisses, etc., sont essentiellement aquatiques. Nous ne tenons compte ici que d'un bien petit nombre de caractères. Que serait-ce si, pénétrant dans l'intérieur, nous embrassions l'ensemble de ces organismes ! Nous verrions l'air, ce fluide sans qui rien de vivant ne peut exister, tantôt se répandre dans le corps tout entier par un admirable réseau de *trachées*, canaux dont la structure ressemble exactement à celle de nos élastiques de bretelles, tantôt n'agir sur la masse du sang qu'il doit vivifier que par l'intermédiaire d'un seul organe appelé branchie ou poumon, selon qu'il est intérieur ou extérieur. Le sang se montrerait à nous, tantôt renfermé dans les vaisseaux, tantôt répandu dans le corps entier et baignant de toutes parts les organes qu'il doit nourrir. Nous verrions des besoins de toute sorte faire naître une multitude d'instincts et nécessiter des appareils organiques variés de cent manières différentes, et chacune des classes que nous avons nommées plus haut s'entourerait, sous nos yeux, d'un système de groupes dépendants de types divers, dont les derniers représentants se confondent pour ainsi dire sur les limites de ces petits mondes.

Les insectes, les myriapodes, les arachnides, les crustacés, comprennent les articulés les plus parfaits. Les annélides et les vers, qui forment la seconde grande division de cet embranchement, celle des *articulés annelés*, appartiennent à des types très-inférieurs. Aussi varient-ils bien davantage et dans leurs formes extérieures et dans leur organisation. Dans mes souvenirs de Chausey, j'ai cherché à donner

une idée du groupe des annélides errantes, ces amazones guerrières, à l'humeur vagabonde, à la vie indépendante. Je ne vous ai rien dit de leurs sœurs, les annélides tubicoles, modestes recluses qui au sortir de l'œuf commencent à se construire une demeure d'où elles ne sortiront jamais. Cette habitation, que la propriétaire allonge et élargit d'après les besoins de sa taille, est un tube tantôt calcaire, tantôt composé d'une matière assez semblable à du cuir ou à du parchemin mouillés. Il enveloppe exactement l'annélide, qui monte et descend dans son intérieur sans avoir besoin de se replier sur elle-même, car ses pieds sont construits de telle sorte qu'ils se meuvent avec la même aisance et la même rapidité dans les deux sens. Ces animaux passent donc leur vie dans une position assez semblable à celle d'un enfant au maillot. Exactement fermé en arrière, leur tube présente antérieurement une ouverture circulaire, seule fenêtre par où nos solitaires peuvent jeter un regard sur le monde qui les entoure, saisir au passage la proie qui doit leur servir de nourriture, et exposer leur sang à l'action vivifiante de l'eau qui remplace pour elles l'air que nous respirons. Aussi ne les traitez ni de curieuses, ni de coquettes en les voyant montrer presque constamment leur tête si richement parée. Profitez au contraire de cette habitude qu'entraîne la nécessité pour observer de plus près ces formes merveilleuses. La loupe, le microscope, sont ici inutiles. Placez seulement dans un vase d'eau de mer ce morceau de roche, cette vieille coquille dont la surface s'est couverte de serpules, de vermilies, de cymospires. Voyez s'élever avec une prudente lenteur, au-dessus de chaque tube, cette petite plaque ronde qui le ferme hermétiquement et empêche vos yeux de pénétrer dans l'intérieur. C'est le volet de la maison qui s'ébranle : l'animal va bientôt se montrer. Regardez : au-dessous de ces opercules, vous apercevez comme des boutons ici d'un violet sombre ou d'un riche carmin, là d'une teinte bleue ou orangée, plus loin panachés de toutes ces nuances. Voyez-les grandir, s'épanouir peu à peu et déployer leurs branches de mille couleurs, semblables, pour la forme, aux plumes de l'autruche ou du marabout. Vous venez d'assister à l'éclosion de véritables fleurs ; mais, bien plus parfaites que celles de nos parterres, ces fleurs sont animées. Au moindre choc, au moindre ébranlement du liquide, ces pétales brillants se reploient, disparaissent avec la rapidité de l'éclair, et, rentrant dans leurs tubes de pierre, bravent les ennemis du dehors sous l'abri de leurs opercules.

Aux annélides errantes se rattachent les chétoptères, que l'on dirait avoir été écrasés au milieu du corps et qui dans trois anneaux portent sur le dos leur intestin tout à fait à découvert ; les échiures, dont les affinités zoologiques ne se trahissent au dehors que par la présence de quelques crochets exsertiles et rétractiles ; les siponcles, dont le corps cylindrique ne présente plus ni membres ni la moindre trace de division en anneaux ; les dujardinies, qui n'ont aucun organe respiratoire apparent, dont les pieds hérissés de longues soies ne servent nullement à la locomotion, et qui se meuvent dans le liquide à l'aide de petites couronnes de cils vibratiles disposées de chaque côté du corps comme les roues d'un bateau à vapeur. Aux annélides tubicoles appartiennent les chlorœma dont le sang est vert, dont le corps est entouré de poils feutrés dans une sorte de gelée transparente, et qui peuvent cacher leurs têtes, leurs branchies, dans une espèce de boîte formée de soies entrecroisées ; les amphicora, qui ont des yeux à l'extrémité de la queue aussi bien qu'à la tête ; les térébelles, qui réalisent la fable de Briarée, qui se construisent des demeures temporaires avec des grains de sable ou des débris de coquilles que leurs cent bras vont chercher quelquefois à plus de deux pieds de distance. A côté

de ces deux groupes et formant deux types distincts, se placent les vers de terre, que tout le monde connaît, et les sangsues, dont la science médicale a poussé l'usage jusqu'à l'abus, et qu'il faut aujourd'hui envoyer prendre en chaise de poste jusque sur les frontières de l'Asie après en avoir entièrement dépouillé presque toutes les mares d'Europe.

Nous n'avons guère examiné jusqu'à présent que l'extérieur de nos annélides. Voulez-vous maintenant vous faire une idée de leur organisation? jetez les yeux sur cette *eunice sanguine,* magnifique espèce très-commune à Bréhat, et dont la taille est quelquefois de deux pieds et demi. Vous croyez peut-être, d'après cette circonstance, qu'une anatomie détaillée de cet animal est chose assez peu difficile. Essayez, et vous ne tarderez pas à reconnaître votre erreur. Ce corps est divisé en anneaux qui n'ont guère qu'une ligne et demie de long sur huit à dix lignes de large. Chercher dans cet étroit espace les muscles qui meuvent l'animal, l'intestin qui l'alimente, les vaisseaux qui le nourrissent, les nerfs qui l'animent, est une entreprise d'autant moins aisée que tous ces tissus se ressemblent presque entièrement. Ne vous découragez pourtant pas; fixez votre annélide sur de la cire noire sous une mince couche d'eau : armez votre œil d'une simple loupe, vos mains de pinces très-fines et d'aiguilles à cataracte en guise de scalpels; enlevez cette peau si richement irisée, et dont le microscope vous révélera la structure treillissée qui lui donne ses riches couleurs; puis découvrez couche par couche les organes qui se présenteront, et les découvertes que vous ferez paieront amplement vos peines.

Commencez par le système nerveux, cet appareil dominateur dont on a dit qu'il était l'animal tout entier. Voici d'abord le cerveau placé dans la tête, à la face dorsale du corps. Il envoie des nerfs aux yeux et aux antennes, organes de la vue et du toucher. En arrière, il donne naissance à un système nerveux secondaire qui se distribue en entier à la trompe et à l'œsophage; en avant, un autre système spécial se porte aux lèvres et leur communique sans doute la propriété de distinguer les saveurs. Sur les côtés naissent deux bandelettes qui forment un anneau autour de la cavité buccale, et viennent se rejoindre à la face ventrale sous l'appareil digestif. A partir de ce point commence une espèce d'échelle composée de deux cordons étendus d'une extrémité à l'autre du corps, et que rattache l'un à l'autre dans chaque anneau une masse oblongue appelée *ganglion.* Ces ganglions sont les centres nerveux qui animent les anneaux, et, pour tuer un de ceux-ci, il suffit d'enlever ou de détruire d'une manière quelconque le ganglion qui lui appartient. De chacun de ces centres partent de chaque côté cinq troncs nerveux qui distribuent leurs rameaux à l'intestin, aux muscles du corps et des pieds. Comme le nombre des anneaux est d'environ trois cents, il s'ensuit que notre annélide possède un cerveau ou centre nerveux principal, trois cents centres secondaires, et trois mille troncs nerveux, sans compter ceux des lèvres et de la trompe.

Passons à l'appareil destiné à l'alimentation. Au fond de cette bouche en forme d'entonnoir, voici une grosse trompe munie de muscles puissants et armée de huit mâchoires cornées. Prenez garde à vos doigts : ces dents recourbées et aiguës pourraient très-bien percer votre épiderme et vous pincer jusqu'au sang. Au delà de la trompe, vous apercevez un œsophage, puis une série de grandes poches dont chacune correspond à un anneau et se trouve séparée de ses deux voisines par un fort étranglement. Vous voyez que l'animal dont nous faisons l'autopsie n'a pas moins de deux cent quatre-vingts estomacs.

Entre les muscles et l'intestin, à la face dorsale du corps, admirez ces deux vais-

seaux sinueux remplis d'un sang vermeil. Ce sont deux grandes veines qui reçoivent de chaque côté le sang qui a servi à la nutrition, et a par conséquent besoin d'être soumis à l'action de l'air. Un tronc veineux va le porter aux branchies que vous voyez former, de chaque côté du corps à partir du vingt-cinquième anneau, cette double série de houppes colorées alternativement d'une teinte écarlate ou ambrée, selon que le sang y afflue ou qu'il en est chassé. Un second vaisseau part de la branchie et vient s'ouvrir dans une grosse artère placée sur la ligne médiane au-dessous de l'intestin. De cette artère part de chaque côté et dans chaque anneau un gros tronc dont la base s'élargit, se renfle en ampoule, et par ses contractions chasse le sang dans les rameaux, qui le distribuent à tous les organes. Négligeons bien des détails : il reste encore à notre eunice, indépendamment des grands canaux qui vont d'un bout du corps à l'autre, cinq cent cinquante branchies, six cents cœurs, et autant d'artères et de veines principales.

Redoublons maintenant de patience; cherchons à débrouiller ces faisceaux musculaires entrecroisés qui forment la chair des anneaux, qui mettent en mouvement les pieds, leurs deux paquets de soies aiguës et tranchantes, leurs quatre acicules coniques et robustes comme des épieux de chasseur. La partie charnue de chaque anneau ne compte pas moins de trente muscles distincts. Nous en trouvons dix à chaque cloison interannulaire. De chaque côté, deux grands muscles, s'attachant au centre de l'anneau et à la base des pieds, portent ceux-ci en avant ou en arrière. Une poche musculaire, composée d'une dizaine de faisceaux, entoure chaque paquet de soies, ainsi que les acicules, et sert à les pousser au dehors; de chaque côté, huit muscles les ramènent en dedans et impriment des mouvements aux diverses parties du pied. Ainsi chaque anneau est muni de cent vingt muscles, et si nous tenons compte de ceux de la trompe et de la tête, nous trouverons que l'animal entier est mis en mouvement par plus de trente mille muscles.

Certes voilà une anatomie compliquée; aussi avons-nous examiné une des espèces qui se rapprochent le plus du type virtuel des annélides. C'est un terme de comparaison fort élevé dans le groupe, et la division du travail y est portée très-loin. Prenons maintenant cette doyérine, qui me rappelle les roches de Chausey. Bien qu'elle n'ait que quelques lignes de long, notre microscope va lui donner plusieurs pieds, et nous distinguerons très-facilement ses organes grossis dans la même proportion. Eh bien! voici déjà une simplification manifeste : la peau s'est convertie en une pellicule diaphane, les muscles du tronc se fondent en deux ou trois plans à peine distincts; ceux des cloisons interannulaires n'existent plus et sont remplacés par une simple membrane; ceux des pieds ne sont plus que des cordons homogènes de substance contractile. L'appareil digestif, le système nerveux, sont à peu près les mêmes ; en revanche, les organes circulatoires se réduisent à un seul tronc dorsal, et les organes de la respiration ont disparu. Observons maintenant cette aphlébine, prise dans les corallines de Bréhat. Ici la dégradation est bien plus manifeste encore : le corps ne forme plus qu'un sac où flotte un intestin presque droit; il n'y a plus de cloisons intérieures, plus d'organes circulatoires, et le liquide interne qui représente le sang n'est mis en mouvement que par des bandes de cils vibratiles placés en écharpe à la base de chaque pied.

Pour voir la dégradation du type des annelés atteindre sa dernière limite, il faut pénétrer dans la classe des vers proprement dits. Ici la plus grande taille s'unit souvent à une extrême simplicité d'organisation, circonstance qui ne se présente nulle part ailleurs à un aussi haut degré, pas même peut-être chez les rayonnés.

La grande némerte nous en offre un exemple remarquable. Qu'on se figure un animal de trente à quarante pieds de long, large de cinq à six lignes, plat comme un ruban de fil, d'une couleur brune ou violâtre, lisse et luisant comme un cuir verni ; telle est la némerte dont personne n'avait encore étudié l'anatomie, bien qu'elle fût connue déjà depuis plusieurs années. C'est sous les pierres, dans le creux des rochers, qu'on rencontre ce ver gigantesque roulé, pelotonné sur lui-même, et formant mille nœuds inextricables en apparence, qu'il noue et dénoue sans cesse par la contraction de ses muscles. Cet animal se nourrit en suçant les anomies, espèce de petites huîtres plates, adhérentes aux corps sous-marins. Quand il a épuisé celles qui se trouvent autour de lui, quand il veut changer de place, il allonge au dehors son long ruban de couleur sombre, terminé par une tête assez semblable à celle d'un serpent, sans en avoir ni la large gueule, ni les dents redoutables. L'œil n'aperçoit aucune contraction, aucune cause apparente de ce mouvement, et le microscope seul peut nous apprendre que la némerte glisse dans le liquide au moyen de cils vibratiles excessivement fins qui hérissent toute la surface de son corps. Elle hésite, elle tâtonne, et finit par découvrir, quelquefois à quinze ou vingt pieds de sa première demeure, une pierre qui lui convient. Alors elle se déroule peu à peu pour se transporter dans son nouveau domicile, et, à mesure que le peloton se dévide sur un point, il se roule et se noue à l'autre extrémité. Ajoutons tout de suite que la contractilité des tissus de cet animal est tellement considérable, qu'une némerte de trente pieds conserve à peine un dixième de cette longueur après son immersion dans l'alcool, et n'a plus que deux pieds et demi ou trois pieds.

Tous les grands appareils de la vie sont représentés dans l'organisation des némertes, mais tous y sont réduits à leur plus simple expression. Le système nerveux ne forme plus cet anneau œsophagien regardé pendant longtemps comme caractéristique. Il se compose de deux ganglions latéraux d'où partent deux cordons s'étendant jusqu'à l'extrémité du corps et ne fournissant que de très-petits filets. Deux grands vaisseaux placés sur les côtés accompagnent ces troncs nerveux, un troisième serpente sur la ligne médiane : tous trois sont simples et ne présentent aucune ramification. La bouche consiste en un orifice circulaire à peine visible ; elle s'ouvre dans une longue trompe en boyau séparée par un étranglement de l'intestin terminé en cul de sac. Ainsi la même ouverture sert à introduire les aliments et à rejeter au dehors les résidus de la digestion. Comme pour compenser le peu de développement de ces organes, les ovaires placés des deux côtés du corps présentent au contraire des dimensions très-considérables. Au reste, cette circonstance à elle seule est un indice d'infériorité pour l'animal qui la présente. En effet, ces espèces dégradées sont exposées à mille chances de destruction dans la première période de leur vie : plus tard, elles sont généralement destinées à servir de pâture à des espèces plus élevées. Aussi la nature pourvoit-elle largement à leur multiplication. Plusieurs d'entre elles, à l'époque de la gestation, se transforment littéralement en sacs ovigères. Pour le cas particulier dont nous parlons, je ne saurais estimer le nombre d'œufs que produit une némerte de huit à dix pieds, à moins de quatre ou cinq cent mille.

On comprend sans peine avec quelle ardeur je me livrais à ces études attrayantes, où chaque heure, pour ainsi dire, amenait son résultat. A Bréhat, d'ailleurs, je travaillais avec plus de suite et de courage qu'à Chausey. Logé chez le garde d'artillerie de l'île, je trouvais à échanger quelques pensées, et j'échappais ainsi au

sentiment de l'isolement, un des plus énervants qui puissent frapper le cœur de l'homme. J'aimais à étudier dans la personne de mon hôte cette classe des sous-officiers, braves militaires qui rendent chaque jour à l'état des services aussi obscurs que pénibles, sans autre perspective qu'une modeste retraite, et pour quelques-uns la croix d'honneur. Detz était de ce petit nombre, et dans ses trente ans de service il avait bien gagné le bout de ruban rouge qui décorait sa boutonnière. Aujourd'hui, vrai soldat laboureur, il partageait son temps entre ses modestes fonctions de garde et son jardin. C'était pour moi un vrai plaisir que de le faire causer, et il s'y prêtait volontiers comme tous les vieux soldats. Bien des fois je me suis délassé de mes travaux en parcourant avec lui son petit domaine, tandis qu'il me parlait de ses guerres d'Allemagne, de ses souffrances sur les pontons anglais, de sa prise d'Alger, en s'interrompant de temps à autre pour me montrer avec orgueil quelque beau fruit de son industrie horticulturale.

Parfois aussi, lorsque mon corps et ma tête, par trop fatigués d'une longue course ou d'une dissection trop prolongée, me faisaient éprouver le besoin d'un repos complet, je me rendais sur le rivage, et, couché sur le gazon de quelque berge escarpée, je laissais mes pensées flotter à l'abandon. Oh! vous qui avez conservé quelque peu de ces illusions qu'emportent chaque jour une à une les tourbillons de ce monde, vous qui regrettez ce que vous en avez perdu, allez sur le bord de la mer, et sur ses grèves sonores vous retrouverez à coup sûr quelqu'un de ces rêves dorés qui bercèrent votre jeunesse. Vous surtout qu'a frappés au cœur quelqu'une de ces douleurs poignantes qui décolorent une vie entière, allez, allez sur le bord de la mer. Cherchez quelque plage solitaire, un archipel de Chausey, une île de Bréhat, où ne puissent vous atteindre les exigences de la société, et quand votre âme brisée débordera d'angoisse, gagnez quelque roche élevée d'où l'œil embrasse à la fois le ciel et l'Océan : prêtez l'oreille à ces grandes harmonies que les vents et les flots semblent tantôt murmurer à voix basse, tantôt entonner en rugissant; laissez vos yeux suivre jusqu'à l'horizon les ondulations capricieuses des vagues, et quand elles se confondront avec les figures fantastiques des nuages, que vos yeux les suivent encore jusqu'au ciel où elles semblent monter. Abandonnez-vous au sentiment de l'infini qui s'emparera de tout votre être, et bientôt vos larmes couleront moins amères; vous comprendrez que, pour adoucir nos peines dans ce monde, rien ne vaut la contemplation de la nature et le spectacle sublime de la création qui nous ramène au créateur.

Souvent le crépuscule vint me surprendre au milieu de mes rêveries; souvent la nuit m'enveloppa de ses ombres et étendit sur ma tête son dais de sombre azur semé de constellations. Alors je voyais dans le lointain scintiller aussi une étoile allumée par la main de l'homme : je reconnaissais le fanal des Hébaux, ce phare dont tous les marins me parlaient avec enthousiasme, et dont pendant la journée je voyais la tour se dessiner comme une ligne noire sur la teinte blanchâtre du ciel. Je ne voulais pas quitter Bréhat sans le visiter. Quelques consultations m'avaient assuré la bonne volonté du lieutenant des douanes : je le priai de m'y conduire, et, par un beau jour d'octobre, nous partîmes du port de la Corderie sur une péniche que manœuvraient six robustes matelots. Le temps était admirable; le ciel sans nuages se reflétait dans l'Océan uni comme une glace et semblait en doubler la profondeur. Sous la double impulsion d'un vent léger qui gonflait nos deux petites voiles carrées, et du rapide courant que le reflux imprimait aux flots du Kerpont, notre péniche glissait sur les lames comme un traîneau sur la neige glacée. Parfois

seulement nous traversions un remou tumultueux qui secouait en tout sens notre frêle embarcation, et nous révélait le voisinage de quelque rocher sous-marin ; puis nous retrouvions une mer calme, et, sans avoir conscience de la vitesse de notre marche, nous voyions Bréhat s'enfoncer à l'arrière, tandis qu'à l'avant de notre chaloupe quelque roche, quelque île nouvelle semblait à chaque instant poindre des flots.

Dirigeant d'abord notre course vers le nord, nous laissâmes sur la gauche l'île de Saint-Modé, avec ses batteries où dorment, couchées sur le gazon, de lourdes pièces de gros calibre, prêtes à se réveiller au premier signal de guerre et à protéger de leurs boulets rouges l'entrée de la rivière de Pontrieux ; avec sa chapelle, dont les saintes reliques ont, au dire des crédules habitants du voisinage, la vertu de chasser de l'île toute espèce d'insectes parasites. Nous filâmes ensuite rapidement entre Pen-ar-rest et le plateau des Sirlots, dont les roches cachées semblent autant de piéges tendus aux navires qui se rendent de Brest à Pontrieux. Portant alors au nord-est, nous vînmes côtoyer Roch-Louet et ses écueils, que rattache à la côte, distante de trois quarts de lieue, une digue naturelle de galets roulés, appelée le *Sillon*, et qu'ont élevée les deux courants opposés, qui vont et viennent deux fois par jour dans les anses de Pontrieux et de Tréguier. Ici la marée nous abandonna : le vent tomba tout à fait, nos voiles vinrent battre le long de leurs mâteraux. Aussitôt nos marins se mirent à l'œuvre, et sous les coups cadencés de leurs longs avirons la péniche reprit sa course rapide, en laissant derrière elle un sillage blanchi d'écume. A mesure que nous approchions des Héhaux, le phare semblait s'allonger. Il élevait plus haut dans le ciel sa colonne de granit, sa lanterne de verre, protégées par cette baguette magique qui va jusqu'au sein des nuages chercher et éteindre la foudre. Bientôt nous abordâmes et pûmes contempler à notre aise le rocher géant que la main de l'homme a construit de toutes pièces sur ces *Épées de Tréguier*, naguère si redoutées des navigateurs, aujourd'hui guides certains du matelot pendant les sombres nuits de tempêtes.

Dans nos plus opulentes cités, le phare des Héhaux serait un monument remarquable. Seul au milieu de l'Océan, il acquiert, par cet isolement même, un caractère de grandeur sévère qui impressionne profondément. Qu'on se figure un plateau de granit où les courants et les orages ne permettent pas même aux goëmons de se fixer, et qu'accidentent çà et là quelques rochers aux formes tourmentées, aux flancs profondément sillonnés par les vagues. C'est là qu'est posée la tour. La base, en forme de cône, est surmontée d'une galerie circulaire. La partie inférieure s'évase en dessinant une courbe gracieuse, s'épate sur le sol comme la racine d'une gigantesque plante marine, et enfonce jusqu'au sein de la roche vive ses fondements taillés au ciseau. Sur ce piédestal de dix-huit mètres de base se dresse un fût de colonne de huit mètres de diamètre, portant, en guise de chapiteau, une seconde galerie dont les appuis et la balustrade de pierre rappellent les machicoulis et les créneaux d'un donjon féodal. Du haut en bas, toute cette partie de l'édifice est en granit blanchâtre, dont les larges pierres, disposées en assises régulières, sont encastrées à queue d'aronde les unes dans les autres. Jusqu'au tiers de l'édifice, les assises sont en outre reliées entre elles par des dés de granit comme tout le reste, qui pénètrent à la fois dans deux pierres superposées. Toutes ces tailles ont été exécutées avec une précision telle que le ciment a été presque inutile pour fermer quelques vides imperceptibles, et que, de la base au sommet, le phare tout entier ne forme qu'un bloc unique, plus homogène, plus compacte peut-être que les roches

même qui le supportent. Sur la plate-forme qui couronne cette magnifique colonne, à quarante-cinq mètres au-dessus du niveau des plus hautes marées, s'élève une petite coupole de pierre à la fois solide et gracieuse, soutenue par des piliers que réunissent de larges vitraux. C'est dans cette cage de verre qu'est placé le fanal, qui porte jusqu'à neuf lieues en tout sens sa large ceinture de lumière.

Pendant le reflux, la mer se retire et laisse à découvert au pied du phare quelques centaines de mètres carrés; à l'heure du flux, elle le baigne de toutes parts. Alors la tour des Héhaux se dresse seule et isolée au milieu des flots, comme un défi jeté au démon des tempêtes par le génie de l'homme. Parfois on dirait que, sensibles à l'outrage, le ciel et la mer se liguent contre l'ennemi qui les brave par son impassibilité. Les vents impétueux du nord-ouest rugissent autour du fanal et lancent contre ses solides vitraux des torrents de pluie, des tourbillons de grêle ou de neige. Sous l'impulsion de leur souffle irrésistible arrivent du large des lames gigantesques, dont le sommet atteint quelquefois jusqu'à la première galerie; mais ces masses fluides glissent sur les surfaces rondes et polies du granit, qui ne leur laissent aucune prise : elles passent en lançant jusque par-dessus la coupole de longues fusées d'écume, et vont déferler en mugissant sur les roches de Stallio-Bras ou sur les galets du Sillon. Le phare supporte ces terribles assauts sans en être ébranlé. Cependant il s'incline comme pour rendre hommage à la puissance de ses adversaires. Les gardiens m'ont assuré que, lors d'une violente tempête, les vases à huile placés dans une des chambres les plus élevées présentent une variation de niveau de plus d'un pouce, ce qui suppose que le sommet de la tour décrit un arc de près d'un mètre d'étendue. Au reste, cette flexibilité même semble être un gage de durée. Du moins on la retrouve dans plusieurs monuments qui bravent depuis des siècles les intempéries des saisons. La flèche de Strasbourg, en particulier, courbe sous le souffle des vents ses longues ogives, ses sveltes colonnettes, et balance sa croix à quatre pointes, élevée à quatre cent quarante pieds au-dessus du sol.

Construire un monument sur ces roches où semblent se donner rendez-vous toutes les tempêtes de l'horizon, c'était fonder en pleine mer. On comprend ce que pouvait paraître avoir d'impraticable un pareil projet. Trois campagnes ont suffi cependant pour jeter les fondements de la tour, pour poser la clef de la coupole. En vain les difficultés de tout genre sont venues en aide aux vents et aux flots : l'industrie humaine est sortie victorieuse de la lutte, et malgré mille peines, malgré mille dangers, pas un accident grave, portant sur les hommes ou sur les choses, n'est venu troubler la joie du triomphe. Une seule fois, les prévisions de la science se trouvèrent en défaut. Pour faciliter l'arrivage des pierres qu'il fallait aller chercher à plusieurs lieues, et façonner à Bréhat, l'habile ingénieur qui avait fourni tous les plans, qui en surveillait l'exécution, voulut construire un débarcadère en bois sur le lieu même du travail. Quelques vieux marins firent vainement des objections à ce projet. M. Reynaud ne connaissait pas encore la mer, et fier d'avoir dompté le courant de fleuves rapides, il comptait sur ses poutres massives reliées par des crampons de fer et de bronze. Il fut bientôt forcé de reconnaître son erreur. Un jour, l'Océan se leva, et deux marées suffirent pour disperser comme des brins de paille ces lourds et solides matériaux. Le savant élève de nos écoles dut alors accepter les conseils d'un obscur charpentier de Bréhat. Une chèvre fut placée sur un rocher à pic, au pied duquel pouvaient arriver les gabarres, et l'on transporta les matériaux à l'aide d'un chemin de fer jeté sur le précipice qui séparait ce débarcadère naturel de l'emplacement de la tour.

Nous venons d'admirer l'extérieur du phare; suivez-moi maintenant dans l'intérieur, à l'aide de cette échelle formée de barreaux de cuivre enchâssés dans la pierre. Donnons en passant un coup d'œil à ces lourdes portes de bronze qui ferment hermétiquement l'entrée, et pénétrons sous ces voûtes qu'on dirait taillées à vif dans le roc. Nous sommes au premier étage. Autour de nous sont les magasins de bois, de cordages, et la menuiserie. Au-dessus nous trouvons les caisses de zinc renfermant la provision d'huile qui doit alimenter le fanal, et l'eau destinée à la boisson des gardiens. Au troisième étage sont placés la cuisine, le garde-manger de plain-pied avec la première galerie. Passons rapidement devant les trois chambres destinées aux gardiens; elles sont simples et propres sans rien offrir de remarquable. Mais nous voici au septième étage, et nous allons nous reposer un instant dans ce petit salon octogone lambrissé, parqueté, ciré. C'est la chambre destinée aux ingénieurs qui viennent inspecter le phare. Ici, au milieu de l'Océan, à cent pieds au-dessus des vagues, vous trouvez réunis le confortable et presque l'élégance d'un appartement parisien. Voici des cadres à l'anglaise pour passer la nuit ; voici des meubles d'acajou, une cheminée de bronze et de marbre. Vous reconnaissez dans les moindres dispositions l'intelligente économie qui préside à l'emménagement des navires, et sait doubler l'espace disponible en mettant à profit le moindre recoin.

Reprenons maintenant la spirale de pierre qui nous a conduits jusqu'ici ; nous allons entrer dans la partie de l'édifice plus particulièrement destinée au service spécial de la tour. Le huitième étage renferme des vases à huile, des verres, des lampes de rechange, puis quelques beaux instruments destinés aux observations météorologiques, un thermomètre, un baromètre, un chronomètre. Ici se termine l'escalier que nous venons de gravir, et sa cage est fermée par une voûte plate que supporte un mince pilier. Pour nous élever plus haut, il faut monter cette échelle de fonte, et nous arrivons dans la chambre de quart où chaque nuit veille un des gardiens. Vous jetez autour de vous des regards de surprise, vous ne comprenez rien à ces revêtements, à ces incrustations de marbres de diverses couleurs qui couvrent la voûte, les murs, le parquet lui-même. Ce luxe, qui vous semble si fort hors de sa place, n'est pourtant que de la nécessité. L'appareil d'éclairage pénètre dans la chambre où nous sommes par une ouverture circulaire du plafond. Dès lors une propreté minutieuse devenait nécessaire et ne pouvait s'obtenir qu'à l'aide de ces surfaces parfaitement polies. Franchissons enfin cette dixième et dernière série de marches. Nous voici sous la coupole, et vous avez sous les yeux un de ces magnifiques présents que la science fait de temps en temps aux hommes comme pour répondre à cette question décourageante qu'on lui adresse si souvent dans le monde : — A quoi bon ? — Vous voyez l'appareil d'éclairage d'un *phare de premier ordre à feu fixe.* Ici je crois que quelques explications deviennent nécessaires pour vous faire comprendre la destination et l'effet des diverses parties d'un instrument où vous n'apercevez d'abord qu'une sorte de grand tonneau de verre dont les cercles seraient figurés par des prismes de la même substance, et qui porterait en dessus comme en dessous des espèces de jalousies formées de plusieurs rangs de petites glaces inclinées.

Bien plus adonnés à la navigation qu'on ne le croit d'ordinaire, les anciens avaient reconnu dès la plus haute antiquité la nécessité de signaux qui pussent indiquer aux marins les dangers à éviter, les passages où pouvaient s'engager sans crainte leurs petits navires toujours à portée des côtes. De la mer Noire à l'Océan,

presque tous les promontoires étaient surmontés d'autels, de colonnes, de tours d'où s'échappaient pendant le jour des tourbillons de fumée, dont les feux guidaient les matelots pendant la nuit. Presque toujours ces phares antiques étaient en même temps des temples consacrés à quelque divinité dont ils prenaient le nom. Les prêtres qui les desservaient étaient les astronomes de ces temps reculés, et donnaient aux navigateurs des renseignements pour parcourir les côtes voisines. Quelques savants de nos jours ont cru voir dans cette circonstance l'explication de bien des fables mythologiques. Pour eux, le dieu Protée, consulté par Ménélas à son retour de la guerre de Troie, n'est plus qu'un de ces phares antiques que le prince grec, égaré dans sa route, vint reconnaître, et où il reçut les instructions nécessaires pour regagner sa patrie. Pour eux, l'œil unique des cyclopes rappelle les feux allumés sur les caps de la Sicile, et la tradition qui veut que ces géants aient expiré sous les flèches d'Apollon signifie qu'au lever du soleil on éteignait ces signaux pour la plupart inutiles en plein jour. Ces édifices étaient souvent très-considérables; et la hauteur du phare élevé par Sostrate de Gnide, trois cents ans environ avant l'ère chrétienne, sur la côte basse d'Alexandrie, dépassait de beaucoup celle de toutes nos tours modernes.

Cette élévation exagérée n'était nullement nécessaire pour obtenir le but proposé. Pour qu'un fanal se voie du plus loin possible, la difficulté ne consiste pas à le placer très-haut, mais bien à donner à la lumière une intensité telle qu'elle puisse traverser sans s'affaiblir outre mesure des espaces considérables. Or, sous ce rapport, les phares antiques, éclairés par des feux ordinaires, étaient des plus défectueux, bien que suffisants peut-être pour le timide cabotage, seul mode de navigation usité à cette époque. Lorsque la connaissance plus approfondie des étoiles, lorsque l'invention de la boussole eurent ouvert aux marins toute la surface des mers, le nombre des signaux put être diminué sans inconvénients, en même temps qu'il était nécessaire d'en augmenter la portée. Dès lors, le problème devenait complexe; il fallait augmenter l'intensité de la lumière, il fallait réunir les rayons qui, s'échappant en tout sens, se perdent dans l'espace, plongent au pied du phare ou éclairent en pure perte les terres voisines, et les ramener horizontalement vers la mer.

Bien des tentatives furent faites dans ce double but. La substitution des lampes à double courant d'air, inventées par Argand, fut un premier progrès. Un Anglais nommé Hutchinson imagina le premier, vers le commencement du XVIIe siècle, de placer derrière ces lampes un miroir métallique qui ramenait en avant une partie des rayons égarés. Un Français, le chevalier de Borda, porta au plus haut degré de perfection ce mode d'éclairage, en employant comme réflecteur un miroir *parabolique*, qui doit à la courbure particulière de ses parois la propriété d'envoyer dans la même direction tous les rayons émanés d'un centre lumineux placé à son foyer, et de projeter ainsi en avant une sorte de cylindre composé de tous les rayons partis de ce centre. Mais cet avantage même entraînait un inconvénient des plus graves. Ce cylindre de lumière présentait à peu de chose près le même diamètre que le miroir lui-même. Comparé à l'espace des mers, ce n'était plus qu'un simple rayon dans la direction duquel il fallait se trouver placé pour apercevoir le phare. L'invention de Borda aurait donc été inutile sans une idée fort ingénieuse due à un ancien maire de Calais nommé Lemoine. Celui-ci imagina de placer l'appareil de Borda sur un axe mobile dont le mouvement de rotation présente successivement le miroir vers tous les points de l'horizon. L'observateur placé à une grande dis-

tance n'aperçoit le phare que pendant le temps employé par le cylindre de lumière réfléchie pour passer devant ses yeux, puis il tombe dans l'obscurité. Cette dernière circonstance, bien loin de nuire à l'effet qu'on se propose, présente au contraire de grands avantages. En disposant autour d'un même axe un certain nombre de réflecteurs munis chacun de sa lampe particulière, on obtient à chaque révolution de la machine autant d'éclats lumineux qu'il y a de miroirs, et entre chacun d'eux il reste un espace de temps où l'on est plongé dans les ténèbres. En variant le nombre et la durée de ces intervalles, on peut individualiser pour ainsi dire un certain nombre de phares, condition bien essentielle à remplir, puisque seule elle permet aux navires qui arrivent du large de reconnaître le point précis de la côte qui se trouve en vue, et par suite de se diriger en conséquence. Ces phares, dont le fanal paraît et disparaît ainsi alternativement, sont appelés *phares à feu tournant* ou *phares à éclipses.*

Malheureusement, l'éclairage de Borda ne s'applique qu'aux phares de cette espèce. On ne peut pas l'employer dans les *phares à feu fixe,* c'est-à-dire dans ceux qui doivent être visibles à la fois de tous les points de l'horizon. Ces derniers sont pourtant nécessaires, car on ne peut varier assez les éclipses et les éclats pour donner à chaque fanal un caractère particulier propre à le distinguer de tous les autres. Il restait donc beaucoup à faire. Depuis bien des années, il existait en France une commission des phares, dont les membres, occupés de mille autres fonctions, n'avaient presque rien fait pour la solution du problème, lorsque M. Arago proposa de se charger des expériences, à condition qu'on lui adjoindrait M. Mathieu, et Fresnel, que ses admirables découvertes sur les propriétés de la lumière semblaient désigner d'avance pour s'occuper de cette question. Grâce au zèle désintéressé de ces trois hommes de science, on obtint de rapides et nombreux progrès. MM. Arago et Fresnel, en suivant les idées de Rumfort, perfectionnèrent d'une manière tout inattendue la lampe à double courant d'air. Ils construisirent des appareils à quatre mèches concentriques abreuvées d'huile par un mouvement d'horlogerie dont le pouvoir éclairant est tellement considérable, qu'un seul d'entre eux équivaut à vingt-deux des meilleures lampes Carcel. Fresnel substitua aux miroirs de Borda, où la lumière est concentrée *par réflexion*, des lentilles que les rayons traversent et qui les amènent par *réfraction,* dans la direction voulue. C'était toute une révolution.

La surface la mieux polie, frappée par une certaine quantité de lumière, en absorbe à peu près *la moitié.* L'autre moitié seule est réfléchie, et par conséquent peut être utilisée. En traversant une glace d'épaisseur médiocre, la même quantité de lumière ne diminue que d'*un vingtième* environ. Ces faits bien connus avaient déjà fait essayer en Angleterre l'emploi des lentilles de verre semblables à celles qui arment une loupe ordinaire. Or, en leur conservant cette forme, on était obligé de leur donner beaucoup d'épaisseur, et dès lors la lumière, en les traversant, s'éteignait encore plus que dans les réflecteurs métalliques. Aussi cette tentative, dont l'auteur même est inconnu, n'avait-elle eu aucune suite. Afin de surmonter cette difficulté, Fresnel eut l'idée de décomposer ses lentilles en plusieurs éléments. Celui du centre fut une lentille ordinaire d'un assez faible diamètre, et par conséquent peu épaisse. Il forma les autres avec des prismes disposés tout autour en cercles concentriques, et dont les courbures étaient façonnées de manière que leur foyer coïncidait avec celui de la lentille elle-même. Tailler et polir ces grands cercles de verre eût été chose impossible : Fresnel les construisit de pièces séparées qu'il

réunit avec de la colle de poisson. Ainsi se trouva réalisée une des conceptions de notre illustre Buffon, dont le génie semble avoir embrassé toutes les sciences. Lui aussi avait eu la pensée de faire des *lentilles à échelons;* mais, croyant nécessaire qu'elles fussent d'un seul morceau, il en avait regardé l'exécution comme impossible. La gloire de l'invention revient donc tout entière à Fresnel, et cela à d'autant plus juste titre, qu'il ignora les idées de Buffon jusqu'au moment où il eût réalisé ses propres conceptions théoriques.

Pour comprendre toute la supériorité du nouveau mode d'éclairage sur celui que donnent les miroirs de Borda, il suffit de jeter les yeux sur les chiffres suivants : une lentille à échelons, de 75 centimètres de diamètre, éclairée par une seule lampe à quatre mèches, porte les rayons à 12 lieues de distance ; elle projette vers l'horizon 8 fois plus de lumière que le meilleur réflecteur, et l'effet qu'elle produit dans la direction de son axe est égal à celui que donneraient 4,000 becs de gaz réunis.

Les lentilles que nous venons de décrire ne sont applicables qu'à des feux tournants, et sous ce rapport elles ressemblent aux miroirs paraboliques ; mais un des grands avantages du système nouveau est de pouvoir être également employé pour les feux fixes. Il suffit, pour cela, de métamorphoser la lentille en un anneau renflé dans son milieu, puis de placer au-dessus et au-dessous un nombre suffisant de prismes analogues à ceux dont nous avons parlé plus haut. De cette manière, la lumière est lancée à la fois vers tous les points de l'horizon ; seulement, au lieu d'être réunie en cylindre, elle forme une espèce de nappe horizontale. On comprend dès lors que les phares à feu fixe ne sauraient avoir autant de portée que les phares à feu tournant. En effet, dans les deux appareils, la lampe est entourée par un anneau de verre de même hauteur, qui reçoit dans les deux cas à peu près la même quantité de lumière. Or, tandis que dans les phares à éclipses cette lumière est concentrée par les lentilles dans huit ou dans seize directions seulement, dans les phares à feu fixe elle se répand en liberté sur tous les points du cercle, et, éclairant une surface bien plus grande, elle s'affaiblit d'autant.

La lampe placée au centre d'un appareil fixe ou mobile envoie des rayons en tout sens ; par conséquent, une grande partie passe au-dessus et au-dessous des lentilles. Pour éviter cette perte, Fresnel avait proposé de les recueillir sur des prismes réflecteurs qui ont la propriété de ne détruire qu'une faible quantité de la lumière qui les traverse. Cette idée a été appliquée, en effet, aux phares de petite dimension ; mais on avait jusqu'à présent regardé comme impossible de travailler des prismes courbes d'une dimension suffisante pour pouvoir servir aux phares de premier rang. On remplaçait ces prismes par un système de glaces étamées concaves, disposées par zones horizontales au-dessus et au-dessous de l'appareil. Or, nous avons vu plus haut que la moitié de la lumière se trouve détruite par ce mode de réflexion ; il était donc vivement à désirer que les anneaux prismatiques fussent exécutés sur une grande échelle. Un artiste de Paris vient de résoudre ce problème, regardé jusqu'à lui comme insoluble. Dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences, M. François jeune a présenté un des huit fuseaux qui, par leur réunion, formeront la coupole réfléchissante du phare de Sherivore en Écosse, et qui sera construite entièrement d'après les idées de Fresnel. On comprendra toute l'importance de ce perfectionnement, quand on saura que la lumière réfléchie par les glaces étamées était égale à celle que produisent 133 becs de gaz, et que celle que renvoie la coupole de M. François est représentée par 214 becs, ce qui donne une augmentation de 81 becs de gaz pour l'effet utile.

Les premières recherches de MM. Arago et Fresnel datent de 1819; quatre ans après, la lampe à mèches concentriques était inventée, les lentilles à échelons éprouvées, et l'on faisait l'essai du nouveau mode d'éclairage sur la tour de Cordouan, élevée à l'embouchure de la Gironde, sur ce même phare qui un siècle environ auparavant avait porté le premier feu à éclipses et à miroirs paraboliques. Le résultat répondit à toutes les espérances, et en 1825, à la suite d'un rapport remarquable du contre-amiral de Rossel, un plan général fut adopté pour l'éclairage des côtes de France. Vingt-sept phares de premier ordre ont été distribués sur cet espace d'environ quatre cents lieues. Ce sont ces phares qui, comme autant de sentinelles avancées, apprennent aux marins arrivant de la haute mer le nom de la côte voisine. Pour cela, ils ont été disposés de telle sorte, que toujours un feu fixe se trouve entre deux feux tournants, bien distincts l'un de l'autre. Cinq phares de second ordre, dix-sept du troisième et trente-cinq feux de port croisent leurs lumières dans les intervalles laissés entre les phares du premier rang, révèlent les dangers toujours plus multipliés à mesure qu'on approche de la terre, et indiquent les passes abordables. Partout les miroirs à réflexion font place aux appareils lenticulaires. Les autres peuples suivent l'exemple donné par la France : ils avaient copié jadis les appareils tournants de Lemoine, les réflecteurs de Borda; ils nous empruntent aujourd'hui les lentilles de Fresnel, la lampe de Fresnel et d'Arago, et c'est de Paris même que partent presque tous les appareils destinés à éclairer leurs rivages. Ainsi nous pouvons dire avec un juste orgueil que c'est de notre patrie que sont venus tous les progrès essentiels faits dans la question la plus importante peut-être pour la sécurité de la navigation, et par suite pour les intérêts du commerce et de l'humanité.

Après avoir examiné et admiré dans ses moindres détails le magnifique phare des Héhaux, je regagnai Bréhat et repris mes occupations journalières. Cependant la mauvaise saison arrivait à grands pas; je revenais souvent de mes courses trempé de pluie et transi de froid ; il fallut songer au départ. Mon brave lieutenant de douanes mit encore une fois sa péniche à mon service, et je quittai Bréhat riche en dessins, en notes, en collections d'animaux soigneusement logés dans des tubes remplis d'alcool. Le trajet fut aussi heureux que rapide, et sans presque m'arrêter je me dirigeai vers Saint-Brieuc par la même route que j'avais parcourue trois mois auparavant. La campagne était belle encore; pourtant le déclin de l'année se faisait sentir et donnait au paysage cette physionomie douce et mélancolique si chère aux âmes rêveuses. Les mille nuances de l'automne remplaçaient la livrée brillante, mais uniforme du printemps; les chênes commençaient à livrer au vent quelques feuilles jaunies; les oiseaux étaient partis avec les fleurs : de ces dernières, il ne restait que les corolles d'or des genêts mêlées aux grappes purpurines des bruyères, et, distincts sur le premier plan, ces arbustes, en mariant de loin leurs couleurs, revêtaient les collines d'une riche teinte d'ocre qu'animaient encore pour moi les rayons du soleil couchant.

A. DE QUATREFAGES.

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

I.

LORD CHATHAM.

CORRESPONDANCE DE WILLIAM PITT.[1]

A l'époque où le gouvernement de la restauration penchait déjà vers sa chute, l'étude plus ou moins approfondie de l'histoire d'Angleterre était devenue un objet de prédilection pour les esprits réfléchis, et même pour beaucoup d'esprits superficiels. Frappés de la similitude qu'offraient, sous tant de rapports, les phases révolutionnaires des deux pays, et surtout les circonstances qui avaient accompagné, dans l'un et dans l'autre, le rétablissement de la dynastie déchue, ils se demandaient si le parallèle serait poussé plus loin encore. Pour résoudre la question, ils comparaient, ils pesaient les analogies comme les dissemblances. Les uns faisaient entendre assez clairement que, dans leurs convictions comme dans leurs désirs, cette question était affirmativement résolue. Les autres dissimulaient leur pensée ou essayaient même, peut-être avec sincérité, de signaler entre les deux situations des différences assez fondamentales pour rendre tous ces rapprochements insigni-

(1) *Correspondence of William Pitt, earl of Chatham,* 4 vol. London, Murray.

fiants et sans portée. On ne saurait nier que cette thèse conjecturale, débattue alors dans une multitude d'écrits dont la pensée était certainement plus polémique qu'historique, n'ait puissamment contribué à préparer l'opinion au grand événement de 1830. Bien des hommes qui, mécontents du régime de la restauration, eussent pourtant reculé devant la pensée de renouveler, pour la renverser, les catastrophes terribles de 1792, accueillirent avec complaisance l'idée que sa chute pourrait être le résultat d'une révolution pareille à celle de 1688, d'où sortirait, sans bouleversement, sans effusion de sang, un nouvel ordre de choses fondé sur la légalité et sur la liberté. La plus forte barrière qui, dans les temps de partis et de désaffection, s'élève encore contre les révolutions, et qui suffit souvent pour les empêcher, alors que tout semble les appeler, la terreur vague et profonde que les âmes timides ou consciencieuses éprouvent des conséquences ignorées qui en peuvent sortir, s'affaiblit ainsi et disparut presque complétement devant la perspective encourageante créée par les réminiscences de 1688. Lorsqu'on se fut habitué à considérer un tel dénoûment comme la solution éventuelle de la lutte engagée entre le libéralisme et les principes de l'ancienne monarchie, l'événement ne fut plus seulement possible, il devint probable.

Il est juste d'ajouter que l'influence du grand exemple que l'Angleterre nous avait donné ne borna pas là ses effets. Après avoir été une des causes morales de la chute de la branche aînée des Bourbons, elle a agi bien plus efficacement encore pour empêcher que leur défaite ne fût le signal du triomphe complet de l'anarchie. Il s'est trouvé là une école politique qui avait puisé, dans l'étude des faits accomplis chez nos voisins, à une époque analogue, la confiance nécessaire pour ne pas se laisser décourager par les vives attaques des niveleurs et des républicains, pour oser les combattre avec l'espérance du succès. Lors même qu'on devrait reconnaître que cette école, comme on le lui a souvent reproché, s'exagérait les analogies sur lesquelles elle fondait son système, il n'en serait pas moins vrai qu'en propageant la conviction de ces analogies, elle leur donnait une sorte de réalité que parut bientôt constater l'heureuse répression des tentatives anarchiques. Quelle que soit, d'ailleurs, la part qu'on voudra faire à l'esprit d'imitation dans les faits dont nous avons été témoins il y a dix ans, il est impossible de ne pas être frappé du parallèle qu'ils continuent à former avec les faits correspondants de l'histoire d'Angleterre, parallèle incomplet sans doute à quelques égards, mais dont les termes sont, cependant, plus multipliés, plus minutieux même que ne le pensent ceux qui n'ont sur ce sujet que des notions générales.

On eût pu croire qu'après avoir vu une fois encore les annales de la Grande-Bretagne devenir pour la France comme un recueil de prophéties où il nous avait été donné de lire d'avance nos destinées, la curiosité, de plus en plus excitée par une coïncidence aussi soutenue, chercherait de nouvelles révélations dans cette espèce de livre sibyllin toujours ouvert devant nous, et que nous mettrions quelque prix à savoir exactement comment s'était consolidé et affermi, de l'autre côté de la Manche, le grand changement dont nous venions de présenter la reproduction presque complète. La tâche de nous initier à cette période de l'histoire d'Angleterre s'offrait comme un vaste champ ouvert à nos historiens et à nos publicistes, et on devait présumer qu'ils y trouveraient d'autant plus d'attraits que ce champ n'avait pas été exploré, que l'ignorance la plus absolue régnait, parmi nous, sur tout ce qui a suivi l'avénement de Guillaume III.

Au moment où j'écris, cette tâche n'a pas été accomplie, cette ignorance est

encore aussi profonde (1). On sait vaguement, en France, que Guillaume, *roi en Hollande* et *stathouder en Angleterre,* suivant une expression consacrée, employa les quatorze années de son règne en efforts impuissants pour dominer l'opposition successive des tories et des whigs : on a des données un peu plus précises sur les luttes de ces deux partis pendant le règne de la reine Anne, parce qu'elles eurent pour résultat de sauver la France en dissolvant la grande alliance formée contre Louis XIV, parce que, d'ailleurs, l'éclat de la polémique soutenue avec tant de talent par les Swift, les Steele, les Addison, les Bolingbroke, attache à ces luttes cette espèce d'intérêt littéraire qui est pour les faits politiques la plus sûre garantie d'un grand et lointain retentissement; mais nos connaissances historiques ne vont pas plus loin. Il est peu de personnes qui ne considèrent l'intronisation de la maison de Hanovre, il y a cent vingt-sept ans, comme le dernier terme des agitations sérieuses produites par la révolution, qui ne pensent que, si, depuis cette époque, les tentatives faites à main armée par les Stuarts ont pu à deux reprises jeter dans la Grande-Bretagne un moment de désordre matériel, aucune perturbation vraiment grave n'y a, pendant ce long intervalle, entravé la marche régulière et constitutionnelle du gouvernement, que la royauté y a toujours été respectée, le pouvoir exercé avec dignité, les partis contenus dans leurs débats les plus violents par un sentiment profond de la grandeur et des intérêts du pays; en un mot, que sous George Ier, sous George II, et dans les premières années de George III, l'Angleterre s'est montrée ce que nous la voyons aujourd'hui, ou plutôt encore ce que nous l'avons vue il y a quelques années.

Telle n'est pourtant pas, à beaucoup près, la vérité. En Angleterre, comme en tout pays, l'expérience nécessaire pour diriger un gouvernement représentatif, bien qu'on y fût mieux préparé qu'ailleurs, n'a pu être acquise qu'au prix de longues et pénibles épreuves. L'esprit public, qu'on y admire à si juste titre, ne s'est formé que peu à peu, et n'est arrivé que lentement à se concilier avec l'esprit de parti, élément indispensable des états libres. Là aussi il a fallu bien du temps pour réparer les atteintes fâcheuses que portent aux principes d'ordre public et de morale politique les révolutions les plus inévitables et les plus modérées, pour rallier au gouvernement nouveau les soutiens naturels du pouvoir, ces classes de propriétaires, portées par instinct à se défier des changements, alors même qu'elles n'y sont pas décidément hostiles, ces hommes timides et honnêtes que tout gouvernement doit s'attacher à rassurer, s'il veut lui-même s'affermir, parce que, hors d'état de rien créer par eux-mêmes, ils possèdent ce singulier privilége que leur seule adhésion peut consolider ce que d'autres ont fondé. Là, enfin, la dynastie nouvelle, longtemps en butte aux outrages des factions, accusée à chaque instant de sacrifier à ses propres intérêts les intérêts de l'état, insultée tout à la fois par ceux qui avaient contrarié son avénement et par ceux même qui, l'ayant favorisé, se croyaient en droit de lui reprocher amèrement son ingratitude dès qu'elle hésitait à satisfaire leurs exigences, la dynastie nouvelle vit s'écouler des générations entières avant de parvenir à inspirer ce respect religieux qui fait la force morale du

(1) Nous ne devons pas oublier cependant que M. Duvergier de Hauranne travaille à une histoire parlementaire de la Grande-Bretagne, que l'on dit assez avancée. Si quelqu'un était appelé, par ses études antérieures, à tenter une pareille entreprise, c'est assurément l'honorable publiciste. Nos lecteurs savent tout ce qu'on peut attendre d'un esprit aussi distingué.

trône, mais que les peuples accordent difficilement aux institutions qu'ils ont élevées de leurs mains, qui sont nées sous leurs yeux. Pendant près d'un siècle, l'Angleterre fut en proie à des dissensions d'autant plus incessantes, qu'elles prenaient leur source, non pas dans l'antagonisme des grands principes politiques, — la révolution y avait mis fin, — mais dans les innombrables et mobiles combinaisons des intérêts de coteries et des ambitions personnelles.

De tels faits sont la meilleure réfutation de l'opinion trop accréditée qui conclut, de ce que la France n'est pas encore arrivée à l'état normal du gouvernement représentatif, qu'elle doit désespérer d'y arriver jamais. Je ne veux certes pas dire que les événements accomplis en Angleterre sont le type exact de ceux qui s'accompliront parmi nous. La situation des deux pays présente des différences qui ne permettent pas de procéder par des inductions aussi rigoureuses. Sous le régime établi à Londres par la révolution de 1688, le parti favorable à la restauration fut longtemps beaucoup plus nombreux et plus populaire que ne l'est, sous le gouvernement actuel de la France, le parti légitimiste. D'un autre côté, la maison de Hanovre n'avait pas à lutter contre une opinion radicale et démocratique s'érigeant en patronne de la liberté; l'ancienne fraction républicaine était morte avec le puritanisme, qui en était l'âme, ne laissant après elle qu'un souvenir à la fois sanglant et ridicule. L'aristocratie, plus puissante sous sa forme moderne qu'elle ne l'avait jamais été aux temps féodaux, était en pleine possession du pays, et bien que pendant assez longtemps une portion considérable de cette aristocratie, surtout dans les rangs secondaires, soit restée attachée à la cause des Stuarts, l'union des grandes familles whigs, c'est-à-dire des maisons les plus illustres et les plus riches, était hautement proclamée comme la base la plus solide de la succession protestante. Tout cela, je le répète, ressemble trop peu, en beaucoup de points, à ce qui existe aujourd'hui en France, pour qu'il fût raisonnable de puiser, dans une assimilation arbitraire, des inductions aussi inexactes que les termes de la comparaison dont on les ferait découler. De ce qu'on a réussi en Angleterre avec de tels éléments, il serait certainement peu logique de conclure, avec une pleine assurance, que le même succès est promis à un gouvernement placé dans des conditions en partie différentes; mais ce qui ressort incontestablement des souvenirs historiques rappelés tout à l'heure, c'est qu'il serait contre toute vérité et contre toute justice d'imputer exclusivement à l'organisation démocratique de la France ces longues oscillations dont la Grande-Bretagne n'a pas été préservée par la puissance de son aristocratie; c'est que si, en Angleterre, le temps a fini par y mettre un terme, il est permis d'espérer qu'il amènera pour la France le même résultat; c'est enfin que quelques années ne suffisent pas pour apprécier les chances d'avenir et de solidité d'un établissement politique.

Ce serait sans contredit un livre d'un grand intérêt que celui qui nous présenterait sous cet aspect l'histoire de l'Angleterre au XVIII[e] siècle; mais, je le répète, cette histoire, qui, même chez les Anglais, n'existe guère encore d'une manière un peu satisfaisante qu'à l'état de mémoires et de biographies, n'a pas été seulement essayée parmi nous. Sans avoir la prétention de combler la lacune que je viens de signaler, je me propose, dans le travail auquel les réflexions qui précèdent serviront d'introduction, de raconter la vie publique d'un homme qui remplit, pour ainsi dire, toute cette époque, qui résume tout ce que la politique de l'Angleterre eut d'énergique et de puissant pendant une moitié du XVIII[e] siècle, et dont la carrière variée offre successivement le curieux tableau des grandeurs et des imperfec-

tions les plus extrêmes par lesquelles puisse passer un gouvernement libre, s'agitant, au sortir d'une révolution, pour trouver enfin son assiette définitive : je veux parler de l'illustre lord Chatham.

I.

William Pitt n'appartenait pas, par sa naissance, à cette haute aristocratie qui a été si longtemps en possession exclusive du gouvernement de la Grande-Bretagne. On a donc pu, avec quelque raison, l'appeler un homme nouveau; cependant, si l'on voulait attacher à ce mot le sens absolu dans lequel on le prend aujourd'hui, celui d'un homme partant des basses régions de l'état social pour s'élever au sommet, il cesserait de lui être applicable. William Pitt était issu, en effet, d'une ancienne famille que son grand-père, gouverneur de Madras, avait élevée encore en l'enrichissant. La fille de ce gouverneur, tante, par conséquent, du futur ministre, avait épousé le comte Stanhope, un des personnages les plus considérables de l'époque de la reine Anne et de George Ier.—Le jeune Pitt, né le 15 novembre 1708, fit ses études au collége d'Éton et à l'université d'Oxford. Une maladie qui devait plus tard exercer sur lui de cruels ravages, la goutte, l'obligea à quitter l'université avant d'avoir pris ses degrés. Il voyagea pour sa santé en France et en Italie. A son retour en Angleterre, il entra comme cornette dans un régiment de cavalerie. Quelque minimes que fussent cette position et les avantages pécuniaires qui y étaient attachés, ils n'étaient pas à dédaigner pour un cadet de famille dont le patrimoine ne dépassait pas cent livres sterling de revenu. Telle était encore, à vingt-sept ans, la position de l'homme destiné à gouverner un jour son pays, lorsqu'en 1735 il fut envoyé à la chambre des communes par un bourg dont son grand-père avait fait l'acquisition, par *Old-Sarum*. On sait que ces *bourgs pourris*, comme on s'habitua plus tard à les appeler, étaient alors la seule porte ouverte pour les hommes à qui leur fortune ne permettait pas ces énormes dépenses, indispensables partout où l'élection avait quelque réalité.

Au moment où Pitt commença sa carrière politique, George II occupait depuis huit années le trône sur lequel la maison de Hanovre était montée vingt ans auparavant dans la personne de son père. L'avénement de cette dynastie, véritable complément de la révolution de 1688, avait été par cela même l'avénement définitif du parti whig. Le parti tory, qui, sous le roi Guillaume et sous la reine Anne, avait pu lui disputer le pouvoir, se trouvait depuis lors réduit à une opposition impuissante, dont il ne devait plus sortir jusqu'au jour où les événements, en changeant complétement la face du pays, l'auraient lui-même absolument transformé. Ce jour était bien éloigné encore. Les tories, associés un moment à la révolution par le sentiment du danger dont le fanatisme imprudent de Jacques II avait menacé l'église anglicane, n'avaient jamais pu s'habituer aux résultats d'une catastrophe qui avait porté atteinte aux droits du trône, presque aussi chers à leur *loyauté* que ceux de l'église. Les doctrines de souveraineté nationale et de liberté populaire sur lesquelles se fondait le régime nouveau leur étaient souverainement antipathiques. Dominés par l'aversion profonde et instinctive qu'elles leur inspiraient, les uns avaient fini par s'unir aux partisans de la dynastie déchue et par conspirer avec eux son rétablissement; d'autres, sans vouloir pousser aussi loin la réaction,

avaient, à leur insu, concouru au même but en poussant le gouvernement créé par la révolution dans des voies qui ne pouvaient que le perdre, puisque c'étaient celles du système tombé, en s'efforçant de l'entraîner à professer des maximes incompatibles avec son existence, puisqu'elles étaient la négation directe des principes au nom desquels s'était faite cette révolution. Tous ou presque tous, dans les derniers instants de la reine Anne, lorsque la pensée de rappeler le prétendant pour écarter la maison de Hanovre avait paru acquérir quelque consistance et offrir des chances de succès, ils avaient pris une attitude telle que cette maison n'avait pu s'empêcher de voir en eux des ennemis irréconciliables dont la ruine absolue était la condition première de sa sûreté. Aussi George I[er], lorsqu'il fut devenu roi, non content de les abandonner à la vengeance des whigs, avait-il employé toute son influence à les accabler. Leurs chefs, proscrits, traduits en justice, ou réduits à prendre la fuite, n'avaient pu qu'à grand'peine sauver leur vie, et si le temps avait bientôt mis fin, pour les personnes, à cet état de proscription, le parti n'en était pas moins resté exclu de la direction des affaires et presque sans espoir d'y revenir autrement que par une révolution violente.

Les whigs dominaient donc sans partage ; mais, suivant l'immuable loi des passions humaines, ils s'étaient divisés aussitôt que leurs adversaires s'étaient trouvés hors de combat. A défaut de luttes de principes et d'opinions, les rivalités individuelles avaient suscité entre eux de misérables querelles, auxquelles, dans les premiers temps surtout, il était à peine possible d'assigner même un prétexte d'utilité générale. On avait vu, pendant plusieurs années, des ministres, tous sortis du sein de ce parti, se succéder les uns aux autres plutôt par l'effet de sourdes intrigues et selon les caprices des préférences royales qu'au gré des variations de l'esprit public. Après diverses vicissitudes, sir Robert Walpole, plus calme, plus patient, plus habile qu'aucun de ses rivaux, était enfin parvenu à fixer entre ses mains le pouvoir et à le garder même sous deux souverains successifs. Au moment où Pitt entra à la chambre des communes, il y avait déjà treize ans que durait ce ministère, qui tient une place si marquante dans les annales de la Grande-Bretagne.

Walpole a été l'objet de jugements bien divers. Calomnié de son vivant comme tout homme qui occupe longtemps le pouvoir, il a trouvé depuis des appréciateurs trop indulgents peut-être. Je crois qu'on lui ferait justice en disant que, dans un temps où l'habitude des révolutions avait presque détruit toute morale politique, ce ministre, sans être à beaucoup près plus corrompu que ses contemporains, sans être même, il s'en faut, le plus corrompu d'entre eux, eut le malheur de fonder son système de gouvernement sur les vices mêmes de son siècle, qu'entendant à merveille les intérêts matériels et positifs de son pays, il ne comprit pas assez la nécessité de satisfaire aussi des besoins d'une plus noble nature, des sentiments qui peuvent sommeiller quelque temps chez un peuple, mais qui s'y réveillent tôt ou tard ; qu'enfin, en s'abandonnant trop complétement à son aversion naturelle pour les intelligences élevées, pour les caractères indépendants qui osaient conserver à côté de lui la spontanéité de leurs pensées, il en vint à jeter dans l'opposition tous les hommes d'un mérite éminent, à ne plus compter parmi ses partisans que ceux dont l'esprit étroit, la conscience facile, étaient également hors d'état, soit de lui faire obstacle, soit de lui prêter un appui efficace.

Peu à peu une coalition formidable s'était organisée contre lui dans le sein du parlement. Au petit nombre de jacobites qui avaient trouvé moyen d'y pénétrer, aux tories qui, sous la direction de sir William Wyndham, y formaient depuis long-

temps la masse de l'opposition, s'étaient joints les whigs dissidents, parmi lesquels William Pulteney et lord Carteret occupaient le premier rang. Ces derniers, moins nombreux que les tories, compensaient cette infériorité par une force morale qui manquait à leurs alliés. Leurs noms, signalés par de nombreux services rendus à la cause de la liberté et de la nouvelle dynastie, devaient rallier bien des mécontents qui eussent craint de s'unir aux champions exclusifs de la prérogative royale. La coalition ainsi formée était animée de cette confiance absolue que ressentent d'ordinaire les partis depuis longtemps éloignés du pouvoir, lorsqu'ils commencent à entrevoir la possibilité de le ressaisir, lorsque le souvenir de leurs fautes passées est assez éloigné pour ne plus gêner et embarrasser leur marche au milieu de circonstances toutes différentes, lorsqu'enfin l'action du temps, en les renouvelant, a amené dans leur sein un grand nombre d'hommes étrangers aux déceptions comme aux rancunes du passé, et par conséquent accessibles encore à ces illusions généreuses, à ces espérances illimitées que détruit si promptement le contact des affaires. Mettre fin au système de corruption qui asservissait le parlement aux volontés du ministre, remplacer dans les rapports extérieurs, par une politique plus fière, plus digne, plus conforme aux intérêts permanents et aux alliances naturelles du pays, la politique timide et exclusivement pacifique de Walpole, tel était le double but que se proposait la coalition. En tout temps, dans tous les pays, c'est sur un semblable terrain que les coalitions de partis se sont formées. De pareils griefs, vrais ou simulés, sont en effet les seuls qui puissent réunir contre un gouvernement des partis intérieurs divisés de tendances et de principes.

C'est au milieu des whigs dissidents que William Pitt prit place en entrant à la chambre des communes. Ses relations personnelles, comme la direction naturelle de son esprit et de son caractère, l'appelaient nécessairement de ce côté. Il y avait déjà plusieurs mois qu'il siégeait au parlement, lorsque, le 29 avril 1736, il y prit pour la première fois la parole à l'appui d'une motion de Pulteney, qui avait proposé une adresse au roi à l'occasion du mariage du prince de Galles. Rien, dans ce qui nous a été conservé de ce discours, n'offre la trace d'une pensée ou d'une expression remarquable. Il est pourtant certain qu'il produisit une très-vive sensation, et que ce début suffit pour assurer au jeune Pitt un rang distingué parmi les orateurs sur qui reposait l'avenir du parti whig. Suivant toute apparence, un tel succès était dû moins encore au talent dont avait preuve le nouveau député qu'à l'habileté avec laquelle il avait su tirer parti de la position du prince de Galles, déjà signalé à la faveur des mécontents, suivant l'usage héréditaire de la maison de Hanovre, par son opposition à la politique de son père.

On assure que Walpole, frappé de ce brillant début et comptant sur le succès des moyens qui lui avaient gagné tant de partisans, voulut les employer aussi pour désarmer le formidable adversaire qui venait de se révéler. Il lui fit, dit-on, proposer un avancement rapide dans la carrière militaire, s'il consentait à renoncer à celle du parlement. Cette offre étrange fut refusée, et l'attitude de Pitt n'ayant pu laisser aucun doute sur la voie dans laquelle il continuerait à marcher, on le destitua de l'emploi subalterne qu'il occupait dans l'armée. Par l'effet de cette mesure maladroite, Pitt se vit en un instant entouré de cette auréole de popularité qui, dans les gouvernements libres, est la conséquence presque infaillible des rigueurs du pouvoir. Célébré par les journaux, chanté par les poëtes comme le champion et le martyr de la liberté, il ne tarda pas à obtenir un dédommagement plus substantiel, et que sa position de fortune lui rendait alors presque nécessaire. En récompense

d'un discours dans lequel il s'était prononcé pour l'augmentation de la dotation du prince de Galles, ce prince lui donna dans sa maison un emploi beaucoup plus lucratif que le grade militaire qu'on venait de lui ôter.

A partir de ce moment, Pitt prit une part considérable à toutes les discussions de la chambre des communes, et après Pulteney et Wyndham il en devint bientôt le membre le plus important. On admirait dès lors en lui ces hautes facultés intellectuelles et ces qualités physiques dont la réunion tant recommandée, tant recherchée par les anciens comme nécessaire pour constituer la perfection de l'art oratoire, s'est si rarement rencontrée dans les temps modernes. Une taille élevée, une tournure majestueuse, des traits nobles et beaux, un œil d'aigle, un regard perçant dont la seule atteinte suffisait pour déconcerter ses adversaires, une voix douce et forte, claire et harmonieuse tout à la fois, tels étaient les dons naturels qui, lorsqu'il prenait la parole, plaçaient d'avance son auditoire sous une sorte de fascination. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait en augmenter et en prolonger l'effet : son geste, son action, son débit, soigneusement étudiés, l'ensemble même de son costume, avaient une dignité grave qui, s'étendant peu à peu à ses habitudes sociales, à son langage, aux formes de sa correspondance, devint pour lui comme une seconde nature, et imprima à toute sa personne un caractère en quelque sorte officiel dont la familiarité ne pouvait approcher. La grandeur de la pensée, la force de l'imagination, répondaient en lui à cet appareil imposant. Il abondait en grands mouvements, en inspirations brillantes. Par des saillies soudaines et inattendues, il savait faire jaillir de l'incident le plus insignifiant des effets entraînants et vraiment irrésistibles. Il possédait une puissance d'invective sans exemple peut-être chez les modernes. Son élocution, vive, énergique, colorée, avait un éclat, une richesse, une facilité, dus en grande partie à l'étude approfondie de ces classiques qui seront toujours une des sources de la haute éloquence. On doit facilement comprendre qu'avec cette merveilleuse organisation, si admirablement perfectionnée par l'étude et le travail, il n'ait pas tardé à dominer le parlement. Ses contemporains, subjuguées, éblouis, ne conservaient pas le sang-froid nécessaire pour s'apercevoir de ce qui manquait bien souvent à ces magnifiques harangues, une argumentation logique, des faits précis, en un mot les ressources de la véritable et complète dialectique.

Pour qu'on pût apprécier à sa juste valeur le redoutable champion qui venait de s'élever contre l'administration de Walpole, il fallait qu'un débat vraiment important fournît à son génie l'occasion de se développer tout entier. C'est ce qui arriva bientôt. La question de la paix ou de la guerre surgit tout à coup après vingt-cinq années d'un repos profond, à peine interrompu par quelques insignifiantes hostilités. Le maintien de la paix avait été l'objet constant et presque exclusif de la politique de Walpole. Outre les calculs et les goûts personnels qui pouvaient l'y porter, il avait incontestablement de très-fortes raisons pour en faire le but de tous ses efforts. La Grande-Bretagne, renfermant dans son sein un parti encore nombreux dévoué à la cause du prétendant, n'était pas seulement exposée, en cas de guerre avec une puissance étrangère, aux chances ordinaires d'une pareille lutte ; elle avait encore à craindre des soulèvements intérieurs qui, se combinant avec les agressions des ennemis du dehors, pouvaient mettre en danger le gouvernement établi. C'était là évidemment son côté faible. L'expérience du passé ne permettait guère de douter que tout état étranger engagé contre elle dans une guerre sérieuse ne recourût tôt ou tard à cette arme terrible. C'était en grande

partie le sentiment de ce danger qui avait engagé Walpole à intervertir le système des alliances naturelles de l'Angleterre pour rechercher de préférence celle du gouvernement français, que sa puissance et la situation de son territoire mettaient plus qu'aucun autre en mesure, soit de prêter un appui efficace aux tentatives du prétendant, soit de les déjouer et de les paralyser. Tout récemment encore, le cabinet de Londres avait fait à cette alliance un bien grand sacrifice : se retirant dans une neutralité absolue au milieu de l'Europe en armes, il avait abandonné l'Autriche, la vieille alliée de l'Angleterre, aux attaques de la France et de l'Espagne réunies. Cette lutte inégale avait valu aux deux branches de la maison de Bourbon la Lorraine et les Deux-Siciles, et ce qui prouve que la politique pacifique de Walpole s'accordait, au moins dans une certaine mesure, avec les besoins et les dispositions véritables de la nation, c'est que l'impassibilité avec laquelle il avait assisté aux conquêtes de la France n'avait pas excité dans le parlement des réclamations assez vives pour lui causer des embarras bien sérieux.

Cette patience inaccoutumée touchait pourtant à son terme. Le système de paix, après avoir triomphé des graves difficultés qui l'avaient longtemps menacé, allait échouer contre une question dans laquelle le droit était équivoque, l'intérêt secondaire, mais qui blessait vivement les susceptibilités nationales, rendues plus irritables d'ailleurs par les sacrifices auxquels elles s'étaient résignées. On était depuis longtemps en querelle avec le gouvernement espagnol au sujet de la contrebande faite par les commerçants anglais sur les côtes des colonies américaines, et des mesures répressives auxquelles l'Espagne avait recours pour y mettre fin. Ces mesures avaient pris progressivement un caractère de rigueur qui n'épargnait pas même toujours le commerce licite. Les commerçants anglais se plaignaient de saisies illégales, de traitements barbares infligés aux équipages des navires capturés. Non contents de réclamer des indemnités, ils demandaient que l'Espagne renonçât au droit de visite qui donnait lieu à de tels abus. L'Espagne, sans se refuser absolument à indemniser les individus injustement maltraités, ne voulait pas consentir à abandonner un droit de recherche parfaitement légal, suivant elle, et qui, d'ailleurs, était la seule garantie efficace contre des fraudes ruineuses pour son trésor. La question, on le voit, n'était pas simple : elle offrait de délicates complications, et d'un côté comme de l'autre il y avait des griefs réels à faire valoir; mais, en Angleterre, l'opinion s'était passionnée pour les réclamations du commerce, et on s'indignait de n'avoir pas encore obtenu justice de ce qui paraissait une monstrueuse iniquité. Le parlement retentissait à ce sujet des plus véhémentes déclamations.

Walpole comprit ce que cette situation avait de dangereux. Avec son bon sens pratique, il prévoyait qu'une guerre maritime contre l'Espagne ferait un mal énorme au commerce, sans procurer au pays un dédommagement de quelque importance. Il sentait pourtant que cette guerre devenait de jour en jour plus probable, et que bientôt, si on n'arrivait à une transaction, il ne serait plus possible de l'éviter. Il redoubla donc d'efforts pour faire comprendre au cabinet de Madrid la nécessité de se concerter dans le but de prévenir une rupture également regrettable pour les deux parties. Un moment il crut y avoir réussi. Une convention préliminaire qui semblait préparer un arrangement définitif fut signée à Madrid, et l'annonce de cet événement eut pour effet immédiat de calmer un peu les esprits; mais cette impression ne dura pas. Lorsqu'on connut en détail les clauses de la convention, bien éloignées en réalité des prétentions de l'opinion publique en

Angleterre, l'irritation, un instant apaisée, se réveilla avec plus de force. Elle éclata dans la chambre des communes, où le ministère ne parvint qu'avec beaucoup de peine à faire voter une adresse de félicitation en réponse à la communication royale du traité préliminaire. Le discours de Pitt contre le projet d'adresse, plein de chaleur et d'un patriotisme un peu déclamatoire, est considéré comme le plus remarquable qui ait été prononcé dans cette discussion (8 mars 1739).

Comme l'opposition l'avait prévu, la convention de Madrid ne termina rien, et l'Espagne continuant à se refuser aux concessions qu'on lui demandait, la guerre éclata. Le système de Walpole était enfin renversé sans que son opinion personnelle se fût modifiée. Il commit alors une grande faute. Au lieu de tomber noblement avec la politique pacifique dont on s'était habitué à le considérer comme le représentant, il voulut conduire lui-même cette guerre qu'il n'avait pas cessé de désapprouver. Moins aveuglé par un intérêt personnel bien mal entendu, il eût compris qu'il n'y avait pour lui aucun avantage possible dans la position à laquelle il se résignait ; que, si la guerre était heureuse, l'opposition y trouverait un texte commode pour lui reprocher de l'avoir tant différée et d'en avoir ainsi diminué les chances favorables ; que, si au contraire elle tournait mal, cette même opposition en rejetterait sur lui la responsabilité en alléguant avec quelque raison qu'on est rarement apte à bien exécuter une entreprise dont on a blâmé le principe. — C'est ce qui arriva en effet. Cette guerre, si populaire à son début, ne le resta pas longtemps. Ouverte par un succès brillant, la prise de Porto-Bello, elle fut ensuite moins heureuse. Des tentatives manquées, et, bien plus encore, les pertes éprouvées par le commerce qui avait tant appelé les hostilités, changèrent en un mécontentement presque universel l'ardeur belliqueuse dont tous les esprits s'étaient d'abord montrés saisis. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, c'est sur Walpole que retomba cette irritation, et il se vit en butte dans le parlement à d'incessantes attaques.

Pitt parut encore au premier rang parmi ses adversaires. Un bill avait été proposé pour faciliter au gouvernement le recrutement de la flotte. Fidèle à ce principe de toutes les oppositions systématiques, de refuser aux gouvernants les moyens d'exécuter les grandes choses dont on leur impose l'obligation, il ne manqua pas de combattre ce bill par les invectives les plus passionnées contre les rigueurs de la presse maritime; il signala à l'indignation publique *une administration oppressive, trop ignorante pour être vraiment redoutable, mais qui semblait trouver son unique satisfaction à tourmenter, à ruiner les citoyens, à les dépouiller de leur liberté.* Le frère du ministre, Horace Walpole, crut pouvoir répondre à ces emportements par l'expression du dédain qu'inspirait à un diplomate vieilli dans les affaires une aussi étrange forme de polémique; il tourna en ridicule ces assertions tranchantes, ces furieuses injures, ces retentissantes périodes déclamées avec des gestes véhéments et une affectation théâtrale qui trahissaient, suivant lui, l'inexpérience de la jeunesse. Pitt fut vivement blessé de cette appréciation sévère et méprisante. Sa réplique fut accablante, et on la cite encore comme un des exemples les plus frappants de la virulence qui, à cette époque, rapprochait parfois la tribune britannique de celle des peuples de l'antiquité. « Je ne m'arrêterai pas, s'écria-t-il, à rechercher si la jeunesse peut être, contre qui que ce soit, un sujet de reproche ; mais ce que je ne crains pas d'affirmer, c'est que la vieillesse peut devenir justement un objet de mépris, lorsque l'expérience qu'elle procure n'a pas été mise à profit dans un but de perfectionnement, lorsque le vice continue à la dominer après que les passions se sont éteintes. Le malheureux qui, vainement averti par le

funeste résultat de tant d'erreurs accumulées, persiste dans son égarement, et en qui l'âge ne fait qu'aggraver la stupidité par l'obstination, ce malheureux n'a droit, sans doute, qu'à l'horreur ou au mépris, et ses cheveux blancs ne doivent pas le mettre à l'abri de l'insulte. » Le reste du discours répondait à cet incroyable début. Quinze ans après, Pitt était l'ami politique de celui qu'il avait ainsi outragé, il recherchait les conseils de l'homme d'état qu'il avait si prématurément stigmatisé comme accablé sous la décrépitude d'une vieillesse corrompue.

Chaque jour, les attaques dirigées contre Walpole devenaient plus vives et plus pressantes. Un membre de la chambre des communes proposa une adresse au roi pour demander qu'il fût éloigné des affaires. Pitt appuya la proposition. Il accusa le ministre d'avoir constamment travaillé à l'agrandissement de la maison de Bourbon, de s'être rendu l'esclave de la France, d'avoir imprimé à la guerre engagée contre l'Espagne une direction funeste qui avait coûté la vie à des milliers de soldats anglais. — En dépit de ses efforts, le projet d'adresse fut repoussé ; mais ce devait être là le dernier succès de Walpole. Il sentait lui-même l'affaiblissement de son parti, et ne pouvant se résigner à une retraite dont il avait laissé échapper l'occasion opportune et favorable, certain d'ailleurs de la confiance illimitée du roi, il se raidissait de toutes les forces qui lui restaient, il frappait à toutes les portes pour prolonger son pouvoir expirant. Un fait à peine croyable, mais irréfragablement démontré par des documents authentiques, c'est qu'il essaya d'entrer en négociation avec le prétendant, alors retiré à Rome, et lui fit offrir de travailler à lui rendre le trône, si les jacobites étaient autorisés à voter pour les candidats ministériels dans les élections générales qui se préparaient. Le piége était si grossier, que le prétendant lui-même n'y fut pas pris, malgré cette inépuisable crédulité qui rend les émigrés accessibles à toutes les illusions.

Le résultat des élections donna à l'opposition une majorité incontestable. Walpole essaya pourtant encore de faire face à l'orage : il attendit la réunion du parlement; mais après plusieurs échecs successifs, il dut enfin subir la loi de la nécessité. Le 5 janvier 1742, il donna sa démission après s'être fait conférer la pairie sous le titre de comte d'Orford. Consulté par le roi sur la formation d'un nouveau cabinet, il mit une habileté machiavélique à diriger les négociations qui s'ouvrirent dans ce but, de manière à diviser le parti victorieux, à empêcher l'administration nouvelle de s'établir solidement, enfin à se préparer un retour prompt et triomphant dont se flattait encore son incurable ambition. Il est probable que cet espoir eût été trompé alors même que sa mort, survenue deux ans après sa retraite, n'eût pas coupé court à tous ses projets; cependant il vécut assez pour voir la dissolution complète de la coalition sous laquelle il avait succombé, et la chute irrémédiable, l'humiliation profonde de son grand rival, William Pulteney.

C'était à ce dernier, comme au chef principal des whigs mécontents, que le roi avait dû s'adresser pour le charger de composer un ministère auquel la nouvelle chambre des communes pût accorder son concours. Pulteney se trouva dans une situation très-délicate. Dans l'ardeur de la lutte et pour écarter les soupçons qu'on voulait jeter sur le désintéressement de son opposition, il avait plus d'une fois proclamé sa détermination invariable de n'accepter jamais aucun emploi du gouvernement. Par cet engagement inconsidéré, il s'était créé des embarras qui maintenant pesaient sur lui de tout leur poids. Beaucoup d'hommes d'état, surtout à cette époque, n'en eussent tenu aucun compte, ou les eussent éludés par quelqu'une de ces distinctions subtiles qui ne font jamais défaut dans de semblables conjonctures.

Pulteney voulut tenir sa parole, mais il ne sut pas faire le sacrifice entier, et il en perdit tout le mérite. Il crut qu'il pourrait, tout en restant en dehors du ministère, l'organiser de manière à y conserver une influence dominante. Il se laissa entraîner, sans consulter ses amis, dont peut-être il craignait la désapprobation, dans des pourparlers qui tendaient à partager les portefeuilles entre quelques-uns des chefs de l'opposition et une partie des collègues de Walpole. Ces pourparlers, qu'on avait voulu d'abord tenir secrets, excitèrent naturellement l'inquiétude de ceux des opposants qui n'y avaient pas été admis. Dans une réunion générale du parti, Pulteney fut vivement interpellé, et ses réponses, peu explicites, loin de calmer les défiances de ses anciens adhérents, leur donnèrent la conviction qu'il les avait trahis. Une éclatante rupture fut le résultat immédiat de cette conférence, en sorte que l'armée victorieuse se trouva dissoute avant même d'avoir recueilli le fruit de sa victoire.

Dans cet état de choses, Pulteney n'était plus en mesure de faire la loi à la cour; il dut accepter une transaction dans laquelle elle se ménagea des avantages marqués. Refusant pour lui-même les fonctions de premier lord de la trésorerie qu'on lui avait offertes, il s'était d'abord proposé d'en investir lord Carteret, l'un de ses auxiliaires les plus éminents dans sa lutte contre le précédent ministère. Le roi, toujours secrètement dirigé par les conseils de Walpole, ne voulut pas y consentir. Ce poste important fut donné à lord Wilmington. Deux autres collègues de Walpole, le duc de Newcastle, agent principal de cette négociation, et son frère Henri Pelham, furent maintenus dans leurs emplois de secrétaire d'état et de payeur général de l'armée. Quant à lord Carteret, il dut se contenter d'un autre poste de secrétaire d'état. Pulteney lui-même, comprenant sans doute qu'après ce qui s'était passé, sa position dans la chambre des communes ne serait plus supportable, entra à la chambre haute avec le titre de comte de Bath. Il y prit place pour la première fois le même jour que Walpole, qui, l'abordant d'un air de bonhomie, lui dit malicieusement : « Eh bien ! milord, à dater d'aujourd'hui, nous sommes certainement, vous et moi, les deux êtres les plus insignifiants de l'Angleterre. » Pulteney ne se releva pas de cette chute. Par l'acceptation de la pairie, il avait perdu jusqu'à la force morale attachée à cette réputation de désintéressement qui lui tenait tant à cœur. Bien qu'il ait encore vécu plus de vingt ans, son nom n'a plus figuré que dans d'obscures et impuissantes intrigues de cour.

La crise ministérielle qui avait suivi la retraite de Walpole n'avait donc satisfait complétement aucun parti. Sans parler même des tories, condamnés par leurs antécédents au stérile honneur de servir d'auxiliaires à toutes les oppositions, une portion considérable des whigs qui avaient combattu le précédent cabinet était restée en dehors des arrangements convenus entre Pulteney et le duc de Newcastle. C'est assez dire qu'elle était hostile au résultat de ces arrangements. La fraction dont je veux parler, c'est celle qu'on appelait alors le *parti cobhamite*, parce qu'elle avait pour chef avoué le vieux lord Cobham, l'un des principaux officiers généraux de cette époque, homme considérable et populaire. Autour de lui se groupaient plusieurs jeunes députés d'un mérite éminent, tels que George, depuis lord Littleton, tels que les quatre frères Grenville, dont l'aîné, Richard, fut connu plus tard sous le nom de lord Temple, neveux, comme Littleton, de lord Cobham ; tels enfin que Pitt, qui devait, plusieurs années après, épouser la sœur des Grenville. Comme tous les partis de ce temps d'oligarchie, celui dont il s'agit s'était plutôt formé dans des vues d'ambition personnelle et d'intérêts de famille que pour assurer le triomphe

d'un principe ou même d'une mesure de quelque importance ; mais ce qui le distinguait des autres, ce qui l'élevait fort au-dessus de ces misérables coteries, types complets de médiocrité et d'étroit égoïsme, c'étaient les talents distingués de la plupart des hommes dont il se composait. Cela explique parfaitement l'immense influence que cette réunion a exercée pendant trente années sur les destinées de l'Angleterre, bien que, parmi les subdivisions du parti whig, ce ne fût pas, à beaucoup près, celle qui comptait dans son sein les plus grandes maisons et les fortunes les plus considérables, bien que, par ses exigences impérieuses et hautaines, elle se fût attiré de bonne heure d'implacables ressentiments. Ceux dont elle avait blessé l'amour-propre ou dérangé la fortune l'accusaient de personnalité, d'hypocrisie, lui reprochaient de faire servir à ses calculs intéressés l'affectation du patriotisme et de toutes les vertus, de ne reculer devant aucun moyen, pas même devant l'agitation la plus factieuse, pas même devant les outrages à la royauté, pour peu qu'elle y vît une chance d'atteindre l'objet de toutes ses préoccupations, de s'imposer à la couronne, et d'accaparer à son profit les places et les pensions, contre lesquelles elle déclamait si chaleureusement lorsqu'elle était hors du pouvoir. Ces accusations, fort exagérées sans doute, mais non pas dépourvues de toute vérité, restaient impuissantes, et les hommes même qui les avaient exprimées avec le plus d'amertume étaient tôt ou tard forcés de s'allier à des rivaux investis du seul titre qui, dans un gouvernement libre, donne un droit légitime à la direction des affaires, l'éloquence unie au caractère et à l'intelligence. Tant que Pitt et ses amis restèrent unis, rien ne put leur résister.

A l'époque dont je retrace en ce moment l'histoire, les *cobhamites* n'avaient pas encore atteint ce haut degré d'influence, mais déjà leur hostilité était pour le cabinet un danger des plus sérieux. Elle eut bientôt l'occasion de se manifester. Walpole, qui, en présidant secrètement à la formation de ce cabinet, s'était beaucoup plus préoccupé de ce qui le touchait personnellement que de la cause publique, avait eu soin de faire imposer par le roi aux nouveaux ministres l'obligation de le protéger contre les poursuites juridiques auxquelles le parti victorieux pourrait vouloir le soumettre. L'engagement secret qu'ils avaient pris à cet effet était au moins soupçonné. Les contraindre à se dépopulariser en l'avouant, et pour cela diriger contre Walpole des accusations que les esprits encore irrités accueilleraient avec une extrême faveur, c'était pour l'opposition un moyen assuré de succès. Une proposition tendant à ordonner une enquête sur l'ensemble des actes de l'administration dont Walpole avait été le chef pendant vingt années fut soumise à la chambre des communes le 9 mars 1743. Pitt l'appuya énergiquement. Pour en démontrer les avantages, il prétendit que le ministre déchu avait conservé dans sa retraite apparente une influence qui le rendait encore l'âme du gouvernement, et qu'une condamnation trop bien méritée pourrait seule lui enlever, protestant d'ailleurs que cette seule considération, et non pas le désir de la vengeance, le portait à réclamer en principe une justice que rien n'empêcherait d'adoucir dans l'application. La motion fut rejetée par une majorité de deux voix ; mais, presque immédiatement reproduite avec un amendement qui restreignait aux dix dernières années l'époque soumise à l'enquête, et qui, par conséquent, désintéressait plusieurs personnages devenus les adversaires de Walpole après avoir été quelque temps ses collègues, elle fut adoptée. Un comité fut nommé pour y donner suite. Il est vrai que des obstacles adroitement suscités par le gouvernement arrêtèrent la procédure à peine commencée, et qu'on fut obligé de l'abandonner. Quelque soin qu'eussent

pris les ministres nouveaux de dissimuler leur intervention, ce manége ne trompa personne. Lord Carteret, à qui on l'imputait particulièrement, fut accusé d'apostasie et de trahison. Il perdit tout ce qui lui restait de popularité. Le but de l'opposition était donc atteint.

Ce qui désignait surtout lord Carteret à la haine des *cobhamites,* c'est qu'il commençait à prendre dans le ministère la position principale que Pulteney avait essayé de lui ménager. La direction des affaires étrangères, dont il était chargé comme secrétaire d'état, lui avait donné un moyen facile de gagner les bonnes grâces du roi. George II, semblable en cela à son père, s'était toujours montré enclin à subordonner la politique extérieure de la Grande-Bretagne aux intérêts de son électorat de Hanovre, dans lequel il voyait le patrimoine de sa famille, sa propriété, son asile assuré, tandis qu'étranger aux usages, aux principes et presque à la langue de l'Angleterre, il était loin de se considérer comme inébranlablement affermi sur un sol bouleversé naguère par tant de révolutions, et de vouloir y concentrer toutes ses chances d'avenir. Cette tendance le conduisait à s'immiscer et à engager avec lui son royaume dans certaines questions continentales dont l'intérêt, pour les Anglais, était au moins fort douteux ; mais jusqu'alors son penchant naturel, contrarié par les dispositions toutes différentes du parlement et par ses ministres eux-mêmes, n'avait pu se satisfaire que d'une manière très-imparfaite. Un grand événement qui menaçait de changer la face de l'Europe vint lui fournir de puissants arguments pour entraîner enfin l'Angleterre dans son système favori.

L'empereur Charles VI était mort quelque temps auparavant. La ligne masculine de la maison d'Autriche s'était éteinte en lui. La France avait formé, avec l'Espagne, la Prusse, la Saxe, la Bavière, la Sardaigne, une puissante coalition dans le but de dépouiller sa fille Marie-Thérèse de la plus grande partie de son héritage. Cette princesse, réduite aux seules ressources qu'elle trouvait dans son courage et dans le dévouement du peuple hongrois, paraissait hors d'état de tenir tête à une aussi formidable ligue. Déjà la Silésie, la Lusace, la Bohême, l'Autriche antérieure, étaient conquises. Il n'en fallait pas tant pour réveiller dans la nation anglaise ses vieux sentiments d'affection pour la cour de Vienne et sa jalousie invétérée contre la France. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les négociations compliquées qui, après quelques vicissitudes, sauvèrent l'Autriche, déjà à moitié délivrée par la bravoure de ses populations, enlevèrent à la France presque tous ses alliés, la réduisirent momentanément à une pénible défensive, et transportèrent le théâtre de la guerre des bords du Danube à ceux du Rhin et de l'Escaut. Il suffira de dire que le roi George II, toujours dirigé par sa pensée dominante, eut encore le malheur, alors même qu'il entrait dans la pensée du pays en secourant Marie-Thérèse, de blesser les susceptibilités et d'éveiller les défiances nationales par la nature des dispositions qu'il prit à cet effet. Allié de la reine de Hongrie en sa double qualité de roi d'Angleterre et d'électeur de Hanovre, il imagina de faire passer à la solde britannique seize mille hommes de troupes hanovriennes qui devaient être employés à garder les Pays-Bas autrichiens. Cette combinaison, à laquelle lord Carteret donna son assentiment et son appui avec un zèle d'autant plus méritoire aux yeux du roi que les autres ministres n'y étaient pas aussi favorables, rencontra dans l'opinion une opposition très-vive. On pensa généralement qu'elle était moins conçue dans l'intérêt de l'Angleterre et de l'Autriche que dans celui du Hanovre, qui y trouvait l'avantage d'entretenir son armée aux dépens du trésor britannique, et de faire, sans obérer ses finances, une guerre dont il recueillerait les avantages éventuels.

Pitt, toujours empressé à saisir, dans les questions politiques, le côté national, ne laissa pas échapper une aussi belle occasion d'augmenter sa popularité. Lorsque la chambre des communes eut à délibérer sur le bill qui demandait les fonds nécessaires pour l'entretien des troupes hanovriennes, il attaqua avec une grande force la mesure adoptée par le cabinet. Il s'attacha à prouver que, sous aucun rapport, elle n'était propre à atteindre le but important vers lequel elle semblait dirigée; qu'en destinant les auxiliaires à défendre les Pays-Bas que rien ne menaçait alors, tandis que l'Autriche était assaillie au centre de sa puissance, on avait évidemment obéi à une arrière-pensée; que le Hanovre, obligé par les traités à secourir la reine de Hongrie, n'avait pas le droit de se faire indemniser par l'Angleterre de l'accomplissement d'une obligation conforme, d'ailleurs, à ses intérêts les plus évidents. Récapitulant avec une amère ironie les accusations souvent lancées par l'opposition contre ce qu'il ne craignit pas d'appeler une *partialité ridicule, ingrate, perfide,* pour les possessions allemandes du roi, contre les voyages annuels de George II dans ce *délicieux pays,* contre les sommes énormes employées à l'agrandir ou à l'enrichir, « on ne peut plus en douter, s'écria-t-il enfin, ce grand, ce puissant, ce formidable royaume n'est plus considéré que comme une dépendance, comme une province d'un misérable électorat; en prenant à notre solde les troupes hanovriennes, on ne fait que mettre la dernière main au plan depuis longtemps formé et suivi avec une si rare persévérance pour asservir complétement notre malheureuse nation. »

Le bill passa pourtant, mais seulement à la majorité de 260 voix contre 193. Ce résultat n'était pas fait pour décourager l'opposition. L'année suivante, le jour même de l'ouverture de la session, l'adresse en réponse au discours du roi avait à peine été proposée, que Pitt se leva pour la combattre. Il reconnut que le gouvernement avait complétement changé sa politique extérieure, si longtemps accusée de pusillanimité; mais il le blâma d'avoir passé d'un extrême à l'autre, de l'excès de la timidité à un véritable accès de donquichotisme : « Naguère, dit-il, on négociait avec l'univers, on acceptait tout traité, même le plus déshonorant; on refuserait aujourd'hui la paix la plus raisonnable. » Le projet d'adresse complimentait le roi sur le courage dont il avait fait preuve peu de mois auparavant à la bataille de Dettingen, sur les dangers qu'il y avait courus. Pitt demanda la suppression de ce passage, et les motifs qu'il allégua à l'appui de cette demande la rendaient, s'il se peut, plus injurieuse encore. Non content d'insulter l'armée hanovrienne dont la lâcheté avait, suivant lui, compromis la victoire remportée par les soldats anglais, il affecta de jeter des doutes sur la conduite même du roi. « Supposez, dit-il, qu'il résultât de la connaissance plus approfondie des faits que sa majesté n'a couru aucun danger ou n'en a pas couru de plus graves que ceux auxquels elle est journellement exposée, lorsque sa voiture vient à verser, ou son cheval à broncher, l'adresse, telle qu'on la propose, ne serait-elle pas pour notre souverain un affront, une insulte, plutôt qu'un compliment? » Dans un discours prononcé peu de temps après, il repoussa avec une égale véhémence le vote d'un nouveau subside réclamé en faveur des troupes électorales. Il exprima l'opinion qu'il serait plus avantageux de remettre directement à l'Autriche l'argent perdu à solder *les plus mauvais soldats de l'Europe ;* c'est ainsi qu'il qualifiait les Hanovriens (12 janvier 1744).

Si, dans l'emportement imprévoyant de son opposition, il en était arrivé au point de ne pas ménager les affections et la personne même du roi, on doit concevoir qu'il n'épargnait pas davantage le ministre influent, ce lord Carteret dans lequel il

ne pouvait voir qu'un renégat. Rien n'égale la virulence outrageante des apostrophes qu'il lui jetait en toute occasion. Tantôt il l'appelait *un exécrable ministre, qui semblait s'être enivré de cette potion dont l'effet, au dire des poëtes, était d'effacer de l'esprit des hommes le souvenir de leur patrie;* tantôt il le désignait comme *le ministre hanovrien,* comme *l'instrument pervers des plus honteux desseins.* Il lui reprochait de n'avoir d'autre appui, d'autres partisans, que les seize mille Allemands enrôlés par lui au service de l'Angleterre. Personne n'eût pu prévoir alors que, quelques années après, Pitt consentirait à siéger dans le conseil à côté de l'homme qu'il traitait comme un vil scélérat, et que plus tard, lorsque la marche du temps, sans calmer ses passions ardentes, les aurait tournées contre d'autres adversaires, lorsque lord Carteret aurait cessé de vivre, il lui rendrait devant la chambre des pairs ce magnifique hommage : « Ses talents faisaient honneur à cette chambre et à l'humanité. Dans les départements supérieurs de l'administration, il n'avait pas d'égal, et je m'enorgueillis de déclarer que c'est à son patronage, à son amitié, à ses leçons, que je dois tout ce que je suis. »

Pitt, par la véhémence de son opposition, devenait de plus en plus cher au parti dont il flattait les ressentiments. Il en reçut alors un témoignage singulier. L'héroïne des whigs, la célèbre duchesse de Marlborough, lui légua en mourant une somme de dix mille livres sterling, en récompense de *ses efforts pour la défense des lois et de la liberté du pays.* Dénué comme il l'était de fortune personnelle, il trouva dans ce legs l'avantage précieux d'une honorable indépendance. Vingt ans après, lorsqu'il avait déjà atteint l'apogée de sa réputation, un autre testament lui prouva d'une manière plus significative encore l'admiration qu'il inspirait. Sir William Pyment, homme d'un caractère bizarre et d'opinions ardentes, lui laissa toute sa fortune, consistant en deux mille livres sterling de revenu, sans compter un capital de trente mille livres. Ces deux legs ne sont pas les seuls qu'il ait dus à l'esprit de parti : circonstance unique peut-être dans l'histoire des temps modernes, et qui constitue un nouveau trait de ressemblance entre l'illustre orateur anglais et les grands hommes de l'antiquité, que leurs nombreux admirateurs s'honoraient d'inscrire dans leurs testaments.

Cependant le ministère dans lequel lord Carteret jouait un rôle si considérable avait déjà éprouvé une modification importante. Le premier lord de la trésorerie, lord Wilmington, était mort, et le roi lui avait donné pour successeur le payeur général de l'armée, Henri Pelham, qui ne tarda pas à être créé aussi chancelier de l'échiquier (juillet 1743). Pelham, je l'ai déjà dit, était frère du duc de Newcastle, l'un des secrétaires d'état. Tous deux avaient fait partie de l'administration de Walpole. Le nouveau chef du cabinet, sans posséder des talents du premier ordre, était un homme de sens, d'expérience et de modération. Le duc, personnage ridicule et médiocre, mais considérable par son rang et par son immense fortune, puisait dans l'excès de son ambition, si l'on peut honorer de ce nom l'amour démesuré des jouissances du pouvoir, une souplesse de caractère et une aptitude à l'intrigue qui le maintinrent pendant quarante ans dans tous les cabinets successifs. Ces deux frères, étroitement unis malgré des dissentiments passagers, étaient appelés par le concours de leurs facultés très-diverses à exercer une grande influence. Ils voyaient avec jalousie le crédit que lord Carteret, devenu lord Granville par la mort de sa mère, s'était acquis sur l'esprit du roi ; ils éprouvaient aussi quelque inquiétude des rapports d'intimité dans lesquels il était resté avec lord Bath, le célèbre Pulteney. Prévoyant d'ailleurs que son extrême impopularité ne lui permettrait pas de

résister bien longtemps aux attaques de l'opposition, ils résolurent de se séparer de lui assez tôt pour ne pas être enveloppés dans sa disgrâce. — A cet effet, ils s'abouchèrent avec lord Cobham et ses amis. Ils lui proposèrent la formation d'une administration nouvelle dont lord Granville serait exclu, où entreraient plusieurs *cobhamites*, et dont le principe avoué serait la diminution du subside hanovrien. Une seule difficulté arrêta quelque temps la conclusion de cette négociation. Le ressentiment que les injurieuses attaques de Pitt avaient inspiré au roi ne permettait pas de croire que ce prince consentît à lui faire une part dans la répartition des fonctions publiques. D'un autre côté, l'opposition ne pouvait laisser proscrire ainsi le plus puissant de ses chefs. On finit pourtant par s'arranger : le duc de Newcastle promit d'employer toute son influence à vaincre les préventions royales, pourvu qu'on lui en laissât le temps, et sur cette parole Pitt consentit à ajourner ses prétentions.

Il ne restait plus qu'à exécuter cette espèce de complot. Le parlement était sur le point de se réunir. Dans un conseil de cabinet tenu pour préparer les matières qui devaient lui être soumises, lord Granville proposa de demander les fonds nécessaires pour solder, comme les années précédentes, seize mille soldats hanovriens. Il trouva cette fois une résistance inattendue, et lorsqu'on alla aux voix, la majorité du conseil, d'accord avec les deux Pelham, vota pour réduire à huit mille le nombre de ces auxiliaires. Lord Granville donna sa démission (novembre 1744). Tout était prêt pour le remplacer; le nouveau cabinet fut aussitôt formé. Lord Chesterfield, chef de l'opposition dans la chambre des lords, devint vice-roi d'Irlande et en même temps ambassadeur en Hollande. Le duc de Bedford fut mis à la tête de l'amirauté. Lord Harrington succéda à lord Granville dans le poste de secrétaire d'état. Deux des jeunes *cobhamites*, George Lyttleton et George Grenville, obtinrent des emplois subordonnés à la trésorerie et à l'amirauté ; enfin lord Cobham lui-même fut promu à la dignité de maréchal, et bientôt après fit partie du conseil de régence pendant un voyage du roi en Allemagne. — Ce ministère, connu sous le nom de *ministère aux larges bases* (*broad bottom*), parce qu'il s'était formé de l'accord de toutes les nuances du parti whig avec quelques tories, réunit pendant quelque temps dans le parlement l'unanimité des suffrages. Le système politique n'avait pourtant subi aucune modification essentielle. On avait, il est vrai, suivant le vœu de l'ancienne opposition, diminué le nombre des troupes hanovriennes entretenues par l'Angleterre pour protéger les états autrichiens, et la somme provenant de cette réduction avait été remise, à titre de subside, au cabinet de Vienne ; mais celui-ci s'était bien gardé de l'employer à autre chose qu'à prendre à sa solde ces mêmes Hanovriens congédiés du service anglais. Se contenter d'un tel revirement, c'était faire bon marché des principes; mais on avait pourvu à la satisfaction des ambitions personnelles, et à cette époque plus qu'à aucune autre, c'était le moyen le plus certain de s'assurer l'appui des hommes influents. Aussi, la session qui suivit cet arrangement n'offrit-elle aucune difficulté sérieuse. Pitt, laissé en dehors de l'administration, y voyait ses amis installés. On lui avait fait concevoir à lui-même de grandes espérances. Il n'hésita pas à soutenir franchement le nouveau cabinet. Un événement qui, en réveillant l'animosité des grands partis, semblait devoir faire trêve à de mesquines intrigues, vint d'ailleurs bientôt fournir plus qu'un prétexte à ceux qui pouvaient se sentir embarrassés de leur attitude nouvelle d'auxiliaires de l'administration.

La prolongation de la guerre étrangère avait tiré les partisans de la dynastie

déchue de l'apathie dans laquelle ils étaient depuis longtemps plongés. La France, après quelques hésitations, avait conçu le projet d'employer contre l'Angleterre cette arme peu loyale. Une expédition de douze mille hommes avait été sur le point de s'embarquer pour donner la main aux jacobites. Ce qu'on a peine à comprendre aujourd'hui, ce qu'attestent pourtant tous les mémoires du temps, c'est que cette expédition, si elle eût eu lieu, aurait probablement opéré une contre-révolution, non pas que le parti jacobite eût alors dans la Grande-Bretagne une de ces immenses majorités numériques qui ne demandent qu'un point d'appui pour se manifester et tout entraîner après elles, mais par l'effet de l'absence complète d'esprit public, de la lassitude des partis, du dégoût universel qu'inspiraient les perpétuelles variations de leurs chefs, en un mot de l'immoralité politique qui peut-être est l'inévitable résultat des longues crises révolutionnaires. L'armée anglaise était peu nombreuse et presque tout employée sur le continent. La population n'était nullement disposée à s'armer pour la remplacer, et telle était la situation qu'au dire d'un des principaux officiers généraux de cette époque, le maréchal Wade, cinq mille Français débarquant sur un point de la côte eussent conquis l'Angleterre sans avoir à livrer une seule bataille, à moins que les forces hollandaises, dont le secours était promis au cabinet de Londres, ne fussent arrivées à temps pour les repousser.

En comparant un pareil état de choses à l'attitude que la nation anglaise prit quelques années après, pendant la guerre de sept ans, à celle qu'elle devait prendre un demi-siècle plus tard, en présence des formidables préparatifs d'invasion ordonnés par Napoléon, on apprend à ne pas trop s'affecter de l'affaiblissement momentané des forces morales d'un grand peuple, et à ne pas confondre une lassitude passagère avec une déchéance complète et définitive. — Heureusement pour l'Angleterre et pour la maison de Hanovre, d'autres préoccupations empêchèrent la France de donner suite à l'expédition projetée. C'est alors que le fils aîné du prétendant, l'héroïque Charles-Édouard, déçu dans ses espérances d'une puissante coopération étrangère, osa tenter presque seul la grande entreprise de la restauration des Stuarts. On sait ce qu'il put faire à la tête d'une poignée de montagnards écossais; on sait à quel danger fut un moment exposé le gouvernement du roi George.

Le parlement avait été convoqué extraordinairement pour aviser aux moyens d'y faire face. Pitt appuya avec chaleur toutes les demandes du gouvernement. On avait proposé d'introduire, dans l'adresse par laquelle la chambre des communes protestait de son dévouement au roi, un amendement qui eût réclamé une extension des franchises électorales comme le meilleur moyen d'affermir le trône en lui conciliant l'affection des peuples. Pitt n'eut pas de peine à faire écarter une proposition qui, dans de telles conjonctures, ne pouvait que nuire à la cause commune en laissant entrevoir des divisions d'opinions. Il combattit aussi avec succès une motion qui refusait aux officiers des corps de volontaires levés pour repousser les insurgés la permanence de leurs grades, et qui par conséquent eût pu affaiblir leur zèle.

La guerre civile durait encore, le prince Charles-Édouard occupait encore l'Écosse à la tête d'une armée victorieuse, lorsqu'une nouvelle crise de cabinet, bien étrange dans ses circonstances, vint prouver une fois de plus combien à cette époque les grands intérêts publics s'effaçaient devant les intérêts et les ressentiments personnels.

Malgré l'énergique appui que Pitt donnait au gouvernement, il continuait à rester en dehors de l'administration. Le duc de Newcastle et son frère, vivement pressés

par lord Cobham de l'y faire entrer comme ils l'avaient promis, se disaient impuissants à vaincre la répugnance du roi. Les *cobhamites* en murmuraient, et déjà Pitt lui-même commençait à laisser entrevoir des symptômes de mécontentement. D'un autre côté, lord Bath, et lord Granville, ou, pour les appeler par les noms qu'ils portaient au temps de leur popularité, Pulteney et lord Carteret, ces deux chefs déchus de l'ancienne opposition whig, avaient pris une position singulière, qui, à ce qu'ils espéraient, devait les reporter bientôt au pouvoir. Ils affectaient de plaindre le roi, esclave, suivant eux, d'une faction qui lui imposait ses volontés et ses caprices; ils parlaient de la nécessité de mettre fin à cette tyrannie, de retirer le gouvernement des mains de ceux qui en faisaient un véritable monopole et d'appeler aux fonctions publiques les partis auxquels cette oligarchie égoïste donnait une injurieuse exclusion. Par ce langage, si propre à flatter les penchants naturels de la royauté, ils s'insinuaient de plus en plus dans la faveur de George II, et en même temps, s'il faut en croire des assertions qui, dans leur singularité, n'ont rien de contraire aux mœurs politiques de ce siècle, ils faisaient des avances à lord Cobham; ils lui promettaient, s'il voulait s'unir à eux, de joindre leurs efforts aux siens pour ouvrir à Pitt la carrière des emplois publics. On ajoute que ces avances furent repoussées.

Évidemment, la situation devenait menaçante pour les chefs du ministère, les deux frères Pelham. Elle l'était d'autant plus que, comme ils ne l'ignoraient pas, le roi ne leur avait pas pardonné la violence qu'ils lui avaient faite en l'obligeant à se séparer de lord Granville. Dans cet état de choses, ils comprirent qu'il fallait, à tout prix, s'assurer l'alliance déjà chancelante des *cobhamites*. Après s'être concertés avec eux, ils proposèrent au roi d'opérer, dans les rangs secondaires de l'administration, quelques changements dont le but était de donner à Pitt la secrétairerie de la guerre, poste important et qu'il désirait particulièrement. Le roi s'y refusa, tout en laissant entrevoir qu'il pourrait consentir à conférer quelque autre emploi à l'homme qui lui inspirait une aversion si profonde; mais les ministres s'étaient trop engagés pour accepter cette transaction. Le duc de Newcastle, sur qui reposait ordinairement la conduite des négociations avec la couronne, donna sa démission, qui fut suivie le lendemain de celle de presque tous ses collègues. En réponse à cette démonstration menaçante, George II appela à son secours les deux personnages dont les conseils avaient contribué à l'entraîner dans cette voie de résistance. Sur la démission du duc de Newcastle, il nomma lord Granville secrétaire d'état, réservant à lord Bath la trésorerie. La volonté personnelle du roi triomphait donc, l'irritation qu'avaient excitée en lui les exigences de ses ministres était satisfaite; mais ce triomphe dura peu. L'opinion publique se prononça avec une extrême vivacité contre un changement qui se manifestait par la retraite des chefs des partis les plus influents. Déjà on assurait qu'un grand nombre d'officiers de l'armée allaient résigner leurs commissions. Ce n'était pas au milieu d'une guerre civile qu'on pouvait pousser plus loin une telle épreuve. Les conseillers de George II le comprirent. Lord Bath n'accepta pas la présidence de la trésorerie; lord Granville, qui était déjà entré dans les fonctions de secrétaire d'état, s'en démit presque aussitôt, et le 14 février 1746 le ministère dissous le 11 se reconstitua à la demande du roi. Pitt, au lieu de la secrétairerie de la guerre que ce monarque répugnait tant à lui donner, obtint l'emploi de vice-trésorier d'Irlande, sinécure lucrative qui le lia au gouvernement sans lui donner à exercer aucune action particulière. D'autres *cobhamites* prirent place en même

temps dans l'administration. — L'étrange ministère que nous venons de voir succomber, avant même d'avoir essayé la lutte, sous le sentiment de son impuissance absolue, est désigné dans les écrits du temps sous le nom de *ministère des trois jours*, d'autres disent des *quarante-huit heures*.

Quoique Pitt n'eût pas encore obtenu une position proportionnée à son importance et à ses légitimes prétentions, il croyait avoir fait, en forçant l'entrée de l'administration, un pas décisif qui lui rendrait tous les autres faciles. Ses espérances ainsi excitées donnèrent une activité singulière au zèle avec lequel il soutenait depuis deux ans le gouvernement. Entrant pleinement dans ce système d'alliances continentales si cher au roi George, il parla en faveur des subsides demandés pour l'Autriche, la Sardaigne et le Hanovre même. Il seconda aussi avec une chaleur extrême la demande d'une dotation de vingt-cinq mille livres sterling en faveur du duc de Cumberland, le fils favori du roi, qui venait de mettre fin, par la victoire de Culloden, à l'audacieuse entreprise de Charles-Édouard. Ces services ne restèrent pas sans récompense. Trois mois après la nomination de Pitt à la vice-trésorerie de l'Irlande, le poste de payeur général de l'armée vint à vaquer : il lui fut donné aussitôt.

Cet emploi, considéré comme le plus important après ceux des membres même du cabinet, était d'ailleurs alors un des plus lucratifs, le plus lucratif peut-être de tous. Par un abus inconcevable, mais qu'une longue pratique avait en quelque sorte sanctionné, le payeur général était autorisé à faire valoir pour son compte une somme de cent mille livres sterling, versée d'avance dans sa caisse pour les besoins de l'armée. Bien que cet abus eût plus d'une fois entraîné des conséquences très-fâcheuses, il n'était l'objet d'aucune réclamation. Pitt en comprit toute l'énormité. Il y mit fin en envoyant les fonds de sa caisse dans celle de la banque, qui, les gardant sans en payer aucun intérêt et à titre de simple dépôt, devait être naturellement en mesure de les restituer au moment même où ils seraient réclamés pour les nécessités du service. Par cette réforme, il se priva spontanément d'un revenu annuel de trois ou quatre mille livres sterling. Un autre usage de cette époque, c'était que sur les subsides accordés aux gouvernements étrangers le payeur général reçût de ces gouvernements une gratification assez considérable. Pitt refusa aussi de toucher cette gratification lorsqu'elle lui fut offerte. Pour bien apprécier la noblesse d'une telle conduite, on ne doit pas oublier que sa fortune se composait alors presque uniquement du legs de la duchesse de Marlborough, et que les bénéfices auxquels il renonçait, quelque irréguliers, quelque choquants qu'ils nous paraissent aujourd'hui, n'avaient pas ce caractère aux yeux de ses contemporains, habitués à y voir le complément légitime des émoluments attachés à son emploi. De pareils procédés expliquent peut-être, autant que la supériorité de ses talents, l'immense popularité dont il jouissait et l'impuissance où se trouvèrent constamment ses nombreux adversaires d'y porter aucune atteinte sérieuse, malgré les fréquentes variations de sa politique. On ne pouvait pas attribuer ces variations à des calculs sordides, et ces calculs sont la seule chose que l'opinion, si indulgente pour les égarements des passions, ne pardonne pas aux hommes publics.

Investi de toute la faveur populaire, possédant au plus haut degré celle de la chambre des communes, Pitt était, de la part des ministres, l'objet des égards les plus empressés et d'une extrême déférence. Plus d'une fois il intervint efficacement, comme médiateur, dans les querelles assez vives qui troublaient de temps en temps l'accord du duc de Newcastle et de son frère. On voulait lui dissimuler autant

que possible l'infériorité officielle de sa situation pour lui faire prendre patience, et d'ailleurs, dans cette infériorité même, la puissance d'un esprit appelé à la domination ne pouvait manquer de se faire jour.

Le ministère qui comptait dans ses rangs un tel défenseur, et à côté de lui presque toutes les grandes influences du pays, était d'autant plus fort qu'une expérience récente avait appris au roi la difficulté de le renverser, et avait dû lui en ôter pour longtemps la pensée. La réconciliation qui s'opéra bientôt après entre ce ministère et lord Granville, admis un peu plus tard dans le cabinet en qualité de président du conseil, acheva de faire disparaître les obstacles qui auraient pu entraver la marche du gouvernement. Pendant les deux sessions suivantes, il y eut à peu près unanimité dans la chambre des communes. On peut s'étonner de voir un pareil résultat produit par une modification ministérielle qui n'avait donné satisfaction à aucun principe, puisque la direction du gouvernement n'avait pas été changée. C'est qu'en réalité il n'y avait plus de principes en jeu depuis que la révolution consommée par l'avénement de la maison de Hanovre avait résolu toutes les questions alors pendantes, et même avait devancé d'assez loin les exigences de l'esprit public pour que de nouvelles questions n'eussent pas encore eu le temps de s'élever. Les luttes parlementaires se réduisaient donc, je l'ai déjà dit, à des rivalités de coteries et d'ambitions personnelles. Ces rivalités sont peut-être, dans une démocratie, la source la plus inépuisable de troubles et de discordes, parce que les prétentions y sont infinies, parce qu'elles n'ont d'autres limites que l'amour-propre et l'avidité des individus, parce qu'à la place d'un ambitieux à peu près satisfait on est certain d'y voir surgir au même titre dix autres prétendants non moins redoutables; mais dans une aristocratie telle qu'était alors l'Angleterre, sous un régime où, à défaut d'une grande position de naissance et de fortune, des talents éminents donnent seuls le droit d'aspirer au pouvoir, le nombre de ces prétendants est nécessairement assez restreint pour qu'avec un peu d'adresse il ne soit pas impossible de les contenter tous, au moins pour quelque temps, et par conséquent de faire momentanément disparaître toute espèce d'opposition.

C'est sur ces entrefaites que fut conclu, le 8 octobre 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle, qui, après huit années de combats, rendit la paix à l'Europe et au monde. Entre l'Angleterre d'une part, la France et l'Espagne de l'autre, les choses furent exactement rétablies sur le pied où elles étaient avant la guerre. Ces questions de contrebande et de visite qui, malgré tous les efforts de Walpole, avaient mis aux prises les cours de Londres et de Madrid, ne reçurent pas même une solution. On sembla reconnaître qu'elles n'en étaient pas susceptibles, et il n'en fut fait aucune mention dans un traité particulier conclu quelque temps après entre ces deux cours pour régler leurs rapports commerciaux. Un membre des communes ayant objecté, lorsque ce traité fut présenté à leur approbation, que le droit de visite n'y était pas aboli, Pitt fit à ce sujet un aveu remarquable : « J'ai été autrefois, dit-il, l'avocat de semblables réclamations. J'étais jeune alors. J'ai maintenant dix ans de plus, je considère plus froidement les affaires publiques, et j'ai acquis la conviction que, pour que l'Espagne renonçât au droit de visiter les bâtiments anglais sur les côtes de ses colonies, il faudrait qu'elle eût été réduite à cette situation extrême où le vaincu subit toutes les conditions qu'il plaît au vainqueur de lui imposer. » C'était là, certes, une rétractation non équivoque. Déjà, dans une autre occasion, Pitt avait confessé d'une manière plus explicite encore les torts de son ancienne opposition. Le souvenir de Walpole s'étant présenté à lui au milieu d'une discussion où il

soutenait une mesure proposée dans l'intérêt du pouvoir, il n'avait pas hésité à faire un pompeux éloge de cet ancien ministre, à s'accuser de l'avoir combattu, et à dire qu'il vénérait sa mémoire.

Cependant une opposition nouvelle s'était organisée sous le patronage du prince de Galles, ouvertement brouillé avec le roi. Formée en partie des restes du torysme, elle avait peu à peu acquis beaucoup de force et même une assez grande popularité. Comme toutes les oppositions, c'était au nom de la liberté menacée, des intérêts nationaux méconnus dans les rapports du pays avec les étrangers, qu'elle avait levé son drapeau. Néanmoins, le ministère se soutenait, parce qu'il continuait à se composer des chefs des partis influents, parce que les premiers orateurs de la chambre des communes siégeaient parmi ses défenseurs. Henri Fox, depuis lord Holland, William Murray, depuis lord Mansfield, le premier secrétaire de la guerre, le second avocat général, étaient alors, avec Pitt, ses principaux champions.

La mort du prince de Galles, survenue en 1751, eut pour effet de dissoudre la coalition qui commençait à menacer le cabinet et dont les éléments hétérogènes ne pouvaient rester longtemps unis après la rupture du seul lien qui y tînt lieu de principe commun. Toute lutte parlementaire cessa de nouveau pour faire place à ces manœuvres souterraines, à ces complications d'intrigues purement personnelles qui, dans les pays libres, occupent si tristement l'activité des esprits, lorsque les circonstances leur refusent un plus noble aliment.

Le temps s'écoulait, et, malgré les modifications partielles apportées successivement à la composition du ministère, Pitt restait toujours à l'entrée du cabinet sans pouvoir y pénétrer. Sa patience fut longue, plus longue peut-être qu'on n'était en droit de l'espérer. Il comprenait la gravité des obstacles que lui suscitaient les préventions du roi. Longtemps il espéra qu'elles céderaient aux preuves multipliées de sa conversion à la cause du pouvoir. C'était sur les bons offices du duc de Newcastle qu'il comptait pour conquérir enfin la faveur royale. Dans une lettre qu'il lui écrivit pendant un voyage que ce ministre fit en Hanovre à la suite du roi, on ne lit pas sans quelque surprise les expressions obséquieuses par lesquelles il le remercie de *lui prêter son appui dans un lieu où il en a un si grand besoin et où il a tant à cœur de consacrer le reste de sa vie à effacer le passé*. Pour expliquer, je ne dis pas pour justifier cette humiliation d'un grand caractère et d'une haute intelligence devant un homme aussi médiocre que le duc de Newcastle, il faut tenir compte de ce désespoir dont le génie qui a conscience de lui-même doit quelquefois se sentir saisi en voyant s'écouler les années de sa force et de sa puissance sans être mis en mesure de se révéler.

Le chef du ministère, Henri Pelham, mourut en 1754. Son frère, le duc de Newcastle, l'ayant remplacé à la tête de la trésorerie et du cabinet, un poste de secrétaire d'état se trouva disponible. Pitt semblait naturellement appelé à le remplir; il fut encore écarté. Ses amis obtinrent, il est vrai, dans le mouvement ministériel auquel donna lieu la mort de Pelham, des emplois très-importants. Il se résigna donc ou parut se résigner à ce nouveau mécompte, mais ce ne fut pas sans faire entendre des plaintes amères. Il commençait à craindre que le duc de Newcastle ne fût pas parfaitement sincère dans les bons offices qu'il prétendait lui rendre auprès du roi. Le caractère bien connu du vieux duc n'autorisait que trop un pareil soupçon, et d'ailleurs il était dans la nature des choses que cet ambitieux personnage, tout en comprenant la nécessité de ménager un homme qu'il eût été dangereux de pousser à bout, ne se souciât pas beaucoup de l'aider à atteindre une posi-

tion où, traitant d'égal à égal avec les autres ministres, il les eût dominés par son incontestable supériorité.

Dans cette situation, Pitt crut qu'il fallait recourir à d'autres moyens pour forcer la fortune. Il se ligua avec Henri Fox, qui, ayant aspiré, comme lui, à la secrétairerie d'état laissée vacante par le duc de Newcastle, éprouvait une égale irritation du renversement de ses espérances. Les choses furent réglées entre eux sur cette base, que, s'ils réussissaient à s'emparer du pouvoir, Fox serait premier lord de la trésorerie et Pitt secrétaire d'état. Bientôt quelques attaques dirigées par ce dernier contre sir Thomas Robinson, que la faveur du roi avait porté au poste dont il s'était vu lui-même repoussé, contre Murray, à qui le duc de Newcastle accordait une confiance particulière, donnèrent le signal des hostilités préparées par cette coalition. Le duc de Newcastle s'en alarma, non sans raison, et, d'accord avec le roi, il mit tout en œuvre pour désunir les nouveaux alliés. Des émissaires leur furent envoyés séparément. Pitt et Fox se firent d'abord la confidence mutuelle des avances dont ils étaient l'objet de la part de la cour; mais l'union de ces deux rivaux n'était pas à l'épreuve de la jalousie, qu'il était facile de susciter entre eux. La défiance qu'ils s'inspiraient l'un à l'autre ne tarda pas à les séparer, et Fox, jusqu'alors simple secrétaire de la guerre, devint membre du cabinet (avril 1755).

Fox jouissait de la faveur du duc de Cumberland, fils favori du roi et constamment dévoué au parti whig. Pitt, depuis quelque temps, s'était mis, aussi bien que ses beaux-frères les Grenville, en relation avec ce qu'on appelait le *parti de Leicester*. Ce parti prenait son nom du palais habité par le jeune héritier de la couronne, depuis George III, fils de celui dont la mort avait récemment dissout l'opposition renaissante. Bien que le nouveau prince de Galles fût encore dans un âge qui ne lui permettait pas de jouer, par lui-même, un rôle politique, sa mère et le chef de sa maison, lord Bute, à qui elle accordait une confiance illimitée, étaient devenus le centre d'une coterie qui, composée en partie de tories, affectait de jeter du blâme sur les actes du ministère et sur la direction de la politique personnelle du roi. Sous un souverain plus que septuagénaire, les mécontents, les ambitieux, trompés dans leurs espérances, devaient naturellement se rallier à une combinaison à laquelle appartenait l'avenir. Pitt fut bientôt le familier, le conseiller intime et tout-puissant du palais de Leicester, l'allié de ce même lord Bute contre qui il devait un jour soutenir des luttes si violentes. Cependant, comme il n'avait pas ouvertement rompu les liens qui l'unissaient à l'administration, puisqu'il conservait les fonctions de payeur général de l'armée, les ministres n'avaient pas entièrement renoncé à l'espoir de le calmer et de regagner son appui. Ils entrèrent encore une fois en négociation avec lui, mais il leur déclara nettement que l'offre d'une secrétairerie d'état était la seule qu'il pût accepter. Le duc de Newcastle ayant répondu qu'à cet égard la répugnance du roi était invincible, on dut renoncer à toute idée d'accommodement.

Dans les pourparlers qui précédèrent cette rupture définitive, Pitt avait eu soin de préluder à son opposition en se prononçant d'une manière absolue contre le système d'alliances continentales et de subsides où l'on commençait à s'engager de nouveau. Quelques explications sont nécessaires pour faire comprendre les faits qui vont suivre.

Après sept années de paix, une guerre générale était sur le point de se rallumer. Deux causes très-diverses la rendaient presque inévitable. En Amérique, les limites mal déterminées entre les possessions françaises du Canada et de la Louisiane et

les colonies britanniques donnaient lieu, depuis quelque temps déjà, à des prétentions contraires, et même à des voies de fait qui laissaient peu de place à une transaction. Sur le continent européen, l'impératrice Marie-Thérèse, animée d'un implacable ressentiment contre le grand Frédéric, qui lui avait enlevé la Silésie en profitant des embarras du commencement de son règne, brûlait du désir de reprendre les armes pour se venger. Des négociations très-compliquées se suivaient entre les divers cabinets pour préparer ou pour détourner cette lutte. On ne pouvait encore prévoir le résultat de ces délibérations; mais dans cette incertitude, George II, craignant de voir ses états d'Allemagne attaqués par les Français lorsque l'Angleterre serait en guerre avec eux, cherchait à s'assurer des alliés au moyen de subsides. Dans une de ces visites presque annuelles qu'il faisait à son électorat entre les sessions du parlement, il conclut avec la Russie et avec le landgrave de Hesse-Cassel deux traités par lesquels quarante mille Russes et douze mille Hessois furent pris à la solde de la Grande-Bretagne. Mais, par suite d'un singulier malentendu, le cabinet de Saint-Pétersbourg, avant que le traité qui le concernait eût été communiqué au parlement, qui n'était pas même encore réuni, fit présenter à l'échiquier une lettre de change de cent mille livres sterling, tirée en exécution de ce même traité. Le chancelier de l'échiquier, Legge, ami particulier de Pitt, se décida, après s'être concerté avec lui, à en refuser le paiement (septembre 1755).

Un mois après, le parlement se réunit. Dès la première séance, dans la discussion de l'adresse, Pitt et Legge, le premier toujours payeur général, le second chancelier de l'échiquier, attaquèrent vivement les traités de subsides conclus par le roi. Pitt surtout parut complétement oublier qu'il appartenait encore à l'administration. Revenant à ses anciennes déclamations contre l'influence de l'intérêt hanovrien, accablant les ministres des traits les plus acérés, ne ménageant pas même le duc de Cumberland, il s'efforça de montrer une banqueroute nationale comme l'infaillible conséquence de la politique qu'on voulait adopter sous le vain prétexte de maintenir la balance du pouvoir et la liberté de l'Europe. Jamais on ne l'avait vu plus éloquent, plus vif, plus incisif, plus hardi; jamais il n'avait porté plus loin cette puissance de sarcasme qui le distinguait si éminemment. Avant de prendre une telle attitude, il eût été plus loyal à Pitt et à son ami de donner leur démission; mais leur calcul était sans doute de forcer le pouvoir à se dépopulariser en les destituant. Ce calcul ne fut pas trompé. — Le ministère reçut une nouvelle organisation. Sur la démission concertée de sir Thomas Robinson, qu'on pourvut d'une pension et d'une place de cour, Fox, déjà membre du cabinet, fut enfin nommé secrétaire d'état. Pitt et Legge furent congédiés, aussi bien que les Grenville. Lyttleton, se séparant des hommes avec lesquels il avait jusqu'alors marché, devint chancelier de l'échiquier.

Le cabinet ainsi reconstitué fut appelé le *ministère du duc*, parce qu'il avait été composé sous le patronage du duc de Cumberland. Par son union, par les talents de plusieurs de ses membres, par la faveur dont il jouissait à la cour, il semblait réunir de grands éléments de force et de durée. Néanmoins il se trouva frappé dès les premiers jours d'un extrême discrédit, dû au principe même de sa formation et à l'hostilité de Pitt, dont la popularité ne cessait de s'accroître, bien qu'on eût été un peu choqué de le voir accepter, en quittant les affaires, une pension de mille livres sterling. La chambre des communes vota pourtant les subsides demandés en faveur de la Russie et de la Hesse, mais ce ne fut pas sans une vive discussion, dans

laquelle Pitt redoubla de véhémence pour combattre les propositions du gouvernement. Tout en reconnaissant que les intérêts hanovriens devaient être pris en considération par la politique britannique, il s'indigna contre ceux qui voulaient en faire l'objet principal de cette politique, sans s'inquiéter de précipiter le pays dans une inévitable banqueroute. Il exprima le regret de ne pas avoir la force nécessaire pour briser les fers qui liaient l'Angleterre à l'électorat *comme un autre Prométhée à un roc stérile*. Il prétendit que, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, une guerre maritime était possible autant que nécessaire, mais que l'on n'était pas en état de soutenir une guerre continentale.

Cependant les hostilités avaient enfin éclaté, et déjà les Français faisaient des préparatifs qui semblaient annoncer le projet de tenter un débarquement sur le territoire britannique. Le danger parut assez grave pour qu'on crût nécessaire d'appeler en Angleterre les troupes hanovriennes et les auxiliaires hessois. La chambre des communes vota, sur la proposition de Fox, une adresse au roi qui avait pour objet de sanctionner cette mesure extraordinaire, en la présentant comme prise pour la défense de la religion et de la liberté. Fox avait donné à entendre que ceux qui s'y montreraient contraires agiraient dans l'intérêt du prétendant. Cette insinuation ne pouvait arrêter un homme tel que Pitt : au milieu de la frayeur et du découragement dont presque tous les esprits étaient alors saisis, il osa soutenir seul que l'Angleterre était assez forte pour se défendre elle-même sur son propre sol.

Cette guerre, qui devait élever si haut la puissance de la Grande-Bretagne s'ouvrait sous de tristes auspices. Les Français s'emparaient de l'île de Minorque, et l'amiral Byng, envoyé pour la secourir, était repoussé après un combat malheureux. Au Canada, la prise du fort d'Oswego et quelques autres échecs menaçaient la sûreté des colonies anglaises. Dans l'Inde aussi, on éprouvait de graves revers, et Calcutta tombait entre les mains d'un prince du pays. Ces désastres, dus à l'insuffisance des ressources militaires dont le gouvernement pouvait disposer, et aussi à la négligence, aux hésitations qu'il avait mises dans ses préparatifs en présence d'une guerre imminente, excitèrent dans les esprits une grande irritation. Pitt s'en rendit l'interprète au sein de la chambre des communes. Dans ses tonnantes invectives contre les ministres, auteurs, suivant lui, de toutes ces calamités, il s'attaqua surtout au premier lord de l'amirauté, à l'amiral Anson : il s'oublia jusqu'à dire que cet homme illustre n'était pas capable de commander une chaloupe sur la Tamise. — Le roi et son cabinet comprirent que, dans l'état des choses, le concours de l'orateur populaire pouvait seul procurer au gouvernement la force dont il avait besoin. Ils espérèrent d'abord le satisfaire en lui donnant, dans l'administration alors existante, la place qu'il avait si longtemps attendue. Le duc de Newcastle lui annonça que le roi avait l'intention de le prendre à son service; mais Pitt répondit franchement au premier lord de la trésorerie qu'il n'entrerait pas dans une combinaison à laquelle ce dernier continuerait à présider. Le duc de Devonshire lui fut alors envoyé par le roi pour l'autoriser à composer comme il l'entendrait un nouveau ministère, à la seule condition que Fox en ferait partie. Pitt refusa cette condition. Fox s'étant empressé, dès qu'il en fut informé, de lever par sa démission l'obstacle qui empêchait tout arrangement, les autres ministres suivirent son exemple, et le roi, après de nouvelles et vaines tentatives pour échapper à l'impérieuse volonté du dictateur des communes, dut la subir pleinement. Le duc de Devonshire fut nommé premier lord de la trésorerie. Legge reprit ses fonc-

tions de chancelier de l'échiquier ; Pitt, sous le titre de secrétaire d'état, devint le véritable chef du conseil ; son beau-frère, lord Temple, succéda à Anson comme premier lord de l'amirauté; ses autres beaux-frères, George et James Grenville, rentrèrent dans les emplois qu'ils avaient antérieurement occupés (octobre 1756). Il est à remarquer qu'au moment où ces arrangements se négociaient, Pitt était retenu chez lui par une violente attaque de goutte. Lord Temple et lord Bute, chef de la coterie du palais de Leicester, étaient ses intermédiaires et ses fondés de pouvoirs.

A l'âge de quarante-huit ans, Pitt se trouvait donc enfin arrivé au but de son ambition, à une position qui lui permettait de mettre en pratique les projets qu'il avait formés pour fonder sa propre gloire sur la grandeur de son pays. Maître absolu du cabinet dont il avait choisi tous les membres, il prenait la direction des affaires au milieu de circonstances dont la gravité, croissant de moment en moment, était faite pour mettre à l'épreuve son courage et ses talents. A la guerre maritime et coloniale engagée depuis l'année précédente allait se joindre une guerre continentale où l'Angleterre devait se trouver dans une position plus désavantageuse que dans aucune des précédentes. Par un étrange intervertissement des alliances habituelles et des rapports naturels, l'Autriche et la France se coalisaient pour dépouiller l'illustre roi de Prusse. Cette alliance, à laquelle devaient accéder successivement la plus grande partie de l'empire, la Russie et la Suède, laissait l'Angleterre sans alliés sur le continent, lui fermait les Pays-Bas, théâtre ordinaire de ses hostilités contre la France, et livrait le Hanovre à l'invasion française. Dans cette situation, le cabinet de Londres devenait forcément l'allié de la Prusse. Aussi le précédent ministère avait-il déjà conclu avec le cabinet de Berlin un traité de subside qui avait pour but d'interdire à toute force étrangère l'entrée du territoire germanique. Frédéric, ainsi assuré de n'être pas complétement abandonné à la ligue formidable conjurée contre lui, s'était décidé à prévenir ses attaques : par une heureuse initiative, il avait conquis la Saxe et enlevé l'armée de l'électeur coalisé avec ses ennemis.

Pitt, trouvant les affaires ainsi engagées, commença par resserrer, au moyen de nouveaux arrangements, les liens qui unissaient l'Angleterre à la Prusse. La première fois qu'il prit la parole dans la chambre des communes après la réunion du parlement, ce fut pour appuyer la demande d'un subside de deux cent mille livres sterling, au prix duquel le gouvernement prussien s'engageait à concourir à la défense du Hanovre. Fox trouva dans une pareille demande une occasion de sarcasmes piquants contre l'ancien antagoniste du Hanovre et des subsides. Les conjonctures étaient telles, qu'à vrai dire il y avait plus d'apparence que de réalité dans la contradiction reprochée à Pitt : aussi parut-il s'en inquiéter fort peu. — Il se montra plus complétement conséquent à lui-même en faisant voter un bill qui, par l'établissement d'une milice bien organisée, mettait la Grande-Bretagne en mesure de repousser une invasion sans appeler à sa défense des soldats étrangers. A la tête de cette milice, il eut soin de placer les principaux propriétaires des comtés, les hommes appartenant à cette classe qu'on appelle en France la noblesse de province. C'était dans son sein que le torysme et même le jacobitisme avaient conservé le plus d'adhérents, et jusqu'à cette époque elle s'était maintenue en grande partie, à l'égard de la maison de Hanovre, dans une attitude d'isolement et d'opposition plus ou moins prononcée. Pitt comprit que dans l'état désespéré où était tombée la cause des Stuarts, alors que Charles-Édouard, naguère si brillant,

éteignait dans d'obscurs désordres l'ardeur de son héroïsme, et que son frère venait, en acceptant le cardinalat, d'élever une barrière nouvelle entre leurs espérances et le trône enlevé à Jacques II, le parti qui semblait encore attaché à la dynastie déchue n'était plus qu'une illusion sans danger; il comprit que pour en détacher ceux qui y tenaient encore par loyauté, par souvenir, par une exagération de délicatesse, il suffisait de leur ménager une transition honorable, et que cette condition était merveilleusement remplie par la mesure qui les appelait à défendre éventuellement le pays contre une agression étrangère. — C'est dans le même esprit qu'il fit lever, parmi les montagnards d'Écosse, si dévoués quelques années auparavant à la cause du prétendant, un corps de deux mille soldats destinés à aller combattre les Français dans le Canada. Ces montagnards, si cruellement traités après la bataille de Culloden et placés depuis lors sous le poids d'une surveillance dont la rigueur ne pouvait que prolonger leur hostilité, furent profondément touchés de la confiance qu'on leur témoignait en les faisant ainsi concourir à la défense de la cause commune. Par l'effet de cette inspiration hardie du génie de Pitt, la maison de Hanovre trouva de braves et vigoureux défenseurs dans le pays même qui, pendant la précédente guerre, avait fait en faveur de l'ennemi une si puissante diversion.

Une activité inaccoutumée avait succédé à la mollesse et aux hésitations de l'administration précédente. Une armée s'organisait dans le Hanovre. Déjà des escadres étaient parties pour les Indes orientales et pour les mers d'Amérique. Une expédition dirigée contre les possessions françaises sur la côte occidentale de l'Afrique s'était emparée de l'île de Gorée, et ce faible succès, venant après tant de revers, avait fait éclater en Angleterre un véritable enthousiasme. Aucune opposition ne se manifestait dans les chambres; mais en dehors du parlement, une attaque vigoureuse se préparait contre le nouveau cabinet, et Pitt, avant de pouvoir donner suite à ses grands desseins, avait encore à traverser une pénible épreuve. Une redoutable coalition s'était formée entre tous les personnages importants qu'il avait si impérieusement exclus du pouvoir. Cette coalition profita habilement, pour le renverser, de l'aversion qu'il inspirait au duc de Cumberland, dont il n'embrassait pas avec assez de chaleur la politique hanovrienne, et de quelques motifs de mécontentement que le premier lord de l'amirauté, lord Temple, avait donnés au roi. Ce dernier fut congédié. Presque aussitôt après, le duc de Cumberland, qui allait partir pour prendre le commandement de l'armée du Hanovre, ayant déclaré qu'il lui était impossible d'accepter une telle responsabilité tant que le pouvoir resterait entre les mains d'hommes dont il ne pouvait pas espérer la coopération franche et dévouée, Pitt lui-même fut destitué aussi bien que le chancelier de l'échiquier Legge (avril 1757).

La nouvelle de cette espèce de coup d'état excita dans toute l'Angleterre la plus vive indignation. La popularité, déjà si grande, des hommes qu'il frappait fut portée au comble, parce qu'on voulut voir en eux les défenseurs de la cause de la patrie sacrifiés à une méprisable intrigue de cour. De toutes parts, on vota à Pitt et à Legge des adresses de remercîments et de regrets; on y vantait leur loyauté et leur désintéressement; on les louait d'avoir travaillé à établir un système d'économie, à restreindre l'influence ministérielle, à arrêter le torrent de la corruption par la réduction du nombre des sinécures, à ranimer l'amour presque éteint de la vertu et du pays, à raviver l'esprit militaire, à soutenir la gloire et l'indépendance de la Grande-Bretagne, à la faire respecter de l'étranger, à concilier l'honneur et

les vrais intérêts de la couronne avec les droits et les intérêts du peuple, à assurer ainsi au roi et à sa famille l'affection d'une nation libre. Un grand nombre de cités s'empressèrent de décerner le droit de bourgeoisie aux deux ministres destitués, et de leur envoyer dans des boîtes d'or le titre qui le leur conférait. L'enthousiasme dont ils étaient l'objet n'était égalé que par la fureur qui animait presque tous les esprits contre les auteurs connus ou présumés de leur disgrâce. Ni le roi ni ses dangereux conseillers ne s'étaient attendus à une pareille explosion. Ce qui est presque incroyable, c'est qu'en s'attaquant à un ministère aussi puissant que celui qu'ils venaient de renverser, ils n'étaient pas même convenus des moyens de le remplacer. Lord Winchelsea et lord Mansfield avaient bien accepté l'héritage de lord Temple et de Legge; mais Pitt lui-même n'avait pas de successeur, et en présence des manifestations de l'opinion publique, il devenait presque impossible de trouver des hommes assez courageux ou assez aveugles pour braver une telle irritation.

Le roi avait cru pouvoir compter sur le concours du duc de Newcastle et de Fox. Le duc, trop timide pour se jeter dans de telles témérités et d'ailleurs mécontent de Fox, refusa de se mettre à la tête d'une nouvelle combinaison ministérielle. Déconcerté dans cette première tentative, le roi fit porter à Pitt la proposition d'un arrangement qui, en lui rouvrant l'entrée du conseil, l'eût pourtant obligé à partager le pouvoir avec d'autres influences. Lord Temple, objet de l'aversion particulière du roi, n'y devait pas trouver place. Pitt refusa de se séparer de lui. Sans se laisser décourager par ces échecs successifs, George II imagina alors de former un cabinet dans lequel, sous la direction de lord Waldegrave, son favori, se seraient réunis Fox, le duc de Bedford, lord Granville et lord Winchelsea; mais Fox et le duc de Bedford reculèrent devant un arrangement qui n'offrait aucune chance de succès. — Près de trois mois s'étaient écoulés dans ces tâtonnements infructueux. Au milieu des circonstances si graves qui agitaient alors l'Europe, l'opiniâtreté la plus aveugle ne pouvait se faire illusion sur la nécessité impérieuse de mettre fin à un tel état de choses en recourant à la seule force qui fût capable de tirer l'Angleterre des embarras où on l'avait jetée. Le roi reconnut enfin, non sans verser des larmes de dépit, qu'il fallait subir le joug de Pitt. Cédant aux conseils du duc de Newcastle, il lui fit offrir de reprendre le ministère aux conditions qu'il voudrait fixer.

Pitt, cette fois, n'abusa pas de sa victoire. L'expérience de l'année précédente lui avait appris le danger de jeter dans l'opposition un grand nombre de personnages considérables que leur mécontentement devait tôt ou tard entraîner à devenir contre lui les instruments d'une cour malveillante. Il résolut de les comprendre tous dans son administration, où, après ce qui s'était passé, il était bien sûr de les dominer, où ils lui prêteraient l'appui de leurs talents et de leur influence sans pouvoir être tentés d'attaquer le dictateur populaire qui, tout-puissant par le vœu national, consentait à les avoir pour collègues. Le duc de Newcastle, ce membre nécessaire de tous les cabinets, fut rétabli dans ses fonctions de premier lord de la trésorerie; lord Granville conserva celles de président du conseil; lord Anson reprit la direction de l'amirauté; Fox, déchu de ses prétentions à un rôle principal, mais réduit par le désordre de ses affaires à la triste nécessité de chercher dans les emplois publics un moyen d'existence, accepta avec reconnaissance, de celui dont il avait été un moment le rival, le poste secondaire, mais lucratif, de payeur général de l'armée. Pitt lui-même redevint secrétaire d'état;

Legge, chancelier de l'échiquier; lord Temple obtint la garde du sceau privé, une de ces sinécures qui donnent l'entrée du conseil. Ces deux derniers avec George et James Grenville, le premier trésorier de la marine, l'autre l'un des lords de la trésorerie, composaient, dans la nouvelle administration, le parti plus particulièrement dévoué au secrétaire d'état.

II.

Nous voici arrivés à la plus brillante époque de l'existence de Pitt, à cette période de quatre années qui devait lui assigner, parmi les hommes d'état de la Grande-Bretagne, le rang qu'il tenait déjà parmi ses orateurs. Condamné par les circonstances à user jusqu'à cinquante ans toutes les puissances de son génie et de son talent dans ces combats de tribune, dans ces luttes parlementaires dont l'éclat trompeur et les entraînantes séductions cachent souvent tant de stérilité réelle, il allait prouver que son esprit ne s'y était ni faussé, ni rétréci; que dans ses attaques violentes, injustes même contre ses prédécesseurs, il avait été inspiré par une plus noble passion que le désir pur et simple de les remplacer; qu'en aspirant au pouvoir, il s'était proposé réellement, non pas de s'en procurer les jouissances matérielles et immédiates; mais, comme je l'ai déjà dit, de s'illustrer en agrandissant son pays, et qu'enfin cette tâche n'était pas au-dessus de ses forces.

Cette sorte d'omnipotence qu'il avait si longtemps poursuivie, et que l'opinion, l'empire des circonstances, lui déféraient alors, ce n'était pas pour lui un but, mais un moyen. Abandonnant au vieux duc de Newcastle, avec le titre et la représentation extérieure de chef du cabinet, l'exercice du patronage, cette répartition des grâces et des faveurs qui, pour les esprits subalternes, est l'essence même du pouvoir, dédaignant jusqu'à l'excès peut-être les détails de l'administration, laissant à ses collègues le soin de la faire marcher et de lui ménager des appuis dans le parlement, c'est sur la conduite de la guerre et des négociations engagées pour en assurer le succès qu'il concentra toute son action personnelle. Là, il est vrai, il était bien décidé à ne souffrir aucune contradiction; sa volonté devait décider sans contrôle de tout ce qui pouvait s'y rattacher directement ou indirectement. La première fois qu'une de ses propositions rencontra dans le conseil une résistance un peu sérieuse, il menaça de donner sa démission. Il n'en fallut pas davantage pour réduire les opposants au silence, et depuis ce moment tout se tut devant lui.

On a raconté de singulières choses de l'obéissance presque servile à laquelle il avait réduit les autres ministres. On a affirmé que les lords de l'amirauté, que lord Anson lui-même, avaient dû consentir à signer sans les lire les ordres relatifs aux expéditions maritimes dont il jugeait à propos de se réserver le secret. Il y a certainement quelque exagération dans de pareils récits, mais cette exagération même prouve quelle idée on se faisait de l'omnipotence de Pitt. — Le grand principe de sa force, que n'expliquerait pas suffisamment la supériorité même de ses talents, c'est que la pensée patriotique dont il était animé, sa passion de relever l'Angleterre de l'abaissement où elle était tombée, répondaient à un grand changement qui s'était depuis peu opéré dans l'opinion, changement que son génie avait deviné comme instinctivement, lorsqu'il ne se révélait pas encore aux intelligences vulgaires. L'Angleterre commençait à se lasser des luttes de partis qui, dégénérées peu

à peu en intrigues de coteries, avaient longtemps absorbé toute son activité et comme anéanti son esprit public. Il lui tardait de voir renaître ces jours de grandeur et de conquêtes qui n'avaient plus lui pour elle depuis l'avénement de la maison de Hanovre, et ses sympathies étaient tout acquises au ministre qui comprenait si bien, qui pratiquait si vivement ces nobles inspirations. Mais cette réaction n'avait pas encore pénétré dans le monde officiel, parmi les hommes habitués à se partager comme un patrimoine les places et les honneurs. Là, tout était encore subordonné aux calculs d'un mesquin égoïsme, et les emplois, distribués dans des vues purement personnelles, étaient exercés avec cette négligence, cette absence complète de prévoyance et de zèle qui caractérisent certaines époques malheureuses. C'était un vice radical qu'il fallait absolument guérir pour se mettre en état de tenter et d'accomplir de grandes choses; seulement le remède n'était rien moins que facile à trouver. Pitt sut le découvrir. Doué lui-même d'une rare énergie, d'une activité que rien ne pouvait épuiser, d'un courage que les difficultés et les dangers semblaient exalter encore, d'une promptitude de résolution, d'une abondance de ressources qui, au milieu des circonstances les plus critiques, ne le laissaient jamais au dépourvu, il parvint en quelque sorte à transformer ses coopérateurs, à faire passer dans leur âme une partie du feu dont il était animé, à porter dans toutes les branches du service public une vigueur, une rapidité, une exactitude depuis longtemps inconnues.

Les échecs éprouvés en dernier lieu par les armes de l'Angleterre étaient dus autant peut-être à la faiblesse de quelques chefs militaires qu'à la mauvaise direction des expéditions et à l'insuffisance des préparatifs. Des exemples rigoureux prouvèrent aux généraux et aux amiraux qu'il y aurait désormais plus de danger à faire incomplétement son devoir qu'à l'accomplir avec audace, et que la perte de l'honneur, celle même de la vie, pouvait être le prix d'un moment d'indécision. Certes, on ne mettra jamais au nombre des mérites de Pitt l'inique exécution de l'amiral Byng, coupable tout au plus d'un peu d'hésitation dans sa tentative pour sauver Minorque : qu'il ait voulu réellement cette exécution, ou qu'il ait eu seulement le tort de ne pas s'y opposer, le supplice d'un innocent immolé aux préventions populaires est un crime dont on voudrait pouvoir laver sa mémoire; mais d'autres actes d'une sévérité moins exagérée méritent d'autant plus d'être loués, qu'ils portèrent sur des hommes auxquels leur position eût assuré l'impunité de la part d'un gouvernement moins ferme. C'est ainsi que sir John Mordaunt, membre de la chambre des communes, accusé d'avoir fait échouer, par son impéritie et son irrésolution, une expédition qu'on l'avait chargé de diriger sur les côtes de Bretagne, fut arrêté et mis en jugement. Il parvint, il est vrai, à se faire acquitter; mais lord George Sackville, rappelé quelque temps après de l'armée d'Allemagne, où il commandait la division des forces anglaises et où on l'accusait d'avoir compromis le succès d'une bataille en n'exécutant pas les ordres du général en chef, fut moins heureux devant un conseil de guerre, qui le déclara incapable d'être employé à l'avenir. Pitt, en demandant à la chambre des communes l'autorisation nécessaire pour que sir John Mordaunt pût être arrêté et traduit en jugement, n'avait pas craint de flétrir la mollesse et l'incapacité qui avaient signalé les opérations des dernières campagnes, comme aussi l'inexcusable négligence de l'administration militaire. Il avait, sans ménagement comme sans passion, désigné les principaux coupables et en même temps rendu justice au petit nombre d'hommes dont la conduite faisait une honorable exception à cet entraînement presque universel de faiblesse et de

désordre. Pour attaquer avec cette hardiesse un mal aussi général, il fallait être bien sûr d'en être exempt soi-même et d'avoir la force d'en triompher. Peu de mois suffirent à Pitt pour opérer cette révolution et pour changer complétement l'aspect de la guerre.

Au moment même où il ressaisissait le pouvoir, les affaires prenaient en Allemagne un aspect vraiment désastreux pour le cabinet de Londres. Le duc de Cumberland, vaincu à Hastenbeck, se voyait réduit à signer avec le maréchal de Richelieu la fameuse convention de Closterseven, qui livrait le Hanovre à l'occupation française et imposait à l'armée hanovrienne l'obligation de ne plus porter les armes. Frédéric II, après avoir perdu contre l'Autrichien Daun la terrible bataille de Kolin, était expulsé de la Bohême. Une seconde armée française, conduite par le prince de Soubise, s'avançait contre lui en Saxe. Des armées russe et suédoise, envahissant ses états du côté du nord, semblaient ne lui laisser aucune chance de salut. Déjà, le petit nombre d'alliés que l'Angleterre s'était menagés en Allemagne, la Hesse, le Brunswick même, s'empressaient de faire leur paix avec le vainqueur, et le gouvernement britannique allait se trouver entièrement exclu du continent.

La bataille de Rosbach, gagnée par le roi de Prusse sur les Français, changea en un moment cet état de choses. Cette grande victoire n'était certes pas décisive, elle laissait subsister d'immenses dangers, mais elle donnait le temps de respirer, elle faisait entrevoir la possibilité d'une résistance prolongée couronnée par un succès définitif. C'était plus qu'il n'en fallait pour relever la confiance de Pitt. Il s'empressa de concerter avec le vainqueur de Rosbach un plan d'opérations dont la hardiesse, digne de ces deux grands hommes, devait être justifiée par l'événement. Rompant, sous des prétextes assez légers, la convention de Closterseven, il confia au duc Ferdinand de Brunswick le commandement d'une armée anglo-hanovrienne qui tomba à l'improviste sur les Français, les chassa de l'électorat, les ramena jusqu'au Rhin, et les réduisit à la défense de leur propre territoire. Dans le même moment, Frédéric battait les Autrichiens à Lissa en Silésie. En deux mois, tout avait changé de face.

Je ne poursuivrai pas le récit de cette lutte, qui, pendant sept années, inonda l'Allemagne de sang. Elle eut deux théâtres bien distincts. Entre la Prusse d'une part, l'Autriche et la Russie de l'autre, c'étaient de vraies batailles de géants, des campagnes terribles et savantes, presque comparables à celles qui devaient étonner le monde cinquante ans plus tard. Entre les Français et les Anglo-Hanovriens, les hostilités avaient plutôt le caractère d'une de ces guerres de postes et de surprises mêlées d'alternatives diverses, dont le seul résultat est de faire la réputation de quelques généraux du second ordre. Les Français, plus souvent vaincus, ne purent jamais être chassés définitivement de l'Allemagne ; mais jamais non plus ils ne parvinrent à s'y établir un peu solidement. C'était tout ce que Pitt pouvait désirer. Réduit à l'alliance de la Prusse seule, il ne lui était pas permis d'espérer, sur le continent, cette supériorité que l'Angleterre, aidée d'une grande partie de l'Europe, y avait conquise du temps de Marlborough ; il lui suffisait d'empêcher que la France y fît elle-même des conquêtes qui, lorsqu'on aurait à traiter de la paix, pussent donner au cabinet de Versailles, comme à la fin de la guerre précédente, les moyens de racheter les colonies qu'on lui aurait enlevées au delà des mers.

C'était de ce côté, c'était sur cet élément si favorable à l'Angleterre que Pitt

s'était préparé de bonne heure à porter les plus grands coups à la France. L'Angleterre possédait, par rapport à sa rivale, une supériorité de forces maritimes qu'elle avait augmentée encore en lui enlevant, avant toute déclaration de guerre, cinq cents bâtiments de commerce avec les matelots qui les montaient. Le gouvernement français, pour compenser autant que possible son infériorité, avait eu l'idée de confier aux Hollandais certains transports dont la neutralité de leur pavillon eût garanti la sûreté; Pitt déjoua cette tentative en ordonnant de saisir tout navire hollandais chargé pour le compte de la France.

Cependant des escadres nombreuses, équipées avec une merveilleuse rapidité, allaient, dans toutes les directions, détruire les escadres du gouvernement français, incendier ses ports, ravager ses côtes et porter au loin des troupes de débarquement destinées à lui ravir ses plus précieuses possessions. Il serait trop long d'énumérer les succès qui couronnèrent ces audacieuses entreprises, presque toutes heureusement accomplies, parce qu'alors même que les projets de Pitt n'étaient pas parfaitement combinés, son invincible persévérance finissait par réparer les vices de la première conception et par jeter sur quelques échecs de détail l'éclat éblouissant du résultat définitif. En moins de quatre années, le Sénégal fut conquis; le Canada, bien que vigoureusement défendu, passa sous la domination britannique; les établissements français dans l'Inde, la Guadeloupe, la Dominique, la Désirade, Marie-Galande, éprouvèrent le même sort; sur les côtes de France, Belle-Ile succomba; les flottes britanniques, victorieuses dans presque toutes les rencontres, purent impunément venir attaquer et brûler les vaisseaux français presque dans les ports et les bassins de Saint-Malo, du Havre, de Cherbourg; la prise ou la destruction de quarante-quatre vaisseaux de ligne, de soixante-une frégates, de trente-six corvettes, réduisit la marine de la France à un tel état de faiblesse, qu'elle cessa d'opposer, sur aucun point, la moindre résistance, et que le commerce, qu'elle n'était plus en mesure de protéger, se trouva anéanti.

L'Angleterre, à peine sortie d'un état d'affaissement et de marasme politique, s'était ainsi élevée en un moment à un degré de puissance et de grandeur qui rappelait les plus brillantes époques de son histoire. Cette fois, ce n'était point comme naguère au temps de la reine Anne, comme plus tard dans les guerres contre Napoléon, à l'aide d'une coalition puissante qu'elle accablait la France; c'était au contraire par ses propres forces, aidée seulement de l'alliance prussienne, qu'elle triomphait du gouvernement français, allié aux plus puissants gouvernements de l'Europe; et pour qu'il ne manquât rien à la gloire de Pitt, pour qu'il fût bien évident que ces grands résultats lui étaient uniquement dus, il se trouvait que parmi les habiles capitaines qui concouraient, tant sur mer que sur terre, à l'accomplissement de ses projets, aucun n'était doué de facultés assez éminentes et ne jetait personnellement un assez grand éclat pour en partager l'honneur avec lui. Entre tous ces braves guerriers, le seul colonel Clive, ce fondateur de l'empire britannique dans l'Inde, mérite peut-être, par l'audace et l'originalité de son génie, d'être compté au nombre des hommes vraiment supérieurs.

En présence de ces succès prodigieux, l'Angleterre était devenue unanime. Tous les partis étaient ralliés dans un sentiment d'admiration et de respect pour le ministre qui avait fait succéder de si éclatantes prospérités aux pitoyables dissensions des années précédentes. Les whigs, fiers de voir en lui un de leurs chefs, lui prêtaient le plus cordial appui; les tories s'y associaient avec d'autant plus d'empressement, que l'adversaire de Fox, objet de leur aversion particulière, était pour eux

presque un ami, et que d'ailleurs, comme nous l'avons vu, il affectait de les ménager. Quant aux jacobites, c'est à cette époque qu'on perd, pour ainsi dire, les traces de ce parti, depuis longtemps réduit à une existence presque nominale. Les droits de la maison de Hanovre cessèrent d'être contestés lorsqu'ils eurent reçu la sanction d'une grande gloire.

Quatre sessions consécutives s'écoulèrent sans qu'on vît s'élever dans le parlement le moindre débat politique. Toute opposition, tout grief semblait avoir disparu. Cet accord si extraordinaire était l'expression exacte de celui qui, en dehors des chambres, s'était établi, je le répète, entre tous les partis, et que d'obscurs pamphlétaires essayaient vainement de troubler en dirigeant contre Pitt d'injurieuses attaques qu'il méprisait profondément. Cependant, comme s'il fallait que les plus grands événements et les plus grands caractères fussent toujours marqués par quelque côté au coin de la faiblesse humaine, un misérable incident fut sur le point d'arrêter l'Angleterre dans la marche triomphale qu'elle suivait alors. Deux places étaient venues à vaquer dans l'ordre de la Jarretière. Lord Temple désira en obtenir une, et Pitt la demanda pour lui. Ne pouvant vaincre la résistance du roi, qui aimait peu lord Temple et qui avait destiné à d'autres personnages ces hautes distinctions, il menaça sérieusement de donner sa démission. Il fallut une assez longue négociation pour accommoder ce différend.

C'est au milieu de ce torrent de prospérités que, le 25 octobre 1760, George II termina sa longue carrière. Il mourut pleinement réconcilié avec le ministre dont l'arrivée au pouvoir lui avait arraché des larmes, mais qui avait rendu si brillante la fin d'un règne mêlé de tant d'agitations et de fortunes diverses. L'avénement de George III semblait compléter l'heureuse transformation qui venait de s'opérer dans le pays, et on eût pu croire qu'il assurerait pour longtemps l'union des partis. Ce jeune prince se présentait, en effet, sous les auspices les plus favorables. Pour la première fois depuis Charles Ier, et presque depuis Élisabeth, l'Angleterre voyait sur le trône un monarque né et élevé dans son sein, exempt de toute influence étrangère, appartenant, par ses mœurs, par ses affections, par ses habitudes, à la contrée qu'il allait gouverner. A la différence de ses deux prédécesseurs immédiats, il n'avait jamais vu et il ne devait jamais voir le Hanovre, qui n'était pour lui que le berceau de sa famille; sa longue existence devait se terminer sans qu'il eût quitté une seule fois le territoire insulaire. Enfin, on pouvait dès lors distinguer en lui une incontestable honnêteté de caractère, l'amour du bien, le sentiment du devoir, des goûts simples, un esprit sérieux.

Malheureusement cet esprit, dépourvu d'élévation, était susceptible de tous les préjugés de situation, de tous ceux que l'éducation pouvait y faire germer, et les idées qu'y avaient déposées les personnes chargées du soin de son enfance n'étaient pas fondées sur une intelligence bien nette du gouvernement constitutionnel. Sa mère, la princesse douairière de Galles, et lord Bute, qui possédait toute la confiance de cette princesse, intimement liée aux tories et en opposition presque permanente contre l'aristocratie whig, avaient nourri le jeune héritier de la couronne dans une aversion défiante contre ces grandes familles qui, maîtresses du parlement, tenaient depuis cinquante ans la royauté dans une véritable tutelle. George II n'avait sans doute pas été étranger à ce sentiment; mais, chez lui, il était plus que balancé par la haine que lui inspiraient les tories, en qui ce prince avait vu longtemps les ennemis plus ou moins déclarés de sa dynastie. George III, au contraire, ne les avait connus que transformés, complétement guéris de leurs penchants jacobites et dis-

posés à reporter à la maison de Hanovre ces principes de religion monarchique qui naguère encore les empêchaient de se rallier à sa cause. Tout attirait donc vers eux un jeune prince naturellement jaloux de son autorité. Lord Bute d'ailleurs avait plus d'un motif pour l'entretenir dans ces dispositions. Avec de l'intelligence, un sens assez droit à beaucoup d'égards, un caractère modéré et bienveillant, des manières imposantes qui pouvaient faire illusion au premier abord, ce seigneur manquait tout à la fois de résolution, d'éloquence, d'esprit d'insinuation. Ne pouvant compter par conséquent, pour arriver et se maintenir au pouvoir, que sur la faveur de son souverain, il devait préférer le système politique dans lequel cette faveur eût constitué un titre suffisant.

Écarter du ministère les hommes qui, séparés ou réunis, l'avaient constamment occupé depuis Walpole, n'y admettre que ceux qui se résigneraient à ne plus y figurer comme les représentants d'une opinion et d'un parti, donner à la volonté et aux affections du monarque une influence prépondérante dans la conduite des affaires et dans la distribution des emplois, tel était donc le but instinctif de la politique du nouveau roi et de son favori. Cependant ils ne la manifestèrent pas tout entière dès le premier moment ; il est même probable qu'ils ne se l'avouèrent pas d'abord complétement à eux-mêmes, et qu'ils crurent à la possibilité d'une transaction entre ce qui existait et ce qu'ils voulaient y substituer. Quelle que fût d'ailleurs leur pensée, la guerre où l'on était engagé, et dont Pitt tenait tous les ressorts entre ses mains puissantes, ne permettait pas de brusquer un changement de ministère. Il faut ajouter que Pitt, lorsqu'il était encore dans l'opposition, avait formé, comme nous l'avons vu, avec lord Bute une liaison qui, un peu moins intime depuis quelque temps, n'avait pourtant jamais été rompue et imposait à ce dernier de grands ménagements.

Rien ne parut donc changé dans les premiers instants qui suivirent la mort de George II. Lord Bute, bien que décoré immédiatement du titre de conseiller privé, resta même en dehors de l'administration. Ce ne fut qu'au bout de cinq mois qu'il y prit place officiellement par sa nomination à un des deux postes de secrétaire d'état, dont lord Holderness consentit à se démettre moyennant une pension et une sinécure (mars 1761). Un autre membre du cabinet, le chancelier de l'échiquier, Legge, qui sous le règne précédent avait eu le malheur d'encourir la disgrâce de George III, alors prince de Galles, ou plutôt celle de lord Bute, fut aussi congédié : il eut un tory pour successeur ; d'autres tories obtinrent des emplois de cour. Il ne paraît pas que Pitt ait rien fait pour s'opposer à ces mutations, pas même à la destitution du chancelier de l'échiquier, jadis son inséparable compagnon de fortune, mais qui, depuis quelque temps, s'était un peu séparé de lui pour se placer sous le patronage du duc de Newcastle. On lui laissait la direction de la guerre et de la politique extérieure, cela lui suffisait.

Mais les choses ne pouvaient en rester là. Pour faire entrer le gouvernement dans les voies nouvelles où on voulait le pousser, il fallait nécessairement se débarrasser de l'homme qui était en effet le chef du cabinet. Dès qu'on put supposer que lord Bute en avait l'intention, il trouva de nombreux auxiliaires. Pitt, que la hauteur de son génie, la force et l'impétuosité de son caractère, appelaient à la domination, manquait malheureusement des qualités propres à la faire pardonner par ceux qui étaient condamnés à la subir. Sa raideur dédaigneuse, les inégalités d'une humeur souvent aigrie par les souffrances physiques, laissaient trop clairement apercevoir le mépris profond qu'il éprouvait pour la médiocrité. Habitué depuis

longtemps à imposer ses volontés à ses collègues, il ne se donnait pas la peine d'essayer de convaincre leur raison et de conquérir leurs sympathies. Ils avaient pu, au milieu des grands dangers publics, se résigner à de pareils traitements ; mais on conçoit qu'il dut leur tarder de secouer le joug et de voir finir une guerre qui rendait en quelque sorte nécessaire la prolongation de cette dictature.

La paix fut donc le cri de ralliement de la ligue qui se forma contre ce grand homme. La portion de la presse qui lui était hostile, et dont les attaques commençaient à devenir très-violentes, en fit le texte habituel de sa polémique. Elle lui reprochait de manquer à ses anciens principes en soutenant à grands frais, au cœur de l'Allemagne, une lutte dont les dépenses excessives conduisaient directement à la ruine du trésor et du crédit public. Elle s'épuisait en déclamations contre l'ambition effrénée qui, dans des vues toutes personnelles, le rendait insatiable de guerres et de conquêtes. Il est vrai que Pitt, toujours impérieux et absolu, voulait, comme il s'en est vanté depuis, profiter de ses victoires, non pas seulement pour anéantir la puissance maritime et coloniale de la France, ce but était déjà atteint, mais pour lui ôter jusqu'à la possibilité de se relever jamais sous ce double rapport. Préoccupé de cette pensée, il se refusait à tout arrangement dans lequel il ne croyait pas voir un moyen de l'accomplir.

La France, épuisée, avait demandé à traiter. Des négociations préliminaires s'étaient ouvertes en même temps à Londres et à Paris. Le cabinet de Versailles offrait de rendre l'île de Minorque, de céder le Canada, le Sénégal ou l'île de Gorée, celle de Tabago, et d'évacuer les places qu'il occupait dans le Hanovre et dans la Hesse. Pitt exigeait plus encore : il voulait tout à la fois le Sénégal et Gorée, et une extension de territoire canadien du côté de la Louisiane ; il refusait certaines facilités absolument indispensables pour que les navigateurs français pussent continuer à se livrer à l'importante pêche de Terre-Neuve ; il éludait toute réponse formelle sur la restitution des établissements de la France dans l'Inde ; il demandait qu'outre les places du Hanovre et de la Hesse, celles que les généraux de Louis XV avaient conquises dans les états prussiens au nom et pour le compte de l'Autriche fussent rendues à Frédéric ; enfin, il repoussait de la manière la plus péremptoire la réclamation faite pour la restitution des navires capturés avant la guerre. — Ces négociations durèrent trois mois. Les notes échangées entre Pitt et le plénipotentiaire français ont été publiées. Au ton impérieux, à la froide et inflexible opiniâtreté du ministre britannique, on le prendrait pour un de ces proconsuls de Rome républicaine dictant à un ennemi faible et vaincu ces conditions qu'il n'était pas permis de discuter. Les formes mêmes de la politesse moderne, que Pitt adopte avec une sorte de contrainte et de gêne pour répondre à la courtoisie empressée du duc de Choiseul et de son agent, font mieux ressortir encore ce qu'il y a de dur et d'hostile dans la substance de ces communications.

Cependant la France, quelque abattue qu'elle fût, était d'autant moins disposée à accepter la paix, telle qu'on voulait la lui imposer, qu'en ce moment même elle avait toute espérance d'obtenir, pour continuer la guerre, les secours de l'Espagne. Ferdinand VI, dont les tendances politiques étaient telles que Pitt avait cru pouvoir lui faire proposer de s'unir à l'Angleterre contre le chef de sa maison, était mort depuis deux ans. Son successeur, Charles III, plus sensible aux affections de famille, ne pouvait voir sans douleur l'abaissement d'un pays gouverné par un Bourbon ; personnellement hostile au cabinet de Londres, il s'effrayait d'ailleurs des immenses progrès de la puissance navale de la Grande-Bretagne. Une négocia-

tion était secrètement engagée entre les cours de Versailles et de Madrid pour la conclusion du fameux pacte de famille. Pitt, qui en avait déjà quelques soupçons, cessa d'en douter lorsque l'agent du duc de Choiseul lui eut remis un mémoire par lequel la France s'interposait pour faire régler, en même temps que ses propres intérêts, quelques différends alors pendants entre l'Espagne et l'Angleterre. Une pareille intervention, dans la situation respective des trois cours, avait certainement quelque chose d'étrange et de provoquant. Pitt s'en montra vivement blessé, et cet incident ne contribua pas peu à hâter la fin des pourparlers. L'ultimatum de la France ayant été rejeté, les négociateurs que les deux gouvernements s'étaient réciproquement envoyés furent rappelés.

Tout espoir de paix était donc perdu pour le moment. L'ardente activité de Pitt semblait s'en accroître, mais il allait s'apercevoir qu'il n'était plus le maître du conseil. Déjà ce n'était qu'à une très-faible majorité qu'il était parvenu à y faire rejeter les propositions de la France. Cette majorité ne tarda pas à lui échapper. Supposant, d'après certaines données, que les Français préparaient une attaque contre Terre-Neuve, il voulut y envoyer quatre vaisseaux de ligne, qui eussent rendu cette attaque impossible. Les autres ministres s'y opposèrent, et il dut renoncer à son projet. L'événement lui donna bientôt raison : Terre-Neuve tomba pour un moment au pouvoir de la France.

Mais Pitt, qui depuis la rupture des négociations regardait une guerre avec l'Espagne comme imminente, s'était mis en mesure de ne pas être pris au dépourvu. Une expédition se préparait par son ordre contre la Martinique et le peu d'établissements que la France conservait encore de ce côté. Dans sa pensée, elle devait, après en avoir pris possession, enlever aux Espagnols l'importante île de Cuba. Il voulait commencer immédiatement contre eux les hostilités, en interceptant un convoi qui apportait d'Amérique à Cadix un immense trésor. Lord Bute et lord Granville se prononcèrent, dans le conseil, contre une proposition qu'ils trouvaient téméraire et irréfléchie, qui tendait à rendre plus pesant encore le fardeau d'une guerre ruineuse, et qui, en mettant du côté de la Grande-Bretagne le tort au moins apparent d'une agression non provoquée, pouvait lui aliéner l'opinion de l'Europe. Le duc de Newcastle se renferma d'abord dans une sorte de neutralité. A l'exception de lord Temple, tous les autres ministres se rangèrent à l'opinion de lord Bute et de lord Granville. Trois conseils successifs, tenus à quelques jours d'intervalle, n'ayant laissé à Pitt aucune espérance de ramener la majorité à son avis, il termina la lutte par cette déclaration solennelle : « C'est la voix du peuple qui m'a appelé à l'administration des affaires publiques. Je me suis toujours considéré comme comptable envers lui de ma conduite. Je ne puis donc rester dans une situation où je serais responsable de mesures dont la direction ne m'appartiendrait pas. »

Le lendemain, 5 octobre 1761, Pitt et lord Temple déposèrent leur démission entre les mains du roi. George III, sans affecter une hésitation qui n'était pas dans sa pensée, et en avouant même que l'avis unanime de son cabinet l'eût à peine décidé à adopter la proposition de son secrétaire d'état, lui exprima pourtant avec cordialité le regret qu'il éprouvait à se séparer de lui, et la reconnaissance qu'il gardait de ses services. Il lui offrit, comme témoignage de sa gratitude, soit le gouvernement du Canada, sinécure à laquelle on eût attaché un traitement de cinq mille livres sterling, soit la chancellerie du duché de Lancastre. Pitt refusa ces offres ; mais, sur ses insinuations, la pairie fut donnée à sa femme, avec le titre de

baronne de Chatham, qui devait passer à sa postérité mâle, et il obtint pour son compte une pension de trois mille livres sterling, transmissible après lui à la nouvelle pairesse aussi bien qu'à leur fils aîné. — Lord Temple fut le seul membre du cabinet, et James Grenville le seul membre de l'administration secondaire, qui se retirèrent avec lui. George Grenville lui-même, que lord Bute était depuis quelque temps parvenu à détacher d'eux en flattant son ambition, conserva son emploi de trésorier de la marine et devint, avec Fox, le principal champion du parti ministériel dans la chambre des communes. Le poste de secrétaire d'état laissé vacant par Pitt fut donné à lord Egremont, fils de cet éloquent Wyndham qui, sous le ministère de Walpole, avait dirigé le parti tory. Le duc de Bedford remplaça lord Temple comme gardien du sceau privé.

Les faveurs que Pitt avait acceptées en abandonnant le pouvoir portèrent quelque atteinte à sa popularité. La médiocrité envieuse, toujours si prompte à signaler les faiblesses ou ce qu'elle veut considérer comme les faiblesses des hommes supérieurs, ne manqua pas d'unir sa voix à celle des ennemis du ministre déchu pour l'accuser de s'être laissé acheter par la cour, d'avoir, au prix de l'argent et des honneurs prodigués à sa famille, sacrifié ses principes et déserté le poste où il pouvait les faire triompher. Dénoncé comme un apostat et un transfuge par la tourbe des pamphlétaires et des journalistes, Pitt trouva d'abord peu de défenseurs; il se crut obligé de descendre lui-même dans la lice pour se justifier; il fit publier, sous la forme d'une lettre au greffier en chef de la Cité, une sorte de manifeste remarquable par l'accent de noble fierté qui s'y mêle à celui de la sensibilité blessée. Cet orage dura peu d'ailleurs. Il était dit que Pitt resterait jusqu'à la fin le favori de la nation. Au bout de quelques semaines, ces fâcheuses rumeurs s'étaient entièrement dissipées, et le jour de la solennité annuelle de l'installation du lord maire, tandis que lord Bute était insulté, que le roi lui-même était accueilli avec une froideur marquée, l'apparition de l'ancien ministre excita les acclamations enthousiastes de la multitude. Bientôt, comme à sa première sortie du ministère, la Cité de Londres et les principales villes du royaume lui votèrent des adresses remplies des expressions les plus vives de leur admiration et de leurs regrets. Ces adresses, au milieu des déclamations qu'elles contenaient, présentaient une appréciation fort juste et bien sentie de ce qui avait fait réellement la gloire du ministère de Pitt : elles le remerciaient d'avoir, par son sincère patriotisme, la vigueur de son esprit, son habileté, sa prudence, arraché l'Angleterre à l'état de faiblesse et de pusillanimité où elle était tombée, d'avoir réveillé son énergie, rappelé et surpassé les jours de son ancienne gloire, porté sa puissance, ses conquêtes, son crédit, la prospérité de son commerce à une hauteur jusqu'alors inconnue, réconcilié tous les partis en les unissant pour la défense commune, assuré au pays la jouissance d'une paix profonde au milieu de l'univers en proie aux calamités de la guerre, reporté sur l'ennemi vaincu la terreur de ces invasions dont ses flottes, maintenant anéanties, menaçaient naguère encore la Grande-Bretagne, enfin d'avoir appris aux Anglais que leurs propres forces étaient plus que suffisantes pour défendre leur territoire, et qu'ils n'avaient pas besoin de recourir à ces mercenaires étrangers dont une administration incapable ou perfide leur avait si longtemps imposé le funeste et humiliant secours. Ces adresses se terminaient toutes par les témoignages de la douleur qu'inspirait à la nation la retraite d'un ministre si habile, si patriote, si désintéressé.

La marche des événements ne tarda pas à lui procurer un nouveau triomphe

en justifiant les prévisions de la politique qu'il avait vainement essayé de faire prévaloir. L'Espagne ayant tout à fait jeté le masque qui couvrait encore ses dispositions hostiles, le nouveau cabinet, moins de trois mois après sa formation, se vit obligé de lui déclarer la guerre. Cet ennemi de plus n'arrêta pas le cours des victoires de l'Angleterre. Conformément au plan que Pitt avait préparé l'année précédente, les îles françaises de la Martinique, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, la riche colonie espagnole de Cuba, furent conquises en quelques mois (1762). Bientôt après, la capitale des Philippines, Manille, éprouva le même sort.

Pitt, se bornant à repousser, dans la chambre des communes, les agressions dirigées contre les actes de son administration par les amis de lord Bute, seconda d'ailleurs très-chaudement les propositions ministérielles qui avaient pour objet de donner à la guerre une vive impulsion. Il parla surtout avec une grande énergie à l'appui d'une demande de subsides faite dans le but de pourvoir à la défense du Portugal, attaqué par les Espagnols à cause de son alliance avec l'Angleterre; il soutint que les hostilités devaient être poussées avec un redoublement de vigueur, que la France, épuisée, ruinée, n'était plus en état de faire une résistance sérieuse, et que l'Angleterre, au contraire, indemnisée par ses conquêtes des sacrifices qu'elles lui avaient coûtés, possédait encore, quoi qu'on en pût dire, des ressources qui lui permettaient de ne pas poser les armes avant d'avoir obtenu une complète satisfaction. — Les pensées que révélait ce langage étaient peu pacifiques, mais les dispositions du ministère l'étaient davantage. Lord Bute voulait sincèrement la paix, nécessaire peut-être, nonobstant les dénégations de Pitt, à l'Angleterre fatiguée par six années de combats, indispensable surtout pour donner au roi et à son favori la possibilité de mettre en pratique leur système de gouvernement intérieur. Le roi de Prusse, fier de ses victoires et réconcilié avec la Russie et la Suède, était peu enclin à une prompte pacification qui ne lui eût pas permis de se venger de l'Autriche. Lord Bute résolut de l'y contraindre en lui retirant le subside que l'Angleterre lui payait annuellement, et dont il n'était guère en mesure de se passer. Cette circonstance devint l'occasion d'une nouvelle rupture dans le sein du ministère. Le duc de Newcastle, depuis longtemps mécontent de l'ascendant que prenait le ministre favori et du rôle de plus en plus secondaire auquel il se trouvait lui-même réduit malgré son rang, son âge, sa position officielle de chef du cabinet, saisit avec empressement l'occasion de donner à sa retraite le prétexte spécieux d'un dissentiment sur une question de dignité nationale. Lui, qu'on avait vu pendant quarante ans subir sans murmurer, dans la conduite des affaires, les variations des influences les plus opposées, il protesta contre l'abandon de la politique suivie à l'égard de la Prusse, contre ce qu'il appelait un manque de foi, et, ne pouvant faire prévaloir son opinion, il donna sa démission sans vouloir accepter la pension qu'on lui offrait pour le dédommager de la diminution de son immense fortune, dépensée en grande partie au service de l'état ou plutôt des coteries parlementaires. Lord Bute devint alors premier lord de la trésorerie, et George Grenville lui succéda en qualité de secrétaire d'état (mai 1762).

Lord Bute, délivré ainsi de tout ce qui faisait obstacle à ses projets pacifiques, se hâta d'en profiter pour rouvrir les négociations. La paix, également désirée par les cabinets de Paris, de Londres et de Madrid, devait être bientôt conclue. Elle le fut en effet. Par le traité de Versailles, la France céda à l'Angleterre à peu près ce qu'elle lui avait offert avant ses derniers désastres, et renonça de plus à la restitution des bâtiments pris antérieurement à la guerre. L'Espagne recouvra Cuba et

Manille en cédant la Floride, dont la France l'indemnisa d'ailleurs par l'abandon de la Louisiane. Bientôt après, l'Autriche et la Prusse conclurent aussi à Hubertsbourg un traité qui, à leur grand déplaisir, remit toutes choses exactement sur le même pied qu'avant les hostilités, et le monde fut pacifié.

Quelque grands que fussent les avantages recueillis par l'Angleterre pour prix de ses victoires, Pitt avait habitué ses compatriotes à concevoir de si hautes espérances, que ces conditions furent généralement accueillies avec très-peu de faveur. Lorsqu'on présenta à l'approbation de la chambre des communes les articles préliminaires du traité de Versailles, Fox ayant proposé d'y adhérer par le vote d'une adresse de remercîment, Pitt prit la parole pour s'y opposer. Bien qu'il fût alors tellement souffrant, que, pour se tenir debout, il dut s'appuyer sur deux de ses amis, il parla pendant trois heures avec l'énergie et l'éloquence qui ne lui faisaient jamais défaut. Il déclara qu'au prix des plus cruelles douleurs, peut-être même au péril de sa vie, il avait voulu venir protester contre un acte par lequel le gouvernement avait effacé tout l'éclat d'une guerre glorieuse, sacrifié les plus chers intérêts du pays, et violé la foi due aux alliés de l'Angleterre. Rappelant les conditions qu'il avait proposées à la France quinze mois auparavant, et qui, suivant lui, étaient encore beaucoup trop douces, qu'il eût rendues plus sévères, si ses collègues le lui eussent permis, il n'eut pas de peine à démontrer combien elles étaient plus avantageuses à l'Angleterre, plus accablantes surtout pour la France, que celles qu'on venait de lui accorder après de nouvelles victoires. Il prétendit que, moyennant les restitutions consenties par le gouvernement britannique, et particulièrement à l'aide des facilités concédées aux Français pour la pêche de Terre-Neuve, ils auraient la possibilité de rétablir un jour leur marine. « La France, dit-il, nous est principalement, sinon exclusivement redoutable comme puissance maritime et commerciale. Ce que nous gagnons sous ce rapport nous est surtout précieux par le dommage qui en résulte pour elle. » Justifiant enfin le système d'alliances continentales, les subsides et les énormes dépenses de la guerre germanique, il résuma son argumentation par ce mot profond et concis : « L'Amérique, messieurs, a été conquise en Allemagne. » Malgré tous ses efforts, le projet d'adresse présenté par Fox fut voté à une forte majorité. Pitt ne fut pas plus heureux dans l'opposition qu'il fit bientôt après à un bill qui soumettait à un droit nouveau et à l'exercice de l'excise certains objets auxquels l'excise ne s'était pas étendue jusqu'alors. C'est dans ce débat qu'il prononça ces paroles fameuses : « La maison d'un sujet anglais est une forteresse. »

Cependant lord Bute, malgré ces succès parlementaires, sentait que le terrain tremblait sous lui. En vain, pour donner à son administration plus d'ensemble et d'homogénéité, avait-il modifié à plusieurs reprises la composition du cabinet, où Fox avait enfin repris place. Ces changements successifs, effets non équivoques d'un sentiment d'impuissance et de malaise, ne lui donnèrent pas la force dont il avait besoin pour tenir tête à une opposition sans cesse croissante. Les whigs, en voyant exclure, l'un après l'autre, des affaires leurs chefs les plus éminents, commençaient à craindre que le pouvoir ne leur échappât tout à fait, et sous le patronage du duc de Cumberland, leur constant protecteur, ils s'organisaient pour combattre le ministère. Le duc de Newcastle, déjà fatigué de sa retraite, cherchait dans des intrigues compliquées un moyen de rendre à sa vieillesse l'activité qui était devenue pour lui une condition d'existence; rompant avec toutes lès traditions de sa longue carrière, ce courtisan assidu, ce serviteur docile de tous les systèmes

ministériels auxquels l'Angleterre avait été soumise depuis quarante ans, s'alliait pour la première fois au parti de l'opposition, de la liberté, et portait dans ce tardif noviciat une ardeur factieuse qui surprenait étrangement ses amis comme ses ennemis. Pitt, maître absolu de la Cité, où il venait de faire élire un maire à sa dévotion, soulevait l'opinion contre la marche suivie par le gouvernement. Le ministère était hautement accusé d'avoir terminé une guerre glorieuse par un traité déshonorant dans lequel on voulait voir l'œuvre de la corruption. Les retranchements de dépenses qu'il avait dû opérer, après la paix, dans un but d'économie, les nouveaux impôts qu'il avait créés pour rétablir l'équilibre dans les finances, augmentaient le mécontentement de ceux-là même qui avaient voulu la guerre, dont ces rigoureuses mesures étaient la conséquence forcée. Enfin le grand grief qui planait par-dessus tous les autres, c'était l'influence d'un favori odieux aux grandes familles parce qu'il encourageait dans le roi la volonté de secouer leur joug, odieux au peuple par sa qualité d'Écossais, par ses préférences vraies ou supposées pour les *Bretons du nord*, que les *Bretons du midi* ne s'étaient pas encore habitués à considérer comme des compatriotes.

C'est à cette époque qu'on vit s'opérer une modification remarquable dans la physionomie des partis. Depuis longtemps, je l'ai déjà dit, il n'y avait plus en Angleterre de luttes sérieuses d'opinions et de principes, et les partis n'étaient plus que des agrégations de familles puissantes luttant les unes contre les autres pour s'arracher le pouvoir, sans autre drapeau, sans autre point de ralliement, que quelque question de circonstance, sur laquelle même on les voyait souvent varier, suivant les vicissitudes de leur position. Trop fortes contre la royauté pour avoir besoin des secours dangereux de la multitude, elles dédaignaient de flatter ses passions, et Pitt lui-même, en faisant appel à l'exaltation du sentiment national, s'abstenait de provoquer les instincts de liberté démocratique. Lorsque l'anéantissement du parti jacobite eut achevé d'affermir le trône, les choses changèrent d'aspect. George III aspirait sans déguisement à étendre sa prérogative, à briser les entraves dans lesquelles une oligarchie impérieuse avait enchaîné ses deux prédécesseurs; pour déjouer cette tentative, l'aristocratie comprit la nécessité de se ménager des auxiliaires. Elle chercha à s'assurer la faveur du peuple, en prenant, comme à d'autres époques, la défense de la liberté et des droits de la nation; elle saisit, elle fit naître les occasions d'engager le combat sur ce nouveau terrain. Sans doute, sous ces apparences nouvelles et grandioses, c'était encore d'intérêts bien étroits, bien personnels qu'il s'agissait; mais le peuple prenait naturellement au sérieux ce qui n'était qu'un prétexte pour ses nobles agitateurs, et l'expérience de tous les temps a prouvé qu'on ne remue jamais certaines idées sans s'exposer à les faire passer un peu plus tard dans l'ordre des faits.

On revenait donc insensiblement à la lutte primitive des whigs et des tories, des partisans de la liberté et des partisans de la prérogative, lutte moins dangereuse cette fois, parce qu'elle devait se renfermer dans les limites que lui assignaient les principes mieux définis de la constitution. Ce qui est curieux, c'est que le moment où se reformèrent en effet les deux grands partis dont les noms seuls avaient survécu depuis un demi-siècle est précisément celui où ces noms disparurent momentanément du langage habituel, comme si, dans la confusion des derniers temps, ils eussent à tel point perdu leur signification propre, qu'il fût devenu impossible de s'en servir pour désigner clairement des réalités distinctes. Pendant plusieurs années, au lieu de whigs et de tories, on n'entendit presque plus parler que de

patriotes et d'*amis du roi.* Le chef des *amis du roi,* lord Bute, était peu en état de lutter avec succès contre la formidable opposition dont les rangs grossissaient à chaque instant. Dépourvu également des grands talents, de la haute ambition de Pitt, et de l'esprit d'intrigue, de l'infatigable ténacité du duc de Newcastle, désespérant tout à la fois de tenir tête à ses adversaires et de maintenir l'union parmi les membres du cabinet, craignant peut-être que son extrême impopularité ne finît par compromettre le roi lui-même, il se décida, au moment où l'on s'y attendait le moins, à se retirer des affaires. Il n'y avait pas encore onze mois qu'il avait succédé au duc de Newcastle dans les fonctions de premier ministre. Son seul but en prenant le pouvoir, affecta-t-il de dire, avait été de donner la paix à l'Angleterre; ce but était atteint (8 avril 1763).

George Grenville le remplaça en qualité de premier lord de la trésorerie, et fut nommé en même temps chancelier de l'échiquier. Homme d'intelligence et de courage, d'une grande intégrité, vieilli dans le travail et la pratique des affaires, il était fait pour figurer utilement parmi les membres principaux de l'administration; mais il manquait de la hauteur de vues et de caractère nécessaire pour la diriger. Ce qui semble prouver que l'opinion publique ne le jugeait pas au niveau de sa situation, c'est que le ministère dont il était le chef est appelé historiquement le *ministère du duc de Bedford,* parce que ce seigneur, d'une capacité médiocre, mais puissant parmi les whigs par son rang et sa fortune, y entra, bien qu'assez tardivement, avec le titre de président du conseil. Ce ministère, en butte aux violentes hostilités de Pitt et de ses amis, qui portaient à George Grenville toute la haine qu'on porte à un transfuge, se trouva dès l'abord dans cette pénible situation, que, sans posséder la confiance du roi, il fut considéré par le public comme un instrument de la cour, comme l'organe complaisant de lord Bute, plus puissant, disait-on, dans sa retraite apparente qu'il ne l'avait jamais été dans ses fonctions ministérielles. On affirmait, et les hommes les plus éclairés le croyaient alors, que, d'accord avec la princesse douairière de Galles, il dirigeait secrètement, dans une pensée contraire à toute liberté, les résolutions du roi et de ses conseillers officiels. Vainement lord Bute et le roi lui-même protestaient-ils, en toute occasion, contre ces assertions tant répétées; vainement, pour éviter d'y donner lieu, cessèrent-ils bientôt de se voir. La croyance à cette influence mystérieuse résista à toutes les dénégations; elle survécut au ministère de George Grenville, et pesa successivement pendant bien des années sur tous ceux qui lui succédèrent, alors même qu'ils étaient composés des hommes les plus ouvertement hostiles à cette influence prétendue, de *patriotes* qui, après s'être évertués à la combattre, après avoir contribué plus que personne à propager la conviction de son existence, étaient tout surpris de se voir, à leur tour, accusés de la subir.

Deux tristes souvenirs sont restés attachés à l'administration de George Grenville. C'est en cédant, malgré lui, à la malheureuse idée qu'avait conçue le roi de soumettre les colonies américaines à l'impôt du timbre sans le consentement de leurs chambres législatives, qu'il amena ces premiers troubles d'où devait sortir, dix ans plus tard, leur insurrection et leur indépendance; c'est en dirigeant contre un odieux libelliste, le trop fameux Wilkes, des poursuites maladroites et peut-être illégales, qu'il livra pour plusieurs années Londres et la Grande-Bretagne à une effervescence démagogique inconnue depuis longtemps dans ce pays. Le grand tort du gouvernement dans cette déplorable affaire, c'était d'avoir, en quelque sorte, lié la cause de Wilkes à celle de certains principes de droit et de liberté

que des hommes scrupuleux pouvaient se croire obligés de défendre, même dans la personne d'un champion aussi odieux. Lorsque la question fut portée devant le parlement, où le ministère obtint, non sans peine, une victoire vivement disputée, Pitt, à qui l'état de sa santé ne permettait pas alors de prendre part habituellement aux discussions, se fit porter à la chambre des communes pour défendre les principes ainsi compromis. En flétrissant l'irrégularité de la procédure dirigée contre Wilkes, il s'exprima d'ailleurs dans les termes de la plus vive indignation sur ce factieux personnage. Il le présenta comme un misérable dépourvu de tout sentiment généreux et élevé, voué à l'odieuse tâche de semer la division entre les sujets du roi, *blasphémateur de son Dieu, calomniateur de son prince, indigne d'appartenir à l'espèce humaine,* avec qui il eût rougi d'entretenir aucune relation, et dont la condamnation aurait été pour lui un sujet de joie, si elle eût été régulière, s'il n'eût pas fallu l'acheter au prix des garanties de la liberté. L'énergie de ce langage, justifié par le caractère infâme des écrits de Wilkes, fait d'autant plus d'honneur à Pitt, que ce libelliste jouissait alors d'une grande popularité, et que plusieurs membres marquants de l'opposition n'avaient pas honte d'entretenir avec lui des rapports qu'ils jugeaient favorables au succès de leurs projets. La grande âme de Pitt ne pouvait se prêter à de telles capitulations avec ce qu'il méprisait, et, dans l'horreur que Wilkes lui inspirait, il eût craint de s'avilir, soit en lui donnant la moindre marque de sympathie, soit même en se bornant envers lui à ces molles désapprobations que les chefs de parti laissent parfois tomber sur leurs auxiliaires trop ardents, comme pour éviter tout à la fois de décourager leur zèle et d'en accepter la responsabilité.

Pitt eut encore, quelques mois après, l'occasion de manifester d'une manière bien remarquable le sentiment qui lui avait dicté ces paroles sévères. Un ecclésiastique de province, qui, à ce qu'il paraît, n'avait qu'une connaissance très-incomplète des dispositions des partis et des hommes d'état, lui avait écrit, comme au protecteur de Wilkes, pour lui offrir de faire élire son protégé membre de la chambre des communes par un bourg dont il prétendait pouvoir disposer, et pour solliciter la permission de lui dédier un livre consacré à démontrer les avantages de la rupture de l'union entre l'Angleterre et l'Écosse, thème favori du journal de Wilkes. Pitt, dans une réponse où son irritation lui permit à peine d'observer les formes polies qui lui étaient habituelles, protesta avec indignation contre la liaison étrange qu'on lui supposait, repoussa la pensée de séparer les deux parties de la Grande-Bretagne comme ne pouvant convenir qu'aux vues de la France, et autorisa son correspondant à donner à cette déclaration non équivoque toute la publicité possible.

Cependant le ministère, déconsidéré par ses fautes et atteint d'une impopularité toujours croissante, était d'autant plus ébranlé, que, comme je l'ai dit, il ne possédait pas la confiance du roi. Il était à peine formé, que ce monarque, le jugeant hors d'état de faire face aux difficultés de la situation, avait eu l'idée de le renverser et de rappeler Pitt aux affaires. Ce qui est étrange, c'est que lord Bute, qui alors ne s'était pas encore éloigné de la cour, lord Bute, que le public prenait pour le mentor et l'appui secret de George Grenville, fut l'intermédiaire de cette tentative, dernier acte incontestable de son influence. Pitt, après avoir conféré avec lui, fut admis deux fois en présence du roi. Les premières explications échangées entre le souverain et l'ancien ministre parurent d'abord promettre un prompt arrangement; mais bientôt des difficultés s'élevèrent. Pitt, d'accord avec lord Temple et aussi avec

le duc de Newcastle, dont il s'était un moment rapproché, exigeait un changement absolu de cabinet et la restauration de l'oligarchie des grandes familles whigs. Le roi se refusait à sacrifier entièrement ceux dont il avait, en dernier lieu, accepté les services, et il insistait surtout pour que George Grenville, qui avait peu de fortune, ne fût pas, en cessant d'être le chef du ministère, exclu de toutes fonctions publiques, pour qu'on lui donnât au moins l'emploi lucratif de payeur général de l'armée. « Ce pauvre Grenville est votre parent, dit-il à Pitt avec une affectueuse bonhomie, vous l'aimiez autrefois! » Pitt fut inflexible. On ne put s'entendre non plus sur le choix du chef titulaire du nouveau cabinet. Le roi, fatigué de cette lutte opiniâtre, mit fin à la négociation en déclarant qu'il voyait bien qu'on n'arriverait à aucun résultat, que son honneur était engagé, et qu'il ne céderait pas. Pitt, qui s'était flatté de l'espoir d'un autre dénoûment, se persuada et persuada au public que c'était aux conseils de lord Bute qu'il fallait attribuer cette rupture.

Le cabinet fut donc maintenu par l'impossibilité où le roi se trouva de le remplacer, mais il est facile de concevoir que cette tentative malheureuse n'avait pas rendu plus cordiales et plus intimes les relations du prince avec ses conseillers. Ce cabinet avait pris, d'ailleurs, à l'égard du roi, surtout depuis qu'il comptait parmi ses membres le duc de Bedford, homme faible et irascible tout à la fois, une attitude qui, tôt ou tard, devait amener une collision. Hors d'état de dominer les questions vraiment majeures, celles où il eût été honorable autant qu'utile de savoir rester les maîtres, les ministres, comme pour s'en venger et se faire illusion sur leur impuissance, contrariaient avec affectation la volonté royale dans les détails secondaires et personnels, portaient même dans cette résistance des formes très-peu respectueuses, se plaignaient hautement d'une influence occulte qu'ils ne pouvaient écarter, et faisaient sans cesse apparaître, comme dernier argument, la menace de leur démission.

George III, profondément irrité, se contenait pourtant. Une circonstance qui blessa vivement ses sentiments intimes acheva de lui faire perdre patience. A la suite d'une maladie assez grave dont il fut temporairement atteint, le ministère crut devoir proposer au parlement un bill qui réglait le mode de formation de la régence chargée de gouverner le royaume dans le cas où cette maladie viendrait à se renouveler et à se prolonger. Ce bill était rédigé de telle sorte que la princesse douairière de Galles n'était pas comprise parmi les personnes éventuellement appelées à la régence. La chambre des communes signala et répara cette omission. Malgré les explications embarrassées des ministres, le roi, qui aimait beaucoup sa mère, ne leur pardonna pas ce procédé. Il chargea le duc de Cumberland d'ouvrir avec Pitt et avec lord Temple une nouvelle négociation qui, après de longs pourparlers, échoua comme la précédente et pour le même motif, parce que ces deux hommes d'état, non contents d'exiger l'annulation d'actes impopulaires, à laquelle le roi consentait sans difficulté, voulaient composer exclusivement le cabinet d'hommes appartenant à la fraction des whigs dont ils étaient les chefs. Par suite de leur refus, le roi retomba sous le joug qu'il n'avait fait que rendre plus pesant en essayant de le secouer, et se vit contraint d'accorder à ses ministres l'éloignement de quelques hauts fonctionnaires qui leur étaient suspects comme partisans de lord Bute, particulièrement celui de Fox, élevé peu auparavant à la pairie sous le titre de lord Holland.

Ce fut là le dernier triomphe de George Grenville et du duc de Bedford. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que George III, de plus en plus exaspéré

contre eux, se mit directement en relation avec Pitt et lord Temple, espérant, par son intervention personnelle, les disposer plus facilement à accepter ses offres. Cette nouvelle tentative n'ayant pas obtenu plus de succès que toutes celles qui avaient eu lieu précédemment, le roi résolut de s'adresser à une autre portion de l'ancien parti whig, à celle qui avait toujours montré le plus de modération dans son opposition. Elle avait pour principal représentant dans la chambre des lords le marquis de Rockingham, un de ces hommes qui, par la noblesse de leur caractère, l'élévation de leur esprit, leurs lumières et même la distinction de leurs talents, honorent les partis dans lesquels ils figurent, et, sans avoir toute l'énergie nécessaire pour en devenir véritablement les chefs, savent s'y créer un grand ascendant. C'est à lui et au duc de Newcastle que le duc de Cumberland porta les propositions royales. On les accueillit, et le ministère de George Grenville put enfin être remplacé. Le marquis de Rockingham prit, comme premier lord de la trésorerie, la direction du nouveau cabinet; le duc de Newcastle, à qui son grand âge ne permettait plus des fonctions bien actives, devint lord du sceau privé; le duc de Grafton et le général Conway secrétaires d'état, lord Northington chancelier.

Composé en majorité d'hommes justement honorés et dont on ne pouvait suspecter l'attachement aux libertés publiques, formé, sinon avec le concours, du moins, jusqu'à un certain point, avec l'assentiment de Pitt, ce ministère se présentait sous un aspect assez favorable, mais il manquait de force vitale. Ses membres étaient peu unis, aucun d'eux n'avait la supériorité nécessaire pour le faire marcher d'accord, et la mort du duc de Cumberland ne tarda pas à préparer la dissolution d'une combinaison dont il était presque le seul lien. J'ajouterai que, dans l'état de l'opinion, depuis longtemps habituée à considérer le retour de Pitt au pouvoir comme le seul moyen de tirer l'Angleterre de la fâcheuse situation où sa retraite l'avait peu à peu fait tomber, tout ministère dans lequel il n'entrait pas n'avait que bien peu de chances de durée. Pitt d'ailleurs, sans combattre une administration qui s'efforçait, par tous les moyens, de gagner ses bonnes grâces, avait bien soin d'établir qu'il ne donnait pas une entière approbation à la politique du marquis de Rockingham et de ses collègues. Le jour même où le parlement se réunit, peu de mois après leur avénement, il prit la parole dans la discussion de l'adresse. Il s'exprima sur leur compte en termes de bienveillance et de haute estime; mais il ne dissimula pas qu'il ne pouvait leur accorder une confiance absolue, parce qu'il croyait apercevoir encore dans leur marche des traces d'une influence occulte. « Je les prie de me pardonner, ajouta-t-il; la confiance est un fruit de la jeunesse, et cet âge est depuis longtemps passé pour moi. » Il fut moins courtois pour le ministère précédent, dont il qualifia les actes avec une extrême dureté. Il stigmatisa la prétention de soumettre les colonies à l'impôt du timbre, ou à tout autre impôt non voté par elles, comme une violation flagrante d'un droit inhérent à tout sujet anglais. Il posa en principe, que les colons n'étant pas représentés dans le parlement, le parlement n'était pas autorisé à les taxer, bien qu'il possédât à leur égard la plénitude de la souveraineté et du pouvoir législatif, y compris le droit de régler leur navigation et leur commerce. Loin de blâmer la résistance des Américains, il déclara audacieusement qu'il s'en réjouissait, qu'il n'aurait pas vu sans douleur trois millions d'hommes assez complétement morts à tout sentiment de liberté pour subir volontairement l'esclavage. Il manifesta l'opinion que les forces de la Grande-Bretagne luttant pour une bonne cause suffiraient pour réduire en atomes les colonies insurgées, mais que, contre les colonies

défendant une cause aussi sacrée, le succès serait douteux, et que l'Amérique dût-elle succomber, comme Samson embrassant les colonnes du temple, elle entraînerait dans sa chute l'édifice même de la constitution. Il demanda si le moment où toute la maison de Bourbon venait, par le pacte de famille, de s'unir contre la Grande-Bretagne était celui où le cabinet de Londres pouvait penser à affronter les chances d'une véritable guerre civile? « Il faut, dit-il enfin, il faut que l'acte du timbre soit rappelé absolument, totalement, sans retard; mais l'acte qui l'abolira doit en même temps proclamer, dans les termes les plus explicites et les moins équivoques, la souveraineté de la métropole sur ses colonies. »

Ce discours a cela de remarquable, qu'il résume en quelque sorte tous ceux que Pitt a prononcés depuis sur la question américaine. Sous un autre rapport encore, il mérite de fixer l'attention; on y trouve une allusion et même une adhésion bien formelle à ces vœux de réforme électorale qui devaient un peu plus tard se révéler avec tant d'énergie. Pitt, parlant de certains bourgs où l'élection était devenue purement nominale, n'hésita pas à dire que c'était là la *partie pourrie* de la constitution, qu'avant un siècle elle aurait certainement disparu, que, si elle ne tombait pas d'elle-même, il faudrait l'amputer, et que, quant à lui, il désirait l'extension à un plus grand nombre de personnes du droit précieux de se faire représenter dans le parlement.

L'impôt du timbre fut rapporté, et les colonies rentrèrent pour quelques instants dans une apparente tranquillité; mais ni cette sage mesure, ni d'autres actes également populaires, ne purent donner au cabinet la force qui lui manquait. Sans le servir beaucoup auprès des amis de la liberté, qui, dans leur enthousiasme pour Pitt, considéraient comme autant d'intrus ceux qui détenaient le pouvoir dont il continuait à être exclu, ces actes eurent pour effet de nuire à leurs auteurs dans l'esprit de George III, si jaloux de sa prérogative. Le ministère augmenta encore ce mécontentement en négligeant de demander à la chambre des communes un surcroît de dotation en faveur des jeunes frères du roi.

La situation du pays était réellement grave. L'état incertain des colonies, en inquiétant tous les esprits, paralysait l'industrie et le commerce. Un grand nombre d'ouvriers se trouvaient sans emploi, et l'extrême cherté des vivres ajoutait à leur détresse. Ce n'était pas un ministère chancelant qui pouvait, par le rétablissement de la confiance, guérir de telles plaies. Le marquis de Rockingham le sentait parfaitement. Déjà, d'accord avec le roi, il avait fait des démarches auprès de Pitt pour le décider à entrer dans le cabinet et à lui communiquer ainsi la force morale dont il était investi; mais la manière dont ces avances avaient été reçues avait dû donner la conviction qu'il ne convenait pas au grand orateur de prendre place dans un ministère déjà à moitié usé. Le découragement qui avait atteint le premier ministre ne tarda pas à gagner quelques-uns de ses principaux collègues. Le duc de Grafton, secrétaire d'état, et le chancelier, lord Northington, donnèrent successivement leur démission en déclarant au roi que le seul parti à prendre était de se mettre purement et simplement entre les mains de celui que l'opinion appelait à la dictature. Dans l'impossibilité de leur trouver des successeurs, il fallut bien suivre ce conseil : le marquis de Rockingham se démit aussi de ses fonctions, et Pitt reçut du roi l'autorisation de composer un cabinet dont il désignerait à son gré tous les membres (juillet 1766).

III.

Ici commence, dans la vie de ce grand homme, une période que ses admirateurs voudraient en retrancher, et dont au surplus toutes les circonstances ne sont pas parfaitement éclaircies. En même temps que Pitt, le roi avait fait appeler lord Temple, depuis si longtemps lié à la fortune politique du grand orateur, que rien ne semblait pouvoir les séparer. Cette intimité avait pourtant, depuis peu, reçu quelque atteinte. Dans la dernière tentative d'organisation d'un ministère qu'ils avaient faite sans succès quelque temps auparavant, ils ne s'étaient pas trouvés d'accord; Pitt s'était montré plus disposé que son beau-frère à tenir compte des répugnances et des préférences du roi. Lord Temple, d'ailleurs, s'était réconcilié avec George Grenville, contre qui, au contraire, Pitt continuait à nourrir un implacable ressentiment. Pitt cependant, ne voulant pas pour lui-même le titre de chef du cabinet, offrit à lord Temple les fonctions de premier lord de la trésorerie; malheureusement celui-ci put bientôt s'apercevoir de tout ce qu'il y avait d'illusoire dans la présidence apparente qu'on lui proposait. Sincèrement et complétement dévoué au parti avec lequel il avait marché jusqu'alors, il entrait dans sa pensée de donner à son propre avénement le caractère du triomphe de ce parti. Il n'exigea pourtant pas le retour aux affaires de George Grenville, et ce fut sans aucune condition qu'il promit le concours de cet ancien ministre; mais au prix de cette concession, il se crut en droit de demander l'admission, dans le nouveau cabinet, de plusieurs de ses amis. Pitt avait de tout autres vues; il voulait fonder l'administration qu'il allait diriger sur une coalition de tous les partis, à l'exclusion de George Grenville et du duc de Newcastle, objets en ce moment de son aversion particulière; il voulait, d'accord en cela avec le roi, faire entrer dans cette administration un assez grand nombre de membres du ministère précédent. Ce plan n'était pas compatible avec celui de lord Temple, qui, voyant successivement repousser tous ses candidats, déclara qu'il ne lui était pas possible d'accepter à de pareilles conditions la responsabilité du pouvoir, que, lorsqu'on l'y avait appelé avec Pitt, il avait cru y être admis sur un pied d'égalité, et que, puisqu'il n'en était pas ainsi, il ne lui restait qu'à se retirer.

La rupture fut complète. Pitt fit assez peu d'efforts pour la prévenir. Peut-être n'en fut-il pas très-contrarié, peut-être l'éloignement d'un homme trop considérable pour qu'il n'eût pas à compter avec lui lui parut-il un événement heureux. Ce qui est certain, c'est qu'il ne sembla pas comprendre d'abord ce qu'il perdait en se séparant d'un tel auxiliaire. Toutefois, l'illusion ne dut pas être de longue durée. Il se trouvait maintenant presque entièrement isolé de cette brillante phalange avec laquelle il était entré trente ans auparavant dans la carrière parlementaire, et dont un seul membre, James Grenville, restait encore lié avec lui. Jusqu'à cette époque, réservant pour les affaires et pour les luttes de tribune ses puissantes facultés, c'était sur lord Temple qu'il avait pris l'habitude de se reposer du soin de négocier avec les individus, de ménager les transactions, de préparer les coalitions et les rapprochements, si fréquents à cette époque. Privé tout à coup d'un aussi utile collaborateur, il dut se charger lui-même de cette tâche si délicate et si difficile en elle-même, plus difficile encore pour un esprit altier comme le

sien, que des souffrances presque continuelles rendaient de jour en jour plus impatient de toute contradiction.

Je crois devoir avertir que les détails dans lesquels je vais entrer sur la suite des négociations engagées pour la formation d'un nouveau ministère ont été puisés dans les versions répandues par les hommes avec lesquels Pitt était alors en opposition. On est donc fondé à n'accepter qu'avec une certaine réserve l'exactitude, sinon des faits en eux-mêmes, au moins du point de vue sous lequel ils sont présentés, et de la pensée, des intentions attribuées aux divers acteurs. Cependant, à défaut d'informations plus authentiques, je ne puis me dispenser de reproduire des assertions qui ont au fond un assez grand air de vraisemblance.

Pitt, dans un sentiment exagéré de confiance, s'était persuadé que tous ceux à qui il voudrait bien faire des propositions les accepteraient avec empressement. A son grand étonnement, il éprouva des refus, et quelques-uns des membres de l'administration du marquis de Rockingham ne consentirent pas à devenir les collègues de son successeur. Il dut alors modifier ses premiers plans : il sollicita le concours d'un des personnages que lord Temple lui avait proposés et qu'il avait exclus, de lord Gower, qui à son tour refusa des offres trop tardives pour ne pas être presque blessantes. De plus en plus déconcerté, il alla frapper à la porte du marquis de Rockingham lui-même, à qui il n'avait pas voulu s'associer lorsque cet homme d'état l'en avait supplié; comme il eût dû s'y attendre, lord Rockingham refusa de le voir. Il est facile de comprendre ce que l'orgueil de Pitt devait souffrir pendant ces pénibles épreuves. Même au milieu de l'espèce d'abaissement auquel la nécessité le réduisait, cet orgueil se faisait jour, dit-on, d'une manière bien originale, dans le langage qu'il tenait aux hommes dont il sollicitait la coopération. On eût pu croire qu'il voulait cacher sous l'apparence du dédain et de la bravade l'humiliation qu'il éprouvait : à l'un, il faisait dire qu'il ne tenait qu'à lui d'avoir un emploi ; à un autre, que tel poste était encore vacant; à un troisième, qu'il pouvait prendre ou ne pas prendre, selon que cela lui conviendrait, tel département ministériel. Enfin, l'œuvre si péniblement élaborée de la formation du cabinet s'acheva pourtant. Le duc de Grafton, qui, par sa défection, avait déterminé la retraite de lord Rockingham, fut en récompense porté à la tête de la trésorerie ; le général Conway fut maintenu dans ses fonctions de secrétaire d'état, et eut lord Shelburne pour collègue; lord Camden, ami particulier de Pitt, devint chancelier, et lord Northington, chancelier du précédent cabinet qu'il avait abandonné comme le duc de Grafton, fut nommé président du conseil. L'ambitieux et brillant Charles Townshend, en qualité de chancelier de l'échiquier, prit la direction du parti ministériel dans la chambre des communes. Lord Granby eut le commandement en chef de l'armée. Enfin, Pitt, n'acceptant pour lui-même que le titre à peu près sans fonctions de gardien du sceau privé, réserva toute l'activité de son esprit et ce qui lui restait de forces physiques pour surveiller, animer et diriger l'ensemble du gouvernement. Comme un de ces usages dont on ne se départ jamais en Angleterre attache la pairie au titre qu'il se faisait ainsi donner, il consentit, ce qu'il n'avait pas voulu quelques années auparavant, à quitter la chambre des communes, et à partir de ce moment c'est sous le titre de comte de Chatham qu'il figure dans l'histoire.

Ces arrangements excitèrent dans le public une inexprimable surprise. On ne pouvait se rendre compte d'une combinaison qui réunissait à l'improviste, et sans que rien y eût préparé les esprits, des hommes appartenant aux opinions les plus

diverses, des hommes qui, jusqu'alors, n'avaient eu les uns avec les autres aucune relation. Ce qui ne causait pas un moindre étonnement, c'était la résolution prise par le grand orateur des communes d'abandonner le théâtre de sa gloire et de sa puissance pour se laisser reléguer dans une chambre où il ne pouvait trouver les mêmes éléments de succès. Vainement alléguait-il les progrès de l'âge et des infirmités qui le rendaient peu propre aux fatigues des luttes journalières de la chambre basse. Cette explication paraissait peu naturelle de la part de celui qui se chargeait du gouvernement de l'état. Lord Chesterfield peint très-vivement, dans une de ses lettres, ce mouvement de l'opinion publique : « On est confondu, dit-il, de cette détermination dont on ne peut se rendre compte. Il est inouï, je crois, qu'un homme dans la plénitude de sa puissance, au moment même où son ambition venait d'obtenir le triomphe le plus complet, ait quitté la chambre qui lui avait procuré cette puissance, et qui seule pouvait lui en assurer le maintien, pour se retirer dans l'hôpital des incurables, la chambre des pairs. » Ce dernier trait est remarquable en ce qu'il prouve que l'idée d'appliquer à la pairie cette dédaigneuse qualification n'est pas née en France et de nos jours. Il ne faut pourtant pas en conclure que, du temps de lord Chesterfield, les pairs de la Grande-Bretagne eussent perdu leur ascendant : cet ascendant était peut-être plus grand que jamais ; mais ils l'exerçaient indirectement, ils le déguisaient jusqu'à un certain point, et le rendaient populaire en envoyant leurs puînés et leurs protégés siéger dans l'autre chambre, dont la composition élective, bien que soumise de fait aux grandes influences territoriales, simulait une démocratie bien éloignée encore à cette époque de son avénement réel.

L'opinion était mécontente. Malgré tous les efforts de lord Chatham pour justifier sa conduite, il se voyait à son tour accusé d'avoir subi, comme ses devanciers, l'influence occulte de lord Bute. Il est vrai qu'il fournit un merveilleux prétexte à cette banale imputation en consentant, sur la demande du roi, à rétablir le frère de l'ancien favori dans un emploi important que lui avait ôté le ministère de George Grenville. C'était ainsi, d'ailleurs, qu'on s'expliquait sa rupture avec lord Temple, plus fidèle, disait-on, à ses principes et à son parti ; c'était ainsi qu'on s'expliquait l'acceptation d'une pairie qui devait le soustraire à l'embarras de renier ses antécédents et de répondre aux reproches d'apostasie dans la chambre même où il avait toujours siégé. Ces accusations, développées dans une multitude de journaux et de pamphlets dont les plus mordants émanaient d'un homme illustre depuis, de Burke, qui venait alors de commencer sa carrière comme secrétaire du marquis de Rockingham, produisirent un grand effet. Elles portèrent une telle atteinte à la popularité de lord Chatham, que le conseil de la Cité, animé jusqu'alors pour lui d'un dévouement presque fanatique, rejeta à plusieurs reprises la proposition de le féliciter sur son retour au pouvoir. Sans admettre ce qu'il y avait d'injuste et d'exagéré dans ces inculpations, on doit reconnaître qu'il s'était opéré un rapprochement assez remarquable entre la politique personnelle du roi, constamment dirigée vers la destruction de l'oligarchie des grandes familles whigs, et celle de lord Chatham, mécontent alors d'une partie de ces familles et naturellement porté à désirer l'abaissement d'influences qui ne lui apparaissaient plus que comme de fâcheux obstacles. Ce rapprochement ressort d'une manière bien évidente des termes mêmes de la lettre que le roi écrivit au nouveau lord pour l'inviter à venir recevoir de ses mains le sceau privé, dont la garde lui était confiée : « Je sais, y était-il dit, que le comte de Chatham m'aidera de toutes ses forces à éteindre

les distinctions de partis et à rétablir cette subordination envers le gouvernement, qui peut seule préserver la liberté, ce bien inestimable, du danger de dégénérer en licence. »

Cependant lord Chatham, poursuivi par le glorieux souvenir de son premier ministère, crut pouvoir échapper au malaise de ces contentions domestiques en ouvrant de nouveau à l'Angleterre la carrière de la politique extérieure. Il fit proposer au grand Frédéric, qui lui avait toujours témoigné autant de sympathie que d'admiration, de travailler conjointement à former une confédération du nord, dans laquelle l'Angleterre, la Prusse, la Russie et les autres puissances qu'elles pourraient y engager s'uniraient pour balancer l'alliance des souverains de la maison de Bourbon. Frédéric, mécontent du cabinet de Londres, à qui il ne pouvait pardonner de l'avoir abandonné à la fin de la guerre de sept ans, reçut cette proposition avec une extrême froideur, et profita de l'occasion qu'on lui offrait pour rappeler ses griefs. Il ne dissimula pas, d'ailleurs, qu'il lui paraissait bien difficile d'entrer dans un concert de quelque portée avec un gouvernement qui, par l'effet des changements continuels d'administration, ne présentait aucune garantie de stabilité et de persistance dans ses projets. L'agent britannique ayant répondu que cette mobilité était arrivée à son terme par l'avénement d'un ministre également cher au roi et à la nation, Frédéric répliqua que les renseignements qui lui parvenaient présentaient les choses sous un tout autre aspect. « Je crains bien, ajouta-t-il, que mon ami ne se soit fait beaucoup de tort en acceptant la pairie. » La négociation n'alla pas plus loin.

La situation intérieure de l'Angleterre semblait peu faite, en réalité, pour inspirer confiance dans la force de son gouvernement. L'extrême cherté des grains, les bruits d'accaparement et de monopole que cet état de choses ne manque jamais de susciter, entretenaient dans le peuple une fermentation dangereuse. Il éclata sur plusieurs points des troubles graves. Pour apaiser les esprits plus encore peut-être que pour arrêter les progrès de la disette, le ministère se décida à prohiber l'exportation du blé. Cette mesure, prise en l'absence des chambres et par conséquent sans leur participation, dépassait incontestablement les limites régulières du pouvoir royal ; mais, justifiée par la force des circonstances, elle n'eût été pour le cabinet le principe d'aucun embarras sérieux, si, lors de la réunion du parlement, quelques-uns des ministres n'eussent eu l'idée malheureuse de la défendre au moyen d'arguments tout différents. Ils crurent devoir alléguer un prétendu droit discrétionnaire inhérent à la couronne, et qui aurait dispensé les dépositaires de son pouvoir de la nécessité d'obtenir un bill d'indemnité. Tel fut le terrain sur lequel se plaça lord Chatham parlant pour la première fois (novembre 1766) devant la chambre des lords. Il fut vigoureusement combattu par lord Temple et lord Lyttleton, par lord Mansfield, le savant jurisconsulte, le défenseur habituel et parfois exagéré de la prérogative royale. Les rôles étaient étrangement intervertis dans ce débat. La conduite de lord Chatham était singulière. On pouvait s'étonner de le voir si gratuitement, si inutilement, prendre la défense d'un principe qui, à d'autres époques, avait tant égaré et compromis la royauté, et qui, même dans son application la plus modérée, devait être au moins suspect aux amis des libertés publiques. Il en résulta que le bill d'indemnité voté par les chambres devint une sorte d'échec pour les ministres, qui prétendaient ne pas en avoir besoin. Ce ne fut ni le seul ni le plus grave qu'ils éprouvèrent. La chambre des communes, par un vote fort inattendu, et qui fut généralement considéré comme la preuve que le ca-

binet n'y avait pas la majorité, réduisit d'un quart l'impôt territorial (février 1767).

Presque toutes les fractions du parti whig s'étaient réunies contre le cabinet. Lord Temple et George Grenville, le marquis de Rockingham et ses amis, ceux du duc de Newcastle, ceux du duc de Bedford, formaient une coalition à laquelle il n'était pas probable qu'on pût longtemps résister. Lord Chatham voulut essayer de la dissoudre. Il ne semblait pas qu'avec quelque adresse il dût lui être bien difficile d'y réussir; mais le peu de souplesse de son caractère, l'irritabilité de son humeur, l'embarras inextricable des engagements contradictoires où il se jeta quelquefois étourdiment, les obstacles imprévus que les préventions royales lui opposèrent en quelques circonstances, toutes ces causes et d'autres encore rendirent au moins infructueuses les tentatives auxquelles il se livra. S'il parvint à gagner en effet quelques individus, d'autres, et particulièrement le duc de Bedford, dont il avait un moment désarmé l'hostilité par des promesses qu'ensuite il ne put ou ne voulut pas tenir, se rejetèrent dans l'opposition avec un surcroît d'irritation et d'amertume. Dans son propre parti, lord Chatham s'aliéna plusieurs personnages considérables, qui, croyant avoir à se plaindre de ce que leurs prétentions ou leurs droits étaient sacrifiés au besoin de satisfaire les nouveaux venus, ne purent tolérer la hauteur dédaigneuse avec laquelle il repoussa leurs réclamations. Je ne m'arrêterai pas davantage à ces négociations impuissantes, dont les monotones et fastidieux détails remplissent les mémoires du temps; il suffira de dire qu'en résultat définitif elles affaiblirent moins l'opposition que le cabinet.

C'étaient là de tristes occupations pour le grand ministre qui, quelques années auparavant, agitait le monde, écrasait la France et l'Espagne, sauvait la Prusse de sa ruine, et portait l'Angleterre au faîte de la grandeur. Fatigué de ces luttes stériles et plus affecté qu'il ne voulait le paraître de la perte de sa popularité, sa santé ne put résister à de pareilles épreuves. Il tomba si gravement malade, que toute participation aux affaires lui devint absolument impossible. Retiré à la campagne, en proie à des attaques de goutte auxquelles se mêlaient, à ce qu'il paraît, des crises nerveuses d'une extrême violence, il resta pendant plus d'une année étranger à tout ce qui se faisait et à peu près invisible même pour les autres ministres. Dans les conjonctures graves et délicates qui se présentèrent à plusieurs reprises, le cabinet, dont il était l'âme, et qui, en s'abstenant de prendre son avis, eût également craint de s'égarer et de le blesser, s'efforçait vainement d'entrer en communication avec lui. Vainement le chef nominal de ce cabinet, le duc de Grafton, sollicitait un entretien de quelques minutes, absolument nécessaire, disait-il, pour assurer la marche du gouvernement; la réponse invariable à ces instances, c'était un refus motivé sur le déplorable état de santé qui ne permettait pas à lord Chatham de recevoir son collègue. Dans un moment où les circonstances étaient devenues plus urgentes encore, il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle du roi pour triompher de cette résistance : il fallut que George III, qui, par des billets presque journaliers, ne cessait de témoigner à lord Chatham la confiance la plus absolue, et de faire à son dévouement de pathétiques appels, lui annonçât l'intention de se transporter près de son lit, afin d'entendre de sa bouche les conseils qu'il ne pouvait plus recevoir de lui par l'intermédiaire de ses autres ministres. Pour prévenir la visite royale, il accorda enfin au premier lord de la trésorerie une audience qui, comme on le pense bien, ne produisit pas de grands résultats. Ainsi livrés à eux-mêmes et affaiblis par plusieurs défections, les ministres s'épuisaient en vains efforts pour attirer à eux quelques-uns des opposants. Ceux-ci se tenaient étroite-

ment unis. Si de part et d'autre on était assez porté à transiger sur les principes, on l'était beaucoup moins à tomber d'accord sur le partage des emplois. Il n'était pas possible de faire une part à toutes les ambitions : aussi les négociations ouvertes avec le marquis de Rockingham ne tardèrent-elles pas à être rompues.

Dans ce cabinet dépourvu d'énergie et d'homogénéité, il y avait pourtant un ministre actif, ambitieux, doué de grands talents, qui, au lieu de s'effrayer comme les autres de l'abandon où les laissait la maladie de lord Chatham, s'en applaudissait, suivant toute apparence, parce que l'absence de ce grand homme ouvrait un libre champ à ses projets : je veux parler de Charles Townshend, chancelier de l'échiquier, dont l'éloquence, au témoignage de Burke, semblait devoir surpasser un jour celle de Chatham lui-même. Aspirant presque ouvertement à le remplacer, c'était en flattant les principes et les vues personnelles du roi qu'il comptait y parvenir. Dans cette pensée, il avait fait voter un bill qui imposait des droits sur l'importation dans les colonies américaines du thé et de plusieurs autres marchandises, ressuscitant ainsi la dangereuse querelle que le retrait de l'acte du timbre avait à peine commencé à calmer. Déjà Charles Townshend avait obtenu la pairie pour sa femme, il avait fait donner à son frère aîné la vice-royauté de l'Irlande, et il allait vraisemblablement former une nouvelle administration, lorsque (4 septembre 1767) la mort vint l'arrêter à l'entrée d'une carrière qui s'annonçait avec tant d'éclat. Il fut remplacé à l'échiquier par le célèbre lord North. D'autres modifications qui eurent lieu bientôt dans la composition du cabinet, en y introduisant quelques-uns des amis du duc de Bedford, le fortifièrent un peu et prolongèrent son existence, qui semblait sur le point de finir par épuisement.

Formé ainsi des déserteurs, et, à quelques exceptions près, des hommes médiocres de tous les partis, en butte aux attaques de deux oppositions dont l'une était dirigée par le froid et prudent George Grenville, tandis que l'autre avait pour interprète la fougueuse éloquence de Burke, le ministère retomba promptement dans une situation plus difficile que jamais. Le revenu public décroissait, le commerce était en proie aux convulsions d'une crise prolongée. Les colonies, révoltées contre le bill imprudent de Charles Townshend, étaient en scission presque complète avec la métropole. En Angleterre même, les émeutes se multipliaient. Wilkes, depuis longtemps réfugié sur le continent, venait de reparaître à Londres, au mépris des jugements qui le frappaient. Bravant un gouvernement faible qui n'avait su se déterminer ni à gagner sa facile vénalité ni à invoquer à temps contre lui l'action des lois, il enflammait le peuple par ses pamplets et ses discours incendiaires, il se faisait élire député au parlement.

Tout absorbée par ces tristes querelles, l'Angleterre avait cessé de peser dans la balance de la politique européenne. Elle laissait le gouvernement français prendre possession de la Corse, et le secrétaire d'état lord Shelburne, qui voulait s'y opposer, ne pouvant obtenir à cet effet l'assentiment de ses collègues, se voyait forcé de donner sa démission. Cependant lord Chatham était toujours membre de ce cabinet, dont les actes démentaient si complétement sa politique. Bien qu'il n'y prît depuis longtemps aucune part, et que l'opinion publique se complût à voir, dans sa retraite absolue, moins encore l'effet de la maladie que celui d'un dissentiment profond, les chefs du gouvernement attachaient toujours beaucoup de prix à conserver l'appui de son nom. On en avait vu un peu auparavant une preuve singulière. Il s'était présenté une de ces rares circonstances où l'intervention directe et personnelle du gardien du sceau privé est indispensablement requise. La santé de

lord Chatham ne lui permettant pas d'exercer cette intervention, six semaines s'écoulèrent en délibérations et en recherches sur les moyens d'y suppléer. On finit par s'arrêter à un bizarre expédient : lord Chatham donna sa démission, des commissaires furent nommés pour le remplacer, et, lorsqu'ils eurent accompli l'acte nécessaire, il fut de nouveau appelé à l'emploi dont il venait de se démettre.

Si l'on comprend sans peine l'intérêt qu'avaient les autres ministres à le conserver nominalement dans leurs rangs, on ne se rend pas aussi bien compte des motifs qui purent le déterminer à y rester si longtemps. Sans doute, il lui répugnait de terminer obscurément un second ministère qui devait faire un étrange contraste avec la gloire du premier. Il finit pourtant par sentir qu'en persistant à protéger de son nom des mesures qu'il n'approuvait pas, il en accepterait toute la responsabilité. Déjà très-mécontent des voies nouvelles où l'on venait d'entrer à l'égard des colonies, il ne put se résigner à la faiblesse qui tolérait l'agrandissement de la France. Sa démission (octobre 1768), à laquelle il donna pour motif l'état de sa santé, suivit de près celle de lord Shelburne. Comme le poste qu'il occupait n'avait d'autre importance que celle du titulaire, sa retraite n'amena aucun changement dans l'administration, et le public, qui s'y attendait depuis longtemps, y fit à peine quelque attention.

Rendu à la vie privée, lord Chatham s'abstint, pendant une session entière, de toute participation aux débats du parlement. Un repos absolu lui était nécessaire pour rétablir sa santé. Il profita d'ailleurs de ce loisir inaccoutumé pour se réconcilier non-seulement avec lord Temple, mais avec George Grenville, avec le marquis de Rockingham, avec tous les chefs marquants du parti whig. Ce parti, qui ne s'était détaché de lui qu'incomplétement et à regret, accueillit avec empressement le retour de son favori. Lorsqu'il reparut dans la lice parlementaire, il avait recouvré toute sa popularité.

Pendant l'année qui venait de s'écouler, d'importants incidents avaient encore aggravé la situation du pays. Les troubles des colonies avaient pris un caractère de plus en plus sérieux, qui avait donné lieu, dans les deux chambres, à de très-vifs débats. Le démagogue Wilkes ayant été, comme je l'ai déjà dit, élu membre de la chambre des communes, celle-ci avait annulé l'élection ; mais les électeurs l'avaient renouvelée à plusieurs reprises, en sorte que, pour mettre un terme à cette lutte, elle s'était décidée à considérer comme non avenus les votes donnés à ce factieux, et à recevoir au nombre de ses membres le candidat sur lequel s'étaient réunis les suffrages de la minorité. Cette résolution étrange, repoussée par l'opposition comme la violation flagrante du principe même de la représentation populaire, était devenue dans le parlement, dans la presse, dans le pays tout entier, le texte d'une polémique dont les lettres de Junius nous ont transmis la fougueuse expression.

L'état des colonies et l'affaire de Wilkes, c'étaient donc là les deux grandes questions du moment. C'est par elles que lord Chatham recommença la lutte. Le jour de l'ouverture de la seconde session qui suivit sa sortie du conseil, il prit la parole contre le projet d'adresse en réponse au discours du trône (janvier 1770). Après avoir déploré l'injustice et la maladresse de la politique suivie à l'égard des colonies, dont il excusa les torts sans prétendre les justifier complétement, il s'attacha surtout à faire ressortir l'irrégularité de la mesure prise par la chambre des communes pour l'exclusion de Wilkes ; il soutint qu'en inquiétant la nation sur la conservation de ses franchises, elle créait de très-grands dangers pour le maintien

de l'ordre; il proposa d'insérer dans l'adresse un amendement conçu dans le sens de ces observations. Lord Mansfield ayant objecté qu'une chambre n'était pas autorisée à s'immiscer dans les actes intérieurs d'une autre branche de la législature, et que se permettre une telle intervention ce serait s'exposer à une collision fâcheuse, lord Chatham, animé par la contradiction, combattit avec une indignation éloquente un système qui, suivant lui, ne tendait à rien moins qu'à permettre à un seul des pouvoirs de l'état de priver un sujet anglais de ses droits les plus précieux et à investir les communes du pouvoir arbitraire enlevé jadis à la royauté. Néanmoins l'adresse fut adoptée telle qu'elle avait été proposée, et le chancelier lord Camden, ami de lord Chatham, avec qui il avait voté en cette circonstance, fut destitué.

Peu de jours après, un débat plus sérieux s'engagea devant la chambre des lords. Le marquis de Rockingham demanda la formation d'un comité pour prendre en considération l'état du royaume. Dans les développements par lesquels il appuya son opinion, il traça un tableau rapide de la marche suivie par le gouvernement depuis la mort de George II ; il la montra constamment dirigée par la volonté de faire prévaloir un principe fatal à la liberté, celui que la prérogative royale suffit à elle seule pour soutenir le pouvoir, quelles que soient les personnes chargées de l'administration. Le duc de Grafton, chef du cabinet, sans s'opposer à la discussion approfondie demandée par le marquis de Rockingham, essaya de réfuter immédiatement quelques-unes de ses attaques. Lord Chatham se leva ensuite pour répondre à son ancien collègue. Le discours qu'il prononça en cette occasion est un des plus brillants et des plus violents tout à la fois qui soient sortis de sa bouche. Parlant des troubles qu'avaient excités les persécutions dirigées contre Wilkes, « la constitution, dit-il, a été violée. Si la brèche qu'on y a faite est réparée, le peuple rentrera de lui-même dans un état de tranquillité. Si elle ne l'est pas, puisse la discorde régner à jamais ? Si les serviteurs du roi ne permettent pas qu'une question constitutionnelle soit vidée suivant les formes et les principes de la constitution, il faut qu'elle le soit de quelque autre manière, et plutôt que de voir la nation livrer au despotisme ministériel les droits que tout Anglais tient de sa naissance, j'espère, milords, j'espère, vieux comme je le suis, voir encore cette question résolue par une épreuve franche et décisive entre le peuple et le gouvernement... J'ai été nourri dans les principes de la constitution ; je sais que, lorsque la liberté du sujet a été attaquée et qu'on lui refuse réparation, la résistance est justifiée... La grande charte, la pétition et le bill des droits forment ce que j'appellerai la bible de la constitution britannique. Si quelques-uns des malheureux prédécesseurs de sa majesté se fussent moins confiés aux commentaires de leurs ministres, s'ils eussent mieux connu le texte même de cette bible, notre glorieuse révolution serait restée à l'état de théorie, et on n'aurait pas à rappeler à leurs successeurs une aussi terrible leçon. » Passant de cette appréciation sévère de la politique intérieure du cabinet à l'examen de sa politique extérieure, lord Chatham ne la jugea pas avec moins de rigueur. Il fit un crime au ministère d'avoir laissé la France établir sans obstacle sa domination sur la Corse. Il contesta la doctrine professée par le duc de Grafton, qu'un dommage direct porté à l'honneur et aux intérêts du pays pouvait seul autoriser le gouvernement britannique à s'interposer pour défendre un état faible et arrêter les entreprises d'un voisin ambitieux. « Toutes les fois, s'écria-t-il, que cette politique étroite, égoïste, a prévalu dans nos conseils, nous en avons éprouvé les funestes effets ; le danger, différé, mais agrandi, a exigé plus tard de

plus grands efforts. » Après avoir ainsi passé en revue les actes principaux de l'administration et signalé partout l'absence du sentiment de la dignité du pays et de la couronne, l'orateur, cherchant les causes de cette dégradation et de la tolérance qu'elle rencontrait, prétendit les trouver dans la corruption que les richesses énormes acquises à certains personnages par la conquête récente de l'Inde avaient répandue tout autour d'eux, dans la modification profonde qu'elle avait apportée à la composition du parlement en ouvrant à des hommes qui n'avaient aucune racine dans le sol l'entrée de la chambre des communes ; il déclara que la constitution était faussée, et qu'il n'y avait plus de rapports entre les commettants et leurs représentants. Il en prit occasion de revenir, avec une circonspection singulièrement remarquable au milieu de ces violentes déclamations, sur cette question naissante de la réforme électorale, que, quelques années auparavant, il avait déjà indiquée. Rappelant ce qu'il avait dit alors, que le droit électoral conféré à certains bourgs était la partie pourrie de la constitution, il fit remarquer néanmoins que, comme c'étaient là des infirmités naturelles, créées par le temps et inhérentes en quelque sorte au corps social, la prudence prescrivait peut-être de conserver un membre paralysé plutôt que de risquer une amputation dont les suites pouvaient être mortelles, qu'il convenait d'essayer des remèdes plus doux, qu'on pourrait atteindre le but en donnant un plus grand nombre de représentants aux comtés et aux grandes villes où la corruption n'avait pas encore pénétré, où la vie politique était réelle. Il termina enfin cette véhémente philippique en annonçant que lui et ses amis étaient désormais irrévocablement unis au marquis de Rockingham et aux siens, non pour se partager les émoluments des emplois, mais pour sauver l'état, et qu'on ne parviendrait plus à les séparer, à quelque artifice qu'on eût recours.

J'ai cru devoir analyser ce discours avec une certaine étendue, parce qu'il caractérise admirablement le mélange de vues élevées, de passions violentes, d'esprit pratique, de fierté nationale, et d'attachement à la liberté qui distinguait si éminemment lord Chatham. Après l'avoir entendu (22 janvier 1770), la chambre des lords s'ajourna à quarante-huit heures pour la prise en considération de la motion du marquis de Rockingham. Ce délai expiré, un second ajournement fut encore prononcé pour laisser au ministère le temps de se compléter par la nomination d'un nouveau chancelier. Charles Yorke, qu'on avait déterminé, non sans peine, à accepter la succession de lord Camden, accablé des témoignages de réprobation que cette espèce d'apostasie lui avait attirés de la part de ses anciens amis et même de son frère, s'était tué de désespoir. D'un autre côté, un homme considérable, lord Granby, commandant en chef de l'armée et grand-maître de l'artillerie, venait de se démettre de ces emplois pour attester son opposition au système ministériel. Le duc de Grafton, ne trouvant personne qui consentît à s'associer à une administration si violemment attaquée, se décida à donner lui-même sa démission. Lord North, tout en restant chancelier de l'échiquier, le remplaça comme premier lord de la trésorerie. Les sceaux de la chancellerie furent mis en commission.

Ce n'était là, à vrai dire, ni un changement de système, ni même un changement de personnes. Aussi l'opposition, loin de se calmer, sembla puiser un nouveau degré d'énergie dans la retraite du duc de Grafton. Le marquis de Rockingham, reprenant cette interminable question de l'exclusion de Wilkes, présenta à la chambre des lords un projet de résolution qui tendait, dans une forme indirecte, à blâmer la conduite de la chambre des communes. Ce projet fut rejeté, et le prin-

cipe même en fut condamné par une décision spéciale comme étant de nature à violer le droit constitutionnel des communes et à opérer une scission entre les deux chambres du parlement. Cette double victoire du parti ministériel avait été précédée de débats fort animés auxquels lord Chatham s'était mêlé avec son ardeur ordinaire.

Bientôt après, un membre de l'opposition, lord Craven, proposa de faire une adresse au roi pour le prier de mettre la marine sur un pied propre à faire respecter la couronne et à protéger le commerce. Lord Chatham, appuyant cette proposition et reprochant au ministère l'organisation vicieuse de la marine, trouva moyen de rattacher ce blâme à l'idée fixe qui était devenue le thème de tous ses discours. Il signala, en termes d'une incroyable violence, cette influence *secrète, dangereuse, inconstitutionnelle, basse et perverse tout à la fois,* qui n'avait cessé, suivant lui, de dominer le trône depuis l'avénement de George III, cette influence *invisible, irresponsable* des pernicieux conseils d'un favori, premier auteur de tous les troubles, de tous les malheurs de l'Angleterre, et qui, bien qu'absent, exerçait encore, au moyen de ses agents confidentiels, une puissance absolue. S'accusant d'avoir été lui-même pendant quelque temps la dupe d'un système aussi fortement organisé, il affirma que, pendant son dernier ministère, des projets importants, pour lesquels il avait obtenu l'assentiment du conseil et du roi, avaient néanmoins été abandonnés et même contrariés dans un moment où sa santé l'empêchait d'en surveiller l'exécution. Il dit qu'on avait abusé de sa loyale confiance, qu'on l'aviat trompé, qu'il avait pu se convaincre qu'aucune administration indépendante n'aurait la permission de vivre longtemps. A ces étranges paroles, le duc de Grafton se leva pour défendre le roi contre des imputations dans lesquelles il ne voyait que le produit d'un esprit malade, aigri par ses propres souffrances. Lord Chatham, loin de se laisser arrêter, s'écria qu'il ne rétractait rien, qu'il ne modifiait rien de ce qu'il avait avancé. « J'ai toujours, dit-il, trouvé le roi gracieux et bienveillant dans son cabinet : plus d'une fois sa majesté a poussé la bonté jusqu'à me promettre, non-seulement de me pardonner le défaut d'assiduité auquel ma santé me condamnait, mais encore de faire ce qui dépendrait d'elle pour y suppléer. Au lieu de cela, je n'ai rencontré sur ma route que des obstacles. Les difficultés que j'ai vu s'élever contre toutes mes mesures, grandes ou petites, ne sont pas toutes nées en dehors du gouvernement : elles ont été suscitées, soutenues par la puissance occulte dont je parlais tout à l'heure. J'ai été forcé de reconnaître qu'il y avait derrière le trône quelque chose de plus grand que le trône même. » Ce discours, qui n'empêcha pas le rejet de la proposition de lord Craven, devait laisser et laissa dans l'esprit de George III un implacable ressentiment.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés qu'un nouveau débat s'ouvrit sur la situation obérée de la liste civile. Lord Chatham, par la violence de son langage, excita à plusieurs reprises les murmures de la chambre. Il s'emporta jusqu'à dire qu'un ministre assez hardi pour endetter la liste civile, pour mettre ainsi la nation dans l'alternative, ou de livrer son souverain à la honte de ne pas payer ses dettes, ou de devenir la proie d'un gouvernement corrompu, méritait la mort. A aucune époque de sa vie parlementaire, on ne l'avait vu plus infatigable, plus assidu, plus virulent dans ses attaques contre l'administration. Sans se laisser décourager par le peu de succès de ses précédentes tentatives, ou plutôt comptant bien plus sur l'effet moral que sur le résultat immédiat de ses agressions, il présenta un bill qui avait encore pour objet l'annulation de l'acte d'exclusion dont la chambre des

communes avait frappé Wilkes. Dans le développement qu'il donna à sa proposition, il ne craignit pas de faire des vœux pour la dissolution d'une chambre corrompue, qui, en privant les électeurs de leurs droits constitutionnels, foulait aux pieds les lois et l'ordre politique. D'énergiques réclamations, des cris de rappel à l'ordre, couvrirent cette voix naguère si respectée.

Le conseil de la Cité de Londres ayant envoyé au roi une députation chargée de lui remettre une adresse qui réclamait la réparation de l'outrage fait au droit électoral, la dissolution de la chambre des communes et le renvoi des ministres, George III n'avait répondu aux députés municipaux que par une sévère réprimande dans laquelle cette pétition était repoussée comme irrespectueuse pour le trône, injurieuse pour le parlement, et contraire aux principes de la constitution. Lord Chatham proposa à la chambre haute de déclarer que ceux qui avaient conseillé au roi une telle réponse lui avaient donné un avis très-dangereux. S'abaissant à un artifice de démagogue vraiment indigne de lui, il affecta d'imputer aux hommes qui ne partageaient pas son opinion un dédain aristocratique pour la bourgeoisie de Londres, dont il vanta outre mesure le patriotisme et l'attachement à la liberté. A cette motion, rejetée par une forte majorité, il en fit succéder une autre, pour que la chambre des pairs demandât elle-même au roi la dissolution du parlement. Il en donna pour motif le mécontentement universel excité par la conduite d'une chambre qui avait perdu la confiance de la nation ; il parla de nouveau d'augmenter la représentation des comtés pour balancer la corruption des bourgs. Cette proposition, dont très-certainement il n'espérait aucun succès, fut repoussée en effet avec des témoignages d'impatience et d'irritation.

La fin de la session mit momentanément un terme à cette lutte acharnée. Si elle avait fait un tort réel à lord Chatham, non-seulement dans la faveur de la cour, mais encore dans l'opinion des hommes loyaux et sensés, elle avait achevé de lui rendre toute sa popularité. Le conseil de la Cité de Londres lui vota une adresse de remercîments. Comme un passage de cette adresse paraissait supposer qu'il avait exprimé un vœu pour la réduction à trois ans de la durée des parlements, il protesta, dans sa réponse, contre cette interprétation, qui l'associait aux vues de la fraction la plus exagérée des réformistes ; il eut même soin de restreindre à la manifestation d'un doute le sens de ce qu'il avait dit sur la convenance d'augmenter la représentation des comtés. On aime à le voir, dans le temps même où il semblait le plus abandonné aux écarts de l'esprit de parti, ressaisir par moments sa haute indépendance pour se rattacher aux vieilles doctrines constitutionnelles qui formaient sa religion politique.

Le repos que la clôture de la session lui avait procuré fut de courte durée. Lorsque le parlement se réunit six mois après, une de ces questions de politique extérieure qui prêtent si merveilleusement aux déclamations de l'opposition venait de surgir. Des forces anglaises ayant pris possession des îles Falkland, sur lesquelles l'Espagne alléguait un droit de propriété, une expédition espagnole les en avait expulsées. On négociait pour trouver des termes d'accommodement propres à prévenir une rupture que de part et d'autre on était fort loin de désirer. Le jour même où la chambre des lords se rassembla pour la première fois, le duc de Richmond, blâmant la faiblesse du gouvernement qui laissait impunie l'insulte faite à la couronne britannique, demanda communication des documents relatifs à cette délicate affaire. Les deux secrétaires d'état répondirent que la production de ces documents ne pourrait que compromettre le succès de la négociation ; ils insistè-

rent beaucoup sur les susceptibilités de l'honneur espagnol, sur les ménagements infinis dont il fallait user pour ne pas le révolter. Ces objections irritèrent lord Chatham. Prodiguant aux ministres, avec l'intempérance de langage qui lui était familière, les qualifications les plus outrageantes, celles d'*indignes,* de *méprisables,* de *grands criminels,* il leur reprocha de se montrer plus jaloux de l'honneur de l'Espagne, coupable de provocation, que de celui même de l'Angleterre offensée. Il se livra contre la nation espagnole aux plus sanglantes, aux plus incroyables invectives. « Je connais bien, dit-il, le caractère de cette nation, en tant au moins qu'elle est représentée par sa cour et par ses ministres, et je croirais déshonorer mon pays en comparant la bonne foi britannique à ce point d'honneur espagnol tant vanté. Le peuple anglais est un peuple franc et loyal ; les Espagnols sont aussi vils, aussi astucieux qu'orgueilleux et insolents. J'ai été souvent obligé de traiter avec leurs ministres, et jamais, dans leurs procédés, je n'ai rien trouvé qui ressemblât à de la droiture ou à un sentiment de dignité, rien qu'une basse astuce et de misérables mensonges. » Après cette outrageante sortie, lord Chatham protesta pourtant qu'il ne voulait pas la guerre, mais une paix honorable et solide, et non une apparence de rapprochement au moyen de ridicules expédients qui pourraient tout au plus retarder la guerre de quelques mois. Il reprocha au ministère d'altérer les faits, de tromper le public pour endormir les esprits justement exaspérés, et d'avoir, dans ce but, fait répandre le faux bruit que le cabinet de Madrid avait désavoué ses agents. Rentrant ensuite dans ces généralités où se complaisait son éloquence, il accusa les dépositaires du pouvoir de s'être rendus coupables du plus grand crime qu'ils pussent commettre envers leur pays en y semant la désaffection et la discorde par une suite de mesures inconstitutionnelles autant qu'oppressives, et d'avoir, par la lenteur et la faiblesse de leurs préparatifs, livré l'Angleterre sans défense aux attaques de la maison de Bourbon. Il s'écria que, si les chambres persistaient dans leur inaction, si cette maison savait profiter de ses avantages, l'Angleterre, hors d'état de lutter sans alliés contre la France et l'Espagne, était irréparablement perdue, qu'avant un mois elle ne serait plus une nation ; que dans un tel état de choses il croyait remplir un devoir en sonnant l'alarme, en excitant l'esprit public, en tirant, s'il se pouvait, de leur engourdissement les ministres, le roi lui-même; qu'enfin il ne restait d'autre moyen de salut que de calmer de trop justes mécontentements, de mettre fin à la déplorable influence des hommes d'argent, de rappeler de la retraite où on les avait relégués les chefs de ces grandes familles whigs auxquelles la maison de Hanovre devait sa couronne, et de former avec leur concours une administration populaire, établie, non plus sur de simples liaisons de parenté ou d'amitié, mais sur des bases larges et nationales (13 novembre 1770).

La chambre des lords refusa d'appuyer ces attaques passionnées. La motion du duc de Richmond fut repoussée. Quelques semaines après, la question à laquelle elle se rapportait fut résolue ou au moins ajournée au moyen d'un accommodement qui, en réalité, la laissait à peu près en suspens. Les îles Falkland furent rendues à l'Angleterre; mais, avant d'en prendre possession, le cabinet de Londres annonça, dans une forme non officielle, l'intention d'abandonner presque immédiatement un territoire d'une valeur assez douteuse en effet. Cet expédient ne pouvait manquer de soulever l'indignation des opposants. Plusieurs propositions furent faites par lord Chatham et ses amis pour flétrir une transaction dans laquelle ils ne voulaient voir, au lieu de la réparation réclamée par l'Angle-

terre, qu'un ignominieux compromis. Elles furent écartées par une forte majorité.

Il en fut de même de toutes les motions par lesquelles lord Chatham, reprenant sans cesse, sous des formes habilement variées; les thèmes qu'il jugeait les plus propres à entretenir l'excitation des esprits, s'attacha, pendant le cours de la même session, à provoquer de nouveau l'animadversion publique contre la mesure arbitraire de l'expulsion de Wilkes, et à reproduire le vœu de la dissolution de la chambre des communes. Dans les arguments qu'il présenta à plusieurs reprises pour établir que les droits politiques d'un sujet anglais ne pouvaient être anéantis par une résolution d'une des deux chambres du parlement, dans ceux qu'il opposa à l'étrange théorie professée par lord Mansfield et admise alors en pratique, qu'en matière de presse le jury est seulement appelé à connaître du fait de la publication, tandis que la qualification de l'écrit appartient au juge, il s'éleva à une hauteur d'éloquence, à une puissance de logique, qui lui donnèrent de nouveaux titres à l'admiration et à la reconnaissance des amis de la liberté. Malheureusement la passion l'entraîna souvent à des inconséquences semblables à celles dont j'ai déjà eu à citer trop d'exemples. C'est ainsi qu'on l'entendit se déclarer converti au principe des parlements triennaux, qu'il repoussait encore quelques mois auparavant, mais que maintenant, disait-il, il jugeait nécessaires pour sauver la constitution et arrêter les progrès de l'énorme influence de la couronne. Dans une autre occasion, faisant allusion aux troubles des colonies, il s'oublia jusqu'à prononcer ces étonnantes paroles : « Bien que je me fasse gloire d'être plus que personne attaché à mon pays, la conduite de ceux qui le gouvernent m'est tellement odieuse, que, si j'avais dix ans de moins, j'irais passer le reste de mes jours dans une contrée qui a déjà donné les preuves les plus éclatantes de son esprit d'indépendance, et mon âge ne m'en empêcherait même pas, si des considérations d'une extrême gravité ne me retenaient ici. »

En constatant ces tristes écarts, qu'excuse jusqu'à un certain point, qu'explique au moins la double irritation des souffrances physiques et de l'ambition déçue, il est une justice que l'on doit rendre à lord Chatham : c'est que l'esprit de parti ne l'entraîna jamais jusqu'à chercher à affaiblir l'administration en refusant au gouvernement les moyens de se faire respecter au dehors. Au moment même où il usait de toute son influence sur la Cité de Londres pour la pousser dans les voies d'une opposition de plus en plus violente, quelques aldermen, sous prétexte de repousser un acte d'oppression, imaginèrent de mettre obstacle à la presse maritime qui venait d'être ordonnée, suivant l'usage, dans le but d'équiper une escadre. On était alors au plus fort de la querelle engagée avec l'Espagne au sujet des îles Falkland ; la guerre se présentait comme possible, comme probable même, et on pouvait craindre que la France ne joignît ses forces à celles de l'Espagne. Le patriotisme de lord Chatham s'émut d'une tentative qui compromettait, dans de telles conjonctures, la supériorité navale de la Grande-Bretagne. Non-seulement il s'efforça de décider les aldermen à s'en désister, mais, au risque de se dépopulariser, il déclara en pleine chambre des lords que, si l'on proposait d'appeler à la barre les magistrats coupables de cet attentat à la sûreté et à la puissance nationales, il voterait pour la proposition.

En dépit de toutes les attaques parlementaires, en dépit des émeutes qu'elles provoquaient parfois, le ministère restait debout. Son nouveau chef, lord North, dont tout le monde à son avénement prédisait la chute prochaine, avait pourtant retrouvé le secret d'une stabilité que le pouvoir ne connaissait plus. Homme d'ex-

périence et de pratique plutôt que d'un génie élevé, financier habile, doué, sinon d'un grand éclat d'éloquence, au moins d'un rare talent de discussion et d'un sang-froid, d'une égalité d'humeur que rien ne pouvait déconcerter, portant dans ses relations avec les individus un charme de manières, un don d'insinuation qui ne laissait aucune place à la malveillance personnelle, il était parvenu à acquérir dans la chambre des communes une influence presque égale à celle que Walpole y avait jadis exercée. Il y avait créé peu à peu une de ces majorités permanentes sans lesquelles il est à peu près impossible de gouverner avec efficacité, parce que sans elles le gouvernement n'est jamais sûr de son lendemain. L'esprit qui animait cette majorité, le système du cabinet qu'elle soutenait, étaient sans doute peu conformes aux instincts de gloire et de liberté qui ont fait, à diverses époques, la grandeur de l'Angleterre. On comprend que les âmes généreuses et les hautes intelligences eussent quelque peine à s'y soumettre ; il est pourtant incontestable que la longue durée du ministère de lord North fut, sous un rapport assez essentiel, un véritable bienfait pour le pays. En maintenant pendant douze années le pouvoir dans les mêmes mains, la majorité mit fin à ces brusques revirements qui, depuis l'avénement de George III, on pourrait presque dire depuis la chute de Walpole, n'avaient cessé de dissoudre et de recomposer les partis, de diviser et de réunir successivement les hommes politiques, sans autre motif, sans autre prétexte même que leurs intérêts ou leurs ressentiments. Ceux qu'à l'avénement de lord North le hasard avait rassemblés dans la même opposition, où certainement ils n'avaient pas cru entrer pour si longtemps, finirent par s'attacher aux opinions, aux principes dans lesquels ils n'avaient vu d'abord que des armes de guerre, destinées à être jetées de côté lorsqu'elles leur auraient donné la victoire. A la longue, il se forma entre eux, et aussi entre leurs adversaires, des liens trop étroits pour qu'il fût facile de les rompre brusquement. La nouvelle génération qui s'élevait dans cet intervalle était d'ailleurs étrangère aux mesquines préoccupations de la génération précédente ; dans son dévouement sincère et passionné aux principes pour lesquels on lui avait appris à combattre, elle ne comprenait même plus ces tristes intrigues qui naguère avaient absorbé et épuisé toute l'énergie morale du pays, et lorsque, après la fin de ce long ministère, quelques hommes éminents, dans des vues d'ambition personnelle, voulurent recommencer cette guerre de défections et de coalitions imprévues dont le duc de Newcastle avait été le héros, et à laquelle lord Chatham lui-même s'était mêlé trop souvent pour sa gloire, l'indignation qu'ils excitèrent, la longue disgrâce qui leur fit expier un succès d'un moment, durent leur prouver qu'ils s'étaient trompés d'époque. Le règne des coteries avait fait place à celui des grands partis. Les whigs et les tories se retrouvaient réellement en présence.

Le ministère de lord North fut, on le voit, un de ces régimes de transition que les peuples sont parfois condamnés à subir en expiation de leurs propres écarts et des fautes de leurs gouvernants, régimes tristes et sans éclat, mais nécessaires pour ramener par le calme les esprits égarés aux notions de la vérité et de l'ordre moral. Il est sans doute malheureux pour les âmes d'une certaine trempe de venir à de pareils moments, d'avoir à respirer cette pesante atmosphère. Néanmoins on aurait tort de croire qu'un pareil état de choses ne fournisse aucun emploi à leur activité : c'est à elles qu'il appartient de conserver le dépôt des nobles pensées et des grands sentiments, d'empêcher par leurs protestations éloquentes qu'ils ne soient en quelque sorte frappés de proscription, et de nourrir soigneusement ce feu sacré en attendant le jour où la manifestation n'en sera plus

inopportune, parce que le peuple sera redevenu capable d'en supporter la lumière.

Tel était alors le rôle que jouaient à la chambre des communes Burke et le jeune Fox. A la chambre des lords, Chatham avait quelque peine à s'y résigner, habitué qu'il était à une existence plus active, à une influence plus directe. Il était d'ailleurs peu satisfait de ses auxiliaires. Si, d'un côté, il s'irritait de la circonspection du marquis de Rockingham et de ses amis, de l'autre les procédés démagogiques et quelquefois illégaux de la Cité de Londres lui inspiraient de l'inquiétude et du dégoût. Découragé par le peu de succès des attaques multipliées qu'il venait de diriger contre le cabinet, aigri et abattu par la maladie, il cessa presque absolument pendant deux années de prendre part aux débats, et même d'assister aux séances. Lorsqu'il y reparut plus tard, ce ne fut plus que pour y traiter une seule question, qui, il est vrai, avait fini par absorber toutes les autres, la question des troubles et bientôt de l'insurrection des colonies.

Dans la vie si dramatique de lord Chatham, il n'y a peut-être rien de plus imposant que la part qu'il prit à ces grandes délibérations. C'est un noble spectacle que celui de ce vieillard s'arrachant de loin en loin de son lit de douleur pour aller signaler à son pays les dangereuses erreurs du gouvernement, annonçant d'avance les malheurs qui devaient en être la conséquence, invoquant la justice, l'humanité, la politique, également méconnues par les mesures de rigueur dirigées contre les Américains; puis, accablé par cet effort, rentrant dans sa solitude, d'où il ne doit sortir de nouveau que lorsque l'événement aura vérifié ces tristes prédictions, lorsque d'autres témérités du gouvernement appelleront de sa part d'autres remontrances et d'autres prophéties non moins infructueuses. Jamais peut-être son éloquence ne s'était élevée à une telle hauteur. Je n'analyserai pas ces discours si énergiques, si brillants, si passionnés, où vibre si admirablement l'accent du patriotisme livré à une noble tristesse en présence de calamités dont il ne peut arrêter le cours. Soit qu'il y rende un magnifique hommage à la sagesse, à l'esprit de liberté qui dictaient les manifestes et dirigeaient les premiers actes des insurgés, soit qu'il y proteste contre les attentats du ministère aux droits des colons et au principe même de la constitution britannique, soit qu'il propose d'en appeler aux moyens de clémence et de conciliation, soit qu'avec une assurance vraiment prophétique il prédise l'impuissance d'un recours à la force, le succès de la résistance d'un peuple défendant une cause juste et sainte, le parti que saura en tirer la maison de Bourbon pour venger sur l'Angleterre affaiblie ses anciennes défaites, soit enfin que dans l'entraînement d'une indignation généreuse, il flétrisse ces mercenaires allemands vendus par leurs méprisables princes pour aller défendre au delà des mers les intérêts d'un despotisme étranger, ou qu'il dénonce à l'horreur publique la conduite des autorités anglaises excitant contre les insurgés, contre des compatriotes, la férocité de l'Indien sauvage, Chatham, exalté par la grandeur du sujet, se surpasse en quelque sorte lui-même et se place au niveau des grands orateurs de l'antiquité dans ce qu'ils nous ont laissé de plus éclatant.

Il faut le reconnaître pourtant ; dans cette grande lutte, où la supériorité de son intelligence, sa sagacité, son éloquence, brillèrent d'une si vive splendeur, il ne sut pas complétement se soustraire aux préjugés de ses contemporains. Plus d'une erreur capitale faussait essentiellement le jugement qu'il portait sur la question américaine. Il crut longtemps, par exemple, que la prétention du parlement britannique de taxer les colonies, occasion première de leurs agitations, en était aussi la cause fondamentale, qu'il suffirait de l'abandonner pour les rendre à la tran-

quillité, et que, comme l'affirmaient les colons, comme beaucoup d'entre eux le croyaient encore alors, la pensée de l'indépendance était tout à fait étrangère à leurs mouvements. Pénétré de la conviction qu'ils ne pouvaient, en leur qualité de sujets anglais, être imposés que par leurs propres représentants et non par la chambre des communes où ils n'avaient pas de députés, mais qu'ils étaient d'ailleurs soumis, sous tous les autres rapports, à l'autorité législative du parlement, lord Chatham perdait de vue cette grande vérité, ce secret des gouvernements libres, que le droit de s'imposer soi-même est surtout précieux par ses conséquences indirectes, et parce que tôt ou tard la force des choses en fait découler la liberté absolue de celui qui l'exerce. Il ne voulait pas voir qu'il est, pour les colonies, un degré de prospérité qui rend impossible la continuation de leur état de dépendance, lorsque cette prospérité repose sur des causes naturelles et intrinsèques, et non pas sur des combinaisons factices liées à leur dépendance même, lorsque d'ailleurs la population qui les habite est douée d'une civilisation et d'une force morale suffisantes pour la mettre en état de se donner un gouvernement. Sous tous ces rapports, lord Chatham se trompait, l'Angleterre entière se trompait avec lui, et peut-être était-il impossible qu'il en fût autrement; peut-être n'est-il pas dans la nature des choses qu'un souverain ou un peuple reconnaisse la convenance de renoncer à son empire sur un autre peuple avant que l'impossibilité de le maintenir lui ait été démontrée par l'impuissance prolongée de ses efforts contre l'indépendance naissante.

Une autre erreur que lord Chatham partageait également avec tous ses contemporains, et qui ne leur laissait pas la liberté d'esprit nécessaire pour résoudre cette grande question, c'était l'opinion que la perte des colonies entraînerait inévitablement l'abaissement et la ruine de l'Angleterre. Un seul homme, le doyen Tucker, eut alors assez de sagacité pour affirmer que les *bénéfices dont l'Amérique, en qualité de province indépendante, était la source pour la Grande-Bretagne, ne pesaient pas un grain de sable dans la balance, comparés aux avantages commerciaux que cette même contrée pourrait lui assurer comme état allié.* A la distance où nous sommes aujourd'hui des événements, il est aisé de voir ce qui échappait également aux préventions diverses de lord Chatham et de lord North : c'est que l'émancipation des colonies était irrévocablement écrite dans le fait même des progrès de leur population, de leur civilisation et de leurs richesses; c'est que la différence du résultat de la politique la plus habile à celui de la politique la plus imprudente ne pouvait aller qu'à accélérer ou à retarder de quelques années cet événement; c'est qu'enfin, au moment où lord North prit la direction des affaires, les choses étaient peut-être trop avancées déjà pour qu'il fût possible de différer beaucoup une catastrophe préparée par les fautes que l'aveugle opiniâtreté de George III avait imposées aux administrations précédentes. Lord North, comme tant d'autres personnages historiques, est resté chargé, aux yeux de la postérité, de la responsabilité d'événements auxquels il avait pris moins de part que ses prédécesseurs, mais dont l'ordre des temps le condamna à subir les conséquences.

Le jour approchait où ces conséquences allaient se développer dans toute leur étendue. Depuis deux ans déjà, les troubles des colonies avaient pris le caractère d'une insurrection formelle; depuis une année, leur congrès général avait proclamé l'indépendance des États-Unis (4 juillet 1776). Le gouvernement britannique s'était décidé à tenter un effort puissant pour écraser ce qu'il appelait encore la rébellion; un vaste plan d'opérations avait été combiné, et l'Angleterre en attendait le

résultat avec anxiété, lorsqu'on apprit que la principale division de l'armée anglaise, celle du général Burgoyne, entourée par des forces supérieures, s'était vue contrainte (16 octobre 1777) de mettre bas les armes. Cet échec, que lord Chatham avait prévu et annoncé, fit en Amérique, en Angleterre et dans toute l'Europe, une prodigieuse sensation. Il donna à la nouvelle république cette consécration que les succès militaires impriment seuls aux droits encore contestés. En portant au plus haut degré l'enthousiasme que la cause américaine excitait déjà dans les esprits, ouverts aux innovations politiques et philosophiques, il accéléra la marche des négociations que les envoyés des États-Unis suivaient depuis longtemps avec la cour de Versailles. Un traité d'alliance fut conclu entre le gouvernement de Louis XVI et celui des insurgés le 6 janvier 1778, au moment même où le cabinet de Londres se décidait enfin à proposer au parlement des moyens de transaction que, quelques années auparavant, l'Amérique eût à peine osé espérer.

Il paraît que dans ces conjonctures, d'autant plus menaçantes qu'alors l'Angleterre n'avait pas un seul allié, l'idée de reporter au pouvoir l'homme qui, à une autre époque, l'avait si glorieusement tirée d'une situation presque aussi difficile, et qui, dans ces derniers temps, en plaidant si éloquemment la cause des colonies, s'était acquis en Amérique une popularité immense, se présenta à quelques esprits. Il y eut même, entre des intermédiaires subalternes, un commencement de négociation, bientôt abandonnée, il est vrai, et dont il est assez difficile d'apprécier la véritable portée, parce qu'on peut supposer que ces intermédiaires avaient pris beaucoup sur eux. Ce qui est assez singulier, c'est que lord Bute, depuis si longtemps voué à la retraite, était mêlé à cette tentative. Lord Chatham refusa nettement d'accepter son concours, qu'on prétendit ensuite, et peut-être avec raison, ne lui avoir été offert que par suite d'un malentendu, et les choses en restèrent là. C'était un glorieux témoignage de la puissance morale attachée au nom de lord Chatham et au souvenir de son premier ministère que cet appel fait par l'opinion, au milieu des dangers de la patrie, à un vieillard accablé sous le poids des infirmités. Il n'y a probablement pas lieu de regretter, ni dans l'intérêt de sa propre gloire, ni dans celui du pays, qu'il n'ait pas répondu à un tel appel. Il est plus que douteux qu'en prenant la direction des affaires, et lors même que sa santé eût été moins altérée, il eût réussi à prévenir ou même à retarder des événements déjà presque accomplis. Quoi qu'il en soit de la démarche faite de la part ou au nom de lord Bute, il est certain qu'à cette époque le parti de la cour montrait quelque disposition à s'entendre avec lord Chatham. Ce qui explique cette tendance à un rapprochement naguère encore si imprévu, c'est que, d'accord sur ce point avec les *amis du roi,* il se prononçait ouvertement contre l'idée de reconnaître l'indépendance des colonies, tandis qu'une fraction considérable de l'opposition, celle dont le marquis de Rockingham était le chef, en était déjà venue à considérer cette reconnaissance comme nécessaire.

Le duc de Richmond fit dans ce sens, à la chambre des lords, une proposition formelle, qui souleva la patriotique colère de lord Chatham. Jamais, dans les plans de transaction qu'il avait conçus en faveur des colons, sa pensée n'était allée au delà d'une combinaison qui, en laissant au roi la souveraineté des provinces américaines, les eût seulement affranchies de la suprématie du parlement, et leur eût donné une législation aussi bien qu'une administration particulière. Abandonner complétement les colonies, leur permettre de s'organiser en un état distinct et allié de la France, c'était une humiliation dont il ne pouvait supporter la pensée. Malgré l'épuise-

ment où le réduisaient ses souffrances, il se fit porter à la chambre des lords. On peut comprendre quelle fut l'émotion de cette assemblée lorsqu'elle le vit entrer pâle, exténué, dans l'appareil de la maladie, appuyé sur son jeune fils et sur son gendre, mais conservant encore dans son attitude, dans son regard, dans toute sa personne, cet aspect imposant et majestueux qui, depuis quarante ans, exerçait une telle fascination sur tous ceux qui l'écoutaient. Il prit la parole au milieu d'un profond silence, d'une voix faible d'abord, mais qui ne tarda pas à s'animer. « Après une longue absence, dit-il, une absence que je regrette, mais que mes infirmités m'ont imposée malgré moi, j'ai fait un effort pour venir, la dernière fois peut-être qu'il me sera possible d'entrer dans cette enceinte, y manifester toute mon indignation de l'idée que j'apprends y avoir été exprimée. Je me félicite de ce que la tombe ne s'est pas encore fermée sur moi, de ce que j'ai encore assez de vie pour protester contre le démembrement de cette noble et antique monarchie. Abattu comme je le suis par la douleur, je suis peu capable d'assister mon pays dans ce moment d'extrême danger; mais, milords, tant que je conserverai le sentiment et la mémoire, jamais je ne consentirai à priver le royal rejeton de la maison de Brunswick, l'héritier de la princesse Sophie, de la plus belle partie de son héritage. Où est l'homme qui osera conseiller une telle mesure? Milords, sa majesté a reçu de ses prédécesseurs un empire aussi vaste que glorieux. Ternirons-nous la gloire de notre nation par un abandon ignominieux de ses droits et de ses plus belles possessions? Ce grand royaume, qui a survécu tout entier aux déprédations des Danois, aux incursions des Écossais, à la conquête des Normands, qui a soutenu sans en être ébranlé les menaces de l'*Armada* espagnole, tombera-t-il devant la maison de Bourbon? Nous ne sommes donc plus ce que nous étions? Un peuple qui, il y a dix-sept ans, était la terreur du monde, s'abaissera-t-il jusqu'à dire à son ancien, à son implacable ennemi : Prenez-nous ce que nous avons de plus précieux, donnez-nous seulement la paix?... Au nom du ciel, s'il est absolument nécessaire d'opter entre la paix et la guerre, si la première ne peut être conservée avec honneur, pourquoi ne pas commencer la guerre sans hésitation? Je ne connais pas bien, je l'avoue, l'état actuel des ressources de ce royaume; mais j'ai la confiance qu'elles suffiront pour défendre ses justes droits. Quoi qu'il en soit, milords, tout vaut mieux que le désespoir. Faisons au moins un effort, et si nous devons succomber, succombons comme des hommes! » Ce furent là les dernières paroles de lord Chatham. Le duc de Richmond lui ayant répondu avec une aigreur qui sembla le blesser vivement, il voulut répliquer. Deux ou trois fois il essaya de se lever, mais ses forces le trahirent. Il retomba évanoui sur son siége. On l'emporta, et la chambre, vivement émue, ajourna la discussion. C'était le 7 avril 1778 que se passait cette scène imposante; le 11 mai, lord Chatham, qui s'était fait conduire dans une de ses maisons de campagne, y rendait le dernier soupir à l'âge de soixante-dix ans.

Dès le lendemain, un membre de l'opposition, le colonel Barré, proposa à la chambre des communes de voter une adresse au roi pour demander que les funérailles du grand homme qui venait d'expirer se fissent aux frais de l'état, et qu'un monument lui fût élevé à Westminster. Lord North adhéra avec empressement à cette motion, en exprimant le regret de n'avoir pas eu le temps d'en prendre l'initiative. L'adresse passa à l'unanimité. Le jour suivant, lord North apporta le consentement royal au vœu manifesté par la chambre. Une autre adresse, à laquelle il s'associa également et que plusieurs membres appuyèrent en vantant le rare dés-

intéressement de lord Chatham, appela la munificence royale sur la famille de l'illustre mort. Un bill fut voté en conséquence pour allouer à son fils aîné et à ses successeurs dans la pairie une pension de quatre mille livres sterling. Enfin, vingt mille livres sterling furent affectées au paiement de ses dettes. Il est à remarquer que ces résolutions, adoptées à l'unanimité dans la chambre des communes, ne le furent pas dans celle des lords sans quelque dissidence, et que la proposition d'assister en corps à ses funérailles y fut rejetée à la majorité d'une voix. Le conseil de la Cité de Londres, ayant vainement demandé que les restes de lord Chatham lui fussent remis pour être enterrés dans la cathédrale de Saint-Paul, lui fit élever aussi un superbe monument.

Telle fut la fin de ce grand homme d'état, éclatante, dramatique, comme son existence tout entière. L'immense popularité dont il avait presque constamment joui de son vivant lui a survécu, et s'est maintenue sans altération jusqu'à nos jours. Sa mémoire, chère à tous les partis, est restée environnée d'une sorte d'auréole nationale. Il est demeuré pour tous les Anglais le plus glorieux symbole de la puissance et de l'honneur britanniques, de l'amour de la liberté, de l'attachement profond et sincère aux vieilles institutions du pays. Ce n'est pas seulement à ses grandes actions et à son incomparable éloquence qu'il faut attribuer cette admiration enthousiaste. Il y avait, dans tout l'ensemble de son organisation, dans l'originalité hardie de son langage et de ses manières, dans la dignité libre et fière qui les distingua toujours, quelque chose de singulièrement propre à captiver les imaginations. Sa physionomie morale rappelait celle des grands hommes de l'antiquité, et, sans tomber comme d'autres personnages des temps modernes dans l'affectation et la bizarrerie, il avait su se soustraire, ou plutôt sa puissante nature l'avait soustrait de prime abord à la débilitante influence des convenances arbitraires de notre civilisation raffinée et un peu factice. Le contact des coteries oligarchiques et le maniement des affaires les plus compliquées n'avaient altéré en rien l'énergique grandeur, la majestueuse simplicité de ses sentiments et de ses instincts.

Ce noble caractère n'était pourtant pas exempt de graves imperfections; cette longue et glorieuse carrière ne fut pas, à beaucoup près, constamment irréprochable. Lord Chatham avait les défauts inséparables peut-être, jusqu'à un certain point, de ses rares facultés. Son patriotisme, violent et exclusif comme celui des peuples anciens, je pourrais dire comme celui des Anglais, le portait à méconnaître les lois de la modération et même de la justice dans les rapports avec les gouvernements ennemis ou rivaux de l'Angleterre. L'âpre vivacité avec laquelle il servait la cause de son pays et de la liberté, il la portait, tout aussi indomptable, dans ses passions, dans ses ressentiments. La juste confiance qu'il avait en lui-même et qui faisait une partie de sa force le rendait impérieux, hautain, impatient de toute contradiction. Né pour le pouvoir et pour l'action, doué de tout ce qui est nécessaire pour commander efficacement aux hommes, le malaise qu'il éprouvait lorsque les circonstances contrariaient cette vocation naturelle lui inspirait une irritation qu'il ne pouvait maîtriser. Il ne sut jamais être juste envers ceux qui occupaient la place à laquelle il se croyait appelé, et trop souvent, pour les renverser, il prit à leur égard, à l'égard du roi lui-même, à qui il ne pardonnait pas de les soutenir, une attitude vraiment factieuse.

Sans doute, ce n'est pas là ce type de grandeur morale et de dévouement absolu à la patrie qu'on se plaît généralement à présenter comme le portrait de lord Chatham. Le mobile principal de sa conduite, c'était l'ambition; mais cette ambi-

tion, fondée sur l'amour de la gloire, sur le désir de s'immortaliser en agrandissant son pays, sur la noble satisfaction qu'un homme de génie et de courage éprouve à réaliser les conceptions de son esprit, n'avait rien de commun avec le sentiment qui porte les âmes médiocres à chercher de vulgaires jouissances dans l'exercice du pouvoir. Loin de se proposer comme un objet définitif le maniement matériel des affaires et la distribution des faveurs qui en dépendent, lord Chatham, en cherchant à s'emparer de l'administration, n'eut constamment qu'un but, celui de fonder un gouvernement libre et aristocratique au dedans, puissant et redouté au dehors. C'est vers ce but qu'il travailla constamment à conduire l'Angleterre, et, si elle y est arrivée, c'est surtout à lui qu'elle le doit, bien qu'à plusieurs reprises il eût vu s'écrouler l'édifice si laborieusement élevé par ses mains, bien qu'en mourant il ait pu croire que ses efforts avaient complétement échoué.

Il est facile, je l'ai déjà dit, de signaler, dans le cours de cette lutte poursuivie avec tant de persévérance, plus d'une inconséquence, plus d'une contradiction de détail; c'est là le tribut payé par les passions et les faiblesses de l'humanité, et pour s'en étonner, il faudrait n'avoir étudié ni le cœur humain ni l'histoire; mais de telles inconséquences se perdent dans l'unité de la pensée qui résume pour ainsi dire la vie des hommes véritablement grands, et dans laquelle s'idéalise leur souvenir. Lord Chatham a pu, dans des moments d'entraînement, soit déserter au pouvoir quelques-uns des principes secondaires qu'il avait proclamés dans l'opposition, soit, lorsqu'il y était rentré, chercher à embarrasser les ministres ses rivaux, en contrariant des mesures qu'il eût prises à leur place, ou que même il avait prises en effet dans des circonstances analogues. Il a pu porter successivement des jugements divers sur les mêmes hommes, suivant qu'ils figuraient parmi ses amis politiques ou parmi ses adversaires. Si l'histoire doit lui reprocher ces faiblesses, il faut dire aussi que ces faiblesses disparaissent presque complétement aux yeux de la postérité, qui, s'attachant aux traits généraux de sa physionomie, ne veut voir en lui que le patriote inébranlable, le défenseur de la constitution, l'un des fondateurs du système qui a porté si haut la fortune de la Grande-Bretagne. Et qu'on ne croie pas que cette indulgence de l'opinion publique envers les hommes qui ont agrandi ou illustré une nation, cette disposition à oublier leurs fautes en considération de leurs services, a pour unique cause une admiration enthousiaste ou une aveugle reconnaissance : elle repose, à vrai dire, sur un sentiment de justice et de vérité non calculé peut-être, purement instinctif, et dont ceux qui l'éprouvent auraient quelque peine à se rendre compte, mais qui n'en est pas moins réel. Quand on pense sérieusement à tout ce qu'il faut d'énergie pour prendre une part active et efficace au gouvernement des états, à l'ardeur, à la passion qu'il est nécessaire d'y porter pour ne pas se laisser décourager par les dégoûts et les déceptions sans nombre réservés aux hommes publics, à tout ce qu'il doit y avoir d'amer et de poignant dans les mécomptes de l'ambition, dont les jouissances même sont parfois si âpres et si violentes, il est impossible de ne pas comprendre que les organisations propres à de tels combats ne peuvent être jugées d'après les règles ordinaires. La force même qui leur a été donnée pour remplir leur mission nécessaire, en les livrant aux plus terribles tentations, les expose à des écarts qu'on ne doit pas justifier sans doute, qu'on ne doit surtout pas ériger en actes de vertu, mais qu'il faut, pour être équitable, excuser dans une certaine mesure toutes les fois qu'il est possible d'en rattacher le principe à des intentions généreuses ou à de nobles illusions, toutes les fois que rien de bas,

de sordide, de grossièrement égoïste ne se mêle au sentiment qui les a inspirés.

Je n'ai plus que peu de mots à dire pour terminer cette esquisse de la vie et du caractère de lord Chatham. Des mœurs exemplaires, l'amour de la famille, une extrême bienveillance pour les amis dont le cercle restreint composait sa société habituelle, tel est l'aspect sous lequel on s'accorde à nous le montrer dans la vie privée. Sa conversation était pleine d'agrément ; il aimait beaucoup la musique ; il avait beaucoup de goût pour la poésie et pour la littérature légère. Enfin, le jardinage et les autres occupations de la campagne lui procuraient des distractions auxquelles il semblait se plaire singulièrement. Ce n'est pas sans quelque peine que l'imagination accepte ce portrait de l'homme d'état si sévère, si impérieux, je dirai presque si intraitable dans sa vie politique. L'histoire cependant est remplie de pareils contrastes.

LOUIS DE VIEL-CASTEL.

JEAN-PAUL.

SA VIE LITTÉRAIRE. — SES OEUVRES.[1]

La biographie de Jean-Paul n'offre guère qu'une suite non interrompue d'idylles; c'est un état de calme dont nul orage ne saurait troubler la sérénité monotone, une pastorale sur laquelle toute influence de temps et de lieu perd ses droits, et qui semble avoir pour but de s'élever contre cette maxime de Goethe, qui prétendait « qu'il ne nous resterait plus rien, si nous nous défaisions une bonne fois de tout ce que nous tenons des hommes et des circonstances. » Ne perdons pas de vue le centre bien étroit où il était né. L'absence de toute éducation régulière, l'isolement de cette vie champêtre, ne pouvaient que livrer son enfance à toute sorte de rêveries mêlées de terreurs bizarres et de superstitions qu'il couvait avec amour déjà, lorsqu'à douze ans on le fit entrer au collége de Schwarzenbach. Là, ses progrès furent rapides; nous le voyons passer du latin au grec, du grec à l'hébreu, se farcir la mémoire de mots choisis et de citations, et donner dès cet âge dans le travers si familier aux gens d'université, travers qui, du reste, chez lui ne devait que croître et se développer avec le temps. L'imagination, comme on pense, ne perdit rien à cette vie nouvelle; aux heures de récréation, les rêveries continuaient d'aller leur train, et plus d'une fois on laissa là son thème hébreu ou grec pour attraper au vol la fine mouche de la fantaisie. Il lut des romans, apprit la musique, et se livra sur le clavier à l'improvisation qu'il appelait : *une délivrance de soi-même* (*Selbstfreylassung*). Remarquons, en passant, la répugnance qu'il témoigna

(1) Voyez la première partie, *de Wonsiedel à Baireuth*, dans la livraison du 31 août

dès cette époque pour les véritables études classiques, qui, de leur côté, se vengèrent bien de ses dédains.

En 1779, il se trouvait à Leipzig lorsque la nouvelle de la mort de son père vint l'y surprendre. Toute ressource allait lui manquer; il s'agissait d'embrasser une profession au plus vite, mais laquelle? Il hésita un moment, et vit la misère qui lui tendait une plume; il la prit. L'épreuve fut longue et cruelle, mais son courage ne fléchit pas. Jean-Paul avait alors dix-huit ans environ, et les trésors intérieurs de sa jeunesse lui fournirent, ainsi qu'il devait l'écrire plus tard, de quoi tenir tête aux accablantes réalités du dehors. Le croirait-on? cette jeunesse en butte à tous les déboires, à toutes les humiliantes nécessités de la vie littéraire, passa plus tard à ses yeux pour le plus heureux temps qu'il eût vécu. C'est là un thème auquel il revient sans cesse, un motif qu'il reprend et varie avec une complaisance toute naïve. Quoi de plus enchanteur que cette vie intérieure dont l'explosion splendide étouffait les rumeurs d'ici-bas! quels temps que ceux où le sourire d'une fillette, la rencontre d'une fleur dans l'herbe, un peu de musique ou de clair de lune, l'enivraient d'extase et le rendaient plus heureux que des millions désormais ne pourraient le faire! Ce souvenir de jeunesse se mêle à toutes les peines de son âge mûr comme pour en adoucir l'amertume et les amener à se résoudre en une sereine mélancolie. « Qu'il m'arrive souvent, s'écrie-t-il, de rechercher avec une douloureuse avidité ces jours comiques à la fois et sacrés où j'étais plus sot et plus heureux, plus fou et plus honnête, où je n'avais point encore été chassé du paradis de la jeunesse! » Et le vrai signe constatant à ses yeux le caractère du poëte, c'était « de rester éternellement jeune, et d'être tout le long du jour et de la vie ce que les autres hommes ne sont tous qu'un moment, à savoir, amoureux ou ivre. » Sous ce point de vue, les romans de Jean-Paul peuvent compter pour autant de réminiscences de l'histoire de sa jeunesse. Partout cet état d'une âme incessamment tournée vers les rêves d'un âge d'or vous frappe dans ses écrits; et si de la question littéraire vous passez à la morale, vous retrouvez cette innocence candide, cette pureté des premiers ans qui devait si vivement impressionner les rigides matrones du cercle de Weimar, quelque peu effarouchées de la licence où menaçait d'incliner la poésie allemande pendant la période illustre. On compta un moment sur lui pour rendre à la Muse son autorité morale fort compromise par les privautés du maître Wolfgang et les incroyables tentatives du disciple Lenz. Compter sur lui en pareille occasion, c'était ne pas le connaître. Il n'y avait et ne pouvait y avoir rien à attendre pour l'action de cette existence vouée aux rêves d'un éternel printemps, et qui plus tard, après des déceptions sans nombre et sentant bien, quant au fonds, la vanité des théories anciennes, n'en persista pas moins de parti pris dans cet enthousiasme bénévole et candide d'une âme adolescente à qui le monde ne s'est pas ouvert encore. On n'ignore pas quels désenchantements attendent sur le seuil de la vie les âmes honnêtes et crédules, dupes sublimes des plus sincères illusions, diamants bruts que le fil de l'acier va polir s'ils résistent. Eh bien! c'est là surtout que Jean-Paul excelle; jamais il ne rencontre mieux que lorsqu'il s'agit pour lui de peindre ce brusque choc de l'idéal contre la réalité, ce mélange de ridicule et de sentimental que la situation porte avec elle, témoin les *Années d'école buissonnière* (*Flegeljahre*), une de ses plus charmantes productions, la seule classique peut-être, en cela que la diffusion, ce défaut habituel du maître, ne s'y laisse presque pas surprendre. Quel dommage que les extrêmes l'aient si fort tenté dans la suite, et qu'il se soit tenu si peu à ce milieu parfait une fois trouvé entre l'exa-

gération d'une indifférence humoristique et la sensiblerie! Et ces extrêmes dont nous parlions, n'est-ce pas aussi le propre de la jeunesse d'y donner à plein collier? n'est-ce pas elle qui, rebutée au contact du réel, se jettera soudain dans la misanthropie et le scepticisme, affectant aux yeux du monde je ne sais quelle fausse énergie de convention, quitte à se vouer huit jours plus tard au culte oisif et solitaire d'un idéal à jamais refoulé dans les profondeurs de l'être? Je viens de nommer les extrêmes où Richter se complaît. Tandis qu'il tourne avec mépris le dos à la société, tandis qu'il enveloppe en un égal sarcasme l'homme et le monde, vous le voyez se recoquiller en lui-même, s'enfermer dans tout ce que la vie a d'étroit, de borné, de mesquin, et finir par retrouver là, au sein d'une médiocrité paisible et cachée, dans le commerce des espérances d'une autre vie, le bonheur perdu pour lui au dehors. Étudiez Jean-Paul sous ce point de vue, et vous aurez le secret de son scepticisme à la fois élégiaque et satirique, de ces échappées lumineuses perçant tout à coup le réalisme le plus bourgeois.

Du reste, le scepticisme était assez dans les idées du temps, qui prêchaient, comme on sait, la tolérance d'opinions, la liberté d'esprit, et favorisaient outre mesure toute levée de boucliers contre les systèmes et les formules du passé. Jean-Paul usa largement du privilége. On le destinait à la théologie; il y échappa sous prétexte qu'il se sentait quelque peu hétérodoxe, et les lignes suivantes écrites par lui à son précepteur Vogel prouvent du moins que dès l'âge de dix-huit ans la recherche de certaines vérités ne lui coûtait plus rien : « Envoyez-moi donc les *Fragments* de Lessing; j'espère ne point encourir vos disgrâces en continuant à vous demander ce livre que vous persistez à me refuser par des motifs dont je ne mets pas en doute la sincérité. Toutefois, je me pose ce dilemme irrésistible, à mon avis, dans tous les temps : ou ce livre contient des vérités, ou il contient des erreurs. Dans le premier cas, rien ne doit m'empêcher de le lire; dans le second, il ne saurait me convaincre qu'à la condition de produire des arguments vraiment forts, et, je vous le demande, qu'est-ce que je risque alors de remplacer une vérité qui ne s'appuie à mes yeux sur aucune base solide, qui n'existe chez moi qu'à l'état de préjugé, de la remplacer, dis-je, par une erreur qui me paraît plus vraisemblable et plus claire ? » Il lut beaucoup Lessing et de bonne heure, et ses premiers aphorismes, en reproduisant presque trait pour trait le ton et les manières de l'auteur de *Nathan,* témoignent de ce commerce de prédilection. Il s'enthousiasmait pour ces lectures dont il sortait ivre de joie et le cœur plein de tendresse pour l'humanité, ce qui ne l'empêchait pas un moment après de maugréer contre le monde, qu'il appelait, en dépit des belles illusions de l'heure précédente, une folle et ridicule mascarade. « Vous voulez savoir le plan de ma vie? J'abandonne au hasard le soin de l'ébaucher. Mes vues ont jusqu'ici rencontré peu de sympathies, et je vogue sur l'océan de la destinée sans gouvernail, bien que non pas sans voiles. J'ai rompu tout à fait avec la théologie; je ne professe pas une science, mais toutes en tant qu'elles m'attirent ou se rapportent à mon métier d'homme de lettres. La philosophie elle-même m'est devenue indifférente depuis que je doute de tout. Mais je me sens le cœur si plein! si plein! que je me tais. Dans mes prochaines lettres, je vous parlerai de la nature de mon scepticisme et du dégoût que m'inspire cette folle mascarade et arlequinade qu'on appelle la vie. » Hâtons-nous de le dire, ces velléités d'humeur noire lui venaient surtout de deux amis morts depuis à la fleur de l'âge et dont une hypocondrie sans remède irritait sourdement le scepticisme acariâtre. L'un deux, Jean-Bernard Hermann, rongé de misère et d'ennui, ne

sortant de lui-même que pour darder son venin au dehors, unissait au cynisme d'un Diogène de tabagie les capricieuses fantaisies d'humeur d'une jeune fille. Jean-Paul écrivait de lui qu'il était comme l'alouette qui chante dans le bleu du ciel et bâtit en même temps son nid dans les immondices. Du reste, il eut un moment l'intention d'en faire le héros d'un roman et de peindre dans ses faiblesses et sa grandeur cette existence dévastée par le besoin et l'excès de l'étude; il voulut aussi, après sa mort, donner une édition de ses œuvres (Hermann avait publié nombre d'écrits scientifiques, entre autres un morceau particulièrement remarqué à Berlin et intitulé, je crois, *de la Pluralité des Éléments*) ; mais l'entreprise en resta là, ni plus ni moins que tant d'autres de ses propres œuvres qui devaient rester inachevées. Le second des deux amis, mais celui-ci d'une hypocondrie plus douce, bien que d'une indifférence religieuse non moins profonde, était Laurent de OErthel, fils aîné d'un commerçant enrichi qui habitait une terre noble dans le voisinage du collége de Hof. Laurent occupait dans la propriété de son père un délicieux pavillon construit exprès pour lui et donnant sur la Saale, bordée à cette époque d'un rideau de saules verts et de peupliers. C'était là, dans cette jolie chambre d'où la vue s'étendait sur les jardins et les prairies des environs; c'était là qu'on se réunissait le soir pour lire les romans nouveaux, là qu'on se passionnait au clair de lune pour Werther ou Siegwart. Douces larmes que d'autres bien amères devaient remplacer avant peu, douleurs factices qui préludaient aux vraies douleurs! Bientôt le noble jeune homme sur qui reposaient tant d'espérances s'inclina tristement, épuisé, lui aussi, par l'étude. A peine de retour de l'université, un mal sans espoir l'entreprit, et Jean-Paul vit s'en aller jour par jour, heure par heure, cette jeunesse délicate qui s'attachait à lui comme le lierre au chêne, et dont il finit par recueillir le dernier soupir dans cette même chambre où tous les deux ils avaient tant pleuré sur de romanesques infortunes.

Le souvenir de Laurent de OErthel se trouve évoqué avec une grâce pleine de mélancolie dans l'avant-propos de la seconde édition des *Procès groënlandais* (1). « Moi et Adam OErthel de Hof, écrit Jean-Paul, nous étions à cette époque deux amis de collége, d'université et de jeunesse, *Gymnasium, — Universitäts, — und Jugendfreunde,* et tout cela nous le sommes encore après bien des années, je l'espère du moins, quoique l'un de nous soit mort déjà depuis longtemps. Le riche et maladif jeune homme consumait alors ses soirées, encombrées de travaux académiques, à copier pour l'impression les manuscrits de son robuste, mais pauvre ami; car celui-ci, en dépit de la main la plus nette, désespérait, en vrai littérateur novice, de pouvoir jamais écrire assez lisiblement pour le prote. Aujourd'hui, quand j'y pense, je comprends à peine comment je consentis à un si long sacrifice de sa part. — Mais c'était alors le temps de la première amitié, temps où l'on reçoit tout sans compter, parce qu'on se sent prêt à tout donner de même. Temps heureux! non, vous n'avez pas fui pour jamais dans l'éternité, votre élément divin; il nous reste de vous encore à tous de belles heures, et moi je veux les employer, ces heures, à aimer l'ami qui me viendra plus tard comme s'il était pour moi un ami de jeunesse, et à me souvenir de ce noble OErthel qui m'a quitté si tôt. »

Ce fut vers cette époque et sous l'influence de ces dispositions sentimentales, qu'il entreprit ses *Exercices en matière de pensée (Uebungen im Denken),* titre bizarre d'un plus bizarre ouvrage, et dont il publia les deux premières livraisons

(1) Berlin, 1821.

à Hof, en novembre et décembre 1780, et la troisième à Leipzig, en 1781. « Ces essais, dit-il dans un avis placé en tête, sont tout simplement composés pour moi. Je ne les ai point faits dans le but d'apprendre aux gens quoi que ce soit de neuf, mais seulement afin de m'exercer et de me mettre à même d'y arriver quelque jour. On trouvera que je me contredis et déclare faux mainte fois ce que j'avais d'abord donné pour vrai ; mais que voulez-vous ? on est homme, et par conséquent point toujours le même. » Jamais parole ne fut plus vraie ; la contradiction avec lui-même, avec le monde, avec tout ce qui, de près ou de loin, le touche, voilà le fonds du caractère de Jean-Paul. Sous ce rapport, il est homme et jeune homme jusqu'à la fin. Je ne conseille pas aux biographes qui veulent des héros d'une seule pièce de s'adresser jamais à celui-ci. Qu'en feraient-ils, bon Dieu ? Les conditions de l'art classique (et l'égalité d'humeur dans un sentiment donné en est une) n'ont rien à voir dans cette nature, qui ne procède guère que par boutades et soubresauts, qui passe du gai sourire à la mélancolie la plus sombre, de la misanthropie à l'attendrissement, tout cela de la meilleure foi du monde, sans se douter qu'un sentiment parfaitement contraire à celui qui l'absorbe va s'emparer d'elle une heure après. Vous verrez ses yeux fondre en larmes au souvenir de l'excellent camarade qu'il a perdu ; mais aussi que de sanglots non moins sincères lui coûteront les aventures de cette pauvre miss Harlowe ! Humoriste dans la force du terme, sa misanthropie et son scepticisme n'ont jamais qu'une durée transitoire ; l'état normal, chez lui, c'est la sérénité; le fond de son âme est d'azur comme le firmament. Çà et là quelques nuages viennent bien l'obscurcir, mais le grain passe et l'arc-en-ciel se lève, un arc-en-ciel vu à travers les larmes, et voilà pourquoi le monde, qu'il appelait tantôt une pitoyable mascarade, lui apparaît maintenant sous les riantes couleurs d'une vallée de joie et de bénédictions. On raconte qu'à la suite d'une assez longue entrevue avec l'auteur de *Werther* et de *Faust,* l'empereur Napoléon se leva brusquement, et, lui frappant sur l'épaule, s'écria : « Monsieur de Goethe, vous êtes un homme, vous ! » Peut-être aurait-il dit à Jean-Paul : « Vous êtes un enfant. » Et cette fois encore son coup d'œil si juste ne l'eût pas trompé.

Cette sérénité d'esprit que nous venons de lui reconnaître l'aidera à traverser les plus pénibles circonstances d'une vie bien cruellement éprouvée. L'affreuse misère où la mort de son père l'a laissé s'accroîtra de jour en jour, il verra un de ses frères se noyer pour ne plus être à charge à sa pauvre mère, l'autre tomber dans le vice et l'ignominie ; il verra la mort éclaircir le cercle étroit de ses amis, et ses plus belles espérances d'écrivain s'en aller en fumée. N'importe, il prend une trop vive part à l'existence humaine et chérit trop ses belles illusions pour ne point tenir bon au milieu des calamités qui l'assiégent. Comment ne point secouer ce scepticisme de tête, quand on a tant de foi dans ses propres sensations ? comment lui, si indulgent pour les petitesses du monde, consentirait-il longtemps à se donner des airs d'esprit fort ? « Plus d'un pense avoir fait preuve de dévotion lorsqu'il a bien déclamé contre ce monde qu'il est convenu d'appeler une vallée de misères. Quant à moi, j'avise qu'il serait mieux de dire vallée de délices. Dieu, à ce qu'il me semble, doit être plus porté à se montrer content de celui qui trouve tout pour le mieux dans ce monde, que de celui à qui rien ne sourit. Au milieu de tant de délices dont regorge le monde, n'est-il point d'une noire ingratitude de l'appeler un séjour de peine et de misère ? »

Jean-Paul avait dix-huit ans lorsqu'il vint à Leipzig pour y mener la vie d'université ; bientôt cependant les faibles ressources dont il disposait lui manquèrent

par la mort de son père. Dès lors plus de loisirs pour les rêveries, plus de belles promenades au clair de lune, plus d'entretiens philosophiques mêlés de libations nocturnes dans la taverne des *Trois Roses*. A la médiocrité de l'existence succédait tout à coup un dénûment profond, et le rêveur fantasque, ainsi surpris à l'improviste, avisa d'abord aux moyens de porter secours à sa vieille mère. « Savez-vous, écrivait-il à cette époque (septembre 1781), au recteur Werner de Schwarzenbach ; savez-vous quelle pensée m'occupe et me pousse au travail? Ma mère. Je lui dois d'adoucir la seconde moitié d'une vie si cruellement éprouvée, et de la consoler autant qu'il est en moi de la perte que nous venons de faire, comme aussi je dois à mes frères de contribuer à leur bonheur. N'étaient ces considérations, mes études auraient, je vous le jure, une tout autre direction; je ne travaillerais alors qu'à ce qui me plaît, qu'aux choses pour lesquelles je me sentirais de véritables forces, et jamais je ne consentirais à prendre un emploi. » J'ignore de quel emploi il veut parler; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se mit à l'œuvre sans relâche, et, laissant là désormais toute étude non suivie d'un résultat immédiat, ne chercha plus dans ses lectures que les matériaux d'un ouvrage à produire. C'est ainsi qu'il dévora le livre de Hippel sur le mariage, il emprunta à Liscov son ironie acerbe, son trait satirique à Swift; il lut (je cite ici ses propres expressions) Voltaire pour l'esprit, Rousseau pour l'éloquence, Toussaint pour la finesse des aperçus, Helvétius pour la *magnificence* du style, etc. Je laisse à penser quel singulier enfantement dut résulter de ces lectures entreprises en dehors de toute considération générale, et seulement dans un but de compilation. Ce fut dans cet habit d'arlequin que le premier livre de Jean-Paul se produisit aux yeux du monde. Les *Procès groënlendais* sont tout simplement une collection d'articles satiriques sur la vie littéraire en Allemagne. Jean-Paul avait écrit à dix-huit ans un éloge de la folie, d'après Érasme, qui se trouve remanié dans ce livre, auquel on peut, il me semble, faire le reproche que son auteur adresse à si bon droit à la satire allemande du XVIIe siècle, lorsqu'il s'écrie que la satire allemande se met en chasse, moins pour forcer les loups et les bêtes fauves que pour s'amuser à forcer le menu gibier, tel que lièvres, cœurs de lièvres et autres pauvres diables. C'est là, à mon sens, le blâme le plus sérieux que puisse encourir Jean-Paul de la part de la critique ; il lui arrive en effet trop souvent d'oublier le fond pour le détail, de négliger le point de vue général pour la première question incidente qui s'offre à lui, et qu'il va traiter avec complaisance, au risque de se perdre dans l'infini de je ne sais quel monde microscopique, et cela non-seulement dans ses *Procès groënlandais,* œuvre conseillée à l'inexpérience par la nécessité, *juvenalia juvenile*, comme il l'appelait lui-même en jouant sur les mots, selon son habitude, mais encore dans *les Papiers du Diable*, qui virent le jour six ans après (1789), et généralement dans la plupart des digressions entremêlées à ses romans. Comment l'exemple de Rabener ne l'instruisait-il pas, de ce Rabener dont il disait avec tant d'esprit qu'il passa sa vie à faire des auto-da-fés à propos de misères.

Dans la préface publiée en tête de la seconde édition des *Procès groënlandais* (Berlin 1821), Jean-Paul raconte d'une manière touchante les circonstances qui accompagnèrent la naissance de son premier livre. « Sur ces entrefaites, dit-il, vint l'hiver avec sa misère et la mienne. Le pauvre petit livre dut quitter sa ville natale et partir seul pour Berlin, où le vieux libraire Frédéric Voss l'attendait. Pendant ce temps, son père eut à supporter plus d'une de ces petites contrariétés qu'on appelle vulgairement dans la vie poêle sans feu et ventre vide. Enfin le petit voya-

geur revint un jour frapper à ma froide chambre, rapportant que le digne libraire, l'éditeur et l'ami de Lessing et de Hippel, prenait ma modeste couvée sous sa protection, et se proposait de ne rien négliger pour qu'à la première foire de Leipzig mes petits drôles fussent mêlés et confondus parmi les autres bandes de savants et d'enfants perdus. En général les critiques, de leur côté, ne se montrèrent pas trop impitoyables. Un seul, c'était à Leipzig, je m'en souviens encore, voyant la pauvre couvée passer sous l'arbre où il se tenait perché en sentinelle littéraire, lui décocha, comme font les singes, toute sorte de ses méchants projectiles. »

Aux ennuis de toute espèce qui fondirent sur lui à cette époque, il faut ajouter les désagréments que lui attira sa manière de se vêtir. Si, comme on l'a dit, la pensée de l'homme réagit sur son corps, un esprit aussi original que le sien ne pouvait manquer de donner à son enveloppe matérielle quelque chose de sa physionomie excentrique. Il rompit net avec la mode, porta ses cheveux ras dans un temps où la queue était en honneur, et, sous prétexte de respirer avec plus de liberté, alla sans cravate et la chemise au vent ; si bien qu'un voisin devant la fenêtre duquel il passait et repassait dans ses promenades du soir, ennuyé de ce manége et prétendant jouir seul du jardin, imagina de se plaindre au nom de la morale publique, et le fit déloger incontinent. On trouve, dans sa correspondance, des pages entières consacrées à défendre sa mise. A Leipzig, on s'était ému ; à Hof, ce fut bien autre chose. De retour dans sa ville natale, un ébahissement unanime l'accueillit, et cela non-seulement chez ces honnêtes bourgeois scrupuleux observateurs des mœurs antiques, mais au sein même de sa famille. Une lettre qu'il écrit à OErthel, pour le prier de lui envoyer un livre, se termine ainsi : « Pardonne-moi ce style misérable ; mais que veux-tu ? je t'écris au milieu de gens en train de s'extasier sur mes cheveux. » Le lendemain, il adresse au même un apologue sur cette espèce de révolution causée dans le pays par son costume. « Il y avait une fois un fou qui habitait une ville uniquement peuplée de fous. D'ordinaire, quelques exceptions se rencontrent, mais ici on n'en comptait aucune. Les honorables de l'endroit portaient sur leur bonnet une certaine quantité de grelots sur lesquels on voyait gravé un bel âne. Pendant longtemps, notre fou dut s'en tenir à porter à sa cape de simples jetons sans figures ; enfin, un peu d'argent qu'il eut lui donna le moyen de se procurer à son tour des grelots sur lesquels il fit graver un bel âne d'après nature. Quels yeux vont ouvrir ces gens lorsqu'ils m'apercevront ! se dit-il en mettant son bonnet devant la glace. Il courut la ville tout le jour, visita ses amis, visita même quelques-uns de ses ennemis, mais personne ne prit garde à lui. L'imbécile, qui oublia que les fous ne tiennent jamais compte d'une folie, lorsque cette folie est la leur ! Pour qu'une extravagance soit admirée, il la faut neuve ; il la faut originale pour qu'on la blâme. Notre fou s'en alla visiter une autre ville. Dans celle-ci, la mode avait adopté l'image d'un mulet. Or, la cité en question était située non loin du pays d'Utopie, où se trouve une ville qui préfère à son tour le cheval à l'âne. La vanité de notre fou portant son âne pour la première fois peut à peine donner une idée de la vanité triomphante qui gonfla toute sa personne, lorsqu'il lui advint de dépouiller ce même âne pour mettre un mulet à sa place. Un superbe animal ! s'écria-t-il ; c'est dommage qu'il ne se propage point comme la mode qui l'ennoblit. Le compère allait recommencer à porter haut la tête ; par bonheur, un petit incident l'empêcha d'être désenchanté de nouveau. Sa mère lui écrivit : Viens pour les fêtes, et surtout veille à tes habits neufs et ne manque pas de nous rapporter ton bel âne. Lui répondit : J'arrive ; mais au lieu d'âne je rapporte un mulet, qui me

sied infiniment mieux. Il revint donc avec un mulet dans sa ville natale. Du plus loin qu'il l'aperçut, le surintendant s'écria : Notre jeune homme prétend donc insulter les gens d'église, qu'il dédaigne les ânes? Le ciel éclaire son esprit. — C'est un oison, dirent les femmes, il n'a point d'âne. — Qui n'a point d'âne est un âne, poursuivirent les bourgeois en chœur. Mais regardez-le donc. Dieu me pardonne! il porte un mulet! Mulet lui-même. — L'orgueil de notre fou s'accrut encore du blâme, et il se sentit si fier d'une folie que les fous critiquaient, qu'il écrivit toute l'histoire à son camarade OErthel. » Vainement ses amis intervinrent, Jean-Paul n'en démordit pas. Au lieu de se laisser convaincre par leurs arguments épistolaires, il les réfuta l'un après l'autre avec le sérieux et la patience d'un rhéteur byzantin, invoquant des raisons de fortune et de santé en faveur de ses goûts excentriques. Cette manie de porter les cheveux courts lui épargnait son temps et son argent, et le débarrassait de l'insupportable tyrannie du coiffeur. Quant à la cravate, il en faisait le procès en deux mots. Quoi de plus dangereux en effet que cette habitude de se serrer les veines du cou (il était de nature apoplectique), et comment tolérer de gaieté de cœur une si effroyable gêne? Et lorsque par hasard quelque sage du bon vieux temps, l'excellent Vogel par exemple, lui disait en souriant qu'il fallait autant que possible faire comme tout le monde, et que la vraie philosophie n'était point de prétendre que les autres se réglassent sur nous, mais bien au contraire de nous conformer, nous, à la règle commune, il se fâchait tout rouge, et commençait à déclamer contre les proverbes, « qui, poursuivait-il, ne prouvent rien, ou plutôt prouvent trop, car si je ne résiste au torrent, le torrent finira par emporter ce qu'il peut y avoir de bon en moi. Le royaume du vice est tout aussi grand, tout aussi vaste que celui de la mode, et si je dois hurler avec les loups, pourquoi ne déroberais-je point avec eux? Quant à moi, je tiens cette coutume de consulter dans nos moindres actions le jugement d'autrui pour la ruine de tout repos, de toute sagesse, de toute vertu. » Bizarre discussion où de part et d'autre, comme on pense, les sophismes ne manquent pas, où les noms de Diogène et de Rousseau devaient jouer leur rôle, et qui ressemble assez, comme toutes les discussions de ce genre, à une partie d'échecs, avec cette différence que les idées, ici, remplacent les pions dans la manœuvre.

Quand on pense à la situation de fortune où se trouvait Jean-Paul à cette époque, on ne peut s'empêcher d'admirer le ton d'enjouement qui éclate dans toute cette correspondance pleine de folles boutades et de traits mordants. Il fallait certes que cette verve humoristique dont abondent tous ses écrits fût bien profondément enracinée au cœur de son être pour ne point se démentir en d'aussi difficiles circonstances : en effet, de tous côtés la misère le pressait, cette affreuse misère de l'homme de lettres à qui l'éditeur manque, ce dénûment sans espérance contre lequel le travail lui-même ne peut rien ; car si le tisserand à son métier, si le forgeron à son enclume, assurent par leur sueur de la journée le pain du soir à leur famille, le malheureux ouvrier qui n'a d'autre instrument que son cerveau, d'autre moyen d'existence que sa pensée, se débat dans le vide, seul avec ses rêves qu'il agite et traduit dans sa veille inféconde en hiéroglyphes incompris dont nul ne veut, que nul ne paie. Jean-Paul en était là. Son premier livre avait échoué devant le public, partant point d'éditeur pour le second. Chaque jour cependant sa pénurie augmentait; ses lettres contiennent à ce sujet les plus tristes révélations : « Je dois 24 thalers à ma table d'hôte, 10 thalers à l'homme qui me loge, etc., etc.; mais, à tout prendre, ce n'est point encore là ce qui m'inquiète, car je puis les faire

attendre jusqu'à la Saint-Michel, époque à laquelle je ne puis manquer d'être en mesure de payer. » Illusion de poëte qui rêve un éditeur et procède déjà comme s'il le tenait! Quel auteur ne s'obstine à prendre pour de l'argent comptant le manuscrit qu'il garde en portefeuille? Comment la Saint-Michel se passerait-elle sans lui fournir un éditeur? Infailliblement à cette époque il paiera ses créanciers du produit de son livre. Aussi n'a-t-il point à se tourmenter de ses dettes; ce qui l'inquiète, ce sont les menus frais de la vie usuelle, ces dépenses inévitables que chaque jour, chaque instant amène, réalités suprêmes, désastreuses, où vient se briser la baguette de la Fantaisie impuissante à mettre un écu sonnant dans la poche du pauvre diable à qui elle fait voir des mines d'or en perspective; ce qui l'inquiète, c'est la blanchisseuse qu'il faut payer chaque semaine, c'est la laitière qui ne veut plus continuer à lui fournir son déjeuner, c'est le tailleur qui refuse de rajuster son vieil habit noir à crédit. Quel secours implorer dans une telle extrémité? à qui s'adresser? A sa mère? Hélas! la pauvre femme! elle-même aurait eu besoin qu'on vînt à son aide. Outre Jean-Paul, qui puisait dans sa bourse autant qu'il le pouvait, la digne femme avait encore d'autres enfants qu'elle assistait de ses faibles moyens : Adam, d'abord barbier à Schwarzenbach, puis soldat, et qui finit par mal tourner, et Henri, malheureux jeune homme qui se noya pour ne plus être à charge à sa mère. On le voit, de cruelles épreuves attendaient l'écrivain à l'entrée de la vie.

Sur ces entrefaites, Jean-Paul était revenu à Leipzig, inébranlable dans ses projets, résolu à dompter la fortune à force de persévérance et d'entêtement. Comme on le suppose, la Saint-Michel n'amena point de libraire. Vainement les auteurs en renom intercédèrent pour lui, vainement il offrit son ouvrage de porte en porte; nul n'osait se décider à faire cause commune avec un écrivain original sans doute. mais dont l'originalité tardait bien à réussir, et *les Papiers du Diable*, composés à cette époque, ne furent publiés que sept ans après. Le vieux Vogel ne s'était pas trompé en lui écrivant, sur le simple examen du manuscrit des secondes satires : « Votre livre ne sera lu que des fins connaisseurs, et comme il n'a point trait au reste du monde, le reste du monde s'en abstiendra. Il y a là trop de sublimités et de casse-têtes, du moins pour le commun des martyrs. On se défie en général de ces plaisirs qu'on achète au prix de tant d'efforts, de ces merveilles qu'on n'aperçoit qu'à l'aide d'une lunette d'approche; et les gens préfèrent de beaucoup la monnaie courante et sonnante d'un héritage que le simple cours des choses amène, à l'or qu'il faut extraire des profondeurs de la terre, si précieux d'ailleurs que soit cet or. » A quoi Jean-Paul répondait en abondant dans le sens des critiques : « Vous avez pleinement raison, je suis las moi-même de cet esprit forcé, de cette expression obscure, de ces *débauches intellectuelles;* mais comment faire pour résiter au mauvais goût, lorsqu'on n'a point sous la main un ami qui vous éclaire et vous ramène à l'ordre? et si par bonheur on l'avait, l'écouterait-on? D'ordinaire on ne s'en remet guère qu'à sa propre expérience. Hélas! l'expérience est une bonne école! quel dommage qu'il en coûte si cher d'y aller! » Les illusions littéraires des premiers jours s'évanouissaient à chaque heure. Jean-Paul ne perdit pas courage. La *Gazette de Berlin,* sans témoigner un bien vif enthousiasme pour la première partie des *Procès groënlandais,* avait néanmoins soutenu le livre. Mais que pouvait une voix perdue dans le nombre, une marque isolée de sympathie au milieu de ce concert de bravos et de sifflets? La prophétie de Vogel s'était réalisée. L'ouvrage n'eut pas même un succès de scandale, et de la disgrâce du public tomba dans celle du libraire, qui, trouvant

l'article d'un médiocre débit, déclina prudemment toute nouvelle proposition de l'auteur. C'était à en briser sa plume de désespoir et de honte! Jean-Paul avait trop de confiance en ses forces, trop de sérénité dans l'esprit et dans l'âme, pour se laisser abattre. Rebuté par l'un, il se tourna vers l'autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il eût fait le tour de tous les libraires de Leipzig. « J'attends un mot de vous, écrit-il à l'un d'eux, qui me rende mes espérances, car, je vous l'avouerai, jusqu'ici la fortune ne m'a point gâté, et je ne suis encore que le jouet de la contradiction qui existe entre ma vocation et ma destinée. J'abandonne entièrement à votre goût, à votre impartialité, le soin de fixer les conditions de mon travail. » Le plus souvent ces lettres demeuraient sans réponse; alors il s'adressait aux amis des libraires et les suppliait d'intervenir en sa faveur. Triste et douloureuse correspondance où se trahit à chaque ligne la misère de l'un et la sotte vanité des autres, qu'on prendrait volontiers pour des excellences à leur façon d'éconduire ce génie qu'à son avénement du lendemain ils salueront plus bas que terre.

En même temps qu'il épuisait toute démarche auprès des libraires de Leipzig, il écrivait à Berlin, à Goettingen, et sa correspondance étrangère ne réussissait pas mieux que l'autre. Décidément, la fortune lui en voulait; une succession si opiniâtre de désappointements et de contrariétés aurait pu ébranler son courage, et dans ces tristes circonstances il chercha si son fonds littéraire ne lui fournirait point quelque préservatif moral contre les mauvaises dispositions d'esprit. Ce topique fut un petit livre de piété (*Andachtsbuch*) qu'il rédigea avec le soin le plus minutieux, espèce de bréviaire à son usage particulier, et dont il suffit de nommer divers chapitres intitulés *Douleur*, *Vertu*, *Rêves de gloire*, *Colère*, pour qu'on en devine à l'instant la destination philosophique. On y voit le pauvre écrivain, ballotté entre ses inquiétudes et ses espérances, user presque de supercherie envers lui-même pour relever ses forces abattues, et à défaut de consolations bien efficaces se proposer des sentences de résignation du genre de celles-ci par exemple : Figure-toi toujours un état pire que celui où tu es. — Au lieu d'accuser la destinée, ne t'en prends qu'à toi seul des douleurs qui t'arrivent. — L'affliction ne sert de rien, elle est au contraire le vrai mal. — Ne dis jamais : Plût à Dieu que ce fussent d'autres souffrances que celles que j'endure, je les supporterais mieux!... Mais, hélas! que peut un aphorisme contre l'affreuse réalité de la misère? La situation n'était plus tenable. Après tant de beaux rêves déçus, il fallait se résigner à retourner l'oreille basse au point d'où l'on était parti. Déjà il avait sondé sa mère à ce sujet. « En supposant que je vous revienne un de ces jours, où m'établirai-je sous le toit que vous habitez maintenant ? » La maison qu'elle possédait à Hof était vendue. « Écrivez-moi si vous pouvez me donner un coin où je me glisse en arrivant. »

La grande affaire était de quitter Leipzig, car ses ennemis avaient l'œil sur lui, et d'ailleurs l'étrangeté de son costume le désignait d'une manière infaillible à la surveillance des gens intéressés. N'importe, l'époque du déménagement est fixée. La nuit venue, son ami OErthel l'attendait avec son bagage (fardeau bien mince, on l'imagine) sur la grand'route où la diligence devait le prendre. Il ne s'agissait plus que de sortir des murs, et notre imperturbable humoriste invente à cette fin un expédient digne de Mascarille. De la dernière pièce de monnaie qui lui reste il achète une queue, la fourre sous son chapeau, et trompe ainsi la vigilance de ses argus. Comment reconnaître Jean-Paul l'excentrique sous un déguisement qui le fait ressembler à tout le monde? Du reste, le trait, bien qu'original, n'était pas

nouveau. On se souvient de l'histoire du baron de Münchhausen se tirant lui-même par la queue d'un bourbier où s'il s'est laissé choir.

De retour à Hof, Jean-Paul reprit sa correspondance longtemps interrompue avec le pasteur Vogel, qui habitait Rehau, à deux lieues de là. Le bonhomme, quelque peu voltairien, s'arrangea à merveille du tour d'esprit hétérodoxe de notre aventureux humoriste, et des relations de plus en plus intimes s'établirent entre eux, relations qui valurent au jeune écrivain l'avantage de ne point manquer de livres dans son exil. La situation n'offrait certes rien de bien brillant encore, mais du moins pouvait-on la prendre en patience et s'y résigner sans avoir la perspective de mourir de faim au premier jour. De bonnes âmes veillaient de près sur l'indigente famille, à laquelle parvenaient çà et là de petits secours discrètement ménagés. Outre le digne pasteur Vogel, je citerai dans le nombre ce Christian Otto, connu depuis sous le pseudonyme de Georgius dans les lettres allemandes, et qui, dans ces pénibles circonstances, donna toujours à la mère de Jean-Paul les plus nobles marques d'intérêt; car c'était encore la pauvre vieille mère qui pourvoyait, à force de travail et de courage, aux nécessités de la communauté. Son rouet et son économie suffisaient à tout; aussi fallait-il s'épargner la dépense. Le cabinet d'étude de Jean-Paul servait en même temps de pièce commune; c'était là qu'il vivait avec trois de ses frères et sa mère, et tandis que celle-ci nettoyait ou balayait, faisait la cuisine ou la lessive, passant des soins du ménage au travail du rouet et de la quenouille, Jean-Paul, assis dans un coin devant une table de bois chargée de manuscrits et de livres de toute espèce, extrayait, annotait, compilait, plongé jusqu'au cou dans son œuvre, dont les occupations domestiques paraissaient le distraire aussi peu que le battement d'ailes des pigeons familiers qui roucoulaient autour de lui.

Vers le commencement de 1787, le père de OErthel invita Jean-Paul à venir à sa terre de Tœpen pour y surveiller l'éducation de son second fils. Bien que dès cette époque il respirât déjà plus librement, il s'en fallait que notre poëte se vît au bout de ses tribulations : d'abord, le vieux conseiller, homme de mœurs brutales et grossières, au lieu d'avoir égard à tout ce que la position du jeune écrivain commandait de ménagements et de délicatesses, le traitait comme un de ses gens, et dans sa suffisance de marchand enrichi ne lui épargnait au besoin ni la réprimande ni les blessantes rebuffades; d'autre part, le petit écolier ne profitait en aucune manière des leçons qu'on lui donnait, et semblait prendre à tâche de déjouer toutes les espérances de son maître. Sans la présence du frère aîné, Jean-Paul eût déserté le poste; le bonheur voulut qu'il trouvât, pour lui alléger cette nouvelle épreuve, l'amitié de ce noble Laurent, du camarade si dévoué de Leipzig, et les bons soins de sa mère, qui ne manquait jamais, au bout du mois, d'augmenter en cachette de quelques thalers les appointements du modeste précepteur. En outre, le domaine de Tœpen avait l'incontestable avantage d'être situé aux environs de Hof, à deux pas de Rehau, et si les livres n'abondaient guère au château du riche conseiller, du moins était-il très-facile de s'en procurer à l'aide de petits pèlerinages entrepris le dimanche à la bibliothèque de l'excellent Vogel. Nous avons parlé plus haut de la tolérance du digne vieillard. Le ministre chargé du soin de diriger la conscience des habitants de Tœpen était loin de professer de pareils sentiments : sous prétexte de défendre les saintes Écritures, dont il ne voyait que la lettre, impuissant d'ailleurs à comprendre la portée du paradoxe de Jean-Paul, cet homme l'attaqua de front par un libelle, le poursuivit publique-

ment dans sa chaire, et n'eut pas honte de le dénoncer à la famille de OErthel comme athée et capable de pervertir le jeune élève qu'on lui confiait. A cette indigne manifestation Jean-Paul riposta dédaigneusement, froidement. Nous citerons quelques mots de sa réponse, qui pourrait bien se trouver aujourd'hui de circonstance.

« Si j'ai tant tardé jusqu'ici à vous écrire, c'est que franchement j'avais mieux à faire que de m'occuper de vos injures; cependant je dois à l'honneur de monsieur le conseiller de repousser des calomnies qui doivent nécessairement l'atteindre à son tour : car si je suis un apôtre d'athéisme et de suicide, qu'est-il donc, le père qui n'hésite point à donner un tel apôtre pour précepteur à son enfant? Mais non, vous feriez mieux de me dire, vous, ce qu'est un ministre de Dieu qui intente sans preuves une aussi mortelle accusation contre un homme chrétien comme lui, et qui ne l'a jamais offensé? Peut-être mettrez-vous cette prédication indigne, également blessante pour la morale religieuse, pour les convenances humaines et pour la raison ; peut-être, dis-je, la mettrez-vous sur le compte de la chaleur qu'il faisait ce jour-là (la lettre de Jean-Paul est datée du 3 septembre). Mais il s'agit ici moins de votre tête que de votre cœur, dont la démence me semble pire. Quand avez-vous reçu ma profession de foi, que vous prétendez si bien me connaître, et jouer à mon égard dans ce village le rôle de grand inquisiteur? Pour moi, je vous l'avouerai franchement, si j'étais ministre de la religion, au lieu d'imiter ces braves pasteurs qui passent leur vie à prêcher la morale, comme si pour mériter le ciel il suffisait d'être vertueux, je les accuserais tout simplement d'hérésie; je convertirais cette sainte place en un champ libre où je déverserais impunément mon venin et ma haine sur toute chose; j'y soutiendrais que l'erreur gagne à vieillir comme le vin, je dirais que je suis le seul sage et que les autres sont des fous, que les livres nouveaux sont malsains comme le pain nouveau, et j'étendrais si bien mon bras, qu'il finirait par se trouver aussi long que le bras temporel. J'ai dû prendre ces précautions pour qu'à l'avenir vous ne m'accusiez plus d'athéisme. Souffrez maintenant que j'aille droit mon chemin, cherchant la vérité que j'aime et que je défends, parce que c'est mon devoir de l'aimer et de la défendre. Laissez-moi croire aussi que nous n'avons dans ce bas monde à nous proposer que l'imitation de Dieu et du Christ, la connaissance parfaite de ces deux natures étant réservée à l'autre, au monde à venir, et qu'un homme qui aime mieux prouver la divinité du Christ que suivre ses préceptes évangéliques ressemble à un paysan qui passerait sa journée à rechercher si son maître est de bonne et légitime noblesse, au lieu de le servir fidèlement et de l'aimer. Croyez enfin que c'est votre entêtement seul que je hais et non vous, non votre état, de tous les états le plus vénérable et celui dont on abuse le plus. »

Enfin, après tant de longues et infructueuses démarches, Jean-Paul venait de découvrir un éditeur pour ses satires. Il ne s'agissait plus que de s'entendre sur le titre, celui que l'auteur proposait ne convenant point au libraire (1) : « Ne vous fâchez pas, lui écrivait ce dernier, si je vous avoue ici que je me suis imposé la loi de ne jamais imprimer un livre dont le titre ne me semble pas devoir du premier coup entraîner le public. Après tout, si je publie un ouvrage, c'est pour le vendre; et, sans perdre le temps en recherches inutiles, je crois qu'avec quelques petits

(1) Jean-Paul voulait intituler son livre : *OEuvres posthumes philosophiques et cosmopolites de Faustin.*

changements, notre livre pourrait très-bien s'appeler : *Choix des papiers de sir Lucifer.* » Jean-Paul n'était point en position de repousser les exigences du libraire; il se contenta donc d'une légère variante dans le titre indiqué, et l'ouvrage fut mis sous l'invocation du diable. Toutefois le patronage infernal dont le crédit n'a jamais fait défaut aux auteurs qui l'ont invoqué ne réussit point de prime abord à produire l'ouvrage à la lumière. Il fallait que la fortune du malheureux écrivain fût bien rebelle et bien désespérée pour oser défier ainsi le diable lui-même, cet infaillible fabricateur de succès. De jour en jour, la publication était différée ; enfin du 8 août on renvoya les choses au 15 mai de l'année suivante. « Pauvre livre, s'écriait Jean-Paul en s'attendrissant sur la destinée de cet enfant de son génie, quand sortiras-tu des sept tours où tu gémis en captivité? quand verras-tu le monde, le beau Leipzig et sa *rue des Libraires?* Hélas ! pauvre escargot, tu languis désormais dans la coquille du pupitre en attendant que le printemps te ranime! Et dire, livre infortuné, que moi je ne puis rien, et que l'éditeur, qui peut tout, ne veut rien faire ! » Il était écrit que Jean-Paul viderait à cette occasion la coupe du désenchantement littéraire. Quand l'ouvrage parut, l'éditeur, qui ne se gênait guère pour traiter l'auteur en écrivain sans conséquence, l'oublia complétement dans la distribution des premiers exemplaires. Jean-Paul aimait passionnément à se voir imprimé, et cette naïveté assez commune aux gens qui débutent dans les lettres se perpétua chez lui jusqu'à la fin, avec tant d'autres sensations juvéniles dont cette âme essentiellement candide n'abdiqua jamais le partage. On comprend d'après cela quelle ardeur Jean-Paul dut mettre à relever l'oubli de l'arrogant libraire; un zèle de néophyte ne l'égare point cependant, et c'est du ton le plus modeste qu'il revendique ses droits. « Je suis certes fort heureux que mon livre soit enfin sorti de l'œuf, mais le diable et moi le serions bien davantage, si vous consentiez à nous en envoyer quelques exemplaires ; nous avons à nous deux tant d'amis à qui nous voudrions l'offrir. » L'infortuné ne savait pas ce qu'il demandait, l'ouvrage arriva à la fin, mais criblé de fautes, rempli de contre-sens et de phrases tronquées. C'était bien la peine d'avoir attendu si longtemps, d'avoir tant supporté de déboires et d'humiliations pour qu'au jour de la publication tous les ennuis, toutes les tortures préliminaires fussent encore dépassés par la honte de voir son style si misérablement défiguré!

A ces tribulations littéraires vinrent se joindre des épreuves bien autrement douloureuses : d'abord Laurent de OErthel qui mourut, puis Hermann, les deux amis d'université, les deux figures mélancoliques et souffrantes entre lesquelles avait marché jusque-là sa jeunesse couronnée d'épines. « Quand mon frère périt (1), écrivait-il à cette époque, il me sembla que jamais pareil jour ne se lèverait pour déchirer encore mon cœur, et pourtant ce jour est venu. »

A la mort de OErthel, les liens les plus chers qui retenaient Jean-Paul à Tœpen se trouvèrent naturellement rompus; il quitta donc cette résidence et revint à Hof. Du reste, ses idées s'étaient singulièrement modifiées; l'adversité, les soucis, quelques années, avaient ramené à des mœurs plus faciles, à des goûts plus modérés, l'esprit jadis insociable et vagabond. Aussi l'étonnement fut-il grand lorsqu'on le vit inaugurer une ère nouvelle par la réforme complète du costume excentrique qu'il avait adopté. C'en était fait, l'étudiant débraillé de Leipzig sacrifiait aux con-

(1) Son frère Henri, celui dont nous avons parlé plus haut, douce et noble nature, qui, voyant sa mère se débattre sous le faix du travail et de la misère, chercha la mort dans les flots pour soulager au moins d'autant celle qu'il sentait ne pouvoir efficacement secourir.

venances de l'époque son célèbre costume à la Hamlet. Jean-Paul reprenait la queue, grave et mémorable événement qu'il a soin d'annoncer à ses amis par circulaire. « Je me suis décidé à faire peau neuve, écrit-il à Vogel, et à relier définitivement en un volume à la française mon corps autrefois broché. Me voici donc le cilice au col et les cheveux dûment noués et tordus dans une espèce de *suffixum,* ou, si vous l'aimez mieux, d'*accentus acutus* vulgairement appelé queue. En somme, je n'ai qu'à me louer de m'être enfin rendu à vos conseils si maladroitement repoussés par moi dans le temps; car depuis que j'ai dépouillé le vieil homme et traduit mon corps de l'anglais en allemand de ce pays, je sens qne je vais et viens avec plus d'aisance et de liberté. » Ainsi on se laissait tout doucement aller à la pente commune, on abandonnait le paradoxe pour les idées bourgeoises; on reprenait la queue. C'est un peu l'histoire de chacun. Qui n'a senti de ces velléités de lutte, de ces tendances provocatrices qui, sous quelques manifestations puériles qu'elles se trahissent, n'en existent pas moins au fond du cœur dans cette effervescence des premiers jours? A la longue cependant, on s'aperçoit qu'on est tout seul de son parti; peu à peu l'irrésolution s'en mêle, on se demande qui a raison, et dans le doute on fait comme Jean-Paul, on se range, on reprend la queue.

De là aux idées de mariage il semble qu'il n'y avait qu'un pas. Toutefois du côté du cœur Jean-Paul conservait toutes ses illusions, toutes ses vaporeuses rêveries. Un trouble secret, une incessante aspiration vers un idéal pressenti le possède et l'agite. S'il se promène au clair de lune, s'il voit au déclin d'un beau jour d'été le soleil se coucher dans sa gloire, à l'effusion de son enthousiasme un sentiment de regret succède presque aussitôt. Il cherche autour de lui une âme sœur de la sienne pour se répandre en cantiques d'amour au spectacle de ces magnificences de la nature. On comprend à quel point, en de pareilles heures, devait déborder du sein de Jean-Paul cette passion vague de l'infini, cette extase sans nom dans notre langue, et sur laquelle il faut pourtant bien revenir, lorsqu'il s'agit d'un Allemand de la famille du chantre d'*Hesperus.* Qu'est-ce en effet que la *Sehnsucht?* Comment la définir? Imaginez la soif ardente, l'incurable langueur d'une âme que rien n'apaise et qui se dit : Cette voix éolienne dont je fus ravie venait du ciel, ces voluptés que je rêve ne sont pas de ce monde, ce cœur qui seul me peut comprendre bat dans une autre sphère, et cependant, trésors insaisissables, ma vie se consume à les poursuivre, et mes efforts n'ont point de trêve! Telle est la *Sehnsucht.* Ce sentiment faisait désormais à Jean-Paul un besoin de la société des femmes, des jeunes filles surtout, dont le naïf commerce convenait si bien à sa nature ingénue et discrète. Il s'était composé dans son entourage une petite académie à laquelle il prenait plaisir de communiquer ses inspirations. Ce fut pour cet auditoire d'élite qu'il écrivit la plupart de ses fantaisies détachées. Il les leur lisait le soir, ou les leur envoyait par lettres. Une de ces lettres donnera quelque idée du ton affectueux, presque paternel de cette correspondance où les caprices de l'imagination se mêlaient aux plus douces paroles du cœur. « Pour deux ou trois minutes dont on se souvient, on oublie des journées, des semaines entières. Et plût à Dieu, encore, qu'il nous restât de chaque jour ces trois minutes mémorables! la vie alors et la jouissance de la vie auraient un sens. Mais, hélas! le monde est ainsi fait, que c'est à peine si nos heures valent la peine, je ne dis pas qu'on se les rappelle, mais tout simplement qu'on les *vive.* Et voilà pourquoi j'imaginai hier le rêve suivant, qui n'a d'autre mérite que de prolonger en moi l'écho si doux de l'une de ces heures. Avant que le Créateur eût revêtu d'un corps, pour l'envoyer sur terre, l'âme de

notre jeune amie, les deux génies qui s'attachent invisibles à tous nos pas s'avancèrent devant lui. Le génie du mal, à la lèvre blême et contractée, à l'œil implacable, aux mains avides, s'élança sur la chère âme nue encore et dit : « Je veux la perdre. » A ces mots, l'âme innocente tressaillit devant lui, devant son Créateur, devant son bon génie. Cependant l'esprit du mal poursuivit en grimaçant vis-à-vis d'un miroir : « C'est ainsi que je prétends la perdre, par ces minauderies qu'elle dédaignera jusqu'à ce qu'elle s'y laisse prendre et les imite. J'étalerai sous ses yeux des diamants, des fleurs et des tissus, toutes les pompes de la mode, et je l'enjôlerai en lui donnant de quoi se procurer tant de merveilles. Si ma voix qui parle en elle n'est point écoutée, j'emprunterai la voix des jeunes gens pour la flatter, la tromper, la séduire; j'éveillerai son amour sans le lui rendre, et s'il lui arrive de faire le bien, ce ne sera point pour le bien lui-même, mais parce qu'elle croira plaire davantage par là. » — Mais le bon génie baisa l'âme frémissante, et, s'agenouillant devant le Créateur : « Couronne, dit-il, et pare d'un beau corps la belle âme, et cette enveloppe ne se détachera d'elle qu'immaculée. Donne-lui de beaux yeux, dont jamais le mensonge n'altérera l'azur céleste; mets un cœur sensible dans sa poitrine, un cœur qui ne doit s'arrêter qu'après avoir battu pour la nature et la vertu. Je te le rapporterai de la terre épanoui comme une fleur qui brise enfin son enveloppe, car je veux me mêler aux rayons de la lune, aux enchantements des nuits de mai pour évoquer dans son sein des soupirs d'une douce langueur. Ma voix, en l'appelant, aura de musicales inflexions, et je causerai du haut de ton ciel avec elle. J'emprunterai l'accent de sa mère ou d'une amie, afin de l'attacher à moi. Souvent je veux, dans l'ombre et la solitude, voltiger autour d'elle, et, par une larme dont son œil s'embellit, lui révéler le secret de ma présence et de mon amour, et je la conduirai de la sorte à travers la chaude journée de la vie jusque dans la vieillesse, jusqu'à cette heure où son doux éclat doit pâlir devant l'éternité, comme fait la lune à l'aurore. » — Le bon génie triompha, et tous deux descendirent sur la terre, haïs de l'esprit du mal qui les accompagna (1). — O toi pour qui j'ai écrit ces lignes, pense à moi, et si ma voix éloignée sur la terre ou pour jamais éteinte pardessous n'atteint plus jusqu'à toi, que ces pages te la rappellent. » — Je l'ai dit,

(1) Cette fantaisie nous rappelle un fragment du même genre, mais plus touchant peut-être; nous voulons parler de quelques lignes écrites à la mémoire d'une de ces gracieuses princesses d'Allemagne qui l'admirent plus tard dans l'intimité de leur petit Ferrare, et dont un agréable travail sur la duchesse Dorothée de Courlande, publié dernièrement, raconte, avec une parfaite intelligence du sujet, les hospitalières façons. « Avant qu'elle vînt au monde, écrit Richter de l'aimable muse, son génie aborda le Destin et lui dit : J'ai toute sorte de couronnes pour cette enfant, couronne de beauté, myrte du mariage, couronne de roi, couronne de laurier et de chêne, symbole de l'amour de la patrie allemande, et couronne d'épines. — Donne-lui toutes les couronnes, répondit le Destin. Cependant il en est encore une devant laquelle s'effacent les autres.

» Et lorsque la couronne funéraire ceignit cette tête auguste, le génie revint, et comme ses larmes parlaient seules :

» — Regarde, s'écria tout à coup une voix, et le Dieu des chrétiens apparut. »

Il y a là, qui le nierait? la percée de lumière dans l'infini, cette note de la rêverie que nous avons eu déjà l'occasion de surprendre dans plus d'un *lied* d'Uhland et de Kerner. On remarquera aussi le vague des personnages : le Génie, le Destin; à quelle religion appartient cela? Au déisme de Rousseau sans nul doute, à ce culte romantique de la sentimentalité humaine, qui préfère volontiers au rite consacré l'union libre à la face du ciel, avec une urne pour autel, *cette urne dédiée par un cœur aimant au cœur aimant qu'il adora.*

d'aimables causeries littéraires entremêlées de lectures confidentielles faisaient le charme de cette réunion toute choisie, où l'intimité la plus honnête, la plus tendre, régnait entre le professeur et les élèves. Au sortir de si sensibles épreuves, l'âme du poëte se rassérénait dans cette atmosphère virginale, et cet esprit d'ordinaire si ombrageux, si indépendant, aimait à se mettre au niveau de ces imaginations de jeunes filles, dont il éclairait les curiosités instinctives aux lueurs d'une philosophie douce et modérée; car on ne s'en tenait pas aux simples questions poétiques, et de temps à autre les points les plus délicats étaient touchés. Ainsi un jour une des jolies disciples demande au maître de lui exposer dans une lettre ses idées sur l'immortalité de l'âme. « L'immortalité de l'âme! s'écrie alors Jean-Paul; mais il y aurait là de quoi écrire des volumes, et vous parlez d'une lettre; mais c'est là un sujet qui sillonne la création entière, qui serpente à travers les mondes et les siècles, dont le nom seul rouvre à l'instant dans la tombe tous les yeux que la mort a fermés. L'immortalité de l'âme! mais il serait plus aisé d'en parler tout un jour que d'en parler une heure! » Néanmoins Jean-Paul se met en devoir de répondre; peu de temps après, il adresse à sa blonde métaphysicienne une dissertation en règle sur la durée de l'âme et sa conscience après la mort : programme éblouissant où je trouve en germe les idées principales qui fleuriront avec magnificence dans *la Vallée de Campan*. Il va sans dire que la teinte poétique domine, et qu'en cette philosophie de sentiment la démonstration n'affecte pas un tour bien rigoureux; cependant, à n'envisager que le but qu'on se propose, en tant que prélude à de grands travaux qui plus tard atteindront leur harmonie, c'est parfait. Vous diriez un papillon émissaire lâché dans l'azur attiédi d'une de ces belles journées par lesquelles s'annonce le printemps. Je ne résiste pas au plaisir d'extraire une pensée de ce discours, qu'il faudrait pouvoir donner dans son ensemble. « Ce n'est qu'à la condition d'avoir les yeux tournés vers une autre vie, reprend Jean-Paul en terminant, que celle-ci nous deviendra supportable ou heureuse; de même que l'arc-en-ciel, en s'arrondissant au-dessus de nos têtes, embellit encore pour nous le spectacle de la terre en fleur, ainsi ce que nous cherchons dans l'autre vie prête du charme à tout ce que celle-ci renferme. »

A mesure qu'on s'oublie à contempler le docte groupe, on voit s'en détacher trois aimables figures : Hélène, Rénée, Caroline. Je cite leurs noms de jeunes filles, les seuls qui se rencontrent dans la correspondance de Jean-Paul. Quant aux autres, ils importent peu, et ce qui m'intéresserait bien davantage serait de savoir au juste ce qui se passa dans son cœur, et jusqu'à quel point ces familiarités intellectuelles avec de si gracieuses créatures réagirent sur ses sensations. Les aima-t-il toutes trois? Sans doute, mais de quel amour? Là est le secret, et si je m'en fie à ses tablettes, je m'aperçois que lui-même ne savait trop que penser là-dessus, lorsqu'il se posait, pour éclaircir son trouble, des questions du genre de celle-ci : « Jusqu'où doit aller l'amitié à l'égard du sexe féminin, et quelle est la différence qui existe entre elle et l'amour? » La demande avait de quoi embarrasser un ingénu de vingt-quatre ans qui agitait des mondes dans ses rêves, mais n'en baissait pas moins les yeux devant une femme. Aussi n'y répondit-il point, que nous sachions. Après tout, la grande affaire pour lui, c'était d'aimer, de se laisser vivre; qu'avait-il besoin de connaître la ligne de démarcation, d'éclairer à la lanterne sourde de l'analyse ces confuses tendresses d'une conscience encore novice? Tels grands secrets qui se dérobent à nos investigations les plus assidues vont s'échapper spontanément de nous-mêmes à l'instant où nous y songeons le moins, et peut-être eût-il

suffi à Jean-Paul de relire les lettres qu'il écrivait à Caroline pour y saisir cette nuance qui décide. Évidemment ses préférences eussent incliné vers celle-ci. Il la voyait plus belle qu'elle n'était à travers ce prisme de transfiguration, qui, à défaut d'autre attribut, suffirait pour caractériser l'amour. Illusions charmantes qui ne devaient pas se prolonger! Au printemps, on se dispersa, et de tous ces beaux rêves de jeunesse il ne resta que d'agréables souvenirs que Jean-Paul enferma soigneusement et pour la vie dans le coin le plus secret de cette mémoire du cœur dont il avait reçu le don.

Je ne sais, mais il semble qu'avant de s'éloigner, ces jolies fées des premières amours conjurèrent un peu la mauvaise fortune qui s'acharnait à poursuivre Jean-Paul. En effet, on dirait qu'à dater de cette période, un rayon plus doux visite la cellule du pauvre écrivain. Mécontent de ses premiers essais dans la satire, travaillé du besoin d'établir sa réputation littéraire sur des bases moins problématiques, il entreprit d'écrire un ouvrage de plus longue haleine. C'était alors en Allemagne comme aujourd'hui en France, le roman réussissait fort. Jean-Paul déserta donc l'école de Rabener pour se ranger sous la bannière de Klinger et de Hippel, les lauréats du jour. Sans doute qu'un certain esprit de calcul dut entrer dans sa détermination. En choisissant un genre en faveur chez le plus grand nombre, il assurait du moins un éditeur à son ouvrage. Et franchement, après de si douloureuses perplexités auxquelles nous l'avons vu en butte, pouvons-nous lui en vouloir de la spéculation? Dans tous les cas, ses prévisions se réalisèrent. Le manuscrit de *la Loge invisible* terminé, Jean-Paul l'adressa sans autre recommandation qu'une épître de sa main à un libraire de Berlin, lequel, chose incroyable, éprouva à la lecture de ces pages une émotion si vive et si profonde, qu'il se prit à l'instant du plus sympathique enthousiasme pour leur auteur inconnu. « Laissez-moi vous dire tout ce que j'ai dans l'âme, écrit-il à Jean-Paul, en lui accusant réception de *la Loge invisible,* dont il compte bien ne pas se dessaisir; laissez-moi vous exprimer à quel point votre œuvre m'a ravi; et j'ignore encore qui vous êtes, où vous vivez, ce que vous faites? De grâce, un mot de vous. » Jean-Paul, qui n'avait signé son manuscrit que de simples initiales, se déclare alors ouvertement, et d'un ton de bonhomie qui trahit une émotion que de moins naïfs chercheraient à déguiser: « Cher ami, répond-il, combien je suis heureux de votre excellent suffrage, et surtout de cette affinité qu'il me semble découvrir entre nos âmes! Pour comprendre toute ma joie, il vous faudrait connaître le sol béotien où la destinée m'a planté, connaître le froid glacial que les gens qui m'entourent affectent envers tout ce qui peut élever l'être humain au-dessus de l'état bourgeois, car ici le cœur n'est rien qu'un muscle plus ou moins volumineux; et de quelques amis capables de ressentir autre chose que des impressions physiques, il ne me reste, hélas! que les tombeaux. Vous me demandez ce que je suis? Hélas! rien, ou plutôt un faiseur de riens. Jusqu'à ce jour, mes occupations se résument en ceci: j'ai travaillé pour le diable et beaucoup lu dans la solitude. Quant à ce qui regarde les besoins de la vie, je ne saurais pas que je suis pauvre, si je n'avais une vieille mère qui devrait, elle, ne point le savoir. » Le jour où parut *la Loge invisible* fut pour Jean-Paul une véritable fête. Il comptait alors vingt-six ans, et le premier exemplaire qu'il eut de son livre lui arriva le matin même de l'anniversaire de sa naissance. On juge si l'honnête Jean-Paul négligea de célébrer la double circonstance. Voici de quel trait cette date mémorable est consignée dans son journal: 5 mars 1793: « Le génie éternel m'ouvrit à Hof un ciel d'azur. — Mon livre était là, ma joie fut presque de

l'extase; je passai deux bienheureuses journées tout entières occupées à la lecture de mon œuvre. » Ceci me rappelle un raffinement du même goût que pratiquait naguère encore en Allemagne un des plus furieux enthousiastes de l'auteur d'*Hesperus* et de *Titan*. Le brave homme dont je parle, quelque peu maniaque comme on verra, avait coutume de se désigner à lui-même dans le cours de l'année une soirée qu'il consacrait d'avance *in petto* au culte exclusif de sa divinité. Ce soir-là, il rentrait de bonne heure, s'enfermait avec soin dans sa chambre, allumait huit bougies, et les pieds sur les chenets, sa pipe bien bourrée, il se mettait à déguster à loisir, en gourmet, la prose poétique de *Siebenkaes* ou de *Quintus Fixlein,* s'interrompant çà et là pour méditer sur sa lecture et se verser un large verre de punch aux oranges. La séance littéraire se prolongeait ainsi jusque vers minuit, heure à laquelle le volume tombait des mains du dilettante, qui d'ordinaire essuyait une larme avant de s'endormir dans les fantastiques illusions de cette double ivresse. — Notre homme appelait cela célébrer la fête de Jean-Paul.

La Loge invisible est moins un livre qu'un fragment; les deux derniers volumes n'ont jamais paru. « En dépit de mes vues et de mes promesses, dit Jean-Paul dans une préface générale publiée, vers 1825, en tête de ses œuvres complètes, *la Loge invisible* demeure une ruine née. Il y a trente ans, j'eusse terminé l'ouvrage avec toute l'ardeur que j'avais mise à l'entreprendre, mais la vieillesse ne bâtit pas; tout ce qu'elle peut faire, c'est de rapiécer les ébauches des premiers jours. En supposant que chez elle la force créatrice fût restée la même, elle n'a plus de goût pour les combinaisons, pour les sentiments d'autrefois qui ne lui paraissent pas dignes qu'on les reprenne. Si on s'enquiert de la raison pour laquelle cette œuvre n'a point été terminée, tant mieux! J'aimerais moins qu'on me demandât pourquoi elle a été commencée. Mais quelle vie ici-bas ne voyons-nous pas s'interrompre? Prenons donc notre mal en patience, et songeons, en regrettant de ne pas savoir ce qu'il advient des secondes amours de Kunz et du désespoir d'Élise (1), songeons que cette vie n'offre partout que des énigmes, énigmes dont la tombe a le secret, et que l'histoire entière de l'humanité n'est elle-même qu'un grand roman qui ne se complète jamais. » Du reste, il ne faut pas s'exagérer le mal; d'abord le mérite de l'œuvre fragmentaire telle que nous la possédons ne me semble pas de nature à justifier d'inépuisables regrets; ensuite, avec la vagabonde poétique de Jean-Paul, un volume de plus ou de moins importe assez peu, et c'est là, à mon sens, la plus vive critique qu'on puisse faire à ce genre où l'action principale ne compte pour rien, et qui ne vit que de digressions et d'épisodes. Évidemment l'inexpérience du jeune homme se trahit à chaque pas. L'imitation aussi s'en mêle : il va des contes de revenant de Klinger aux fadeurs sentimentales de Hippel, et, brochant sur le tout, ses chaleureuses sympathies pour Rousseau se font jour dans certaines pages éloquentes sur l'éducation, dont une femme d'esprit nous disait un jour à Weimar : C'est de l'*Émile* lu au clair de lune. Quant à la donnée du livre, elle repose tout entière sur le contraste de l'idée avec la vie réelle, motif de prédilection que Jean-Paul excelle à traiter, et qu'une analyse clairvoyante retrouvera toujours au cœur de ses romans. Le héros est un de ces sublimes fous que l'idéal tourmente, une de ces âmes maladives que le vol de la fantaisie emporte sans cesse au delà de nos sphères. Avec un pareil caractère, comment s'attendre à ce que l'action marche

(1) Personnages du roman.

droit et ne s'égare point en toute sorte de réflexions, de songes, d'aphorismes, d'épanchements lyriques et de satires?

Peut-être convient-il ici de caractériser une bonne fois le roman de Jean-Paul. Remarquez que nous disons le roman, et non point *la Loge invisible, Hesperus, Siebenkaes* ou *Titan*, car parmi toutes les œuvres de Richter, on n'en citerait point une où il se résume tout entier. A la manière de la plupart des humoristes, il s'abandonne trop volontiers aux émotions qui le sollicitent, pour qu'à tout instant quelque digression inadmissible ne vienne pas déranger l'économie de sa composition. Vous le voyez commencer un livre, un chapitre, un paragraphe, avec la ferme volonté d'aller droit son chemin; puis, au premier sentier, l'humeur le gagne : adieu les caractères, le bon sens, la logique! les idées s'engendrent d'elles-mêmes, se croisent et s'entortillent en toute sorte de combinaisons bizarres, mais prodigieuses, et que lui seul sait trouver. De là un imprévu dont rien n'approche, un choc étrange, monstrueux, fantastique, où le mot devient une idée qui miroite et s'épanouit en une gerbe lumineuse d'où mille autres étincelles jaillissent, où le son jeté au hasard groupe autour de lui d'autres sons, et forme une sorte de musique accidentelle, une sorte de fugue dans le contre-point général, quelque chose, en un mot, dont on n'a d'exemple dans aucune langue, dans aucun art, dans aucun style. Qu'on juge d'après cela si Jean-Paul est un de ces hommes qu'un simple spécimen fait connaître : inégal, capricieux, fantasque, extravagant comme on ne l'est pas, chez lui les qualités et les défauts se mêlent en un tissu inextricable, et sa main sème les diamants, un peu comme le Créateur sème les rosées, sans s'inquiéter si le sol qui les reçoit est de fange ou de fleurs. Aussi, lorsqu'il me dit que *Titan* est son chef-d'œuvre, je n'en crois rien. Richter n'a point fait de chef-d'œuvre, mais une œuvre unique, une œuvre bizarre, singulière, immense, où tout se tient, le faux et le vrai, le sublime et le grotesque, où l'épopée coudoie le conte bleu, où les rayons les plus purs, les plus doux d'une philosophie éthérée plongent sans s'y confondre comme il arrive dans ces intérieurs de Rembrandt, à travers la nuit et les ténèbres; quelque chose enfin de confus et d'impénétrable comme le chaos, mais d'aussi vaste et d'aussi fécond, — et c'est cette œuvre qu'il s'agit de remuer de fond en comble, ce chaos qu'il faut débrouiller, si l'on veut connaître enfin le véritable Jean-Paul; c'est là qu'il faut aller surprendre le colosse.

En général, chez lui, le vague des idées vous irrite encore moins que la fantaisie du discours, et quelque familier que l'on puisse être avec ces nébuleuses imaginations de la métaphysique et de la poésie du Nord, quelque bonne volonté qu'on ait d'ailleurs, on se déconcerte en présence de ce style sinueux à dessein, de cet imprévu sans cesse renaissant dans la formule et dans le mot, de ces phrases serpentines qui décrivent des courbes à perte de vue, et vont se repliant sur elles-mêmes, sans aboutir jamais, car la fantaisie est leur but. Quant à la grammaire, il n'en saurait jamais être question, non que Richter ignore la syntaxe, mais ne faut-il pas que son humeur ait le dessus? Le voilà donc trafiquant avec une libéralité fastueuse des parenthèses, des phrases incidentes, inventant les néologismes par milliers, soufflant sur la poussière des archaïsmes et les remettant à la lumière; enjoué, satirique, rêveur, sentencieux jusqu'au pédantisme; disposant, accouplant, emboîtant les idées et les mots dans les combinaisons les plus charmantes, dans les plus adultères agglomérations. Il y a, dans je ne sais quel roman, une académie fantastique dont les membres sont jour et nuit occupés à piler dans un mortier des substantifs et des adverbes. Jean-Paul rappelle en tout point ces pharmaciens lit-

téraires, il élabore ses parties du discours, comme ferait ses drogues un chimiste; il les combine, les manipule, les traite par les semblables et les contraires, et des éléments les plus simples ainsi passés à l'alambic de son esprit, il finit par extraire presque toujours des sels nouveaux qui vous ravivent. Que dire ensuite de ces éternelles métaphores, de ces allusions sans cesse renaissantes, de ces interjections prodigieuses, de ces calembours, de ces jurons, de ces veines épigrammatiques qui jaillissent tout à coup du discours? que dire de cette école buissonnière à travers les ronces et les fleurs du style et de la poésie, à travers les émeraudes et les cailloux, les ténèbres et le soleil? C'est un imbroglio dont rien n'approche; de toutes parts obscurité, dissonance, confusion: *worse confounded;* Shakspeare a trouvé le mot.

Qu'on ne pense point que là s'arrête cet esprit original, toujours en travail de minutieuses recherches. Si le style est l'homme, comme l'a dit Buffon, à plus forte raison le style est l'œuvre; et de même que la netteté de la conception entraîne toute clarté dans l'exposition, de même d'une phraséologie maniérée, sinueuse, inextricable en ses mille tours, on n'ira point conclure à l'unité du sujet, à la lucidité générale du plan. Il s'ensuit donc que cette variété singulière, ce luxe de formules inusitées, cette superfétation parasite qui nous inquiète chez Richter dans l'économie de sa pensée, se rencontreront naturellement dans toutes les grandes combinaisons de son œuvre. Il y a dans la manière dont tout cela s'arrange et s'organise quelque chose qui vous rappelle ces chinoiseries merveilleuses, ces petits chefs-d'œuvre de patience et de curiosité, où d'innombrables boules s'enchevêtrent dans l'ivoire. Impossible chez lui de trouver un morceau, fiction romanesque ou traité de morale, qui ne s'enveloppe dans toute espèce de langes fantastiques, dans quelque narration extravagante, au moyen de laquelle il se rattache à l'auteur; car il faut toujours que Jean-Paul intervienne et joue son personnage dans la pièce. C'est alors qu'il vous expose du plus grand sang-froid une géographie imaginaire dont il ne perd jamais l'occasion de faire étalage. Écoutez-le, il vous parlera fort sérieusement de Flachsenfingen, Haarhaar, Scheerau, respectables cités dont il connaît la statistique, les mœurs, la politique, la littérature, et dûment pourvues d'une collection irréprochable d'altesses sérénissimes, de conseillers auliques, de chambellans qui s'entretiennent avec lui des affaires de l'état dans le plus aristocratique dialecte, et l'encouragent le plus souvent à continuer ses travaux. Pas une histoire qui ne procède par digressions, pas un chapitre qui ne traîne avec lui des chiffons volumineux. Au moment où l'intrigue commence, où l'intérêt semble enfin vouloir poindre, arrive, on ne sait d'où, une intercalation luxuriante, un *extra-blatt*, avec ses pointes satiriques, ses allusions, ses moralités, une divagation sur des sujets que nulle intelligence ne peut prévoir, et le lecteur, abasourdi, s'épuise en conjectures, se fend la tête pour comprendre le mot de cette énigme inextricable, ou bien, las de tant de tribulations, fatigué de voir qu'on le bafoue, ferme le livre et n'y revient jamais.

Tout ceci est exact, et cependant comment oser nier que des rayons de la vérité la plus pure éclairent ce chaos, que des piliers de lumière éblouissante s'y dressent? Et d'ailleurs, est-ce bien un chaos, ou les yeux plutôt ne nous manquent-ils pas? Sommes-nous sûrs d'avoir dans le regard une assez vive, une assez profonde clairvoyance, pour que pas un détail, pas une intention ne nous échappe, et que les phénomènes les plus dignes d'intérêt ne serpentent point par myriades dans cette prétendue obscurité? Tout se passe-t-il donc au grand soleil dans la nature?

En dehors de cette création visible et sonore qui s'agite bruyamment sous le ciel, n'en est-il point une autre, mystérieuse, imperceptible, qui ne livre qu'à l'œil de la science, qu'aux plus minutieuses investigations du microscope, le secret de sa vie incessante et multiple?

Dans *Hesperus*, écrit deux ans plus tard que *la Loge invisible*, en 1794, le même ordre d'idées se reproduit. Évidemment les ingrédients qui eussent au besoin servi à compléter le premier roman, resté inachevé, ont dû passer dans le second. La Muse est avant tout ménagère, et, pour chanter comme la cigale, elle n'en veille pas moins avec la sollicitude parcimonieuse de la fourmi sur le menu grain des idées. C'est dire qu'on retrouve ici tout l'appareil romanesque, toutes les invraisemblances de *la Loge invisible*, et que les âmes visionnaires, les esprits éthérés que l'ennui de cette vie écrase, jouent un grand rôle dans la comédie. Déjà *la Loge invisible* contenait plus d'un passage ayant trait à ces natures supérieures qui, à défaut d'autres mérites, apportent sur la terre un sentiment d'ironique mépris pour tout ce qui s'y fait, une aspiration inénarrable vers la mort et l'horizon infini qui s'ouvre devant elle. Emmanuel, dans *Hesperus*, est le représentant de cette classe. Il n'y a que les mystiques d'Alexandrie, que cette extravagante légion des Jamblique, des Plotin et des Porphyre, qui puisse donner une idée de ce brahme au corps macéré, de ce pythagoricien qu'une plaisanterie afflige et que Shakspeare rend triste jusqu'à la mort, de cet être sans réalité ni pesanteur, qui torture sa chair pour alléger son esprit, avivant par le jeûne et l'abstinence les hallucinations de son cerveau. A l'exemple des esprits inquiets que je viens de nommer, Dieu et l'immortalité de l'âme incessamment l'occupent, et l'on ne saurait dire à quelle myriade d'aphorismes saugrenus donnent lieu dans sa philosophie ces deux vérités rayonnantes, cariatides inébranlables de l'ordre universel. Je prends au hasard dans le nombre : « Il n'est donné à l'homme ici-bas, observe quelque part cet incroyable personnage, que deux minutes et demie, une minute pour sourire, une autre pour soupirer, une demie pour aimer; car au milieu de cette troisième minute il meurt. » Peut-être ne saurait-on mieux apprécier de semblables folies qu'en leur appliquant les propres paroles de Jean-Paul : « Ce sont là des choses qu'on écrit lorsqu'on a trop complaisamment savouré l'acide du citron, la fleur de thé, la canne à sucre et l'arrak. » Jean-Paul distingue plusieurs espèces d'hommes, l'homme-dieu, l'homme-bête, l'homme-plante, et c'est dans la première de ces trois catégories qu'il range son insensé Emmanuel. Ici naturellement la question sociale se présente. Qu'on se rassure, je ne la discuterai pas. Aussi bien serions-nous fort embarrassé d'émettre un jugement; car d'un côté nous avouons qu'il y a un abus étrange à vouloir présenter comme l'idéal de la race humaine des individus dont on peut dire en somme que la maison des fous les réclame, des êtres qui, sans utilité pour leurs semblables, n'en mordent pas moins, en parasites, aux plus beaux fruits de la vie, quitte à les rejeter ensuite avec dédain; de l'autre, pourquoi ne confesserions-nous pas notre faible pour cette famille errante des Werther et des René, famille humaine aussi, et qui eut pour vocation la souffrance?

Au sortir de cet idéalisme effréné de *la Loge invisible* et d'*Hesperus*, de cette poésie transcendantale toujours dans les nuages, on a peine à s'accoutumer au réalisme si borné de *Quintus Fixlein* et de *Siebenkaes*. Évidemment, dans la pensée de l'auteur, les deux romans dont je parle sont destinés à faire la contre-partie de sa première manière, qu'il retrouvera plus tard dans le *Titan* et *la Vallée de Cam-*

pan. Au premier abord, on se demande quelles relations peuvent exister entre la métaphysique de tout à l'heure et le style bourgeois d'à-présent, entre ce rêveur en démence qui se perdait dans l'infini et ce pauvre avocat de province qui se perd à son tour dans les minutieuses occupations de la vie de ménage. Et cependant, pour peu qu'on y prenne garde, on trouve le fil conducteur au moyen duquel s'opère cet embranchement de deux genres également familiers à Jean-Paul, je veux parler du caractère de Victor dans *Hesperus,* de ce singulier personnage à la fois poëte et philosophe, courtisan et enthousiaste, « qui possède trois âmes de fou, une âme humoristique, une âme sensible, une âme philosophique, » et qui, au fond, n'est autre que Jean-Paul lui-même, avec sa verve humoristique et sa sentimentalité.

Quintus Fixlein et le recueil de fantaisies imprimé sous le titre original de *Fleurs, Épines et Fruits,* ouvrages spécialement réservés, comme nous le disions, à l'étude de la vie domestique, à l'analyse des misères du coin du feu, commencent dans le roman de Jean-Paul une série nouvelle, la série vraiment humoristique. En persévérant dans son premier système, l'auteur de *la Loge invisible* et d'*Hesperus,* avec une verve bien autrement poétique et généreuse, une imagination déjà tempérée d'un grain de réalisme, n'en eût pas moins risqué de passer pour continuer la manière de Klinger, et, je n'hésite pas à le déclarer, le vrai Jean-Paul, celui que l'Allemagne appelle à bon droit l'inimitable, n'existe qu'à la condition d'avoir créé ce genre, où tout lui appartient en propre, l'idée et la forme, le détail et l'ensemble. Dans la préface de *Quintus Fixlein,* Jean-Paul touche lui-même à ce point de contraste qui distingue ce livre des précédents. « Je n'ai jamais pu découvrir, dit-il, que trois sentiers à suivre pour arriver à une existence plus heureuse ; le premier perce dans la hauteur et vous mène tellement au-dessus des orages de la vie que le monde extérieur, avec ses sauts de loup, ses infirmeries et ses paratonnerres, finit par prendre sous vos pieds les misérables dimensions d'un étroit jardinet d'enfant ; le second mène en bas, dans le jardinet en question, ou, pour mieux dire, dans l'ornière, d'où, s'il vous arrive par hasard de mettre le nez hors de votre nid d'alouettes, vous n'apercevez plus ni infirmeries, ni paratonnerres, ni sauts de loup, mais seulement des moissons dont chaque épi vous semble désormais un arbre ; le troisième enfin, qui me paraît à la fois le plus difficile et le plus sage, est celui qui va de l'un à l'autre de ces deux sentiers. » Que pensera-t-on maintenant de ces extrêmes, de cette incroyable doctrine d'un homme qui aime mieux nager dans le vide ou ramper dans le sillon que de marcher tout bonnement sur la terre en prenant les infirmeries et les sauts de loup pour ce qu'ils sont, en contemplant les montagnes et la vallée, la nature et la vie humaine, de leur point de vue régulier, et non plus de ce regard d'en haut qui rapetisse, ou de ce regard d'en bas qui grossit? Là cependant est Jean-Paul tout entier. Suivez la première de ces trois voies, vous aboutirez à l'Emmanuel d'*Hesperus,* au Spencer de *Titan,* à ces créations qu'à défaut d'un terme plus propre à rendre ma pensée j'appellerai transcendantales ; prenez la troisième, elle vous mène droit à Siebenkaes, à Lenette, à Wuz, à Fixlein, à tout ce petit monde qui se débat sous le microscope de l'humoriste. On ne manquera pas d'observer qu'en ceci le point intermédiaire se trouve bien légèrement méconnu, car après tout, entre cet individu flottant dans les nuages et cet individu tapi dans son ornière, entre cet aigle et ce ciron, il y a l'homme, l'homme sérieux, moral, sain de corps et d'esprit. Mais songeons que nous sommes en Allemagne et non dans la France du XVIIe siècle, et qu'il s'agit ici de Jean-Paul Richter et non de Molière.

De même que certains éléments ont passé de *la Loge invisible* dans *Hesperus*, de même la fraîche et mélancolique idylle de *Maria Wuz* renferme en abrégé le roman de *Quintus Fixlein,* étude biographique consacrée à l'analyse de la modeste et béate félicité d'un brave pasteur qui exerce aussi dans sa campagne les fonctions de maître d'école. Nulle part pourtant Jean-Paul n'a mieux réussi que dans *Siebenkaes* à rendre ces misères et ces joies d'une existence médiocre. Comme peinture de certaines douleurs inqualifiables qu'une âme poétique mise en contact avec les réalités suffocantes d'une vie étroite et besogneuse peut seule ressentir, *Siebenkaes, l'Avocat des pauvres*, est un chef-d'œuvre. D'une touche si délicate et si fine, d'un coloris si vrai, d'un art si merveilleux de faire intervenir l'idéal au sein de l'intérieur le plus bourgeois, il n'y a d'exemple que dans les tableaux de Mieris et de Gerard Dow. Je cherche en vain parmi nos productions contemporaines un équivalent à cette littérature. Peut-être M. de Balzac, dans quelques passages de *la Recherche de l'absolu* ou d'*Eugénie Grandet,* en donnerait-il une idée lointaine ; mais non : M. de Balzac, humoriste par l'esprit seulement, plus cousin de Rabelais que de Cervantes, n'a rien de la sensibilité chaleureuse, de l'onction sympathique du sublime rêveur allemand. D'ailleurs, chez M. de Balzac, l'étude de la vie réelle recherche trop assidûment certains détails dont le goût n'est point sans reproche et qu'il faudrait omettre. On y respire çà et là cette odeur nauséabonde de la pension bourgeoise décrite avec tant de complaisance dans *le Père Goriot.* Jean-Paul, au contraire, si bas qu'il descende, épure toujours à je ne sais quels filtres poétiques les réalités incompatibles avec les convenances d'une œuvre littéraire. De là sans doute le reproche qu'on lui fait de subtiliser, de quintessencier ; mais l'auteur d'*Hesperus* et de *Siebenkaes* est avant tout poëte. Son analyse lui vient de la Muse, un peu hermine, comme on sait, et qui, lorsqu'il s'agirait de se crotter, préfère s'en tenir à la devise bretonne : Plutôt mourir.

L'intérieur de Siebenkaes, sa misère, les tribulations à la fois si tristes et si bouffonnes de sa vie d'homme de lettres sont autant de tableaux d'une vérité frappante et que le rédacteur besogneux des *Papiers du Diable* se trouvait, hélas ! mieux que personne en état de peindre d'après nature. L'ouvrage fit sensation en Allemagne. On a toujours aimé de l'autre côté du Rhin cette poésie de coin du feu, cette idylle bourgeoise qui prend pour théâtre, non plus les campagnes fortunées de l'Eurotas, mais une étroite chambre bien nue et bien obscure où s'escrime au milieu d'un tas de bouquins et de paperasses un pauvre diable d'auteur inconnu qui dépose la plume pour souffler dans ses doigts. Et puis cette fois les personnages du roman étaient connus de tous, le tableau de genre avait l'intérêt d'un portrait de famille. Comment s'y tromper en effet ? Comment ne pas retrouver Jean-Paul dans Siebenkaes, l'excentrique et insouciant libelliste des *Procès groënlandais* dans ce bonhomme toujours en humeur de productions fantasques, toujours dans les étoiles, lorsque les soins de la vie réclameraient sa présence sur la terre ? Et cette Lenette prosaïque, cette femme d'ordre, de bon sens, qui ne comprend rien aux choses de l'imagination, dont les naïvetés irritent l'esprit supérieur de son époux, mais qui en revanche tient le ménage et souffre sans se plaindre, n'est-elle pas, sauf quelques modifications dans l'âge et la physionomie, faite à la ressemblance de la digne mère que nous avons vue poser à son rouet dans la maison de Hof? On connaît cette Pauline de la préface de *Quintus Fixlein* (1), cette douce et

(1) Voir le morceau cité dans notre premier article. n° du 31 août 1842.

pudique jeune fille que le poëte rencontre la veille de son mariage avec un ancien militaire, et dont la destinée lui inspire au soleil couchant de si mélancoliques réflexions. Telle est Lenette, telles sont presque toutes les héroïnes de Jean-Paul, natures souffrantes et résignées, chastes âmes vouées au sacrifice, à l'obscurité, à l'immolation de toutes les joies, de toutes les espérances, de tous les rêves de la vie, et sur lesquelles le philosophe laisse tomber un regard de douloureuse sympathie.

Cependant il ne faudrait pas s'y méprendre, il y a dans ces pages qui respirent tant de mansuétude évangélique plus d'une atteinte portée au mariage, et tel chapitre de *Quintus Fixlein* ou de *Siebenkaes* me semble, avec sa placidité si bénigne, un plaidoyer non moins dangereux que les provocations byroniennes dont nous avons vu le règne un moment; car, avant tout, Jean-Paul est humoriste : dès qu'une douleur le frappe dans l'humanité, il s'attendrit sur elle, et vous donne ensuite son émotion telle quelle, avec franchise, loyauté, et sans trop songer à ce qu'une analyse scrupuleuse y pourra trouver de plus ou moins hétérodoxe. C'est en ce sens qu'on reproche à ses personnages de manquer de logique dans leurs actes, à ses héros de dégénérer trop souvent en caricatures, reproche qui du reste s'amoindrit singulièrement lorsqu'on envisage les conditions du genre exceptionnel où s'exerçait le génie de Richter. En effet, chez l'humoriste, le côté subjectif, le moi, joue un trop grand rôle pour qu'il puisse exister à ses yeux des êtres parfaits; il étudie en lui-même l'homme avec ses qualités et ses défauts, ses bizarres contrastes de ridicule et de grandeur. La vie et le sang des personnages qu'il met en relief ne sont autres que la vie et le sang de son propre cœur, ses créations et son âme ont même fond; il se contente de donner ce qu'il a en lui, rien de plus, rien de moins : une tendresse infinie pour l'être, quel qu'il soit, une bienveillance intime, universelle, une miséricorde sans bornes. A tout prendre, l'humour est de la sensibilité, une sensibilité que le sourire accompagne, quelque chose de vague et d'indéfini, de bâtard si l'on veut, la plaisanterie mélancolique, la gaieté qui pleure. La faculté mère chez Jean-Paul, la faculté génératrice d'où dérivent tous les autres attributs, c'est l'humour. Richter est humoriste du plus profond de son âme; il sent, imagine, et procède comme un humoriste. Vous le voyez passer en un moment, presque sans transition, de la gaieté la plus vive à la mélancolie, à la tristesse, faire d'un seul trait, à l'exemple de Rubens, d'une physionomie épanouie et riante une physionomie rêveuse ou chagrine, et cela, pour une idée qui lui traverse l'âme, pour un nuage dont le ciel se voile; puis un instant après l'idée s'évanouit, le nuage se dissipe, et notre poëte redevient gai, s'ouvre de plus belle au printemps, à la vie, au ciel bleu, et reprend sa chanson comme l'oiseau des bois. Richter est fantasque, je l'avoue; mais il y a tant de naïveté dans ses boutades, tant de franchise et de bonhomie dans ses divagations, dans ses lubies, qu'on les lui pardonne volontiers et qu'on finit toujours par l'aimer. Et comment ne pas l'aimer, ce noble cœur qui se passionne incessamment pour le bon, l'honnête et le juste? L'humour, faculté tout individuelle, résulte de divers éléments qui doivent se combiner à juste dose. Isolément, la verve satirique, pas plus que la sensibilité, ne constituent l'humour. L'une, mordante, sèche, acérée, aboutit à la raillerie, au trait, à l'esprit; l'autre, si quelque sel n'en relève le goût, dégénère bientôt en sentimentalité. Ici vous avez Voltaire, là Kotzebue; ailleurs sont Rabelais, La Fontaine, Cervantes, Sterne, Jean-Paul. Il me semble qu'on pourrait définir l'humour : « le romantisme dans la plaisanterie, dans le comique. » Après cela, il ne faudrait pas non plus l'envisager sous un point de vue de man-

suétude universelle. Richter n'exclut pas Swift. D'ailleurs, il ne s'agit ici ni d'une vertu théologale ni d'une fade bergerie à la manière de Gessner. L'humour a ses vivacités malignes, ses quintes bilieuses, ses redoublements, ses colères ; seulement avec elle, nulle personnalité n'est à craindre. Que lui importe l'individu? c'est à l'entité qu'elle s'attaque pour la battre en ruine par le contraste de l'idée. Il n'y a point devant elle des fous, une folie déterminée ; il y a la folie, il y a le monde. Vous ne la verrez pas se grimer, à l'exemple d'un comédien, pour reproduire tel ou tel ridicule. Si elle abaisse la grandeur, ce n'est point, comme la parodie, pour la mettre au niveau de la petitesse; si elle élève la petitesse, ce n'est point comme l'ironie pour lui opposer la grandeur, mais tout simplement parce que devant l'infini toute chose est égale ou plutôt rien ne compte. Qu'on s'étonne ensuite si les humoristes portent sur leur physionomie une empreinte si grave et nous viennent en tel nombre d'un pays mélancolique.

En 1796, Jean-Paul se trouvait à la tête d'un bagage littéraire assez considérable, et de plus commençait à voir clair dans le chaos de son intelligence. Après avoir passé les neuf années qui suivirent la publication de son premier ouvrage à travailler, ainsi qu'il le dit lui-même, dans la boutique à vinaigre de la satire, la biographie aigre-douce de Wuz lui servant de transition à *la Loge invisible*, il s'était conquis un genre où ses trésors de mélancolie et de tendresse, toutes ces émotions, toutes ces larmes ineffables du printemps de la vie qu'il avait fallu jusque-là refouler dans le fond de son cœur, pouvaient enfin se donner libre cours. La destinée, jusque-là si rigoureuse, en se détendant un peu, lui permettait de se livrer désormais exclusivement et de toute l'ardeur de sa jeunesse aux pratiques de la vie littéraire. Jean-Paul usa du droit pour reprendre son indépendance. « Je n'élèverai plus d'autres enfants que les miens, écrit-il à M. de Spangenberg, qui lui propose de se charger de l'éducation des enfants du comte de Reuss-Ébersdorf, bien décidé que je suis à vivre et à mourir selon la vocation que la destinée m'a faite, et dans la médiocrité de la fortune. En me chargeant des attrayantes fonctions que vous m'offrez, il me faudrait absolument négliger ou mes élèves ou les muses. Or, ni les uns ni les autres n'admettent de partage, et je sens que j'ai tant à écrire, qu'en supposant que je ne me lève ou plutôt que je ne tombe de ma table de travail qu'à l'âge de quatre-vingts ans, je trouverai encore prématuré le *veniam exeundi* du cabinet d'étude de la vie que la mort me donnera. » Ces paroles en disent assez sur les instincts personnels du poëte. Jean-Paul est homme de lettres dans toute la force du terme ; il en a les goûts casaniers, l'humeur ombrageuse, tout jusqu'aux petitesses ; il aime à s'enfouir seul dans sa taupinière de vieux livres pour y fureter en érudit. On a remarqué en Allemagne que là était son originalité ; à notre sens, ce mot-là ne convient pas, c'est sa monomanie qu'il fallait dire ; cette incroyable passion le prend dès le berceau, l'homme de lettres commence chez lui avec l'écolier. Il vous racontera quelque part qu'il se mit presque en même temps à former des lettres et à écrire des livres. Plus tard, l'étude de l'hébreu lui fournit l'occasion de rassembler autant d'alphabets, de grammaires et de commentaires qu'il peut s'en procurer ; à seize et dix-sept ans, il rédige déjà des traités sur l'exercice de la pensée, toute sorte de morceaux où se révèle un esprit prématurément enclin à la réflexion, à l'analyse, à l'examen ; il tient de ses propres travaux un journal rempli d'aphorismes philosophiques, il compose un livre de piété dûment pourvu de considérations théologiques et morales. Singulier début pour un poëte ! Il commence par les scolies ; plus tard, vers trente ans, la veine du lyrisme s'ouvrira ; n'est-ce pas le

monde renversé? Non content d'avoir ses pensées, il saisit au vol celles des autres. Pendant qu'il lit, sa plume trotte. Avant que d'entrer à l'université il disposait déjà de douze volumes in-quarto de notes et d'extraits, et cette rage de corriger et de produire, à mesure qu'il avance dans la vie, ne fait que croître et embellir. Ne rien perdre, pas une minute de temps, pas un brin d'idée, pas une miette d'expérience, tel était son système de polygraphie; ne l'empruntait-il pas à Lavater? Au moment de sortir, il notait soigneusement sur ses tablettes ce qu'il dirait dans ses visites, et rédigeait à son usage une anthologie de jolies choses, de bons mots un peu cousins sans doute de ces impromptus à tête reposée dont parle Molière. Au retour, il transcrivait ce qui l'avait frappé dans les conversations auxquelles il venait de prendre part, et si c'était la nuit, ne se couchait qu'après avoir rentré son grain. Il fut un heureux temps où Jean-Paul possédait vingt volumes in-quarto de *simples ironies*, autant et plus de satires, et tous ces trésors de sublime compilation étaient rangés, distribués, classés avec l'incomparable exactitude et la ponctualité universitaire d'un cuistre étiquetant, pour les concours de Sorbonne, ses matières à discours latins. Singulière contradiction! cet homme, qu'un démon intérieur agite, pousse jusqu'à l'excès le pédantisme ridicule d'un petit professeur de sixième; ce génie indépendant, dont le style n'admet pas de règle, s'impose dans son travail les procédés les plus étroits et les plus mesquins. Lire, causer, ne compte pour rien avec lui; il faut qu'il écrive, qu'il rédige, qu'il rédige toujours, jusqu'à la mort, et si quelque chose m'étonne, c'est qu'il ait pu s'arrêter là. Comment, en effet, cette passion de l'écritoire n'a-t-elle pas ranimé ses ossements dans le cercueil? Comment, à l'exemple de ce saint Bonaventure de la légende, n'est-il pas revenu du tombeau pour compléter sa *Selena* restée inachevée? Tout au rebours de Goethe, qui ne se mettait à écrire qu'au dernier moment et à contre-cœur, Jean-Paul n'a de vives jouissances qu'à la condition de tenir une plume entre ses doigts, et plus l'enfantement lui coûte de peine et de douleur, plus il en chérit après le résultat mignon, plus il le couve et le caresse, et prend plaisir à le montrer aux gens. Écrire, telle est à ses yeux la loi divine et humaine; il ne reconnaît qu'une manière de perdre son temps, ne pas écrire! Les œuvres imprimées seules comptent, le reste n'est rien, et chaque volume qui vient augmenter le poids de son bagage littéraire semble l'*alléger d'autant pour l'éternité*. Cette espèce de récréation qu'on se donne si volontiers après l'étude ne le séduit pas le moins du monde. Au contraire, s'il faut absolument qu'il se repose, le remords le gagne, il se reproche de gaspiller les minutes. Aussi quelles ne deviennent pas ses perplexités au printemps, lorsque cette nature qu'il aime avec enthousiasme l'appelle au dehors avec ses mille voix de sirène! Le ciel est bleu, l'oiseau chante, il faut qu'il sorte; du moins il emportera ses tablettes, et si d'aventure quelque essaim d'idées volantes se met à l'assaillir au coin d'un bois, le voilà tout ébouriffé qui crayonne et s'escrime, maugréant contre l'exiguïté du papier, car rien ne le chagrine en ses paroxysmes furieux comme d'avoir à s'arrêter pour tourner la page. Il me semble voir d'ici l'étonnement de cet excellent Merkel, honnête critique de la vieille roche, assistant, à Weimar, aux excentricités de notre humoriste. Merkel et Jean-Paul allaient ensemble de Weimar à Gotha. « Pendant la route, dit Merkel, Jean-Paul, au lieu de se tenir en place dans la voiture, ne faisait que descendre et remonter. La curiosité me prit alors de savoir ce qu'il avait, et je le vis par la portière courir sur le chemin en crayonnant d'un air effaré. Lorsqu'il reprit sa place à mon côté, je lui demandai ce qu'il venait d'écrire, et lui, me prévenant, s'informa s'il avait bien

entendu un point de notre précédente conversation ; sur ma réponse, il tira de nouveau son carnet et rectifia.—Quelques jours après, je lui rendis visite ; je le trouvai, un catéchisme à la main, assis devant son bureau, dont les différents tiroirs étaient remplis de petits morceaux de papier couverts de matières et d'extraits. Il me dit qu'il avait pour habitude de lire tout ce qui lui tombait sous la main, et qu'il ne lui était jamais arrivé de rencontrer livre si méchant dont il n'ait tiré profit d'une manière ou de l'autre (1). » Et qu'on s'étonne après cela qu'il sacrifie toute chose à cette impérieuse manie d'écrire, au point d'en oublier le boire et le manger ; sans égard pour sa santé, pour ses convenances personnelles, il s'était fait un régime de vie entièrement subordonné aux exigences de sa profession. Comme goût, il n'aimait rien tant que l'eau ; mais dès qu'il s'agissait d'écrire, c'était différent ! Il buvait alors du vin de Roussillon, et à plein verre, pour dégager, disait-il, l'esprit de la matière. A ce compte, l'existence de son Maria Wuz devait être pour Jean-Paul l'idéal du bonheur ici-bas. Quel heureux mortel en effet, aux yeux d'un si imperturbable sténographe, que ce bonhomme de maître d'école qui passe sa vie à rédiger des volumes sur les mille et un titres dont il lit la nomenclature dans le catalogue de la librairie ! Mais en vérité on se demande si la plaisanterie est permise en face d'une monomanie aussi déclarée, d'une originalité qui porte avec elle tous les symptômes de la maladie, tous les caractères de je ne sais quelle hystérie chez l'homme. « S'il m'arrive par hasard, écrit Jean-Paul, de vouloir donner à mon esprit ou à mon corps un repos de trois jours, je sens dès le second une indomptable ardeur d'incubation qui me ramène irrésistiblement à mon nid rempli d'œufs ou de craie, et le pauvre diable de Paul en sera logé là jusqu'à ce que la fièvre dévorante qui consume son sein agité se calme à la fraîcheur de la terre du tombeau. »

J'ai parlé du voyage à Weimar. Lorsqu'en 1796 Jean-Paul vint visiter l'Athènes germanique, l'attitude des héros du temps commença par le déconcerter. Il s'attendait à autre chose, à quelque vaporeuse et fantastique apparition évoquée de leurs œuvres; car, soit dit en passant, notre enthousiaste ne laissait pas que d'être un peu badaud dans ses relations avec les autres hommes, et lui-même appartenait singulièrement à cette classe de gens naïfs et simples dont nous lisons dans ses écrits, qu'ils ne sauraient se représenter un poëte autrement que sous une forme éthérée, et n'imaginent pas que le favori de la Muse puisse dévorer une tranche de jambon et vider bravement son verre. Ses relations avec la plupart des grands écrivains de la pléiade weimarienne l'attristèrent. Ne trouvant rien chez eux de cette fougue juvénile, de cette ardeur immodérée, qui devaient, à son point de vue, nécessairement caractériser le sens poétique, il regretta son idéal déçu. Goethe surtout se chargea du désenchantement. « Il n'admire plus rien au monde, sa parole est de glace, même pour les étrangers, qui ne l'abordent que très-difficilement ; il a quelque chose d'impassible et de superbement cérémonieux. L'amour des œuvres d'art est désormais le seul qui fasse battre les nerfs de son cœur ; c'est pourquoi j'avais envie de prier la personne qui me conduisait de me plonger au préalable dans quelque source minérale, afin que je pusse m'y pétrifier et paraître ensuite à ses yeux sous l'aspect incomparablement plus avantageux d'une statue. » Laissons Jean-Paul continuer et parfaire la silhouette. « D'après ce qu'on m'avait dit, j'allai chez lui sans enthousiasme et mu seulement par la curiosité. Sa maison me frappa ; elle

(1) *Skizzen aus meinem Erinnerungsbuche*, von G. Merkel.

est la seule à Weimar construite dans le goût italien. Figurez-vous dès le vestibule un panthéon rempli de tableaux et de statues; le frisson de l'angoisse vous y suffoque. Le dieu parut, froid, monosyllabique, sans accent. — Sa physionomie a de la puissance et de l'animation, son œil est un éclair. Après quelques moments d'entretien, il consentit à nous lire un fragment magnifique d'un poëme inédit. Quand je dis qu'il le lut, je me trompe, il le déclama, le joua. Je n'ai jamais rien vu de pareil; vous eussiez cru entendre le roulement du tonnerre entremêlé de ce chuchotement de la pluie dans les arbres, et, pendant ce temps, on sentait la flamme jaillir à travers la couche de glace dont son cœur s'enveloppe. » Schiller n'eut pas meilleur chance auprès de lui. Jean-Paul le trouva rocailleux, anguleux, doué de facultés actives, pénétrantes, mais sans amour. Du reste, il ne faudrait point croire que l'auteur d'*Hesperus* eût en ceci le monopole des étonnements; d'un côté comme de l'autre, on ouvrait de grands yeux, et l'impression reçue valait bien, pour l'originalité, celle qu'on pouvait causer. « J'ai vu Jean-Paul, écrivait d'Iéna Schiller à Goethe, et je l'ai trouvé iroquois comme un homme qui tomberait de la lune; bon diable au fond et le plus excellent cœur du monde, mais porté sur toute chose à ne rien voir par l'organe dont chacun se sert pour voir (1). »

On conçoit qu'avec son naturel bizarre, Jean-Paul se préoccupât en somme beaucoup moins de l'effet qu'il produisait sur les gens que de l'effet produit par les gens sur lui-même, surtout lorsque ces gens s'appelaient Goethe ou Schiller, Herder ou Wieland. Si ces manières excentriques, cet air iroquois, ostrogoth si l'on veut, provenaient, chez Jean-Paul, d'un irrésistible besoin de sympathie, d'enthousiasme, d'une veine généreuse qui ne demandait qu'à se répandre, d'une sensibilité dont, tout en admirant la bonne intention, on ne saurait cependant se dissimuler par moment la candeur un peu ingénue, j'allais dire la niaiserie; le voyage à Weimar, en portant atteinte à mainte illusion née de cette sensibilité même, en effaçant de plus d'un front canonisé d'avance le nimbe lumineux, l'auréole mystique de rigueur, devait nécessairement le laisser, pour quelques jours au moins, triste, mécontent, découragé. « Nous avons beau faire les esprits forts et ne pas vouloir nous l'avouer : chez les hommes qui nous apparaissent dans les régions célestes de la poésie, comme chez la femme que nous aimons, comme chez notre ami, nous cherchons des êtres parfaits, accomplis. Nous cherchons partout le dieu chez l'homme, parce que tout amour est infini et partant a besoin d'un dieu. A Weimar, c'est l'illusion qui m'a manqué. Il ne faut pas longtemps pour savoir par cœur l'humanité intellectuelle (je ne parle point ici de l'humanité morale), et j'avoue qu'on peut continuer à aimer les cœurs tout en détestant les cerveaux. En vérité, si l'on était éternel, il y aurait dans cette reproduction inexorable des mêmes inconvénients de quoi vous faire mourir dix-huit cents fois. » Et dans une autre lettre : « Je ne veux plus désormais m'incliner devant aucun grand homme; à l'avenir, je garderai mes hommages pour le plus vertueux (2). » Ces déceptions, de jour en jour plus fréquentes,

(1) *Briefwechsel zwischen Schiller und Goethe in den Jahren* 1794-1807. — Stuttgart, 1825, Th. II, S. 73.

(2) Pour si naïf et si crédule qu'on se le représente, le bonhomme, en amitié, ne se souciait pas d'être pris pour dupe. Du premier coup, il devina les aspérités, les angles, comme il dit lui-même, et sa sensibilité expansive dut s'en tenir à rechercher de préférence les phares moins glorieux peut-être, mais à coup sûr moins hérissés de brisants et d'écueils. De là ses relations d'intimité avec Herder, avec Wieland, Herder surtout, grand esprit, mais entaché de puritanisme bourgeois, rétréci sur plus d'un point par des nécessités de pro-

le remplissaient d'amertume; il touchait du doigt le pied d'argile; alors un bouleversement confus s'opérait dans son esprit, il pensait aux joies si pures de la famille, à ses beaux rêves de quinze ans sous le toit paternel, et peu à peu, par une transition doucement mélancolique, les idées du passé le conduisant aux idées d'avenir, de ménage, il établissait complaisamment son bonheur domestique sur les ruines de ses illusions. « Ah! de quel paradis je portais les germes dans mon âme, et dire que les oiseaux de proie ne m'ont rien laissé! Encore si j'avais une femme! je m'entends, une jeune et honnête femme, bien féminine surtout et point *géniale*, je consentirais de grand cœur à ne demander que peu de chose à la fortune, moins au monde; mais en revanche j'exigerais davantage de la vie, que mes rêves poétiques percent à jour de plus en plus. Je le répète, point de femme de génie, point de brouillon, mais un cœur ingénu, paisible, qui me rende mon enfance, les premiers jours passés auprès de mes parents, tout enfin ce que les souvenirs de l'âme font revivre éternellement à mes yeux! »

Cette compagne, évidemment faite à l'image de la douce Lenette, un ange de résignation et de passivité, Jean-Paul crut un moment l'avoir trouvée dans une gracieuse personne dont il s'éprit avec passion. L'héroïne de ce nouveau roman s'appelait encore Caroline, — il y a des noms auxquels on est voué, — et se trouvait, en dépit des répugnances de notre philosophe, être juste une muse. Qu'on parle ensuite de la logique du cœur humain. Toutefois la tache monstrueuse, la tache d'encre disparaissait dans l'enchantement du sourire. Si l'aimable pédante use son temps à feuilleter de lourds volumes, c'est tout simplement qu'elle veut s'instruire et ne ressemble point aux jeunes filles ordinaires qui ne cherchent dans la lecture qu'une sorte de manne sentimentale. Avec combien de joie il vous raconte qu'elle s'occupe aussi de botanique et de poésie, qu'elle passe de l'étude de l'histoire au classement de son herbier! « Jamais chez aucune femme, s'écrie-t-il dans un moment d'enthousiasme, je n'ai rencontré cette moralité austère, profonde, essentiellement religieuse, qui se montre dans tous les points, perce dans les moindres bourgeons. Je sens que mon union avec elle va me purifier jusqu'au fond de l'être. » Après l'énumération des qualités morales vient le tableau des qualités physiques, le portrait, qui, tout flatté qu'on le soupçonne, excuse à la rigueur cette conversion un peu bien brusque du philosophe au culte de la femme *géniale*. Elle a le teint blanc et rose, les yeux noirs, *un front à la fois poétique et féminin*, et ainsi du reste avec cette concession finale dont s'arrange assez volontiers la modestie des amoureux, à savoir qu'à défaut de beauté le piquant y est, le *certo estro*, comme disent les Italiens.

Cependant la philosophie a ses retours. Peu de temps après, la liaison se rompit, et Jean-Paul, abjurant sa tolérance d'occasion, n'en revint qu'avec plus de fougue à son vieux thème, pauvre papillon qui s'est brûlé le bout de l'aile à l'éclair d'une bougie de bal et qui jure bien qu'on ne l'y reprendra plus. « Cette rupture, que des incompatibilités morales rendaient impérieuse, ne m'empêcha point de regarder

fession, et dès lors peu porté à vouloir jouer à l'idole. — cèdre poussé dans une chaire de ministre protestant. — Pour Goethe, notre humoriste le jugeait sans appel. « Goethe ressemble à Dieu, qui, selon Pope, voit du même œil choir un monde et un passereau, ce qui lui est d'autant plus facile (à Goethe), qu'il n'a créé ni l'un ni l'autre. Mais, en revanche, il se complaît à ne voir dans son apathie pour les peines d'autrui qu'une sorte de détachement de ses propres peines. »

le mariage comme la seule arche de salut. En dehors d'une union légitime, notre imagination ne fait que nous entraîner en toute sorte de liaisons qui finissent toujours par briser un des deux cœurs qui sont en cause, quelquefois par les briser tous les deux. Mon cœur veut la paix domestique dont on jouissait chez mes parents, cette paix que le mariage seul peut donner. Je ne demande pas une héroïne, n'étant rien moins qu'un héros; ce qu'il me faut, c'est une jeune fille aimante, affectionnée, car désormais j'estime à leur juste valeur ces *chardons flamboyants* qu'on appelle femmes de génie. » Hâtons-nous de dire que cet espoir, si souvent déçu, d'un établissement selon ses goûts se réalisa pour Jean-Paul peu de temps après, grâce à une bonne et honnête jeune fille élevée dans les mœurs sédentaires de la bourgeoisie de Berlin, autour de la table de chêne où l'on causait le soir en écoutant quelque lecture de Rousseau. Caroline Mayer plut à Jean-Paul. « Elle a, disait-il, tous les avantages des autres Carolines, moins leurs défauts. » Un front de madone, des yeux pleins de douceur, une indicible expression de tendresse et de dévouement, telles sont les séductions que son amant lui prête, séductions d'épouse et de mère, on le voit. J'oubliais une fraîcheur épanouie, cette fleur de santé qui convient à la ménagère allemande, à cette héroïque femme qui veille à tous les soins de la maison, et serre, comme dit Schiller, dans le coffre odorant le linge qu'elle-même a filé. A dater de là, on prévoit tout : Jean-Paul, marié, s'installera dans quelque paisible résidence; peu à peu cependant la famille augmentera, et les marmots alternant avec les livres, on vivra de la sorte jusqu'à la fin, modeste, charitable, le cœur et l'esprit occupés dans cet heureux Sans-souci de Bayreuth, dont une pension du roi fera les frais : tardif, mais bien délicieux canonicat de l'homme de lettres, qui mettra notre philosophe à même de ne plus *réduire son corps en cendres par la nécessité de fondre chaque jour son esprit en argent.*

Pour en revenir au voyage de Richter à Weimar, le désenchantement des premiers jours eut ses compensations à la longue. De ce qu'un rayon manquait par-ci par-là au nimbe glorieux dont on avait poétiquement coiffé les têtes dominantes, la société n'en devait pas périr. *Dura lex, sed lex :* Jean-Paul fut bien contraint d'en prendre son parti. Insensiblement les femmes intervinrent. On sait ce qu'étaient les femmes de cette cour d'Anne-Amélie. Le bourru fantasque s'humanisa, l'apôtre de vertu se laissa tout doucement réconcilier avec la supériorité intellectuelle par l'entremise de ces aimables philosophes si habiles à donner le tour sentimental à l'argument le plus ardu, et qui n'ont en somme qu'un système : leur cœur. En écoutant les femmes, il comprit mieux les hommes, il laissa aux sympathies effarouchées d'abord par l'épouvantail d'excentricité, le temps de se grouper autour de lui; aux amitiés, le temps de se former. L'affection qui s'établit à cette époque entre Herder et Jean-Paul, après avoir tenu dans l'existence des deux grands écrivains une si noble, une si large place, devait, même après la mort, revivre dans leurs œuvres. La vivacité de Jean-Paul, son humeur, sa jeunesse d'esprit et de cœur, enchantaient Herder, qui le préconisait partout. Presque chaque soir, les deux amis soupaient ensemble, après quoi on allait se promener vers Ettersberg. On causait, on philosophait tout à son aise, et, la petite pointe de vin vieux aidant, on ne se ménageait pas ses vérités. « Si j'étais dans une île déserte, disait Herder à Jean-Paul, et que je n'eusse entre les mains d'autres livres que les vôtres, j'en voudrais faire des œuvres deux fois belles, d'abord en retranchant mainte boutade irréfléchie, puis en travaillant à mettre d'accord les passages qui se contredisent. » Ce qui n'empêchait pas l'auteur des *Idées* de s'écrier avec enthousiasme, lor qu'il

s'agissait de s'expliquer sur le compte du chantre d'*Hesperus :* « Le ciel m'a donné dans Richter un trésor que je n'eusse jamais ni mérité ni seulement rêvé ! Chaque fois que je le retrouve, il me semble que je vois s'ouvrir devant moi la cassette des rois mages, mais plus riche encore, plus remplie de merveilles éblouissantes. Oui, les mages sont en lui, et l'étoile incessamment chemine au-dessus de sa tête. » Le bon Wieland eut aussi du goût pour Jean-Paul, mais un goût moins passionné, moins transcendantal, le goût qui convenait à l'organisation normale et symétrique du poëte d'*Agathon.* Ici, du reste, les originaux sont à deux de jeu, et la première entrevue eût fourni à Molière une scène de comédie. Écoutons les *à parte* de nos personnages. « J'ai vu Wieland dimanche dernier à Osmanstadt (c'est Jean-Paul qui parle) ; figurez-vous un vieillard élancé, encore vert, une espèce de Nestor à la tête enturbannée d'écharpes rouges, au ton modérateur, parlant beaucoup de lui, mais sans orgueil, et quelque peu épicurien ; en somme excellent père de famille, mais tellement ahuri par les muses que sa femme a pu lui cacher pendant dix jours la perte d'un enfant. » Maintenant au tour de Wieland. « Ce diable d'homme (c'est de Richter qu'il parle) ressemble en tout point à ses écrits ; on se sent affecté en sa présence des mouvements les plus contraires, et rien n'est plus difficile que de l'entretenir. Il est trop LUI ; n'importe, je le déclare un intéressant original. » Imagine-t-on, après cela, nos deux antipodes du monde intellectuel se rencontrant sur un point de controverse littéraire, discutant chacun selon ses vues l'antiquité par exemple, les Grecs ? Naturellement la comédie continue, seulement cette fois la scène est écrite, il suffit de traduire.

JEAN-PAUL.

Je tiens les Grecs pour ce qu'ils sont : des esprits essentiellement bornés. Avec les idées puériles qu'ils avaient des dieux, quelle opinion élevée et sérieuse pouvaient-ils se former de l'humanité?

WIELAND.

Vous les tenez pour ce qu'ils sont, à merveille ; mais que sont-ils, sinon une apparition unique sur la terre, sinon le type le plus pur, le plus complet de l'humanité dans sa jeunesse, dans sa fleur, tellement qu'on dirait que tous les dons célestes qui furent jamais départis à l'homme, pour s'élever à ce degré de civilisation, de perfectionnement, tous ces dons étaient descendus sur eux, sur les Grecs, pour vivre et s'épanouir en eux, avec eux ! Où voyons-nous l'idée de jeunesse dans l'humanité se reproduire sous une forme plus sereine, plus aimable, plus pure, plus splendide? N'est-ce point cette idée que glorifie l'éternelle jeunesse du divin Phébus?

JEAN-PAUL.

Mais cet heureux temps de jeunesse est passé, et nous sommes devenus des hommes. Les titans chrétiens ont escaladé l'olympe et précipité les dieux dans le tartare. Au-dessus de nos têtes, l'infini de Dieu s'est étendu ; sous nos pieds, les abîmes de l'humanité se sont ouverts. Croyez-vous qu'à de pareilles idées la forme étriquée de vos Grecs et leur manie de jouer au beau puissent convenir?

WIELAND, seul dans son cabinet feuilletant Homère.

Jean-Paul traite les Grecs d'enfants ! Je commençais à perdre patience !... Allons ! pourquoi lui en voudrais-je? n'a-t-il point le droit d'être ce qu'il est, et ces

absences de goût que je regrette, ces lacunes dont parfois j'enrage, ne sont-elles pas plus que comblées chez lui par d'éminentes qualités d'un autre genre? Prétendre inoculer le sentiment de l'antique à un génie de cette trempe, mais ce serait vouloir débarbouiller un nègre! Jean-Paul a, pour être ce qu'il est, une excuse divine qu'il tient de la nature.

Wieland ne se trompait pas; autant eût valu débarbouiller un nègre. Sur une individualité à ce point confuse et miroitante, la beauté classique perdait tous ses droits; et si l'on a pu dire que Goethe, avec sa passion de la règle, son culte souverain pour toute chose précise et déterminée, importait dans le monde littéraire les conditions de l'art plastique, Jean-Paul, insoucieux des phénomènes extérieurs, écoutant les yeux fermés gronder les mondes qui tourbillonnaient en lui, faisait dériver la poésie vers la musique (1). Or, la musique, c'est le romantisme, la négation par excellence de tout sentiment plastique. J'insiste sur ce point, qui, selon moi, contient tout le secret de l'éloignement de Jean-Paul pour l'antiquité. Et s'il vous prend fantaisie d'analyser certaines sensations qu'il vous donne, vous y trouverez par moment je ne sais quoi de musical. Ne sont-ce point des mélodies que ces visions de l'éternité? Schubert chanterait-il autrement les lamentations du Christ sur les ruines de l'univers, et dans un style moins prophétique, ces mille rêves au clair de lune, ces divagations éloquentes où la vie des anges et des fleurs est devinée? Envoyez maintenant cet homme en Italie, et dites si le rayon splendide dont Goethe s'est enivré ne l'offusquera point? Entre la beauté classique et cette âme inquiète et rêveuse, préoccupée au fond de toutes les angoisses, de toutes les terreurs des temps nouveaux, aucun hymen n'était possible. S'il fallait à l'inspiration sensuelle de l'auteur d'*Iphigénie* de belles formes bien palpables, la chair dans le marbre, et par occasion aussi le marbre dans la chair, le romantisme épuré de Jean-Paul s'exaltait de moins. Un chant d'oiseau, un parfum surpris dans l'air le mettait en humeur poétique, surtout si ce doux chant, si ce parfum, venaient à s'exhaler au sein de ces nuits embaumées où s'allumait le feu d'artifice de sa fantaisie.

Nous touchons à la dernière période de l'activité littéraire de Jean-Paul, période de récapitulation plutôt que de transformation, et qui, sans apporter à la masse aucun élément bien nouveau, n'en devait pas moins produire *Titan* et les *Années d'école buissonnière (Flegeljahre)*, œuvres fondamentales où se résume d'une manière définitive la double tendance que nous avons remarquée dans *Hesperus* et *Quintus Fixlein*. Il va sans dire que *Titan* représentera ici le côté transcendantal, sublime, *dynamique* du génie de Richter, tandis que les *Années d'école buissonnière* nous donneront une trentième édition, mais singulièrement revue et parfaite, de ces études atomistiques de la vie réelle. Les *Palingénésies*, publiées en 1799, n'offrent qu'une répétition des premières satires, et l'ouvrage imprimé vers la même époque sous le titre d'*Événements prochains (Bevorstehender Lebenslauf)* n'est autre qu'un pendant à la *Biographie conjecturale*, dont il se borne à varier l'idylle.

(1) « Ce que je ne fais que voir m'affecte peu, s'agirait-il d'un mort; mais si la forme passe des yeux dans l'imagination, elle tient aussitôt la clef de mon cœur, et mon émotion devient extrême. » C'est ainsi qu'il traversait des villes sans rien voir, et n'avait de goût que pour les paysages. Il percevait par le son beaucoup plus que par la vue ; s'il lui arrivait de boire un peu trop, il ne voyait plus, il entendait double, et la grande affaire était alors de débrouiller cette hallucination intérieure. De là ces soirées qu'il passait à improviser au piano. Se figure-t-on autrement l'inspiration de Beethoven ?

De 1797 à 1802 parut *Titan*. Pour peu qu'on pénètre au cœur de cette composition éminente, on sera tenté de soupçonner avec nous que Jean-Paul a voulu porter par-là une sorte de défi à *Wilhelm Meister*. En effet, quelles que soient les divergences qui vous frappent d'ailleurs, on ne peut s'empêcher de reconnaître une certaine préoccupation du roman de Goethe dans cette œuvre grandiose maintenue au niveau de l'épopée. Le héros du livre, Albano, comte de Cesara, est encore une de ces natures en proie à l'idéal, un de ces esprits de flamme qui mesurent à des compas de géant toute chose en ce monde, et qu'une volonté sans frein, une prodigalité de ces trésors de la tête et du cœur, dont ils furent comblés, entraînent de faute en faute vers l'abîme. On a reproché à Jean-Paul de prendre trop ouvertement la cause de ces erreurs et de ces faiblesses; mais en bonne conscience pouvait-il faire autrement, lui si amoureux de toute force neuve, lui dont la mélancolie rétrospective évoquait le printemps d'autrefois à travers les brumes de l'âge? Du reste, le thème ici prêtait à l'enthousiasme de l'écrivain, au lyrisme du poëte. Quoi de plus saint en effet, de plus pur, que ce rayon de céleste lumière qui perce le chaos d'une âme adolescente, et que nous appelons le premier amour, la première amitié, le premier élan vers la vérité? Il faut voir avec quelle irrésistible puissance d'émotion, avec quelle magnificence d'images tout cela est décrit dans ces pages brûlantes où le sentiment de la nature emprunte les plus riches nuances au prisme enchanté de l'idéal. — Cependant plus d'une épreuve attend notre héros. Le besoin extravagant d'aimer, cette rage d'épancher sur tout ce qu'il rencontre les laves sympathiques d'un cœur qui déborde, ne tardent pas à tourner contre son bonheur. Il met sa foi dans un indigne ami; la jeune fille qu'il adore meurt, ombre charmante à peine entrevue au clair de lune. Alors une vie nouvelle s'offre à lui : l'action. Échappé à cette nébuleuse atmosphère du rêve, il se dispose à prendre part à la guerre de l'indépendance allemande : effort sublime que déjoue la titanide Linda, dont il s'affole, pour voir, comme dans ses amours avec Liane, ses espérances les plus belles presque réduites à néant. On le voit, la conclusion rappelle *Wilhelm Meister*. Enfin, après tant de rêves et de combats, Albano hérite de la souveraineté paternelle, et se résigne à descendre des hauteurs de la voie lactée dans « la sphère intermédiaire du gouvernement, » ce qui, soit dit en passant, nous paraît un assez bizarre moyen de consolation à donner à tant d'autres malheureux, qui, sans être nés princes, peuvent appartenir, eux aussi, à la race des titans. Parmi les personnages du roman, celui de Roquairol, l'ami corrompu d'Albano, vous frappe dès l'abord comme une des plus vigoureuses études qu'on ait faites du génie humain dans la dépravation et le désordre. Il y a là une véritable création, un type cousin de Lovelace, et que nous voudrions produire ici, ne fût-ce que pour montrer ce que peut l'expression saine et contenue d'un grand esprit qui consent à se modérer. Dans la pensée du poëte, ce Roquairol, incarnation de l'orgueil plutôt que du vice, en lutte ouverte avec la société, dont le train bourgeois et misérable soulève de pitié ce génie superbe; Roquairol représente l'enfant du siècle, la victime de certaines idées de rébellion et de scepticisme que plus d'un Prométhée d'aujourd'hui s'imagine encore avoir inventées, tandis qu'à l'époque où *Werther* parut, elles n'étaient déjà plus nouvelles : ce qui ferait soupçonner que l'enfant du siècle est né avant le siècle.

Gâté de bonne heure par des abus de toute espèce, rassasié de voluptés et de science, d'une imagination extravagante en ses désirs, la vie, dès vingt ans, n'offre plus à Roquairol que dégoût, ironie et contradiction. Il a anticipé sur toutes les

vérités, sur tous les sentiments; toutes les conditions du cœur humain, il les a parcourues, et la poésie lui donnant un avant-goût céleste, toute réalité l'offusque dans la vie. Une passion malheureuse survient, il n'aime pas et croit aimer. Enthousiaste et libertin à la fois, il va de l'éther à la fange, et finit par se plonger à fond dans le bourbier pour s'interdire d'avance tout retour honorable : chute douloureuse, d'autant plus regrettable qu'il y avait là les instincts du génie, le courage de l'homme d'action. Maintenant empêchez que tant d'élans sublimes ne dégénèrent, groupez, ordonnez ces tendances, et vous aurez Shakspeare ou Bonaparte, ce que Jean-Paul exprime ainsi dans son langage pittoresque : « Ce qui manquait pour que la moralité la plus pure, la plus vive résonnât en lui, ce n'était point la touche, mais la clef de l'accordeur qui fait aller ensemble toutes les voix. » Et Roquairol en personne ne s'écrie-t-il point quelque part: « Vos hommes de génie, poëtes tragiques et romanciers, occupés incessamment à singer Dieu et l'humanité, sont-ils donc autres que moi? » Oui, certes, car ceux-là ont laissé des œuvres, car l'étincelle dont ils furent doués, au lieu d'incendier toute chose autour d'eux, a rayonné selon les lois éternelles de l'honnête et du beau, tandis que vous, malheureux titan, vous n'avez escaladé le ciel que pour retomber de plus haut dans l'abîme, et servir d'exemple des aberrations où doit infailliblement se perdre l'âme qui ne reconnaît d'autre inspiration, d'autre guide que la poésie (1).

Titan fut le suprême effort du lyrisme de Richter, et se dresse dans son œuvre comme une sorte de mont Hécla. Il avait mis là, c'est lui-même qui parle, tous ses *Niagaras*, toutes ses *trombes*, tous ses *nuages gonflés de tropes*. La machine épique achevée, il sentit comme une délivrance et revint discrètement à son idylle d'autrefois, à ses moutons de Panurge. Goethe, on le sait, affectait le plus profond éloignement pour ceux de ses ouvrages qui se trouvaient appartenir à une période accomplie de sa carrière intellectuelle. Jean-Paul, sans porter aussi loin l'abnégation de la paternité littéraire (il en avait la bosse et très-marquée), Jean-Paul abandonna les hauteurs de l'empyrée pour des régions plus modestes, et descendit de la montagne dans la plaine, dans cette plaine où vivottaient déjà Quintus Fixlein,

(1) Il y a quelques années, une tentative fut faite dans le but d'initier le public français au style du *Titan*. L'entreprise n'eut qu'un médiocre succès. Horace l'a dit, les livres ont leur destinée; il s'agit pour eux d'arriver à temps, d'arriver surtout lorsque la voie est préparée, et de ne pas tomber des nues comme un aérolithe. Sur ce point, il nous semble que la traduction des deux premiers volumes de *Titan* n'était pas tout à fait exempte de reproches. M. Chasles, qui, du reste, avait plus que personne qualité pour un pareil travail, se méprit, selon nous, sur les conditions de la tâche qu'il avait acceptée. Il traita le chef-d'œuvre de Jean-Paul un peu comme il aurait fait d'un roman de Walter Scott, et, se contentant de le traduire avec esprit, le jeta, sans autre forme de procès, dans le torrent de la publicité. Or, c'était se tromper de courant. S'il y a une voie en France pour conduire Jean-Paul à cette haute estime qui ne peut lui manquer tôt ou tard, à coup sûr ce n'était point le cabinet de lecture. Avec des hommes tels que l'auteur d'*Hesperus* et de *Titan*, il faut surtout ne pas compter sur le chapitre de l'exégèse. De pareils travaux réussissent en France, on l'a prouvé, mais à condition qu'on les entoure de respect et d'amour, qu'on en fasse l'objet d'un culte presque superstitieux. A tout prendre, je préfère encore pour Jean-Paul le système adopté assez ordinairement par Mme de Staël, qui consiste à extraire d'une œuvre çà et là quelque noble morceau qu'on dispose et qu'on éclaire soigneusement, de façon à le dépayser le moins possible; mais je voudrais ce système plus large, plus harmonieux, plus nourri de méthode et de critique, s'étudiant davantage à donner le contour. Une espèce d'anthologie habilement dirigée dans tous les sens serait encore ce qu'il y aurait de mieux.

Maria Wuz et Siebenkaes, et dont, à dater de cette époque, il augmenta de plus d'un bon original la population excentrique. Nous ne nous arrêterons pas sur *Katzenberger, la Comète, Fibel,* qui, sous le rapport de l'invention, ne contiennent à coup sûr rien de bien neuf, mais se recommandent encore par cet imprévu du détail, par ces mille trouvailles de l'esprit et du style, dont le secret, il faut l'avouer, est à notre humoriste une sorte d'inaliénable apanage. On nous permettra cependant de détacher du groupe les *Années d'école buissonnière,* publiées immédiatement après *Titan,* en 1801, production écrite avec toute la verve de la jeunesse, mais d'un style moins obscur, moins touffu, dégagé autant qu'il se peut de tout ce fatras d'incidents parasites, de superfétations que lui-même appelle plaisamment *queues de comète.* On trouvera sans doute dans cet aimable livre plus d'une réminiscence de *la Loge invisible* et des autres ouvrages du poëte, réminiscences de sentiment surtout, car, pour la forme, je le répète, elle a des variétés surprenantes : ainsi de ces deux frères Walt et Wult, en qui se personnifie pour la vingtième fois peut-être la double face du génie de Richter; celui-là avec ses rêves ingénus, ses illusions de jeunesse, ses naïfs enthousiasmes; celui-ci un peu vagabond, un peu bohême, au reste fin connaisseur du monde, qu'il juge en humoriste, personnage à figurer dans un roman picaresque. On n'imagine pas de plus frais, de plus charmant tableau de cette heureuse vie de troubadour qu'on mène à vingt ans, de ces mille adorables folies qui vous traversent la tête en ces beaux jours d'ivresse et de soleil! Avec quelle vérité, quel charme indéfinissable, sont décrites ces premières joies de la maison paternelle, cette virginité, cette sainteté de l'enfance et de tout ce qui s'y rattache! Il ne se contente pas de peindre; à ces émotions nécessairement relatives, à ces infiniment petits du monde psychologique, il rend leur importance absolue, leur mirage des jours passés; on sent que cette vie bienheureuse se réveille en lui en ce moment, qu'il l'étudie, qu'il l'analyse au microscope de son cœur. Et comme il se sert à ravir de ce contraste qui lui a réussi tant de fois! comme il oppose habilement l'idéal au réel, le fier enthousiasme de l'un des frères au scepticisme de l'autre, le bon visionnaire au raisonneur *moisi!* Tout cela est excellent, écrit de main de maître, et s'il fallait opter entre *Titan* et les *Années d'école buissonnière,* deux chefs-d'œuvre chacun sur la limite extrême, peut-être inclinerait-on encore à préférer le coup d'œil si complet, si net, si poétiquement vrai, jeté dans la nature humaine, aux divagations par-delà les nuages et les étoiles.

A cet ordre d'idées transcendantales, de divagations éthérées, appartient naturellement la philosophie de Jean-Paul, philosophie religieuse par essence, résultant moins de la méditation que de ce regard prophétique du visionnaire, et dont l'expression morale doit, à mon sens, se résumer ainsi : vivre pour l'immortalité, pour la divinité! Nous avons vu, au commencement de ce travail, combien Richter sentit à fond l'inestimable prix de la jeunesse, dans quel lustre éclatant, radieux, lui apparut cette divine aurore de la vie; attristé du cours irréparable de cet âge d'or, il imagina de le faire revivre en d'autres zones, et, liant sa propre jeunesse à la jeunesse universelle, à l'idée d'immortalité, de transporter dans le domaine de l'espérance un bien qui, en dehors de cette illusion glorieuse, était échu sans retour au passé. On n'a point oublié quelle impression solennelle produisit sur lui l'idée de la mort; il avait dix-huit ans (1), lorsque cette idée se présenta subitement à lui,

(1) Voir notre premier article, livraison du 31 août 1842.

un jour, comme il se promenait en pleine campagne. Ce fut là un véritable coup de foudre, d'autant plus terrible que, ne s'élevant point à l'abstraction de Herder ou de Goethe, il se laissa désormais envahir par ces mille épouvantes superstitieuses auxquelles succombe si facilement la faiblesse humaine. De là tant de fantômes dont son imagination semble par moment harcelée, de là ces dithyrambes apocalyptiques, véritables rêves d'un cerveau malade, cette vision de l'éternité traduite par Mme de Staël, et dans laquelle le Christ, au milieu du désespoir et des blasphèmes d'un monde qui se tord dans les convulsions de l'agonie, proclame le néant de la divinité. Prouver l'immortalité de l'âme, et cela par des arguments simples, plutôt humains que philosophiques, et tels que chacun croit en posséder une somme pareille dans son propre cœur, tel est le but que Richter se propose dans *la Vallée de Campan,* aussi bien que dans ses autres œuvres de la même catégorie. On a prétendu ne voir dans Jean-Paul qu'un interprète plus ou moins bien inspiré de cette philosophie critique qui fit tant de bruit en Allemagne vers la fin du siècle dernier. Sans nier tout à fait cette action du moment à laquelle peu de penseurs échappèrent du reste, nous dirons que Richter la subit à sa manière : en poëte, en homme pour lequel la spéculation philosophique devient une pure affaire de sentiment. Avec lui, c'est toujours le sentiment qui parle, et vous le verrez appliquer au vague de nos espérances ce besoin de démonstration qu'il professe dans l'interprétation d'un rêve, d'un morceau de musique, d'un paysage vu au soleil couchant, toutes choses auxquelles il faut absolument qu'il attribue une portée mystique, ou, si vous l'aimez mieux, un texte surnaturel dont lui seul s'imagine avoir la clef.

Ainsi son argument pour l'immortalité de l'âme se fondera sur ce que l'âme humaine ayant en elle la notion du beau, de l'honnête et du vrai, le royaume du beau, de l'honnête et du vrai, n'étant pas de ce monde, devait nécessairement exister ailleurs. Il se demande quel sens pourraient avoir, dans le cas contraire, ces aspirations ineffables qui résident en nous, ces religieux élancements de la pensée, à l'étroit sur la terre, vers le domaine de l'infini, et, supposant qu'on lui réponde en donnant pour raison d'être à ces forces spirituelles l'entretien, l'embellissement de la vie présente, il se précipite au-devant de l'objection, et s'écrie avec un enthousiasme hyperbolique : « Ainsi, un ange du ciel se verrait emprisonné dans notre corps pour y remplir, à l'égard de l'estomac, des fonctions d'esclave muet, de concierge ou de frère queux. Mais, puisqu'il ne s'agissait que de conduire le corps humain au pâturage, les instincts animaux suffisaient. Est-ce une flamme éthérée, une flamme divine qui chauffera l'appareil de la circulation dans ce corps qu'elle va calciner et dissoudre? car, on le sait, l'arbre de la science est pour le corps humain le véritable mancenilier. » Richter, dans sa métaphysique, en use un peu à la manière de notre ami le docteur Faust, il se dit bravement : Tout ou rien; les moyens termes lui répugnent. De même qu'en ses œuvres littéraires, les extrêmes seuls l'attirent, de même en philosophie il n'admettra point de compromis entre l'ange et la bête, et nous l'entendrons s'écrier, avec son enthousiasme hyperbolique, avec cette fièvre de Titan dont l'inquiétude lui semble une preuve irréfragable de nos destinées ultérieures : « Non, Dieu n'a point pu nous créer uniquement pour la souffrance; non, il ne l'a point dû! L'incompatibilité qui existe entre nos espérances et notre cercle de relation, entre notre cœur et le monde terrestre, demeure une énigme, si nous devons revivre, mais serait un blasphème dans le cas où nous péririons. Hélas! comment l'âme serait-elle heu-

reuse? L'habitant des montagnes ressent à séjourner dans les bas lieux d'incurables atteintes; nous aussi, nous appartenons à la hauteur; nous aussi, les montagnes nous réclament, et c'est pourquoi une éternelle langueur nous ronge, et toute musique produit sur nous l'effet de cette cornemuse du paysan suisse expatrié. Au matin de la vie, ces joies divines qui doivent apaiser la soif ardente de notre sein, nous les voyons briller dans les nuages de l'avenir; et cet avenir, dès que nous y touchons, convaincus d'avoir été ses dupes, nous lui tournons le dos, les yeux fixés vers ce beau jardin de la jeunesse où s'épanouit le bonheur, et nous cherchons derrière nous, à défaut de l'espérance, du moins le souvenir de l'espérance. Ainsi nos joies ressemblent à l'arc-en-ciel, qui à l'aurore nous apparaît au couchant, et vers le soir se montre à l'orient. Notre œil plonge bien aussi loin que la lumière, mais notre bras est court et n'atteint que les fruits du sol.

« Et de tout cela il faut conclure :

» Non point que nous sommes malheureux, mais que nous sommes immortels, et que cet autre monde qui habite en nous annonce en dehors de nous un autre monde qu'il infirme. Ah! que ne pourrait-on pas dire de cette vie, dont le début se manifeste si clairement dès celle-ci, et qui double si glorieusement notre être? Pourquoi la vertu est-elle une chose trop élevée, trop sublime pour nous rendre parfaitement heureux? Pourquoi notre impuissance à conquérir les biens de la terre s'accroît-elle en mesure d'une certaine pureté de caractère? D'où nous vient cette fièvre lente qui consume notre poitrine, amour infini d'un objet infini, passion dévorante qui n'a d'espoir que dans la mort?

» Oui, quand tous les bois de cette terre seraient de myrtes et de roses, quand toutes les vallées seraient des vallées de Campan, toutes les îles des Iles Fortunées, tous les jardins des Élysées, et quand la joie sereine y brillerait dans tous les yeux, oui, même alors la pureté de cette extase témoignerait à notre esprit de sa durée. Mais hélas! lorsque tant de maisons sont des maisons de deuil, tant de champs des champs de bataille, lorsque la pâleur couvre tant de visages et que nous passons chaque jour devant tant de pauvres yeux flétris, rouges, déchirés, éteints, oh! mon Dieu! se pourrait-il que la tombe, ce port de salut, fût le gouffre où tout doit s'abîmer! Et lorsque après des milliers et des milliers d'années notre terre aurait péri par le voisinage incendiaire du soleil, lorsque tout bruit vivant se serait enseveli dans ses entrailles, voyez-vous l'Esprit immortel, abaissant ses regards sur ce globe muet, se dire, en contemplant ce grand char mortuaire : « Voilà le cimetière de la pauvre humanité qui plonge dans le cratère du soleil. Sur cette sphère en cendres, d'innombrables ombres ont gémi, ont pleuré; maintenant tout s'est évanoui pour jamais. Plonge donc, désert muet, désert stérile, plonge donc dans l'abîme qui va t'engloutir à ton tour, avec les larmes et le sang dont tu fus imbibé.

» Non! Le ver torturé se redresse et dit au Créateur : Tu n'as pas pu me créer pour souffrir, tu ne le devais pas!

» Et qui donne au ver de terre le droit de parler ainsi?

» Le Tout-Puissant lui-même, qui met en nous la miséricorde, l'esprit de toute bonté, dont la voix parle en notre âme et l'apaise, et qui seul éveille dans nos cœurs ces aspirations, ces élans d'espérance vers lui. »

La philosophie de Richter part des profondeurs de l'âme humaine et donne pour produit un noble système de moralité, et par instants la plus ferme, la plus sincère conviction religieuse : bien entendu qu'il s'agit ici de religion philosophique, car, au point de vue du dogme, son procès serait vite fait, et je doute que la liberté

grande avec laquelle il manipule parfois les objets les plus sacrés du culte, trouvât grâce devant une assemblée de fidèles. Néanmoins, je le répète, en dehors de certains passages, qui du reste appartiennent en propre à l'humoriste, les tendances de Richter sont religieuses, pieuses même, dans le plus haut sens du mot. Un principe de miséricorde et d'humilité étendu jusqu'à la bienfaisance, une foi continue, immuable en l'immortalité de l'être, en sa grandeur native, tempèrent de leur salutaire influence les éléments ardents de sa nature. Du milieu des abîmes de la vie, il contemple au ciel une étoile aimantée qui l'attire; cherchant dans l'éternel et l'invisible la solution du visible et du temporel, il a douté, il a nié, et pourtant il croit. « A votre dernière heure, dit-il quelque part dans *Levana,* quand toute faculté s'éteindra dans votre âme brisée, que de tant d'imagination, de pensées, d'efforts, de jouissances, il ne vous restera plus rien, alors à la fin la fleur nocturne de la croyance s'épanouira seule, et rafraîchira de ses rayons l'obscurité suprême. » Quant aux contradictions manifestes qui éclatent à chaque instant dans ce système de foi humaine et religieuse, il va sans dire que nous n'essaierons point de les expliquer; il nous suffira d'en reconnaître au moins la franchise et la rondeur loyale. A la métaphysique de Richter, métaphysique toute d'imagination et de sentiment, on serait mal venu de vouloir demander des conditions d'unité; autant vaudrait appliquer à ses utopies politiques les conclusions d'un homme d'état, juger du point de vue de l'histoire ses hypothèses sociales, ses théories de paradis terrestre, ou mettre la physiologie en demeure d'interpréter sa science du rêve. Et cependant physiologie, jurisprudence, politique, morale, théologie, météorologie même, il y a de tout cela dans ses écrits, mais à doses mêlées, en bizarres amalgames, subordonnés la plupart du temps aux seuls caprices de l'imagination. Poëte, Jean-Paul philosophe en poëte, et quand il vous a donné sa conviction du moment, quand il vous l'a donnée ouvertement, courageusement, telle que sa conscience la lui dicte, ne lui en demandez pas davantage, car ses petits écarts du philosophe ont peut-être coûté cher à l'homme, et méritent par là votre indulgence.

Certes, avec les dons extraordinaires qu'on ne saurait sans injustice lui contester, il est plus difficile de dire comment Jean-Paul aurait dû former son esprit que de dire qu'il l'a mal formé. Affectation de mauvais goût, s'écriera-t-on, fureur de vouloir produire de l'effet à tout prix! Le reproche, à coup sûr, aura du vrai, et nous ne tenterons point d'en absoudre Richter, bien que dans le fond il ne nous paraisse point si coupable qu'il plaira probablement de le supposer à ces honnêtes coryphées de la tradition grecque et latine, lesquels ont pour habitude de ne point s'enquérir des gloires étrangères, bonnes tout au plus à leur fournir ici et là de ces noms qu'on lance étourdiment dans le cliquetis d'une de ces conversations de littérature comparée, assez à la mode aujourd'hui. Que la manière de l'auteur d'*Hesperus* et de *la Vallée de Campan* soit étrange, singulière, que son style tienne de l'arabesque et de la mosaïque, nul ne peut le nier; mais jusqu'à quel point cette manière d'écrire représente-t-elle la véritable façon de penser de l'écrivain, sa loi d'être? Là, il nous semble, est toute la question. La grande affaire est d'atteindre autant que possible à l'entier développement de son intelligence, à la plénitude de sa constitution, de se montrer dans sa propre taille et dans sa propre forme, que cette taille et cette forme soient d'ailleurs ce qu'elles voudront. Tel style n'est préférable à tel autre qu'en tant qu'il se prête davantage à l'expression des sentiments de l'écrivain qui l'emploie : d'où il suit que le style par excellence n'existe pas. Il s'agit, avant tout, d'être vrai, d'être soi, et dans l'ordre intellectuel comme dans

la nature physique les rayonnements du beau ne se peuvent calculer. « Tout homme, disait Lessing, a son propre style, comme il a son propre nez. » On reconnaît là le mot de Buffon, mais plus énergique, plus significatif dans sa crudité pittoresque. Sans doute, tous les nez ne ressemblent pas à celui de l'Apollon antique : nous conviendrons même volontiers qu'il y en a dans le nombre de dimension extraordinaire; mais faut-il pour cela qu'on les ampute? Non certes, à moins qu'ils ne soient de carton. Pour parler un langage sérieux, Lessing veut dire qu'on doit juger du style extérieur par les qualités intérieures, *subjectives*, de l'esprit qu'il sert à représenter ; que, sans préjudice aux droits de la critique, le style extérieur peut varier en autant de formes qu'il plaît à la pensée d'en revêtir, et qu'en somme un écrivain, n'ayant point d'autre tâche que de se révéler au monde dans toute la puissance de son être agissant et pensant, dans toute l'originalité de sa physionomie psychologique, toute forme qui l'aidera le mieux à atteindre ce but sera nécessairement la meilleure. A ces conditions, la manière excentrique de Richter semblera peut-être plus admissible, plus *humaine*, surtout si l'on prend la peine de réfléchir que, le génie de l'homme étant donné, le style convenait, je dirai plus, devenait le seul convenable.

Avec des tendances aussi diverses, avec d'aussi incroyables préoccupations que celles dont nous l'avons vu tiraillé, on avouera que le but définitif n'était point facile à atteindre, et, dans une nature où il y avait tant à développer, quelques imperfections peuvent se pardonner. Sans aucun doute, les sentiers fréquentés de la littérature mènent plus sûrement à ce but dont nous parlons, et les sympathies du grand nombre seront toujours acquises de préférence à qui se contentera d'innover dans les formes consacrées. Les lettres françaises sont là pour témoigner que les plus grands esprits ont pu, sans manquer à leur tâche, accepter des lois prescrites et s'y soumettre; et pour prendre un exemple en Allemagne, au pays de l'auteur de *Titan*, dira-t-on que Schiller et Goethe lui-même, créateurs par la pensée, inventeurs dans toute la force du terme, aient beaucoup innové du côté de la forme? A ce compte, il semblera que Richter devrait déchoir dans notre estime, et cependant nous n'osons le juger sévèrement, tant ses défauts tiennent de près à ses qualités les plus brillantes. Ici encore, ce qu'il y a de mieux, c'est la tolérance, et le mal chez Richter n'étant d'ordinaire que l'exagération du bien, c'est-à-dire une exubérance d'idées, une singulière prodigalité de richesses, on peut lui pardonner d'autant plus facilement ses défauts, qu'il y a moins de chances qu'on les imite. En somme, le génie a ses priviléges, et quand il se choisit un orbite, au lieu de crier à l'excentricité, au lieu d'aboyer après lui comme ces dogues lunatiques, travaillons à l'observer, à calculer ses lois. « En voici un qui vient avec une aile de Shakspeare, » disait le bon Wieland en parlant de Jean-Paul. D'autres l'on comparé à un météore, à une comète qui, malgré ses aberrations infinies et bien qu'elle se dérobe souvent dans un voile nébuleux, n'en a pas moins sa place dans l'empyrée. Pour nous, sans continuer la métaphore astronomique, nous dirons qu'il y a chez Richter une pensée morale et doucement philosophique, un esprit d'humanité, d'amour, de placide sagesse, qui, joint à d'incontestables magnificences poétiques, doivent assurer dans l'avenir la durée de son œuvre, et que dans ce désert de la littérature industrielle, parmi ces landes sablonneuses remplies d'arbustes desséchés, amers, trop souvent empoisonnés, longtemps encore les écrits de cet homme s'élèveront dans leur luxe irrégulier comme une touffe de dattiers, avec leur gazon frais et leur source d'eau vive et salutaire.

HENRI BLAZE.

THÉATRE-FRANÇAIS.

REPRISE DE DON SANCHE D'ARAGON.

La Comédie-Française prouve à merveille, à notre avis, qu'elle comprend ses devoirs envers l'art et le public, en déroulant comme elle fait, et en exposant aux regards des connaisseurs et de la jeunesse, les belles toiles de son ancien répertoire depuis longtemps laissées dans l'ombre. Après la gracieuse et poétique apparition de *Bérénice*, voici venir l'imbroglio héroïque de *Don Sanche d'Aragon,* cette curieuse tragédie de cape et d'épée, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans laquelle l'auteur de *Cinna*, de *Polyeucte* et de *Rodogune,* s'est plu, suivant l'heureuse expression que lui-même nous fournit, « à chausser le cothurne un peu plus bas, » et à reprendre, par délassement ou souvenirs de jeunesse, l'allure et l'accent chevaleresques qui lui avaient valu tant d'applaudissements dans *le Cid* (1). Pour notre part, nous verrons avec une satisfaction vive et sincère la Comédie-Française persévérer dans cette voie laborieuse d'études intelligentes. Tout le monde y gagnera ; le goût du public s'étend et s'améliore par ces utiles comparaisons; la vue vacillante de la critique s'affermit devant ces fières beautés des vieux maîtres, qu'elle a été souvent tentée de prendre pour des défauts dans les poëtes contemporains ; le talent des acteurs eux-mêmes se retrempe et s'assouplit dans ces grandes et fortes luttes. N'est-ce pas d'ailleurs le glorieux privilége des grands artistes dramatiques de pouvoir ranimer de leur souffle les chefs-d'œuvre que l'oubli

(1) Voltaire a dit à propos du sujet de *Don Sanche d'Aragon :* « Pourquoi Corneille choisit-il un roman espagnol, une comédie espagnole pour son modèle, au lieu de choisir dans l'histoire romaine et dans la fable grecque? » Malgré le respect que nous portons au génie de Voltaire, nous ne pouvons nous empêcher de trouver ce *pourquoi* bien étrange.

commence à atteindre? Malheureusement, bien de belles œuvres qui ne sont pas mortes encore, mais qui se refroidissent dans le silence, attendent ce souffle qui leur fait défaut; mais leur tour viendra. Nous ne voulons aujourd'hui exprimer ni regrets ni désirs. Le moment serait mal choisi. M[lle] Rachel ne vient-elle pas de se montrer à nous sous deux formes nouvelles? Remercions-la, ainsi que Beauvallet, de nous avoir ainsi rendu, à un si court intervalle, deux ouvrages, non pas assurément les plus parfaits de leurs auteurs, mais deux ouvrages charmants, à divers titres, remplis d'enseignements poétiques, et, qui plus est, à force d'avoir été oubliés, nouveaux en quelque sorte pour un grand nombre de spectateurs.

Cela est vrai surtout de *Don Sanche*. Qui de nous, je le demande, se rappelait, avant les représentations dernières, cette pièce que les plus curieux ont lue à peine une ou deux fois en courant? qui de nous avait conservé un souvenir distinct de la fable et des caractères? qui avait présents à la mémoire les traits et la physionomie de Carlos et d'Isabelle? M. de La Harpe n'a pas même cité, chose inouïe! le titre de cet ouvrage dans le demi-volume qu'il a consacré à l'examen du théâtre de Corneille. M. de Schlegel ne mentionne *Don Sanche d'Aragon* dans son *Cours de littérature dramatique* que pour le placer étourdiment ou malicieusement peut-être sur la même ligne que *le Cid*. Aujourd'hui, grâce à l'exquis commentaire de M[lle] Rachel et de Beauvallet, nous sommes rentrés en possession de cette charmante création du père de notre théâtre. Aujourd'hui, nous comprenons pour la première fois tout ce que vaut le rôle trop peu apprécié d'Isabelle. Merveilleux pouvoir de l'art du comédien! Il suffit à une jeune fille inspirée de toucher quelques feuillets jaunis d'un vieux livre, pour qu'une figure jusque-là voilée... que dis-je? pour que tout à coup une sœur inattendue de Pauline et de Chimène apparaisse et se révèle! La magicienne a parlé... et voilà qu'un diamant de plus a lui dans la couronne étoilée du vieux Corneille.

Je vais dire une chose qui paraîtra bizarre, mais qui pourtant me semble vraie. Il y a, si je ne me trompe, dans la principale situation de *Don Sanche*, une sorte d'à-propos piquant qui doit ajouter à l'attrait naturel de cette reprise. On nous a si souvent entretenus, depuis quelque temps, de jeunes filles couronnées, forcées d'accepter un mari délibéré en congrès européen, que la supposition d'une reine, et, qui plus est, d'une jeune reine d'Espagne à marier, telle qu'Isabelle, je veux dire telle que l'Isabelle de *Don Sanche*, trouve toutes les imaginations ouvertes à l'intérêt et préparées à comprendre ce qu'une telle position peut avoir de critique et de romanesque. La jeune Isabelle donc, à peine reine depuis deux mois, est pressée par les états de Castille de prendre un mari, et, comme il ne se trouve alors dans les Espagnes aucun roi qui la puisse épouser, elle est obligée de faire un choix parmi les grands de son royaume. Cependant Isabelle aime en secret un jeune aventurier, Carlos, un soldat qui n'a d'autres titres à l'estime publique que sa bravoure et son épée. La jeune reine combat ce penchant, dont sa fierté s'indigne et que les devoirs de son rang lui commandent de maîtriser; mais des circonstances, habilement ménagées par le poëte, la contraignent à tous moments de laisser échapper quelque chose de son secret. Cette donnée, alors nouvelle et hardie au théâtre, d'une reine qui aime un cavalier sans naissance, et qui est fatalement amenée à laisser voir son penchant, fait naître plusieurs situations, qui, malgré le rang du principal personnage, touchent à la comédie. En effet, ce sujet qui semble avoir blessé la susceptibilité d'Anne d'Autriche, comme on peut l'induire d'une demi-confidence de Corneille, est, si l'on y prend garde, le même que Marivaux,

un siècle plus tard, fit descendre de plusieurs degrés, et dont il tira tant d'effets agréables et de gracieuses angoisses dans *les Fausses Confidences* et *le Jeu de l'Amour et du Hasard.* Ce sujet est encore le même (tous nos lecteurs en auront déjà fait la remarque) que l'auteur de *Ruy-Blas* a reporté dans les régions royales, en le dépouillant, sans pitié, de tous ses adoucissements chevaleresques. Il est vraiment curieux, en présence de ces deux expressions extrêmes d'une même idée, Ruy-Blas et Carlos, de calculer le chemin qu'a fait, parmi nous, le sentiment de certaines bienséances; il est curieux de se demander quelle impression *Ruy-Blas* aurait produite sur Anne d'Autriche, qui refusa son suffrage à *Don Sanche*. Voici, sur ce sujet, le passage de Corneille (1) auquel j'ai fait allusion : « Cette pièce eut d'abord grand éclat sur le théâtre ; mais une disgrâce particulière fit avorter toute sa bonne fortune. Le refus d'un illustre suffrage dissipa les applaudissements que le public lui avait donnés trop libéralement. » On a dit (2), et Voltaire a répété, que l'*illustre suffrage* qui manqua à *Don Sanche* fut celui du grand Condé. M. Taschereau, dans sa vie de Corneille (3), a parfaitement montré l'invraisemblance de cette supposition, en rappelant que le prince de Condé passa toute l'année 1650 en prison, soit au donjon de Vincennes, soit au château de Marcoussis. Or, ce fut en cette année 1650 que *Don Sanche d'Aragon* fut représenté, et non point en 1651, comme l'ont répété, après Beauchamps, tous les historiens du théâtre et tous les éditeurs de Corneille (4). M. François de Neuchâteau a émis une autre conjecture, qui ne me semble guère plus satisfaisante. Il prétend que ce qui fit avorter le succès de *Don Sanche d'Aragon* fut que la reine mère et le cardinal Mazarin crurent voir dans Carlos, fils d'un pauvre pêcheur, quelque ressemblance avec Cromwell, fils d'un brasseur de bière. Assurément, rien ne pouvait moins rappeler le rude et sombre chef des puritains que le galant et romanesque Carlos. On aurait pu trouver plus aisément de la ressemblance entre ce brillant cavalier et le fameux duc de Buckingham. Au reste, le ton élevé qui règne dans tout l'ouvrage autorisa pleinement Corneille à donner à *Don Sanche* le titre de *comédie héroïque*. Un critique d'une érudition solide a dit, en rendant compte de cette reprise, que « l'épithète d'*héroïque* était un présent fait à Corneille par ses éditeurs. » Cette assertion n'est pas exacte. Je ne sais comment l'habile écrivain du *National,* qui a transcrit curieusement plusieurs passages de l'épître dédicatoire de Corneille au conseiller d'état hollandais, M. Zuylinchem, a sauté par-dessus cette phrase décisive : « J'ajoute à cette comédie l'épithète de *héroïque,* pour satisfaire aucunement à la dignité de ses personnages qui pourrait sembler profanée par la bassesse d'un titre que jamais on n'a appliqué si haut. » Ces paroles sont suivies de quelques lignes qui m'ont paru bonnes à relever, en ce qu'elles montrent que Corneille, malgré la gêne presque continuelle où il a vécu, prenait fort galamment son parti de la contrefaçon qui se faisait de ses œuvres en Hollande. « ... Mais après tout, monsieur, continue-t-il, ce n'est là qu'un *intérim,* jusqu'à ce que vous m'ayez appris comme j'ai dû l'intituler. Je ne vous l'adresse que pour vous l'abandonner entièrement;

(1) *Examen de Don Sanche d'Aragon.*

(2) Ant. Jolly, *Avertissement des poëmes dramatiques de Pierre Corneille.* Paris, 1738.

(3) Pages 157 et suivantes.

(4) *Don Sanche* fut achevé d'imprimer le 14 mai 1650, comme on le lit au bas du privilége de l'édition originale ; ce privilége est daté lui-même du 11 avril. Beauchamps donne exactement ces deux dates; il ne s'est trompé que sur l'année. M. Taschereau a le premier, je crois, rétabli ce point de chronologie théâtrale.

et si vos Elzeviers se saisissent de ce poëme, comme ils ont fait de quelques-uns des miens qui l'ont précédé, ils peuvent le faire voir à vos Provinces sous le titre que vous lui jugerez plus convenable.... » Mais nous voici bien loin de notre propos; revenons.

Le rôle d'Isabelle, si peu remarqué, si peu connu même jusqu'à présent, a été tracé par Corneille avec une grâce et une délicatesse infinies. On conçoit que Mlle Rachel ait été tentée d'exprimer, avec la justesse et la perfection de nuances qu'on lui connaît, la succession si harmonieuse des sentiments qui agitent cette belle personne, tantôt fière et haute comme une Castillane et une reine, tantôt enjouée et moqueuse comme une jeune fille, tantôt timide et troublée comme une femme qui se craint elle-même. Toutes ces nuances si fines, le génie de Corneille les a devinées et indiquées en traits que l'on pourrait parfois désirer plus éclatants et plus profonds, mais qui ne sauraient être ni plus délicats, ni plus justes. Nous ne croyons pas, par exemple, qu'il fût possible d'exprimer d'une manière plus heureuse que l'auteur n'a fait dans les vers suivants cette mélancolie particulière aux jeunes reines :

Que c'est un sort fâcheux et triste que le nôtre,
De ne pouvoir régner que sous les lois d'un autre,
Et qu'un sceptre soit cru d'un si grand poids pour nous,
Que pour le soutenir il nous faille un époux!
A peine ai-je, deux mois, porté le diadème,
Que de tous les côtés j'entends dire qu'on m'aime;
Si, toutefois, sans crainte et sans m'en indigner,
Je puis nommer amour une ardeur de régner.
L'ambition des grands, à cet espoir ouverte,
Semble pour m'acquérir s'apprêter à ma perte;
Et, pour trancher le cours de leurs discussions,
Il faut fermer la porte à leurs prétentions.
Il m'en faut choisir un : eux-mêmes m'y convient;
Mon peuple m'en conjure et mes états m'en prient;
Et même, par mon ordre, ils m'en présentent trois,
Dont mon cœur, à leur gré, peut faire un digne choix...
. . . .

Tout le monde a vu dans une comédie récente Mlle Plessy rendre avec beaucoup d'esprit et de naturel les impatiences et l'ennui d'une autre jeune reine isolée et vaporeuse. Dans le tableau de Corneille, les ennuis et les faiblesses de la royauté sont peints en traits à la fois moins marqués et plus respectueux, et ils étaient par cela même plus difficiles à saisir. Mlle Rachel y est parvenue avec cette justesse dans le dessin général qui lui est propre. Nous n'oserions dire que dans les moments où la passion d'Isabelle pour Carlos s'échappe et se trahit en dépit d'elle-même, Mlle Rachel ait aussi complétement réalisé l'idéal du rôle. A la vérité, il faudrait ici que l'actrice aidât un peu au poëte qui, dans plusieurs de ces occasions, ne s'est pas montré peut-être complétement égal à sa tâche. Toutefois, l'intention de l'auteur n'est pas douteuse, puisque les prétendants à la main d'Isabelle aperçoivent clairement sa passion pour Carlos et la lui reprochent hautement :

Toujours Carlos, madame! et toujours son bonheur
Fait dépendre de lui le nôtre et votre cœur!...

Il serait donc désirable, à notre avis, que lorsque Isabelle parle à Carlos, ou seulement quand elle parle de lui, on remarquât dans ses yeux, dans sa voix, dans son geste, plus de ces indices révélateurs, plus de ces éclairs passionnés que Mlle Mars savait si bien prêter à la voix et même au silence d'Araminte et de Silvia.

Il y a surtout, dans *Don Sanche*, une scène capitale, une scène entre Carlos et Isabelle, où celle-ci veut empêcher son amant de s'exposer à un triple duel, et où, dans son trouble, elle laisse échapper l'aveu de sa passion en termes formels :

.... Eh bien ! oui, Carlos, j'aime !

Cette scène offre une frappante similitude (toutes proportions gardées néanmoins) avec une des plus belles qui soient au théâtre, celle où Chimène s'efforce de détourner Rodrigue de se jeter en désespéré au-devant des coups de son rival. Ce cri

.... Eh bien ! oui, Carlos, j'aime!

est le trait culminant de la passion d'Isabelle, comme le fameux

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix

est la note la plus élevée, le plus clair et le plus éclatant aveu de la défaite de Chimène. Dans ces deux passages, l'actrice doit laisser parler toute son âme. Mais de pareils traits, pour remuer, comme ils le doivent, toute une salle, exigent une faculté d'expansion qui n'est pas, jusqu'à présent, la plus saillante des qualités, en si grand nombre, que nous admirons dans notre grande tragédienne. Pour bien lancer ces paroles *ailées*, comme disaient les Grecs, il faut posséder ce qu'avait à un haut degré Mlle Duchesnois, cette actrice de cœur qu'il ne faut pas trop oublier, l'élan irréfléchi et l'effusion.

Quant à la partie enjouée et moqueuse du rôle, Mlle Rachel s'en est acquittée avec une finesse et une mesure d'expression charmantes. Il y avait là pourtant un écueil contre lequel on pouvait craindre qu'elle ne se heurtât. La pointe d'ironie qui joue si souvent sur les lèvres d'Isabelle doit être exempte de toute amertume. L'innocente raillerie d'une jeune fille ne doit avoir rien de commun avec l'ironie poignante et tragique de Roxane et d'Hermione. Aussi, n'avons-nous rien vu de tel dans Isabelle. Après avoir vengé Carlos des mépris des courtisans, et l'avoir élevé à tous les honneurs, à toutes les dignités du royaume, elle ajoute :

Je l'ai fait votre égal, et, quoiqu'on s'en mutine,
Sachez qu'à plus encor ma faveur le destine ;
Je veux qu'aujourd'hui même il puisse plus que moi :
J'en ai fait un marquis ; je veux qu'il fasse un roi...

Et elle lui remet sa bague, avec pouvoir de la donner au plus digne. Puis, après avoir ainsi vengé Carlos, elle entend bien se venger un peu elle-même. Jouissant donc, un moment, de la stupéfaction des trois comtes qu'elle a mis à la merci de son amant, elle leur dit avec une adorable malice :

Rivaux ambitieux! faites-lui votre cour...

Ici l'accent, le regard, la pose de Mlle Rachel ont été parfaits. Elle a bien senti qu'en lançant à ces jeunes seigneurs humiliés ce sarcasme si cruel, l'enjouement du ton

devait tempérer la dureté des paroles, et qu'une raillerie de reine devait toujours être adoucie par la grâce. Enfin, le dirons-nous? nous avons eu pendant toute cette représentation de *Don Sanche* une pensée que probablement nous n'avons pas eue seul. Il nous semblait que par cet aimable rôle d'Isabelle, qui est comme une transition à la haute comédie, notre grande tragédienne préludait à un succès d'un autre genre, à un succès que j'ai souvent rêvé pour elle, et auquel, par la réunion de ses qualités, elle seule peut-être est en droit de prétendre aujourd'hui. J'en ai trop dit pour ne pas achever... En la voyant donc, ainsi rayonnante et sereine entre ses quatre amants, mêler si bien la dignité à la raillerie, il me semblait qu'elle se préparait, sous le regard souriant de Corneille, à nous rendre bientôt cette chose admirable et ravissante qui a disparu..... vous devinez? la souveraine et en quelque sorte la royale coquetterie de Célimène.

Jusqu'ici, j'ai à peine parlé de don Sanche, quoique, dans l'opinion générale, ce personnage soit toute la pièce. « La grandeur héroïque de don Sanche, qui se croit fils d'un pêcheur, a dit Voltaire (1), est d'une beauté dont le genre était inconnu en France; mais c'est la seule chose qui pût soutenir cette pièce..... » Ce qui m'a engagé à m'occuper d'abord exclusivement d'Isabelle, c'est, outre l'intérêt qui s'attache à cette partie de l'ouvrage, que ce personnage est, à peu de chose près, l'œuvre intacte et complète, la véritable et légitime création de Corneille, tandis que le reste de la pièce a subi des transformations qu'il est nécessaire, mais beaucoup moins attrayant de constater et de discuter.

Malgré des longueurs fatigantes et l'ennui causé par l'inutilité de plusieurs rôles, *Don Sanche d'Aragon* s'est maintenu plus d'un siècle au théâtre sans y subir de trop nombreux changements ; cette pièce a été applaudie toutes les fois qu'il s'est rencontré un acteur doué de la noblesse et des grâces qu'exige le rôle de Carlos. Grandval fut, au milieu du XVIIIe siècle, le dernier, je crois, qui s'y essaya; il y excita même l'admiration, au rapport de Palissot, bon juge en ces matières; mais le reste de la pièce parut languissant et insipide (2). Cependant, au commencement de 1814, *Don Sanche* se trouva au nombre des pièces qui devaient être remises au courant du répertoire de la Comédie-Française. Les rôles même furent distribués : Talma aurait doublé Fleury, Mlle Duchesnois devait doubler Mlle Mars. C'eût été, comme on voit, un duel entre la tragédie et la comédie. Cependant la pièce ne fut pas jouée. A part toute autre cause, les événements politiques auraient présenté un obstacle insurmontable. Le lendemain de la chute de Napoléon, la censure n'aurait pu laisser Carlos, un soldat de fortune, prononcer sur la scène des vers tels que ceux-ci :

> On m'appelle soldat : je fais gloire de l'être.
> . . . .
> Se pare qui voudra du nom de ses aïeux :
> Moi, je ne veux porter que moi-même en ces lieux.
> Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître ;
> Je suis assez connu sans les faire connaître.
> Mais, pour en quelque sorte obéir à vos lois,
> Seigneur, pour mes parents je nomme mes exploits :
> Ma valeur est ma race, et mon bras est mon père (3).

(1) Préface de *Don Sanche*.

(2) Les dernières représentations de *Don Sanche d'Aragon* sont de février 1765.

(3) Cette magnifique tirade se trouve en germe dans la première journée de la comédie

Le rôle entier de Carlos aurait été une magnifique et perpétuelle allusion au glorieux soldat de l'île d'Elbe.

On ne songea plus à cette pièce jusqu'en 1833. Alors fut donné, rue de Richelieu, avec quelque succès, le *Don Sanche* qui nous occupe en ce moment, le *Don Sanche* mis en trois actes par M. Mégalbe. Il y eut une reprise de cet ouvrage en 1837. La critique, qui, lors des deux premières épreuves, s'est montrée, à une seule exception près, indulgente pour ce travail d'arrangement exécuté avec une adresse fort remarquable, vient, à propos de la reprise actuelle, de faire entendre de violentes réclamations. Pour nous, qui sommes très-opposé en principe aux changements qu'on fait subir aux chefs-d'œuvre, et qui ne serions même pas fâché de voir les rôles de l'infante et de Livie rétablis dans *le Cid* et dans *Cinna,* nous n'éprouvons pas, à beaucoup près, les mêmes scrupules, quand les retouches ne s'adressent qu'à des pièces d'un ordre secondaire, surtout à des pièces qui ne peuvent évidemment se maintenir à la scène que par ce remède héroïque. Alors bien loin d'être un instrument de dommage, les ciseaux de l'arrangeur sont un instrument de salut; ils donnent le moyen de conserver à la vie du théâtre des ouvrages qui ne pourraient plus espérer que la vie des bibliothèques. Un parterre, qu'on y songe bien, n'est pas une académie. L'auditeur sur sa banquette n'a pas, comme vous qui me lisez, la faculté de poser le livre ou de le changer contre un autre, si l'ennui vous gagne. Ce qui importe donc, en cas de retouches indispensables, c'est que retranchements et raccords soient faits avec l'intelligence et le respect de toutes les beautés réelles. Ne sommes-nous pas heureux, dites-moi, de pouvoir entendre de temps en temps le *Dépit Amoureux* de Molière, mis en deux actes? La plus énorme profanation qui ait été accomplie sur Corneille a passé inaperçue au commencement de ce siècle. Un inconnu s'avisa de refaire pour la scène six des plus belles tragédies de Corneille, *la Mort de Pompée, Rodogune, Sertorius, Nicomède, Horace, Polyeucte!* Que dites-vous du choix? et quant à la manière, ce *restaurateur de Corneille,* comme il se nomme modestement dans sa préface, avait réduit *Horace* à deux actes! En vérité, c'eût été cette main sacrilége qu'il eût fallu couper et clouer à la porte de la Comédie-Française, comme en 1833, un spirituel critique proposait de faire de la main de M. Mégalbe, dans un accès de justice un peu trop orientale.

Ce n'est pas d'ailleurs que l'arrangement de *Don Sanche* me paraisse irréprochable. Je crois qu'on aurait pu mieux faire en faisant moins. La pièce originale était trop chargée d'incidents et de personnages; la pièce actuelle pèche par la sécheresse et par le vide. Corneille avait placé la plus belle scène de la pièce, et une des plus belles du théâtre, celle de la querelle devant la reine, dans le premier acte; c'était un début plein de mouvement et de grandeur. M. Mégalbe a reporté cette scène au second acte, ce qui est d'un effet bien moins frappant. Je n'ose blâmer le retranchement des deux reines. Cependant il faut convenir que l'amour d'Elvire pour Carlos servait à rehausser encore ce cavalier et mettait en jeu un nouveau et puissant ressort, la jalousie.

Mais le plus gros péché, le péché capital de M. Mégalbe, c'est, à mon avis, le changement qu'il a apporté dans la condition du personnage principal. Carlos, dans

espagnole *El Palacio confuso*, dont Corneille a tiré, comme on sait, le sujet et plusieurs heureux détails de *Don Sanche*. Cette pièce, fort rare, est la quatrième de la vingt-huitième partie des comédies de Lope de Vega.

la pièce de Corneille, se croit bien réellement fils d'un pêcheur; il ignore, comme tout le monde, que son père, roi détrôné d'Aragon, l'a caché chez de pauvres gens pour le soustraire aux rebelles. Ce n'est qu'au cinquième acte que le mystère s'éclaircit assez péniblement, et que Carlos est enfin reconnu pour don Sanche. Tout l'intérêt vient de cette ignorance où Carlos est de sa naissance. Dans la pièce arrangée, au contraire, don Sanche a pris volontairement un nom supposé : ce n'est plus un vrai soldat de fortune; c'est un prince déguisé, cachant son nom, comme un autre Joconde, afin de se faire aimer pour lui-même. Ce travestissement d'opéra-comique détruit presque entièrement la beauté du rôle. Ces vers, par exemple, que j'ai cités, et qui sont si beaux dans la bouche d'un véritable soldat de fortune :

> Se pare qui voudra du nom de ses aïeux, etc...

perdent la moitié de leur valeur en perdant leur sincérité. Il faut pourtant convenir que la prestesse du dénoûment actuel, qui peut s'effectuer par un simple mot, fort bien dit par Beauvallet, a quelque avantage sur les lenteurs et les ambages de celui de Corneille. Ce grand homme, d'ailleurs, faisait lui-même assez bon marché de son dénoûment. Voici comme il en parle dans le curieux *examen* qu'il a fait de *Don Sanche :* « Le sujet n'a pas grand artifice; c'est un inconnu assez honnête homme pour se faire aimer de deux reines. L'inégalité des conditions met un obstacle au bien qu'elles lui veulent durant quatre actes et demi; et quand il faut, de nécessité, finir la pièce, un bonhomme semble tomber des nues pour faire développer le secret de sa naissance... » Et plus loin : « Don Raymond n'a pas de raison d'arriver ce jour-là plutôt qu'un autre, sinon que la pièce n'aurait pas fini, s'il ne fût arrivé. » Quelle admirable bonne foi! et quelle ingénuité dans le génie! Croirait-on, après avoir lu ce passage, que Voltaire ait eu le courage d'écrire dans la préface qu'il a mise en tête de *Don Sanche :* « Corneille suppose toujours, dans tous les examens de ses pièces, depuis *Théodore* et *Pertharite*, quelque petit défaut qui a nui à ses ouvrages, et il oublie toujours que le froid, qui est le plus grand défaut, est ce qui les tue. » Je demande si Corneille atténue, dans ce qu'on vient de lire, les défauts de *Don Sanche,* et s'il est possible de se critiquer soi-même avec plus de franchise et une plus admirable bonhomie.

En résumé, je suis convaincu que si Corneille pouvait passer du foyer du Théâtre-Français dans la salle, et voir, de ses yeux de marbre, son Isabelle, si embellie par Mlle Rachel; s'il pouvait entendre applaudir de nouveau ses beaux vers que la foule avait désappris, ceux, entre autres, de la scène de la provocation, si bien dits par Beauvallet,

> Comtes, de cet anneau dépend le diadème (1);
> Il vaut bien un combat : vous avez tous du cœur
> Et je le garde...
>   — A qui, Carlos?
>   — A mon vainqueur.

(1) Dans la pièce espagnole, la reine donne à Carlos non pas son anneau, mais un bouquet. Voltaire remarque que la bague de Carlos vaut bien l'anneau royal de l'*Astrate*. Ce rapprochement me paraît d'autant moins à propos que, de l'aveu de Voltaire, les vers auxquels cette bague donne lieu et que nous citons, sont « dignes de la tragédie la plus sublime. »

Qui pourra me l'ôter l'ira rendre à la reine ;
Ce sera du plus digne une preuve certaine.
Prenez entre vous l'ordre et du temps et du lieu;
Je m'y rendrai sur l'heure, et vais l'attendre. Adieu...

si Corneille, je le répète, pouvait assister à une représentation de *Don Sanche,* il regretterait, sans nul doute, bien des beaux vers, il hocherait la tête à quelques autres ; mais il pardonnerait, j'en suis sûr, à l'écrivain modeste qui, quoi qu'on en dise, vient de rendre à sa mémoire tout à la fois un service et un hommage.

CHARLES MAGNIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1844.

Un vote inattendu est venu tromper les prévisions publiques : il faut le comprendre et en mesurer la portée véritable. Les interpellations relatives à Taïti avaient soulevé un débat dont l'issue n'était pas douteuse, si la question ministérielle posée par M. Ducos à la fin de la première séance n'avait eu pour résultat d'en changer brusquement le cours. La chambre, associée au sentiment public, déplorait l'acte consommé par le cabinet en l'absence de renseignements suffisants; elle était vivement blessée de l'empressement mis à condamner des hommes envoyés sans instructions à quatre mille lieues de la patrie, dans une situation délicate et difficile; son équité ne lui permettait pas de comprendre qu'on leur refusât le droit de constater les faits et de se justifier devant le gouvernement qui les avait récemment déclarés dignes de la plus entière confiance. Comment son sens intime n'aurait-il pas été froissé par un désaveu qui ne portait pas seulement sur les actes, mais qui infirmait le droit même en vertu duquel MM. Dupetit-Thouars et Bruat avaient agi? La chambre eût compris la clémence et se révoltait contre la faiblesse. Elle était disposée à admettre que les réparations dues à la France avaient peut-être été poussées trop loin : pour le parlement comme pour le pays, quelques faits restaient obscurs, quelques circonstances avaient besoin d'être éclaircies. On eût donc compris et approuvé l'envoi d'un agent supérieur chargé de compléter l'instruction et muni de pleins pouvoirs pour aviser sur les lieux mêmes : personne n'aurait condamné des concessions faites à Taïti en parfaite connaissance de cause, en dehors de l'action de tout cabinet étranger; mais le parlement s'est ému avec la France tout entière d'un désaveu jeté, dans les formes les plus acerbes, à des marins qui ont agi sous l'inspiration de vives et légitimes susceptibilités.

Lorsqu'on engage son pays dans une entreprise lointaine et difficile, et qu'on aspire au rôle de colonisateur, il n'y a , pour un pouvoir intelligent, qu'une seule alternative. Il faut prévoir toutes les éventualités et donner des instructions applicables à toutes les circonstances, en interdisant rigoureusement de les dépasser, ou bien on doit se montrer décidé à couvrir d'une approbation générale les actes des hommes investis de la confiance de l'administration.

Telle est la méthode invariable de l'Angleterre. Il n'y a guère plus d'un siècle que

le fort William n'était qu'un point isolé sur le vaste continent asiatique : aujourd'hui cette forteresse est le centre d'un empire de soixante millions d'hommes. Ces progrès successifs sont l'œuvre, à bien dire, individuelle des personnages éminents auxquels la Grande-Bretagne a confié le soin de sa fortune dans le monde nouveau vers lequel la portait une glorieuse fatalité. Depuis lord Clives jusqu'à lord Cornwallis, presque tous ont agi sans instructions, et souvent même, dans des circonstances décisives, contrairement aux projets bien connus du gouvernement et du bureau de la compagnie des Indes. Il n'est pourtant pas une conquête qui n'ait été acceptée, pas un progrès de la puissance anglaise dans ces vastes régions qui ait été répudié par le parlement ou le cabinet. Au moment où un vaisseau cinglait peut-être du hâvre de Portsmouth pour porter dans l'Océan Pacifique l'annonce du châtiment (*castigation*) infligé par le gouvernement français aux chefs d'une division navale, la malle des Indes annonçait à l'Europe que le gouverneur général venait de s'emparer de Gwalior, et l'Angleterre acceptait sans hésiter ce nouveau triomphe, quelque sanglant qu'en fût le prix. Or, le maharajah qui paie aujourd'hui par la perte de son royaume sa résistance aux ordres de lord Ellenborough était assurément plus fondé dans son droit que ne l'était la reine Pomaré dans ses bizarres et capricieuses prétentions. Le gouverneur général exigeait péremptoirement que la régence fût confiée à une créature de l'Angleterre, et que les ennemis de cette puissance lui fussent livrés : il réclamait de Scindiah des parties considérables de territoire pour l'amélioration des lignes frontières, le licenciement d'une portion notable de son armée, et même, selon les journaux de Bombay, la remise d'un parc complet d'artillerie créé depuis un demi-siècle.

Ce sont ces étranges prétentions qui ont été consacrées par la double victoire de Gwalior et de Punnaïr; c'est pour cela que mille Anglais et plus de quatre mille Mahrattes sont morts dans une lutte acharnée. Soit, ne nous plaignons pas de ce succès, et subissons sans mot dire cette nouvelle extension de la puissance britannique. La conquête de l'Asie indienne, telle est l'œuvre, telle est la mission de l'Angleterre. Mais de semblables précédents ne nous donnent-ils donc pas le droit d'appliquer les lois de la guerre et les conséquences nécessaires de tout protectorat, dans les îles sans importance et sans valeur où notre gouvernement est allé placer le pavillon de la France, par une initiative toute spontanée, en faisant même une question de cabinet du maintien d'une œuvre à laquelle l'année dernière la chambre hésitait fort à s'associer? Qui osera dire qu'après le blâme solennel infligé à l'amiral Dupetit-Thouars, nous nous retrouverons à Taïti dans la position déterminée par le traité du 9 septembre? Qui ne voit que, si nous conservons encore pour quelque temps le protectorat matériel de cet archipel, le protectorat moral est désormais dévolu à l'Angleterre? Ignore-t-on d'ailleurs que le parti religieux qui a poussé dans cette affaire le cabinet anglais, parfaitement indifférent sur la question même, ne considère pas son travail comme terminé, et que, de concert avec certains coreligionnaires français, il ne se reposera pas avant d'avoir assuré la pleine sécurité des missionnaires méthodistes, c'est-à-dire avant d'avoir obtenu l'évacuation des îles de la Société par les forces militaires de la France? Alors notre entreprise dans le grand Océan Pacifique sera ramenée aux modestes proportions qui lui avaient d'abord été assignées : la possession de quelques rochers aux Marquises, sans terre végétale et quelquefois sans eau potable, avec l'obligation ruineuse d'y transporter des rations de bord pour faire vivre la garnison.

En appréciant la question qui lui était soumise, la conscience publique n'a pu

d'ailleurs l'isoler de l'ensemble de notre situation politique. C'est cette situation tout entière que l'événement de Taïti a révélée avec toutes ses exigences, et qu'il a mise en quelque sorte en relief pour le vulgaire.

Lorsque l'esprit public est excité et qu'une idée fixe s'est emparée d'un grand peuple, il n'y a plus de question isolée; tous les faits revêtent à ses yeux la couleur dominante; il y retrouve toujours la manifestation symptomatique du mal permanent qu'il redoute et qu'il poursuit. C'est en cela que l'affaire de Taïti a été si funeste, et qu'elle a contribué peut-être plus que toute autre à pousser l'opinion sur la pente dangereuse vers laquelle elle est invinciblement entraînée depuis plusieurs années. La France est convaincue que sa politique n'est pas libre, et qu'elle est fatalement condamnée à une seule alliance. Cette alliance même la blesse beaucoup moins dans ses intérêts que cette sorte de contrainte ne la blesse dans ses plus ardentes susceptibilités. C'est là ce qu'on n'a malheureusement pas paru comprendre; c'est ce sentiment de défiance qu'on a eu parfois l'imprudence d'exciter, alors qu'il eût fallu tout faire pour l'empêcher de naître. On ne s'est pas contenté, depuis trois ans, de recueillir les bénéfices de l'alliance anglaise dans l'intérêt de la paix générale et de la consolidation de notre régime intérieur; on s'est complu à étaler cette alliance aux yeux de l'Europe, on a voulu la faire accepter au pays comme une sorte de religion politique, et l'imprudence de cette tentative a provoqué une réaction dont il est difficile de mesurer les conséquences.

La France aspirait à se rapprocher du continent : on l'a jetée violemment dans les bras de l'Angleterre, en déclarant cette union nécessaire à sa sécurité, en même temps qu'on la proclamait la plus glorieuse et la plus féconde qui se pût imaginer. On ne l'a pas présentée seulement comme une nécessité actuelle et transitoire, on l'a élevée à la hauteur d'une théorie permanente et fondamentale; on en a fait plus qu'une question ministérielle, on a quelquefois semblé la poser comme une question de dynastie.

Outragée par le brusque abandon de l'Angleterre en 1840, la France crut que, dans un isolement puissant et fier, elle pourrait être respectée de l'Europe et préparer elle-même ses destinées. Elle aimait à penser qu'il existait un milieu pour elle entre l'état de guerre et la soumission aux projets des puissances signataires de la convention du 15 juillet. Interprète des sentiments nationaux à la tribune nationale, le cabinet du 29 octobre parut un moment prendre cette position, et sembla d'abord ménager toutes les susceptibilités de l'opinion ; mais il avait à peine obtenu de la chambre l'importante mesure des fortifications de Paris, qu'il paraphait à Londres, au mois de mars, l'acte destiné à devenir, au mois de juillet, la convention des détroits, et qu'il subissait ainsi, de la manière la plus gratuite et la plus inutile, la solidarité d'une politique qui avait été conçue sans lui et contre lui. Quelques mois après, il concédait à l'Angleterre le traité du 20 décembre sur l'extension du droit de visite. Contraint bientôt de reculer devant des manifestations énergiques autant qu'unanimes, le cabinet crut pouvoir promettre, en compensation de son refus de ratifier un acte politique, des concessions commerciales plus précieuses encore pour l'Angleterre que les conventions de 1831 et de 1833. De nouvelles résistances non moins décisives dans les chambres et dans l'opinion firent évanouir ces engagements moraux, comme elles avaient biffé l'engagement écrit du 20 décembre. Il fallut plus tard, à la veille des élections générales, et sur la déclaration unanime des préfets des départements du nord et de l'ouest, contrarier encore les intérêts anglais par la convention linière. C'est ainsi que depuis trois

ans l'opinion a lutté contre le pouvoir, celui-ci s'efforçant d'appliquer son système, celle-là s'efforçant de lui échapper, et d'en écarter toutes les conséquences, au fur et à mesure qu'elles se produisent.

De là une action faible dans le pouvoir et une opinion inquiète et alarmée; de là cette déplorable croyance, descendue aujourd'hui dans les cabarets et les hameaux, que la condition d'existence de notre gouvernement gît dans une alliance indissoluble avec l'Angleterre. C'est là une erreur, une grande erreur assurément, car la France est assez sûre de sa prudence et de sa force pour vivre seule, et quiconque connaît la situation respective des deux pays sait fort bien que le bon accord avec notre gouvernement est une nécessité impérieuse pour nos voisins beaucoup plus que pour nous-mêmes; mais quelque erronée que soit cette croyance, qui oserait nier qu'elle ne soit devenue populaire, qui pourrait contester qu'il n'y ait là le principe d'un péril?

Les seules idées vraiment redoutables au sein des masses sont les idées fixes; celles-là seules préparent les orages politiques. L'empire est tombé parce qu'on avait fini par croire qu'une guerre éternelle était la condition même de son existence. Ceci était assurément injuste, car la guerre avait été imposée à Napoléon par la force des circonstances aussi souvent que par l'effet de sa propre volonté. La restauration a croulé par l'effet de deux idées qui n'étaient guère plus fondées dans leur exagération populaire que la pensée sous laquelle avait succombé l'empire; elle est tombée parce qu'on persistait à voir dans la maison de Bourbon une dynastie ramenée dans les fourgons de Blucher et de Sacken, et parce qu'on lui supposait le projet arrêté de supprimer la liberté en soumettant la France aux jésuites. L'octroi de la charte, les expéditions de Grèce et d'Alger, les ordonnances de 1828, rien ne put détourner la nation des préoccupations par lesquelles elle était comme obsédée : l'idée fixe reparaissait toujours, sitôt qu'un fait nouveau était en mesure de lui rendre quelque autorité.

Que de tels exemples ne soient pas perdus, et que les catastrophes du passé garantissent au moins la sécurité de l'avenir! Osons dire la vérité tout entière, donnons au pouvoir ce témoignage d'un dévouement sincère et désintéressé. La France croit la politique de son gouvernement dominée par une seule préoccupation, et le pays eût-il tort, il n'en faudrait pas moins compter avec lui. L'émotion causée par le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars, l'importance peut-être exagérée attachée à l'affaire de Taïti, ne sont que des symptômes nouveaux de l'état général des intelligences, du mal chronique qui les domine. Là est le germe d'un péril sur lequel force sera bien d'ouvrir les yeux, là peut-être gît le principe d'une réaction dont il faut dès aujourd'hui prévoir les résultats. Sachons donc nous y dérober en pratiquant autrement cette politique de modération et de paix qui fut librement choisie par la France après 1830, et qu'elle n'a pas cessé de tenir pour la plus morale et la plus utile. Ne nous exposons pas à compromettre le fond par la forme, le système lui-même par la manière dont on l'applique.

Pour donner à la monarchie actuelle une pleine confiance en son avenir, dans le cas même d'une complication extérieure, il devrait suffire de voir la France telle que son histoire l'a faite, cette France plus dangereuse dans son repos que dans ses épreuves, et où l'état de paix suscite au pouvoir des périls plus redoutables peut-être que l'état de guerre. D'ailleurs, quelle est la situation de l'Europe? quel cabinet avons-nous à redouter, et à quelle puissance la paix n'est-elle pas plus nécessaire qu'à nous-mêmes?

Le besoin de se concilier la France à tout prix est désormais, et pour longues années, passé en Angleterre à l'état d'axiome dans les rangs de tous les partis. L'Irlande, plus fortement organisée qu'à aucune autre époque de son orageuse histoire, verrait, dans une collision avec nous, le signal d'un triomphe que, dans une telle hypothèse, elle conquerrait même sans combat. L'état intérieur des trois royaumes constate mieux de jour en jour l'impossibilité d'affronter un conflit dont l'effet serait de livrer cette société aux forces vives qui s'agitent dans son sein. Ce mouvement marche à pas de géant, et l'avénement du ministère tory a évidemment avancé, pour la Grande-Bretagne, l'instant d'une transformation sociale, inévitable et désormais prochaine. Le terrain que le chartisme perd depuis un an est conquis par les classes moyennes, qui agissent aujourd'hui avec une énergie et un ensemble tout nouveaux. La ligue des céréales a été le lien de ces innombrables intérêts de commerce et d'industrie qui jusqu'à présent y avaient été presque constamment écrasés par la forte et compacte organisation agricole. La ligue donnera, aux prochaines élections générales, un puissant accroissement au radicalisme parlementaire ; elle fera triompher le scrutin secret, les parlements à courte échéance, elle commencera la modification de la législation économique et civile de la Grande-Bretagne. C'est au centre de ce grand mouvement que Daniel O'Connell est venu se placer avec une habileté et une audace incomparables. Sous le poids de la condamnation qui va l'atteindre, on l'a vu parcourir en triomphe cette Angleterre qu'il a maudite si longtemps du haut de ses montagnes natales. Dans la salle de Covent-Garden et au *town-hall* de Birmingham, il a salué la prochaine victoire de cette bourgeoisie, au triomphe de laquelle il a su rattacher la libération de sa patrie.

En présence de cette révolution intérieure, imminente, le parti aristocratique, dans ses deux grandes divisions, ne commettra jamais la faute de s'exposer à une collision avec la France. Les éloges décernés en chœur aux hommes d'état qui nous gouvernent par les orateurs du whiggisme et du torysme en sont la preuve la plus convaincante. Au risque de contrarier quelques amours-propres, il nous sera permis de dire qu'on ne loue ainsi que les gens dont on a grandement besoin. Lord Palmerston lui-même a subi l'influence de la position créée à toute l'aristocratie anglaise par les périls qui la menacent. Sa motion sur les négociations relatives au droit de visite paraît indéfiniment ajournée. Sur un pareil sujet, il ne veut pas créer d'embarras à son gouvernement, il veut bien moins encore en susciter au nôtre. Lord Palmerston et lord John Russell entrevoient dans un avenir plus prochain qu'ils ne l'avaient espéré la possibilité de revenir aux affaires. Ils subissent dès lors la loi générale qui impose désormais, comme l'un de ses premiers devoirs, à tout ministre d'Angleterre doué de sens politique l'obligation de ménager l'amitié de la France.

Dans une telle situation, à qui appartient-il de faire des concessions? à qui appartient-il d'en espérer? Sans abuser de nos avantages, sans rien réclamer au delà des limites de l'équité et du droit, ne sommes-nous pas en mesure d'appliquer l'alliance anglaise d'une manière plus fructueuse qu'elle ne l'a été depuis trois ans? Pouvions-nous redouter, en ménageant l'amour-propre au moins de notre marine dans l'affaire de Taïti, de faire naître à Londres des embarras de quelque portée? Une telle appréhension n'est pas sérieuse ; aucun homme d'état n'a pu la concevoir, quoiqu'on n'ait pas craint d'essayer sur l'imagination d'autrui un fantôme qu'on n'appréhendait pas soi-même. Si le cabinet n'avait pas si catégoriquement désavoué

l'amiral Dupetit-Thouars, on eût sans doute été plus sobre d'éloges dans les deux chambres du parlement britannique pour les ministres du roi des Français : les rapports personnels des deux cours et des deux cabinets fussent devenus pour un temps moins étroits et moins intimes, il eût fallu renoncer pendant quelques semaines au bonheur de savourer aux yeux de l'Europe les platoniques douceurs de la cordiale entente; mais là se serait arrêté l'effet d'une détermination nationale qui aurait concilié la clémence avec le soin de notre propre dignité. C'est au bon sens public de décider si l'irritation universelle causée en France par une détermination inattendue est compensée par l'approbation non moins universelle qui l'a accueillie en Angleterre ; c'est à lui de résoudre la question de savoir de quel côté de la Manche il importe que le gouvernement français soit populaire.

Ce problème pèse sur l'esprit de la chambre. Il inquiète sa conscience, il compromet de plus en plus son avenir. Nul ne saurait pressentir en effet ce que seront les futurs élections générales, lorsque les partis pourront exploiter de tels griefs, ou, si l'on veut, de tels préjugés ; nul ne pourrait pressentir davantage ce qui sortira de cette guerre chaque jour plus ardente du clergé contre le corps enseignant, et de l'alliance étroitement cimentée entre les partis les plus hostiles à notre établissement politique. Une faute irréparable a donné à l'opinion légitimiste une importance supérieure à celle qu'elle a dans le pays ; cette faute a consacré une association monstrueuse que le cabinet actuel peut désormais moins que tout autre entreprendre de dissoudre. Sa présence aux affaires serait le lien d'une coalition permanente dont les conséquences électorales ne peuvent manquer d'alarmer les bons esprits. Aussi n'est-il pas cinquante députés dans les rangs de la majorité qui croient à la possibilité de confier au ministère le soin de cette épreuve décisive. Si l'on s'en rapportait à des bruits universellement répandus, cette conviction serait aussi manifestée par un autre pouvoir, qui, en témoignant de ses intentions à cet égard, hâte par cela même l'instant où il se trouvera dans le cas de les réaliser.

La chambre comprend tout ce qu'une telle situation offre de provisoire et de précaire. Toutefois, lorsqu'une crise ministérielle lui apparaît comme conséquence immédiate d'un vote, elle recule et refuse d'en accepter la responsabilité. Elle doute de la possibilité de former ce ministère intermédiaire dont l'avénement répondrait en ce moment à de si pressantes nécessités. Démontrer au parlement qu'une telle combinaison serait facile quant aux personnes et quant aux choses, tel doit être le travail de tous les esprits intelligents et modérés. Il dépend de l'homme d'état désigné par la voix publique pour présider à cette salutaire combinaison d'avancer ce travail et de préparer l'avenir, en portant à la seule tribune qui lui soit ouverte quelques paroles qui dans sa bouche auraient un grand retentissement. Qu'il confesse ses inquiétudes, qu'il indique ses dissidences avec la réserve que sa position lui commande, et cette seule manifestation suffirait pour modifier d'une manière notable, au sein de la chambre élective, les dispositions d'une majorité qui lui a voué une estime inaltérable et une confiance que quatre années de retraite n'ont point ébranlée.

Peu satisfaite du pouvoir et non moins mécontente d'elle-même, la chambre se venge par des boutades de ses irrésolutions politiques. Peut-être est-il permis d'en voir une preuve dans la décision qui, pour la seconde fois, a exclu de la représentation nationale l'élu du collége de Louviers. Il est difficile de dire comment se terminera ce conflit entre la souveraineté électorale et la souveraineté parlementaire. Une proposition dont la chambre a autorisé la lecture est destinée à régula-

riser le nouveau pouvoir qu'elle s'est attribué. On doit faire des vœux pour que les développements de cette proposition spécifient et délimitent un droit si redoutable dans ses conséquences.

En attendant la discussion des fonds secrets, la chambre achève la loi des patentes, heureusement amendée par sa commission. Le débat en a été généralement satisfaisant, et des vues larges et élevées ont inspiré l'ensemble de la loi. Une pensée rationnelle et politique va désormais présider à l'imposition du travail, et des dispositions incohérentes se trouveront enfin soumises à l'influence d'un même principe. Cette loi libérale et populaire sera accueillie comme un bienfait, et la gravité de la discussion fera oublier le débat un peu trop *carnavalesque* de la loi sur la chasse.

Le projet de M. le ministre des travaux publics sur les chemins de fer paraît accueilli avec faveur. Jamais retard n'aura été plus favorable aux intérêts du pays. On n'évalue pas à moins de trois cents millions, pour le chemin du nord, la différence entre le taux présumé des bénéfices garantis aux compagnies par le projet actuel et celui qui leur était assuré par le projet si heureusement ajourné à la session dernière. Des procédés nouveaux de traction, une économie considérable de combustible, ont réduit de près de cinquante pour cent les frais généraux d'exploitation. L'état bénéficie aujourd'hui de cette expérience, et il est fort douteux que le dernier mot ait été dit. La commission examinera s'il n'est pas possible de rabattre quelque chose sur ces vingt-huit années de jouissance, qui représentent une aliénation de trente-deux ans, puisque le délai ne courra qu'à dater de la livraison de la ligne dans toute la longueur de son parcours. Elle recherchera sans doute avec grand soin s'il n'y aurait pas possibilité d'abréger ce terme, qui embrasse toute une génération ; elle devra se demander surtout s'il n'y aurait pas un grand avantage politique à sacrifier, pour atteindre ce but de haute prévoyance, la participation éventuelle de l'état dans les bénéfices excédant six pour cent, avec deux pour cent d'amortissement du capital. Faire participer l'état aux bénéfices des compagnies est un résultat utile sans doute, mais fort secondaire. Diminuer au contraire la durée des concessions est un devoir de première importance, dont l'accomplissement peut seul rendre à l'action gouvernementale toute sa liberté. C'est dans ce sens que nous aimerions à voir se développer les efforts de la commission et de la chambre. Sacrifier les dividendes éventuels pour des avantages assurés, se mettre le plus promptement possible en mesure d'abaisser les tarifs et de développer la circulation générale, c'est là ce que semblent commander à la fois les intérêts privés et les intérêts publics.

Pendant que la chambre élective délibérera sur ces graves questions, la chambre inamovible entamera une matière plus sérieuse et plus délicate encore. L'imprudente publicité donnée aux manifestations épiscopales est venue ajouter aux difficultés de cette tâche. Le noble rapporteur auquel la commission a remis le soin de présenter à la chambre des pairs le résultat de sa longue élaboration est plus en mesure que personne de parler avec autorité dans une telle matière. L'intervention de M. le duc de Broglie sera acceptée par les hommes religieux non moins que par les membres du corps universitaire, à la tête duquel la révolution de 1830 l'avait placé. Il ne paraît pas, du reste, que la commission ait introduit dans le projet de M. le ministre de l'instruction publique de très-notables changements. On dit que, d'une part, elle supprime le privilége concédé au clergé en faveur de la moitié des élèves de ses petits séminaires, et que, de l'autre, elle a modifié

d'une manière grave la composition du jury d'examen. Un assez grand nombre de prescriptions secondaires auraient aussi disparu, et les droits de l'autorité municipale dans ses transactions avec les institutions libres auraient été consacrés d'une manière plus large que dans le projet primitif. A cela près, le projet aurait l'adhésion presque unanime de la commission. Tels sont les bruits sur l'exactitude desquels nous ne tarderons pas à être fixés, car l'illustre rapporteur déposera son travail au premier jour.

Au dehors, aucun événement de quelque importance n'est venu modifier la situation générale. Les meilleurs esprits hésitent à basarder des conjectures sur l'état actuel et l'avenir de la Péninsule. En Portugal, le baron de Bomfim poursuit le ministère à la tête d'une milice insurgée. Les questions de confiance et de portefeuille se résolvent dans ce triste pays à coups de fusil plutôt qu'à coups de boules, et l'insurrection militaire est l'un des ressorts réguliers du gouvernement représentatif. L'indifférence profonde du peuple et de l'armée pour les hommes qui leur font appel vient seule modifier cet état de choses en en prévenant les conséquences sanglantes. En Espagne, Marie-Christine voit commencer sa double responsabilité comme mère et comme reine gouvernante. Prêtera-t-elle le prestige de sa force morale et de son nom, en ce moment si populaire, au ministère de M. Gonzalès-Bravo et au régime militaire organisé par le général Narvaez? Quels hommes appellera-t-elle dans ses conseils, de quelles influences entourera-t-elle sa jeune et malheureuse fille? Les personnes les plus en mesure de connaître l'opinion personnelle de Marie-Christine affirment que cette princesse a quitté la France sans parti pris, sans combinaison arrêtée, éprouvant le besoin de voir et de décider sur les lieux mêmes. On dit que M. Bresson réussit peu à Madrid, et que la froideur de ses habitudes allemandes ne s'assouplit pas aux mœurs espagnoles. L'ambassadeur de France comprendra bientôt sans doute que la première condition pour se concilier l'Espagne, c'est de se faire Espagnol et de paraître oublier le reste de l'Europe pour vivre de la vie péninsulaire. A ce prix seulement est l'influence. C'est ainsi que l'ont acquise tous les ministres étrangers qui ont laissé quelque trace de leur passage sur les bords du Manzanarès.

A l'autre extrémité de l'Europe méridionale, l'empire ottoman se débat dans l'anarchie, et le fanatisme musulman semble renaître à la vue des ruines qui croulent de toutes parts. Un conseiller stupide domine l'esprit du jeune Abdul-Medjid et le pousse à la cruauté par les soupçons qu'il lui inspire. Puisse au moins l'entente cordiale n'être pas inutile à Péra et contribuer au salut de quelques victimes! On sait la déférence systématique de M. de Bourqueney pour sir Strafford Canning, et la situation effacée qu'il s'est faite à côté de l'ambassadeur d'Angleterre. Nous en souffririons moins comme Français, si ce bon accord pouvait épargner quelques gouttes de sang chrétien. Un agent courageux et dévoué à ses devoirs soutient à Bagdad une lutte persévérante contre la suprématie britannique et le fanatisme du vieux parti turc. Un autre consul défend à Jérusalem, au péril de ses jours, l'honneur de la France, en regrettant, dit-on, amèrement de n'avoir pu obtenir la permission d'y relever son drapeau. En Syrie et dans la montagne, l'absurde organisation combinée par l'Angleterre et par l'Autriche, le double gouvernement des Maronites et des Druzes sous deux caïmacans ennemis a produit la confusion et le désordre qu'il était si naturel d'en attendre. Le seul représentant possible d'un pouvoir régulier dans cette contrée, le chef de la famille Schaab, attend à Constantinople, sous la surveillance de la police ottomane et de toutes

les polices européennes, qu'il convienne à la France de reprendre dans les affaires d'Orient le fil brisé de ses plus vieilles traditions. Étrangère désormais aux événements de la Syrie, celle-ci voit chaque jour disparaître son influence avec le souvenir de ses services : on affirme même qu'il a été question dans le Liban de réclamer le patronage d'une autre puissance catholique, celui de l'Autriche, en remplacement du protectorat religieux que les glorieuses capitulations de nos rois nous ont légué comme un droit et comme un devoir. Ceci serait plus sérieux que l'affaire de Taïti et descendrait encore plus avant au cœur de la nation ; mais nous croyons fermement qu'un tel bruit est sans fondement, et que le gouvernement français n'ajoutera pas au tort d'avoir contribué à donner à ce malheureux pays un mode détestable d'administration, celui de se désintéresser dans ses destinées. Il est difficile que la session se passe sans que l'attention de la chambre et du pays soit appelée sur ce grave intérêt.

Le retour de M. Adolphe Barrot de Haïti a reporté la pensée publique sur le sort des malheureux colons de Saint-Domingue et sur cette grande île, où la race noire, dans la plénitude de sa liberté politique, se trouve appelée à décider elle-même de son avenir parmi les nations. On sait qu'un traité négocié en 1838 avait réduit à 75 millions de francs la dette de 150 millions imposée à la république, dans l'intérêt des anciens propriétaires du sol, par l'acte d'émancipation de 1825. Ce traité avait soulevé au sein des deux chambres une importante question de droit public, celle de savoir si, en stipulant pour les colons sans leur assentiment, le gouvernement français n'avait pas engagé sa garantie pour l'exécution des conventions ainsi modifiées. Dans la session de 1840, les deux chambres repoussèrent cette prétention par des motifs péremptoires. Toutefois, la commission de la chambre des députés déclara qu'à ses yeux le gouvernement avait au moins, en agissant ainsi, contracté l'engagement moral de contraindre par toutes les voies légitimes la république d'Haïti à l'exécution d'une transaction instamment sollicitée par celle-ci. A partir de cette époque, les annuités de la dette haïtienne furent régulièrement acquittées à Paris, au moyen de prélèvements successifs sur l'ancien et célèbre trésor du roi Christophe, la seule ressource effective de ce gouvernement aux abois. Depuis, une révolution est venue rendre la situation de ce pays beaucoup plus périlleuse et tarir les dernières sources de son antique prospérité. Diminution alarmante des revenus, de la population et du travail, retour à l'état sauvage des riches vallées qui fournissaient du sucre à toute la France et à une partie de l'Europe, lutte des noirs et des hommes de couleur, haine aveugle de la race blanche, refus persistant d'accepter son concours et ses capitaux pour vivifier ce magnifique territoire, devenu stérile parce qu'il reste inculte, ce sont là des symptômes redoutables et pour les destinées de la république et pour les intérêts financiers de nos malheureux colons.

En déployant dans sa mission une fermeté tempérée par la pitié naturelle que lui inspirait le spectacle d'une telle misère, M. Barrot est parvenu à obtenir du général Hérard une somme de 1,500,000 fr. On dit le nouveau président animé d'intentions droites et doué d'une grande énergie, mais il passe pour être complétement dépourvu de connaissances administratives et d'intelligence politique. Chef nominal d'une insurrection militaire, il subit déjà, quelques efforts qu'il fasse pour s'y dérober, les exigences des hommes qui l'ont élevé au pouvoir pour en faire l'instrument de leur fortune. Une lutte prochaine est à prévoir entre le président de la république et ceux qui l'ont appelé à ce poste éminent.

Au milieu de crises dont il est impossible de pressentir le terme, les intérêts des colons français ne peuvent manquer d'être gravement compromis. Il appartient au gouvernement de prendre à cet égard des garanties et de s'assurer quelques compensations dans l'intérêt général de notre navigation et de notre commerce. Peut-être un jour, lassée de ses longues souffrances et d'une anarchie sans espoir, la population haïtienne viendra-t-elle à tourner ses regards vers l'Europe, et à désirer qu'une intervention protectrice la dérobe à une perte inévitable. C'est là une éventualité qu'il ne faudrait peut-être pas provoquer, mais dont il serait imprudent de répudier d'avance le bénéfice. D'autres puissances maritimes seraient, à défaut de la France, trop disposées à en profiter. Le ministère fera bien d'y songer. Il était, à son début, fort occupé de politique coloniale. Il avait rêvé gloire et conquête sur les points du globe où l'Angleterre a pu laisser quelque chose à glaner aux nations rivales. Il voulait défricher la Guyane en même temps que s'établir aux îles Marquises, et l'on nous menaçait déjà d'un dispendieux établissement dans les mers de Chine. Quelques comptoirs fortifiés sur la côte d'Afrique sont le seul fruit vraiment utile de ces dispositions peu méditées. Profiter de la position spéciale de la France pour lier en temps opportun des rapports avec Saint-Domingue serait assurément une pensée plus sérieuse que celle dont on poursuit encore l'application à Mayotte et dans l'archipel Pomotou. Le triste épisode de Taïti et le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars ont du reste sapé dans ses bases ce fragile édifice, et la politique modeste aura désormais l'esprit de son état.

— L'Académie française a nommé aujourd'hui MM. Sainte-Beuve et Prosper Mérimée aux fauteuils laissés vacants par la mort de Casimir Delavigne et de Charles Nodier; ce sont là d'heureux choix. Nous surtout, nous avons à nous féliciter de voir l'Académie appeler dans son sein deux de nos amis et collaborateurs. A la première vacance, M. Alfred de Vigny sera admis, nous l'espérons, et le concours des nouveaux élus ne manquera pas à une candidature qui réunit tant de titres glorieux et incontestables.

ARSÈNE GUILLOT.

Σὲ Πάρις καὶ Φοῖϐος Ἀπόλλων,
Ἐσθλὸν ἐόντ', ὀλέσωσιν ἐνὶ Σκαιῇσι πύλησιν.
(Hom. Il, xxii, 360.)

La dernière messe venait de finir à Saint-Roch, et le bedeau faisait sa ronde pour fermer les chapelles désertes. Il allait tirer la grille d'un de ces sanctuaires aristocratiques où quelques dévotes achètent la permission de prier Dieu, distinguées du reste des fidèles, lorsqu'il remarqua qu'une femme y demeurait encore, absorbée dans la méditation, comme il semblait, la tête baissée sur le dossier de sa chaise. « C'est Mme de Piennes, » se dit-il en s'arrêtant à l'entrée de la chapelle. Mme de Piennes était bien connue du bedeau. A cette époque, une femme du monde jeune, riche, jolie, qui rendait le pain bénit, qui donnait des nappes d'autel, qui faisait de grandes aumônes par l'entremise de son curé, avait quelque mérite à être dévote, lorsqu'elle n'avait pas pour mari un employé du gouvernement, qu'elle n'était point attachée à Mme la dauphine, et qu'elle n'avait rien à gagner, sinon son salut, à fréquenter les églises. Telle était Mme de Piennes. Le bedeau avait bien envie d'aller dîner, car les gens de cette sorte dînent à une heure, mais il n'osa troubler le pieux recueillement d'une personne aussi considérée dans la paroisse Saint-Roch. Il s'éloigna donc, faisant résonner sur les dalles ses souliers éculés, non sans espoir qu'après avoir fait le tour de l'église, il retrouverait la chapelle vide.

Il était déjà de l'autre côté du chœur, lorsqu'une jeune femme entra dans l'église, et se promena dans un des bas-côtés, regardant avec curiosité autour d'elle. Retables, stations, bénitiers, tous ces objets lui paraissaient aussi étranges que pourraient l'être pour vous, madame, la sainte niche ou les inscriptions d'une mosquée du Caire. Elle avait environ vingt-cinq ans, mais il fallait la considérer avec beaucoup d'attention pour ne pas la croire plus âgée. Bien que très-brillants, ses yeux noirs étaient enfoncés et cernés par une teinte bleuâtre; son teint d'un blanc mat, ses lèvres décolorées, indiquaient la souffrance, et cependant un certain air d'audace et de gaieté dans le regard contrastait avec cette apparence maladive. Dans sa toilette, vous eussiez remarqué un bizarre

mélange de négligence et de recherche. Sa capote rose, ornée de fleurs artificielles, aurait mieux convenu pour un négligé du soir. Sous un long châle de cachemire, dont l'œil exercé d'une femme du monde aurait deviné qu'elle n'était pas la première propriétaire, se cachait une robe d'indienne à vingt sous l'aune et un peu fripée. Enfin, un homme seul aurait admiré son pied, chaussé qu'il était de bas communs et de souliers de prunelle qui semblaient souffrir depuis longtemps les injures du pavé. Vous vous rappelez, madame, que l'asphalte n'était pas encore inventé.

Cette femme, dont vous avez pu deviner déjà la position sociale, s'approcha de la chapelle où Mme de Piennes se trouvait encore, et après l'avoir observée un moment d'un air d'inquiétude et d'embarras, elle l'aborda lorsqu'elle la vit debout et sur le point de sortir.

— Pourriez-vous m'enseigner, madame, lui demanda-t-elle d'une voix douce et avec un sourire de timidité, pourriez-vous m'enseigner à qui je pourrais m'adresser pour faire un cierge?

Ce langage était trop étrange aux oreilles de Mme de Piennes pour qu'elle le comprît d'abord. Elle se fit répéter la question.

— Oui, je voudrais bien faire un cierge à saint Roch, mais je ne sais à qui donner l'argent.

Mme de Piennes avait une dévotion trop éclairée pour être initiée à ces superstitions populaires. Cependant elle les respectait, car il y a quelque chose de touchant dans toute forme d'adoration, quelque grossière qu'elle puisse être. Persuadée qu'il s'agissait d'un vœu ou de quelque chose de semblable, et trop charitable pour tirer du costume de la jeune femme au chapeau rose les conclusions que vous n'avez peut-être pas craint de former, elle lui montra le bedeau, qui s'approchait. L'inconnue la remercia et courut à cet homme, qui parut la comprendre à demi mot. Pendant que Mme de Piennes reprenait son livre de messe et rajustait son voile, elle vit la dame au cierge tirer une petite bourse de sa poche, y prendre au milieu de beaucoup de menue monnaie une pièce de cinq francs solitaire, et la remettre au bedeau en lui faisant tout bas de longues recommandations qu'il écoutait en souriant.

Toutes les deux sortirent de l'église en même temps; mais la dame au cierge marchait fort vite, et Mme de Piennes l'eut bientôt perdue de vue, quoiqu'elle suivît la même direction. Au coin de la rue qu'elle habitait, elle la rencontra de nouveau. Sous son cachemire de hasard, l'inconnue cherchait à cacher un pain de quatre livres acheté dans une boutique voisine. En revoyant Mme de Piennes, elle baissa la tête, ne put s'empêcher de sourire et doubla le pas. Son sourire disait: « Que voulez-vous? je suis pauvre. Moquez-vous de moi. Je sais bien qu'on n'achète pas du pain en capote rose et en cachemire. » Ce mélange de mauvaise honte, de résignation et de bonne humeur n'échappa point à Mme de Piennes. Elle pensa non sans tristesse à la position probable de cette jeune fille. « Sa piété, se dit-elle, est plus méritoire que la mienne. Assurément son offrande d'un écu est un sacrifice beaucoup plus grand que le superflu dont je fais part aux pauvres sans m'imposer la moindre privation. » Puis elle se rappela les deux oboles de la veuve, plus agréables à Dieu que les fastueuses aumônes des riches. « Je ne fais pas assez de bien, pensa-t-elle. Je ne fais pas tout ce que je pourrais faire. » Tout en s'adressant ainsi mentalement des reproches qu'elle était loin de mériter, elle rentra chez elle. Le cierge, le pain de quatre livres, et surtout l'offrande de l'unique pièce de cinq

francs, avaient gravé dans la mémoire de Mme de Piennes la figure de la jeune femme, qu'elle regardait comme un modèle de piété.

Elle la rencontra encore assez souvent dans la rue près de l'église, mais jamais aux offices. Toutes les fois que l'inconnue passait devant Mme de Piennes, elle baissait la tête et souriait doucement. Ce sourire bien humble plaisait à Mme de Piennes. Elle aurait voulu trouver une occasion d'obliger la pauvre fille, qui d'abord lui avait inspiré de l'intérêt, et qui maintenant excitait sa pitié ; car elle avait remarqué que la capote rose se fanait, et le cachemire avait disparu. Sans doute il était retourné chez la revendeuse. Il était évident que saint Roch n'avait point payé au centuple l'offrande qu'on lui avait adressée.

Un jour Mme de Piennes vit entrer à Saint-Roch une bière suivie d'un homme assez mal mis, qui n'avait pas de crêpe à son chapeau. C'était une manière de portier. Depuis plus d'un mois, elle n'avait pas rencontré la jeune femme au cierge, et l'idée lui vint qu'elle assistait à son enterrement. Rien de plus probable, car elle était si pâle et si maigre la dernière fois que Mme de Piennes l'avait vue. Le bedeau questionné interrogea l'homme qui suivait la bière. Celui-ci répondit qu'il était *concierge* d'une maison rue Louis-le-Grand ; qu'une de ses locataires était morte, une Mme Guillot, n'ayant ni parents ni amis, rien qu'une fille, et que, par pure bonté d'âme, lui, concierge, allait à l'enterrement d'une personne qui ne lui était de rien. Aussitôt Mme de Piennes se représenta que son inconnue était morte dans la misère, laissant une petite fille sans secours, et elle se promit d'envoyer aux renseignements un ecclésiastique qu'elle employait d'ordinaire pour ses bonnes œuvres.

Le surlendemain, une charrette en travers dans la rue arrêta sa voiture quelques instants, comme elle sortait de chez elle. En regardant par la portière d'un air distrait, elle aperçut rangée contre une borne la jeune fille qu'elle croyait morte. Elle la reconnut sans peine, quoique plus pâle, plus maigre que jamais, habillée de deuil, mais pauvrement, sans gants, sans chapeau. Son expression était étrange. Au lieu de son sourire habituel, elle avait tous les traits contractés, ses grands yeux noirs étaient hagards ; elle les tournait vers Mme de Piennes, mais sans la reconnaître, car elle ne voyait rien. Dans toute sa contenance se lisait non pas la douleur, mais une résolution furieuse. La charrette s'était écartée, et la voiture de Mme de Piennes s'éloignait au grand trot ; mais l'image de la jeune fille et son expression désespérée poursuivirent Mme de Piennes pendant plusieurs heures.

A son retour, elle vit un grand attroupement dans sa rue. Toutes les portières étaient sur leurs portes et faisaient aux voisines un récit qu'elles semblaient écouter avec un vif intérêt. Les groupes se pressaient surtout devant une maison proche de celle qu'habitait Mme de Piennes. Tous les yeux étaient tournés vers une fenêtre ouverte à un troisième étage, et dans chaque petit cercle un ou deux bras se levaient pour la signaler à l'attention publique ; puis tout à coup les bras se baissaient vers la terre, et tous les yeux suivaient ce mouvement. Quelque événement extraordinaire venait d'arriver.

En traversant son antichambre, Mme de Piennes trouva ses domestiques effarés, chacun s'empressant au-devant d'elle pour avoir le premier l'avantage de lui annoncer la grande nouvelle du quartier. Mais, avant qu'elle pût faire une question, sa femme de chambre s'était écriée : — Ah ! madame !... si madame savait !... — Et, ouvrant les portes avec une indicible prestesse, elle était parvenue avec sa maî-

tresse dans le *sanctum sanctorum,* je veux dire le cabinet de toilette, inaccessible au reste de la maison.

— Ah! madame, dit Mlle Joséphine tandis qu'elle détachait le châle de Mme de Piennes, j'en ai les sangs tournés! Jamais je n'ai rien vu de si terrible, c'est-à-dire je n'ai pas vu, quoique je sois accourue tout de suite après... Mais pourtant...

— Que s'est-il donc passé? Parlez vite, mademoiselle.

— Eh bien! madame, c'est qu'à trois portes d'ici, une pauvre malheureuse jeune fille s'est jetée par la fenêtre, il n'y a pas trois minutes; si madame fût arrivée une minute plus tôt, elle aurait entendu le coup.

— Ah! mon Dieu! Et la malheureuse s'est tuée?...

— Madame, cela faisait horreur. Baptiste, qui a été à la guerre, dit qu'il n'a jamais rien vu de pareil. D'un troisième étage, madame!

— Est-elle morte sur le coup?

— Oh! madame, elle remuait encore; elle parlait même. « Je veux qu'on m'achève! » qu'elle disait. Mais ses os étaient en bouillie. Madame peut bien penser quel coup elle a dû se donner.

— Mais cette malheureuse... l'a-t-on secourue?... A-t-on envoyé chercher un médecin, un prêtre?...

— Pour un prêtre,..... madame le sait mieux que moi.... Mais, si j'étais prêtre... Une malheureuse assez abandonnée pour se tuer elle-même!... D'ailleurs, ça n'avait pas de conduite... On le voit assez.... Ça avait été à l'Opéra, à ce qu'on m'a dit... Toutes ces demoiselles-là finissent mal... Elle s'est mise à la fenêtre; elle a noué ses jupons avec un ruban rose, et... vlan!

— C'est cette pauvre fille en deuil! s'écria Mme de Piennes se parlant à elle-même.

— Oui, madame; sa mère est morte il y a trois ou quatre jours. La tête lui aura tourné.... Avec cela, peut-être que son galant l'aura plantée là... Et puis, le terme est venu... Pas d'argent, ça ne sait pas travailler.... Des mauvaises têtes!.... Un mauvais coup est bientôt fait...

Mlle Joséphine continua quelque temps de la sorte sans que Mme de Piennes répondît. Elle semblait méditer tristement sur le récit qu'elle venait d'entendre. Tout d'un coup, elle demanda à Mlle Joséphine :

— Sait-on si cette malheureuse fille a ce qu'il lui faut pour son état?... du linge?... des matelas?... Il faut qu'on le sache sur-le-champ.

— J'irai de la part de madame, si madame veut, s'écria la femme de chambre, enchantée de voir de près une femme qui avait voulu se tuer ; puis, réfléchissant : — Mais, ajouta-t-elle, je ne sais si j'aurai la force de voir cela, une femme qui est tombée d'un troisième étage!... Quand on a saigné Baptiste, je me suis trouvée mal. Ç'a été plus fort que moi.

— Eh bien! envoyez Baptiste, s'écria Mme de Piennes; mais qu'on me dise vite comment va cette malheureuse.

Par bonheur, son médecin, le docteur K..., arrivait comme elle donnait cet ordre. Il venait dîner chez elle, suivant son habitude, tous les mardis, jours d'Opéra-Italien.

— Courez vite, docteur, lui cria-t-elle sans lui donner le temps de poser sa canne et de quitter sa douillette; Baptiste vous mènera à deux pas d'ici. Une pauvre jeune fille vient de se jeter par la fenêtre, et elle est sans secours.

— Par la fenêtre? dit le médecin. Si elle était haute, probablement je n'ai rien à faire.

Le docteur avait plus envie de dîner que de faire une opération ; mais Mme de Piennes insista, et, sur la promesse que le dîner serait retardé, il consentit à suivre Baptiste.

Ce dernier revint seul au bout de quelques minutes. Il demandait du linge, des oreillers, etc. En même temps, il apportait l'oracle du docteur.

— Ce n'est rien. Elle en réchappera, si elle ne meurt pas du.... Je ne me rappelle pas de quoi il disait qu'elle mourrait bien, mais cela finissait en *os*.

— Du tétanos ! s'écria Mme de Piennes.

— Justement, madame ; mais c'est toujours bien heureux que M. le docteur soit venu, car il y avait déjà là un méchant médecin sans malades, le même qui a traité la petite Berthelot de la rougeole, et elle est morte à sa troisième visite.

Au bout d'une heure, le docteur reparut, légèrement dépoudré et son beau jabot de batiste en désordre.

— Ces gens qui se tuent, dit-il, sont nés coiffés. L'autre jour, on apporte à mon hôpital une femme qui s'était tiré un coup de pistolet dans la bouche. Mauvaise manière !... Elle se casse trois dents, se fait un trou à la joue gauche. Elle en sera un peu plus laide, voilà tout. Celle-ci se jette d'un troisième étage. Un pauvre diable d'honnête homme tomberait, sans le faire exprès, d'un premier et se fendrait le crâne. Cette fille-là se casse une jambe... Deux côtes enfoncées, force contusions, et tout est dit. Un auvent se trouve justement là, tout à point, pour amortir la chute. C'est le troisième fait semblable que je vois depuis mon retour à Paris... Les jambes ont porté à terre. Le tibia et le péroné, cela se ressoude... Ce qu'il y a de pis, c'est que le gratin de ce turbot est complétement desséché... J'ai peur pour le rôti, et nous manquerons le premier acte d'*Otello*.

— Et cette malheureuse vous a-t-elle dit ce qui l'avait poussée à....

— Oh ! je n'écoute jamais ces histoires-là, madame. Je leur demande : Avez-vous mangé avant, etc., etc. ? parce que cela importe pour le traitement... Parbleu, quand on se tue, c'est qu'on a quelque mauvaise raison. Un amant vous quitte, un propriétaire vous met à la porte ; on saute par la fenêtre pour lui faire pièce. On n'est pas plutôt en l'air qu'on s'en repent bien.

— Elle se repent, je l'espère, la pauvre enfant ?

— Sans doute, sans doute. Elle pleurait et faisait un train à m'étourdir... Baptiste est un fameux aide-chirurgien, madame ; il a fait sa partie mieux qu'un petit carabin qui s'est trouvé là, et qui se grattait la tête, ne sachant par où commencer... Ce qu'il y a de plus piquant pour elle, c'est que, si elle s'était tuée, elle y aurait gagné de ne pas mourir de la poitrine, car elle est poitrinaire, je lui en fais mon billet. Je ne l'ai pas *auscultée,* mais le *facies* ne me trompe jamais. Être si pressée, quand on n'a qu'à se laisser faire !

— Vous la verrez demain, docteur, n'est-ce pas ?

— Il le faudra bien, si vous le voulez. Je lui ai promis déjà que vous feriez quelque chose pour elle. Le plus simple, ce serait de l'envoyer à l'hôpital... On lui fournira gratis un appareil pour la réduction de sa jambe... Mais, au mot d'hôpital, elle crie qu'on l'achève ; toutes les commères font chorus. Cependant, quand on n'a plus le sou...

— Je ferai les petites dépenses qu'il faudra, docteur... Tenez, ce mot d'hôpital m'effraie aussi, malgré moi, comme les commères dont vous parlez. D'ailleurs, la transporter dans un hôpital, maintenant qu'elle est dans cet horrible état, ce serait la tuer.

— Préjugé! pur préjugé des gens du monde! On n'est nulle part aussi bien qu'à l'hôpital. Quand je serai malade pour tout de bon, moi, c'est à l'hôpital qu'on me portera. C'est de là que je veux m'embarquer dans la barque à Caron, et je ferai cadeau de mon corps aux élèves... dans trente ou quarante ans d'ici, s'entend. Sérieusement, chère madame, pensez-y : je ne sais trop si votre protégée mérite bien votre intérêt. Elle m'a tout l'air de quelque fille d'Opéra... Il faut des jambes d'opéra pour faire si heureusement un saut pareil...

— Mais je l'ai vue à l'église... et, tenez, docteur... vous connaissez mon faible; je bâtis toute une histoire sur une figure, un regard...... Riez tant que vous voudrez; je me trompe rarement. Cette pauvre fille a fait dernièrement un vœu pour sa mère malade. Sa mère est morte.... Alors sa tête s'est perdue.... Le désespoir, la misère, l'ont précipitée à cette horrible action.

— A la bonne heure! Oui, en effet, elle a sur le sommet du crâne une protubérance qui indique l'exaltation. Tout ce que vous me dites est assez probable. Vous me rappelez qu'il y avait un rameau de buis au-dessus de son lit de sangle. C'est concluant pour sa piété, n'est-ce pas?

— Un lit de sangle? Ah! mon Dieu! pauvre fille!... Mais, docteur, vous avez votre méchant sourire que je connais bien... Je ne parle pas de la dévotion qu'elle a ou qu'elle n'a pas. Ce qui m'oblige surtout à m'intéresser à cette fille, c'est que j'ai un reproche à me faire à son occasion.

— Un reproche?...... J'y suis. Sans doute de n'avoir pas fait mettre des matelas dans la rue pour la recevoir?

— Oui, un reproche. J'avais remarqué sa position : j'aurais dû lui envoyer des secours; mais le pauvre abbé Dubignon était au lit, et....

— Vous devez avoir bien des remords, madame, si vous croyez que ce n'est point assez faire de donner, comme c'est votre habitude, à tous les quémandeurs. A votre compte, il faut encore deviner les pauvres honteux. — Mais, madame, ne parlons plus jambes cassées, ou plutôt, trois mots encore. Si vous accordez votre haute protection à ma nouvelle malade, faites-lui donner un meilleur lit, une garde demain, — aujourd'hui les commères suffiront. — Bouillon, tisane, etc. Et ce qui ne serait pas mal, envoyez-lui quelque bonne tête parmi vos abbés, qui la chapitre et lui remette le moral comme je lui ai remis sa jambe. La petite personne est nerveuse, des complications pourraient nous survenir.... Vous seriez.... oui, ma foi! vous seriez la meilleure prédicatrice; mais vous avez à placer mieux vos sermons... J'ai dit. Il est huit heures et demie; pour l'amour de Dieu! allez faire vos préparatifs d'Opéra. Baptiste m'apportera du café et le *Journal des Débats*. J'ai tant couru toute la journée que j'en suis encore à savoir comment va le monde.

Quelques jours se passèrent, et la malade était un peu mieux. Le docteur se plaignait seulement que la surexcitation morale ne diminuait pas.

— Je n'ai pas grande confiance dans tous vos abbés, disait-il à Mme de Piennes. Si vous n'aviez pas trop de répugnance à voir le spectacle de la misère humaine, et je sais que vous en avez le courage, vous pourriez calmer le cerveau de cette pauvre enfant mieux qu'un prêtre de Saint-Roch, et, qui plus est, mieux qu'une prise de thridace.

Mme de Piennes ne demandait pas mieux, et lui proposa de l'accompagner sur-le-champ. Ils montèrent tous les deux chez la malade.

Dans une chambre meublée de trois chaises de paille et d'une petite table, elle était étendue sur un bon lit envoyé par Mme de Piennes. Des draps fins, d'épais

matelas, une pile de larges oreillers, indiquaient des attentions charitables dont vous n'aurez point de peine à deviner l'auteur. La jeune fille, horriblement pâle, les yeux ardents, avait un bras hors du lit, et la portion de ce bras qui sortait de sa camisole était livide, meurtrie, et faisait deviner dans quel état était le reste de son corps. Lorsqu'elle vit entrer Mme de Piennes, elle souleva la tête, et, avec un sourire doux et triste :

— Je savais bien que c'était vous, madame, qui aviez eu pitié de moi, dit-elle. On m'a dit votre nom, et j'étais sûre que c'était la dame que je rencontrais près de Saint-Roch.

Il me semble vous avoir dit déjà que Mme de Piennes avait quelques prétentions à deviner les gens sur la mine. Elle fut charmée de découvrir dans sa protégée un talent semblable, et cette découverte l'intéressa davantage en sa faveur.

— Vous êtes bien mal ici, ma pauvre enfant! dit-elle en promenant ses regards sur le triste ameublement de la chambre. Pourquoi ne vous a-t-on pas envoyé des rideaux?... Il faut demander à Baptiste les petits objets dont vous pouvez avoir besoin.

— Vous êtes bien bonne, madame... Que me manque-t-il? Rien... C'est fini... Un peu mieux ou un peu plus mal, qu'importe? Et détournant la tête, elle se prit à pleurer.

— Vous souffrez beaucoup, ma pauvre enfant? lui demanda Mme de Piennes en s'asseyant auprès du lit.

— Non, pas beaucoup... Seulement j'ai toujours dans les oreilles le vent quand je tombais, et puis le bruit.... crah! quand je suis tombée sur le pavé.

— Vous étiez folle alors, ma chère amie; vous vous repentez à présent, n'est-ce pas?

— Oui... mais, quand on est malheureux, on n'a plus la tête à soi.

— Je regrette bien de n'avoir pas connu plus tôt votre position. Mais, mon enfant, dans aucune circonstance de la vie, il ne faut s'abandonner au désespoir.

— Vous en parlez bien à votre aise, madame, dit le docteur, qui écrivait une ordonnance sur la petite table. Vous ne savez pas ce que c'est que de perdre un beau jeune homme à moustaches. Mais diable! pour courir après lui, il ne faut pas sauter par la fenêtre.

— Fi donc! docteur, dit Mme de Piennes, la pauvre petite avait sans doute d'autres motifs pour...

— Ah! je ne sais ce que j'avais, s'écria la malade; cent raisons pour une. D'abord, quand maman est morte, ça m'a porté un coup. Puis, je me suis sentie abandonnée.... personne pour s'intéresser à moi!... Enfin, quelqu'un à qui je pensais plus qu'à tout le monde... madame, oublier jusqu'à mon nom! oui, je m'appelle Arsène Guillot, G, U, I, deux L; il m'écrit par un Y!

— Je le disais bien, un infidèle! s'écria le docteur. On ne voit que cela. Bah! bah! ma belle, oubliez celui-là. Un homme sans mémoire ne mérite pas qu'on pense à lui. — Il tira sa montre. — Quatre heures? dit-il en se levant; je suis en retard pour ma consultation. Madame, je vous demande mille et mille pardons, mais il faut que je vous quitte; je n'ai pas même le temps de vous reconduire chez vous. Adieu, mon enfant; tranquillisez-vous, ce ne sera rien. Vous danserez aussi bien de cette jambe-là que de l'autre. — Et vous, madame la garde, allez chez le pharmacien avec cette ordonnance, et vous ferez comme hier.

Le médecin et la garde étaient sortis; Mme de Piennes restait seule avec la ma-

lade, un peu alarmée de trouver de l'amour dans une histoire qu'elle avait d'abord arrangée tout autrement dans son imagination.

— Ainsi, l'on vous a trompée, malheureuse enfant? reprit-elle après un silence.

— Moi? non. Comment tromper une misérable fille comme moi?... Seulement il n'a plus voulu de moi... Il a raison; je ne suis pas ce qu'il lui faut. Il a toujours été bon et généreux. Je lui ai écrit pour lui dire où j'en étais, et s'il voulait que je me remisse avec lui... Alors il m'a écrit... des choses qui m'ont fait bien de la peine... L'autre jour, quand je suis rentrée chez moi, j'ai laissé tomber un miroir qu'il m'avait donné, un miroir de Venise, comme il disait. Le miroir s'est cassé... Je me suis dit: Voilà le dernier coup!... C'est signe que tout est fini... Je n'avais plus rien de lui. J'avais mis les bijoux au Mont-de-Piété... Et puis, je me suis dit que si je me détruisais, ça lui ferait de la peine et que je me vengerais... La fenêtre était ouverte, et je me suis jetée.

— Mais, malheureuse que vous êtes, le motif était aussi frivole que l'action criminelle!

— A la bonne heure; mais que voulez-vous? Quand on a du chagrin, on ne réfléchit pas. C'est bien facile aux gens heureux de dire : Soyez raisonnable.

— Je le sais; le malheur est mauvais conseiller. Cependant, même au milieu des plus douloureuses épreuves, il y a des choses qu'on ne doit point oublier. Je vous ai vue à Saint-Roch accomplir un acte de piété, il y a peu de temps. Vous avez le bonheur de *croire*. La religion, ma chère, aurait dû vous retenir au moment où vous alliez vous abandonner au désespoir. Votre vie, vous la tenez du bon Dieu. Elle ne vous appartient pas... Mais j'ai tort de vous gronder maintenant, pauvre petite. Vous vous repentez, vous souffrez, Dieu aura pitié de vous.

Arsène baissa la tête, et quelques larmes vinrent mouiller ses paupières. — Ah! madame, dit-elle avec un grand soupir, vous me croyez meilleure que je ne suis.... Vous me croyez pieuse... je ne le suis pas trop.... On ne m'a pas instruite, et si vous m'avez vue à l'église faire un cierge... c'est que je ne savais plus où donner de la tête.

— Eh bien! ma chère, c'était une bonne pensée. Dans le malheur, c'est toujours à Dieu qu'il faut s'adresser.

— On m'avait dit... que si je faisais un cierge à saint Roch... mais, non, madame, je ne puis vous dire cela. Une dame comme vous ne sait pas ce qu'on peut faire quand on n'a plus le sou.

— C'est du courage surtout qu'il faut demander à Dieu.

— Enfin, madame, je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis, et c'est vous voler que de profiter des charités que vous me faites sans me connaître... Je suis une malheureuse fille... mais dans ce monde, on vit comme l'on peut... Pour en finir, madame, j'ai donc fait un cierge, parce que ma mère disait que lorsqu'on fait un cierge à saint Roch, on ne manque jamais dans la huitaine de trouver un homme pour se mettre avec lui... Mais je suis devenue laide, j'ai l'air d'une momie... personne ne voudrait plus de moi... Eh bien! il n'y a plus qu'à mourir. Déjà c'est à moitié fait!

Tout cela était dit très-rapidement, d'une voix entrecoupée par les sanglots, et d'un ton de frénétique qui inspirait à Mme de Piennes encore plus d'effroi que d'horreur. Involontairement elle éloigna sa chaise du lit de la malade. Peut-être même aurait-elle quitté la chambre, si l'humanité, plus forte que son dégoût auprès de cette femme perdue, ne lui eût reproché de la laisser seule dans un moment où elle

était en proie au plus violent désespoir. Il y eut un moment de silence, puis Mme de Piennes, les yeux baissés, murmura faiblement :

— Votre mère! malheureuse! Qu'osez-vous dire?

— Oh! ma mère était comme toutes les mères... toutes les mères à nous... Elle avait fait vivre la sienne... je l'ai fait vivre aussi... Heureusement que je n'ai pas d'enfant. — Je vois bien, madame, que je vous fais peur... mais que voulez-vous?... Vous avez été bien élevée, vous n'avez jamais pâti. Quand on est riche, il est aisé d'être honnête. Moi, j'aurais été honnête si j'en avais eu le moyen. J'ai eu bien des amants... je n'ai jamais aimé qu'un seul homme... Il m'a plantée là. Si j'avais été riche, nous nous serions mariés ; nous aurions fait souche d'honnêtes gens... Tenez, madame, je vous parle comme cela, tout franchement, quoique je voie bien ce que vous pensez de moi, et vous avez raison... Mais vous êtes la seule femme honnête à qui j'aie parlé de ma vie, et vous avez l'air si bonne, si bonne !... que je me suis dit tout à l'heure en moi-même : Même quand elle me connaîtra, elle aura pitié de moi. Je m'en vais mourir, je ne vous demande qu'une chose... C'est, quand je serai morte, de faire dire une messe pour moi dans l'église où je vous ai vue pour la première fois. Une seule prière, voilà tout, et je vous remercie du fond du cœur.

— Non, vous ne mourrez pas! s'écria Mme de Piennes fort émue. Dieu aura pitié de vous, pauvre pécheresse. Vous vous repentirez de vos désordres, et il vous pardonnera. Si mes prières peuvent quelque chose pour votre salut, elles ne vous manqueront pas. Ceux qui vous ont élevée sont plus coupables que vous. Ayez du courage seulement, et espérez. Tâchez surtout d'être plus calme, ma pauvre enfant! Il faut guérir le corps; l'âme est malade aussi, mais moi je réponds de sa guérison.

Elle s'était levée en parlant, et roulait entre ses doigts un papier qui contenait quelques louis. — Tenez, dit-elle, si vous aviez quelque fantaisie... Et elle glissait sous un oreiller son petit présent.

— Non madame! s'écria Arsène impétueusement en repoussant le papier, je ne veux rien de vous que ce que vous m'avez promis. Adieu. Nous ne nous reverrons plus. Faites-moi porter dans un hôpital, pour que je finisse sans gêner personne. Jamais vous ne pourriez faire de moi rien qui vaille. Une grande dame comme vous aura prié pour moi; je suis contente. Adieu.

Et se tournant autant que le lui permettait l'appareil qui la fixait sur son lit, elle cacha sa tête dans un oreiller pour ne plus rien voir.

— Écoutez, Arsène, dit Mme de Piennes d'un ton grave. J'ai des desseins sur vous. Je veux faire de vous une honnête femme. J'en ai l'assurance dans votre repentir. Je vous reverrai souvent, j'aurai soin de vous. Un jour, vous me devrez votre propre estime. — Et elle lui prit la main, qu'elle serra légèrement.

— Vous m'avez touchée! s'écria la pauvre fille, vous m'avez pressé la main. — Et avant que Mme de Piennes pût retirer sa main, elle l'avait saisie et la couvrait de baisers et de larmes.

— Calmez-vous, calmez-vous, ma chère, disait Mme de Piennes. Ne me parlez plus de rien. Maintenant je sais tout, et je vous connais mieux que vous ne vous connaissez vous-même. C'est moi qui suis le médecin de votre tête... de votre mauvaise tête. Vous m'obéirez, je l'exige, tout comme à votre autre docteur. Je vous enverrai un ecclésiastique de mes amis, vous l'écouterez. Je vous choisirai de bons livres, vous les lirez. Nous causerons quelquefois. Quand vous vous porterez bien, alors nous nous occuperons de votre avenir.

La garde rentra, tenant une fiole qu'elle rapportait de chez le pharmacien.

Arsène pleurait toujours. Mme de Piennes lui serra encore une fois la main, mit le rouleau de louis sur la petite table, et sortit disposée peut-être encore plus favorablement pour sa pénitente qu'avant d'avoir entendu son étrange confession.

Pourquoi, madame, aime-t-on toujours les mauvais sujets ? Depuis l'enfant prodigue jusqu'à votre chien Diamant, qui mord tout le monde et qui est la plus méchante bête que je connaisse, on inspire d'autant plus d'intérêt qu'on en mérite moins. — Vanité ! pure vanité, madame, que ce sentiment-là ! plaisir de la difficulté vaincue ! Le père de l'enfant prodigue a vaincu le diable et lui a retiré sa proie ; vous avez triomphé du mauvais naturel de Diamant à force de gimblettes. Mme de Piennes était fière d'avoir vaincu la perversité d'une courtisane, d'avoir détruit par son éloquence les barrières que vingt années de séduction avaient élevées autour d'une pauvre âme abandonnée. Et puis, peut-être encore, faut-il le dire? à l'orgueil de cette victoire, au plaisir d'avoir fait une bonne action se mêlait ce sentiment de curiosité que mainte femme vertueuse éprouve à connaître une femme d'une autre espèce. Lorsqu'une cantatrice entre dans un salon, j'ai remarqué d'étranges regards tournés sur elle. Ce ne sont pas les hommes qui l'observent le plus. Vous-même, madame, l'autre soir, aux Français, ne regardiez-vous pas de toute votre lorgnette cette actrice des Variétés qu'on vous montra dans une loge. *Comment peut-on être Persan?* Combien de fois ne se fait-on pas des questions semblables ! Donc, madame, Mme de Piennes pensait fort à Mlle Arsène Guillot, et se disait : Je la sauverai.

Elle lui envoya un prêtre qui l'exhorta au repentir. Le repentir n'était pas difficile pour la pauvre Arsène, qui, sauf quelques heures de grosse joie, n'avait connu de la vie que ses misères. Dites à un malheureux : C'est votre faute, il n'en est que trop convaincu ; et si en même temps vous adoucissez ce reproche en lui donnant quelque consolation, il vous bénira et vous promettra tout pour l'avenir. Un Grec dit quelque part, ou plutôt c'est Amyot qui lui fait dire :

Le même jour qui met un homme libre aux fers
Lui ravit la moitié de sa vertu première.

Ce qui revient en vile prose à cet aphorisme, que le malheur nous rend doux et dociles comme des moutons. Le prêtre disait à Mme de Piennes que Mlle Guillot était bien ignorante, mais que le fonds n'était pas mauvais, et qu'il avait bon espoir de son salut. En effet, Arsène l'écoutait avec attention et respect. Elle lisait ou se faisait lire les livres qu'on lui avait prescrits, aussi ponctuelle à obéir à Mme de Piennes qu'à suivre les ordonnances du docteur. Mais ce qui acheva de gagner le cœur du bon prêtre, et ce qui parut à sa protectrice un symptôme décisif de guérison morale, ce fut l'emploi fait par Arsène Guillot d'une partie de la petite somme mise entre ses mains. Elle avait demandé qu'une messe solennelle fût dite à Saint-Roch pour l'âme de Paméla Guillot, sa défunte mère. Assurément jamais âme n'eut plus grand besoin des prières de l'église.

Un matin, Mme de Piennes étant à sa toilette, un domestique vint frapper discrètement à la porte du sanctuaire, et remit à Mlle Joséphine une carte qu'un jeune homme venait d'apporter.

— Max à Paris ! s'écria Mme de Piennes en jetant les yeux sur la carte ; allez vite, mademoiselle, dites à M. de Salligny de m'attendre au salon.

Un moment après, on entendit dans le salon des rires et de petits cris étouffés, et Mlle Joséphine rentra toute rouge et avec son bonnet tout à fait sur une oreille.

— Qu'est-ce donc, mademoiselle? demanda Mme de Piennes.

— Ce n'est rien, madame; c'est seulement M. de Salligny qui disait que j'étais engraissée.

En effet, l'embonpoint de Mlle Joséphine pouvait étonner M. de Salligny, qui voyageait depuis plus de deux ans. Jadis c'était un des favoris de Mlle Joséphine et l'un des attentifs de sa maîtresse. Neveu d'un ami intime de Mme de Piennes, on le voyait sans cesse chez elle autrefois, à la suite de sa tante. D'ailleurs, c'était presque la seule maison sérieuse où il parût. Max de Salligny avait le renom d'un assez mauvais sujet, joueur, querelleur, viveur, *au demeurant le meilleur fils du monde.* Il faisait le désespoir de sa tante, Mme Aubrée, qui l'adorait cependant. Mainte fois elle avait essayé de le tirer de la vie qu'il menait, mais toujours les mauvaises habitudes avaient triomphé de ses sages conseils. Max avait quelque deux ans de plus que Mme de Piennes; ils s'étaient connus enfants, et, avant qu'elle fût mariée, il paraissait la voir d'un œil fort doux. — « Ma chère petite, disait Mme Aubrée, si vous vouliez, vous dompteriez, j'en suis sûre, ce caractère-là. » Mme de Piennes, — elle s'appelait alors Élise de Guiscard, — aurait peut-être trouvé en elle le courage de tenter l'entreprise, car Max était si gai, si drôle, si amusant dans un château, si infatigable dans un bal, qu'assurément il devait faire un bon mari; mais les parents d'Élise voyaient plus loin. Mme Aubrée elle-même ne répondait pas trop de son neveu; il fut constaté qu'il avait des dettes et une maîtresse; survint un duel éclatant dont une artiste du Gymnase fut la cause peu innocente. Le mariage, que Mme Aubrée n'avait jamais eu bien sérieusement en vue, fut déclaré impossible. Alors se présenta M. de Piennes, gentilhomme grave et moral, riche d'ailleurs et de bonne maison. J'ai peu de chose à vous en dire, si ce n'est qu'il avait la réputation d'un galant homme et qu'il la méritait. Il parlait peu; mais lorsqu'il ouvrait la bouche, c'était pour dire quelque grande vérité incontestable. Sur les questions douteuses, il « imitait de Conrart le silence prudent. » S'il n'ajoutait pas un grand charme aux réunions où il se trouvait, il n'était déplacé nulle part. On l'aimait assez partout à cause de sa femme, mais lorsqu'il était absent dans ses terres, comme c'était le cas neuf mois de l'année, et notamment au moment où commence mon histoire, personne ne s'en apercevait. Sa femme elle-même ne s'en apercevait guère davantage.

Mme de Piennes ayant achevé sa toilette en cinq minutes, sortit de sa chambre un peu émue, car l'arrivée de Max de Salligny lui rappelait la mort récente de la personne qu'elle avait le mieux aimée; c'est, je crois, le seul souvenir qui se fût présenté à sa mémoire, et ce souvenir était assez vif pour arrêter toutes les conjectures ridicules qu'une personne moins raisonnable aurait pu former sur le bonnet de travers de Mlle Joséphine. En approchant du salon, elle fut un peu choquée d'entendre une belle voix de basse qui chantait gaiement en s'accompagnant sur le piano cette barcarolle napolitaine :

> Addio Teresa,
> Teresa, addio!
> Al mio ritorno
> Ti sposerò.

Elle ouvrit la porte et interrompit le chanteur en lui tendant la main :

— Mon pauvre monsieur Max, que j'ai de plaisir à vous revoir!

Max se leva précipitamment et lui serra la main en la regardant d'un air effaré, sans pouvoir trouver une parole.

— J'ai bien regretté, continua Mme de Piennes, de ne pouvoir aller à Rome lorsque votre bonne tante est tombée malade. Je sais les soins dont vous l'avez entourée, et je vous remercie bien du dernier souvenir d'elle que vous m'avez envoyé.

La figure de Max, naturellement gaie, pour ne pas dire rieuse, prit une expression soudaine de tristesse : — Elle m'a bien parlé de vous, dit-il, et jusqu'au dernier moment. Vous avez reçu sa bague, je le vois, et le livre qu'elle lisait encore le matin...

— Oui, Max, je vous en remercie. Vous m'annonciez, en m'envoyant ce triste présent, que vous quittiez Rome, mais vous ne me donniez pas votre adresse; je ne savais où vous écrire. Pauvre amie! mourir ainsi loin de son pays! Heureusement vous êtes accouru aussitôt... Vous êtes meilleur que vous ne voulez le paraître, Max... je vous connais bien.

—Ma tante me disait pendant sa maladie : « Quand je ne serai plus de ce monde, il n'y aura plus que Mme de Piennes pour te gronder... (Et il ne put s'empêcher de sourire.) Tâche qu'elle ne te gronde pas trop souvent. » Vous le voyez, madame, vous vous acquittez mal de vos fonctions.

— J'espère que j'aurai une sinécure maintenant. On me dit que vous êtes réformé, rangé, devenu tout à fait raisonnable?

— Et vous ne vous trompez pas, madame ; j'ai promis à ma pauvre tante de devenir bon sujet, et...

— Vous tiendrez parole, j'en suis sûre?

— Je tâcherai. En voyage c'est plus facile qu'à Paris ; cependant... Tenez, madame, je ne suis ici que depuis quelques heures, et déjà j'ai résisté à des tentations. En venant chez vous, j'ai rencontré un de mes anciens amis qui m'a invité à dîner avec un tas de garnements, — et j'ai refusé.

— Vous avez bien fait.

— Oui, mais faut-il vous le dire? c'est que j'espérais que vous m'inviteriez.

— Quel malheur! je dîne en ville. Mais demain...

— En ce cas, je ne réponds plus de moi. A vous la responsabilité du dîner que je vais faire.

— Écoutez, Max : l'important, c'est de bien commencer. N'allez pas à ce dîner de garçons. Je dîne, moi, chez Mme Darsenay ; venez-y le soir, et nous causerons.

— Oui, mais Mme Darsenay est un peu bien ennuyeuse ; elle me fera cent questions. Je ne pourrai vous dire un mot; je dirai des inconvenances, et puis elle a une grande fille osseuse qui n'est peut-être pas encore mariée...

— C'est une personne charmante... et, à propos d'inconvenances, c'en est une de parler d'elle comme vous faites.

— J'ai tort, c'est vrai; mais... arrivé d'aujourd'hui, n'aurais-je pas l'air bien empressé?...

— Eh bien! vous ferez comme vous voudrez; mais voyez-vous, Max... comme l'amie de votre tante, j'ai le droit de vous parler franchement : évitez vos connaissances d'autrefois. Le temps a dû rompre tout naturellement bien des liaisons qui ne vous valaient rien ; ne les renouez pas : je suis sûre de vous tant que vous ne serez pas entraîné. A votre âge... à *notre* âge, il faut être raisonnable. — Mais lais-

sons un peu les conseils et les sermons, et parlez-moi de ce que vous avez fait depuis que nous ne nous sommes vus. Je sais que vous êtes allé en Allemagne, puis en Italie ; voilà tout. Vous m'avez écrit deux fois, sans plus, qu'il vous en souvienne. Deux lettres en deux ans, vous sentez que cela ne m'en a guère appris sur votre compte.

— Mon Dieu ! madame, je suis bien coupable... mais je suis si... il faut bien le dire, — si paresseux !... J'ai commencé vingt lettres pour vous ; mais que pouvais-je vous dire qui vous intéressât?... Je ne sais pas écrire des lettres, moi... Si je vous avais écrit toutes les fois que j'ai pensé à vous, tout le papier de l'Italie n'aurait pu y suffire.

— Eh bien ! qu'avez-vous fait? comment avez-vous occupé votre temps? Je sais déjà que ce n'est point à écrire.

— Occupé !... Vous savez bien que je ne m'occupe pas, malheureusement. — J'ai vu, j'ai couru. J'avais des projets de peinture, mais la vue de tant de beaux tableaux m'a radicalement guéri de ma passion malheureuse. — Ah !... et puis le vieux Nibby avait fait de moi presque un antiquaire. Oui, j'ai fait faire une fouille à sa persuasion... On a trouvé une pipe cassée et je ne sais combien de vieux tessons... et puis à Naples j'ai pris des leçons de chant, mais je n'en suis pas plus habile... J'ai...

— Je n'aime pas trop votre musique, quoique vous ayez une belle voix et que vous chantiez bien. Cela vous met en relation avec des gens que vous n'avez que trop de penchant à fréquenter.

— Je vous entends; mais à Naples, quand j'y étais, il n'y avait guère de danger. La prima donna pesait cent cinquante kilogrammes, et la seconda donna avait la bouche comme un four et un nez comme la tour du Liban. Enfin, deux ans se sont passés sans que je puisse dire comment. Je n'ai rien fait, rien appris, mais j'ai vécu deux ans sans m'en apercevoir.

— Je voudrais vous savoir occupé ; je voudrais vous voir un goût vif pour quelque chose d'utile. Je redoute l'oisiveté pour vous.

— A vous parler franchement, madame, les voyages m'ont réussi en cela que, ne faisant rien, je n'étais pas non plus absolument oisif. Quand on voit de belles choses, on ne s'ennuie pas, et moi, quand je m'ennuie, je suis bien près de faire des bêtises. Vrai, je suis devenu assez rangé, et j'ai même oublié un certain nombre de manières expéditives que j'avais de dépenser mon argent. Ma pauvre tante a payé mes dettes, et je n'en ai plus fait ; je ne veux plus en faire. J'ai de quoi vivre en garçon, et, comme je n'ai pas la prétention de paraître plus riche que je ne suis, je ne ferai plus d'extravagances. Vous souriez? Est-ce que vous ne croyez pas à ma conversion? Il vous faut des preuves? Écoutez, un beau trait. Aujourd'hui, Famin, l'ami qui m'a invité à dîner, a voulu me vendre son cheval. Cinq mille francs... C'est une bête superbe. Le premier mouvement a été pour avoir le cheval, puis je me suis dit que je n'étais pas assez riche pour mettre cinq mille francs à une fantaisie, et je resterai à pied.

— C'est à merveille, Max ; mais savez-vous ce qu'il faut faire pour continuer sans encombre dans cette bonne voie ? Il faut vous marier.

— Ah ! me marier?... Pourquoi pas?... Mais qui voudra de moi? Moi, qui n'ai pas le droit d'être difficile, je voudrais une femme... Oh ! non, il n'y en a plus qui me conviennent...

Mme de Piennes rougit un peu, et il continua sans s'en apercevoir.

— Une femme qui voudrait de moi... Mais savez-vous, madame, que ce serait presque une raison pour que je ne voulusse pas d'elle?

— Pourquoi cela? quelle folie!

— Othello ne dit-il pas quelque part, — c'est, je crois, pour se justifier à lui-même les soupçons qu'il a contre Desdemone, — cette femme-là doit avoir une tête bizarre et des goûts dépravés, pour m'avoir choisi, moi qui suis noir? — Ne puis-je pas dire à mon tour : Une femme qui voudrait de moi ne peut qu'avoir une tête baroque?

— Vous avez été un assez mauvais sujet, Max, pour qu'il soit inutile de vous faire pire que vous n'êtes. Gardez-vous de parler ainsi de vous-même, car il y a des gens qui vous croiraient sur parole. Pour moi, j'en suis sûre, si un jour... oui, si vous aimiez bien une femme qui aurait toute votre estime... alors vous lui paraîtriez...

Mme de Piennes éprouvait quelque difficulté à terminer sa phrase, et Max, qui la regardait fixement avec une extrême curiosité, ne l'aidait nullement à trouver une fin pour sa période mal commencée. — Vous voulez dire, reprit-il enfin, que, si j'étais réellement amoureux, on m'aimerait, parce qu'alors j'en vaudrais la peine?

— Oui, alors vous seriez digne d'être aimé de même.

— S'il ne fallait qu'aimer pour être aimé... Ce n'est pas trop vrai ce que vous dites, madame... Bah! trouvez-moi une femme courageuse, et je me marie. Si elle n'est pas trop laide, moi je ne suis pas assez vieux pour ne pas m'enflammer encore... Vous me répondez du reste.

— D'où venez-vous, maintenant? interrompit Mme de Piennes d'un air sérieux.

Max parla de ses voyages fort laconiquement, mais pourtant de manière à prouver qu'il n'avait pas fait comme ces touristes dont les Grecs disent : *Valise il est parti, valise revenu* (1). Ses courtes observations dénotaient un esprit juste et qui ne prenait pas ses opinions toutes faites, bien qu'il fût réellement plus cultivé qu'il ne voulait le paraître. Il se retira bientôt, remarquant que Mme de Piennes tournait la tête vers la pendule, et promit, non sans quelque embarras, qu'il irait le soir chez Mme Darsenay.

Il n'y vint pas cependant, et Mme de Piennes en conçut un peu de dépit. En revanche, il était chez elle le lendemain matin pour lui demander pardon, s'excusant sur la fatigue du voyage qui l'avait obligé de demeurer chez lui; mais il baissait les yeux et parlait d'un ton si mal assuré, qu'il n'était pas nécessaire d'avoir l'habileté de Mme de Piennes à deviner les physionomies pour s'apercevoir qu'il donnait une défaite. Quand il eut achevé péniblement, elle le menaça du doigt sans répondre.

— Vous ne me croyez pas? dit-il.

— Non. Heureusement vous ne savez pas encore mentir. Ce n'est pas pour vous reposer de vos fatigues que vous n'êtes pas allé hier chez Mme Darsenay. Vous n'êtes pas resté chez vous.

— Eh bien! répondit Max en s'efforçant de sourire, vous avez raison. J'ai dîné au Rocher-de-Cancale avec ces vauriens, puis je suis allé prendre du thé chez Famin; on n'a pas voulu me lâcher, et puis j'ai joué...

— Et vous avez perdu, cela va sans dire?

(1) Μπάουλο ἔφθασε, μπάουλο ἐγύρισε.

— Non, j'ai gagné.

— Tant pis. J'aimerais mieux que vous eussiez perdu, surtout si cela pouvait vous dégoûter à jamais d'une habitude aussi sotte que détestable.

Elle se pencha sur son ouvrage et se mit à travailler avec une application un peu affectée.

— Y avait-il beaucoup de monde chez Mme Darsenay ? demanda Max timidement.

— Non, peu de monde.

— Pas de demoiselles à marier ?

— Non.

— Je compte toujours sur vous, cependant, madame. Vous savez ce que vous m'avez promis ?

— Nous avons le temps d'y songer.

Il y avait dans le ton de Mme de Piennes quelque chose de sec et de contraint qui ne lui était pas ordinaire. Après un silence, Max reprit d'un air bien humble : — Vous êtes mécontente de moi, madame ? Pourquoi ne me grondez-vous pas bien fort, comme faisait ma tante, pour me pardonner ensuite ? Voyons, voulez-vous que je vous donne ma parole de ne plus jouer jamais ?

— Quand on fait une promesse, il faut se sentir la force de la tenir.

— Une promesse faite à vous, madame, je la tiendrai ; je m'en crois la force et le courage.

— Eh bien ! Max, je l'accepte, dit-elle en lui tendant la main.

— J'ai gagné onze cents francs, poursuivit-il ; les voulez-vous pour vos pauvres ? Jamais argent plus mal acquis n'aura trouvé meilleur emploi.

Elle hésita un moment.

— Pourquoi pas ? se dit-elle tout haut. Allons, Max, vous vous souviendrez de la leçon. Je vous inscris mon débiteur pour onze cents francs.

— Ma tante disait que le meilleur moyen pour n'avoir pas de dettes, c'est de payer toujours comptant.

En parlant, il tirait son portefeuille pour y prendre des billets. Dans le portefeuille entr'ouvert, Mme de Piennes crut voir un portrait de femme. Max s'aperçut qu'elle regardait, rougit, et se hâta de fermer le portefeuille et de présenter les billets.

— Je voudrais bien voir ce portefeuille... si cela était possible, ajouta-t-elle en souriant avec malice.

Max était complétement déconcerté : il balbutia quelques mots inintelligibles et s'efforça de détourner l'attention de Mme de Piennes.

La première pensée de celle-ci avait été que le portefeuille renfermait le portrait de quelque belle Italienne ; mais le trouble évident de Max et la couleur générale de la miniature, — c'était tout ce qu'elle en avait pu voir, — avait bientôt éveillé chez elle un autre soupçon. Autrefois elle avait donné son portrait à Mme Aubrée, et elle s'imagina que Max, en sa qualité d'héritier direct, s'était cru le droit de se l'approprier. Cela lui parut une énorme inconvenance. Cependant elle n'en marqua rien d'abord ; mais lorsque M. de Salligny allait se retirer : — A propos, lui dit-elle, votre tante avait un portrait de moi, que je voudrais bien revoir.

— Je ne sais... quel portrait ?... comment était-il ? demanda Max d'une voix mal assurée.

Cette fois, Mme de Piennes était déterminée à ne pas s'apercevoir qu'il mentait.

— Cherchez-le, lui dit-elle le plus naturellement qu'elle put. Vous me ferez plaisir.

N'était le portrait, elle était assez contente de la docilité de Max, et se promettait bien de sauver encore une brebis égarée.

Le lendemain, Max avait retrouvé le portrait et le rapporta d'un air assez indifférent. Il remarqua que la ressemblance n'avait jamais été grande, et que le peintre lui avait donné une raideur de pose et une sévérité dans l'expression qui n'avaient rien de naturel. De ce moment, ses visites à Mme de Piennes furent moins longues, et il avait auprès d'elle un air boudeur qu'elle ne lui avait jamais vu. Elle attribua cette humeur au premier effort qu'il avait à faire pour tenir ses promesses et résister à ses mauvais penchants.

Une quinzaine de jours après l'arrivée de M. de Salligny, Mme de Piennes allait voir à son ordinaire sa protégée Arsène Guillot, qu'elle n'avait point oubliée cependant, ni vous non plus, madame, je l'espère. Après lui avoir fait quelques questions sur sa santé et sur les instructions qu'elle recevait, remarquant que la malade était encore plus oppressée que les jours précédents, elle lui offrit de lui faire la lecture pour qu'elle ne se fatiguât point à parler. La pauvre fille eût sans doute aimé mieux causer qu'écouter une lecture telle que celle qu'on lui proposait, car vous pensez bien qu'il s'agissait d'un livre fort sérieux, et Arsène n'avait jamais lu que des romans de cuisinières. C'était un livre de piété que prit Mme de Piennes, et je ne vous le nommerai pas, d'abord pour ne pas faire tort à son auteur, ensuite parce que vous m'accuseriez peut-être de vouloir tirer quelque méchante conclusion contre ces sortes d'ouvrages en général. Suffit que le livre en question était d'un jeune homme de dix-neuf ans, et spécialement approprié à la réconciliation des pécheresses endurcies, qu'Arsène était très-accablée, et qu'elle n'avait pu fermer l'œil la nuit précédente. A la troisième page, il arriva ce qui serait arrivé avec tout autre ouvrage, sérieux on non; il advint ce qui était inévitable, je veux dire que Mlle Guillot ferma les yeux et s'endormit. Mme de Piennes s'en aperçut et se félicita de l'effet calmant qu'elle venait de produire. Elle baissa d'abord la voix pour ne pas réveiller la malade en s'arrêtant tout à coup, puis elle posa le livre et se leva doucement pour sortir sur la pointe du pied; mais la garde avait coutume de descendre chez la portière lorsque Mme de Piennes venait, car ses visites ressemblaient un peu à celles d'un confesseur. Mme de Piennes voulut attendre le retour de la garde, et comme elle était la personne du monde la plus ennemie de l'oisiveté, elle chercha quelque emploi à faire des minutes qu'elle allait passer auprès de la dormeuse. Dans un petit cabinet derrière l'alcôve, il y avait une table avec de l'encre et du papier; elle s'y assit et se mit à écrire un billet. Tandis qu'elle cherchait un pain à cacheter dans un tiroir de la table, quelqu'un entra brusquement dans la chambre qui réveilla la malade. — Mon Dieu! qu'est-ce que je vois? s'écria Arsène d'une voix si altérée que Mme de Piennes en frémit.

— Eh bien! j'en apprends de belles! Qu'est-ce que cela veut dire? Se jeter par la fenêtre comme une imbécile! A-t-on jamais vu une tête comme celle de cette fille-là?

Je ne sais si je rapporte exactement les termes, c'est du moins le sens de ce que disait la personne qui venait d'entrer, et qu'à la voix Mme de Piennes reconnut aussitôt pour Max de Salligny. Suivirent quelques exclamations, quelques cris étouffés d'Arsène, puis un embrassement assez sonore. Enfin Max reprit: — Pauvre Arsène!

en quel état te retrouvé-je? Sais-tu que je ne t'aurais jamais dénichée, si Julie ne m'eût dit ta dernière adresse. Mais a-t-on jamais vu folie pareille!

— Ah! Salligny! Salligny! que je suis heureuse! Mais comme je me repens de ce que j'ai fait. Tu ne vas plus me trouver gentille. Tu ne voudras plus de moi?...

— Bête que tu es, disait Max, pourquoi ne pas m'écrire que tu avais besoin d'argent? Pourquoi ne pas en demander au commandant? Qu'est donc devenu ton Russe? Est-ce qu'il est parti, ton Cosaque?

En reconnaissant la voix de Max, Mme de Piennes avait été d'abord presque aussi étonnée qu'Arsène. La surprise l'avait empêchée de se montrer aussitôt; puis elle s'était mise à réfléchir si elle devait ou non se montrer, et lorsqu'on réfléchit en écoutant, on ne se décide pas vite. Il résulta de tout cela qu'elle entendit l'édifiant dialogue que je viens de rapporter; mais alors elle comprit que, si elle demeurait dans le cabinet, elle était exposée à en entendre bien davantage. Elle prit son parti, et entra dans la chambre avec ce maintien calme et superbe que les personnes vertueuses ne perdent que rarement, et qu'elles commandent au besoin.

— Max, dit-elle, vous faites du mal à cette pauvre fille, retirez-vous. Vous viendrez me parler dans une heure.

Max était devenu pâle comme un mort en voyant apparaître Mme de Piennes dans un lieu où il ne se serait jamais attendu à la trouver; son premier mouvement fut d'obéir, et il fit un pas vers la porte.

— Tu t'en vas!... ne t'en va pas! s'écria Arsène en se soulevant sur son lit d'un effort désespéré.

— Mon enfant, dit Mme de Piennes en lui prenant la main, soyez raisonnable. Écoutez-moi. Rappelez-vous ce que vous m'avez promis! Puis elle jeta un regard calme, mais impérieux à Max, qui sortit aussitôt. Arsène retomba sur le lit; en le voyant sortir, elle s'était évanouie.

Mme de Piennes et la garde, qui rentra peu après, la secoururent avec l'adresse qu'ont les femmes en ces sortes d'accidents. Par degrés, Arsène reprit connaissance. D'abord elle promena ses regards par toute la chambre, comme pour y chercher celui qu'elle se rappelait y avoir vu tout à l'heure; puis elle tourna ses grands yeux noirs vers Mme de Piennes, et la regardant fixement :

— C'est votre mari! dit-elle.

— Non, répondit Mme de Piennes en rougissant un peu, mais sans que la douceur de sa voix en fût altérée; M. de Salligny est mon parent. — Elle crut pouvoir se permettre ce petit mensonge pour expliquer l'empire qu'elle avait sur lui.

— Alors, dit Arsène, c'est vous qu'il aime! — Et elle attachait toujours sur elle ses yeux ardents comme deux flambeaux.

— Il... Un éclair brilla sur le front de Mme de Piennes. Un instant, ses joues se colorèrent d'un vif incarnat, et sa voix expira sur ses lèvres; mais elle reprit bientôt sa sérénité. — Vous vous méprenez, ma pauvre enfant, dit-elle d'un ton grave. M. de Salligny a compris qu'il avait tort de vous rappeler des souvenirs qui sont heureusement loin de votre mémoire. Vous avez oublié...

— Oublié! s'écria Arsène avec un sourire de damné qui faisait mal à voir.

— Oui, Arsène, vous avez renoncé à toutes les folles idées d'un temps qui ne reviendra plus. Pensez, ma pauvre enfant, que c'est à cette coupable liaison que vous devez tous vos malheurs. Pensez...

— Il ne vous aime pas! interrompit Arsène sans l'écouter, il ne vous aime pas,

et il comprend un seul regard! J'ai vu vos yeux et les siens. Je ne me trompe pas... Au fait... c'est juste!.. Vous êtes belle, jeune, brillante... moi, estropiée, défigurée... près de mourir...

Elle ne put achever, des sanglots étouffèrent sa voix, si forts, si douloureux, que la garde s'écria qu'elle allait chercher le médecin, car, disait-elle, M. le docteur ne craignait rien tant que ces convulsions, et si cela dure, la pauvre petite va passer.

Peu à peu l'espèce d'énergie qu'Arsène avait trouvée dans la vivacité même de sa douleur fit place à un abattement stupide, que Mme de Piennes prit pour du calme. Elle continua ses exhortations; mais Arsène, immobile, n'écoutait pas toutes les belles et bonnes raisons qu'on lui donnait pour préférer l'amour divin à l'amour terrestre, ses yeux étaient secs, ses dents serrées convulsivement. Pendant que sa protectrice lui parlait du ciel et de l'avenir, elle songeait au présent. L'arrivée subite de Max avait réveillé en un instant chez elle de folles illusions, mais le regard de Mme de Piennes les avait dissipées encore plus vite. Après un rêve heureux d'une minute, Arsène ne retrouvait plus que la triste réalité, devenue cent fois plus horrible, pour avoir été un moment oubliée. Votre médecin vous dira, madame, que les naufragés, surpris par le sommeil au milieu des angoisses de la faim, rêvent qu'ils sont à table et font bonne chère. Ils se réveillent encore plus affamés, et voudraient n'avoir pas dormi. Arsène souffrait une torture comparable à celle de ces naufragés. Autrefois elle avait aimé Max, comme elle pouvait aimer. C'était avec lui qu'elle aurait voulu toujours aller au spectacle, c'est avec lui qu'elle s'amusait dans une partie de campagne, c'est de lui qu'elle parlait sans cesse à ses amies. Lorsque Max partit, elle avait beaucoup pleuré, mais cependant elle avait agréé les hommages d'un Russe que Max était charmé d'avoir pour successeur, parce qu'il le tenait pour galant homme, c'est-à-dire pour généreux. Tant qu'elle put mener la vie folle des femmes de son espèce, son amour pour Max ne fut qu'un souvenir agréable qui la faisait soupirer quelquefois. Elle y pensait comme on pense aux amusements de son enfance, que personne cependant ne voudrait recommencer. Mais quand Arsène n'eut plus d'amants, qu'elle se trouva délaissée, qu'elle sentit tout le poids de la misère et de la honte, alors son amour pour Max s'épura en quelque sorte, parce que c'était le seul souvenir qui ne réveillât chez elle ni regrets ni remords. Il la relevait même à ses propres yeux, et plus elle se sentait avilie, plus elle grandissait Max dans son imagination. J'ai été sa maîtresse, il m'a aimée, se disait-elle avec une sorte d'orgueil, lorsqu'elle était saisie de dégoût en réfléchissant sur sa vie de courtisane. Dans les marais de Minturnes, Marius raffermissait son courage en se disant : J'ai vaincu les Cimbres! La fille entretenue, hélas! elle ne l'était plus, n'avait pour résister à la honte et au désespoir que ce souvenir : Max m'a aimée... Il m'aime encore! Un moment, elle avait pu le penser, mais maintenant on venait lui arracher jusqu'à ses souvenirs, seul bien qui lui restât au monde.

Pendant qu'Arsène s'abandonnait à ses tristes réflexions, Mme de Piennes lui démontrait avec chaleur la nécessité de renoncer pour toujours à ce qu'elle appelait ses égarements criminels. Une forte conviction rend presque insensible, et comme un chirurgien applique le fer et le feu sur une plaie sans écouter les cris du patient, Mme de Piennes poursuivait sa tâche avec une impitoyable fermeté. Elle disait que cette époque de bonheur où la pauvre Arsène se réfugiait comme pour s'échapper à elle-même était un temps de crime et de honte qu'elle expiait juste-

ment aujourd'hui. Ces illusions, il fallait les détester et les bannir de son cœur; l'homme qu'elle regardait comme son protecteur et presque comme un génie tutélaire, il ne devait plus être à ses yeux qu'un complice pernicieux, un séducteur qu'elle devait fuir à jamais.

Ce mot de séducteur, dont Mme de Piennes ne pouvait pas sentir le ridicule, fit presque sourire Arsène au milieu de ses larmes, mais sa digne protectrice ne s'en aperçut pas. Elle continua imperturbablement son exhortation, et la termina par une péroraison qui redoubla les sanglots de la pauvre fille, c'était : Vous ne le verrez plus.

Le médecin qui arriva et la prostration complète de la malade rappelèrent à Mme de Piennes qu'elle en avait assez fait. Elle pressa la main d'Arsène, et lui dit en la quittant : Du courage, ma fille, et Dieu ne vous abandonnera pas.

Elle venait d'accomplir un devoir, il lui en restait un second encore plus difficile. Un autre coupable l'attendait, dont elle devait ouvrir l'âme au repentir; et malgré la confiance qu'elle puisait dans son zèle pieux, malgré l'empire qu'elle exerçait sur Max, et dont elle avait déjà des preuves, enfin, malgré la bonne opinion qu'elle conservait au fond du cœur à l'égard de ce libertin, elle éprouvait une étrange anxiété en pensant au combat qu'elle allait engager. Avant de commencer cette terrible lutte, elle voulut reprendre des forces, et entrant dans une église, elle demanda à Dieu de nouvelles inspirations pour défendre sa cause.

Lorsqu'elle rentra chez elle, on lui dit que M. de Salligny était au salon, et l'attendait depuis assez longtemps. Elle le trouva pâle, agité, rempli d'inquiétude. Ils s'assirent. Max n'osait ouvrir la bouche, et Mme de Piennes, émue elle-même sans en savoir positivement la cause, demeura quelque temps sans parler et ne le regardant qu'à la dérobée. Enfin elle commença :

— Max, dit-elle, je ne vous ferai pas de reproches....

Il leva la tête assez fièrement. Leurs regards se rencontrèrent, et il baissa les yeux aussitôt.

— Votre bon cœur, poursuivit-elle, vous en dit plus en ce moment que je ne pourrais le faire. C'est une leçon que la Providence a voulu vous donner; j'en ai l'espoir, la conviction... elle ne sera pas perdue.

— Madame, interrompit Max, je sais à peine ce qui s'est passé. Cette malheureuse fille s'est jetée par la fenêtre, voilà ce qu'on m'a dit, mais je n'ai pas la vanité..... je veux dire la douleur de croire que.... les relations que nous avons eues autrefois aient pu déterminer cet acte de folie.

— Dites plutôt, Max, que, lorsque vous faisiez le mal, vous n'en aviez pas prévu les conséquences. Quand vous avez jeté cette jeune fille dans le désordre, vous ne pensiez pas qu'un jour elle attenterait à sa vie.

— Madame, s'écria Max avec quelque véhémence, permettez-moi de vous dire que je n'ai nullement séduit Arsène Guillot. Quand je l'ai connue, elle était toute séduite. Elle a été ma maîtresse, je ne le nie point. Je l'avouerai même, je l'ai aimée.... comme on peut aimer une personne de cette classe.... Je crois qu'elle a eu pour moi un peu plus d'attachement que pour un autre.... Mais depuis longtemps toutes relations avaient cessé entre nous, et sans qu'elle en eût témoigné beaucoup de regret. La dernière fois que j'ai reçu de ses nouvelles, je lui ai fait tenir de l'argent; mais elle n'a pas d'ordre.... Elle a eu honte de m'en demander encore, car elle a son orgueil à elle... La misère l'a poussée à cette terrible résolu-

tion... J'en suis désolé... Mais je vous le répète, madame, dans tout cela, je n'ai aucun reproche à me faire.

Mme de Piennes chiffonna quelque ouvrage sur sa table, puis elle reprit :

— Sans doute, dans les idées *du monde,* vous n'êtes pas coupable, vous n'avez pas encouru de responsabilité ; mais il y a une autre morale que celle du monde, Max, et c'est par ses règles que j'aimerais à vous voir vous guider... Maintenant peut-être vous n'êtes pas en état de m'entendre... Laissons cela. Aujourd'hui, ce que j'ai à vous demander, c'est une promesse que vous ne me refuserez pas, j'en suis sûre. Cette malheureuse fille est touchée de repentir. Elle a écouté avec respect les conseils d'un vénérable ecclésiastique qui l'a bien voulu voir. Nous avons tout lieu d'espérer d'elle. — Vous, vous ne devez plus la voir, car son cœur hésite encore entre le bien et le mal, et malheureusement vous n'avez ni la volonté, ni peut-être le pouvoir de lui être utile. En la revoyant, vous pourriez lui faire beaucoup de mal..... C'est pourquoi je vous demande votre parole de ne plus aller chez elle.

Max fit un mouvement de surprise.

— Vous ne me refuserez pas, Max ; si votre tante vivait, elle vous ferait cette prière. Imaginez que c'est elle qui vous parle.

— Bon Dieu ! madame, que me demandez-vous ! Quel mal voulez-vous que je fasse à cette pauvre fille? N'est-ce pas au contraire une obligation pour moi, qui.... l'ai vue au temps de ses folies, de ne pas l'abandonner maintenant qu'elle est malade, et bien dangereusement malade, si ce que l'on me dit est vrai?

— Voilà sans doute de la morale du monde, mais ce n'est pas la mienne. Plus cette maladie est grave, plus il importe que vous ne la voyiez plus.

— Mais, madame, veuillez songer que, dans l'état où elle est, il serait impossible, même à la pruderie la plus facile à s'alarmer... Tenez, madame, si j'avais un chien malade, et si je savais qu'en me voyant il éprouvât quelque plaisir, je croirais faire une mauvaise action en le laissant crever seul. Il ne se peut pas que vous pensiez autrement, vous qui êtes si bonne et si charitable. Songez-y, madame, de ma part, il y aurait vraiment de la cruauté....

— Tout à l'heure je vous demandais de me faire cette promesse au nom de votre bonne tante,... au nom de l'amitié que vous avez pour moi,.... maintenant, c'est au nom de cette malheureuse fille elle-même, que je vous le demande. Si vous l'aimez réellement....

— Ah ! madame, je vous en supplie, ne rapprochez pas ainsi des choses qui ne se peuvent comparer. Croyez-moi bien, madame, je souffre extrêmement à vous résister en quoi que ce soit, mais en vérité je m'y crois obligé d'honneur.... Ce mot vous déplaît? Oubliez-le. Seulement, madame, à mon tour, laissez-moi vous conjurer par pitié pour cette infortunée.... et aussi un peu par pitié pour moi.... Si j'ai eu des torts.... si j'ai contribué à la retenir dans le désordre.... je dois maintenant prendre soin d'elle. Il serait affreux de l'abandonner. Je ne me le pardonnerais pas. Non, je ne puis l'abandonner. Vous n'exigerez pas cela, madame....

— D'autres soins ne lui manqueront pas. Mais, répondez-moi, Max : vous l'aimez?

— Je l'aime.... je l'aime.... Non.... je ne l'aime pas. C'est un mot qui ne peut convenir ici... L'aimer! hélas, non ! J'ai cherché auprès d'elle une distraction à un sentiment plus sérieux qu'il fallait combattre.... Cela vous semble ridicule, incompréhensible?.... La pureté de votre âme ne peut admettre que l'on cherche un pa-

reil remède.... Eh bien ! ce n'est pas la plus mauvaise action de ma vie. Si nous autres hommes, nous n'avions pas quelquefois la ressource de détourner nos passions.... peut-être maintenant.... peut-être serait-ce moi qui me serais jeté par la fenêtre.... Mais, je ne sais ce que je dis, et vous ne pouvez m'entendre.... je me comprends à peine moi-même.

— Je vous demandais si vous l'aimiez, reprit Mme de Piennes les yeux baissés et avec quelque hésitation, parce que si vous aviez de... de l'amitié pour elle, vous auriez sans doute le courage de lui faire un peu de mal pour lui faire ensuite un grand bien. Assurément, le chagrin de ne pas vous voir lui sera pénible à supporter; mais il serait bien plus grave de la détourner aujourd'hui de la voie dans laquelle elle est presque miraculeusement entrée. Il importe à son *salut*, Max, qu'elle oublie tout à fait un temps que votre présence lui rappellerait avec trop de vivacité.

Max secoua la tête sans répondre. Il n'était pas croyant, et ce mot de *salut*, qui avait tant de pouvoir sur Mme de Piennes, ne parlait point aussi fortement à son âme. Mais sur ce point il n'y avait pas à contester avec elle. Il évitait toujours avec soin de lui montrer ses doutes, et cette fois encore il garda le silence; cependant il était facile de voir qu'il n'était pas convaincu.

— Je vous parlerai le langage du monde, poursuivit Mme de Piennes, si malheureusement c'est le seul que vous puissiez comprendre. Nous discutons en effet sur un calcul d'arithmétique. Elle n'a rien à gagner à vous voir, beaucoup à perdre. Maintenant, choisissez.

— Madame, dit Max d'une voix émue, vous ne doutez plus, j'espère, qu'il puisse y avoir d'autre sentiment de ma part à l'égard d'Arsène qu'un intérêt... bien naturel. Quel danger y aurait-il? Aucun. Doutez-vous de moi? Penseriez-vous que je veuille nuire aux bons conseils que vous lui donnez? Eh! mon Dieu! moi qui déteste les spectacles tristes, qui les fuis avec une espèce d'horreur, croyez-vous que je recherche la vue d'une mourante avec des intentions coupables? Je vous le répète, madame, c'est pour moi une idée de devoir, c'est une expiation, un châtiment si vous voulez, que je viens chercher auprès d'elle...

A ce mot, Mme de Piennes releva la tête et le regarda fixement d'un air exalté qui donnait à tous ses traits une expression sublime.

— Une expiation, dites-vous, un châtiment?... Eh bien! oui! A votre insu, Max, vous obéissez peut-être à un *avertissement d'en haut*, et vous avez raison de me résister... Oui, j'y consens. Voyez cette fille, et qu'elle devienne l'instrument de votre salut comme vous avez failli être celui de sa perte.

Probablement Max ne comprenait pas aussi bien que vous, madame, ce que c'est qu'un *avertissement d'en haut*. Ce changement de résolution si subit l'étonnait, il ne savait à quoi l'attribuer, il ne savait s'il devait remercier Mme de Piennes d'avoir cédé à la fin; mais en ce moment sa grande préoccupation était pour deviner si son obstination avait lassé ou bien convaincu la personne à laquelle il craignait par-dessus tout de déplaire.

— Seulement, Max, poursuivit Mme de Piennes, j'ai à vous demander, ou plutôt j'exige de vous...

Elle s'arrêta un instant, et Max fit un signe de tête indiquant qu'il se soumettait à tout.

— J'exige, reprit-elle, que vous ne la voyiez qu'avec moi.

Il fit un geste d'étonnement, mais il se hâta d'ajouter qu'il obéirait.

— Je ne me fie pas absolument à vous, continua-t-elle en souriant. Je crains

encore que vous ne gâtiez mon ouvrage, et je veux réussir. Surveillé par moi, vous deviendrez au contraire un aide utile, et, j'en ai l'espoir, votre soumission sera récompensée.

Elle lui tendit la main en disant ces mots. Il fut convenu que Max irait le lendemain voir Arsène Guillot, et que Mme de Piennes le précéderait pour la préparer à cette visite.

Vous comprenez son projet. D'abord elle avait pensé qu'elle trouverait Max plein de repentir, et qu'elle tirerait facilement de l'exemple d'Arsène le texte d'un sermon éloquent contre les mauvaises passions; mais contre son attente il rejetait toute responsabilité. Il fallait changer d'exorde, et dans un moment décisif retourner une harangue étudiée, c'est une entreprise presque aussi périlleuse que de prendre un nouvel ordre de bataille au milieu d'une attaque imprévue. Mme de Piennes n'avait pu improviser une manœuvre. Au lieu de sermonner Max, elle avait discuté avec lui une question de convenance. Tout à coup une idée nouvelle s'était présentée à son esprit. Les remords de sa complice le toucheront, avait-elle pensé. La fin chrétienne d'une femme qu'il a aimée (et malheureusement elle ne pouvait douter qu'elle ne fût proche) portera sans doute un coup décisif. C'est sur un tel espoir qu'elle s'était subitement déterminée à permettre que Max revît Arsène. Elle y gagnait encore d'ajourner l'exhortation qu'elle avait projetée; car, je crois vous l'avoir déjà dit, malgré son vif désir de sauver un homme dont elle déplorait les égarements, l'idée d'engager avec lui une discussion aussi sérieuse l'effrayait involontairement.

Elle avait beau compter sur la bonté de sa cause, elle doutait encore du succès, et ne pas réussir c'était désespérer du salut de Max, c'était se condamner à changer de sentiment à son égard. Le diable, peut-être, pour éviter qu'elle se mît en garde contre la vive affection qu'elle portait à un ami d'enfance, le diable avait pris soin de justifier cette affection par une espérance chrétienne. Toutes armes sont bonnes au tentateur, et telles pratiques lui sont familières; voilà pourquoi le Portugais dit fort élégamment : *De boâs intençôes esta o inferno cheio.* L'enfer est pavé de bonnes intentions. Vous dites en français qu'il est pavé de langues de femmes, et cela revient au même, car les femmes, à mon sens, veulent toujours le bien.

Vous me rappelez à mon récit. Le lendemain donc, Mme de Piennes alla chez sa protégée, qu'elle trouva bien faible, bien abattue, mais pourtant plus calme et plus résignée qu'elle ne l'espérait. Elle reparla de M. de Salligny, mais avec plus de ménagements que la veille. Arsène, à la vérité, devait absolument renoncer à lui, et n'y penser que pour déplorer leur commun aveuglement. Elle devait encore, et c'était une partie de sa pénitence, elle devait montrer son repentir à Max lui-même, lui donner un exemple en changeant de vie, et lui assurer pour l'avenir la paix de conscience dont elle jouissait elle-même. A ces exhortations toutes chrétiennes, Mme de Piennes ne négligea pas de joindre quelques arguments mondains : celui-ci, par exemple, qu'Arsène, aimant véritablement M. de Salligny, devait désirer son bien avant tout, et que, par son changement de conduite, elle mériterait l'estime d'un homme qui n'avait pu encore la lui accorder réellement.

Tout ce qu'il y avait de sévère et de triste dans ce discours s'effaça soudain, lorsqu'en terminant, Mme de Piennes lui annonça qu'elle reverrait Max, et qu'il allait venir. A la vive rougeur qui anima subitement ses joues, depuis longtemps pâlies par la souffrance, à l'éclat extraordinaire dont brillèrent ses yeux, Mme de Piennes faillit à se repentir d'avoir consenti à cette entrevue ; mais il n'était plus

temps de changer de résolution. Elle employa quelques minutes qui lui restaient avant l'arrivée de Max, en exhortations pieuses et énergiques, mais elles étaient écoutées avec une distraction notable, car Arsène ne semblait préoccupée que d'arranger ses cheveux et d'ajuster le ruban chiffonné de son bonnet.

Enfin M. de Salligny parut, contractant tous ses traits pour leur donner un air de gaieté et d'assurance. Il lui demanda comment elle se portait, d'un ton de voix qu'il essaya de rendre naturel, mais qu'aucun rhume ne saurait donner. De son côté, Arsène n'était pas plus à son aise ; elle balbutiait, elle ne pouvait trouver une phrase, mais elle prit la main de Mme de Piennes et la porta à ses lèvres comme pour la remercier. Ce qui se dit pendant un quart d'heure fut ce qui se dit partout entre gens embarrassés. Mme de Piennes seule conservait son calme ordinaire, ou plutôt, mieux préparée, elle se maîtrisait mieux. Souvent elle répondait pour Arsène, et celle-ci trouvait que son interprète rendait assez mal ses pensées. La conversation languissant, Mme de Piennes remarqua que la malade toussait beaucoup, lui rappela que le médecin lui défendait de parler, et, s'adressant à Max, lui dit qu'il ferait mieux de faire une petite lecture que de fatiguer Arsène par des questions. Aussitôt Max prit un livre avec empressement, et s'approcha de la fenêtre, car la chambre était un peu obscure. Il lut sans trop comprendre. Arsène ne comprenait pas davantage sans doute, mais elle avait l'air d'écouter avec un vif intérêt. Mme de Piennes travaillait à quelque ouvrage qu'elle avait apporté, la garde se pinçait pour ne pas dormir. Les yeux de Mme de Piennes allaient sans cesse du lit à la fenêtre, jamais Argus ne fit si bonne garde avec les cent yeux qu'il avait. Au bout de quelques minutes, elle se pencha vers l'oreille d'Arsène : — Comme il lit bien ! lui dit-elle tout bas.

Arsène lui jeta un regard qui contrastait étrangement avec le sourire de sa bouche : Oh ! oui, répondit-elle. Puis elle baissa les yeux, et de minute en minute une grosse larme paraissait au bord de ses cils et glissait sur ses joues sans qu'elle s'en aperçût. Max ne tourna pas la tête une seule fois. Après quelques pages, Mme de Piennes dit à Arsène : — Nous allons vous laisser reposer, mon enfant. Je crains que nous ne vous ayons un peu fatiguée. Nous reviendrons bientôt vous voir. Elle se leva, et Max se leva comme son ombre. Arsène lui dit adieu sans presque le regarder.

— Je suis contente de vous, Max, dit Mme de Piennes qu'il avait accompagnée jusqu'à sa porte, et d'elle encore plus. Cette pauvre fille est remplie de résignation. Elle vous donne un exemple.

— Souffrir et se taire, madame, est-ce donc si difficile à apprendre ?

— Ce qu'il faut apprendre surtout, c'est à fermer son cœur aux mauvaises pensées.

Max la salua et s'éloigna rapidement.

Lorsque Mme de Piennes revit Arsène le lendemain, elle la trouva contemplant un bouquet de fleurs rares placé sur une petite table auprès de son lit.

— C'est M. de Salligny qui me les a envoyées, dit-elle. On est venu de sa part demander comment j'étais. Lui, n'est pas monté.

— Ces fleurs sont fort belles, dit Mme de Piennes un peu sèchement.

— J'aimais beaucoup les fleurs autrefois, dit la malade en soupirant, et il me gâtait... M. de Salligny me gâtait en me donnant toutes les plus jolies qu'il pouvait trouver... Mais cela ne me vaut plus rien à présent... Cela sent trop fort... Vous

devriez prendre ce bouquet, madame; il ne se fâchera pas si je vous le donne.

— Non, ma chère ; ces fleurs vous font plaisir à regarder, reprit Mme de Piennes d'un ton plus doux, car elle avait été très-émue de l'accent profondément triste de la pauvre Arsène. Je prendrai celles qui ont de l'odeur, gardez les camélias.

— Non. Je déteste les camélias... Ils me rappellent la seule querelle que nous ayons eue... quand j'étais avec lui.

— Ne pensez plus à ces folies, ma chère enfant.

— Un jour, poursuivit Arsène en regardant fixement Mme de Piennes, un jour je trouvai dans sa chambre un beau camélia rose dans un verre d'eau. Je voulus le prendre, il ne voulut pas, il m'empêcha même de le toucher. J'insistai, je lui dis des sottises. Il le prit, le serra dans une armoire, et mit la clef dans sa poche. Moi, je fis le diable, et je lui cassai même un vase de porcelaine qu'il aimait beaucoup. Rien n'y fit. Je vis bien qu'il le tenait d'une femme comme il faut. Je n'ai jamais su d'où lui venait ce camélia.

En parlant ainsi, Arsène attachait un regard fixe et presque méchant sur Mme de Piennes, qui baissa les yeux involontairement. Il y eut un assez long silence que troublait seule la respiration oppressée de la malade. Mme de Piennes venait de se rappeler confusément certaine histoire de camélia. Un jour, qu'elle dînait chez Mme Aubrée, Max lui avait dit que sa tante venait de lui souhaiter sa fête, et lui avait demandé de lui donner un bouquet aussi. Elle avait détaché, en riant, un camélia de ses cheveux, et le lui avait donné. Mais comment un fait aussi insignifiant était-il demeuré dans sa mémoire? Mme de Piennes ne pouvait se l'expliquer. Elle en était presque effrayée. L'espèce de confusion qu'elle éprouvait vis-à-vis d'elle-même était à peine dissipée lorsque Max entra, et elle se sentit rougir.

— Merci de vos fleurs, dit Arsène; mais elles me font mal... Elles ne seront pas perdues; je les ai données à madame. Ne me faites pas parler, on me le défend. Voulez-vous me lire quelque chose?

Max s'assit et lut. Cette fois personne n'écouta, je pense : chacun, y compris le lecteur, suivait le fil de ses propres pensées.

Quand Mme de Piennes se leva pour sortir, elle allait laisser le bouquet sur la table, mais Arsène l'avertit de son oubli. Elle emporta donc le bouquet, mécontente d'avoir montré peut-être quelque affectation à ne pas accepter tout d'abord cette bagatelle. — Quel mal peut-il y avoir à cela? pensait-elle. Mais il y avait déjà du mal à se faire cette simple question.

Sans en être prié, Max la suivit chez elle. Ils s'assirent, et, détournant les yeux l'un et l'autre, ils demeurèrent en silence assez longtemps pour en être embarrassés.

— Cette pauvre fille, dit enfin Mme de Piennes, m'afflige profondément. Il n'y a plus d'espoir, à ce qu'il paraît.

— Vous avez vu le médecin, demanda Max; que dit-il?

Mme de Piennes secoua la tête : — Elle n'a plus que bien peu de jours à passer dans ce monde. Ce matin, on l'a administrée.

— Sa figure faisait mal à voir, dit Max en s'avançant dans l'embrasure d'une fenêtre, probablement pour cacher son émotion.

— Sans doute il est cruel de mourir à son âge, reprit gravement Mme de Piennes; mais, si elle eût vécu davantage, qui sait si ce n'eût point été un malheur pour elle?... En la sauvant d'une mort désespérée, la Providence a voulu lui donner

le temps de se repentir... C'est une grande grâce dont elle-même sent tout le prix à présent. L'abbé Dubignon est fort content d'elle. Il ne faut pas tant la plaindre, Max!

— Je ne sais s'il faut plaindre ceux qui meurent jeunes, répondit-il un peu brusquement... moi, j'aimerais à mourir jeune; mais ce qui m'afflige surtout, c'est de la voir souffrir ainsi.

— La souffrance du corps est souvent utile à l'âme...

Max, sans répondre, alla se placer à l'extrémité de l'appartement, dans un angle obscur à demi caché par d'épais rideaux. Mme de Piennes travaillait ou feignait de travailler, les yeux fixés sur une tapisserie, mais il lui semblait sentir le regard de Max comme quelque chose qui pesait sur elle. Ce regard qu'elle fuyait, elle croyait le sentir errer sur ses mains, sur ses épaules, sur son front. Il lui sembla qu'il s'arrêtait sur son pied, et elle se hâta de le cacher sous sa robe. — Il y a peut-être quelque chose de vrai dans ce qu'on dit du fluide magnétique, madame.

— Vous connaissez M. l'amiral de Rigny, madame? demanda Max tout à coup.

— Oui, un peu.

— J'aurai peut-être un service à vous demander auprès de lui... une lettre de recommandation...

— Pour qui donc?

— Depuis quelques jours, madame, j'ai fait des projets, continua-t-il avec une gaieté affectée. Je travaille à me convertir, et je voudrais faire quelque acte de bon chrétien; mais, embarrassé, comment m'y prendre?...

Mme de Piennes lui lança un regard un peu sévère.

— Voici à quoi je me suis arrêté, poursuivit-il. Je suis bien fâché de ne pas connaître l'école de peloton, mais cela peut s'apprendre. En attendant, je sais manier un fusil pas trop mal..., et ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, je me sens une envie extraordinaire d'aller en Grèce et de tâcher d'y tuer quelque Turc, pour la plus grande gloire de la croix.

— En Grèce! s'écria Mme de Piennes, laissant tomber son peloton.

— En Grèce. Ici, je ne fais rien; je m'ennuie; je ne suis bon à rien, je ne puis rien faire d'utile; il n'y a personne au monde à qui je sois bon à quelque chose. Pourquoi n'irais-je pas moissonner des lauriers ou me faire casser la tête pour une bonne cause? D'ailleurs, pour moi, je ne vois guère d'autre moyen d'aller à la gloire ou au temple de mémoire, à quoi je tiens fort. Figurez-vous, madame, quel honneur pour moi quand on lira dans le journal : « On nous écrit de Tripolitza » que M. Max de Salligny, jeune philhellène de la plus haute espérance, » on peut bien dire cela dans un journal, « de la plus haute espérance, vient de périr vic- » time de son enthousiasme pour la sainte cause de la religion et de la liberté. » Le farouche Kourschid-Pacha a poussé l'oubli des convenances jusqu'à lui faire » trancher la tête... » C'est justement ce que j'ai de plus mauvais, à ce que tout le monde dit, n'est-ce pas, madame?

Et il riait d'un rire forcé.

— Parlez-vous sérieusement, Max? Vous iriez en Grèce?

— Très-sérieusement, madame; seulement, je tâcherai que mon article nécrologique ne paraisse que le plus tard possible.

— Qu'iriez-vous faire en Grèce? Ce ne sont pas des soldats qui manquent aux Grecs... Vous feriez un excellent soldat, j'en suis sûre; mais...

— Un superbe grenadier de cinq pieds six pouces! s'écria-t-il en se levant en pieds; les Grecs seraient bien dégoûtés s'ils ne voulaient pas d'une recrue comme

celle-là. Sans plaisanterie, madame, ajouta-t-il en se laissant retomber dans un fauteuil, c'est, je crois, ce que j'ai de mieux à faire. Je ne puis rester à Paris (il prononça ces mots avec une certaine violence) ; j'y suis malheureux, j'y ferais cent sottises... Je n'ai pas la force de résister... Mais nous en reparlerons ; je ne pars pas tout de suite... mais je partirai... Oh ! oui, il le faut ; j'en ai fait mon grand serment. — Savez-vous que depuis deux jours j'apprends le grec ? Ζωή μου σὰς ἀγαπῶ. C'est une fort belle langue, n'est-ce pas ?

Mme de Piennes avait lu lord Byron et se rappela cette phrase grecque, refrain d'une de ses pièces fugitives. La traduction, comme vous savez, se trouve en note ; c'est : « Ma vie, je vous aime. » — Ce sont façons de parler obligeantes de ces pays-là. Mme de Piennes maudissait sa trop bonne mémoire ; elle se garda bien de demander ce que signifiait ce grec-là, et craignait seulement que sa physionomie ne montrât qu'elle avait compris. Max s'était approché du piano, et ses doigts, tombant sur le clavier comme par hasard, formèrent quelques accords mélancoliques. Tout à coup il prit son chapeau, et, se tournant vers Mme de Piennes, il lui demanda si elle comptait aller ce soir chez Mme Darsenay ?

— Je pense que oui, répondit-elle en hésitant un peu. Il lui serra la main, et sortit aussitôt, la laissant en proie à une agitation qu'elle n'avait encore jamais éprouvée.

Toutes ses idées étaient confuses et se succédaient avec tant de rapidité, qu'elle n'avait pas le temps de s'arrêter à une seule. C'était comme cette suite d'images qui paraissent et disparaissent à la portière d'une voiture entraînée sur un chemin de fer. Mais, de même qu'au milieu de la course la plus impétueuse, l'œil qui n'aperçoit point les détails parvient cependant à saisir le caractère général des sites que l'on traverse, de même au milieu de ce chaos de pensées qui l'assiégeaient, Mme de Piennes éprouvait une impression d'effroi et se sentait comme entraînée sur une pente rapide au milieu de précipices affreux. Que Max l'aimât, elle n'en pouvait douter. Cet amour, — elle disait : cette affection, — datait de loin ; mais jusqu'alors elle ne s'en était pas alarmée. Entre une dévote comme elle et un libertin comme Max s'élevait une barrière insurmontable qui la rassurait autrefois. Bien qu'elle ne fût pas insensible au plaisir ou à la vanité d'inspirer un sentiment sérieux à un homme aussi léger que l'était Max dans son opinion, elle n'avait jamais pensé que cette affection pût devenir un jour dangereuse pour son repos. Maintenant que le mauvais sujet s'était amendé, elle commençait à le craindre. Sa conversion, qu'elle s'attribuait, allait donc devenir, pour elle et pour lui, une cause de chagrins et de tourments. Par moments, elle essayait de se persuader que les dangers qu'elle prévoyait vaguement n'avaient aucun fondement réel. Ce voyage brusquement résolu, le changement qu'elle avait remarqué dans les manières de M. de Salligny, pouvaient s'expliquer à la rigueur par l'amour qu'il avait conservé pour Arsène Guillot ; mais, chose étrange ! cette pensée lui était plus insupportable que les autres, et c'était presque un soulagement pour elle que de s'en démontrer l'invraisemblance.

Mme de Piennes passa toute la soirée à se créer ainsi des fantômes, à les détruire, à les reformer. Elle ne voulut pas aller chez Mme Darsenay, et, pour être plus sûre d'elle-même, elle permit à son cocher de sortir et voulut se coucher de bonne heure ; mais aussitôt qu'elle eut pris cette magnanime résolution, et qu'il n'y eut plus moyen de s'en dédire, elle se représenta que c'était une faiblesse indigne d'elle et s'en repentit. Elle craignit surtout que Max n'en soupçonnât la cause, et

comme elle ne pouvait se déguiser à ses propres yeux son véritable motif pour ne pas sortir, elle en vint à se regarder déjà comme coupable, car cette seule préoccupation à l'égard de M. de Salligny lui semblait un crime. Elle pria longtemps, mais elle ne s'en trouva pas soulagée. Je ne sais à quelle heure elle parvint à s'endormir; ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'elle se réveilla, ses idées étaient aussi confuses que la veille, et qu'elle était tout aussi éloignée de prendre une résolution.

Pendant qu'elle déjeunait, car on déjeune toujours, madame, surtout quand on a mal dîné, elle lut dans un journal que je ne sais quel pacha venait de saccager une ville de la Roumélie. Femmes et enfants avaient été massacrés; quelques philhellènes avaient péri les armes à la main ou avaient été lentement immolés dans d'horribles tortures. Cet article de journal était peu propre à faire goûter à Mme de Piennes le voyage de Grèce auquel Max se préparait. Elle méditait tristement sur sa lecture, lorsqu'on lui apporta un billet de celui-ci. Le soir précédent, il s'était fort ennuyé chez Mme Darsenay, et, inquiet de n'y avoir pas trouvé Mme de Piennes, il lui écrivait pour avoir de ses nouvelles, et lui demander l'heure à laquelle il devait aller chez Arsène Guillot. Mme de Piennes n'eut pas le courage d'écrire, et fit répondre qu'elle irait à l'heure accoutumée. Puis l'idée lui vint d'y aller sur-le-champ, afin de n'y pas rencontrer Max ; mais, par réflexion, elle trouva que c'était un mensonge puéril et honteux, pire que sa faiblesse de la veille. Elle s'arma donc de courage, fit sa prière avec ferveur, et, lorsqu'il fut temps, elle sortit et monta d'un pas ferme à la chambre d'Arsène.

Elle trouva la pauvre fille dans un état à faire pitié. Il était évident que sa dernière heure était proche, et depuis la veille le mal avait fait d'horribles progrès. Sa respiration n'était plus qu'un râlement douloureux, et l'on dit à Mme de Piennes que plusieurs fois dans la matinée elle avait eu le délire, et que le médecin ne pensait pas qu'elle pût aller jusqu'au lendemain. Arsène cependant reconnut sa protectrice et la remercia d'être venue la voir.

— Vous ne vous fatiguerez plus à monter mon escalier, lui dit-elle d'une voix éteinte.

Chaque parole semblait lui coûter un effort pénible et user ce qui lui restait de forces. Il fallait se pencher sur son lit pour l'entendre. Mme de Piennes avait pris sa main, et elle était déjà froide et comme inanimée.

Max arriva bientôt et s'approcha silencieusement du lit de la mourante. Elle lui fit un léger signe de tête, et remarquant qu'il avait à la main un livre dans un étui :
— Vous ne lirez pas aujourd'hui, murmura-t-elle faiblement. Mme de Piennes jeta les yeux sur ce livre prétendu; c'était une carte de la Grèce reliée, qu'il avait achetée en passant.

L'abbé Dubignon, qui depuis le matin était auprès d'Arsène, observant avec quelle rapidité les forces de la malade s'épuisaient, voulut mettre à profit, pour son salut, le peu de moments qui lui restaient encore. Il écarta Max et Mme de Piennes, et, courbé sur ce lit de douleur, il adressa à la pauvre fille les graves et consolantes paroles que la religion réserve pour de pareils moments. Dans un coin de la chambre, Mme de Piennes priait à genoux, et Max, debout près de la fenêtre, semblait transformé en statue.

— Vous pardonnez à tous ceux qui vous ont offensée, ma fille, dit le prêtre d'une voix émue.

— Oui!... qu'ils soient heureux! répondit la mourante en faisant un effort pour se faire entendre.

— Fiez-vous donc à la miséricorde de Dieu, ma fille! reprit l'abbé. Le repentir ouvre les portes du ciel.

Pendant quelques minutes encore, l'abbé continua ses exhortations, puis il cessa de parler, incertain s'il n'avait plus qu'un cadavre devant lui. Mme de Piennes se releva doucement, et chacun demeura quelque temps immobile, regardant avec anxiété le visage livide d'Arsène. Ses yeux étaient fermés. Chacun retenait sa respiration comme pour ne pas troubler le terrible sommeil qui peut-être avait commencé pour elle, et l'on entendait distinctement dans la chambre le faible tintement d'une montre placée sur la table de nuit.

—Elle est passée, la pauvre demoiselle! dit enfin la garde après avoir approché sa tabatière des lèvres d'Arsène; vous le voyez, le verre n'est pas terni. Elle est morte!

— Pauvre enfant! s'écria Max sortant de la stupeur où il semblait plongé. Quel bonheur a-t-elle eu dans ce monde!

Tout à coup et comme ranimée à sa voix, Arsène ouvrit les yeux. — J'ai aimé! murmura-t-elle d'une voix sourde. Elle remuait les doigts et semblait vouloir tendre les mains, Max et Mme de Piennes s'étaient approchés et prirent chacun une de ses mains. — J'ai aimé, répéta-t-elle avec un triste sourire. Ce furent ses dernières paroles. Max et Mme de Piennes tinrent longtemps ses mains glacées sans oser lever les yeux...

Eh bien! madame, vous me dites que mon histoire est finie, et vous ne voulez pas en entendre davantage. J'aurais cru que vous seriez curieuse de savoir si M. de Salligny fit ou non le voyage de Grèce, si.... mais il est tard, vous en avez assez. A la bonne heure! Au moins gardez-vous des jugements téméraires. Je proteste que je n'ai rien dit qui pût vous y autoriser. Surtout ne doutez pas que mon histoire ne soit vraie. Vous en douteriez? Allez au Père-Lachaise : à vingt pas à gauche du tombeau du général Foy, vous trouverez une pierre de liais fort simple, entourée de fleurs toujours bien entretenues. Sur la pierre, vous pourrez lire le nom de mon héroïne gravé en gros caractères : ARSÈNE GUILLOT, et, en vous penchant sur cette tombe, vous remarquerez, si la pluie n'y a déjà mis ordre, une ligne tracée au crayon, d'une écriture très-fine :

— Pauvre Arsène! elle prie pour nous. —

PROSPER MÉRIMÉE.

LA

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

EN ITALIE.

I.

M. ROSMINI ET SES TRAVAUX.

En Italie, les sciences morales, dédaignées par les gouvernements, proscrites dans les académies, cultivées au hasard dans les universités, tombent d'ordinaire sous la direction d'un homme éminent, qui exerce à ses risques et périls une véritable dictature intellectuelle. Depuis 1815, tout concourt à établir ces dictatures. Les princes, en poursuivant la révolution dans les idées, ont appelé les sympathies libérales sur les penseurs; on a entravé la propagation des principes, et on a ajouté à l'importance de ceux qui en sont les représentants; la politique a voulu se séparer de la science, et c'est de la science qu'on attend toutes les améliorations politiques. Au sein des pays libres, les idées marchent seules; les partis s'en emparent, les discutent, les appliquent; on oppose théorie à théorie, système à système, et chacun peut revendiquer le droit de libre examen. La critique abaisse les hommes au profit des principes, et la science, incessamment interpellée par des partis qui se combattent, nécessairement insultée par ceux qu'elle condamne, souvent com-

promise par ceux qu'elle défend, perd en crédit tout ce qu'elle gagne en publicité. Les individus luttent avec courage, mais on sait les repousser; le public s'éclaire, mais il ne se livre à personne; les célébrités s'élèvent vite, mais elles tombent de même. Rien ne résiste à cette discussion permanente qui chaque jour remet en question la société tout entière. Qu'on s'occupe de psychologie : il y aura des socialistes qui dédaigneront les facultés de l'âme, parce qu'elles n'aboutissent pas à une réforme industrielle. Publiez un traité de métaphysique : on fera de Dieu une question de démocratie. Prenez place parmi les écrivains religieux ou les libres penseurs, vous serez également attaqué. Tout se divise dans la société actuelle, il n'y a pas de théorie qui ne puisse se réfugier dans un parti, pas de folie qui ne puisse trouver un interprète et des adhérents. La critique elle-même a perdu sa force, et il ne serait pas toujours téméraire de mesurer le mérite d'un écrivain par le nombre de ses ennemis. Autrefois le blâme d'un homme supérieur était un arrêt sérieux, aujourd'hui c'est un honneur, on accepte le défi. Il y a cinquante ans, quelques voix dominaient encore ce fracas de la presse; depuis, le bruit a doublé, et de nos jours l'influence dictatoriale de Voltaire serait impossible. Il n'en est pas de même en Italie : bien que dominée par l'influence française, la presse italienne conserve de gré ou de force les allures presque solennelles de la renaissance; les écrivains italiens croient encore à l'immortalité; plusieurs d'entre eux s'adressent à la postérité; tous sont illustres, incomparables, *chiarissimi, egregi!* Les polémiques ne manquent pas, mais une barrière infranchissable les sépare de la politique. Les réputations grandissent lentement; mais, une fois établies, elles exercent une domination qu'il est difficile d'ébranler. En France, un système s'impose avec éclat par l'enseignement officiel ou par la presse politique; en Italie, il se propage obscurément par l'autorité désintéressée de la science personnifiée dans un homme. Se présente-t-il un génie doué de ce talent calme, persévérant, réfléchi, qui sait dominer les obstacles et vaincre les difficultés, les gouvernements sont impuissants contre son ascendant personnel; en défendant la discussion, ils se sont interdit la critique; en dédaignant les idées, ils ont déconsidéré les écrivains officiels; s'ils recourent aux persécutions, ils sont sûrs de relever la victime, ils sont sûrs qu'à la longue s'établira dans le public cette superstition, je dis mal, ce culte qui vénère dans le génie comme un don mystérieux, comme une puissance occulte destinée à faire revivre les grandeurs de l'Italie.

L'économiste Gioja fut au delà des Alpes le représentant des idées sensualistes, et le juge souverain des réputations jusqu'en 1829. Gioja s'était fait connaître de bonne heure par des écrits politiques et par des satires violentes contre les chefs de la république cisalpine. Plus tard, il contint son ardeur, ou plutôt il la transporta dans les questions d'économie sociale et de philosophie. Qu'on se figure Helvétius moins l'élégance, Helvétius exaspéré par la persécution, transformé en économiste, traduisant ses démonstrations en calculs d'arithmétique, et accablant ses adversaires sous mille épigrammes mêlées de chiffres : tel était Gioja. Sans dépasser les théories de Say, il savait les relever par une érudition piquante, variée, pleine de verve et d'ironie. Comme écrivain, Gioja se montrait tour à tour sec et animé, logique et violent, aride et coloré. Géomètre par l'esprit, pamphlétaire par les passions, il enseignait à l'aide de raisonnements peut-être vulgaires, mais irrésistibles; il séduisait par l'originalité de la critique et la richesse des aperçus.

A l'autorité acceptée et reconnue de Gioja succéda celle de Romagnosi. Jurisconsulte profond, Romagnosi associait les fortes théories du droit moderne aux grandes

traditions de la jurisprudence italienne. En philosophie, il poursuivait la conciliation de Locke et de Leibnitz; en politique, il rêvait une constitution avec des corps savants pour discuter les affaires, de grands jurys de législation pour les décider, et un sénat conservateur pour garantir et protéger les institutions. Tant que dura le gouvernement napoléonien en Italie, il avait servi le pays sans faire naître, sans même deviner les occasions de succès et de fortune ; il était resté simple à côté de l'intrigue, droit au milieu de la servilité du temps. Sous la domination autrichienne, il demeura inflexible avec la conscience de son intégrité. Dépouillé de ses emplois, accusé de haute trahison avec Pellico, relâché par défaut de preuves, et presque réduit à l'indigence, Romagnosi, dans ses dernières années, s'adressa au public, en établissant dans les recueils périodiques une sorte d'enseignement national au profit de la jeunesse. La politique lui étant interdite, il parlait d'administration, de droit, de statistique ; il suivait dans les chambres d'Angleterre et de France toutes les questions administratives ; la route était détournée, mais il finissait par atteindre le but. Les écrits de Romagnosi n'étaient pas de nature à le rendre populaire; ses idées se perdaient dans un labyrinthe d'abstractions, sa parole était obscure, et cependant on l'accueillait avec respect; les moins instruits s'efforçaient de deviner l'intention politique qu'il cachait sous les formes de la science. Sa vie fut si triste, si traversée par les événements, si calme pourtant par la pensée, si pleine d'espérance et en même temps de réserve; il eut besoin de tant d'énergie contre des obstacles toujours croissants; l'époque d'un triomphe rêvé par le publiciste dès la première révolution semblait à la fin si reculée, si lointaine à celui dont les amis étaient en exil ou au Spielberg, que le dernier souhait de Romagnosi mourant au milieu de la génération nouvelle fut qu'on mît sur sa tombe le mot de saint Paul : *Cursum consummavi, fidem servavi.*

Avec Gioja et Romagnosi, le XVIII[e] siècle finit en Italie. M. Galluppi introduit à Naples, vers 1828, les doctrines de Reid, mais sans vues d'application, sans intentions politiques, et par conséquent sans influence réelle, malgré son talent et malgré les vingt volumes de sa philosophie écossaise. A l'heure qu'il est, par une destinée que beaucoup de personnes en France pourraient trouver bizarre, la suprématie de Gioja et de Romagnosi est passée à M. Antonio Rosmini-Serbati, l'un des hommes les plus influents du parti ultra-catholique italien. M. Rosmini-Serbati appartient à l'une des premières familles du Tyrol : il est grand seigneur, et cependant il a choisi de bonne heure l'état ecclésiastique. Ses premiers travaux, imprimés en 1821, sont des livres ascétiques; depuis, il a écrit dans les *Mémoires de religion,* recueil publié à Modène, et dans presque tous les journaux religieux de la Haute-Italie. Attaché au saint-siége et à tous les pouvoirs établis, il n'a pas cessé de combattre pour la cause de la monarchie et de la religion ; sa haine contre le XVIII[e] siècle éclate à chaque page de ses ouvrages ; sa vie tout entière est consacrée au culte de sa foi. Jeune encore, il refusa une haute dignité qui lui ouvrait la voie du cardinalat; plus tard, quand sa réputation avait grandi, on lui offrit la place de curé dans sa ville natale : il l'a acceptée. Dans le Tyrol, on l'a vu assister des condamnés sur l'échafaud : une bulle du pape témoigne des services qu'il a rendus à l'église ; en Piémont, il a fondé un nouvel ordre religieux, l'*ordre des pères de la charité chrétienne.* Certes ses actes de dévouement, sa carrière ecclésiastique, n'expliquent pas son influence; la philosophie italienne n'a pas renoncé au voltairianisme, encore moins aux tendances révolutionnaires. Cependant il y a des écrivains, des historiens, des poëtes, qui se sont ralliés aux doctrines de

M. Rosmini : ces doctrines sont admises ou discutées sur tous les points de l'Italie; des patriotes ont travaillé avec ardeur à la propagation du rosminianisme, tandis qu'on l'introduisait dans les écoles du Piémont et dans plusieurs séminaires italiens. Cette contradiction apparente d'un prêtre absolutiste qui domine le mouvement d'une littérature libérale ne s'explique qu'à la lecture des livres de M. Rosmini. Là l'homme disparaît complétement devant le penseur, attachons-nous donc à l'histoire de ses idées.

I.

Nous devons nous arrêter d'abord aux *Opuscules philosophiques* que M. Rosmini recueillit en un volume imprimé à Milan en 1827. Dès la première page, on y reconnaît le prêtre de la restauration : M. Rosmini croit marcher avec la grande majorité européenne vers l'unité spirituelle de l'avenir. La *Providence*, l'*éducation*, l'*art*, voilà les trois sujets qu'il aborde avec un égal enthousiasme.

M. Rosmini se demande au début s'il faut justifier la Providence par la raison, et il répond que la raison doit céder à la foi, comme le sophisme à la vérité, comme l'illusion à la réalité. La raison, dit-il, ne nous offre que des données incertaines, ses moyens se réduisent à la sensation et à l'abstraction, sa portée expire aux confins du monde matériel ; il faut donc se soumettre à la foi. D'un autre côté, douterons-nous de la raison? Non, répond M. Rosmini, les théologiens qui doutent de la raison détruisent toute certitude, et la religion elle-même se trouve enveloppée dans cette ruine universelle. Donc nous avons deux facultés, la foi et la raison, *in parte cognoscimus, in parte prophetamus.* Le rôle de la raison est de chercher à deviner Dieu dans la nature ; la sagesse des anciens se développait par la voie des énigmes ; de même la sagesse chrétienne doit grandir en s'exerçant sur l'énigme de la révélation. Ce n'est donc pas à une raison athée, ce n'est pas non plus à une foi aveugle qu'il appartient de défendre la Providence. M. Rosmini s'éloigne également de Leibnitz et de Bonald ; il croit que les sophismes sur l'origine du mal disparaissent aussitôt que la raison se borne à deviner la révélation. Sommes-nous malheureux? Dieu ne doit rien à sa créature, nous ne pouvons pas l'accuser d'injustice, et si aujourd'hui les philosophes attendent tout de lui, c'est que par illusion ils confondent sa bonté *naturelle* avec cette bonté qui a été *naturalisée* en nous par les promesses explicites de la révélation. M. Rosmini part de là pour examiner le plan de la Providence dans la distribution du bien et du mal. Au commencement du monde, l'homme, plongé dans la sensation, ne pouvait concevoir ni le bonheur de l'âme isolée du corps, ni la vertu qui se réalise par un acte de l'intelligence, abstraction faite des pratiques extérieures ; l'homme était incapable de séparer son bonheur et sa moralité du bonheur et de la moralité de sa famille, et sa famille elle-même était identifiée avec les destinées de la patrie. Il fallait que l'homme apprît à isoler sa personne de la famille et de l'état, qu'il pût distinguer la richesse du bonheur en se sentant malheureux dans la richesse; il fallait, en un mot, que l'homme apprît à dégager le bien de toutes les circonstances accessoires. C'est Dieu qui fait l'éducation du genre humain. D'abord il récompense par des biens matériels une vertu toute matérielle; il opère des prodiges; en présence des miracles, l'intelligence de l'homme commence à distinguer Dieu de la nature, et la distinction sub-

siste quand la nature agit par la force de ses propres lois sous l'action première du Créateur. Par une intervention surnaturelle, la Providence prend sous sa garde une famille, la suit visiblement dans ses destinées, et la protége encore quand elle forme une nation ; puis, au moment où les hommes sont capables de séparer les intérêts de l'état et ceux de la religion, au moment où l'intelligence perfectionnée arrive enfin à concevoir l'abstraction du bien, Dieu donne un corps à l'abstraction et le Fils de l'homme paraît pour élever à jamais les intérêts du ciel au-dessus des lois de la nature physique. Sans doute, après la rédemption, l'humanité ne cesse pas de regarder les biens matériels comme une récompense, les miracles viennent encore soutenir la foi, mais le mal est appelé à jouer un nouveau rôle dans l'histoire : désormais les souffrances aident notre capacité naturelle à maintenir la distinction profonde entre le bien-être et la moralité. C'est ainsi que le mal purifie l'intelligence.

M. Rosmini a trouvé l'unité de l'histoire dans le plan de la Providence, maintenant il cherche l'unité de l'avenir dans les principes de l'éducation chrétienne. « Aujourd'hui tout est livré au hasard, dit-il ; nos philosophes, nos savants, sont habiles dans les sciences naturelles, dans les affaires, dans l'étude des accidents extérieurs, et tandis que le monde matériel se développe, le monde spirituel est tombé dans une profonde barbarie. Pour nous réhabiliter, il faut revenir à l'esprit, à Dieu ; hors de là, tout est multiple, divisé, accidentel. » Quel sera donc le rôle de l'éducation ? D'après M. Rosmini, l'homme peut être considéré par rapport à l'humanité, à l'état, à la famille et à lui-même. De là quatre modes d'éducation proposés par les philosophes : 1° l'éducation au point de vue de l'humanité ; elle sacrifie les droits de l'état, de la famille et de l'individu à l'unité abstraite du genre humain ; 2° l'éducation nationale, établie à Sparte et à Rome et demandée par Danton en 1793 : elle sacrifie à son tour l'humanité, la famille et l'individu à l'état ; 3° l'éducation de la famille, qui aboutit à la féodalité ; 4° celle de l'individu, indiquée par Épicure et Aristippe, par Rousseau et Helvétius, en un mot par tous ceux qui favorisent la liberté et l'égalité : c'est là l'expression de l'indépendance la plus sauvage ou de l'égoïsme le plus dégradé. Le christianisme, qui embrasse la nature humaine tout entière, ne néglige aucune des quatre tendances de l'homme ; il s'adresse d'abord à l'esprit, c'est-à-dire aux qualités communes à tous les hommes : il accepte ensuite l'état et l'éducation nationale comme un perfectionnement de l'humanité ; la famille s'ajoute à l'humanité et à la nation comme un nouveau développement ; enfin l'éducation individuelle se présente dans le christianisme comme le dernier ornement de l'édifice, comme une dernière instruction que l'homme presque seul peut se donner à lui-même. D'après ces idées, M. Rosmini trace un nouveau plan d'éducation depuis les classes élémentaires jusqu'à l'enseignement supérieur : pour obtenir l'unité, il exige que l'éducation soit *exclusivement religieuse* et soumise à une sorte de conseil royal catholique.

Un poëte de Milan, M. Taverna, avait adressé à M. Rosmini quelques idylles pieuses où les patriarches de l'ancien Testament remplaçaient les bergers de Virgile et de Théocrite. Ce fut pour le philosophe italien l'occasion du dernier écrit des *Opuscules*, où il applique à l'art ses idées sur l'unité à venir. En approuvant le poëte, il lui rappelle que le Dieu des patriarches n'est que le Dieu terrible de la nature ; nous avons découvert depuis dans l'Évangile le Dieu de la grâce. Trois lois, poursuit M. Rosmini, gouvernent l'art : la *vraisemblance*, la *facilité*, le *beau*. La vraisemblance oblige la poésie à se soumettre aux croyances, et détermine la forme

extérieure de l'art. Ainsi la poésie se modifie selon les siècles. L'époque des familles donne l'idylle, la cité donne la comédie; les nations s'élèvent à l'épopée et à la tragédie; enfin, lorsque l'intelligence conçoit l'unité du genre humain, les formes poétiques du Tasse, de Corneille, de Dante, nous représentent la monarchie universelle de Dieu. S'arrêtant à l'idylle, M. Rosmini nous indique les diverses phases de la poésie pastorale. Les Grecs séparent nettement la famille et la cité, la campagne et la ville; chez eux, l'idylle et la comédie ne se confondent jamais. Chez les Romains, la famille est vaincue par l'unité de l'état. Virgile purifie l'idylle, ennoblit les champs de Théocrite, et il y transporte les consuls et les empereurs du monde romain. Le poëte latin embrasse la terre tout entière, il nous montre le genre humain touchant aux dernières limites de la nature, et prêt à prendre l'essor vers les régions d'un ciel encore inconnu. Aujourd'hui, pour être vraisemblable, pour être historique, pour résumer l'époque, la poésie doit suivre la voie tracée par Virgile et se porter comme médiatrice entre le passé et l'avenir : elle doit oublier les dieux du temps pour le Dieu de l'éternité.

La seconde loi de l'art, selon M. Rosmini, c'est la *facilité*, et par ce mot on doit entendre la spontanéité d'une inspiration qui n'a rien de factice, et qui nous entraîne par l'harmonie pleine et entière de ses propres créations. Or, cette *facilité* qui nous charme dans l'idylle antique, ce calme de l'innocence qu'elle célèbre, se présentent à nous comme un mirage, comme une vision fugitive : c'est en vain qu'on cherche à transporter ce rêve dans la réalité, jamais les artifices de la civilisation ne pourront reproduire ce bonheur idéal dans son inaltérable sérénité. Le christianisme seul, avec sa simplicité, sa charité, son association universelle, ses espérances illimitées, sans violences, sans lois compliquées, par l'unique force de l'amour, protége l'innocence, et transforme en une réalité durable les rêves passagers de la poésie pastorale. Que peuvent, en effet, contre l'élan spontané de la vertu chrétienne les passions des hommes, ou la fatalité de la nature? La toute-puissance divine a placé l'idéal au-dessus de toute atteinte, le bonheur ne réside plus dans les rêves d'une imagination inquiète. Même dans les premiers âges, les poëtes empruntaient à la théologie leurs plus sublimes inspirations : depuis, une fausse facilité a séduit l'art, la grâce *sublime* cède à la grâce *attrayante*, et la poésie arrachée au sanctuaire devient le jouet d'une plèbe impure. Qu'elle revienne à l'unité, à la théologie, au sublime, qu'elle lave ses souillures, qu'elle cesse de corrompre la société; car si maintenant elle ne mérite pas d'être bannie de la république comme le voulait Platon, certes elle doit être traitée avec sévérité et vigilance.

La troisième loi de l'art, continue M. Rosmini, c'est la beauté, en d'autres termes l'ordre, c'est-à-dire l'acte qui subordonne les moyens au but. Qu'est-ce donc que le beau? Deux systèmes se trouvent en présence : l'école idéaliste condamne la nature et cherche le beau dans une conception de l'esprit; l'école historique part du principe contraire, et soutient que la plus grande beauté se trouve dans la réalité. Laquelle faut-il croire? Interrogeons l'histoire, elle se divise en deux époques. Le monde ancien était corrompu, divisé, en guerre avec lui-même, la fatalité pesait sur lui, et, pour trouver la beauté, il se réfugiait dans l'idéal. Quand le monde fut régénéré, la réalité évangélique surpassa le type de perfection que l'esprit avait conçu; la poésie classique, avec ses héros imaginaires, fut dépassée par les innombrables prodiges de la vertu chrétienne. Les consolations que l'art antique cherchait dans l'idéal, l'art moderne les trouvera désormais dans le monde

réel. Notre intelligence agrandie peut concevoir l'ordre universel; dans l'épopée divine, il n'y a plus ni irréguralité, ni défaut, ni imperfection, et l'histoire providentielle de l'univers nous livre la plus haute expression de la beauté. Il est vrai que la muse païenne a survécu longtemps à l'avénement des idées chrétiennes; ces idées ne pénétrèrent point immédiatement dans toutes les profondeurs de la société; le christianisme n'est pas encore complétement réalisé. N'importe, notre littérature doit être religieuse; aujourd'hui le poëte doit en partie voir, en partie deviner l'avenir des croyances; comme le philosophe, il doit en partie connaître, en partie prophétiser. Que le poëte devance l'histoire, qu'il l'idéalise, qu'il devine la route : la religion l'encourage, elle le soutient, car elle espère, et avec une audace qui n'appartient qu'à la Divinité, elle se propose de réformer l'humanité d'après un type parfait. C'est ainsi que les inventeurs de la musique ancienne ont compris l'art; c'est ainsi que Virgile exprimait les plus pures aspirations du monde païen, que Dante exilé chantait la monarchie universelle, la réunion de tous les hommes. La *Divine Comédie* combattait les vices de l'époque, elle combat encore les divisions intestines de l'Italie; elle lui a imposé une langue et par là même une nationalité ; après cinq siècles, nous applaudissons à l'œuvre de Dante, parce qu'il a dit non pas ce qui était, mais ce qui devait être. En ramenant du passé son regard sur le présent, M. Rosmini se demande quel est celui de nos lyriques qui vivra dans l'avenir, Manzoni, le poëte chrétien, ou Foscolo, le poëte d'une religion honteuse, d'un monde réprouvé? « Non, s'écrie-t-il, le chant des muses anciennes ne peut rallumer dans le cœur une flamme éteinte par la nature et par Dieu ; c'est un bruit mélodieux qui s'arrêtera au premier mouvement de l'humanité. »

On le voit, M. Rosmini cherchait un nouvel horizon pour la littérature et la philosophie italiennes; il saluait le génie naissant de Manzoni, il pressentait la ruine de toutes les théories dominantes. Malheureusement le prêtre tyrolien confiait la cause de la philosophie à l'église, la cause de la fraternité aux princes italiens, l'unité de l'éducation universelle aux jésuites; en combattant le XVIII[e] siècle au nom de l'avenir, il ne faisait que dresser l'acte d'accusation du libéralisme italien au moment où les prisons d'Italie regorgeaient de victimes. C'était là une triste position : Gioja, provoqué, prit la plume, et l'opinion publique lui obéit pour la dernière fois. Sans s'inquiéter des abstractions du philosophe, sans discuter les théories, il alla droit aux conclusions politiques. Suivant lui, M. Rosmini demandait le gouvernement des prêtres, voulait *envoyer au diable* la littérature classique, étouffer toute liberté, nous ramener à la *scolastique,* au *mysticisme,* à la *théocratie,* au *moyen âge,* le tout au nom de la vérité, de l'amour, du bonheur. « Vous êtes *ostrogoth* et *menteur,* » disait-il au prêtre tyrolien, et il l'injuriait, le bafouait, couvrant de ridicule ses patriarches bergers, ses idylles obscurantistes et son âge d'or, rempli de crimes et de tyrannies. M. Rosmini répondit par un volume contre Foscolo et Gioja, volume qui semble dicté par Torquemada, en collaboration avec Rousseau (1). Foscolo est d'abord représenté comme un démon incarné dans un homme, et signalé avec son parti à la vengeance des rois (2). Il fallait ensuite anéantir Gioja : ici la haine du théologien est calme, tant elle est concentrée. Gioja avait écrit peut-être trente volumes d'économie politique qui se résumaient naturellement dans une définition de la richesse : M. Rosmini prit cette définition et la mit

(1) *Opuscoli filosofici;* Milano, vol. II, 1828.
(2) *Sulla speranza, contro alcune idee di Ugo Foscolo,* l. III, § 1.

en lambeaux. L'*Apologie de la Mode* était l'un des ouvrages les plus spirituels de Gioja : M. Rosmini démontra que l'*Apologie de la Mode* exalte tous les crimes de la barbarie civilisée. Dans un autre ouvrage, le *Code de Civilité,* Gioja appliquait les lois du plaisir à l'étiquette, à la bienséance, à la décence, et à toutes les *illusions* qui servent, selon l'économiste italien, à cacher notre égoïsme. C'était là un livre bizarre, recommandé au public par deux grands souvenirs de littérature classique, *le Courtisan* de Castiglione et le *Galateo* de monseigneur de la Casa, deux ouvrages qui retracent les vieilles mœurs italiennes, l'un avec l'élégance, l'autre avec la pompeuse éloquence du beau siècle de Léon X. M. Rosmini s'empara du *Galateo* et traça un nouveau code de civilité à l'usage des hommes de lettres. Il y dénombra tous les vices des écrivailleurs italiens : la fureur, le calme hypocrite, les injures, les assertions gratuites, la sottise, la férocité, la rigueur odieuse, les flatteries, etc. Bref, M. Rosmini fit un traité en forme sur toutes les turpitudes possibles, en démontrant à la fin de chaque paragraphe que M. Gioja était *étourdi, mal élevé, sot, féroce, hypocrite, insolent, pointilleux, matériel, écrivain mécanique,* etc., etc. Enfin M. Rosmini donna un *nouvel exposé* de la philosophie de son ennemi : ici pas un mot de critique, mais une ironie haineuse, une mise en scène infernale de toutes les opinions hasardées ou compromettantes qui se trouvaient éparpillées dans les volumineux ouvrages du disciple d'Helvétius.

Pour oublier ces diatribes grossières, il faut lire les pages où M. Rosmini parle du plaisir et du bonheur. D'après Gioja, l'utile était le principe de la justice, la morale un échange de plaisirs, le mariage un commerce d'instincts. Gioja voyait dans le plaisir le dieu de la nature; dans l'illusion, le seul moyen de perpétuer l'instant insaisissable du plaisir. Une fois l'illusion adoptée, l'économiste préférait l'apparence à la réalité; il recommandait à la femme de rehausser sa beauté par le prestige de la parure, d'irriter le désir par la pudeur; il accueillait la religion, parce qu'elle berce la vertu avec l'illusion du paradis et fait la police du monde avec l'illusion de l'enfer. Ces idées circulaient en Italie depuis soixante ans; elles avaient pénétré partout, chez les hommes politiques, chez les philosophes, dans les académies littéraires, sur les théâtres. Vers la fin du XVIII[e] siècle, Arlequin, Pantalon, Polichinelle, toutes ces caricatures agonisantes de la vieille Italie, retrouvaient leur verve pour célébrer l'illusion et les jouissances qu'elle procure. Le poëte Foscolo exprime la même idée à sa manière : « Comme un voyageur harassé, dit-il vers la fin de sa vie, je hâte le pas à mesure que j'approche du terme; mes yeux sont fatigués par les veilles, ma main est lassée par la plume, mon cœur est ulcéré par le chagrin. Je n'ai plus que le désir d'être connu par la postérité, ou par mon siècle, ou du moins par mes amis. J'aurais été heureux de me connaître moi-même, mais je n'y parviendrai jamais. » Foscolo est réduit à la dernière, à la plus humble des illusions de la gloire ; son imitation de *Werther* et ses *Tombeaux* nous montrent l'homme poussé au suicide par l'horreur de la réalité. Ainsi, Foscolo et Gioja divinisaient le plaisir et le cherchaient dans l'illusion : Foscolo, en poëte, regardait tristement ce rêve de la vie; Gioja, en économiste, jouait avec les illusions pour obtenir la plus grande somme possible de plaisirs. M. Rosmini voit l'alternative et la pousse aux extrêmes. « C'est l'alternative, dit-il, du désespoir et de la folie; rejetez-vous l'illusion? vous désespérez de la vie; l'acceptez-vous? votre bonheur, c'est le bonheur de la folie. » — C'est que la nature, poursuit-il, ne suffit pas à l'homme. Aristote n'y trouve que l'image du bonheur. Épicure, attaché au plaisir, recourt aux études physiques pour combattre les appréhensions

de la mort; les cyniques conseillent l'insouciance; Hégésias conseille la mort, et les pyrrhoniens, battus par toutes les incertitudes du monde ancien, finissent par placer le bonheur dans l'incertitude même. Ce monde fini ne peut pas nous satisfaire; il ne répond pas à nos désirs, il échappe aux efforts de l'intelligence, et plus on connaît ses merveilles, plus il nous entraîne vers les profondeurs mystérieuses d'un monde surnaturel. C'est pourquoi Socrate, à la recherche du bonheur, dédaigne l'étude de la physique; Newton reconnaît avec joie que sa science ne subsiste pas toute seule; le croyant ne trouve que dans les Évangiles la révélation de ce monde infini qui doit contenter nos désirs illimités.

C'était assez pour combattre le désespoir du poëte; mais qu'importait le ciel à l'économiste? M. Rosmini avait répondu à Foscolo; il lui restait à réfuter Gioja. Cette fois, il descend sur la terre, il combat les faits par les faits : Gioja célébrait la civilisation et rappelait les crimes des patriarches, M. Rosmini exalte les vertus homériques; il oppose l'inspiration antique à la réflexion moderne, la simplicité barbare à la complication de nos lois, les crimes héroïques à l'hypocrisie actuelle. De paradoxe en paradoxe, il arrive presque à reconnaître l'état de nature de Rousseau, si ce mot ne le rappelait tout à coup à lui-même. « Distinguez, dit M. Rosmini, la civilisation de la politesse; la politesse est extérieure et artificielle; la civilisation correspond aux besoins éternels de l'intelligence et de la moralité. Ces théories qui réduisent la civilisation à la politesse, et la vertu au bien-être, ce fol espoir de briser toute loi pour garder tous les agréments de la vie, cet affaiblissement de toute énergie morale, cette corruption intime et profonde de nos sociétés, ont engendré mille erreurs, entre autres l'erreur de l'état de nature. L'état de nature, telle a été la chimère du XVIIIe siècle: un état d'où la pensée était absente, et d'où, par un miracle de l'imagination, l'on faisait sortir tous les prodiges de l'industrie; un état primitif, et cependant inconnu à l'antiquité, antérieur à l'observation, et cependant la base de mille théories, de mille systèmes tous opposés les uns aux autres. Kant nous applaudit d'être sortis de cette barbarie primitive, et nous encourage à achever l'œuvre de la raison pour nous constituer dans un état *parfaitement juridique;* Rousseau, épouvanté de cette perfection illusoire, de ce désespoir croissant, se rejette en arrière et veut nous sauver par un retour à l'ignorance des premiers âges. L'Europe savante a sacrifié des millions de victimes à ce monstre imaginaire de l'état de nature : qu'est-il devenu? Aujourd'hui l'Europe, étonnée d'elle-même, n'y voit plus que le délire du sommeil profond et maladif où elle était plongée. »

Arrêtons-nous un instant sur cette première période de la vie du philosophe italien. Prêtre à Roveredo, journaliste à Modène, écrivain ascétique à Venise, philosophe et critique à Milan, M. Rosmini se trouve engagé par conviction, par état, ensuite par dépit et par réaction, dans le parti ultra-catholique au moment de ses plus cruelles représailles contre le parti italien. Gioja donne le signal de l'attaque; M. Rosmini, accablé d'injures, combat son adversaire avec une verve éloquente, et réussit à faire défendre les œuvres de Gioja, qui venait de mourir. Par cela même il les recommande au public, et se pose en délateur aux yeux de la littérature italienne. C'étaient de fâcheux débuts pour un penseur, et le système de M. Rosmini laissait prise à bien des attaques. Disciple de Locke sur tous les points, M. Rosmini célébrait un monde spirituel que le système de Locke ne peut admettre : il réduisait nos ressources aux sens et à la réflexion, et il parlait sans cesse de la grande unité spirituelle, d'un Dieu infini, d'un monde illimité. La contradiction était

flagrante, le sensualisme et le christianisme s'excluent : comment deviner l'énigme de la nature, si on ne connaît que la nature? comment rejeter le monde matériel, si la science ne peut dépasser le monde matériel? M. Rosmini s'aperçut le premier de cette contradiction, et se promit de la détruire. Après deux ans de silence, il crut avoir résolu le problème par un grand ouvrage sur l'*Origine des Idées,* publié à Rome en 1830. Ce livre décida de sa destinée philosophique, arrêta son système, et, à partir de ce moment, sa fécondité tient du prodige. En 1831, il publie une *Philosophie de la morale;* en 1832, une *Histoire comparée des systèmes moraux,* puis un traité sur *la Conscience,* un volume sur *la Philosophie de la politique,* une polémique sur le *Renouvellement de la philosophie italienne,* une *Anthropologie à l'usage des sciences morales,* une *Philosophie du droit,* une foule de brochures ascétiques, apologétiques ou critiques. M. Rosmini ne laisse pas respirer ses lecteurs, il confond la critique, il devance l'admiration. En ce moment, il promet encore une *Anthropologie surnaturelle,* une *nouvelle politique,* une *Cosmologie,* une *Psychologie,* une *Théodicée,* c'est-à-dire une vingtaine de volumes, le double de ce qu'il a écrit (1). De succès en succès, il s'est tellement élevé au-dessus de son propre parti, qu'aujourd'hui l'ennemi de Gioja rencontre parmi ses adversaires les révérends pères de la compagnie de Jésus, qu'il défendait en 1828. Si diversement qu'on les ait appréciés, les travaux du philosophe tyrolien n'en ont pas moins exercé une grande influence, et méritent à ce titre un examen approfondi.

II.

M. Rosmini voulait trouver le passage du monde matériel au monde spirituel : il écrivit l'*Essai sur l'origine des Idées* dans l'intention de concilier la psychologie sensualiste et la psychologie rationaliste (2). A quelle condition, un disciple de Locke peut-il concilier ses idées avec le rationalisme? A une seule, c'est-à-dire en détruisant à demi sa propre doctrine. En effet, si, comme Locke l'assure, tout se réduit à des sensations, le monde matériel n'est plus qu'un assemblage de sons, de couleurs, d'odeurs; c'est une apparence sans substance, un rêve sans réalité. Quant au monde spirituel, puisqu'il échappe à nos sensations, le sensualiste doit le considérer comme une énigme insoluble ou le nier. C'est contre l'école de Locke que porte d'abord la critique de M. Rosmini, et sa première tâche est de démontrer que non-seulement le monde, mais la pensée elle-même est anéantie aussitôt qu'on prétend la réduire à la sensation. Qu'est-ce que la pensée? C'est un jugement; or, le jugement suppose un attribut, c'est-à-dire (Reid l'avait reconnu) une idée générale, et sans idées il est impossible que le jugement se produise. Les sensations ne se transformeront jamais en idées. Les idées n'admettent aucune limite, et les sensations sont limitées; les idées s'appliquent à tous les individus possibles, et il n'y a rien de commun entre plusieurs sensations; les idées impliquent l'idée de l'être, et les sensations sont comme si elles n'étaient pas. — On croit que les idées, continue M. Rosmini, nous

(1) Voyez *Opere edite et inedite di Antonio Rosmini-Serbati, prete roveretano.* Milan, chez Pogliani. La publication de cette série a commencé en 1835.

(2) Voyez les *Opuscules,* vol. II, p. 493-507 et p. 497-498, note; vol. I, p. 98, *id.,* 233, *id.*

viennent des sens, grâce à l'intelligence qui analyse, abstrait, compare et généralise nos connaissances; mais toute comparaison, toute abstraction, toute analyse suppose déjà cette connaissance, cette pensée dont on veut retrouver l'origine, et la pensée se fonde déjà sur la préexistence d'une idée. Obscure, mystérieuse, incompréhensible, incapable de s'affirmer, parce qu'elle n'a pas en elle-même l'existence, la sensation ne peut, ni par la parole, ni par une opération de l'entendement, devenir ce qu'elle n'est pas, une idée. Donc, si tout se réduit à la sensation, le jugement manque d'attribut, la pensée est impossible, et avec la pensée la possibilité même de la vérité disparaît. Ainsi M. Rosmini accable l'école de Locke sous tous les arguments qui ont été produits depuis les Écossais jusqu'à Kant, les réduisant tous à cette formule déjà indiquée par Reid, à savoir que la pensée suppose une idée.

Les disciples de Locke se sont trompés en voulant faire rentrer tous les principes dans la sensation; mais, suivant M. Rosmini, l'école rationaliste s'est égarée par l'excès contraire. Elle a multiplié inutilement les principes, en supposant tantôt que toutes les idées sont innées, tantôt qu'il y a dans l'entendement une foule de formes et de catégories. Le point décisif de la philosophie, le problème qui renferme tous les problèmes, se borne à rendre possible la pensée. Or, pour atteindre ce but, une idée suffit : si l'on peut percevoir un objet, l'idée qui nous donne une perception nous donnera toutes les perceptions. A quoi bon supposer en nous une foule d'idées innées, si nous pouvons indiquer le jour et l'heure où nous les avons acquises? Dès que l'esprit perçoit, il juge, il connaît, il observe; l'expérience nous est donnée, nous pouvons comparer, abstraire, généraliser, et c'est ainsi que s'acquièrent une à une toutes les idées. Les rationalistes ont donc méconnu les droits de l'expérience; ils les ont si bien méconnus, que les uns ont supposé que les sensations étaient innées comme les idées, les autres, que le monde était créé par l'action nécessaire et irrésistible de nos formes intellectuelles.

Après avoir réfuté tour à tour les sensualistes et les rationalistes, M. Rosmini expose enfin sa propre opinion. Selon lui, il ne s'agit pas de créer le monde, il faut expliquer comment on le pense, et on le pense, non pas avec les idées générales, toutes acquises, toutes postérieures à l'expérience, mais avec cette seule idée de *l'être possible* qu'on transporte dans tous les objets aussitôt qu'ils se présentent devant nous. Par ce raisonnement, développé dans une longue suite de déductions très-détaillées et très-scolastiques, M. Rosmini réduit toutes les idées innées à cette idée de l'être possible, la douzième catégorie de Kant, qui doit suffire à rendre compte de l'acte de la pensée (1). Comme on le voit, le philosophe italien réfute Locke par Kant et Kant par Locke; il ne garde qu'une seule idée, et c'est avec cette idée qu'il se met à l'œuvre pour refaire la philosophie. — L'idée première, dit-il, est objective, possible, simple, une, identique, universelle, nécessaire, immuable, indéterminée; elle est dans l'esprit antérieurement au jugement et à la sensation, car nous n'avons aucune conscience du moment précis où l'on passe de la présence à l'absence de cette idée. Appliquée aux sentiments, l'idée nous révèle notre propre existence; appliquée aux sensations, qui sont en opposition avec nos sentiments, elle nous révèle le monde extérieur. Lorsque l'entendement considère les qualités en les séparant les unes des autres, et en les séparant des objets auxquels elles appartiennent, lorsqu'il les regarde comme des notions liées à l'idée du possible,

(1) *Nouvel Essai sur l'Origine des Idées*, vol. I.

abstraction faite de l'existence réelle, alors les sensations deviennent des idées et acquièrent la propriété de représenter tous les objets qui leur ressemblent. — Voilà l'origine des idées, et ici M. Rosmini observe que le sentiment et la sensation suffisent à provoquer la pensée, mais qu'il faut la parole pour provoquer les actes successifs de l'abstraction et de la généralisation. — Quant aux idées qui gouvernent, pour ainsi dire, tous les actes de l'intelligence, telles que les axiomes, les idées de substance, de cause, les formes de l'espace, du temps, la notion du mouvement pur, M. Rosmini les a fait rentrer dans l'idée de l'être possible, et par conséquent il doit les faire sortir de cette idée première. De là une longue analyse extrêmement minutieuse et subtile qui résume tous les travaux de Locke, de Kant, des écoles antérieures, reprend tous les problèmes en renouvelant toutes les solutions, et reproduit le sensualisme de Locke, complétement modifié par la présence d'une idée kantienne. On peut résumer cette analyse en disant que l'idée jointe à la sensation produit le jugement; l'idée, ne pouvant à la fois être et ne pas être, explique le principe de contradiction; l'idée jointe à une sensation donne une substance; la sensation considérée comme l'effet d'une substance donne la cause. Restent les idées de temps et d'espace. Le temps, c'est la série des phénomènes, abstraction faite des phénomènes; l'espace, c'est le corps, abstraction faite du solide. Il y a une idée du mouvement pur, parce que nous pouvons nous faire une idée abstraite du mouvement matériel. Le temps, l'espace et le mouvement semblent continus : cela vient de ce qu'avec deux termes d'une succession, ou entre deux points d'un corps, on peut toujours en supposer un troisième possible à l'infini. Le temps, l'espace, le mouvement, semblent infinis : cela tient encore à la propriété de l'idée, qui nous fait toujours supposer un temps, un espace, un mouvement possible au delà de la réalité. Il en résulte que la continuité des corps et du mouvement matériel n'est qu'une illusion des sens; la continuité infinie de l'espace, du temps et du mouvement pur n'est qu'une illusion de l'esprit (1).

Jusqu'ici, M. Rosmini n'a fait qu'expliquer l'acte de la pensée; il reste à en déterminer la valeur. Pouvons-nous nous fier au témoignage de la pensée quand elle atteste l'existence des objets? Pouvons-nous sortir de nous-mêmes pour le vérifier? Nous voilà en présence de l'ontologie; il faut la combattre ou l'accepter. Le philosophe italien s'attache à résoudre ce nouveau problème en démontrant l'infaillibilité de l'idée. Selon lui, l'idée est indéterminée, ce n'est qu'une possibilité abstraite; il est absurde d'en demander la preuve, il est impossible d'en contester l'existence : car, pour la contester, il faut un doute; le doute est un jugement, et le jugement suppose déjà l'existence de l'idée. Comment donc la nier? En la niant, on l'affirme, et le scepticisme, pour détruire toute certitude, doit se détruire lui-même. D'ailleurs, nous n'avons pas à sortir du moi pour vérifier le monde; devant l'idée, il n'y a ni intérieur, ni extérieur; ce sont là des notions purement mécaniques. Si l'idée est indéterminée, de pareilles distinctions ne peuvent la subjuguer; elle se joue de tous les sophismes des matérialistes, elle ne se laisse pas reléguer en nous comme un être matériel. On dit que nos sens pourraient nous donner de fausses représentations des objets extérieurs, soit; la croyance n'est pas dans les sens, elle est dans l'idée; l'idée indéterminée ne s'altère pas, et l'erreur des sens, s'il y a erreur dans les sens, ne peut pas remonter jusqu'au premier principe de la pensée. L'idée est donc infaillible; son infaillibilité justifie la raison et tous ses

(1) *Nouvel Essai*, etc., vol. II.

actes. Qu'est-ce que la croyance au monde? C'est la perception, c'est l'union de l'idée avec les sensations. Il y a là une équation parfaite entre l'idée du possible et la première sensation qui se présente; il en résulte, d'après M. Rosmini, la démonstration du monde extérieur. Qu'est-ce que la croyance à nous-mêmes? C'est toujours l'idée du possible appliquée à nos sentiments. Ici encore les deux termes se conviennent; donc nous existons. D'ailleurs, le moyen d'ébranler les croyances du sens commun, si elles sont toutes des applications variées d'une idée qui ne saurait nous tromper? Ainsi, le doute a beau nous assaillir de tous côtés : il est certain que nous pensons, et dès qu'il y a une idée dans la pensée, cette idée suffit à constater la vérité de toutes nos pensées (1).

Un dernier trait complète la métaphysique de M. Rosmini : le doute, le scepticisme vaincu, il faut éviter l'écueil du panthéisme sans perdre la connaissance de Dieu. Or, suivant M. Rosmini, l'idée, c'est Dieu; l'élément de la pensée est Dieu; la pensée est inséparable de Dieu. Mais la sensation limitée et finie présente des caractères opposés à l'idée; il faut donc distinguer Dieu de la création, l'être universel de tous les êtres limités. L'idée n'est ni extérieure ni intérieure; Dieu ne doit donc être ni en nous, ni hors de nous, ni complétement distinct de notre nature, ni complétement confondu avec nous. Enfin, l'idée, bien qu'identifiée avec Dieu, n'est pour nous que l'*être possible*. Le Dieu-idée qui est en nous doit donc être distingué du Dieu idéal et réel qui gouverne les mondes. Il est certain que nous concevons Dieu, il est également certain que nous ne le comprenons pas; il est sûr que l'idée est *vide de toute réalité*, il est également certain que Dieu existe positivement. Donc, ce Dieu qui n'est ni en nous ni hors de nous, que nous voyons sans le comprendre, n'est pour nous qu'une idée vide, négative, un infini qui commence, un Dieu négatif qui nous sert d'initiation au Dieu positif, réel, infini, que nous verrons dans l'éternité. En attendant, l'idée de l'être possible explique la pensée, elle nous fait sortir de nous-mêmes pour affirmer le monde, elle plane au-dessus de la création, et rend compte de ce passage continuel de l'être au néant, de la vie à la mort, que l'on voit dans la nature; c'est une possibilité qui se réalise sans cesse, et comme l'univers est harmonique, l'idée du possible nous conduit à attribuer à la cause de toutes les causes des qualités aussi grandes que le possible, c'est-à-dire l'éternité, la bonté, l'immensité, l'omniscience et la toute-puissance. C'est ainsi que M. Rosmini croit vaincre le panthéisme de Bardili, Bouterweck et Schelling. Par l'élément divin de la pensée, il réfute les sceptiques; en réduisant cet élément à l'idée du possible, il réfute les panthéistes. « Pour Platon, aujoute-t-il, la vérité résidait dans les idées, et les idées formaient autant de divinités séparées les unes des autres. Pour les pères de l'église, les idées ne sont plus que les pensées de Dieu, le verbe indivisible de Dieu; plus tard, saint Ambroise, Sinesius, Victorin, ne distinguent pas les idées divines et humaines de *la lumière qui éclaire tous les hommes en ce monde.* L'ontologie des anciens, qui cherchait l'être des êtres, coïncide donc avec la psychologie moderne, qui cherche le premier principe de la pensée : l'une et l'autre, par une double série de recherches et de preuves, identifient le premier principe de la raison et le premier principe de la création (2). »

Telle est la métaphysique de M. Rosmini; elle ne saurait être plus simple; con-

(1) *Nouvel Essai*, etc., vol. III.

(2) Voyez *Ibid.*, etc., vol. III, et l'*Examen du Renouvellement de la philosophie italienne.*

sidérée sous toutes les faces, elle ne présente que deux éléments, une idée et des sentiments ou des sensations, c'est-à-dire une idée et des modifications actives ou passives. Afin d'expliquer la pensée, M. Rosmini unit l'idée à une sensation; pour expliquer l'origine des idées, il analyse cette union; pour démontrer le monde, il la considère comme une équation; pour démontrer Dieu, il isole l'idée; pour trouver le principe de toute certitude, c'est encore l'idée qu'il analyse. Le secret du système est là, dans les deux éléments principaux qu'admet M. Rosmini. Une fois cette base acceptée, la logique fera le reste; mais c'est précisément cette base que nous discuterons avant de suivre le philosophe italien dans les applications variées de sa théorie.

Les deux éléments fondamentaux reconnus par M. Rosmini suffisent-ils à expliquer nos croyances, à démontrer nos connaissances? Selon cet écrivain, le premier élément, l'idée, n'est ni intérieure ni extérieure, ni finie ni infinie, ni en nous ni hors de nous; elle est vide, indéterminée, indifférente à tout : ce n'est qu'une possibilité abstraite. La sensation de son côté est obscure, mystérieuse, incompréhensible; ce n'est ni un objet, ni une substance; elle est comme si elle n'était pas. Réunissons les deux éléments : quels résultats pourrons-nous en tirer? D'abord ils n'expliquent pas la perception, qui chez l'homme entraîne toujours la croyance. — En effet, l'idée du possible, jointe à des sensations qui sont comme si elles n'étaient pas, ne donne tout au plus que des perceptions possibles. Nous voilà dès le point de départ au milieu d'objets possibles, nous-mêmes habitants possibles d'un monde imaginaire. — Les deux éléments ne rendent pas mieux compte de l'origine de nos idées. M. Rosmini se trompe quand il prétend tirer de l'analyse des perceptions les diverses catégories des idées. Qu'est-ce que la perception, suivant lui? C'est l'alliance de l'idée première, de l'idée du possible, avec des sensations qui n'ont rien de commun entre elles. Or, qu'on analyse comme on voudra cette alliance, on n'obtiendra jamais que deux termes, une idée qui reste seule, toujours la même, et des sensations qui, séparées de l'idée, retombent dans le demi-néant d'où elles étaient sorties par l'acte du jugement. Ainsi, après avoir repoussé les idées innées de Kant et les idées acquises de Locke, M. Rosmini se trouve réduit à l'idée seule du possible, insuffisante pour expliquer l'origine de nos autres idées. — Le philosophe italien n'est pas plus heureux quand il cherche, avec l'aide de son idée première, à démontrer le monde et notre propre existence. L'idée de l'être possible convient, dit-il, à la nature aussi bien qu'à nous-mêmes. Nous lui accordons ce point, l'équation est parfaite, mais c'est l'équation du possible avec l'inconnu; il n'en résulte que la possibilité de l'inconnu, c'est-à-dire la possibilité de l'existence de nos sensations, ou tout au plus des objets auxquels elles se rapportent. Bien plus, il fallait démontrer que les objets existent réellement hors de nous, hors de l'esprit, hors de nos pensées, et M. Rosmini affirme au contraire que l'idée n'est ni intérieure ni extérieure, que la notion de l'*extériorité* des objets est purement mécanique, et par conséquent illusoire. On ne pouvait pas faire une plus belle part au scepticisme, et pourtant il ne nous reste pas même la ressource du scepticisme. Pourquoi croyons-nous aux objets? Par l'idée. Pourquoi les distinguons-nous les uns des autres? En vertu de l'idée. Pourquoi les plaçons-nous dans l'espace nécessairement les uns hors des autres? Toujours en vertu de l'idée, qui dirige tout le travail intellectuel de la perception; mais si l'idée n'est ni intérieure ni extérieure, si elle est contraire par son essence même à cette distinction des objets, qui est la condition nécessaire de l'existence du monde matériel, l'idée doit créer la

nature et en même temps la détruire, en distinguer les objets et les confondre. Contradictoire dans ses effets, elle est donc nulle dans son essence. M. Rosmini doit donc ou nier le monde matériel ou nier l'idée; voilà deux parties de son système, l'ontologie et la psychologie, qui se détruisent l'une par l'autre.

Insuffisante pour affirmer le monde matériel comme pour expliquer la pensée, l'idée du possible ne saurait non plus nous élever à Dieu. Jamais on ne remontera d'une idée ni finie ni infinie, purement négative, exclusivement possible, à un Dieu *positif, infini, réel.* Si on ajoute le vide au vide, on n'obtient que le vide, et l'*idée vide* de M. Rosmini ne pourra jamais se remplir *(integrarsi)* à l'aide de la sensation, vide à son tour. Si le premier élément de l'idée est vide, en y joignant la sensation, qui n'a pas l'existence en elle-même, il n'en sortira jamais ni le monde, ni Dieu, ni les attributs de Dieu. D'ailleurs, comment concevoir un Dieu qui n'est ni en nous, ni hors de nous, ni dans l'idée, ni hors de l'idée, qui est l'unité indivisible, et cependant se distingue de lui-même dans le Verbe? Enfin, de quelle manière ce Dieu, qui est illimité et par conséquent contradictoire à la sensation, infini et par conséquent contradictoire au fini, immense, éternel, en un mot unique, et par conséquent contradictoire à la division de l'espace, du temps, du mouvement; de quelle manière ce Dieu pourra-t-il se concilier avec la création? Placez-le dans l'idée du possible, et il ne pourra pas se développer dans la pensée; placez-le dans la pensée, et il n'arrivera point à la réalité. Admettez-le néanmoins comme un infini positif, et il faudra exclure la nature, parce que l'idée est en contradiction avec la sensation, comme l'infini avec le fini : de l'idée à Dieu, il y a donc deux abîmes, et quand on les a franchis, on aboutit à une absurdité.

Ainsi, nous le répétons, M. Rosmini n'explique ni la pensée, ni l'origine des idées, ni le monde, ni l'existence de Dieu. Le prêtre italien voulait rattacher à un seul principe les deux démonstrations du monde matériel et du monde spirituel. En réalité, à l'aide de ce principe, il a rapproché deux systèmes qui s'excluent mutuellement. Pour Locke, la sensation était positive, le monde physique se suffisait à lui-même, c'était là la vérité, et les idées étaient pour ainsi dire négatives, vides, nominales comme de simples signes. Pour Kant, c'est, au contraire, la catégorie de la pensée qui est positive, et la sensation n'a pas de valeur par elle-même. M. Rosmini se présente d'abord en conciliateur : disciple de Locke, il pense que la réalité positive est dans la nature; ensuite, obéissant à l'impulsion de Kant, il admet un premier principe rationnel et forcément positif. Bientôt il suit ces deux systèmes dans leurs applications critiques, et c'est alors que la contradiction éclate. D'après Kant, il traite la sensation comme une négation; d'après Locke, il traite l'idée, Dieu même, comme une seconde négation. De là un monde matériel à la fois positif et négatif, de là un monde spirituel également contradictoire, et quand on revient à l'idée première, à cette forme divine, on trouve que la contradiction s'étend même à ce premier principe de toute certitude, qui n'est ni en nous ni hors de nous, ni fini ni infini, ni l'être ni le néant.

Cette contradiction enveloppe toutes les parties du système, cette idée kantienne introduite dans les théories de Locke soulève mille antinomies. Cependant M. Rosmini veut réfuter le scepticisme; il ne lui reste, pour y parvenir, qu'à diviniser l'idée première : c'est ce qu'il fait, et il prétend que tous les actes qui relèvent de l'idée sont infaillibles. Par là, il se trouve que M. Rosmini dépasse son but; il triomphe du scepticisme, mais il se met dans l'impossibilité d'expliquer l'erreur. En effet, si l'idée première ne saurait par elle-même être mise en doute, l'idée unie

à la sensation ne peut pas non plus nous tromper; le monde, nous-mêmes, nos pensées, tout est certain. D'où vient cependant que nous nous trompons à chaque instant? Ce n'est plus la vérité, c'est l'erreur qui embarrasse le philosophe italien; il l'avoue lui-même, il le répète mainte fois : « Je ne puis pas, dit-il, admettre l'erreur dans la raison. — Le problème le plus difficile est celui de l'erreur (1). » M. Rosmini croit résoudre ce problème en combinant une théorie de Descartes (le prédécesseur de Kant) avec une théorie de Locke; le premier attribuait l'erreur à la volonté, le second à un jeu de la réflexion; le philosophe italien, en unissant la volonté et la réflexion, constitue une seconde intelligence hors de l'intelligence, une seconde raison en même temps volontaire et réfléchie, libre et arbitraire, et qu'il rend responsable de toutes les aberrations. Nous avons la conscience intime et profonde que toute erreur est involontaire; nous voyons les hommes divisés en partis, en sectes, et cependant nous savons que la mauvaise foi dans la dissidence est une exception; le sens commun ne confond jamais l'erreur avec le mensonge. D'ailleurs, rien de plus évident que l'unité et la fatalité logique de la pensée : cette fatalité supprimée, nous serions les maîtres de la vérité et de la réalité. N'importe, M. Rosmini impute l'erreur à la volonté; l'alternative est inévitable : ou son système est faux, ou il faut rejeter le témoignage du sens commun et de la conscience. M. Rosmini n'hésite pas; ne pouvant ni expliquer l'erreur, ni la nier, il imagine deux intelligences, l'une infaillible, l'autre faillible; l'une impersonnelle, l'autre personnelle, et, par cet étrange dédoublement de la raison, il transforme l'erreur en un mensonge, en une révolte de l'intelligence personnelle et volontaire contre l'intelligence impersonnelle. Une théorie analogue avait déjà perdu les cartésiens; grâce à son imagination, M. Rosmini en fit le principe d'une nouvelle morale, d'une nouvelle explication du christianisme, et d'une nouvelle philosophie de la politique.

III.

C'est à la philosophie de la morale que M. Rosmini fit la première application de son système. Il consacra quatre ouvrages à cette nouvelle question : *la Philosophie de la morale*, l'*Histoire comparée des Systèmes moraux*, le traité de *la Conscience morale* et l'*Anthropologie*. Le bien, suivant lui, n'est que le vrai; l'intelligence impersonnelle proclame la loi morale dans l'acte de la perception; l'intelligence volontaire, selon qu'elle obéit ou non à l'intelligence impersonnelle, détermine notre moralité. Tout homme se trouvant éclairé par l'idée première ne peut se dérober à la perception du vrai. Une puissance impersonnelle, irrésistible, lui révèle la valeur des choses et le bien qu'elles renferment. Cette connaissance une fois donnée, le désir est possible, et, avec le désir, la volonté, la réflexion, en un mot l'action de notre intelligence volontaire; c'est là notre propriété, notre responsabilité, notre personnalité. Si l'intelligence volontaire *reconnaît* la vérité, elle est vertueuse; si elle la *méconnaît*, elle est criminelle. Donc le vice est une *révolte* contre la vérité, le péché un *mensonge;* l'homme dépravé se trouve en lutte avec

(1) *Philosophie politique*, p. 418; *Philosophie du droit*, p. 61 ; *Nouvel Essai*, vol. III, p. VI.

lui-même, c'est une contradiction vivante, il viole l'identité de son être : le *remords* exprime ce déchirement, cette contradiction intérieure. La morale de M. Rosmini repose sur la réflexion ; l'homme s'élève à la vertu en cherchant à conformer les jugements de son intelligence personnelle aux lois de l'intelligence impersonnelle ; la justice n'est plus que la pratique de la vérité, et la vérité ne se distingue pas de l'être absolu, de ce Dieu de l'ordre, qui dit à toutes ses créatures : « Aimez-vous comme je vous ai aimé. » Obligés d'aimer les choses en raison du bien qu'elles renferment, nous devons, d'après M. Rosmini, sacrifier la créature inanimée à l'être vivant, la brute à l'homme, respecter la divinité de la pensée dans tous les hommes, et sacrifier, s'il le faut, la création à Dieu, le plus grand de tous les êtres.

Ce roman métaphysique se développe d'une manière bizarre et hardie dans l'*Histoire comparée et critique des systèmes sur le principe de la morale*. Là M. Rosmini met sa théorie en présence de toutes les théories ; c'est une sorte de défi porté à toutes les philosophies. Il ne se perd pas à décrire les systèmes, à suivre la filiation des idées ; quelques mots suffisent à le mettre en règle avec l'histoire. Le philosophe italien énumère les éléments de sa morale, puis il aborde en masse toutes les philosophies, et d'un seul coup les classe, les expose, les juge et les réfute. Son but est d'interroger les philosophes sur le principe de la moralité ; il commence donc par les diviser en deux classes : les uns nient la moralité (comme Protagoras), ou la connaissent (comme Carnéade) sans vouloir l'avouer. Ces philosophes sont écartés par la force même du système. Restent ceux qui reconnaissent la loi morale ; M. Rosmini doit les analyser tous. Quels sont les éléments de la moralité ? Il y en a quatre : *la vérité*, *la connaissance directe*, *la volonté libre*, *l'être*. De là quatre classes de moralistes combattus et rejetés parce qu'ils rendent impossible la morale en niant la vérité *(sceptiques)*, ou la connaissance (*sensualistes*), ou la liberté (cinq classes de *fatalistes*), ou Dieu (*athées, idolâtres, panthéistes*). Restent les philosophes qui admettent les éléments de la moralité ; ici, les systèmes se subdivisent de nouveau : les uns placent le principe moral en nous, les autres hors de nous. Les premiers, subdivisés en physiciens, dynamistes, rationalistes, se partagent encore en plusieurs classes subordonnées les unes aux autres, et donnent trente-un principes, suivant qu'ils placent la vertu dans l'ordre naturel, dans les affections animales ou intellectuelles, dans la prudence, la science, le plaisir, l'art, l'espoir, le désespoir, etc. M. Rosmini les attaque un à un, après les avoir réfutés d'avance dans les catégories précédemment établies. Il passe ensuite aux théories qui cherchent un principe hors de nous, et ici on rencontre encore seize divisions, soumises à leur tour aux catégories de l'autorité, des principes formels négatifs et des principes formels positifs ; ces derniers, imparfaits chez Reinhard, Pini, Poëliz, Clarke, Martini, acquièrent leur dernière perfection chez M. Rosmini, qui se place à la dix-septième division, sous la catégorie des principes formels positifs, et répond ainsi à toutes les conditions qu'il a vainement demandées à toutes les autres théories. Le jeu de la réfutation est habilement disposé ; rien n'échappe à l'appareil des distinctions dialectiques. M. Rosmini descend de catégorie en catégorie, et on dirait qu'il précipite les philosophes de chute en chute ; ils sont déjà brisés quand il les saisit dans leur individualité caractéristique. Tous succombent devant cette argumentation, qui se concentre à chaque pas, et va frapper l'erreur dans ses moindres replis.

Après le combat, M. Rosmini s'occupe de régulariser son triomphe. Suivant lui, le principe moral doit présenter six caractères : il doit être simple, universel,

évident, supérieur, antérieur à tout, et inhérent à la morale. Or, l'acte de l'intelligence volontaire, qui reconnaît l'intelligence impersonnelle, cet acte qui, suivant M. Rosmini, est le principe de la morale, présente seul les six caractères qui manquent à toutes les théories. Quelques philosophes ayant cependant entrevu le principe que pose le penseur italien, M. Rosmini réduit sa théorie à sept propositions, et reconnaît les rapports qu'elle offre avec les théories antérieures ; sur quelques points, il se rapproche de Platon et de Zénon ; sur tous, il s'accorde avec la tradition chrétienne. L'Écriture enseigne que la vertu est une avec la vérité ; elle voit le principe du vice dans une révolte de la pensée *(cogitationes malœ)*, elle signale la perversité de ces peuples anciens qui regardaient sans voir ; le christianisme, suivant M. Rosmini, vient donc sanctifier la théorie qui place la moralité dans l'accord de la vérité avec la raison.

Le contraste de la morale antique et de la morale chrétienne inspire au philosophe tyrolien des pages vraiment élevées. L'idée de l'absolu manquait à l'antiquité ; par conséquent, le principe de la vertu devait lui manquer. Les païens réduisaient la morale à la science du bien, et faute d'absolu, Épicure divinisait le plaisir pour le rendre obligatoire. L'école stoïcienne s'éleva contre Épicure ; elle démontra aisément que la vertu n'est pas le plaisir, et que le plaisir n'est pas le bonheur. Victorieuse contre Épicure, elle échoua en plaçant le souverain bien dans l'adhésion à la vertu. Poussés de conséquence en conséquence, les stoïciens durent croire à l'inaltérable félicité du juste qui brûle enfermé dans le taureau de Phalaris : ils insultaient donc au sens commun, ils se séparaient de l'humanité, ils ne pouvaient pas même s'accorder entre eux. On demanda si ce sage qui jouit du souverain bien dans les transes de la mort pouvait se rencontrer parmi les hommes. Les stoïciens le nièrent ou hésitèrent, l'école se divisa, et ici finit la morale stoïcienne, détruite par elle-même. La morale ancienne avait compris que les biens du monde matériel étaient bornés et relatifs, et qu'il fallait à l'homme un bien absolu ; ne pouvant découvrir ce bien absolu, elle recourut au mensonge, et elle créa un bien imaginaire. Le mensonge des épicuriens était vil, celui des stoïciens absurde. Le parti qui se plaçait entre ces deux systèmes méconnaissait aussi la vérité morale. En identifiant l'homme et le citoyen, il prétendait assurer le bonheur de l'individu par le bonheur de l'état ; c'était là sacrifier l'homme à la société, en faire un instrument de la politique, établir l'esclavage le plus profond de la nature humaine. D'ailleurs, le bonheur de l'état, fût-il parfait, ne peut suffire à nous rendre heureux.

Aucun de ces systèmes, dit M. Rosmini, n'avait trouvé le plein accord de la vertu avec le bonheur. Le christianisme a résolu tous les problèmes que la morale païenne avait laissés sans solution, il a prévenu toutes les objections, satisfait à toutes les exigences de la morale en nous assurant, comme *récompense*, un bien infini, au-dessus de la nature, supérieur à tous les sophismes du plaisir, du bien public et de la vertu païenne. Le christianisme tout entier consiste à *reconnaître* Dieu ; c'est là ce qui dépend de nous seuls, rien ne peut donc nous nuire dans ce monde, excepté nous-mêmes, et c'est ainsi que se consomme l'accord de la vertu et du bien-être. Le mot de *récompense* effraie M. Rosmini à l'instant même où il le prononce : la vertu peut-elle se payer ? La révélation répond à ce dernier doute ; ce bien qu'elle promet à la vertu, c'est la possession de Dieu même, qui n'est que l'essence de toute vertu. Si la vertu et le bien n'étaient pas une seule et même chose, la vertu dans son juste orgueil dédaignerait le bien, ne pouvant rien accep-

ter que d'elle-même. Tel a toujours été le sentiment de tous les peuples; le Koran est sur ce point d'accord avec la Bible. Mahomet raconte que Moïse a secouru les filles de Jéthro. Pour lui prouver sa reconnaissance, Jéthro l'invite à s'asseoir à sa table; Moïse refuse. Il y a dans notre famille, dit-il, cette loi inviolable : tu feras le bien sans en attendre aucune récompense. — Et dans ma famille, repond Jéthro, il y a aussi cette loi sacrée : tu ne laisseras pas partir un étranger sans lui avoir offert l'hospitalité. L'Évangile a donné la science de ce sentiment moral qui se développait obscurément dans l'histoire de l'antiquité.

Cette théorie est développée avec force par M. Rosmini, mais il faut se placer au point de départ même du philosophe. En divinisant la pensée, M. Rosmini l'a rendue infaillible; il est donc forcé d'inventer une seconde intelligence responsable, et cette intelligence rend compte à elle seule de la vertu tout entière. Qu'arrive-t-il? Tant que M. Rosmini attaque les philosophes, il est irrésistible, sa marche est sûre; comme le principe moral est étranger à la raison, les philosophes s'efforcent en vain de le saisir par la raison; ils passent de l'ordre à Dieu, à la nature, à l'instinct, et, par d'innombrables cercles vicieux, reviennent toujours au point de départ pour se débattre contre de nouvelles difficultés quand il faut concilier la Providence et le mal, la liberté et la prescience. M. Rosmini propose une théorie nouvelle, et malheureusement il échoue par la faiblesse de son propre principe. Comment y aurait-il deux intelligences dans l'homme pour expliquer l'acte unique de la pensée? Comment l'intelligence volontaire pourrait-elle haïr le bien, chérir le mal, falsifier artificieusement tous les rapports, toutes les connaissances, dans le seul but de se perdre? Cette intelligence est une chimère, c'est le génie du mal qui veut le mal pour lui-même, sans motif, sans cause; c'est une puissance imaginaire et absurde, tant elle est malfaisante. Admettons-la : supposons que le vice soit un mensonge de l'intelligence volontaire. L'important était d'indiquer le principe premier qui défend le mensonge : quel est ce principe? M. Rosmini le suppose sans cesse, et il ne l'indique jamais. Tantôt il confond le mensonge avec la contradiction, et dans ce cas le vice est impossible; tantôt il dit que le mensonge est *honteux,* et alors c'est la honte, c'est le sentiment qui oblige, et non pas la vérité. Les sentiments obligent-ils? Non, M. Rosmini a réfuté les théories qu admettent les sentiments comme obligatoires; il a raillé Wollaston pour avoir dit que le vol et l'assassinat sont des mensonges. Où trouver donc le principe qui défend le mal? L'ordre de l'univers est-il obligatoire pour nous? Mais, selon M. Rosmini lui-même, nous ne sommes pas chargés de soutenir le monde. Devons-nous obéir à notre raison? Personne, M. Rosmini l'a reconnu, personne n'est tenu d'obéir à soi-même. Faut-il repousser le vice parce qu'il nous rend malheureux? Rien, c'est encore M. Rosmini qui parle, rien n'oblige l'homme à chercher le bien pour lui-même, il peut y renoncer. Faut-il céder à l'autorité de l'état, de l'église, des traditions? Non : Dieu lui-même nous donnerait un ordre que, sans un principe antérieur d'obligation, nous ne serions pas encore tenus d'obéir (1). Partout nous trouvons M. Rosmini victime de sa propre critique. Quant à ses idées sur la révélation, la béatification en Dieu, nous n'hésitons pas à dire qu'en ce point il n'a pas compris la grandeur du christianisme. Quel est le bonheur de la vision de Dieu? Comment est-elle possible? De quelle manière un esprit fini peut-il communiquer avec l'infini? Loin d'avoir expliqué ces mystères, le christianisme est sublime pour

(1) V. *Philosophie de la Morale*, ch. IV, VI, VII, et p. 99, 150, 154, 178, 146, 348.

les avoir révélés sans les expliquer. Les religions païennes, les mystagogies orientales nous décrivent la vie à venir ; l'Évangile ne la décrit pas. S'il avait parlé du bonheur céleste, le paradis chrétien aurait été livré aux discussions d'Épicure, de Zénon, d'Aristippe, d'Hégésias ; on se serait demandé si le plaisir est possible sans la douleur, si le plaisir est le bonheur, si l'illusion est supérieure au plaisir, s'il faut préférer l'espoir au désespoir, etc. Le silence de l'Évangile sur la béatification est complet, il fallait le respecter. C'est ainsi que, par une divine adresse, le christianisme a protégé les espérances de l'homme contre cette critique grecque devant laquelle rien n'avait pu tenir, ni la terre, ni le ciel, ni le bonheur des hommes, ni celui des dieux. M. Rosmini a pris le mystère, en d'autres termes le problème pour la solution du problème, et, détruisant toutes les théories, il aboutit au mystère, c'est-à-dire à l'inconnu. Et si par sa théorie il ne peut s'emparer ni du bonheur ni de la vertu, si en quelque sorte il l'avoue lui-même (1), il s'ensuit qu'après ses triomphes M. Rosmini doit reculer à travers le dédale de ses distinctions dialectiques, il doit revenir sur ses pas, retourner à l'instinct, aux affections, à la nature, opter de nouveau entre le bien public et le bien individuel, entre le plaisir et l'illusion, entre l'espoir et le désespoir, en un mot retourner au point de départ, à l'alternative de Foscolo et de Gioja, libre à lui ensuite de parcourir de nouveau son cercle magnifique pour osciller dans l'alternative éternelle des antinomies de Kant. Non pas que la philosophie soit condamnée au scepticisme : l'humanité est en marche depuis cinq mille ans sans même élever un doute sur le bonheur et la vertu ; mais pour se rallier à l'histoire, pour réaliser cette grande conception chrétienne, la science doit chercher la vertu et le bonheur là où ils sont, dans les forces mystérieuses de l'inspiration et de la vie, car toutes les théories qui aspirent à une vertu spéculative se détruisent toujours par elles-mêmes, grâce à cette propriété merveilleuse de la raison qui anéantit l'erreur par l'erreur.

IV.

M. Rosmini a considéré la raison impersonnelle comme la vérité, l'intelligence personnelle comme la puissance de l'erreur : la première nous divinise par le christianisme, la seconde tend sans cesse à nous dégrader. C'est par cette antithèse que M. Rosmini crée une nouvelle philosophie de l'histoire, qui est peut-être la partie la plus ingénieuse de son système.

Comme le premier principe de la pensée est l'idée de l'existence, l'existence doit être le premier but de la société ; plus les hommes aspirent à constituer l'état, plus ils se fortifient ; plus ils cherchent à le perfectionner, plus ils s'affaiblissent. A ce point de vue, l'histoire de toutes les nations se divise en quatre époques, suivant qu'elles tiennent avant tout à l'*existence*, ou qu'elles préfèrent les accidents de la *puissance*, de la *richesse* et du *plaisir*.

Dans la première époque, les hommes éprouvent le besoin de s'arracher à l'état de souffrance et d'isolement ; tous cèdent à la vérité immédiate de ce besoin, tous veulent s'associer ; l'unité du but leur sert de frein moral : ils se sentent frères dans l'état, et cette fraternité les transforme en héros. Menacés dans la patrie, ils con-

(1) *Philosophie de la Morale*, p. 53, 54.

sentiront à la défendre jusqu'à la mort. C'est l'âge d'or de l'histoire; tous les moyens alors conspirent au même but; l'harmonie est complète entre l'homme et le citoyen, les mœurs et les lois, les vertus et les intérêts.

Bientôt la société, munie d'armes et de lois, passe de la défense à l'attaque, de la résistance à la conquête; elle veut grandir, et l'action des lois devient plus sévère, la propriété isole les hommes, l'ambition les rend durs et injustes. On est à la seconde époque, la *puissance* fait oublier l'*existence,* les vertus primitives s'altèrent; un patriotisme ambitieux n'enfante plus que des vertus apparentes, et comme l'ambition ne connaît pas de limites, comme elle s'irrite par le succès, tout bonheur disparaît, et de grandes conquêtes (*magna latrocinia*) terminent dignement une époque où la force tend à remplacer la justice.

A la troisième époque, c'est une nouvelle décadence. Fatiguées de la guerre, les nations se tournent vers l'industrie et le commerce, elles préfèrent la richesse à la puissance; pour s'enrichir, elles oublient de se fortifier, et les hommes songent beaucoup plus à eux-mêmes qu'à l'état. La corruption est au comble dans la quatrième époque; au milieu des richesses, un but plus frivole encore, le plaisir se présente, et les nouvelles générations prodiguent dans le luxe les trésors accumulés par l'avarice des générations antérieures. La société, plus brillante à la surface, se décompose au fond; chaque citoyen se préfère à l'état, qui n'est plus qu'une abstraction; on ne sait résister ni aux révolutions intérieures, ni au choc des invasions.

Telle est la loi des peuples; c'est une loi de déchéance; ils s'affaiblissent en vieillissant. En effet, nous pouvons apprécier la capacité de l'intelligence par les quatre mesures de l'*abstraction*, du *nombre*, du *temps,* de l'*espace*, c'est-à-dire par son aptitude à abstraire, par le nombre des objets qu'elle domine, et par le temps et l'espace qu'elle embrasse. Dans la première époque, l'intelligence des masses s'attache à la fondation et à la défense de l'état; sa capacité embrasse l'*abstraction,* le *nombre*, le *temps* et l'*espace*, limités par les confins de la patrie. Dans la seconde époque, la guerre inspire des désirs illimités de puissance et de gloire; on veut tout soumettre, les choses et les hommes pour l'éternité, et quand la conquête se réalise, elle impose aux conquérants l'art de gouverner, le plus difficile et le plus abstrait de tous les arts. De là le génie des peuples conquérants. Malheureusement la conquête introduit l'esclavage, l'ambition entraîne l'égoïsme; l'intelligence, tout en embrassant les arts de la guerre, limite son essor à un but individuel. Sa capacité, qui a semblé s'étendre, diminue donc en réalité. A la troisième époque, l'intelligence se développe encore sous les quatre aspects que nous avons indiqués. Le génie de l'industrie et du commerce est inépuisable en inventions, il embrasse d'innombrables objets, il soumet tout au calcul, il franchit toutes les limites de l'espace pour mettre en communication tous les peuples de la terre; sa prévoyance recule les bornes du temps, et ses abstractions s'emparent de tous les rapports de la société, parce que tout tient à tout dans un état fondé sur le commerce. Cependant le but de l'industrie est mille fois plus borné que celui de l'ambition, la capacité de l'intelligence subit donc une nouvelle atteinte, et le mouvement intellectuel ainsi limité s'affaiblit tous les jours. A l'âge des plaisirs, ce mouvement s'arrête, le plaisir est sensuel, et on ne saurait rien imaginer de plus fugitif dans le temps, de plus borné dans l'espace, de plus contraire à l'abstraction, de plus opposé à la prévision, de plus limité dans son but. L'intelligence s'éteint dans les sociétés corrompues, ou, si elle s'agite encore, elle ne présente que des oscillations de plus

en plus affaiblies. Les anciennes formes de gouvernement subsistent, mais ce ne sont plus que des apparences ; l'ancienne langue vit encore, mais le sens des mots se perd : les souvenirs de l'ancienne sagesse sont tournés en ridicule. Une littérature d'imitation, une originalité d'emprunt, insultent aux traditions de l'art; la science fait l'apologie du luxe, du vice, de l'impiété, et toutes ces causes conspirent à la dissolution de la société.

Si les nations se dégradent sans cesse en passant de l'existence à la puissance, à la richesse et au plaisir, il n'en est pas de même pour les individus. Tandis que l'intelligence collective s'éteint, l'intelligence individuelle grandit et se développe. Une fois arraché à la corruption traditionnelle de la famille, l'homme est plus fort que les hommes; il reste seul, mais il se dérobe à la décadence universelle. Les grandes conquêtes se font par des armées composées d'hommes sans famille, les fondateurs de Rome n'avaient pas de femmes avec eux ; en Grèce, Cadmus, Thésée, les autres législateurs qui viennent apporter les arts, le culte, fonder des états, sont des individus isolés, ou, pour traduire plus fidèlement M. Rosmini, des célibataires *(scapoli)*. Dans l'Inde, les castes résistent à la corruption des masses; c'est encore la hiérarchie fondée sur la capacité des individus qui fait toute la force de l'empire chinois. Les individus seuls résistent donc à la décadence progressive des sociétés, soit comme législateurs, soit comme fondateurs, soit comme conquérants. Les conquérants surtout sont providentiellement prédestinés à la régénération des peuples ; quand ceux-ci ont perdu leurs droits à la vie, les conquérants s'en emparent et les améliorent en les associant à leur propre destinée. L'histoire de l'antiquité se développe par l'action des conquérants sur la société ; la civilisation part de l'Assyrie pour arriver jusqu'à Rome de conquête en conquête; plus tard elle continue sa route vers le nord-ouest, s'affaiblissant au midi et se renouvelant par le nord.

Malheureusement l'influence des individus ne pouvait rester longtemps triomphante dans la société païenne. Il devait venir une époque où la déchéance des peuples entraînerait celle des hommes, où la corruption des vaincus se communiquerait aux vainqueurs et finirait par envahir le monde.

Cette époque arriva en effet : les conquérants, qui ne subirent pas l'influence des peuples déchus, durent les mépriser et les asservir : plus ils étaient forts, plus l'esclavage du vaincu était dur et profond. Or, l'esclavage est un arrêt de mort pour la société ; il est impossible à l'esclavage de se racheter ou de s'affranchir, il est impossible au maître de l'améliorer ou de l'émanciper, et l'état ainsi corrompu subit la loi de la déchéance universelle, à moins d'être conquis de nouveau, ce que la dégradation de tous les peuples finit par rendre impossible. Les législateurs sont aussi impuissants que les conquérants à ranimer les sociétés mourantes. Dans les premiers âges, l'homme qui dictait des lois était obéi, parce que les masses comprenaient la nécessité de se réunir. Les derniers législateurs doivent lutter contre la volonté de tous ; loin de favoriser la liberté, ils ont à imposer des lois coercitives ; les uns sont forcés de défendre la lecture des livres sacrés, les autres de s'abaisser à de minces détails d'économie domestique, de combattre le luxe, de publier des lois somptuaires : tâche ingrate, odieuse, injuste en apparence, et enfin inutile, car les mœurs l'emportent sur les lois, et celles-ci, violées par les hommes chargés de les défendre, perdent leur action et tombent en désuétude. Les philosophes viennent échouer aussi contre les obstacles vainement combattus par les conquérants et les législateurs. Le spectacle de l'harmonie qui régnait dans les pre-

miers âges permettait de croire à la bonté instinctive de la nature humaine : plus tard, la corruption se développe, et les philosophes doivent condamner l'instinct pour chercher ailleurs le principe de la moralité. Dès lors la philosophie sépare la sensibilité de l'intelligence, et soumet la première à la seconde. Elle prétend s'élever à la moralité par la force des abstractions ; mais la vertu, réduite ainsi à une sorte de spéculation scolastique, se trouve rejetée hors du monde par ceux même qui veulent l'y introduire. Cette vertu spéculative, partage de quelques savants, élève le type du sage tellement au-dessus de la foule, que la philosophie se voit amenée à mépriser la foule. De là les symboles, les mythes, les allégories, mystérieuses enveloppes d'une vérité qui fuyait le grand jour ; de là l'indifférence des philosophes pour les mensonges de l'idolâtrie païenne ; de là l'inutilité de la mort de Socrate, l'inutilité des avertissements de Platon et d'Aristote sur les dangers de l'industrie et du commerce. Impuissante par son élévation, par son isolement, par ses disputes et ses hésitations, impuissante parce qu'elle ne savait ni dominer les illusions ni satisfaire aux grands instincts de la nature humaine, accablée en quelque sorte par sa propre vertu, la philosophie ne put longtemps résister au courant général ; elle se fit épicurienne. Alors elle pénétra partout, elle envahit les palais, le forum, les théâtres ; auparavant elle contemplait, depuis elle précipita la décadence du monde ancien.

Rien donc n'arrête la dégradation progressive des masses ; contenu au commencement par les individus, le mal finit par les gagner. Tel fut le sort de la société païenne : tout espoir semblait perdu pour elle, tous les liens invisibles de l'affection et du droit étaient brisés dans l'état ; mais, quand le monde ancien ne put être racheté ni par les lois, ni par les conquêtes, ni par les philosophies, le christianisme annonça la bonne nouvelle, il promit la *rénovation de toutes choses*. Et nous qui venons deux mille ans après l'Évangile, ajoute M. Rosmini, nous savons qu'il a tenu ses promesses : les sociétés frappées de mort sont ressuscitées, la civilisation s'est renouvelée, l'église grandit tous les jours, elle a déjà réuni les membres les plus éloignés de la grande famille de l'humanité. Comment s'est opéré ce prodige de la rédemption ? Si le miracle est divin, le fait est humain, assure M. Rosmini, et on peut l'analyser. A l'époque d'Auguste, le genre humain avait épuisé toutes les épreuves; il avait successivement cherché le bonheur dans la puissance, dans la richesse, dans le plaisir, et le bonheur lui avait sans cesse échappé. Le christianisme condamna la terre, il promit la béatitude dans le ciel ; ainsi il triompha du plaisir, et toutes les espérances furent relevées. Les législateurs s'adressaient à l'état, à la famille, les philosophes aux savants ; on demandait à l'homme quelques vertus seulement, parce qu'on avait méconnu l'ensemble de nos instincts. Le christianisme réclama toutes les vertus, s'adressa au cœur; il fit appel à tous les hommes sans distinction d'âge, de sexe, d'éducation, de race, de langage, d'instruction, et il devint le refuge des masses, sacrifiées à jamais par l'organisation des sociétés anciennes. L'intelligence païenne enchaînée à la sensation se flétrissait, le christianisme parla de Dieu, de l'esprit, du ciel ; il ouvrit à la pensée humaine des horizons d'une largeur inattendue, elle put dès lors embrasser le plus grand nombre, l'abstraction la plus élevée, le temps et l'espace les plus étendus qu'il fût possible de concevoir. Le christianisme comprend dans une seule étude, celle de Dieu, tous les biens et toutes les connaissances. Il dédaigne le temps, se propage dans tous les climats, et prêche un Dieu sans forme, qu'aucune figure ne représente, qui est partout, et nous commande de vivre dans ce monde comme si ce monde n'était pas :

abstraction, nombre, temps, espace, ces quatre mesures de la capacité intellectuelle, atteignent avec lui leurs dernières limites. En proclamant la *lumière divine qui éclaire tous les hommes,* l'Évangile apporta un principe vivifiant à la science qui dépérissait. La morale, qui n'avait jamais eu de bases solides dans l'antiquité, fut complétée et réhabilitée en même temps par une vertu nouvelle, par la charité. On avait gouverné le monde par la force, la ruse et la philosophie; la loi d'amour, s'élevant au-dessus de ces moyens incomplets, fit descendre la science elle-même au second rang. Enfin le christianisme, fidèle à sa mission, qui est de fortifier et d'exalter l'individu, releva la dignité humaine et constitua dans l'église, dans cette société d'hommes sans famille et sans patrie, une garantie permanente contre la corruption des masses, contre les violences impériales; il assura ainsi le véritable gouvernement de l'humanité par les individus, dans le but de l'association universelle. Ouvrons la Bible : toute l'histoire aboutit au gouvernement de l'humanité par l'église; les juifs, dans leur naïveté primitive, espèrent une Jérusalem terrestre, les biens de ce monde, l'empire de la terre. En attendant, les païens épuisent les épreuves de la vie; des patriarches, des prophètes, guident le peuple d'Israël au milieu des sociétés anciennes, dont les législateurs et les conquérants cherchent à prolonger l'existence. A la fin, la chute devient inévitable, l'humanité se meurt parce qu'elle n'a foi que dans le monde; le christianisme la sauve en lui montrant le ciel. Le monde était devenu chair, il fut convié à la communion de l'esprit; il se corrompait dans la tradition, dans la famille, dans l'état : il fut réhabilité par le gouvernement des individus, immortalisé par l'infaillibilité de l'église et par la révélation, qui montra la divinité dans tous les hommes. La société païenne était sans défense devant la séduction de la richesse, ses législateurs redoutaient le commerce et l'industrie; ils ne savaient garantir la moralité de la femme que par la réclusion domestique, la richesse était funeste aux anciens. Le christianisme résiste à tout; il adopte le commerce, l'industrie, parce qu'il propose un but éternel; il ne rejette plus les biens de ce monde, parce qu'ils peuvent servir de moyen pour obtenir le bonheur absolu. Enfin, il ne redoute plus les séductions terrestres, car *toutes les richesses de la terre ne sont rien pour celui qui perd son âme.*

Somme toute, le vice des sociétés anciennes était d'immoler le but aux moyens; le secret de la rédemption fut de subordonner tous les moyens à un but. Et si l'église contient la faillibilité des hommes, si la rédemption est permanente, si les écarts du monde ancien sont désormais impossibles, si l'humanité tend chaque jour à une association plus étroite, c'est que le gouvernement des individus, constitué pour toujours sur les principes de l'école évangélique, verse à chaque instant des torrents de lumière dans la société : en parlant d'un bonheur sans limites, il dissipe sans cesse toutes les illusions qui se développent au sein de la civilisation (1).

D'un côté, les masses qui se dégradent entraînant les individus dans leur décadence; de l'autre, les individus qui se perfectionnent protégeant les masses contre elles-mêmes; d'un côté, la chute du monde ancien, de l'autre la rédemption du monde moderne; au commencement de l'histoire, le bonheur dans la barbarie primitive; sur la fin des temps, le bonheur dans la contemplation de l'infini; à l'origine de la création, le mal qui s'empare de l'humanité pour la précipiter d'abîme

(1) Voyez les deux ouvrages : *Della Ragione sommaria per la quale le società stanno e rovinano ; — Della Società e del suo fine,* liv. II.

en abîme ; plus tard, l'Évangile qui la rachète pour l'élever jusqu'à Dieu : telle est la philosophie de l'histoire d'après M. Rosmini. C'est un ingénieux agencement d'abstractions qui se multiplient, se compliquent, se résolvent l'une dans l'autre et nous ramènent toujours aux premiers principes du système. Le philosophe italien avait constitué deux intelligences dans l'homme, l'une pour l'erreur, l'autre pour la vérité; il constitue deux histoires dans l'histoire, deux traditions dans la tradition, l'une pour la décadence, l'autre pour le progrès, l'une pour les masses, l'autre pour les individus, l'une pour le paganisme, l'autre pour le christianisme. Suivant M. Rosmini, l'erreur vient de la réflexion volontaire, et il se méfie du mouvement de la réflexion, c'est-à-dire de la marche des idées, du progrès des sociétés, de ce développement de l'intelligence qui constitue la vie de l'histoire. Pour lui, la vérité réside dans le premier principe de la raison, et sans dédaigner les inventions matérielles, les améliorations industrielles, il va chercher dans la notion isolée et insaisissable de l'infini toutes les grandeurs de l'histoire. Mais il suffit de rétablir l'unité de la pensée pour faire disparaître ce manichéisme du bien et du mal, de la perception et de la réflexion, du christianisme et du paganisme. La raison est la même dans la perception et dans la réflexion, dans un jugement isolé et dans une suite de jugements; c'est donc la même faculté qui enfante les améliorations les moins importantes de l'industrie et les plus grandes conceptions religieuses. Le monde visible de l'industrie n'est-il pas à la merci du monde invisible des idées ? Tout se tient dans le mouvement intellectuel : une idée peut contenir en puissance mille découvertes, et c'est toujours des profondeurs de la réflexion, une et systématique dans tous ses actes, que sortent les merveilles de l'industrie et de l'art. La raison pourrait-elle s'égarer naturellement ? Dans ce cas, il y aurait des raisonnements sans raison; essentiellement logique, l'intelligence ne détruit pas pour détruire, elle n'a pas de facultés pour l'erreur ou pour la vérité, elle ne combat pas pour combattre ; sans idées, elle est immobile ; une fois en mouvement, elle ne détruira les idées que par les idées ; si elle détruit en construisant, c'est qu'elle construit en détruisant. Est-il un dogme qui fasse irruption dans le monde sans prendre la place d'un dogme antérieur ? Ce combat incessant des idées par les idées montre qu'il n'y a pas de vides dans l'intelligence, que tout tient à tout dans la pensée, que tout obéit aux lois de la logique dans la société, et que dans l'histoire un mouvement unique rallie les moindres inventions de l'industrie aux abstractions les plus élevées de la philosophie.

Au reste, la raison, une et identique dans tous les actes de l'intelligence, est en même temps une et identique dans tous les hommes : veut-on qu'elle soit rétrograde ? elle le sera dans les individus comme dans les masses ; le célibat ne change pas la nature des hommes. Reconnaît-on qu'elle est progressive ? elle doit l'être dans les masses comme dans les individus ; le mariage ne peut pas falsifier la logique. Si les philosophes, les conquérants et les législateurs marchaient au rebours de l'humanité, jamais à aucun moment de l'histoire les individus n'auraient été compris par les masses ; les uns auraient été plus que des hommes, et les autres moins que des brutes. Donc il est faux que la raison soit condamnée à des aberrations sans but, il est faux que les peuples soient livrés à une déchéance irrésistible, il est faux que le monde ancien ait été condamné à périr par les peuples. Et si la chute du monde ancien est imaginaire, que devient la rédemption divine du monde moderne ? Une œuvre inutile, telle que la conçoit M. Rosmini, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'après l'avoir invoqué comme un miracle nécessaire, il

l'explique comme un fait très-naturel. Laissons parler l'auteur anonyme d'une brochure sur M. Rosmini, évidemment inspirée par les jésuites, et dont il convient de résumer ici l'esprit plutôt que la lettre : — De notre temps, dit-il en s'adressant au prêtre tyrolien, l'incrédulité prend une nouvelle forme, elle ne nie plus la grandeur de la révolution chrétienne; Voltaire nous insultait, on réfutait la Bible, les impies préféraient le paganisme à l'Évangile, l'absence de toute religion à une religion. Aujourd'hui les philosophes aspirent à nous remplacer; réduisant toutes les attaques à une seule, ils nient la divinité de Jésus-Christ et laissent subsister le dogme et la tradition pour faire de la philosophie nouvelle une ancienne religion, ou d'une ancienne religion une philosophie nouvelle. Pour vous, ajoute-t-il, la rédemption, c'est la révélation de l'idée première qui a toujours été dans l'homme, de l'infini dont la notion est inhérente à la pensée, du souverain bien que Platon avait signalé, de la vie à venir que tous les peuples ont toujours espérée, de la spiritualité, de l'ascétisme contemplatif, dont le principe se retrouve mille ans avant Jésus-Christ dans le bouddhisme, et avant l'Évangile dans l'école d'Alexandrie. Le christianisme a donc révélé ce que l'on savait déjà; les apôtres ont surpassé les philosophes, mais ils n'ont pas été supérieurs à l'humanité. A ce titre, M. Rosmini peut les appeler les disciples de *l'école évangélique;* mais, s'il est chrétien, il l'est à peu près comme Platon ou tout au plus comme Hegel, il l'est autrement que nous ; il parle de l'idée première, nous des prophètes et des miracles ; il parle des quatre mesures de l'intelligence, nous des sacrements et de la messe. Les philosophes doivent lui savoir gré d'avoir imaginé une église fondée sur la raison individuelle, une tradition sacrée établie sur le cartésianisme le plus aigu; mais son église se trouve peut-être constituée dans quelque université allemande et non pas à Rome, où le saint-siége, seul dépositaire de la foi, est toujours infaillible parce qu'il est au-dessus de la raison. L'intention de M. Rosmini était louable, il voulait gagner les philosophes à la religion ; mais, en s'engageant sur le terrain du rationalisme, il s'est laissé gagner lui-même à la philosophie : il a invoqué la révélation comme un théologien qui reconnaît l'impuissance naturelle de la raison des masses, et il a constitué une église cartésienne comme un philosophe qui croit à la perfectibilité indéfinie de l'intelligence individuelle.

Suivant nous, M. Rosmini n'a pas cherché la religion là où elle se trouve, hors de l'expérience, hors de l'intelligence, dans une suite de prophéties et de miracles; car la religion se réduit à une démonstration positive de la providence divine, fixée par l'inspiration des poëtes et des prophètes, par une poésie inexplicable comme l'art, irrésistible comme le beau. Que l'expérience, que la physique nie les miracles, qu'elle dépouille tous les jours la tradition de son prestige; qu'à son tour la raison relègue Dieu hors du monde, qu'elle le rende indifférent à la prière, à la vertu, à la moralité · cette double négation, l'une expérimentale, l'autre rationnelle, n'aura d'autre résultat que de mettre en présence la création et le Créateur, comme les deux termes d'un mystère inexplicable. Mais à ce moment même, quand la vérité se perd pour le sens et pour la raison, il s'élève une voix mystérieuse, la voix que saint Jean et sainte Ildegarde entendirent dans l'extase, et dont les prophètes traduisirent en paroles les accents ineffables. Cette poésie sacrée devient la tradition, et trouve le lien qui unit le monde, privé d'une existence propre, à Dieu, que la philosophie n'atteint que par des démonstrations négatives. Pour Voltaire, l'inspiré sera malade, pour les philosophes ignorant ; mais l'inspiration échappe aux yeux comme à la raison, et elle concilie la contradiction des sens et de l'entendement,

en découvrant ce Dieu créateur, ce verbe, ce médiateur, qui est le Dieu de la prière, de l'art, de la moralité et de la religion. Ce grand spectacle a été perdu pour M. Rosmini. Bien que rationaliste, il a méconnu la puissance invisible de l'esprit, qui conduit d'une idée à un système, et d'un système à tous les systèmes, par un mouvement continu où la destruction est indivisible de la construction. Quoique observateur et moraliste, il n'a pas su discerner cette puissance invisible du cœur, qui précède et suit tous les progrès de l'humanité, créant toujours de nouvelles vertus pour les intérêts nouveaux, une nouvelle inspiration pour toute nouvelle société. La civilisation, ainsi dépouillée de son prestige, de son inspiration, de la sainteté de ses cultes, s'est présentée à ses yeux telle que la décrivait Gioja, comme le travail aride de l'égoïsme, comme la libre concurrence de tous les vices s'utilisant, s'appuyant, se mitigeant l'un par l'autre au profit de tous les hommes. Dès lors M. Rosmini a condamné la civilisation; tantôt il a voulu se réfugier, comme Rousseau, dans un état presque naturel, tantôt il a voulu se réfugier de nouveau dans la contemplation de l'idée première. Double illusion, car le bonheur ne se trouve ni dans la barbarie, ni dans l'idée première, et l'accord de ces deux extrêmes est impossible; on ne parvient à les concilier ni par une chute imaginaire, ni par une rédemption inutile; l'histoire se dérobe tout entière aux antithèses de M. Rosmini, et le christianisme invoqué, comme le *deus ex machina*, pour faire disparaître toutes les contradictions, disparaît lui-même, vaincu par les contradictions qui l'entourent. Naturel si les individus sont progressifs, impossible si les masses sont rétrogrades; naturel si l'infini est en nous, de nouveau impossible dans l'absence de l'idée première, le christianisme, dans le système rosminien, aboutit à une contradiction quand il s'agit de combiner la foi et la raison. En définitive, M. Rosmini sacrifie l'infaillibilité de la raison à l'autorité de l'église, et l'infaillibilité de l'église à l'autorité de la raison. On s'explique que les théologiens lui reprochent de voir dans le saint-siége une église kantienne, qui a la raison pour autorité, Platon pour fondateur, et la philosophie pour tradition. M. Rosmini a voulu dompter Kant, et c'est Kant qui finit par le dominer sans qu'il s'en aperçoive. Une seule idée kantienne, l'idée de l'être possible, suffit à ébranler tout son système en heurtant contre la masse d'idées sensualistes tour à tour invoquées par M. Rosmini afin d'éviter l'absorption du panthéisme, et repoussées pour éviter l'impuissance du matérialisme.

C'est cependant un curieux enseignement que ce dogmatisme qui se combat avec ses propres armes, ce scepticisme qui s'ignore, cette métaphysique assez riche d'inventions pour se tromper elle-même, et cependant logique dans l'incohérence, si bien qu'elle revient sans cesse au doute qu'elle veut anéantir. M. Rosmini a tout analysé; il a vu presque toutes les difficultés de la science, il les a abordées hardiment. Bien que croyant, il n'a jamais reculé devant aucun problème, il n'a hésité devant aucune assertion, quand il se croyait en présence de la vérité. Son antipathie pour les philosophes modernes est évidente, mais il ne décline jamais un instant la responsabilité de la pensée; on lui conseillait de laisser là les questions inutiles de la métaphysique, mais il pense que Dieu seul connaît ce qui est inutile; on le détournait de cette science moderne si funeste à la théologie, mais il s'y est livré avec toute l'ardeur d'un homme convaincu que Dieu a permis au doute de pénétrer dans les profondeurs intimes de la pensée, afin que la science en sortît rassurée à jamais contre un scepticisme poussé jusqu'aux dernières limites du possible. M. Rosmini, il est vrai, n'a pas triomphé dans cette lutte courageuse; il

explique le beau par l'infini qui est partout, la morale par un mystère, le ciel par une énigme; il s'épuise sans cesse à réunir deux théories qui s'excluent : cependant on voit qu'il n'est vaincu que par la fatalité d'une force supérieure. Peut-on rapprocher M. Rosmini de M. de Bonald? Entre les deux philosophes, il y a un abîme. Le matérialisme le plus aveugle s'est réfugié chez les disciples de Bonald : peu importe qu'ils parlent de Dieu, de l'âme, qu'ils se disent spiritualistes : quel est le principe de leur système? L'impuissance de la raison; et dès qu'on attaque la raison, c'en est fait de la certitude, de la spiritualité, de la moralité. Qu'on parcoure leurs livres; toutes les grandes questions y sont complétement effacées, méconnues; ils s'épuisent en efforts pour combattre l'intelligence, et en définitive ils se distinguent à peine des disciples de Condillac. Croient-ils à une morale naturelle qui nous prépare à une morale religieuse? Non, ils ont besoin d'être catholiques pour être honnêtes gens. Croient-ils à la pensée? Non, ils ont besoin d'être chrétiens pour raisonner. Pourquoi? Parce qu'ils ont admis dans leur conviction tout le matérialisme du XVIIIe siècle. Sans parole, avait dit Condillac, il n'y a point de pensée; sans plaisir, avait dit Helvétius, il n'y a point de moralité; sans religion, avaient dit une foule d'écrivains politiques, il est impossible de contenir les passions, et ceux qui se croient théologiens à la suite de M. de Bonald n'échappent à ce matérialisme philosophique que par le matérialisme religieux. Ils ne discutent pas, ils attaquent la science au nom des convenances politiques, sociales et morales; ils ameutent les fidèles contre l'intelligence moderne. Sans doute M. Rosmini est ultrà-catholique, puisqu'il a combattu dans les rangs des jésuites, et puisqu'il s'est rapproché des gouvernements absolutistes; ses convictions politiques et religieuses ont été invariables; mais si l'homme se perd, le philosophe nous appartient, l'Italie l'a reconnu. M. Rosmini, ne l'oublions pas, a fini par rallier les Italiens aux derniers progrès de la philosophie française et allemande; en théologie, il a fini par interpréter la religion comme la comprennent les esprits les plus élevés de l'Europe. Il y a bien des bizarreries dans la conduite de M. Rosmini, il y a bien des contradictions dans cet absolutiste, fondateur d'un ordre religieux et continuateur à son insu de la grande école de Descartes et de Kant. Cependant sa vie est un acte continuel de dévouement, et si l'Italie, n'est pas la première nation du monde, si le mouvement philosophique italien ne brille ni par l'éclat, ni par la régularité des conceptions, il faut reconnaître que Romagnosi et M. Rosmini, l'un dans la pauvreté, l'autre dans la richesse, avec des vertus opposées, avec des convictions contraires, disons plus, l'un persécuteur, l'autre persécuté, représentent dignement les dernières idées italiennes dans cette époque de calcul et de transactions. Mais ici doivent s'arrêter nos éloges, car nous devons suspendre aussi nos critiques. Il y a dans la philosophie rosminienne tout un nouveau système, qui veut être jugé à part. M. Rosmini ne se borne pas à renouveler la morale et la philosophie de l'histoire : il veut appliquer ses idées à la politique; nous le suivrons au milieu de ses disciples, quand il développe ses utopies religieuses. Ce sera alors un autre doute à combattre, le doute politique, l'incertitude qui obsède la société moderne, partagée entre la liberté et l'autorité, la philosophie et la religion. C'est là surtout qu'il faudra chercher le lien qui unit le penseur tyrolien aux pères de la charité chrétienne, au saint-siége, et aux gouvernements de l'Italie.

FERRARI.

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

I.

LES ROMANCIERS ET LES PUBLICISTES.

I. — *Aesthetische Feldzüge* (BATAILLES ESTHÉTIQUES),
par M. Louis Wienbarg; Hambourg, 1834.

II. — *Maha Guru, Geschichte eines Gottes* (MAHA GURU, HISTOIRE D'UN DIEU), par M. Charles Gutzkow; Stuttgart, 1834.

Oeffentliche Charaktere (CARACTÈRES POLITIQUES), par le même; Hambourg, 1835.

III. — *Liebesbriefe* (LETTRES D'AMOUR), par M. Henri Laube; Stuttgart, 1835.

IV. — *Madonna, Unterhaltungen mit einer Heiligen* (MADONNA, ENTRETIENS AVEC UNE SAINTE), par M. Théodore Mundt; Leipzig, 1835.

V. — *Die Europamüden* (LES GENS FATIGUÉS DE L'EUROPE), par M. Ernest Willkomm; Leipzig, 1838.

VI. — *Anecdota*, par MM. Bruno Bauer, Louis Feuerbach, Arnold Ruge, etc.; Zurich, 1843.

VII. — *Ein und zwanzig Bogen* (VINGT-ET-UNE FEUILLES), publié par M. George Herwegh; Zurich, 1843.

VIII. — *Dies Buch gehort dem König* (CE LIVRE APPARTIENT AU ROI), par Mme Bettina d'Arnim; Berlin, 1843.

La littérature politique est chose nouvelle au delà du Rhin. Nous étions accoutumés depuis longtemps à ne voir dans les travaux de ce pays que cette rêverie

puissante, cette extase sans fin qui l'arrachait aux soucis de la vie pratique; maintenant tout est bien changé. Si nous ne voulons pas être toujours en retard d'un demi-siècle avec l'Allemagne et juger les enfants sur les œuvres de leurs pères, décidons-nous à abandonner nos formules de louange; ne nous obstinons pas à admirer chez elle des vertus qu'elle répudie, cessons de croire à ces ressources inépuisables de spiritualisme qui nous la faisaient aimer. La philosophie et la poésie avaient été pour elle deux sœurs sublimes toujours éprises de l'infini; aujourd'hui les voici ramenées sur la terre. Et comment s'accomplit cette transformation si grave? Est-ce par un développement régulier? est-ce par ce progrès naturel qui fait succéder au vague enthousiasme de la jeunesse la ferme décision de la pensée virile? Non; c'est avec une brusque violence qui, si l'on n'y prenait garde, déshonorerait la muse allemande. Je veux marquer les principaux caractères de cette direction nouvelle dans les idées; je tiens à constater le bien et le mal qu'elle a produit. L'importance singulière de ce mouvement imprévu, la gravité des questions qui y sont renfermées, me forcent d'interroger rapidement cette confuse histoire et de grouper d'une manière distincte et reconnaissable les écrivains qui ont pris une part active à cette lutte. S'il est permis de regretter avec larmes quelques-unes des qualités qui recommandaient le génie de l'Allemagne, on ne saurait nier pourtant que le nouveau travail de sa pensée n'ait été provoqué par des nécessités impérieuses; en recherchant l'origine de cette réaction, nous saurons peut-être ce qu'elle renferme de légitime au milieu de ses plus fâcheux excès, et comment, malgré tant de fautes commises, elle peut encore être conduite à bien.

C'est un devoir sans doute pour la France de s'enquérir avec sympathie de ces événements inattendus, mais elle a le droit aussi de donner librement son avis sur ces vives questions, car c'est à nous que l'Allemagne doit ce réveil de sa pensée, ces espérances, ces excitations qui parlent si haut aujourd'hui. On sait ce que produisit, du Rhin jusqu'à l'Elbe, la victoire de 1830, et quelles fortes secousses furent imprimées à l'opinion. Les préjugés factices, les rancunes surannées, que ce pays subit avec tant de facilité, et que ses gouvernements exploitent si habilement contre nous, avaient fait place à un naturel enthousiasme. Arrachés à leurs préoccupations jalouses par l'entraînement de juillet, les peuples allemands s'étaient rappelé ce qu'ils oublient de nouveau aujourd'hui, les liens qui nous attachent à eux, la fraternité qui doit nous unir. En vain s'étaient-ils efforcés de haïr la France, en vain croyaient-ils se défendre par la haine et la rancune contre l'influence de nos idées; juillet dissipa les ténèbres où ils s'enfermaient: ils nous reconnurent dans cet éclair.

C'est à cette date que commence la littérature dont je veux parler. Comme ce premier mouvement, dans son ardeur spontanée, avait fait naître les plus légitimes ambitions, nous pouvons voir dès ces origines le but qu'on s'était proposé et ce qu'on a fait pour l'atteindre. Or, quand la jeunesse allemande, sous l'influence de la révolution de 1830, jeta les yeux sur son pays, quand elle chercha dans les lettres et la philosophie la vraie situation de l'esprit public, quand l'Allemagne enfin frappa sur son cœur et lui demanda ce qu'il sentait, que trouva-t-elle? Les universités, qui avaient toujours gardé le dépôt des idées, présentaient, hélas! un affligeant spectacle, et qui répondait mal à tant de fougue. La philosophie, gouvernée par Hegel, qui allait mourir, s'était élevée à des hauteurs prodigieuses; mais, sur ces sommets superbes, elle dédaignait le monde et en inspirait le mépris : si la doctrine hégélienne avait régné en France en 1830, dit quelque part M. Heine, la révo-

lution était impossible. L'érudition, toujours patiente et scrupuleuse, avait perdu cette vie puissante qu'elle communiquait jadis à l'étude, et, dans toutes choses, elle était un obstacle plutôt qu'un secours. C'était une philologie savante dont le pédantisme étouffait l'amour et l'intelligence de l'art. C'était une jurisprudence très-instruite du passé, mais sans cœur, sans énergie, sans dévouement : satisfaite de son érudition oisive, heureuse de savoir comment on était juste à Athènes ou à Rome, elle oubliait de surveiller le présent, elle oubliait de réclamer contre les tribunaux secrets, contre la violation des droits de la défense, contre ces procédures effrontées qui, de temps à autre, viennent frapper l'Allemagne de stupeur. Quant aux lettres, la gloire de Goethe ne suffisait pas à voiler les fautes de la poésie et de l'imagination, son dédain des choses d'ici-bas, son insouciance pour les malheurs de la patrie, son manque de charité et d'entrailles. Aussi, soit qu'on s'adressât aux écrivains, soit qu'on interrogeât le monde des universités, quel vide partout! Une telle situation pouvait-elle satisfaire aux ardeurs nouvelles? et comment cette Allemagne si docte, si grave, mais si compassée dans sa froide science, eût-elle continué longtemps son œuvre inutile, au moment où tant d'espérances, où tant d'ambitions venaient de se déclarer si hautement? Le spiritualisme, en se séparant des généreux soucis du présent, avait autorisé une réaction nécessaire, car cette haute doctrine qui éveille ordinairement les âmes avait fini par les engourdir. Sans doute il faut déplorer les erreurs où cette réaction a été entraînée, il faut regretter que le matérialisme, dans la confusion de la bataille, ait voulu détrôner le vrai génie de l'Allemagne : reconnaissez pourtant que ce premier mouvement était légitime, que cette insurrection des esprits était un devoir. C'est un point qu'il importe de bien établir en commençant : je blâmerai assez sévèrement tout à l'heure les tristes excès qu'on n'a pas su éviter. Eh bien! cette insurrection, provoquée dans l'enthousiasme de 1830 par les fautes du spiritualisme germanique, éclata en peu de temps sur toute la ligne. Les universités furent troublées dans leur gloire séculaire; la vieille érudition, la vieille poésie, c'est-à-dire tout ce qui avait vieilli trop vite en refusant de prendre des forces, comme Antée, sur le sein fécond de la terre, tout cela fut poursuivi, raillé, attaqué par une école hautaine, laquelle, pour mieux marquer la différence, s'intitula fièrement *la Jeune Allemagne*.

D'où vient ce nom de jeune Allemagne? Par qui, à quelle époque fut-il proclamé pour la première fois? Comment est-il devenu un cri de guerre? Il y avait, en 1833, à l'université de Kiel, un jeune homme, un jeune *privat-docent*, plein d'esprit et de cœur, qui faisait sur l'esthétique des leçons brillantes et hardies. Il y traçait comme le programme de la révolution littéraire qui se préparait de tous les côtés; il s'était chargé d'annoncer l'esprit nouveau. Tous ces désirs dont je parlais tout à l'heure étaient exprimés par lui avec une vivacité singulière. Il battait en brèche l'ancienne éducation des universités, et, chose étrange! c'était du milieu même d'une université, c'était d'une chaire où parlaient ceux-là même dont il annonçait la ruine, c'était de cette position audacieuse qu'il lançait, comme un défi, ses brûlantes paroles. Il est vrai que le jeune orateur dut quitter bientôt ce théâtre où il n'était pas libre, et s'en aller de ville en ville, errant, persécuté, fondant des journaux et des revues, écrivant au jour le jour, portant partout la franche honnêteté de son cœur, la rare finesse d'une pensée à la fois mélancolique et ardente. Je parle de M. Louis Wienbarg, un des écrivains les plus distingués, un des plus spirituels penseurs de cette jeune Allemagne, un de ceux qui auraient été dignes de l'organiser puissamment et de la conduire vers un but glorieux. Il

aurait pu lui communiquer quelque chose de sa sincère passion, de son fier idéalisme; je crains bien qu'il ne lui ait pas donné autre chose, hélas! que le nom qu'elle a porté.

En publiant sous le titre de *Batailles esthétiques* les leçons qu'il avait faites à l'université de Kiel, M. Wienbarg commençait ainsi : « C'est à toi, jeune Allemagne, que je dédie ces discours, et non pas à l'ancienne. Chaque écrivain devrait ainsi déclarer d'avance à quelle Allemagne il destine son livre et dans quelles mains il désire le voir. Libéral, anti-libéral, ce sont là des désignations qui ne marquent point du tout la vraie différence. Tous ceux qui écrivent aujourd'hui pour la vieille Allemagne, — que ce soit pour la vieille aristocratie, pour les vieilles universités ou pour les vieux philistins, car ce sont là, comme on sait, les trois parties qui la composent, — tous ceux-là ne portent-ils pas sur leurs armes les devises de la liberté? Au contraire celui qui écrit pour la jeune Allemagne proclame par cela même qu'il ne reconnaît pas l'aristocratie des anciens jours, qu'il dévoue l'érudition décrépite de la vieille Allemagne aux caveaux souterrains des pyramides d'Égypte, qu'il déclare la guerre aux vieux philistins, et qu'il est décidé à les poursuivre sans relâche jusque sous la mèche de leur classique bonnet de nuit. C'est à toi, jeune Allemagne, que je dédie ces discours, épanchements passagers d'une âme inquiète; ils sont tous sortis du désir qui remplit mon cœur et qui me fait souhaiter pour mon pays une vie meilleure et plus belle. Je les ai prononcés en chaire, dans une académie de l'Allemagne du nord ; mais j'espère qu'ils ne vous porteront pas l'atmosphère des quatre facultés, laquelle n'a rien de très-vivant, comme chacun sait. C'est à toi, jeune Allemagne, que je dédie ces discours, à l'Allemagne brune comme à l'Allemagne blonde; c'était cette dernière qui m'entourait alors : elle était la muse qui, deux fois par semaine, inspirait mon esprit. Non, rien n'enivre le cœur comme l'aspect de cette ardente jeunesse; mais la colère et le découragement se mêlent à l'enthousiasme, quand on a devant soi ces prisonniers de nos universités pédantes. L'esclavage est leur étude, ce n'est pas la liberté. Ils sont forcés de tresser eux-mêmes les liens qui garrotteront leurs mains et leurs pieds. Les malheureux! comme ils m'ont recherché, comme ils m'ont aimé quand je leur montrais, en image du moins, la liberté sainte! » Voilà des paroles décisives : en proclamant, d'une façon si nette et si fière, pour quelle partie de son pays il prenait la plume, M. Louis Wienbarg divisait à jamais les deux camps, et la jeune Allemagne fut constituée.

En même temps qu'il lui donnait un nom, M. Wienbarg aurait bien voulu donner à cette jeunesse qu'il soulevait un programme à suivre. Je le répète, il n'a pas tenu à lui que cette brillante école, aujourd'hui dispersée, pût agir avec plus de force et fonder un mouvement d'idées plus durable. Ces *Batailles esthétiques*, dédiées à la jeune Allemagne, contiennent en effet et indiquent toute une direction ferme et hardie; c'est le programme des girondins. Le livre de M. Wienbarg n'est pas un traité philosophique, une étude calme et désintéressée des questions de l'art; n'y cherchez pas une solution à ces problèmes qui ont préoccupé Hegel et Jouffroy. L'auteur est trop ému pour entreprendre cette tâche avec la gravité et la circonspection nécessaires. Il veut ouvrir une route nouvelle aux imaginations de son pays, à toutes les ambitions littéraires. C'est une œuvre de polémique. Il étudie l'état des esprits et des lettres, il signale les maux qu'il aperçoit, il cherche aussi les réactions que ces fautes ont provoquées déjà, il les met en lumière, il les vante, et montre à tous les jeunes esprits les séductions d'une révolte poétique. Son livre a

cela de curieux qu'il indique à merveille ce qu'il y avait de légitime dans cette levée de boucliers, et qu'en nous révélant ce qu'on s'était promis, il nous permet de juger plus sûrement les résultats. Louis Wienbarg attaque les universités avec la verve et l'âpreté des universités elles-mêmes, des jeunes universités du XVI[e] siècle attaquant la scolastique et la barbarie monacale. Ce contraste, qu'il remarque bien, l'irrite davantage encore, en lui rappelant combien les choses sont changées, combien ces universités, dépositaires autrefois des libres idées et de la science vivante, arrêtent aujourd'hui l'essor de la pensée et le mouvement de la vie. Cette même plume que Reuchlin et Ulric de Hutten armaient avec tant de verve et de colère contre les inepties de la scolastique expirante, Wienbarg s'en sert contre Gœttingue ou Iéna. De plus, c'est un homme du nord, il est né aux bords de la mer Baltique, il a toute la vigueur indomptée de ces Germains des côtes septentrionales. Ce n'est pas lui que les montagnes du Necker, les vignes du Palatinat, les ruines féodales de la Souabe ou de la Franconie, porteraient à la rêverie capricieuse des poëtes de Heilbronn ou de Ludwigsbourg. « J'aime assez Uhland, dit-il quelque part, comme j'aime un blond Allemand du sud né au milieu des montagnes, des vignes en fleurs, des châteaux en ruines; mais je ne l'aime que par instants, à de certaines heures. » Il vient en effet prêcher une poésie toute différente, et au moment où l'imagination allemande cherche à quitter les régions trop élevées pour se mêler aux souffrances des hommes, à leurs luttes, à leurs ambitions, il est bien que ce soit un homme du nord qui recommande l'action et la lutte à cette Allemagne méridionale si facile à endormir, si prompte à se bercer de mille songes.

Au lieu de faire de l'esthétique une science absolue, ainsi que l'avait essayé Hegel quelques années auparavant, au lieu de ramener toutes les formes du beau à ces lois éternelles que cherche la philosophie, Wienbarg déclarait résolument qu'il n'y a rien là que de variable et de contingent, comme on dit dans l'école. Le beau, c'est ce qui convient à une époque donnée; la forme la plus belle, le plus beau tableau, le plus beau poëme, c'est celui qui représente le plus fidèlement les idées d'une époque et qui les sert avec le plus d'énergie. Ainsi, point de beau absolu, point d'esthétique universelle. Wienbarg va jusqu'au bout de son principe. Ce qui a été beau dans le moyen âge ne l'est plus dans le monde moderne; ce que j'ai raison d'admirer aujourd'hui deviendra laid demain. Il applique à l'art, mais sans ironie, ce que Pascal dit de la morale : — Passez le Rhin, franchissez les monts, voilà toutes les règles changées et les jugements tout à refaire; si Raphaël traverse l'Adriatique, ses œuvres adorées n'ont plus de sens. — Assurément il faut tenir compte des différences produites par l'esprit de chaque temps, et on n'a jamais nié que le caractère d'un peuple, en marquant de son empreinte ce qu'il y a d'universel dans la beauté véritable, n'ajoutât un charme nouveau et comme une distinction particulière à des œuvres qui sont belles pour tous les temps et pour tous les pays. Le mérite absolu des œuvres de l'art, et le caractère distinct qui en marque l'origine et la date, voilà certainement de quoi se composent les chefs-d'œuvre, et c'est précisément cette union qui constitue la beauté. Mais le génie idéaliste de l'Allemagne a toujours été porté à sacrifier la partie nationale de l'art à son caractère absolu et universel, et M. Wienbarg, qui s'est donné pour mission d'arracher la muse germanique à ses contemplations oisives, à son dédain des choses d'ici-bas, se rejette volontiers dans un excès tout différent; oui, l'originalité de son livre est surtout dans l'erreur contraire qu'il professe énergiquement, dans cette négation du caractère absolu de la beauté, dans cette importance exclusive qu'il accorde à la

valeur polémique des œuvres de l'esprit. Encore une fois, ce n'est pas une théorie sans reproche qu'il faut chercher dans le livre du jeune écrivain : c'est le programme d'une révolution ; or, on ne pouvait attaquer la question avec une fermeté plus décisive et séparer plus nettement l'ancienne Allemagne et la nouvelle.

Après avoir cherché dans l'histoire une confirmation de sa thèse et montré avec beaucoup d'esprit et de vivacité comment chaque époque avait toujours produit une forme particulière et parfaitement appropriée à ses desseins, M. Wienbarg est conduit à proclamer celle qui convient aujourd'hui à l'Allemagne, la beauté qu'il désire pour la littérature nouvelle, les triomphes qu'elle doit ambitionner. C'est là, on le voit, la partie importante de son programme. Qnelle est donc l'arme qu'il donnera à son disciple? car, nous l'avons dit, le beau pour lui est surtout un instrument, une arme puissante et redoutable. Cette arme, ce sera la plaisanterie, l'ironie, l'*humour*. Que veut en effet cette jeune école? Elle veut agir vivement sur l'esprit public, elle veut réveiller la nation qui s'endort, elle veut frapper la moderne scolastique sous son bonnet solennel, et rajeunir la vénérable science des universités. Pour cela, il faut une parole agile ; il faut une muse court-vêtue qui sache marcher sur la terre ; il faut une plaisanterie vive à la fois et mélancolique, qui exprime et les douleurs des générations nouvelles et leurs ambitions guerrières. Ce n'est pas, croyez-le bien, la plaisanterie de Voltaire, si acérée, si impitoyable; non, ce serait plutôt l'ironie où excellait Byron, fantasque et gracieuse, folle, vagabonde, mais ne se passant jamais du cœur et de la poésie. Schiller avait trop d'enthousiasme pour n'être pas dupe, et cette exaltation de son âme est dangereuse pour l'Allemagne, qui est trop portée à s'y oublier et à s'y perdre. Goethe a bien de l'esprit ; mais, dans son ironie, quelle indifférence ! quel dédain ! Il faudrait, si cela était possible, le cœur enthousiaste de l'auteur de *Don Carlos,* et l'esprit si fin, si rusé, si diplomate, du poëte de *Faust.* Il y a un écrivain en Allemagne qui semble avoir donné l'exemple de cette difficile alliance et offrir le premier modèle de cette inspiration corrigée par un scepticisme aimable. Personne n'a été plus ardent, plus généreusement enthousiaste que Jean-Paul ; personne aussi n'a manié avec plus de grâce cette moquerie affectueuse qui empêche l'esprit de s'aller perdre dans les inventions grandioses de son spiritualisme et le ramène sans cesse à la réalité. M. Wienbarg, qui cherche avec soin dans la littérature de son pays des noms glorieux à qui rattacher sa poétique nouvelle, montre que Jean-Paul en est le créateur en quelque sorte. Il cite de lui de curieuses paroles, il analyse avec finesse cette forme affectée par la pensée, et l'auteur du *Titan,* qui l'a introduite le premier dans les lettres allemandes, est à ses yeux le plus populaire des écrivains de ce pays, celui qui a le plus travaillé à l'émancipation des esprits. Mais Jean-Paul est de son siècle ; Jean-Paul, comme Goethe, comme Schiller, obéit à une poétique trop impartiale, trop désintéressée; il vit dans une sphère trop éloignée de ce monde où nous souffrons, où nous devons agir, où nous avons des intérêts à défendre, des principes à faire triompher. Son ironie, malgré le bien qu'elle a fait, n'a pas de but déterminé ; son caprice lui a enlevé sa force. « Oui, dit M. Wienbarg en terminant ses leçons, l'union de l'ironie avec la fantaisie a ses inconvénients ; l'exemple de Jean-Paul le prouve : avec moins de fantaisie, son ironie eût porté des coups bien plus sûrs. C'est là l'écueil de la plaisanterie allemande ; elle devient trop fantasque, elle s'éloigne trop de la ligne que s'est tracée la pensée, et, chassant de droite et de gauche, elle oublie le but. Mais vous savez, messieurs, où il faut chercher la cause de cette ironie effarouchée, de cette fantaisie qui se perd toujours dans le bleu du ciel.

Souvenez-vous de Jean-Paul. Y avait-il une véritable unité dans sa vie, dans son caractère? avait-il devant lui un but déterminé? Non. Il s'élevait vers toutes les hauteurs, mais, à la manière des poëtes de son temps, c'était en rêve plutôt qu'en action. Jean-Paul était un noble esprit, un libre esprit; il connaissait les fautes de son époque, il sentait la honte de la patrie, il détestait l'aristocratie et les moines, mais ses aspirations vers des jours meilleurs se perdaient sans cesse dans des rêveries sentimentales; et s'il s'armait par hasard d'une forte lance, s'il déclarait la guerre à un ennemi, c'était aux contrefacteurs, à la canaille littéraire de son temps bien plutôt qu'aux grands ennemis et aux maux sérieux de la patrie. Cette faute était celle de son siècle : aujourd'hui, l'ironie s'est cherché un champ de bataille; avec la liberté à sa droite, elle y marche contre les casques rouillés et les bonnets râpés, et, Dieu merci! il y a déjà à terre assez de pièces et de lambeaux pour attester sa force. Nous ne la laissons plus s'ébattre follement et obéir à ses boutades; ce n'est plus un coursier impatient et sans frein, qui ne suit ni routes ni sentiers, qui s'emporte à droite et à gauche et ne nous fait admirer que sa hardiesse; le cheval frémissant a un bon cavalier sur son dos, et, guidé par lui, il franchit, il renverse ces barrières détestées que la sottise et l'insolence ont élevées pour nous voler la libre jouissance de ce monde. L'ironie de notre prose nouvelle n'est plus une ironie fantasque, c'est une ironie sérieuse; c'est la sauvegarde de notre liberté civile. »

J'ai insisté sur les idées de M. Wienbarg; elles sont importantes pour l'histoire de son école. On y voit très-bien l'origine du mouvement d'idées que cette école a essayé de représenter, et le but qu'on se proposait alors : on y voit éclater cette haine de la vieille Allemagne et de la scolastique, et cette vivacité d'esprit que le jeune écrivain désire pour son pays; mais je crois y découvrir aussi l'explication de toutes les erreurs de la jeune Allemagne. Pense-t-on que les programmes, dans les révolutions littéraires, se rédigent et s'imposent de cette façon? Pense-t-on qu'il suffise d'écrire une théorie, sensée et spirituelle d'ailleurs, sur la valeur de l'ironie, sur le sens politique de l'*humour,* sur la manière de l'approprier au caractère allemand? pense-t-on que cela suffise pour créer une armée d'écrivains et susciter une littérature? Il paraîtra toujours singulier qu'un écrivain, persuadé qu'il faut représenter son époque, cherche d'abord quelle est l'idée importante, la mission de son temps, et se prépare ensuite à représenter cette idée. C'est le privilége du génie d'exprimer son temps sans le vouloir, sans le savoir; dans une sphère moindre, le talent, sans y prétendre, peut y réussir aussi. Quant à ces sortes de recettes, elles ne peuvent guère produire que des écrivains ridicules et des œuvres factices. En France, au XVIIIe siècle, lorsqu'une époque de lutte succéda au règne souverain des lettres, lorsque la poésie et l'imagination, après le royal développement du grand siècle, durent se transformer pour agir et prendre une vive part aux combats de chaque jour, on ne vit personne, si je m'en souviens, disserter ingénieusement sur la situation nouvelle et indiquer aux écrivains les formes qui convenaient désormais à leur pensée. On ne s'entendit pas pour réformer la langue, et ce ne fut pas pour obéir à un mot d'ordre qu'il y eut tant d'audace et de promptitude dans les esprits. Non; mais les idées d'une époque nouvelle saisissant vivement les écrivains d'alors, la langue fut transformée par cela même; elle acquit, sans les chercher, des beautés inconnues; elle fut nette, rapide, agile, étincelante, redoutable. Voilà comment naît et s'organise une forte littérature; elle sort librement du mouvement même des idées. Je sais bien que, plusieurs années déjà avant l'ouvrage de

M. Wienbarg, M. Heine avait donné le premier exemple de cet *humour* si fort recommandé par le jeune et ardent critique; mais cet *humour*, cette saillie imprévue, qui fait l'originalité réelle de M. Heine, peut-elle s'indiquer comme une forme nécessaire? Parce que M. Heine venait d'annoncer l'esprit nouveau avec la moquerie libre et charmante qui a donné tant d'éclat à ses débuts, est-ce à dire que cette ironie, que cette grâce de l'esprit, cette chose légère, capricieuse, fugitive, puisse être indiquée à chacun comme l'arme commune? Ces choses-là s'enseignent-elles? et discipline-t-on ce qu'il y a de plus insaisissable dans l'imagination? En prêchant ainsi cette ironie qu'il avait admirée dans les *Reisebilder* de M. Heine, M. Wienbarg ne s'apercevait-il pas qu'il ouvrait la porte à toute une foule d'écrivains imitateurs, déterminés d'avance à une tâche où l'inspiration est indispensable, et qui, le plus sérieusement du monde, avaient pris la ferme résolution d'être toujours de très-spirituels humoristes?

Je ne voudrais pas railler, je ne voudrais rien dire qui pût diminuer dans l'esprit du lecteur la sincère estime que j'ai pour le talent de M. Wienbarg. Il s'est trompé, je le crois. Qui ne se trompe dans cette effervescence des émeutes littéraires? Il a apporté dans ces premières luttes beaucoup de cœur et d'esprit; âme fine et fière, ce n'est pas l'élévation qui lui a manqué, et ses généreux désirs ont protégé longtemps le mouvement avorté de la jeune Allemagne. Désabusé aujourd'hui, il sait mieux que moi, sans doute, quelle erreur c'était de compter si naïvement sur cet *humour* qu'il recommandait jadis. Je n'ai aucun mérite, d'ailleurs, à lui signaler les inconvénients de sa poétique, je ne fais que résumer l'histoire de la littérature allemande pendant ces dix dernières années, et c'est son école qui s'est chargée elle-même de lui révéler ce qu'il y avait de faux dans ses espérances. Je reprends rapidement mon histoire.

Ce sera donc l'*humour* qui deviendra l'arme de la nouvelle école. Attirés par l'exemple de M. Heine et par l'enseignement de M. Wienbarg, par le franc succès des *Reisebilder* et par le retentissement des *Batailles esthétiques*, les jeunes écrivains qui se croient appelés à fonder une littérature nouvelle essaieront ce style qu'on leur indique; mais on verra trop que c'est là chez eux un effort, un parti pris, et ce qu'il y avait de germes heureux chez plus d'un se corrompra dans des œuvres factices. Parmi les principaux écrivains, parmi les jeunes chefs de la nouvelle école, il faut nommer d'abord M. Charles Gutzkow. En suivant M. Wienbarg dans la carrière littéraire, je le rencontre, en effet, à Mannheim, en 1835, fondant et rédigeant, avec M. Gutzkow, *la Revue Allemande* (*die deutsche Revue*). M. Gutzkow a été un des premiers amis de M. Wienbarg, un de ses premiers compagnons d'armes; mais quelle distance de l'un à l'autre! quelle différence profonde entre ces deux esprits! et comme on aperçoit, dès les premiers pas, cette absence de principes communs qui détruira une alliance impossible et la fera se disperser au moindre vent! Ils arrivent tous, — j'excepte toujours M. Wienbarg, et je mets à part ses généreuses ambitions, — ils arrivent tous comme à un rendez-vous littéraire, à une académie de beaux esprits. Cette nouvelle Allemagne, cette école nouvelle, plus jeune, plus ardente, qui doit régénérer le pays, ce n'est pour eux qu'une occasion de se faire lire ou écouter. De tout le programme de M. Wienbarg, ils n'ont compris qu'une seule chose : c'est que le style est changé. Au lieu de la prose ample et solennelle du siècle dernier, au lieu de la poésie élevée et spiritualiste de Goethe, de Schiller, de Herder, on annonce un idiome tout nouvellement inventé, ironique, fin, gracieux et spirituel, s'il est possible. Il y a là de quoi tenter ces

jeunes esprits, et les prétendants frappent à la porte. Voilà, certes, une étrange manière de commencer une révolution. Il n'est pas inutile peut-être de rappeler que tout cela se passe en Allemagne, dans le pays le plus grave et le plus sérieux de la terre. M. Wienbarg avait dit que la jeune littérature, représentée par M. Boerne et M. Heine, marchait au-devant des idées nouvelles; tous deux, c'est M. Wienbarg qui parle, tous deux, M. Boerne et M. Heine, ils s'avançaient vers ce jardin des Hespérides pour y cueillir les pommes d'or; ils y allaient, chacun à sa manière, celui-ci rude, invincible, traversant la mer à la nage et luttant sans repos contre les vagues, celui-là élégant, joyeux, porté par un dauphin comme le poëte antique, et chantant aux étoiles. Eh bien! parmi ces tribuns qui veulent régénérer l'Allemagne, pas un ne songera à imiter ce pauvre Boerne, sa forte et rude franchise, sa conviction farouche; non, c'est le destin de M. Heine qui les tentera, c'est son style leste et fringant qui séduira leur plume. Ils composeront leur attitude sur la sienne; pour rivaliser avec l'auteur du *Livre des chants*, que porte ce svelte dauphin, chacun pavoisera sa barque de mille couleurs, chacun lancera gracieusement son esquif; et, tandis que Boerne meurt à la peine, cette expédition qui devait être si terrible, cette flotte redoutable qui devait vaincre Colchis, va s'amuser à une joute frivole devant les rivages d'Argos.

Voici d'abord M. Gutzkow. Le rôle qu'il a choisi est celui du scepticisme le plus froid et le plus désespéré. Non, je ne puis croire que ce mépris glacial ne soit pas un masque. Il y a là une gageure peut-être, et je ne sais si M. Gutzkow l'a gagnée dans son pays, mais il me permettra de ne pas prendre au sérieux sa maladie; j'y vois trop l'effort et l'affectation. Les deux premiers écrits de M. Gutzkow, sa tragédie de *Néron* et son roman de *Wally*, expriment avec une énergie incontestable ce rôle dont il s'était chargé. Jamais l'ironie sanglante de Méphistophelès, jamais son insolente indifférence, n'ont été plus habilement reproduites. Je me trompe, Méphistophelès est dépassé : il agit, il désire, il a des intérêts à défendre, il sait haïr; mais ce n'est point la haine qui inspire M. Gutzkow, ce n'est point une haine vigoureuse et où on sentirait battre son cœur : c'est le mépris, l'indifférence, l'ironie la plus sèche. Sa raillerie est pesante et glacée : les lèvres d'où elle tombe sont de marbre. Il faut voir dans ce drame de *Néron* avec quelle impitoyable dérision il peint les horreurs du monde romain. Les allusions qu'il fait à son époque sont manifestes. On sent à chaque pas l'intention formelle de comparer l'état actuel de nos esprits à l'abominable corruption du paganisme expirant. Si c'était là une satire véhémente, indignée, on pardonnerait à l'auteur son exagération; ce qui le condamne, c'est son sang-froid et l'espèce de fatuité dédaigneuse qui conduit sa plume. Il y a telle scène horrible, enivrée de sang et de débauche, où il semble que l'auteur ait souri de ce sourire froid et blessant qu'on ne saurait excuser. Je signalerai surtout le chapitre où la maîtresse de Néron, Poppée, tue son perroquet et où elle est tuée elle-même par son amant; cette rage féroce, cet instinct sanguinaire et bestial qui lui fait tuer l'instrument de son plaisir, la joie qu'il éprouve à ses convulsions, tout cela est peint avec une énergie qui dépasse les limites de l'art. L'auteur est là, derrière, qui regarde le lecteur et lui écrit sur son livre, comme Méphistophelès sur le cahier de l'étudiant, quelques paroles bizarres qui l'épouvantent. C'est surtout dans son roman de *Wally* que M. Gutzkow a exprimé tout l'esprit de son rôle. Là, nous ne sommes plus dans l'antiquité païenne, nous sommes revenus à notre siècle; mais l'auteur a transporté à notre époque les monstruosités du vieux monde. Néron indiquait la dissolution d'une société qui pervertit ses enfants les mieux doués; ce Néron si bril-

lant, si ingénieux, ce spirituel disciple de Senèque, cet artiste qui s'écriait en mourant : *Qualis artifex pereo!* devenu une bête sauvage sous l'influence d'un monde dépravé, accusait son époque et en révélait les infamies. Eh bien! Wally, cette coquette sans cœur, et son amant César, ce sceptique desséché, sont chargés par l'auteur d'accuser le siècle où nous vivons ; ou plutôt M. Gutzkow ne l'accuse pas, il le calomnie, et, je le répète, il le calomnie froidement, sans passion, et seulement pour jouer jusqu'au bout son personnage.

Serais-je trop sévère pour M. Gutzkow? Je lis ce passage chez un des plus fermes critiques de l'Allemagne actuelle : « César, dans ce roman, c'est M. Gutzkow tout entier. Il a, comme parle l'auteur, il a derrière lui tout un cimetière de pensées mortes, de magnifiques idées auxquelles il croyait autrefois; c'est un sceptique qui a perdu jusqu'au dernier sentiment et qui ne voit plus que les ombres de ses pensées d'autrefois, le spectre de ses désirs passés. César était né pour agir; mais, comme l'action lui a été refusée, il s'est mis à ravager les intérêts les plus sacrés de la pensée. C'est aussi tout le malheur de M. Gutzkow. Il a été aigri par sa propre inactivité et par celle de son époque. La mélancolie d'Hamlet s'est changée chez lui en rage et en fureur. De là la précipitation rapide de ses œuvres, de là cette débile langueur de ses abstractions stériles, et on se tromperait fort si l'on voyait dans la triste pâleur de ses créations un signe de la fermeté de son esprit. Ce n'est pas le déchirement de l'âme qui est une chose mauvaise, c'est cette froide manière de compter avec des douleurs éteintes; ce ne sont pas les égarements de la passion qui sont un spectacle funeste, c'est ce sentiment meurtrier du vide et du dessèchement de la vie. Le livre de Gutzkow est le produit de cette direction ; c'est ce qui fait sa faiblesse et ce qui cause nos répugnances. Le désespoir le plus furieux est de la poésie à côté de cette insultante froideur. Là au moins il y a une crise, une lutte; ici, c'est le mépris de l'humanité, un mépris sans cœur, sans âme. » C'est M. Gustave Kühne qui écrivait, il y a huit ans, ces énergiques paroles, et je l'en remercie. Pourtant, ne prenait-il pas trop au sérieux le mal de M. Gutzkow? Il est sans doute rassuré aujourd'hui sur le compte du jeune romancier. Pour moi, ce que j'aurais voulu blâmer surtout, c'est le parti pris, c'est le puéril désir de se calomnier ; c'est cette affectation, la pire de toutes, l'affectation du vice et de la méchanceté; c'est le singulier orgueil de se dire : — Personne n'a plus vécu, plus souffert, plus renoncé à toutes les croyances, à toutes les espérances; personne n'est plus misérable et plus abandonné que je ne le suis. — En vérité, cette folie ferait chérir l'orgueil contraire; et lorsque Rousseau, en commençant ses *Confessions*, en ouvrant cette longue histoire de tant de misères morales, s'écrie : « Nul n'est meilleur que moi ; » lorsque Lélia, cette fille indomptée de Jean-Jacques, conserve au milieu de son désespoir je ne sais quelle ardeur inextinguible, on est tenté d'opposer leur enthousiasme à ces forfanteries insensées. Quoi donc ! est-il décidément vrai, comme on l'a dit, que Tartufe aujourd'hui n'aille plus à la messe, qu'il ne parle plus de sa haire et de sa discipline, mais que, le front haut, le sourire sur les lèvres, et parodiant ce don Juan qui l'imitait jadis, il fasse parade de vices qu'il n'a pas?

J'aime beaucoup mieux M. Gutzkow lorsqu'il raconte les piquantes aventures de son dieu indien. *Maha Guru, histoire d'un dieu*, est un livre fin et spirituel, où l'ironie est douce et conduite avec art. Il y a là plus d'une intention comique, plus d'une fine satire, et M. Gutzkow, en persévérant dans cette voie, pouvait se créer une originalité véritable que l'art n'eût point repoussée. Je connais peu d'inventions aussi plaisantes que celle-là : ce pauvre statuaire indien, ce directeur de la manu-

facture d'où sortent les images du culte du Lama, accusé d'hérésie et d'athéisme, parce qu'il a un peu changé le type consacré, parce qu'il a raccourci ou allongé le nez d'un dieu; le concile de Lassa qui délibère sur ce crime, et se décide à condamner sans miséricorde une atteinte si grave portée aux dogmes; les plaintes résignées du pauvre Hali-Yong, c'est le nom du statuaire; l'horreur qu'il a lui-même de son crime, le voyage qu'il entreprend avec une obéissance passive pour subir la sentence de ses juges et se faire brûler à Lassa : tout cela compose un tableau fin et comique, où la part est habilement faite à la satire du présent. Rappelez-vous, si vous voulez, quelqu'une des chinoiseries de Voltaire. La seconde partie du roman est moins heureuse. L'auteur y développe, sous le voile de sa fable, son opinion particulière sur les destinées du christianisme, et ces idées, qu'il emprunte aux théories saint-simoniennes, ont souvent porté malheur à son imagination. Maha Guru, élevé pour être dieu, pour succéder au grand Lama, est éperdument épris de Gylluspa, la fille de Hali-Yong. Gylluspa l'aime aussi; mais quoi! aimer son dieu, aimer d'un amour si ardent le dieu suprême, l'intelligence infinie! Maha Guru est-il dieu véritablement? est-il bien l'incarnation du grand esprit? C'est de cela qu'il s'agit. S'il est dieu, il sauvera Hali-Yong; s'il n'est qu'un homme, Gylluspa pourra l'aimer sans crainte, et ce que la fille désire, l'amante le redoute. Mais non : Maha Guru ne sauve pas Hali-Yong; au lieu d'être une divinité, il aspire à être un homme et à pouvoir aimer Gylluspa. Quand il l'aura aimée, quand il aura pris sa part des joies de cette terre, quand il aura vécu enfin, il sera bien temps pour lui de reprendre sa divinité et de remonter au ciel. Maha Guru, pour M. Gutzkow, c'est le christianisme qui doit sortir des voies ascétiques, entrer dans le monde, se marier enfin avec la terre, et bénir toutes ses joies. Il est facile de reconnaître là le roman de 1831, la prédication saint-simonienne; mais l'audace n'est pas heureuse. Ce mélange de doctrines sociales et d'inventions souvent bizarres, l'enchevêtrement de la théorie avec la fable où l'auteur s'amuse, embarrassent singulièrement cette dernière partie; le prédicant fait tort au spirituel conteur, et lui enlève la grâce malicieuse de ses premiers chapitres.

M. Gutzkow pouvait, je le répète, profiter de cette veine comique qui lui avait réussi dans certaines parties de *Maha Guru;* malheureusement il s'est cru appelé à de plus grands triomphes. Après ces premiers romans, où il avait essayé une vive satire de la société, il voulut se jeter dans la politique. Il y eut, en effet, un instant où la situation de la jeune Allemagne parut devoir changer tout à coup. Poursuivi pour son roman de *Wally,* mis en accusation et condamné, M. Gutzkow put se croire un personnage considérable. Les rigueurs qui frappaient alors la jeune Allemagne semblaient faites pour rappeler à cette école qu'elle avait eu un but politique en s'organisant et un programme à faire triompher. M. Wienbarg allait être traqué de ville en ville; on allait le chasser de Mannheim à Francfort, de Francfort à Mayence, de Mayence à Cassel, jusqu'à ce que, dégoûté de ces tracasseries, il quittât son pays et trouvât un abri en Danemark. Cela se passait en 1835, l'année même où M. Gutzkow était jugé à Mannheim et jeté en prison. Que dire enfin? La diète s'était émue de ce qu'elle appelait les hardiesses de l'esprit nouveau, et c'était par son ordre qu'on poursuivait ainsi ces inoffensifs écrivains. Ne semble-t-il pas que ces persécutions dussent inspirer la jeune Allemagne, l'arracher à ses préoccupations de bel esprit, lui donner enfin quelques-unes de ces convictions que M. Wienbarg avait essayé en vain de lui communiquer? C'est vers la même époque que M. Gutzkow publia ses *Caractères politiques.* Je voudrais sincèrement pouvoir

louer une œuvre datée de cette année 1835, et où je trouverais un vigoureux effort de la jeune Allemagne, une lutte sérieuse au nom de principes nettement définis. L'ouvrage que M. Gutzkow a intitulé *Caractères politiques* contient une série d'études sur les hommes les plus importants de l'époque. Je ne sais rien de plus affligeant que cette lecture pour qui y cherche une idée et l'expression politique de la jeune école. Une biographie vulgaire de M. de Talleyrand, quelques remarques insignifiantes sur M. Martinez de la Rosa, une suite de lieux communs sur Carrel, sur M. Ancillon, sur le docteur Francia, sur le sultan Mahmoud et Méhémet-Ali ; pas une pensée, pas un point de vue ; un prétexte seulement pour quelques jeux d'esprit, et pour parler beaucoup de soi, voilà ce livre. Ajoutez-y une sotte diatribe contre M. de Châteaubriand, dans laquelle le pamphlétaire, en insultant le génie poétique de l'illustre auteur de *René* et des *Martyrs,* en lui prodiguant les injures et les sarcasmes, n'a réussi qu'à montrer plus complétement la vulgarité de son esprit. La plume qui a pu écrire de telles pages s'est décréditée à jamais, et j'épargne M. Gutzkow en ne le citant pas.

Comment s'est gâtée chez M. Gutzkow une intelligence qui n'est pas sans ressources, mais à qui il eût fallu, au lieu des excitations trompeuses, une direction sévère, une surveillance attentive sur soi-même ? D'où vient cette chute d'un esprit qui n'était pas mal doué ? D'un mal bien commun aujourd'hui, de l'infatuation et du désir de paraître. A ce jeu-là, il a flétri les plus belles choses. Il s'est servi de la poésie pour se composer une physionomie de Faust et de don Juan, et, comme il n'a point réussi, il a cru qu'il jouerait habilement le rôle d'une victime. Je ne pardonne pas à M. Gutzkow de m'avoir fait sourire à propos des violences dirigées contre la jeune Allemagne, à propos de ces persécutions où plus d'un noble cœur a souffert. Comment, en effet, lire sérieusement cette phrase : « Celui qui ne s'est pas accoutumé à cette idée qu'on peut le guillotiner dans le plus prochain quart d'heure ne jouera jamais un grand rôle dans notre temps ! » Quoi ! tout cela, pour la prison de Mannheim ! C'est faire sonner terriblement son martyre. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié ce personnage d'un spirituel roman enfermé pendant vingt-quatre heures pour une émeute, et si fier d'avoir vu les cachots ! C'est à regret vraiment que je signale tant de ridicules. Pour retrouver ce qu'il y avait de sérieux dans les persécutions de la jeune Allemagne, j'ai besoin de me tourner encore vers M. Wienbarg ; c'est lui qui est le représentant unique des bonnes et légitimes tendances de cette époque ; et, tandis que M. Gutzkow exploitait avec une emphase plaisante les persécutions inutiles et brutales de la diète, M. Wienbarg, arrivé à Altona après tant de fatigues et de tracasseries, écrivait son voyage et ces fermes pages de la préface où respire, dans une mâle simplicité, toute la noblesse de son cœur.

M. Gutzkow a tenté deux fois la gloire : il a voulu imiter Byron et égaler Armand Carrel. Il s'est trompé deux fois. Il n'est ni un poëte ni un tribun. La poésie demande un esprit plus élevé, une âme plus chaleureuse. Quant à l'influence politique, ce n'est pas, comme le disent ses amis, un théâtre seulement qui lui a manqué pour qu'il ait pu l'atteindre ; ce qui lui a surtout fait faute, c'est la fermeté de l'esprit et la force de l'intelligence. Il reste à M. Gutzkow une habileté de plume incontestable, une certaine verve de contradiction, un certain sens critique, inégal, paradoxal, quelquefois grossier, quelquefois fin et subtil, mais toujours hargneux, jaloux, amer, et qui blesse les lecteurs. Il pourra écrire des pages ingénieuses sur Goethe, et des réflexions de la dernière médiocrité sur la philosophie de l'histoire.

Au théâtre, où nous le retrouverons bientôt, il pourra composer des drames dans lesquels l'âpreté assez vive de son esprit remplacera la poésie et l'imagination; mais il faut qu'il renonce décidément à la gloire politique. En publiant, il y a deux ans, ses lettres écrites de Paris (*Briefe aus Paris*), il a achevé de donner sa mesure. Les spirituelles pages où notre ami M. de Lagenevais a châtié, ici même, la fatuité du touriste allemand, me dispensent d'insister davantage. Je n'ajoute qu'un mot : ces *Lettres sur Paris* terminent dignement la carrière politique de M. Gutzkow, et après de si hautes prétentions, après l'emphase des premiers débuts, il est convenable que le publiciste vienne ramasser à Paris les plus sots caquetages, les plus ridicules propos d'antichambre, et traiter avec tant de superbe un peuple qu'il n'a jamais connu! Ce théâtre qu'il cherchait, M. Gutzkow l'a trouvé enfin, mais il n'y a pas lieu de l'en féliciter. Dans les entretiens que lui ont accordés plusieurs des hommes les plus distingués des lettres et de la politique, j'entrevois, à cause même du récit médisant de l'auteur, plus d'une fine réponse où il a compris à demi qu'on le raillait. Il est retourné dans son pays en sonnant ses fanfares, en jugeant la France sans appel. N'y aurait-il pas une scène à ajouter à *M. de Pourceaugnac?* On y verrait le hobereau de province, le journaliste allemand, moqué, raillé, bafoué, autant qu'on peut l'être, revenant à Limoges, non, à Mannheim, et racontant en style de marquis comment il a fait la leçon à Éraste.

M. Laube aussi est venu à Paris. Il n'y cherchait pas, comme M. Gutzkow, un théâtre pour son activité politique, il n'espérait pas juger en quelques mots la situation européenne, il ne voulait pas prononcer des oracles. Si M. Gutzkow a succombé sous des prétentions trop ambitieuses, s'il a détourné à son profit et compromis pour longtemps quelques-unes des espérances de l'école nouvelle, s'il a substitué sa vanité et sa personne à des intérêts généraux, ce n'est pas M. Laube qui fera ce tort à sa cause. Parmi tous les écrivains de la jeune Allemagne, il n'y en a pas un qui ait moins d'ambition véritable. M. Henri Laube n'abuse ni de la poésie ni de la politique. Que veut-il? que désire-t-il? quelle est la pensée qui conduit sa plume? comment fait-il partie de cette petite phalange d'écrivains qu'on a appelée la jeune Allemagne, et qui voulaient exercer une influence sérieuse sur le pays? On serait fort embarrassé de répondre à ces questions, si l'on ne se rappelait l'importance singulière que M. Wienbarg attachait à la forme nouvelle de style, à cette forme piquante, légère, capricieuse, empruntée par M. Boerne à Jean-Paul, et que M. Henri Heine avait aiguisée encore avec tant de verve et de gaieté. C'est là tout ce que veut M. Laube, c'est là tout ce qu'il croit : il n'a pas d'autre foi, pas d'autre programme politique. Ainsi armé, ainsi pourvu d'idées et de convictions, il s'est mis en campagne. Il a commencé par raconter des bergeries du temps de Louis XV avec beaucoup de grâce, — pourquoi ne pas le reconnaître? — avec beaucoup de légèreté et de fantaisie, comme on dit aujourd'hui. C'est le livre qu'il a intitulé *Lettres d'amour*. Princesses et marquis, vicomtes et duchesses, se sont donné rendez-vous dans son récit, et la conversation est la plus spirituelle, la plus brillante, la plus galante du monde. Vous me demanderez pourquoi ces innocentes bergeries font partie de la littérature politique, et quel rapport il y a entre l'élégant conteur et les tribuns de la jeune Allemagne? Je l'ignore absolument, et il m'est impossible de comprendre comment ce style cavalier, comment ces allures de grands seigneurs, peuvent être, selon l'expression de M. Wienbarg, une garantie, une sauvegarde pour les libertés qu'on invoque. Dans ses *Nouvelles de voyage*, M. Laube abandonne les marquis ; aux bergeries aristocratiques, aux idylles de Trianon, succèdent les idylles

bourgeoises. Il y a certainement beaucoup de fraîcheur dans ces petits tableaux, et c'est là un des plus agréables ouvrages de M. Laube ; mais, encore une fois, qu'importe cette élégance, cet éclat tout extérieur, cette fantaisie coquette et précieuse, cette gentillesse dont il fait si grand cas? Les personnages qu'il met en scène ne sont pas des personnages vivants; ils n'ont point d'âme, point de passion. L'auteur n'a pas su leur donner une existence qui leur soit propre : ce sont des silhouettes indécises, et son caprice seul les fait paraître et disparaître avec une prestesse dont s'amusent un instant les yeux. Ce défaut dans les conceptions, ce manque absolu de vigueur et de pensée, ce culte superstitieux de la forme, de l'éclat, de la dorure, est plus choquant encore chez un écrivain qui a des prétentions à une influence sociale, et dont le nom a été cité longtemps parmi les chefs d'un mouvement politique; car, malgré la frivolité de son imagination, malgré la folle insouciance de ses débuts, M. Laube a fini aussi par se prendre au sérieux : c'est très-sincèrement qu'il s'est cru un des protecteurs de l'esprit nouveau. Qu'un écrivain, un poëte, amoureux de ce qu'on appelle la forme et la couleur, leur attribue une importance exclusive, qu'il emploie son talent à une œuvre impossible, qu'il veuille rendre la langue solide comme la pierre que manie Michel-Ange, resplendissante comme une toile du Titien, ce n'est là qu'une hérésie littéraire très-inoffensive, et les écrivains de cette école professent ordinairement beaucoup de dédain pour les théories et les systèmes. Ce qu'il y a de curieux chez M. Henri Laube, c'est cette foi si robuste dans la valeur sociale d'une période, dans l'influence politique d'une interjection. Il en est venu à croire que l'habileté de sa plume est le fait le plus important, l'événement décisif dans cette levée de boucliers à laquelle son nom s'est trouvé mêlé. M. Wienbarg avait dit : — Notre style nouveau, plaisant, vif, humoristique, c'est là notre liberté. — M. Boerne avait dit aussi : — Tant que la jeune Allemagne conservera ce style, elle est sauvée. — Quel était le sens de ces paroles? Je l'ai expliqué plus haut. M. Boerne et M. Wienbarg donnaient à leurs jeunes troupes une arme légère, hardie, et ils les lançaient contre les lourds bataillons des philistins. Eh bien! M. Laube, au lieu de se battre, s'est amusé à ciseler, à polir, à dorer la poignée de sa dague. Charmante puérilité! On a vu un soldat plébéien, parti avec des projets formidables, prendre en un instant tous les ridicules d'une aristocratie cavalière, et l'enthousiasme énergique de M. Boerne, la sincère ardeur de M. Wienbarg, s'évanouir en fumée dans un feuilleton prétentieux. Décidément, M. Laube a achevé son éducation de gentilhomme. Comment ignorerait-il aujourd'hui qu'il fait de la prose? celle qu'il nous donne est si étudiée, si leste, si pimpante!

M. Théodore Mundt, qui occupe une place considérable dans le mouvement de la jeune Allemagne, est peut-être, avec M. Wienbarg, le plus convaincu de tous ces écrivains. Armé d'une sincérité véhémente que M. Gutzkow n'a jamais connue, porté vers une direction sérieuse qui est interdite à M. Laube, il a représenté plus d'une fois avec éclat les ambitions de la jeunesse. Il a cru, comme M. Wienbarg, à la régénération de l'Allemagne ; comme lui, il a cherché ardemment ce qui manquait surtout à son école, des principes nettement conçus, des idées à défendre et qui les protégeraient eux-mêmes. Toutefois, il y a eu plus d'ardeur que de bonheur dans sa pensée, et le système qu'il prêchait dans ses premiers écrits, les idées auxquelles il demandait une action forte sur la société, n'étaient, il faut le dire, ni très-neuves ni très-fécondes. Ce que M. Mundt voulait surtout, c'était de réhabiliter, comme on dit, la matière, de justifier la chair et ses désirs. Voilà un nouveau reflet

des utopies qui tâchaient de se constituer en France vers la même époque, et il est remarquable que les doctrines saint-simoniennes soient encore ce qu'il y a eu de plus clair dans ces théories de la jeune Allemagne, dans ces systèmes si hautement proclamés, annoncés à son de trompe, avec tant de fanfares retentissantes, et dont personne n'a jamais pu découvrir le premier mot. Pourtant M. Mundt n'accepte pas cette filiation de sa théorie; il ne croit pas la devoir aux enseignements de Saint-Simon, il en fait honneur au protestantisme. Dans un de ses principaux livres, son héros écrit cette page, qui contient toute la pensée de l'auteur : « Vous avez été de faux prophètes, saint-simoniens, je vous le dis; car si vous prêchez que Dieu est chair et esprit, adorez donc en Jésus le dieu devenu homme! Votre doctrine, mêlée de scories impures, est depuis longtemps, depuis le premier jour, dans le christianisme, mais elle y est comme quelque chose de pur et qui présage un grand avenir. Je veux dire que je crois à un perfectionnement du christianisme, et que je le sens déjà en moi-même. Le christianisme n'a besoin d'aucun changement artificiel, d'aucune révolution systématique, mais il est susceptible de développement jusque dans l'éternité des siècles. Du fond des églises, du fond des cloîtres, du fond de la petite chambre consacrée aux prières, le christianisme s'est répandu dans l'histoire; il n'est plus comme la cellule écartée, la cellule pieuse où l'on cherchait un abri contre le tumulte du monde. Le christianisme est devenu histoire; ce n'est plus seulement le refuge des pauvres et des malades, il a achevé de se construire comme le temple universel des peuples. Ainsi s'accomplit cette idée, que Dieu est venu dans le monde, qu'il y entre toujours, toujours davantage, car si Dieu s'est uni au monde dans le christianisme, ce n'est pas là un acte déterminé, un acte irrévocable de la grâce; c'est une apparition qui se renouvelle à l'infini. C'est pour cela que le christianisme, en sortant de l'église pour entrer dans l'histoire, s'associe toujours aux progrès incessants de l'humanité; oui, c'est lui qui pousse l'humanité en avant, et à son tour il est poussé par elle. Et de même qu'il était autrefois la religion de la lutte et qu'il favorisait un conflit perpétuel dans la vie d'ici-bas, il suscitera, il enfantera certainement une époque de civilisation pleine d'harmonie, et déjà cette époque se prépare puissamment de tous les côtés. Notre race commence à se sentir vraiment humaine, dans la saine unité de sa destination divine et terrestre, et elle accomplit avec joie, avec calme, les actes de la vie, avec joie, avec calme, car Dieu est devenu monde. » Ailleurs encore, en admirant à Vienne le magnifique tableau de Rembrandt, *Pilate lavant ses mains,* il se jette, comme il sied à un voyageur allemand, dans toute sorte de rêveries, méditations, divagations mystiques, et, cherchant à comprendre pourquoi le fils de Dieu s'est fait homme, il s'écrie : « *Cur Deus homo?* Cette question me rendait toujours plus sérieux, elle éveillait en moi des pensées profondément tristes. J'allais et je venais devant le tableau en tremblant, et tantôt je levais les yeux vers les sujets redoutables qu'il représente, tantôt je baissais les yeux comme aveuglé. Ah! pensais-je en soupirant, il y a dans le monde, depuis l'origine des temps, un déchirement qui ne finira pas. Dieu habitait dans le ciel, les hommes habitaient sur la terre, c'était là le premier aspect du monde, il n'y en avait point d'autre. Néanmoins, à travers cette situation, brillait toujours le souvenir merveilleux d'une antique union de l'humanité avec celui à l'image duquel elle a été créée. De là, dans toutes les histoires primitives, le merveilleux rêve du paradis. De là aussi, dans tous les esprits, un désir inextinguible de retrouver cette union; ce fut la douleur universelle... Alors il sembla que Dieu n'eût plus de repos dans le ciel,

tant il avait pitié de ce monde qui ne pouvait arriver à lui par sa seule raison. Il est venu dans le monde, et le monde ne l'a pas compris. Il s'est fait chair, et il a dû mourir. Il s'est fait homme, et il a été fouetté de verges jusqu'au sang. Dieu et le monde s'étaient embrassés dans un baiser de mort : la terre tremblait et frissonnait, et il semblait qu'en cet embrassement elle disparaîtrait dans l'éternité. Cependant elle ne disparut point; l'esprit de l'amour la pénétra, et, pleine de désirs, elle serra dans son sein ce nouveau germe de vie. Mais on ne vit point qu'elle y gagnât le bonheur et la sérénité : quelle tristesse sombre dans les premiers siècles du christianisme! Dieu et le monde s'étaient embrassés dans Jésus, et j'espérais au fond de mon cœur que l'antique douleur était consolée, que l'unité était conquise. Je regarde, je regarde encore autour de moi, et je les trouve tous deux plus divisés, plus ennemis qu'auparavant. Je frissonne jusque dans la partie la plus secrète de mon cœur, et je ne sais ni comment expliquer, ni comment accepter les pensées inquiètes qui s'agitent en moi... Ah! Dieu et le monde, au fond de mon âme, aspirent à la paix, et je me sens assez fort pour les réconcilier. Ne disparais pas sous moi, ô monde! ne t'abîme pas sur ma tête, ô ciel! ne te disperse pas dans l'infini, ô mon esprit plein de jeunesse! ne va pas te perdre et te dissoudre dans la matière, ô mon corps amoureux de la vie! Et vous me criez que je ne suis pas un Christ! et je médite, et je vous réponds à vous et à moi, je vous réponds, sans crainte d'être contredit, que je suis le Christ, si Dieu et le monde s'unissent dans mon cœur! »

Voilà les idées auxquelles M. Mundt est le plus attaché. On les retrouve dans tous ses écrits. Ce n'est pas autre chose, on le voit, que ce panthéisme à la fois mystique et sensuel vers lequel les imaginations allemandes se laissent si aisément entraîner. Lorsqu'il attribue au protestantisme tous ces dogmes nouveaux, il serait repoussé, je ne dis pas seulement par les piétistes, les méthodistes, les supernaturalistes et toutes les sectes illuminées, mais par le rationalisme lui-même. Quant aux hégéliens de la jeune école, ils ont dépassé depuis longtemps les idées de M. Mundt, et ce livre a dû paraître bien fade à des hommes qui accusent M. Strauss d'une orthodoxie pusillanime.

Il y a pourtant une certaine hardiesse dans le roman de M. Mundt, et je comprends qu'il ait occupé l'attention publique. Ce livre s'appelle *Madonna*. L'auteur, parcourant la Bohême, arrive au petit village de Dux, où Casanova écrivit ses mémoires. Il assiste à une procession, et dans la foule recueillie qui accompagne les bannières, il remarque au-dessous même de l'image de la Vierge une jeune fille d'une beauté douce, calme, grave, d'une sérénité si haute et si sainte, qu'il se découvre involontairement devant elle. Serait-ce la madone elle-même descendue des cieux sous cette forme si pure, au milieu des bonnes gens du village? Plus tard, il la retrouve, il l'aime, et, forcé de continuer sa route, il entretient avec elle une correspondance qui est le véritable sujet du livre; car ce sujet, c'est la prédication du protestantisme, je dis du protestantisme saint-simonien tel que l'entend M. Mundt, et cette prédication, il l'adresse à une jeune fille catholique qui se convertira à ses idées et adoptera sa religion. Mais non, ce n'est pas à une jeune fille que le romancier s'adresse; les personnages disparaissent, les figures s'effacent, et aux allures épiques du récit, à l'enthousiasme poétique du style, il est facile de reconnaître que le romancier est devenu un prophète, un hiérophante. Cette jeune fille, c'est le catholicisme lui-même, le catholicisme qui abdique devant la matière justifiée. La hardiesse singulière du titre ne permet pas de doute à cet égard, et il

est évident que, dans l'intention de M. Mundt, c'est la madone elle-même qui se convertit aux doctrines de Saint-Simon; oui, la madone adorée du XIIe siècle, la madone de saint Bernard, la mère de douleurs, qui s'agenouille aux pieds d'Épicure!

Un tel livre n'est possible qu'en Allemagne. Ce mélange d'enthousiasme religieux et d'impiété naïve, d'exaltation idéale et de sensualisme effronté, tout cela ne peut se présenter sous cette forme que dans le monde germanique. M. Mundt s'est efforcé, je le sais bien, d'élever sa doctrine, de purifier sa prédication ; à ces pages que je citais plus haut, il a opposé un chapitre sur Casanova, destiné à mieux mettre en lumière la pensée qui l'inspire. Casanova, pour lui, c'est le sensualisme dégradant l'esprit; son héros, au contraire, c'est le spiritualisme élevant à soi et transfigurant la matière. Il y a même, dans l'éducation de son héros, un progrès qu'il faut suivre : cet homme qui a commencé par exalter Casanova, qui s'enthousiasme pour les qualités prodigieuses de son esprit, pour toutes ces facultés éminentes qu'il enfouit à plaisir dans la débauche, ce même homme finit dans les derniers chapitres du roman par opposer à la vie de Casanova un système qu'il croit beaucoup meilleur, l'union de l'esprit et de la chair dans des noces impossibles, dans les joies mystiques d'un christianisme apocryphe. Chez Casanova, c'est la chair qui fait violence à l'esprit; chez M. Mundt, il y a union volontaire, adultère consenti et longuement prémédité. Voilà l'intention morale de l'auteur : la distinction est importante, comme on voit, et un tel progrès mérite bien qu'on le proclame très-haut! Après cela, comment s'étonner que M. Mundt ne puisse échapper aux périls de son sujet, et qu'il y ait dans le développement de sa fable plus d'une page véritablement illisible?

Dans un roman publié quelque temps après, *la Mère et la Fille,* M. Mundt essayait une satire violente de la société. Des deux personnages principaux de son histoire, l'un, qu'il a doué de facultés éminentes, devient un bandit à la fin du récit; l'autre, à qui il a donné une sagesse pleine de réserve, n'est plus qu'un espion à la dernière page. La brusquerie dramatique de ce dénoûment fait éclater encore avec plus de vigueur cet insolent contraste. Nous savions bien qu'une partie de la société surveille l'autre sans cesse, que la prudence inquiète souvent le génie, que les esprits circonspects règlent et gênent souvent, hélas! les âmes trop audacieuses; mais dans le livre de M. Mundt, il n'y a plus que des espions d'un côté, et, de l'autre, des criminels. Qu'a donc voulu M. Mundt? Pour qui tient-il? Qui flatte-t-on ici? Ce n'est plus seulement, comme on voit, le reproche ordinaire adressé à la société, la révolte douloureuse du génie malheureux contre la médiocrité triomphante; il n'y a là qu'un noir accès de misanthropie, et, malgré des qualités de style et d'imagination, le livre de M. Mundt n'échappe point à l'emphase du mélodrame. Je l'aime mieux dans un roman sur la guerre des anabaptistes, où son amour de la liberté protestante soutient une fable assez énergiquement inventée. Surtout je l'aime mieux dans ses récits de voyage. Quand il parcourt la France, l'Italie, la Suisse, quand il jette, à l'occasion des villes qu'il traverse et des hommes qu'il rencontre, des réflexions vives, brillantes, hardies, on retrouve sa causerie, sa verve, et l'avidité curieuse de son intelligence. Ses opinions ne sont pas toujours irréprochables, je ne souscrirais pas à tous les jugements qu'il porte, je ne lui accorderais pas le coup d'œil sûr du publiciste; mais son ardeur est intéressante, et il y a là ce qui manque tant à M. Gutzkow et à M. Laube, un cœur qui bat, une âme qui cherche. Ce sont là d'ailleurs les derniers efforts de la jeune Allemagne; tandis que M. Wien-

barg, ferme, quoique blessé, se réfugie dans son silence, M. Théodore Mundt court le monde, afin de découvrir, s'il est possible, dans l'étude des peuples modernes, dans l'entretien des écrivains éminents, les principes auxquels il consacrera son ardeur. S'il ne trouve pas ce qu'il désire, il rapportera du moins cette conversation brillante, ingénieuse, hardie, qui fait lire ses récits de voyages.

Mais quoi! tant de bruit, tant de promesses, tant d'efforts, pour ce résultat! Quoi! une conversation ingénieuse, un dilettantisme politique et social, beaucoup de bel esprit, d'éclat, de fantaisie, le feuilleton enfin, s'il faut dire le mot, le feuilleton parisien assez habilement imité : c'était là tout ce qu'on avait gagné dans cette révolution! Le découragement dut se glisser dans plus d'une intelligence, et au premier enthousiasme de la jeune Allemagne succéda bientôt ce qu'on a appelé, de l'autre côté du Rhin, le *Weltschmerz*, c'est-à-dire l'ennui et le dégoût du monde, le désir d'une société nouvelle, mais surtout le désir d'un monde différent, d'une autre terre. La poésie, désespérant de régénérer la vieille Europe, a voulu s'enfuir dans les contrées vierges de l'Amérique.

Dans cette école du *Weltschmerz*, représentée surtout par M. Ernest Willkomm, je n'aperçois qu'une imitation affaiblie des idées qui ont été exprimées ailleurs avec plus de force et de poésie. Il y a longtemps que des enfants découragés de l'Europe ont jeté de telles plaintes; mais il y avait dans leur douleur une sincérité mâle qui expliquait leurs dédains et justifiait leurs espérances. Je ne parle pas seulement des premiers colons partis d'Angleterre; dans ce siècle même, nous avons entendu plus d'une éloquente invocation adressée à l'Amérique. Si les presbytériens anglais sont allés demander aux forêts du Nouveau-Monde une vie chaste et forte, à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre nous y avons découvert une poésie inconnue. Les représentants les plus différents de notre littérature s'y sont trouvés rassemblés, Paul et le chevalier Desgrieux, René et Amaury. La tombe voisine d'Atala a achevé de purifier le sépulcre désolé de Manon Lescaut, tandis que le frère d'Amélie et l'amant de M[me] de Couaën calmaient un instant dans les solitudes les troubles mortels de leur âme. Comme la vieille Rome aux derniers jours du paganisme, lorsqu'elle semblait pressentir un avenir meilleur, nous avons dit avec son poëte :

Nos manet Oceanus circumvagus arva; beata
Petamus arva divites et insulas.

M. Willkomm arrive bien tard après tant de poëtes, pour chanter ce découragement. L'Allemagne a voulu aussi envoyer ses représentants à cette assemblée de créations charmantes qui nous appellent sur les côtes de la Floride; mais puisque Goethe, ou Schiller, ou Jean-Paul, ne l'ont pas fait, je ne sais qui y réussirait aujourd'hui. Dans cette poésie découragée, dans l'expression de ces douleurs, la médiocrité n'est pas tolérable, et l'emphase devient immédiatement grotesque. Je crains bien que les héros de M. Willkomm n'abordent jamais au rivage de l'Eldorado lointain qu'ils convoitent.

M. Willkomm a intitulé son livre : *Les Gens fatigués de l'Europe* (*die Europamüden*). Ce titre bizarre cache une histoire plus bizarre encore. Les personnages les plus étranges y sont réunis. C'est un conte bleu dans lequel l'auteur, en croyant peindre la société qui l'entoure, a réussi à atteindre les dernières limites de l'impossible. N'est-ce pas un singulier moyen d'exprimer les souffrances de notre

époque que de réunir dans une fable incohérente les créations les plus fantastiques empruntées à tous les temps et à toutes les poésies? Ce que l'imagination épouvantée du moyen âge avait inventé dans ses hallucinations mystiques, M. E. Willkomm le renouvelle pour peindre les douleurs d'une société toute différente. C'est une danse macabre que ce roman. Shylock et Hamlet, don Juan et Faust, Kreissler et Méphistophelès s'y sont donné rendez-vous. Méphistophelès s'appelle ici Bardeloh; c'est l'athée, mais l'athée glorifié par le poëte; homme puissant, riche, bizarre, mystérieux, génie incompris, cela va sans dire, il dirige toute une conspiration formidable. Bardeloh, c'est la haine qui s'est faite homme. A qui en veut-il? A l'Europe tout entière qui ne peut satisfaire sa grande âme et lui donner une religion digne de lui. Son confident, son complice s'appelle Mardoché. Mardoché est juif, et il a juré la ruine du christianisme pour venger les dix-huit siècles d'oppression qui pèsent sur sa race. Comme Shylock qui veut couper une livre de chair à son débiteur, Mardoché, pour se payer de sa dette, enlève aux chrétiens le plus pur de leur sang; il s'est acharné à corrompre les jeunes âmes qu'il a rencontrées sur sa route. Cet homme pâle est sa victime : c'est Gleichmuth, un pasteur protestant qui enseigne ce qu'il ne croit pas. Mardoché l'a perdu avec ses détestables doctrines, il l'a plongé dans des voluptés qui l'ont tué, il a ravagé son corps et son âme, et sur ce cadavre il a fait tomber le masque et le déguisement sacerdotal qu'il porte aujourd'hui. Bardeloh, Mardoché, Gleichmuth, voilà les trois puissances infernales autour desquelles s'agite une fable effrayante, un monstrueux sabbat. Un moine devenu fou, un idiot qui joue du violon comme Paganini, un poëte extravagant et impie, une jeune fille sensuelle, puis des chœurs de juifs, de musiciens, de méthodistes, d'athées, de masques avinés, complètent cette ronde extravagante, que l'auteur nous donne pour une peinture de l'Allemagne et qu'il intitule de sang-froid *Scènes de la vie moderne* (*modernes Lebensbild*). Tous ces personnages d'un autre monde finissent par se tuer les uns les autres, d'où il résulte bien évidemment qu'il faut abandonner l'Europe à son malheureux sort, et un Américain, M. Burton, arrive juste à temps pour emmener sur les bords de l'Ohio ceux qui ont échappé à cette boucherie. Tout cela se passe à Cologne, dans cette ville vénérable, à l'ombre de la cathédrale inachevée. C'est là qu'on voit, chez Bardeloh, au milieu d'un bal étincelant, le moine fou rompre sa chaîne, et, emporté par la musique délirante de son ami l'idiot, saisir une jeune fille et l'entraîner dans une danse effrénée, dont les peintres du moyen âge n'auraient jamais imaginé la burlesque audace. C'est là qu'une des victimes de Mardoché empoisonne en riant Sara, la fille du juif. C'est là que le juif a réuni dans une salle mystérieuse ce que sa main sacrilége a volé dans les églises, des hosties consacrées, des ciboires, des statues du Christ; n'a-t-il pas placé son propre buste dans ce sanctuaire abominable? Toutes ces statues jouent un grand rôle dans le roman de M. Willkomm; quand il veut se débarrasser de quelqu'un de ses personnages, elles obéissent à un signe de sa main, et, tombant sur celui-ci ou sur celui-là, elles lui cassent la tête. C'est là enfin que Bardeloh, voulant tuer son fils, se frappe lui-même d'un coup de poignard. Ces *mystères* de Cologne, qui ont devancé les nôtres, s'étalent publiquement, devant tous les yeux; car il est bon de dire que c'est toujours dans un bal, dans un festin, que l'auteur a soin d'amener ces agréables divertissements. Cependant, sous les fenêtres, le peuple rit et chante, les masques se croisent dans la boue, et le carnaval se barbouille de lie.

On a loué dans ces tableaux une certaine vigueur d'imagination et de style; il

fallait plutôt la déplorer, car c'est la vigueur du délire. L'auteur a voulu montrer à la société les maux qui la déchirent; il a cru faire toucher à tous ceux qui le liront les plaies dont ils souffrent sans les connaître. Singulière démonstration! J'accorde à M. Wilkomm qu'il y a quelqu'un ici de très-malade; mais est-il bien sûr que ce soit le lecteur?

II.

L'école du *Weltschmerz,* pas plus que la jeune Allemagne, ne pouvait satisfaire aux besoins nouveaux éveillés depuis 1830, et qui contenaient, je l'ai dit, quelque chose de très-légitime. On vient de voir comment cette opposition avait, dès le second jour, oublié son programme et substitué sa volonté et ses prétentions littéraires à une entreprise qui, sérieusement dirigée, pouvait avoir des résultats heureux. La lutte se déplace bientôt, et les écrivains dont je viens de parler vont être expulsés du champ de bataille par une invasion soudaine qui les dispersera en un instant bien mieux que n'avaient pu faire les persécutions de la diète. Les hommes d'imagination avaient entrepris la réforme des universités, avec quelle légèreté, avec quelle insuffisance, je l'ai dit : eh bien! les sciences sérieuses de la pensée, la philosophie et la théologie, vont l'essayer à leur tour; mais, avant de mettre la main à l'œuvre, elles chasseront ces représentants infidèles.

Je tiens à l'établir clairement, c'est la même direction, c'est le même mouvement d'idées qui amène sur la scène cette armée nouvelle. Les premiers voulaient rajeunir la littérature, la faire descendre des nuages d'un idéalisme excessif, la rendre plus populaire et plus sociable; ils voulaient que la muse allemande pût prendre part aux luttes de la vie active et consoler ou régénérer les peuples : c'était le but de M. Wienbarg, si vite abandonné par tant de plumes frivoles. Ces nouveaux venus veulent la même chose; ils ont décidé que la philosophie inaccessible de Hegel se ferait comprendre à tous les esprits, et leur intention est de partager au peuple les trésors que la science a découverts. Les premiers avaient pris le nom de *jeune Allemagne*, ceux-ci s'appellent la *jeune école hégélienne.* Or, c'est devant la jeune école de Hegel que s'est dispersée la jeune Allemagne. Comment cette frivolité que je signalais tout à l'heure n'aurait-elle pas indigné ces nouveaux champions si résolus, si irrités déjà? Il ne faut pas oublier ce contraste, si l'on veut comprendre les emportements furieux qui ont succédé au dilettantisme banal de M. Henri Laube. Un excès a produit un excès plus fâcheux encore; ceux-là étaient puérils, ceux-ci seront grossiers. Craignaient-ils le piége où étaient tombés leurs devanciers, et ont-ils voulu prendre contre eux-mêmes des précautions sévères? La vérité est qu'ils ont brûlé leurs vaisseaux.

Les *Annales de Halle*, qui furent le premier organe de la jeune école hégélienne, n'épargnent guère, quand l'occasion se présente, les écrivains de la jeune Allemagne. On voit, dès le commencement, qu'ils tiennent à se séparer d'une façon très-nette de cette prétentieuse et inutile émeute de gentilshommes. Pour qui voudrait railler, ce choc des deux écoles, ce contraste si vif a été plus d'une fois assez plaisant, et la déroute est désormais complète dans le camp de M. Gutzkow. C'est avec une véritable fureur, on peut le dire, que nos jeunes philosophes ont attaqué les élégants humoristes. A l'époque où les *Annales de Halle* venaient d'être fondées

par M. Arnold Ruge et M. Echtermeyer, M. Henri Laube et M. Gervinus publiaient chacun une histoire de la littérature allemande. Certes ce n'était point M. Laube avec sa légèreté, sa science douteuse, son style éventé, qui convenait à ce rôle d'historien. M. Gervinus, au contraire, avait apporté dans ce travail les qualités incontestables de son esprit, une pensée nette et ferme, une érudition très-sûre, et aussi, il faut le dire, l'assurance hautaine et les vues systématiques de la nouvelle école de Hegel. Ces qualités et ces défauts devaient plaire aux *Annales de Halle*. M. Gervinus, qui ne jugeait les œuvres de la pensée et de l'imagination qu'au point de vue politique et selon leur utilité immédiate, était un allié naturel de la jeune école philosophique, si empressée aussi à proscrire l'idéal. Malgré ce grand défaut qui m'a toujours gâté son travail, l'histoire littéraire de M. Gervinus est une œuvre importante, et je ne m'étonne pas du succès qui l'a accueillie dans son pays. Les *Annales de Halle*, profitant de cette double publication, n'eurent pas de peine à accabler M. Laube, à montrer les fréquentes erreurs de son livre, et combien l'auteur avait peu compris ce dont il parlait. Il y eut une série d'articles, d'une vivacité singulière, qui s'adressaient non pas seulement à M. Laube, mais à tous ses amis. M. Laube avait parlé fort longuement de la philosophie de Hegel; il n'avait été si long peut-être que parce qu'il avait essayé de comprendre ce qu'il écrivait, et les *Annales de Halle*, qui étaient là sur leur terrain véritable, s'amusèrent beaucoup de ses contre-sens. Ces articles et d'autres encore, écrits avec une verve irritée et d'une plume mordante qui emportait la pièce, firent plus de mal aux écrivains de la jeune Allemagne que les défiances et les poursuites du pouvoir. Désormais il fut interdit à ces romanciers frivoles de s'occuper de questions politiques. Ils essayèrent bien encore de revenir à leurs premières espérances : M. Gutzkow, M. Laube, M. Mundt, écrivaient en 1840 contre Goerres, à l'occasion de la Prusse et de l'archevêque de Cologne, M. Gutzkow publia une vie de Louis Boerne; mais ce furent leurs dernières tentatives pour ressaisir une influence qu'ils avaient perdue par tant de fautes.

C'est peut-être un bonheur pour eux d'avoir été renvoyés à la pure littérature. Il n'est pas impossible qu'il y ait là pour eux une excellente leçon de goût, une bonne discipline littéraire. Le roman, depuis quelques années, est entré dans une voie meilleure. S'il renonce à son arrogance, à ses faux systèmes, il aura peut-être toute l'influence à laquelle il ne prétendra pas. En voulant peindre seulement la réalité, il ira plus sûrement au but que se proposait M. Wienbarg, et donnera aux lettres une vie que les systèmes et les prétentions détruisent toujours. Une école de romanciers plus jeunes commence à se faire heureusement connaître. On cite au premier rang M. L. Schücking, M. Berthold Auerbach. Les systèmes socialistes avaient jeté le talent dans des voies funestes; l'inspiration, le naturel, étaient étouffés par les prétentions factices. Aujourd'hui, on revient à la nature; quelque chose de frais, de gracieux, commence à refleurir après ce long hiver; la poésie reparaît. Nous suivrons un jour ce mouvement nouveau; jusqu'ici, ce sont surtout des espérances, il faut attendre encore. Je regretterais seulement de ne pas avoir indiqué cette salutaire direction qui se déclare. M. Schücking a consacré à la Westphalie d'intéressantes nouvelles où les mœurs de son pays sont décrites avec beaucoup de bonheur. M. Berthold Auerbach publie en ce moment même une série de romans qui ont été accueillis avec l'empressement le plus légitime; ce n'est point la Westphalie, c'est la Forêt-Noire qui est le théâtre des histoires si gracieuses et si paisibles de M. Auerbach. Il y a bien un peu de monotonie dans son livre; mais cette poésie calme,

sincère, cette naturelle inspiration est si douce après les grandes prétentions des faiseurs de systèmes !

Il est donc bien certain que la jeune Allemagne n'est plus, elle s'est évanouie devant la jeune école de Hegel. Tous ces écrivains se sont reniés eux-mêmes, et aujourd'hui aucun d'eux ne veut plus avoir fait partie du cénacle. M. Mundt est le seul qui ait gardé ses vives rancunes. Il ne pardonnera jamais aux hégéliens leur violente invasion. A ceux qui lui demandent ironiquement : *At tu vere cum illis eras?* M. Mundt répond hardiment que cela est vrai, et il renvoie à la jeune école de Hegel ses dédains et ses injures. M. Mundt professe aujourd'hui à l'université de Berlin, il y fait l'histoire de la littérature allemande depuis Goethe ; or, toutes les fois qu'il rencontre ses rivaux sur sa route, il ne les ménage pas. Comme ses rancunes se trouvent d'accord avec la politique du gouvernement prussien, qui proscrit l'école de Hegel, il lui est permis de tout dire. Dans une de ses leçons, qui ont été récemment publiées, il s'écriait : « Tandis que la doctrine de Hegel, grâce à Édouard Gans et à Marheineke, renouvelait la science du droit et la théologie, le grand défaut du système était mis à nu par des disciples médiocres et sans talent, qui, se jetant avec l'arrogance des petits esprits sur les idées de leur maître, perdirent en débauches ce glorieux patrimoine et le dispersèrent dans les ruisseaux. » Nous serons souvent du même avis que M. Mundt, mais il n'en est pas moins vrai que ces paroles sont le dernier cri de la jeune Allemagne. Que restera-t-il de cette école? De belles pages de M. Wienbarg, ses leçons sur l'esthétique, ses voyages, quelques inspirations fines et ardentes. Il restera aussi le souvenir d'une réforme nécessaire, entrevue d'abord par des esprits généreux, signalée avec enthousiasme et compromise bientôt par toutes les vanités d'une école puérile et sans direction.

Après cette première victoire, que feront les écrivains de la jeune école hégélienne? Ils tâcheront de sauver ce que les romanciers politiques ont si singulièrement perdu. Aussi fermes, aussi décidés que ceux-ci étaient vains et frivoles, ils s'efforceront de représenter avec vigueur les vives ambitions de l'esprit nouveau, et ce besoin d'agir qui succède toujours, même chez les nations les plus lentes, au long monologue de la pensée solitaire. La publication des *Annales de Halle*, entreprise par M. Arnold Ruge et M. Echtermeyer, n'a pas à mes yeux une médiocre importance ; j'aperçois là une curieuse expérience que l'esprit allemand a faite sur lui-même, et j'y veux découvrir ce qui lui manque jusqu'à présent pour ces destinées qu'il convoite. Il s'agit de savoir si le génie de l'Allemagne, en abandonnant ces calmes sommets de la contemplation, où il avait trouvé sa gloire, saura se renouveler, se transformer, et de quelle manière enfin la muse qui régnait dans les nuées va marcher sur la terre. Voilà des hommes bien décidés, bien sûrs d'eux-mêmes, à ce qu'il semble, M. Arnold Ruge, un esprit convaincu, intrépide, M. Echtermeyer, une plume énergique et audacieuse ; autour d'eux, tous ces jeunes écrivains qui s'associent à leur tâche, M. Rauwerck, M. Bruno Bauer, M. Feuerbach, M. Frauenstaedt, M. Frédéric Koppen, paraissent aussi bien résolus à faire triompher la révolution qu'ils représentent. Sachons donc ce qu'ils ont fait.

Les premiers numéros des *Annales de Halle* me donnent beaucoup de regrets pour ceux qui les ont suivis. Pendant la première année, je vois là une polémique rigoureuse, sensée, bien appropriée au but qu'elle se propose. En parcourant pour la première fois cet organe d'une opposition que je crois utile et nécessaire, je m'étais dit que je devais y trouver, pour être satisfait, une œuvre ferme malgré son ardeur, hardie, mais sûre et maîtresse d'elle-même, franche et droite dans ses

desseins, quelque chose enfin qui serait pour l'Allemagne ce qu'a été pour nous *le Globe* sous la restauration. Les premiers numéros répondaient assez bien à l'idéal que je m'étais formé d'avance. En même temps que les productions nouvelles, poésie, philosophie, histoire, étaient appréciées avec une décision bien rare aujourd'hui dans la critique banale des journaux allemands, les jeunes docteurs osaient pénétrer bravement au cœur même des universités, et les soumettre toutes à un examen redoutable. Chacune des universités allemandes comparaissait à son tour devant ce jury inflexible. On interrogeait leur histoire, on leur demandait compte de leur science inutile. Une critique vive, alerte, entrait cavalièrement dans ce qu'elle appelait ces sanctuaires égyptiens; elle y portait la lumière, elle forçait le prêtre à expliquer devant le peuple quel avait été l'emploi de sa science et si la patrie en avait profité. Ce que Reuchlin, Ulric de Hutten, Conrad Celtès, Dalberg, Rodolphe Agricola, avaient fait au XVI[e] siècle, lorsqu'ils renversèrent au nom des jeunes universités la science barbare de la scolastique mourante, les rédacteurs des *Annales de Halle* le faisaient tout aussi hardiment contre ces mêmes universités, devenues vieilles à leur tour et hostiles au mouvement légitime de la pensée. Ces tableaux des principales universités, ces vives peintures où brillaient, avec l'érudition et le talent, une intention droite et généreuse, produisirent en Allemagne une impression inattendue. C'était là une nouveauté pleine d'audace, mais très-légitime, si je ne me trompe, et très-heureuse. Sans doute, cette critique déconcerta plus d'une gloire paisiblement établie; mais puisque ce monde de la science, puisque les universités occupent en Allemagne une place si considérable et exercent une si véritable influence sur l'esprit de la nation, il est convenable qu'elles soient surveillées comme une institution politique, il est bien qu'elles aient à rendre compte de leurs œuvres. La première qui fut ainsi traduite devant l'opinion, ce fut Goettingue, Goettingue, cette vieille gloire, la plus importante des universités du dernier siècle, celle où l'esprit du nord avait eu ses plus fermes représentants. Mais Goettingue n'a conservé que son nom et ses souvenirs; sa période de gloire a duré vingt ans, de 1770 à 1790; aujourd'hui elle a perdu le mouvement et la vie. Après Goettingue, ce fut Berlin, puis Munich, puis Heidelberg. Aucune d'elles n'était oubliée. A Berlin comme à Goettingue, nos ardents écrivains avaient aussi à signaler de beaux jours, de glorieuses années. Depuis trente ans qu'elle existe, cette jeune université a représenté souvent avec une admirable énergie les ambitions de l'esprit germanique. Avec Fichte, elle a ressuscité un peuple brisé par l'épée de Napoléon; avec Hegel, elle l'a exalté dans sa victoire. Les critiques des *Annales de Halle* sont moins contents, on le pense bien, de la situation actuelle; mais tout cela est dit avec éloquence, avec sincérité, avec un sérieux amour du pays. Les Allemands n'ont point de chambres sérieusement constituées, point de vie publique; eh bien! le mouvement des universités semble aux écrivains des *Annales* le véritable théâtre des destinées de l'Allemagne. Ce que fait la presse dans les pays constitutionnels, quand elle suit avec passion les luttes d'une grande assemblée, les amis de M. Ruge le font avec la même vivacité pour ces parlements de l'intelligence. Ils nomment les combattants, ils les placent chacun à son poste, ils désirent et provoquent la bataille. Les grandes querelles académiques qui depuis la mort de Hegel ont éclaté dans son école n'ont été si passionnées que parce que le journal de M. Arnold Ruge avait nettement séparé les camps et poussé au combat ce qu'on a appelé le côté gauche dans l'école hégélienne. Or, c'est là que commencent les fautes de M. Ruge et de ses collaborateurs.

Était-il prudent d'abandonner la polémique générale qu'il avait entreprise d'abord, pour s'enfermer dans un système, et dans le plus étroit de tous les systèmes, dans les doctrines exclusives de cette gauche hautaine? M. Ruge était bien fort lorsqu'il demandait à la philosophie, à la poésie, à toutes les œuvres de la pensée, de sortir des nuages, de substituer une science active, vivante, aux sciences mortes d'une scolastique renouvelée ; mais quoi! abandonner ce terrain si sûr, abandonner cette critique utile et bienfaisante pour ne plus défendre qu'une seule chose, la doctrine de l'extrême gauche hégélienne, c'est-à-dire le panthéisme dans sa plus effrayante audace, dans sa plus triste nudité! Voilà l'origine de la double erreur qui a perdu les *Annales de Halle :* d'abord en s'appuyant sur les principes extrêmes de M. Bruno Bauer et de M. Feuerbach, en se servant d'un système de métaphysique, et de quel système, grand Dieu! pour transformer l'esprit public, les écrivains de ce recueil étaient ramenés eux-mêmes à ces barbaries scolastiques qu'ils avaient voulu combattre; et puis, comme les folles théories substituées par eux à leur première polémique les isolaient davantage encore, cet isolement ne devait-il pas les frapper de vertige et les pousser à ces fureurs qui ont décrédité leur plume?

M. Arnold Ruge vient de publier, sous le titre d'*Anecdota,* une série d'articles destinés aux *Annales de Halle* ou aux *Annales allemandes,* et qui furent supprimés par la censure. Ces articles sont signés des noms que j'ai cités plus haut, MM. Bruno Bauer, Rauwerck, Feuerbach, Ruge, etc., et ne forment pas moins de deux volumes. On peut voir là très-clairement dans quelle fausse route est entré M. Arnold Ruge. Qu'il y a loin de ces pages à celles dont je parlais tout à l'heure, à ces vives et franches études sur les universités! Est-ce un écrivain du XVe siècle qui a fait ces lourdes dissertations? Est-ce un théologien de Cologne, un de ceux que Ulric de Hutten a si vigoureusement raillés? Oui, ces discussions théologiques sont justiciables de la plume joyeuse qui a écrit les *Epistolæ obscurorum virorum.* M. Bruno Bauer, professeur de théologie à l'université de Bonn, est expulsé de sa chaire pour un livre où il détruit précisément ce qu'il est chargé d'enseigner. On peut regretter sans doute cette mesure rigoureuse, bien que la faculté de théologie ait été consultée et qu'une majorité considérable ait conclu à l'expulsion de M. Bruno Bauer. Peut-être, dans une faculté de théologie protestante, au milieu d'un pays qui avait donné et qui donne encore de si nobles exemples de la liberté académique, peut-être eût-il mieux valu réfuter M. Bruno Bauer que de le destituer violemment. Un gouvernement qui s'est senti longtemps assez fort pour accorder à la pensée le développement le plus libre, et qui laisse M. Michelet et M. Marheineke combattre M. de Schelling à quelques pas seulement de la chaire où il enseigne, n'aurait pas dû imiter la vieille Sorbonne arrachant à M. Arnauld son bonnet de docteur. Pourtant ce que je regrette bien davantage, c'est la pesanteur scolastique des discussions que cette mesure a fait naître. En vérité, quand la censure supprimait les articles que j'ai sous les yeux, elle servait, sans le savoir, la cause du bon goût et du bon sens, bien plutôt qu'elle n'arrêtait les violences de l'école hégélienne. Les écrivains des *Annales allemandes* avaient voulu introduire une soudaine clarté dans les formules de la philosophie, ils avaient voulu briser le sanctuaire inaccessible de Hegel, et de son autel renversé se faire une tribune démocratique : c'était, en effet, de cette manière qu'ils avaient commencé; mais est-il donc vrai qu'il soit si difficile à l'esprit germanique de se faire vif, comme il le désire tant? Et fallait-il détruire si violemment le sanctuaire métaphysique pour se rejeter bientôt dans

toutes les barbaries de l'école ? A ce ton d'une polémique toute hérissée de sentences hégéliennes, à ces dissertations où la critique théologique occupe une si grande place, comment reconnaître des hommes qui se sont promis d'agir sur l'esprit public et de renouveler leur pays? La belle invention, de vouloir réformer la société en contestant la traduction d'un mot hébreu, ou en rejetant un verset de saint Luc !

Tous ces écrivains ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils ne sont plus que des docteurs arrogants et qu'ils se battent dans le vide? N'est-ce pas là aussi ce qui explique les emportements auxquels ils s'abandonnent? Rien n'irrite plus que cet enthousiasme à faux, cette exaltation dans le néant; rien ne pousse plus vite au vertige. Refoulés de tous les côtés, parlant cette langue bizarre, moitié théologique et moitié républicaine, que bien peu de personnes peuvent comprendre, reniés par les vrais disciples de Hegel comme de faux prophètes qui commentent une philosophie apocryphe, seuls en un mot dans le mouvement des partis, ils ne devaient pas tarder à se jeter en des fureurs dont on se ferait difficilement une idée. Non, je ne crois pas que chez ce peuple, où les haines de l'esprit sont si vivaces, l'infatuation ait jamais été plus hautaine et plus intrépide. On vit une poignée d'hommes vouloir s'imposer à toute l'Allemagne et justifier par leur intolérance les rigueurs dont on les frappa bientôt. Le génie germanique, qu'ils avaient voulu d'abord régler, diriger, conduire dans d'autres voies, ils se mirent à l'injurier avec colère. Si quelque réclamation se faisait entendre, si l'on s'écriait : « Mais nous ne sommes point ce que vous dites! nous avons toujours été une nation spiritualiste et chrétienne, et quand nos voisins, dans un moment de vertige, ont prêché l'athéisme, ces doctrines n'ont jamais trouvé d'écho en Allemagne, » M. Ruge répondait: « Oubliez-vous précisément que nous sommes les élèves de la France, et que nous avons accueilli toutes ses idées? Oubliez-vous que Schiller a écrit *les Dieux de la Grèce,* Goethe *la Fiancée de Corinthe,* que Lessing a publié les *Fragments de Wolfenbüttler,* et que le grand Frédéric a appelé Voltaire à sa cour? » Voilà, certes, une phrase hardie, et j'avoue que je ne connais rien de plus significatif dans ces vives discussions. Pour arracher un tel aveu à un écrivain allemand, il a fallu que la passion fût bien forte. Ce qui serait simple et naturel partout ailleurs acquiert ici une singulière importance. Dans la longue querelle, dans la querelle séculaire de l'esprit allemand et de l'esprit français, c'est là, il faut le reconnaître, un événement assez imprévu, un véritable coup de théâtre. Lorsque, après les élégantes frivolités du siècle dernier, la muse française, ranimée par le spiritualisme vivace de Jean-Jacques Rousseau et les grandes épreuves de la révolution, passait le Rhin avec Mme de Staël pour chercher le calme d'une philosophie plus élevée et les libertés d'une poésie plus aventureuse, elle n'abandonnait pas pour cela son caractère, elle ne se dépouillait pas de son esprit : elle continuait le mouvement imprimé aux intelligences par l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et par les événements qui renouvelaient l'Europe; mais que l'Allemagne aujourd'hui proclame Voltaire pour son maître, on me persuadera difficilement que ce soit un progrès légitime de son génie.

Je ne voudrais pas triompher trop aisément, ni blâmer l'Allemagne pour exalter ma patrie : ne voit-on pas là cependant la différence essentielle des deux peuples, et comme nous possédons mieux ce sens de la vie pratique, cet esprit de conduite qui manquera longtemps encore à nos voisins? Nous voulons échapper au matérialisme, au scepticisme, et nous allons emprunter aux peuples allemands quelque chose de leur imagination, demeurée plus sereine et plus confiante ; mais nous faisons cela sans

cesser d'être nous-mêmes, quoi qu'on ait pu dire, et bien décidés à surveiller attentivement les écrivains qui nous parleront de ce pays. En Allemagne, au contraire, si une école se forme pour donner une direction plus active à une philosophie qui a perdu le sentiment du monde réel, si elle nous demande quelques-unes de nos qualités fermes, sensées, pratiques, du premier coup elle va tout compromettre, elle nous empruntera ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit de son pays, elle nous prendra les excès que nous avons repoussés; que dire enfin? elle tuera l'esprit national pour lui apprendre à vivre. Quand M. Bruno Bauer s'écrie dans un article reproduit par les *Anecdota :* « Nous aussi, nous avons nos prophètes; nous aussi, nous avons un patriarche, c'est le patriarche de Ferney; nous aussi, nous avons un grand nombre de saints, ils ont parlé français : étranges saints! et cependant ce sera la gloire éternelle du XVIII[e] siècle de leur devoir son nom; » quand M. Bruno Bauer écrit ces lignes, je ne sais si je dois m'en réjouir pour la France. Assurément, il est bien que l'Allemagne, après nous avoir injuriés si longtemps, reconnaisse enfin la grandeur de l'esprit français, et sa puissance dans le mal, hélas! comme dans le bien. Cependant je ne suis pas sûr que M. Bauer et ses amis ne vantent pas dans la France du XVIII[e] siècle ce que nous avons blâmé et séparé des luttes légitimes; surtout je ne sais pas bien si l'hommage qu'il nous rend ici ne lui est pas arraché plutôt par sa colère contre son pays que par sa reconnaissance pour nous. Certes, je ne crois pas à la supériorité philosophique de l'Allemagne ; s'il s'agit de la profondeur des spéculations, je ne crois pas que le pays de Descartes et de Malebranche ait rien à envier au pays de Leibnitz; en fait de philosophie pratique, je doute que les tribuns de l'Allemagne nouvelle puissent susciter un homme qui égale jamais Voltaire, je ne dis pas seulement pour son esprit, qui est incomparable, je dis pour ses qualités sérieuses, mêlées à tant de misères morales, pour sa haine de l'oppression et son ardent amour de l'humanité. Quand je lis chez tant d'écrivains, du Rhin jusqu'au Danube, une admiration si complaisante pour les priviléges de leur génie métaphysique, je souris, et je serais très-heureux d'apprendre que l'Allemagne renonce à ses dédains surannés. Mais, encore une fois, ne faudrait-il pas nous défier des éloges de M. Bruno Bauer, si nous ne les devions qu'à la fureur d'un publiciste en guerre avec l'esprit de son peuple?

C'est aussi la colère qui a dicté les *Vingt-et-une Feuilles* récemment publiées par M. George Herwegh. La polémique de M. Arnold Ruge, dont les *Anecdota* nous ont donné une idée, avait fait sur la pensée publique une impression trop fâcheuse pour que la suppression de son journal pût exciter beaucoup de mécontentements. Les hégéliens avaient été intolérants, et on l'était avec eux. Comme les *Anecdota*, ce journal nouveau nous arrive non pas de l'Allemagne, mais de la Suisse. Ce n'est pas précisément un journal, c'est un livre, une revue si l'on veut, et cette revue échappe à la censure, laquelle ne frappe que les journaux ou brochures qui ont moins de vingt feuilles d'impression. Malgré cette précaution, je ne sais si les *Vingt-et-une Feuilles,* puisque c'est le nom choisi par M. Herwegh, ont pu pénétrer en Allemagne. Il est certain que c'est là une série de pamphlets très-audacieux. Il y a quelques bons articles dans la publication de M. Herwegh, quelques sérieuses études sur les discussions de la chambre des députés du duché de Bade pendant la session de 1842; mais ces travaux sont rares, et font bien vite place aux déclamations. La Prusse, comme on pense, a beaucoup à souffrir de ces violences. Qu'il y ait lieu à examiner, à surveiller la marche de la chose publique, cela est incontestable, mais il faut avoir qualité pour cela ; or, les discussions utiles ne sont pas

communes dans le recueil de M. Herwegh. L'auteur n'a pas cependant l'excuse de M. Arnold Ruge et de M. Bruno Bauer, et ce n'est pas la science théologique qui a pu l'entraîner dans des dissertations ténébreuses. M. Herwegh est poëte, il a du talent, de l'éclat, de l'ardeur, et nous le retrouverons bientôt à la tête des poëtes politiques : j'espérais que la philosophie ne poursuivrait pas le jeune auteur des *Poésies d'un Vivant,* et que son recueil, plus léger, plus décidé, irait droit à son but; oui, j'espérais qu'il y aurait là un système appréciable, une polémique directe, une discussion politique enfin, puisque c'est de politique qu'il s'agit et qu'on est si fier de prononcer ce grand mot. Mais non, la philosophie défend ses droits, elle veut être la première à l'émeute. Ces publicistes allemands, malgré l'envie qu'ils ont de paraître irrités, malgré leurs allures de tranche-montagne, procèdent toujours avec une circonspection parfaite, avec une méthode irréprochable. Avant d'introduire chez eux les principes extrêmes qu'ils empruntent de tous les côtés, il importe de démontrer que la philosophie allemande exige impérieusement ces réformes; il faut prouver que ces prodigieux efforts de pensée qui avaient étonné le monde, ces grandes doctrines qui se sont succédé depuis Kant et dont nous admirions l'idéalisme insatiable, il faut prouver que tout cela est parfaitement d'accord avec le matérialisme nouveau-né, avec les utopies épicuriennes que M. Herwegh prend sous sa protection. Singulier empressement de ce pays à se calomnier lui-même! Un des plus importants chapitres des *Vingt-et-une Feuilles* est celui où le publiciste compare Babœuf, Saint-Simon et Fourier, à Fichte, Schelling et Hegel. Fichte, c'est Babœuf, c'est la même audace, la même intrépidité de doctrines, le même radicalisme inflexible. « C'est de Fichte, s'écrie-t-il avec orgueil, que date l'athéisme en Allemagne, c'est de Babœuf que date en France le communisme ou plutôt l'anarchie! » Cet athéisme et cette anarchie le remplissent de joie, et il poursuit son parallèle avec un patriotique enthousiasme. Vraiment on a de la peine à comprendre de telles aberrations. Quand la noblesse de France, dans cette nuit fameuse de la révolution, déchirait ses titres et ses priviléges, c'était là un acte héroïque, elle immolait des droits iniques aux principes généreux qui l'avaient saisie; mais vous, ce sont des titres légitimes, ce sont des priviléges glorieux que vous déchirez ainsi, et au profit de quel avenir? Quand vous aurez détruit les images de vos pères, que mettrez-vous à la place?

On le voit assez clairement, cette tentative de réforme politique frappait au cœur les forces les plus vives de la nation, ses meilleurs instincts, ses sentiments les plus féconds. Elle détruisait ce qu'il eût fallu diriger. Ainsi cette seconde épreuve n'a pas mieux réussi que la première; la jeune école hégélienne, pas plus que la jeune Allemagne, n'a compris la difficulté du problème qu'il fallait résoudre. Les romanciers s'étaient trompés par frivolité; les publicistes se sont égarés par la violence. M. Gutzkow, M. Laube, M. Mundt, avaient oublié le but qu'ils s'étaient proposé d'abord; la tâche qu'ils avaient annoncée si haut était devenue pour eux une rhétorique puérile et l'occasion de quelques impertinences littéraires. M. Arnold Ruge, M. Bruno Bauer, M. Herwegh, ont dépassé ce but; en haine de ces écrivains frivoles qu'ils remplaçaient, ils ont promptement tourné à une fureur grossière, et par là ils n'ont pas moins compromis que leurs devanciers une cause qu'ils défendaient avec une conviction plus sincère. Aujourd'hui, ils ont quitté l'Allemagne, ils sont venus chez nous, à Paris, et ce n'est pas certes le moment de frapper ces proscrits qui nous demandent un asile. Si j'avais parlé d'eux avec une sévérité qui dût les blesser, je le regretterais sincèrement; mais la franchise de mes paroles

m'était commandée par la gravité du travail d'idées qui agite l'Allemagne et par l'intérêt d'une cause que je crois bonne et qu'ils ont mal servie. Puissent-ils acquérir parmi nous ces qualités qui font notre force! Je l'ai dit tout à l'heure, la situation actuelle de l'esprit allemand peut assez bien se comparer à ce qu'était en France l'opinion publique vers l'époque où *le Globe* fut fondé. En politique, en littérature, *le Globe* était le représentant des idées jeunes, actives, mais fermes et bien sûres d'elles-mêmes; il a suivi sa route avec une décision toute française, et il a gagné la bataille. C'est cette fermeté de la pensée, cette sûreté de la plume qui a manqué aux écrivains allemands. L'esprit libre qui veut, et avec raison, renouveler la vieille Germanie a été battu après un double engagement; il a perdu la plus belle des occasions, il a compromis la plus heureuse et la plus désirable des épreuves.

Oui, c'était là une occasion éclatante, car ces désirs nouveaux sont légitimes, on n'en peut plus douter, ils se déclarent partout en Allemagne. Un livre paru il y a quelques mois, et qui a vivement ému les esprits, confirme cette opinion. C'est un ouvrage bizarre, une divagation folle, poétique, due à la femme extraordinaire dont le nom est populaire au delà du Rhin, à Mme Bettina d'Arnim. Bettina, cette âme mystique, cette intelligence passionnée, cette singulière et charmante personne à qui l'on a permis toutes les folies, tous les délires de l'imagination, Bettina dont le nom ne peut se séparer du nom de Goethe, et qui, à seize ans, aimait le vieux poëte avec l'adoration aveugle du croyant agenouillé devant son dieu, Bettina qui n'était point de ce monde, qui habitait le pays des fées, la fille des rêves enfin, la fille capricieuse des régions impossibles, oui, Bettina elle-même vient de publier deux volumes sur la politique. Elle divaguait hier avec la nature entière, avec le chevreau qui broute, avec l'étoile du ciel, avec la rose qui s'épanouit; elle répandait son âme dans un naïf et innocent panthéisme, sans souci de nos tristes discussions; aujourd'hui, elle discute tout, la métaphysique, l'église, l'état. Que va-t-elle dire? Si hardie, si impétueuse, pourra-t-elle s'arrêter? ne va-t-elle pas rencontrer sur son chemin le censeur inévitable? Ne craignez rien : l'habile fée a dérouté la censure, et de son pied fin et léger, traversant rapidement la salle redoutable, elle porte son livre, à qui ? au roi lui-même. *Ce livre appartient au roi,* voilà le titre de son œuvre. Maintenant, comment la censure y toucherait-elle? et, de cette main si poétique, comment le roi de Prusse n'accepterait-il pas le don qui lui est fait?

Mme d'Arnim a toujours aimé à mettre ses pensées sous la protection des souvenirs de sa jeunesse. Tantôt c'est sa correspondance avec Goethe, tantôt ce sont ses lettres à la célèbre Mlle de Gunderode, qui lui sont une occasion de publier bien des idées nouvelles, protégées par ce stratagème de l'écrivain. Nous retrouvons ici la même ruse littéraire. Ces discussions hardies, Mme d'Arnim ne se les attribue pas; elle les reporte au temps de sa curieuse et ardente enfance, au temps de son amitié avec Goethe. Nous sommes à Francfort, en 1807, et cette femme, qui jette avec une si étonnante vivacité tant de pensées brillantes, soudaines, imprévues, cette femme qui tient tête au bourgmestre, et qui étourdit l'honnête pasteur, l'auteur l'appelle madame la conseillère, la mère de Goethe sans doute. Personne ne s'y trompe, bien entendu; il n'y a que Bettina qui puisse parler ainsi et prophétiser si vaillamment sur son trépied.

Malgré la gravité du sujet que Mme d'Arnim a voulu traiter, sa folle imagination éclate à chaque page, et ce qui fera, en grande partie, le succès de ce livre, c'est qu'on y voit une image complète de ce bizarre esprit. Jamais elle ne s'est plus

abandonnée à elle-même, jamais les défauts et les qualités de cette ardente nature, sa puissance et sa faiblesse, sa fermeté et son indécision, son éloquence entraînante et son bavardage puéril, jamais son âme tout entière ne s'est révélée avec une complaisance à la fois plus orgueilleuse et plus naïve, avec plus de hardiesse et de sincérité.

Puisqu'il s'agit de politique, j'ai essayé de savoir d'abord ce que désire l'auteur. La tâche n'est pas facile. Quelle est la signification de son livre? Quel est le système politique et social qu'elle propose, puisqu'il est convenu qu'une femme d'esprit, aujourd'hui, n'a rien de mieux à faire que de réformer l'état? Que veut-elle? Quel est son idéal? Elle adresse son livre au roi : quel est le sens de cette requête si solennellement annoncée? L'état négligeait d'aller consulter la prêtresse, et la prêtresse est sortie du temple pour porter elle-même au maître les enseignements du sanctuaire; que contiennent donc les feuilles sibyllines? Questions embarrassantes et que j'aurai de la peine à résoudre. Parmi ces scènes si vives dont Bettina fait tous les frais, et où le pasteur et le bourgmestre n'arrivent que juste à propos pour lui donner la réplique et provoquer de nouveau sa verve bruyante; parmi ces entretiens si animés, si étranges, il y en a un qui roule expressément sur la politique, sur la meilleure forme de gouvernement, sur l'avenir de l'humanité, sur les réformes possibles et nécessaires de l'Allemagne. Malheureusement la prêtresse n'est pas toujours intelligible; l'oracle a souvent plusieurs sens. Tantôt sa hardiesse va aussi loin qu'il lui est permis, tantôt elle revient se placer humblement au pied du trône et caresse ce qu'elle frappait tout à l'heure; tantôt elle s'enthousiasme pour la révolution française, et, reprochant à Napoléon d'avoir détourné le cours de ces prodigieux événements, elle l'interpelle avec éloquence; tantôt enfin elle rêve un empereur pour la nation allemande, elle le prédit, elle l'annonce, elle prophétise ses magnifiques destinées, et séduite, exaltée par ses propres paroles : « Qu'on me nomme empereur! s'écrie la pythonisse. — Cela ne peut manquer d'arriver, répond le bourgmestre, et vous serez certainement élue à l'unanimité. » La plaisanterie, la verve bouffonne, comme on voit, vient sans cesse se mêler à ces vives divagations. Ce que j'ai cru comprendre de plus clair dans les prédications de Mme d'Arnim, c'est qu'elle veut une monarchie, mais une sorte de monarchie républicaine; elle voudrait que le roi et le peuple ne fissent qu'un, que le roi fût le représentant véritable de la nation, que tous se sentissent vivre en lui. C'est là, si je ne me trompe, le sens de ses paroles, quand elle appelle dans l'avenir ce roi libre esprit qui ne craint pas le libre esprit, et qu'elle lui donne une garde de sans-culottes et de vauriens. Quant aux intermédiaires entre le roi et le peuple, ministres, députés et autres, *canaille, sotte espèce!* Sont-ils autre chose que des ânes monstrueux et de misérables gredins, *ungeheure Esel und gemeine Schufte?* Tout cela n'est pas très-nouveau, assurément; ce qui est nouveau en Allemagne, c'est la hardiesse, le sans-façon, l'enthousiasme fantasque que Mme d'Arnim introduit dans ces discussions.

Mais à quoi bon vouloir trouver dans ce livre un système, une théorie controversable? Bettina y parle de toutes choses et de quelques autres encore. A propos de politique, elle disserte sur la métaphysique, et elle n'oublie pas la religion. Elle ne veut pas seulement reconstituer l'état et réformer la cité; puisqu'elle a commencé, lui en coûte-t-il davantage de refaire le monde depuis le premier atome? La prophétesse publie une seconde édition de l'œuvre des six jours, revue, corrigée, perfectionnée. Il y a là un brave pasteur à qui les divagations de Bettina

font perdre la tête. Il voudrait bien discuter avec elle, mais pour cela il faudrait la suivre. Il voudrait bien réfuter ses arguments, la ramener à des idées plus sages; mais le moyen de sermonner Bettina, un esprit fantasque, un enfant colère et mutin, une flamme qui vole, s'éteint, reparaît, le démon de la poésie enfin sous ses apparitions les plus folles? Tout à l'heure le bourgmestre résistait mieux : il était plus calme, plus grave, plus maître de lui; mais ce bon pasteur m'inquiète en même temps qu'il me fait sourire. Bettina l'effraie, puis elle le flatte, elle le caresse, elle lui rappelle ses sermons. Oh! les beaux sermons! que vous étiez éloquent dimanche dernier! Et, un instant après, elle refait elle-même ce sermon; le trépied s'agite, il en sort de la flamme, de la fumée, et le pasteur, épouvanté, s'imagine que c'est le diable en personne. Quand elle s'écriait : Nommez-moi empereur, empereur d'Allemagne! quand elle plaçait à Francfort, dans sa ville natale, le siége de son empire, et qu'elle lui annonçait avec une éloquence inspirée je ne sais quelles destinées glorieuses, le bourgmestre répondait par une épigramme. Que dira maintenant ce pasteur inoffensif à cette vaillante païenne qui lui explique si bien la mythologie? Si Bettina s'exalte dans quelque dithyrambe alexandrin; si elle venge la religion grecque et les dieux de l'antique beauté; si, dans son délire, le christianisme ne lui apparaît plus que comme un plagiat du culte de Sophocle et de Phidias; si elle voit dans les vertus théologales les trois Grâces du ciel païen, dans ce saint Christophe qui traverse le torrent avec le Christ enfant sur ses épaules, Hercule portant l'Amour entre ses bras, dans le Saint-Esprit qui descend en langues de feu, Apollon dieu du jour, ces idées à coup sûr ne sont pas nouvelles, et le pasteur pourrait lui répondre qu'elle n'est elle-même qu'une païenne irritée du IVe siècle, une sœur peut-être de cette célèbre Hypatie qui enseignait si éloquemment dans les écoles d'Alexandrie. Mais lorsque, s'exaltant toujours, elle s'emporte jusqu'à dire : « Mars est devenu l'archange saint Michel. Comme il s'est ennuyé longtemps! Il s'est vengé enfin; c'est lui qui a conduit la révolution française, c'est lui qui nous a rendu l'antique énergie, c'est lui qui détruira les cieux chrétiens! » quand son délire est arrivé là, le pasteur a raison de frémir, et nous répétons avec lui ce cri bizarre que lui arrache sa naïve épouvante : « Prenez garde, madame, prenez garde; votre esprit, comme Sapho, vient de tomber dans la mer! » Du reste, tout cela est écrit dans le dialecte de Francfort, dans ce dialecte fin et narquois que Goethe connaissait si bien, et dont sa langue savante a conservé plus d'une qualité. Mme d'Arnim ne se contente pas d'emprunter, comme Goethe, quelques formes nouvelles, quelques tours inusités au dialecte de sa ville natale; c'est dans ce dialecte même, c'est dans ce patois, qu'elle écrit tout son livre, pour déguiser sans doute la hardiesse de ses idées. Cette forme populaire donne, en effet, à l'ouvrage une physionomie particulière de bonhomie inoffensive. On ne sait si cela est sérieux ou s'il faut sourire. Les plus étranges bouffonneries succèdent sans cesse aux puissantes évocations, aux énergiques élans. Après quelques discours d'une audace altière, la joyeuse prêtresse se retrouve à table, son verre à la main. Après une exposition hardie de ses opinions républicaines, elle annonce gravement au pasteur qu'il sera mangé par un ours, s'il ne se fait démocrate : le pasteur prend son chapeau et se sauve au plus vite; mais vous êtes sûr que l'auteur ne laissera pas tomber la plaisanterie; il amènera tout exprès dans la rue une ménagerie ambulante, et un ours échappé poursuivra le pasteur jusqu'à sa maison. Vraiment, l'épilogue était inutile, et le pasteur n'en avait pas besoin pour accuser Bettina de sorcellerie.

Ce qu'il y a de sérieux dans ces folies, c'est que tous les systèmes, tous les mouvements d'idées qui se sont produits en Allemagne depuis cinquante ans y sont fidèlement représentés. Cette imagination vive et facile n'a rien créé, elle a tout répété avec passion. Philosophie et religion, idéalisme et réhabilitation de la chair, teutonisme impérial et démocratie, communisme, socialisme, tout ce qui a occupé les esprits, tout ce qui a ému les intelligences, tout cela se croise et se mêle dans le dialogue étourdissant de Mme d'Arnim. Pour peu que vous connaissiez les principaux noms qui ont attiré l'attention publique, vous les retrouvez sans peine à chaque page : tantôt c'est Schelling, Hegel, Novalis, tantôt M. d'Arnim son mari, ou M. de Brentano son frère; ici c'est M. Gutzkow ou M. Mundt, là M. Strauss, M. Arnold Ruge, M. Feuerbach. Cette remarque devient très-grave quand on se rappelle par où Mme d'Arnim a commencé et dans quel monde idéal se plaisait autrefois sa fantaisie. Ces jours derniers, un critique disait d'elle dans la *Gazette d'Augsbourg* : « Si Bettina eût vécu au moyen âge, que serait-elle devenue? Une sainte ou une sorcière. On l'aurait canonisée ou bien on l'aurait brûlée. » Eh bien! cette femme vraiment extraordinaire, cette femme enthousiaste, qui, sorcière ou sainte, prêchant le mal ou le bien, n'en était pas moins un des plus fidèles représentants de l'esprit germanique et de son idéalisme bon ou mauvais, sublime ou égaré, elle descend aujourd'hui de ces hauteurs, et la voilà, comme tous les autres, dans la mêlée politique. Je crois que ce fait est significatif. Si Bettina abandonne ces régions idéales, si elle quitte ce monde surnaturel pour le monde de tous les jours, décidément l'esprit public est changé. Elle a été la dernière sans doute à fuir ce pays du spiritualisme; mais si elle en est partie, il faut le reconnaître, l'Allemagne aussi, le génie de l'Allemagne abandonne avec elle ses anciennes voies : il aspire à des destinées nouvelles. Je ne sais si Mme d'Arnim y a songé, mais l'arrangement dramatique de son livre me rend cette idée plus sensible encore. Où sommes-nous en effet? Où se passent ces entretiens qu'elle nous rapporte? A Francfort, dans la maison de Goethe. Or, Goethe, l'artiste souverain et impassible, a été le plus illustre exemple de cet idéalisme indifférent que l'Allemagne combat désormais. Eh bien! c'est de sa maison que sort cette prédication ardente, et cette prêtresse révoltée, si avide aujourd'hui du monde réel tant dédaigné par lui, c'est son élève, son amie, son enfant, c'est Bettina.

Quand un mouvement d'idées, quel qu'il soit, s'empare de tous les esprits, quand il est empreint d'un caractère universel, non-seulement il serait absurde de le nier, mais il y aurait de la folie à vouloir le combattre. Comment le diriger, comment le conduire dans des voies légitimes et lui faire produire des fruits heureux? voilà toute la question. Qu'on regrette pour l'Allemagne ce spiritualisme qui l'avait marquée d'un signe reconnaissable parmi toutes les nations modernes, je le veux bien; mais ce regret est inutile. Il est trop tard maintenant pour regarder derrière soi. Depuis la muse souveraine jusqu'au dernier ouvrier, ces idées nouvelles, ces besoins de réforme, travaillent la nation tout entière. La muse qui régnait dans l'empyrée s'est armée de fer pour les luttes de la vie active; l'ouvrier qui chantait *le Roi de Thulé* écrit des traités politiques. En même temps que Mme d'Arnim a dit adieu aux rêveries indifférentes et aux paisibles contemplations, le tailleur Weitling prêche le communisme dans des brochures pleines de verve et d'audace. Tous ces symptômes sont graves. Il est manifeste qu'une immense transformation morale s'opère aujourd'hui chez les peuples allemands. Croit-on qu'on l'étouffera par la violence? Croit-on que, pour ramener l'idéalisme des anciens

jours, il suffise de supprimer les journaux, d'anéantir la *Gazette du Rhin,* d'inquiéter la *Gazette de Leipzig?* Par là on irrite les cœurs et on les pousse au mal. Ce n'est pas la vraie politique ; ce n'est ni une politique prudente ni une politique chrétienne. Non, vous ne parviendrez pas à détruire ce nouvel esprit en sa marche puissante, formidable; mais il dépend de vous de le contenir en le dirigeant.

Je m'adresse surtout aux écrivains, aux penseurs, aux intelligences éminentes. C'est à l'élite de la nation d'entreprendre cette tâche. J'ai dit, en commençant, que la révolte de l'esprit nouveau avait été légitime, que l'Allemagne, réveillée par les secousses de la révolution de juillet, avait jeté les yeux sur elle-même, qu'elle avait été effrayée de son indifférence, de son idéalisme paresseux, de son insouciance des choses d'ici-bas. J'ai dit que l'esprit ancien fut attaqué surtout au sein des universités où il régnait. Il y fut attaqué deux fois par les romanciers et par les publicistes, mais deux fois sans succès. Les deux armées qui se succédèrent furent battues par leur propre faute. Elles avaient blessé le génie de l'Allemagne, au lieu de lui venir en aide, et leur déroute fut une punition trop méritée. Tout est donc à recommencer aujourd'hui. Or, je voudrais que les universités pussent se charger elles-mêmes de diriger cette transformation qui s'accomplit dans les âmes. Dans un pays où la science occupe une place si haute, les universités pourraient être ce que furent souvent les parlements dans l'ancienne France. Entre la résistance du pouvoir et les fureurs inconsidérées des brouillons, elles garderaient les libertés publiques, ou, pour mieux dire, elles prépareraient sagement les intelligences à ces libertés qu'on invoque. Cette conduite n'aurait pas seulement pour résultat d'enlever la défense de l'Allemagne nouvelle aux folles mains qui la compromettent; elle aurait une influence très-directe et très-salutaire sur l'esprit du pays. Qu'y a-t-il, en effet, de plus clair au fond de toutes ces colères politiques? Il y a surtout le désir de transformer la science, bien plutôt que le besoin de reconstituer la société; oui, chose singulière! on s'est bien plus occupé de donner à la science une direction pratique, humaine, active, que de critiquer la marche du gouvernement ; on s'est bien plus occupé d'introduire le libre esprit dans les universités que de le faire triompher dans l'état. Tel est ce pays : la chose publique, en Allemagne, c'est la science ; on veut aujourd'hui une science moins idéale, une poésie moins désintéressée, une philosophie plus humaine. Eh bien! que les universités, averties par ces symptômes si sérieux désormais, commencent elles-mêmes cette réforme, et que la science entre librement dans les voies qu'on lui signale.

Que de choses restent à faire dans cette direction nouvelle! Je n'ai pas la prétention de tracer un programme; il suffit de rappeler que chacune des sciences de la pensée pourrait contribuer, selon ses forces, au salut de la cause commune. Les lettres, la poésie, l'imagination, vivraient davantage dans le monde réel pour y porter le calme et la sérénité. La philosophie, sans se mettre au service des passions mauvaises, aurait un plus grand souci des choses de la terre; elle échapperait et à l'indifférence qui a éteint son cœur et à une domesticité qui le dégraderait. Mais c'est surtout dans la jurisprudence que cette réforme serait importante et féconde; les grands jurisconsultes qui savent si bien l'art d'être juste sous les décemvirs ou sous Justinien, et qui laissent conduire auprès d'eux des procédures dignes des temps de barbarie, surveilleraient enfin la justice de leur pays ; cette publicité des tribunaux, toujours promise, toujours refusée, on l'obtiendrait peut-être. Les idées que j'exprime ici commencent à pénétrer dans les universités ; un procès qui a épouvanté l'Allemagne a réveillé les plus insouciants. Voilà bientôt

cinq ans, le 18 juin 1839, à sept heures du matin, un homme grave, respectable, un professeur de droit à l'université de Marbourg, M. Sylvestre Jordan, est arrêté chez lui et jeté en prison, comme coupable de haute trahison. Il y a un mois seulement qu'il a été jugé. Malade, souffrant, il est resté cinq ans dans son cachot ou gardé dans sa chambre par des gendarmes. Sa femme se mourait, ses enfants aussi : rien n'y a fait, on ne voulait point le juger. Il est condamné aujourd'hui; pourquoi? Pour avoir eu connaissance d'un complot qu'il n'a pas révélé. Quel est ce complot? On n'en sait rien. Les débats, comme toujours, ont été secrets; l'accusé lui-même ignore le plus souvent le crime qui lui est imputé. Ces procédures monstrueuses ont enfin provoqué d'énergiques réclamations, et un homme considérable, un des jurisconsultes les plus distingués de l'Allemagne, un professeur de l'université de Heidelberg, l'ancien président de la chambre des députés du duché de Bade, M. Mittermaier, a écrit à ce sujet une consultation digne de son esprit supérieur et de la noblesse de son caractère.

La publicité des tribunaux, et, dans l'ordre des choses purement politiques, une loi sur la liberté de la presse, les constitutions promises en 1815, voilà ce que les publicistes, les jurisconsultes, les universités, doivent demander sans paix ni trêve. La Prusse n'a pas osé condamner M. le docteur Jacoby et son livre des *Quatre Questions,* qui contenait un programme légitime et raisonnable. Quant aux écrivains qui, comme M. Edgar Bauer, raillent les efforts de l'opposition constitutionnelle en Prusse et dans le duché de Bade, et voudraient du premier coup bouleverser toute l'Allemagne, ils ne comprennent ni la situation de leur pays ni le travail qui l'agite. Qu'une opposition modérée, intelligente, se constitue avec fermeté, ce sera un progrès fécond; et, je le répète, si les universités voulaient s'emparer de ces idées nouvelles, si elles voulaient se rajeunir et régénérer la science inutile qui a excité une répulsion si vive; si, dans les lettres, dans la philosophie, dans les sciences morales et politiques, elles voulaient représenter le mouvement des esprits, elles pourraient jouer un rôle efficace et diriger puissamment les idées. Que si, au contraire, ce mouvement était abandonné ou à ces écrivains frivoles ou à ces pédants irrités dont nous venons de suivre la double tentative, tout serait perdu; l'Allemagne n'acquerrait point cet esprit de conduite, ces fermes qualités qu'elle convoite, et elle perdrait l'idéalisme qui a fait sa grandeur; enfin, les épreuves nouvelles qui auraient pu renouveler ses forces, au lieu d'être pour elle une heureuse et éclatante occasion, lui deviendraient un piége funeste où périrait ce qu'il y a de meilleur dans son génie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ÉTUDES

SUR L'ANGLETERRE.

IV.

MANCHESTER.

La tradition des premiers temps de la conquête porte que Guillaume, après avoir ravagé et soumis les contrées situées au nord de l'Humber, voulut ranger à son obéissance la région voisine de Chester, la seule qui ne reconnût pas encore la nouvelle domination. On était au cœur de l'hiver, et l'armée normande rassemblée à York avait à traverser, par des chemins impraticables pour cette pesante cavalerie (1), la chaîne des montagnes qui s'étend du sud au nord dans toute la longueur de l'Angleterre, qui en est comme l'épine dorsale (*backbone*), et qui, semblable à l'Apennin en Italie, partage les eaux entre l'est et l'ouest. L'arête de cette chaîne une fois franchie, l'on entrait dans une contrée à demi sauvage, coupée par de nombreux torrents qui inondaient le fond des vallées, semée de marais et de tourbières, couverte de forêts impénétrables, et habitée par une race d'hommes que l'invasion n'avait jamais pu saisir ni dompter. Les soldats du conquérant, effrayés des périls sans gloire que leur promettait cette expédition, s'étaient mutinés avant

1) *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, liv. IV.

le départ. Pendant la marche, Guillaume mit souvent pied à terre, et paya de sa personne dans ces rudes fatigues pour encourager son armée (1).

Cette région inconnue, inaccessible, c'était la partie méridionale du Lancashire, que sillonnent aujourd'hui tant de routes, de canaux et de chemins de fer; cette population indomptée, c'était la même qui a fondé depuis et qui a développé, avec une admirable audace, la puissance du système manufacturier. Par une destinée tout à fait providentielle, les accidents du sol et du climat, qui avaient élevé autant d'obstacles à la conquête, devaient être, sept cents ans plus tard, les véhicules de l'industrie. Le travail devait soumettre ces agents naturels, et faire servir d'éléments à la production l'indépendance des caractères aussi bien que l'énergie des moteurs.

Il n'y a peut-être pas un coin de terre où la nature ait accumulé avec la même profusion tous les instruments du travail. Voyez la Normandie; elle abonde en moteurs hydrauliques, mais elle manque à la fois de fer et de charbon. Notre Flandre industrielle est assise sur de larges couches de houille, et de nombreux canaux lui donnent la facilité ainsi que le bon marché des transports; mais c'est un pays bas, sans chutes d'eau et placé loin des grands centres de consommation. L'Alsace a le génie de l'industrie comme celui de la guerre; mais ces heureuses dispositions s'y trouvent aux prises avec les circonstances les plus défavorables, avec la cherté du combustible et avec l'éloignement des débouchés ainsi que des ports d'approvisionnement. Même division des avantages naturels en Suisse et en Belgique : Zurich est à cent lieues de la houille, à deux cents des ports qui reçoivent la matière première et qui expédient les produits manufacturés; Gand, le siége le plus ancien de la population industrielle dans l'Occident, se voit à une distance égale des cours d'eau rapides, des gîtes métallurgiques et des mines de charbon.

Mais dans cet espace de quinze à seize lieues carrées, qui est compris entre l'embouchure de la Ribble et celle de la Mersey, rien ne manque de ce que la nature et l'homme peuvent fournir (2). La chaîne élevée qui la défend des vents du nord et de l'est y donne naissance à plusieurs rivières ou ruisseaux qui, descendant rapidement des sommets et multipliant la force du courant par la pente, font mouvoir un grand nombre d'usines. L'Irwell, à lui seul, a neuf cents pieds de chute, dont huit cents sont utilisés; M. Baines compte 300 filatures ou teintureries établies sur ce cours d'eau. Un banc de houille inépuisable et à fleur de terre règne dans toute l'étendue des districts de Salford et de Blackburn; le fer se rencontre en abondance dans les comtés limitrophes d'York et de Stafford, ainsi que dans le pays de Galles; enfin Manchester est à une journée de Londres et à une heure de Liverpool.

Joignez à cela une race d'hommes incomparable, rude, mais non grossière, réfléchie et patiente, inventive, entreprenante et infatigable, s'appropriant ce qu'elle n'a pas trouvé, tournée vers le côté pratique des choses, telle qu'il la

(1) *Past and present State of Lancashire*, by H. Ashworth.

(2) « Le district où ces avantages se trouvent combinés de la manière la plus favorable est la partie méridionale du Lancashire, ainsi que le sud-ouest du Yorkshire. Dans les comtés de Chester, de Derby et de Nottingham, ainsi que dans ceux de Renfrew et de Lanark en Écosse, districts qui sont aussi le siége de la manufacture de coton, des avantages semblables se rencontrent, quoique dans une moindre proportion. » (*Histoire de la Manufacture de Coton*, par M. Baines.)

allait en un mot pour forger les armes de l'industrie. Cette population féconde a tiré de son sein avec une égale supériorité les ouvriers, les ingénieurs, les manufacturiers et les commerçants. L'enfantement a été prompt et complet. En moins d'un siècle, le système des manufactures, système colossal sinon harmonieux dans ses proportions, s'est trouvé construit de toutes pièces. Les états de l'Europe qui l'ont transplanté sur leur territoire ne doivent pas oublier que le comté de Lancastre en fut le berceau.

En 1738, un ouvrier de Bury, John Kay, invente la navette volante. En 1764, un tisserand de Blackburn, Hargreaves, imagine la *jenny*. En 1779, un autre tisserand, qui habitait un hameau près de Bolton, Samuel Crompton, compose la *mule*, métier plus parfait et qui a remplacé la *jenny*. La *mule-jenny*, se mouvant sans le secours de l'ouvrier (*self-acting*), inventée par l'associé d'Arkwright, M. Strutt, en 1790, est perfectionnée en 1825 par un mécanicien de Manchester, M. Roberts. Le principe du tissage mécanique, découvert en 1785 par le docteur Cartwright, est amené à l'état pratique en 1805 par M. Horrocks, fabricant de Stockport. Deux habitants de la même ville, le manufacturier Radcliffe et l'ouvrier Johnson, parviennent, après deux années des expériences les plus laborieuses, à construire la machine à parer, qui a rendu possible et général l'emploi du tissage à la vapeur. Enfin, c'est un barbier de Preston, l'homme de génie par excellence, Arkwright, qui réunit le premier ces inventions éparses, qui leur donne un corps et en forme dès l'année 1782 la manufacture de coton. En 1792, appliquant à une de ses filatures la belle découverte de Watt, il substitue au moteur hydraulique un agent nouveau, une force sans limites, la vapeur. Dès ce moment, et comme l'a dit son historien, M. Baines, il se fait dans l'industrie une révolution immense, pareille à celle qu'avait opérée l'invention de l'imprimerie dans le domaine des sciences et des arts.

L'Angleterre, on le sait, a été appelée la dernière sur ce terrain. L'industrie, venant de l'Orient avec la civilisation, a marqué sa route par des étapes brillantes dont chacune a un nom dans l'histoire : Tyr d'abord, Venise ensuite, plus tard les Pays-Bas et la France de Colbert. La Grande-Bretagne a reçu ce dépôt grossi par les contributions de tous les siècles et de tous les peuples; mais il s'est accru entre ses mains avec une rapidité qui tient du prodige, et jusqu'à balancer, par l'effort héroïque de deux ou trois générations, les progrès accomplis depuis deux mille ans. Eh bien! ce que l'Angleterre a fait pour l'Europe civilisée, les Lancastriens l'ont fait pour l'Angleterre. A mesure que les arts industriels pénétraient dans cette île, c'est à Manchester qu'ils allaient se fixer. Manchester préparait et tissait la laine, avant de fabriquer les étoffes de coton; sous une forme ou sous une autre, cette ville est restée, depuis le xve siècle, la métropole manufacturière du royaume-uni.

Les premiers précepteurs de l'industrie anglaise furent les Flamands. Edouard III embaucha un grand nombre de ces artisans qui vivaient misérablement au milieu des splendeurs de Gand et de Bruges, « se levant de bonne heure, dit un historien (1), se couchant tard, travaillant rudement tout le long du jour, et ne se nourrissant que de harengs et de fromage moisi. » On leur promit qu'ils auraient du mouton et du bœuf à discrétion, que leurs lits seraient bons, leurs compagnes belles, que les *yeomen* se disputeraient l'honneur d'épouser leurs filles : et, de fait,

(1) *Fuller's church History.*

ils s'enrichirent en apportant à l'Angleterre une richesse inconnue. « Les *yeomen* qui les reçurent dans leurs maisons, ajoute le même historien, s'élevèrent bientôt au-dessus des *gentlemen*, acquirent de grands domaines, et blasonnèrent leurs possessions. » Aujourd'hui les manufacturiers font encore fortune dans la Grande-Bretagne, et quand ils ont acquis un manoir, ils obtiennent sans plus de difficulté le rang de baronnet; mais les ouvriers s'estimeraient bien heureux s'ils avaient toujours pour vivre la maigre pitance des Flamands du XIVe siècle, et, pour trouver ce festin de bœuf et de mouton qu'Édouard III promettait aux premiers venus ainsi qu'aux premiers nés de l'industrie, il faut qu'ils passent les mers, qu'ils aillent s'établir aux avant-postes de la civilisation, dans le Canada, aux États-Unis, dans la Nouvelle-Zélande ou dans l'Australie.

Les Anglais avaient appris des Flamands à fouler, à teindre et à tisser la laine. Au XVIIe siècle, les réfugiés français leur enseignèrent à tisser la soie et à imprimer sur étoffes; au XVIIIe, ayant étendu leurs conquêtes dans l'Inde, ils commencèrent à travailler le coton. Par un phénomène bizarre, les habitants du Lancashire, qui devaient exploiter l'industrie cotonnière avec tant de succès, effrayés un instant de sa croissance extraordinaire, semblèrent vouloir la repousser. L'inventeur de la navette volante, John Kay, pour échapper à la persécution, alla, vers 1740, se fixer à Paris. En 1768, Hargreaves, découragé par l'indifférence de ses compatriotes, avait porté son industrie à Nottingham. En 1779, les ouvriers mutinés parcoururent les environs de Blackburn (1), démolissant les *jennys*, les machines à carder et toute machine mue par une force hydraulique ou par des chevaux. Les manufacturiers eux-mêmes, ne comprenant pas encore l'utilité de ces grandes innovations, secondèrent l'émeute et protégèrent les coupables contre les rigueurs de la loi. Le grand-père de sir Robert Peel, qui, outre la destruction de ses machines, avait couru des dangers personnels, retiré à Burton dans le comté de Stafford, éleva une filature sur la rivière de Trent, et pendant quelques années on cessa complétement de filer dans les établissements de Blackburn. Mais voici qui est plus étrange encore. Lorsque Arkwright, par une merveilleuse combinaison de toutes les découvertes faites dans cette période de création, eut obtenu des produits supérieurs à ceux qui existaient sur le marché, les manufacturiers du Lancashire se liguèrent pour en empêcher la vente. Arkwright et ses associés furent donc contraints d'étendre la sphère de leurs opérations. De filateurs qu'ils étaient, ils devinrent fabricants de tissus. Écoutons le récit d'Arkwright lui-même : « Notre premier essai fut l'emploi de ces filés dans le tissage des bas, et l'expérience réussit. Bientôt nous établîmes la manufacture de calicots, qui promet d'être une des premières de ce royaume; mais une difficulté encore plus formidable se présenta. Les commandes que nous recevions, et qui étaient considérables, furent tout à coup contremandées, les employés de l'*excise*, refusant de laisser passer nos tissus au tarif ordinaire de trois *pence* par *yard*, et exigeant un droit additionnel de trois *pence*, parce qu'on les considérait comme des calicots, bien que fabriqués en Angleterre. En outre, les calicots imprimés se trouvaient prohibés. Grâce à ces obstacles imprévus, une grande quantité de calicots s'accumula dans nos magasins. On s'adressa vainement aux commissaires de l'*excise*, et les propriétaires n'eurent plus d'autre parti à prendre que de saisir la législature, qui leur donna gain de cause après des dépenses considérables et malgré *la vive opposition que les manufacturiers du Lancashire avaient dirigée contre eux.* »

(1) *Baine's History of Cotton manufacture.*

A quelques années de là, les mêmes fabricants, instruits par l'expérience, disputaient à cet homme qui n'était plus le barbier de Preston, mais que l'Angleterre saluait sous le nom de sir Richard Arkwright, la propriété ainsi que l'usage des inventions qui l'avaient enrichi, et la force des choses fixait dans le Lancashire une manufacture que la folie des hommes en avait d'abord exilée.

Dans toute lutte entre un homme et une population, l'individu doit nécessairement succomber. Les gens de Manchester l'emportèrent donc sur Arkwright. Après quinze années de privilége, et par suite d'un double procès, les inventions dont il était l'auteur tombèrent dans le domaine public. L'équité le voulait ainsi : les hommes de génie sont le produit de leur pays et de leur temps aussi bien que de leurs propres efforts, et ce n'est pas pour leur avantage exclusif que la Providence les a dotés de ces facultés splendides dont elle se sert pour donner l'impulsion au progrès des sociétés. Cependant on peut déplorer l'ingratitude de l'opinion publique à l'égard d'Arkwright. Il ne fut ni aimé ni honoré dans le comté de Lancastre, et pour s'en venger il suscita la concurrence du comté de Lanark, disant, par allusion à son premier état, « qu'il trouverait un rasoir en Écosse pour faire la barbe à Manchester. »

La rivalité s'établit en effet; mais il est permis de croire que l'intervention d'Arkwright ne fit qu'accélérer le cours naturel des choses. Glasgow n'avait pas pris moins de part que Manchester à la révolution industrielle. Le comté de Lanark avait produit Watt et Adam Smith, pendant que le comté de Lancastre enfantait Hargreaves, Crompton et Arkwright, c'est-à-dire que, celui-ci fournissant l'action, celui-là avait donné la pensée. Quoi de plus juste que d'importer la filature au cœur de l'Écosse, quand on lui empruntait, avec la vapeur, le moyen d'utiliser ces forces latentes que le sol de l'Angleterre recélait?

Au reste, l'impopularité d'Arkwright n'était pas seulement celle qui s'attache aux débuts de tout inventeur. Les gens du Lancashire détestaient en lui l'excès des qualités et des défauts qu'ils apportaient eux-mêmes dans le monde industriel. Arkwright était le type le plus complet, le plus absolu, le plus vrai de cette race de parvenus qui joint une activité sans repos à une ambition sans bornes. Voilà ce qui le rendait pour les manufacturiers, ses concurrents et ses compatriotes, une sorte d'ennemi public.

« Les traits les plus marqués du caractère d'Arkwright, dit M. Baines, étaient une ardeur, une énergie et une persévérance étonnantes. Il travaillait ordinairement à la direction de ses nombreuses entreprises depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Il avait déjà plus de cinquante ans lorsqu'il s'aperçut que le défaut d'éducation devenait pour lui un grand obstacle dans la gestion de ses affaires et dans sa correspondance en particulier. Il prit aussitôt une heure sur son sommeil pour apprendre les règles de la grammaire anglaise, et une autre heure pour se perfectionner dans l'écriture ainsi que dans l'orthographe. Il supportait impatiemment tout ce qui venait l'arrêter dans la poursuite de ses desseins, et, ce qui le prouve d'une manière bien caractéristique, il se sépara de sa femme, après quelques années de mariage, parce que celle-ci, craignant qu'il ne réduisît sa famille à mendier en travaillant à ses combinaisons au lieu de raser ses pratiques, avait détruit les modèles des machines qui servaient à ses expériences. Arkwright économisait strictement le temps. Pour ne pas perdre un instant, il voyageait avec la plus grande vitesse dans une voiture à quatre chevaux. Le nombre et l'importance des établissements qu'il avait entrepris dans les comtés de Derby,

de Lancastre et de Lanark, montraient l'aptitude merveilleuse qu'il avait pour les affaires, ainsi que l'étendue d'un esprit qui embrassait tout. Dans la plupart de ces entreprises, il avait des associés; mais il s'arrangeait toujours de manière à gagner encore lorsque ceux-ci perdaient. Telle était sa confiance illimitée dans le succès de ses machines, ainsi que dans la richesse qui devait en résulter pour l'Angleterre, qu'il attachait peu d'importance à toute discussion sur les taxes, et avait coutume de dire qu'il paierait la dette du pays. Les plans d'un pareil spéculateur devaient être vastes et hardis; il se proposait d'entrer dans les opérations commerciales les plus étendues, et il ne rêvait rien moins que d'acheter le coton produit par le monde entier pour tirer de ce monopole d'énormes profits. »

Lorsque Arkwright formait ces projets, des projets que semblaient autoriser la grandeur et la rapidité de sa fortune, vers 1792, l'Angleterre n'importait guère annuellement que 3 à 400,000 quintaux de coton en laine; les produits de la manufacture étaient évalués à 80 ou 100 millions de francs, et occupaient moins de 100.000 ouvriers. Le rêve était donc ambitieux, mais il ne franchissait pas les limites du possible De nos jours, Arkwright pourrait passer pour un spéculateur bien timide, en présence de ces capitalistes de Liverpool qui opèrent annuellement sur plus de 5 millions de quintaux, et contre lesquels les fabricants de Manchester viennent de se liguer pour arrêter la hausse artificielle du coton. Ceux-ci, à leur tour, mènent des opérations gigantesques, et que l'imagination peut à peine embrasser. Je sais telle filature de Manchester qui occupe 1.500 ouvriers. On cite une maison de commerce de la même ville qui exporte annuellement 30,000 balles de coton filé ou de tissus, et qui paie pour ce poids de 15,000 tonnes près de 800,000 francs en frais de péage jusqu'au port d'où ces marchandises s'expédient (1). Enfin, n'est-ce pas un manufacturier du Lancashire qui s'écriait, enivré par la contemplation de cette omnipotence industrielle : « Qu'on nous ouvre l'accès d'une autre planète, et nous nous chargeons d'en vêtir les habitants? »

Mais laissons là les exemples individuels. Quoi de plus surprenant que les accroissements de Manchester lui-même? Au commencement du dernier siècle, Manchester était une ville de petits marchands et de petits fabricants, qui achetaient des tissus écrus à Bolton et dans les villages voisins, pour les teindre et les colporter ensuite, à dos de cheval, de marché en marché. Le commerce alors, n'ayant pas de capitaux, se traînait dans les opérations du détail. Les fabricants vivaient avec une extrême économie, travaillaient et mangeaient avec leurs domestiques; une maison bâtie en brique était le luxe de ce temps-là. La fabrication proprement dite était dispersée dans les chaumières. Le tisserand était une espèce de manufacturier domestique, qui achetait le fil, quand sa famille ne pouvait pas le fournir, et qui vendait ensuite l'étoffe, sur le prix de laquelle il devait retrouver, avec ses avances, le salaire de son travail. La manufacture, à Manchester, se bornait aux opérations chimiques, à la teinture et à l'apprêt; pour tout le reste, le capitaliste urbain n'était, comme le fabricant de Lyon aujourd'hui, qu'un commissionnaire ou un marchand.

En 1760, la manufacture de coton, concentrée dans le Lancashire, occupait 40,000 ouvriers, tisserands pour la plupart. A vingt ans de là, malgré les développements que cette fabrication avait pris, Manchester ne comptait pas 50,000 habitants. En 1800, la force de production dans cette cité industrieuse

(1) Voir le journal *Leed's Mercury*.

n'était encore représentée que par 32 machines à vapeur valant 430 chevaux.

On connaît les humbles débuts de la puissance mécanique dans l'industrie. Les machines, dans les manufactures, étaient mues par des ânes ou par des chevaux, et manœuvrées par des enfants. Le premier inventeur de la filature, Wyatt, employait dix jeunes filles dans son établissement de Birmingham ; les premiers ouvriers d'Arkwright furent de jeunes enfants à Nottingham et à Crawford. La maison Peel en occupa jusqu'à mille dans ses ateliers. Ces formidables engins de l'industrie, que ses historiens, cherchant des analogies dans l'histoire, ont comparée aux cent bras du géant Briarée, eurent d'abord pour instruments des apprentis de l'âge de six à douze ans, que l'on allait chercher par troupes dans les maisons de charité. Ce sont des orphelins ou des enfants abandonnés qui ont élevé, de leurs faibles mains, le temple des manufactures, et qui ont peuplé d'une foule maintenant exubérante les districts manufacturiers.

L'acte de la quatorzième année de George III, qui fait remise du droit additionnel de 3 *pence* par *yard* sur les calicots fabriqués en Angleterre, dit en propres termes, pour expliquer la concession, que plusieurs centaines de pauvres gens sont employés dans les établissements nouveaux. Cette population va toujours croissant, bien que chaque progrès de la mécanique ait pour effet de diminuer le nombre des ouvriers nécessaires dans chacune des opérations de l'industrie. Un ouvrier fileur produit maintenant en un jour plus qu'il n'aurait produit autrefois en une année; M. Baines a calculé que 150,000 fileurs dirigeant autant de *mule-jennys* faisaient l'ouvrage de 40 millions de fileurs travaillant au rouet. Depuis l'invention du métier *self-acting* et du tissage mécanique, la production tend encore à s'accroître, car la manufacture est purement automatique, et l'homme n'a plus qu'à surveiller dans ses effets l'action de l'eau et de la vapeur.

Les progrès de la population dans le Lancashire s'expliquent par ceux de la production. Pendant que le nombre des habitants montait pour le comté de 300,000 à 1,660,000, et pour Manchester de 40,000 à 306,000, la manufacture de coton, dans le royaume, portait sa consommation annuelle de 3 millions de livres à 600 millions, et la valeur de ses produits s'élevait, malgré la réduction continuelle des prix, de 800,000 livres sterling à 36,000,000. Aujourd'hui, le Lancashire possède les trois cinquièmes des établissements consacrés à la filature et au tissage du coton, et plus de cent filatures existent dans la seule ville de Manchester.

Rien au monde n'est plus curieux que la topographie industrielle du comté de Lancastre. Manchester, comme une araignée diligente, est posté au centre de la toile, étendant des chemins de fer vers ces auxiliaires de la fabrique, villages autrefois, villes aujourd'hui, qui ne forment plus que des faubourgs de la grande cité. Le chemin de Leeds met à une lieue de Manchester Oldham avec ses 60,000 habitants, Bury, Rochdale et Halifax, dont chacun compte de 24,000 à 26,000 âmes; le chemin de Bolton rattache à cette ville Bolton, Preston et Chorley, qui ont ensemble plus de cent filatures et 114,000 habitants; sur le chemin de Sheffield, il ne faut que quelques minutes pour atteindre les établissements de Staley-Bridge, Ashton, Dukinfield et Hyde, peuplés de plus de 80,000 personnes; le chemin de Birmingham incorpore, pour ainsi dire, à Manchester les 50,000 habitants de Stockport, et celui de Liverpool lui rallie Wigan et Warrington. Quinze ou seize foyers d'industrie rayonnent ainsi autour de cette grande constellation.

Une commande, partie de Liverpool le matin, est discutée entre les fabricants à la bourse de Manchester vers l'heure de midi ; le soir, elle est déjà distribuée

entre les manufactures des environs. En moins de huit jours, le coton filé à Manchester, à Bolton, à Oldham ou dans les environs d'Ashton, est tissé dans les ateliers de Bolton, de Staley-Bridge ou de Stockport, est teint et imprimé à Blackburn, à Chorley ou à Preston, apprêté, auné et empaqueté à Manchester. Par cette division du travail entre les villes, dans les villes entre les fabriques, et dans les fabriques entre les ouvriers, l'eau, la houille et les machines travaillent sans fin ; l'exécution va presque aussi vite que la pensée ; l'homme participe en quelque sorte à la puissance de création, et il n'a qu'à dire : « que les produits existent, » pour que les produits soient.

Manchester, qui tient à ses ordres et comme sous sa main toutes ces agglomérations industrielles, est lui-même l'agrégation la plus extraordinaire, la plus intéressante et à quelques égards la plus monstrueuse que le progrès des sociétés ait improvisée. La première impression ne prévient pas : le site manque de relief et l'horizon de clarté. A travers les brouillards qui s'exhalent de cette contrée marécageuse et sous les nuages de fumée que vomissent les ateliers, le travail y a quelque chose de mystérieux et de semblable à l'activité souterraine d'un volcan. Point de grandes lignes ni de hauteurs qui guident l'œil en l'aidant à mesurer ce vaste ensemble. La ville ne se distingue ni par ces contrastes qui caractérisaient les cités du moyen âge, ni par cette régularité que l'on remarque dans les métropoles de récente formation. Toutes les maisons, toutes les rues se ressemblent ; mais c'est l'uniformité au sein de la confusion. En y regardant de près, on découvre pourtant un certain ordre. Manchester est situé au confluent d'une petite rivière, l'Irwell grossie de l'Irk, et d'un ruisseau, le Medlock. L'Irwell sépare Manchester de son faubourg principal, de la vieille ville qui a donné son nom au district (*hundred*) de Salford ; sur la rive gauche du Medlock est une autre annexe de Manchester, Chorlton *on Medlock,* qui n'avait que 675 habitants en 1801 et qui en compte aujourd'hui 30,000. Les manufactures et les usines forment comme une enceinte autour de la ville et suivent le cours des eaux. On les voit dresser leurs sept étages le long de l'Irwell et sur le bord des canaux qui, pénétrant plus avant dans Manchester, y forment une ligne intérieure de navigation. Les eaux de l'Irk, eaux noires et puantes, servent aux tanneries et aux teintureries, celles du Medlock aux ateliers d'impression, aux fabriques de machines et aux fonderies. Les bords de l'Irwell, qui semblent avoir été le siége primitif de cette civilisation, en demeurent aujourd'hui le centre. Les édifices municipaux sont dispersés le long de son cours. En descendant de la colline où s'élève la maison des pauvres, on rencontre les bâtiments du collége, la vieille église (*Old Church*), la bourse, et de l'autre côté de la rivière le palais de justice ainsi que la prison. De Pendleton à la route de Londres, une grande rue brisée, qui traverse la ville de l'ouest à l'est, étale à ses deux extrémités les boutiques auxquelles les ouvriers s'approvisionnent, et au centre, dans *Market-Street,* dans *Piccadilly,* les magasins ouverts au luxe, les librairies, les ateliers des journaux. Le quartier aristocratique de *Mosley-Street*, qui coupe *Market-Street* à angle droit, réunit les comptoirs où les fabricants de Manchester et des environs se mettent en contact avec le mouvement des affaires. Dans l'angle des deux rues sont concentrés les dépôts de matières premières et de marchandises fabriquées. Les chemins de fer, comme étant les derniers venus, s'arrêtent aux points extérieurs de cette circonférence, ceux de Liverpool et de Bolton à l'ouest, ceux de Leeds, de Sheffield et de Birmingham à l'est.

Il résulte de ces combinaisons indifférentes en apparence une grande économie

de temps et d'argent dans la production. L'on peut se plaindre de ce que l'espace n'a pas été ménagé pour les hommes, de l'absence de places publiques, de fontaines, d'arbres, de promenades et de logements aérés; mais à coup sûr il était difficile de rapprocher davantage les produits du marché, les machines de leurs moteurs, et la fabrication des moyens de transport. Les chemins de fer arrivent portés sur des arcades jusqu'à l'endroit où il cesse d'être incommode d'aller les chercher, et quant aux canaux, ils passent sous les rues et se ramifient dans tous les quartiers, amenant les bateaux de charbon jusqu'à la porte des filatures ou jusqu'à la gueule des fourneaux.

Manchester ne présente ni le mouvement de Liverpool ni celui de Londres. Durant la plus grande partie de la journée, la ville est silencieuse et paraît déserte. Les transports glissent sans bruit sur les canaux, non pas au pied des palais comme à Venise, mais entre deux haies de filatures qui se partagent l'air, l'eau et le feu. Les convois roulent sur les chemins de fer, et font voyager les multitudes aussi facilement que les individus autrefois. On n'entend que la respiration des machines s'échappant par les hautes cheminées en sifflements de flamme, et lançant pour ainsi dire vers le ciel, en signe d'hommage, les soupirs de ce travail imposé à l'homme par Dieu.

A certaines heures de la journée, la ville s'anime. Les ouvriers, qui entrent dans les manufactures ou qui en sortent, remplissent les rues par milliers, ou bien c'est le moment où la bourse s'ouvre, et l'on y voit affluer les chefs de cette immense population de travailleurs; mais, même dans les moments où les hommes donnent une libre carrière à leurs sentiments, le caractère sérieux et anguleux de Manchester ne perd rien de la raideur que lui communiquent les préoccupations trop exclusives de l'industrie.

Le docteur Taylor, qui a visité le Lancashire pendant la crise commerciale de 1841, et qui est un peintre un peu optimiste, quoique généralement exact, décrit, dans les termes suivants, les impressions que lui a laissées Manchester (1) : « C'est une ville d'affaires, où la recherche du plaisir est inconnue et où les amusements sont à peine comptés pour une considération secondaire. Chaque personne que vous rencontrez dans la rue a l'air préoccupé et la démarche précipitée. On ne voit que très-peu de voitures particulières; il n'existe qu'une seule rue qui soit bordée de riches boutiques, encore est-elle d'une date récente. Parmi quelques bâtiments d'un style monumental, un seul est consacré aux récréations des habitants; les autres appartiennent à la religion, à la charité, à la science ou aux affaires.... La bourse de Manchester est le parlement des lords du coton, c'est leur assemblée législative, une assemblée qui promulgue des décrets aussi immuables que ceux des Mèdes et des Perses, mais dans laquelle, au rebours de tous les parlements du monde, on fait beaucoup et l'on parle très-peu. Des transactions d'une immense importance s'opèrent par des signes de tête, des clignements d'yeux ou des mouvements d'épaules, en comparaison desquels le laconisme des anciens Spartiates pourrait passer pour un bavardage insipide et puéril. On se souvient vaguement, et comme de bien loin, d'avoir vu un jour un homme causer à la bourse; mais on en fait mention dans les termes dont on se servirait pour raconter que la sarabande a été dansée dans l'église de Saint-Pierre, ou qu'Arlequin a fait ses farces dans l'enceinte vénérable de *Old Bailey*.

(1) *Notes of a tour in the manufacturing districts of Lancashire.*

» Ce qui caractérise l'assemblée, c'est le talent et l'intelligence appliqués aux grandes spéculations de l'industrie; on n'y rencontre pas plus le génie que la stupidité. Mais si le niveau intellectuel n'est pas très-élevé, il paraît très-évident qu'aucune faculté ne demeure sans emploi. Il m'est arrivé de visiter Manchester à une époque de prospérité et d'activité commerciales; plus récemment je l'ai vu pendant la période de détresse et de stagnation. Dans la première de ces circonstances, un étranger aurait pu se croire jeté au milieu d'une de ces communautés de derviches dansants qui ont pour règle le silence et le mouvement perpétuel. Il semblait que chacun fût incapable de rester plus de trois secondes à la même place. Tout homme de Manchester a pour principe que « rien n'est fait tant qu'il » reste quelque chose à faire. » Donnez-lui une occasion, et il entreprendra de pourvoir tous les marchés entre Lima et Pékin, et il sera horriblement vexé, si, par quelque distraction, il a omis un petit village qui aurait pu acheter un écheveau de ses fils ou une aune (*yard*) de ses tissus.

» L'aspect de la bourse, dans cette période de détresse, est vraiment effrayant. La contenance des habitués est sombre et inquiète; l'ardeur des esprits s'est changée en obstination. Les manufacturiers paraissent sentir que les bénéfices, sinon les capitaux, leur glissent dans les mains, et ils ont pris la détermination bien arrêtée de supporter une certaine somme de pertes, mais de ne pas se laisser entraîner au delà. Que les affaires soient actives ou lourdes, la bourse ne dure guère plus d'une heure. Dès que l'horloge sonne deux heures après midi, l'assemblée s'écoule insensiblement et sans bruit; avant trois heures, l'édifice est aussi vide et aussi abandonné qu'une des catacombes d'Égypte. »

Ces habitudes se ressentent de l'origine de la population. Dans nos villes manufacturières, la fabrique s'est greffée sur un état social préexistant. Mulhouse était une ville libre et avait des traditions politiques qui ont donné une physionomie particulière à son industrie; on dirait une famille, ou plutôt un clan de fabricants, tant ils se soutiennent les uns les autres, et tant les ouvriers y sont paternellement traités. Lyon est une ville littéraire et religieuse aussi bien qu'industrielle; la noblesse et le clergé y ont leurs quartiers séparés, du fond desquels ils prennent part au gouvernement de la cité. Rouen appartient aux gens de loi non moins qu'aux possesseurs des manufactures et aux propriétaires fonciers. Il y a là tous les éléments dont le concours forme ce que l'on appelle la société. Mais à Manchester, l'industrie n'a pas trouvé autre chose qu'elle-même. Tout y est semblable et tout y est nouveau; il n'y a que des maîtres et des ouvriers. La science, que les besoins de l'industrie contribuent souvent à développer, commence à se fixer dans le Lancashire : Manchester a une société de statistique, et la chimie y est en honneur; mais la littérature et les arts y sont lettre morte. Le théâtre ne sert pas à épurer le goût, et ne fournit guère que ce qu'il faut à une foule occupée, des amusements grossiers. Dans les opinions politiques, c'est le radicalisme qui prévaut. Parmi les sectes religieuses, les plus récentes sont les mieux accueillies : Manchester renferme plus de méthodistes, de quakers et d'indépendants que de partisans de l'église établie. Cette ville réalise en quelque sorte l'utopie de Bentham. Tout s'y mesure en effet à la règle de l'utile, et le beau, le grand, le noble, ne sortiront certainement que de cette source, s'ils y naissent jamais.

Si le luxe des voitures et des chevaux est inconnu aussi bien que toute autre recherche, cela ne vient pas seulement de l'économie ni de l'austérité que les mafacturiers font régner dans leurs ménages; cela tient aussi, cela tient surtout à

l'absence des classes supérieures, qui, et la nouvelle aristocratie comme l'ancienne, ne vivent pas à Manchester. La ville proprement dite, le docteur Kay Shuttleworth l'avait remarqué avant moi (1), n'est guère habitée que par les boutiquiers et par les ouvriers. Les marchands et les manufacturiers font leur résidence hors des faubourgs dans des villas qu'entoure un parc ou un jardin. Cette existence bornée à l'horizon un peu étroit de la famille exclut les relations de société; c'est une espèce d'absentéisme local. Il arrive ainsi que, les comptoirs se fermant et les pulsations des machines s'arrêtant à la chute du jour, tout ce qui était la pensée, l'autorité, la force impulsive, l'ordre moral dans cet immense atelier, disparaît sur l'heure. La couche supérieure de la société se replie sur les campagnes; Manchester est abandonné jusqu'au lendemain aux ouvriers, aux cabaretiers, aux mendiants, aux malfaiteurs, aux filles de joie et à la police, qui doit faire régner dans ce pêle-mêle un peu d'ordre matériel (2).

Comment cette population va-t-elle employer les deux ou trois heures de repos et de liberté qui lui restent entre le travail de la manufacture et le sommeil? Il semble qu'après une journée de quatorze heures, durant laquelle le mari travaillant d'un côté, la femme et les enfants de l'autre, le ménage est forcément dissous, les membres de la famille devraient être heureux de se retrouver et de respirer un moment ensemble; mais le foyer domestique, par la faute des circonstances autant que par la faute des habitudes, n'a pas de charmes pour l'ouvrier. Après un repas fait à la hâte, hommes, femmes, enfants, errent dans les rues ou s'acheminent vers les cabarets. Quand on parcourt le soir les quartiers pauvres d'*Angel-Meadow*, de *Garden-Street*, de *New-Town*, de *Saint-George-Road*, d'*Oldham-Road*, d'*Ancoats-Street*, et celui que l'on désigne sous le nom de *Petite-Irlande*, l'on aperçoit les portes des maisons ouvertes, et la foule vous coudoie; si le temps est froid ou pluvieux, le cabaret se remplit et la rue se vide; par un temps serein, c'est la voie publique qui fait tort au cabaret.

On distingue aisément, au milieu de ces multitudes, les ouvriers irlandais d'origine, qui sont au nombre de 35,000 à 40,000 à Manchester (3). Les Anglais vont par petits groupes ou s'isolent entre eux, à moins qu'ils n'aient à débattre un intérêt commun et du moment, tel qu'une augmentation des salaires ou une réduction dans les heures du travail. Les Irlandais sont perpétuellement à l'état d'agitation. Souvent ils s'assemblent par centaines au coin de la route d'*Oldham* et d'*Ancoats-Street*. Un d'entre eux lit à haute voix les nouvelles d'Irlande, les adresses d'O'Connell ou les circulaires de l'association; puis le tout est commenté sans fin et à grand bruit dans ces rangs pressés. Ils sont si étroitement organisés, et, pour nous servir du terme militaire, ils sentent tellement leurs coudes, qu'en un clin d'œil et au premier signal mille à deux mille sont réunis sur un point donné.

Il y a quelques années, les ouvriers irlandais formaient la partie la plus abjecte de la population; leurs demeures étaient les plus sales et les plus malsaines, et

(1) *Moral and physical condition of the working classes.*

(2) Selon un recensement fait en 1836, les ouvriers représentaient à Manchester 64 pour 100 de la population totale; à Salford, 74; à Bury, 71; à Ashton, 81; à Stalybridge, 90; à Dukingfield, près de 95. Le chiffre fixé pour Manchester paraît être au-dessous de la vérité; la population ouvrière doit y représenter 70 ou 75 pour 100 du nombre des habitants.

(3) Sur une population de 1,667,000 habitants, le comté de Lancastre compte 21,000 Écossais et plus de 105 mille Irlandais.

leurs enfants les plus négligés. C'était dans les caves habitées par les Irlandais que se distillaient en fraude des spiritueux grossiers. La misère, la fièvre, l'ivrognerie, la débauche et le vol y étaient en permanence. Là se retiraient de préférence les vagabonds et les malfaiteurs. Tous les jours, quelque rixe éclatait dans ces affreux quartiers, ou quelque crime les ensanglantait.

Ces faits, dont on trouve la trace dans toutes les enquêtes parlementaires ou administratives publiées depuis douze ans, sont aujourd'hui notablement changés. Les prédications du père Mathieu, secondées par les efforts du clergé catholique, ont commencé à relever ces malheureux de leur dégradation. Ils s'enivrent moins, et par suite les rixes sont moins fréquentes. Le dimanche 22 juillet 1843, vingt mille d'entre eux avaient pris l'engagement de s'abstenir de liqueurs fortes (*taken the pledge*); le lundi, la police ramassait moitié moins d'ivrognes et de délinquants. Les cabaretiers (*publicans*) jetaient les hauts cris. Tel palais du *gin* qui avait coutume de réunir cinquante hommes à la fois n'en comptait que quinze ou vingt. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la surveillance exercée par le clergé sur l'éducation des enfants. Dans cette ville, où les enfants en bas âge, livrés à eux-mêmes, courent les rues pieds nus et en haillons, pendant que leurs parents s'enivrent, et où la police en recueille plus de cinq mille par an égarés ou abandonnés, les prêtres catholiques tiennent le soir les chapelles ouvertes, comme une espèce d'asile où les jeunes filles et les jeunes garçons passent le temps à chanter des cantiques et à écouter la parole de leur pasteur. J'ai vu le dimanche cinq à six mille de ces enfants défiler processionnellement sous la bannière de saint Patrick, et la demi-propreté, la décence de cette foule enfantine, est le progrès le plus grand, ainsi que le plus inattendu, qu'il m'ait été donné de constater.

Somme toute, l'ordre apparent a gagné à Manchester. Depuis l'établissement de la nouvelle police, les rues sont plus tranquilles, sinon plus sûres. On n'a plus besoin, comme il y a douze ans, de mettre en réquisition tous les dimanches des constables spéciaux pour tenir la voie publique libre et les mauvais sujets à distance, au moment où les familles vont entendre le service divin (1). Une force de 390 hommes, sous la direction énergique du surintendant M. Beswick, suffit à réprimer les contraventions et les délits dans une ville dont la population excède celle de Liverpool, ce qui prouve que les mœurs à Manchester sont moins violentes et les habitants plus occupés.

En dépit de cette amélioration purement extérieure, les crimes et les délits semblent être en voie d'accroissement. Les tableaux publiés par le colonel Shaw, et dont on conteste, il est vrai, l'exactitude à quelques égards, portent le chiffre des arrestations à 12,417 pour l'année 1840, à 13,345 pour l'année 1841, et à 8,342 pour les sept premiers mois de 1842, ce qui supposerait pour l'année entière un total de 14,300. Les renseignements que j'ai recueillis pour 1843, en attendant la publication des comptes rendus officiels, admettent un nombre moyen de 40 à 50 arrestations par jour, ou de 15 à 18,000 par année. Ce serait, à peu de chose près, la proportion de Liverpool, et la ville de fabrique descendrait ainsi au niveau du port de mer.

Il faut reconnaître que Manchester joint à son caractère industriel celui d'une ville de passage; c'est une hôtellerie, un marché et en quelque sorte un port intérieur. 100,000 étrangers l'habitent; on évalue à 8,000 par jour le nombre des

(1) *Committee on Factorie's regulation bill*, p. 327.

voyageurs qui arrivent ou qui partent par les chemins de fer. Enfin, sur 27,106 personnes admises dans l'asile de nuit en 1842, 24,986 étaient des émigrants venus de l'Irlande, de l'Écosse ou des autres comtés. Ces foules nomades doivent entrer pour beaucoup dans les désordres que la police locale est chargée de surveiller, d'arrêter et d'enregistrer.

PRINCIPAUX DÉLITS

CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE L'ORDRE EN 1840.

	Prévenus.
Meurtre et tentative de meurtre.	15
Violences avec effusion de sang.	10
Tentative de viol, etc.	17
Rixes et violences (*common assaults*).	852
Violences commises contre les agents de l'autorité. . .	523
Tapage dans les rues.	1,946
Tapage fait par des prostituées..	390
Ivresse.	1,188

PRINCIPAUX DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS.

	Prévenus.
Vols avec violence ou avec effraction	211
Vols simples..	3,203
Filouteries	285
Faux et fausse monnaie	72
Escroqueries	66
Récel	135
Gens suspects arrêtés au moment de commettre un vol	2,053
Vagabonds	872
Gens qui abandonnent leur famille	82

On voit que, si les crimes contre les personnes sont plus rares qu'à Liverpool, les délits commis contre les propriétés sont pour le moins aussi nombreux. Les malfaiteurs de profession n'affluent peut-être pas à Manchester comme dans les métropoles du commerce et de l'aristocratie, les lieux où se forme la richesse convenant beaucoup moins aux criminels expérimentés que les endroits où l'on se réunit pour jouir et pour dépenser ; mais, en revanche, la population laborieuse y contracte des habitudes de fraude et de larcin qui altèrent profondément dans les familles la notion de la probité. Le vol des matières premières se pratique universellement dans les fabriques de Manchester, comme à Lille, à Reims et à Lyon. Ces délits, légers en apparence, mais que la répétition des mêmes actes aggrave, quand ils ne passent pas inaperçus, restent le plus souvent impunis (1). C'est là l'exercice qui développe les mauvais penchants, et avec lequel se familiarisent de bonne heure les femmes ainsi que les jeunes garçons. Aussi les filles de fabrique, à Manchester,

(1) « Nous pouvons affirmer hardiment que les listes officielles n'enregistrent pas la moitié des délits de cette nature qui sont commis aujourd'hui. » (*Inquiry into the state of manufacturing population.*)

trouvent difficilement à se placer dans le service domestique; on leur préfère les jeunes filles de la campagne, comme offrant des garanties supérieures de moralité.

De 1836 à 1842, le nombre des crimes et des délits s'est accru, en Angleterre, dans l'effrayante proportion de 50 pour 100. L'accroissement s'est élevé à 100 pour 100 dans les comtés manufacturiers. Les femmes et les enfants y prennent, on le sait, une bien large part. Cependant Manchester, sur ce point, n'approche pas de Liverpool. En effet, les femmes commettent, à Liverpool, 51 pour 100 des délits de toute nature, et seulement 43 pour 100 à Manchester. La différence devient encore plus sensible, si l'on s'en tient aux délits qui ont de la gravité; les femmes, à Liverpool, entrent pour 54 pour 100 dans les faits renvoyés devant les assises, pendant qu'elles ne figurent, à Manchester, dans la même catégorie, qu'à raison de 28 pour 100. On observe une différence analogue entre les deux villes dans le nombre et dans la qualité des jeunes délinquants. Suivant un tableau dressé par M. Rushton (1), les jeunes délinquants renvoyés devant les assises représentent, à Liverpool, 22 1/4 pour 100 du nombre total des prévenus, et 13 3/4 pour 100 à Manchester; la proportion, à Londres, est de 19 à 20 pour 100. Ce magistrat fait remarquer encore que les récidives, qui sont, à Liverpool, de 36 1/2 pour 100 parmi les détenus adultes, et de 66 pour 100 parmi les jeunes détenus, sont, à Manchester, de 33 3/4 pour 100 dans la première classe, et dans la seconde de 43 pour 100.

La prostitution n'a pas, dans les villes manufacturières, la même hardiesse ni la même publicité que dans les capitales et dans les ports de mer; pour s'afficher moins effrontément, y est-elle moins répandue? C'est ce qu'il vaut la peine d'examiner. Les prostituées, à Liverpool, exercent très-activement la surveillance de la police. Vols, rixes, tapage, ivresse, on les retrouve dans tous les désordres, et les ennuis qu'elles donnent à la force publique paraissent très-clairement dans les rapports de la police, où leur nombre, leurs variétés et leurs moindres délits sont minutieusement relatés. A Manchester, ce qui prouve qu'elles laissent la police assez tranquille, c'est que le nombre même de ces malheureuses créatures est à peine indiqué dans les comptes rendus, d'après lesquels on ne saurait s'en faire une idée. Ainsi, le rapport de 1840 suppose 283 mauvais lieux, où résident 629 prostituées. Cependant, en parcourant, à l'entrée de la nuit, les seules rues voisines de la bourse, on en rencontrera certainement cinq ou six cents, à quoi il faut ajouter celles d'un ordre un peu plus élevé, qui ne descendent pas jusqu'à provoquer les passants. Un missionnaire, qui s'est livré à une enquête personnelle dans les districts manufacturiers, M. Logan (2), affirme que Manchester renferme 1,500 prostituées.

Dans une reconnaissance nocturne dirigée par M. Beswick à travers le quartier général de la prostitution, j'ai remarqué que les abords en étaient généralement moins ignobles qu'ailleurs. Cela s'explique par le concours de deux circonstances qui sont décisives. En premier lieu, on comprend que les prostituées, si j'ose m'exprimer ainsi, les plus décentes accourent à Manchester, puisque Manchester est, en fait de débauche, le rendez-vous des gens comme il faut. « Il n'y a pas de maison de première classe à Rochdale, dit naïvement M. Logan, parce que les *gentlemen* visitent Manchester. » D'un autre côté, la prostitution officielle ne pourrait que

(1) *Juvenile delinquency.*
(2) *An Exposure of female prostitution.*

glaner dans les rangs inférieurs d'une société où la prostitution clandestine est tellement répandue, et où la chasteté, au lieu d'être la règle parmi les femmes, tend de plus en plus à devenir l'exception.

Le nombre des femmes à Manchester excède (1) notablement celui des hommes; dans une société protestante, qui repousse les communautés religieuses, cette disproportion entre les sexes doit amener une certaine irrégularité de mœurs. La nature a voulu que le nombre des mâles dominât dans les naissances, parce que, les chances de mortalité étant moins grandes pour les femmes, l'excédant disparaît et l'équilibre se rétablit bientôt, grâce aux accidents ordinaires de la vie. Toute société dans laquelle les femmes sont beaucoup plus nombreuses ou beaucoup moins nombreuses que les hommes va donc contre l'ordre providentiel des choses, et doit tomber dans une infaillible dégradation. Les districts manufacturiers, où dominent les femmes et les enfants, ne se trouvent pas dans une bien meilleure position que les colonies pénales de l'Angleterre, où l'on compte deux hommes pour une femme, et la promiscuité doit y régner aussi à quelque degré.

Indépendamment de cette circonstance, le système manufacturier, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est loin de favoriser la régularité de la conduite. En rassemblant tant d'hommes, tant de femmes et tant d'enfants, sans leur proposer un autre lien que le travail, on fait naître et fermenter des passions que l'on ne cherche pas ensuite à contenir, et qui finissent par se donner un libre cours. Le mélange des sexes et la chaude atmosphère des manufactures agissant sur l'organisation comme l'ardeur du soleil dans les pays méridionaux, la puberté se déclare avant que l'âge et l'éducation aient pu développer le sentiment moral. Les filles de fabrique ne connaissent pas la pudeur. Leur langage est grossier et souvent obscène; quand elles ne se marient pas de bonne heure, elles forment des liaisons illicites qui les pervertissent encore plus que ces unions prématurées. Dans les intervalles du travail, on rencontre fréquemment, aux abords de la ville ou dans les rues écartées, des couples d'ouvriers et d'ouvrières que le caprice du moment a réunis. Quelquefois ils entrent ensemble dans les cabarets et s'accoutument ainsi à une double débauche. Toutes les enquêtes publiées depuis 1832 portent le même témoignage de la corruption des mœurs.

Il est vrai que dans les comtés agricoles les enfants illégitimes sont plus communs que dans les comtés manufacturiers; mais cela ne prouve pas pour la moralité des pays de fabriques. « Il est rare, dit le docteur Samuel Smith interrogé dans l'enquête de 1832 (2), que dans les districts ruraux des relations illicites n'aient pas pour conséquence la naissance d'un enfant; dans les districts manufacturiers au contraire, quand ces relations sont suivies d'une naissance, je dirai que ce fait est une exception. » Le docteur Hodgkin déclare, après lui, que la fécondité des femmes diminue lorsque les relations entre les sexes commencent de bonne heure et mènent à une sorte de promiscuité. Le docteur Malyn ajoute que l'ardeur déréglée qui prend sa source dans un développement prématuré des penchants animaux a pour effet de nuire à la reproduction. Le révérend Ball est du même avis, et dit avec une énergie purement biblique : « Le nombre des femmes qui s'abandonnent à la prostitution, dans les manufactures, est si grand, qu'elles ne peuvent plus

(1) D'après les documents officiels, on compte à Manchester 154,336 femmes contre 141,857 hommes; excédant 12.479, ou près de 5 pour 100.

(2) *Report from the committee on factorie's labour regulation bill.*

concevoir. Une enfant qui vient à mon école du dimanche est déjà notoirement une prostituée. »

La licence qui règne dans les rangs épais de cette population est arrivée à un degré tel que la statistique est ici impuissante, et que l'observation personnelle, sans mesurer le mal dans toute son étendue, peut seule en donner une idée. Voici du moins un fait qui m'a vivement frappé, comme attestant cette froide régularité dans la débauche qui suppose l'absence du sens moral. En pénétrant dans un bouge du dernier ordre, j'aperçus une jeune fille d'une tenue assez décente, qui paraissait être employée au service de la maison. Son maintien présentait un si grand contraste avec les façons cavalières des habituées, que je voulus savoir ce qui avait pu la jeter dans un pareil lieu. Le surintendant de la police ayant eu la bonté de poser les questions pour moi, nous apprîmes, à n'en pouvoir pas douter, que cette jeune ouvrière, après avoir travaillé pendant treize heures dans une fabrique, venait chaque soir aider la maîtresse à faire disparaître les traces de l'orgie de la veille, et suppléer ensuite, quand il le fallait, dans leur noble métier, les Messalines de l'endroit. Les habitudes du travail jointes à celles de la débauche! l'ordre et en quelque sorte la retenue dans le vice le plus abject! n'est-ce pas là un symptôme caractéristique en même temps qu'une monstruosité?

On comprend que, dans une ville où la jeunesse laborieuse a de tels commencements, les liens de famille ne soient ni bien étroits ni bien solides. Les comptes rendus de la police portent 82 personnes arrêtées en 1840 et 122 dans les six premiers mois de 1842, pour avoir abandonné leurs enfants; ce qui prouve que les hommes entrent dans le mariage sans en connaître les obligations, et qu'ils rejettent le fardeau avec la même légèreté qu'ils avaient mise à s'en charger. L'enquête parlementaire de 1834 sur l'ivrognerie (1) cite quelques détails qui peuvent faire juger la moralité et la destinée de ces ménages. « Dans une seule filature qui comptait 170 ouvriers, en moins de trois ans, 24 se marièrent, savoir 13 femmes et 11 hommes. Parmi les femmes, une avait eu trois enfants avant d'avoir atteint sa vingt-deuxième année, quatre avaient eu chacune deux enfants avant cet âge, dix étaient mères ou enceintes avant de se marier. Après douze mois de mariage, quatre s'étaient déjà séparées de leurs maris. Sur les treize, une seule était en état de faire une chemise pour son mari, et quatre seulement en état de raccommoder le linge de la maison. Des onze ouvriers, quatre savaient signer leurs noms, et deux pouvaient faire une addition de quatre chiffres; mais ils avaient tous appris à jouer aux cartes dans les cabarets. »

La passion des liqueurs fortes ne fait pas à Manchester les mêmes ravages qu'à Liverpool ni qu'à Glasgow. Cependant les cabarets y sont innombrables, et c'est là que l'ouvrier va dissiper ses rares moments de loisir. Suivant le catalogue officiel de 1840, Manchester compterait 1,314 cabarets, dont 502 boutiques de spiritueux *(public houses)* et 812 boutiques de bière *(beer houses)*. Les échoppes des rogomistes *(dram-shops)* ne semblent pas être comprises dans cette énumération, non plus que 400 petits restaurateurs *(licensed victuallers)*. Encore faudrait-il ajouter, pour être complet, les quantités de spiritueux distillés en fraude dans les ménages irlandais, et qui échappent au contrôle de la police aussi bien qu'à l'action du fisc. Le progrès de l'ivrognerie à Manchester est nettement indiqué, dans l'enquête de 1834, par M. Braidley, qui déclare que, si la population s'est accrue de cent

(1) *Report from the parliamentary committee on drunkenness.*

pour cent, le nombre des débits de genièvre et de whiskey a quadruplé dans le même espace de temps.

Il y a vingt ans, l'ivresse à Manchester était réputée encore un plaisir honteux. On n'entrait dans les cabarets qu'à la dérobée et par des portes bâtardes *(private doors)*; pour toute enseigne à ces lieux de débauche, une chandelle placée derrière la fenêtre jetait aux passants l'avertissement de sa douteuse clarté. Aujourd'hui que l'ivrognerie est entrée dans les mœurs, l'habitude a vaincu la honte, et ce qui faisait rougir les hommes n'embarrasse plus les femmes ni même les enfants. Peu à peu la lumière éclatante du gaz a illuminé les cabarets, les portes se sont élargies, l'échoppe est devenue une boutique, et la boutique une espèce de palais. L'attrait des jeux tolérés dans certaines maisons ne suffisant plus, on y a joint la musique, la danse et les spectacles qui peuvent plaire à un auditoire de gens dissolus. Les concerts au cabaret n'avaient d'abord lieu que dans la mauvaise saison. Aujourd'hui c'est pendant toute l'année que l'on entend, comme à Liverpool, retentir dans les salles hautes des lieux publics l'orgue, le piano ou le violon. Une de ces maisons, située non loin de la bourse et à l'entrée du pont Victoria, réunit chaque soir jusqu'à onze heures mille personnes à la fois. Le dimanche, pour diminuer le scandale, on module sur l'orgue ou sur le piano les tons plus graves des psaumes et des hymnes religieux (1).

Les débitants de bière, ne pouvant plus lutter à armes égales avec leurs fortunés rivaux les débitants de liqueurs, offrent aux consommateurs, pour les rappeler dans leurs échoppes, des facilités inouïes. Pendant que l'ouvrier est souvent réduit, pour s'enivrer de *gin*, à mettre en gage, dans l'une des cent cinquante boutiques de prêt que Manchester renferme, sa redingote ou le châle de sa femme, les cabarets à bière le relèvent de cet embarras en recevant le paiement de leur boisson en nature, en acceptant du beurre, de la farine, du sucre, et quelquefois des effets d'habillement. Les commis et les gens de la maison, quand cela ne suffit pas pour amener des chalands, vont raccoler les ouvriers à la sortie des manufactures. Enfin, et pour dernier argument, pendant que le *public house* veut être payé comptant, le *beer house* vend à crédit.

Un observateur déjà cité, M. Braidley, s'étant placé le soir à la porte d'un débit de liqueurs, compta dans l'intervalle de 40 minutes 112 hommes et 163 femmes qui venaient se joindre à la foule des consommateurs. Cela représente 412 personnes par heure; il y a tel de ces repaires qui distribue son poison à deux mille personnes par soirée. Les femmes sont peut-être plus adonnées que les hommes à cette ivresse brutale; on voit des mères assez insensées ou assez dénaturées pour la faire partager à leurs petits enfants, qui sucent le genièvre avec le lait. La passion des liqueurs fortes achève ainsi de détruire les relations de famille, auxquelles le travail des manufactures avait déjà porté une si rude atteinte. La manufacture sépare les enfants des parents et le mari de la femme; la journée finie, chacun va où ses passions l'appellent : les hommes se partagent entre la bière et le genièvre; les femmes n'ont pas le choix, et cherchent le soulagement ou l'oubli dans le poison le plus violent.

Les cabarets sont les dernières maisons qui se ferment et les premières qui s'ouvrent à Manchester. Dès cinq ou six heures du matin, les ouvriers des deux sexes, en se rendant aux filatures, entrent dans les boutiques de *gin*. On dirait que les

(1) *Report on drunkenness*, passim.

manufacturiers eux-mêmes ont voulu favoriser ces déplorables habitudes, car c'est dans les cabarets que plusieurs d'entre eux distribuent aux ouvriers leurs salaires de la semaine; ajoutez que les paiements se font le samedi soir, à l'heure où les ouvriers étant de loisir cèdent plus facilement aux tentations semées sur leurs pas. Il y a mieux, les enfants employés dans certaines filatures reçoivent, outre leur salaire régulier, une prime de deux ou trois *pence,* qui est aussitôt dépensée en genièvre, comme si l'on avait à cœur de les initier avant le temps aux vices des hommes faits. N'est-ce pas ainsi que les peuples de l'antiquité encourageaient la dégradation des esclaves, de peur que, leur raison s'élevant, ils n'aspirassent à la liberté?

Les ouvriers ont formé, depuis quelques années, avec le concours des manufacturiers, des associations ou instituts *(mechanics institute)* qui leur procurent un lieu de réunion, avec la jouissance d'une bibliothèque; quelquefois même ils paient des professeurs pour leur faire des cours d'histoire, de physique ou de chimie. Malheureusement, cette ressource honnête contre l'ignorance et contre l'ennui est encore d'un usage très-limité; on ne compte jusqu'ici que cinq ou six instituts. Le cabaret en Angleterre est pour les ouvriers ce qu'était la place publique chez les anciens. C'est là qu'ils se rencontrent, qu'ils s'associent entre eux et qu'ils débattent leurs intérêts. Les réunions accidentelles et les réunions permanentes, les loges maçonniques, les sociétés de secours mutuel, les sociétés secrètes, se tiennent au cabaret. On comptait à Manchester, en 1834, 30,000 ouvriers affiliés à ces associations, autant de consommateurs obligés de bière ou de *gin*.

Le samedi soir et le dimanche sont les jours de la semaine où le peuple s'enivre. Pourquoi cet emploi de son repos? par quelle conséquence des mœurs ou des institutions, le jour que la religion, après la nature, a consacré à relever l'homme du labeur quotidien, est-il follement abandonné en Angleterre à l'orgie ou à l'oisiveté? Mettons de côté les autres causes de cette dépression morale; il y a là un vice inhérent à l'état de la société moderne, vice qui se manifeste surtout de l'autre côté du détroit. Nous n'avons plus ni fêtes nationales ni fêtes religieuses. Les jeux athlétiques, auxquels nos pères avaient recours pour exercer sans fatigue les forces du corps, sont tombés en désuétude, et les cérémonies du culte, ces pompes qui faisaient perdre terre à l'esprit, qui le faisaient planer dans les régions supérieures, n'ont pas trouvé grâce devant le sérieux de notre temps. Du moins, dans les villes catholiques, le goût des représentations scéniques a remplacé celui des spectacles religieux, et le théâtre pourrait devenir, sous l'impulsion d'un gouvernement intelligent, un puissant moyen d'éducation. Dans les pays protestants, où le puritanisme étroit des idées s'oppose à tout divertissement extérieur, et n'admet pas d'autre nourriture intellectuelle que la Bible le jour du sabbat, les classes laborieuses, tenues dans une immobilité stupide, ne sauraient trouver une autre diversion à l'ennui qui les ronge que l'excitation de la boisson. Aussi, plus les mœurs sont rigoureuses sur l'observation du dimanche, et plus s'accroît dans les cabarets le nombre des habitués. L'Écosse est infiniment plus puritaine que l'Angleterre; mais c'est aussi la terre classique de l'ivrognerie.

Je ne sais rien de plus repoussant que cette physionomie raide et refrognée des sectes protestantes. Tant que l'enthousiasme les anime, elles peuvent encore faire des prosélytes en violentant toutefois les âmes, et non en les charmant; c'est ainsi que l'Écosse tout entière se levait à la voix du fougueux Knox, et les succès plus récents des méthodistes s'expliquent par les mêmes procédés. Dès que cet empor-

tement sauvage s'éteint, la société protestante est littéralement coupée en deux. Placez-vous au milieu de *Briggate-Street* à Leeds, de *Mosley-Street* à Manchester, de *Lord-Street* ou de *Dale-Street* à Liverpool. Quelles sont les familles que vous voyez se diriger vers les églises en silence et avec une attitude recueillie? Il n'y a pas à s'y tromper : elles appartiennent presque exclusivement à la classe moyenne ; les ouvriers restent sur le pas de leur porte, ou se rassemblent par groupes jusqu'à l'heure où, le service étant terminé, les cabarets vont s'ouvrir. La religion se présente à eux sous des dehors tellement sombres et avec des traits tellement durs ; elle affecte si bien de ne parler ni aux sens, ni à l'imagination, ni au cœur, qu'il ne faut pas s'étonner si elle demeure le patrimoine, le privilége du riche, et si elle fait du reste des parias.

Le caractère aristocratique de la société y contribue encore ; on va voir comment. Si le peuple, par un beau soleil, voulait sortir le dimanche de Manchester, où irait-il? La ville n'a pas de promenades publiques ni d'avenues, pas de jardin ni même de champ communal. La population qui chercherait à respirer un air plus pur que celui des rues serait réduite à humer la poussière des grandes routes. Tout est clos dans les environs, tout est propriété particulière. Au milieu de ces campagnes de l'Angleterre, qui ressemblent à un perpétuel bosquet, les ouvriers de Manchester sont comme les Hébreux devant la terre promise qu'on leur laissait voir, mais où on leur défendait d'entrer. L'aristocratie s'est partagé le sol et y vit au large ; mais elle semble craindre d'en abandonner une parcelle pour les délassements de ce peuple qui sert de marchepied à sa richesse et à sa puissance. Même les cimetières et les jardins de botanique sont fermés le dimanche (1). Que reste-t-il donc, sinon le divertissement brutal du cabaret?

Cette manière d'employer le jour du Seigneur n'est pas nouvelle à Manchester. En 1618, Charles I[er], revenant d'Écosse et traversant le comté de Lancastre, découvrit que les ouvriers, après avoir travaillé rudement durant la semaine entière, ne prenaient le dimanche aucune récréation. Il reconnut ensuite que les habitants des autres comtés souffraient du même fanatisme, quoique non au même degré, et il publia une déclaration, remise plus tard en vigueur par Charles II. qui protestait contre la violence faite aux inclinations du peuple par les prédicateurs puritains, et qui ordonnait « qu'après le service divin les hommes et les femmes eussent la liberté de se livrer à tous les délassements licites, tels que la danse, le saut, la voltige, le tir à l'arbalète, la plantation des arbres de mai, et même, ce que les puritains devaient considérer comme un acte d'idolâtrie, que les femmes pussent décorer l'église de fleurs et de feuillage, suivant l'usage traditionnel. »

La révolution de 1688 fit avorter cette réaction remarquable des Stuarts contre les préjugés religieux de la Grande-Bretagne, qui devint ainsi la bigote Angleterre, de la joyeuse Angleterre (*merry England*) qu'elle était. Lord John Manners avance, dans une brochure récente (2), que George I[er] eut la pensée de restaurer les jeux et les fêtes populaires ; mais le pli était déjà pris, et que pouvaient les intentions individuelles d'un seul homme, même lorsque cet homme était le roi, contre l'esprit de secte qui s'était incorporé aux mœurs du pays?

Dans les comtés manufacturiers, la population laborieuse est exposée à des crises périodiques qui suspendent le travail, qui affament les familles, qui produi-

(1) Déposition de M. Finch, *Report on drunkenness.*
(2) *A Plea for national holidays.*

sent en un mot les mêmes effets qu'une mauvaise récolte dans les districts ruraux. Sans parler d'ailleurs de cette détresse accidentelle, il y a dans les grandes villes industrielles un fonds de misère qui s'accroît d'année en année. Malgré l'élévation des salaires et la régularité du travail, Manchester se paupérise en vieillissant. En 1833, et avant la réforme de la législation qui régit les secours publics, le nombre des pauvres avait doublé à Manchester en quatre années (1), et les dépenses s'étaient élevées de 48,977 liv. sterl. à 53,799. La loi des pauvres, promulguée en 1834, en apportant une plus grande sévérité dans l'administration de la charité publique, réduisit le budget à 27,645 liv. sterl.; mais l'accroissement ne tarda pas à se manifester de nouveau : les sommes dépensées en 1841 ont excédé 40,000 liv. sterl. ou 1 million de fr. En juillet 1843, j'ai trouvé dans la maison de charité plus de 1,200 habitants; on sait qu'outre ce dépôt, Manchester comprend deux autres unions, celles de Chorlton et de Salford.

Le trait distinctif de la misère à Manchester, ce qui assimile peut-être cette population à celle de Paris, c'est la facilité avec laquelle les ouvriers se déterminent, quand la maladie les frappe, à entrer dans les hôpitaux. En 1831, 27.804 malades avaient été traités dans les infirmeries publiques (2); en 1840, le nombre des patients fut de 42,964, ce qui représente un sixième de la population. A Paris, la moitié de la population va mourir dans les hôpitaux ou dans les hospices; à Manchester, c'est là que naissent plus de la moitié des enfants (3); naître ou mourir hors de la famille et sous les auspices des institutions charitables, voilà deux faits qui accusent également l'état social.

Cette pauvreté extrême dans laquelle vivent tant d'ouvriers tient à la même cause qui assure à beaucoup d'autres une existence plus facile et l'emploi de leurs bras. Manchester, étant un grand marché pour le travail, doit être aussi un grand foyer de misère; car si l'industrie, par son immense étendue, y présente plus de ressources, elle appelle aussi au plus haut degré la concurrence des travailleurs. Ceux-ci affluent de toutes les parties de l'Angleterre et de l'Irlande, et ils font tomber le salaire, en se le disputant, au taux qui suffit pour défrayer la subsistance des plus sobres ou des plus nécessiteux. Règle générale, quoiqu'il en coûte plus cher à Manchester que dans les petites villes des environs pour se loger et se nourrir, c'est à Manchester que l'on trouve les meilleurs ouvriers, que l'on obtient le travail le plus parfait, et qu'on le paie au plus vil prix.

Le bas prix du travail doit avoir des effets particulièrement funestes dans une contrée où la richesse fait partie de la civilisation. Écoutons là-dessus le docteur Kay. « L'introduction dans les manufactures d'une race non civilisée (c'est-à-dire pauvre) ne tend pas même à augmenter la puissance de production proportionnellement au bon marché de son travail, et peut au contraire retarder l'accroissement du fonds destiné à soudoyer ce travail. Une pareille race n'est utile que comme une masse d'organisation animale qui consomme la plus petite somme de salaires. Le bon marché tient au petit nombre de besoins qu'éprouvent ces hommes et à leurs habitudes sauvages. Lors donc qu'ils concourent à la production de la richesse, leur barbarie et la dégradation morale qui en est la conséquence doivent former

(1) *Moral and physical Condition of working classes*, by Dr Kay.

(2) *Remarks on the health of english manufacturers*, by J. Roberton.

(3) La moyenne des naissances dans les hospices de maternité à Manchester était de 4.300 pour chacune des quatre années 1828. 1829, 1830, 1831.

un des termes de l'équation. Ils ne sont nécessaires qu'à un état commercial incompatible avec des salaires tels que les exige la civilisation. Après quelques années, ils deviennent une charge pour la société, dont ils ont déprimé les forces physiques et morales, et ils dissipent une richesse qu'ils n'ont point accumulée (1). »

Une autre cause de cette misère est l'intempérance des travailleurs. A Manchester comme à Glasgow, l'on rencontre des familles qui dépensent en genièvre ou en whiskey plus qu'elles ne dépensent en pain. A Manchester comme à Londres et comme à Paris, les ouvriers les plus habiles ne sont pas ceux qui ont la meilleure conduite, et comme l'économie double le revenu, il arrive souvent qu'une famille qui a des habitudes d'ordre et de prévoyance vit mieux avec quinze francs par semaine que telle autre avec quarante francs. Le rapport de M. Chadwick en fournit des exemples nombreux.

La misère réagit à son tour et devient une cause d'intempérance ; c'est dans les quartiers les plus pauvres de Manchester que l'on trouve le plus grand nombre de cabarets. Cependant rien ne fait plus de tort au bien-être des classes laborieuses que la nature essentiellement flottante d'une partie de cette population. Les ouvriers forains de Manchester ne ressemblent point aux émigrants qui fréquentent le marché parisien ; ceux-ci sont des hommes et des enfants qui partent, au retour de la belle saison, de la Lorraine ou du Limousin, pour travailler pendant six à sept mois aux constructions de la capitale, en qualité de maçons, de tailleurs de pierre, de charpentiers. Ils ont un foyer et une famille aux champs, qu'ils n'abandonnent pas sans espoir de retour. Paris n'est pour eux qu'une vaste hôtellerie, où ils viennent amasser un petit pécule. Là même, ils vivent entre eux, formant une sorte de famille provinciale, et ne se mêlant pas aux vagabonds qui pullulent dans les garnis. La pensée d'un établissement lointain les garde contre la débauche et contre la dissipation. Les émigrants qui affluent à Manchester sont des familles entières, qui vont de ville en ville, de filature en filature, chercher de l'ouvrage, et qui n'ont de domicile nulle part. Ces malheureux habitent des garnis, où plusieurs ménages sont fréquemment entassés dans une seule chambre, à raison de 3 *pence* par lit. Un logement étroit et infect leur revient ainsi beaucoup plus cher qu'un logement salubre ne coûte à l'ouvrier domicilié. Mangeant dans les tavernes, ils ne peuvent pas se nourrir avec économie, à moins qu'ils n'adoptent le régime irlandais des pommes de terre *(potato diet)*, et, pour combler la mesure, leur salaire est généralement inférieur à celui qu'obtiennent les ouvriers établis et connus. Il résulte des recherches faites par la *Société de statistique* (2) qu'en 1836, sur 169 mille habitants de Manchester et de Salford, 12,500 vivaient dans les garnis, et plus de 700 couchaient dans des caves avec les locataires de ces infâmes taudis.

Ce n'est pas tout : les ouvriers s'y rencontrant avec les mendiants, avec les voleurs et avec les prostituées, de telles habitations sont également dangereuses pour leurs mœurs et pour leur santé. « Les propriétaires de ces nids à fièvre, dit le docteur Ferriar (3), placent dans chaque chambre autant de lits qu'elle en peut contenir ; ces lits sont tellement rapprochés les uns des autres, qu'un homme ne saurait passer dans l'intervalle. Le spectacle que ces endroits présentent pendant la nuit est vraiment lamentable : les lits sont remplis d'hommes, de femmes et d'en-

(1) *Moral and physical Condition of working classes.*
(2) *Report on the condition of working classes.*
(3) *Report on sanitary condition.*

fants couchés pêle-mêle ; le plancher est couvert des haillons dégoûtants que ces gens viennent de quitter, ainsi que de leur bagage. Les exhalaisons nauséabondes et la chaleur de l'atmosphère sont intolérables pour quelqu'un qui vient du grand air. Pendant le jour, ces appartements ne sont guère plus salubres. On y trouve généralement plusieurs personnes au lit : l'une est peut-être malade, l'autre se repose de la débauche de la nuit précédente, tandis qu'une troisième tue ainsi le temps parce qu'elle n'a pas d'occupation, ou dort le jour parce qu'elle vit de quelque œuvre de nuit. Les fenêtres restent constamment fermées, la ventilation est totalement négligée, et l'atmosphère viciée verse son poison aux nouveaux arrivants que l'habitude n'a pas rendus insensibles à ses effets. Là où les caves servent de logements garnis, c'est l'arrière-pièce qui fait office de chambre à coucher, et cette pièce, n'ayant pas de fenêtre, ne reçoit l'air et la lumière que par la porte d'entrée. Aussi les ravages de la fièvre y sont-ils plus terribles qu'ailleurs. »

Les miasmes humains qu'exhale une foule condensée dans de pareils repaires sont des causes de fièvre et de contagion bien autrement formidables que la putréfaction des corps morts et la puanteur des rues mal pavées ou sans égouts. Le docteur Howard, qui est le praticien le plus expérimenté de Manchester, fait remarquer que les fièvres sévissent particulièrement en hiver dans cette ville, c'est-à-dire à l'époque de l'année où les garnis se peuplent outre mesure, et où le soleil ne darde pas cependant assez de chaleur pour décomposer les résidus d'une grande cité. En 1832, ce fut surtout dans les garnis que le choléra se fit sentir avec violence. Une seule maison perdit huit personnes sur dix-huit.

La densité de la population n'est pas aussi grande à Manchester qu'à Liverpool. La ville couvre un plus vaste espace (1), et les maisons ont généralement peu de hauteur. Les classes laborieuses affectionnent aussi beaucoup moins les logements souterrains ; il n'y a guère plus de 20,000 personnes qui habitent des caves, soit la moitié des troglodytes que renferme Liverpool. C'est ce qui fait que la mortalité est un peu moindre et qu'elle procède d'autres causes ; la fièvre, qui amène à Liverpool 6,78/100 décès sur 100, n'en produit que 5,61/100 à Manchester.

Jusqu'à l'invasion du choléra, l'état intérieur de Manchester n'avait pas éveillé la sollicitude de ses magistrats. A cette époque, un conseil de salubrité *(board of health)*, organisé en toute hâte, visita les quartiers habités par les classes pauvres, et fit, sur ce qu'il avait vu, un rapport dont la substance, publiée par le docteur Kay, produisit dans toute l'Angleterre une profonde et douloureuse impression. L'enquête avait constaté que sur 687 rues 284 n'étaient pas pavées, que 53 ne l'étaient qu'en partie, que 112 étaient des impasses qui n'admettaient aucune ventilation, et que 352 contenaient des amas d'immondices ainsi que des eaux croupissantes et horriblement souillées. De 6,951 maisons visitées par les inspecteurs, 2,565 étaient infectées au point d'exiger immédiatement un lait de chaux, 960 tombaient en ruines, 1,435 étaient humides, 452 sans ventilation possible, et 2,221 manquaient des plus indispensables moyens de propreté. La description de quelques-unes de ces rues, empruntée à la brochure du docteur Kay, montrera dans quel abîme de fange et dans quelle atmosphère pestilentielle vivent les ouvriers les plus malheureux. Je choisirai les deux districts qui portent le nom de Petite-Irlande et de Gibraltar.

(1) M. Duncan, qui évalue le nombre des habitants de Liverpool à 138,000 par mille carré, porte la densité de Manchester à 100,000 habitants par mille carré.

« Une langue de terre basse, marécageuse, exposée à de fréquentes inondations et à des exhalaisons empestées, est située entre un escarpement élevé sur lequel passe la route d'Oxford et un bras de la rivière Medlock, dont une vanne arrête le cours. Le sol, dans ce lieu insalubre, est tellement déprimé, que les cheminées des maisons, dont quelques-unes ont trois étages, atteignent à peine à la hauteur de la route. Deux cents maisons environ, entassées dans un espace aussi étroit, sont habitées principalement par la plus misérable classe d'Irlandais. Plusieurs de ces maisons ont aussi des caves dont le sol est à peine au niveau du Medlock, et se trouve souvent couvert de quelques pouces d'eau. Là se réfugient les voleurs et les bandits qui ont déclaré la guerre aux lois, et ses habitants ordinaires ressemblent à des sauvages par leurs appétits ainsi que par leurs mœurs. La Petite-Irlande est située entre deux rangées des plus vastes manufactures de Manchester, qui vomissent la fumée en nuages épais suspendus au-dessus de cette insalubre région. »

Passons maintenant à l'autre extrémité de la ville, du côté de l'Irk, cette rivière auprès de laquelle la Bièvre, dans Paris, pouvait passer pour un courant d'eau pure, même avant d'avoir été nettoyée. « Au-dessous du pont Ducie, dans un creux profond et entre deux escarpements élevés, l'Irk environne un groupe de bâtiments en ruine. Le cours de la rivière est arrêté, à cet endroit, par une vanne; une vaste tannerie, qui a huit étages d'élévation et qui expose à l'air la puanteur des peaux qu'elle apprête, projette son ombre sur ce labyrinthe d'habitations délabrées; on l'appelle Gibraltar. En suivant le cours de la rivière, au delà du pont, on rencontre des tanneries, des fabriques de colle et des triperies; le cimetière de la paroisse est situé d'un côté du torrent, et de l'autre une succession de cours aussi étranges d'aspect que malsaines. On n'y pénètre que par des passages étroits et couverts qui débouchent dans la rue *Long-Millgate*, d'où il faut descendre par des gradins de pierre jusqu'au bord de l'eau. Dans la dernière de ces cours (*Allen's court*), on se trouve entouré complétement d'un côté par le roc qui s'élève droit comme un mur, des deux autres par des maisons à trois étages, du quatrième côté par l'escarpement le long duquel on est descendu, et dont le sommet est surchargé encore de murs ou de maisons. Ces maisons étaient récemment habitées par des tisserands, et chacune renfermait plusieurs familles. »

Huit ans plus tard, cet état de choses n'avait pas changé. M. Howard (1) le trouvait même plus triste; en effet, dans l'espace ouvert qui forme le centre de la *Petite-Irlande,* les habitants avaient construit plusieurs étables à porcs, qui ajoutaient, s'il se peut, à l'insalubrité du lieu. Sans doute, l'on a fait d'assez grands efforts et d'assez grandes dépenses pour assainir la ville : bien des rues ont été pavées, bien des égouts construits, et le service de propreté est aujourd'hui plus régulier; mais, en dépit de ces progrès partiels, le nombre des rues à paver, de celles qui n'ont pas d'égouts et dans lesquelles le boueur n'entre jamais, est encore considérable. « A mesure que les quartiers du centre, dit encore M. Howard, ont été assainis, d'autres quartiers ont surgi dans les faubourgs, avec des rues non pavées et sans issue pour les eaux, au milieu desquelles on jette sans cérémonie les immondices pour y exhaler leurs putrides émanations, en sorte que ces rues rivaliseront bientôt avec les cloaques qui existaient tout récemment dans l'intérieur. » Le même praticien rappelle à ce propos la description que sir Walter Scott a donnée du village de Tully-Veolan, balayé uniquement par les chiens et par les cochons,

(1) *Report on sanitary condition.*

qui étaient utiles à leur manière, en dévorant les débris amassés pêle-mêle devant les portes des maisons.

Manchester n'est, en effet, selon l'expression d'un autre médecin, M. Roberton, qu'un village monstrueux, construit sans aucune espèce de plan. Chacun des huit cantons qui forment le bourg a sa loi de police particulière. A l'exception des quartiers du centre, sur lesquels s'étend la juridiction municipale, tout propriétaire peut bâtir comme il lui plaît et sans avoir aucun règlement à observer. On a beau adosser les masures aux masures, creuser dans les rues des mares infectes, et jeter sur la voie publique des chiens ou des chats morts, la police n'a rien à y voir.

Les autorités de Manchester consacrent annuellement 5,000 liv. st. au service de la voirie. Cette somme est insuffisante, et l'organisation essentiellement défectueuse. On nettoie les rues de première classe une fois par semaine, les rues de seconde classe une fois tous les quinze jours, et les rues de troisième classe une fois par mois. Quant aux cours intérieures, aux allées, aux cloaques habités par les classes pauvres, aucune somme n'est affectée à leur entretien. L'administration municipale, on le voit, n'est guère moins aristocratique à Manchester qu'à Londres ni qu'à Liverpool. Là aussi, il y a deux villes dans une seule; d'un côté, de l'air, de l'espace et des provisions de santé; de l'autre, tout ce qui empoisonne et abrége l'existence, l'entassement des édifices et des familles, l'obscurité, l'humidité, l'infection.

Il faut donc peu s'étonner de ce que la mortalité frappe dans une proportion inégale les différentes classes d'habitants. A Manchester, les chances de la vie sont de 38 ans pour les classes supérieures *(professional persons and gentry)*, de 20 ans pour les boutiquiers, qui habitent plus à l'étroit et souvent dans les mauvais quartiers, de 17 ans pour les ouvriers des manufactures et pour les journaliers. Dans la paroisse de Broughton, dépendance rurale de Manchester qu'habitent principalement les manufacturiers de cette ville, il meurt un homme sur 44,44/100, et une femme sur 89,50/100; moyenne des deux sexes, 1 sur 63. Quel commentaire pourrait être plus éloquent que le simple rapprochement de ces chiffres? et n'est-ce pas un état contre nature que celui dans lequel une classe d'hommes se réserve, pour ainsi dire, le monopole de l'existence, dans lequel un manufacturier vit quatre âges d'ouvrier, dans lequel la vie, pour le plus grand nombre, sans âge viril et sans vieillesse, s'étendant à peine jusqu'au seuil de la puberté, est perpétuée par des générations d'enfants?

Communément, il meurt autant de personnes avant l'âge de 20 ans dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, qu'il en meurt avant l'âge de 40 ans dans les autres districts, sans excepter Londres lui-même. Sur 1,000 enfants, qui naissent à Manchester, dans les rangs de la classe laborieuse, 570 sont emportés avant leur cinquième année. Pour ceux qui atteignent l'âge viril, la vieillesse arrive prématurément; un fileur est hors de service à cinquante ans. Aucune ville ne renferme proportionnellement plus de veuves ni d'orphelins, et dans 435 cas sur 1,000, le père de famille meurt de consomption.

L'aspect général de la population ne dément pas ces lamentables données de la statistique locale. Les ouvriers de Manchester sont pâles et grêles; leur physionomie n'a pas cette animation qui est le signe de la force et de la santé. La beauté des femmes disparaît, et la vigueur des hommes, qui décline, est remplacée par une énergie fébrile. Les régiments levés dans le Lancashire, de l'aveu des officiers de recrutement, ne résistent pas à la fatigue. Il est visible que la race s'abâtardit.

Les ouvriers eux-mêmes ont le sentiment de cette dégradation de l'espèce ; on en trouvera la preuve dans la déposition faite en 1833 devant la commission des manufactures par un mécanicien âgé de cinquante-un ans, et né par conséquent dans le XVIIIe siècle, M. Titus Rowbotham :

« Lorsque j'arrivai à Manchester, en 1801, les ouvriers comme moi étaient mieux nourris, mieux vêtus, plus moraux et d'une plus vigoureuse constitution. Les enfants aujourd'hui sont une race plus faible que n'était celle de leurs parents. Ils ne sucent pas un lait aussi nourrissant ; leurs mères n'ont ni temps ni instruction à leur donner ; ils ont des penchants plus vicieux et sont plus démoralisés.

» Quand je commençai à travailler à la manufacture de coton, les ouvriers n'étaient pas régulièrement dressés à ce travail. On prenait des menuisiers, des charpentiers, et même des charbonniers, pour en faire des fileurs. Ils recevaient des salaires élevés, bien que ce fût les pires travailleurs que l'on enlevait aux autres métiers. Ces hommes, en passant dans l'industrie manufacturière, y amenaient des femmes qui avaient été habituées, comme eux, à travailler en plein air *(out-door employment)*. Leurs enfants, élevés dans les manufactures, eurent une constitution plus faible, et les enfants de ces enfants sont encore plus faibles maintenant.

» Les impressions de ces premiers temps sont encore vivantes dans mon esprit. J'ai devant les yeux l'image de ceux qui ont vécu, comme s'ils n'étaient pas couchés dans leur cercueil. Les hommes que je vois aujourd'hui ne leur ressemblent pas. J'ai vu trois générations d'ouvriers. Je connais maintenant des hommes qui sont de mon âge, et même plus jeunes que moi, et qui ont passé leur vie à tourner la *mule-jenny*. Leur intelligence s'est affaiblie, et elle s'est desséchée comme un arbre. Ils sont devenus pareils à des enfants et ne sont plus tels que je les ai connus autrefois. Je sais plusieurs exemples d'ouvriers élevés à travailler dans les manufactures, que l'on réputait intelligents dans leur jeunesse, et dont l'intelligence est aujourd'hui éteinte ; pourtant ces hommes sont plus jeunes que moi. Les longues heures du travail, ainsi que la chaleur qui règne dans les filatures, produisent la lassitude et l'épuisement. Les ouvriers ne peuvent pas manger, et ils vont boire. Les uns boivent de la bière, et les autres des liqueurs spiritueuses. Voilà le premier pas. Ils finissent par s'adonner à l'ivrognerie et au jeu ; leur santé se détruit, et leur intelligence s'affaiblit ; en outre, ce qu'ils dépensent de cette manière ne sert pas à nourrir ni à vêtir leurs enfants. »

Ce que l'ouvrier de Manchester dit ici des générations nées sous ses yeux peut s'appliquer, avec la même vérité, à presque tous les grands centres d'industrie. Les *wynds* de Glasgow sont peuplés des mêmes hordes sauvages qui habitent sur le Medlock le cloître de la *Petite-Irlande*, et celui de Gibraltar, au bord de l'Irk. La rue des Étaques à Lille, le quartier Martainville à Rouen, présentent, quoique sur une échelle moins étendue, des scènes semblables de misère et de prostitution. La race des manufactures dégénère sur le continent comme dans la Grande-Bretagne ; elle nous donne des citoyens rachitiques, impropres au métier des armes, qui agitent leur pays sans pouvoir le défendre ; c'est une serre chaude qui ne produit que des fruits avortés.

Il y a dans les agglomérations industrielles un caractère qui leur est propre ; je veux parler de cette alliance en quelque sorte contre nature entre la misère et le travail, entre les excès du vice et ceux de l'activité. En général les populations ne sont pauvres que lorsqu'elles manquent d'industrie, et la moralité des races est en raison de leur application. Les livres de morale sont pleins d'axiomes destinés à

mettre cette vérité en lumière; nos lois proscrivent l'oisiveté; dans les sociétés modernes, il semble que le travail ait des autels. Je ne viens pas m'inscrire en faux contre cette doctrine. Je sais que le travail manuel n'a pas seulement le mérite de fermer la porte au mal, et qu'il fortifie les membres, qu'il trempe la volonté en mettant l'homme aux prises avec les éléments. Je sais que le travail est la loi même de l'existence; mais il ne faut pas plus abuser du travail que du loisir. L'abus du travail chez les peuples du Nord mène droit à la dégradation de l'âme et du corps, tout aussi sûrement que le *far niente* chez les peuples du Midi. Je pourrais puiser à pleines mains dans les enquêtes parlementaires, administratives ou locales publiées en Angleterre depuis quinze ans pour démontrer ces affligeants résultats.

Dans l'enquête relative à l'ivrognerie, plusieurs médecins ont déclaré que l'excès de la fatigue devait nécessairement porter les ouvriers à recourir au stimulant des liqueurs fortes. D'autres affirment que cette lassitude dispose à rechercher les plaisirs des sens. Les femmes, partageant le travail des hommes, ne tardent pas à se jeter dans les mêmes écarts. Il y a des filatures à Manchester qui les occupent dix-sept heures par jour, sur lesquelles on compte quinze heures et demie de travail effectif. Quant aux enfants, on les voit, en Écosse principalement, après une semaine laborieuse, passer la journée du dimanche au lit. Il n'y a plus de devoirs ni d'éducation dans les familles. Les mères, pour n'avoir pas à s'occuper de leurs enfants pendant les heures où la *mule-jenny* les réclame, leur donnent, au lieu de lait, une préparation d'opium; d'autres laissent leurs nourrissons sous la garde de leurs jeunes frères ou sœurs, et c'est ainsi que sur 407 morts violentes, on a compté à Manchester 110 enfants brûlés par l'eau chaude ou par le feu. Ceux qui échappent aux accidents ne reçoivent ni principes ni culture. On voit dans les *wynds* de Glasgow, et il doit s'en trouver aussi à Manchester, des enfants qui, réduits à une condition purement animale, n'ont pas même de nom.

Certes, s'il existe une race au monde taillée pour le travail, c'est celle qui peuple l'Angleterre, et en particulier le comté de Lancastre. La nature lui avait prodigué dans ce but une volonté indomptable et des nerfs d'acier. Le Lancastrien est à coup sûr le meilleur ouvrier de la terre, le meilleur fileur, le meilleur mécanicien et le meilleur terrassier. C'est lui qui apporte dans l'industrie les méthodes les plus expéditives et la plus active énergie; mais aussi plus il travaille avec vigueur, et plus cette fièvre de l'action, en se prolongeant au delà des bornes, doit l'énerver. Le travail excessif, l'*over-working*, est une maladie que le comté de Lancastre a inoculée à l'Angleterre, et l'Angleterre à l'Europe. Manchester en est le symbole; malheureusement ce funeste système s'étend au pays tout entier et fait partie de sa constitution. La politique, sur ce point, va de pair avec l'industrie. Les membres des communes donnent le jour à leurs affaires privées, afin de consacrer la nuit à la discussion des affaires publiques. Ajoutez à cela l'étude, la correspondance, les réunions dans les clubs, et la nécessité de paraître à propos de toutes choses sur les *hustings*, et vous verrez quel gaspillage incessant un homme politique fait de la vie.

Un chef de parti est constamment sur la brèche, prodiguant ses forces tant qu'elles durent et à tout instant. De là peut-être ce besoin de stimulants que Pitt, Fox, Sheridan et Byron ont éprouvé, bien avant les ouvriers de Manchester. « L'extrême excitation, dit M. Farr (1), qui aboutit fréquemment à l'ivrognerie en Angle-

(1) *Inquiry into drunkenness.*

terre, dans toutes les classes de la société, n'est que le résultat du système anglais, qui porte tout à l'excès (*british forcing system*). Ce système est lui-même la conséquence de la liberté politique qui excite les hommes à déployer les plus grands efforts physiques et la plus grande énergie d'esprit, sans observer ce repos quotidien ni ce repos hebdomadaire que Dieu lui-même a prescrit pour rétablir l'équilibre dans la circulation. Puis, lorsque la circulation a été habituellement accélérée par une contention immodérée de corps et d'esprit, il devient nécessaire d'appeler à son aide les stimulants pour ranimer les forces qui s'épuisent. Voilà ce qui a tué le Démosthènes anglais, et le sénateur qui l'avait salué de ce titre le premier. »

C'est là une observation profonde; mais pour être complétement vrai, il faut aller par delà la constitution britannique; et il ne faut pas rendre la liberté responsable des excès qui tiennent surtout au caractère anglais. L'Anglais n'est pas naturellement sobre, il ne l'est ni dans ses jugements, ni dans ses appétits, ni dans sa conduite. Arrachez-le à un excès, il se jettera dans un autre; ses prédicateurs, qui le connaissent, pour le guérir de l'intempérance, lui proposent une abstinence absolue. Il a besoin d'aller en toutes choses jusqu'à la satiété. Sa langue politique est, comme la boisson du peuple, brûlante et grossière, son ambition sans bornes, et son action sans repos. En Angleterre, l'arc est perpétuellement tendu, et de là le seul danger sérieux qui puisse menacer une telle nation.

Léon Faucher.

(La suite au prochain numéro.)

Nota. — Quelques fautes se sont glissées dans les articles sur Liverpool. nos du 30 novembre et du 15 décembre de la *Revue*. On a substitué, page 429, des livres sterling aux livres pesant qui indiquaient les quantités de coton importées. Page 584, on a imprimé *un million* de gardes nationaux pour *un millier*. Enfin, page 591, le nombre des décès provenant des maladies de consomption se rapporte, non pas à un an, mais à une période de trois années.

REVUE MUSICALE.

Il faut avouer que le dilettantisme parisien est ce qu'il y a de plus capricieux, de plus fantasque au monde. Vous l'entendez journellement se récrier sur ce qu'on ne fait rien de nouveau en musique, accuser tous les compositeurs de se traîner servilement sur les traces de deux ou trois maîtres en renom, et en même temps, si quelque essai honorable est tenté, ce public intelligent le désavoue, et va froidement accueillir l'œuvre semi-originale qui se glisse à l'improviste au milieu de tant d'imitations incolores et de vulgaires plagiats. On se souvient de ce qui se passa, voici environ quinze ans, à l'occasion du *Crociato* de M. Meyerbeer. Cette production sérieuse, mais d'un genre mixte, réalisant en abrégé, pour la première fois, cet éclectisme harmonieux, savant, devenu depuis l'idéal de l'auteur des *Huguenots;* cette production, survenant au plus fort de la période rossinienne, étonna, et n'eut d'abord qu'un médiocre succès, car l'étonnement, on le sait, touche aux deux points extrêmes, et si, d'une part, il confine à l'enthousiasme, de l'autre, il aboutit à l'indifférence. Ce qui jadis eut lieu à propos de l'opéra de M. Meyerbeer vient de se renouveler l'autre semaine pour le *Corrado d'Altamura,* de M. Frédéric Ricci, partition d'un ordre évidemment supérieur, produit, elle aussi, d'un esprit italien qui a fréquenté l'Allemagne. Comme le *Giuramento, la Vestale,* de Mercadante, comme tous les bons ouvrages de la jeune école qui s'est formée au delà des Alpes depuis Donizetti, *Corrado d'Altamura* affecte une certaine sévérité dans l'instrumentation, quelque chose de net et de précis qui rompt singulièrement avec le laisser-aller italien. Ce n'est plus Bellini, ce n'est pas tout à fait Meyerbeer; peut-être faudrait-il recourir à l'ancienne musique française, à Méhul, pour donner une idée de ce style habilement sobre, de cette modération dans l'emploi de la science qu'on se sent posséder à fond. Bien entendu qu'il ne s'agit ici que du système, et que la veine chaleureuse, le *brio* instinctif, se chargeront de réchauffer au besoin ce que cet amour du correct pourrait avoir de trop froid sur la terre classique de l'inspiration libre et spontanée. Le mérite principal de l'école dont je parle (d'autres disent son défaut) consiste à tout donner à l'expression lyrique, au sentiment; d'où il résulte qu'on ne saurait apprécier la musique à sa juste valeur, à moins de se résigner à suivre avec quelque attention le drame auquel cette musique se trouve indissolublement liée. J'avoue qu'au premier abord la tâche pourra paraître rude au public des Italiens, d'autant plus rude, qu'on

n'ignore pas à quel point la plupart de ces drames sont dénués de sens commun et d'intérêt. Mais, dira-t-on, un pareil système entraîne la ruine du dilettantisme; du jour où un opéra cesse d'être un assemblage de morceaux isolés qu'on applaudit à outrance, ou qu'on laisse passer sans y prendre garde, selon le caprice de la soirée, de ce jour cette distraction facile et de bon goût qui faisait tout le charme du Théâtre-Italien n'existe plus; autant vaut alors s'en aller à l'Opéra gémir sur les infortunes de ce bon roi Sébastien, et, pendant cinq heures d'horloge, endurer ce plaisir complexe et fatigant que vous savez. D'accord ; et cependant que faire, si ce système s'accrédite de plus en plus en Italie? Des maîtres ou du public, qui l'emportera? Celui-ci imposera-t-il à ceux-là sa prédilection si déterminée pour la routine, son culte des sentiers battus? ou les maîtres, à force de talent et de persévérance, n'amèneront-ils pas le public à partager leurs convictions, à se déclarer ouvertement pour une réforme, après tout bien modérée, et qui n'exclut aucune réserve à l'égard des sympathies ayant cours? Quant à moi, j'inclinerais volontiers à cette alternative, d'autant plus que les maîtres, formant les chanteurs, auront finalement toujours raison par là des préventions les plus défavorables. Qu'on y prenne garde, Ronconi, le dernier venu dans la troupe italienne, Ronconi, ce grand chanteur tout imbu du style dramatique de la nouvelle école, parle déjà moins que les autres la langue de Donizetti. Maintenant supposez que l'année prochaine Moriani nous arrive, dès lors il faudra bien s'attendre à voir ses impressions se modifier singulièrement, à changer de répertoire, en un mot à donner en plein dans ce système dont jusqu'ici les meilleures productions ont à peine trouvé grâce devant nous. Sans Rubini, avec nos goûts retardataires, nous en serions encore à ignorer Bellini. Lorsque les illustres virtuoses dont nous avons vu le faisceau se désunir à la saison dernière vinrent inaugurer en France l'ère du chantre des *Puritains*, Rossini tenait la scène, avec quel éclat? chacun le sait. Et cependant, quelles que fussent les résistances au camp des partisans du grand maître, la nouveauté finit par donner gain de cause au débutant, et l'homme de génie, désertant l'arène, se retira, non sans quelque amertume, dans ce panthéon des gloires devenues classiques d'où l'on ne descend plus qu'à certains jours. A une période splendide, mais accomplie, il n'est personne qui ne voie avec plaisir succéder une ère nouvelle, dût cette ère jeter moins de lustre, et bien en a pris à l'âge d'or lui-même de faire place à d'autres temps.

Le *Corrado d'Altamura* de M. Ricci, l'un des plus grands succès de l'Italie contemporaine, après avoir triomphé sur toutes les scènes de Milan, de Naples, de Florence, est venu presque échouer l'autre soir à Vantadour. Je dis l'autre soir, car depuis on s'est ravisé, et la glace a fini par se fondre, grâce au mérite incontestable de l'ouvrage, grâce surtout au zèle généreux des admirables chanteurs qui l'exécutent, et qui, pénétrés des beautés réelles de cette musique, ont semblé redoubler d'inspiration, de talent et de verve, pour faire partager leur conviction au public. Je le répète, pour sentir les effets d'un opéra nouveau, il faudrait se résigner à prêter quelque attention au drame qui se joue. A l'Académie royale de Musique, on applaudit Duprez et Barroilhet pour une phrase bien dite, pour un mot. Aux Italiens, au contraire, en dehors de la cavatine, les meilleures intentions passent inaperçues. On veut qu'un chanteur soit aussi comédien, et de sa pantomime, de son jeu nul ne lui tient compte. Comment en serait-il autrement, lorsque la plupart des gens qui composent l'auditoire ne se doutent pas de ce qui se dit sur le théâtre? Au troisième acte de *Maria di Rohan*, quand Ronconi se livre tout entier au mou-

vement de sa passion tragique, l'enthousiasme, j'en conviens, emporte la salle, et les bravos éclatent avec frénésie; mais cet inimitable talent qu'il déploie dans le cours de l'ouvrage, le soin merveilleux qu'il porte dans les moindres détails de son rôle, qui le remarque et l'encourage? qui comprend dans la salle l'exquise finesse avec laquelle il dit à Chalais, dans le duo du second acte : *La tua madre potria udir?* Maintenant, si l'on nous accorde que la jeune école musicale d'Italie tire son existence même de l'expression du sentiment et prétend se passer de tous ces ornements oiseux, de toutes ces choses de convention desquelles le dilettantisme parisien semble ne pas vouloir encore se départir, on avouera qu'il serait au moins utile, pour apprécier les compositeurs et les chanteurs qui font la gloire de cette école, de comprendre la langue dans laquelle ils s'expriment.

La partition de *Corrado d'Altamura* est l'œuvre d'un maître, d'un homme qui possède à fond l'art si difficile de grouper les voix et de traiter l'orchestre. L'instrumentation surtout se distingue par une habileté de mise en œuvre vraiment rare, et qui dénote chez M. Ricci une étude particulière des grands musiciens de l'Allemagne. Il y a du Weber dans ces accompagnements d'un style nerveux et condensé, dans cette manière d'employer les instruments à vent. Je ne parlerai pas du poëme, qui, sans être plus absurde que nombre de libretti auxquels journellement on s'accoutume, ne laisse pas de présenter çà et là des situations très-musicales. — La fille d'un puissant seigneur italien du XIIe siècle, la belle Delizia (doux nom que la Grisi devait porter), la belle Delizia aime un galant chevalier qui l'a séduite et la trompe pour rechercher la main de je ne sais quelle princesse sicilienne plus ou moins cousine de l'Isabelle de *Robert-le-Diable*. Au moment où l'*hymen* va se célébrer, Delizia survient, renverse les projets du traître, et va se retirer dans un couvent. Lorsqu'il voit sa maîtresse lui échapper, Roggero se reprend à l'aimer avec rage, un peu comme cette reine du drame de M. Hugo. Les deux amants se retrouvent, mais le cloître réclame sa victime, et après des adieux éplorés le beau séducteur finit par tomber sous le fer de Corrado, père de Delizia. — On le voit, les motifs à finales, à duos, à morceaux d'ensemble, ne manquent pas; il y a même au troisième acte cette teinte religieuse qui fait si bien, ce grain d'encens qu'on aime à respirer au bruit des orgues. Le duo entre Roggero et Delizia, au premier acte : *Io t'ho amata e t'amo ognora,* se recommande par d'entraînantes qualités auxquelles le public de la première représentation n'a pu lui-même résister. La strette de ce morceau : *Ah! m'abbraccia ei conforti,* admirablement dite par les deux voix réunies de la Grisi et de M. de Candia, émeut aujourd'hui la salle entière, et, sauf une ressemblance, assez lointaine du reste, avec certains motifs du beau finale des *Capuletti* de Bellini, je ne vois pas ce qu'on pourrait reprocher à cette phrase, d'un élan vraiment admirable. Mais ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans cet acte, c'est l'air de Ronconi : *Tanto io l'adoro.* Jamais on n'a rien chanté avec cette énergie à la fois sombre et éclatante, avec cette fureur tantôt contenue, tantôt déchaînée. Nous savons qu'à ces efforts sublimes du grand chanteur le public ne ménage pas la récompense; seulement, ce que nous voudrions, moins encore pour la satisfaction de Ronconi que pour l'honneur du dilettantisme parisien, ce serait que les applaudissements frénétiques, si empressés d'éclater sur chaque explosion de cette voix vibrante, se montrassent plus intelligents, et qu'au lieu de n'obéir qu'à la commotion électrique du son, ils se rendissent davantage à des effets moins indiqués, mais qu'un goût plus délicat relève. Je citerai

par exemple cette inflexion d'ironie et de haine que la voix de Ronconi prend lorsqu'il regarde la lame de son poignard et joue avec cet instrument de mort :

Ferro long' anni nel petto celato
Balena nel pugno ministro di morte.

Kean aiguisant son couteau dans Shylock n'était pas plus grand. Après l'air de Ronconi vient une phrase exquise : *Raggio di contento,* que la Grisi dit avec une délicatesse qui rappelle ses premières années, ces jours où elle gazouillait si adorablement le finale de *la Donna del Lago.* Ce morceau, d'une élégance et d'une distinction parfaites, ne le cède en rien à la célèbre *polacca* des *Puritains.* Puis l'acte se termine par un trio entre la Grisi, la Brambilla et Ronconi, large composition admirablement rendue, magnifique ensemble qui, en Italie, ferait frémir les pierres, et que nous avons à Paris le privilége de savoir écouter froidement. Nous avons parlé du soin apporté dans les détails de l'instrumentation, de la richesse et du tour ingénieux des accompagnements; à ce double mérite de l'œuvre de M. Ricci, il convient de joindre encore une certaine originalité dans la coupe des morceaux. Ainsi, dans les duos, la *cabalette* n'a jamais qu'une reprise; heureuse imagination qui nous délivre enfin de cet éternel chassé-croisé des deux chanteurs devant la rampe. Je passe sur un chœur de buveurs et sur la ballade de Roggero, inspiration d'un goût assez médiocre (le chœur surtout), et j'arrive au morceau capital de l'ouvrage, à celui qui seul devrait suffire, à mon sens, pour placer l'auteur de *Corrado d'Altamura* au rang des maîtres. Je veux parler du quintette avec chœur par lequel se termine le second acte, composition puissamment conçue, habilement travaillée, et dont le dessin comme l'exécution appartiennent en propre à M. Ricci. J'ai loué tout à l'heure sa coupe originale des duos; semblable compliment peut être adressé au jeune maître au sujet de ce quintette, qui, à défaut d'autres mérites, aurait encore celui de ne rappeler en aucun point le type si rebattu désormais du célèbre finale de la *Lucia.* D'un côté se tiennent Ronconi et la Brambilla, de l'autre la Grisi, M. de Candia, Mlle Amigo; je cite cette disposition de mise en scène, parce qu'elle me paraît d'une haute importance dans l'économie du quintette considéré au point de vue général. D'une part basse et contralto, de l'autre contralto et ténor, et planant au-dessus de tout, soutenu par tous, le soprano. N'y a-t-il point là quelque chose du triangle mystique entrevu par Dante et donné pour symbole à la divinité qui n'est en somme que l'harmonie suprême? Ajoutez à cela le chœur, un orchestre parfait, sagement ordonné, vaillamment conduit, et vous aurez une idée de ce magnifique morceau d'ensemble, dont les lignes mélodieuses se développent et se combinent avec une exactitude mathématique. Évidemment une pareille composition ne saurait être l'œuvre d'un musicien ordinaire, et M. Frédéric Ricci, n'eût-il pas d'autre titre à faire valoir, aurait conquis dès aujourd'hui en France la place qu'il occupe en Italie. — C'est au troisième acte que le caractère de Corrado se montre dans toute sa physionomie dramatique. On n'imagine rien de plus touchant que cette phrase par laquelle le malheureux père supplie sa fille de renoncer à son dessein d'entrer au cloître et la conjure de rester auprès de lui. Ronconi met dans toute cette partie du rôle un accent admirable, une sensibilité déchirante, et lorsque enfin, cédant à la volonté de Delizia, Corrado étend la main sur le front de la jeune fille agenouillée et s'écrie en dévorant ses larmes : *Ti benedico!* le pathétique atteint son apogée. Cependant

aucun bravo n'indique en ce moment dans la salle que cette émotion soit partagée; on continue à causer, à sourire, à lorgner, en attendant quelque vulgaire *cabalette* pour laquelle on sera tout enthousiasme et tout feu. Le public est ainsi fait. Supposez maintenant que tout ce monde se trouve réuni au Théâtre-Français, et pour une intention du genre de celle dont je parle, vous le verrez donner à Mlle Rachel des témoignages de fanatisme; mais, au Théâtre-Italien, on n'applaudit que la musique, et tout ce qui se passe en dehors de la cavatine du ténor ou de la prima donna est un luxe que l'on veut bien exiger du chanteur, mais qu'on ne saurait encourager. — La prière à trois voix : *O pietoso signor delle genti !* a de l'ampleur et de la solennité; j'aime moins l'air de contralto qui suit : *Tu non pensavi, o misera!* cela est languissant et monotone, et n'a d'autre mérite, à mon sens, que celui de mettre en évidence le talent de la Brambilla, cantatrice d'un grand style et d'un goût parfaitement pur, la dernière qui représente désormais cette école de Velluti, dont il y a peu d'années les conservatoires de Milan et de Naples gardaient encore la tradition. Le duo entre Corrado et Roggero se recommande pour l'adagio par une grande sensibilité d'élocution, et pour la strette par un entraînement sans égal, qualités que les chanteurs qui l'exécutent, Ronconi et M. de Candia, rendent irrésistibles. En effet, chacun des deux a son tour de triomphe; l'adagio, par exemple, appartient au jeune ténor, qui le dit d'une voix ravissante de timbre et d'expression; quant à la strette, Ronconi se charge de l'enlever; je ne me souviens pas d'avoir vu au théâtre une explosion de rage pareille à celle avec laquelle il s'écrie en terminant :

Vieni sguarciarti l'anima
Et maledicti io vò.

Un tigre blessé à mort n'aurait pas des bonds plus furieux. La cavatine de la Grisi : *Vorrei poter resistere*, a le tort de ne point être à sa place. Partout ailleurs ce morceau ferait merveille, car le motif en est exquis. Dans le système adopté par M. Ricci, de semblables intercalations ne sauraient s'admettre. Quand on se propose d'établir une sorte de solidarité entre le drame et la musique, de fonder entre deux éléments jusque-là contraires l'un à l'autre cette alliance intime, harmonieuse, dont l'école de Mercadante, à laquelle se rattache évidemment l'auteur de *Corrado*, cherche à résoudre le problème, il n'est plus permis de faire chanter des airs *di bravura* à une religieuse. En revanche, je n'ai que des éloges à donner au duo qui succède à cette cavatine; la conclusion surtout en est pleine de désespoir et d'angoisses, et les deux nobles voix de la Grisi et de M. de Candia y luttent d'éclat, de passion et d'entraînement. Un trio avec chœur, d'un bon effet, et dans lequel reparaît la mélodie du dernier duo, termine la partition.

Nous avons essayé d'analyser l'œuvre de M. Ricci et d'appeler l'attention du public sérieux sur d'incontestables beautés qui se rencontrent dans cette musique, évidemment mal comprise le premier jour. Dirons-nous maintenant que l'exécution de *Corrado d'Altamura* est magnifique et dépasse même par instants tout ce qu'on peut attendre des virtuoses illustres de la troupe italienne. Le rôle de Delizia convenait plus que tout autre à la Grisi. Ravissante de grâce et de séduction dans les scènes d'amour, imposante et superbe dans le finale du second acte, elle s'y montre sous la double physionomie de son talent. Il y a de l'Elvire des *Puritains* et de la Norma dans la manière dont la belle cantatrice entend ce rôle, mais tout cela

combiné avec cet art merveilleux qu'elle possède. Jamais M. de Candia n'avait mieux chanté, jamais cette voix si jeune et si riche, ce timbre d'or, n'avait trouvé encore de si pathétiques accents, de si chaleureuses inflexions; quant à Ronconi, on sait ce que nous pensons de lui. — A propos de Ronconi, bien des controverses se sont élevées à son endroit au sujet du rôle de Figaro dans le *Barbière* de Rossini. Plusieurs lui en ont voulu d'avoir rompu si nettement en visière avec le type consacré. Les gens qui se souviennent d'avoir vu Pellegrini, lequel n'était, à tout prendre, qu'une variété de l'espèce des Dazincourt et des Monrose, se sont choqués de la physionomie âpre, un peu brutale, que Ronconi donne au malin barbier, dont il fait une sorte de *majo* au teint bilieux, à l'œil étincelant, et, si l'occasion s'en présente, assez porté à jouer du couteau. Maintenant, cette manière de comprendre le rôle répond-elle davantage aux conditions de la musique? Franchement, nous ne le croyons pas. La musique de Rossini, comme la pièce de Beaumarchais, dont tout l'esprit semble avoir passé en elle, vit exclusivement d'entrain, de verve, de brio, et n'a que faire de couleur locale. A ce compte, le personnage de Pellegrini conviendrait mieux; mais ce personnage était si usé, si rebattu, nous l'avions tant vu se reproduire à satiété, qu'un peu d'innovation, même en blessant certaines convenances, ne pouvait manquer de réussir. Que Ronconi ait tort ou raison aux yeux de la critique et du sens commun, il n'importe : tout le monde à cette heure lui sait gré d'une tentative qui devait avoir son excuse dans son originalité même, et, disons-le aussi, dans son succès.

Les reprises d'*Otello* et des *Puritains* ont aussi très-vivement ému le public du Théâtre-Italien. *Otello* nous a rendu la Grisi dans Desdemona, et les souvenirs de Mme Viardot n'ont fait qu'exalter l'empressement du monde dilettante à venir saluer la belle cantatrice. Quant à M. de Candia, tragédien remarquable dans le More, il s'est élevé à des effets d'un pathétique extrême dans le rôle d'Arturo, et ses progrès de cette année ont établi définitivement sa position sur ce terrain de Rubini, si difficile à conquérir et qu'il tient désormais avec tant de zèle et de dévouement. — Nous ne quitterons pas le Théâtre-Italien sans dire un mot de Salvi, chanteur de mérite que l'administration semble vouloir étouffer à plaisir. Salvi, qu'on engageait, il y a dix mois, pour *briller* au premier rang, se trouve, par un de ces revirements d'humeur auxquels nous sommes tous sujets, mais dont les directeurs de spectacle abusent trop souvent, se trouve, disons-nous, contraint à faire aujourd'hui la plus triste figure qui se puisse imaginer : celle d'un chanteur qui ne chante pas. S'il est un rôle qu'il aime, on le lui ôte; s'il en est un qui lui répugne, on le lui donne. A quoi Salvi répond par une résignation angélique, se réservant toutefois de ne point partager la conviction qu'on veut à toute force lui communiquer, à savoir qu'il déplaît au public et doit se retirer. Les rôles les plus ingrats, les plus nuls du répertoire, il les accepte, et pour toute vengeance il se contente, en homme d'esprit, de les relever par son talent, ainsi qu'il vient de faire dans *Otello* pour ce personnage de Rodrigue si parfaitement ridicule au temps de Bordogni, et sur lequel il sait attirer l'intérêt.

Le *Cagliostro* de M. Adam, que l'Opéra-Comique vient de représenter, est une de ces partitions écrites en conscience, où les idées n'abondent guère. A ce sujet, je remarquerai que chez nous le soin du détail a pour cause assez ordinaire je ne sais quelle pauvreté de fonds qu'on s'efforce de déguiser. Les deux éléments essentiels de toute musique sérieuse, la mélodie et l'instrumentation, au lieu d'aller ensemble et de se combiner à souhait pour l'harmonie de l'œuvre, paraissent le

plus souvent s'exclure et procéder isolément. Ainsi, quand vous voyez dès les premières mesures l'orchestre tourner à la science, dites-vous : Bon, aujourd'hui les idées n'afflueront pas; de même que, s'il arrive au début que le maître soit en belle humeur de chanter, l'instrumentation pourra bien en souffrir. Cette fois encore M. Adam n'a pas démenti la règle. Voici bien des modulations ingénieuses, d'habiles dessins dans l'orchestre, des accompagnements pleins de délicatesse et d'esprit; mais la verve, le mouvement, l'entrain des jours passés, où sont-ils? Qu'est devenu ce motif leste et rond, franchement bouffe, quoiqu'un peu trivial, du *Postillon de Lonjumeau* et du *Châlet?* M. Adam veut être de l'Institut, il en a certes tous les droits, et cet opéra l'en rapproche. Si l'auteur de *Cagliostro* a prétendu faire une partition académique, dans les conditions du genre s'entend, nous ne pouvons que l'en féliciter; la voix de M. Halévy lui est acquise. Quant à la pièce, vous la composerez vous-même sur le titre, pour peu que vous soyez au fait de certaines combinaisons inévitables que le cours des choses doit nécessairement ramener à des périodes plus ou moins déterminées. L'esprit humain ne saurait se mettre en frais continuels d'invention, et M. Scribe tient en réserve d'infaillibles recettes qu'il applique chaque fois que le hasard du sujet en indique l'usage. S'agit-il par exemple d'un alchimiste, d'un de ces êtres voués aux recherches occultes, attendez-vous à voir les poudres narcotiques et autres jouer leur rôle et donner lieu aux plus piquants effets, sinon aux plus neufs. Tout cela est rangé, classé, étiqueté dans la cervelle de l'ingénieux auteur de tant d'opéras-comiques, absolument comme les fioles et les onguents dans la boutique d'un apothicaire. Je le répète, vos souvenirs de *la Marquise de Brinvilliers* (mais il ne vous en reste pas, et c'est bien sur quoi M. Scribe a compté), vos souvenirs vous suffiraient au besoin pour construire à part vous le drame de *Cagliostro.* Il y aura là naturellement une vieille douairière fort ridicule, tante ou grand'mère de quelque adorable nièce amplement pourvue de millions, et dont le charlatan recherchera la main, dans quel but? on se l'imagine. Pour se rendre la matrone favorable, Cagliostro lui proposera de la rajeunir, laquelle ruse sera découverte à point et déjouée par un petit cousin de chevalier, personnage indispensable dans une action qui se passe au XVIII[e] siècle. N'oublions pas une scène de magnétisme fort habilement traitée par le musicien et qui couronne l'œuvre. Jusqu'ici nous n'avions vu que des somnambules en déshabillé nocturne et courant sur les gouttières comme des chattes; mais cette fois c'est le magnétisme à grand orchestre, le vrai magnétisme imposant les mains au *sujet* endormi, et dégageant, au bruit des violons en sourdine, des torrents de fluide électrique. Au fait, pourquoi le magnétisme ne monterait-il pas sur le théâtre? Nous l'avons, Dieu merci, assez souvent rencontré dans le monde pour ne plus nous étonner de ses passes. On se souvient de cette comédie qui se renouvelait presque chaque soir l'hiver dernier. Vous ne pouviez entrer dans un salon sans assister à quelque scène analogue à celle qu'on représente au troisième acte de *Cagliostro.* Un individu à manches retroussées torturait, sous prétexte de l'endormir, une pauvre créature chétive qui suffoquait. On n'imagine rien de plus lugubre qu'un pareil délassement. D'ordinaire, pour le plus grand succès de l'expérience, on éteignait les bougies, et les choses se passaient à ce demi-jour si favorable aux incantations mystérieuses. Le silence aussi était de rigueur, un silence de mort, çà et là interrompu par le cliquetis d'une cuiller retombant sur la soucoupe de porcelaine ou l'éclat de rire aussitôt réprimé d'un incrédule devisant dans son coin. Que diraient Eschenmayer, Kerner, ces esprits

sérieux, ces hommes de conviction et d'enthousiasme, s'ils apprenaient qu'une science à laquelle ils ont voué leur vie, qu'une étude dont ils ne s'approchaient qu'avec recueillement, sert chez nous à défrayer les loisirs d'une soirée? A coup sûr, ils n'y voudraient pas croire, et cependant rien n'est plus vrai. Pourquoi le théâtre respecterait-il des choses qu'un dilettantisme imprudent a dépouillées pour nous désormais de leur prestige scientifique? Nous avons parlé de dilettantisme; à quoi n'a-t-il pas touché? N'avons-nous pas vu le dogme catholique lui-même devenir dans ses mains un objet de distraction et d'agréable passe-temps? Le roman avait eu son heure, il fallait bien que la théologie eût la sienne. Mais que nous voilà loin de notre sujet! Aussi n'aurons-nous garde d'y revenir; passons au ballet nouveau.

Si *Cagliostro* nous montre Mme Thillon en prophétesse, le corps disparaissant sous de longs voiles, le front ceint d'un bandeau de chêne vert, *Lady Harriett* nous introduit à Bedlam. Après le magnétisme, la maison des fous; l'un mène à l'autre, rien de plus simple. Que dites-vous de ces aliénés à l'œil hagard, au sourire hébêté, de ces rois affublés de couronnes postiches, de ces poëtes à longue barbe, de tant de pauvres diables, hommes et femmes en haillons, qui dansent éperdûment, et pour compléter la scène finissent par s'arracher les cheveux? Un pareil spectacle vous semble-t-il de nature à vous égayer beaucoup? Or, cela s'appelle, en termes de coulisses, un ballet d'*action*. Qu'est-ce donc qu'un ballet d'action? Une chose qui d'ordinaire ne se met guère en peine de briller par l'originalité du sujet ou le mouvement des combinaisons. On le conçoit de reste; si cette action dont vous parlez tant avait eu pour elle la moindre chance de trouver ailleurs son emploi, vous en auriez fait bien vite un opéra, une comédie, un drame, un mélodrame, tout plutôt qu'un ballet. Ce qui ne saurait être dit, on le chante, s'écrie le Figaro de Beaumarchais; ce qui ne peut être dit ni chanté, on le mime. De là le ballet d'action. — Lady Harriett s'ennuie dans sa villa, et, pour rompre la monotonie de son existence désœuvrée, l'indolente jeune fille imagine de se faire servante, et la voilà se mêlant au groupe de paysannes qui vont s'engager au marché. Prendre un balai pour chasser l'ennui, l'expédient nous semble bien trouvé! Malheureusement on ne s'avise jamais de tout; le traité signé, le nouveau maître de lady Harriett entend qu'on s'y conforme; en quoi le drôle a bien raison, et tout le monde conviendra qu'un garçon de vingt ans auquel échoit, pour tenir son ménage, une fillette du minois et de la taille de Mlle Adèle Dumilatre, est en droit d'y regarder à deux fois avant de rompre son contrat. Cependant la gentille alouette prise au piége se dégage et s'envole, emportant le cœur du beau fermier, qui se fait soldat, obtient un grade dans l'armée en sauvant à la chasse les jours de la reine, et finit, après mille tribulations, par devenir fou de désespoir et d'amour. En présence d'une pareille extrémité, lady Harriett songe à réparer le mal qu'elle a causé. Elle épouserait bien le damoiseau; mais comment faire? on ne peut cependant se marier avec un fou. Qu'à cela ne tienne; les auteurs ont trouvé dans le dénoûment de *la Grâce de Dieu* un moyen efficace, et qui ne saurait manquer de remettre en état cette pauvre cervelle. On ramène Lionel à la ferme, et tout à coup, à un signal donné, lady Harriet apparaît vêtue en servante, comme au premier acte. Il n'en faut pas davantage pour rendre à la raison notre amoureux, et la meilleure douche n'eût pas mieux fait. — Je le demande, quel profit la danse et la musique peuvent-elles tirer d'une action pareille? Où est la grâce, le motif, dans cet assemblage de scènes qu'on prendrait pour une de ces héroïdes du boulevard dépouillée de son jargon senti-

mental? Non, encore une fois, le ballet n'est point cela; le ballet vit de fantaisie et n'a que faire de ces passions dont il ne parle ni ne comprend la langue. Longtemps il eut l'Olympe pour domaine; depuis *la Sylphide*, de nouveaux royaumes se sont ouverts à lui : les régions vaporeuses de l'air, la grotte des ondines, la caverne des gnomes et des kobolds. Ces régions, direz-vous, il les a toutes parcourues; n'importe, l'imagination a ses ressources. Et d'ailleurs, pourquoi la légende s'épuiserait-elle si vite, quand la mythologie a fourni des siècles d'existence? Ce qui manque, avouons-le tout de suite, ce ne sont point les idées, mais les danseuses pour les rendre ; ce qui manque, c'est Taglioni, c'est la Elssler. De tant de richesses passées, on n'a su conserver que la Carlotta, talent surfait sans aucun doute, mais qui, dans l'absence d'autres plus glorieux, vaut certes bien son prix; alors pourquoi s'en passe-t-on? Est-ce à chanter dans l'opéra nouveau qu'on la destine? Vraiment, cette situation de l'Académie royale ne saurait se prolonger davantage. On éprouve je ne sais quel serrement de cœur à parler de ce noble théâtre, jadis si magnifique, si splendide, si pourvu de nombreuse et puissante clientèle, et maintenant presque abandonné. Qu'il s'agisse de musique ou de danse, d'un opéra ou d'un ballet, partout les brèches sont ouvertes, et des deux genres, menés jadis de front si vaillamment, à peine reste-t-il çà et là quelque sujet attardé, espèce d'oiseau dépareillé dont l'attitude contristée semble trahir l'isolement.

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1844.

Nous laissions pressentir qu'il ne s'engagerait aucun débat sérieux à l'occasion des fonds secrets, et nos prévisions n'ont point été trompées. Une discussion politique ne saurait s'élever sans qu'il y ait un terrain pour le combat, et sans que les partis soient bien décidés à l'accepter. Or, aucun fait nouveau ne s'était produit depuis le vote de confiance provoqué par l'amendement de l'honorable M. Ducos, à l'occasion de Taïti, et l'on ne pouvait raisonnablement supposer que la majorité, qui, pour ne pas renverser le cabinet, venait de faire violence à ses propres sentiments sur une question nationale, le ferait tomber quinze jours après sur une allocation de fonds secrets.

Le débat ne pouvait donc porter que sur des redites et semblait appartenir de plein droit à toutes les excentricités parlementaires. Les honorables membres placés en dehors des grandes divisions constitutionnelles de la chambre s'étaient maintenus, depuis l'ouverture de la session, dans une réserve dont il semblait juste de leur tenir compte en leur abandonnant la tribune.

M. Ledru-Rollin y a porté des paroles hardies sans doute, mais dont l'audace aurait exigé une chaleur plus vraie et une plus grande nouveauté d'aperçus. Révéler à la France l'existence d'un pouvoir permanent qui poursuit ses plans et ses projets en dehors des vicissitudes ministérielles, c'est ne lui rien apprendre qu'elle ne sache parfaitement. Ce fait n'échappe pas plus à sa sagacité qu'à celle de l'Europe ; mais, en lui-même, il n'offre rien de contraire aux saines doctrines parlementaires, du moment où l'action du pouvoir irresponsable est toujours couverte par celle de son cabinet, et où la majorité législative consacre par son adhésion spontanée un système dont elle devient l'instrument régulier.

On peut envisager cette politique sous des aspects fort différents : les uns peuvent en admirer les inspirations et penser qu'elle correspond à tous les besoins de la France, les autres peuvent croire qu'elle se concentre dans un point de vue exclusif, et qu'elle ne domine le présent qu'en compromettant l'avenir; mais nul n'est autorisé à la dénoncer comme une violation des principes de la constitution de l'état. Jamais la majorité n'a manqué à cette politique au sein du parlement ; elle ne lui a pas manqué davantage au sein du corps électoral, et aucune manifestation

émanée de la royauté n'a laissé soupçonner, chez celle-ci, l'intention de résister à la volonté de la France légalement manifestée. Le but du gouvernement représentatif n'est pas d'anéantir l'influence légitime de la couronne, lorsque la royauté est en mesure d'en exercer : ce qu'il se propose, c'est d'organiser la monarchie pour toutes les éventualités, même pour celles qui amèneraient des princes sans aucune valeur personnelle. Les reproches qui atteignent la royauté française depuis 1830 n'ont pas été épargnés à Guillaume d'Orange, non plus qu'aux deux premiers souverains de la maison de Hanovre. On les a fréquemment accusés de sacrifier les intérêts nationaux de l'Angleterre à des préoccupations dynastiques, en s'appuyant, pour faire prévaloir leurs intérêts de famille, sur des majorités corrompues. Ce sont là des reproches d'une nature toute différente de ceux qu'on adressait à Charles Ier et à Jacques II : ces reproches ne portent point sur la violation des lois fondamentales et le mépris des prérogatives constitutionnelles du parlement; ils ne constatent rien autre chose que l'opposition d'un système à un autre.

Que M. Ledru-Rollin et le parti qu'il représente attaquent donc la politique qui prévaut depuis 1830 comme mauvaise et comme insuffisante, c'est leur droit, peut-être est-ce leur devoir; mais venir prétendre, en face d'une chambre librement associée à toutes les phases de cette politique, que celle-ci fonctionne par des influences irrégulières et des procédés inconstitutionnels, c'est là ce qui n'est pas moins contraire aux convenances qu'à la vérité.

En écoutant M. de Lamartine après M. Ledru-Rollin, la chambre n'a pas été sans quelque appréhension de voir s'agrandir encore le débat peu parlementaire ouvert par ce dernier. Depuis un an, l'illustre orateur paraissait résolu à quitter le terrain que les partis se complaisent à nommer celui des fictions légales, et à attaquer à sa source même la pensée qui dirige les destinées du pays. Ce discours était annoncé comme l'œuvre capitale du grand poëte; c'était, disait-on, le résumé de ses méditations, le programme complet de toute sa vie politique. Toutes les prévisions ont été trompées, car, après avoir lu ce discours, il est un peu plus difficile qu'auparavant de déterminer d'une manière précise la situation parlementaire de l'orateur. Ses vues rétrospectives sur les grandes transactions diplomatiques de ces dernières années ont paru manquer d'à-propos, de quelque éclat qu'il ait su les colorer. Le moment n'est pas venu de juger l'œuvre du 29 octobre avec l'impartialité froide et le dégagement d'esprit de l'historien; ce rôle d'ailleurs réussit peu à la tribune, et l'attitude de l'orateur pendant le cours de la session dernière y avait peu préparé la chambre et le public.

Les hommes qui ont suivi de près les débats des affaires étrangères se rappellent sans doute que M. de Lamartine, à l'origine de la question d'Orient, avait énoncé des vues en désaccord avec celles qui prévalurent à cette époque; ils n'ont pas oublié qu'il était fort opposé à l'établissement égyptien, et qu'il avait conçu, relativement à la Syrie, des projets d'intervention directe d'une réalisation impossible, du moment où la France subordonnait son action à celle des autres puissances, et où la doctrine du concert européen était solennellement proclamée. Quelle que pût être d'ailleurs la valeur de ces projets mêmes, il est évident qu'ils ne sont pas de nature à prévaloir contre les faits accomplis, et qu'ils ne sauraient surtout servir de base à une agression contre le cabinet, auquel on peut à coup sûr imputer des torts beaucoup plus sérieux que celui de ne pas s'être engagé dans une voie où il n'aurait été suivi par personne.

On doit en dire autant du programme de politique intérieure que M. de Lamar-

tine aurait souhaité voir proclamer par le cabinet auquel il a prêté un concours de deux années. La révision des lois de septembre, la réforme électorale, l'indemnité aux députés, ce sont là autant d'idées incompatibles avec l'existence d'un cabinet conservateur constitué d'après les bases sur lesquelles s'est élevée l'administration actuelle. A chacun son œuvre, à chacun ses principes, à chacun sa responsabilité. Lorsque après la chute du 1er mars, M. de Lamartine appuyait avec une si grande chaleur la politique de M. Guizot, il n'attendait pas sans doute de ce ministre l'application des idées dont il a commencé, l'année dernière, la propagation si éclatante et si soudaine. Il est licite de vouloir substituer une politique à une autre, mais il ne faut jamais accuser un gouvernement pour n'avoir pas adopté des doctrines diamétralement contraires à celles qu'il représente et par lesquelles il existe.

Chaque jour fait déplorer davantage les évolutions de l'homme éminent qui semble avoir pris à tâche de dérouter toutes les conjectures par la mobilité de sa physionomie parlementaire. Appelé par ses antécédents et tous les instincts de sa noble nature à représenter l'opinion gouvernementale dans ses tendances les plus hautes et les plus pures, M. de Lamartine, en se maintenant dans cette ligne, aurait rendu à cette opinion un service signalé ; il eût été son interprète à la tribune et son ministre dans les conseils de la couronne ; il était en mesure de tenter avec des chances de succès l'association des idées conservatrices et progressives, qui seraient à la fois l'honneur et la sécurité de la France et de son gouvernement. Alors qu'il eût pu suffire à ce rôle, ce rôle ne lui a pas suffi à lui-même, et après une campagne de quatre années, faite sous le drapeau du 15 avril, du 12 mai et du 29 octobre, on l'a vu tout à coup replier sa tente pour se diriger vers les horizons brumeux de la démocratie humanitaire.

Quelque vague que fût cette situation nouvelle, elle offrait cependant un côté formidable. M. de Lamartine, portant au parti démocratique l'autorité de son caractère et la puissance de son talent, était à la fois une menace pour le pouvoir et une sorte de garantie pour l'ordre social dans les chances incertaines de l'avenir. Si on pouvait blâmer sa résolution, il était impossible d'en méconnaître l'audacieuse grandeur. S'étant volontairement rendu impossible dans toutes les combinaisons de l'état politique normal, il se présentait dans un lointain obscur comme une ancre dans la tempête et peut-être dans le naufrage. Si cette attitude n'était pas celle d'un homme d'état, elle allait du moins au poëte, et lord Byron eût applaudi M. de Lamartine, lorsque tous ses amis politiques le condamnaient. A en juger par divers symptômes, l'honorable député paraît déjà las de ce rôle ; il s'isole, assure-t-on, des liaisons et des amitiés nouvelles où il s'était d'abord si vivement engagé. Son attitude depuis l'ouverture de cette session ferait croire que ses illusions ont vite disparu au contact des hommes et des choses. C'est ainsi que la droiture de ses instincts et l'élévation même de son caractère sont devenus un obstacle insurmontable à cette importance politique qui ne se fonde qu'à force de persévérance dans une direction déterminée. Quoi qu'il en soit, le dernier discours de M. de Lamartine écarte l'idée qu'il puisse devenir désormais le chef d'une portion notable de la gauche, et laisse planer une grande incertitude sur la place que pourra prendre à l'avenir l'illustre orateur.

Une seule question était en réalité à l'ordre du jour dans le débat des fonds secrets, car seule elle préoccupait vivement la chambre, et elle était restée jusqu'alors sans solution. Aussi a-t-on écouté, avec un intérêt qu'on ne lui accorde

pas toujours, M. Isambert venant dresser à la tribune le bilan dé la situation religieuse et l'acte d'accusation du clergé. Si le débat des fonds secrets avait été retardé de quelques jours, l'honorable membre aurait pu y joindre un acte beaucoup plus sérieux que les faits nombreux énumérés par lui. Que sont les banalités déclamatoires de quelques lettres épiscopales, adressées, au mépris de toutes les convenances, à un ecclésiastique condamné par le jury, auprès de la réponse de M. l'archevêque de Paris à M. le garde des sceaux? Ici, la forme ne manque sans doute ni de mesure ni de convenance; mais le prélat manifeste d'une manière non équivoque l'intention de protester contre plusieurs articles organiques de la loi du 18 germinal an x, qui, aux yeux de l'autorité civile, a seule déterminé jusqu'à ce jour les rapports administratifs de l'église et de l'état, rapports qui n'ont été réglés qu'au point de vue spirituel par le concordat de 1801. Cette prétention a une singulière portée, et, lorsqu'elle émane d'un prélat aussi modéré que M. l'archevêque de Paris, elle constate au sein du clergé français un travail profond dont on ne saurait mesurer encore les conséquences dernières. En se lançant avec l'autorité de ses précédents et l'ardeur de ses plus vieilles convictions dans un débat auquel la chambre voulait conserver tout son calme, quelque émotion qui la dominât, M. Dupin a retrouvé les inspirations les plus jeunes de son énergique talent. Rarement une assemblée fut impressionnée d'une manière aussi vive, et jamais orateur ne fut en communion plus étroite avec son auditoire. Ce discours est l'un des événements de la session, et les applaudissements de la chambre ont paru ébranler un instant le fauteuil même de M. Sauzet. Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a de grave et de spécieux dans la réponse de M. de Carné : nous croyons que le vieux droit parlementaire ne saurait suffire pour régler, sous l'empire de la charte de 1830, une situation fondée sur des principes différents, et nous ne sommes pas de ceux qui aspirent à appliquer à la société nouvelle les règles qui prévalaient à une époque où le clergé formait un corps politique dans l'état, et où celui-ci était légalement catholique; mais quelles seront les bases de l'ordre nouveau? jusqu'à quel point le clergé est-il disposé à accepter le droit commun avec ses charges non moins qu'avec ses bénéfices, et à renoncer, pour gage des libertés qu'il réclame, à des avantages qu'il a paru jusqu'ici estimer à si haut prix? C'est ce que l'honorable orateur n'a pas dit, et c'était sur ce point cependant qu'il aurait fallu appeler l'attention de la chambre et du pays.

La situation de M. Martin du Nord était des plus délicates pendant le cours de ce débat, et elle est devenue plus difficile encore depuis la publication de la réponse de M. l'archevêque de Paris. Le prélat constate que la signature collective du *Mémoire au roi* n'avait été, de la part du ministre des cultes, l'objet d'aucune observation, et insinue avec une grande dextérité de langage que ces tardifs scrupules de légalité ont eu leur source dans des embarras de position ministérielle. On dit M. le garde des sceaux fort affecté, et le bruit de sa retraite, répandu depuis longtemps, a pris une grande consistance. Une modification partielle aurait lieu après la session, et permettrait à M. le ministre des affaires étrangères d'appeler à l'important ministère de la justice et des cultes un de ses amis personnels. Ce portefeuille serait réservé à M. Dumon. Les conjectures les moins concordantes se produisent relativement au choix du successeur de M. le ministre des travaux publics, mais elles ne sont pas assez sérieuses pour nous occuper. Parmi ces conjectures, il en est une pourtant qui doit être mentionnée, parce qu'elle est un symptôme de la situation incertaine de quelques hommes politiques. On dit que

M. Dufaure pourrait bien consentir à reprendre un département où il a laissé d'honorables souvenirs. On explique ainsi la réserve de l'ancien ministre du 12 mai. M. Passy envoyé à la chambre des pairs, M. Dufaure amnistié par M. Guizot, telle serait la fin d'un parti qui, l'année dernière, à la tête de ses quinze voix, aspirait encore à conquérir le pouvoir et à dispenser souverainement les portefeuilles! Nous ne croyons pas ces bruits fondés, et peut-être M. Dufaure les considère-t-il comme injurieux pour son caractère politique; mais telles sont les susceptibilités de l'opinion et les périls de la vie parlementaire, qu'on s'y compromet aussi souvent par son silence que par ses paroles.

Les succès du ministère ont été interrompus par un échec qui n'est pas sans gravité, sur la disposition principale de la loi du recrutement. On peut dire de cet échec, ce qui est vrai de beaucoup d'autres, qu'il a été gratuitement cherché. Rien, en effet, de moins nécessaire qu'une loi générale sur cette matière, lorsqu'on était décidé à n'y introduire aucun principe nouveau. La loi du 21 mars 1832 est déjà consacrée par un usage décennal. Les dispositions de cette loi sont connues du pays et entrées dans les mœurs; on rend pleine justice à l'autorité mixte chargée de l'appliquer dans nos départements. Pourquoi dès lors la soumettre à un débat contradictoire et à une refonte qui ne font qu'en affaiblir beaucoup la puissance morale?

On l'aurait compris, s'il s'était agi de renforcer d'une manière sensible la constitution de l'armée, en fondant la réserve sur des bases plus larges. Telle avait été la pensée de M. le ministre de la guerre, pensée que la chambre aurait probablement accueillie, s'il avait cru devoir y persister; mais on l'a vu retirer successivement et l'idée d'une réserve militairement organisée, et celle du passage sous le drapeau de la totalité du contingent. Dès lors comment la chambre aurait-elle pu justifier à ses propres yeux et aux yeux des populations elles-mêmes l'énorme aggravation proposée dans la durée du service? Une telle surcharge imposée aux citoyens ne pouvait être légitimée que par de hautes considérations d'intérêt général. Or, après le rejet de l'amendement de la commission, qui, en stipulant l'appel intégral des 80,000 hommes, tendait à généraliser les habitudes militaires, aucun motif n'existait plus pour porter à huit années la période d'un service qui, sous l'empire de la loi de 1832, n'excède pas six ans et demi. C'est ce qu'a pensé la chambre avec justice, et l'influence du cabinet, qui s'est exercée d'une manière très-vive, a pu seule réduire à quelques voix une majorité qui semblait plus considérable.

Une partie seule de la loi nouvelle aura une importance véritable; elle eût pu former une loi spéciale sur les conditions du remplacement, et ce mode de procéder aurait évité au gouvernement l'inconvénient de remettre en question des faits et des principes consacrés. Le remplacement est une nécessité des sociétés modernes : en vain quelques esprits dogmatiques le condamnent-ils comme une atteinte à l'égalité, comme un privilége accordé à l'opulence au détriment des classes laborieuses. Ainsi que l'a fait observer à la chambre l'honorable rapporteur, l'état des mœurs et l'intérêt véritable du pays protestent contre de telles attaques. Dans une société livrée aux soins de l'industrie, et où chacun est obligé de se créer laborieusement sa place au prix de veilles incessantes, il est impossible d'arracher à la jeunesse qui se prépare aux professions libérales les plus belles et les plus fécondes années de la vie. Il ne suffit pas au rôle actif que la France joue dans le monde que sa population ait, comme celle de la Prusse, passé tout entière quelques mois sous le drapeau : il lui faut une armée fortement organisée, toujours active et disponible; il lui faut un corps puissant et nombreux qui, sans être, par son esprit

politique, distinct de la nation, ait pourtant des mœurs et des habitudes spéciales, et dont les membres confient leur avenir et leur fortune à la carrière des armes, comme d'autres aux professions civiles et aux spéculations industrielles.

Le remplacement devient, sous un pareil régime, une nécessité manifeste, et la seule mission du pouvoir est d'en moraliser les conditions. Les comptes rendus de la justice militaire constatent que, parmi les jeunes soldats, la proportion est d'un prévenu sur quatre-vingts, et d'un condamné sur cent trente-deux, tandis qu'elle s'élève pour les remplaçants à un prévenu sur quarante-quatre et à un condamné sur soixante-deux. Cette proportion de près du double est beaucoup plus élevée encore en ce qui se rapporte aux peines disciplinaires, d'après les livres de punition des diverses armes de l'armée.

Le projet de loi introduit des garanties nouvelles dans le double intérêt de l'ordre public et du remplacement même. Les certificats de bonne conduite délivrés par les maires devront être désormais accompagnés d'une attestation confirmative émanée des sous-préfets, les actes de remplacement seront passés par-devant notaires, et la somme convenue devra être déposée dans une caisse publique, selon les formes qui seront ultérieurement déterminées par un règlement d'administration. Enfin des dispositions heureusement combinées provoquent et favorisent les remplacements au corps. Ce sont là des améliorations véritables qui auraient frappé davantage l'opinion publique, si l'on n'avait eu le tort de les noyer au milieu de dispositions générales. La même chose avait eu lieu pour la loi sur la chasse, dont quatre articles seuls avaient de l'importance et comblaient une lacune. Puisse ce double exemple détourner les administrations publiques de ce besoin de codifier, qui est une des tentations les plus dangereuses de notre temps, avec des chambres constituées comme le sont les nôtres!

Les propositions individuelles abondent, quoiqu'elles aient été rarement converties en résolutions législatives depuis que le droit d'initiative a été attribué aux membres du parlement. La chambre a craint, en accueillant la proposition de M. Monier de la Sizerane, relative à la réduction du *quorum* au chiffre de cent membres, d'encourager ces habitudes de relâchement dans les devoirs de la vie publique dont chaque session atteste le progrès; elle n'a pas voulu légaliser une négligence qu'elle conserve le droit de blâmer, sans avoir la puissance de l'atteindre. — En présence des faits qui se passent en Belgique, en Angleterre et jusque dans le royaume de Naples, il était impossible de repousser la lecture d'une proposition sur le droit de conversion de la rente 5 pour 100. Conformément à la doctrine qui a prévalu jusqu'à ce jour, les ministres ont unanimement déclaré qu'ils reconnaîtraient le principe en combattant l'opportunité. Dans la situation actuelle du crédit et au taux où est parvenue cette valeur, l'opération se réduirait à la réduction pure et simple d'un 1/2 pour 100 d'intérêt, car personne ne songerait évidemment à réclamer le remboursement d'un fonds qui, même sous le coup de l'opération, se maintiendrait fort au-dessus du pair. Les difficultés financières ne seraient donc pas sérieuses, et chacun sait que les obstacles sont tout politiques. Il est plus que douteux que la chambre ait à la fois la volonté et l'énergie nécessaires pour les lever.

La discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Chapuis-Montlaville, pour la suppression du timbre, n'a pas encore eu lieu. Il est à désirer que la chambre s'y prépare, et mesure la haute importance de la question qu'elle est appelée à résoudre.

Aucun bon esprit ne saurait contester que la constitution de la presse pério-

dique en France la place en quelque sorte en dehors du droit commun. Qu'est-ce qu'une propriété contrainte de payer au fisc la moitié de son revenu brut? Quelles chances d'utile développement peuvent être réservées à une pareille industrie? La force des choses ne la concentrera-t-elle pas tôt ou tard dans les mains de quelques capitalistes assez puissants pour s'en assurer le monopole par des avances considérables? Un journal peut-il se fonder aujourd'hui sans s'exposer à dévorer son capital et sans avoir la presque certitude de ruiner ses actionnaires? Cette perspective, nous ne le voyons que trop, n'arrête ni les fondations nouvelles ni les désastres inévitables : il y aura dans tous les temps des charlatans et des dupes, et, grâce à Dieu, il est aussi parfois des dévouements désintéressés qui ne reculent pas devant une telle perspective; mais est-ce donc là une situation bien morale à imposer à la plus haute de toutes les entreprises? Est-ce là une position normale dans un pays de liberté et d'égalité? Y a-t-il pour un gouvernement un avantage quelconque à constituer au profit de quelques spéculateurs une presse de monopole, instrument redoutable dans la main des partis, puissance non moins exigeante lorsque les pouvoirs réguliers sont contraints de traiter avec elle?

Comment nier, à la vue de ce qui se passe et devant les aveux même des intéressés, que l'industrie des annonces ne soit désormais l'élément indispensable et le principal produit de toute la presse quotidienne? On dit, il est vrai, que rien n'est plus naturel qu'une telle association, et que, si l'annonce va chercher la grande publicité, c'est que cette publicité elle-même a été préalablement acquise et méritée par la valeur intellectuelle de la rédaction. Dans ce système, l'annonce est une sorte de prix d'honneur, voire même de prix Monthyon, décerné aux plus habiles et aux plus vertueux. Sans prétendre enlever sur ce point sa propre admiration à qui que ce soit, comment ne voit-on pas que chaque jour la rédaction elle-même fléchit sous l'influence de l'industrie, et que la pensée tend à se retirer de plus en plus devant les envahissements successifs de la réclame? Celle-ci domine chaque jour davantage la direction littéraire des feuilles les plus accréditées; elle est la compagne obligée, la suivante fidèle de l'annonce; elle parle dans les colonnes des journaux d'une voix si assourdissante, qu'il devient à peu près impossible de s'y livrer désormais à une critique sérieuse et loyale. La presse quotidienne expirera en France entre les *puffs* de la réclame et les gravelures du feuilleton.

La solution la plus naturelle consisterait à dégager la pensée de l'industrie, l'entreprise intellectuelle de l'œuvre commerciale, en d'autres termes à affranchir la rédaction et à imposer les annonces. On comprend fort bien que cette pensée ne soit pas acceptée sans résistance par ceux qui ont contribué plus que tous autres à préparer à la presse périodique la déplorable situation qui pèse aujourd'hui sur elle. Quoi qu'il en soit, ce principe serait le plus rationnel et le plus moral. C'est au gouvernement et aux chambres qu'il appartient de le comprendre et de l'appliquer. On sait qu'en Angleterre un droit fixe est perçu sur les innombrables annonces qui encombrent les feuilles publiques. C'est là une perception naturelle et légitime, car elle porte sur une spéculation commerciale, et n'atteint pas la pensée dans ce qu'elle devrait avoir d'inviolable. Nous verrions avec satisfaction le pouvoir entrer dans cette voie de bon sens et de justice.

Sous peu de jours, la crise qui a si soudainement agité l'Angleterre aura eu son dénoûment. Le déplacement de la majorité, provoqué par la proposition de lord Ashley, a causé en Europe une sensation d'autant plus vive, que rien n'est plus contraire qu'une telle péripétie aux traditions parlementaires de la Grande-Bretagne.

La discipline des partis ne comporte pas dans ce pays ces actes d'indépendance et d'entraînement dont nos assemblées politiques sont coutumières. Quoique persuadés de la victoire définitive de sir James Graham dans la nouvelle lutte si résolument provoquée par lui, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans les deux échecs infligés au cabinet sur la clause des *douze heures de travail*, et dans la scission persévérante de son propre parti, un symptôme éclatant de l'affaiblissement de l'administration de sir Robert Peel. Il est des libertés qu'on ne prend qu'avec les pouvoirs affaiblis, et celle que vient de se donner une portion fort notable du parti tory est évidemment de ce nombre. Le succès de lord Ashley est le contre-coup des échecs du cabinet en Irlande, du procès O'Connell et du triomphe récent du libérateur au sein de la vieille Angleterre. C'est une protestation contre les progrès de la ligue des céréales, dont il est impossible de se dissimuler désormais la haute importance politique. Les tories, profondément aigris par le cours des événements, comprennent que leurs concessions ont été inutiles, et se vengent sur sir Robert Peel de la modération qu'il a su leur imposer. La haute église, de son côté, se voit de plus en plus menacée par le puyséisme et les sympathies populaires, qui inclinent vers l'Irlande; dans une telle disposition d'esprit, elle aime à faire preuve de charité, ne fût-ce que par vengeance.

Jamais peut-être débat parlementaire ne projeta un jour plus douloureux sur l'organisation factice et précaire de cette grande société anglaise. A une réclamation fondée sur l'humanité la plus vulgaire, sur le devoir sacré de ne pas exténuer l'enfance, il se rencontre un gouvernement civilisé contraint par des devoirs plus impérieux encore de répondre ce qui suit : « Vos réclamations sont parfaitement légitimes, et dix heures de travail dans les usines indiquées par le bill sont en effet une tâche amplement suffisante; mais les lois de la concurrence commerciale contraignent à excéder cette mesure. Si nous étions arrêtés par des considérations d'humanité, la production britannique ne pourrait plus lutter contre la production étrangère dans des conditions de supériorité indispensables au placement de ses produits. Or, dans le cas où le monopole de la production lui échapperait, la misère à laquelle vous voulez remédier assaillirait la population d'une manière bien autrement affreuse; l'abaissement des salaires serait d'ailleurs la conséquence immédiate de l'abaissement du travail. Il n'y a, pour nos populations ouvrières, d'autre alternative que de périr de faim ou de végéter en s'étiolant. En leur maintenant cette dernière ressource, nous sommes plus charitables et plus éclairés que vous, car votre philanthropie, c'est la diminution dans la production, c'est-à-dire la famine et la mort ! »

Voilà ce qu'un gouvernement chrétien est réduit à opposer à ses adversaires, voilà ce qu'il est amené à confesser solennellement devant le monde civilisé? Jamais question de cabinet fut-elle ainsi posée sur la vie même des générations? jamais ministère eut-il raison dans une plus humiliante extrémité et dans une plus triste cause? Quoi que fasse le gouvernement anglais, cette affaire aura au dehors une grande portée, car elle est une révélation complète des plaies intérieures qui rongent cette société. Les plus aveugles reconnaîtront désormais que la Grande-Bretagne est placée entre un effroyable bouleversement et le maintien de la paix à tout prix, expression qui semble aujourd'hui n'avoir pu être trouvée que pour elle. Chaque jour viendra dérouler une phase nouvelle de cette situation, et peut-être finira-t-on par comprendre qu'il ne faut pas acheter une alliance lorsqu'on est en position de la vendre.

Quelques organes de la presse étrangère ont accueilli beaucoup trop légèrement le bruit d'un voyage du roi en Angleterre, dans le courant de l'été prochain. L'âge du monarque le dispense à coup sûr d'une visite où il a été plus d'une fois suppléé par les princes ses fils. Cette démarche, n'étant dès lors imposée par aucune convenance, resterait toute politique, et, quels que soient les sentiments du ministère sur l'alliance anglaise, nous le croyons trop éclairé pour exposer le chef de notre nouvelle dynastie à une ovation qui serait plus dangereuse pour elle que les clameurs de ses plus implacables ennemis.

Un jeune membre du parlement fort attaché à la France, où il compte de nombreux amis, vient d'annoncer, concurremment avec lord Palmerston, et dans un esprit tout opposé, une motion sur la traite des noirs. Il voudrait faire consacrer par la chambre des communes le caractère éminemment transitoire des conventions sur cette matière, et le droit pour les gouvernements signataires d'en modifier les dispositions selon les circonstances. Nous craignons que son dévouement, si honorable d'ailleurs, à l'alliance française n'ait inspiré à M. Milnes une démarche imprudente. Il est certaines déclarations de doctrines très-dangereuses à demander, et nous doutons fort que le parlement anglais consente à s'engager jusque-là. Néanmoins, pour qui connaît l'embarras actuel de l'Angleterre, il n'est plus douteux que la négociation relative à la révocation des actes diplomatiques de 1831 et 1833 n'obtienne un résultat favorable, si elle est conduite par le cabinet français avec habileté et décision. On dit M. le ministre des affaires étrangères plein d'espérance. C'est une disposition d'esprit fort habituelle chez lui.

Les efforts de l'alliance ne paraissent pas avoir amené à Constantinople les résultats annoncés naguère comme prochains et assurés. Le gouvernement ottoman refuse de sacrifier le droit terrible que sa loi fondamentale lui prescrit d'exercer sur les renégats ; il le refuse au nom de sa souveraineté politique et de sa foi religieuse, enlacées dans une indissoluble unité. Il y a longtemps que tous les bons esprits ont désespéré de la société musulmane, à raison même des bases sur lesquelles elle repose. Ce qu'on demande à la Turquie n'est rien moins, en effet, que l'abdication de sa croyance et de sa barbare nationalité ; c'est le Coran qu'on veut atteindre, et qui, sur ce beau sol opprimé par lui depuis plus de quatre siècles, livre, pour se défendre, un suprême et dernier combat. Il en est de certaines sociétés comme de certaines races, condamnées à mourir sans pouvoir être transformées. La société musulmane est constituée, dans l'ordre politique, sur l'intolérance, et, dans l'ordre civil, sur la polygamie ; c'est pour cela qu'il est impossible de ne pas prendre en pitié ces rêves de rénovation et de réforme dont l'application est vainement essayée par tant de charlatans. C'est la conscience de cette irrémédiable impuissance des Osmanlis qui donne aux races chrétiennes de l'empire ce redoublement d'activité et d'espérance dont les symptômes se révèlent sur tous les points. Le royaume de Grèce est jusqu'à présent le seul centre politique dont l'influence puisse agir fortement sur ces populations éparses. C'est pour cela que l'Orient tout entier a suivi avec une vive anxiété les phases diverses de la révolution de septembre. L'Europe a aussi compris que l'établissement constitutionnel qui se fonde en Grèce avait bien moins d'importance par lui-même que par l'action réservée, au milieu de la dissolution imminente d'un vaste empire, à la jeune tribune d'Athènes. Qui oserait calculer d'avance la portée d'une pareille voix, lorsqu'elle ira retentir dans les montagnes de la Macédoine et de la Thrace, dans les îles de l'Archipel et de la mer Égée, lorsqu'elle prononcera le mot de liberté dans les plaines désolées de

l'Asie mineure, et qu'elle ira réveiller au sein même du Fanar le patriotisme assoupi de tout ce qui porte encore un cœur d'Hellène? La fondation d'une double tribune en Grèce est l'un des événements les plus menaçants pour l'intégrité de l'empire ottoman. Jusqu'ici, la Grèce avait disparu sous la Bavière : elle va désormais vivre de sa vie propre, et se livrer, dans toute la liberté de ses espérances et peut-être de ses rêves, aux projets d'avenir, dont la grandeur suffira pour la consoler de ses misères présentes.

La constitution que vient de jurer le roi Othon, et qu'il paraît avoir acceptée avec toute la loyauté de son caractère, n'a par elle-même qu'une importance fort accessoire. La principale valeur politique de cette charte est dans l'action que le jeu du gouvernement représentatif est appelé à exercer au delà des frontières où les protocoles de 1828 ont enfermé la Grèce. Les dispositions en sont copiées avec plus de fidélité que de discernement sur les chartes des nations occidentales, et l'application d'un tel régime aux populations démocratiques et pauvres des petits cantons de l'Attique et du Péloponèse ne peut manquer de soulever les plus graves difficultés. Dans les cent sept articles qui composent l'œuvre délibérée à Athènes, la France, la Belgique, l'Espagne, et même les États-Unis, peuvent reconnaître grand nombre de dispositions textuellement empruntées à leur législation; ce sera au génie grec de vivifier ce pastiche et d'imprimer au gouvernement émancipé de l'Hellénie un cachet d'originalité qui lui manque. La Grèce regrettera bientôt d'avoir, sous la jalouse influence du parti autochtone, exclu des droits constitutionnels et de toute participation aux fonctions publiques les Hellènes nés en dehors des étroites frontières imposées au nouvel état par la diplomatie européenne. Si de pareils actes se reproduisaient encore, l'assemblée nationale de la Grèce prouverait au monde qu'elle ne comprend pas la mission que lui a départie la Providence. Cette faible monarchie devrait être éminemment assimilatrice, pour parler la langue aujourd'hui consacrée : ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra résister aux grandes influences qui la pressent. La Grèce est évidemment destinée à s'étendre ou à disparaître.

C'est cette nécessité même d'embrasser un horizon plus vaste que celui des monts de Thessalie qui deviendra l'obstacle permanent au bon accord des légations de France et d'Angleterre à Athènes. En admettant que MM. Lyons et Piscatory aient toujours triomphé jusqu'ici des difficultés de leur position respective, il est impossible de ne pas prévoir que cette entente devra cesser dans un prochain avenir, à moins que l'un des deux cabinets dont ils sont les agents n'abdique son rôle naturel dans les affaires de ce pays. La France, par ses intérêts autant que par ses sympathies, appelle de ses vœux l'extension successive et régulière de l'influence grecque en Orient, tandis que dans aucune hypothèse l'Angleterre ne saurait accepter la Grèce en dehors des limites où plus qu'aucun autre cabinet elle a contribué à l'enfermer. Les obstacles que l'Angleterre et l'Autriche ont suscités à ce pays, lors de son émancipation de 1821 à 1828, obstacles qu'il n'a vaincus qu'à force d'héroïsme, et par le chaleureux concours de la France, se reproduiront à chaque phase décisive de sa vie nationale. L'œuvre de la Grèce lui est tracée par la force des choses. L'Angleterre subit une politique de tradition et de nécessité qu'elle ne saurait non plus abdiquer ; de son côté, la Russie a ses vues, que chacun connaît. La France aura-t-elle aussi une politique à Athènes? Là est la question, et bien hardi serait celui qui oserait la résoudre par l'affirmative dans les circonstances actuelles.

Une grande agitation règne en Italie. Les voyageurs qui reviennent du royaume de Naples et des Légations s'accordent unanimement pour déclarer que jamais la fermentation n'a été aussi vive et l'état du pays plus alarmant. Aucun résultat sérieux ne sortira néanmoins de ces mouvements partiels, tant que l'intervention autrichienne ne rencontrera pas d'obstacles, et qu'elle sera acceptée par la France comme la conséquence immédiate de tout mouvement révolutionnaire dans les états romains ou le duché de Modène. La France est plus que jamais le pivot du système européen, quelques efforts qu'on ait faits à l'envi pour lui enlever cette situation formidable. Un simple changement dans son attitude, et c'en est fait de la paix du monde. Cette paix ne fut peut-être jamais moins assurée qu'en ce moment, quelque confiance qu'affectent les banquiers et les cabinets, quelque souci qu'on prenne pour faire prévaloir les intérêts matériels sur les intérêts de l'ordre moral et politique. Qui oserait garantir pour un temps bien éloigné le maintien des relations actuelles de l'Angleterre et de la France? Qui ne comprend à quels périls est exposé le royaume-uni dans son propre sein et par delà l'Atlantique? Comment ne pas voir que la crise orientale se précipite vers un dénoûment, qu'elle se compliquera nécessairement un jour, et des agitations croissantes des peuples slaves, et des convulsions de cette Pologne, qui ne mourra pas dans ses tortures? L'Italie est, de l'aveu de tous, une mine chargée de poudre, de la frontière des Alpes à l'extrémité de la Sicile. La péninsule ibérique, engagée dans une sorte d'enfer du Dante, parcourt un de ces cercles sanglants au delà duquel l'œil entrevoit confusément des cercles sans espoir et sans fin. La France seule arrête, dans le monde entier, par son attitude inviolablement pacifique, le cours naturel des événements; elle semble suspendre et enrayer la marche même de l'histoire. Les hommes et les choses que nous voyons sont-ils taillés pour suffire longtemps encore à ce rôle? La politique du cabinet acquiert-elle de nouvelles forces? est-elle aussi acceptée dans la nation que dans les chambres? A-t-elle poussé des racines assez profondes pour permettre à l'Europe de ne plus songer désormais qu'à négocier des actions de chemins de fer? Nos vœux sont, sur ce point, beaucoup moins problématiques que les faits eux-mêmes.

L'ILE DE RHODES.

Nous venions d'arriver devant Rhodes, en vue d'un rivage doré par les rayons d'un splendide soleil. Au nord, entre des palmiers et des coupoles turques surmontées du croissant, flottaient les pavillons des consuls; dans le sud s'étendait la ville, perdue tout entière parmi les cyprès, les dattiers, et dominée par une colline verdoyante. La frégate *la Perle* mouilla devant la tour qui s'élève à l'extrémité de la jetée. Bientôt une barque se détacha de terre, elle nous amenait deux Européens : l'un, M. Drovetti, gérait le consulat de France; l'autre, M. Gandon, était officier de santé. Celui-ci demanda d'où venait la frégate; à la réponse qui lui fut faite que le bâtiment quittait Smyrne, il donna la libre pratique, et M. Drovetti offrit de nous diriger à travers la ville. Une heure plus tard, montés dans un canot, nous voguions rapidement vers le môle.

Le grand port, de forme carrée, est fermé du côté de la terre par de hautes murailles; la jetée, avec une batterie de canons, le protége du côté de la mer; l'ouverture est défendue par une tour surmontée de petits clochetons et d'une guette où se plaçait autrefois la sentinelle. Rien de plus gracieux, de plus svelte et de plus fort cependant que cette construction, où se confond la rude architecture gothique avec l'élégance sarrasine. Cette tour nous rappelait un souvenir d'héroïsme chevaleresque : c'est là que, le jour de Noël 1522, quand Rhodes eut capitulé, se retirèrent vingt chevaliers français résolus à mourir. Le pacha vainqueur avait pris possession du palais du grand-maître, la flotte musulmane couvrait le port, et les religieux échappés à la mort attendaient au bord de la mer les navires qui devaient les transporter en Europe. Avant leur départ, ils assistèrent au dernier assaut livré contre la tour que défendaient leurs intrépides compagnons. Quand la nuit fut venue, ils virent les galères turques glisser silencieuses près du rivage; des échelles furent dressées contre ces créneaux sur lesquels flottait dans l'ombre l'étendard de la croix; des plaintes, des hurlements retentirent, puis tout se tut, et au lever du jour, une queue de cheval au bout d'une pique remplaçait la bannière de Saint-Jean.

Les Turcs, qui se souviennent encore vaguement du siége, savent que ce bastion isolé leur a coûté cher à emporter; aussi l'ont-ils appelé la Tour des Chevaliers, comme pour conserver dans un seul monument la mémoire de plusieurs années de combats. L'entrée de la tour est sévèrement gardée, et les murs sont blanchis plus

fréquemment que ceux des autres fortifications : les musulmans croient faire illusion aux étrangers, et s'abusent peut-être eux-mêmes, en voilant sous le badigeon les blessures de leurs édifices, qu'ils ne réparent jamais.

A peine débarqués, nous fîmes demander au gouverneur la permission de visiter la tour. Un garde vint nous ouvrir la porte, mes compagnons se précipitèrent dans l'escalier, et le bruit de nos sabres sur les dalles sonores me sembla le retentissement des lourdes épées de fer des braves chevaliers. De la plate-forme, on domine la ville, entourée de larges fossés où des plantes vigoureuses croissent au milieu des boulets turcs rangés en pyramides. Pour peu que l'on s'isole et qu'on oublie, l'on se croit transporté devant une de nos vieilles cités d'Europe à ogives et à pleins cintres. On retrouve l'aspect de nos anciens manoirs dans ces sombres maisons bâties de pierres de taille, à machicoulis dans le haut, percées d'étroites fenêtres et chargées d'écussons. Des tourelles rondes ou carrées surgissent de tous côtés ; quelques unes sont surmontées de la toiture en pointe du moyen âge, mais la plupart, ainsi que les maisons, se terminent en terrasse, où le soir les femmes se rassemblent pour jouir de la beauté des nuits orientales. La jetée est bordée de cafés avec des lits de bois en plein air sur lesquels les Turcs d'un côté, les Grecs de l'autre, restent étendus une partie de la journée. Devant ces éternels fumeurs, sur les eaux doucement agitées du port, se balancent les barques légères du Levant, chargées de fruits, de légumes et de pastèques, que les mariniers déchargent et vendent sur le quai. Autour des matelots se pressent des femmes voilées, vêtues de tuniques de toutes couleurs, les pieds dans des bottines de maroquin ; des nègres à la face écrasée, la tête couverte d'un lambeau d'étoffe écarlate ; des enfants presque nus ; des Juifs aux robes flétries, glissant dans la foule sans toucher personne ; des Grecs bavards à la mine effrontée ; des soldats gênés dans l'affreux uniforme moderne, et de riches Turcs qui passent gravement couverts de longues pelisses aux manches tombantes.

Nous quittâmes la forteresse, impatients de parcourir la vieille cité que nous venions de contempler à vol d'oiseau. La porte de la ville s'ouvre entre deux grosses tours au bout de la jetée ; quand nous passâmes sous la voûte, les factionnaires, assis à l'ombre, avaient posé leurs fusils contre la muraille et caressaient paisiblement leurs pieds avec les mains. La première rue qu'on rencontre de ce côté est celle des *Chevaliers :* ce nom est sans doute une de ces enseignes que la tradition place sur les ruines, car cette rue, dont tous les voyageurs parlent de préférence aux autres, où ils ne voient qu'un amas de maisons turques ou juives, n'est, comme la ville elle-même, qu'une suite d'habitations du moyen âge, à entrées basses, surmontées d'écussons la plupart aux armes de France. Je revis là les armoiries que j'avais si tristement foulées aux pieds à Malte, dans l'église Saint-Jean, où elles étaient usées par le frottement des chaussures. A Rhodes, taillés dans le marbre blanc et conservés par ce ciel charmant qui a respecté le Parthénon et les statues de la Grèce, ces écussons se détachent intacts dans tout l'orgueil des devises sur les noires murailles des édifices.

La rue des Chevaliers est montueuse, déserte, remplie d'herbes et de pierres roulantes ; nos pas résonnaient au loin comme sur les dalles d'un caveau. Çà et là s'ouvre un arceau en pierres de taille servant d'entrée à une autre rue noire, étroite, profonde, qu'on voit serpenter dans l'ombre avec ses portails sculptés et ses écussons. Aucun bruit ne se faisait entendre. Quelques fenêtres grillées étaient garnies de fleurs ; nos éclats de voix, nos surprises, faisaient apparaître des têtes de femmes ou d'enfants ; de petites mains écartaient avec précaution les plantes entrelacées

aux barreaux; les plus jeunes filles, à la vue des uniformes étrangers, restaient un instant étonnées, la bouche entr'ouverte, montraient leurs grands yeux ravis, leurs cheveux noirs chargés de sequins d'or; puis, rencontrant un de nos regards hardis, elles rentraient dans le feuillage comme des oiseaux. Les vieilles femmes ramenaient leur voile sur le visage; des Turcs, seigneurs actuels de ces manoirs français, laissaient tranquillement retomber les jalousies, après avoir reconnu la cause du bruit qui troublait l'éternel silence de ce cloître.

Ces habitations ressemblent à des forteresses; tout est noir et carré depuis la base jusqu'au faîte. Des tourelles, signe de haute noblesse parmi ce peuple de nobles, s'élèvent aux angles de quelques maisons; des meurtrières défendent les portes, des machicoulis s'ouvrent sous les terrasses. Quand je plongeais les yeux dans l'intérieur, je voyais une cour humide, pavée de larges dalles disjointes, entre lesquelles l'herbe croissait épaisse et droite, comme si depuis des années, peut-être depuis la mort ou la fuite du maître, nul ne l'avait foulée.

Une de ces cours me frappa : nous étions restés à examiner un écusson français doré par les siècles comme tous les marbres de cette terre des belles ruines; les armoiries étaient d'azur à dix besants d'or; la fière devise de la maison de Rieux : *A tout heurt Rieux!* enserrait l'écu; au-dessous s'étendait le portail, enjolivé d'arabesques taillées dans le granit. Je poussai des planches qui cédèrent; aussitôt un vent frais me souffla au visage. Je pénétrai dans la cour, dont un figuier vénérable obstruait l'entrée; des mousses veloutées ornaient les murs, des fenêtres sans volets s'ouvraient çà et là, partout au-dessus des cintres brillait l'écusson. J'entrai ensuite dans une vaste salle, où le soleil faisait irruption par les embrasures; une poussière d'atomes tourbillonnait dans ses rayons, des plantes vivaces grimpaient le long des poutres sculptées, aucune trace ne révélait le passage de l'homme, et cette habitation, autrefois séjour de pénitence sous un grand-maître austère, asile des plaisirs peut-être sous un chef plus indulgent, était silencieuse comme un tombeau : l'écusson seul semblait vivre et attendre. Tel est l'intérieur de la plupart des maisons de la rue des Chevaliers. Les façades, bien conservées, ont toutes leurs armoiries, parmi lesquelles j'ai reconnu l'écusson des Beaumanoir, d'azur à onze billettes d'argent, avec la devise : *J'aime qui m'aime,* et cette autre plus charmante encore : *Que ne ferai-je pour elle!* que j'ai su plus tard être celle des Salvaing en Dauphiné.

En sortant de ces ruines, je me trouvai tout à coup face à face avec un derviche. Il portait une robe grise; ses pieds nus traînaient de sales babouches, sa tête disparaissait dans un feutre en forme de pain de sucre, ses mains balançaient un chapelet à grains rouges qu'il faisait glisser dans ses doigts par passe-temps et non pour prier comme font les chrétiens : il s'éloigna sans me voir, ainsi qu'un homme ivre. Je retrouvai mes compagnons dans l'église Saint-Jean, qui le cède bien, par la beauté et la richesse, à sa sœur de Malte. Cependant ce pauvre bâtiment, sans sculptures, sans tombes qui parlent de la gloire passée, produit sur l'âme une impression plus vive que la superbe basilique, profanée aussi par la conquête. Quand les chevaliers établis à Malte eurent repoussé le dernier effort de la haine des Turcs, ils firent venir d'Italie des peintres et des architectes pour construire une église magnifique; ils n'avaient plus rien à craindre, et le temps était à eux. A Rhodes, comme les Juifs après la servitude, les moines prirent la truelle d'une main et le glaive de l'autre; mais le jour du repos où un temple serait élevé au Seigneur ne vint jamais pour les hospitaliers. Toujours il fallut courir aux mu-

railles; aussi ne purent-ils élever qu'un édifice à peu près semblable de forme et d'architecture à leurs propres demeures. Rien ne le distingue à l'extérieur qu'une large et haute façade percée d'une vaste fenêtre où s'engouffre le vent dans les nuits d'hiver. L'intérieur est vide. L'église paraît abandonnée, même par les Turcs. Au bruit de nos pas, des pigeons bleus s'envolèrent à travers les fenêtres brisées. Quelques versets du Koran serpentent sur les murailles, et la tribune du muphti s'élève autour de nattes étendues dans le chœur, où les croyants s'agenouillent tournés vers l'orient. Les pierres du sol paraissent avoir été soulevées ; sans doute les musulmans y ont cherché ces richesses qu'ils croyaient ensevelies avec les cadavres des chevaliers; de tout temps, les Turcs ont pensé que les tombes des moines chrétiens recélaient des trésors qu'ils se procuraient par la magie. Leurs contes, qui disent si fidèlement encore les mœurs de ce peuple enfant et crédule, parlent sans cesse de grands amas d'or et de pierres précieuses enfouis dans les tombeaux par des sorciers et gardés par de hideux génies. Les chevaliers de Saint-Jean, comme leurs frères du Temple, apparaissant aux infidèles tantôt avec la lance, cavaliers sans pitié, tantôt sous les vêtements du prêtre, devaient faire naître dans l'esprit des Sarrasins une curiosité superstitieuse et cette idée de puissance occulte qu'on attache aux mauvais esprits. Aussi, non-seulement à Rhodes, mais bien auparavant à Jérusalem, les Arabes vainqueurs fouillèrent-ils les sépulcres des templiers et des hospitaliers, dont ils jetèrent les cendres au vent.

Le 30 octobre 1522, durant le siége, deux mois avant la prise de la place, dans l'intervalle d'un de ces repos que les Turcs épuisés laissaient aux chrétiens, une scène terrible se passait dans ce lieu, aujourd'hui si désert. Les colonnes et les murs étaient tendus de noir; le grand-maître, blessé, restait assis sur son trône ; les hauts dignitaires de l'ordre entouraient Villiers de l'Ile-Adam. Tous se tenaient debout l'épée à la main dans des stalles surmontées de leur écusson et de leur bannière; plusieurs bancs vides indiquaient le nombre des chevaliers tués sur les murailles; un drap noir couvrait la stalle qui portait les insignes de la grande chancellerie de l'ordre. L'écusson de l'hospitalier qui avait droit de s'asseoir sur ce siége était renversé en signe d'infamie, et sa bannière traînait sur le sol. Tous les religieux, la plupart blessés, se pressaient sous la nef, les regards tournés vers la pâle figure d'un chevalier à genoux près d'une bière ouverte. Ce chevalier, armé de toutes pièces, avait la tête rasée et les bras liés derrière le dos ; devant lui, sur des coussins, étaient les insignes de sa dignité, plus loin gisaient des éperons d'or brisés et une épée rompue. Le nègre esclave, bourreau de la chiourme, se tenait à côté de cet homme le yatagan sur l'épaule. Une cloche tinta, et le grand-aumônier, déposant son épée nue sur l'autel, commença l'office des morts; aussitôt les frères entonnèrent les chants lugubres. Après l'évangile, quand le prêtre eut découvert le calice et versé l'eau et le vin, le grand-maître s'avança du côté de celui sur lequel tous les yeux étaient dirigés, et lui dit :

— André Amaral, pilier de la langue de Castille (1), grand-chancelier de Saint-

(1) L'ordre de Rhodes était divisé en huit *langues,* qui avaient chacune un chef ou *pilier* nommé par le synode assemblé; ces piliers, le grand-maître à leur tête, formaient les hauts dignitaires de Saint-Jean. Voici les noms des différentes langues avec la charge de leur pilier, dont les attributions étaient héréditaires dans chaque langue : *Provence;* le pilier était grand-commandeur de l'ordre. — *Auvergne :* son pilier avait le titre de grand-maréchal et commandait les troupes de terre. — *France :* le pilier était grand-hospitalier, chargé des hôpitaux. Dans les premiers temps, lorsque les fonctions des frères se bornaient à

Jean de Jérusalem, devant Dieu, auprès de qui vous allez nous précéder dans un moment, vous reconnaissez-vous coupable de félonie et de trahison envers vos frères de Rhodes ?

Le misérable trembla sous la voix qui l'interrogeait; il parut lutter quelques instants, puis, courbant le front :

— Je suis innocent, balbutia-t-il; et ces mots, qui résonnaient dans le silence, furent entendus de tous. Un second cliquetis d'armures retentit sous les voûtes.

— Amaral, reprit l'Ile-Adam, au sortir de cette église, vous serez conduit à la porte d'Orient, où, après qu'on vous aura dégradé, vous aurez le poing coupé et la tête tranchée comme les traîtres. Avant de mourir, André, oserez-vous vous joindre à moi pour recevoir le corps de notre Seigneur Jésus-Christ ?

Toutes les têtes se penchèrent afin d'écouter la réponse du condamné ; celui-ci se souleva, un rayon d'espérance éclaira son visage, mais tout à coup, comme foudroyé à la vue du saint calice, il retomba sur les dalles. — Que Dieu vous juge donc, et qu'il vous soit miséricordieux ! murmura le grand-maître. — *Amen!* répondirent les chevaliers. Le service continua. Quand l'aumônier eut donné sa bénédiction, l'esclave fit lever le chancelier, un héraut pendit à un pieu l'écu d'Amaral la pointe en haut. Alors André chercha dans la foule un ami, un complice peut-être; mais il ne vit que des faces de guerriers inflexibles. Bientôt après il monta cette rue des Chevaliers que nous avons essayé de décrire, passa devant sa maison, et vit ses armoiries couvertes d'un crêpe. Arrivé sur les remparts, le héraut lui enleva sa cuirasse, la montra au peuple en criant : Ceci est la cuirasse du traître et félon Amaral ! Et il la brisa à coups de masse; puis on dépouilla le chevalier de ses cuissarts, de ses brassarts, de tous ses vêtements, et celui qui avait vendu ses frères pour le sourire d'une fille du prophète, revêtu de la casaque d'un esclave rameur, monta sur l'échafaud, où le nègre, après lui avoir coupé la main, lui trancha la tête, qui fut exposée sur une pique à la vue des infidèles.

Les ruines du palais des grands-maîtres sont dans le haut de la rue des Chevaliers, près des fortifications. Ce château, qui dominait autrefois la ville, la mer et les campagnes, n'est plus qu'un amas de décombres du milieu desquels s'élèvent des murs flanqués de tourelles dont les débris obstruent les cours et les salles ; des restes de galeries, des arcades que le lierre enlace et soutient encore, servent d'abri à de tristes oiseaux qui s'échappent en criant et se replongent dans leurs sombres repaires dès que le voyageur s'est éloigné.

En quittant ces ruines, nous suivîmes une ruelle obscure qui mène au quartier turc, et nous arrivâmes d'abord sur une place dont l'un des côtés est bordé par un

soulager les malades et les pèlerins, le titre de grand-hospitalier était le plus saint et le plus noble. — *Italie :* le pilier de cette langue était grand-amiral des galères ; il commandait le port, formait les chiourmes et montait la flotte dans les expéditions importantes. — *Arragon :* le pilier était conservateur ou drapier; il prenait soin des vêtements. Dans la suite, il fut chargé des armes et des arsenaux. — *Allemagne :* le pilier était bailli ou grand-justicier. — *Castille :* son pilier avait les sceaux de la religion et portait le titre de grand-chancelier Les chevaliers portugais appartenaient à cette langue, et cela explique pourquoi le Portugais André Amaral avait pu être nommé pilier de Castille. — *Angleterre :* le pilier prenait le nom de grand-turcopolier ou commandant de la cavalerie. Après la scission religieuse entre l'église d'Angleterre et la communion romaine sous Henri VIII, cette langue fut rayée du tableau, et les nobles anglais catholiques qui vinrent encore se croiser eurent le choix de leur incorporation.

lourd édifice, auquel se rattachent d'anciens souvenirs. Ce bâtiment était une de ces auberges où les religieux de la même langue, dans les premiers temps de l'ordre, venaient manger ensemble. Plus tard, quand de grands seigneurs se furent engagés dans l'ordre, quand les hospitaliers, devenus des guerriers intrépides, aimèrent mieux pourfendre les infidèles que de soigner les blessés dans les hôpitaux, la vieille discipline se relâcha, et les auberges furent abandonnées aux pauvres chevaliers, tandis que leurs frères plus riches vivaient dans leurs maisons. Plusieurs auberges existent sur différentes places de Rhodes; elles étaient jadis au nombre de huit, et destinées aux huit langues qui composaient cet ordre, comparé souvent par les historiens des croisades à un nouveau chandelier à huit branches brûlant devant le Seigneur.

L'officier de santé vint bientôt nous rejoindre; il voulait nous accompagner dans le quartier turc. M. Gandon est un de ces Français que l'on trouve semés dans tous les coins du globe, et qui conservent précieusement la gaieté de la vieille patrie. Il avait obtenu de Reschid-Pacha, dont il était secrétaire, une place dans le service sanitaire que la Porte a créé sur la demande des puissances européennes. Cette nouvelle institution ne s'est pas établie dans le Levant sans une vive opposition, et le divan lui-même n'en a jamais compris la nécessité. Se prémunir contre la peste, prévoir ce qui doit arriver d'heureux ou de funeste, est positivement contraire à ce dogme de la fatalité qui permet au mahométan d'attendre les événements avec une si profonde impassibilité. Aussi la plupart des Turcs sont-ils persuadés que chercher à se préserver des mauvaises exhalaisons qui soufflent selon la volonté de Dieu, c'est tenter le ciel, et vouloir ravir le fruit de l'arbre de la vie et de la mort. Le service sanitaire offre donc en Orient une carrière des plus précaires, et déjà M. Gandon se plaignait d'avoir vu ses appointements réduits de moitié par le parti fanatique auquel Mahmoud a été si longtemps forcé d'obéir. Ce parti intriguait alors pour faire disparaître les quarantaines; il voyait dans cette institution une suite du système d'imitations et de réformes chrétiennes que le sultan avait adopté contre le vœu de la plus grande partie de l'empire. L'uniforme des troupes, les nouveaux exercices auxquels les soldats sont astreints, l'oubli des antiques traditions du sérail, toutes les tentatives enfin de Mahmoud pour faire pénétrer dans cette nation immobile des idées d'ordre et d'administration ont été regardées par les esprits religieux en Turquie comme la ruine des croyances musulmanes. Sans doute la lutte du malheureux sultan dans le cercle fatal que l'esprit mahométan traçait autour de lui a inspiré en Europe de vives sympathies : ces essais flattaient trop les vœux universels pour que l'on ne présentât pas sous le plus brillant aspect les tâtonnements du barbare; mais les espérances s'évanouissent dès que l'on a passé quelques jours au milieu de cette tribu patriarcale, et qu'on l'a vue paresseuse, méprisant le travail dans ses villes, véritables tentes plantées au bord de la mer. On ne peut alors s'empêcher de douter que la civilisation moderne dissipe jamais cette torpeur funeste que la terre en fleurs et le ciel le plus doux ont toujours fait peser sur la Turquie. Si l'on en excepte les hautes classes, l'Osmanli vit de rien; énervé par la chaleur, il mange peu : de l'eau pure, quelques légumes frais, des fruits, des pâtisseries, un mouton cuit entre des pieux les jours de fête, suffisent à ses besoins; un tapis étendu à terre, sous un arbre près d'une source, sa pipe qu'il fume avec lenteur, du café préparé sur une pierre, le ciel qu'il regarde et où son âme se perd; à ses pieds la mer magnifique qu'il croit être la barrière placée par Dieu pour séparer les croyants des infidèles, la prière trois fois le jour,

la volonté bien arrêtée d'aller à la Mecque avant de mourir ; le sommeil, ou bien ces causeries d'Orient qui plongent l'esprit dans le monde des plaisirs et des houris : voilà encore aujourd'hui la vie du Turc, et cette vie changera-t-elle jamais? Il voit l'empire qui s'écroule et il courbe la tête : peut-être à l'heure suprême aura-t-il un de ces réveils terribles qui font que tout un peuple se sacrifie dans une dernière bataille ; ou bien, vaincu à l'avance, n'ignorant même pas son avenir, il se soumettra sans murmure à l'ordre d'Allah ; le père de famille sellera ses ânes et ses chameaux, les petits enfants dans les bras des femmes voilées se placeront sur les bâts de voyage, et la grande caravane, reprenant le chemin du désert, se perdra bientôt dans ces solitudes inconnues d'où sont venues les nations arabes, et où elles rentrent comme pour se raviver quand elles sont épuisées.

Nous sortîmes de la ville par la porte d'Orient, près de laquelle Amaral fut décapité. Bientôt nous vîmes se dresser dans la campagne des milliers de pierres droites et plates, quelques-unes chargées de versets du Koran et d'un turban grossièrement sculpté. Là ont été ensevelis à la hâte les cent quatre-vingt mille hommes que coûta la conquête de Rhodes à Soliman. Au milieu des tombes qui entourent la ville, pressées les unes contre les autres, de petites coupoles s'arrondissent à l'ombre d'un bouquet de vieux platanes ; là reposent les chefs près de leurs janissaires. Des cactus à fleurs roses, des mûriers sauvages, croissent sous les feuilles protectrices de ces beaux arbres. De tous côtés, le long des fossés, l'œil voit fuir jusqu'à l'horizon cette armée funèbre, qui paraît menacer encore les murailles sillonnées par les boulets, et où brille de distance en distance l'écusson de Saint-Jean. Sur les parapets reposent d'énormes mortiers en bronze et des canons à larges gueules ; les égouvillons, les refouloirs, sont appuyés contre les pièces. De grands oiseaux de proie planent sur les tourelles, des ânes paissent en liberté dans les douves, et le sol est couvert d'une poussière brûlante que la brise emporte avec les cendres de plus d'un sépulcre entr'ouvert pendant la nuit par des chiens affamés. Jamais entassement pareil de chefs et de soldats confondus pêle-mêle n'avait ainsi frappé mes regards. Les champs de bataille que j'avais parcourus jusqu'alors portaient de riantes moissons ou de vertes prairies ; mais là, autour de la ville, rien n'est changé : devant la mer qui les a portés au rivage, ils sont tous étendus à la place où ils ont combattu ; la terre n'a pas été fouillée par la charrue, et quand, selon la croyance musulmane, Asraël, l'ange de la mort, passe en revue, dans les nuits d'orage, les lugubres bataillons, chacun se trouve à son poste près des mêmes remparts, toujours debout.

Ces premières courses n'avaient fait qu'accroître notre curiosité. Aussi acceptâmes-nous avec empressement l'offre de M. Drovetti, qui nous proposa d'aller dans le quartier juif visiter un riche négociant israélite qu'il connaissait. Après avoir suivi un sentier qui tournait à travers les tombeaux, nous rentrâmes dans la ville par une nouvelle porte que défend un corps de garde. Les soldats avaient suspendu leurs fusils au ratelier et faisaient la sieste. Dès que nous fûmes dans la rue, tous les enfants d'Israël fondirent sur nous, tendant la main ; les jeunes filles nous souriaient près de vieilles matrones qui filaient leur quenouille devant les maisons ; de grands jeunes gens, les jambes nues, vêtus d'une étoffe brune serrée par une ceinture dans laquelle passait le manche d'un encrier de métal, vinrent grossir notre cortége, qui s'avança au milieu des continuelles génuflexions des hommes et des cris de surprise des femmes.

M. Drovetti avait dépêché en courrier un petit boiteux, qui reparut bientôt suivi

d'un beau vieillard à barbe blanche. Cet Israélite était couvert d'une riche pelisse, et portait un turban noir. Ses fils marchaient derrière lui. Il s'avança vers le commandant de la frégate et le salua profondément, ou plutôt l'adora, en courbant la tête et en portant la main à son cœur et à ses lèvres. Le marchand nous fit alors passer à travers plusieurs rues dont les maisons, quoique pareilles à celles de la rue des Chevaliers, se distinguaient par la profusion de fleurs qui ornaient les fenêtres, les terrasses, et qui leur donnaient un air de fête. Les écussons étaient aussi plus rares, et dans certains endroits les constructions modernes s'étaient assises sur de vieux fondements.

Arrivé à la porte de sa demeure, le maître éloigna de la main la foule, qui voulait s'introduire après nous, et ne laissa entrer que ses parents qui ôtèrent leurs babouches et nous suivirent dans une belle salle soutenue par des piliers antiques. Près des fenêtres à treillis de bois vernissé était une longue estrade à rampe sculptée, couverte d'un tapis de Perse et de matelas de soie. M. Drovetti, qui semblait connaître tous les recoins de la maison, ouvrit une armoire d'ébène où de rares manuscrits hébreux étaient rangés. En même temps les fils du vieillard tirèrent d'un grand coffre de bois de cèdre des voiles de lin brodés d'or, des écharpes, des tuniques de soie de couleurs éclatantes, qui exhalaient un parfum de jasmin et de rose : bientôt la salle ne fut plus qu'un bazar d'étoffes précieuses. Après nous avoir fait examiner ces merveilleux tissus, le marchand nous conduisit dans une galerie qui donnait sur un jardin ; une treille épaisse étendait de toutes parts sous les poutres ses rameaux, chargés de feuilles humides et de grappes pendantes. Le maître fit asseoir le commandant sur un sofa, tandis que de petits enfants nous faisaient signe en riant de nous placer, à la manière orientale, sur des carreaux de soie rouge.

Transporté brusquement dans la maison du riche israélite, ne voyant que des turbans, des pelisses, des coussins et des fleurs, je me rappelais les tours féodales, les manoirs qui m'entouraient un instant auparavant, et cette ville française du moyen âge où je lisais des devises gothiques sur de nobles écussons ; je prêtais l'oreille à la conversation, et j'entendais nommer Constantinople, le Taurus, Chypre, le mont Carmel, Jérusalem, toutes ces contrées dont parlent sans cesse les *Mille et Une Nuits*, et que je pouvais, pour ainsi dire, voir de cette galerie où j'étais assis en pacha et fort à mon aise. Alors je me demandai tout bas si je ne rêvais pas, et si, comme ce bon porte-faix craignant Dieu, mais aimant le vin, quelque génie ne m'avait pas transporté des rives bretonnes dans un de ces kiosques arabes dont la description m'enchantait autrefois.

Tout à coup une porte s'ouvrit, et trois jeunes filles parurent : l'une portait des fruits dans un panier entouré de feuillage, l'autre des pâtisseries sur un linge blanc, et la troisième un plateau d'argent ciselé chargé de confitures, de liqueurs et de verres d'eau. Elles s'approchèrent de nous, et chacune, après un salut timide, nous présenta des rafraîchissements. La plus âgée de ces charmantes créatures n'avait pas vingt ans ; elles étaient vêtues d'une robe étroite en soie rayée d'or et lacée sur le devant de la gorge ; par-dessus cette tunique, une pelisse à manches larges relevées jusqu'au coude descendait près des hanches ; leurs longs cheveux noirs tombaient en tresses semées de paillettes d'or, et leurs pieds blancs tout nus étaient chaussés de patins en bois à talons élevés.

Quand la plus jeune de ces gracieuses fées vint à moi et pencha son corps svelte pour me présenter le plateau, je restai la cuiller entre les lèvres, troublé devant

ce frais visage de Rachel qui faisait rêver à tous les amours de la Bible. La jolie Juive devint alors rouge comme une grenade, elle sourit et me laissa voir de petites dents blanches; ses yeux noirs veloutés, bordés de grands cils, lancèrent comme une flamme. Voyant enfin que je ne bougeais pas, la belle enfant rejeta la tête de côté, et prononça tout haut quelques mots dans une langue étrangère. Le vieillard, les femmes, tout Israël enfin partit d'un éclat de rire, je faillis m'étrangler; mais en replaçant la cuiller sur le plateau, j'interrogeai en dessous le regard qui m'avait charmé : ce regard était sans colère, on n'y lisait que la chasteté et l'innocence. Les fils du marchand nous servirent ensuite le café et de longues pipes de bois de cerisier et de jasmin à bouts d'ambre; les filles restèrent sous la vigne près de leur mère; les hommes, vis-à-vis de nous, entouraient le père de famille.

Pendant que la conversation continuait par l'intermédiaire de M. Gandon, M. Drovetti me donna des détails sur les Juifs, ces parias de l'Orient qui sont encore réduits à l'état d'abjection dans lequel nous les représentent les légendes de l'antique société chrétienne. Les Juifs sont en grand nombre à Rhodes, où, comme dans toutes les villes turques, ils habitent un quartier séparé dont ils ne peuvent franchir l'enceinte après le coucher du soleil; tous sont marchands et font des affaires avec une avidité insatiable, depuis l'armateur de navires et le maître de cent chameaux jusqu'au vendeur de parfums avariés. Ils vont et viennent dans les campagnes, sur le quai, dans les bazars, ne se fatiguent jamais et rendent au chrétien ou au musulman toute espèce de services. Un bâtiment a-t-il laissé tomber l'ancre, l'on voit aussitôt monter à l'échelle de longues figures décharnées, la tête couverte d'une loque en guise de turban : ce sont les Juifs; ils s'inclinent devant les officiers, les matelots et les mousses; à chaque voyageur ils offrent tout bas ce qu'il peut désirer. Voulez-vous des antiquités? ils tirent de leurs poches des statuettes cassées, des camées, des médailles; voulez-vous des étoffes? ils font monter un coffre noir et déploient des tissus d'or et d'argent; aimez-vous les parfums? ils lèvent un couvercle secret sous lequel se pressent des flacons d'essences, des pastilles du sérail, des bouts d'ambre destinés aux lèvres des femmes ; cherchez-vous des diamants? ils connaissent le joaillier; vous faut-il des provisions de table? ils s'entendent avec le cuisinier; ils sont blanchisseurs, cordonniers : demandez l'impossible, vous l'obtiendrez. Jamais, sur une de ces faces blanches comme une vieille pièce de monnaie, vous ne verrez paraître la rougeur de la honte; injures, violences, tout passe sans laisser de traces; le Juif courbe la tête sous le bras qui se lève, et revient pareil au chien se coucher devant son maître. Jamais les Israélites ne se révoltent dans l'enceinte des murs, où souvent ils sont plus nombreux que les Turcs, qui défendent aux chrétiens d'habiter les places fortes, mais qui laissent le Juif dormir à leurs pieds. Aussi, malgré la réprobation universelle qui l'accable, malgré le mépris qui le suit partout et qui fait que chrétiens, mahométans, se croiraient souillés par son contact; malgré le yatagan suspendu sur son cou grêle, le Juif se répand partout en Orient; fidèle à sa foi insultée, il se venge des avanies qu'on lui fait subir en rejetant avec dédain tous ces cultes nés d'hier que des hommes sans mission ont tirés des saints livres dictés par Dieu lui-même à son prophète sur les cimes foudroyées du Sinaï.

A Rhodes, les Juifs font le trafic des vins : ils vendent aussi des éponges que les plongeurs trouvent en grande quantité sur la côte; mais là ne se bornent pas leurs spéculations, et au moyen du change, du courtage, de la contrebande, ils font dans tout le Levant un immense commerce invisible. Ces marchands de pastilles et de

babouches qui rôdent dans les bazars, ou qui restent assis sur un mauvais tapis au coin d'une échoppe, ont des fortunes que les amendes et les confiscations ne sauraient tarir. Les Grecs, qui exploitent aussi l'Orient, ne peuvent, quels que soient leur activité, leur adresse et leur amour du gain, lutter contre les Juifs, qui semblent, comme l'aimant, attirer à eux le métal. Le Grec est bavard, il se décourage facilement et dispute autant pour un para que pour un sac de piastres; le Juif s'infiltre dans les affaires comme l'eau dans les roches, avec patience, sans bruit, sans éclat. A l'exception des principaux négociants, qui, trop connus des Turcs, ne peuvent espérer les tromper, les Israélites cachent tous leurs richesses : couverts de haillons, ils n'ont en public qu'une misérable boutique dont les objets étalés valent à peine quelques gourdes; mais qu'un Européen se présente, aussitôt se dresse un pâle vieillard qui, dans l'ombre de ce noir réduit, paraissait sommeiller. Il montre sans se lasser toutes les marchandises, et si le voyageur, ne trouvant rien à son goût, se retire, le Juif l'arrête par le bras, ferme les yeux et lève un doigt en l'air, comme pour dire · Chut, taisez-vous! Un homme silencieux sort d'un antre obscur et vient s'asseoir à la place du vieillard. Celui-ci vous dirige, vous mène, par des ruelles et de sombres passages, loin du quartier marchand. Arrivé devant une pauvre maison, le Juif frappe d'une manière convenue; on fait glisser un guichet avec précaution, la porte s'ouvre, vous êtes dans une chambre basse et sombre, devant une table chargée d'instruments d'acier, de parcelles d'argent, d'or en bagues, en petits lingots brillant sous des verres; dans un coin, près de charbons allumés, sont des poêlons, des fourneaux grossiers; le guide vous laisse pour gardien l'enfant qui a ouvert la porte; il revient bientôt, et présente à vos yeux éblouis tous ces merveilleux joyaux que vous placiez en rêve sur le front des sultanes. Où demeure ce sordide vieillard dont le bouge cache tant de richesses? Tout le monde l'ignore dans la ville.

Notre causerie fut interrompue par le frôlement d'un petit morceau de bois sur les cordes d'une mandoline. Un des fils du marchand, accroupi sur ses talons, jouait le prélude d'un air sauvage qui me parut plein d'harmonie dès que sa plus jeune sœur, les mains croisées sur son sein, eut commencé à chanter d'une voix douce des paroles inconnues. Était-ce une prière, était-ce un de ces beaux cantiques, souvenirs de la captivité? Je l'ignore; mais soit disposition d'esprit, soit regret de la patrie absente, jamais accents plus mélancoliques ne m'avaient ainsi parlé d'exil et de vagues douleurs. Quand les dernières notes eurent retenti, mon enthousiasme se traduisit en applaudissements si bruyants, qu'ils intimidèrent la belle chanteuse, qui disparut aussitôt. Nous quittâmes alors l'Israélite, qui demanda la permission de visiter la frégate : il s'y rendit le lendemain avec une grosse provision de marchandises, et la bourse de nos camarades paya largement l'hospitalité que nous avions reçue.

Le jour finissait : il était temps de se retirer, si nous ne voulions pas rester dans la ville, dont les portes se ferment au coucher du soleil. En nous dirigeant à la hâte du côté de la campagne où demeurent près de la mer les consuls d'Europe, je remarquai, enfouis dans le sable des rues, d'énormes boulets en pierre, les uns cassés, les autres intacts; la terre en était jonchée. D'où viennent ces boulets? Sont-ce les projectiles lancés sur la ville? C'est très-probable. Bien avant le grand siége de Rhodes, les Turcs avaient déjà une artillerie formidable, et dans leurs guerres contre le fameux Scanderbeg on les voit se servir de canons gigantesques. Ils en conservent encore aux Dardanelles, au château de Fouillerie, à celui de Smyrne,

et beaucoup d'officiers de marine se sont introduits aisément dans ces abîmes de bronze destinés à faire plus de bruit que de mal. Mais pourquoi ces boulets sont-ils restés à la même place où depuis plus de trois cents ans s'est arrêté leur dernier bond? Est-ce une nouvelle preuve de cette vanité orientale qui se complaît à laisser longtemps comme témoins de sa victoire des pans de murs détruits et des crânes desséchés que le vent balance sur les noirs créneaux du sérail? Ne serait-ce pas plutôt un effet de cette superbe indolence qui empêche le Turc de rien changer aux lieux dont il se rend maître? Cette dernière hypothèse pourrait bien être la plus juste, car, nous ne saurions trop le répéter, tout est resté debout à Rhodes : depuis le jour où le grand-maître, avec ses frères, a abandonné l'île, le Turc n'a rien démoli, rien élevé; il est venu s'asseoir sur ses tapis avec sa pipe qu'il fume depuis des siècles, et qu'il fumera impassible sur les ruines du monde.

Nous sortîmes de la ville par une porte qui donne sur le petit port; une tour ronde et massive en défend l'entrée. Ce fut alors que le colosse de Rhodes nous revint en mémoire : M. Drovetti nous assura que cette merveille du monde devait être dans le grand port entre deux bastions qu'il nous montra. Cette opinion ne satisfit aucun de nous, et, la tradition n'ayant rien laissé de certain à cet égard, nous demeurâmes tous convaincus que le géant avait dû être élevé sur les rochers, très-rapprochés les uns des autres, qui obstruent l'entrée du second bassin. Les vaisseaux anciens, qui passaient, dit-on, entre les jambes de la statue, devaient être de fort petites dimensions. Très-probablement la sacolève grecque et les premières galères vénitiennes, étroites, légères, avec la pointe acérée et la voile facilement ramassée, nous donnent l'image fidèle des *vaisseaux* de l'antiquité. Dernièrement, à Pompéia, en examinant les bas-reliefs d'une tombe, sur laquelle se lisait cette touchante inscription : *Servilia amico animæ*, je vis sculptée l'allégorie qui montre la mort comme le port tranquille où l'on repose après la traversée de la vie. C'était un navire jetant l'ancre près du rivage ; la voile était carguée, et les matelots la serraient : cette barque avait une ressemblance frappante avec la sacolève de l'Archipel. Il est donc assez naturel de ramener les trirèmes aux modestes proportions des bâtiments dont les fresques et les sculptures de Rome nous offrent le modèle.

M. Drovetti, en nous conduisant chez lui, nous fit longer la pointe de sable blanc qui forme l'extrémité de l'île vers l'est. Sur cette langue de terre stérile s'élève un épais bouquet de palmiers qui couvrent la tombe vénérée d'un santon. Près du saint musulman sont abrités les sépulcres des pachas que la Porte exilait autrefois à Rhodes, quand elle ne demandait pas leur tête. Un peu plus loin commence le quartier franc, habité par quelques familles d'origine européenne, des consuls, des malades des différentes échelles qui viennent respirer l'air le plus pur de tout le Levant, et enfin par des Grecs matelots, cabaretiers, population changeante et toujours en mouvement. D'autres Grecs, répandus dans l'île, cultivent les terres que leur afferment les Turcs et les Juifs. Un firman du Grand Seigneur interdit aux chrétiens le droit d'acheter des propriétés dans l'empire; quelquefois les chrétiens éludent cette défense en faisant acheter par leurs femmes, considérées comme rayas ou esclaves, les biens qu'ils veulent acquérir. C'est grâce à ce stratagème que les Francs parviennent à posséder en Turquie des maisons de campagne. Le Juif, regardé par les Turcs comme un animal domestique, est affranchi de cette loi, qui a été renouvelée depuis peu par le divan. Cette mesure paraît d'abord sauvage et impolitique, puisqu'elle empêche de riches étrangers de s'établir dans des champs

abandonnés qu'ils feraient revivre ; ce n'est cependant que la conséquence naturelle du dépeuplement et de la misère profonde où sont plongées toutes les provinces de l'empire. La plupart des Turcs désirent vendre leurs terres de trois et quatre lieues d'étendue qu'ils ne savent et ne peuvent cultiver : que les chrétiens obtiennent la liberté d'acquérir, et sans secousses, sans bouleversements, la surface de ce magnifique pays sera transformée, le sang jeune et actif d'Europe affluera dans les veines de ce paralytique, qui n'attend pour se lever que le toucher du doigt de Dieu ; mais alors aussi la population musulmane disparaîtra ensevelie sous l'invasion chrétienne.

Les Grecs de Rhodes, comme tous ceux de la Turquie, ont une existence très-douce, et cependant, soit souvenir de leur ancienne gloire, soit plutôt turbulence naturelle, les îles ne supportent qu'avec impatience la domination du sultan. Elles ont placé leur espoir dans le royaume de Grèce, sans penser que cette liberté qu'elles appellent les chargerait aussitôt de lourds impôts, du service de terre et de mer, et leur enlèverait la tranquillité dont elles jouissent sous le régime turc. A Dieu ne plaise que nous condamnions chez les Grecs d'Orient ce sentiment de l'indépendance, s'il doit les exciter à vaincre ou à périr comme leurs frères d'Hydra et de Missolonghi, et si, leur délivrance accomplie, ils ne se plaignent pas des sacrifices qu'elle doit entraîner ! Cependant, quand on voit ces heureux esclaves, inconstants, cupides, indisciplinés, ennemis de tout ce qui blesse leurs habitudes, incapables d'affections et de dévouements durables, comparant sans cesse les jours passés au temps présent, on ne peut s'empêcher de craindre qu'une fois libres, eux aussi, dans le désert, ne regrettent les fruits des fertiles plaines d'Égypte.

C'est dans le quartier habité par les Grecs dans les villes d'Orient que se trouvent les tavernes, dont les salles sont souvent ensanglantées par des meurtres, suites des rixes et de l'ivresse. C'est là seulement aussi que veille la police turque, représentée par un gros cadi qui fume, assis dans un coin et entouré de quelques Albanais déguenillés. Près de la mer se promènent le soir les belles Grecques d'Ionie et des îles voluptueuses qui envoyaient à Athènes ces courtisanes pour lesquelles Périclès pleurait devant l'aréopage. De nombreux canots, d'où s'élèvent des chants et des accords de guitare, dérivent sur les flots endormis ; des danses se forment sur la plage, tout est tumulte, amour, agitation, pendant que les chiens hurlent dans le quartier turc, enseveli jusqu'au jour dans le plus profond silence.

La nuit était venue, il fallait retourner à bord ; en nous quittant, M. Gandon proposa pour le lendemain une course au vieux Rhodes, restes d'une ville antique, nous dit-il, des beaux jours de la Grèce. Ces ruines sont situées à quatre lieues dans l'intérieur de l'île. M. Gandon nous recommanda d'emporter des chapeaux de paille, et de nous munir d'une petite gourde pour le voyage. Au point du jour, sa maison était assiégée, toute la population grecque criait et gesticulait dans la rue, les conducteurs de mulets se disputaient pour le salaire ; des servantes plaçaient des tapis sur les bâts des montures ; enfin, à force de promesses et de menaces, l'ordre se rétablit, chacun se hissa sur sa bête, et notre caravane sortit de la ville, précédée de guides qui montraient le chemin.

Nous venions de nous engager dans un rude sentier qui tournait le flanc d'une montagne presque suspendue sur la mer, lorsqu'un chien se jeta sur moi ; je lui sanglai un coup de fouet. *Demonio!* cria derrière moi une voix de stentor ; je me retournai, et aperçus un gros moine vêtu d'un froc gris à large capuchon, la tête coiffée d'un chapeau à trois cornes, une carnassière sur l'épaule, une poire à poudre

sous le bras gauche, le sac à plomb passé dans sa ceinture de corde, et une canardière à la main.

— *Per Bacco!* m'écriai-je, où allez-vous, mon père, en si bel équipage? Le révérend mit son fusil en joue, cligna de l'œil, et sourit en me regardant. Je présentai ma gourde au moine, qui la prit avec calme, et me la rendit un instant après, vide et le goulot renversé; puis il me donna sa bénédiction, siffla son chien, et disparut dans la montagne. — Quel est ce bon religieux? demandai-je à M. Gandon. — C'est, me répondit-il, un moine italien établi à Rhodes depuis longtemps. Un autre frère et lui prennent soin d'une petite chapelle catholique où, à l'époque des grandes fêtes, un prêtre autrichien des îles voisines vient célébrer la messe. Ces deux religieux, pauvres comme Job, vivent de la charité des chrétiens et de la chasse de frère Paolo, qui dès le matin rôde dans les bruyères; il est connu partout, chacun lui fait bon visage, et remplit volontiers les vastes poches de son froc. — Vous n'avez donc pas de prêtres demeurant à Rhodes? — Non, ils ne font que passer, tantôt l'un, tantôt l'autre; ils baptisent, ils confessent, donnent la communion, puis ils repartent.

Ces paroles me firent faire un triste retour vers le passé. Autrefois, sous le règne de Louis XIV, la France était la reine des nations chrétiennes en Orient; toutes les îles avaient des prêtres français. La révolution a tout balayé. Maintenant les lazaristes rebâtissent nos anciens monastères; mais d'autres puissances disputent aujourd'hui l'influence religieuse à la France, qui comprend un peu tard combien l'action du clergé pourrait lui être utile en Orient. Sans parler de l'Angleterre ni de la Russie, dont l'insatiable ambition ne se cache guère, l'Autriche, plus cauteleuse, travaille dans l'ombre à rassembler autour d'elle les différentes communions catholiques de l'Orient. Elle poursuit silencieusement son œuvre sans faire parade, comme la France, de la moindre mesure utile, et sans être entravée par les esprits superficiels qui professent une défiance systématique contre la religion. L'Autriche est trop habile pour essayer une propagande romaine au milieu de Grecs dont le mépris obstiné pour les Latins lui est connu; elle se contente d'envoyer dans les îles et en Asie des prêtres qu'elle soutient généreusement. Les pauvres ecclésiastiques français sont au contraire trop souvent oubliés. On cherche, il est vrai, à remédier à ce fâcheux état de choses, mais il reste encore beaucoup à faire pour renouer dans le Levant les antiques traditions françaises. A tort ou à raison, notre pays est regardé maintenant par les populations chrétiennes d'Orient comme la puissance la plus dépourvue de sentiments religieux. Cet esprit d'irréligion et d'exagération politique qu'on nous reproche est l'écueil où vient souvent échouer la propagande des saines idées françaises à l'étranger, et c'est encore la cause qui retient des peuples portés d'ailleurs à suivre l'élan de notre civilisation. Les autres états européens ne craignent pas de se rendre ridicules en se proclamant les défenseurs de leur foi; ils entrent dans la route que la France n'aurait pas dû quitter. Les Russes schismatiques appellent à eux les Grecs, l'Autriche catholique rallie les catholiques dispersés, l'Angleterre enfin vient d'envoyer un évêque et des missionnaires protestants à Jérusalem. N'y a-t-il pas là pour nous un exemple et une leçon?

Nous suivions un chemin pénible pratiqué entre d'énormes blocs de roches suspendus sur nos têtes; devant nous blanchissait la mer encore chargée des vapeurs du matin; bientôt les teintes vives du jour naissant montèrent dans le ciel et dissipèrent la brume; les Sporades sortirent des flots comme des nids de verdure, et le canal de Samos traça une barrière étincelante entre Nycère et la côte d'Asie. Les

vallées de Rhodes, perdues jusqu'alors dans une morne obscurité, s'ouvrirent à la lumière et montrèrent leurs profondeurs, leurs détours et leurs forêts. Des ruines parurent au loin sur les caps décharnés; de vieilles tours féodales entourées de palmiers couronnèrent les hauteurs, et quand nous parvînmes au sommet de la montagne, un soleil splendide éclairait ce magnifique paysage.

Le médecin de la frégate, qui examinait depuis quelque temps les rochers épars autour de lui, nous fit alors remarquer que ces pierres n'étaient qu'un amas de coquillages marins incrustés dans un sable fin. Aucun de nous n'essaya d'expliquer ce phénomène à la façon expéditive de Voltaire, qui, devant les preuves évidentes du passage des eaux sur les crêtes de l'Auvergne, assure que des milliers de pèlerins se sont rencontrés sur ces hauteurs, où ils ont laissé leurs coquilles. Chacun se rendit au témoignage des yeux et du toucher, et avoua que la mer avait dû couvrir cette montagne dans un de ces cataclysmes dont les traditions de tous les peuples ont gardé le souvenir. Lors des terribles convulsions qui précédèrent la formation complète du globe, le feu renfermé dans ses entrailles chercha violemment des issues. En certains endroits, il s'ouvrit de larges vomitoires : ailleurs, soit que la résistance fût plus vive, soit que le feu eût moins d'énergie, la terre ne fit que se soulever en montagnes; mais il est des lieux où la lutte a été plus terrible, où le sol est fendu et déchiré comme à plaisir. Ainsi, dans l'archipel grec, d'étroits canaux séparent seuls de grandes îles. La Méditerranée ne doit être que l'immense cratère d'un volcan qui de temps en temps trouve encore des forces pour lancer quelques rochers, comme Délos et ses sœurs dans l'antiquité, et de nos jours cette île qui sortit un matin des mers de Sicile, disparut un soir, et fut retrouvée par la sonde à quatre brasses sous l'eau. Quoi qu'il en soit, que Rhodes ait jailli d'un coup de trident, ou que, selon la croyance chrétienne, elle ait été submergée comme le reste du monde dans le déluge universel, il est indubitable qu'à une époque reculée les vagues ont roulé sur les rochers de l'île. Quand le sabot du mulet retentit sur ces blocs de formation si bizarre, entre les gorges de cet effroyable sentier suspendu sur l'abîme, on ne peut sans frémir lever les yeux vers ces masses rocailleuses qui semblent près de s'écrouler au moindre choc. Aussi le voyageur respire-t-il à l'aise dès que, penché sur les oreilles de sa monture, il descend vers la plaine en fleurs qui s'étend devant lui comme une terre promise.

Un temps de galop sur la plage nous conduisit dans une vallée qui conserve des vestiges d'une ancienne route tracée par les chevaliers. Au bout d'une demi-heure de marche, nous vîmes poindre à travers les arbres les tourelles d'un manoir féodal, avec son écusson mutilé au portail. Un Turc, seigneur du lieu, vivait seul dans ce château délabré, dont il nous fit voir les salles, entièrement démeublées. Sur le plancher pourri séchaient des oignons, des citrouilles et des concombres; le bonhomme invita les visiteurs à en goûter. Deux mauvais cabans étendus dans un coin lui servaient de lit. Quand un de nous s'arrêtait devant quelques sculptures, le Turc s'approchait aussitôt, et les couvrant de la main, il levait la tête, fermait les yeux, puis faisait doucement claquer sa langue, pantomime suprême au moyen de laquelle tout musulman se tire d'affaire dans les occasions difficiles.

Après avoir bu un peu d'eau et fumé la pipe de l'hospitalité, nous laissâmes ce pauvre solitaire pour continuer notre voyage à travers une campagne fertile, plantée de palmiers et de dattiers. D'anciens manoirs s'élevaient dans toutes les directions; la plupart semblaient abandonnés; à l'entour, la plaine était couverte de myrtes, de lauriers et d'oliviers enlacés comme des serpents. D'autres châteaux, habités par

des Francs ou des familles grecques, se présentaient entourés de grandes vignes, à l'ombre desquelles jouaient des enfants. La route serpentait entre deux haies de ronces sauvages, de figuiers et de cactus; l'eau murmurait dans des aqueducs et s'épanchait en nappes d'argent dans les endroits où le canal était rompu. Tantôt dans le lit d'un torrent desséché il fallait se frayer un passage entre les lauriers-roses; tantôt de petits champs cultivés, où s'engouffraient des nichées d'oiseaux pillards, nous ramenaient près de la mer; puis le chemin se replongeait brusquement dans l'intérieur au milieu des bois, des fleurs et de la plus riche nature. Si l'aspect de la ville m'avait étonné, si cette grande ruine gothique ombragée des palmiers de la Syrie, sous un ciel d'azur, au milieu de l'Archipel, avait présenté à mon esprit le mélange des souvenirs du moyen âge et de la riante mythologie grecque, notre excursion dans les terres me sembla la réalisation magique des chants de l'Arioste, qui place ses castels sur des rives enchantées.

Il faut être voyageur, exilé de son pays, pour bien comprendre le charme mélancolique qui s'empare de l'âme, quand, sous un ciel étranger, devant une végétation inconnue, vous rencontrez inopinément de vieux débris qui vous parlent de vos pères et de cette gloire française transplantée partout. Dans tous les lieux où l'esprit guerrier de l'Europe a laissé des traces de son passage, le peuple qui domine tous les autres, celui auquel le pâtre, le chamelier, le cicerone, attribuent les hauts faits d'armes et l'occupation des forteresses sur les crêtes sauvages, c'est le peuple français, qui a fini par donner son nom aux populations répandues en Orient. Allez en Grèce, on vous parlera de chevaliers francs, ducs d'Athènes et de Corinthe; forcez les Dardanelles, vous verrez dans le sérail le trône de Baudouin, empereur de Constantinople; faites le pèlerinage de Jérusalem, un moine vous décrira le camp de Godefroy de Bouillon, dont vous chausserez l'éperon d'or sur la pierre du saint sépulcre; allez dans le désert, l'Arabe vous dira Ptolémaïs, Saint-Jean d'Acre; passez en Egypte, le dernier des mamelucks vous racontera la grande conquête française; suivez enfin notre folle caravane dans les vallées de Rhodes, et sur chaque portail de manoir, sur la dalle même des châteaux ruinés, partout vous verrez l'écusson de la France et vous lirez ses vieilles devises. Je sais bien que cette longue course à travers le monde n'a point élargi nos frontières : elle a ressemblé au passage d'un torrent qui déborde et rentre dans son lit; mais les enfants, les jeunes femmes, les vieillards, n'en chantent pas moins l'histoire du peuple français comme un poëme merveilleux. Partout ce grand chevalier errant a frappé de sa hache d'armes les murailles des villes, partout il s'est reposé au bord des lacs, il a vaincu les géants; lui seul ravit le cœur des belles sultanes, qui, par amour, se font chrétiennes; avec lui se mesurent les plus fameux guerriers; c'est lui seul qui dans les fers, sur les rives du Nil, se montre si grand que les Sarrasins lui offrent le turban des califes et disent : Jamais on n'a vu un plus fier chrétien ! C'est encore lui enfin qui leur apparut hier, et que les derviches prosternés appelèrent le sultan de feu.

Trois heures après notre départ de la ville, à l'extrémité d'une plaine de myrtes et de bruyères, les ruines du vieux Rhodes parurent au sommet d'une montagne. Chacun se lança au galop, mais le sentier qu'il fallait suivre devint bientôt si raide, que nous préférâmes nous jeter à bas de nos bêtes pour gravir à pied la colline. Je fis halte à moitié route près d'une cabane en bois perdue dans le feuillage; deux jeunes garçons avec un esclave noir taillaient des pieux devant un vénérable Turc à longue barbe qui fumait sa pipe accroupi sous un arbre. Au-dessus de ma tête,

mes compagnons s'étaient arrêtés dans un bois de sycomores et de pins; groupés près des mulets sur une roche, ils me faisaient signe de me hâter et montraient les bouteilles et les provisions qu'ils retiraient d'un panier. Cette vue me rendit le courage, et après un dernier effort j'arrivai dans une de ces solitudes qu'aimaient les anachorètes : le ciel, la mer, l'eau qui murmure, la plaine fuyant dans le lointain, rien ne manquait au paysage. Nos guides avaient étendu les tapis près d'une source qui tombait de la montagne dans un bassin de marbre; ils nous servirent ensuite le pain et les viandes sur de larges feuilles, plongèrent le vin dans l'eau, et tous, accoudés derrière les mulets qui secouaient leurs têtes chargées de grelots, nous commençâmes gaiement le repas.

Au moment où je portais mon verre à mes lèvres, je vis s'avancer le Turc à barbe blanche près duquel je venais de passer; ses deux fils le suivaient ainsi que l'esclave, qui portait du feu dans un pot de terre et des tasses à café dans une corbeille. Le beau vieillard, sans montrer la moindre hésitation, s'assit sur mon tapis, posa la main sur son cœur, inclina légèrement la tête et prononça lentement quelques mots gutturaux que M. Gandon nous traduisit ainsi : — Soyez les bienvenus sur mon domaine, et qu'Allah vous donne la santé! Toutes les mains placèrent aussitôt devant le musulman du pain, du pâté, de la volaille, mais il refusa; alors je lui présentai mon verre en disant : Buvez le vin des chrétiens qui rend le cœur joyeux et fait aimer les œuvres d'Allah. Il repoussa doucement mon bras et répondit : — Je dois jeuner jusqu'au soir, et le prophète a défendu le vin aux croyants. — Puisque Dieu a mis la vigne sur la terre, n'est-ce pas pour que l'homme en goûte le jus? — Dieu, reprit le Turc avec calme, a placé la grappe dans les pays d'Europe, et il n'a pas défendu le vin aux chrétiens; mais en Orient, au lieu de la vigne, Allah fait mûrir les oranges, les citrons et les pastèques, qui sont de petites sources de fraîcheur sous notre soleil de feu; Allah n'a pas voulu que nous eussions le vin, source de chaleur pour vos froids climats.

Le vieillard bourra sa pipe qu'il tendit au nègre; celui-ci posa un petit charbon sur le tabac, aspira quelques bouffées pour l'allumer, et, essuyant le bout d'ambre avec sa main, il l'offrit à son maître, qui, après l'avoir gardée quelques instants, me la présenta en signe d'amitié. L'esclave rassembla ensuite des pierres plates, les couvrit de cendres chaudes et prépara le café, que les fils du vieillard nous servirent. Cette montagne boisée, ces champs magnifiques, les castels disséminés dans les bois d'oliviers que nous dominions du regard, appartenaient à ce Turc. Dévot musulman, il n'avait qu'un désir, celui d'aller à la Mecque avec ses enfants et de pouvoir ceindre le turban vert, marque distinctive de ceux qui ont accompli le saint pèlerinage. Il proposa de nous vendre ce riche domaine pour huit mille piastres, à peu près mille écus. Cet homme ne plantait rien, ne récoltait pas, ne travaillait jamais. Suivi de ses enfants, l'été il montait sur la colline et bâtissait une hutte sous de frais ombrages près d'un ruisseau; ses fils, comme ceux du patriarche, le nourrissaient du produit de leur chasse; quand les provisions manquaient, ils abattaient un arbre; l'esclave chargeait son âne et allait vendre le bois à la ville, d'où il rapportait du riz, du tabac et du café. Les heures brûlantes du jour se passaient dans l'extase de la prière ou dans la contemplation du merveilleux spectacle que présentent les vallées silencieuses, la mer qui se brise à la plage, et les îles groupées à l'horizon comme des navires surpris par le calme. L'hiver, ils descendaient dans la plaine et s'abritaient sous quelque ruine féodale. En me voyant couché sur des tapis devant cette solitude si riante, si embaumée, près de cette heu-

reuse famille qui allait, ainsi qu'une couvée, se poser, selon les saisons, sur chaque branche en fleurs, je me demandai si ce peuple patriarcal n'avait pas la meilleure part sur la terre. L'Europe, travailleuse infatigable, et l'Orient prosterné devant son Dieu, me rappelaient Marthe et Marie, les deux sœurs de l'Évangile, et malgré moi je me surprenais à envier ces existences paisibles qui ne sont qu'une aspiration continuelle vers les régions mystérieuses où l'âme doit se perdre dans un bonheur sans mélange.

Il nous restait à gravir un tiers de la montagne; mais quand il fallut s'éloigner des frais ombrages de la source, mes compagnons ne purent se décider à laisser là leur pipe, ni à quitter l'oasis de verdure qui les invitait au sommeil; ils fermèrent les yeux, me souhaitèrent bon voyage, et je partis seul. Il n'y avait aucun chemin tracé; mes pieds s'embarrassaient dans les ronces et les lauriers, du milieu desquels s'élevaient des ébéniers, des cèdres et des figuiers, dont les oiseaux se disputaient les fruits. De temps en temps, adossé à un tronc d'arbre, je regardais en arrière, et le paysage qui se développait me donnait des forces; quelquefois, dans les pierres et les débris que mes pas faisaient rouler, je cherchais avidement des traces du génie grec. Je pénétrai enfin dans le vieux Rhodes par la brèche d'une muraille, aussi fatigué, mais presque aussi fier que le premier qui jadis y entra d'assaut. J'étais sur un plateau couvert de pans de murs et de tours en ruines; des arbres croissaient parmi ces décombres où je m'obstinais toujours à chercher des vestiges de l'antiquité. Bientôt je découvris une charmante chapelle gothique presque tout entière debout. Cette vue dissipa mes doutes : le vieux Rhodes n'appartenait pas à la Grèce, je me trouvais au milieu d'un édifice du moyen âge, mais dont les proportions et les dépendances étaient bien autrement considérables que celles de tous les gracieux châteaux que nous avions vus sur la route.

J'allai m'asseoir sur le haut de la chapelle, à l'abri d'un figuier qui avait percé la voûte, et j'interrogeai ces grandes pierres mutilées. Il n'y avait pas à s'y méprendre, cette hauteur fortifiée près de la mer, avec une chapelle enfermée dans les remparts, était une de ces commanderies que les hospitaliers avaient multipliées en Europe. Autour de ces édifices, qui tenaient à la fois du monastère, de la citadelle et du château seigneurial, se groupaient les vassaux de l'ordre cultivant les terres. A Rhodes, les commanderies ne pouvaient être que des forteresses protégeant les campagnes contre les Turcs qui débarquaient sur la côte, ravageaient le pays à la hâte et fuyaient avec leur butin. Les chevaliers usaient de représailles, et leurs galères, sans cesse en course, s'approchaient de terre à la faveur des ténèbres, jetaient l'ancre au fond des criques, et portaient la désolation dans toutes les parties de l'empire. Ce furent ces courses terribles des chrétiens sur le littoral et jusque sous les murs de Constantinople qui déterminèrent Soliman à enlever Rhodes aux hospitaliers, qui la possédaient depuis deux cents ans. Déjà Mahomet II avait poussé toutes les forces musulmanes contre ses remparts, seul point de l'Orient où flottât l'étendard de la croix. Près de succomber, l'ordre fut secouru par le chevaleresque Amé IV, comte de Savoie, qui força les Turcs à lever le siége. Depuis ce temps, Amé prit les armes de Rhodes avec ces quatre lettres pour devise : F. E. R. T. *Fortitudine ejus Rhodum tenuit.*

Plus tard, quand Soliman envoya ses janissaires et ses pachas avec l'ordre de rapporter au sérail les clefs de la ville ou leurs têtes condamnées, l'Europe resta sourde au cri sublime de l'agonie des hospitaliers; en vain les frères parcoururent les royaumes, en vain les poëtes chantèrent dans les cours galantes, devant les

dames et les nobles, les épisodes de cette iliade chrétienne; les jours de foi et de chevalerie n'étaient plus : l'Angleterre devenait protestante; François Ier et Charles-Quint se disputaient l'Italie; le pape avait le casque en tête; l'ordre abandonné succomba et s'en fut languir à Malte jusqu'au jour où, délaissé de nouveau, il fut chassé de son dernier refuge par l'Angleterre, qui put inscrire devant le palais de Lavalette cette inscription deux fois menteuse : Cette île a été donnée à l'invincible Angleterre par l'Europe reconnaissante.

Rien ne troublait ma rêverie. La chaleur était excessive : les îles, les rochers de l'Anatolie nageaient dans des vapeurs ardentes, aucun souffle ne passait dans l'air embrasé; c'était l'heure du milieu du jour où dans ce pays inondé de lumière le soleil fait languir la terre, l'homme, les fleurs, les animaux, et jusqu'à la vague qui expire au rivage. J'étais seul, les regards attachés sur la mer de Syrie, bleue tout entière comme la vaste coupole du ciel; aucun nuage ne flottait dans l'espace, aucune voile ne paraissait à l'horizon; l'onde et l'éther, océans rivaux, libres comme au premier jour, s'étendaient dans l'immensité. Vers l'ouest, une ombre couvrait les flots, l'ombre du mont Ida ; à l'est étincelait Chypre; devant moi fuyait la chaîne du Taurus avec ses cimes couvertes de neiges éternelles, et là-bas, enfin, si j'avais eu des ailes, j'aurais été en peu d'heures me reposer sous les cèdres du Liban. Que de grands souvenirs, de royaumes détruits se pressaient autour de moi : l'Asie, l'ancienne Grèce, Rome, Byzance, Venise! Plus près de moi, je découvrais la ville de Rhodes, et cette Tour des Chevaliers dont les créneaux semblaient réclamer le vieil étendard qu'ils ont gardé les derniers. Qu'on ne s'étonne pas si je pensai alors avec quelque regret à la destruction de ces ordres monastiques et militaires fondés autrefois pour faire la guerre aux mahométans, et détruits sans avoir pu concilier leur mission avec les exigences d'un autre temps. La police des mers, qui soulève trop souvent d'irritants débats entre les puissances maritimes, n'aurait-elle pas été bien placée entre les mains d'un ordre qui, comme celui de Rhodes, échappait à l'influence d'un état quelconque en recevant dans son sein des chevaliers de toutes les nations? Quels services ne rendrait pas à l'Europe une gendarmerie active et désintéressée, qui mettrait sa gloire à défendre la sécurité des mers? Aujourd'hui la Méditerranée, l'Océan, sont couverts de citadelles flottantes devant lesquelles fuient les écumeurs de mer; mais les navires français, anglais, américains, n'ont pas et ne peuvent avoir la mission spéciale de les poursuivre. Chaque état, pendant la paix, envoie ses vaisseaux protéger ses nationaux en pays étranger, entamer des traités de commerce, parcourir ses pêcheries et ses comptoirs et donner secours aux bâtiments marchands; il faut qu'une injure particulière ait été faite au pavillon d'une puissance pour que le navire de guerre abandonne sa station. Il cherche alors à travers les solitudes de l'Océan le pirate, qui lui échappe presque toujours, parce que l'officier n'a qu'un temps limité pour sa croisière et que des affaires plus graves, des négociations commencées, des troubles dans les lieux trop brusquement abandonnés, le rappellent impérieusement au point de station. Une marine fondée dans le but spécial de protéger, contre les négriers et les forbans, les intérêts communs des nations, ne pourrait-elle assurer plus complétement la sécurité des mers?

Après avoir rêvé pour Rhodes le retour d'un glorieux passé, je ne pus reporter ma pensée sans tristesse sur l'état actuel de cette île, autrefois si florissante. Les chevaliers avaient fait du port de Rhodes leur arsenal maritime. Là s'élevaient les vastes ateliers des galères et les hangars modestes des navires marchands, qui sous

l'égide de la religion se livraient à un commerce très-étendu. Après la conquête, les Turcs, soutenus encore par l'esprit fanatique et guerrier qui fit longtemps leur force, utilisèrent les belles forêts de chênes et de pins qui couvraient les montagnes de l'île. Des galères construites à Rhodes allèrent grossir les flottes musulmanes, ou sortirent en course contre les chrétiens. La population grecque elle-même profita d'abord des ressources immenses qu'offrait l'exploitation de ce prodigieux empire, alors dans toute sa splendeur. Dociles à leur génie national, qui depuis ne s'est pas démenti, les Grecs devinrent les facteurs de l'Asie, des villes de Syrie et d'Égypte; leurs petits bâtiments couvrirent l'Archipel, et en même temps que se comblaient le Pirée et les autres ports de la Grèce soumise, les sacolèves arrivaient en foule à Rhodes, qui devint comme l'entrepôt des différentes échelles du Levant.

En dehors de cette navigation générale qui procurait de grands bénéfices aux armateurs, les principales exportations de Rhodes consistaient dès lors en vins du pays, en bois de construction. Les oranges, les citrons, les figues, les amandes, tous ces fruits que l'antiquité allait chercher à Rhodes, et qui sont toujours renommés, étaient expédiés à Smyrne, à Beyrouth, partout où affluaient les Vénitiens. De riches Turcs, des pachas exilés, affermaient leurs terres aux cultivateurs grecs, qui vendaient à la ville les grains que leurs compatriotes savaient diriger vers les contrées où la disette se faisait sentir. Maintenant tout est changé, et l'on ne saurait établir par des chiffres le résultat d'un commerce qui ne se révèle nulle part. Le port militaire est désert, les vagues viennent mourir le long des grèves sur lesquelles il ne reste plus de vestiges d'ateliers; les sables arides s'étendent au pied des remparts; quelques barques de pêcheurs halées sur la plage, leurs filets étendus au soleil, des matelots couchés à l'ombre des bordages, un silence éternel, ce silence de mort qui pèse sur toute la Turquie : tel est l'aspect de ce lieu si animé autrefois, et qui retentirait bientôt des cris des marins, si un gouvernement intelligent pouvait mettre à profit les éléments de prospérité de ce beau pays.

S'il n'y a rien à dire du commerce actuel de Rhodes, on ne peut méconnaître du moins les ressources que présente cette terre fertile, dont les moissons, autrefois si abondantes, ne suffisent plus à nourrir vingt-cinq mille habitants. Les productions les plus importantes sont les vins. Quoique justement estimés, ils ne donnent cependant pas lieu à des exportations considérables. Les vins du Levant sont doux ou capiteux, et ne peuvent servir à l'usage ordinaire des Francs ; celui de Rhodes seul, mitigé avec de l'eau comme ceux de France, remplacerait avantageusement, surtout par le prix, les vins d'Europe. La vigne croît sans efforts et n'exige qu'un léger travail; mais si elle était mieux cultivée, et si les principes les plus simples de la fabrication étaient connus des ignorants vendangeurs, Rhodes fournirait des vins précieux, aussi recherchés que ses fruits savoureux, qui en ce moment sont à peu près les seuls produits envoyés par l'île sur les côtes voisines.

De temps en temps arrive un navire qui vient chercher des bois de construction pour l'arsenal de Constantinople. Alors le gouverneur loue des Grecs qui vont abattre sans choix dans l'intérieur les arbres encore debout; mais comme les Turcs ne prévoient rien et ne songent jamais à l'avenir, personne ne surveille les ouvriers, qui ravagent les collines charmantes dont les chênes et les sapins auraient une valeur incalculable pour les petites marines des Sporades et des Cyclades, où le sol est complétement déboisé.

L'île est remplie d'oliviers, d'arbres à mastic et à térébenthine; ses vallées pro-

fondes, les versants des montagnes, sont couverts de ces arbustes que l'absence du maître ou sa pauvreté empêchent de soigner. Quelques Grecs possèdent de grossiers pressoirs où ils jettent pêle-mêle les olives bonnes et flétries qu'ils pillent, comme les oiseaux, dans les champs abandonnés. L'huile épaisse est consommée par les habitants, et ne sort guère de Rhodes. Toutes les îles, toutes les rives d'Orient possèdent ainsi des forêts d'oliviers, qui croissent et meurent au hasard dans les campagnes dépeuplées. Le mastic sert principalement à parfumer une liqueur fort agréable à laquelle il donne son nom, et que les Grecs et les Juifs livrent aux Turcs.

En résumé, les exportations de Rhodes consistent en bois de construction, en fruits secs, en olives, en éponges fort belles, qui se trouvent aux abords de l'île. Les importations se réduisent aux grains nécessaires à la population, qui ne sait pas tirer de son territoire le blé et le maïs, qui pourraient y venir avec facilité. Une trentaine de barques suffisent à ce commerce : les Grecs seuls naviguent, ils vont et viennent, partent avec quelques caisses et rapportent un chétif chargement de grains; mais ces bateaux qui sortent tristement du port et qui reviennent s'échouer sur les sables ne peuvent s'appeler une marine, ces échanges misérables faits par des matelots voleurs ne sauraient usurper le nom d'opérations commerciales. Il ne reste rien à Rhodes de la puissance de l'île fortunée qui, avec ses galères, résistait aux successeurs d'Alexandre et aux barbares ; il n'y a plus de traces de cette prospérité de deux siècles qui s'abritait sous le fier étendard de la croix. L'île n'est maintenant qu'une savane magnifique où la nature verse en liberté tous les trésors d'une sauvage végétation que l'homme ne vient jamais ni diriger ni contraindre; dans le pâle fanal qui veille pendant la nuit sur la tour des Arabes, les navigateurs ne voient aujourd'hui qu'un point de reconnaissance pour éviter cette terre où depuis longtemps ne germent que des fleurs inutiles. Cependant les bateaux à vapeur autrichiens qui vont de Smyrne à Beyrouth font maintenant escale à Rhodes, et plusieurs navires marchands viennent y purger leur quarantaine avant de se rendre dans le Nord. Peut-être cette nouvelle navigation donnera-t-elle plus de mouvement à l'île, peut-être les passagers, les voyageurs des paquebots, les capitaines de bâtiments, trouveront-ils à vendre et à acheter dans ce port silencieux. Il faut l'espérer ; mais une secousse violente peut seule tirer cette île de la léthargie profonde où elle est plongée, comme l'empire tout entier.

De grands cris m'arrachèrent à ma contemplation et me rappelèrent vers mes compagnons de voyage. Il était tard, et du haut de la montagne nous vîmes le soleil s'éteindre dans les flots ; les Sporades parurent s'abîmer avec lui, les vallées s'obscurcirent, et la nuit tomba mollement, apportant avec elle un calme profond. Le lendemain, la frégate *la Perle* était sous voiles pour Athènes.

Ch. Cottu,
lieutenant de vaisseau.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

SUR

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

I.

SUPPRESSION DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

PAR LE PAPE CLÉMENT XIV, EN 1773.

I. — La Vérité sur les Jésuites et sur leur doctrine, 1844.

II. — Documents historiques, critiques, apologétiques, concernant la Compagnie de Jésus, 1828-1843.

III. — De l'Existence et de l'Institut des Jésuites, par le révérend père de Ravignan, de la Compagnie de Jésus, 1844.

La polémique soulevée à l'occasion d'un projet de loi important vient de ramener l'attention générale sur la société de Jésus. Oublié pendant une trêve de douze années, son nom a reparu de toutes parts. C'est au centre même de la question de la liberté d'enseignement que la célèbre compagnie a repris sa place naturelle, car on essaierait en vain de l'écarter du débat qui va s'ouvrir devant les chambres ; elle en fait partie intégrante, essentielle, inévitable. Le bon sens public ne s'y est jamais trompé. L'attaque a été ardente, la défense n'a pas été moins vive; mais jusqu'à présent les champions des jésuites n'ont eu recours qu'à des arguments

rebattus. Les apologies se multiplient tous les jours, sans nouveauté dans le fond et sans originalité dans la forme ; elles ne sont pour la plupart que des réimpressions ou des redites. Rien n'arrêterait les regards sur ces publications ternes et communes, si un petit écrit de quelques pages ne s'en distinguait avec beaucoup de dignité et de grâce. Dans les intervalles des clameurs discordantes poussées par la haine des partis, on a recueilli avidement l'accent d'une conscience désintéressée et d'une bienveillance sereine. Les esprits ou plutôt les cœurs ont été touchés d'une candeur inaltérable qui, à son insu, s'étend sur les objets et les transforme en les voilant. On serait heureux de s'associer à ces douces impressions, si, pour être convaincu, il suffisait de se sentir charmé.

Quoi qu'il en soit, il n'est plus au pouvoir de personne de rajeunir une discussion épuisée. Pascal a tout dit, et l'on n'a plus rien à lui répondre. Des deux côtés, on est à bout de raisonnement et de dialectique. Il n'en est pas ainsi des faits, qui sont loin d'être tous éclaircis. La controverse pour ou contre les jésuites n'est plus possible ; mais leur histoire n'est pas encore écrite, et sous ce rapport beaucoup reste à dire. La suppression de l'ordre par le saint-siége a surtout été présentée sous les plus fausses couleurs. C'est une lacune véritable dans les annales du XVIIIe siècle ; il serait utile d'y suppléer. Nous l'essaierons avec d'autant plus de confiance, que nous pouvons appuyer un récit impartial sur des documents authentiques. Ce n'est pas nous que l'on va entendre, ce sont les acteurs mêmes du drame : Pombal et Choiseul, Clément XIII et Clément XIV, le père Ricci et le cardinal de Bernis, Charles III et Louis XV, puis (nous le disons à regret), à côté de ces souverains et de ces ministres, une femme, une favorite, la marquise de Pompadour.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé de cette révolution singulière, il faut protester contre une erreur généralement répandue, mais répandue à dessein. Tous les partis vaincus cherchent au dehors les causes d'une défaite dont ils trouveraient le principe en eux-mêmes. Les panégyristes de la société nous la montrent succombant à une conspiration préparée avec art, amenée de très-loin, rendue inévitable par des machinations très-compliquées. A les en croire, les rois, les ministres, les philosophes, se sont ligués contre elle, ou, ce qui est la même chose à ses yeux, contre la religion. Ce point de vue est faux : pour renverser le jésuitisme, il n'y a eu dans l'origine ni préméditation, ni plan, ni concert. Sans doute beaucoup d'intérêts divers s'étaient depuis longtemps réunis contre les jésuites, qui avaient provoqué de vives inimitiés ; mais ce qui les a perdus, ce n'est ni la philosophie ni la politique : c'est tout simplement le hasard. Le signal de leur chute n'est parti ni de Ferney ni de Versailles. Malgré les souvenirs de la bulle *Unigenitus*, personne en France n'avait songé à la destruction de la société ; seuls intéressés à la proscrire, les jansénistes avaient trop d'ennemis pour ne rencontrer que des auxiliaires. Presque également éloignés des deux partis, les philosophes ne souhaitaient pas la destruction de l'institut, parce qu'ils voulaient encore moins le triomphe du parlement de Paris et la résurrection de Port-Royal. Il n'y eut donc pas en France, quoiqu'on ait soutenu plus tard le contraire, un parti pris d'avance contre les jésuites, il n'y eut point de conspiration ministérielle ; le duc de Choiseul ne leur suscita point d'ennemis dans le midi de l'Europe ; il ne chercha point de prête-nom pour un complot dont il ne fut point l'instigateur. Ce n'est, je le répète, ni la France, ni ses écrivains, ni ses hommes d'état, qui eurent le tort ou l'honneur de proscrire le jésuitisme. La philosophie elle-même ne peut en être

que très-indirectement accusée. Il y a plus, cet événement s'accomplit en dehors de son influence. Les hommes qui les premiers attaquèrent les jésuites n'étaient point les adeptes de la philosophie française ; ses maximes leur étaient étrangères ; des causes toutes locales, toutes particulières, toutes personnelles, atteignirent la société dans son pouvoir, si longtemps incontesté ; et, pour comble d'étonnement, ce corps si vaste, dont les bras s'étendaient, comme on l'a dit souvent, jusqu'à des régions naguère inexplorées, cette colonie universelle de Rome, si redoutable à tous, parfois même à sa métropole, cette société de Jésus enfin, si brillante, si solide en apparence, reçut sa première blessure, non de quelque grande puissance, non sur un des principaux théâtres de l'Europe, mais à l'une de ses extrémités, dans une de ses monarchies les plus isolées et les plus affaiblies.

I.

C'est du Portugal que partit le coup. Est-ce de là qu'on devait l'attendre ? Non, si on pense à la puissance de l'ordre, qui, dans ce pays, dominait tout, le monarque et le peuple, le trône et l'autel. Oui, si on considère ce qu'une telle position avait d'excessif, et par conséquent de peu durable ; si on se rappelle surtout les circonstances qui, soit fortuitement, soit par un lien logique, quoique secret, se rattachent à l'introduction des jésuites à la cour de Lisbonne. Sans doute ils avaient rendu à cette partie de la Péninsule quelques services partiels, ils lui avaient conquis des sujets nouveaux et utiles ; à la Chine et dans les Indes, ils avaient jeté sur le nom portugais l'éclat d'une prédication consacrée par le martyre. L'établissement de la société n'en coïncide pas moins avec le déclin de la monarchie portugaise. Pour le malheur du Portugal, les jésuites et l'influence étrangère y entrèrent en même temps. Cette décadence ne fut point lente et progressive, mais rapide et instantanée. Contre le témoignage de presque tous les historiens, nous n'avons garde de l'attribuer aux jésuites ; nous constatons seulement qu'il fut triste pour eux d'en avoir été les témoins actifs. A tort ou à raison, la responsabilité des événements retourne à ceux qui exercent le pouvoir, et, on ne peut le nier, le pouvoir leur a appartenu en Portugal, sans interruption ni lacune, dans toute cette période de deux cents ans (1540 à 1750).

Du XIVe siècle au XVIe, le Portugal présente le phénomène d'une population faible, mais vivace, qui, par l'inspiration du courage, le génie de l'aventure, par un mélange de l'entraînement chevaleresque et du calcul commercial, par une sorte de compromis entre le passé et l'avenir, entre le moyen âge et les temps modernes, s'élève subitement à la richesse, à la renommée, à la puissance, puis, arrivée à ce faîte, en redescend tout à coup, repoussée par le ressort qui l'avait fait monter si vite et si haut. C'est alors que les jésuites paraissent à Lisbonne. En 1540, ils sont présentés à Jean III. Dès ce moment, tout s'arrête. A peine reçus, ils dominent. L'inquisition elle-même les voit venir avec jalousie ; elle leur oppose quelque résistance, mais en vain : l'inquisition leur cède et les adopte. Ils demandent le libre exercice de l'enseignement ; l'université de Coïmbre succombe. D'abord ils partagent avec elle ses bâtiments ; au bout de sept ans, ils l'en chassent. La superstitieuse jeunesse de don Sébastien, le règne du cardinal-roi, signalent à la fois l'agonie de la monarchie portugaise et le triomphe des jésuites. Ils reçoivent les Espagnols à

bras ouverts; plus tard, leur expulsion les afflige, mais ils ne tardent pas à s'imposer à la nouvelle dynastie. Ils gouvernent sous le nom des deux reines, la veuve de Jean IV et la femme d'Alphonse VI, remariée à son beau-frère du vivant de son premier mari, qu'elle détrône et qu'elle enchaîne sur un rocher. Sous Jean V, leur domination est à son apogée; ils règnent, et le Portugal épuisé, haletant, tombe, pour ne plus se relever, entre les mains protectrices de l'Angleterre.

Le Nouveau-Monde ouvrit aux jésuites une carrière plus glorieuse; malgré les objections qu'il est possible de faire à leur établissement dans le Paraguay, il faut convenir qu'ils y donnèrent un noble exemple. On vit une poignée d'hommes désarmés porter la foi et la civilisation au milieu des peuplades sauvages. Ce spectacle a frappé tous les yeux; les jésuites ne peuvent reprocher à personne d'en avoir méconnu la singulière beauté. La philosophie elle-même leur a accordé un suffrage que leurs écrivains sont bien loin d'avoir dédaigné, car ils l'ont rappelé sans cesse et le reproduisent encore tous les jours. Nous n'ignorons pas tout ce qu'il y avait, sinon de tyrannique, du moins de très-absolu, dans ce gouvernement : nous savons que l'homme ne pouvait y être heureux qu'à la condition de rester toujours enfant; mais, mieux instruits encore que nos devanciers par les révolutions subséquentes de ces contrées lointaines, témoins de l'atroce dictature de je ne sais quel docteur fantastique qui a remplacé les pères dans le Paraguay, nous devons applaudir hautement à une domination qui, pouvant être à la fois arbitraire et cruelle, s'est bornée à rester douce, quoique absolue. Il n'en est pas moins vrai que la position des jésuites en Amérique était un désordre politique. Un lien les tenait attachés en apparence aux deux monarchies péninsulaires, mais en fait ils étaient souverains. De là leur chute inévitable dès que l'une des deux cours viendrait à se rappeler ses droits. Cela devait arriver tôt ou tard et arriva en effet. Dans l'année 1753, par un traité entre les rois d'Espagne et de Portugal, il y eut un échange mutuel de *réductions* ou provinces; on y stipula que les habitants abandonneraient les territoires cédés, et qu'ils changeraient de patrie pour ne pas changer de maître. Ces malheureux résistèrent, les jésuites appuyèrent leur résistance. Depuis, ils ont nié obstinément la part qu'ils prirent à la détermination des naturels; mais, lorsque l'on compare la docilité paisible de cette population à l'activité illimitée de ses maîtres, peut-on douter de l'emploi qu'ils en firent? D'ailleurs les jésuites ont tort d'appliquer à ce fait le système de dénégation dont leurs écrivains font un constant usage. Avec plus de franchise et de hauteur d'âme, ils avoueraient leur opposition à une mesure si oppressive; ils se féliciteraient d'avoir mis généreusement obstacle à une transmigration violente. Le mode d'apologie qu'ils ont adopté les a toujours portés à tout nier dans l'intérêt du moment, même les actes courageux et honorables. Au reste, en leur rendant sur ce point particulier une justice qu'ils n'acceptent pas, on peut se demander quel est, dans l'état actuel de l'Europe, le gouvernement qui, ayant pris, à tort ou à raison, une résolution analogue à celle des cours de Portugal et d'Espagne, souffrirait un seul instant qu'une corporation, une association, quelconque, osât y apporter le moindre empêchement? Après un tel exemple, est-il donc bien difficile de trouver des motifs à l'hostilité du pouvoir séculier contre un ordre religieux assez hardi pour jeter le poids de son nom dans la balance d'un traité international? Aujourd'hui, la réponse ne se ferait pas longtemps attendre; mais avant la révolution française, dans le midi de l'Europe surtout, malgré les progrès de la philosophie, il était moins aisé de prendre contre des ennemis sacrés un parti vigoureux et décisif. Bien que clai-

rement indiquée, la situation ne se suffisait pas à elle-même; elle avait besoin d'être comprise par un esprit net, et tranchée par une main ferme. L'énergie, dans une telle entreprise, devait aller jusqu'à l'audace. Toutes ces qualités se rencontrèrent dans Sébastien Carvalho, plus tard comte d'Oyeïras, et enfin marquis de Pombal. Nous ne lui donnerons que ce dernier nom, l'histoire l'a consacré et a oublié ses autres titres. Les haines qui poursuivent la mémoire de Pombal, les hommages dont elle fut l'objet, les attaques et les apologies qui s'y rattachent encore dans sa patrie, prouvent que ce ne fut pas une intelligence médiocre ni un caractère vulgaire. Il n'en faut croire ni ses ennemis ni ses apologistes. Sa cruauté, sa jalousie, son avarice, projettent des ombres trop épaisses sur son courage, sur sa patience, sur son infatigable énergie. Pombal ne fut pas un grand homme, mais jamais assurément il n'y eut de plus grand ministre dans un si petit état. « Le roi Sébastien est ressuscité, » disaient ses ennemis, en faisant allusion à son prénom et à sa puissance. Ses ennemis étaient les grands et les jésuites; il les abattit les uns et les autres. Voyons pourquoi il le fit et comment il sut s'y prendre.

Issu d'une famille bourgeoise, ou tout au plus très-mince gentilhomme, Pombal s'était mis de bonne heure en hostilité déclarée avec l'aristocratie portugaise, l'une des plus exclusives et des plus superbes de l'Europe. Jeune encore, il avait enlevé une fille du *sang bleu* (*sangre azul*); il l'avait épousée sous les yeux de la noblesse indignée. Souple et hardi à la fois, vainement s'était-il efforcé de calmer les *fidalgues* et de se faire adopter par eux : tous ses efforts avaient échoué, et c'est de ce jour qu'au fond de l'âme il jura la ruine de ceux qu'il n'avait pu s'assimiler. Arrivé à Londres, où il était accrédité comme chargé d'affaires, il se fortifia dans ses sentiments à la vue d'une aristocratie qui ne repoussait personne, amenait toute illustration à s'absorber dans la sienne, et qui, certes, lui aurait ouvert ses rangs, s'il fût né Anglais. L'équilibre et le jeu des pouvoirs attirèrent peu son attention; il se sentit faiblement touché d'un établissement qui met quelque chose à côté d'un roi et au-dessus d'un ministre. Ce qu'il envia à l'Angleterre, ce ne fut pas la liberté, mais l'espérance, cette fière et féconde espérance que, seul alors dans l'univers, un Anglais pouvait embrasser (1). Ce qui l'étonna surtout, ce fut la prospérité matérielle de la Grande-Bretagne. A l'aspect de tant de merveilles, il pensa au Portugal, et dans son intelligence, sinon tout à fait désintéressée, du moins éclairée, des idées généreuses, des vues nobles et hautes, se mêlèrent à des projets d'un ordre plus personnel. On ne peut en douter : comme Pombal fit, dès son avénement au ministère, l'application de ces principes, c'est à son séjour de Londres qu'il faut en fixer l'origine. C'est là qu'il résolut d'être l'égal ou l'oppresseur des grands, le maître de son roi et le réformateur de sa patrie.

Joseph Ier, successeur de Jean V, était le Louis XIII du Portugal. Comme le roi de France, il avait son Richelieu : ce parallèle flattait la vanité de Pombal; il s'en faisait l'application dans ses épanchements intimes, et en public il se comparait à Sully. Joseph Ier était dépourvu même de cet extérieur imposant et de ces grâces souveraines qui ennoblissent le désordre sans le justifier. Oisif, ennuyé, mélancolique, il abandonnait les affaires à son ministre, satisfait de conduire, par les beaux jours d'été, sur le Tage, une barque royalement pavoisée, remplie de femmes et de musiciens. Défiant d'ailleurs et soupçonneux, il ouvrait l'oreille aux délateurs

(1) Carvalho fut ensuite ministre à Vienne, où il épousa en secondes noces une nièce du feld-maréchal Daun.

et vivait dans la perpétuelle pensée d'une conjuration. Un tel prince était facile à conduire par la terreur. Pombal se servit avec habileté d'un moyen dont le caractère même du monarque lui conseillait l'emploi. Assidu auprès de Joseph, il ne l'entourait point d'une adulation obséquieuse, mais il le faisait trembler pour ses jours. Toutefois, la faveur ne l'aveugla jamais au point de lui faire oublier le soin de sa sûreté; jamais il ne fit la moindre démarche sans un ordre signé du roi : précaution salutaire, qui, plus tard, lui sauva la vie.

La tendance des gouvernements au XVIII[e] siècle peut se traduire dans cette formule : la réforme par l'arbitraire. Tous les princes, tous les hommes d'état de quelque valeur, procédèrent ainsi et marchèrent à ce but; mais ils portèrent plus ou moins d'hypocrisie dans l'application de leur système, et, s'ils ont eu recours au pouvoir absolu, ils se sont donné l'air d'en demander pardon à la philosophie. Pombal était peu lettré et n'entretenait pas de relations avec les encyclopédistes français (1). Il avança leur œuvre sans les consulter. Les surpassant en activité et en franchise, il ne désavoua, n'excusa rien, n'essaya pas même de bégayer le mot liberté, et proclama la civilisation fille légitime du despotisme. Chez lui, point de réticences, point d'explications, point d'amendes honorables; son esprit limité, mais opiniâtre, ne voulut admettre aucune précaution oratoire, ne voulut entrer dans aucun compromis. Il poussa jusqu'au bout l'arbitraire et lui demanda tout ce qu'il pouvait donner. Les destinées générales de l'espèce humaine ne touchaient point ce sceptique en action, son intelligence n'allait pas si loin ni si haut; mais les plaies, les souillures particulières au Portugal le frappèrent vivement : il les saisit toutes à la fois du regard et de la main. Une multitude d'édits lancés coup sur coup ne tarda pas à tirer les Portugais de leur léthargie séculaire. Nous n'apprécierons pas ces divers règlements : l'éloge, le blâme, peuvent s'y appliquer tour à tour; ils ne sont pas tous conformes aux principes d'une saine politique; cependant on ne saurait faire un reproche à Pombal de n'avoir pas devancé la science, et dans les erreurs de son siècle ou de son esprit il ne faut pas toujours voir les calculs de l'intérêt et de la cupidité. Sans doute, il n'en était pas exempt; mais sur l'ensemble de son caractère vu à distance et loin des préventions contemporaines domine une sorte de grandeur imposante, quoique brutale, qui éclata dans une circonstance mémorable. Le tremblement de terre de 1755 avait renversé les trois quarts de Lisbonne. La cour, éperdue, n'eut que le temps de fuir; le peuple périssait dans les ruines, dans les flammes ou sous le couteau des assassins. Les courtisans voulaient emmener la famille royale à Porto. Pombal seul la retint : « La place du roi est au milieu de son peuple, dit-il à Joseph. Enterrons les morts et songeons aux vivants. » En pareille circonstance, l'ambition n'est pas au concours; le pouvoir est alors le monopole des âmes fortes. Pombal le saisit de droit, il se déclara premier ministre et le fut en effet. A cette époque, les fléaux s'étaient tous réunis contre ce malheureux Portugal. Seul, le ministre promit de les conjurer et de les vaincre. Il y avait dans ce courage quelque chose d'antique qui étonna le XVIII[e] siècle. Les colonies nourrirent la métropole sans l'appui de l'étranger; des supplices terribles, mais nécessaires, épouvantèrent le brigandage, et trois cents potences firent disparaître les voleurs qui s'étaient répandus en plein jour et à main armée dans les décombres de Lisbonne. Enfin, malgré les calamités de toute espèce qui désolèrent le

(1) Dans l'immense correspondance de Voltaire, on ne trouve pas une seule lettre adressée au comte d'Oyeïras (marquis de Pombal).

pays, au milieu des soucis de deux procès politiques, Pombal ne perdit ni la tête ni le cœur. Des débris de l'ancienne capitale il fit sortir une Lisbonne nouvelle. Ce fut avec justice ou plutôt avec une sorte de modestie qu'en élevant la statue de Joseph, Pombal plaça sa propre image sur le piédestal (1).

Arrivé à un crédit sans bornes, il ne songea plus qu'à exécuter ses deux grands projets, l'abaissement de l'aristocratie et la suppression des jésuites. Le premier était hardi, mais Ximénès en Espagne, Richelieu en France, avaient montré la voie au ministre portugais; en revanche, le second était sans précédent. Pombal n'en résolut pas moins de mener ces deux affaires de front.

De quelque manière qu'on envisage la résolution de détruire les jésuites, qu'on se range parmi les amis ou les ennemis de cette société, on doit convenir qu'ici le marquis de Pombal agit non en courtisan irrité ou vindicatif, mais en homme d'état; que, si pour atteindre à ce but il suivit une marche trop souvent tortueuse, du moins il fut conduit par des considérations d'une politique élevée, et non, comme on l'assure encore aujourd'hui, par la froide inspiration de l'égoïsme. Il frappa les jésuites comme dangereux au bien public et non comme dangereux à son crédit. Les jésuites n'étaient pas ses ennemis; c'étaient eux, au contraire, qui l'avaient élevé au pouvoir. Ils comptaient sur lui, et, par une dissimulation profonde, Pombal entretint en eux cette confiance jusqu'au moment même où il se déclara leur adversaire. A l'étonnement de l'ordre et de tout le Portugal, on bannit du palais les confesseurs jésuites du roi et de la famille royale; on les remplaça par des confesseurs réguliers. En même temps, les manifestes du marquis de Pombal firent peser sur les jésuites des charges terribles, que nous discuterons bientôt avec calme et impartialité. Le ministre fit part de ces griefs au pape, lui demandant instamment l'appui de ses armes apostoliques. Benoît XIV n'avait jamais aimé les jésuites, qu'il connaissait à fond, il avait prédit leur chute; mais comme il était dans la destinée de ce sage et spirituel pontife d'éluder toutes les questions décisives, il n'eut que le temps d'ordonner la visite des maisons de l'ordre par le patriarche de Lisbonne, et pour dernière fortune, il mourut sans avoir prononcé entre la société de Jésus et la couronne de Portugal (1758).

Deux familles puissantes, les Mascarenhas et les Tavora, se trouvaient alors à la tête de l'aristocratie portugaise. Pombal n'avait point de parti pris contre elles. Il s'était fait introduire par sa femme dans la société de donna Éléonor, épouse du marquis de Tavora, ancien gouverneur de l'Inde, et, à tous égards, la plus grande dame du Portugal. C'était une personne respectable, mais d'une humeur altière, et on remarquait dans ses yeux un trait fatal, présage de sa destinée (2). Pombal avait osé briguer pour son fils cette noble et inaccessible alliance. « Hélas! dit-il un jour à un religieux du sang des Tavora, le roi a beau me combler de grâces, mon bonheur ne serait complet que si l'héritier de ma fortune devenait le gendre de l'illustre donna Éléonor. — Votre excellence, répondit le moine, lève les yeux bien haut. » Un refroidissement subit s'éleva dès lors entre le ministre et la marquise; elle avait sollicité le titre de duc pour son mari, Pombal fit échouer ses demandes; enfin, de l'indifférence à la haine il n'y eut qu'un pas, et le *sang bleu*

(1) Le médaillon du marquis de Pombal fut enlevé par dom Miguel et remplacé par l'ordre de dom Pedro.

(2) Ce regard, qui m'a frappé dans le portrait de Mme de Tavora, se retrouve également dans celui de Strafford.

tout entier prit parti dans cette querelle. Le duc d'Aveïro surtout accabla le ministre de ses mépris. Aveïro, homme orgueilleux et insolent, était revêtu des plus grandes charges, et allié à la famille royale. Dès ce moment, l'échafaud des grands fut dressé dans l'esprit de Pombal. Entretenue dans ses ressentiments par les jésuites, cette noblesse de cour menaçait le pouvoir et même la vie du ministre, quand tout à coup, dans la nuit du 3 septembre 1758, les portes du palais se fermèrent; le roi cessa de se montrer pendant plusieurs jours; aucun bruit ne circula sur les causes de cette clôture; tous les efforts de Pombal tendirent à inspirer la plus grande sécurité à ceux qu'il avait désignés pour victimes. Enfin, après une longue attente, le duc d'Aveïro, la famille de Tavora, leurs parents, leurs amis, furent arrêtés dans leur demeure; la fière donna Éléonor, arrachée de son lit, se vit traînée, à moitié nue, dans un couvent de Lisbonne, et le reste de sa famille fut enfermé dans la ménagerie de Belem, restée vide depuis le tremblement de terre.

Qu'était-il donc arrivé dans cet intervalle? pourquoi ces violences et ces tortures? qu'imputait le ministre à toute cette noblesse? Voici les faits. Donna Teresa, femme du jeune marquis de Tavora, était la maîtresse du roi. En allant la voir la nuit, Joseph avait été atteint dans sa voiture de deux coups de pistolet. Blessé au bras, il s'était enfermé dans son palais, attendant l'arrestation des accusés; ces accusés étaient le duc d'Aveïro et le mari de la maîtresse du roi, regardés comme instruments du crime, les vieux Tavora, désignés comme complices, et les jésuites, qui passaient pour instigateurs. De tous les membres de la famille incriminée, donna Teresa fut seule traitée avec indulgence; on ne sait pas encore si la découverte de la conspiration n'a pas été son ouvrage. Louis XV témoigna à son chargé d'affaires la plus grande curiosité sur le sort de cette jeune femme (1).

Pombal ne songea point à soumettre les grands à la juridiction de leurs pairs; peut-être l'état actuel de la noblesse rendait-il impossible le maintien de ce privilége; le ministre ne les déféra pas non plus aux tribunaux ordinaires; les accusés furent cités devant un tribunal d'exception dit de *l'inconfidence,* c'est-à-dire devant une commission. L'exécution suivit de près la sentence; dans la nuit du 12 au 13 janvier 1759, un échafaud de dix-huit pieds de haut avait été élevé sur la place de Belem en face du Tage. Dès le point du jour, cette place était encombrée de troupes, de peuple, et le fleuve même était chargé de spectateurs. Les domestiques du duc d'Aveïro parurent les premiers sur l'échafaud, et furent attachés à l'un des angles pour être brûlés vifs. La marquise de Tavora arriva ensuite la corde au cou, le crucifix à la main; quelques vêtements déchirés l'enveloppaient à peine, mais tout en elle était empreint de force et de dignité. Le bourreau, voulant lui lier les pieds, souleva un peu le bas de sa robe. « Arrête, lui dit-elle, n'oublie pas qui je suis, ne me touche que pour me tuer. » Le bourreau s'agenouilla devant donna Éléonor et lui demanda pardon. Elle tira une bague de son doigt et lui dit : « Tiens, je n'ai que cela au monde; prends, et fais ton devoir; » puis la courageuse femme se mit sur le billot et reçut le coup de la mort. Son mari, ses fils, dont le plus jeune n'avait pas vingt ans, son gendre et plusieurs serviteurs périrent après elle dans d'affreux tourments. Le duc d'Aveïro fut amené le dernier, on l'attacha sur la roue, le corps couvert de haillons, les bras nus, les cuisses découvertes; rompu vif, il

(1) Dépêches du duc de Choiseul à M. de Saint-Julien, chargé d'affaires de France à Lisbonne.

n'expira qu'après de longues tortures, faisant retentir la place et le fleuve d'épouvantables hurlements. Ensuite on mit le feu à la machine ; en un moment roue, échafaud, cadavres, tout fut brûlé et jeté dans le Tage.

Les palais des condamnés furent rasés, on sema du sel sur la place où ils s'élevaient, leurs armes furent effacées de tous les lieux particuliers et publics, notamment de la salle des chevaliers, au château de Cintra, où l'on voit encore leur écusson couvert d'un voile noir, comme le portrait de Faliero au palais ducal de Venise. Enfin Pombal fit dresser, sur une des places de Lisbonne, un pilori que, par un privilége spécial, il consacra uniquement à la haute noblesse. Plus tard, à la fin de sa carrière ministérielle, il maria de force une Tavora, petite-fille de donna Éléonor, au comte d'Oyeïras, son fils. Une postérité nombreuse est sortie de cet hymen tragique. Le sang du persécuteur et des victimes coule paisiblement aujourd'hui confondu dans les mêmes veines.

Les griefs de Pombal contre les fidalgues, malgré sa haine, malgré les injures qu'il avait subies, n'avaient été pour lui qu'un moyen. Il en voulait aux jésuites encore plus qu'à l'aristocratie ; mais il était plus difficile de les atteindre. Leurs relations avec les conjurés n'avaient rien de douteux, ils étaient leurs conseillers et leurs amis ; ils avaient pris une part certaine aux mécontentements, aux murmures, même à l'opposition des fidalgues ; pouvaient-ils cependant être convaincus d'avoir trempé dans le complot régicide? Pombal n'hésita pas à les accuser. Le jour même de l'arrestation des Tavora, les maisons des jésuites furent cernées par les troupes, les pères y restèrent consignés, on jeta leurs chefs dans les prisons, et trois d'entre eux, Mattos, Alexandre et Malagrida, restèrent sous l'accusation formelle d'avoir fomenté la conjuration. Pombal remplit l'Europe de ses manifestes. On les lut avec avidité. La catastrophe, et surtout l'événement qui l'avait amenée, fixèrent l'attention de tous les cabinets. Ce régicide suivait immédiatement celui de Damiens. Un instinct secret, quoique obscur, faisait pressentir aux princes qu'un orage n'était pas loin. On pouvait croire que l'opinion en France, plus qu'ailleurs, serait disposée à bien accueillir les accusations du ministre portugais. Les encyclopédistes auraient dû lui servir d'auxiliaires zélés et fidèles. Pourtant il n'en fut pas ainsi. Les pièces émanées de la cour de Lisbonne parurent ridicules dans la forme et maladroites au fond. Cet holocauste des chefs de la noblesse choqua les classes supérieures, jusqu'alors soigneusement ménagées par les philosophes. Tant de cruauté contrastait trop avec les mœurs d'une société déjà frondeuse, mais encore très-élégante. On eut pitié des victimes, on se moqua du bourreau ; on rit de son appel aux idées du moyen âge, de cette période de l'histoire que la mode réprouvait alors aussi vivement qu'elle l'a réhabilitée de nos jours. Ces titres arrachés des greffes, ces écussons effacés, ces anathèmes proclamés à son de trompe, semblèrent un sacrifice insensé à des préjugés barbares. Il y eut aussi une réprobation générale contre les maximes despotiques répandues à profusion dans les manifestes (1). Enfin ce qui révolta surtout les philosophes français, ce fut de voir que Pombal n'acceptait point leur patronage et ne songeait pas à se donner pour leur adepte. En poursuivant la société, il n'accusait pas les jésuites d'appartenir à un institut coupable ni de professer des maximes immorales et mauvaises : il leur reprochait seulement d'être restés moins fidèles que leurs devanciers aux principes de saint Ignace, et même il se faisait gloire d'être attaché au tiers-ordre de Jésus et d'en

(1) Correspondance du duc de Choiseul.

observer scrupuleusement les pratiques (1). Si Pombal avait rompu avec Rome, s'il avait chassé les jésuites, ce n'était donc point au nom de la philosophie. Les reproches qu'il leur avait adressés dans ses manifestes ne reposaient point sur des idées générales, mais sur des faits particuliers, contestables et mal exposés. Non-seulement le ministre portugais ne s'était point appuyé sur l'élite des philosophes de la France, mais il avait semblé prendre soin de se dérober à toute solidarité avec eux; il n'avait pas même osé s'élever jusqu'aux libertés de l'église gallicane, courage bien facile alors, et qui pourtant lui avait manqué, ou qu'il avait dédaigné. La philosophie ne lui pardonna point de telles négligences; elle lui pardonna moins encore de s'être adressé au pape pour faire juger Malagrida et ses confrères. Voltaire s'en plaignit plus d'une fois, avec quelque décence dans le *Siècle de Louis XV,* et ailleurs très-indécemment (2).

Pombal avait consulté le saint-siége; la réponse se fit attendre. Rezzonico régnait alors sous le nom de Clément XIII. Il venait de succéder à l'aimable et sage Benoît XIV. Entièrement dévoué aux jésuites, Clément n'avait pas compris que, dans cette circonstance, le roi de Portugal avait rendu un dernier hommage aux antiques exigences de la papauté. En Portugal, le tribunal du nonce avait jusqu'alors conservé le droit de prononcer sur les ecclésiastiques. Décidé à les soumettre à une commission nommée par lui-même, Pombal n'avait pas cru pouvoir se dispenser de solliciter une autorisation nominale à la cour de Rome. Celle-ci avait pris la demande au sérieux et différa l'envoi d'un bref. L'impatient ministre ne l'attendit pas; le bref se croisa avec la loi d'expulsion. Tous les évêques de Portugal reçurent du gouvernement l'ordre d'ôter aux jésuites l'instruction de la jeunesse, de les remplacer sur-le-champ à l'université de Coïmbre et partout. En quelques jours, les bâtiments de la marine royale et marchande se remplirent de ces religieux, qu'on jeta sur les côtes d'Italie. Les mêmes injonctions, parvenues au Brésil et dans toutes les colonies portugaises, y furent immédiatement exécutées. Le pape, à cette nouvelle, fit brûler en place publique le manifeste de Pombal. Pour toute réponse, le ministre portugais confisqua les biens de la société et les déclara réunis à la couronne (3). Il fit plus : profitant d'une démarche imprudente du nonce, il lui envoya ses passe-ports et rappela de Rome, avec un éclat affecté, l'ambassadeur de Portugal accrédité près du saint-siége.

Peu favorables d'abord à l'administration de Pombal, les philosophes du XVIIIe siècle se rendirent-ils alors à l'excès de son zèle? Rome humiliée, un nonce chassé, les jésuites abolis, n'était-ce pas assez pour eux? Dans tous les pays soumis à l'esprit nouveau, en Angleterre, en France surtout, le ministre portugais ne devait-il pas être devenu l'idole de l'opinion? Voltaire, Diderot, d'Alembert, ne devaient-ils pas porter aux nues l'ennemi déclaré des jésuites et du pape? Ils s'en abstinrent plus que jamais. On en comprendra aisément la raison. Pombal était le destructeur des jésuites, mais le protecteur de l'inquisition. Sûr du patriarche de

(1) Papiers d'état et manuscrits du marquis de Pombal : bibliothèque de M. S., vicomte d'A., à Lisbonne.

(2) *Siècle de Louis XV,* t. XXIX, p. 38, édit. Delangle. — *Sermon du rabbin Akib,* t. XLIII, p. 251.

(3) Voici une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité. Dans la précipitation du départ, les jésuites de Lisbonne confièrent leurs trésors à l'un de leurs serviteurs; celui-ci les conserva et les fit passer à ses maîtres avec une telle fidélité, qu'ils lui firent, par reconnaissance, une grande fortune. C'est de lui que descend un homme politique qui a beaucoup marqué dans les dernières vicissitudes du Portugal.

Lisbonne et débarrassé du nonce, il avait trouvé dans ce corps redoutable une arme commode et prompte, une sorte de comité de salut public; aussi n'en parlait-il qu'avec enthousiasme. Il disait un jour à un chargé d'affaires de France : « Je veux réconcilier votre pays avec l'inquisition et faire voir à l'univers l'utilité de ce tribunal; il n'a été établi sous l'autorité du roi très-fidèle que pour remplir certaines fonctions des évêques, fonctions bien plus sûres entre les mains d'une corporation choisie par le souverain qu'entre celles d'un individu qui peut tromper ou se tromper. » Pour appuyer de telles maximes par un exemple, Pombal trouva piquant de les appliquer aux jésuites. Il tira le père Malagrida de la prison où il languissait oublié, et le fit accuser d'hérésie par l'inquisition, qui le livra au bras séculier, c'est-à-dire au tribunal de *l'inconfidence*, commission arbitraire établie depuis la conspiration des grands. Malagrida fut ensuite étranglé et brûlé dans un auto-da-fé solennel. Voltaire réprouva hautement cette cruauté hypocrite. Il montra que dans toute cette affaire *l'excès du ridicule était joint à l'excès d'horreur*, et, avec son sens exquis quand il n'était pas troublé par la passion, il affirma qu'il y avait lâcheté et inconséquence à condamner pour hérésie un homme accusé de haute trahison (1). Pombal ne recueillit donc que beaucoup de dégoûts et nulle sympathie, même parmi ceux qui croyaient les jésuites coupables. Encouragés par ce résultat, les amis de la société poussèrent les récriminations plus loin. Ils prétendirent que la conspiration était imaginaire, que le ministre n'avait fait jouer lui-même des ressorts si criminels que pour mieux assurer son empire sur un prince pusillanime. Ils allèrent jusqu'à attribuer au pouvoir ce semblant d'un attentat dont il faillit tomber victime. Notre génération ne sera pas étonnée de cette manœuvre de parti. Cependant, comme à cette époque on ne poussait pas la hardiesse jusqu'à nier effrontément le péril d'un roi visé par des assassins, hors les jésuites et leurs affidés, personne ne douta que Joseph n'eût été blessé. Pour admettre le contraire, il faudrait, ou que, par une audace voisine de la démence, Pombal se fût exposé à tuer le roi, son unique appui, ou bien que la blessure eût été supposée, et alors la complicité de Joseph deviendrait nécessaire, mais inexplicable. Lui-même avait consacré le souvenir de cet attentat par le modèle de son bras troué de balles, déposé en ex-voto dans une des églises de Lisbonne. La connivence du roi de Portugal ne peut être admise sérieusement. Cette opinion n'en prit pas moins faveur parmi les défenseurs de la société de Jésus, et il en reste encore beaucoup de traces en Portugal. On ne peut dissiper entièrement des ténèbres que Pombal a trop épaissies, et dont sa mémoire supporte justement la responsabilité. Il paraît certain que la vie du roi a été attaquée par quelques-uns des accusés : tous sont-ils entrés dans le complot? voilà où le doute est permis. Observons cependant que, lors de la révolution de palais qui fit rétablir la mémoire des victimes, la réaction provoquée contre Pombal par le parti triomphant ne put appuyer sur aucune preuve les accusations qu'elle dirigea contre lui. L'histoire a donc mille raisons de croire à la légalité de l'arrêt; mais elle ne peut ni le confirmer hautement, ni en approuver les formes. Elle doit surtout repousser le choix des moyens. Si Pombal a été juste, sa cruauté a mal servi sa gloire.

Dans le nombre vraiment prodigieux de publications répandues en ce moment par les jésuites ou par leurs défenseurs, le nom du duc de Choiseul est constamment associé à celui du marquis de Pombal. On les montre alliés dès l'origine pour

(1) *Siècle de Louis XV*, t. XXV, p. 433.

la destruction de la société. On répète, d'après l'abbé Georgel et tant d'autres pamphlétaires, que de tout temps Choiseul avait haï les jésuites. On le représente comme l'instigateur de leur chute ; on a voulu, on veut encore tous les jours prouver cette erreur matérielle par des anecdotes hasardées. Les jésuites eux-mêmes y ont donné cours. Supposant une liaison entre ces deux ministres, ils les ont montrés solidaires de la destruction de l'ordre. A en croire ces écrivains de parti, Pombal et Choiseul se sont partagé les rôles : le premier devait commencer, le second venir ensuite. Rien de plus faux; les correspondances diplomatiques, les lettres les plus intimes du duc de Choiseul, ont passé toutes sous nos yeux. Dans un mémoire secret adressé à Louis XV lui-même, le duc rappelle au roi qu'il n'avait point pris l'initiative de cette grande mesure : « Votre Majesté, lui dit-il, le sait bien... quoique l'on ait dit que j'ai travaillé à renvoyer les jésuites... de près ni de loin, ni en public ni en particulier, je n'ai fait aucune démarche sur cet objet (1). » Ces deux hommes d'état n'étaient point unis, ils ne s'entendaient pas, ils ne pouvaient s'entendre. Il n'y avait rien de commun entre le lourd, le vindicatif Portugais, et le brillant, le léger, le gracieux ministre de Louis XV. Jamais Choiseul n'applaudit aux procédés de Pombal ; il n'en parlait qu'avec froideur, souvent même avec mépris. Sa rudesse lui semblait grossière, son emphase déplacée, son audace impertinente. Il s'en moquait souvent avec le prince Kaunitz : « Ce monsieur, disaient-ils, a donc toujours un jésuite à cheval sur le nez. » Comme ministre, comme favori, plus encore comme grand seigneur, le duc repoussait toute comparaison avec le marquis parvenu. Tout dans Pombal choquait Choiseul, qui le trouvait injuste, cruel, et, qui pis est, de mauvais goût.

Cependant ils se rapprochèrent un moment. Choiseul avait résolu le pacte de famille ; il espéra y entraîner le Portugal, à cause de l'origine capétienne de la maison de Bragance. D'ailleurs, une haine commune les réunissait : la France était alors en guerre avec les Anglais, et le plus vif dépit animait secrètement contre eux le marquis de Pombal. Sa conduite avec l'Angleterre avait été bizarre. Une ou deux pièces diplomatiques très-hardies lui ont valu et lui valent encore la réputation de patriote et d'ennemi des Anglais. Le parti qui s'inspire des idées de ce ministre (et ce parti existe toujours en Portugal) exalte son indépendance, qui n'était qu'apparente. Opposé à l'Angleterre en paroles, Pombal lui était toujours soumis de fait. Tandis qu'il proclamait hautement la liberté du Portugal, il soulevait la ville de Porto pour l'établissement de la compagnie qui livrait aux Anglais le monopole des vins. Il est même de tradition dans le monde politique à Lisbonne que ces rodomontades du marquis étaient parfois concertées avec le cabinet de Londres pour servir de voile à des complaisances (2). Il y eut pourtant un refroidissement réel entre l'Angleterre et le Portugal ; les Anglais, qui le croirait ? avaient vu de mauvais œil l'expulsion des jésuites : le commerce en avait souffert, tant les intérêts de l'ordre y avaient été engagés. Les possessions portugaises d'outre-mer virent alors éclater des troubles que Pombal, dans des pièces officielles, dont nous pouvons garantir l'authenticité, attribue à l'influence britannique (3).

(1) Papiers d'état et manuscrits du duc de Choiseul.

(2) Le marquis de Pombal, lié avec les whigs et particulièrement avec M. Pitt (lord Chatham), trouva beaucoup moins de sympathie dans le parti tory, représenté au ministère, peu après l'avénement de George III, par lord Bute.

(3) On trouve une trace de cette singulière imputation dans les lettres de Mme du Deffand.

L'union entre les cabinets de Paris et de Lisbonne ne pouvait être de longue durée. Dans les relations du Portugal avec l'Angleterre, la plainte et l'obéissance sont également inévitables. Choiseul s'efforça d'attirer le Portugal dans le pacte de famille; ce fut là qu'il échoua. Les ambassadeurs d'Espagne et de France présentèrent simultanément, au nom de leurs cours, des notes pour engager le roi de Portugal à se déclarer en leur faveur et à fermer ses ports à l'Angleterre, sous peine d'être traité en ennemi; ils exigeaient une réponse dans le plus bref délai. Le ton de leur demande annonçait qu'ils s'attendaient moins à une adhésion qu'à un refus. Pombal répondit avec noblesse et modération : il réclama la neutralité du Portugal. Tandis qu'il opposait le raisonnement au parti pris, les troupes d'Espagne franchissaient la frontière, annonçant qu'elles ne venaient pas attaquer les Portugais, mais les délivrer du joug britannique. Pombal, à cette nouvelle, se livra à un de ces mouvements de fierté qui plaisent dans l'homme d'état, parce qu'ils prouvent que la tête n'exclut pas toujours le cœur. Dénué de tout, sans moyen de défense, surpris à l'improviste, il n'attendit pas le manifeste de l'Espagne; le premier, il déclara la guerre. Malgré une dissidence plus apparente que réelle, les secours de l'Angleterre ne pouvaient lui manquer; il les réclama. Ainsi d'un côté étaient la France et l'Espagne, de l'autre le Portugal et la Grande-Bretagne. Les mesures de la défense furent mieux prises que celles de l'invasion. Pombal déploya une grande activité, il releva l'esprit militaire qu'il avait lui-même contribué à abattre. Cette guerre, mal commencée par l'armée gallo-hispanique, n'eut qu'une assez courte durée, et le Portugal, qui depuis quelques années avait occupé l'Europe, retomba dans son silence accoutumé. L'attention publique se reporta ailleurs (1).

II.

Au bruit de la chute des jésuites dans une contrée lointaine, leurs ennemis s'étaient partout éveillés. On s'étonna, en France, de la facilité avec laquelle l'ordre avait subi son arrêt. Le défaut de résistance enhardit l'inimitié. Jusqu'alors, la réputation d'habileté des révérends pères avait été pour eux en France la plus puissante des protections : personne n'avait voulu ouvrir la brèche contre eux; mais lorsqu'on les vit se rendre sans combattre, lorsque la rupture d'une petite cour avec le saint-siége se fut bruyamment déclarée à leur occasion sans amener aucun trouble, sans avoir même causé une sensation profonde, il arriva ce qu'on remarque souvent dans les choses humaines : la probabilité du succès doubla le nombre des adversaires. Il ne fallait qu'une occasion, et, par une autre loi de l'humanité, l'occasion ne se fit pas longtemps attendre. La ruine des jésuites de France devint inévitable. Une intrigue de cour l'avait préparée, un scandale public l'acheva.

Il est très-vrai qu'après avoir tenté une négociation auprès des jésuites, Mme de

Lady Rochford, ambassadrice d'Angleterre, passait pour intriguer avec les jésuites et avec le duc de Lavauguyon, leur protecteur. (Lettre du 13 février 1769.) — Nous avons trouvé des accusations du même genre aux archives impériales de Rio-Janeiro, dans la correspondance du marquis de Pombal avec les vice-rois du Brésil; nous en possédons des copies.

(1) Manuscrits de Fr.-Em. comte de Saint-Priest, ambassadeur et ministre sous Louis XV et Louis XVI.

Pompadour ne put s'entendre avec eux et résolut leur perte. Ici, le témoignage de la favorite est trop précieux, il est rédigé en termes trop singuliers, il peint trop bien l'époque où il fut rendu, pour qu'une simple transcription ne soit pas infiniment préférable à tous les commentaires. Il faut écouter Mme de Pompadour. Ce sont des instructions données par elle-même à un agent secret envoyé à Rome.

« Au commencement de 1752, déterminée (par des motifs dont il est inutile de rendre compte) à ne conserver pour le roi que les sentiments de la reconnaissance et de l'attachement le plus pur, je le déclarai à sa majesté en la suppliant de faire consulter des docteurs de Sorbonne, et d'écrire à son confesseur, pour qu'il en consultât d'autres, afin de trouver des moyens de me laisser auprès de sa personne (puisqu'il le désirait) sans être exposée au soupçon d'une faiblesse que je n'avais plus. Le roi, connaissant mon caractère, sentit qu'il n'y avait pas de retour à espérer de ma part, et se prêta à ce que je désirais. Il fit consulter des docteurs, et écrivit au père Perusseau, lequel lui demanda une séparation totale : le roi lui répondit qu'il n'était nullement dans le cas d'y consentir, que ce n'était pas pour lui qu'il désirait un arrangement qui ne laissât point de soupçon au public, mais pour ma propre satisfaction ; que j'étais nécessaire au bonheur de sa vie, au bien de ses affaires ; que j'étais la seule qui lui osât dire la vérité, si utile aux rois, etc. Le bon père espéra dans ce moment qu'il se rendrait maître de l'esprit du roi, et répéta toujours la même chose. Les docteurs firent des réponses sur lesquelles il aurait été possible de s'arranger, si les jésuites y avaient consenti. Je parlai dans ce temps à des personnes qui désiraient le bien du roi et de la religion, je les assurai que, si le père Perusseau n'enchaînait pas le roi par les sacrements, il se livrerait à une façon de vivre dont tout le monde serait fâché. Je ne persuadai pas, et l'on vit en peu de temps que je ne m'étais pas trompée. Les choses en restèrent donc (en apparence) comme par le passé jusqu'en 1755. Puis, de longues réflexions sur les malheurs qui m'avaient poursuivie même dans la plus grande fortune, la certitude de n'être jamais heureuse par les biens du monde, puisque aucuns ne m'avaient manqué et que je n'avais pu parvenir au bonheur, le détachement des choses qui m'amusaient le plus, tout me porta à croire que le seul bonheur était en Dieu. Je m'adressai au père de Sacy, comme à l'homme le plus pénétré de cette vérité, je lui montrai mon âme toute nue, il m'éprouva en secret depuis le mois de septembre jusqu'à la fin de janvier 1756. Il me proposa dans ce temps d'écrire une lettre à mon mari, dont j'ai le brouillon qu'il écrivit lui-même. Mon mari refusa de me jamais voir. Le père me fit demander une place chez la reine pour plus de décence, il fit changer les escaliers qui donnaient dans mon appartement, et le roi n'y entre plus que par la pièce de compagnie. Il me prescrivit une règle de conduite que j'observai exactement ; ce changement fit grand bruit à la cour et à la ville, les intrigants de toutes les espèces s'en mêlèrent ; le père de Sacy en fut entouré, et me dit qu'il me refuserait les sacrements tant que je serais à la cour. Je lui représentai tous les engagements qu'il m'avait fait prendre, la différence que l'intrigue avait mise dans sa façon de penser, etc. Il finit par me dire : « Que l'on s'était trop moqué du confesseur du feu roi quand M. le comte » de Toulouse était arrivé au monde, et qu'il ne voulait pas qu'il lui en arrivât » autant. » Je n'eus rien à répondre à un semblable motif, et après avoir épuisé tout ce que le désir que j'avais de remplir mes devoirs put me faire trouver de plus propre à le persuader de n'écouter que la religion et non l'intrigue, je ne le

vis plus. L'abominable 5 janvier 1757 arriva, et fut suivi des mêmes intrigues de l'année d'avant. Le roi fit tout son possible pour amener le père Desmarêts à la vérité de la religion : les mêmes motifs le faisant agir, la réponse ne fut pas différente, et le roi, qui désirait vivement de remplir ses devoirs de chrétien, en fut privé, et retomba peu après dans les mêmes erreurs, dont on l'aurait certainement tiré, si l'on avait agi de bonne foi.

» Malgré la patience extrême dont j'avais fait usage pendant dix-huit mois avec le père Sacy, mon cœur n'en était pas moins déchiré de ma situation ; j'en parlai à un honnête homme en qui j'avais confiance, il en fut touché et il chercha les moyens de la faire cesser. Un abbé de ses amis, aussi savant qu'intelligent, exposa ma position à un homme fait ainsi que lui pour la juger ; ils pensèrent l'un et l'autre que ma conduite ne méritait pas la peine que l'on me faisait éprouver. En conséquence, mon confesseur, après un nouveau temps d'épreuve assez long, a fait cesser cette injustice, en me permettant d'approcher des sacrements, et, quoique je sente quelque peine du secret qu'il faut garder (pour éviter des noirceurs à mon confesseur), c'est cependant une grande consolation pour mon âme.

» La négociation dont il s'agit n'est donc pas relative à moi, mais elle m'intéresse vivement pour le roi, à qui je suis aussi attachée que je dois l'être ; ce n'est pas de mon côté qu'il faut craindre de mettre des conditions désagréables ; celle de retourner avec mon mari n'est plus proposable, puisqu'il a refusé pour jamais, et que par conséquent ma conscience est fort tranquille à ce sujet, toutes les autres ne me feront aucune peine ; il s'agit de voir celles qui seront proposées au roi, c'est aux personnes habiles et désirant le bien de sa majesté à en chercher les moyens.

» Le roi, pénétré des vérités et des devoirs de la religion, désire employer tous les moyens qui sont en lui pour marquer son obéissance aux actes de religion prescrits par l'église, et principalement sa majesté voudrait lever toutes les oppositions qu'elle rencontre à l'approche des sacrements ; le roi est peiné des difficultés que son confesseur lui a marquées sur cet article, et il est persuadé que le pape et ceux que sa majesté veut bien consulter à Rome, étant instruits des faits, lèveront par leur conseil et leur autorité les obstacles qui éloignent le roi de remplir un devoir saint pour lui et édifiant pour les peuples.

» Il est nécessaire de présenter au pape et au cardinal Spinelli la suite véritable des faits, pour qu'ils connaissent et puissent apporter remède aux difficultés qui sont suscitées, tant pour le fond de la chose que par les intrigues qui les suscitent. »

Ici la marquise change de style sans en avertir le lecteur, et parle à la troisième personne comme César.

« Le roi a dans le cœur une amitié et une confiance pour Mme la marquise de Pompadour, qui fait la douceur et la tranquillité de sa vie ; ces sentiments de sa majesté sont totalement étrangers à ceux que la passion excite ; l'on peut assurer, avec la vérité la plus pure, qu'il ne se passe depuis quatre ans et plus, dans le commerce du roi et de Mme de Pompadour, rien qui puisse être taxé de passion, et, par conséquent, rien qui soit contraire à la régularité des mœurs la plus exacte.

» Il y a quelques années que les dispositions du roi et de Mme de Pompadour étant telles que l'on vient de les dépeindre, avec la ferme résolution des deux par-

ties de les maintenir dans cet état, le roi écrivit à son confesseur, qui alors était le père Perusseau, qu'il désirait approcher des sacrements ; ce confesseur lui répondit qu'il ne pouvait pas prêter son ministère aux désirs du roi, à moins qu'il n'éloignât de lui Mme de Pompadour, objet, selon le confesseur, de scandale. Le roi répliqua au confesseur que Mme de Pompadour n'étant, ni par sa conduite ni par sa volonté, une occasion de péché pour lui, il ne voulait pas sacrifier le bonheur de sa vie et de sa confiance, puisque dans le fond Mme de Pompadour n'était pas une raison véritable pour lui de péché ; le confesseur persista, et le roi n'approcha point des sacrements. Telle est la situation de la conscience du roi ; depuis ce temps, le père Desmarêts a succédé au père Perusseau dans la charge de confesseur ; plus borné que son prédécesseur, et entouré de même que lui des personnes qui, voulant éloigner Mme de Pompadour de la cour, lui font entrevoir du déshonneur à donner l'absolution au roi, il suit les mêmes principes (1). »

Voilà ce qu'écrivait Mme de Pompadour. Elle se promit d'agir en conséquence et tint fidèlement parole. Peut-être dira-t-on qu'en cette occasion les jésuites se perdirent pour n'être pas restés eux-mêmes. Nous serons plus juste : cette passagère inhabileté les honore. Dans une autre occasion encore plus décisive, ils furent moins heureux. Rappelons en peu de mots une aventure trop connue. Le père Lavalette, hardi spéculateur doué de cette sorte d'esprit que son siècle proscrivit, mais que le nôtre adopte, se trouvait à la tête d'un grand établissement de l'ordre à la Martinique. Il en profita pour faire des affaires, il créa une banque. Des amis jaloux, peut-être des confrères, entravèrent ses opérations. Ses lettres de change furent protestées, tant en France qu'à la Martinique. Une maison de Lyon et de Marseille déposa son bilan, accusa hautement de sa déconfiture le jésuite négociant et incrimina la société tout entière comme solidaire d'un de ses membres. Ici, la société dément encore une fois sa vieille réputation d'habileté, mais moins noblement qu'auprès de Mme de Pompadour. Au lieu de payer, au lieu de faire contribuer l'ordre entier, le général livre le père Lavalette et la maison de la Martinique. Il commit une faute bien grave en faisant attribuer le jugement du procès à la grande chambre du parlement de Paris. Les jésuites, disent leurs écrivains, cédèrent à des conseils perfides. Cela se peut ; mais pourquoi les écouter? A quoi bon cette adresse si renommée, si ce n'est pour éviter les piéges? Quoi qu'il en soit, s'il y eut piége, ils y tombèrent. Ce procès eut le plus grand retentissement. Les jésuites, déclarés solidaires pour la dette du père Lavalette, furent condamnés à payer à la maison de Marseille *un million cinq cent deux mille deux cent soixante-six livres,* et à tous les dépens ; leurs biens, mis en séquestre, devaient être vendus, si besoin était, pour le parfait paiement. Cette perte matérielle, qu'un peu de résolution et de tact aurait facilement couverte, n'était rien auprès de la blessure morale que reçut en même temps la société. Dans le cours du procès, elle fut sommée de produire sa règle, cette règle jusqu'alors soigneusement dérobée aux regards profanes. Dès lors, toutes les petites questions disparurent : les maîtresses, les banqueroutes, Mme de Pompadour, le père Lavalette, le déficit des banquiers (qui ne furent jamais payés), tous les accidents de cette affaire s'effacèrent devant la société elle-même. En France, une grande cause se maintient difficilement dans le cercle des personnalités. Une affaire qui n'est que particulière tombe bientôt dans l'oubli ; dès

(1) Manuscrits du duc de Choiseul.

qu'elle prend un caractère public, elle se rattache aux idées générales, qui seules, quoi qu'on fasse, parviennent à nous passionner. Par un caractère d'esprit qui appartient à la France et dont rien assurément ne pourra la corriger, la question accidentelle disparaît toujours devant la question de principes; c'est là qu'en fin de compte aboutit tout débat, tandis qu'ailleurs on retombe presque toujours dans les discussions individuelles. On l'a vu en Portugal : l'application pratique avait été vive et pressante; les vues premières étaient bornées et mesquines; tout était resté renfermé dans le cercle étroit de quelques noms propres et de quelques faits partiels. En France, il n'en fut pas ainsi : les griefs de telle favorite, l'ambition de tel ministre n'occupèrent que faiblement l'opinion publique; mais on remonta à l'origine de la querelle. Ces discussions dogmatiques si oubliées reprirent toute la force de l'intérêt présent, tout l'attrait de la nouveauté. Partout on voulut voir, on voulut toucher ces constitutions mystérieuses. Les femmes, les jeunes gens, y portèrent l'ardeur de vieux légistes. Pascal devint le saint du moment, et La Chalotais en fut le héros. Son *compte rendu*, dont en vain les jésuites ont voulu lui ravir la gloire; ceux de l'avocat général Joly de Fleury et du procureur général Ripert de Montclar, le rapport de Laverdy, le réquisitoire de l'abbé Chauvelin, se montrèrent sur toutes les toilettes à côté de *Tanzaï* et des *Bijoux Indiscrets*. Dans les foyers des spectacles, on oubliait la pièce du soir pour le factum du matin. Tartufe pâlit devant Escobar. Dans les vastes hôtels de la Cité et de l'île Saint-Louis, habités à titre héréditaire par les antiques familles de la magistrature, aussi bien que dans les sombres arrière-boutiques où des générations de marchands s'entassaient depuis des siècles, le débat, plus sérieux et plus sincère, n'était ni moins passionné, ni moins ardent. Tous les sexes, tous les âges, tous les états, s'arrachaient les écrits échappés à profusion de l'officine des Blancs-Manteaux; on ne parla plus que de probabilisme, de capitulations de conscience, de maximes relâchées, de restrictions mentales. Bref, on en parla tant alors, qu'aujourd'hui nous n'en dirons rien du tout.

A leur tour, les philosophes trouvèrent qu'on en parlait trop. Le triomphe des jansénistes les fit pencher du côté des jésuites. Ils les dirent justement punis de ce qu'ils appelaient leur insolence; ils sourirent à cette chute consentie par les grands et les riches, dont ces pères étaient toujours les commensaux; ils se sentirent bien aises de les voir tomber comme moines, mais, comme jésuites, ils commencèrent à les plaindre. Les jansénistes devenaient trop puissants. Vaine et tardive opposition! le mouvement était donné. Voltaire lui-même n'aurait pu l'arrêter, l'eût-il voulu, ce qui n'est pas sûr. Restait cependant un obstacle plus sérieux à surmonter, c'était la résistance du roi. Il y avait dans Louis XV un singulier mélange d'impressions diverses et d'habitudes contradictoires. Il avait été élevé dans le respect des jésuites, mais ce respect n'était pas exempt de crainte. Les vieilles accusations de régicide n'avaient pas fait une médiocre impression sur son esprit timide. A l'exemple de tous ses prédécesseurs, depuis Henri IV, il voyait dans le maintien d'un confesseur jésuite près de sa personne non-seulement une bienséance morale, mais une garantie matérielle; en un mot, se brouiller avec les pères lui semblait hasardé et même dangereux. Il était d'ailleurs convaincu de leur aptitude à l'enseignement, mais ce motif d'utilité générale touchait peu l'âme égoïste d'un tel prince; le soin de sa sûreté l'occupait bien autrement. Né sur le trône, objet de l'adulation dès l'âge de cinq ans, arraché à la mort au bruit des acclamations publiques, déclaré le bien-aimé de son peuple, Louis XV avait mis un prix immense à sa

propre vie; il était d'ailleurs petit-fils de Louis XIV, et ne l'était pas en vain : comme son aïeul, mais non pas avec la même force d'âme, il se croyait d'une nature supérieure au reste des mortels. Telle était l'éducation de Versailles. Louis XIV pensait très-franchement, très-sincèrement, de la meilleure foi du monde, que le dévouement des rois à la religion et à ses ministres rachetait suffisamment leurs faiblesses, et les maintenait dans une sphère séparée de la foule des pécheurs. « Vous serez damné, » dit-il un jour à Choiseul. Le duc se récria, et prit la liberté de faire observer à sa majesté qu'après un jugement si sévère, on pouvait aussi trembler pour elle ; que, placée si fort au-dessus du reste des hommes, elle avait de plus que ses sujets le tort du scandale et le danger de l'exemple. « Nos situations sont bien différentes, reprit le roi, je suis l'oint du Seigneur. » Pour mieux expliquer sa pensée, il fit entendre au duc que Dieu ne permettrait pas sa damnation éternelle, si, comme roi, il soutenait la religion catholique. Poussant plus loin et trop loin peut-être le commentaire des paroles royales, Choiseul prétend qu'à cette condition Louis XV croyait pouvoir, en sûreté de conscience, se livrer à toutes ses faiblesses. « Le roi, ajoute-t-il, était instruit de sa religion comme une tourière de Sainte-Marie. On ne pouvait l'en entendre parler sans dégoût, et ce qui est incroyable, ce que je ne crois que parce qu'il me l'a dit, c'est qu'il ne s'est déterminé à s'allier avec la maison d'Autriche que dans l'intention, bien mal digérée, d'anéantir le protestantisme après avoir écrasé le roi de Prusse (1). »

La résistance de Louis XV eût été insurmontable, si la légèreté de son caractère n'avait dominé les préjugés de son éducation. Mme de Pompadour, et le duc de Choiseul, pour plaire à cette favorite, circonvinrent le monarque ; ils lui montrèrent les parlements et le peuple animés contre les jésuites, ils lui donnèrent la peur d'une nouvelle fronde. Placé entre deux extrémités, le roi en vint à adopter celle qu'on lui présentait comme la moins périlleuse. Choiseul le mit dans l'alternative de l'expulsion des jésuites ou du renvoi des parlements. Louis XV n'était pas encore préparé à ce coup d'état. La suppression de l'ordre lui sembla plus facile. On lui dit que la religion chrétienne avait subsisté quinze siècles sans les jésuites, et qu'elle subsisterait sans eux. Les maximes régicides de quelques casuistes furent remises sous ses yeux. Fatigué plus que convaincu, cherchant d'ailleurs en toutes choses bien plus le repos que les lumières, Louis XV se rendit ; toutefois, par un sentiment de modération qui lui fait honneur, il ne consentit pas à la destruction immédiate de l'ordre : il fit écrire à Rome pour obtenir une réforme, mais pour l'obtenir sur-le-champ, sans hésitation, sans subterfuge, courrier par courrier. Choiseul en dressa lui-même le programme et l'envoya au saint-siége. Par l'organe du cardinal de Rochechouart, il fit savoir au pape que cinquante-un évêques de France avaient été réunis, non pas en assemblée régulière et authentique, mais en conférence privée chez le cardinal de Luynes, l'un d'entre eux, pour donner non une décision à l'église gallicane, mais une consultation au roi ; que là, à l'unanimité moins six voix, et après un examen approfondi des constitutions de l'ordre, il avait été résolu que l'autorité illimitée du général résidant à Rome était incompatible avec les lois du royaume ; que pour concilier toutes les convenances, le général devait nommer un vicaire qui résiderait en France, chose d'ailleurs conforme aux statuts, car ils autorisaient le général à nommer un vicaire dans les cas pressants. Le régime intérieur de la société ne serait point changé par cette mesure ; loin de là, si par

(1) Manuscrits du duc de Choiseul

hasard le général lui-même venait résider en France, il exercerait toute autorité sur son ordre, et les pouvoirs du vicaire resteraient suspendus. Ainsi seraient conciliés le maintien de la compagnie et l'exécution des lois du royaume, notamment de l'édit de Henri IV, de 1601, dont une clause porte formellement qu'un jésuite, muni de pouvoirs, demeurerait toujours auprès du roi, comme gage et caution de la société (1).

Cette transaction était honorable en tout temps, inespérée dans les circonstances présentes. On sait comment elle fut acceptée par les jésuites : *sint ut sunt aut non sint;* « qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient plus. » Leurs écrivains nient aujourd'hui cette réponse. L'impossibilité de se modifier dans le fond, tout en prenant des formes diverses, est à la fois la force et la faiblesse de cette société; c'est là ce qui la met si souvent à l'agonie, mais c'est là aussi ce qui l'empêche de mourir. Enfin, malgré les efforts d'un parti puissant à la tête duquel étaient M. le dauphin et Mesdames, Louis XV renvoya de France la compagnie de Jésus (1764).

III.

Deux ans après, ce fut le tour de l'Espagne. Ici une obscurité impénétrable enveloppe encore les causes de la mesure. Jamais motif plus léger n'amena un résultat plus décisif. Le nom donné par l'histoire à cet événement en démontre la frivolité : on le nomme *l'émeute des chapeaux.* On portait alors à Madrid de grands chapeaux à longues ailes, semblables à celui que Beaumarchais donne à Basile. Dans l'ardeur de réforme qui alors s'appliquait aux petites choses comme aux grandes, Charles III voulut les supprimer. Il y était d'ailleurs autorisé par les nombreux abus qui résultaient de cette coiffure, jointe à l'usage de grands manteaux. Le ministre Squillace voulut défendre les *capas* et les *chambergos ;* mais ce ministre était Napolitain : les Espagnols ne voulurent pas obéir, ils se révoltèrent. Squillace fut assiégé dans sa maison, qui s'écroula sous mille bras; le ministre n'échappa à la mort que par la fuite. En vain les gardes wallonnes marchèrent contre le peuple, en vain le roi lui-même harangua les séditieux du haut d'un balcon; ni la force armée, ni la majesté royale, ne parvinrent à apaiser le tumulte : seuls, les jésuites y réussirent avec tant de facilité, qu'on les accusa d'avoir fomenté l'émeute. Le roi le crut et ne l'oublia pas.

La révolte avait duré plusieurs jours. Les ambassadeurs étaient alors peu familiarisés avec ces épisodes populaires. Le marquis d'Ossun, qui représentait la cour de Versailles à Madrid, poussé par un zèle chevaleresque, offrit au roi d'Espagne les secours de la France. Il ne fut pas désavoué, la mode n'en était pas encore établie; mais Charles III, Castillan de cœur, répondit par un refus qui mit à l'aise le roi de France. Louis XV avait été très-effrayé des troubles de Madrid. Curieux des moindres détails de cet événement, il les recherchait avec l'anxiété d'une âme faible et la prescience d'un esprit juste. A cette époque, une révolte était encore un accident, et le bruit d'une émeute dans un pays voisin avait de quoi réveiller le souverain le plus apathique. D'ailleurs, malgré son insouciance, Louis XV se sentait profondément blessé d'un si grand oubli de la majesté royale. Quelle image

(1) Dépêche du duc de Choiseul au cardinal de Rochechouart, du 16 janvier 1762.

que celle d'un prince de son sang sommé de comparaître devant la plus vile populace! Néanmoins, et en dernier résultat, comme la paresse de Louis devait l'emporter sur son indignation, il intima à son ambassadeur de ne faire désormais aucune proposition au cabinet d'Aranjuez, et déclara qu'il s'en reposait aveuglément sur *la sagesse du roi son cousin.*

Abandonné à ses propres inspirations, le duc de Choiseul aurait montré moins de patience. Il porta un jugement sévère sur la faiblesse de Charles III et sur l'incapacité du ministre Grimaldi ; le retour possible aux affaires de don Ricardo Wall et du duc d'Albe, ennemis de la France, aigrit encore son humeur. Il était indigné de l'inaction de Charles (1). Le souvenir de cette émeute s'effaçait rapidement. En effet, depuis le 27 mars 1766 jusqu'au 2 avril 1767, à force d'être impunie, elle fut oubliée, et personne ne songeait plus ni aux causes ni aux suites de ce mouvement, lorsqu'au moment où l'Espagne et l'Europe s'y attendaient le moins, un décret royal parut, qui abolissait l'institut des jésuites dans la Péninsule et les chassait de la monarchie espagnole.

Qu'on se représente l'étonnement de l'Europe à cette nouvelle; rien n'y avait préparé les esprits : point de menaces, point d'avant-coureur de l'orage; au contraire, un redoublement de louanges et de respects. La crédule société s'était endormie à ce bruit flatteur : proscrite par la France, elle se vantait de l'amitié du roi catholique, et au moment même où elle s'en targuait avec le plus d'ostentation, le bras qui semblait la soutenir s'éleva pour l'écraser. Comment parer le coup? comment surtout expliquer une si humiliante réprobation? Jusqu'alors l'amour-propre des jésuites s'était mis à couvert. En butte aux attaques des ministres philosophes, des parlements jansénistes, les pères, selon leur constant usage, rendaient la religion solidaire de leurs défaites. Les maximes de leurs persécuteurs sanctifiaient leur chute. Cette fois, quel motif alléguer? D'Aranda, chef du conseil, Monino, Roda, Campomanès, ministres inférieurs, sont certainement imprégnés du venin des doctrines modernes; mais, s'il est facile de reconnaître en eux quelques traits affaiblis des Pombal et des Choïseul, le roi don Carlos ressemble-t-il à un Joseph de Bragance, à un Louis de Bourbon? est-il, comme ces deux monarques, assoupi par la paresse, énervé par les plaisirs? Il est actif, vertueux, même chaste; il n'est point soumis à ses ministres, il examine tout avec l'œil du maître, il concilie dans l'exercice du pouvoir un sens droit et une âme ardente; sa piété est d'ailleurs aussi vive que sincère. Jamais prince ne fut plus catholique dans toute la rigueur du mot; des miracles récents, contemporains, n'étonnent point sa raison. Loin de se montrer hostile à la cour de Rome, de dédaigner ses faveurs spirituelles, il les désire, les recherche et les sollicite. La canonisation de quelque moine est toujours mise en première ligne dans les instructions qu'il donne à ses ambassadeurs près le saint-siége. Tous ces faits, bien connus du public, embarrassaient les jésuites et leurs partisans; ils ne savaient comment s'y prendre pour expliquer la conduite du roi d'Espagne, pour justifier cette flétrissure imprimée à leur société par un prince moral, sincère, et d'une dévotion exaltée. Leurs premières insinuations furent dirigées contre les dominicains, ordre rival auquel appartenait le père Osma, confesseur du roi (2). Quoiqu'il y eût une grande animosité entre les divers ordres reli-

(1) D'Ossun à Choiseul (27 mars 1766). — Réponse officielle de Choiseul à d'Ossun (20 mai). — Lettre particulière de Choiseul à d'Ossun.

(2) Coxe et Muriel, *l'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, t. V, p. 51.

gieux, cette explication n'était pas suffisante ; il en fallait une plus plausible. Le nom de Choiseul se présenta naturellement : seul, le duc avait tout fait; ses machinations avait soulevé la populace de Madrid pour amener l'expulsion des jésuites. Ce ministre, d'après la version jésuitique, voulant porter le dernier coup à la piété chancelante de Charles III, s'était déterminé à un faux en seing privé. Une lettre attribuée, dit-on, par Choiseul à Ricci, et où l'écriture de ce général de l'ordre était parfaitement imitée, tendait à faire passer le roi d'Espagne pour un bâtard d'Alberoni et l'infant don Louis (1) pour souverain légitime. Cette accusation est absurde ; il est également impossible que Choiseul eût supposé la lettre et que le général de l'ordre l'eût écrite. Ni l'un ni l'autre n'étaient frappés d'aliénation mentale ; ils savaient qu'une pareille manœuvre n'aurait trouvé que des incrédules. L'ambition fut la seule passion d'Élisabeth Farnèse, mère du roi ; jamais on ne l'accusa de galanterie. Dans l'absence complète d'une démonstration mathématique, l'histoire a recours aux inductions morales. Ici, son jury doit prononcer entre les révérends pères et le roi d'Espagne, entre une compagnie très-ambitieuse et un prince d'un esprit étroit, mais d'une loyauté, d'une franchise reconnues. Nous avons vu les allégations de la société, le témoignage de Charles III ne nous manque pas; nous le trouvons dans un entretien du roi avec l'ambassadeur de France. Charles III jura sur l'honneur au marquis d'Ossun qu'il n'avait jamais eu d'animosité personnelle contre les jésuites, qu'il avait même, avant le dernier complot, repoussé tous les avis donnés contre eux à plusieurs reprises. Des serviteurs fidèles avaient eu beau l'avertir que, depuis 1759, ces religieux ne cessaient de diffamer son gouvernement, son caractère et même sa foi : il répondait à ses ministres qu'il les croyait prévenus ou mal informés. Mais l'insurrection de 1766 avait ouvert les yeux au roi : les jésuites l'avaient fomentée, Charles en était sûr, il en avait la preuve, plusieurs des membres de la société avaient été arrêtés distribuant de l'argent dans les groupes; après avoir infecté la bourgeoisie d'insinuations calomnieuses contre le gouvernement, les jésuites n'avaient attendu qu'un signal. La première occasion leur avait suffi ; ils s'étaient contentés des prétextes les plus puérils; ici, la forme d'un chapeau ou d'un manteau; là, les malversations d'un intendant, les friponneries d'un corrégidor. L'entreprise avorta parce que le tumulte avait éclaté dès le dimanche des Rameaux. C'est le jeudi saint, pendant les stations des églises, que Charles III devait être surpris et entouré au pied de la croix. Les rebelles ne voulaient pas sans doute attenter à sa vie ; ils prétendaient seulement recourir à la violence pour lui imposer des conditions. Telle est la substance des motifs exposés par le roi d'Espagne au marquis d'Ossun. Le monarque protesta une seconde fois de la vérité de ses paroles ; il en appela au témoignage de tout ce que ses états renfermaient de juges intègres, d'incorruptibles magistrats ; il assura même que, s'il avait quelque reproche à se faire, c'était d'avoir trop épargné ce corps dangereux. Puis, poussant un profond soupir, il ajouta : *J'en ai trop appris* (2).

La procédure contre les jésuites dura un an, elle s'instruisit dans un profond silence; jamais secret ne fut mieux gardé. C'est le chef-d'œuvre de la discrétion espagnole. Choiseul lui-même ne fut averti qu'un instant avant la publication de

(1) L'abbé Georgel, *Mémoires*, t. Ier, pages 110 et 112. Georgel, ex-jésuite, ennemi passionné de M. de Choiseul, s'autorise des *dépêches secrètes d'un ambassadeur* qu'il ne prend pas même la peine de nommer.

(2) Dépêches du marquis d'Ossun au duc de Choiseul.

l'édit. Le comte d'Aranda craignait sa légèreté, ses indiscrétions avec les courtisans et les femmes (1). Pour mieux assurer son ouvrage, il ne négligea aucune précaution ; il s'appliqua surtout à endormir la cour de Rome. Le roi et le ministre n'admirent à leur confidence que don Manuel de Roda, membre du conseil, jurisconsulte habile et ancien agent d'Espagne à Rome. Quant à Monino et Campomanès, magistrats très-influents, d'Aranda conférait avec eux par des moyens singuliers et presque romanesques ; tous deux se rendaient séparément, à l'insu l'un de l'autre, dans un lieu écarté, une espèce de masure. Là ils travaillaient seuls, et ne communiquaient ensuite qu'avec le premier ministre. Le comte recueillait leurs avis, les transcrivait lui-même ou chargeait de ce soin de jeunes pages, des enfants dont on ne pouvait se méfier (2). Jamais les ordonnances, les mémoires relatifs aux jésuites n'ont passé par les bureaux de son ministère. Lui-même portait les diverses expéditions au roi et n'admettait en tiers ni Monino, ni Campomanès; il contenait d'un mot leur amour-propre en leur déclarant qu'il voulait être le maître, et que cela était juste, parce qu'il jouait sa tête.

Tenace, inflexible, fort de sa volonté, fort de son courage, d'Aranda alla droit au but. Par ses conseils, Charles III ne consulta point le pape et lui annonça l'expulsion des jésuites comme un fait accompli. Il n'y eut ni ambassade extraordinaire, ni démarches inusitées. Un simple courrier porta à Clément XIII une lettre autographe, et dans le même moment une pragmatique publiée par ordre du roi supprimait la société dans toute la monarchie espagnole. D'après cette pragmatique, un ex-jésuite ne peut rentrer en Espagne sous aucun prétexte ; toute correspondance avec ce pays lui est interdite sous les peines les plus graves. Défense expresse est faite aux autorités ecclésiastiques de permettre en chaire aucune allusion à l'événement présent; les Espagnols de toutes les classes sont tenus de garder sur ce sujet le silence le plus absolu. Toute controverse, toute déclamation, toute critique et même toute apologie du nouveau règlement sera réputée crime de lèse-majesté, *parce qu'il n'appartient pas aux particuliers de juger et d'interpréter les volontés du souverain.*

Les ordres de la cour furent exécutés sur-le-champ. Le 2 avril 1767, le même jour, à la même heure, en Espagne, au nord et au midi de l'Afrique, en Asie, en Amérique, dans toutes les îles de la monarchie, les gouverneurs généraux des provinces, les alcades des villes ouvrirent des paquets munis d'un triple sceau. La teneur en était uniforme : sous les peines les plus sévères, on dit même sous peine de mort, il leur était enjoint de se rendre immédiatement, à main armée, dans les maisons des jésuites, de les investir, de les chasser de leurs couvents, et de les transporter comme prisonniers dans les vingt-quatre heures à tel port désigné d'avance. Les captifs devaient s'y embarquer à l'instant même, laissant

(1) L'abbé Georgel (t. I, p. 120) affirme que Charles III ne fit aucune confidence au duc de Choiseul : ce fait n'est exact qu'à moitié; cependant il renferme assez de vérité pour détruire l'accusation dont nous avons déjà parlé, et qui se trouve quelques lignes plus loin. Selon l'abbé, ce fut le duc de Choiseul qui fomenta la révolte de Madrid, afin d'amener l'expulsion des jésuites. Coxe (tome IV de l'*Histoire des Bourbons d'Espagne*) insinue le même fait, en l'attribuant à d'autres motifs. Rien n'est moins exact. On n'en trouve aucune trace dans la correspondance privée et diplomatique de M. de Choiseul avec M. d'Ossun, son ami, son allié, et l'un des exécuteurs les plus aveugles de sa politique.

(2) Georgel, t. I, p. 117. — *Souvenirs et Portraits du duc de Lévis*, p. 168 ; article *Aranda*.

leurs papiers sous le scellé, et n'emportant qu'un bréviaire, une bourse et des hardes.

Au premier bruit de cette mesure, le gouvernement pouvait craindre quelque émotion populaire; mais le flegme espagnol reprit son empire, le peuple resta spectateur indifférent, les nombreux clients que les jésuites comptaient dans la grandesse, dociles aux ordres du roi, renfermèrent leur déplaisir au fond de leurs palais, et mirent toute leur espérance dans la fermeté de la cour de Rome. Clément XIII, infirme vieillard, versa des larmes abondantes. Le cardinal Torrigiani qui le dominait, quoique frappé au cœur, laissa pleurer le pape et résolut d'agir. Torrigiani gouvernait Clément XIII et subissait lui-même un joug très-dur. Secrétaire d'état, il ne fut jamais que le fondé de pouvoirs des jésuites. Accablé de maladies, il voulait depuis longtemps quitter le ministère; mais le père Ricci, général de l'ordre, le retenait despotiquement au pied du trône. Il imposait à Torrigiani le devoir de mourir pour la société; le cardinal obéissait. La souplesse tant reprochée aux jésuites était bien étrangère à leur chef. Il leur importait d'ailleurs de paraître cruellement persécutés. Pour eux, point de milieu entre le rôle de souverains et celui de martyrs; un malheur médiocre n'eût fait que les dégrader. Ricci résolut de sacrifier les individus à la communauté. Déjà il n'avait accueilli qu'avec froideur et dédain les émigrés portugais et français; il voyait dans l'exil, dans la proscription, un opprobre réel pour une compagnie qui, en grande partie, avait fondé sa gloire sur un bonheur constant. La chute des jésuites d'Espagne, de cette terre nourricière des ordres monastiques, lui semblait encore plus humiliante. Charles III les envoyait dans les ports de l'état romain; Ricci résolut de les en repousser. Docile à ses suggestions, ou plutôt à ses commandements, Torrigiani fit dire au ministère espagnol que le pape ne recevrait pas les jésuites. Charles méprisa cet avis et ordonna de les débarquer de gré ou de force.

Il faut en convenir, l'arrestation des jésuites et leur embarquement se firent avec une précipitation nécessaire peut-être, mais barbare. Près de six mille prêtres de tous les âges, de toutes les conditions, des hommes d'une naissance illustre, de doctes personnages, des vieillards accablés d'infirmités, privés des objets les plus indispensables, furent relégués à fond de cale et lancés en mer sans but déterminé, sans direction précise. Après quelques jours de navigation, ils arrivèrent devant Cività-Vecchia. On les y attendait : ils furent reçus à coups de canon. Les jésuites partirent furieux contre leur général; ils lui reprochèrent sa dureté et l'accusèrent de tous leurs malheurs. Le commandant espagnol, bravant les faibles défenses du pape, pouvait débarquer de force, mais il s'en abstint et cingla vers Livourne et Gênes. Là un nouveau refus accueillit ces malheureux. La diplomatie entama des négociations qui échouèrent. Quel parti prendre? Restait l'île de Corse. Nous l'occupions alors; le roi d'Espagne pria Choiseul d'ouvrir cet asile aux fugitifs. Marbeuf, commandant français, s'y opposa, parce que l'île était dénuée de toutes ressources; à peine y avait-il la place nécessaire pour l'armée d'occupation; de villes nulle part, de villages presque point; partout des rochers stériles et des repaires de brigands. Les troupes elles-mêmes tiraient leur subsistance du dehors. L'envoi de quelques vaches maigres ou de quelques chèvres n'était qu'un effet de la courtoisie de Paoli. La pénurie était telle que l'entretien de trois mille hommes coûtait à la France un million par an outre la solde. Marbeuf ne pouvait recevoir un surcroît de deux mille cinq cents jésuites, il s'y refusa; Choiseul le soutint. Charles III s'en irrita; enfin, vaincu par les instances du roi d'Espagne, ne voulant pas le mécon-

tenter pour des moines (1), Choiseul ordonna leur débarquement en Corse. Ce fut ainsi qu'après avoir erré pendant six mois sur les mers, sans secours, sans espérance, accablés de fatigue, décimés par la maladie, repoussés par leur ordre même, les jésuites espagnols trouvèrent dans des casemates un asile misérable et un sort peu différent de leur détresse.

Las de ces querelles monastiques, étonné, indigné de leur importance, Choiseul voulait en finir avec elles; il le voulait à tout prix. Ses premiers efforts pour établir une réforme dans la société ayant été repoussés, les suites qu'il avait voulu prévenir s'étaient trop étendues à son gré; elles le détournaient d'occupations plus graves. Il résolut donc de trancher le lien qu'il n'avait pu dénouer : il profita de l'accès de colère du roi d'Espagne et lui proposa une démarche audacieuse, mais définitive; il l'engagea à demander au saint-siége, d'accord avec la France et Naples, l'abolition complète et générale, la suppression de la société de Jésus. Il proposa cette grande mesure sans colère et sans haine, simplement par impatience et par lassitude. Qu'on en juge par un seul exemple. L'ambassadeur de France travaillait au renvoi du cardinal secrétaire d'état. Il en écrivit au duc de Choiseul, dont voici la réponse *officielle :* « Vous êtes embarrassé, monsieur, du choix d'un secrétaire d'état si le cardinal Torrigiani venait à manquer, et moi je suis excédé d'un sot nonce que vous m'avez envoyé, et qui certainement ne peut être bon dans aucun temps en France; unissons nos deux embarras, et travaillez là-bas pour que le nonce soit secrétaire d'état : il vaudra à coup sûr autant et aussi peu qu'un autre, et j'en serai débarrassé ici (2). » Certes ce n'est pas là le langage d'un persécuteur fanatique. Ce ne fut donc pas par un sentiment profond dont les jésuites lui font honneur que Choiseul suggéra au roi d'Espagne la demande de la suppression de l'ordre; il céda à de nouvelles instances du parlement de Paris, dont il avait épousé les intérêts. Qu'importe, disaient ces magistrats, que nous ayons chassé les jésuites de France, s'ils ne disparaissent pas à jamais? Leur retour parmi nous reste toujours possible. Que faut-il pour cela? Un changement de règne ou de ministres, peut-être moins, le caprice d'une maîtresse, un accès de dévotion dans un roi dont l'âge décline. Louis XIV n'en a-t-il pas donné l'exemple? Et alors que n'a-t-on pas à craindre du retour de prêtres ulcérés et triomphants? Ainsi pensait le parlement; Choiseul, indifférent, le laissa faire. Avec sa légèreté naturelle, il s'imagina rendre service aux jésuites en demandant l'abolition définitive de la société. Il les persécuta par pitié et sollicita leur perte par humanité. Il vit avec peine le traitement infligé par des rois puissants à des vieillards désarmés. Leur course sur les mers, leur pénurie en Corse, l'affligeaient sincèrement. Selon lui, la mesure proposée était dans l'intérêt des jésuites eux-mêmes. Débarrassés de toute préoccupation, à l'abri de la haine des gouvernements, ils retrouveraient la paix dans l'intérieur de leurs familles; ils vivraient sans crainte, soumis aux lois de leur patrie, et seraient trop heureux de rentrer dans la vie commune (3).

Charles III et le duc de Choiseul tendaient au même résultat, mais par des moyens que leurs caractères respectifs rendaient très-différents. Il y avait un singulier contraste entre ce ministre insouciant qui immolait une société religieuse à l'esprit du jour, et ce roi, franc catholique, persécuteur avec toute la partialité, tout le

(1) Lettre confidentielle de Choiseul à Grimaldi, datée de Saint-Hubert, 24 juin 1767.
(2) Choiseul à d'Aubeterre; Versailles, décembre 1768.
(3) Choiseul à d'Ossun; Marly, 11 mai 1767.

zèle, tout le sérieux d'un dominicain. On devait se préparer à voir la proposition du duc avidement accueillie à Madrid. Contre l'attente du ministre, Charles III recula devant la suppression de l'ordre. Sa conscience lui représenta l'expulsion des jésuites d'Espagne comme une mesure de simple police, et l'abolition complète de la compagnie comme un holocauste à la philosophie voltairienne. La proposition de Versailles fut donc reçue très-froidement à l'Escurial. Pour comble de surprise, Naples, Venise, le Portugal même, s'arrêtèrent tout court devant un projet si vaste et une résolution si tranchée. Ces cabinets objectèrent l'impossibilité d'obtenir un bref de sécularisation sous le règne de Clément XIII : ils prièrent Choiseul d'attendre au prochain conclave; mais tous ces délais irritaient sa pétulance. Le duc avait proposé de supprimer l'ordre uniquement pour ne plus en entendre parler. Il représenta avec force que laisser vivre une corporation si puissante et si offensée, c'était exposer l'existence de la maison de Bourbon. On croit entendre le langage exagéré de la haine; ce n'était que celui de l'impatience. Les lettres confidentielles du duc de Choiseul nous l'attestent. Encore une fois, il ne haïssait pas les jésuites; il en était fort ennuyé.

Néanmoins le moment favorable n'était pas encore venu; il fallait une occasion nouvelle pour décider cette grande affaire : le saint-siége lui-même la fit naître. Clément XIII provoqua une explosion que Benoît XIV avait prévue, mais qu'il mit toute son industrie à éviter. Naples et Parme avaient suivi l'exemple de l'Espagne. N'osant frapper Naples, Clément XIII crut pouvoir tirer vengeance de l'infant de Parme, très-petit prince sans doute par l'étendue de ses états, mais puissant par ses alliances. Le pape ne vit qu'un Farnèse dans un petit-fils de France infant d'Espagne; il crut n'attaquer qu'un ancien fief du saint-siége, et s'en prit à une des annexes de la grande monarchie bourbonienne. La déchéance du duc de Parme fut promulguée par une bulle. Ni Charles III ni Louis XV ne s'étaient attendus à cet éclat. Ils en furent également étonnés, mais chacun dans le sens de son caractère. Livré à lui-même, Louis n'aurait pris aucune part à ce débat ecclésiastique; ce n'était pas assez pour son apathie, c'était trop pour la vivacité de Choiseul. Indigné, hors de lui, le ministre courut chez le roi; il représenta toutes les conséquences de l'entreprise du pape, flétrit éloquemment cette résurrection des projets de Grégoire VII et de Sixte V. Louis XV montrait plus de chagrin que d'indignation. Élevé par les molinistes, il craignait Rome; il ne voulait pas se brouiller avec elle; il était flottant, irrésolu, et d'une faiblesse qui excluait tout sentiment, hors l'orgueil. Nous l'avons vu : jamais prince ne se crut plus que lui du sang des dieux. Choiseul l'attaqua par là; d'une main sûre, il toucha cette corde : il montra un Rezzonico, le fils d'un marchand de Venise, insultant un petit-fils de saint Louis. Les raisons politiques n'étaient rien auprès d'un pareil tableau; cependant le ministre ne crut pas devoir les négliger. Si le pape avait quelques démêlés à régler avec l'infant, n'était-il pas de son devoir de s'adresser à la cour de France? Après une pareille injure, Louis XIV aurait fait venir le cardinal Torrigiani pour demander pardon au milieu de la galerie de Versailles; son successeur emploiera des moyens plus doux, mais non moins efficaces. Il sommera Clément XIII de révoquer son monitoire, et si, après un délai de huit jours, le pape répond par un refus, les ambassadeurs des deux rois quitteront Rome, les nonces seront renvoyés de Versailles et d'Aranjuez (1).

(1) Lettres du duc de Choiseul à MM. d'Ossun et Grimaldi. — Lettres de Grimaldi au comte de Fuentes.

C'est ainsi que Choiseul faisait parler l'honneur national ; le parlement de Paris lui prêta son appui accoutumé, en supprimant le nouveau bref.

Charles III n'était ni moins ardent ni moins pressé que Choiseul. Tous deux se hâtèrent de se consulter. Leurs courriers se croisèrent en route. A peine le roi d'Espagne eut-il reçu les nouvelles de Parme, qu'il se déclara personnellement offensé. Il réunit son conseil extraordinaire, composé de laïques d'un caractère grave et de plusieurs évêques. Comme le ministre français, il opina au rappel des ambassadeurs accrédités près du saint-siége. Le comte d'Aranda s'opposa à cette mesure; il prouva que le départ des plénipotentiaires étrangers mettrait le pape trop à l'aise; leur présence était d'ailleurs indispensable dans le cas d'un conclave, et, en attendant cet événement que la santé et l'âge du pape rendaient très-prochain, eux seuls pouvaient exiger le rapport du monitoire, et, si le saint-père résistait encore, le menacer de l'occupation d'Avignon par les troupes françaises, de Bénévent et Castro par celles du roi de Naples. Choiseul adopta le plan du ministère espagnol (1). En matière ecclésiastique, il déférait toujours à l'avis du roi d'Espagne, réservant son influence pour des occasions qu'il jugeait plus importantes. Il ordonna au marquis d'Aubeterre, ambassadeur à Rome, de se concerter avec l'archevêque de Valence, Azpurù, chargé d'affaires d'Espagne, et le cardinal Orsini, ministre de Naples. Leurs instructions reçues, tous les trois demandèrent une prompte audience au pape. Cet incident était dangereux pour les partisans des jésuites; le vieux Rezzonico pouvait faiblir, il fallait le préparer à soutenir ce choc. Torrigiani et les cardinaux *zelanti* ne le perdirent pas un moment de vue jusqu'à l'instant décisif. Ils lui montraient dans une victorieuse résistance la gloire du martyre, souvent désiré par le pieux Clément XIII. Ils lui dirent que Benoît XIV avait abaissé la tiare devant les souverains, et que Dieu le prédestinait à la relever. Des moyens matériels vinrent encore à l'appui de ces excitations; Rezzonico trouva dans ses appartements plusieurs copies des fresques de Raphaël représentant saint Léon marchant à la rencontre d'Attila. En un mot, les jésuites n'oublièrent ni les discours ni les images; ils dictèrent au pape déjà affaissé par l'âge les réponses les plus violentes. Clément se ressouvint parfaitement de leurs leçons dans les premières phrases de son entretien avec d'Aubeterre ; il daigna à peine jeter un regard sur le mémoire que lui présentait l'ambassadeur, et il lui déclara qu'il mourrait mille fois plutôt que de révoquer son décret; qu'en reconnaissant la légitimité des droits de l'infant de Parme, *il commettrait une grande faute envers Dieu;* qu'il contreviendrait à ce que lui dictait sa conscience *dont il était seul juge*, et dont il n'avait à rendre compte qu'au tribunal de Dieu. Mais cette fermeté ne put se soutenir longtemps. Lorsqu'en poursuivant sa lecture, le vieillard fut arrivé au mot de *représailles,* il se mit à trembler de tout son corps, une sueur froide couvrit ses joues, et il s'écria d'une voix entrecoupée : « Le vicaire de Jésus-Christ est traité » comme le dernier des hommes ! Il n'a sans doute ni armées ni canons ; il est » facile de lui prendre tout, mais il est hors du pouvoir des hommes de le faire » agir contre sa conscience. » Cette protestation s'acheva au milieu d'un torrent de larmes.

La ville cependant ne partageait point la sécurité des conseillers du pape. Loin de là, elle était remplie de crainte sur l'issue de ce conflit. Rome blâma le saint-

(1) Consultation du conseil extraordinaire d'Espagne au sujet du bref du pape contre l'infant duc de Parme, rédigée par Monino. Madrid, 21 février 1768.

père, elle l'accusa d'avoir imprudemment rejeté la médiation des grandes puissances, moyen honorable qui aurait sauvé l'amour-propre de Clément XIII. Les terreurs des Romains ne tardèrent pas à se réaliser. Ils apprirent que les Français s'étaient emparés d'Avignon, les Napolitains de Bénévent et de Pontecorvo. Satisfaites d'avoir infligé ce grand châtiment, les trois cours remplacèrent leur première vivacité par une froideur dédaigneuse. Leurs ministres déclarèrent qu'ils ne voulaient plus conserver aucune relation avec le cardinal Torrigiani, et s'opposèrent même à ce qu'il correspondît avec les nonces de France et d'Espagne (1).

En ce moment, les embarras du pape se multiplièrent. La république de Venise, le duc de Modène, l'électeur de Bavière, tentèrent aussi d'imiter l'exemple de l'infant de Parme. Le pape, lassé d'un long combat, feignit d'ignorer ce nouvel échec. Il n'avait plus d'espoir que dans la maison d'Autriche ; mais l'habile Marie-Thérèse, sans mêler son nom à la publicité de pareils débats, savait merveilleusement en tirer parti. Le prince de Kaunitz parut d'abord très-irrité contre le pape, il annonça même hautement le projet de l'attaquer par un mémoire. Au fond, la cour de Vienne avait envie de s'emparer de la direction exclusive de cette affaire pour faire renaître sur les ruines des prétentions pontificales ce qu'elle appelait ses droits à la suzeraineté de Plaisance. Sitôt que les rois de France et d'Espagne se furent vivement interposés entre Clément XIII et l'infant, Kaunitz se refroidit beaucoup, joua l'indifférence et ne reparla plus de son mémoire. Tandis que l'impératrice-reine prêtait l'oreille aux plaintes du vieux pontife, qu'elle ne lui épargnait ni les attentions flatteuses, ni les messages consolants, le comte de Firmian, son ministre en Lombardie, forçait au silence le cardinal Pozzo-Bonelli, archevêque de Milan, et défendait sous les peines les plus graves l'usage de la bulle *in cœna Domini*. La voix de l'impératrice ne s'élevait point au milieu des cris de Rome et de Parme ; mais à Versailles, à l'Escurial comme au Vatican, ses agents diplomatiques distribuaient à tout le monde les assurances d'une sympathie générale.

Cependant Clément XIII refusait toujours de révoquer son bref. L'irritation des rois Bourbons devint extrême ; celle de leurs plénipotentiaires la surpassait encore. Il s'établit même entre eux une lutte, une émulation de violences contre la cour pontificale. On trouve avec quelque surprise, dans les dépêches du marquis d'Aubeterre, le conseil de bloquer et d'affamer Rome (2). Cet ambassadeur propose froidement au duc de Choiseul de faire passer par mer une dizaine de bataillons français, de l'île de Corse à Orbitello et Castro, d'engager l'Espagne à imiter cet exemple en adjoignant à ces dix bataillons quatre ou cinq mille Napolitains, et de porter toutes ces troupes sur les bords du Tibre, autour de Rome, pour empêcher l'arrivage des vivres. Il ajoute que, réduit à la famine, le peuple se soulèverait nécessairement et forcerait le pape à céder à l'exigence des couronnes. C'est, dit-il, *le seul moyen d'obtenir l'expulsion des jésuites*. Qu'étaient donc les jésuites pour qu'on essayât contre eux l'insurrection populaire ? et combien était grande l'inexpérience des hommes de ce siècle qui osaient penser à réveiller le peuple pour repousser des moines ? A la vérité, cette opinion ne prévalut pas au conseil ; mais, ce qui est beaucoup, elle n'y parut pas ridicule. Choiseul crut devoir recourir à un moyen moins brutal et plus concluant. Il ne différa plus la demande impérieuse de l'abolition totale et de la sécularisation des membres de la société de Jésus ;

(1) D'Aubeterre à Choiseul ; Rome, 23 novembre 1768.
(2) Dépêche du 30 novembre.

le 10 décembre 1768, l'ambassadeur de France l'exigea par un mémoire présenté à sa sainteté au nom des trois monarques.

Ce coup était inattendu, du moins par sa promptitude. Le pape, en le recevant, resta anéanti, sans parole et sans regard. Il ne se remit plus d'un choc aussi violent. Peu de jours après, à la suite d'un léger rhume et d'une fatigue excessive essuyée dans une cérémonie, il se trouva mal, et mourut subitement (1769). Sa mort, disent les écrivains jésuites (1), ne sembla pas naturelle : insinuation gratuite et dénuée de toute vraisemblance. Qu'un pape doué d'une santé robuste, d'une force supérieure à son âge, brave les menaces d'un parti puissant, signe la ruine de ce parti, et n'éprouve qu'alors les premières atteintes du mal auquel il finit par succomber, le doute devient raisonnable et le soupçon permis ; mais qu'un vieillard de quatre-vingt-deux ans, assailli d'humeurs apoplectiques, toujours assoupi, toujours malade à tel point que les dépêches diplomatiques sont remplies de conjectures sur sa mort prochaine et sur un futur conclave ; que ce vieillard meure enfin à la suite d'une forte secousse, ce fait si simple doit paraître naturel à tout le monde. D'ailleurs personne n'avait intérêt à frapper Clément XIII. Ses infirmités calmaient suffisamment l'impatience des couronnes, qui n'avaient rien à gagner à sa mort, car lui-même aurait cédé à leurs vœux. Secoué par la main de l'Europe, l'arbre du jésuitisme devait tomber.

Rezzonico s'était efforcé de retarder cette chute. Les historiens philosophes ne lui ont pas épargné le blâme, les amis de la société lui ont dressé des autels. De part et d'autre, on s'est trompé. Pour sauver l'autorité de Rome, la temporisation était désormais impuissante. Clément XIII était un pape du XIIe siècle égaré dans le XVIIIe. Sous son pontificat, la puissance du saint-siége finissait dans l'ombre. Ce vieillard n'a pu supporter cette humiliation. Il a essuyé l'insulte, il ne l'a pas acceptée. Au lieu de se borner à la résistance, il a été assez aveugle pour donner le signal de l'attaque, et dans la résistance même il n'a montré ni prévoyance, ni intelligence, ni adresse; mais à défaut de tête, il avait du cœur. Il fut toujours médiocre, jamais méprisable. Il ne protégea point les arts, et les arts l'ont protégé. Le mausolée de Clément XIII, érigé par ses neveux dans la basilique de Saint-Pierre, reproduit son attitude pieuse et ses traits vénérables. Des lions sont à ses pieds; flatterie posthume, symbole d'une force que le pontife rêva toujours et ne réalisa jamais. La statue de la Religion, qui le soutient, présente une image plus fidèle. Canova lui a donné des formes lourdes et gothiques comme les priviléges surannés que Clément XIII voulut en vain ressusciter et défendre.

Clément XIII à peine expiré, les ambassadeurs de France et d'Espagne résolurent de se rendre maîtres du conclave. Ils proclamèrent à haute voix la nécessité d'élire un pape agréable aux couronnes, et n'admirent pas la possibilité d'une résistance. Leur projet n'était pas d'une exécution facile. La vacance du saint-siége venait les surprendre au moment où ils s'y attendaient le moins. A force de prévoir et d'annoncer la mort de Clément XIII, ils avaient fini par n'y plus arrêter leur pensée. Cet événement dérangeait tous leurs plans d'attaque. L'ambassadeur de France surtout se trouvait dans une situation embarrassante. Les instructions

(1) Georgel, t. I, p. 125. — Cet ex-jésuite fait même tenir au pape un langage qui semblerait confirmer ces imputations par le témoignage de la prétendue victime ; mais c'est un faux matériel. Clément XIII, tombé en apoplexie, ne fut pas secouru à temps, n'eut la force d'appeler personne, et dès le premier moment perdit la parole sans retour.

de sa cour, dans le cas qui se présentait alors, ne manquaient ni de clarté, ni d'énergie : elles prescrivaient au marquis d'Aubeterre une action immédiate et positive sur le sacré collége ; mais ce diplomate n'avait aucun moyen pour l'exercer. Si la France comptait à Rome plusieurs pensionnaires, elle n'y avait pas un ami. Ceux qui puisaient le plus largement dans son trésor prenaient à peine le soin de déguiser leur aversion. Honteux de voir leur vote à l'enchère et trop avides pour renoncer à se vendre, ils croyaient se réconcilier avec l'honneur en trahissant l'étranger qui les achetait. D'un autre côté, le général des jésuites possédait toutes les ressources dont le représentant de Louis XV était entièrement dépourvu ; il ne tenait qu'à lui de s'en servir pour précipiter l'élection. Un seul moment pouvait tout décider. La victoire devenait le prix de la ruse ou de l'audace. Lutter d'habileté avec des prélats italiens, c'était combattre à armes trop inégales. Les délégués des Bourbons s'en aperçurent aisément. Un langage hardi, résolu, presque arrogant, pouvait seul dominer l'adresse jésuitique. Rome dégénérée ne pouvait être vaincue qu'à l'aide des vieilles armes de Rome triomphante. Faute de pouvoir la séduire, il fallait lui faire peur. Les instructions de l'ambassadeur de France étaient conçues dans cet esprit. Il les exécuta à la lettre ; il se plut même à les exagérer. Affichant la plus étroite union avec les ministres d'Espagne et de Naples, d'Aubeterre déclara qu'il ne prétendait pas créer le pape futur, mais que ni lui ni ses collègues ne permettraient jamais qu'un nouveau pontife fût nommé sans l'assentiment des trois cours. Il exigea ensuite, en termes précis, qu'on ajournât l'élection jusqu'à l'arrivée des cardinaux français et espagnols. Ces injonctions, jetées dans le public, furent répétées d'un ton menaçant à chacun des membres du sacré collége. Les ministres représentèrent à leurs éminences qu'une élection hostile amènerait une rupture entre le saint-siége et les princes de la maison de Bourbon, que leurs représentants refuseraient de reconnaître le pape élu, quitteraient Rome avec éclat et se retireraient à Frascati jusqu'à la réception d'ordres ultérieurs. Voilà le langage hautain que les envoyés des puissances tenaient alors aux héritiers du sénat romain. Les cardinaux soumis promirent d'attendre leurs collègues étrangers, et, après avoir achevé en toute hâte les obsèques de Clément XIII, ils se formèrent en conclave (1).

La lutte suspendue par Clément XIII et décidée par sa mort présentait un intérêt réel, et ne manquait ni de gravité ni d'importance. Il n'y allait pas seulement de la destinée d'un ordre religieux : il s'agissait pour le saint-siége de vaincre les maximes gallicanes adoptées par l'Espagne et Naples, ou d'abandonner à jamais ses antiques prétentions, en un mot de ressaisir l'omnipotence ou de l'abdiquer sans retour. Les jésuites n'étaient qu'une occasion. En eux résidait la forme et non le fond du débat. Dans l'état des affaires, à cette époque, il n'y avait plus de transaction possible. La fierté des Bourbons ne leur permettait pas de renoncer à l'entreprise commencée. Après avoir banni les jésuites de leurs propres états, ils se croyaient engagés d'honneur à les effacer de la terre. Malgré la faiblesse du pontificat, cette tâche ne laissait pas d'être compliquée, car enfin c'est au saint-siége lui-même qu'il fallait arracher ce sacrifice, c'est lui qui de bonne grâce devait licencier cette milice que le XVI[e] siècle vit naître tout armée pour combattre l'esprit nouveau. Fallait-il la laisser périr sous les coups d'une philosophie menteuse ? Fallait-il reconnaître les droits de cette fille de la réforme, plus dangereuse que

(1) D'Aubeterre à Choiseul, février 1769.

sa mère? Les princes ennemis des jésuites n'avaient qu'un moyen d'y réussir ; il ne leur restait qu'à intimider le conclave, à nommer le pape. Quoique occupée d'objets plus immédiats, l'Europe fut attentive à ce débat ecclésiastique; notre génération ne s'en étonnera pas.

Si telle était la tendance de l'opinion publique, qu'on juge de l'anxiété des jésuites. Ce n'était pas pour eux un simple intérêt de curiosité, c'était la vie ou la mort. La présentation du mémoire de Parme avait glacé de terreur la compagnie de Jésus. Le père Delci était parti précipitamment pour Livourne, entraînant les trésors de l'ordre, qu'il voulait transporter en Angleterre; le général, moins pusillanime, l'arrêta dans sa fuite; Ricci sentit, dès l'ouverture du conclave, que désormais il fallait mesurer l'audace au danger. Son activité se multiplia comme par miracle. Rome, pendant la vacance du saint-siége, présente toujours un spectacle singulier. Le comique, le burlesque même abonde dans ses rues, dans ses places, et se glisse jusque dans les corridors du Vatican. En 1769, la situation des jésuites prêta quelques traits nouveaux à la physionomie de ces jours d'ivresse. A travers les nombreux détachements des gardes nobles, escorte pompeuse des repas des cardinaux, qui traversent la ville dans de riches litières, au milieu de la foule grave des Transteverins, de la tourbe bigarrée et curieuse des conducteurs de buffles, des bergers, des contadines accourus de la Sabine, de Tivoli, d'Albano, du fond des Marais-Pontins, pour voir la grande cérémonie, l'attention générale s'arrêtait sur le père Ricci, qu'on rencontrait partout, inquiet, essoufflé, hors d'haleine. Dès la pointe du jour, il parcourait les quartiers de Rome depuis le Ponte-Molle jusqu'à la basilique de Latran. A l'exemple de leur supérieur, les jésuites *de considération* (ainsi les désigne un document contemporain) ne cessaient de faire des visites aux confesseurs, aux amis des éminences. Les mains pleines de présents, ils s'humiliaient devant les princes et les dames romaines. Ce soin n'était pas superflu. Déjà on s'éloignait des pères, déjà (fatal pronostic!) le prince de Piombino, partisan de l'Espagne, venait de retirer au général le carrosse que sa famille allouait depuis un siècle pour ce pieux usage. Introduit auprès des cardinaux pendant le peu de jours qui précèdent la clôture définitive du conclave, Ricci embrassait leurs genoux qu'il mouillait de larmes; il leur recommandait, à haute voix, cette société approuvée par tant de pontifes, confirmée par un concile général; il rappelait ses services, il les vantait, sans inculper aucune cour, aucun cabinet. Puis, à voix basse et dans la liberté d'un entretien secret, il représentait aux princes de l'église l'indignité du joug que les princes du siècle voulaient leur imposer. Il leur faisait sentir qu'ils ne pouvaient s'y soustraire que par une élection précipitée. Au lieu d'attendre ces Français et ces Espagnols, il fallait les contraindre à baiser les pieds du pape nommé sans leur aveu. Ces conseils violents, soutenus par Torrigiani et par l'ancien cardinal patron, ne restaient pas sans écho au Vatican. Les *zelanti* furent même sur le point de les faire prévaloir. L'élection de Chigi, un des leurs, n'avait échoué que faute de deux voix. D'Aubeterre, averti à temps, déjoua ces intrigues par une attitude noble et calme. En public, dans les salons de la noblesse romaine, il refusa d'y ajouter foi, ne pouvant croire, disait-il, que le saint-siége *voulût se perdre.* En même temps, il écrivit à sa cour pour presser l'arrivée des cardinaux français (1).

La politique du cabinet de Versailles, si compliquée à Rome, ne pouvait se passer

(1) D'Aubeterre à Choiseul, février 1769.

d'intermédiaires habiles. Les conclaves ont toujours été notre écueil. La confiance poussée jusqu'à l'indiscrétion est parmi nous un trait national, et dérive de nobles qualités; à Rome, c'est une faute irrémissible. Entraînés par la vivacité de leur imagination, nos négociateurs s'égarent sans cesse dans un labyrinthe de finesses qu'ils ne comprennent pas. Les cardinaux italiens se tiennent en bataillon serré : ceux de France, au contraire, sont constamment désunis ; ils s'entourent de conclavistes jeunes, ambitieux, avides d'informations, plus avides encore de paraître informés. Ces éléments de publicité ne peuvent lutter avec avantage contre une dissimulation continuelle, inspirée par la nécessité et l'amour-propre, car la dissimulation est à Rome la mesure des talents d'un homme d'état; sans cette base, les dons les plus heureux seraient généralement méconnus. En effet, qu'on examine la situation d'un prélat romain à cette époque. Il est placé entre le besoin de plaire à sa cour, presque toujours compromise avec les puissances, et la nécessité non moins impérieuse de ménager ces puissances, dont le *veto* pourrait l'anéantir. Aussi, dès que son ambition voit poindre le chapeau, même dans un lointain obscur, son visage se couvre d'un masque, que le sommeil, dernière expression de la lassitude, parvient seul à lui arracher. A-t-il atteint le prix de cette patience prodigieuse, l'habitude s'est changée en tempérament, et les vieux *porporati,* étayés de conclavistes méfiants et spirituels, ne sont occupés qu'à deviner, à tromper, à dérouter les *barbares* qu'ils sont forcés d'accepter pour collègues.

Le choix du ministère français devait naturellement tomber sur le cardinal de Bernis. Retiré dans son diocèse d'Alby après sa chute, il avait déployé des vertus épiscopales que sa jeunesse n'avait pas fait espérer. La plus grande partie de ses revenus passait en aumônes, le reste suffisait au maintien de sa dignité extérieure. Charitable et magnifique, Bernis jeta plus d'éclat du fond de son évêché qu'au faîte du pouvoir. Louis XV s'en aperçut. Il exprima son approbation devant les amis du cardinal. Ceux-ci se souvinrent que Bernis avait déjà été ministre; Choiseul les comprit : il résolut d'éloigner son ancien protecteur, qui pouvait devenir un rival. Trop habile pour le déprécier, il s'arma contre lui de son mérite même, vanta au roi ses talents diplomatiques, et se plut à exhumer les souvenirs de son ambassade de Venise, si agréable à Benoît XIV. L'assentiment d'un tel pape recommandait fortement Bernis à la cour de Rome. Choiseul, poux l'engager à s'y rendre, lui promit la place du marquis d'Aubeterre, et Bernis promit à Choiseul de créer un pape dévoué à la France. Il arriva à Rome convaincu qu'il tiendrait parole. Son amour-propre lui disait que le choix du chef de l'église n'était réservé qu'à lui; son collegue, le cardinal de Luynes, homme assez médiocre, devait à peine lui sembler un collaborateur. Bernis ne doutait donc pas du succès ; mais, quoiqu'au fond du cœur il regardât son entrée au conclave comme une prise de possession, il eut le bon goût de tempérer l'éclat d'un triomphe certain par un langage modeste. Loin d'affecter l'arrogance d'un dictateur, il redemanda à ses vieilles habitudes toutes les grâces d'un homme de cour aimable et conciliant. Il se plut à les prodiguer. S'il laissa percer un peu sa supériorité, il ne l'étala jamais, et si sa prétention d'exercer une influence sans bornes ne fut pas un seul instant douteuse, du moins il eut le soin de l'indiquer avec tant de mesure, qu'elle pouvait être aperçue sans donner prise au reproche. « La France, disait-il à ses confrères, ne forme qu'un vœu, celui de voir élever sur le trône un prince sage, modéré, pénétré des égards dus aux grandes puissances. Le choix du sacré collége ne peut s'arrêter que sur la vertu, puisqu'elle brille dans chacun de ses membres ; mais la vertu ne suffit pas. Qui

pourrait surpasser Clément XIII en religion, en pureté de doctrine? Ses intentions étaient excellentes; cependant, sous son règne, l'église a été troublée jusqu'au fond des entrailles. Que vos éminences rétablissent la concorde entre le saint-siége et les états catholiques, qu'elles ramènent la paix dans la chrétienté, la France sera contente. » Cette bienveillance générale servait de voile à des instructions plus précises. Bernis était chargé de négocier secrètement le retour du comtat d'Avignon à la France (1); mais toutes ses démarches étaient subordonnées à un accord parfait avec les représentants de l'Espagne. Ceux-ci ne se montraient pas encore. Bernis profitait de leur éloignement pour s'assurer un ascendant fondé sur la dignité et le charme des manières. Son affabilité un peu théâtrale, mais toujours séduisante, transportait la cour de Louis XV au milieu des tristes cellules du Vatican. Pour rendre ses succès universels, il n'oublia pas l'opinion publique qui siégeait à Ferney, et s'empressa d'y adresser quelques billets prétentieux.

Toutes ces grâces prodiguées à une assemblée de vieillards eurent bientôt un témoin plus jeune et plus illustre. Joseph II arriva subitement à Rome. Ce fut là un grand événement. Par un souvenir mal éteint, par un faux reflet des temps antiques, Rome accordait encore aux empereurs une sorte de suprématie idéale, et depuis plus de deux siècles aucun césar n'avait reparu dans ses murs. Charles-Quint fut le dernier; il s'y était montré dans la pompe de son triomphe de Tunis, bardé de fer, entouré de ces mêmes bandes qui, sous le connétable de Bourbon, avaient porté naguère la désolation et le deuil dans la métropole du christianisme. Joseph dédaigna le faste. Un contraste étudié, mais frappant, le présenta aux Romains sous la modestie d'un incognito dont il était l'inventeur. Son costume, ses manières, l'absence de toute décoration, le petit nombre des personnes de sa suite, semblaient appartenir au comte de Falkenstein, possesseur d'un petit fief immédiat en Alsace. Son frère, Léopold de Toscane. l'accompagnait sous un déguisement semblable. Cette bonhomie monarchique, alors presque inconnue, produisit un effet merveilleux. Trop nouvelle pour être soupçonnée d'artifice, on l'accepta comme candide et sincère. Le contraste de tant de simplicité avec une telle puissance étonnait et charmait à la fois. C'était comme la réalisation inattendue des utopies du *Télémaque*. Une si douce impression réagit sur l'âme de Joseph, et l'heureux résultat de cet essai l'engagea dès lors dans un système que depuis il poussa si loin. Après le premier tribut accordé à l'enthousiasme, les Romains se demandèrent quel parti l'empereur allait prendre dans la querelle du moment. Ses moindres paroles allaient être saisies, commentées avec avidité. Joseph se plut à déjouer toutes les conjectures. Déjà rempli de ses projets de réforme, mais retenu par les scrupules de sa mère, il se dédommageait de cette contrainte en frondant également les amis et les ennemis des jésuites. Il affectait de ne pouvoir comprendre l'importance que de grands souverains prêtaient à une question monacale, il laissait entrevoir que leur préoccupation naissait de craintes pusillanimes. En même temps il affichait un mépris extrême pour les jésuites et ne leur permettait pas d'espérer son appui. Ces pères s'en étaient pourtant flattés. Joseph dissipa lenr illusion dans la visite qu'il fit par curiosité au *Gran-Gesu*, maison professe de l'ordre, miracle de magnificence et de mauvais goût. Le général alla au-devant de l'empereur et se prosterna devant lui avec une humilité profonde. Joseph, sans attendre qu'il eût pris la

(1) Mémoire pour servir d'instructions à MM. les cardinaux de Luynes et de Bernis, 19 février 1769.

parole, lui demanda froidement qnand il quitterait son costume. Ricci pâlit, se troubla, murmura quelques mots inarticulés, convint que les temps étaient bien durs pour ses frères, mais qu'ils mettaient leur confiance dans Dieu et dans le saint-père, dont l'infaillibilité serait à jamais compromise, s'il détruisait un ordre approuvé par ses prédécesseurs. Ici l'empereur se prit à sourire, et presque aussitôt, fixant ses regards sur le tabernacle, il s'arrêta devant la statue de saint Ignace, tout entière d'argent massif et ruisselante de pierreries. Il se récria sur la somme prodigieuse qu'elle devait avoir coûté. « Sire, balbutia le père général, cette statue a été faite avec les deniers des amis de la société. — Dites, reprit Joseph, dites plutôt avec les profits des Indes. » Après ces paroles sévères, il quitta les pères et les laissa livrés au plus morne abattement. Dans la double intention d'humilier à la fois et le pape et les Bourbons, Joseph ne cessa de se récrier sur le prix que mettaient les princes de cette maison à l'élection d'un nouveau pape ; selon lui, ce choix n'avait aucune importance, il n'était pas digne d'occuper la pensée d'un monarque au XVIIIe siècle, et, pour mieux prouver son désintéressement à cet égard, il avait défendu au cardinal Pozzo-Bonelli, son ministre, de porter ni d'écarter aucun candidat.

Une indifférence si offensante ne pouvait échapper à la sagacité du sacré collége. Seuls parmi les puissances catholiques du premier ordre, Marie-Thérèse et Joseph n'avaient eu encore aucun démêlé sérieux avec le saint-siége. Pour donner le change sur l'intimité précaire de leur cour avec l'empereur, les cardinaux résolurent de lui rendre des honneurs inusités ; malgré l'étiquette séculaire qui ferme le conclave aux plus grands princes, Joseph fut supplié d'y paraître. Il s'y rendit accompagné du grand-duc Léopold. Les cardinaux allèrent tous processionnellement à leur rencontre. L'un des membres les plus distinguées du sacré collége, que l'opinion publique portait au rang suprême, le cardinal Stoppani, prit Joseph par la main et l'introduisit au conclave. Quand l'empereur, selon l'usage, voulut déposer son épée, un cri général l'engagea à garder cette arme, proclamée le soutien du saint-siége. Tous les cardinaux l'entourèrent alors avec les témoignages d'un tendre respect. Albani, dévoué à l'Autriche, feignit même de pleurer de joie à sa vue. Joseph reçut ces avances extraordinaires avec une froide courtoisie. Il caressa l'amour-propre de Bernis par un accueil flatteur ; en revanche, lorsque Torrigiani lui fut présenté, il se contenta de lui dire : « J'ai beaucoup entendu parler de vous. » Mais son premier soin fut de demander le cardinal d'York : « Le voici, lui répondit le petit-fils de Jacques II ; voici le cardinal que votre majesté impériale veut bien honorer de son souvenir. » Joseph salua Stuart avec une nuance d'égards très-marquée, il le pria de lui montrer sa cellule : « Elle est bien petite pour votre altesse, » dit-il après l'avoir visitée. En effet, Whitehall était plus grand.

Au moment où l'empereur se disposait à prendre congé de leurs éminences, les démonstrations devinrent plus impétueuses. « Sire, s'écriait-on de toutes parts, que votre majesté impériale protége le nouveau pape, afin qu'il puisse mettre un terme aux troubles de l'église. » Les cardinaux obtinrent pour réponse que « c'était à eux d'y pourvoir, en choisissant un pape qui sût imiter Benoît XIV, et ne vouloir rien de trop ; que l'autorité du pape était incontestable dans le spirituel, qu'il devait s'en contenter ; que surtout, en traitant avec les souverains, il ne devait jamais s'oublier au point de violer les règles de la politique et *de la bonne éducation.* » Après cet avis, l'auguste voyageur prit congé de

ses hôtes, refusa les fêtes déjà préparées, et partit la nuit même pour Naples (1).

Certes, c'était avec désespoir que le sacré collége se courbait ainsi devant les princes, mais la nécessité qui l'y forçait l'exposait à toutes les humiliations. Le conclave durait depuis près de trois mois. Ces vieillards, enfermés dans des tanières, ne pouvaient supporter une réclusion si longue et jusqu'alors si infructueuse; ils se rappelaient avec effroi que Lambertini n'avait été élu qu'après six mois révolus. Quelques-uns d'entre eux touchaient à la décrépitude, car, dans ce combat décisif, ni l'âge ni les infirmités n'avaient refroidi l'ardeur des partis. On vit transporter au conclave le fanatique évêque de Viterbe, Oddi, âgé de quatre-vingt-dix ans, et Conti, ennemi des jésuites, déjà frappé d'une maladie mortelle. L'impatience gagnait les cardinaux. Tous les matins, ils se rendaient au scrutin avec la ferme résolution de le clore; mais Lacerda et Solis, plénipotentiaires de l'Espagne, avaient retardé leur marche. Pour abréger leur voyage, ils avaient d'abord annoncé qu'ils le feraient par mer. A cette nouvelle, la joie s'était répandue au Vatican; elle fit place à un dépit non moins violent lorsqu'on apprit qu'au port de Carthagène, Solis et Lacerda, puérilement effrayés du bruit de la mer, étaient retournés sur leurs pas et se rendaient à Rome par la voie de terre. La chaleur commençait à se faire sentir. Les maladies menaçaient de s'introduire dans les cellules. On n'avait pas même la ressource des intrigues politiques pour tromper l'ennui des heures. Les cours bourbonniennes avaient insinué plus de trente arrêts d'exclusion; le cercle des choix possibles se resserrait chaque jour. Ces exclusions si nombreuses étaient illégales, chacune des puissances ne pouvait en indiquer qu'une seule et perdait son droit en l'exerçant, mais les cardinaux (tel était alors l'état de la cour de Rome) se croyaient obligés de les respecter en masse. Les délais des Espagnols paralysaient tout; leurs collègues les attendaient au milieu d'inconvénients de tout genre et dans l'irritation provoquée par un affront d'autant plus sanglant qu'il n'était pas possible de le dissimuler.

La France, dans cet intervalle, aurait pu dicter des lois au conclave et satisfaire le roi d'Espagne sans le concours de ses agents. D'Aubeterre le conseillait, mais Bernis, esprit plus fastueux qu'énergique, se contentait d'hommages extérieurs qu'il préférait à la réalité du pouvoir. D'ailleurs, il ne faut jamais perdre de vue que cette affaire semblait secondaire au duc de Choiseul, et que, par une complaisance aveugle pour les fantaisies théologiques du roi d'Espagne, il achetait la docilité absolue de ce monarque dans toutes les questions de paix ou de guerre européenne. Le plan de la cour de Madrid était d'enchaîner le pape futur par la promesse *écrite* et *signée* d'abolir l'ordre des jésuites; elle invoquait l'antique exemple de Clément V et des templiers. L'élection du candidat était à ce prix. Pressé par d'Aubeterre de prévenir les vœux de Charles III, Bernis recula; sa conscience était alarmée; il déclara une telle entreprise non-seulement impraticable, mais inutile. Selon lui, rien ne garantissait l'exécution d'un pareil engagement; le cardinal capable de signer d'avance un tel marché déshonorerait son pontificat futur,

(1) Tous les détails relatifs à la visite de l'empereur au Vatican et au *Gran-Gesu* ont été donnés par ce prince lui-même au marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France. Joseph s'étendit avec complaisance sur sa politique dédaigneuse à l'égard du saint-siége, déclara en propres termes *qu'il connaissait trop la cour de Rome pour ne pas la mépriser*, et apprécia très-légèrement son admission au conclave. *Ces gens-là*, dit-il en parlant des cardinaux, *m'ont fait valoir cette distinction, mais je n'en suis pas la dupe. Ils ont voulu m'examiner curieusement, comme ils auraient fait du rhinocéros*

parce qu'à la fin tout devient public. D'Aubeterre, ambassadeur de France, le prélat Azpurù, ministre d'Espagne, s'efforcèrent en vain de vaincre ses scrupules ; ils lui déclarèrent que leur projet avait obtenu l'approbation des casuites les plus éclairés : Bernis, frappé de leur insistance, ne voulut pas s'attirer leur inimitié; il promit de réfléchir, de consulter quelque canoniste consommé, quelqu'une des lumières du sacré collége, et il nomma le cardinal Ganganelli.

Arrêtons-nous devant ce nom et jetons un regard en arrière, sur cette vie obscure encore à l'ombre de la pourpre, mais qui pour quelque temps du moins va occuper le monde. Laurent Ganganelli naquit au bourg de Saint-Arcangelo, le 31 octobre 1705, d'une famille plébéienne. Son père était laboureur, d'autres disent chirurgien de campagne (1). Il s'engagea de bonne heure dans l'état monastique, et sa vocation était sincère. Tout son être se trouva facilement en harmonie avec la vie contemplative. Corruptrice pour beaucoup de cœurs, la solitude fut bonne à Ganganelli. Le cloître ne façonna pas son caractère aux habitudes d'une misanthropie chagrine. Quoiqu'il se livrât exclusivement à l'étude de la théologie, quoiqu'il fût ferme dans la foi, très-solide sur le dogme, on ne le vit jamais fanatique. Son caractère plus que son esprit l'avait élevé jusqu'à la tolérance. L'âme de l'anachorète, discrètement repliée sur elle-même, s'ouvrait à toutes les sensations naïves et calmes; ses traits, un peu communs, mais pleins de douceur, en étaient le miroir. Il connut l'amitié; son attachement à un pauvre cordelier, nommé Francesco, ne se démentit jamais. Il connut aussi les charmes de la nature : la botanique, l'histoire naturelle surtout, occupaient tous ses loisirs; il passait souvent des heures entières à analyser un insecte ou une fleur. Un livre à la main, il se perdait volontiers dans les bois. Ganganelli était à la fois candide et ambitieux. Son ambition était ardente, profonde, invétérée, mais en même temps pleine de bonhomie, empreinte d'une confiance mystique dans l'avenir. Qu'on ne s'en étonne pas ; ce qui est contradictoire n'est pas toujours contraire, et le nier c'est méconnaître l'homme. Ganganelli se croyait appelé par la Providence à des destinées merveilleuses. Dès l'enfance, un but éblouissant se plaça devant ses yeux; il eut toujours foi en lui-même et marcha d'un pas ferme, appuyé sur la prédestination. Quand ses parents le détournaient de la vie monastique, il leur rappelait que le froc avait souvent précédé la pourpre, et que les deux derniers Sixte étaient sortis de l'ordre de saint François. Le nom de Sixte-Quint, sans cesse présent à sa pensée, le poursuivit dans toutes les phases de sa carrière. C'est que rien en Italie n'égale la popularité de ce nom, rien ne flatte à un plus haut degré l'orgueil démocratique. Le chevrier de l'Abruzze, le laboureur de la Sabine, se souviennent avec orgueil que le plus fier des pontifes naquit paysan, mendiant, gardeur de pourceaux. Ganganelli fut toute sa vie un moine, un homme du peuple. Dans aucune tête, le sillon de Sixte-Quint ne s'était gravé si profondément.

Des prédictions, des présages auxquels Ganganelli fut toujours accessible, entretinrent ses vagues espérances, et, quoi qu'en disent ses panégyristes, dont les aveux mêmes nous serviront de preuves, il résolut d'arriver au faîte des grandeurs. La dignité de général de son ordre se présenta à lui : tentation vulgaire! Il la repoussa sans peine, et l'humilité servit de voile à des calculs d'une bien autre portée. Faut-il l'avouer? Dans l'origine, Ganganelli accepta, il rechercha même la protection

(1) Caraccioli, copié par la *Biographie universelle,* fait descendre Ganganelli d'une famille noble. Rien de plus faux : Ganganelli était réellement plébéien.

des jésuites. Le général de cet ordre le recommanda au neveu du pape; Clément XIII le revêtit de la pourpre, et ce seul fait atteste l'influence de la société, car Clément ne fit jamais un pas sans la consulter. A la nouvelle de sa promotion, Ganganelli se jeta aux pieds de Rezzonico, il le supplia de choisir un plus digne, mais il eut le plaisir de se voir refusé avec colère. Parvenu au cardinalat, il conserva la simplicité de ses habitudes. C'était sincèrement qu'il préférait à de vaines cérémonies une table frugale, de longues promenades à cheval dans le désert de Rome, l'amitié de Francesco, les visites de quelques étrangers instruits, et surtout l'entretien paisible des pères du couvent des Saints-Apôtres. Touché de la réalité du pouvoir, il n'en aima jamais la pompe; mais ces joies douces et uniformes ne le détournaient pas des soins d'une politique assidue et même assez tortueuse. Son intérêt, d'accord avec sa prudence, le portait à blâmer les résistances de la cour de Rome; il exaltait la puissance des souverains. « Leurs bras sont bien longs, disait-il souvent, ils passent par-dessus les Alpes et les Pyrénées. » Ganganelli ne tarda pas à abandonner les jésuites et à se ranger sourdement du parti des couronnes. Dans les congrégations, il émit (avec précaution pourtant) des opinions favorables aux princes. Le duc de Parme trouva en lui un appui discret, mais sûr. Une correspondance étendue et mystérieuse suppléait à la timidité de ses démarches politiques. Ganganelli écrivait secrètement au père Castan, religieux de son ordre, retiré à Avignon, et livré à l'intrigue. Ce moine l'avait recommandé à Jarente, évêque d'Orléans, qui tenait alors en France la feuille des bénéfices. Cependant, au moment du conclave, les instructions de Versailles n'appuyèrent pas Ganganelli. Les historiens, qui l'affirment tous, sont tous dans l'erreur. A la vérité, ce cardinal fut inscrit sur la liste *des bons sujets,* c'est-à-dire des sujets qui ne seraient pas désagréables aux Bourbons; mais son nom, mêlé à beaucoup d'autres, est accompagné de notes restrictives. La France, loin de le préférer au reste des candidats, le soupçonnait de manége et de duplicité. L'attitude de Ganganelli dans le conclave n'était pas propre à dissiper ces préventions. Familier jusqu'alors avec les Français, il avait paru attaché à leurs intérêts; pendant toute la durée du conclave, il affecta de les fuir. En outre, Ganganelli était peu aimé des cardinaux. Toujours renfermé dans sa cellule, il évitait ses collègues. On put aisément attribuer tant de réserve à une ambition latente. Aussi personne, dans les premiers jours du conclave, ne pensa qu'il pût être élevé au trône. On ne sait si Bernis le pressentit sur le pacte mystérieux proposé par l'Espagne. Étant lui-même contraire à cette mesure, le cardinal français ne pouvait pas la présenter sous un point de vue séduisant; peut-être même laissa-t-il percer sa répugnance, ce qui força l'Italien à la rejeter avec indignation. Quoi qu'il en soit, Bernis et Luynes persistèrent dans leurs scrupules, et les firent partager à Louis XV, qui accordait toujours au dogme le respect qu'il refusait à la morale.

Le temps s'écoulait, et la négociation n'avançait pas. Les Espagnols pouvaient seuls l'entreprendre et la terminer : ils arrivèrent enfin; ils laissèrent à Bernis tous les dehors de l'influence, ils flattèrent son amour-propre par des marques de déférence, mais ils résolurent d'agir à son insu. Guidés par d'habiles conclavistes, ils devinèrent sur-le-champ l'ostentation et la mollesse du caractère de leur collègue; ils surprirent aussi dans son cœur une secrète pitié pour les jésuites; ils virent que ce sentiment n'avait pas échappé aux regards perçants des *zelanti,* et que leur audace s'en était accrue. En conséquence, ils résolurent d'endormir et de jouer Bernis. D'abord ils traversèrent sourdement sa négociation pour assurer

Avignon à la France, et prétendirent que la question jésuitique devait être traitée isolément ; toute autre affaire nuisait à la principale. Ensuite, ils laissèrent Bernis chercher un candidat, et, munis de renseignements particuliers sur les dispositions de Ganganelli, ils entamèrent avec lui directement une négociation mystérieuse. Solis, du fond de sa cellule, correspondit en secret avec Ganganelli, qui ne quittait jamais la sienne. Celui-ci, de son côté, se mit en rapport avec Albani, chef de la faction des *zelanti,* et tandis que ces deux reclus tenaient dans l'ombre le fil de cette grande intrigue, le cardinal-poëte étalait sa bonne mine, ses airs de cour, recevait les hommages du sacré collége, et, dans l'effusion de sa vanité, s'écriait assez plaisamment : « Jamais les cardinaux de France n'ont eu plus de pouvoir que dans ce conclave! »

Comme, après tout, il avait beaucoup d'esprit, Bernis finit par se douter de quelques menées souterraines; mais les adroites réponses des Espagnols déroutaient sa frivolité : ils l'amusaient par de fausses confidences et négociaient toujours. Ganganelli de son côté, tous les monuments authentiques l'attestent, aspirait à la tiare avec ardeur. Bon, facile, conciliant, il admirait Benoît XIV et voulait faire revivre cette mémoire chérie ; il aimait les arts et voulait les protéger. Bénir le monde du haut de Saint-Pierre, quelle séduction pour un prêtre ! vivre au milieu des chefs-d'œuvre du Vatican, quel charme pour un Italien ! Clément XIII avait failli provoquer des schismes, Ganganelli allait réconcilier Rome avec les princes. Ce dessein était noble, il pouvait toucher une âme telle que la sienne ; mais pour l'accomplir, les moyens qu'il employa furent-ils tous également dignes de lui? Est-il vrai que Ganganelli ait pris des engagements formels contre les jésuites ? est-il vrai que, pour gage de son élection future, il ait remis aux Espagnols, sur leur sollicitation, un écrit *signé de sa main*, qui, sans impliquer formellement la promesse de la destruction des jésuites, en eût donné l'espérance ? est-il vrai que ce billet ait été conçu en ces termes : *Je reconnais que le souverain pontife peut en conscience éteindre la société des jésuites en observant les règles canoniques?* Nous ne prononcerons pas.

Cependant l'unanimité des suffrages qui allait se réunir sur Ganganelli donna de violents soupçons à Bernis. Le cardinal français ne tarda pas à les éclaircir ; sûr d'avoir été joué, il voulut du moins sauver les apparences. Les Espagnols lui laissèrent volontiers ce rôle spécieux, qui convenait si bien au faste de ses manières. Bernis se rendit auprès du pape futur ; il espéra lui donner le change en se vantant d'avoir disposé tous les suffrages en sa faveur. Ganganelli se prêta volontiers à cette fiction et s'épuisa en protestations de reconnaissance pour la France et pour son ministre. On peut croire que cet excès de dissimulation lui causa un peu d'embarras; il éprouva sans doute quelque peine à exprimer sa prétendue gratitude, car il eut recours à des paroles bizarres et d'un goût équivoque : « Je porte, dit-il, Louis XV dans mon cœur et le cardinal de Bernis dans ma main droite. » Il accompagna cette déclaration d'un retour étudié sur son indignité, et balbutia même une espèce de refus. Bernis ne prit pas la peine de répondre à ces protestations d'humilité, et, avec le ton d'un homme qui va décider du destin de l'église, il demanda nettement au cardinal ses intentions à l'égard des jésuites et de l'infant de Parme. Sur ce dernier point, Ganganelli répondit de la manière la plus satisfaisante ; il promit non-seulement de se réconcilier avec l'infant, mais de bénir lui-même son prochain mariage dans la basilique de Saint-Pierre. Quant aux jésuites, instruit sans doute des secrètes pensées de son interlocuteur, il reconnut l'abolition utile,

mais il insista sur la nécessité d'y procéder avec prudence et réserve; puis, pressé par Bernis, qui se croyait obligé de demander la destruction immédiate de la société par un coup d'état, il le pria de garder son âme en repos et de bien croire qu'une fois intronisé, le pape futur ne s'en tiendrait pas aux paroles. Enfin, Ganganelli promit à Bernis tout ce qu'il voulut; il lui laissa même entrevoir la possibilité du retour d'Avignon à la France, et il s'engagea à nommer aux premières places de l'état ecclésiastique les sujets qu'indiquait la cour de Versailles.

Bernis, se croyant sûr d'avoir tout obtenu, courut à l'instant chez le cardinal Pozzo-Bonelli, chargé du secret de l'Autriche. Cette puissance avait témoigné une indifférence affectée pour le résultat d'une si longue lutte. Son représentant adhéra sur-le-champ au nouveau choix. Albani et Rezzonico, chefs du parti des jésuites, Orsini, cardinal napolitain, s'étaient également rendus chez Pozzo-Bonelli, et à peine Bernis eut-il parlé, que les cardinaux réunis en collége allèrent baiser la main du pape désigné. Ganganelli accepta leurs hommages, et, après un scrutin de pure formalité, Clément XIV fut proclamé souverain pontife (1). Ainsi se dénoua un conclave mémorable, qui, faute de documents officiels, n'a cessé d'être présenté sous un faux jour.

IV.

Ganganelli était enfin arrivé au but éclatant de ses vœux secrets (1769). Son avénement fut le signal de l'enthousiasme le plus vif et le moins contesté. La France et l'Espagne s'attribuaient l'honneur de l'avoir élu. Satisfait de sa popularité, fort de l'appui des puissances, Ganganelli put alors se croire appelé à fermer les plaies de l'église. Aussi, de l'aveu de tous les spectateurs, le jour de son couronnement, il était radieux; il se livra avec abandon à sa gaieté naturelle. Au moment d'entrer dans la basilique vaticane, il aperçut une pierre sur laquelle, simple moine encore, il avait voulu voir défiler le cortége du pape Rezzonico. « Voilà, dit-il en la montrant, voilà la pierre d'où on m'a chassé il y a dix ans. » Un des biographes de Clément XIV, Caraccioli, prétend qu'il s'endormit si profondément la nuit de son exaltation, qu'on eut beaucoup de peine à le réveiller. C'est vanter son humilité aux dépens de sa raison. Dans une telle situation, ce sommeil eût été stupide. En effet, quel emploi d'une nuit solennelle! Cette nuit ne dut-elle pas être troublée par des réflexions amères? Arrivé à ce trône si désiré, quel parti prendre? Comment tenir une parole imprudente, mais obligatoire? Comment supprimer les jésuites, comment les conserver? Faut-il braver la colère des plus grands princes de l'Europe, les pousser au schisme, peut-être à l'hérésie? Faut-il exposer le saint-siége à perdre non-seulement la propriété de Bénévent et du Comtat, mais encore l'obédience filiale du Portugal très-fidèle, de la France très-chrétienne, de l'Espagne très-catholique? D'un autre côté, comment rayer de la liste des choses vivantes un ordre approuvé par tant de papes, réputé le boulevard de l'église, le bouclier de la foi?

(1) Par suite du culte superstitieux que Ganganelli portait à la mémoire de Sixte-Quint, il voulut s'imposer le nom de Sixte VI, mais ses amis lui firent sentir ce qu'un tel rapprochement avait d'ambitieux, et l'engagèrent à continuer le nom de Clément, porté par l'auteur de sa fortune.

Telles étaient les réflexions qui devaient empêcher Clément XIV de dormir, sous peine de folie; elles l'assaillirent sans doute à l'issue même de son adoration, car, bien loin de déployer cette obstination, cette fermeté inébranlable dont ses ennemis et ses panégyristes lui font également honneur, il résolut de temporiser, d'amuser les princes par des promesses, de contenir les jésuites par des hésitations concertées, en un mot d'éluder le péril au lieu de le braver. Dès ce jour, il voua son pontificat à toutes les ressources, à tous les artifices d'une faiblesse laborieuse.

Des obstacles insurmontables s'opposaient à l'exécution de ce projet, qui cependant n'était que l'absence de tout projet. L'Espagne et la France à sa suite demandaient avec autorité la suppression immédiate de l'ordre. Pour parer une attaque si vive, Clément redoubla d'égards et de flatteries envers les deux couronnes; surtout il n'épargna rien pour satisfaire la vanité de Bernis, qui succédait définitivement au marquis d'Aubeterre. Quand le cardinal vint lui faire sa cour, il ne voulut point recevoir de lui les hommages dus au souverain pontife. Il lui interdit les génuflexions, lui offrit plusieurs fois sa tabatière, et voulut même le forcer à s'asseoir en sa présence. Bernis se retirait d'un air profondément respectueux; Clément insista avec familiarité. « Nous sommes seuls, disait-il, personne ne nous voit, laissons là l'étiquette, et vivons dans la vieille égalité du cardinalat. » Quelques jours plus tard, lorsque Bernis lui présenta une lettre de Louis XV, Clément la saisit, la baisa avec transport, et s'écria : « Je dois tout à la France! La Providence m'a choisi parmi le peuple, comme saint Pierre; elle s'est servie de la maison de Bourbon pour m'élever sur la chaire du prince des apôtres. Elle a permis, ajouta-t-il en embrassant Bernis, elle a permis que vous fussiez le ministre du roi auprès du saint-siége; toutes ces circonstances inespérées semblent m'assurer la protection du ciel, qui m'a ménagé celle de si grands princes. J'aurai en vous, mon cher cardinal, une confiance sans bornes. Point de voies indirectes, point de mystères entre nous. Je vous communiquerai tout, je ne ferai rien sans vous consulter. Ne craignez pas que je suive l'exemple de quelques-uns de mes prédécesseurs, que j'emploie d'autres moyens que ceux de la bonne foi et de la vérité. Vous en serez constamment juge, car je ne vous renverrai jamais à mon secrétaire d'état, et je vous prie d'avance de vous adresser toujours directement à moi-même. »

Ces assurances exaltaient Bernis; il se croyait maître de Rome. Le pape entretenait soigneusement une telle illusion, et se servait de la vanité du cardinal pour le rendre complice de son système dilatoire. Aussi Bernis ne cessait-il d'écrire à sa cour pour la prier d'approuver des délais nécessaires à la dignité du pape et inévitables, selon lui, en des matières qui touchent à la discipline ecclésiastique (1). Charles III était toujours ardent, toujours impatient; Louis XV, au contraire, semblait se refroidir. Ses velléités de dévotion, ses remords intermittents, lui inspiraient beaucoup d'indulgence pour le pape. Le duc de Choiseul à son tour, dégoûté d'une négociation longue et fastidieuse, sentait son zèle se ralentir : il ne se trompait pas, comme Bernis, sur les motifs de Clément XIV, il s'exagérait même des artifices qu'il attribuait à la perfidie; mais, devenu très-insouciant sur l'issue d'une affaire qu'il avait jadis provoquée, il semblait oublier la part qu'il y avait prise, et ne cachait plus dans ses dépêches sa lassitude ni son dédain. « Je finirai l'histoire des jésuites, écrivait-il à Bernis, en mettant sous vos yeux un tableau qui, je crois, vous frappera. Je ne sais s'il a été bien fait de renvoyer les jésuites de France

(1) Bernis à Choiseul, dans un très-grand nombre de dépêches.

et d'Espagne; ils sont renvoyés de tous les états de la maison de Bourbon. Je crois qu'il a été encore plus mal fait, ces moines renvoyés, de faire à Rome une démarche d'éclat pour la suppression de l'ordre et d'avertir l'Europe de cette démarche. Elle est faite, et il se trouve que les rois de France, d'Espagne et de Naples sont en guerre ouverte contre les jésuites et leurs partisans. Seront-ils supprimés, ne le seront-ils pas? Les rois l'emporteront-ils? les jésuites auront-ils la victoire? Voilà la question qui agite les cabinets et qui est la source des intrigues, des tracasseries, des embarras de toutes les cours catholiques. En vérité, l'on ne peut pas voir ce tableau de sang-froid, sans en sentir l'indécence, et si j'étais ambassadeur à Rome, je serais honteux de voir le père Ricci l'antagoniste de mon maître (1). » C'est ainsi que, par une légèreté incroyable, Choiseul blâmait une démarche dont il était l'auteur! Le pape, en demandant du temps, trouva donc quelque appui à la cour de Louis XV; le roi de France se chargea de tempérer la fougue de son cousin d'Espagne, qui, par déférence pour le pacte de famille, permit à regret un ajournement.

Clément XIV respira; il s'applaudit au fond du cœur de son adroite politique et espéra bien y trouver de nouvelles ressources pour des délais indéfinis. Cette trève fut le plus heureux moment, le seul moment heureux de son pontificat. Il en jouit avec délices. La gaieté de son caractère reparut sans contrainte, et ceux qui l'approchèrent alors ne virent en lui ni un moine morose, ni un parvenu ébloui de sa puissance, mais un bon prêtre, de mœurs irréprochables et d'un commerce rempli d'agrément. Le rang suprême n'avait rien changé à ses manières. Il mesurait avec le calme d'un témoin désintéressé l'espace immense qu'il avait franchi. Il se rappelait l'humilité de ses premières années, ses commencements si pénibles, et en parlait souvent, trop souvent peut-être, ce qui donnait à sa conversation plus de charme que de dignité. Bienveillant pour tous en apparence, il n'accordait sa faveur à personne. Le sacré collége, bien accueilli par le pape, n'avait aucune part à sa confiance. Clément était d'une discrétion à toute épreuve. La justice qu'on lui rendait sous ce rapport le flattait singulièrement. Il portait cette vertu jusqu'à l'excès. Croyant pouvoir suffire à tout, il n'appelait personne à partager ses travaux: aussi perdait-il le temps en détails trop minutieux pour un souverain. Toutefois, comme l'homme ne peut vivre seul, il accordait aux subalternes la confiance qu'il refusait à des personnages considérables. Les impressions du cloître avaient beaucoup d'empire sur lui. Il les cherchait auprès du frère Francesco. Au bord du lac d'Albano, sous les berceaux de Castel-Gandolfe, le souverain pontife passait des heures entières avec le vieux témoin de son jeune âge. Francesco était à la fois son ami, son majordome et son cuisinier; Clément ne touchait qu'aux mets grossiers apprêtés par ses mains. Francesco n'avait ni lettres, ni connaissance des hommes; néanmoins, d'accord avec un autre religieux, le père Buontempi, il exerçait un grand ascendant sur son maître. Il l'entourait de gens inconnus, mais dévoués à son crédit. Ganganelli aimait à vivre parmi eux. Peu habitué au monde, imbu d'une aversion plébéienne pour les grands, il s'en défiait et les écartait avec soin. Il n'était heureux qu'entouré de ceux qu'il avait vus jadis ses égaux. On sent que les jésuites ne devaient pas négliger ce canal secret. Le sacré collége et la haute noblesse les secondaient dans leurs efforts. Les cardinaux et les princes étaient privés de tout moyen direct de communiquer avec le pape. Pour arriver jusqu'à lui, ils mettaient leur espoir dans le savoir-faire de la société, car elle avait tou-

(1) Lettre du duc de Choiseul au cardinal de Bernis; Compiègne, 20 août 1769.

jours eu l'art d'associer les hautes classes à ses intérêts particuliers. Dans les palais de Rome, les jésuites étaient les intendants des maris, les précepteurs des enfants, les directeurs des femmes; à toutes les tables, dans toutes les *conversazione*, régnait despotiquement un jésuite. Leur triomphe assurait celui de la noblesse. Le pape cependant se prêtait peu à leurs avances; il ne les recevait pas en public, et secrètement leur répondait par des paroles évasives. Il les faisait passer sans relâche de la confiance à la crainte et du découragement à l'espoir. Ganganelli essayait le même jeu avec les couronnes. Cette sécurité trompeuse lui donna quelques moments de bonheur, elle embellit encore à ses yeux cette nature d'Albano déjà si belle et dont son âme sensible appréciait si bien les charmes, mais son illusion n'eut que la durée des beaux jours d'automne. A peine rentré dans Rome, Ganganelli sentit qu'il s'était flatté en vain de couler le reste de sa vie sur les bords d'un lac enchanté, dans l'oisiveté d'un équilibre puéril, tenant la balance entre les jésuites et les rois, et les endormant tour à tour par des promesses renouvelées sans cesse, mais jamais accomplies.

Incapable d'une plus longue attente, le roi d'Espagne redoubla d'instances, il s'emporta même jusqu'à la menace. Les jésuites, de leur côté, eurent recours à de semblables moyens. La séduction ne leur avait pas réussi, ils firent de la terreur. Ils n'avaient pas besoin de toute leur perspicacité pour connaître Ganganelli; un jour leur avait suffi pour le pénétrer. Le jour de son avénement devait être celui de leur ruine, ils s'y étaient attendus, ils s'y étaient résignés : Ganganelli hésita, dès lors la société méprisa un ennemi qui la laissait vivre. Les jésuites n'épargnèrent rien pour infiltrer par degrés la peur dans l'âme de Clément XIV. D'abord on lui représenta le danger d'irriter le sacré collége et la noblesse, on lui allégua ensuite la nécessité de ménager les cours d'Autriche et de Sardaigne, qui honoraient les pères de leur protection ; mais, comme les menaces de l'Espagne, soutenues par la France, dominaient ces considérations secondaires, il fallut recourir à des arguments personnels. Il fallut effrayer Ganganelli, non pas sur sa politique, mais sur sa vie. Obsédé par un entourage perfide, il ne put résister à ces impressions. Bientôt sa gaieté disparut, sa santé s'altéra, les traces d'une inquiétude extrême s'imprimèrent sur son visage; il rechercha la solitude avec une nouvelle ardeur, et veilla plus que jamais à ce que les mets de sa table fussent tous préparés par le vieux moine, son compagnon d'enfance.

Cependant les messages de Charles III se multipliaient. Choiseul, par complaisance pour l'Espagne, les appuyait avec force. Placé entre deux écueils également dangereux, Clément essaya de calmer la colère des princes ; il mit tout son espoir dans le cardinal de Bernis, qui avait acquis beaucoup de considération à Rome par la noble affabilité de ses manières et l'éclat presque royal de sa représentation. Le pape, dès l'origine, lui témoigna des égards qui depuis se changèrent en confiance, et Bernis y répondit par une vive sympathie. Ganganelli s'était étudié à prévenir les moindres désirs du cardinal français; il lui avait accordé, sans hésitation, une foule de petites grâces, telles que dispenses, sécularisations, diminutions de droits à la daterie, etc. Cette condescendance réclamait quelque retour ; le moment était venu pour Bernis de témoigner sa reconnaissance. Le pape prenait tous les tons pour se concilier les Bourbons, sans s'associer à la vengeance qu'ils voulaient tirer des jésuites. Tantôt il insistait sur la dignité du souverain pontife, qui ne peut, qui ne doit jamais céder à la force; tantôt il alléguait la nécessité de réflexions profondes avant d'en venir à une mesure de cette importance. Enfermé avec Mare-

foschi et d'autres canonistes consommés, il compulsait les livres, les mémoires relatifs à la société; il faisait même venir d'Espagne, pour gagner du temps, les correspondances de Philippe II avec Sixte-Quint. Puis, après avoir épuisé tous les moyens de ce genre, il se perdait dans un labyrinthe de motifs frivoles. Il feignait de craindre le ressentiment de Marie-Thérèse et d'autres princes catholiques; il en appelait même à des gouvernements séparés de l'église romaine, à la Prusse, à la Russie; enfin, il promettait de chasser les jésuites après avoir obtenu le consentement de toutes les cours sans exception. Ce procédé, d'une longueur extrême, d'une difficulté inouïe, souriait à sa faiblesse, parce qu'il espérait se sauver à travers ces mêmes longueurs, ces mêmes difficultés. Son embarras lui suggérait d'autres expédients, également inacceptables. Il promettait de ne point donner de successeur à Ricci, de ne plus admettre de novices. Il parlait même d'assembler un concile pour se décharger sur lui du soin de juger cette haute question. Toutes ces propositions finissaient par le mot de *réforme*. Telles étaient les angoisses de Clément dans ses entretiens avec Bernis. Le cardinal cherchait à ranimer son courage, et lui faisait quelques tendres reproches. « Hélas! s'écriait alors le pape dans sa détresse, je ne suis pas né pour le trône. Je m'en aperçois tous les jours. Pardonnez à un pauvre moine des défauts contractés dans la solitude. » Il ajoutait même avec naïveté : « Je crois impossible à un religieux de se défaire entièrement de l'esprit attaché au capuchon (1). » Bernis n'avait la force de rien répondre, car, à travers le voile de ses paroles, il sentait le cœur de Ganganelli frappé d'une émotion vive et intime. Tandis que le pape s'épuisait en raisonnements politiques, l'idée du poison le glaçait de crainte. Alors Bernis, ému de compassion, flatté surtout de voir un souverain pleurant dans ses bras, un pape presque à ses pieds, Bernis unissait sa propre faiblesse à celle de Clément XIV. Il le plaignait au lieu de le rassurer. Il entrait dans ses vues et les justifiait auprès du ministère français. Ravi d'exercer une sorte de patronage sur le saint-père, il priait Choiseul de l'abandonner à ses soins. Il promettait de prodiguer, dans ses entretiens avec Clément XIV, ces grâces, cette persuasion qu'il croyait irrésistibles. C'était, selon lui, le seul moyen d'obtenir quelque chose du pape. En le heurtant, on ne parviendrait qu'à l'avilir, à compromettre sa santé, peut-être sa vie. En le livrant aux séductions du cardinal de Bernis, on était sûr de l'y voir céder tôt ou tard. C'est ainsi que le bon cardinal servait l'indécision du pape en croyant la dominer. Il est vrai que dans le même moment il donnait à sa cour le conseil de renoncer à la demande de suppression, en exigeant en revanche le retour d'Avignon à la couronne. Cet expédient était peut-être indiqué par Clément XIV lui-même. Les engagements de la cour de Versailles avec celle d'Aranjuez s'opposèrent à l'exécution du projet. Choiseul riait de la pusillanimité du pape, il traitait ses scrupules de *moineries*, ses terreurs de lâchetés; il refusait de croire que les jésuites fussent capables d'un homicide, et répondait que personne ne serait sûr de mourir dans son lit, si tous les intrigants devenaient des assassins. Charles III, plus sérieux et plus ardent, opposait la même incrédulité aux allégations du saint-père, mais il ne s'amusait pas à de froides railleries. Excité par le ministre Roda, par Monino, par le duc d'Albe, afin d'ôter tout prétexte à Clément, il offrit de faire débarquer six mille hommes à Civita-Vecchia pour le défendre contre ses ennemis; puis, suspectant la

(1) Dépêches de Bernis du 9 septembre, 20 novembre 1769, 31 janvier, 29 avril 1770, 26 juin 1771.

bonne foi de Bernis dans cette négociation, il le dénonça à la cour de France, et sollicita son rappel.

Bernis sentit la secousse qui avait failli le renverser. Pour détourner le péril, il changea de procédé avec le pape. De facile qu'il avait été, il devint exigeant. Faute de mieux, il l'engagea à apaiser Charles III par une lettre. Les amis de Bernis lui avaient conseillé cette démarche comme l'unique moyen de regagner les bonnes grâces de ce monarque. Ganganelli ne sut pas éviter le piége ; il ne sentit que la joie d'échapper à un mal présent, et ne vit pas qu'en s'engageant par écrit, il grevait son avenir d'un obstacle invincible. Pressé de calmer le roi d'Espagne, il donna à ses promesses un caractère positif et irrévocable. Dans cette lettre, il refusait le secours offert par sa majesté catholique, il demandait du temps pour opérer la suppression des jésuites; mais en même temps il la reconnaissait indispensable, et convenait en propres termes que *les membres de cette société avaient mérité leur ruine par l'inquiétude de leur esprit et l'audace de leurs menées* (1770). C'est là cette lettre que tous les historiens ont confondue avec l'engagement, beaucoup plus vague, signé, dit-on, par Ganganelli avant son élection. Guidés par des notions imparfaites, ils ont transporté ce dernier écrit à une date antérieure. Ici les faits se trouvent rétablis d'après les papiers d'état les plus authentiques (1).

Maître d'un pareil écrit, Charles III le devenait dès lors de toute la négociation.

(1) Voici le texte même du cardinal de Bernis. dans sa dépêche du 29 avril 1770; il est de la plus haute importance et ne peut être réfuté :

« La question n'est pas de savoir si le pape ne désirerait pas d'éviter la suppression des jésuites, mais si, *d'après les promesses formelles qu'il a faites par écrit au roi d'Espagne*, sa sainteté peut se dispenser de les *exécuter*. *Cette lettre que je lui ai fait écrire* au roi catholique le lie d'une manière si forte, qu'à moins que la cour d'Espagne ne changeât de sentiment, le pape est forcé malgré lui d'achever l'ouvrage. Il n'y a que sur le temps qu'il puisse gagner quelque chose ; mais les retardements sont eux-mêmes limités. Sa sainteté est trop éclairée pour ne pas sentir que. si le roi d'Espagne faisait imprimer la lettre qu'*elle* lui a écrite, elle serait déshonorée, si elle refusait de tenir sa parole et de supprimer une société de la destruction de laquelle elle a promis de communiquer le plan, et dont elle regarde les membres comme dangereux, inquiets et brouillons. »

Certes, il ne peut y avoir rien de plus clair. Quand les jésuites affirment l'existence d'une lettre, ils n'ont pas tort, mais ils se trompent sur l'époque. — Le cardinal ambassadeur est encore plus explicite, ou du moins plus fécond en démonstrations, dans une dépêche du 21 août de la même année. « On croit communément que le pape est très-fin et très-habile ; cette opinion ne me paraît nullement fondée. S'il avait été si fin et si habile, il ne se serait pas engagé par écrit à détruire les jésuites; il aurait évité de peindre ces religieux, dans sa lettre au roi d'Espagne, comme ambitieux, brouillons et dangereux. D'après ce jugement, on peut lui démontrer qu'il est obligé en conscience de supprimer cet ordre. En prenant un engagement par écrit (si le pape avait été fin et habile), il l'aurait subordonné à la restitution de Bénévent et d'Avignon, et il n'aurait pas manqué de raisons plausibles pour établir cette condition. Quelle a donc été l'intention du pape en se liant par écrit ? Celle de calmer l'impatience des cours, de se procurer de la tranquillité, de gagner du temps par sa correspondance avec le confesseur de sa majesté catholique, et de supprimer enfin les jésuites, si les souverains de la maison de France persistaient à l'exiger. Cette suppression dépend donc essentiellement de la volonté des trois monarques, et le moment en sera accéléré ou retardé par la vivacité ou la longueur de leurs instances. Si le pape n'avait voulu qu'amuser nos cours, il n'aurait pas promis par écrit. » Ne semble-t-il pas que, par cette répétition du même argument, Bernis ait voulu détruire une objection sérieuse qu'il avait prévue?

Il ne craignait plus rien, Ganganelli s'était fait son vassal. Jamais conduite ne fut plus maladroite. Il fallait ou ne point s'enchaîner par des termes aussi positifs, ou procéder sur-le-champ à la dissolution de l'ordre; mais Clément XIV n'avait pas cette vigueur qui sauve les grandes mesures par une prompte décision. Il avait éloigné pour quelque temps le calice d'amertume; cette trêve lui suffisait. Avant d'en venir à une guerre ouverte, il voulait, disait-il, s'accoutumer au bruit du canon. Aussi, pour donner un premier gage aux cours, il prit une résolution sans exemple dans les annales du souverain pontificat. La lecture de la bulle *in cœna Domini* fut omise le jeudi-saint; Clément XIV la supprima, non sans crainte. En effet, quoique commandée par les circonstances et sollicitée par toutes les cours, une si grave résolution causa beaucoup d'étonnement dans Rome. Il y eut des plaintes dans le parti *zelante*, mais au bout de huit jours ces murmures tombèrent. Clément XIV, très-agité jusqu'au moment décisif, éprouva une agréable surprise en apprenant qu'aucune manifestation fâcheuse n'avait suivi cet acte de vigueur.

Un autre succès plus important rassura le pape et releva son âme abattue. Dès son avénement, il avait noué une correspondance secrète avec le Portugal. Rétablir les anciennes relations de ce royaume et du saint-siége était l'un de ses vœux les plus chers. Pombal avait essayé vainement de prolonger la rupture ; une telle situation avait fini par devenir impossible. La haute noblesse du Portugal était, on ne l'ignore pas, la plus inabordable, la plus exclusive de l'Europe. Les seigneurs portugais ne s'alliaient qu'entre eux et ne formaient qu'une famille. Le pape cependant n'envoyait plus de dispenses, et toutes celles qui n'émanaient pas de Rome passaient pour autant de sacriléges. L'archevêque d'Evora, pour plaire à Pombal, essaya d'en distribuer; les dons du prélat courtisan furent repoussés avec mépris. Les plaintes, d'abord sourdes et timides, éclatèrent générales et publiques (1). Le roi de Portugal lui-même en fut ému, il eut des scrupules, il conçut des doutes, il traita son ministre avec froideur. Un jour ce prince ne répondit à ses arguments contre le saint-siége qu'en lui tournant le dos à la vue de toute sa cour. Pombal effrayé s'aperçut qu'il avait été trop loin; il redoubla de zèle pour l'inquisition. Jusque-là elle n'avait porté que le titre d'excellence; un édit la titra de majesté. Le peuple de Lisbonne soupirait après un auto-da-fé légitime ; celui de Malagrida, déjà ancien d'ailleurs, n'avait pas réjoui les âmes pieuses : un nouvel auto-da-fé, accordé avec grâce par Pombal, fut célébré avec magnificence. Ce n'était pas assez; les Portugais de toutes les classes demandèrent une réconciliation complète avec le pape, et l'admission immédiate d'un nonce à Lisbonne. Ce n'était qu'un cri, poussé à la fois par le peuple, la bourgeoisie et les fidalgues. Tout inflexible qu'était Pombal, il céda. La douce tolérance de Clément XIV ne lui laissait plus, auprès de Joseph Ier, la ressource de l'accusation. Ganganelli suppliait, il ne menaçait pas. Le roi parla avec autorité pour la première fois. Pombal obéit; il accorda la paix au pontife, mais à deux conditions : le chapeau pour un de ses frères, et la promesse formelle de supprimer la société de Jésus. Les deux conditions furent acceptées, la seconde seulement resta secrète.

Rome applaudit avec transport aux talents de Clément XIV. La nouvelle de l'accueil fait par le roi de Portugal au nonce Conti, l'apparition de ce prélat dans le Tage sur la galère royale chargée de soixante-dix rameurs richement vêtus, les

(1) Dépêches de MM. de Merle, de Saint-Priest et de Clermont d'Amboise, ambassadeurs de France à Lisbonne pendant le ministère du marquis de Pombal.

acclamations du peuple répandu sur le rivage, tous ces détails, grossis par les gazettes, exaltèrent la vanité romaine. Clément XIV n'était plus le vassal des couronnes, c'était un pontife habile qui mûrissait ses plans dans le silence. Lui-même parut enivré de son succès. Il fit frapper une médaille, ordonna des réjouissances, annonça le retour de la brebis égarée au giron de l'église, et dans l'excès de son enthousiasme, de sa reconnaissance pour Pombal, Clément vanta les vertus de ce ministre et même *son attachement au saint-siége*. L'illusion dura peu. Ces démonstrations, accordées à la conscience intimidée du roi et à la piété des peuples, n'avaient point changé les projets de Pombal. Le nonce vivait à Lisbonne environné d'hommages extérieurs, mais il réclamait en vain le rétablissement du tribunal de nonciature. La malveillance fut même poussée au point que plus d'une fois le nonce demanda son rappel. A des refus décisifs Pombal joignit une foule de petites mortifications.

Tanucci, ministre principal de Ferdinand IV, roi de Naples, résolut de vaincre Pombal en mauvaise grâce. Ennemi personnel de Ganganelli, Tanucci ne lui avait su aucun gré de l'omission de la bulle *in cœna Domini,* et tous les jours sa haine se signalait par des insultes qui ne se bornaient pas aux hostilités théologiques. Un jour, à l'improviste, il donna l'ordre d'enlever les marbres qui depuis plus d'un siècle décoraient le palais Farnèse. Le grand-duc de Toscane imita cet exemple; il fit dépouiller la villa Médicis. Tous deux agissaient dans leur droit, mais l'indignation des Romains n'en fut pas moins profonde lorsqu'ils virent l'Hercule et le taureau Farnèse s'acheminer vers Naples, la famille de Niobé prendre la route de Florence. Les affronts de ce genre sont les plus sensibles, parce qu'ils visent plus directement à la partie délicate de l'amour-propre national. Pour la France, les arts ne sont pas toute la vie, et cependant, lorsqu'elle perdit à la fois des provinces et des chefs-d'œuvre, on ne sait laquelle de ces pertes fit battre son cœur d'une plus généreuse colère. L'irritation des Romains ne connut plus de bornes. Le séquestre prolongé de Bénévent et d'Avignon en augmentait la violence; Clément XIV tomba dans le mépris de ses sujets. Le peuple s'indignait de voir un pape prosterné aux pieds des princes, et prosterné sans espérance; il demandait à quelle époque Avignon, Bénévent, ces conquêtes chères à l'orgueil romain, seraient enfin le prix de l'avilissement de Ganganelli. Sa pauvreté volontaire, qui jadis l'avait rendu si populaire parmi les Transteverins, devint un sujet de railleries; elle lui fut imputée à crime comme une honteuse avarice. Il n'avait ni favoris ni neveux, il n'enrichissait pas sa famille; on ne lui en savait aucun gré. Par suite d'une administration négligente, la disette régnait dans Rome. Les cardinaux, de leur côté, ne pouvaient supporter l'éloignement du pontife pour leurs avis. Les grands seigneurs, les dames romaines n'avaient ni crédit, ni influence. Tous confièrent leur vengeance aux jésuites. Ceux-ci s'étaient ranimés, ils étaient revenus d'un premier étourdissement, ils portaient la tête haute. Pour endormir ou pour compromettre Ganganelli, ils répandirent les bruits les plus hasardés. A les en croire, le roi d'Espagne, mieux éclairé, ne songeait plus à les persécuter. La France les soutenait : une des filles de Louis XV, Mme Louise, devenue religieuse, plaidait leur cause auprès de ce monarque, et Bernis leur avait promis son appui. Ils s'efforcèrent d'éblouir tous les regards par l'étalage de leur prétendue victoire. Dans la réalité, le pape se voyait menacé par les trois cours de la maison de Bourbon, par le Portugal, dont la froide réconciliation était au prix du bannissement des jésuites, par le grand-duc Léopold et l'empereur Joseph, qui essayaient déjà la réforme qu'ils poursuivirent depuis

avec tant de persévérance. Rome n'avait plus de protecteur dans le monde catholique. Charles-Emmanuel lui restait fidèle; mais, en présence de l'hostilité des deux premières cours catholiques, l'appui du roi de Sardaigne n'aplanissait guère les obstacles sous les pas du saint-père.

Clément XIV était bien digne d'intérêt, et, si on ose le dire, de commisération. Dieu n'avait point créé son âme pour de si rudes tempêtes. Doux et humain, il était aimable dans l'intimité, non comme Benoît XIV, par un tour d'idées original ou des aperçus très-fins, mais par une bonhomie spirituelle, par une humeur égale. sans fadeur ni monotonie. Il ne sortait jamais des bienséances de son état de prêtre et de son rang de souverain pontife, mais il ne réprouvait pas une raillerie innocente. Pourtant, c'est à tort qu'on a voulu lui faire une réputation d'écrivain. Jamais on n'a pu produire les originaux des lettres publiées sous son nom par le marquis Caraccioli. D'ailleurs, authentiques ou supposées, ces lettres sont assez médiocres, et l'esprit de parti peut seul expliquer la popularité d'une fiction moderne très-ingénieuse, mais tout à fait romanesque, qui établit une correspondance suivie entre ce pape et Arlequin.

Ganganelli admettait les dissidences d'opinion toutes les fois que l'expression en était décente. Comme ses prédécesseurs, il avait fulminé des bulles contre les livres philosophiques, mais il ménageait les philosophes sans les flatter, et quoiqu'il n'eût jamais permis à Voltaire de correspondre avec lui, il en recevait avec bonté quelques compliments indirects. Il riait de ses plaisanteries et faisait dire au patriarche de Ferney, par son vieil ami le cardinal de Bernis, qu'il oserait l'aimer, s'il finissait par devenir un bon capucin. Une autre fois, Voltaire avait chargé un voyageur de lui rapporter les oreilles du grand inquisiteur. Clément XIV le sut, et fit répondre au joyeux patriarche que, depuis quelque temps, le grand inquisiteur n'avait plus d'yeux ni d'oreilles. Chez un moine qui n'avait cultivé d'autre science que la scolastique et qui devait manquer d'usage du monde, ce ton était gracieux et devait plaire. Tout Italien aime les arts. Clément XIV n'était pas connaisseur, mais il savait que les arts sont une gloire du souverain pontificat. Il ordonna des fouilles dans la ville, dans la campagne et même dans le lit du Tibre. Il acquit des chefs-d'œuvre, réunit des collections éparses et forma le musée nommé depuis Pio-Clémentin. Cependant l'honneur de cette association des noms des deux pontifes est justement resté au successeur de Ganganelli. Pie VI accomplit ce que Clément XIV avait commencé. Nous ne reviendrons pas sur la simplicité de sa vie privée qui tenait de l'anachorète et de l'homme du peuple. Il n'aimait pas les grands et les jugeait avec une sévérité extrême. Loin de les mettre dans sa confidence, il châtiait sans pitié leurs déportements. La noblesse le haïssait. Les étrangers, en revanche, éprouvaient pour lui une haute estime et lui témoignaient un respect sincère. Il exerçait très-dignement à leur égard la noble hospitalité qui fait encore de Rome le rendez-vous de l'Europe entière. Par un de ces hasards dont cette ville offre seule l'exemple, le prince Charles-Édouard y rencontra le duc de Glocester. frère de George III. Leurs voitures se croisèrent sur la place Navonne. Rivaux, mais surtout gentilshommes, ils se saluèrent avec une froide courtoisie. Ganganelli, dévoué aux gouvernements de fait, était, comme tous les papes, peu curieux de légitimité. Il n'accorda jamais le traitement royal au prince Stuart. En agissant autrement, il aurait trop offensé l'Angleterre. Clément XIV la ménageait, il laissa même éclater son penchant pour elle avec une franchise qui donna beaucoup d'ombrage à l'Espagne. Charles III découvrit l'envoi secret du prélat Caprara à la cour

de Londres et s'en plaignit amèrement. Le roi d'Espagne accusa le pape de menées avec le cabinet britannique. Ganganelli s'excusa en alléguant qu'il devait veiller sur les intérêts de ses fils d'Irlande, et, en effet, il paraît que le gouvernement anglais avait promis quelques concessions aux catholiques de ce pays dans le cas où leur clergé consentirait à souscrire à la déclaration de l'église gallicane. Clément XIV conduisit secrètement cette affaire avec Hervey et d'autres évêques irlandais; mais une telle négociation devait nécessairement échouer. Malgré cet échec, Clément traitait toujours les Anglais avec sympathie. Ceux-ci renouvelèrent en sa faveur l'honneur décerné jadis à Benoît XIV : on vit ses portraits et ses bustes dans les châteaux de plusieurs lords connus par leur influence politique. Cet accord ne pouvait échapper aux jésuites : ils résolurent d'en profiter, ils flattèrent les Anglais, s'étayèrent de leur protection auprès du pape et se vantèrent de l'envoi d'une escadre britannique à Civita-Vecchia, dans le cas où l'Espagne demanderait la dissolution de l'ordre à la pointe des baïonnettes (1).

Au milieu de ce conflit bizarre d'intérêts si divers et si opposés, un événement plus décisif ranima les espérances de la société : le duc de Choiseul venait de tomber (25 décembre 1770). Dans ce premier moment, l'exaltation de la société passa toute mesure; elle rêva, non pas son rétablissement, mais son triomphe, et se prépara à la vengeance. Bien instruite de la haine du duc d'Aiguillon pour son prédécesseur, elle résolut de l'exploiter. Un mémoire fut immédiatement présenté à Louis XV. Les jésuites s'y exprimaient en termes très-respectueux pour le roi; ils se *prosternaient en esprit à ses pieds,* mais ils n'épargnaient ni le dernier ministère, ni le pape lui-même; ils peignaient sa sainteté *entourée d'une cabale et entièrement subjuguée par ses prestiges.* Après avoir vanté leurs services et protesté contre l'iniquité de la persécution qu'ils enduraient, ils demandaient la mise en jugement de l'abbé Béliardy et d'autres agents subalternes du duc de Choiseul; ils cherchaient à arriver jusqu'à l'ancien ministre lui-même, dans l'espoir de lui faire intenter un procès criminel (2). D'Aiguillon s'y serait prêté avec joie, mais la nécessité de ménager le roi d'Espagne le fit renoncer à toute tentative de ce genre. Déjà, à la nouvelle du changement de ministère, Charles III, profondément affligé de la disgrâce d'un ami, n'avait pas caché ses défiances sur les intentions de son successeur. Loin de chercher à irriter ce monarque, d'Aiguillon avait besoin de le rassurer. Une conduite claire et nette dans l'affaire que le roi catholique poursuivait avec tant d'ardeur pouvait seule apaiser un prince si absolu. D'Aiguillon se rendit à cette nécessité, qui contrariait à la fois son penchant et ses projets. Il était attaché aux jésuites; leur cabale l'avait porté au ministère. En protégeant la société, en lui rendant le pouvoir qu'elle avait perdu, Mme du Barry, sa protectrice, s'assurait d'ardents défenseurs. Que d'éloges! quels panégyriques! le jésuitisme, comme l'Encyclopédie, allait avoir sa Pompadour. C'était mieux : grâce à des plumes complaisantes et sacrées, la favorite devenait une Maintenon. Ce plan flattait à la fois l'ambition du ministre et l'amour-propre de Mme du Barry; cependant les exigences du roi d'Espagne dominaient ces considérations. Tout successeur de Choiseul lui

(1) Ces détails secrets et curieux des relations du pape avec les Irlandais et de l'appui prêté par l'Angleterre aux jésuites se trouvent dans les dépêches de Monino, ministre d'Espagne à Rome, adressées au marquis de Grimaldi. Ces dépêches sont très-intéressantes, mais malheureusement en petit nombre.

(2) Ce mémoire existe.

semblait suspect; il fallait désarmer sa défiance, le gagner, lui donner des gages. En conséquence, le nouveau ministre débuta par une de ces lâchetés qui rendirent depuis son administration si fameuse. Bernis, trop tiède au gré du roi Charles III, lui déplaisait depuis longtemps. D'Aiguillon livra les dépêches du cardinal au comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne (1); ces dépêches accusaient la mollesse des poursuites du cardinal contre les jésuites. D'Aiguillon promit d'y mettre un terme par des ordres sévères; mais en même temps il demanda un profond secret à l'égard de Bernis. Telle est l'allure des gouvernements faibles, et par conséquent perfides.

Tous les doutes de Charles III furent dissipés. Dès ce moment, il oublia Choiseul, et, pour témoigner sa reconnaissance à d'Aiguillon, il traita directement avec lui la négociation sur les jesuites. L'ambassadeur de France à Madrid et celui d'Espagne à Versailles poussèrent même la confiance jusqu'à s'envoyer mutuellement leurs dépêches : celles de Florida Blanca furent expédiées de Madrid en France (2).

A cette époque, la situation de Clément XIV devint très-malheureuse. Tous les délais étaient épuisés; les menaces des jésuites grondaient autour de lui avec une nouvelle énergie, et, pour mieux frapper son imagination, prenaient une forme fantastique. Sa mort prochaine était annoncée par des fourbes dont les prédictions trouvaient du crédit parmi le peuple. Une paysanne du village de Valentano, nommée Bernardina Beruzzi, s'érigea en prophétesse; elle annonçait la vacance du saint-siége par un assemblage d'initiales mystérieuses, P. S. S. V., ce qui signifiait : Le saint-siége sera bientôt vacant : *prestò sarà sede vacante.* Le pape était trop éclairé et trop religieux pour admettre la possibilité de lire dans la destinée; mais il pouvait croire qu'il était facile à certains devins de prédire un avenir dont ils se rendraient les maîtres, il craignait que le fer ou le poison ne vînt à leur secours. C'est dans les cercles de Rome, c'est presque en public et à haute voix, que les partisans des jésuites accusaient Clément et qu'ils flétrissaient son nom. L'idée de sa déposition, de son remplacement, n'effrayait pas leur audace. Des images insultantes, des tableaux hideux, annonçaient une catastrophe prochaine sous la forme d'une vengeance providentielle. Bien loin de repousser l'appui d'un mensonge honteux, le père Ricci ne recula pas devant une entrevue avec la sorcière de Valentano (3). Encore si le pape n'avait eu à combattre qu'une seule crainte, si les princes lui rendaient le repos que lui enlevaient les théologiens; mais leur colère assoupie pendant deux ans se réveillait plus violente que jamais. Charles III perdit entièrement patience; il menaça le pape de le déshonorer en imprimant sa lettre. Clément, frappé de terreur d'une part, et de l'autre accablé de honte, n'osait

(1) Lettre de Grimaldi au comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne en France, 18 mai 1772. (Copie légalisée et certifiée par la signature de M. de Fuentes.) — Lettre de don Joseph Monino au marquis de Grimaldi; Rome, 9 juillet 1772.

(2) Ces copies jettent un grand jour sur les négociations de Clément XIV, et corrigent, par une utile controverse, les éloges emphatiques que s'accorde le cardinal de Bernis.

(3) Il la vit chez l'avocat Achilli. Il faut des preuves pour de pareils faits. Le lecteur impartial ne les révoquera pas en doute, lorsqu'il saura que ces accusations sont articulées positivement dans une lettre très-longue et très-détaillée, adressée par Florida Blanca au pape Pie VI, et qu'elles ne sont ni réfutées ni niées dans la réponse de ce pontife (février 1775). Au reste, dans plusieurs pamphlets publiés en ce moment, on réhabilite la sorcière de Valentano.

plus lever les yeux sur les ministres étrangers; il évitait de les rencontrer. Sous prétexte de soins nécessaires à sa santé, il leur refusait les audiences ordinaires et se retirait à Castel-Gandolfo, seul avec son fidèle Francesco. Bernis lui-même ne trouvait plus d'accès auprès de lui. Un incident nouveau redoubla son embarras. Azpurù, archevêque de Valence, était mort. Charles III résolut de le remplacer à Rome par un homme ferme et nomma Monino. Aucun choix ne pouvait être plus significatif; ce nom était déjà une hostilité (1772).

François-Antoine Monino, depuis comte de Florida Blanca (1), était un magistrat déjà célèbre en Espagne. Comme *fiscal* ou procureur général, il défendit toujours avec force les droits de l'empire contre les empiétements du sacerdoce, et son zèle pour cette cause fut si vif, qu'on l'attribua à une animosité personnelle. Il partageait avec d'Aranda, Roda et Campomanes l'éclat et le danger d'avoir provoqué le bannissement des jésuites d'Espagne. Rien ne devait donc sembler plus formidable à Clément XIV que le choix de cet ambassadeur. A son arrivée, les jésuites furent consternés. Bernis, de son côté, ne se sentit pas plus tranquille. Averti de la réputation de Florida Blanca, que le duc d'Aiguillon lui avait ordonné de suivre pas à pas, le cardinal essaya de gagner la confiance de son collègue et déploya dans leur première entrevue ces grâces qu'il croyait toujours irrésistibles. Il se plaignit avec douceur des préventions de la cour de Madrid, et, n'oubliant jamais ses propres louanges, il s'embarrassa dans une apologie plus spécieuse que solide. Florida Blanca l'écouta avec beaucoup d'égards; mais, après les premières civilités, il lui fit entendre clairement que le temps de la faiblesse était passé, que désormais elle deviendrait suspecte, et que le roi son maître voulait absolument une conclusion. Bernis entendit ce langage. Il aimait sa place, qu'il remplissait avec beaucoup d'agrément et d'éclat, et il la voyait entre les mains du roi d'Espagne : pour la conserver, il devait se livrer aveuglément à Charles III; aussi, dès cette entrevue, renonçant à tous les petits artifices, à tous les subterfuges de l'OEil-de-Bœuf, il assura le ministre espagnol d'une franche coopération. Même, pour mieux le convaincre, il tomba d'accord, de très-bonne grâce, sur les fautes du pape; il se moqua de ce *ton d'oracle* qu'il affectait depuis longtemps, insista sur la nécessité de le forcer à s'expliquer, et alla même jusqu'à jeter quelque doute sur la bonne foi du saint-père. Florida Blanca en demandait beaucoup moins.

Cependant Clément XIV était en proie à des transes inexprimables. S'il posséda jamais cette fermeté d'âme, ce grand caractère que plusieurs historiens lui accordent, il ne le prouva guère en cette occasion. L'approche de Florida Blanca l'avait frappé d'une crainte puérile. Vainement il affectait du calme; ses traits, sa contenance, la pâleur de son front, révélaient aux moins clairvoyants son trouble intérieur. Des actes firent bientôt connaître ses véritables sentiments; il recula de huit jours l'audience de l'envoyé d'Espagne; enfin, après un délai si inutile, il consentit à le voir (2). L'embarras du pape frappa cette première audience d'une complète nullité. Florida Blanca se retira mécontent, et ne tarda pas à solliciter une seconde entrevue. Le pape essaya encore une fois de le faire attendre. Sans projet, sans conviction, flottant entre les jésuites et les cours, n'osant ni affronter ses ennemis ni servir ses amis, il crut caresser l'amour-propre de Florida Blanca en traitant Bernis

(1) Il fut ensuite premier ministre pendant tout le règne de Charles III et pendant les premières années de Charles IV.

(2) Bernis à d'Aiguillon, juillet 1772. — Monino à Grimaldi, juillet 1772.

avec froideur ; mais l'Espagnol, ardent dans ses passions, quoique flegmatique dans ses formes, n'acceptait pas ce léger sacrifice. Un crédit apparent ne lui suffisait pas ; le succès complet de son plan pouvait seul le satisfaire. Ne pouvant arriver jusqu'au pape, il tourna en ridicule cette fuite subite, ces maladies feintes, ces eaux prises hors de saison. Il déclara hautement qu'il mettrait obstacle à un voyage d'Assise projeté par le saint-père. Il affecta de demander si sa sainteté s'enfermait pour jouer aux quilles avec le père Buontempi et le frère Francesco ; puis, faisant succéder la menace au sarcasme, il s'adressa aux familiers du pape, il leur donna à choisir entre les piastres de l'Espagne et la colère de Charles III. Séduits et intimidés, les favoris lui promirent une audience. Ganganelli, pressé de toutes parts, implora la protection de Bernis. Le cardinal-ambassadeur, surveillé lui-même de très-près, n'essaya pas de le consoler : il l'exhorta à la soumission.

Florida Blanca reparut alors devant Clément; les entrevues se multiplièrent; elles furent toutes humiliantes pour la tiare. Le successeur des apôtres tremblait devant un fiscal castillan, et, si le respect fut maintenu dans les formes du langage, l'exigence la plus impérieuse en dicta l'esprit. Tantôt, malgré la résistance du pape, Florida Blanca le forçait d'entendre la lecture d'un projet d'abolition ; tantôt il annonçait que l'Espagne pourrait bien cesser d'être pays d'obédience, et deviendrait, comme un état voisin, pays de libertés. Il lui présentait dans l'avenir les libertés castillanes établies fraternellement à côté de celles qui leur auraient servi de modèle. Pour Rome, l'hérésie eût été moins effrayante. Ganganelli tâchait de ressaisir le temps qui fuyait sous lui, il s'efforçait de prouver que, sous le coup d'une dissolution, les jésuites étaient moins redoutables que jamais, il suppliait Florida Blanca d'attendre la mort prochaine de leur général, le père Ricci; mais le fougueux ministre rejetait avec mépris ces nouveaux délais. « Non, saint-père, s'écriait-il; c'est en arrachant la racine d'une dent qu'on fait cesser la douleur. Par les entrailles de Jésus-Christ, je conjure votre sainteté de voir en moi un homme plein d'amour pour la paix ; mais craignez que le roi mon maître n'approuve le projet adopté par plus d'une cour, celui de supprimer tous les ordres religieux. Si vous voulez les sauver, ne confondez pas leur cause avec celle des jésuites. — Ah ! reprenait Ganganelli, je le vois depuis longtemps, c'est là qu'on en veut venir ? On prétend plus encore : la ruine de la religion catholique, le schisme, l'hérésie peut-être, voilà la secrète pensée des princes ! » Après avoir laissé échapper ces plaintes douloureuses, il essayait sur Florida Blanca la séduction d'une confidence amicale et d'une douce naïveté. L'objet de tant de soins y résistait avec une inflexibilité stoïque. Forcé de renoncer à cette ressource, Clément cherchait à éveiller la pitié de son juge ; il parlait de sa santé, et l'Espagnol laissait percer une incrédulité si désespérante, que le malheureux Ganganelli, rejetant en arrière une partie de ses vêtements, lui montra un jour ses bras nus couverts d'une éruption dartreuse. Tels étaient les moyens employés par le pape pour fléchir l'agent de Charles III. C'est ainsi qu'il lui demandait la vie (1).

Cependant, au milieu d'un abaissement si profond, Clément XIV retrouvait par accès la dignité d'un pontife et d'un prince. Un jour, Florida Blanca appuya ses instances d'un argument intéressé, il garantit au pape la restitution d'Avignon et de Bénévent aussitôt après la promulgation du bref; mais le vicaire de celui qui chassa les vendeurs du temple lui répondit avec un courage très-noble : « Ap-

(1) Monino à Grimaldi, 16 juillet 1772.

prenez qu'un pape dirige les âmes et n'en trafique pas. » Après ces mots, il rompit la conférence, et se retira indigné. Rentré dans ses appartements, sa douleur s'échappa en sanglots, et il s'écria : « Dieu le pardonne au roi catholique ! »

Mais l'heure était sonnée; plus de délais possibles, plus de promesses acceptables. Vainement les jésuites recommencèrent à semer la terreur; la fantasmagorie des prophétesses eut beau renouveler ses prestiges : il fallait que Ganganelli cédât. Pourtant une faible lueur d'espoir lui restait encore : la cour de Vienne s'opposerait peut-être à la destruction de la société? Elle envoya son consentement. Cette négociation est racontée de plusieurs manières différentes. Selon le récit le plus accrédité, le roi d'Espagne dissipa la confiance que portait Marie-Thérèse aux révérends pères, en lui faisant parvenir sa confession générale transmise par son directeur à la société. Cette version est invraisemblable; il y a pourtant un fait positif : on ne peut révoquer en doute les instances de Charles III auprès de l'impératrice-reine pour obtenir son adhésion. La détermination de Marie-Thérèse est due surtout aux importunités de Joseph, qui prenait peu de part à l'affaire des jésuites en elle-même, mais qui convoitait leurs biens avec une avidité impatiente. Une clause spéciale trahit ici les principes, les intérêts et l'influence occulte du jeune empereur. La cour de Vienne ne consentit à faire cause commune avec les Bourbons qu'à la condition expresse de disposer arbitrairement des biens des jésuites, sauf à compenser les pertes des individus par des pensions. Au reste, si le vœu de la France et de l'Espagne fut accueilli par cette cour, on ne saurait en accuser notre ambassadeur, car d'après le témoignage formel de l'abbé Georgel, son secrétaire et son ami, le prince Louis de Rohan oublia son mandat au point de recommander la société à l'impératrice (1).

Après avoir subi une dernière épreuve, Clément XIV prit enfin son parti. La publication du bref fut décidée; mais avant d'arriver à ce grand acte, le pape, selon sa propre expression, voulut annoncer la foudre par quelques éclairs. Pensant que la déconsidération des jésuites devait précéder et justifier leur chute, il usa de cette influence étrange que la cour pontificale exerce sur les tribunaux. On permit aux particuliers de suivre les actions intentées depuis longtemps à la compagnie, et suspendues jusqu'alors par autorité supérieure. Les Romains apprirent avec étonnement que les jésuites relevaient aussi de la loi. Jusqu'alors les révérends pères n'avaient jamais perdu de procès à Rome; c'est ce que le pape lui-même apprit au cardinal de Bernis (2). Leurs dettes, la mauvaise administration de leurs séminaires, dérobées jusqu'alors avec un soin religieux, furent enfin livrées au grand jour. Trois visiteurs nommés pour examiner leur fameux *Collegio Romano* confisquèrent les propriétés de cet établissement au profit des créanciers. Ils déposèrent les meubles précieux au mont-de-piété, et vendirent à l'encan les provisions qui y étaient accumulées. On s'empara également des maisons de l'ordre à Frascati et à Tivoli. La rigueur fut plus grande encore dans les légations. Le cardinal Malvezzi, archevêque de Bologne, visita les instituts de la société dans son diocèse, y blâma tout avec une sévérité très-partiale, et quitta les pères en emportant leurs clefs et

(1) Le prince Louis de Rohan au duc d'Aiguillon; Vienne, 11 septembre 1773. — On voit dans une autre partie de cette correspondance que le prince de Kaunitz méprisait le sacré collége et engageait leurs majestés impériales à ne plus répondre à ses lettres de bonnes fêtes, *comme perte de temps inutile*.

(2) Bernis à d'Aiguillon, 27 janvier 1773.

en laissant des menaces pour adieu. Ces menaces ne tardèrent pas à se réaliser. Les élèves et les novices furent renvoyés à leurs parents, l'enseignement public, l'assistance des prisonniers, interdits aux ignatiens, et plusieurs d'entre eux jetés dans les prisons.

Ces préliminaires achevés, Ganganelli n'hésita plus ; il se fit apporter le bref, le relut, leva les yeux au ciel, prit la plume et signa ; puis, regardant son ouvrage, il dit en soupirant : « La voilà donc cette suppression ! Je ne me repens pas de ce que j'ai fait !... Je ne m'y suis déterminé qu'après l'avoir bien pesé !... Je le ferais encore, mais cette suppression me tuera, *questa suppressionne mi dara la morte.* »

Enfin, le 21 juillet 1773, le bref *Dominus ac Redemptor* parut. Nous ne rapporterons pas ici cette pièce mémorable ; elle est partout. Aussitôt après la promulgation du bref, les prélats Macedonio et Alfani se rendirent à la maison professe du *Gesù*. D'autres prélats prirent en même temps la route des nombreux établissements qui dépendaient de l'ordre. Les soldats corses qui les suivaient s'en emparèrent dedans et dehors. On assembla les religieux de la société, et le bref qui les dissolvait leur fut lu par l'organe des notaires. Les scellés étant mis sur les maisons de l'ordre, les députés en confièrent la garde à la force armée et se retirèrent. Le jour suivant, on ferma les écoles, les jésuites cessèrent leurs fonctions, et leurs églises furent immédiatement desservies par des capucins. Le même jour, on transféra l'ancien général de la maison professe au collége des Anglais. Dépouillé des marques de sa dignité, revêtu des habits d'un simple prêtre, il fut gardé à vue, avec un frère lai pour le servir. La dissolution de son ordre l'avait frappé d'une douloureuse surprise ; de son propre aveu, il ne s'attendait qu'à une réforme. Son procès fut commencé ; une commission l'interrogea ; il répondit avec simplicité. Cet interrogatoire est dénué d'intérêt. Ricci s'étendit sur l'innocence de la compagnie, protesta qu'il n'avait ni caché ni placé d'argent, mais il convint de ses rapports secrets avec le roi de Prusse. Les commissaires traînèrent l'instruction en longueur ; enfin, après avoir épuisé toutes les ressources d'une subtile procédure, on incarcéra l'ex-général au château Saint-Ange. Il fut traité avec une rigueur que les ennemis même des jésuites n'attendaient ni n'exigeaient d'un pape (1). Les encyclopédistes exaltèrent le courage et la philosophie de Clément XIV ; apothéose intéressée et factice qui n'était qu'une tactique de parti. Ils ne prenaient pas leur grand homme au sérieux, et plus d'une fois, dans ses épanchements secrets avec le roi de Prusse, d'Alembert se moqua de ce qu'il appelle *la maladresse du cordelier.* Ce langage n'était pas public, mais ce fut très-hautement que, dans les cercles philosophiques, on blâma le pape d'avoir exproprié les jésuites sans assurer leur existence, de n'avoir pas su concilier l'humanité avec la justice ; dureté d'autant moins excusable qu'on ne pouvait l'attribuer à la passion.

Clément s'étonna du succès de son audace. Il en jouit, il en fut enivré, jamais son humeur n'avait été plus gaie ; sa santé même redevint florissante (2). Quoique mécontents, la noblesse et le sacré collége lui-même gardèrent le silence. Les Transteverins, dont Ganganelli craignait la colère, le reçurent avec enthousiasme ; une diminution adroite sur le prix de quelques denrées avait préparé cet accueil. La prompte restitution d'Avignon par la France, de Bénévent par la couronne de

(1) Processo fatto al sacerdote Lorenzo Ricci, gia generale della compagnia di Gesù.

(2) *Sa santé est parfaite et sa gaieté plus marquée qu'à l'ordinaire.* — Expressions textuelles du cardinal de Bernis à la date du 3 novembre 1773.

Naples, mit le sceau à la popularité du pape. Un essai de sédition fomenté par le parti vaincu avorta dès sa naissance, et Rome entière semblait avoir oublié le bref *Dominus ac Redemptor*. Ganganelli était heureux, les moindres indices trahissaient sa joie ; comme son caractère, elle était naïve et enfantine. Un jour, suivi du sacré collége et de toute la prélature romaine, il se rendait à cheval à l'église de la Minerve. Une grosse pluie survint à l'improviste ; *porporati, monsignori,* tout disparut : les chevau-légers eux-mêmes cherchèrent un abri ; seul le pape, riant des terreurs de son escorte, continua bravement sa route à travers l'orage. Le peuple, enchanté, l'applaudit beaucoup. Ce n'étaient pas là des prouesses de malade, et cette mauvaise santé, dont les amis des jésuites gratifiaient Clément XIV, avait encore échappé à tous les yeux. Hors une éruption cutanée qui le soulageait plus qu'elle ne lui était nuisible, Clément XIV n'avait jamais éprouvé aucune infirmité, et on peut en croire l'abbé Georgel, qui nous apprend, dans un accès de distraction, *que la forte constitution de Ganganelli semblait lui promettre une plus longue carrière* (1). Néanmoins, en dépit des apparences, de sourdes rumeurs circulèrent. Tandis qu'aux cérémonies publiques, dans les rues, dans les églises, partout enfin, on voyait le pape plein de force et de vie, le bruit de sa mort était généralement répandu. La pythonisse de Valentano l'annonçait avec une persistance très-caractéristique. Ces nouvelles étaient prématurées, on se hâtait trop de préparer les esprits. Tout à coup, vers la semaine sainte de l'année 1774, tous ces bruits semblèrent se réaliser. Le pape se renferma brusquement dans son palais et refusa toutes les audiences ; le corps diplomatique même ne put pénétrer jusqu'à lui. Enfin, le 17 août, les ministres des grandes puissances furent admis à l'audience. La vue du pape les frappa de surprise : un squelette se dressait devant eux. Clément les devina, et s'empressa d'affirmer que jamais sa santé n'avait été meilleure ; le respect seul fit adopter cet heureux présage, démenti par la conviction. Dès ce jour même, les membres du corps diplomatique disposèrent leurs cours à l'idée d'un prochain conclave. Comment en si peu de temps Clément XIV était-il passé de la force à la décrépitude et de la vie à la mort ? Après huit mois d'une santé parfaite, le pape, se levant de table, sentit une commotion intérieure suivie d'un grand froid. Il en fut troublé ; cependant il se remit peu à peu et finit par attribuer cette sensation soudaine au hasard d'une digestion mal faite. Tout à coup ses plus intimes confidents furent frappés de signes alarmants ; la voix du pape, jusqu'alors pleine et sonore, fut entièrement voilée par un enrouement d'un genre singulier. Une inflammation qui se développa dans l'intérieur de la gorge le forçait à tenir la bouche constamment ouverte ; des vomissements, des faiblesses dans les jambes, lui rendaient impossibles ces longues promenades qu'ordinairement il achevait toujours sans fatigue ; son sommeil, jusque-là profond, fut sans cesse interrompu par des douleurs cuisantes. A la fin, il ne connut plus le repos ; une prostration de forces absolue, une dissolution anticipée, succédèrent subitement à une agilité, à une vigueur peu différentes de la jeunesse, et bientôt la douloureuse conviction d'un attentat qu'il avait toujours redouté rendit Clément XIV méconnaissable à ses propres yeux. Son caractère changea comme par magie ; l'égalité de son humeur fit place au caprice, la douceur à l'emportement, l'abandon à une défiance continuelle. Les poignards, les fioles empoisonnées, étaient sans cesse devant ses yeux. Quelquefois, sûr d'avoir été frappé, il alimentait son mal

(1) Georgel, *Mémoires*, t. I, p. 160.

par d'inefficaces contre-poisons; quelquefois aussi, dans l'espoir d'échapper à un malheur qu'il ne croyait pas accompli, il se nourrissait de mets échauffants mal préparés par ses propres mains. Son sang se corrompit, l'atmosphère renfermée de ses appartements, dont il ne voulait plus sortir, aggrava les effets d'une nourriture malsaine. Dans ce désordre de la nature physique, le moral céda à son tour. Il ne resta plus rien de Ganganelli; sa raison même s'égara (1). Des fantômes le poursuivaient dans son sommeil; au milieu du silence de la nuit, il s'arrachait à des songes monstrueux, il se prosternait aux pieds d'une petite image de madone qu'il avait tirée de son bréviaire, et devant laquelle, depuis quarante ans, deux cierges brûlaient nuit et jour. Là, dans l'horrible croyance de sa damnation éternelle, il s'écriait avec des sanglots : « Grâce! grâce!... on m'a fait violence. *Compulsus feci! compulsus feci.* » Toutefois, il ne fit aucune rétractation par écrit, et c'est à tort qu'un écrivain de la société se hasarde à l'affirmer (2).

Enfin, après plus de six mois de tortures, Clément XIV vit arriver sa délivrance; en ce moment suprême, la raison lui fut rendue. Ce fut dans la plénitude de son intelligence et de ses douleurs qu'il entra en agonie. Il voulut parler, un moine murmura quelques mots à son oreille; aussitôt la parole se glaça sur ses lèvres et la vie dans ses veines (22 septembre 1774). La nouvelle de sa mort fit peu de sensation. Le peuple romain l'accueillit avec indifférence. Les ennemis du pape ne rougirent pas de faire éclater une joie indécente : ils applaudissaient aux satires les plus infâmes, qu'eux-mêmes colportaient de palais en palais. Cette conduite pouvait donner lieu à des conjectures étranges. En effet, les soupçons ne manquèrent pas. La vue du cadavre de Ganganelli suffisait pour les provoquer; il avait perdu jusqu'à cette forme humaine que la nature laisse encore à nos dépouilles au moment où elle les livre à la mort. Déjà quelques jours avant sa fin, ses os, selon l'expression énergique de Caraccioli, s'exfoliaient et diminuaient comme un arbre qui, piqué dans sa racine, se flétrit et perd son écorce. Les hommes de l'art appelés pour l'embaumer trouvèrent un cadavre au visage livide, aux lèvres noires, à l'abdomen enflé, aux membres amaigris et couverts de taches violettes. Le volume du cœur était très-diminué, tous les muscles détachés et décomposés dans l'épine dorsale. On eut beau remplir le corps d'aromates et de parfums, rien ne put dissiper ses exhalaisons méphytiques. Les entrailles de Clément rompirent le vase qui les contenait. Lorsqu'on le dépouilla de ses habits pontificaux, une grande partie de sa peau y demeura collée. La chevelure resta tout entière sur le coussin de velours qui soutenait la tête, et un simple frottement fit tomber tous les ongles l'un après l'autre. Arrêtons-nous : cette hideuse esquisse suffira; peut-être a-t-elle déjà révolté le lecteur.

Le fait était trop évident pour être sacrifié à des considérations particulières : personne dans le moment ne douta d'une mort violente. Les médecins avaient parlé bien bas, les funérailles parlèrent trop haut, et Rome entière s'écria alors :

(1) Pie VII, prisonnier à Fontainebleau en 1814, s'écriait qu'on finirait par le faire *mourir fou comme Clément XIV.* — *Il papa* (Pie VII) *non prendeva riposo la notte e gustava appéna tanto di cibo, quanto bastava per tenerlo in vita, onde (sono sue parole) sarebbe morte pazzo come Clemente XIV.* — Ces lignes sont tirées textuellement des Mémoires du cardinal Pacca (*Memorie storiche del ministero del cardinale Bartolomeo Pacca;* Roma, 1830, p. 258).

(2) Georgel, *Mémoires.*

Clément XIV a péri par l'*aqua tofana de Peruggia* (1). Les dénégations vinrent plus tard. Cet événement passe encore pour un problème historique. Selon les uns, ce ne fut pas le poison, mais la crainte du poison, qui donna la mort à Clément XIV; selon d'autres, Ganganelli fut tué par le remords. La crainte, il l'éprouva sans doute, mais elle ne l'avait pas attaqué jusque dans les sources de la vie. Le remords, il ne s'y livra que dans les accès de la démence, et il en parut tout à fait exempt plus d'un an après la suppression. Pourquoi des regrets si tardifs? Quel crime avait-il commis dans l'intervalle? Le remords admet-il un ajournement? D'ailleurs, s'il est facile d'opposer le raisonnement au raisonnement, il est moins aisé de combattre des témoignages respectables. C'est la base de tous les procès, et dans celui-ci on ne saurait récuser Bernis. Ce cardinal a toujours été persuadé de l'empoisonnement de Clément XIV, et un tel témoin est trop important pour que ses paroles ne se trouvent pas consignées ici. Ce qu'on va lire est extrait de la correspondance officielle de Bernis avec le ministère français. Le cardinal commence par le doute, mais son hésitation même, qui prouve sa franchise, le conduit d'autant mieux à la découverte de la vérité. Il y arrive pas à pas.

« 28 août. Ceux qui jugent avec imprudence ou malice ne voient rien de naturel dans l'état du pape; on hasarde des raisonnements et des soupçons avec d'autant plus de facilité, que certaines atrocités sont moins rares dans ce pays-ci que dans beaucoup d'autres. — 28 septembre. Le genre de maladie du pape et surtout les circonstances de la mort font croire communément qu'elle n'a pas été naturelle... Les médecins qui ont assisté à l'ouverture du cadavre s'expliquent avec prudence, et les chirurgiens avec moins de circonspection. Il vaut mieux croire à la relation des premiers que de chercher à éclaircir une vérité trop affligeante et qu'il serait peut-être fâcheux de découvrir. — 26 octobre. Quand on sera instruit autant que je le suis, d'après les documents certains que le feu pape m'a communiqués, on trouvera la suppression bien juste et bien nécessaire. Les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi la mort du dernier pape, excitent également l'horreur et la compassion..... Je rassemble actuellement les vraies circonstances de la maladie et de la mort de Clément XIV (2), qui, vicaire de Jésus-Christ, a prié comme le rédempteur pour ses plus implacables ennemis, et qui a poussé la délicatesse de conscience au point de ne laisser échapper qu'à peine les cruels soupçons dont il était dévoré depuis la fin de la semaine sainte, époque de sa maladie. On ne peut pas dissimuler au roi des vérités, quelque tristes qu'elles soient, qui seront consacrées dans l'histoire. »

Quelle était donc la force de la conviction du cardinal, puisqu'elle lui arrachait ces paroles amères contre des hommes dont jusqu'alors il avait plaint le malheur? Veut-on un témoignage bien autrement imposant? on ne récusera pas celui d'un souverain pontife, de Pie VI, successeur de Clément XIV; c'est encore Bernis qui nous le transmettra. Écoutons-le parlant froidement et sans passion, plus de trois ans après la mort de Ganganelli. Il écrit le 28 octobre 1777 : « Je sais mieux que personne jusqu'où s'étend l'affection de Pie VI en faveur des ex-jésuites, mais il les ménage encore plus qu'il ne les aime, parce que la crainte a plus d'empire sur son

(1) Gorani, ennemi déclaré du saint-siége, nie pourtant l'empoisonnement.
(2) Nous avons vainement cherché cette relation; elle a disparu.

esprit et sur son cœur que l'amitié... Le pape a de certains moments de franchise dans lesquels ses vrais sentiments se développent : je n'oublierai jamais trois ou quatre effusions de cœur qu'il a laissé échapper avec moi, par lesquelles j'ai pu juger qu'il était fort instruit de la fin malheureuse de son prédécesseur, et qu'il voudrait bien ne pas courir les mêmes risques. »

Fin malheureuse en effet et trop peu méritée. La faiblesse doit-elle être punie comme un crime? Si Ganganelli ne fût pas venu trop tôt après Benoît XIV, il aurait fait une grande fortune dans son siècle. Grimm l'a dit avec raison. Arrivé au trône vers 1740 ou 1750, Clément XIV aurait vécu parfaitement heureux. Il eût vieilli entouré de la considération publique; il eût porté paisiblement cette triple couronne qu'il avait tant convoitée, et qui, en 1772, brûla ses cheveux blancs. Après s'être donné le tort de faire une promesse, il n'avait que deux partis à prendre, et un seul était tout à fait honorable. Dès le lendemain de son intronisation, il devait supprimer les jésuites, qui s'y attendaient; ou bien, si le maintien de la compagnie lui semblait un devoir supérieur à la foi donnée, il devait affronter la colère du roi d'Espagne, laisser imprimer ses lettres, et se présenter fièrement aux princes, appuyé sur les bulles de ses prédécesseurs et sur les apologies audacieuses de l'ordre qu'il aurait sauvé. De toutes les résolutions, il choisit la pire : la faiblesse l'emporta. C'est qu'il n'y avait dans Ganganelli rien du grand homme. Ses panégyristes l'ont déprécié en s'efforçant de le diviniser. Leur froide rhétorique n'a pu agrandir un cadre trop rétréci. Ganganelli, quoique éclairé et spirituel, ignorait les hommes et les choses. Incapable de traiter les affaires, il ne visa jamais qu'à les assoupir. Sa politique manqua à la fois d'élévation et d'habileté. Mais à ce tableau, trop sévère peut-être, si on oppose une modération constante, une tolérance véritable, des mœurs de la primitive église, on conviendra sans peine que la vie de Clément XIV fut digne d'un respect sincère, sa mort d'une éternelle pitié.

Ici s'arrête la carrière que nous nous sommes tracée. Un récit authentique de la suppression de la compagnie de Jésus nous avait paru manquer aux nombreux documents dont cette congrégation fameuse a été l'objet. Nous n'avons pas besoin de rappeler notre impartialité : le lecteur, quel qu'il soit, s'en est aisément aperçu. Nous n'avons rien déguisé. En Portugal, les fautes de la société ont précipité sa chute, moins encore que des circonstances fortuites; le caractère d'un ministre y a surtout contribué. En France, l'existence de l'ordre a été compromise par une généreuse résistance aux caprices d'une favorite; mais une banqueroute très-scandaleuse a achevé la ruine qu'un refus très-noble avait provoquée. C'est ainsi que nous avons dit la vérité tout entière, au risque de ne satisfaire personne. Nous avons surtout combattu cette orgueilleuse prétention qui, dans l'opinion de la société de Jésus, identifie ses intérêts à ceux du christianisme, et les montre en butte à une conspiration permanente. Sans méconnaître les grandes choses qu'elle a tentées ou accomplies, principalement dans le Nouveau-Monde, nous n'avons pas dissimulé que trop souvent l'opiniâtreté de la compagnie à défendre sa propre cause devient un obstacle au retour des esprits vers la religion. Combien de réactions heureuses, après des temps d'incrédulité et de doute, se sont arrêtées devant la crainte de la domination des jésuites, et combien peu ils ont essayé de calmer, par une prudente réserve, ces craintes bien ou mal fondées, mais vives, persistantes, tranchons le mot, invincibles! Nous en avons un exemple frappant dans ce récit. Faute de consentir à une réforme non-seulement modérée, mais presque illusoire,

ils ont été bannis de France. Incapable de se subordonner aux intérêts généraux du catholicisme, incapable surtout de comprendre qu'entre elle et la religion il n'y a d'autre solidarité que celle du péril, la société, par sa résistance, a failli jeter dans le schisme les cours du Midi, et a rempli d'amertume la vie et la mort de Clément XIV. Toutefois, qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Cet exposé de faits authentiques n'est point un réquisitoire; nous n'accusons personne; nous ne cherchons pas à expliquer des mystères impénétrables. La mort a des secrets qu'il faut savoir respecter. Nous nous bornons à répéter, avec l'infortuné Ganganelli, dans son bref de suppression, « que les divisions, les troubles, ont été élevés par la société de Jésus, non-seulement dans son sein, mais encore entre les autres ordres réguliers, le clergé séculier, les académies, les universités, les colléges,... et que les membres de cette compagnie n'ont pas peu troublé la république chrétienne. »

Cte Alexis de Saint-Priest.

POÈTES

ET

ROMANCIERS CONTEMPORAINS.

I. — Mme SAND.

Que dans l'histoire des littératures sont rares et courtes les époques où l'artiste, l'écrivain, se croient tellement en possession de la vérité religieuse et morale, qu'ils ne prennent pas souci de la chercher, mais uniquement de la peindre! Quand Racine écrivait *Athalie,* l'inspiration du poëte se confondait avec la foi du chrétien; la veine était féconde parce que l'âme était pleine, et le génie n'avait d'autre travail que de trouver à ses sublimes croyances une expression qui ne les déparât pas. Un autre homme, Bossuet, doit l'admirable unité de son œuvre historique et oratoire à son inébranlable orthodoxie. Malheureusement, dans les annales de l'art, cette harmonie complète entre la forme et le fond est éphémère : on dirait qu'elle ne brille d'un rapide et vif éclat que pour annoncer des luttes et des oppositions nouvelles.

Tout ce qui a porté le trouble dans les croyances religieuses a été aussi pour l'art une cause de révolution. En effet, lorsque les fondements de la certitude et de la société sont ébranlés, le poëte, avant d'exprimer des pensées, des sentiments, doit s'enquérir de leur vérité. Ses devoirs augmentent. Plus heureux que lui, ses

devanciers ont pu recevoir des mains de la tradition et de la foi la matière de l'œuvre qu'ils devaient façonner; mais le poëte des temps d'examen et de révolte doit tout fournir, le fond non moins que la forme, et il arrivera qu'il aura pour caractère plutôt la force que la beauté.

C'est la force qui domine dans les œuvres importantes du XVIIIe siècle, aux dépens de l'unité et de l'harmonie. Il s'agissait à la fois de nier une partie des vérités reçues, d'en introduire de nouvelles, et de donner à cette œuvre de destruction et d'enfantement une forme vivante. Pour écrire *Candide,* les lettres de Saint-Preux et *le Père de Famille,* il a fallu que les auteurs eussent passé par l'initiation philosophique la plus laborieuse et la plus tourmentée. Ils élevaient leurs monuments avec les ruines qu'ils faisaient eux-mêmes.

En vérité, à la fin du XVIIIe siècle, on eût pu, avec quelque vraisemblance, douter qu'il y eût encore de beaux jours possibles pour les lettres françaises. Tout n'avait-il pas été dit, tant du côté de la tradition que dans le camp de la philosophie? La foi et la pensée avaient produit chacune leur littérature : oui, mais ni la pensée ni la foi n'étaient épuisées. Avec deux romans, M. de Châteaubriand entreprend une réaction chrétienne, et voilà la guerre qui recommence.

Le caractère de notre littérature au XIXe siècle est polémique. Partout nous y trouvons la lutte et l'effort. Où est la foi commune? Qu'est devenue cette naïveté féconde de l'artiste qui produit son œuvre sans vouloir en faire une démonstration, un plaidoyer, une attaque, une vengeance? Soit pour le fond, soit pour la forme, tout a dégénéré en schismes, en divisions. En voici qui, avec un succès inégal, marchent péniblement dans la voie rouverte par l'auteur de *René.* Desservants plus empressés qu'utiles des autels de l'art chrétien, on les a vus plus d'une fois défigurer à grands frais la religion qu'ils prétendent servir. D'autres, loin du sanctuaire antique, demandent leurs inspirations à la nature, à l'enthousiasme parfois violent et grossier des passions, au culte de l'humaine individualité. Il y a dans la démarche de leur muse quelque chose de hautain et de fier qui étonne, mais le charme est absent. C'est qu'au fond toutes ces âmes d'artistes sont troublées. Ni chez les interprètes de la vieille foi, ni chez les chercheurs de croyances nouvelles n'habite la paix, parce que les premiers chantent sans croire, parce que les seconds s'agitent sans mettre la main sur rien qui les puisse contenter et nourrir.

Nous parlons de foi solide et de découvertes véritables. La critique littéraire peut adopter ce mot de l'Évangile : *Vous les connaîtrez par leurs œuvres.* Pour savoir combien peu le sens intime du christianisme anime certains hommes, il n'y a qu'à lire leurs vers, à entendre leurs sermons, à regarder leurs toiles et leurs marbres. Les ébauches informes qu'enfantent les systèmes nouveaux portent sur la valeur des systèmes un témoignage redoutable.

Voilà pourquoi, dans les productions contemporaines, il y a beaucoup de choses remarquables et très-peu de vraiment belles. A défaut de cette naïveté féconde dont nous parlions tout à l'heure, et qui, nous le reconnaissons, n'a qu'un temps dans l'histoire des lettres et de l'art, l'unité et l'harmonie des œuvres ne sauraient sortir que d'une conviction réfléchie, achetée par les plus longues méditations. Or, aujourd'hui, où sont les artistes qui méditent? On produit, on fabrique. N'auriez-vous pas quelques sujets de roman à m'indiquer? disait dernièrement un libraire; l'auteur que j'édite travaille tant, qu'il n'a pas le loisir d'en chercher.

Au moment où les conditions de l'art deviennent plus difficiles et plus dures, l'âme de nos artistes s'amollit. Puisque dans la sphère des croyances et des idées

il y a lutte et doute, il faudrait un travail sérieux de la pensée pour choisir et pour bien choisir. Puisque l'histoire du passé agrandit chaque jour sur tous les points ses horizons et ses profondeurs, l'artiste, pour s'en servir avec justesse et succès, devrait se plier à des études persévérantes. Comme dans chaque genre d'innombrables œuvres ont été produites, il est clair qu'une originalité, même restreinte, ne saurait être la récompense que d'une réflexion opiniâtre. Nous n'exceptons pas les natures les plus heureuses; car, si elles mettent de la légèreté dans la direction de leur talent, elles n'échapperont pas aux réminiscences, à l'imitation. Néanmoins combien d'artistes oublient qu'ils vivent sous l'empire de ces rudes devoirs! méconnaissance funeste qui pourra valoir, même aux plus forts, l'interruption de leur gloire, et comme des funérailles anticipées.

Non-seulement on ne songe pas à ces nécessités sévères qui sont pour tous des lois inflexibles, mais beaucoup de nos poëtes et de nos écrivains semblent ne pas penser que le temps coule pour eux et leur impose des obligations nouvelles. Cependant suivez dans leur carrière les artistes qui y ont laissé un grand nom après s'y être lancés jeunes. Que de développements! que de transformations! Le génie est comme le point géométrique capable d'irradier en tout sens et à l'infini. Seulement il ne saurait se passer du temps, qui est pour lui la condition vitale. Le temps est la succession des pensées : combien tel esprit en contient-il? voilà la question. Tel écrivain tourne depuis longtemps dans le même cercle de sentiments et d'idées; ou sa nature est pauvre, ou, plus souvent encore, sa volonté est faible. Il y a, il est vrai, des artistes d'élite dont les qualités sont plus éminentes que nombreuses, instruments destinés à ne nous charmer que par quelques mélodies. Toutefois, si vous voyez une source poétique tarir soudain, ne vous hâtez pas de croire que la nature elle-même fait défaillance; souvent elle ne paraît stérile que parce qu'elle n'est pas cultivée assez fortement. Le terrain semble désormais sec et aride; sachez le remuer, sachez en creuser les entrailles à la sueur de votre front, et bientôt des eaux souterraines vous rapporteront en jaillissant la fécondité.

Nous avons sous les yeux des artistes et des écrivains qui ne marchent pas avec la vie. Ils restent ce qu'ils étaient au début : ce qu'ils disaient en commençant, ils le répètent encore. Leurs procédés sont les mêmes; leurs intentions principales et leurs moyens d'effet ne changent pas. On s'étonne de les trouver à la fois déjà si vieux et encore si jeunes; car enfin ils entrent à peine dans la maturité, dans cet âge où l'esprit, lorsqu'il est bien conduit, est si énergique et sagement fécond. Il est un temps où l'imagination de l'écrivain l'emporte, il en est un autre où il la mène; alors l'esprit est pleinement en possession, en jouissance de lui-même; il ne va qu'où il veut, il atteint aussi loin qu'il l'a décrété. Il se contient : comme un coursier bien dressé, on dirait qu'il est rassemblé par une main habile pour mieux courir, et c'est en se modérant qu'il grandit. De nos jours, on est assez enclin à penser, nous le savons, que la force n'appartient qu'aux premiers feux de la jeunesse. Étrange erreur que les faits confondent. Vingt-un ans après avoir écrit *Werther*, Goethe composa *Wilhelm Meister*. Dans l'intervalle, le temps, l'étude approfondie de l'antiquité, une contemplation savante de la nature, l'expérience de la vie, la connaissance de l'homme, avaient décuplé les forces de l'artiste. Bossuet avait des cheveux blancs quand il couronna par un suprême effort d'éloquence ses oraisons et ses histoires, glorieuses filles de sa maturité. C'est à cinquante-sept ans que Kant publia sa *Critique de la Raison pure;* neuf ans après, ses deux autres *Critiques* avaient paru, et il les fit suivre jusqu'à sa mort d'essais originaux où respire

toute la vigueur de son génie. On voit que ce métaphysicien révolutionnaire ne manquait ni d'haleine ni de patience. Voltaire avait soixante-six ans quand il fit jouer *Tancrède*, celle de ses tragédies qui a le plus de mouvement et d'intérêt. Rien n'est plus vivace que l'esprit fortifié par le travail. De sa nature n'est-il pas immortel? *Spiritus intus alit.* Sachons au moins le garder actif et fort jusqu'au jour où, sous les coups du temps, doit tomber une enveloppe périssable.

Cependant, à côté des artistes qui, restés immobiles, n'ont su avoir qu'une manière, et de ceux qui ont déserté le culte de l'art pour les calculs et les convoitises de l'industrie, il en est quelques-uns dont les transformations remarquables veulent être étudiées. Parmi ces derniers, il faut distinguer Mme Sand. Si cette femme célèbre, fidèle à ses premières inspirations, donnait encore d'aimables sœurs à *Indiana*, à *Valentine*, et à *André* de dignes compagnons, nous n'aurions pas à nous occuper d'elle. Les productions gracieuses et originales par lesquelles Mme Sand a signalé les premiers moments de sa carrière ont été dans la *Revue* l'objet d'une critique judicieuse et forte dont il serait à la fois inutile et téméraire de vouloir répéter ou réviser les arrêts. Mais, depuis l'époque où ces jugements ont été consignés dans les pages de ce recueil, que de voies nouvelles tentées par l'auteur de *Mauprat!* Nous avons dessein d'y suivre ses aventures et ses erreurs.

Toute transformation est un signe de puissance. Pour les organisations riches et fortes, il y a des phases successives où le bien et le mal se heurtent et se combattent. L'ordre dans lequel se développent les propriétés des natures vigoureuses dépend non-seulement de la volonté, mais des circonstances et de l'atmosphère morale où cette volonté s'agite. Jusqu'au milieu de la vie, un homme aura montré de la modération et de la mesure dans sa manière d'agir et de penser : tout à coup il manifeste une vivacité imprévue, il sort brusquement de la sphère dans laquelle il avait l'habitude de graviter; il en a été arraché par des impressions violentes venues du dehors. Dans des temps ordinaires, cet homme aurait toujours paru sage; mais des tempêtes politiques viennent allumer ses passions, et il éclate. C'est un malheur attaché à notre condition que les hommes réunis en société se créent à eux-mêmes comme une fatalité sous le joug de laquelle beaucoup sont contraints de courber la tête. Les jouets de ce destin seront surtout ceux chez lesquels le sentiment domine, et non pas la raison; natures sans défense contre elles-mêmes et contre les autres, natures qui se laissent envahir par les impressions extérieures et les passions populaires, comme une ville ouverte. Ceux, au contraire, chez lesquels la raison est foncièrement plus forte que le sentiment, acquièrent chaque jour en avançant dans la vie l'empire d'eux-mêmes : pour eux, les entraînements juvéniles ne se perpétuent pas au delà du terme marqué par la nature, leur volonté s'affermit, leur jugement s'étend et s'épure, et ils se mettent à remplir avec une application courageuse tous les devoirs que leur imposent la vie, leur siècle et leur intelligence.

Ont-ils bien réfléchi sur la nature et les difficultés de l'art, les écrivains et les poëtes qui de nos jours se sont si fort félicités de vivre dans une époque où l'indépendance est absolue, où les règles et les classifications qui spécifiaient les genres sont tombées? Les poëtes et les artistes grecs eurent l'insigne bonheur de vivre dans des sociétés où la beauté humaine était l'expression révérée de la vérité divine. La religion maintenait l'art dans une grandeur régulière, et les bizarreries d'une fantaisie désordonnée, en admettant qu'alors elles eussent été possibles, auraient été considérées comme autant de sacriléges. Alors l'âme de l'artiste restait

étrangère à ces désirs de révolte qui ont si fort tourmenté les modernes; elle n'employait sa force que pour s'élever à l'idéal qui lui était imposé, c'est-à-dire à l'harmonieuse unité de l'énergie humaine et du calme divin. Le christianisme fut la contradiction la plus formelle de cette harmonie; loin d'identifier la religion et l'art, il ne permit à ce dernier, et encore assez tard, de se développer qu'à la condition d'une entière dépendance. Il ne s'agissait plus de représenter la beauté, la puissance, mais une sainteté mélancolique. L'artiste était contraint de s'agenouiller et de croire avant de construire, de peindre ou de chanter : sans la foi, hors de la foi, il ne pouvait rien; la foi le vivifiait en le contenant. L'art aujourd'hui ni ne se confond avec la religion, ni n'en dépend; il ne relève plus que de l'individualité humaine, et voilà, comme nous l'avons dit au début, ce qui est effrayant pour ceux qui ambitionnent de se signaler par des œuvres d'imagination.

Aujourd'hui, la société dit aux artistes : Je ne vous impose rien, ni formes sacramentelles, ni restrictions sur le fond des choses; vous êtes libres, vous pouvez tout oser. On ne vous accusera pas, comme Eschyle, d'avoir révélé quelque chose des mystères de Cérès, on ne condamnera plus vos tragédies au nom d'Aristote, et vos romans ne seront plus brûlés au pied du grand escalier. Vous n'avez plus rien à craindre, plus rien que vous-mêmes. Allez, je me réserve, non plus de vous entraver, mais de vous juger. — Enchantés de tant d'indépendance, les artistes donnent carrière à leur audace, à leurs fantaisies. Ils s'enivrent des applaudissements qu'arrache plus à la surprise qu'à l'admiration leur pétulant essor; en rois absolus, ils foulent aux pieds principes, règles et convenances. Cependant, autour d'eux murmure sourdement une réaction profonde, elle s'étend, elle éclate, et nos triomphateurs, violemment arrachés de leur char, voient, par une révolution irrésistible, tomber leur couronne, et leur dictature s'évanouir.

La véritable critique ne saurait avoir ce caractère de vivacité souvent injuste qui ne manque jamais aux réactions. Comme elle n'a pas le langage d'un enthousiasme irréfléchi, elle ne saurait prendre l'allure d'une proscription ardente. Elle ne s'inspire ni des passions d'une époque, ni des caprices de la mode, elle a les yeux fixés sur les lois permanentes de l'art, et sur les conditions du beau dont elle cherche à pénétrer l'essence. A ces lois, à ces conditions, à ces principes, elle compare les productions des inventeurs, et c'est en vertu de cette comparaison qu'elle rend ses arrêts. La cause de l'art n'est pas moins servie par la critique que par l'invention. Le poëte crée, la critique explique cette création au poëte lui-même et aux autres; elle en signale les beautés, elle en marque les imperfections, les faiblesses et les vices. Dans la sphère de l'art, l'esprit humain se développe autant par le jugement que par l'imagination, et, pour avoir l'entière conscience du beau, il n'a pas moins besoin des philosophes que des artistes.

De nos jours, plusieurs écrivains semblent courir au-devant des jugements de la critique avec un empressement singulier; en effet, à peine à la moitié de leur carrière, ils nous donnent leurs œuvres complètes, et ils nous les donnent le plus qu'ils peuvent dans des éditions dites populaires. Nous ne voulons pas rechercher si à cet amour de la renommée ne se mêlent pas souvent des convoitises moins nobles : peut-être tel auteur qui prétend n'avoir d'autre ambition que de se mettre entre les mains du peuple, a souvent entassé bien des calculs sur les gains considérables qu'il attend; mais nous écartons à dessein tout ce qui ne relève pas exclusivement de la juridiction littéraire de la critique. Autrefois, c'était seulement dans les dernières années de leur vie que les auteurs songeaient à ras-

sembler complétement leurs œuvres, plus souvent même ils laissaient cet office à leur famille ou à l'amitié. Aujourd'hui, à voir avec quel soin, avec quelle hâte des écrivains encore dans la force de l'âge recueillent tous leurs titres, on dirait qu'ils n'ont plus de confiance dans leur avenir, et qu'en quelque sorte ils l'abdiquent. Quoi qu'il en soit, la critique trouve dans ses collections prématurées une occasion légitime de dire sa pensée avec plus d'ensemble, de réflexion et de franchise.

Une certaine puissance lyrique et le talent de conter sont les qualités qui distinguent surtout Mme Sand. Jusqu'à un certain point, ces qualités sont contradictoires, et pour les associer harmoniquement, afin qu'elles concourent au même but, il est besoin d'un art savant. Leur réunion chez le même écrivain témoigne que la nature l'a richement doué, mais cette générosité n'est pas sans périls pour ceux qui en sont l'objet. Un de ces dons peut nuire à l'autre. Si la faculté lyrique n'est pas bien dirigée, fortement contenue, si elle se manifeste et s'épuise en saillies capricieuses, au lieu de se développer dans un ordre puissant, non-seulement elle manque les effets qu'elle eût dû produire, mais elle exerce une influence funeste sur les autres parties du talent de l'artiste. Quand il devrait conter, l'écrivain déclame; peindre, il déclame encore : il a perdu la force de se conduire, de varier les développements, les formes de ses compositions, et, par un entraînement dont il ne peut triompher, il tombe dans une irrémédiable monotonie.

Dans l'œuvre de Mme Sand, nous trouvons à la fois des romans et des poëmes en prose. Dès les premiers romans, le lyrisme commence à poindre, et dans les meilleurs poëmes on remarque un récit habile; ainsi chaque production de l'auteur met en présence, dans une mesure inégale, les deux qualités principales que nous avons dites. Toutefois, il vaut mieux commencer par étudier à part chacune de ces qualités dans les compositions où elle joue le premier rôle. Adressons-nous d'abord aux romans.

Une des choses que font le mieux les femmes qui écrivent, c'est de conter. Les événements de la vie domestique produisent d'ordinaire sur l'esprit des femmes des impressions vives qui les préparent, même à leur insu, au talent de peindre ce qu'elles ont vu, ce qu'elles ont éprouvé. Lisez les lettres qu'elles écrivent dans l'intimité de l'amitié, ou dans l'entraînement d'une passion plus vive, et vous y trouverez des récits piquants, animés, de charmants tableaux. La plume court avec agilité, les faits se déroulent, les traits se succèdent avec une prestesse brillante. Ce talent qu'ont inégalement toutes les femmes distinguées, Mme Sand l'a porté au plus haut point. Dans ses bons moments, elle fait passer sous les yeux du lecteur les scènes les plus pittoresques avec une facilité magique. On admirera toujours le coloris si frais et si pur des deux premières parties de *Valentine*, et de nombreuses pages d'*André*.

Mais l'habileté du récit ne suffit pas, et le conteur n'est que la moitié du romancier. Dans l'histoire, dans le roman, les événements dépendent surtout du caractère des personnages, et c'est l'homme qu'il s'agit de représenter. L'historien n'a pas à inventer, mais il a tout à comprendre; il est spectateur, juge et peintre. S'il s'élève à la compréhension de lois générales et nécessaires, il n'ignore pas que ces lois ne sont autre chose que les résultats et les rapports de l'individualité humaine. C'est donc l'homme qui est toujours en jeu, en scène, en question. Étudier dans tous les sens cette nature humaine si diverse et pourtant si fidèle à elle-même, en suivre l'unité à travers toutes les civilisations, quel qu'en soit le symbole, l'aigle de Ju-

piter, le croissant ou la croix, en mettre en relief, en action l'originalité, les passions, les grandeurs et les vices, voilà l'œuvre de l'historien, qui doit avoir à la fois la profondeur d'un philosophe et la plastique d'un statuaire.

Le romancier commence par créer ce que l'historien n'a qu'à dégrossir; il crée la matière première avec laquelle il travaillera : les faits et les personnages. Il nous donne la mesure de lui-même, non-seulement par sa manière de peindre, mais par le choix des choses qu'il veut peindre. Lieu de la scène, situations, caractères, tout par lui est inventé, et, pour prouver qu'il est un observateur véridique de la nature humaine, il doit auparavant se montrer poëte.

Dans le roman comme dans l'histoire, la principale affaire est la connaissance de l'homme, c'est-à-dire la peinture des caractères. Les incidents, les aventures, les coups de théâtre, toute cette fantasmagorie constitue la partie inférieure de l'art. Tracer des caractères vraisemblables, réels, complets, animer des personnages qui paraissent au lecteur aussi vivants que ceux qu'il trouve dans l'histoire, voilà l'ambition d'un grand romancier. Entre les qualités dont il dote ses héros et les événements que ceux-ci traversent, il établit des rapports intimes. Sous sa plume, pas un fait ne se produira sans concourir à développer l'individualité humaine, qui naturellement doit réagir contre tout ce qui lui est obstacle. Il faut que les caractères soient la cause féconde et simple des événements.

Le poëte dramatique n'a qu'une manière de peindre les hommes : c'est de les faire agir, c'est de mettre leurs qualités, leurs passions, aux prises avec une situation décisive. S'il a du génie, une scène, quelques traits du dialogue, un mot, lui suffiront pour graver d'une manière ineffaçable la physionomie de ses personnages dans la mémoire des hommes. Qui peut oublier Shylock, Tartufe, ou le vieil Horace? Ici le romancier est nécessairement vaincu par le poëte dramatique. Rien ne peut égaler ces grands effets du théâtre où l'art non-seulement imite la nature, mais en double la puissance en concentrant, en idéalisant les traits de l'individualité humaine pour les rendre plus vrais à nos propres yeux.

Toutefois, le romancier a certains dédommagements. Il tient à sa disposition un espace infini; il peut suivre ses personnages dans tous les détails de leurs destinées et de leurs caractères. Des événements habilement variés mettront en jeu, en lumière, tous les ressorts, tous les secrets de la nature humaine ; à ces récits, pourra s'associer une analyse délicate de tous nos sentiments, analyse par laquelle le romancier pénétrera, s'il en a la force, dans les derniers replis du cœur. Enfin, il pourra de temps à autre parler en son nom, intervenir par ses propres réflexions comme le chœur des tragédies antiques, et suggérer ainsi au lecteur ce qu'il doit penser et sentir.

Les ressources dont dispose le romancier sont grandes; mais, pour qu'en ses mains elles soient vraiment fécondes, il doit n'avoir pas moins de jugement que d'invention. La verve, le feu créateur de l'imagination, donnent la vie aux personnages; puis, pour les faire agir et penser, il faut une intelligence énergique et maîtresse d'elle-même. Reproduire dans un tableau complet toutes les faces de la nature humaine et tous les accidents vraisemblables de la destinée est une œuvre qui demande un esprit étendu, libre et calme au sein de ses inspirations les plus vives.

Si l'imagination de l'écrivain, plus sensible que forte, recevait tour à tour les impressions les plus diverses sans le contre-poids d'une raison capable de les contrôler, si des émotions sans mesure et sans frein poussaient sa plume, il serait

inévitable que ce désordre de l'âme ne passât dans son œuvre. Les conceptions seraient plutôt ébauchées avec une ardeur hâtive que réalisées avec puissance et sûreté; les mœurs des personnages, les situations où le lecteur les trouverait placés seraient fausses; la physionomie des caractères serait défigurée par de mensongères enluminures; enfin, au milieu de signes épars de talent et de vigueur, on n'assisterait guère qu'à des efforts avortés, à une décadence laborieuse.

Dès les premiers moments où Mme Sand entra dans la carrière, elle avoua qu'elle écrivait ses romans avec certaines préoccupations sur notre état social. « Le narrateur espère, disait-elle dans la préface d'*Indiana,* qu'après avoir écouté son conte jusqu'au bout, peu d'auditeurs nieront la *moralité* qui ressort des faits, et qui triomphe là comme dans toutes les choses humaines. » Alors, il est vrai, Mme Sand protestait contre les prétentions philosophiques qu'elle devait afficher plus tard si hautement; elle marchait un peu au hasard, sans bien savoir elle-même la portée de ce qu'elle écrivait. Tantôt ce qu'on est convenu d'appeler, dans le langage du jour, les questions sociales, semblait l'attirer; tantôt on eût dit qu'effrayée de ces graves problèmes, elle revenait avec amour aux charmantes fantaisies de son imagination.

Ce n'est pas nous qui nous montrerons surpris ou mécontent des velléités philosophiques dont à toutes les époques fut animée Mme Sand. Nous avons dit plut haut comment notre littérature était nécessairement marquée d'un caractère polémique, et pourquoi, de nos jours, l'esprit de discussion dominait en toute chose et dans tout écrivain. A nos yeux, l'auteur d'*Indiana* était donc irrésistiblement destiné au rôle de romancier philosophe; mais ce rôle, comment a-t-il été rempli? L'institution du mariage telle que notre société l'a faite a été, dès le premier roman de Mme Sand, l'objet de ses attaques. On ne saurait s'étonner qu'un pareil sujet ait préoccupé une femme. Il y avait même quelque chose d'opportun dans l'intervention d'une femme douée d'un vrai talent, à une époque où les théories nouvelles des uns et le scepticisme des autres appelaient l'examen et la critique sur les fondements de tout ce qui constitue la moralité sociale. Enfin les femmes allaient avoir un interprète de leurs sentiments, interprète qui, on pouvait l'espérer, saurait toujours unir à l'éclat de l'imagination une délicatesse habile et ce tact heureux qui n'est pas moins une puissance qu'un charme. Le champ était immense. Pour ne pas s'y perdre, il fallait à la femme qui descendrait dans l'arène un grand empire sur elle-même; elle devait naturellement se trouver environnée de périls et d'écueils. Tout devait conspirer contre son indépendance, contre sa liberté, les coteries, les sectes, les partis, et ce qu'il y avait de plus dangereux, surtout dans cette circonstance, les admirateurs. Que de difficultés à vaincre pour conserver dans cette atmosphère ardente une imagination calme et pure, sans en altérer l'énergie féconde! Nous ignorons si, pour toute autre femme, ces difficultés eussent été insurmontables; mais Mme Sand n'a pas su en triompher.

Quand on passe en revue les compositions de l'auteur d'*Indiana*, on est frappé des impressions diverses et contradictoires sous l'empire desquelles elles ont été écrites. Dans ses romans, Mme Sand est naturellement disposée à donner aux femmes le premier rôle, le rôle le plus noble, le plus beau : on l'y voit goûter un plaisir d'orgueil et presque de vengeance à rabaisser, parfois même, comme dans *Leone Leoni*, à dégrader les caractères masculins. Ces intentions passionnées et malignes sont contraires aux grands effets de l'art, car elles ôtent à l'esprit la claire et pure vision des réalités qu'il doit peindre. Voilà déjà un écueil qu'une intelligence plus

forte aurait su éviter. Cependant un autre danger attendait l'auteur de *Valentine,* c'était de subir l'influence de cette même puissance masculine contre laquelle elle levait l'étendard de la révolte. Cette femme, qui semblait animée d'un courroux si fier contre les prétentions de notre sexe, contre sa tyrannie, son égoïsme, ne peut échapper à la loi commune, et les hommes que tour à tour elle rencontre à travers la vie laissent dans son imagination et dans ses écrits la trace de leur passage. Successivement les hommes les plus divers seront l'objet de son enthousiasme et de son émulation. Au critique succédera le poëte, dont l'auteur d'*Aldo le Rimeur* voudra imiter la capricieuse allure et l'audacieuse gaieté. Quand Mme Sand aura causé avec un prêtre éloquent, elle écrira les *Lettres à Marcie,* et croira trouver dans les fantaisies du néo-catholique une source d'inspirations. Voici un avocat démocrate dont le prosélytisme impérieux et rude entend mettre la plume de *Lélia* au service de son parti, et veut enchaîner cette muse vagabonde au culte d'une liberté farouche. Enfin un métaphysicien socialiste qui a l'ambition de fonder une religion nouvelle est aujourd'hui pour l'auteur de *la Comtesse de Rudolstadt* comme un autre Mahomet, dont il faut s'employer à répandre la parole à travers le monde.

En portant successivement tous ces jougs, l'auteur de *Mauprat* n'en aura pas moins de brusques accès de sauvage indépendance. Dans certains moments elle regardera les plus sages conseils comme des attentats à sa liberté; elle s'irritera contre ceux qui voudront, dans l'unique intérêt de sa gloire, éclairer son esprit, épurer ses œuvres. C'est alors qu'elle s'écrie, comme saisie d'un enthousiasme bizarre et d'une fébrile impatience : « O verte Bohême! patrie fantastique des âmes sans ambition et sans entraves, je vais donc te revoir! J'ai erré souvent dans tes montagnes et voltigé sur la cime de tes sapins; je m'en souviens fort bien, quoique je ne fusse pas encore née parmi les hommes, et mon malheur est venu de n'avoir pu t'oublier en vivant ici. » Quelles sont donc ces réminiscences étranges qui viennent porter le trouble dans l'âme de Mme Sand? On dirait qu'en se plongeant dans le passé, elle cherche à saisir des souvenirs de famille et de race, souvenirs encore pleins des émotions désordonnées de la vie de théâtre et de la vie de guerre.

Il y eut un moment où l'auteur de *Jacques* paraissait surtout frappé de ce qu'a de noble et de pur la vocation du poëte, quand il écrit ce qu'il sent dans la complète indépendance de son génie. En comparant les artistes aux hommes politiques, Mme Sand pensait alors que les premiers étaient plus sincères et plus heureux que les seconds, parce qu'ils n'étaient pas condamnés à tout sacrifier à un but, unique objet de leurs soucis, de leurs efforts. Qu'il est fâcheux qu'elle n'ait pas toujours jugé de même de l'art et de la politique! Après avoir prodigué dans ses premiers romans tant de fraîches couleurs et d'expansions naïves, le talent de Mme Sand devait naturellement prendre un caractère plus ferme et plus réfléchi. On peut saisir les symptômes de ce changement dans *Lélia* et dans *Jacques.* Si, à cette époque, Mme Sand eût persévéré dans la préférence qu'elle donnait à l'art sur la politique, elle était sauvée.

C'était pour son talent et sa renommée un intérêt de premier ordre que le choix des idées principales qui devaient désormais dominer dans ses œuvres. Plus un artiste s'élève dans la sphère de la pensée, plus il s'approche des régions du beau; mais s'il s'égare, s'il se croit en possession de la vérité philosophique quand il n'est que la dupe de conceptions incomplètes, le jouet de sentiments exclusifs, le

disciple aveugle de systèmes vicieux, alors la splendeur de son talent se ternit, et, sous la pernicieuse influence des erreurs de son jugement, l'art se dégrade. Telle est malheureusement l'histoire de Mme Sand dans la seconde phase de sa carrière. Au lieu d'affermir et d'élever son intelligence par l'examen impartial des choses humaines, elle se laissa envahir par des passions de partis qui se rendirent entièrement maîtresses de son imagination. Aussi ne vit-elle plus les faits et les hommes de son époque que sous un jour faux : des fureurs coupables lui parurent héroïques; elle adopta, elle admira sans réserve des théories et des actes qui devaient au contraire être cités avec courage au tribunal d'une raison ferme. Malheur à l'artiste, au poëte qui se laisse enrôler par un parti ! Il perd sa noble et féconde indépendance, il ne retrouvera plus les libres et purs élans de l'esprit; souvent même il ne sera plus maître de choisir lui-même l'objet de ses chants. Sujet, idées, sentiments, tout lui sera suggéré, imposé, et son génie, au lieu d'être sa loi à lui-même, ne sera plus entre les mains de ceux qui l'asserviront qu'un instrument mutilé.

Pendant que l'auteur de *Jacques* s'abandonnait ainsi sans réserve à des inspirations, à des influences qui devaient si fort l'égarer, il se passait quelque chose de contraire dans la plupart des esprits. Ces passions démagogiques, ces théories sociales qui séduisaient Mme Sand, étaient jugées sévèrement. On était revenu des premières émotions inséparables d'un grand mouvement populaire ; on sentait le besoin de sortir d'une exaltation désormais stérile pour entrer dans un mouvement régulier. On comprenait que ni les peuples, ni les individus, ne sont faits pour vivre éternellement de la double fièvre des révolutions et de la jeunesse. Il s'opérait donc autour de Mme Sand des transformations qui contredisaient la sienne. Ici, dans cette *Revue*, la politique, la philosophie, l'art, l'histoire, la poésie, étaient traités avec plus de maturité, avec plus d'expérience et de réflexion. Entre cette marche plus mesurée et les nouvelles allures de Mme Sand, il y avait un désaccord inévitable que chaque jour aggravait. Enfin, il vint un moment où les compositions offertes par Mme Sand à ce recueil formaient un si étrange contraste avec les principes sociaux et littéraires qui s'y trouvaient défendus qu'elles n'y purent plus trouver place. Comment le roman d'*Horace* et *le Compagnon du tour de France* eussent-ils pu être insérés dans la *Revue?* Entre les emportements démocratiques de Mme Sand et l'esprit de ce recueil, l'incompatibilité était trop flagrante, et la force des choses amena une séparation.

Alors on vit l'auteur d'*Horace*, par un des plus funestes caprices qui aient jamais pu égarer un écrivain, tourner le dos à cette société d'élite, à ce monde dont il avait brigué souvent et mérité plusieurs fois les suffrages. Mme Sand s'imagina qu'elle ne devait plus écrire que pour le peuple, pour les prolétaires, pour quelques étudiants excentriques et leurs maîtresses. Elle n'eut plus pour tout le reste de la création qu'injures et anathèmes ; elle déclara que dans les mansardes il se débitait plus d'esprit en une heure que dans les salons de Paris pendant un mois. Il n'y avait donc plus à balancer ; il fallait changer de lecteurs, de public, et Mme Sand entra, enseignes déployées, dans le champ de la littérature non plus classique ou romantique, mais prolétaire.

Pour qui faut-il écrire ? eh ! pour tout le monde. Regardez Molière, Voltaire, Jean-Jacques, nos plus populaires auteurs ; ont-ils jamais songé à se mettre au niveau des classes dont cependant ils ambitionnaient les suffrages? C'étaient elles qui devaient monter, et ce n'était pas à eux de descendre. C'est précisément l'excellence des lettres et des arts de concentrer dans leurs chefs-d'œuvre ce qui touche et affecte tous les hommes, si variées que puissent être leurs conditions sociales,

qu'ils soient couverts de bure ou de soie. Le beau, le vrai, appartiennent à tous, et, pour trouver la puissance d'en faire jouir toutes les âmes, ce n'est pas apparemment dans des situations étroites et hostiles qu'il faut se placer.

Consultez les instincts du peuple, vous qui vous vantez à tort d'être les meilleurs interprètes de ses besoins et de ses désirs. Son admiration ne s'égare pas ; au milieu de nos théâtres et de nos musées, elle va droit à ce que l'art et la poésie ont de plus grand, de plus pur et de plus vrai. Livré à lui-même, il admirera naïvement ce qui est au-dessus de lui ; il s'enthousiasmera pour les rois, pour les chefs de république, quand il les verra briller de l'éclat douloureux du malheur et du génie. Il s'associera à tous les sentiments élevés, à toutes les délicatesses morales, qui sont le fruit d'une grande éducation et d'une haute fortune. Qu'on ne croie donc pas que le plus sûr moyen de captiver l'attention du peuple, de le tenir suspendu au spectacle d'un drame, à la lecture d'un roman, soit de lui raconter sa propre histoire, de lui peindre ses mœurs, et de transporter ses obscures misères dans le monde que crée l'imagination. Nous n'ignorons pas qu'en ce moment on abuse de ce procédé facile et grossier ; mais sans doute on ne niera pas qu'avant notre époque les lettres et les arts, sans se vouer uniquement à la reproduction servile des types populaires, aient su procurer au peuple de nobles plaisirs et de profondes émotions.

On tomberait aussi dans une lourde méprise, si l'on pensait que, pour bien peindre le peuple, il faut se placer au point de vue de ses passions et de ses préjugés. Tous les grands artistes qui ont mis le peuple en scène, Thucydide, Shakspeare, Molière, Walter Scott, montrent une intelligence supérieure aux acteurs qu'ils font mouvoir. Cette supériorité seule leur permet d'être vrais : ils n'exagèrent ni les travers, ni les vertus de ceux qu'ils représentent. Cette sûreté de coup d'œil, qui est la condition nécessaire de la justesse dans l'exécution, a tout à fait manqué à Mme Sand, quand elle s'est aventurée dans la peinture des mœurs populaires. On dirait, en lisant *le Compagnon du tour de France,* que l'auteur est un jeune gars nouvellement initié, et qui, sous le charme des merveilles du compagnonnage, n'est encore le maître ni de ses impressions, ni de ses idées.

« Il y aurait toute une littérature nouvelle à créer avec les véritables mœurs populaires, a écrit Mme Sand dans l'avant-propos qui précède *le Compagnon.* Cette littérature commence au sein même du peuple ; elle en sortira brillante avant qu'il soit peu de temps. C'est là que se retrempera la muse romantique, muse éminemment révolutionnaire, et qui, depuis son apparition dans les lettres, cherche sa voie et sa famille. » Toutes ces idées sont confuses et fausses. Il n'y a pas de littérature spéciale à créer pour la peinture des mœurs populaires ; de tout temps, cette peinture a été un des éléments des compositions des grands maîtres. La muse romantique n'est pas une muse éminemment révolutionnaire; elle est la fille des temps modernes, elle est l'expression même de la civilisation qui a succédé au polythéisme. Pendant que Mme Sand revendique le romantisme au profit des révolutionnaires on s'écrie, au nom du catholicisme, que la muse romantique est exclusivement chrétienne et monarchique. Mais le beau, mais l'art et la poésie tels que les comprend le génie moderne, ne s'identifient ni dans ces formes, ni dans ces passions.

Comment s'étonner qu'avec une poétique aussi erronée, aussi mesquine, le roman, au lieu d'être un tableau vrai de la vie, ne soit plus qu'une déclamation monotone? Aussi *le Compagnon du tour de France* n'est qu'un factum dirigé contre toutes les classes de la société au nom de la dernière. Pour avoir l'âme

élevée, le sens droit, le sentiment des beautés de la nature et de l'art, il faut être prolétaire. Si l'on appartient à la bourgeoisie ou à la noblesse, on se trouve entaché d'un vice originel qui corrompt les meilleures âmes. Cet homme pouvait aimer sincèrement la liberté; mais, que voulez-vous? c'est un bourgeois : il ne sera jamais, comme le prolétaire, à la hauteur du problème social. Voici un vieillard bienveillant, aimable, qui emploie sa fortune à vivifier par le travail la contrée qu'il habite; malheureusement il y a dans son caractère un fonds d'égoïsme et d'hypocrisie : en peut-il être autrement? c'est un grand seigneur. Pierre Huguenin, compagnon menuisier, et son ami *le Corinthien* concentrent en eux seuls toutes les grandes qualités. L'homme par excellence, c'est Pierre Huguenin; *le Corinthien*, voilà le grand artiste; à celui-ci la palme de l'art, à l'autre la couronne de la vertu!

Mme Sand ne se contente pas, pour son héros de prédilection, d'une vertu ordinaire ; elle en fait le continuateur du Christ. Voici ce que dit *le Corinthien* à Pierre Huguenin : « Je ne serai jamais impie, et, dût-on se moquer de moi, je ne me moquerai jamais de Jésus, le fils du charpentier. Qu'il soit dieu ou non, qu'il soit tout à fait mort ou qu'il soit ressuscité, je ne peux pas examiner cela, et je ne m'en inquiète pas. Il y en a même qui disent qu'il n'a jamais existé. Moi, je dis qu'il est impossible qu'il n'ait pas existé, et j'en suis sûr depuis que j'ai compris ce que tu penses et ce que tu veux faire comprendre aux autres. Pourquoi serais-tu le premier ouvrier qui aurait eu de telles idées? Je ne conçois pas comment je ne les ai pas eues plus tôt, et je me dis que tu ne les aurais pas, si des hommes ou des dieux comme Jésus ne les avaient pas répandues dans le monde. » Est-ce assez d'incohérence et de désordre dans les idées? Nous ne parlons ici qu'au point de vue de l'art et dans l'intérêt du goût. Peut-on imaginer un objet plus blessant pour la raison qu'un ouvrier comparant son compagnon à Jésus-Christ, qui sera, au choix de chacun, un dieu ou un homme? C'est une question que le prolétaire ne tranche pas. Voilà donc la poésie nouvelle qu'on nous promet! C'est avec ces belles imaginations qu'on prétend rajeunir la littérature épuisée!

Pour un observateur impartial, pour un peintre ingénieux, la société de la restauration est pleine des plus piquants tableaux. Cette société a disparu, mais on peut la reconstruire. Beaucoup de ses acteurs s'agitent encore sous nos yeux, et sont comme des indications vivantes des caractères de cette époque. Seulement, pour la représenter avec fidélité, il faut avoir l'esprit libre de préjugés iniques et haineux. Dans *le Compagnon du tour de France*, Mme Sand n'a sur la société de la restauration que des observations superficielles, des appréciations vulgaires ; elle n'aperçoit plus les choses et les hommes qu'à travers son enthousiasme exclusif pour Pierre Huguenin, le menuisier révélateur. Toutefois, avant de fermer ce roman, n'oublions pas une figure qui attire et satisfait les regards du lecteur : c'est la physionomie d'une femme du peuple, de la *Savinienne*, qui tient une hôtellerie occupée par des ouvriers compagnons. Cette femme est belle, bonne, active, fait avec simplicité des actes de dévouement et de vertu. Elle plaît précisément parce qu'elle est tout à fait en dehors des intentions systématiques de l'auteur. Cette création naïve est la meilleure critique des autres personnages populaires que Mme Sand a si prétentieusement posés.

Nous dirons des passions de la jeunesse ce que nous avons dit de celles du peuple : pour bien les représenter, il faut que l'écrivain les domine par la maturité de sa raison. Goethe, dans ses romans et dans ses drames, met souvent en scène

la jeunesse des universités. Avec quelle vérité il peint les pétulances de l'âge, ses nobles ardeurs, ses témérités, son inexpérience, son dédain des sages conseils, ses aspirations vers un avenir inconnu, sa soif de l'infini ! Les jeunes et brillants héros de Goethe sont vrais. Pourquoi? Parce que le poëte qui les a créés les juge en les faisant mouvoir, et amène le spectateur à les juger comme lui. On les suit avec intérêt, tout en riant doucement de leur ignorance de la vie. Le poëte n'oublie pas non plus de transporter ses personnages dans une sphère qui les sépare d'une réalité triviale. Comment l'auteur d'*Horace* a-t-il pu s'imaginer que, pour peindre avec vérité la jeunesse de nos jours, il fallait nous la montrer *se rejetant sur les côtelettes plus larges et les beefstakes plus épais de M. Pinson, dont la cuisine est excellente, très-saine et à bon marché?* Mme Sand, en écrivant *Horace*, s'est trompée sur tous les points. Elle a cru qu'il fallait se faire étudiant pour peindre les étudiants; elle a pensé qu'elle devait mettre le lieu de la scène entre la Chaumière et le Pont-Neuf. De toutes ces méprises, il est sorti quelque chose d'informe que nous caractériserions sévèrement, si le souvenir des gracieuses *artisanes* d'*André* ne nous arrêtait pas.

Après avoir montré comment chez Mme Sand les qualités du romancier se sont altérées au milieu de l'atmosphère de préjugés et de passions dont elle s'est laissé envelopper, disons un mot des compositions où ses instincts poétiques ont surtout cherché à se faire jour. Cet examen nous rendra plus facile l'appréciation de la dernière production de Mme Sand, de *Consuelo*, où l'auteur semble vouloir prendre tous les tons, et se montrer en même temps romancier, poëte et philosophe.

Dans la civilisation antique, les objets chantés par les poëtes étaient positifs, saillants, précis. On célébrait des dieux dont les attributions et les qualités étaient claires pour tous les esprits, on louait des héros dont le caractère et les passions étaient vivement en relief, on faisait des tragédies avec d'illustres infortunes, éclatants témoignages de l'inflexibilité du destin. Les types que la religion et la société fournissaient aux artistes étaient frappants, complets ; sans doute les artistes y mettaient aussi l'empreinte de leur génie individuel, mais avec réserve et sobriété. Simonide, Pindare, Sophocle, donnent cours à leurs propres pensées : néanmoins on sent toujours que leur lyrisme est inspiré et contenu par la puissance du culte et des traditions historiques. Chez les modernes, la situation est inverse, c'est l'individualité du poëte qui domine et transforme les objets qu'il chante : elle s'est faite souveraine. Aussi le lyrisme moderne cherche surtout ses inspirations dans l'infini, dans l'essence des choses. Rien ne le limite, il peut tout atteindre et tout envahir :

Omnia pontus erant : deerant quoque littora ponto.

Ici l'écueil est grand. Concilier l'infini de la pensée avec la précision de la forme, sans laquelle les œuvres de l'art n'existent pas, est l'éternelle difficulté que les poëtes modernes doivent vaincre, s'il veulent vivre. C'est parce qu'il en a triomphé que Byron est si grand. Il a su donner à des pensées et des sentiments modernes l'adorable précision de l'art antique.

On dit qu'il y eut un moment où l'auteur de *Lélia* aurait voulu aller rejoindre Byron sur le sol de la Grèce, tant cette jeune imagination était déjà frappée par l'héroïsme et le génie du poëte qui se faisait soldat ! En effet, il est facile de reconnaître, en lisant certains ouvrages de Mme Sand, l'impression profonde qu'a pro-

duite sur elle le chantre de *Childe-Harold*. Poëte, elle se sentait naturellement attirée vers un grand poëte.

Il y a chez Mme Sand une poésie réelle. Les magnificences de la nature la touchent, et les peintures qu'elle en fait sont limpides et éclatantes. Le monde moral, les idées qui sont débattues de nos jours, les partis politiques qui sont en présence, le scepticisme des uns, les penchants religieux des autres, ont produit sur elle des impressions plus vives que claires, qui ont amassé dans son âme de tumultueux orages. De là un lyrisme impétueux qui ne sait ni modérer ses élans ni ménager ses expansions. Le torrent déborde, se trouble et se perd. C'est surtout dans *Lélia* qu'on vit sourdre une poésie incomplète et véhémente. En écrivant ce livre, après l'avoir écrit, Mme Sand traversait une époque, une crise, qui devaient être décisives pour son talent. *Lélia* était comme une protestation passionnée contre la torpeur morale qui, suivant l'auteur, engourdissait à la fois le corps social et le cœur de chacun. Les attaques étaient vives; mais, si l'écrivain voulait affirmer quelque chose en son nom, son indécision était visible.

C'est alors, comme nous l'avons dit, que Mme Sand, au lieu de se replier sur elle-même, de s'examiner, de s'attendre, se livra; elle se livra à de faux théoriciens, à une mauvaise école de philosophie. Est-il donc dans la destinée des femmes, même en apparence les plus fortes, de ne pouvoir retenir la direction d'elles-mêmes? Alors, au lieu de chercher à féconder sa faculté poétique, en interrogeant elle-même les choses et les hommes, en descendant avec ses propres forces dans les abîmes du cœur et de la pensée, Mme Sand ne sut plus qu'accepter des opinions, des théories toutes faites : on la vit recevoir avec docilité les enseignements et les inspirations des néo-chrétiens, des démocrates et des humanitaires. Elle ne s'appartint plus : ce ne fut plus une muse, mais un écho.

Spiridion fut, en 1838 et en 1839, l'expression poétique de cette phase nouvelle. Nous voulons d'abord dire de ce livre tout le bien qu'on peut raisonnablement en penser. Dans *Spiridion*, le style est brillant encore; la diffusion des développements est encore resserrée dans certaines limites; l'attention est parfois réveillée par des échappées, par des élans d'imagination et d'éloquence. Néanmoins, malgré ces qualités, *Spiridion* fit éprouver à la majorité des lecteurs un mécompte véritable. Pour ceux qui demandaient à cette composition de Mme Sand un intérêt romanesque, comme pour d'autres qui y cherchaient une poésie philosophique forte et nouvelle, la déception fut égale. Immédiatement avant *Spiridion* avait paru *l'Uscoque*, histoire de pirate contée par Mme Sand avec la verve entraînante de ses meilleurs jours. On fut généralement d'accord pour préférer *l'Uscoque* à *Spiridion*. Cette préférence choqua vivement l'auteur des deux ouvrages, qui la considéra comme une preuve du mauvais goût des lecteurs; à ses yeux, *l'Uscoque* était la pire chose qu'il eût faite, *Spiridion* la meilleure. Nouvelle preuve de la prédilection touchante des écrivains pour leurs enfants malheureux.

Si le début de *Spiridion* a le mérite d'éveiller la curiosité, le milieu et la fin ont le tort de ne pas la satisfaire. L'auteur, en commençant, a un sincère et vif désir de s'ouvrir pour lui-même et pour ses lecteurs des régions nouvelles, il aspire à des choses extraordinaires et grandes; mais le résultat ne répond pas à l'effort. Ni Angel, ni Alexis, ni Fulgence, ni Spiridion ne nous font entrer dans ce monde inconnu où nous devions voir la vérité face à face. C'est en pure perte qu'à la place du fameux manuscrit qui devait nous dévoiler les mystères de l'éternité, nous en trouvons trois. Le premier est l'Évangile selon l'apôtre saint Jean, chose assez

connue; le second est l'*Introduction à l'Évangile éternel;* il était écrit, nous dit Mme Sand, de la propre main de l'auteur, le célèbre Jean de Parme. Cependant cet évangile éternel a été successivement attribué à un autre Jean, un des généraux des frères mineurs, puis à Amaury, enfin à des disciples d'Amaury. Mme Sand eût été moins prompte à faire exclusivement honneur de l'évangile éternel à Jean de Parme, si elle se fût souvenue que, sur l'intervention expresse du cardinal Ottobon, toute poursuite contre ce religieux fut arrêtée, et qu'il vécut fort tranquille pendant trente ans dans le couvent de Grecchia près de Rieti. Quoi qu'il en soit, qu'annonçait cet évangile éternel, qui était au XIIIe siècle le livre favori des joachimites, et qui fut condamné par le concile d'Arles en 1260? Il annonçait, comme s'en plaignit expressément l'archevêque d'Arles, que pendant la religion mosaïque c'était Dieu le père qui avait régné, que le règne du fils, de Jésus-Christ, venu avec le christianisme avait duré douze cent soixante ans, et devait faire place au règne du Saint-Esprit prédit par saint Jean. Ainsi le christianisme finissait, et le véritable règne de la grâce et de la vérité allait commencer. Telle est l'hérésie du XIIIe siècle, que plusieurs ont cherché depuis longtemps à accommoder aux besoins du XIXe. Mme Sand vient un peu tard. Enfin nous ouvrons le troisième manuscrit qui doit être, suivant la conjecture d'Alexis, la clef des deux autres. Ce dernier manuscrit est l'œuvre même de l'abbé Spiridion; cette fois sans doute nous allons apprendre quelque chose de nouveau. Vaine espérance! Il est vrai que Jésus-Christ lui-même apparut à Spiridion, qui raconte dans son manuscrit cette vision merveilleuse, mais c'était uniquement pour lui dire que le christianisme devait avoir trois époques, et que les trois époques étaient accomplies. Maintenant commence l'ère d'une religion nouvelle. Par quelle imagination bizarre est-ce le Christ qu'on charge de nous l'apprendre?

Comme œuvre d'art, *Spiridion* a peu de charme; comme morceau philosophique, il est sans force. La fable a peu d'intérêt, et les héros déclament au lieu d'agir. Les idées auxquelles cette fable est destinée à servir de cadre manquent de solidité, de substance. C'est ainsi que, pour n'avoir pas assez mûrement réfléchi tant sur la forme que sur le fond de sa composition, un écrivain d'un brillant talent ne satisfait ni ceux qui veulent être émus ou agréablement distraits, ni ceux qui cherchent à être éclairés et instruits.

A chaque pas se trahit l'inexpérience d'un esprit s'attaquant à des questions qu'il n'a entrevues que d'hier. Comment ne pas sourire quand on lit que Bossuet est un *protestant mal déguisé?* Bossuet, le représentant le plus énergique du dogmatisme traditionnel! L'auteur nous dit encore que Spiridion est au-dessus de Bossuet, oubliant qu'au point de vue de l'art rien n'offusque plus le bon sens que la comparaison d'un personnage fantastique avec un grand homme de l'histoire. Mme Sand a commis la même faute quand elle ose un moment faire parler Bonaparte, et lui prête une tirade qu'elle mêle aux récits du père Alexis. Elle accueille tous les caprices, toutes les fantaisies qui se présentent à son esprit, elle écrit avec une précipitation, avec une étourderie funestes.

Nous retrouvons la même hâte, la même irréflexion dans *les Sept Cordes de la Lyre.* Il est dans le monde poétique des types, des caractères qui ont reçu du génie une physionomie si frappante, une empreinte si vive, qu'il n'est plus permis de les reproduire. Assurément Faust et Méphistophelès sont au nombre de ces créations immortelles. Ç'a donc été de la part de Mme Sand une bien imprudente fantaisie de ressusciter Faust dans le personnage de maître Albertus et de mettre à côté de lui

Méphistophélès qui s'écrie : « Pédant mystique, tu me donnes plus de peine que maître Faust, ton aïeul. » Et c'est au courant de la plume, dans une improvisation diffuse, que Mme Sand s'aventure à entrer en concurrence avec Goethe! Nous sommes assez disposé à croire qu'il n'y a pas eu chez elle de préméditation orgueilleuse : elle a plutôt cédé à une boutade; elle s'est mise à écrire sans trop savoir où elle s'engageait. Une fois cette rapide esquisse terminée, elle n'eut pas le courage de la condamner, et cependant les conseils ne lui manquèrent pas. Il faut avoir plus de sévérité envers soi-même quand on veut tenir son rang dans la famille des vrais artistes. De nos jours, il est un poëte qui a été tellement obsédé pour ainsi dire par l'apparition de Faust, qu'il n'a pu résister au désir d'oser une création analogue : c'est Byron; mais quel soin il a pris pour éviter toute ressemblance de costume et de formes avec ce même Faust qui lui inspirait une émulation irrésistible! Manfred n'aura rien qui rappelle le docteur; il est gentilhomme, il est comte, il a un château dans les hautes Alpes, de nombreux vassaux. Dans de longues veilles, Faust se consume sur les livres innombrables qui encombrent son cabinet; Manfred vit le plus souvent au milieu des montagnes, qu'il parcourt avec l'agilité d'un chasseur de chamois. C'est chose curieuse de voir comment Byron a lutté contre le célèbre monologue de Faust saluant les rayons de la lune, sa sombre et triste amie, qui vient jeter une pâle lumière sur ses livres et ses manuscrits. Manfred aussi se complaît au spectacle nocturne de la nature; du haut de la tour de son château féodal, il contemple la lune resplendissant sur les cimes neigeuses des montagnes, et sa clarté lui rappelle qu'autrefois il errait à Rome au milieu des ruines du Colysée durant d'aussi brillantes nuits. Alors il nourrissait dans son cœur un amour silencieux des grands débris du monde antique, qui, comme le cirque du gladiateur, paraissait encore debout, quoique détruit. Ainsi Byron appelait à son aide les plus puissants souvenirs; il pensait que ce n'était pas trop de l'image de Rome elle-même, de ses palais et de ses tombeaux renversés pour que la figure de Manfred ne pâlit pas tristement devant la solitude et la lampe du docteur Faust. Toujours les artistes de génie font tourner à leur gloire l'admiration qu'ils ont pour leurs rivaux et le respect qu'ils ont d'eux-mêmes.

Cependant il devait arriver un moment où Mme Sand, excitée par ceux qui l'adulaient, pour la mieux dominer, s'affranchirait de toute réserve. On ne remonte pas les mauvaises pentes, elles vous précipitent. *Consuelo* fut pour Mme Sand comme une Bohême littéraire où elle se permit tout. Elle goûta cette fois sans scrupule et sans gêne le plaisir d'errer à l'aventure; enfin elle put se croire tout à fait indépendante. Elle commence son roman sans savoir où elle va, ce qu'elle veut, c'est le droit et la liberté du génie. Autour d'elle, qui songerait à le lui demander? Dans le monde où elle vit désormais, elle est à l'abri de tout avertissement, de tout conseil fâcheux. Une très-jeune cantatrice, d'un talent réel, mais inégal, était l'amie de Mme Sand; elle deviendra l'héroïne du roman et s'appellera Consuelo. Nous sommes à Venise, qui inspire toujours bien l'auteur des *Lettres d'un voyageur*. Rien de plus vif et de plus gracieux que la peinture des naïves amours du bel Anzoleto et de la sauvage élève du professeur Porpora. Malheureusement ces charmantes scènes durent peu : bientôt fond sur le lecteur une trombe d'incidents, d'aventures, de mystiques visions, de déclamations philosophiques. Tous les tons sont confondus, toutes les couleurs mêlées : ce sont à la fois les fantaisies d'un conte, les prétentions d'un poëme, les développements d'une dissertation.

L'auteur de *Consuelo* voulait-il se donner le plaisir d'écrire un roman plein

d'événements merveilleux, d'apparitions, de fantômes? soit. C'était déroger. Mais après tout il n'est pas défendu à un artiste de chercher parfois dans des genres inférieurs des diversions à ses habituels travaux. Seulement dans ces excursions on doit au moins se tenir à la hauteur des vocations spéciales avec lesquelles on entre en rivalité. Une femme, Mme Radcliffe, s'est fait un nom célèbre par la composition de romans à aventures. Elle intrigue le lecteur par son récit, elle l'y attache en l'effrayant : elle a le don de répandre dans ses histoires une sorte de terreur. Sans être de premier ordre, le talent de Mme Radcliffe est remarquable : nous le comparerions volontiers, pour les effets qu'il produit, à celui de deux de nos auteurs dramatiques, Crébillon et Lemercier. Ces deux tragiques, bien au-dessous des grands maîtres, ont néanmoins la puissance d'émouvoir fortement le spectateur en l'épouvantant. Les romans de Mme Radcliffe laissent dans l'imagination du lecteur des impressions analogues. En nous conduisant au *château des Géants,* habité par les seigneurs de Rudolstadt, Mme Sand avait bien l'intention d'arriver aux mêmes effets que l'auteur des *Mystères d'Udolphe.* Elle égare Consuelo dans d'innombrables escaliers, dans d'interminables corridors, dans un labyrinthe infini de galeries et de passages ; elle nous montre des chapelles secrètes, des statues blanchâtres, des tombes mystérieuses; elle voudrait bien nous faire peur, mais bientôt elle en désespère et se met à dire : « Si l'ingénieuse et féconde Anne Radcliffe se fût trouvée à la place du candide et maladroit narrateur de cette très-véridique histoire, elle n'eût pas laissé échapper une si bonne occasion de vous promener, madame la lectrice, à travers les corridors, les trappes, les escaliers en spirale, les ténèbres et les souterrains pendant une demi-douzaine de beaux et attachants volumes pour vous révéler, seulement au septième, tous les arcanes de son œuvre savante. » Évidemment Mme Sand s'était imaginé au début que rien ne lui serait plus facile que de faire mouvoir les ressorts de ce *merveilleux* dont Mme Radcliffe connaissait si bien les secrets : bientôt elle a reconnu que toutes ces combinaisons lui demanderaient trop de temps et de travail, aussi elle y renonce brusquement. Plus tard elle voudra y revenir; mais le charme est rompu, le talisman est brisé, et cette maladroite imitation des scènes romanesques de l'auteur du *Confessionnal des Pénitents noirs* demeure sans attraits pour le lecteur, sans effet possible sur son imagination.

Nous croyons que Mme Sand elle-même a fini par s'ennuyer au château des Géants, car nous la voyons se remettre à courir la campagne avec son héroïne. Consuelo, après s'être guérie d'une fièvre cérébrale que lui avaient causée les transports bizarres et les hallucinations d'Albert de Rudolstadt, après avoir entendu Albert lui faire des leçons historiques sur les Taborites, les Orébites, jouer du violon et disserter sur Satan, reprend sa course à travers l'Europe avec d'autant plus d'ardeur qu'elle veut fuir Anzoleto, le beau Vénitien, qui, lui aussi, arrive un jour, on ne sait comment, dans le château des Géants. Voici maintenant un voyage d'artiste avec des digressions sur la musique; puis nous entrons dans Vienne, et Consuelo se trouve en face de l'impératrice Marie-Thérèse.

Mettre aux prises la chanteuse et l'impératrice pour abaisser Marie-Thérèse devant Consuelo a paru à Mme Sand une idée hardie et poétique : elle s'est trompée; l'idée est vulgaire et peu juste. C'est se faire le complice de l'orgueil ridicule de certains artistes et de certains musiciens. Le poëte ne doit pas aduler les puissances de la terre, mais il ne faut pas non plus qu'il les dégrade pour élever au-dessus d'elles les rois et les reines de théâtre; il n'y a là ni indépendance d'esprit ni gran-

deur dans l'imagination. Malheureusement, chez Mme Sand, la haine des noms illustres de l'histoire et de la politique va maintenant jusqu'à la manie. Avant de paraître devant Marie-Thérèse, Consuelo avait rencontré dans un des salons de Vienne le prince de Kaunitz. « Ce n'est point là l'idée, dit-elle à son maître Porpora, que je me faisais d'un homme d'état. — C'est que tu ne vois pas comment marchent les états, lui répond le *maestro*. Si tu le voyais, tu trouverais fort surprenant que les hommes d'état fussent autre chose que de vieilles commères. » Quelques jours après, Consuelo dit à son maître : « Souvenez-vous de ce que nous avons dit du grand ministre Kaunitz en sortant de chez la margrave; eh bien! je vous dis maintenant : Sa Majesté l'impératrice reine de Hongrie est aussi une commère. » Voilà comment aujourd'hui Mme Sand entend peindre les personnages de l'histoire, les cours et le monde. Nous verrons bien autre chose quand Consuelo aura quitté Vienne pour Berlin : ce sera le tour du grand Frédéric et de Voltaire. Ils se tireront des mains de Mme Sand comme ils pourront.

Entre les aventures de Consuelo et celles de la comtesse de Rudolstadt, qui n'est autre que Consuelo anoblie par son mariage avec Albert, Mme Sand a placé un morceau historique intitulé *Jean Ziska, épisode de la guerre des Hussites*. Ce sont des notes qui lui restaient de ses lectures sur l'histoire de la Bohême. Si elle les donne ainsi sans façon, c'est que plusieurs dames lui ont demandé ingénument ce qu'était ce Jean Ziska, dont parlait si souvent le comte Albert de Rudolstadt. Loin de dédaigner cette *sainte* ignorance, Mme Sand est charmée de pouvoir faire part à ses lectrices du peu qu'elle a lu sur la matière. C'est fort bien : seulement nous craignons que ses lectrices n'échangent leur ignorance, appelée *sainte*, nous ne savons pourquoi, que contre des notions peu exactes. En effet, Mme Sand nous apprend qu'elle enrichit ce qu'elle a lu de quelques contradictions *prises sous son bonnet*. Cette déclaration pourra surprendre des gens scrupuleux ; qu'ils sachent donc que l'auteur de *Consuelo* a toujours été convaincu qu'un *savant sec ne valait pas un écolier qui sent parler dans son cœur la conscience des faits humains*. Depuis longtemps, Mme Sand avait envie de faire la guerre aux savants secs. Les hommes graves sont aussi suspects à ses yeux ; ce sont des pédants qui veulent, dans les matières historiques, reprendre les choses à leur origine. Quelle prétention ridicule! L'auteur de *Consuelo* choisit une route plus courte; il n'apprend pas l'histoire, il la devine.

N'oublions pas d'ailleurs que Mme Sand n'écrit plus pour les hommes graves ou légers, prolétaires ou bourgeois, riches, nobles ou pauvres, elle n'écrit plus que pour les femmes. En effet, nous l'entendons s'écrier : « Femmes, quand je me rappelle que c'est pour vous que j'écris, je me sens le cœur plus à l'aise... » Sans s'en apercevoir, Mme Sand traite ici les femmes assez légèrement. Si elle écrivait pour des hommes, elle prendrait souci de l'origine des choses et de l'exactitude des faits; mais pour les femmes, tant de travail est inutile. En se donnant la mission d'instruire son sexe, l'auteur de *Consuelo* s'est créé pour son propre usage une méthode particulière. Quand elle ignore les choses, on sait où elle va les prendre : sous son bonnet; puis elle s'abandonne à toutes les divinations du sentiment. Les savants secs en penseront ce qu'ils voudront, mais Mme Sand écrit l'histoire avec son bonnet et son cœur. A quoi servent les dons les plus heureux, si une femme qui, dans des compositions charmantes, a montré un talent supérieur, tombe dans ces aberrations déplorables? C'est que l'esprit le mieux doué peut se gâter lui-même à force d'aveuglement et d'infatuation.

S'il y eut jamais quelque chose de périlleux, c'est de faire parler des hommes illustres qui, indépendamment du génie que révèlent leurs actions ou leurs œuvres, ont eu beaucoup d'esprit. Mme Sand a couru au-devant de ce danger avec sa légèreté ordinaire. La difficulté de mettre en scène les deux hommes les plus spirituellement originaux du siècle dernier, Frédéric et Voltaire, ne l'a pas arrêtée un instant. Elle n'a éprouvé sur ce point aucune des terreurs d'un véritable écrivain; elle a eu toute l'audace d'un faiseur de vaudevilles. En racontant la vie qu'il menait à Potsdam, Voltaire nous dit : « Les soupers étaient très-agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit. Le roi en avait et en faisait avoir, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. » Retrouvons-nous ces soupers dans la caricature esquissée par Mme Sand? Au milieu du repas, Frédéric devient tout à coup *rêveur*, se lève de table brusquement et sort. Les convives, ignorant qu'il se rend auprès de Consuelo, le croient encore dans la chambre voisine, et n'osent rien dire qu'il ne puisse entendre. Voltaire respire quand il apprend que le roi est véritablement sorti. Mme Sand n'a pas été heureuse en évoquant l'auteur de *Candide;* pas un trait, pas un mot qui puisse un moment produire quelque illusion au lecteur. En conscience, nous sommes obligé de le déclarer, Mme Sand n'a pas tout à fait autant d'esprit que Voltaire. Pour Frédéric, il faut voir comment Consuelo le malmène. Ce causeur caustique, dont en Europe on redoutait les saillies mordantes à l'égal de ses armées, se sent tellement inférieur à la cantatrice dans les conversations qu'il a avec elle, que, pour s'en venger, il la fait enfermer à Spandaw. Que d'illustres victimes immolées à la gloire d'une chanteuse : le prince de Kaunitz, Marie-Thérèse, Voltaire et Frédéric-le-Grand!

Cette immolation préméditée de tout ce qui est illustre et glorieusement historique a ses causes dans certaines idées systématiques qui ont été suggérées à Mme Sand. Voici en substance la philosophie de l'histoire qui lui a été enseignée. Depuis dix-huit cents ans, le monde se trompe et il est trompé; depuis dix-huit cents ans, le christianisme est perverti. Sous la tiare, sur le trône, ceux que l'assentiment du genre humain a proclamés de grands hommes n'ont jamais été que des imposteurs et des tyrans. Ni dans l'orthodoxie religieuse, ni dans les institutions politiques qui sont le fondement et la vie de la société moderne, il n'y a jamais eu vérité. Puisque le monde orthodoxe et légal est l'empire de l'erreur, la vérité est donc bannie de la terre? Non; mais, pour la trouver, il faut entrer dans un monde obscur, souterrain, secret. C'est le monde des hérétiques, des sectaires, des conspirateurs, des révoltés : là est le règne de Dieu. La vérité est donc dans l'hérésie, et la véritable gloire, la véritable grandeur, dans les membres des sociétés secrètes, depuis les johannites jusqu'aux carbonari.

Qui doute qu'il n'y ait eu dans l'histoire des hérésies nécessaires et des révoltes légitimes? Qui voudrait méconnaître le génie de plusieurs dissidents illustres qui ont laissé dans les annales du christianisme une trace immortelle, et l'héroïsme de ceux qui ont engagé contre l'injustice et la tyrannie des luttes désespérées? Apparemment personne ne niera non plus que l'église et la royauté n'aient eu d'indignes représentants. Le bien et le mal sont indistinctement répandus parmi les hommes et les choses humaines. Il n'y a pas pour le bien de classes privilégiées, ni de castes éternellement vouées au mal. Les théoriciens qui prétendent, au nom de la philosophie, caserner les vices et les crimes dans les palais des grands, des riches de la terre, et qui dotent la pauvreté de toutes les vertus, font à la vérité un

outrage dangereux, qu'il soit ou non volontaire. Jamais un vrai philosophe ne descendra à une aussi triste partialité qui, pour premier châtiment, rapetisse l'esprit et le cœur de ceux qui s'y abandonnent.

Que deviendra aussi le poëte avec une aussi pauvre façon d'apprécier les choses humaines? Entre le monde et lui sont répandues des ténèbres qui lui en dérobent la vue. Il n'apercevra plus la variété des caractères, les contrastes entre les qualités personnelles et les situations sociales, la diversité des mœurs, des physionomies, la nature humaine, en un mot, avec toutes ses contradictions et tous ses ressorts. Nous pouvons constater ici comment de fausses théories sont parvenues à appauvrir, à dévaster une belle imagination. Le naturel heureux, la facilité brillante, la nature vigoureuse et *instruisable*, suivant une expression de Montaigne, de l'auteur de *Jacques* et de *Lélia*, autorisaient l'espérance d'une maturité féconde en résultats meilleurs encore. Aujourd'hui le talent du romancier, l'inspiration du poëte, sont altérés et flétris sous le souffle aride de doctrines mensongères. On exige que l'artiste n'ait plus d'autre pensée que la propagation de ces doctrines, et l'auteur de *Consuelo*, à l'exemple de son héroïne, semble devenu l'humble servante de certains illuminés.

Jugements sur l'histoire, idées philosophiques, Mme Sand accepte tout de la main de ses nouveaux maîtres avec une docilité sans exemple. Elle affirmera sans hésiter que, comme il n'y a qu'une religion, il n'y a qu'une hérésie. Cette hérésie est la religion secrète qui, commençant à la prédication de Jésus, aboutit à la révolution française, se reforme et se discute aujourd'hui dans les clubs chartistes, dans l'exaltation communiste; cette hérésie est toujours la même, malgré la diversité des formes et des noms. Voilà ce qu'on fait écrire aujourd'hui à Mme Sand, voilà comment on lui apprend l'histoire. On lui dit que les hérésies du passé ne sont autre chose que le communisme d'aujourd'hui; elle le croit, et s'évertue à le faire croire à d'autres.

Cependant ni Arius, ni Sabellius, ni Eutichès, n'étaient communistes, et probablement saint Paul ne songeait pas aux chartistes quand il prononçait cette parole célèbre : *Il faut qu'il y ait des hérésies.* Les maîtres de Mme Sand ne lui ont pas expliqué qu'il était inévitable qu'à chaque dogme fondamental du christianisme correspondît une hérésie, que les idées métaphysiques avaient pour les Grecs et pour les Orientaux un attrait irrésistible, et qu'elles faisaient le fond de toutes les doctrines professées par les grands hérésiarques des premiers siècles de l'église. On a pensé sans doute qu'il était inutile de faire connaître à Mme Sand toutes ces choses, qu'il était préférable de la laisser sur tous ces points dans une *sainte* ignorance, et qu'elle n'en aurait que plus d'ardeur pour prêcher l'*hérésie,* qui se trouverait ainsi avoir à ses yeux la même unité que le catholicisme.

Il a fallu toutes les préoccupations dont est aujourd'hui assiégée Mme Sand pour qu'elle ait pu croire trouver dans la franc-maçonnerie un monde poétique nouveau, et des effets par lesquels il lui serait facile de saisir et de charmer l'esprit. Rien de plus connu, rien de plus usé que la franc-maçonnerie, qui compte partout aujourd'hui tant d'innocents adeptes, et dont les mystères ont été si souvent révélés depuis cinquante ans (1). Encore si Mme Sand eût choisi quelque époque

(1) Parmi les livres écrits sur ce sujet, nous citerons *le Voile levé pour les curieux, ou Histoire de la Franche-Maçonnerie* (Liége, 1826), et la *Maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne*, par Reghellini de Schio; Paris 1833, 3 vol. in-8°.

bien reculée où les associations secrètes pouvaient, jusqu'à un certain point, répondre au génie et aux besoins du temps ! Pourquoi ne nous a-t-elle pas montré au XIVe ou au XVe siècle quelque société mystérieuse nourrissant dans son sein de grands projets et des passions ardentes? Avant l'imprimerie, il était permis de croire à la puissance du mystère. Mais quel intérêt prendre à des *invisibles* qui sont contemporains de Diderot et de Jean-Jacques? Nous n'ignorons pas qu'au XVIIIe siècle il y eut en Allemagne comme une recrudescence de maçonnerie. Il y eut des maçons à Manheim, à Berlin, à Dresde; il y eut des templiers à Jéna, il y en eut à Vienne; la Bavière et les cercles du Rhin se peuplèrent d'illuminés. Dans ces associations, il y avait des têtes frivoles, des cerveaux faibles, plus d'un traître, et quelques hommes sincères, qui, malgré leur bonne foi, jouaient un rôle subalterne, s'agitaient dans des efforts impuissants. La force n'était plus dans les trames secrètes, elle s'épanouissait, elle mûrissait au grand jour. Il n'était plus nécessaire que le génie de l'innovation conspirât dans l'ombre, puisqu'il multipliait ouvertement ses complices sur les trônes, dans les cours, dans les salons, dans les académies, dans les écoles. Confondre le succès des idées nouvelles avec les destinées de la maçonnerie est une conception fausse qui, dans le domaine de l'art, devait être stérile. Les effets de mélodrame prodigués par Mme Sand dans *la Comtesse de Rudolstadt,* cette peu divertissante série d'initiations, d'épreuves, de surprises, d'apparitions, toutes ces scènes maçonniques forment un contraste puéril avec un monde, avec une société où l'on entend les éclats de rire dont retentissent les soupers de Frédéric, où l'on aperçoit le boudoir de Mme de Pompadour.

Au surplus, il est juste de reconnaître que, dans les intentions de Mme Sand, cette mise en scène avait un but philosophique. Elle voulait rendre frappantes et populaires les idées que ses maîtres et ses amis désirent propager. Le mariage nouveau et solennel de Consuelo avec Albert, qu'elle retrouve sous le masque de l'*invisible* Liverani, devait offrir le spectacle d'une rupture éclatante avec le vieux monde et ses principes. Nous assistons, en effet, aux rites du nouveau culte. Nous voyons les spectateurs de l'union de Consuelo Porporina avec Albert Podiebrad ne pas rester indifférents au lien moral qui se contracte devant eux, mais étendre les bras sur les époux pour les bénir, puis se prendre tous ensemble par les mains et former autour d'eux une chaîne d'amour fraternel et d'association religieuse. Apparemment c'est une danse symbolique. Écoutons, du reste, la sibylle Wanda, qui prend la parole et donne cours à son enthousiasme. Elle recommande aux ministres du nouveau culte de ne pas intervenir, comme des prêtres catholiques, comme des magistrats du vieux monde, dans l'exécution du serment que se font les époux. Elle veut que le sacrement soit une permission religieuse, une exhortation à la perpétuité de l'engagement; mais elle défend qu'il soit un commandement, une obligation, une loi. « N'inscrivez pas le serment sur un livre de mort, pour le rappeler aux époux par la terreur et la contrainte; laissez Dieu en être le gardien. » On a vu des réformateurs chercher à substituer à des règles anciennes des règles nouvelles. Ici l'esprit novateur montre d'autres prétentions; il ne veut aucune loi. Les époux devront être fidèles l'un à l'autre, mais aucun pouvoir n'aura le droit de punir l'infidélité, qui d'ailleurs sera fort rare. L'amour, dans l'avenir, sera tellement idéal, il sera si différent de ce que nous le voyons aujourd'hui, qu'il pourra durer. « Et qui sait alors? s'écrie la sibylle, la *frémissante* Wanda, peut-être un jour le prêtre et le magistrat, comptant avec raison sur le miracle permanent de l'amour, pourra-t-il consacrer au nom de Dieu même des unions indissolubles

avec autant de sagesse et de justice qu'il y porte aujourd'hui, à son insu, d'impiété et de folie. » Il y a donc de la sagesse dans la permanence et l'indissolubilité du mariage, puisque le progrès qui doit s'accomplir sera de les rétablir après les avoir détruites? Nous prenons acte de la concession que fait ainsi au vieux monde la *frémissante* Wanda, et nous la prions, elle et ses amis, de réfléchir encore quelque temps avant d'abroger le code civil. Quand Mme Sand écrivait *Jacques* et *Lélia*, elle s'élevait contre certains vices, contre certains préjugés de notre ordre social avec une éloquente douleur; il était permis alors d'espérer que cette indignation serait féconde et la conduirait, quand sa raison serait plus mûre et plus forte, à des critiques philosophiques dont peut-être, dans l'avenir, le législateur aurait pu profiter. Dix ans sont passés, et l'auteur de *Consuelo*, au lieu de nous dire des choses raisonnables, rend sur le mariage des oracles sibyllins.

Le second mariage d'Albert avec la comtesse de Rudolstadt, qui est le symbole des hyménées de l'avenir, sert de *conclusion* à l'interminable roman de Mme Sand. Cependant tout n'est pas encore achevé. Après la conclusion vient un épilogue. Ceux qui aujourd'hui inspirent Mme Sand ont désiré sans doute que le dénoûment suprême concordât avec les prémisses. Puisque sur la terre le vice et le crime sont toujours triomphants, puisque la vertu s'y trouve toujours opprimée, Consuelo et Albert, qui sont comme les prophétiques modèles des vertus de l'avenir, devaient nécessairement finir dans la misère et dans l'opprobre. Ils retombent dans la vie errante des bohémiens; puis on perd tout à fait leur trace; des derniers temps de leur vie et des circonstances de leur mort, on ne sait absolument rien. Enfin est-ce tout? Non; avant de prendre définitivement congé du lecteur, Mme Sand l'accable par une nouvelle et dernière dissertation philosophique; mais, cette fois, il est clair que ce n'est plus elle qui parle. Elle a remis docilement la plume aux mains d'un révélateur qui a imaginé de mettre sa religion à la queue d'un roman pour la populariser.

L'Inde, l'Égypte, la Grèce, ont connu le Dieu en trois personnes que le christianisme prétend avoir révélé seul. Comme Dieu, l'homme est un et triple. Cette trinité de l'homme s'appelle sensation, sentiment, connaissance. Celui qui oserait dire que l'essence divine, qui est beauté, bonté, puissance, ne se réalisera pas sur la terre, celui-là est Satan. Celui qui oserait dire que l'essence humaine, créée à l'image de Dieu, et qui est sensation, sentiment, connaissance, ne se réalisera pas sur la terre, celui-là est Caïn. — Nos lecteurs se rappelleront peut-être que le fond de ces idées constitue la doctrine d'un livre dont nous les avons entretenus dans ce recueil (1). Comme cette doctrine est, aux yeux de celui qui nous l'a révélée, le dernier terme de la science humaine, il a pensé qu'elle devait servir d'épilogue aux aventures de Consuelo, qui sont l'image des destinées de l'humanité. C'est une singulière fin pour un conte romanesque qu'une dissertation sur Pythagore, sur la tétrade, sur Jésus-Christ et la trinité, dissertation extraite d'un livre publié il y a quatre ans; mais sans doute ces scrupules littéraires auront paru frivoles en face des hauts intérêts de la religion de l'avenir. Il est permis aux hommes qui ont de grands desseins de s'affranchir des règles ordinaires; seulement, si l'on compare les tribulations de la pauvre Consuelo et du malheureux Albert au résultat final offert au lecteur, c'est vraiment alors qu'ils paraissent à

(1) *De l'Humanité*, par M. Pierre Leroux (*Revue des Deux Mondes*, IVe volume de 1840).

plaindre. Quoi! tant d'épreuves, d'infortunes, de persécutions, de mystères, pour apprendre que Pythagore était socialiste! C'est une révélation achetée bien cher.

Nous éprouvons un déplaisir profond, quand nous voyons un artiste supérieur comme Mme Sand garrotté dans les liens d'une métaphysique erronée. Les saines idées philosophiques n'entravent pas l'imagination; elles la nourrissent et la fortifient. Elles ne lui imposent pas des formules lourdes et abstruses; elles lui laissent toute sa liberté pour créer des formes belles et divines. On sent parfois que Mme Sand se fatigue du joug qu'elle porte; elle s'échappe par des digressions, elle se permet quelquefois des épisodes, des tableaux qui n'ont heureusement rien de commun avec les prédications sur la religion nouvelle : révoltes trop rares, sans lesquelles il ne serait pas possible de croire que la même main a écrit *Valentine* et *Consuelo*.

Le talent de conter, la faculté lyrique de Mme Sand, ont été tour à tour l'objet de notre examen. Il ne nous reste plus qu'à reconnaître quelle est chez elle la force et la compétence du penseur. Il y eut un temps où Mme Sand trouvait étrange qu'on exigeât d'elle une certaine gravité philosophique : elle ne voulait être que le *petit George*. Elle disait alors qu'elle n'était qu'un pauvre poëte qu'on n'avait pas le droit d'interroger sur ses sentiments et ses croyances; qu'elle n'était ni Bossuet ni Montesquieu, et qu'on devait la laisser tranquille. Plus tard, elle a cessé d'opposer ces fins de non-recevoir à la critique; elle s'est occupée ouvertement des plus graves questions. Elle a eu raison de changer ainsi de conduite et de langage, car autrement on eût pu lui dire : Si vous êtes le *petit George*, pourquoi ambitionnez-vous de réformer le monde? ou, si vous avez cette ambition, consentez à être responsable de vos idées et de vos croyances.

Recueillir sa pensée, la concentrer, la mûrir, contrôler avec vigilance ses observations et ses jugements, sont des actes de l'esprit qui demandent de la force et de l'empire sur soi-même. Ils étaient pour Mme Sand d'autant plus difficiles à accomplir, qu'elle avait plus de verve et de facilité. Pourquoi étudier, pourquoi réfléchir, quand on peut si rapidement couvrir avec de brillantes divagations de nombreuses feuilles de papier? Écrivons, moquons-nous des pédants. Le lecteur est trop heureux que nous voulions bien lui jeter au nez nos impressions, quelles qu'elles soient, les plus fugitives ou les plus contradictoires. Nos ennuis, nos voyages, nos distractions, nos plaisirs, nos douleurs, nos fantaisies, des idées à peine entrevues, des théories adoptées sans examen, nous répandrons tout cela pêle-mêle sur le grand chemin de la publicité.

Mais plus tard le lecteur voudra revoir ce qui l'avait d'abord étonné et séduit. Quel changement! Maintes choses qui avaient paru splendides ont pâli, ou bien leur éclat menteur se fait reconnaître. Par un triste contraste, les défauts semblent saillants et grossiers. Être relu, voilà pour un écrivain la véritable épreuve. C'est la gloire des grands maîtres d'en sortir sans cesse victorieux et plus admirés. Ils ont mis dans leurs œuvres la plus pure substance d'eux-mêmes. Ils se sont donné le temps de choisir parmi leurs idées, parmi leurs conceptions, les plus fortes, les plus fécondes, et, entre leurs sentiments, les meilleurs. Quand nous les lisons, leur âme répond à la nôtre, dans ce que la nature humaine a de plus élevé, d'impérissable : morts illustres, morts chéris, qui semblent plus vivants à mesure que les siècles et les années s'accumulent entre eux et nous. Comment le style d'un écrivain aura-t-il une consistance et des qualités qui en rendent la beauté durable, sans un travail courageux de la pensée améliorant sans relâche le fond et la forme?

Il faut que le temps mûrisse les choses dans le cerveau de l'écrivain ; puis le goût les choisit, la réflexion les coordonne, l'imagination les dessine et les colore. En relisant Mme Sand, surtout les écrits des dernières années, que de fois nous avons déploré ce fougueux mépris du temps et de la réflexion qui éclate dans ses pages et les gâte! On dit qu'un orateur antique, lorsqu'il haranguait le peuple, avait derrière lui un esclave qui devait, lorsque son maître s'abandonnait à des mouvements trop impétueux, l'avertir de se calmer en lui faisant entendre les doux sons d'une flûte. Quand elle écrit, Mme Sand aurait besoin de quelque avertissement semblable. On souffre en voyant une diffusion effrénée dénaturer si fort l'harmonie, l'intérêt, la vérité de ses compositions. Mme Sand n'a donc jamais songé à quel degré inférieur tombe l'écrivain dont on peut çà et là supprimer des pages nombreuses en se retrouvant au même point de la pensée ?

Parmi les femmes qui sont l'honneur de l'esprit français, il en est deux qui ont incontestablement la préséance, Mme de Sévigné et Mme de Staël, l'une sujette enthousiaste de Louis XIV, l'autre ennemie courageuse de Napoléon. Avoir autant, plus d'esprit qu'homme de France, tout en gardant le privilége des femmes, celui d'être injuste et légère avec une gracieuse impunité, immortaliser par un style inimitable la causerie de son siècle, rester charmante en déraisonnant sur Descartes, en méconnaissant Racine, en se montrant cruelle envers les protestants, telle fut la gloire de Mme de Sévigné, qui prit pour muse la plus pure des passions, l'amour maternel. Mme de Staël aima son père autant que Mme de Sévigné chérit sa fille : à cette piété chaleureuse elle joignit l'ambition déclarée de s'élever à toute la hauteur du génie masculin. Toutefois elle sut rester femme; elle sut captiver des hommes supérieurs, profiter de leur commerce, garder au milieu d'eux une sorte de prééminence contre laquelle ils ne se révoltaient pas. Quand en 1800, au début de notre siècle, la question du romantisme fut posée pour la première fois, elle trouva son Aristote dans Mme de Staël, qui eut parmi les femmes le trop rare avantage de tempérer l'éclat et l'ardeur de l'imagination par la fermeté du bon sens. A la fin de sa vie, l'auteur de *Corinne* était devenu un écrivain politique de premier ordre. Un moment, il y a dix ans, après les éclatants débuts de Mme Sand, on eut la magnifique espérance que les deux femmes illustres dont nous parlons auraient une rivale. Avec quelle joie tous ceux qui sont sensibles aux beautés de l'imagination et de l'art ne voyaient ils pas une femme jeune, brillante, s'engager d'un pas résolu dans les sentiers qui devaient la conduire au sommet de la double colline! Nos lecteurs savent maintenant par quelle suite de déviations funestes elle s'est égarée bien loin des hauteurs où l'appelaient tant de vœux. Quelle distance incalculable la sépare aujourd'hui de Mme de Staël, sur laquelle elle a eu l'inexplicable imprudence de laisser échapper des paroles de dédain !

Pourquoi l'auteur de *Consuelo,* jugeant lui-même un passé qui l'a fait déchoir, ne chercherait-il pas pour l'avenir des inspirations meilleures? Les fautes commises sont grandes, elles ne sont pas irréparables. Avec le talent vigoureux et souple dont elle est douée, Mme Sand pourrait se corriger elle-même, se transformer encore; mais pour cela il faut qu'elle reprenne sa liberté, qu'elle pense par elle-même, et non pas par d'autres. On a étrangement abusé de son imagination ; on lui a donné des idées, des notions fausses ; on lui a peint l'histoire sous de menteuses couleurs. Elle pourrait encore répudier ces enseignements erronés et en appeler à sa propre raison, à des études nécessaires. Puisse la critique avoir à signaler dans quelques années ce changement heureux!

Il s'est répandu de nos jours une étrange erreur. On a cru qu'il suffisait de frapper les airs des mots d'avenir, d'humanité, de progrès, pour enfanter une poésie nouvelle. Cette illusion ne serait pas moins funeste aux véritables intérêts de l'art qu'un matérialisme grossier ou que l'imitation impuissante qui tourmente la forme classique sans la féconder.

Jamais on n'extraira une poésie forte d'idées incomplètes et vagues. *Ex nihilo nihil.* Voyez sur quel fonds substantiel, inépuisable, ont travaillé les grands poëtes. L'idéal qui les inspirait était fort positif.

Il y a aujourd'hui comme une suspension, comme un point d'arrêt dans la production des œuvres que l'art peut avouer. Les poëtes déjà célèbres se reposent ou se sont mis à dédaigner la poésie pour la politique. Quant aux fatigues incessantes de quelques autres écrivains, on ne sait vraiment si dans le bilan littéraire elles sont profits ou pertes. Il faut donc en venir au chapitre des espérances; il faut attendre l'heure, le moment des imaginations fraîches et neuves qui aspirent à s'ouvrir, l'avénement d'artistes jeunes, encore ignorés de tous, et qui se cherchent eux-mêmes. A ceux-là, à ces talents inconnus, nous conseillerons de se demander pourquoi tant de naufrages autour d'eux, et comment il est possible d'éviter un pareil sort. Pour peu qu'ils se posent à eux-mêmes ces questions d'une manière précise et sincère, ils reconnaîtront, nous en sommes persuadé, combien il leur serait fatal de tomber, eux aussi, dans les piéges d'un idéal faux. Le véritable idéal est une lumière pure qui colore et vivifie tout; l'autre est une lueur vacillante qui laisse bientôt au milieu des ténèbres ceux qu'elle devait guider.

LERMINIER.

REVUE MUSICALE.

Encore un de ces aimables chefs-d'œuvre dont MM. Scribe et Auber possèdent seuls le secret. Une fois par an, ces deux imaginations charmantes se réunissent; ces deux talents si ingénieux, si français, si merveilleusement faits pour se comprendre, mettent en commun leurs richesses et livrent sur la scène de l'Opéra-Comique une de ces batailles dont on sort toujours en vainqueur, quand on a, d'une part, de l'esprit et de l'habileté dramatique, de l'autre, un tact musical, une verve, un goût, en un mot cent recettes mélodieuses dont le fonds semble ne pas devoir s'épuiser. Longtemps on eut pour coryphée Mme Damoreau. Scribe, Auber, Mme Damoreau, l'ensemble atteignit alors son plus haut point, et donna pour résultat *l'Ambassadrice, Actéon, le Domino noir, Zanetta,* toute sorte de délicieuses fantaisies spirituellement imaginées, où la musique intervient avec grâce, où le mot et le motif se combinent pour le succès. Cependant le groupe aimé se désunit : Mme Damoreau, cédant à je ne sais quelle fièvre un peu tardive de locomotion, partit, abandonnant le jeu si bien tenu à trois depuis des années; sur quoi plus d'un s'émut dans le public. De l'émotion on en vint aux inquiétudes ; on se disait : M. Auber va désormais se taire ; privé de la cantatrice à laquelle il avait attaché la fortune de ses chefs-d'œuvre, de la virtuose affectionnée qu'il avait voulu suivre dans sa migration de l'Académie royale de Musique à Favart, le compositeur français par excellence cessera d'écrire. Funestes préventions, que parut un moment accréditer l'avénement de M. Auber aux fonctions de directeur du Conservatoire. En effet, aux yeux d'un certain monde, composer des opéras-comiques et gouverner l'établissement de la rue Bergère sont deux choses parfaitement incompatibles. Un véritable successeur de Cherubini, s'il s'avise d'écrire, peut tout au plus se permettre une fugue ou quelque bon morceau de contre-point, rédigé, selon la formule, sur des paroles de liturgie, et l'on ne saurait, en bonne conscience, diriger le Conservatoire sans se tirer sur les deux oreilles ce bonnet fourré de docteur dont la muse de M. Halévy se plaît à rester affublée, même en ses plus folâtres caprices. Mais bah! on n'échappe pas à sa nature, et qui a chanté chantera. D'abord ce fut Mme Thillon que l'heureux musicien intronisa, un peu à ses dépens sans doute, car, si *les Diamants de la Couronne* et *le Duc d'Olonne* ne réussirent pas comme ses autres ouvrages, qu'ils égalaient au moins en mérite, M. Auber dut bien se dire que la faute en était à sa cantatrice, à cette voix, à ce geste, à cet accent, dont un assez joli minois ne rachè-

teront jamais le ton discordant, saccadé, et la gaucherie, à la longue insupportable. Aujourd'hui, un sujet nouveau se présente, et M. Auber de s'en emparer à l'instant. Nous voulons parler de Mlle Lavoye. Celle-ci semble créée et mise au monde tout exprès pour ce genre. Vous diriez Mme Damoreau à vingt ans. C'est une pureté, une inflexion charmante, une voix de nature délicate, mais sachant à merveille ménager ses effets, et de l'agilité la plus rare. A ses gammes chromatiques, pas une note ne manque, pas une étincelle aux éblouissantes fusées qui s'échappent de son gosier. Avec un peu plus de diction, de tenue et de physionomie, l'idéal de la cantatrice d'opéra-comique serait trouvé. Mais qui sait? les qualités que nous demandons ôteraient peut-être à ce talent cet air de fraîcheur qui nous charme, cette beauté du diable qui fait son succès au début. Ce que j'aime chez M. Auber, c'est le soin qu'il met à protéger partout où il les trouve les vocations naissantes. Au rebours de certains maîtres qui ne s'adressent jamais qu'à des gloires toutes faites, et laisseraient moisir leurs partitions dans un tiroir plutôt que de les confier à des talents que l'auréole du succès n'aurait point consacrés, l'auteur de *la Muette* et de *Gustave* prend volontiers tout ce qui se présente, et sait, dans l'occasion, tirer parti des dispositions les plus modestes. On a comparé souvent M. Auber à M. Scribe. Leurs deux natures, en effet, se ressemblent en plus d'un point, mais le trait que je cite les caractérise également l'un et l'autre. Qui a formé plus de sujets pour le théâtre que l'auteur ingénieux de *Bertrand et Raton* et du *Verre d'eau?* La même chose peut se dire de M. Auber, esprit éminemment fécond dans son activité, et réunissant en sa sphère, si restreinte qu'elle soit d'ailleurs, toutes les qualités d'un véritable chef d'école.

La Sirène s'est classée dès le premier jour parmi les meilleures productions que l'Opéra-Comique ait représentées depuis longtemps. Jamais l'heureuse association n'avait trouvé mieux. Sans doute tout n'est pas nouveau dans l'opéra d'hier, sans doute il y a là bien des airs de famille avec certains aimables chefs-d'œuvre de même origine, et pour peu que vous vouliez y regarder de près, vous découvrirez plus d'une réminiscence du *Lac des Fées,* plus d'un écho de *Fra Diavolo* ou de *la Part du Diable;* mais ces réminiscences sont déguisées avec tant d'art, ces échos se reproduisent avec tant de grâce et de séduction, qu'on s'y laisse prendre dès l'abord. Et sur des sensations d'opéra-comique, je le demande, qui pensa jamais à revenir?

Avec M. Scribe, on le sait, rien ne se perd ; une situation lui en fournit une autre, et des rognures de telle idée qu'il traite aujourd'hui sortira, tout armée pour le succès, la pièce de demain. C'est ainsi, j'imagine, que la chanson de Carlo Broschi, dont le motif sacramentel agissait comme la baguette d'une fée dans son dernier ouvrage, l'aura conduit aux combinaisons de *la Sirène*. Entre son *musico* de *la Part du Diable,* qui échappe à la mort en fascinant le roi d'Espagne par sa voix, et cette sirène qui sauve un bandit à force de roulades et de points d'orgue, il n'y a guère que la différence d'un motif; mais un motif peut beaucoup à l'Opéra-Comique, surtout lorsqu'il est de M. Auber. Du reste, le dénoûment ne manque pas d'originalité. Le bandit Marco Tempesta, le héros de la pièce, s'est attardé dans le château du gouverneur des Abruzzes, lorsqu'une descente de justice vient l'y surprendre. Des chaloupes de douaniers gardent les issues du château du côté de la mer, et le grand-juge, assisté de ses greffiers, entre dans la salle, commandant de faire feu sur quiconque essaiera de s'échapper. L'heure devient critique pour le contrebandier. Que faire? Une dernière chance de salut s'offre à lui; il saisit sur la

table un morceau de musique, le présente à sa sœur, et la sirène de chanter. On devine le reste. La voix irrésistible opère ses prodiges. A ces gammes chromatiques étincelantes, à ces vocalisations prestigieuses, les sentinelles quittent leur poste, chaque trille en amène une, et peu s'en faut que le vénérable grand-juge lui-même, dans la crainte de tomber aux pieds de la diva et de compromettre ainsi la gravité de la magistrature, ne se fasse lier à son fauteuil, comme jadis le vieil Ulysse à son mât de vaisseau. Cependant Marco Tempesta, qui sait le nombre des gendarmes composant le détachement commis à son arrestation, les a comptés l'un après l'autre, et les voyant là tous jusqu'au dernier, se met à décamper vaillamment par la fenêtre.

Toute cette scène est traitée par le musicien avec une habileté singulière. M. Auber excelle dans ces morceaux qui décident d'une situation capitale, et jamais, en pareil moment, son inspiration ne lui fait défaut. On se souvient de cette ravissante fantaisie du *Sultan Misapouf* dans *l'Ambassadrice :* pour l'esprit, la verve et l'élégance, l'air de Zerlina, au dénoûment de *la Sirène,* ne le cède en rien à la cavatine d'Henriette. C'est une imagination délicieuse, un caprice plein de goût et de délicatesse, et qui, merveilleusement exécuté en ses mille nuances par Mlle Lavoye, couronne l'œuvre comme le bouquet d'un feu d'artifice. A peu de chose près, il n'y a qu'à louer dans la partition nouvelle de M. Auber. Les préludes de la sirène, qu'on entend sans la voir pendant tout le premier acte, sont d'une fraîcheur et d'une grâce exquises. Vous ne trouveriez rien dans *le Lac des Fées* de plus vaporeux, de plus aérien que ces légers sons jetés par Zerlina aux échos de la montagne, et qui reviennent si heureusement après chaque strophe de la ballade chantée sur la scène. Je citerai encore cet adorable motif de valse dans l'ouverture, l'une des meilleures sans contredit que M. Auber ait écrites, un quatuor fort habilement disposé, et surtout la première phrase du joli duo entre Marco Tempesta et sa sœur, au second acte. Que de finesse et de séduction mélodieuse dans ce motif dialogué! Il y avait au second acte de *Lestocq* un petit duo de ce genre, qui, dès les premières mesures, éveillait dans la salle ce frémissement de plaisir, avant-coureur ordinaire des applaudissements. Pourtant la phrase de *Lestocq,* plus coquette peut-être, n'avait pas cette douce émotion qui vous charme tant ici, et je n'hésiterais point, s'il me fallait opter entre ces deux bijoux, à me décider pour celui qui brille dans *la Sirène.* Où M. Auber va-t-il donc puiser tant de merveilles? Quelle est cette mine orientale qui, de *la Bergère Châtelaine* et d'*Emma* à *la Part du Diable* et à *la Sirène,* lui fournit incessamment de nouveaux trésors. J'ai toujours eu du goût pour la musique de M. Auber, j'ai toujours beaucoup aimé cette vive imagination qui sait se dépenser avec simplicité, avec grâce, et rester modeste à une époque où le premier barbouilleur de symphonies se croit en droit de prendre des airs de Beethoven et de réglementer en législateur du Parnasse un art dont il ignore les plus simples lois; mais j'avoue que, depuis que M. Auber est directeur du Conservatoire, ma sympathie pour lui tient de l'admiration. En effet, continuer à n'être qu'amusant, lorsqu'on pourrait, à si peu de frais, être sublime, composer des opéras-comiques lorsqu'on pourrait n'écrire que des messes, divertir son époque à force de talent, de jeunesse et de verve, lorsque rien ne vous empêcherait de l'assommer de contre-point et de science, c'est là, ou je me trompe fort, un paradoxe des plus aimables, le paradoxe d'un homme d'esprit par excellence, et M. Auber l'est même en dehors de sa musique.

Nous voudrions cependant bien trouver enfin à l'Opéra quelque succès à con-

stater; personne plus que nous ne souhaiterait d'avoir à louer une bonne fois quelque ouvrage, ballet ou partition, capable de rendre ce malheureux théâtre à ses glorieuses destinées; pourtant que faire en présence de ce qui se passe? Est-ce notre faute si l'administration persiste à s'engager de plus en plus dans une voie funeste, et si le caprice de Mme Stoltz semble être désormais l'unique loi dont on s'inspire? L'illustre virtuose de la rue Lepelletier aurait pourtant de quoi se montrer moins exigeante en ses fantasques ambitions. Dieu merci, on lui a fait la part assez large. Depuis quatre ans, combien de rôles écrits pour elle! Nous l'avons vue en reine de Chypre, en favorite du roi d'Espagne, en sultane, en villageoise animée du souffle prophétique et jouant à la Jeanne d'Arc; tant de richesses ne suffisaient pas, un rôle de garçon manquait à son répertoire, il fallait à l'impérieuse prima donna un travestissement fait à sa jolie taille. A tout prendre, elle avait bien eu déjà l'Ascanio du *Benvenuto Cellini* de M. Berlioz; mais comment songer à exhumer de la poussière cette singulière partition, si outrageusement conspuée aux jours anciens? Mieux valait encore inventer du nouveau, d'autant plus qu'on pouvait s'en tirer à peu de frais, ainsi que les auteurs du *Lazzarone* semblent avoir pris à tâche de nous le démontrer. Raconter dans ses détails ce proverbe en action, franchement on ne le saurait. L'auteur choisit pour motif cet axiome du fabuliste, que la fortune vient en dormant, et il poursuit sa thèse à travers toute sorte de combinaisons qui, pour la nouveauté, rappellent assez bien l'ancienne comédie de la foire. Un vieux tuteur prévaricateur, Cassandre si vous voulez, après s'être emparé des biens de sa pupille, imagine de la faire passer pour morte. Heureusement Colombine porte à son cou cette fameuse croix d'or qui, de Jodelle à M. Bayard, a servi à tant de dénoûments de drames et de tragédies, d'opéras-comiques et de ballets. Un charlatan improvisateur, à qui un malade révèle la chose *in articulo mortis,* se met en quête de l'enfant abandonné, le retrouve et finit par l'enrichir aux dépens du vieil avare, et même aux siens, car, en recouvrant sa fortune, Colombine n'a rien de plus pressé que d'aller la déposer au coin de la borne où dort au soleil son lazzarone.

On dira que tout ceci ne brille point par l'invention, que ces personnages entrent et sortent, vont et viennent, sans qu'on s'explique trop pourquoi; qu'il règne sur cette action, du commencement à la fin, une monotonie, un décousu, dont on ne se fait pas d'idée; mais Mme Stoltz a la jambe si fine, et si svelte l'encolure! l'habile cantatrice est si parfaitement bien sous son double costume de Mazaniello et de dragon napolitain! car il faut qu'on sache que Beppo, dans un mouvement de désespoir amoureux, s'engage un peu à l'exemple de ce paysan du *Philtre,* et reparaît bientôt, casque en tête, sabre traînant, et de plus entre deux vins, pour ne pas mentir au précepte de Figaro. De bonne foi, peut-on en demander davantage? Un opéra où Mme Stoltz mange du macaroni sur la scène, danse un pas au second acte, et quitte le caleçon du lazzarone pour la culotte de peau d'un dragon de la garde en goguette, un pareil opéra n'est-il point la perfection du genre? J'ai dit que Mme Stoltz dansait, oui, une vraie saltarelle, les jambes en avant, le corps renversé en arrière, avec accompagnement de castagnettes, et, l'avouerons-nous aussi? de sifflets; car le public, ennuyé à la longue de toutes ces minauderies d'enfant gâté, a fini par perdre patience, et peu s'en est fallu que la représentation, déjà fort compromise, ne subît à ce moment un échec des plus graves. Où veut-on en venir avec un semblable système? Il y avait dans les traditions du vieil Opéra-Comique certains jours consacrés aux travestissements, espèces de saturnales où les femmes

remplissaient les rôles d'hommes dans les pièces du répertoire; vous trouverez encore à l'orchestre de Favart d'honnêtes amateurs, dilettanti retardataires, qui vous parleront sérieusement des *Maris Garçons* et des *Rendez-Vous bourgeois*, représentés de la sorte il y a quelque cinquante ans. Veut-on par hasard introduire à l'Académie royale de Musique ces habitudes de carnaval, qu'on laisse ainsi la confusion se mettre dans les genres, et les cantatrices empiéter sur le terrain des danseuses? De semblables spéculations indiquent plus qu'on ne croit la décadence d'un théâtre. Quand vous aurez fait danser une cantatrice ou chanter une danseuse, en admettant que la tentative réussisse, où vous mènera-t-elle? La curiosité d'un public désœuvré, un moment excitée par ces stimulants d'un goût pour le moins équivoque, ne se maintient guère, et tôt ou tard il faut en revenir à l'exploitation normale de son répertoire. Une institution telle que l'Académie royale de Musique a sa force dans la valeur des œuvres qu'elle représente, dans le mérite des chanteurs qui les exécutent, et, lorsqu'elle se trouve sérieusement menacée de ce côté, ce n'est point par des expédients dignes d'une troupe foraine qu'on la raffermit et qu'on la sauve. Dans tout ceci, le plus à plaindre, c'est M. Halévy, et je crains bien qu'il ne voie se renouveler à cette occasion sa mésaventure du *Drapier*. M. Halévy a tort de persister à vouloir écrire des opéras en deux actes; cette forme leste et rapide du *Comte Ory*, du *Philtre*, exige, de la part de celui qui la traite, des conditions de verve, de facilité, d'entrain, que l'auteur de *la Juive* ne possédera jamais, quoi qu'il fasse. Ces qualités académiques qui font partout ailleurs la meilleure partie du talent de M. Halévy, ne peuvent se développer dans un cadre qui n'admet point les grandes combinaisons du drame, ou, si elles se développent, c'est en dépit du sujet, comme il arrive dans la plupart des morceaux du *Lazzarone*. Cependant, dira-t-on, M. Halévy a écrit *l'Éclair*; oui, sans doute, et *l'Éclair* lui-même, qu'est-ce autre chose qu'un délicieux travail de marqueterie, qu'une œuvre exquise de patience et de goût? On a pu s'y tromper; toutefois le mérite de cette partition relève incontestablement des habitudes ordinaires de son auteur, qui s'était plu, en cette occasion, à réduire sa manière à des proportions exclusivement ingénieuses. Or, quand il écrit pour l'Académie royale de Musique, soit qu'il se trouve moins bien inspiré par son sujet, soit qu'il pense, avec quelque raison, qu'en cette vaste salle les moyens d'opéra-comique échoueraient, M. Halévy adopte un style pompeux que rien ne motive, une phraséologie déclamatoire de l'effet le plus fatigant. On aurait tort néanmoins de conclure de là que tout mérite manque en cette œuvre. Il y a dans *le Lazzarone* plus d'un morceau de choix, et qui peut-être ailleurs, mieux disposé, plus adroitement mis en lumière, eût fait fortune : je citerai, entre autres, un charmant trio au premier acte; mais, je le répète, la monotonie de l'ensemble tue les détails, et telle intention heureuse, tel trait surpris au passage vous amène à regretter d'autant plus les conditions du genre où le musicien se complaît, lequel genre, s'il fallait l'appeler par son nom, ne serait, je le crains bien, que le genre ennuyeux.

C'en est fait de la saison musicale : les Italiens nous ont chanté leurs adieux cette semaine sur les plus éloquentes inspirations de Rossini et de Bellini; les concerts diminuent, les jours grandissent, voici le printemps. Aussi bien il fallait en finir, sous peine d'avoir à prendre en dégoût le plus séduisant, le plus aimable et le plus recherché des beaux-arts. Depuis tantôt deux mois, c'était à ne pas s'y reconnaître au milieu de cette averse de matinées et de soirées musicales. Singulière manie d'accumuler ainsi tous les concerts à l'extrémité de la saison! On laisse passer l'hiver sans souffler mot, puis tout à coup, au premier rayon de soleil, l'invasion

commence, et vous diriez ce fantastique dégel de notes dont parle Rabelais. Mentionnons en passant le concert de M. Hallé, pianiste d'un grand style, organisation studieuse et réfléchie, avec laquelle on a toujours à profiter. Chaque fois que M. Hallé s'assied au piano, vous pouvez être sûr d'avance que c'est sous l'invocation des maîtres, de Beethoven surtout, dont il a mieux que personne pénétré l'esprit. N'oublions pas non plus la matinée de Doehler et la ravissante fantaisie composée par lui sur des motifs de *Saffo*. Il y a chez Doehler une corde amoureuse, chantante, qui n'est pas du Nord. Je ne sais, mais sa manière m'a rappelé Bellini; après cela, peut-être aussi faut-il attribuer cette impression au caractère tout italien du morceau qu'il exécutait. N'importe, entre Listz et Thalberg, c'est la plus mélodieuse nuance que je connaisse.

Voilà pour les concerts publics; quant aux concerts *priés*, tous les honneurs de la saison reviennent sans contredit à la soirée musicale donnée le 22 par Mme la comtesse Merlin. En tout autre lieu que cet hôtel de la rue de Bondy, où la *Norma* fut essayée pour la première fois, et dont toutes les gloires musicales contemporaines connaissent le gracieux salon, nous en citerons plus d'un qui se serait effrayé du programme. En effet, il ne s'agissait de rien moins que du finale de la *Beatrice di Tenda* pour terminer la première partie, et du *Stabat* de Rossini pour la seconde. Nous ne parlerons pas des duos et des cavatines, qui partout ailleurs auraient suffi aux plaisirs d'une soirée de choix, mais dont l'intérêt devait ici naturellement s'effacer devant la mise en scène d'une des plus belles compositions de Bellini, encore inédite parmi nous. Le finale de *Beatrice di Tenda,* large d'étoffe, riche de broderies, d'un pathétique et d'un mouvement admirables. se classe parmi les chefs-d'œuvre de l'auteur de *la Straniera,* de *Norma* et des *Puritains.* Il y a même là je ne sais quel air de jeunesse, quelle fraîcheur native qui, chez un maître exclusivement mélodiste, décore la première inspiration, et que vous chercheriez peut-être vainement ailleurs. Depuis, Bellini a mieux fait. Pour la grandeur du style et la puissance de l'émotion, le finale de la *Norma* l'emporte de beaucoup sans doute sur le morceau dont nous parlons. mais je doute que cette voix si mélancolique et si tendre ait jamais trouvé d'accent plus naturellement poétique, d'expression plus franche et plus spontanée. Beaucoup de gens ont cru découvrir le chant du cygne dans le caractère dominant de la musique des *Puritains.* A ce compte, je dirai qu'il y a du premier amour dans la *Beatrice*. Parlerons-nous maintenant de l'explosion d'enthousiasme produite par ce morceau? Salvi chantait la partie du ténor, Ronconi celle du bariton, et Mme Merlin s'était chargée de la partie du soprano qu'elle a dite avec une verve, une *anima,* un prestige d'exécution vraiment dignes d'une grande cantatrice. Je laisse à penser quel ensemble devait résulter, dans un salon, d'un pareil trio soutenu par des chœurs composés de voix jeunes et vaillantes, accoutumées pour la plupart à briller au premier rang, et qui voulaient bien. en faveur de la solennité, consentir, ce soir-là, à s'éclipser au second J'allais oublier la dernière scène de *Torquato Tasso,* où Ronconi s'est élevé à des effets de la plus dramatique, de la plus foudroyante inspiration. Des difficultés indépendantes de la volonté du chanteur avaient empêché cet hiver la mise en scène au Théâtre-Italien de l'ouvrage de Donizetti, et ce n'a pas été un des moindres avantages de cette soirée, intéressante à tant de titres, de nous montrer Ronconi dans une scène que l'Italie entière proclame la plus belle de son répertoire. Citons encore, pour effleurer le détail, une très-brillante cavatine d'Alary, merveilleusement enlevée (c'est le mot) par Mme la comtesse Merlin.

Ce concert fera époque, et nous ne pensons pas nous compromettre en avançant qu'il n'y a qu'une maison à Paris où l'on puisse entendre de semblable musique. On croit trop généralement dans le monde que la bonne musique est un de ces luxes faciles à se procurer. Assurément rien n'est plus facile que d'*avoir* chez soi des chanteurs illustres et des virtuoses en renom : pour peu qu'on veuille jeter l'or et s'en donner la peine, on aura vite un programme où brilleront les noms les mieux recommandés; mais franchement cela peut-il s'appeler faire de la musique? Oui peut-être pour un public d'Anglais, non s'il s'agit d'un auditoire éprouvé et qui se pique de dilettantisme. Là encore, comme dans les plus simples choses de la vie, il y a le secret de bien faire, le goût, l'art si l'on veut. Ces chanteurs qui figuraient au concert de Mme Merlin, on les a rencontrés partout dans le monde cet hiver, mais toujours plus ou moins égaux à eux-mêmes, et sans qu'on songeât à distinguer leur inspiration d'aujourd'hui de celle d'hier. Comment nier l'influence de certains lieux privilégiés? Ce salon où la Malibran et la Sontag ont chanté pour la première fois ensemble l'immortel duo de *Tancredi,* ce salon où Rossini et Bellini ont passé, renferme des souvenirs irrésistibles. L'enthousiasme du chanteur grandit au sein de cette atmosphère musicale; il sent d'avance qu'il sera compris, qu'il aura, pour l'apprécier et pour l'entraîner au besoin, une âme intelligente, prompte à saisir au vol chaque intention, chaque nuance, chaque trait, et sachant mieux que personne communiquer à tous l'étincelle électrique de ses impressions. De là cet ensemble parfait, cette communauté sympathique entre l'auditoire et les exécutants. Partout ailleurs le chanteur ne donne que sa voix, là il livre son âme. De pareils concerts, s'ils pouvaient se renouveler souvent, exerceraient une influence dont l'art musical n'aurait qu'à se féliciter. En épurant le goût, en habituant l'oreille des gens du monde à des beautés d'un ordre supérieur, on rendrait à la longue impossibles ces programmes dérisoires qui menacent d'envahir tous les salons. La musique ainsi comprise, ainsi exécutée, en élevant les sensations des uns, décourage le faux dilettantisme des autres. Le moyen en effet, au sortir d'une fête musicale de ce genre, d'inviter les gens à venir entendre chez soi Mlle Puget ou M. Meccati!

H. W.

POÉSIE.

A MON FRÈRE, REVENANT D'ITALIE.

Ainsi, mon cher, tu t'en reviens
Du pays dont je me souviens
Comme d'un rêve,
De ces beaux lieux où l'oranger
Naquit pour nous dédommager
Du péché d'Ève.

Tu l'as vu, ce ciel enchanté
Qui montre avec tant de clarté
Le grand mystère;
Si pur, qu'un soupir monte à Dieu
Plus librement qu'en aucun lieu
Qui soit sur terre.

Tu les as vus, les vieux manoirs
De cette ville aux palais noirs
Qui fut Florence,
Plus ennuyeuse que Milan
Où du moins, quatre ou cinq fois l'an,
Cérito danse.

Tu l'as vue, assise dans l'eau,
Portant gaiement son mezzaro,
La belle Gênes,
Le visage peint, l'œil brillant,
Qui babille et joue en riant
Avec ses chaînes.

Tu l'as vu, cet antique port
Où, dans son grand langage mort,
Le flot murmure ;
Où Stendhal, cet esprit charmant,
Remplissait si dévotement
Sa sinécure.

Tu l'as vu, ce fantôme altier
Qui jadis eut le monde entier
Sous son empire.
César dans sa pourpre est tombé;
Dans un petit manteau d'abbé
Sa veuve expire.

Tu t'es bercé sur ce flot pur
Où Naple enchâsse dans l'azur
Sa mosaïque;
Oreiller des lazzaroni,
Où sont nés le macaroni
Et la musique.

Qu'il soit rusé, simple ou moqueur,
N'est-ce pas qu'il nous laisse au cœur
Un charme étrange,
Ce peuple ami de la gaieté
Qui donnerait gloire et beauté
Pour une orange?

Catane et Palerme t'ont plu.
Je n'en dis rien; nous t'avons lu.
Mais l'on t'accuse
D'avoir parlé bien tendrement,
Moins en voyageur qu'en amant,
De Syracuse.

Ils sont beaux, quand il fait beau temps,
Ces yeux presque mahométans,
De la Sicile;

Leur regard tranquille est ardent,
Et bien dire en y répondant
N'est pas facile.

Ils sont doux, surtout quand le soir
Passe dans son domino noir
La toppatelle.
On peut l'aborder sans danger
Et dire : « Je suis étranger,
Vous êtes belle. »

Ischia! C'est là qu'on a des yeux.
C'est là qu'un corsage amoureux
Serre la hanche.
Sur un bas rouge bien tiré
Brille, sous le jupon doré,
La mule blanche.

Pauvre Ischia! bien des gens n'ont vu
Tes jeunes filles que pied nu
Dans la poussière.
On les endimanche à prix d'or;
Mais ton pur soleil brille encor
Sur leur misère.

Quoi qu'il en soit, il est certain
Que l'on ne parle pas latin
Dans les Abruzzes;
Et que jamais un postillon
N'y sera l'enfant d'Apollon
Ni des neuf Muses.

Il est bizarre, assurément,
Que Minturne soit justement
Près de Capoue.
Là tombèrent deux demi-dieux,
Tout barbouillés, l'un de vin vieux,
L'autre de boue.

Les brigands t'ont-ils arrêté
Sur le chemin tant redouté
De Terracine?
Les as-tu vus dans les roseaux
Où le buffle à larges naseaux
Dort et rumine?

Hélas! hélas! tu n'as rien vu.
Oh (comme on dit)! temps dépourvu
De poésie!
Ces grands chemins sûrs nuit et jour
Sont ennuyeux comme un amour
Sans jalousie.

Si tu t'es un peu détourné,
Tu t'es à coup sûr promené
Près de Ravenne,
Dans ce triste et charmant séjour
Où Byron noya dans l'amour
Toute sa haine.

C'est un pauvre petit cocher
Qui m'a mené sans accrocher
Jusqu'à Ferrare.
Je désire qu'il t'ait conduit.
Il n'eut pas peur, bien qu'il fît nuit;
Le cas est rare.

Padoue est un fort bel endroit
Où de très-grands docteurs en droit
Ont fait merveille.
Mais j'aime mieux la polenta
Qu'on mange au bord de la Brenta
Sous une treille.

Sans doute tu l'as vue aussi,
Vivante encore, Dieu merci,
Malgré nos armes,
La pauvre vieille du Lido
Nageant dans une goutte d'eau
Pleine de larmes.

Toits superbes! Froids monuments!
Linceul d'or sur des ossements!
Ci-gît Venise.
Là mon pauvre cœur est resté.
S'il doit m'en être rapporté,
Dieu le conduise!

Mon pauvre cœur, l'as-tu trouvé
Sur le chemin, sous un pavé,
Au fond d'un verre?

Ou dans ce grand palais Narni
Dont tant de soleils ont jauni
La noble pierre?

L'as-tu vu sur les fleurs des prés,
Ou sous les raisins empourprés
D'une tonnelle?
Ou dans quelque frêle bateau
Glissant à l'ombre et fendant l'eau
A tire-d'aile?

L'as-tu trouvé tout en lambeaux
Sur la rive où sont les tombeaux?
Il y doit être.
Je ne sais qui l'y cherchera,
Mais je crois bien qu'on ne pourra
L'y reconnaître.

Il était gai, jeune et hardi.
Il se jetait en étourdi
A l'aventure.
Librement il respirait l'air,
Et parfois il se montrait fier
D'une blessure.

Il fut crédule, étant loyal,
Se défendant de croire au mal
Comme d'un crime.
Puis tout à coup il s'est fondu
Ainsi qu'un glacier suspendu
Sur un abîme...

Mais de quoi vais-je ici parler,
Et que fais-je à me désoler,
Quand toi, cher frère,
Ces lieux où j'ai failli mourir,
Tu t'en viens de les parcourir
Pour te distraire?

Tu rentres tranquille et content;
Tu tailles ta plume en chantant
Une romance.
Tu rapportes dans notre nid
Cet espoir qui toujours finit
Et recommence.

Le retour fait aimer l'adieu;
Nous nous asseyons près du feu,
Et tu nous contes
Tout ce que ton esprit a vu,
Plaisirs, dangers, et l'imprévu,
Et les mécomptes.

Et tout cela sans te fâcher,
Sans te plaindre, sans y toucher
Que pour en rire;
Tu sais rendre grâce au bonheur,
Et tu te railles du malheur
Sans en médire.

Ami, ne t'en va plus si loin.
D'un peu d'aide j'ai grand besoin,
Quoi qu'il m'advienne.
Je ne sais où va mon chemin,
Mais je marche mieux quand ma main
Serre la tienne.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1844.

On a donné avec quelque raison à la session actuelle le nom de *session des propositions;* jamais en effet elles ne furent aussi multipliées. Faut-il voir en cela un moyen de conquérir de l'importance individuelle, ou doit-on trouver dans ce fait la manifestation de besoins sociaux qui échappent à l'initiative du pouvoir? L'une et l'autre interprétation ne manquerait que de justesse, et peut-être faudrait-il les combiner pour rencontrer l'exacte vérité.

La chambre des députés a converti en résolution la proposition relative à la falsification des vins. C'est un intérêt de morale et d'hygiène publiques auquel il était juste de donner satisfaction, intérêt qui, à un certain point de vue, prend d'ailleurs des proportions plus vastes que celles qu'entendaient lui donner les propriétaires vinicoles. On peut y voir un pas de plus dans cette route de réglementation de l'industrie, carrière nouvelle hérissée d'obstacles et semée d'écueils, mais vers laquelle le développement du principe de libre commerce pousse nécessairement tous les pouvoirs publics.

La proposition qui se rapporte à l'uniformité de la taxe des lettres a été inspirée par le besoin d'égalité et d'universel développement inhérent à une société comme la nôtre. Faire participer toutes les classes de la population aux avantages qui pour les générations antérieures étaient restés l'apanage du petit nombre, compenser l'abaissement du prix par l'extension de l'usage, tel est le double problème dont l'application ne se rencontre pas moins dans la réforme postale que dans l'établissement des chemins de fer. Il est d'ailleurs un autre principe de rigoureuse justice auquel il serait à désirer qu'une commission pût trouver moyen de satisfaire sans blesser les intérêts du trésor, que nous n'hésitons pas à placer en première ligne dans les débats de cette nature. Chacun sait que, dans les revenus des postes françaises, le prix du service rendu au public pour le transport des lettres représente à peine le quart de la taxe acquittée : dès lors, en bonne justice, cette portion du prix pourrait seule varier à raison des distances parcourues. Le reste, étant perçu à titre d'impôt pur et simple, devrait être appliqué à toutes les parties du territoire, sous la condition de la plus stricte égalité. Or, il n'en est point ainsi, et, de quelque subtilité qu'on s'enveloppe pour échapper à l'évidence, il est constant que l'impôt des

postes atteint de la façon la plus inégale l'habitant de la banlieue de Paris et celui de la Provence ou du Dauphiné.

La commission nommée pour l'examen de la proposition de M. Chapuis-Montlaville va, dit-on, ouvrir une sorte d'enquête sur la situation de la presse périodique et sur les moyens de modifier, sans compromettre gravement les intérêts du trésor, les prescriptions de la loi du 12 décembre 1830 relatives au timbre proportionnel, Nous la suivrons avec un vif intérêt dans cette voie, et nous verrions avec bonheur qu'il fût possible de dégager la publicité sérieuse des entraves fiscales sous lesquelles est menacée d'expirer aujourd'hui toute entreprise indépendante. On ne saurait demander à l'état, en présence de besoins trop constatés, qu'il renonce à une recette de 3 millions 500,000 fr. ; mais, s'il était possible de faire porter sur l'industrie l'impôt qui atteint aujourd'hui la pensée elle-même, cette solution serait assurément fort approuvée par l'opinion. Nous persistons à penser que la commission de la chambre fera bien de diriger dans ce sens les investigations auxquelles on assure qu'elle est disposée à se livrer. Arracher la presse au monopole qui menace de l'absorber serait rendre un service véritable au pouvoir non moins qu'à la liberté. Sachons défendre contre l'omnipotence des capitaux cosmopolites nos journaux aussi bien que nos chemins de fer.

Les développements donnés par M. Saint-Marc Girardin à sa proposition relative à l'organisation des carrières administratives ne lui ont pas ôté le caractère un peu vague auquel elle a dû peut-être l'unanime adhésion de la chambre. Chacun est frappé des vices de la situation actuelle et des embarras suscités à tous les hommes politiques, depuis les ministres jusqu'aux simples députés, par la foule chaque jour croissante des solliciteurs. Toutes les ambitions excitées, toutes les intelligences uniformément développées, toutes les fortunes amoindries par les prescriptions de nos lois civiles, concourent à amener un état de choses auquel il sera difficile d'opposer un remède efficace. Déjà, malgré les influences qui les dominent, et peut-être pour échapper à l'action de ces influences même, les chefs des principales administrations ont pris des mesures que la proposition des six honorables députés n'a guère pour but que de sanctionner législativement. La direction générale des forêts a fondé à Nancy son école polytechnique. Un double examen est requis dans l'administration de l'enregistrement avant l'admission au surnumérariat et comme condition de la promotion au grade de receveur. Un examen préalable subi devant les directeurs des départements est nécessaire pour entrer dans les douanes et dans les contributions indirectes. On sait aussi que de nombreuses exigences de plans et de mémoires sont imposées par la direction générale des contributions directes, et que la carrière même des perceptions a été réglementée en 1839 par l'honorable M. Passy, alors ministre des finances. Enfin personne n'ignore qu'il n'est pas une grande administration qui n'ait des règles intérieures pour l'avancement, et qu'on n'accorde à la faveur, dans la plupart des carrières financières, que ce qu'il serait malheureusement impossible de lui refuser, lors même que la proposition discutée dans les bureaux de la chambre serait convertie en résolution législative.

Le régime actuel semble devoir suffire pour tous ces services : aussi le projet de M. Saint-Marc Girardin et de ses honorables collègues se réduit-il à peu près à réclamer des ordonnances spéciales dont on ne détermine ni la matière ni les dispositions principales. Nous doutons que les auteurs de la proposition et les membres de la commission élue pour l'examiner veuillent l'application rigoureuse

du principe des épreuves préalables et de l'avancement hiérarchique aux carrières politiques proprement dites, c'est-à-dire celles qui dépendent des départements de l'intérieur et des affaires étrangères ; nous doutons surtout qu'ils osent aller, avec la Prusse et le Wurtemberg, jusqu'à affecter de droit au concours la plupart des fonctions administratives, de manière à constituer en France une classe d'aspirants administratifs analogues aux caméralistes de l'Allemagne. Dès lors il est permis de croire que cette proposition aura plus pour effet de proclamer quelques maximes salutaires que de déterminer le vote de dispositions effectives. C'est une question mise à l'étude avec l'intention de l'y laisser longtemps.

Une autre question appelait une solution plus nette et plus prochaine, et c'est pour cela, sans aucun doute, que le cabinet est parvenu à la faire écarter à la majorité de quelques voix. La France a embrassé résolument la politique de la paix ; si cette politique est quelque chose de plus qu'un expédient imposé par les circonstances, si elle est véritablement un système, ce système doit être appliqué avec ses conséquences naturelles. Notre pays doit, au moins, comme l'Europe entière, avoir les profits d'un état de choses auquel il a fait plus de sacrifices que personne. Au premier rang de ces bénéfices se placent naturellement la diminution de l'effectif militaire et l'abaissement de l'intérêt de la dette publique. On peut croire que la chambre maintiendra ses précédents sur la première question ; mais elle vient de les sacrifier complétement sur la seconde.

L'objection préjudicielle faite à la proposition n'était pas plus sérieuse que celles qui ont été opposées à la mesure elle-même. La prise en considération n'entraînait qu'un vote de principe, elle laissait à une commission le soin de déterminer, d'accord avec le gouvernement, le mode, le terme et les conditions de l'opération. Ceux qui ne sont pas étrangers aux phases de cette grande affaire n'ont pas oublié que c'est toujours de l'initiative de la chambre que sont sortis les projets de conversion, ainsi que l'a fort bien fait observer l'auteur de la proposition. Dans un rapport sur le budget de 1832, M. Jacques Lefebvre rappela le premier au gouvernement les devoirs qui lui étaient imposés, dans le double but d'abaisser le taux général de l'intérêt et d'alléger les charges publiques. En 1836, M. Gouin saisit la chambre d'une proposition semblable, que le cabinet repoussait alors, comme aujourd'hui, par l'éternel argument de l'inopportunité. Malgré sa résistance, on se rappelle que ce projet, pris en considération à la chambre des députés, en 1838, y fut voté à la majorité des deux tiers des voix, le gouvernement s'étant, à cette époque, résolu à l'accepter. Plus tard, le *veto* de la chambre des pairs arrêta la réalisation d'une mesure qui se présentait alors dans des conditions beaucoup moins favorables qu'en ce moment.

Personne ne pouvait en effet se préoccuper de la crainte d'un remboursement éventuel, lorsque le taux du 4 1/2, qui serait offert aux rentiers, se livre aujourd'hui à la bourse fort au-dessus du pair, et que la rente 5 pour 100, de l'aveu de M. le ministre des finances, ne fléchirait probablement pas au-dessous de 112 sous le coup de l'opération. Où iraient d'ailleurs les capitaux? Serait-ce en Belgique, où les deux chambres viennent, par un concert unanime, de réduire l'intérêt d'un demi pour 100? Serait-ce en Angleterre, où on leur offrirait le chiffre réduit de 3 1/4 après l'opération que vient de faire le chancelier de l'échiquier sur la masse énorme d'un fonds de six milliards?

Mal à l'aise pour combattre une proposition qu'il a contribué plus que personne à vulgariser dans la chambre, et dont sa haute expérience financière lui démon-

trait la réalisation sûre et facile, M. Lacave-Laplagne a porté dans ce débat un embarras et un découragement visibles. Il s'est refusé à une discussion sérieuse, laissant clairement comprendre, par son attitude même, que les objections soulevées par la mesure n'avaient rien de financier. La chambre sait fort bien qu'un emprunt de 300 millions d'une réalisation douteuse, et, dans tous les cas, assez lointaine, d'après les prévisions même du budget dont elle est saisie, n'est pas un obstacle véritable à une opération dont le seul effet serait de donner au 3 pour 100 une élasticité qu'il a perdue sous la compression permanente du 5. Elle ne méconnaît, nous aimons à rendre cette justice à sa sagacité, aucun de ces faits éclatants d'évidence : si elle a reculé, c'est devant des résistances toutes politiques, qui lui ont paru engager l'existence même du cabinet.

C'est un nouveau vote de confiance obtenu de cette assemblée. Le chiffre de la majorité ne s'est, il est vrai, élevé qu'à cinq voix. Cela est grave pour la session prochaine, et disposera vraisemblablement le ministère à envisager la question sous un aspect nouveau. Si la situation générale de la France se maintient une année encore sur le pied actuel, la cause de la conversion sera donc irrévocablement gagnée, quelque effort que l'on fasse pour y susciter d'artificielles difficultés, et échapper à une économie que les gouvernements de Belgique, d'Angleterre, de Naples et de Prusse jugent, en cet instant même, à un point de vue si différent du nôtre.

Les projets de chemins de fer sont venus rendre à la chambre une animation qu'elle semblait avoir perdue. M. Fulchiron a renouvelé sa jeunesse comme celle de l'aigle. On l'a vu, dans tout l'éclat de son activité et de sa gloire, organisant les coalitions, distribuant les listes, donnant le mot d'ordre à ses dociles amis, et mettant toute cette politique de clocher sous la protection des principes conservateurs, dont il se dit l'incarnation vivante. Une proposition maladroite, émanée de l'opposition, est venue fortifier la trame si habilement tissue par l'honorable député du Rhône. Le cabinet s'est empressé d'adopter ces listes, de telle sorte que les plus grands intérêts de l'état se trouvent remis aux mains d'hommes dont l'opinion est parfaitement connue d'avance sur toutes les questions de finances et de tracés engagées dans cette immense affaire. Les honorables commissaires seront dominés par une seule préoccupation, celle de faire passer des projets qu'ils ont inspirés, et qui garantissent tous les intérêts qu'ils ont mission spéciale de défendre. Au lieu d'un résumé impartial, le rapport de la commission semble devoir être une plaidoirie. On dit la chambre fort émue de cette situation délicate, et l'on affirme même qu'une réaction, peut-être exagérée, s'y prépare contre des projets qu'il ne serait pas moins dangereux de repousser par irritation que d'accueillir par complaisance.

Le parti de l'exécution par l'état gagne chaque jour du terrain au sein du parlement, et trouve dans l'empressement même des compagnies des motifs nouveaux pour assurer au pays des bénéfices qui ne sont plus contestés. Entre des compagnies qui se refusent à prêter leurs capitaux sans être assurées d'un intérêt d'au moins 6 pour 100, et des prêteurs disposés à en fournir à 4, ce parti n'hésite pas à conseiller l'emprunt. L'état qui a construit la voie de fer et auquel la loi du 11 juin 1842 a imposé l'œuvre la plus difficile et la plus longue, l'état qui a fait tous les travaux d'art, tous les terrassements, qui n'a plus qu'à revêtir la voie de ses rails, et possède même déjà des rails pour commencer ce revêtement, les posera-t-il au prix de quelques sacrifices pour rester propriétaire du chemin, ou les fera-t-il poser

par des compagnies en leur en abandonnant l'exploitation pendant une période variant de 28 à 47 ans, pour prendre les termes extrêmes des divers projets présentés par le gouvernement?

En posant lui-même les rails, l'état entre en jouissance immédiate de bénéfices assurés, il reste libre de modifier les tarifs suivant les besoins de la circulation, et, par la concession de baux d'exploitation à court délai, il se dérobe aux difficultés d'une opération délicate. Quel motif pourrait le déterminer, en présence de ces avantages manifestes, à aliéner une propriété aussi précieuse que celle des chemins construits par lui? Est-ce une surcharge annuelle de 28 millions, en attribuant dix années à la confection du réseau total de 300,000 kilomètres, qui compromettra la fortune publique? Cette surcharge ne sera-t-elle pas couverte par un bénéfice portant sur la totalité des capitaux consacrés à la confection des chemins, capitaux qui, dans le système opposé, resteraient improductifs pour l'état pendant une génération tout entière? Comment croire qu'une pareille somme, ajoutée à celle dont la loi de 1842 impose déjà la charge au pays, sera de nature à porter atteinte à son crédit, et qu'il ne pourrait la réaliser sans l'assistance de compagnies exploitantes? Celles-ci ont-elles actuellement dans leurs caisses les 285 millions que présupposent la pose des rails et l'achat du matériel d'exploitation sur la totalité du réseau? N'est-ce pas à des prêteurs futurs qu'elles se réservent de les demander en échange d'actions déjà livrées à l'agiotage, et l'état n'obtiendrait-il pas les mêmes capitaux des mêmes prêteurs à des conditions beaucoup plus favorables? Faut-il accepter l'intermédiaire de compagnies de spéculateurs qui veulent retirer 10 et 15 pour 100 des rails qu'elles auront posés, lorsqu'on peut s'adresser directement aux rentiers pour obtenir à des conditions beaucoup plus favorables l'argent avec lequel l'état achètera les rails? Faut-il, en un mot, emprunter à un cours exceptionnel lorsqu'on peut emprunter au cours de la place?

Voilà ce que diront avec insistance et énergie les partisans chaque jour plus nombreux de l'exécution par l'état. Nous ne prétendons pas nous associer d'une manière absolue à une théorie souvent plus spécieuse que fondée; mais, pour répondre à une telle argumentation, pour n'être pas accusé de servir des intérêts particuliers chaque jour plus puissamment patronés, un seul moyen restera au gouvernement, celui d'établir que le maximum des conditions qu'il propose de faire aux compagnies n'excède pas la mesure d'un bénéfice modéré et légitime. Les concessions faites par la compagnie du Nord depuis la clôture de la session dernière ne sont pas de nature à déterminer la chambre à des résolutions hâtives. Elle s'est trop bien trouvée d'un retard qu'on n'hésitait point alors à qualifier de funeste pour vouloir désormais aliéner l'avenir, et s'engager avec des compagnies avant que celles-ci soient en mesure de commencer la part de travaux qui leur est affectée dans le système de la loi de 1842. Or, deux années au moins s'écouleront avant que le chemin proposé de Paris à Lyon et celui d'Orléans à Bordeaux soient en mesure de recevoir des rails sur aucun point de leur vaste parcours. Quelque habileté qu'on ait pu mettre à lier cette dernière affaire à celle d'Orléans à Tours, on saura bien les distinguer, et faire comprendre à la chambre que ce chemin seul appelle une décision prompte et définitive. Concéder à une compagnie l'un des tronçons les plus productifs de tout le royaume, pour la déterminer à une entreprise vaste sans doute, mais pour laquelle l'état, après avoir pris à sa charge plus des deux tiers de la dépense, octroie une concession d'environ quarante-sept ans, c'est épuiser trop tôt, et sans aucune urgence, la dernière mesure des sacrifices.

Il est à croire que la chambre, à défaut de sa commission, saura distinguer ce qui a été confondu. La considération du parlement est engagée tout entière dans ce débat : il sera, nous aimons à le penser, aussi jaloux de la maintenir que de préserver les intérêts généraux du pays.

Une matière non moins grave appellera bientôt après l'attention de la chambre. M. le ministre du commerce a présenté la loi de douanes destinée à régulariser les ordonnances provisoires rendues dans l'intervalle des deux sessions, et à obtenir la sanction législative pour les traités de commerce conclus par les soins de M. le ministre des affaires étrangères.

On sait que l'année 1842 n'a pas réalisé toutes les espérances que permettait de concevoir la prospérité des années précédentes. La crise industrielle de l'Angleterre, celle des États-Unis, les modifications introduites en Espagne dans le régime des douanes, ont ralenti l'essor des exportations françaises. Il résulte des déclarations du ministre que l'ensemble de notre commerce présente, relativement à 1841, une diminution de 5 pour 100, et que les valeurs exportées en produits du sol et des manufactures se sont réduites de 15 pour 100. Notre navigation a également perdu dans les relations de concurrence environ 7 pour 100, et 2 pour 100 dans les relations réservées, comprenant le commerce colonial et les grandes pêches maritimes.

Cependant, si l'on s'en rapportait à l'exposé des motifs dont M. Cunin-Gridaine a fait précéder la loi des douanes, cette décroissance, dont les causes principales se sont déjà modifiées, ne serait pas de nature à inspirer d'inquiétude. Elle ne tient en effet à aucun embarras intérieur qui nous soit propre ; elle constate la limite naturelle de nos moyens de production, qui ont suivi depuis vingt-cinq ans une marche constamment progressive, mais qu'il serait dangereux de surexciter au delà des besoins véritables du marché intérieur et des débouchés ouverts au dehors. Si les progrès de la France s'arrêtent, s'ils n'ont pas égalé l'ascension rapide d'autres pays dans la carrière maritime et commerciale, M. le ministre fait observer que notre marche n'en est que plus sûre, et que la rareté de nos crises industrielles, en présence de celles qui affligent périodiquement quelques états rivaux, est un ample dédommagement des avantages d'une autre nature qu'ont pu leur assurer leur génie particulier et leur situation géographique.

Nous donnons un complet assentiment à ces sages principes, et nous les trouvons heureusement appliqués dans les plus importantes dispositions du projet sur lesquelles les chambres sont appelées à statuer.

Celle qui regarde les machines et mécaniques nous paraît, comme à M. le ministre du commerce, d'une nécessité absolue. Protégée par un tarif élevé, la métallurgie française, malgré les progrès qu'elle a réalisés depuis quinze ans sous le double rapport du bon marché et de la qualité du produit, exerce sur la production de nos machines une influence limitative. En refusant de donner à nos ateliers en construction l'appui nécessaire pour les développer, nous nous condamnerions par cela même à n'occuper qu'un rang secondaire dans l'échelle des nations commerçantes. On sait que l'Angleterre avait prohibé longtemps la sortie de ses machines. Entrée depuis quelques années dans une voie différente, elle en encourage aujourd'hui l'exportation, et nous devons défendre notre propre marché contre une invasion qui atteindrait à sa source notre puissance productrice, puisqu'en cas de guerre la France se trouverait placée, par rapport à la fabrication des machines, dans un état fort dangereux d'infériorité. Le projet maintient le droit

de 3 pour 100 sur les machines à vapeur, et élève le droit actuel sur les autres mécaniques de manière à consacrer la protection sur les différentes sortes d'appareils pour lesquels l'insuffisance du tarif actuel est manifeste.

De longues études ont précédé la résolution que le gouvernement a été appelé à prendre à propos de l'importation de la graine de sésame. Personne n'ignore que cette plante oléagineuse de l'Orient, importée à Marseille en quantité toujours croissante depuis 1837, y a donné naissance à de magnifiques établissements industriels, mais qu'elle menace d'un autre côté de porter un coup funeste à la culture des plantes oléifères, qui sont une des richesses de notre sol. Des départements du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais, où elle s'était d'abord montrée, la production des graines grasses s'est étendue progressivement dans la vallée de la Seine, et elle gagne aujourd'hui les provinces de l'ouest du royaume. On comprend dès lors que l'importation des graines oléagineuses étrangères, qui, du chiffre de 17,000,000 kilogrammes, est montée en moins de dix ans à plus de 68,000,000, ait dû causer de sérieuses alarmes à l'agriculture française. C'est une phase nouvelle de l'éternel problème posé entre le nord et le midi, entre la culture et la navigation nationales. Appelé à concilier l'intérêt des nombreuses savonneries de Marseille et celui des producteurs de colza, le gouvernement a essayé une transaction sur des bases assez rationnelles.

L'impôt prélevé pour les huiles de toute espèce est en moyenne de 28 fr. par 100 kilogrammes. Or, les graines exotiques ne paient pas aujourd'hui au delà de 3 fr. A introduire des graines au lieu d'huiles, on trouve donc un bénéfice de 21 fr. au moins pour celles dont le rendement est de 50 pour 100, et de 17 francs sur celles dont le rendement est de 30. Il y a donc un double dommage et pour la production indigène et pour le trésor : le moyen le plus naturel d'y échapper était d'établir le tarif des graines oléagineuses proportionnellement à leur rendement, et c'est ce que propose la loi de douanes. Ce n'est pas là sans doute une solution de principe, mais nous tenons pour prudent de n'en pas chercher gratuitement de cette espèce, lorsque les principes et les intérêts sont à peu près inconciliables.

Le ministre soumet à l'approbation de la législature le traité du 29 août 1842 avec la Sardaigne. Ce traité repose sur le principe de concessions parallèles et réciproques, il assimile les deux pavillons dans les ports respectifs des deux états pour tous les droits maritimes et sanitaires. Il introduit et précise des mesures répressives de la contrefaçon littéraire; enfin il accorde à la Sardaigne des dégrèvements spéciaux sur quelques-uns de ses principaux produits en échange de réductions sur nos vins et eaux-de-vie, nos modes et nos porcelaines. La seule question sérieuse que puisse soulever cette transaction diplomatique est celle qui se rapporte à l'introduction des bestiaux sardes, moyennant un droit au poids limité par un maximum de 40 fr. sur chaque pièce. Le droit fixe de 55 fr. par tête, et tel qu'il est aujourd'hui établi, fait supporter au bétail étranger, à raison de la différence de la taille et du poids, les charges les plus inégales : c'est ainsi qu'il est, pour la Sardaigne et pour l'Espagne, du triple de ce qu'il est pour l'Allemagne et pour la Belgique. Un tel tarif, déjà très-restrictif sur la frontière septentrionale, a dû arrêter complétement l'importation sur les frontières de l'est et du midi. De là des plaintes réitérées auxquelles il était impossible de ne pas donner quelque satisfaction. Peut-être la chambre trouvera-t-elle qu'on est allé un peu loin dans la concession faite à la Sardaigne; mais elle consacrera, nous aimons à le penser, par une adhésion unanime la substitution du droit au poids au droit par tête, dont on s'étonne que

l'application soit aussi longtemps différée par les administrations municipales dans le service de leurs octrois.

Le traité conclu le 16 juillet 1842 avec la Belgique sera l'objet d'un débat plus sérieux. Cette convention avait été rendue nécessaire par la modification que l'ordonnance du 28 juin avait apportée au tarif de nos fils et toiles. La France ne voulait pas, en atteignant l'industrie anglaise, frapper d'un dommage irréparable la Belgique, où les conditions de la fabrication, beaucoup plus rapprochées des nôtres, ne menacent pas d'une manière aussi directe les produits de notre industrie. Cette exception était inspirée par l'équité et par la bonne politique. Toutefois, il aurait fallu que les avantages concédés à la France par la Belgique en compensation d'un régime de faveur eussent au moins quelque réalité. Or, peut-on considérer comme sérieux l'abaissement de 25 pour 100 concédé à nos vins sur les droits de l'accise, et celui de 20 pour 100 accordé à nos soieries, lorsque, par un acte qui a suivi presque immédiatement la signature du traité, le gouvernement belge a cru pouvoir accorder aux produits similaires de toutes les autres provenances les réductions qui n'étaient évidemment dans la pensée des négociateurs que le prix des avantages spéciaux concédés par la France? Si le gouvernement belge n'a pas manqué, dans cette affaire, à la loyauté la plus vulgaire, il faut reconnaître que le ministère aurait manqué de prévoyance autant que d'habileté, en laissant à la Belgique la faculté d'annuler d'un trait de plume le seul élément de compensation que la France se fût réservé. Il est temps que cette affaire soit éclaircie, et que chacun porte la part de sa responsabilité.

La loi de douanes contient aussi une série de dispositions destinées à régler le régime spécial à l'Algérie. L'Afrique française n'est guère entrée qu'en 1836 dans le cercle de notre système commercial. Sa position fut réglée par l'ordonnance du 11 novembre 1835. Depuis cette époque, le commerce général de l'Algérie s'est élevé de 16 à 77 millions, et, dans cette dernière somme, les exportations de notre jeune colonie figurent déjà pour plus de 7 millions. Le projet ministériel maintient pour nos produits la franchise entière de toute taxe d'importation. Pour les marchandises étrangères, il élève la taxe au tiers du tarif métropolitain, avec surtaxe du dixième en sus sur les importations par navires étrangers. Divers objets fabriqués, dont la France est en mesure d'approvisionner entièrement ses possessions d'Afrique, sans aggravation de prix pour la colonie, ont été en outre taxés de manière à imprimer à nos exportations une impulsion nouvelle.

Ces dispositions, prudemment combinées, sont de nature à offrir un gage de plus à l'avenir, désormais assuré, de notre France africaine. L'expédition de Biskara, si brillamment conduite par un de nos princes, est venue constater que notre domination matérielle et morale s'étend aujourd'hui sans obstacle sérieux des rives de la Méditerranée aux sables du Sahara. La France possède la Régence aussi solidement que les conquérants turcs qui l'ont occupée pendant plusieurs siècles. C'est un grand résultat dont la nation renvoie l'honneur à son admirable armée, qui en dix ans a conquis une vaste contrée, brisé la puissance d'Abd-el-Kader, ouvert quatre cents lieues de route, construit des villages, et préparé un avenir auquel elle aura bientôt cessé d'être nécessaire. Nous plaindrions sincèrement la commission des crédits supplémentaires, si elle n'était pas saisie par la grandeur de ce spectacle, et si elle s'exposait à provoquer un vote qui ne serait pas douteux, puisque la chambre devrait le faire en face de la France.

La chambre des pairs est sortie des débats fort compliqués auxquels a donné

lieu la loi relative à la police des chemins de fer pour écouter le grand travail de M. le duc de Broglie sur l'instruction secondaire. Ce rapport est digne de son auteur et de la question elle-même. Nous voudrions pouvoir ajouter qu'il est destiné à la trancher; malheureusement il est permis d'en douter, lorsqu'on se rend compte de la gravité des problèmes et des puissants intérêts qui se groupent derrière eux.

Au moment où l'opinion publique accueillait ce document et se disposait à l'étudier, un incident est venu la rejeter vers le pénible souvenir de Taïti. Des dépêches sont arrivées au ministère de la marine, et ce fait a motivé dans l'une et l'autre chambre les interpellations auxquelles il était naturel de s'attendre. M. le ministre des affaires étrangères a devancé le débat au Palais-Bourbon, en déposant sur le bureau du président la dépêche écrite en mer par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, à la date du 15 novembre dernier. Un enseignement grave est résulté d'une discussion dont la forme a d'ailleurs manqué parfois de convenance : c'est que, s'il est dans le droit et souvent dans le devoir d'un cabinet de refuser des communications de pièces en engageant devant les chambres sa responsabilité tout entière, il n'est jamais dans son intérêt de dénier l'existence des documents qu'il possède. En agissant autrement, on n'échappe aux embarras du jour qu'en se créant pour l'avenir des difficultés d'une nature beaucoup plus délicate. Lorsqu'il y a six semaines la chambre s'efforçait de se rendre compte des motifs qui avaient déterminé l'amiral français à transformer en souveraineté le protectorat établi aux îles de la Société, il est évident que la correspondance de nos officiers chargés du gouvernement provisoire à Papéïti, aux termes de l'acte du protectorat, était un élément nécessaire à la discussion. La communication de ces documents fut alors refusée, non qu'on en déclarât la production dangereuse, mais parce qu'on affirmait ne rien posséder de plus que ce qu'on soumettait à la chambre.

Le rapport de l'amiral Dupetit-Thouars ne jette pas un jour nouveau sur les événements : tous les faits qu'il signale sont déjà connus tant par les correspondances arrivées en France que par les documents parlementaires récemment publiés par le ministère anglais. Il paraît que les choses se passèrent paisiblement à Taïti dans les trois premiers mois qui suivirent l'établissement du protectorat de la France; mais, en janvier 1843, la corvette anglaise *Talbot* arriva en rade de Papéïti, et son commandant usa de tous les moyens pour soulever la population et déterminer la reine Pomaré à retirer l'assentiment sincère qu'elle avait donné jusqu'alors au traité du 8 septembre. Les intrigues redoublèrent lorsque le consul-missionnaire Pritchard eut abordé à Taïti à bord de *la Vindictive*. Des prédications furibondes s'efforcèrent d'appeler les indigènes aux armes, et le commodore Nicholas engagea avec les autorités françaises une correspondance déjà connue par les documents britanniques. Ce fut dans ces circonstances et sous ces inspirations que la reine accepta ce pavillon que l'amiral Dupetit-Thouars trouva flottant sur la demeure de Pomaré, lorsqu'au 1er novembre il aborda Taïti à la tête d'une force militaire considérable pour y porter la ratification du roi au traité du protectorat. On connaît sa résolution et la suite qu'a cru devoir lui donner le cabinet. Puissent de nouvelles lumières sortir du débat auquel la chambre paraît disposée à se livrer!

M. le ministre des affaires étrangères fait annoncer, comme une éclatante victoire remportée sur l'obstination du divan, la promesse adressée aux représentants de la France et de l'Angleterre à Constantinople de ne plus exécuter à mort les

renégats qui reviendront à la foi de leurs pères. Nous ne méconnaissons point l'importance de cette concession, quoiqu'elle reste sans garantie ; mais, que le cabinet nous permette de le lui dire, ce n'est pas là l'intérêt le plus sérieux qui appelle en Orient l'intervention spéciale de la France. Ces meurtres juridiques étaient fort rares ; ils soulevaient dans toute l'Europe chrétienne une indignation qu'il est difficile, même à la barbarie musulmane, de braver impunément. Des crimes et des atrocités bien autrement graves ensanglantent le Liban. L'anarchie la plus furieuse décime ces populations, dont le glorieux patronage échappe ou à notre indifférence ou à notre faiblesse. On assure qu'en apprenant la résolution de les soumettre au gouvernement d'un caïmacan druze, les Maronites ont fait éclater le plus violent désespoir, et manifesté l'intention de se soustraire, fût-ce par la mort, à une oppression odieuse. On affirme de plus que des démarches sont déjà tentées près de la cour de Vienne pour réclamer officiellement une protection qui jusqu'à ce jour était l'attribut exclusif de notre gouvernement. Le droit qu'elle tenait de ses pères, la France l'a malheureusement abandonné, elle a consenti à n'intervenir désormais que collectivement dans une œuvre que le sang des croisades avait baptisé de son nom. Si la France abdique aux dépens de sa gloire, au moins ne faut-il pas qu'elle abdique aux dépens de l'humanité. Le moment n'est pas éloigné où cette affaire deviendra sérieuse, et il est bien temps qu'on y songe.

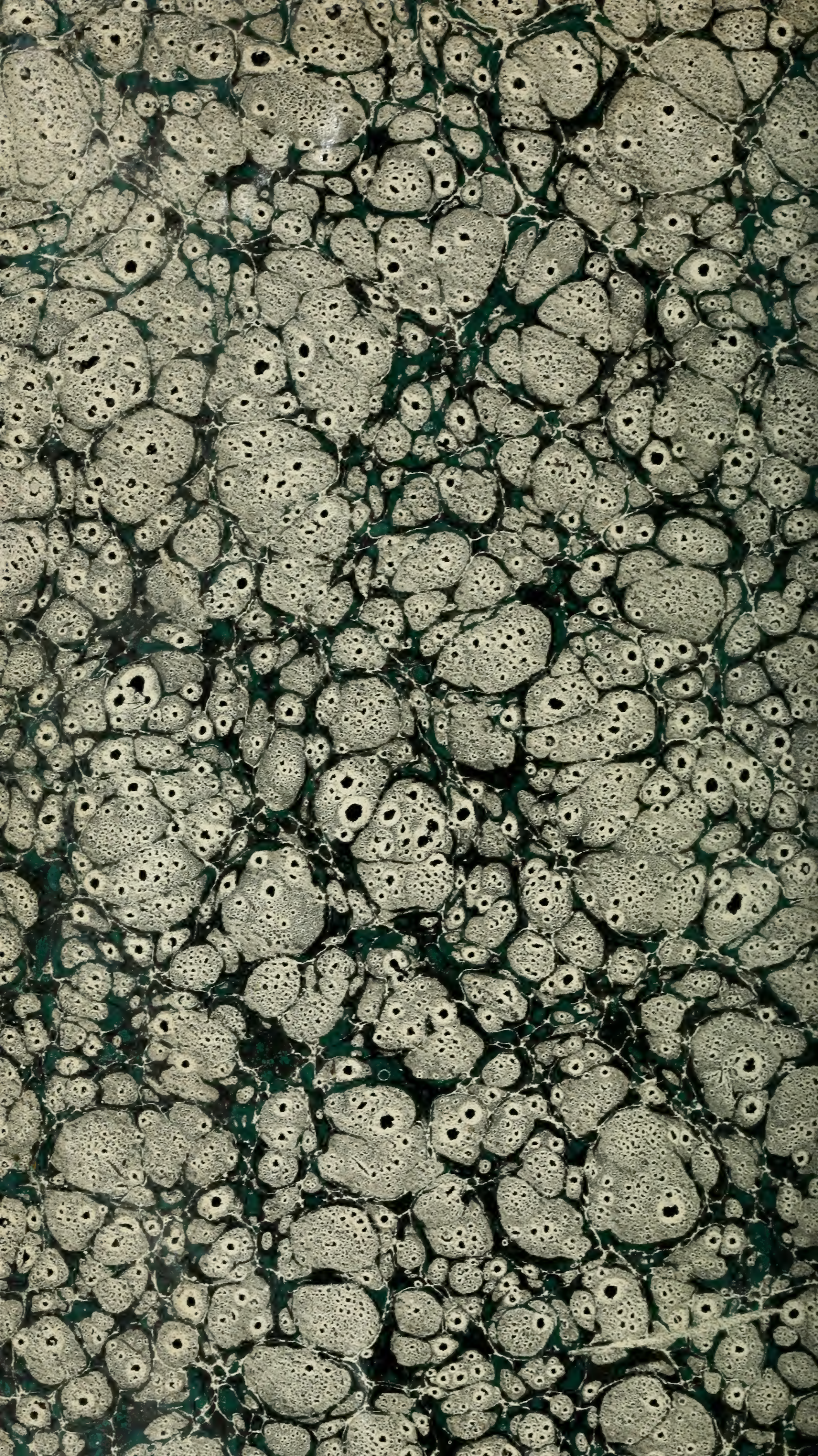
FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.







Revue des deux mondes
1844
1
LIBRARY
ST. MICHAEL'S COLLEGE

